



**HAL**  
open science

# La politique sud-caucasienne d'Ankara en 1991-2010 : l'exemple des relations entre la Turquie et l'Arménie

Nushaba Baghirova

► **To cite this version:**

Nushaba Baghirova. La politique sud-caucasienne d'Ankara en 1991-2010 : l'exemple des relations entre la Turquie et l'Arménie. Science politique. Université de Strasbourg, 2019. Français. NNT : 2019STRAG038 . tel-04194149

**HAL Id: tel-04194149**

**<https://theses.hal.science/tel-04194149>**

Submitted on 2 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ÉCOLE DOCTORALE 519 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES –  
PERSPECTIVES EUROPEENNES (ED SHS-PE)**

**Dynamiques européennes (DynamE) - UMR 7367**

**THÈSE** présentée par :

**Nushaba BAGHIROVA**

Soutenue le 25 septembre 2019

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline : Histoire contemporaine

Spécialité : Histoire des relations internationales

**La politique sud-caucasienne d'Ankara  
en 1991-2010: l'exemple des relations  
entre la Turquie et l'Arménie**

**THÈSE dirigée par :**

**Monsieur ROMER Jean-Christophe**

PR PUPH, Université de Strasbourg

**RAPPORTEURS :**

**Madame SERRANO Sylvia**

PR PUPH, Sorbonne Université

**Monsieur URJEWICZ Charles**

PR PUPH, INALCO

---

**AUTRES MEMBRES DU JURY :**

**Monsieur DE TAPIA Stéphane**

PR PUPH, Université de Strasbourg

**Monsieur THOREZ Pierre**

PR PUPH, Université du Havre



*Dédiée à ma famille*  
*et*  
*à la mémoire de mon père*



## REMERCIEMENTS

L'achèvement de cette thèse n'a été possible que grâce à la contribution de nombreuses personnes qui m'ont soutenue tout au long de mon parcours doctoral. Je me contenterai ici d'évoquer seulement quelques noms pour ne pas trop prolonger la liste.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma plus profonde gratitude à Monsieur le Professeur Jean-Christophe ROMER, mon directeur de recherche, qui m'a accordé sa confiance en acceptant de diriger ma thèse. Ses conseils avisés et pointus ont été précieux dans la conduite de ce travail de rédaction. J'ai pu bénéficier de son accompagnement sans faille et de sa disponibilité durant les nombreuses années de ce travail.

Je voudrais également remercier les membres du jury : les Professeurs Sylvia SERRANO (Université Paris-Sorbonne), Charles URJEWICZ (Institut national des langues et civilisations orientales), Stéphane DE TAPIA (Université de Strasbourg) et Pierre THOREZ (Université du Havre), d'avoir accepté d'examiner ma thèse et de la commenter.

Je souhaiterais également mentionner le soutien financier, logistique et intellectuel qui m'a été accordé par l'Institut des Etudes Anatoliennes à Istanbul durant mes séjours de recherche en Turquie. Les conseils des chercheurs de l'IFEA Jean François PEROUSE et Elise MASSICARD m'ont été fort utiles. Un grand merci également à toutes les personnes, les diplomates, les femmes et hommes politiques et les universitaires qui se sont rendus disponibles pour des discussions et des entretiens avec moi durant ce travail de recherche.

J'exprime ma gratitude à Vincent LEBROU pour m'avoir apporté une aide précieuse dans la relecture de ma thèse. J'aimerais également remercier mes amis, celles et ceux qui m'ont procuré des moments de joie et de la motivation pour poursuivre ma recherche doctorale.

J'adresse toute mon affection à ma famille, dont le soutien a été considérable tout au long de la thèse. Je les remercie de tout cœur pour leur patience, leurs encouragements ainsi que leur amour, qui m'ont accompagnée tout au long de ma thèse. Je tiens notamment à remercier ma mère et mon père, qui n'est plus parmi nous, et qui attendait impatiemment l'achèvement de cette thèse.



## NOTES SUR LA TRANSLITTÉRATION ET LA TRADUCTION

### *Translittération*

#### Références bibliographiques

Pour les références bibliographiques en langues peu courantes, mais en caractères latins (turc, azerbaïdjanais), nous avons choisi de garder le titre original en le faisant suivre de la traduction entre [ ]. Pour celles en caractères non latins (russe), nous avons translittéré le titre en conformité avec le système international de translittération ISO-9 (version 1995)<sup>1</sup> et l'avons fait suivre de la traduction entre [ ].

#### Noms des personnes et des villes/régions

Pour les noms/prénoms des personnes et des villes/régions en langues peu courantes en caractères latins (azerbaïdjanais, turc), nous avons préféré garder le nom original avec ses lettres spécifiques (ə, ö, ü, ç, ş, ğ, ı), sauf quelques exceptions, en l'occurrence, le nom de la capitale de l'Azerbaïdjan, qui est plus connue en France sous l'appellation « Bakou » (en azéri Bakı). Pour ceux en caractères non latins (arménien, géorgien, russe), nous avons utilisé la version française du nom.

### *Traduction*

Sauf indication contraire, toutes les traductions sont effectuées par nous. Les citations en anglais, sauf quelques exceptions, n'ont pas été traduites afin de conserver le caractère original du texte.

---

<sup>1</sup> Nous avons fait usage du logiciel de translittération en ligne, URL : <https://www.translitteration.com/translitteration/fr/russe/iso-9/>.





## TABLE DES MATIERES

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>1</b>
<b>NOTES SUR LA TRANSLITTÉRATION ET LA TRADUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>13</b>
<i>Cadre théorique</i> : .....	<b>22</b>
<i>Une analyse constructiviste de la politique étrangère turque en Arménie</i> .....	<b>22</b>
Un aperçu général de l'approche constructiviste .....	22
Les concepts de politique étrangère et d'identité .....	28
La place de l'identité dans l'élaboration de la politique étrangère.....	39
<i>Problématique de recherche</i> .....	<b>50</b>
<i>Méthodologie de recherche</i> .....	<b>52</b>
<b>CHAPITRE INTRODUCTIF : PRESENCE HISTORIQUE DE LA TURQUIE AU CAUCASE DU SUD</b> .....	<b>59</b>
<i>Section 1. L'Empire ottoman face aux rivalités autour du Caucase</i> .....	<b>60</b>
L'Empire ottoman au Sud-Caucase.....	60
Rivalité Ottomano-Séfévide au Sud-Caucase .....	63
Entrée d'un rival russe dans la région sud-caucasienne .....	69
Spécificités des rivalités ottomano-séfévide et ottomano-russe.....	76
<i>Section 2. La Turquie au Caucase du sud pendant la Première Guerre Mondiale</i> .....	<b>79</b>
L'entrée dans la Première Guerre Mondiale .....	79
Après la révolution bolchévique .....	81
Du traité de Brest Litovsk au traité de Mondros .....	82
Après le traité de Mondros .....	86
Le rapprochement turco-russe .....	86
Traités de Moscou et de Kars .....	88

<b>PARTIE I : LE SUD-CAUCASE DANS LA POLITIQUE ETRANGERE TURQUE D'APRES-GUERRE FROIDE.....</b>	<b>91</b>
<b>Chapitre 1. La politique étrangère turque d'après-guerre froide .....</b>	<b>93</b>
<b><i>Section 1. Le système international et la politique étrangère.....</i></b>	<b>93</b>
Le système international en relations internationales.....	93
Le système de la guerre froide .....	96
Les particularités du système de la post guerre-froide .....	97
<b><i>Section 2. Le système international et la politique étrangère turque.....</i></b>	<b>99</b>
La politique étrangère turque dans la Guerre Froide.....	99
Le comportement de la politique étrangère turque de la période post-guerre froide ..	103
Changement ou adaptation ? .....	105
<b><i>Section 3. Les nouvelles dynamiques dans la politique turque dans la période post guerre-froide.....</i></b>	<b>106</b>
L'activisme dans la politique étrangère turque .....	106
La Turquie et la gestion des conflits .....	109
La minorité turque en Bulgarie.....	110
La crise et la guerre dans le Golfe .....	113
La crise en Yougoslavie .....	115
La mise en place d'une initiative régionale ambitieuse : l'OCEMN .....	118
<b>Chapitre 2. Le Caucase du sud : nouvel enjeu pour Ankara .....</b>	<b>127</b>
<b><i>Section 1. La région du Caucase en tant qu'espace et concept.....</i></b>	<b>128</b>
La région du Caucase .....	128
Le Caucase : un espace frontière .....	128
Montagne « des langues » .....	129
Le Caucase : frontière réelle ou imaginaire ? .....	132
Le Caucase du Sud : naissance d'un espace géopolitique.....	134
Naissance d'un espace caucasien .....	134
L'apparition de la « Transcaucasie » .....	137
Le Caucase du Sud comme concept géopolitique .....	139
La représentation de la région .....	139
L'usage du terme Caucase du Sud.....	141

<b><i>Section 2. La région du Caucase du Sud dans la période post-soviétique</i></b> .....	<b>142</b>
Le Caucase indépendant : territoire, population, pouvoir .....	142
Le territoire .....	143
La population.....	145
Le pouvoir local.....	147
La réapparition du Caucase du Sud en tant qu'espace géopolitique .....	148
La dimension géopolitique .....	148
Le resurgissement des rivalités « oubliées » .....	149
Reconfiguration de l'espace sud-caucasien entre « amis » et « ennemis » .....	151
<b><i>Section 3. Le Caucase du Sud comme enjeu pour la Turquie</i></b> .....	<b>153</b>
Ankara face à la dissolution de l'Union soviétique.....	153
Le Caucase du Sud devient un enjeu de point de vue d'Ankara .....	156
<b><i>Section 1. La Turquie et la Russie dans le Caucase du Sud</i></b> .....	<b>162</b>
Les relations entre la Turquie et la Russie .....	162
Les traits principaux des relations turco-russes dans l'après-guerre froide.....	162
La subsistance des problèmes entre deux Etats .....	165
Les raisons du rapprochement russo-turc .....	168
Les intérêts russes dans le Caucase du Sud.....	169
La Turquie et la Russie : Rivalité ou coopération dans le Caucase du sud ? .....	173
Les origines de la rivalité turco-russe au Caucase indépendant .....	173
Les années de 2000 : la coopération plutôt que la rivalité.....	177
Un nouveau dialogue politique en Eurasie ? .....	178
<b><i>Section 2. La rivalité turco-iranienne dans le Caucase du Sud</i></b> .....	<b>180</b>
Les grandes lignes de la politique étrangère iranienne dans le Caucase du Sud.....	180
La rivalité turco-iranienne dans le Caucase du Sud .....	188
La rivalité turco-iranienne sur l'Azerbaïdjan .....	192
<b><i>Section 3. La présence des acteurs globaux dans la région sud-caucasienne et la Turquie</i></b> .....	<b>200</b>
La présence des Etats-Unis dans le Caucase du Sud et la Turquie .....	200
La mise en place de la politique américaine dans le Caucase indépendant.....	200
L'importance de la région sud-caucasienne pour Washington.....	203

Les Etats-Unis et la Turquie au Sud-Caucase .....	209
L'Union européenne et la Turquie dans le Caucase du Sud.....	213
L'engagement de l'UE dans le Caucase du Sud.....	213
Une coopération plus étroite entre l'UE et le Caucase du Sud.....	215
La Turquie et la présence de l'UE dans la région sud-caucasienne .....	217
<b>Conclusion de la Partie I .....</b>	<b>223</b>
<b>PARTIE II : .....</b>	<b>225</b>
<b>LES RELATIONS BILATERALES ENTRE LA TURQUIE ET .....</b>	<b>225</b>
<b>LES PAYS SUD-CAUCASIENS.....</b>	<b>225</b>
<b>Chapitre 4. Les relations entre Ankara et Bakou : deux Etats « frères » ? .....</b>	<b>227</b>
<i>Section 1. Les aspects identitaires dans les relations turco-azerbaïdjanaises .....</i>	<i>227</i>
La question de la langue.....	230
Débat autour de l'alphabet.....	230
Problématique de l'appellation de la langue.....	234
La religion .....	238
Question de l'identité turcique .....	243
<i>Section 2. Les relations diplomatiques entre la Turquie et l'Azerbaïdjan.....</i>	<i>246</i>
Reconnaissance officielle de l'Azerbaïdjan par Ankara .....	246
L'établissement des relations diplomatiques.....	247
Des relations équilibrées ?.....	255
<i>Section 3. Perception turque à l'égard d'Azerbaïdjan.....</i>	<i>257</i>
Azerbaïdjan -pays turcophone.....	257
Azerbaïdjan-pays musulman .....	261
Azerbaïdjan-pays riverain de la Caspienne .....	265
<b>Chapitre 5. Les relations entre la Turquie et la Géorgie .....</b>	<b>272</b>
<i>Section 1. La place de la Géorgie dans la politique sud-caucasienne d'Ankara.....</i>	<i>273</i>
La spécificité des relations turco-géorgiennes .....	273
La dimension identitaire de la politique étrangère turque en Géorgie .....	275
Les relations inter-étatiques turco-géorgiennes.....	282
L'établissement de liens diplomatiques.....	282
Une coopération renforcée entre Ankara et Tbilissi .....	285
Les domaines de coopération .....	292

<b><i>Section 2. Ankara face aux évolutions politiques en Géorgie suite à la Révolution des Roses</i></b> .....	<b>298</b>
Ankara face à la Révolution des Roses .....	298
La politique de la Turquie à l'égard de la crise en Adjarie en 2004 .....	300
<b><i>Section 3. La guerre russo-géorgienne en 2008 et ses répercussions sur la politique étrangère turque en Géorgie</i></b> .....	<b>312</b>
Ankara et la guerre de cinq jours .....	312
La Turquie et la question abkhaze.....	318
<b>Chapitre 6. Ankara-Erevan : deux pays antagonistes ?</b> .....	<b>328</b>
<b><i>Section 1. La représentation arménienne vue par la Turquie</i></b> .....	<b>330</b>
Les relations turco-arméniennes : articulation de l'image de soi et de l'autre.....	330
La diaspora arménienne dans les relations turco-arméniennes .....	337
Les relations de l'Arménie avec la diaspora arménienne .....	342
La Turquie et la diaspora arménienne .....	347
Les Arméniens en Turquie .....	353
<b><i>Section 2. Le début des relations entre Ankara et Erevan</i></b> .....	<b>362</b>
Comprendre les dynamiques de la politique turque à l'égard de l'Arménie.....	362
Les premiers contacts entre Ankara et Erevan .....	366
Vers le « premier » protocole turco-arménien.....	378
<b><i>Section 3. Les régions frontalières turques dans les relations entre Ankara et Erevan</i></b> .....	<b>401</b>
La frontière turco-arménienne : la fermeture symbolique ?.....	401
Projet de Trabzon-une initiative transfrontalière échouée.....	407
Les régions frontalières face à la fermeture des frontières.....	411
La coopération transfrontalière turco-arménienne, malgré tout.....	420
La coopération transfrontalière officielle .....	420
Les initiatives locales pour une coopération turco-arménienne .....	422
<b>Conclusion de la Partie 2</b> .....	<b>430</b>
<b>PARTIE III : LA SIGNATURE DES PROTOCOLES ZURICH</b> .....	<b>431</b>
<b>Chapitre 7. Le Haut-Karabagh et les relations turco-arméniennes</b> .....	<b>432</b>
<b><i>Section 1. Un bref regard sur le conflit du Haut-Karabagh</i></b> .....	<b>433</b>
Aperçu théorique.....	433
Le déclenchement du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan .....	437

<b><i>Section 2. La formation de la politique d'Ankara vis-vis du conflit du Haut-Karabagh</i></b>	<b>441</b>
Le conflit du Haut-Karabagh : « une affaire interne pour l'Union soviétique » .....	442
Après 1991 : Ankara face à un conflit international .....	447
Les débats parlementaires comme révélateur de la perception turque à l'égard du conflit arméno-azerbaïdjanais .....	450
<b><i>Section 3. Quel engagement turc dans le conflit arméno-azerbaïdjanais ?</i></b>	<b>459</b>
La tragédie de Xocalı et la fin de la neutralité turque .....	459
Ankara face au conflit non résolu.....	468
<b>Chapitre 8. Question arménienne dans les relations entre la Turquie et l'Arménie..</b>	<b>475</b>
<b><i>Section 1. La dimension historique de la question arménienne</i></b>	<b>475</b>
De la question d'Orient à la question arménienne .....	475
L'historiographie turque et la tragédie arménienne.....	481
Les institutions étatiques turcs et la question arménienne .....	486
<b><i>Section 2. La dimension internationale de la question arménienne</i></b> .....	<b>493</b>
Internationalisation de la question arménienne .....	493
La question arménienne dans les relations extérieures de la Turquie .....	494
La question arménienne-tabou de la politique étrangère turque .....	503
<b><i>Section 3. La question arménienne dans les relations entre Ankara et Erevan</i></b> .....	<b>504</b>
Le débat autour de la question de génocide arménien.....	504
Les revendications territoriales arméniennes : la perception turque .....	514
La République d'Arménie et la reconnaissance des frontières turques.....	519
<b>Chapitre 9</b> .....	<b>527</b>
<b>Le rapprochement diplomatique turco-arménien et la signature des protocoles de Zurich</b> .....	<b>527</b>
<b><i>Section 1. La quête d'un dialogue turco-arménien : initiatives non-formelles</i></b> .....	<b>527</b>
TABDC- la solution par le commerce ? .....	529
L'initiative de la TARC.....	534
TARC- une vraie initiative Two - Track ? .....	535
Le fonctionnement de la TARC.....	537
L'échec de la TARC .....	549
<b><i>Section 2. Les évolutions de l'opinion publique turque concernant les relations turco- arméniennes</i></b> .....	<b>554</b>
Nouvelles dynamiques pour un nouveau regard .....	554

Une nouvelle approche de la question arménienne dans le débat intellectuel .....	560
Un regard différent de la littérature turque sur les Arméniens .....	563
Hrant Dink .....	565
Campagne de pardon .....	566
La contestation du nouveau débat sur la question arménienne .....	567
<b>Section 3. La signature des protocoles de Zurich .....</b>	<b>574</b>
« Nouvelle » diplomatie turque dans le Caucase du Sud .....	574
Changement de paradigme dans la politique étrangère turque.....	574
Nouvelle vision turque au Caucase du Sud .....	583
Vers le rapprochement diplomatique turco-arménien .....	588
Le début des négociations turco-arméniennes .....	588
La diplomatie du football .....	604
Signature des protocoles Zurich .....	612
De la feuille de route à la signature des accords turco-arméniens.....	612
Les préconditions de la Turquie et les protocoles de Zurich .....	617
L'échec de la ratification des protocoles .....	630
<b>Conclusion de la Partie III .....</b>	<b>655</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>657</b>
<b>GLOSSAIRE.....</b>	<b>669</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>671</b>
<b>Généralités.....</b>	<b>671</b>
<i>Les ouvrages.....</i>	<i>671</i>
<i>Articles de périodiques /Chapitres d'ouvrages.....</i>	<i>675</i>
<b>Volet Empirique.....</b>	<b>678</b>
<i>Documentation officielle.....</i>	<i>678</i>
<i>Ouvrages/rapports/paper works.....</i>	<i>678</i>
<i>Articles de périodiques/chapitres d'ouvrage .....</i>	<i>694</i>
<i>Thèses et mémoires de master .....</i>	<i>712</i>
<i>Sites internet.....</i>	<i>715</i>
<i>Presse.....</i>	<i>718</i>



<b>LISTE DES ENTRETIENS.....</b>	<b>721</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>726</b>
<b>Annexe n°1 : Etat et territoires du Caucase.....</b>	<b>726</b>
<b>Annexe n°2 : Conflits au Caucase .....</b>	<b>727</b>
<b>Annexe n°3 : Les prétentions nationales de trois pays sud-caucasiens (1919-1920)...</b>	<b>728</b>
<b>Annexe n°4 : Arpaçay.....</b>	<b>729</b>
<b>Annexe n° 5: Monument à l'humanité à Kars .....</b>	<b>730</b>
<b>Annexe n°6 : Signature des protocoles de Zurich, le 10 octobre 2009.....</b>	<b>731</b>
<b>Annexe n° 7 : Deux protocoles signés le 10 octobre à Zurich (en anglais) .....</b>	<b>732</b>

## INTRODUCTION

La cérémonie de signature de deux protocoles entre la Turquie et l'Arménie concernant l'établissement de relations diplomatiques et l'ouverture des frontières qui s'est déroulée le 10 octobre 2009 à l'Université de Zurich a été marquée par des sentiments contrastés. La participation à cette cérémonie fortement médiatisée de représentants politiques de haut niveau des Etats-Unis, de la France, de la Russie et de l'Union européenne démontrait bien l'importance de cet événement. Pourtant, les journalistes ont dû attendre trois heures avant l'ouverture officielle de la cérémonie, laquelle avait même été annoncée comme annulée par les médias. Ce retard s'explique par l'hésitation de dernière minute du ministre arménien. La situation a toutefois été sauvée et Edouard Nalbandian, devant l'insistance de la Russie et des Etats-Unis, s'est finalement joint à son homologue turc, Ahmet Davutoğlu, afin de signer des accords diplomatiques qui, finalement, ne seront jamais appliqués.

Le déroulement de cette cérémonie révèle donc plusieurs points quant à l'état des relations turco-arméniennes. Les deux Etats, voisins, n'entretiennent pas de relations diplomatiques et les frontières entre deux pays sont fermées. Certains changements ont incité les deux parties à mettre fin à cette anomalie et à s'accorder sur l'élaboration des deux protocoles diplomatiques. Cependant, ces accords bilatéraux, élaborés durant des années de négociations, n'ont pas été validés par les parlements nationaux et furent ensuite abolis.

L'objet d'étude de la présente thèse se situe dans le cadre des relations bilatérales entre la Turquie et l'Arménie entre les années 1991 et 2010. Dans notre recherche, nous essaierons d'analyser le caractère spécifique des rapports qu'entretiennent ces deux Etats dans le domaine politique. La période choisie correspond à deux décennies de relations interétatiques initiées en 1991, avec l'indépendance de l'Arménie. L'année 2010 marque quant à elle la date de la suspension des protocoles, véritable point de rupture officielle du processus de rapprochement diplomatique turco-arménien.

L'analyse poussée de la période qui va conduire à une forme de réconciliation et de normalisation entre ces deux pays, c'est-à-dire le début du dialogue diplomatique et la signature des protocoles de Zurich en 2009, pourra ouvrir de nouvelles pistes afin de comprendre les relations turco-arméniennes. C'est pour cette raison que nous avons décidé de nous concentrer notamment sur ce processus, en mettant l'accent sur l'analyse de la politique étrangère turque.

Nous avons toutefois décidé de placer cette analyse dans le cadre plus large de la politique sud-caucasienne d'Ankara, laquelle permet de saisir plus finement les enjeux des relations entre les Arméniens et les Turcs.

La dissolution de l'Union soviétique et l'émergence des trois pays indépendants dans le Caucase – l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie - ont permis à Ankara de mener une politique active et multidimensionnelle dans cette région voisine, qui revêt une importance majeure pour la Turquie sur le plan géopolitique, politico-économique et culturel. En effet, ce n'est pas un hasard si les pays de la région occupent une place importante dans les relations extérieures de cette puissance régionale qu'est la Turquie.

Le poids de l'engagement turc dans chacun de ces pays reste toutefois différent. Cette divergence résulte tout d'abord des différences de ces pays au regard de leurs caractéristiques respectives, qu'elles soient historiques, ethniques, économiques, culturelles, religieuses ou linguistiques. En l'occurrence, l'importance des relations de la Turquie avec le pays le plus grand de la région, l'Azerbaïdjan, est notable en raison de la proximité d'origine ethnique (deux peuples issus des tribus turciques oghuz), religieuse (des Etats majoritairement musulmans) et linguistique (des populations turcophones-parlant une langue turcique). La présence, tantôt bienveillante, tantôt pesante, de la Turquie dans les sphères de la culture, de la religion et de la langue se heurte parfois à la résistance de l'Etat azerbaïdjanais, dont le processus de construction identitaire se révèle fragile.

Quant au conflit arméno-azerbaïdjanais au sujet du Haut-Karabagh (en azerbaïdjanais *Yuxarı Qarabağ*, en arménien Artsakh), le soutien considérable que la Turquie apporte sur cette question au pays « frère » constitue le pilier essentiel des rapports politiques bilatéraux. Au-delà d'une logique d' « une nation, deux Etats »<sup>2</sup>, les liens turco-azerbaïdjanais se renforcent par une coopération remarquable dans le domaine énergétique. En tant qu'Etat fournisseur et Etat de transit des ressources énergétiques, l'Azerbaïdjan reste, dans la région, un partenaire vital pour la Turquie. La présence d'une minorité azérie sur le territoire turc a également influencé à certains égards la formulation de la politique d'Ankara. L'intérêt stratégique n'en demeure pas moins important dans les relations turco-azerbaïdjanaises. Membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et pays candidat à l'Union européenne (UE), la Turquie joue le rôle de pont entre l'Azerbaïdjan et l'Occident, avec pour objectif de

---

<sup>2</sup> Une expression attribuée à l'ancien président de l'Azerbaïdjan Heydər Əliyev. Celle-ci met en avant l'origine commune des peuples turc et azerbaïdjanais qui s'introduirait également la coïncidence dans les intérêts nationaux.

consolider l'indépendance de ce pays post-soviétique et y affaiblir l'influence des autres puissances régionales, notamment la Russie.

Ce même aspect stratégique rapproche la Géorgie, pays chrétien avec de fortes aspirations européennes, de la Turquie. Les relations turco-géorgiennes ont pris une telle tournure dès le milieu des années 1990 que la coopération politique et économique entre ces deux pays constitue désormais l'un des enjeux principaux de la politique sud-caucasienne d'Ankara. C'est notamment grâce à sa situation géographique que la Géorgie devient un lieu de passage et de connexion entre la Turquie et l'Azerbaïdjan. L'élaboration des grandes ambitions régionales telles que le BTC (l'oléoduc Baku-Tbilissi-Ceyhan), le BTE (le gazoduc Baku-Tbilissi-Erzurum) et, plus récemment, la BTK (la ligne de chemin de fer Baku-Tbilissi-Kars) permet de parler de la mise en place d'une coopération trilatérale qui couvre presque l'intégralité de la région.

Les relations turco-géorgiennes n'en ont pas moins leurs propres dynamiques. Bien que la présence des peuples caucasiens en Turquie soit susceptible d'impacter la perception turque à l'égard des conflits ethniques en Abkhazie et en Ossétie du Sud, Ankara défend plus généralement le principe de l'intégrité territoriale de la Géorgie. De plus, la crise adjar a été observée avec beaucoup d'attention et non sans mécontentement par la Turquie, pour laquelle la région frontalière de l'Adjarie revêt une importance tant économique qu'historico-culturelle. Il existe également des divergences entre les deux Etats sur la gestion du dossier des Meskhètes, un autre groupe ethnique avec lequel la Turquie ressent une affinité ethnique.

Quant à la guerre d'août 2008 en Ossétie du Sud, elle a affecté fortement le regard turc sur la région sud-caucasienne, dont le paysage géopolitique s'est transformé. C'est justement à la suite de cette crise régionale que les deux vieux « ennemis », la Turquie et l'Arménie, se sont engagés officiellement sur la voie de la normalisation des relations bilatérales. La Turquie fut en effet l'un des premiers Etats ayant officiellement reconnu l'indépendance de la République d'Arménie. Ankara reconnaît l'Arménie le 16 décembre 1991, peu après la déclaration d'indépendance arménienne du 23 septembre<sup>3</sup>. L'anomalie des relations bilatérales entre ces deux Etats voisins se caractérise par l'absence de relations diplomatiques et la fermeture des frontières communes. Il existe différentes raisons tant historiques que politiques à l'origine de ces relations que l'on peut qualifier de « froides ». Tout d'abord, les deux pays se sont opposés

---

<sup>3</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la Turquie], «Türkiye Ermenistan siyasi ilişkileri» [Les relations politiques entre la Turquie et l'Arménie], URL : <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-ermenistan-siyasi-iliskileri.tr.mfa>, consulté le 10.03.2013.

depuis près d'un siècle sur la question des massacres d'Arméniens sous l'empire Ottoman, en 1915-1917. Cet épisode constitue un génocide pour l'Arménie, terme rejeté par la Turquie. De plus, depuis 1998, l'Arménie demande à la Turquie d'assumer la responsabilité de ces massacres et mène à ce propos une politique coordonnée avec la diaspora arménienne.

Les relations entre ces deux Etats se sont également détériorées en raison du conflit du Haut-Karabagh. Ce conflit ethno-territorial s'est déclenché en 1988, à la suite de l'affaiblissement de l'URSS, dans la région autonome du Haut-Karabagh en Azerbaïdjan soviétique, région majoritairement peuplée par des Arméniens. Après l'effondrement de l'Union soviétique, le conflit s'est rapidement transformé en une guerre interétatique dont la phase de confrontation armée s'est achevée par l'accord de cessez-le-feu signé en mai 1994. Cette guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan a non seulement engendré un vide sécuritaire dans la région, mais elle a en outre conditionné les relations entre les deux pays et leurs voisins. Malgré l'implication d'acteurs extérieurs (Groupe de Minsk de l'OSCE) dans le processus de résolution pacifique du conflit, on assiste à aucune avancée.

S'efforçant de garder une certaine neutralité au début du conflit arméno-azerbaïdjanais, la Turquie est toutefois contrainte de réagir fermement face à l'avancée militaire des Arméniens au-delà des territoires du Haut-Karabagh. Le point culminant de la politique turque réside dans la décision, en signe de solidarité avec l'Azerbaïdjan, d'imposer un blocus à l'Arménie en avril 1993, lorsque cette dernière occupe la région Kəlbəcər (Kalbadjar), peuplée majoritairement d'Azéris. La Turquie, déjà mécontente de la politique arménienne au sujet du génocide et de la non-reconnaissance officielle des frontières turques, refuse d'établir des relations diplomatiques et ferme ses frontières avec l'Arménie.

Pour la normalisation des relations bilatérales, Ankara impose trois conditions à l'Arménie. Tout d'abord, les frontières actuelles entre ces deux pays doivent être reconnues officiellement par celle-ci. La deuxième condition concerne la question arménienne : la Turquie demande à Erevan de cesser ses allégations sur le génocide dans les forums internationaux. Enfin, Ankara exige la résolution du conflit du Karabagh en vertu du principe de l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan.

Outre les dynamiques propres aux relations bilatérales entre Ankara et Erevan, la politique turque en Arménie est, de manière générale, influencée par trois paramètres : la politique sud-

caucasienne turque, la question arménienne (en turc *ermeni meselesi*) ainsi que des dynamiques internes à la Turquie.

Les désaccords entre la Turquie et l'Arménie sont de caractère multidimensionnel. Pleines de contradictions, les relations entre les deux Etats se sont rarement développées de manière linéaire.

L'absence de relations diplomatiques ne signifie nullement l'absence de contact entre deux pays. Ainsi, des échanges s'effectuent à la fois au niveau international (notamment les réunions des organisations internationales telles que l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations-Unies (ONU)), régional (les réunions de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), du Conseil de l'Europe (CoE) et notamment de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire (l'OCEMN)), et local (plus particulièrement entre les représentations officielles et semi-officielles des régions frontalières ainsi que les hommes d'affaires). Par ailleurs, la fermeture des frontières ne signifie pas non plus l'inexistence de transports entre les deux Etats, ni de liens économiques, ni de mobilité des personnes.

De même, les officiels turcs et arméniens ont rarement cessé de dialoguer depuis 1990 en vue de chercher une sortie à l'impasse. Les représentants de la société civile sont également impliqués dans la réconciliation des deux peuples. L'une des premières initiatives importantes de la diplomatie informelle appelée *Track Two Diplomacy* fut la création en 2001 à Genève, avec le soutien américain, de la Commission de réconciliation turco-arménienne en vue de trouver des pistes pour le rétablissement des relations bilatérales et pour l'ouverture de la frontière commune.

Malgré toutes ces contradictions, la Turquie et l'Arménie ont toutefois réussi à se rapprocher dès l'année 2008 et à faire un geste historique en signant, le 10 octobre 2009, à Zurich, deux protocoles qui visent à rétablir les relations diplomatiques entre les deux pays et à rouvrir la frontière commune. Le rapprochement diplomatique est un effet le signal à la fois de la transformation de la politique régionale de la Turquie ainsi que de sa perception à l'égard de l'Arménie.

A partir de 2007, des pourparlers entre les deux pays ont été déjà engagés dans le cadre d'un dialogue diplomatique secret avec la médiation de la Suisse.<sup>4</sup> Mais c'est à partir de 2008 que

---

<sup>4</sup> *Ibid.*

le dialogue a pris une autre dimension. En effet, en 2008, un événement positif d'un point de vue de la normalisation des relations turco-arméniennes survient : le président turc, Gül, malgré l'absence de relations diplomatiques, accepte l'invitation de son homologue Sarkissian à assister au match de football à Erevan dans le cadre des qualifications pour le Mondial 2010. Cela constituerait la première visite d'un président turc dans ce pays. En vertu du principe de réciprocité, Gül a invité Sarkissian à assister au match du 14 Octobre de la même année à Bursa.

Cette visite marque une nouvelle page dans les relations turco-arméniennes, en renforçant les espoirs de réconciliation des deux pays. Cette instauration du dialogue diplomatique de deux dirigeants au travers de matchs de football a été nommée « la diplomatie du football ». Par ce moyen, ils ont « *saisi l'opportunité de l'événement sportif pour opérer un rapprochement, très fortement médiatisé, suscitant dans leur pays respectif espoirs, émotions, mais aussi critiques* »<sup>5</sup>.

D'ailleurs, c'est à la suite de cet événement, plus précisément le 22 avril 2008, que la feuille de route des relations bilatérales a été annoncée par les deux pays. Le contenu de cette feuille de route - le document se présentant comme un « garant » du processus de la normalisation des relations bilatérales- est révélé quatre mois plus tard. C'est ainsi que la signature des protocoles turco-arméniens en octobre 2009 constitue la continuité logique de ce processus.

Bien que l'importance de ces documents diplomatiques demeure non négligeable, le langage diplomatique trop vague des protocoles ouvre voie à des interprétations divergentes de la part de la Turquie et de l'Arménie. Par conséquent, les protocoles ne sont pas ratifiés, ni par le parlement turc, ni par le parlement arménien et l'Arménie les annule ensuite, en avril 2018. Les deux protocoles restent toutefois les seuls documents diplomatiques signés bilatéralement entre les deux Etats depuis 1991.

Au cœur des relations qu'entretiennent la Turquie et l'Arménie apparaissent tout d'abord les acteurs turc et arménien. La notion d'acteur arménien, pour la Turquie, recouvre trois dimensions : deux acteurs externes, la République d'Arménie et la diaspora arménienne, le troisième acteur étant la minorité arménienne vivant sur son propre sol. Du point de vue de la politique étrangère turque, ces trois dimensions sont interdépendantes, car la politique de la Turquie envers son voisin sud-caucasien est également affectée par deux autres acteurs

---

<sup>5</sup> Jean François Polo, « Quand l'événement sportif révèle l'événement politique ? Les matchs de football entre la Turquie et l'Arménie de 2008 et 2009 », *Sciences Sociales et Sport*, n°6, 2013, p.152, ainsi que l'entretien effectué par l'auteur avec Jean-François Polo, Istanbul, 17.04.2013.

arméniens. En considérant l'influence croissante des acteurs non étatiques dans les relations internationales contemporaines et en ayant conscience de la nature spécifique des relations entre ces deux pays, l'étude de la diaspora et de la minorité arméniennes se trouve au cœur de notre recherche.

La mention « Arméniens » dans la thèse fait donc généralement référence à ces trois acteurs arméniens. Au contraire, afin de distinguer l'acteur étatique arménien, nous utilisons les termes « République d'Arménie », « Etat arménien » ou « Erevan ».

L'emploi du mot « Turcs » peut également induire une ambiguïté. Au-delà de sa signification de « peuple turc habitant en Turquie », il peut également renvoyer aux peuples turcs/turciques, y compris les Azerbaïdjanais. Cette dernière nuance n'est pas rare lorsqu'on étudie la politique sud-caucasienne de la Turquie et notamment les relations turco-azerbaïdjanaises. Les discours des hommes politiques turcs et azerbaïdjanais, qui s'efforcent de souligner la proximité des liens ethniques/ culturels ou le choix politique pour cette proximité, en sont notamment la preuve.

Dans cette perspective, le mot « turco-arménien » ou l'expression « relations turco-arméniennes », qui est déjà en elle-même assez multidimensionnelle<sup>6</sup>, est plus complexe. De ce fait, la mention « les Turcs », sauf indication contraire, s'emploie ici pour se référer aux Turcs habitant la Turquie. Pour désigner l'acteur étatique turc, nous utilisons les termes « République de Turquie », « Etat turc » et « Ankara ». Dans cette même logique, pour se référer à l'acteur étatique azerbaïdjanais, nous employons les termes « République d'Azerbaïdjan », « Etat azerbaïdjanais » et « Bakou »<sup>7</sup>. Les termes tels que « Turquie », « Arménie », « Azerbaïdjan » ou « Géorgie », se réfèrent quant à eux de façon générale à la fois à l'acteur étatique et à la population du pays.

---

<sup>6</sup> Comme le notent les chercheurs Elshan Mustafayev et Adrian Foucher, dans l'expression « les relations turco-arméniennes », l'adjectif « turco-arménien » comprend les diverses combinaisons de relations, c'est-à-dire : « (...) a) interactions des citoyens turcs d'origine arménienne avec l'État turc ; b) relations de la diaspora arménienne avec la Turquie et avec la communauté arménienne dans ce pays et positionnement entre la Turquie et l'Arménie ; c) les relations qu'entretiennent des citoyens turcs avec des Arméniens d'Arménie, et réciproquement ; d) les rapports qu'entretient la communauté arménienne de Turquie avec l'Arménie, et son rôle dans l'amélioration des relations entre ces deux pays » in Elshan Mustafayev, et Adrian Foucher, *Aspects économiques, culturels et mémoriels de la relation turco-arménienne. Témoignages de terrain*, IFEA, 2015, pas de mention de page, URL : <https://books.openedition.org/ifeagd/1859?lang=fr>, consulté le 23.07.2018.

<sup>7</sup> Cette même logique s'applique à la dénomination d'autres acteurs étatiques comme dans le cas de la Géorgie (« Tbilissi ») ou les Etats-Unis (« Washington »).



Afin de mieux saisir les contraintes de la politique régionale d'Ankara, l'étude de la politique des puissances régionales, la Russie et l'Iran notamment, est des plus importantes. Viennent s'ajouter d'autres acteurs incontournables du système international en général et des relations turco-arméniennes en particulier, à savoir : les Etats-Unis et l'Union européenne. Ces deux acteurs se sont considérablement investis afin d'encourager le dialogue turco-arménien. Le rôle de la Suisse, en tant que médiateur dans les négociations diplomatiques, mérite un intérêt tout particulier. La Russie, qui se considère comme une puissance régionale incontestable dans le Caucase du Sud, était quant à elle généralement favorable au rapprochement entre la Turquie, son rival dans la région, et l'Arménie, son allié stratégique. Or, l'ambiguïté du rôle de Moscou dans les négociations arméno-turques rend encore plus importante l'analyse des motivations réelles ou perçues de cet acteur dans le cadre de notre recherche. Bien que les motivations russes puissent être une source de polémiques, celles de l'Azerbaïdjan, pays sud-caucasien partie au conflit du Haut-Karabagh, au contraire, sont assez claires. Bakou, qui suit de près le déroulement de ce dialogue, ne paraît pas manifester un grand enthousiasme à l'égard du rapprochement turco-arménien. C'est surtout la possible ouverture de la frontière entre ces deux pays sans la résolution du conflit du Haut-Karabagh qui l'inquiète et elle n'hésite pas faire entendre sa voix afin d'empêcher que cela se produise.

Dans cette recherche, nous nous sommes intéressés notamment à l'organisation de la politique étrangère turque autour du sujet des relations entre la Turquie et l'Arménie et, plus largement, autour de la région sud-caucasienne. Pour bien expliquer celle-ci, nous avons choisi le processus du rapprochement diplomatique et de la signature des protocoles de Zurich entre les deux pays comme principal objet de recherche.

L'actualité du sujet de notre recherche peut s'expliquer par de nombreux éléments. Du point de vue du domaine des Relations internationales, la thématique des relations turco-arméniennes présente un cas intéressant et original à étudier. En ce sens, l'analyse du sujet permettra de mieux comprendre pour quelles raisons les Etats choisissent le conflit plutôt que la coopération.

Quant à l'importance que cette étude revêt du point de vue des recherches menées en France, ou, plus largement, dans l'UE, notre analyse a pour objectif d'approfondir les connaissances à la fois sur le Caucase du Sud, une région participant à la Politique européenne de voisinage (PEV) ainsi qu'au Partenariat oriental (PO) et à la politique étrangère régionale de la Turquie, pays candidat à une entrée dans l'Union européenne. Bien qu'aujourd'hui, la perspective de l'adhésion de la Turquie à l'Union puisse paraître lointaine, l'influence européenne sur la

politique interne et externe du pays reste importante. Cette influence est très prononcée quand il s'agit des relations de la Turquie avec les pays voisins et notamment avec l'Arménie. Par conséquent, Bruxelles encourage l'Etat turc à réaliser des avancées concrètes afin de normaliser ses relations avec Erevan et d'ouvrir la frontière commune.

Quant à la France, elle s'intéresse de près à l'amélioration des relations turco-arméniennes. La présence du chef de la diplomatie française, Bernard Kouchner, à la cérémonie de Zurich en est une bonne illustration. De plus, la question du génocide arménien devient régulièrement une source de tensions dans les relations franco-turques. La présence d'une large diaspora arménienne en France est également un point important dans la politique française.

Concernant l'étude de la politique étrangère turque dans la littérature scientifique, les travaux de recherche en France et en Europe en général se concentrent principalement sur des questions telles que l'adhésion de la Turquie à l'UE<sup>8</sup> ou sa politique au Moyen Orient<sup>9</sup>. En ce qui concerne l'analyse de la politique étrangère de ce pays dans la région sud-caucasienne ou, plus précisément, celle menée en Arménie, la recherche existante est généralement encadrée par l'étude de la question arménienne et de la responsabilité turque concernant les massacres de 1915<sup>10</sup>.

De ce fait, il existe une véritable lacune de l'analyse en profondeur des relations turco-arméniennes et, plus particulièrement, de la politique turque menée en Arménie d'un point de vue de théorique et empirique.

---

<sup>8</sup> Par exemple, Ahmet Insel (éd.), *la Turquie et l'Europe : une coopération tumultueuse*, l'Harmattan, Paris, 1999, 252 p. ; Redha Harireche, *La Turquie et l'Union européenne : un mariage inéluctable ?*, thèse de doctorat, Institut Catholique de Paris, FASS, 2013, 414 p. ; Meltem Muftüler Baç, *Turkey's relations with a changing Europe*, Manchester University press, Manchester, 1997, 133 p. ; Jean Marcou, *La Turquie : aux portes de l'Europe*, Notre Europe, Paris, 2004, 29 p.

<sup>9</sup> Mesut Özcan, *Harmonizing foreign policy : Turkey, the EU and the Middle East*, Ashgate, Aldershot, 2008, 193 p. ; Shaimaa Magued Mohamed, *La politique arabe de la Turquie depuis 2002 comme une dimension de sa gestion régionale au Moyen-Orient*, thèse de doctorat, Université d'Aix Marseille, 2012, 699 p. ; Dorothee Schmid (éd.), *La Turquie au Moyen-Orient : le retour d'une puissance régionale ?*, CNRS, Paris, 2011, 289 p.

<sup>10</sup> Annette Becker, Hamit Bozarslan et al. (éd.), *Le génocide des Arméniens : Cent ans de recherche*, Armand Colin, Paris, 2015, 367 p. ; Vincent Duclert, *La France face au génocide des Arméniens : une nation impériale et le devoir d'humanité*, Fayard, Paris, 2015, 435 p. ; Gaidz Minassian, *Arméniens : le temps de la délivrance*, CNRS, Paris, 2015, 527 p. ; Rodney Dakessian, *Les effets juridiques des massacres commis contre les Arméniens en 1915 et leurs modes résolutions judiciaires et extra judiciaires possibles*, thèse de doctorat, Université Jean Moulin, Lyon 3, 2012.

## Cadre théorique :

### Une analyse constructiviste de la politique étrangère turque en Arménie

Sur le plan théorique, l'étude des relations internationales mobilise trois paradigmes principaux : le réalisme, le libéralisme et le constructivisme. Chaque paradigme regarde et interprète à sa manière, le système et les acteurs internationaux. Pour les réalistes, les relations internationales s'appréhendent comme un système international anarchique dans le cadre duquel les Etats luttent pour augmenter leur puissance. Le libéralisme envisage quant à lui les relations entre les Etats et les autres sujets de la communauté internationale comme étant de nature coopérative. Le rôle des institutions internationales y est primordial pour faciliter la coopération entre les Etats. Enfin, pour le constructivisme, l'identité des acteurs et les modalités d'établissement des rapports sociaux entre eux sont un objet central de l'analyse.

Outre ces trois paradigmes, l'analyse des relations internationales a été également marquée par les approches transnationalistes et radicales. Le paradigme marxiste, très répandu au cours des années 1970 avec ses théories de la dépendance et du système-monde, n'est aujourd'hui plus considéré comme central dans la littérature<sup>11</sup>, ce en dépit des tentatives de certains auteurs de le maintenir au même niveau que les trois autres<sup>12</sup>.

#### *Un aperçu général de l'approche constructiviste*

D'abord formulée en sociologie sous la plume de Peter Berger et Thomas Luckmann<sup>13</sup>, l'approche constructiviste a fait son apparition dans le domaine des relations internationales au cours des années 1980. Cette approche a gagné en importance tout au long de la décennie suivante. À l'époque, les autres théories semblent s'essouffler. Les théories libérales et réalistes des relations internationales ne parviennent pas à expliquer les événements contemporains au

---

<sup>11</sup> Marie-Claude Smouts, Dario Battistella et Pascal Vennesson (éd.), *Dictionnaire des Relations Internationales*, Dalloz, Paris, 2003, p. 439 ; Dario Battistella (éd.), *Relations Internationales : Bilan et Perspectives*, Ellipses, Paris, 2013, 571 p. ; Frédéric Charillon (éd.), *Politique étrangère : Nouveaux regards*, Presses de Sciences Po, Paris, 2002, 437 p. ; Audie Klotz et Cecelia Lynch, « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales », *Critique internationale*, vol. 2, n°1, 1999, p.51-62 ; Bezen Balamir Coşkun, « Uluslararası ilişkilerde 'Kimlik' ve Türk dış politikası » (L'identité dans les relations internationales et la politique étrangère turque) in Erfan Efegil et Ridvan Kalaycı (éd.), *Dış politikası teorileri bağlamında türk dış politikasının analizi (Analyse de la politique étrangère turque dans le cadre des théories de la politique étrangère)*, tome 1, Nobel, Istanbul, 2012, 715 p.

<sup>12</sup> John Baylis, Steve Smith et Patricia Owens, *The Globalisation of World Politics: An introduction to International Relations*, 4<sup>e</sup> édition, Oxford University Press, New York, 2008, p. 4-5.

<sup>13</sup> Peter Berger et Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, 2<sup>e</sup> édition, Méridiens-Klincksieck Masson, Paris, 1996, 288p.

premier rang desquels figurent notamment la chute du mur de Berlin et la fin de la Guerre froide<sup>14</sup>. Le constructivisme met alors à la disposition des spécialistes en relations internationales « une véritable alternative aux théories traditionnelles »<sup>15</sup> en proposant notamment de nouveaux objets de recherche. Par ailleurs, comme nous le font remarquer les auteurs de l'ouvrage *Introduction aux Relations internationales*, cette approche propose « la « réinterprétation » des concepts usuels »<sup>16</sup> de cette discipline.

Le terme du constructivisme apparaît dans la littérature des relations internationales avec la parution de l'ouvrage de Nicholas Onuf, *World of Our Making*<sup>17</sup>. Onuf en s'appuyant sur la théorie sociale, reproche au réalisme structurel « d'être a-historique et congénitalement inapte à expliquer le changement »<sup>18</sup>. Du point de vue de cette théorie, le pouvoir, appréhendé dans sa dimension politique et discursive, se trouve au cœur même du débat<sup>19</sup>.

« Il [le constructivisme] met en relation la production et la reproduction des pratiques sociales avec leur caractère situé dans des contextes particuliers : historique, politique, économique, géographique. Il souligne aussi la nécessité de contextualiser historiquement les valeurs, les croyances et les modes d'investigation et, en particulier en philosophie, la formulation de ce qui est le « bien » »<sup>20</sup>.

L'approche constructiviste s'enrichit de notions empruntées à d'autres disciplines, principalement la philosophie, la psychologie et la sociologie<sup>21</sup>. Pour Audie Klotz et Cecelia Lynch, celles-ci seraient plutôt la philosophie, la sociologie et l'anthropologie<sup>22</sup>. L'histoire intellectuelle de cette approche s'inspire notamment de la pensée de Kant, mais aussi des idées d'Habermas, notamment sur les arrangements intersubjectifs, ainsi que des analyses de Giddens sur le concept de structuration<sup>23</sup>.

Il convient cependant de souligner que dans la littérature sur les relations internationales, on ne parle non pas d'une, mais de plusieurs théories constructivistes. On trouve notamment les constructivismes néo-classique, postmoderniste, naturaliste, sociologique, radical et

---

<sup>14</sup> Cf. John Lewis Gaddis, « International Relations Theory and the end of the Cold War », *International Security*, vol. 17, n° 3, hiver 1992/1993, p. 5-58; Richard Ned Lebow et Thomas Risse-Kappen (éd.), *International Theory and the end of the Cold War*, Columbia University Press, New York, 1995, 292 p.

<sup>15</sup> Stéphane Paquin et Dany Deschênes (éd.), *Introduction aux Relations Internationales : Théories, pratiques et enjeux*, Chenelière Education, Paris, 2009, p.21.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Nicholas Onuf, *World of Our Making: rules and rule in social theory and international relations*, University of South Carolina Press, Columbia, 1989, 341p.

<sup>18</sup> Audie Klotz et Cecelia Lynch, « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales », *Critique internationale*, vol. 2, n°1, 1999, p.52.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> *Ibid.*, p.51

<sup>21</sup> Thierry Balzacq, « Les constructivismes. Pour un constructivisme critique » in Dario Battistella (éd.), *Relations Internationales : Bilan et Perspectives*, Ellipses, Paris, 2013, p.114.

<sup>22</sup> Klotz et Lynch, *art. cit.*, p.52.

<sup>23</sup> Balzacq, *art. cit.*, p.114, Klotz et Lynch, *art. cit.*, p.52.

conventionnel<sup>24</sup>. Toutefois, toutes ces approches partagent l'essentiel des principes qui les distinguent des théories rationalistes et plus particulièrement du réalisme et libéralisme. Elles mettent en avant le rôle prépondérant de l'identité dans la constitution de l'intérêt et de l'action, l'utilité de l'analyse approfondie des structures idéelles et normatives, sans pour autant négliger l'importance des structures matérielles, et enfin la constitution mutuelle de l'agent et de la structure<sup>25</sup>.

Il convient néanmoins de noter certaines limites dont souffre le constructivisme : le manque de cohérence sur le plan théorique ; l'usage de concepts théoriquement inachevés tels que la co-constitution de l'agent et de la structure ; la notion de complémentarité à la place de la concurrence du néo-réalisme et du néolibéralisme ; la suggestion, au lieu de l'établissement, des liens entre les concepts tels que l'identité et l'intérêt font partie des exemples les plus significatifs<sup>26</sup>. Toutefois, les limites soulignées ici n'annulent pas l'utilité d'une telle approche du point de vue des relations internationales. Au contraire, les spécialistes du domaine y ont de plus en plus recours pour mieux comprendre le fonctionnement du système international, en s'appropriant plus d'attention au rôle des facteurs sociologiques dans les relations internationales.

Le constructivisme devient dès la fin de la Guerre froide, une des approches incontournables de l'analyse des relations internationales. L'ontologie du constructivisme permet en effet de réinsérer les relations internationales dans leur contexte social en soulignant l'importance de l'intersubjectivité et la dimension socialement construite des règles et des normes<sup>27</sup>. Dans cette perspective, la connaissance, c'est-à-dire les symboles, les règles et les concepts façonnent la manière dont les individus, mais aussi les Etats, construisent et interprètent le monde social. Cette connaissance serait principalement fondée sur l'histoire et la culture<sup>28</sup>.

Se basant sur l'épistémologie positiviste tout comme le (néo-)réalisme et le (néo-)libéralisme, le constructivisme s'appuie toutefois sur l'ontologie post-positiviste<sup>29</sup>. Alex Macleod, spécialiste des relations internationales, en expliquant les différences ontologiques entre le constructivisme et les théories traditionnelles, note que l'ontologie des néo-réalistes et néo-

---

<sup>24</sup> Balzacq, *art.cit.*, p.113.

<sup>25</sup> *Ibid*, p.116.

<sup>26</sup> Alex Macleod, « L'approche constructiviste de la politique étrangère » in Frédéric Charillon (éd.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Presses de Sciences Po, Paris, 2002, p.83-85.

<sup>27</sup> Klotz et Lynch, *art.cit.*, p. 52.

<sup>28</sup> Baylis, Smith et Owens, *op. cit.*, p.163.

<sup>29</sup> Sezgin Kaya, « Uluslararası İlişkilerde konstrüktivist yaklaşımlar [les approches constructivistes en Relations Internationales], *Ankarara Üniversitesi Siyasal Bilgiler Fakültesi Dergisi*, vol. 63, n°3, 2008, p.108, URL : <http://www.politics.ankara.edu.tr/dergi/pdf/63/3/6-Kaya-Sezgin.pdf>, consulté le 05.10.2013.

libéraux voit les États comme des acteurs unitaires et rationnels. Le système international est perçu selon cette vision comme anarchique et donc dominé par le conflit (pour les premières) ou la concurrence (pour les deuxièmes). Quel que soit le régime politique qui préside à sa gouvernance, le comportement de l'État dépendra de son intérêt national, c'est-à-dire de sa quête de sécurité (néo-réalistes) ou de la recherche d'un bien-être économique (pour les néo-libéraux)<sup>30</sup>. Alors que la vision des constructivistes est différente sur ce sujet :

« Les constructivistes rejettent cette vision simpliste de l'État, qui met l'accent sur les ressources matérielles, les capacités militaires et économiques de celui-ci, et qui donne à voir le système international et ses acteurs dans une relation fixe, aux fondements relativement immuables. À cette conception plutôt statique et objective des relations internationales, ils opposent la notion d'un monde « socialement construit », postulant que « les gens font la société, et la société fait les gens »<sup>31</sup>.

Le constructivisme approfondit le concept de l'intérêt national, un thème central dans les théories traditionnelles, en mettant pour la première fois un accent prononcé sur son lien avec l'identité. Cette approche s'articule autour de la conception selon laquelle ce sont les idées qui définissent et façonnent l'organisation de la politique mondiale<sup>32</sup> (celle-ci étant paradoxalement conçue dans la période où l'idée politique semblait perdre de son utilité). De plus, selon les constructivistes, l'anarchie existant dans le système international ne serait que le produit des actions des acteurs.

Alexander Wendt, l'un des fondateurs du constructivisme, auteur du fameux article « Anarchy is What States Make of it »<sup>33</sup> et de l'ouvrage *Social Theory of International Politics*<sup>34</sup>, confirme les idées des réalistes selon lesquelles le comportement de l'État est motivé par les intérêts nationaux qui sont égoïstes par leur nature. En définissant quatre types d'intérêts nationaux -la survie physique, l'autonomie, le bien-être économique et la valorisation collective de soi, Wendt refuse cependant de rattacher ces notions exclusivement au réalisme<sup>35</sup>.

À l'encontre des réalistes qui désignent l'intérêt national comme un élément dépendant de la configuration des rapports de puissance, ou des libéraux, qui le voient comme un choix de la société, Wendt définit le terme comme une résultante des normes et valeurs qui façonnent les

---

<sup>30</sup> Macleod, « L'approche constructiviste...art.cit, p.67-68.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> *Ibid.*, p.161.

<sup>33</sup> Cf. Alexander Wendt, « Anarchy is what States make of it », *International Organisation*, vol. 46, 1992, p. 391-425.

<sup>34</sup> Cf. Alexander Wendt, *Social Theory of International Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1999, 429 p.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 113-114.

identités des États<sup>36</sup>. L'identité serait donc le fondement de l'intérêt national ou plutôt des intérêts nationaux.

L'intersubjectivité est l'une des notions principales du constructivisme tel que le développe Wendt. Il la définit comme le partage d'idées et de valeurs identiques par les membres d'un groupe, suite auquel ces idées et valeurs deviennent intersubjectives. « *L'intersubjectivité est collectivement construite et reproduite par les relations que les membres d'une même communauté entretiennent entre eux* »<sup>37</sup>. Pour être plus précis, le constructivisme estime que l'opinion d'un leader ou du gouvernement pèsera considérablement sur la politique étrangère lorsque celle-ci fera l'objet d'une construction intersubjective avec les membres d'une société ou d'un État<sup>38</sup>.

Dans sa théorie, Wendt évoque également la notion de structure anarchique. Pour lui il n'y aurait pas une mais trois cultures anarchiques : l'anarchie hobbesienne, lockienne et kantienne. Selon l'auteur, l'émergence de telle ou telle culture anarchique serait particulièrement conditionnée par la perception que les États se font de leurs relations avec les autres. Dans le système hobbesien, les États se considèrent comme des ennemis ; l'anarchie lockienne serait le résultat des perceptions des États qui se conçoivent comme rivaux ; et enfin le système kantien se manifesterait lorsque les États se voient comme amis<sup>39</sup>.

Les préceptes du constructivisme insistent sur le contexte historique et social des relations entre les États, ainsi que sur la notion d'identité et la perception, sans négliger l'importance des intérêts nationaux. Cette approche paraît donc la mieux adaptée à notre recherche. En effet, le fait d'insister sur l'identité comme élément central dans l'analyse de la politique étrangère turque nous semble tout à fait pertinent. Cette notion s'avère encore plus prononcée dans la politique étrangère turque menée en Arménie et dans toute la région sud-caucasienne. Les relations entre la Turquie et l'Arménie, et plus généralement celles entre les Turcs et les Arméniens, semblent surchargées en tensions diverses. Pour chacune des parties, le voisin est conçu comme un danger pour son identité. De ce fait, sans expliquer ces nuances, notre

---

<sup>36</sup> Dario Battistella, *Théorie des Relations Internationales*, 4<sup>e</sup> édition, Presses de Science Po, Paris, 2012, p. 350-351.

<sup>37</sup> Paquin et Deschênes, *op.cit.*, p.24.

<sup>38</sup> Macleod, « L'approche constructiviste... », *art.cit.*, p. 69.

<sup>39</sup> « Constructivisme » in Marie-Claude Smouts, Dario Battistella et Pascal Vennesson (éd.), *Dictionnaire des Relations Internationales*, Dalloz, Paris, 2003, p. 74.

recherche risque de ne pas saisir l'importance des dimensions psychologiques et sociologiques du sujet.

Mise à part la courte période marquée par l'indépendance de l'Arménie entre 1918 et 1921, les relations entre l'Arménie et la Turquie en tant qu'États indépendants n'existent pas avant l'éclatement de l'Union Soviétique. Toutefois, déjà vieux de plus d'un siècle, le débat sur la réalité des événements de 1915 a suscité des relations marquées par une certaine hostilité réciproque qui marque fortement les politiques étrangères des deux pays<sup>40</sup>.

L'analyse des relations interétatiques turco-arméniennes au prisme des outils théoriques du constructivisme permet de montrer à quel point ces deux pays se trouvent plutôt dans un « système hobbesien » plus que « lockien » (sans parler du « système kantien »). Malgré les tentatives de passer au « système lockien » c'est-à-dire normaliser leurs rapports bilatéraux et de rouvrir la frontière commune, les deux pays ne sont pas parvenus à ratifier les protocoles de Zurich et à poursuivre « le rapprochement diplomatique ». Selon Bezen Balamir Coşkun, spécialiste de la politique étrangère turque, bien que le compromis et la coopération soient bénéfiques pour ces deux pays, les représentations qui fondent leurs identités respectives sont encore très fortes des deux côtés et empêchent toute avancée dans l'établissement de relations plus apaisées<sup>41</sup>.

Notre étude vise à démontrer le lien existant entre la politique étrangère turque en Arménie et les enjeux identitaires évoqués plus haut. Dans ce contexte, il sera utile de nous pencher sur les concepts théoriques permettant de penser cette notion d'identité et la politique étrangère, ainsi que le lien existant entre ces deux.

---

<sup>40</sup> Bezen Balamir Coşkun, « Uluslararası ilişkilerde 'Kimlik' ve Türk dış politikası » (L'identité dans les relations internationales et la politique étrangère turque) in Erfan Efeğil, Ridvan Kalaycı (éd.), *Dış politikası teorileri bağlamında türk dış politikasının analizi (Analyse de la politique étrangère turque dans le cadre des théories de la politique étrangère)*, tome 1, Nobel, Istanbul, 2012, p. 616.

<sup>41</sup> *Ibid.*



## *Les concepts de politique étrangère et d'identité*

Le concept de politique étrangère représente une notion relativement récente en relations internationales. C'est après la Seconde guerre mondiale que les théoriciens ont commencé à la développer « *comme une entreprise théorique fondée sur une investigation empirique* »<sup>42</sup>.

Il s'agit notamment de trois théories à la source de l'analyse de la politique étrangère. Tout d'abord, c'est James Rosenau qui, pour mieux comprendre la politique étrangère, a opté pour la comparaison des politiques étrangères de différents pays. Richard Snyder, H. Bruck et Burton Sapin à leur tour, ont proposé d'étudier la politique étrangère à travers d'analyse du processus de prise de décision. Quant à Harold et Margaret Sprout, la méthode la plus adaptée consiste à analyser les contextes de la politique étrangère<sup>43</sup>.

Chaque paradigme des relations internationales explique la politique étrangère au miroir de ces théories. Ainsi, et pour simplifier, le réalisme ne considère pas les facteurs internes comme décisifs sur la politique étrangère. Celle-ci est davantage déterminée en fonction de l'intérêt national liée à puissance. Pour les tenants de l'approche libérale il s'agit de s'interroger sur le lien, négligé jusque-là par les, entre ces deux éléments. Mais c'est grâce au constructivisme que les politistes ont véritablement réfléchi au rôle des facteurs sociologiques tels que la culture politique ou l'identité collective sur le comportement des États<sup>44</sup>. Aujourd'hui, la politique étrangère de l'Etat est souvent considérée comme étant influencée par « *des facteurs externes, les rapports de forces internationaux, ou les stratégies des acteurs transnationaux, mais également de réalités internes, faites de contraintes institutionnelles et culturelles et de pressions émanant de différents groupes sociaux* »<sup>45</sup>.

Il convient de noter que pour les constructivistes comme pour les réalistes et néo-réalistes, l'acteur principal du système international reste l'État. Les premiers considèrent l'intérêt national comme un élément primordial dans l'analyse de la politique étrangère. Cependant celui-ci serait susceptible de changements en raison de son lien direct avec l'identité et des évolutions qu'elle est susceptible de connaître. Cela va en effet à l'encontre des idées des

---

<sup>42</sup> *Ibid*, p. 394.

<sup>43</sup> Valérie Hudson, «Foreign Policy Analysis Yesterday, Today, and Tomorrow», *Mershon International Studies Review*, vol. 2, n° 39, octobre 1995, p. 212.

<sup>44</sup> Ertan Efeğil, « Türk dış politikası karar verme sürecini etkileyen faktörler (Les facteurs qui impactent la prise de décision dans la politique étrangère turque) » in Erfan Efeğil, Ridvan Kalaycı (éd.), *Dış politikası teorileri bağlamında türk dış politikasının analizi (Analyse de la politique étrangère turque dans le cadre des théories de la politique étrangère)* I Partie, Nobel, Istanbul, 2012, p. 85-86.

<sup>45</sup> Smouts, Battistella et Vennesson, *op.cit.*, p. 395.

positivistes qui voient l'intérêt national comme un phénomène fixe et des postmodernistes qui le considère comme une donnée instable<sup>46</sup>.

Comme le souligne Macleod, selon les constructivistes : « (...) *l'identité nationale oriente les objectifs de la politique étrangère dans une certaine direction, et aide à hiérarchiser les priorités. En même temps, elle est perçue comme une valeur à défendre ou à promouvoir* »<sup>47</sup>.

Lorsqu'on parle du lien entre identité et politique étrangère, il convient également de se rappeler de la pluralité des identités. Compte tenu de l'existence des différents groupes qui sont impliqués dans la construction identitaire au sein d'une collectivité, pour les décideurs, le consentement et le consensus se révèlent donc nécessaires (notamment dans une société plus au moins démocratique) à la conduite de la politique étrangère<sup>48</sup>. La question de choix dans la prise de décision en politique étrangère représente un autre point important pour comprendre l'action étatique exercée au niveau international. Pour Ted Hopf, du point de vue constructiviste, les Etats disposent de la plus large gamme de choix que ne le suggèrent les tenants du néo-réalisme, (car ces deux approches voient différemment la structure et l'agence), sauf que ces choix sont aussi limités par les structures sociales (qui sont mutuellement créés par les pratiques sociales des États et des structures)<sup>49</sup>. Ces contraintes se présentent concrètement sous la forme « *des réseaux de compréhension des pratiques, des identités et des intérêts d'autres acteurs qui prévalent dans des contextes historiques particuliers* »<sup>50</sup>.

Les outils théoriques du constructivisme nous permettront de montrer que la politique étrangère est influencée par de nombreux facteurs dont quatre semblent essentiels : les facteurs externes -liés au système international, internes, liés à la situation à l'intérieur du pays, ainsi que les facteurs psychologiques et sociologiques. L'étude de la politique étrangère de la Turquie du point de vue constructiviste nous permettrait donc de comprendre les facteurs influents dans sa prise de décision. Pour Ertan Efeğil, les éléments affectant la politique étrangère turque sont énumérés comme ci-dessous<sup>51</sup> :

---

<sup>46</sup> Macleod, « L'approche constructiviste ...art.cit, p.76.

<sup>47</sup> *Ibid.*

<sup>48</sup> Yücel Bozdağlıoğlu, *Turkish foreign policy and Turkish identity, a constructive approach*, Routledge, New York, 2003, p.25.

<sup>49</sup> Ted Hopf, « The Promise of Constructivism in International Relations theory », *International security*, vol. 23, n°1, été 1998, art.cit., p.177.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> Efeğil, art.cit., p. 91.

1. Facteurs externes : la structure du système international, les politiques des grandes puissances, la situation régionale, les approches des organisations internationales et régionales, les normes du droit international et les attitudes des pays voisins ;
2. Facteurs internes : les éléments de la puissance (population, situation géostratégique, puissance militaire, ressources naturelles etc.), la structure économique, les structures, les rôles et les mécanismes de la prise de décision des organismes d'État, la vie politique (parti unique/multipartisme), l'opinion publique, les groupes d'intérêts, les organisations ethniques, les media, le besoin énergétique, la modernisation militaire/ le besoin de sécurité militaire ;
3. Facteurs psychologiques : les perceptions des décideurs, les préjugés, la capacité cognitive, la personnalité, la formation, l'expérience, le système de croyances et la psychologie ;
4. Facteurs sociologiques : l'héritage ottoman, l'identité, la structure mosaïque de la communauté / l'unité culturelle, la culture politique et l'idéologie kémaliste, l'existence de groupes ethniques.

Il peut s'avérer difficile de dégager une ligne nette entre les différents groupes de facteurs. Par exemple, les facteurs psychologiques peuvent jouer un rôle important sur le mécanisme de prise de décision des organisations, ou bien l'existence dans le pays d'un certain groupe ethnique peut être directement liée à l'existence du groupe d'intérêt de cet ethnie (par exemple l'existence des Abkhazes en Turquie et les activités du lobby abkhaze).

Comme nous pourrions le remarquer dans notre analyse, le concept d'identité est un facteur influent de la politique étrangère turque, ce qui justifie qu'on accorde une place importante à sa définition.

### *La notion d'identité : une approche interdisciplinaire*

Le mot identité tient son origine du latin. L'identité désigne « le caractère de deux objets de pensée identiques »<sup>52</sup> Il se répand à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce mot renvoie aujourd'hui à une particularité de l'individu qui est reconnu comme tel<sup>53</sup>.

Le *Grand Larousse Universel* propose la définition suivante de « l'identité » : « *Caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe qui fait son individualité, sa singularité, qui le différencie des autres et permet qu'il se reconnaisse comme tel* »<sup>54</sup>.

L'explication de cette notion, qui contient de nombreux paradoxes, soulève plusieurs difficultés. Elle peut être définie sous différents angles comme nous le suggère l'encyclopédie *Universalis*<sup>55</sup>. La conception de l'identité y est illustrée au regard de divers domaines tels que la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire ou l'anthropologie.

Du point de vue philosophique, l'identité constitue une notion complexe dans la mesure notamment où elle « *se rapporte en effet à l'existence dans le temps et à la variation (comment déterminer une permanence, à travers et malgré le changement ?) et elle présuppose aussi l'unité qualitative : le même s'oppose au différent* »<sup>56</sup>

Pour les psychologues, l'usage de termes tels que l'identité personnelle (je suis moi), l'identité interpersonnelle (je suis un autre) voire l'identité collective, rappelle la polysémie de la notion<sup>57</sup>. Dans son sens restreint, l'identité personnelle renvoie en effet au « sentiment d'identité ». Cela signifie que, la perception de la personne de soi-même reste la même et le temps ne la change pas. Par contre dans sa signification plus large, elle se réfère au « *système de sentiments et de représentations* »<sup>58</sup>. Autrement dit, « *mon identité, c'est donc ce qui me rend semblable à moi-même et différent des autres* »<sup>59</sup>.

Quant à la sociologie, celle-ci place l'identité au centre de son débat intellectuel. Elle y est devenue un concept incontournable pour répondre aux nombreuses problématiques épistémologiques. Les mouvements politiques pour les revendications « identitaires » apparus

---

<sup>52</sup> « Identité » in Dario Battistella, Franck Petiteville, Marie-Claude Smouts *et al.*, *Dictionnaire des relations internationales*, Dalloz, Paris, 2003, p.277.

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> « Identité » in *Grand Larousse Universel*, Volume 8: Hardes à Journal, Larousse, Paris, 1993, p.5453.

<sup>55</sup> « Identité » in *Encyclopedia Universalis*, Volume : 12 Hotter-Isidore de Séville, Paris, 2008, p.185-193.

<sup>56</sup> *Ibid*, p.186.

<sup>57</sup> *Ibid*, 188.

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> *Ibid.*

notamment après la Seconde guerre mondiale (entre autres, le mouvement féministe) ont renforcé davantage l'importance de l'identité. Cette dernière serait, selon les sociologues, un résultat d'un processus social et n'est pas une qualité donnée<sup>60</sup>.

Pour les anthropologues en revanche, la notion d'identité n'est pas vraiment un concept indépendant et fait plutôt partie des problématiques telles que l'ethnicité, l'appartenance lignagère *etc*<sup>61</sup>. Dans ce sens, cette vision s'approche considérablement à celle de l'histoire où l'identité ne représente guère un concept à part. Dans le contexte de l'histoire des relations internationales, ce sont souvent les États qui se présentent comme la catégorie principale de la recherche sur l'identité. Ce domaine de l'histoire s'inspire également des discussions menées autour de la discipline des relations internationales.

### *Identité en relations internationales*

La notion d'identité apparaît dans la littérature des sciences sociales dès 1950, grâce aux études du psychologue Érik Erikson. L'usage de ce terme s'intensifie à partir des années 1970, à une période où se multiplient les recherches d'inspiration constructiviste ou post-moderniste<sup>62</sup>.

Quant à la discipline des relations internationales, l'emploi de la notion d'identité s'est développé dans les années 1990. Dans ce domaine, l'identité met « *en relation l'appartenance à des catégories sociales et des caractéristiques individuelles qui sont la source de l'estime de soi, du respect et de la dignité* ». <sup>63</sup> Il importe de noter plus particulièrement deux éléments de cette définition. On retient d'abord une certaine permanence dans le temps mais également le sentiment de ressemblance que la notion d'identité fait éprouver envers les différents membres du groupe<sup>64</sup>.

Le terme d'identité contient également deux autres dimensions : l'appartenance aux catégories et l'estime de soi, deux dimensions qui renvoient directement aux enjeux de dignité et d'honneur. Ce lien explique bien la force de l'identité en tant que moteur de l'action, entre autres, pendant les conflits ethniques. Plus encore, l'appartenance à un groupe social dans le

---

<sup>60</sup> *Ibid*, p. 191.

<sup>61</sup> *Ibid*, p.189.

<sup>62</sup> « Identité » in Battistella, Petiteville et Smouts, *op.cit.*, p.277-278.

<sup>63</sup> *Ibid*, p.278.

<sup>64</sup> Alex Macleod, Evelyne Dufault et F. Guillaume Dufour (éd.), *Relations Internationales. Théories et concepts*, 3<sup>e</sup> édition, Athéna Editions, Québec, 2008, p.218.

cadre d'une nation ou d'une religion peut jouer un facteur de mobilisation beaucoup plus important que les attributs sociaux qui ne sont pas directement liés à l'estime de soi<sup>65</sup>.

Le concept de l'identité est abordé dans le domaine des relations internationales sous différents angles. Dans cette discipline, l'identité, qui renvoie à une problématique qui touche notamment à la question du rapport aux autres, est souvent réfléchi soit sous la forme de l'identité nationale soit celle des identités post-nationales (entre autres transnationales et ethnique)<sup>66</sup>.

Les théories rationalistes traitent ce concept comme une donnée invariable. Leur conception générale de l'identité complique en effet la distinction des idées et des comportements, négligeant ainsi la prise en compte du potentiel de l'identité comme facteur explicatif<sup>67</sup>

Les travaux apparus dans les relations internationales durant ces deux dernières décennies nous permettent cependant d'envisager ce concept sous un angle différent. En effet, les chercheurs dans cette discipline soulignent de plus en plus le caractère évolutif de l'identité. Par exemple, dans les théories apparues au cours des années 1990, le lien entre cette dernière et la sécurité est fortement prononcée. L'école de Copenhague, intéressée par les nouveaux types de menaces qui prennent naissance aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'État, apporte un nouvel éclairage à la problématique de l'identité<sup>68</sup>.

Par ailleurs les postmodernistes placent le concept de l'identité au centre de leurs recherches en l'appréhendant comme une donnée en évolution permanente. À cet égard, il importe de noter les idées de David Campbell qui explique dans son célèbre ouvrage<sup>69</sup> la manière dont la formulation de la politique étrangère américaine est liée à la définition de son identité. Se constituant par rapport à la différence, l'identité « n'est pas fixée par la nature, donnée par le Dieu, ou planifiée par le comportement international »<sup>70</sup>. Il suit alors la ligne postmoderniste selon laquelle l'identité est « *construite sur un mode d'exclusion par le biais de discours narratifs qui établissent en permanence des frontières symboliques entre soi et les autres* »<sup>71</sup>.

---

<sup>65</sup> « Identité » in Battistella, Petiteville et Smouts, *op.cit.*, 2012, p.278

<sup>66</sup> Macleod, Dufault et Dufour (éd.), *Relations Internationales.... op.cit.*, p. 219-220.

<sup>67</sup> Alex Macleod, Isabelle Masson et David Morin, « Identité nationale, sécurité et la théorie des relations internationales », *Etudes Internationales*, vol. 35, n°1, mars 2004, p.14.

<sup>68</sup> Les chercheurs mettent avant un nouvel objet référent « sécurité sociétale », cf. Ole Waever *et.al.*, *Identity, Migration and the New Security Agenda in Europe*, Pinter Publishers, London, 1993, 221p.

<sup>69</sup> David Campbell, *Writing security: United States foreign policy and the politics of identity*, Manchester University Press, Manchester, 269 p.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p.8.

<sup>71</sup> Macleod, Masson et Morin, « Identité nationale, sécurité et la théorie, *art.cit.*, p.20.

Quant aux approches féministes, la question d'identité occupe une place centrale, qu'il soit question des problématiques de genre, ou dans le cadre de recherches plus larges. En mettant en avant la pluralité et la fluidité de l'identité, les féministes soulignent notamment l'importance du principe de dichotomie dans la construction identitaire. Comme l'indique Ann Tickner, l'État, pour sa construction identitaire, aurait besoin des Autres à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières, tout comme un homme serait dépendant de l'Autre féminin<sup>72</sup>.

La problématique de l'identité gagne encore plus d'élan dans la discipline des relations internationales avec la pensée constructiviste. Cette approche crée un lien étroit entre l'identité et l'intérêt national. Elle propose ainsi une interprétation pertinente de l'analyse du comportement des États.

### L'identité au prisme du constructivisme

Du point de vue du constructivisme, la notion d'identité demeure nécessaire en vue d'acquiescer une certaine prévisibilité tant au niveau domestique qu'international. Selon l'argumentaire de Ted Hopf exprimé dans l'article « The Promise of Constructivism in International Relations theory », dans le contexte d'une interaction durable, les États auraient besoin d'identités intersubjectives plus au moins stables pour que leur comportement devienne un minimum prévisible<sup>73</sup>. Pour développer son propos sur la nécessité des identités, l'auteur évoque trois fonctions qu'elles exercent dans une société : « (...) *they tell you and others who you are and they tell you who others are. In telling you who you are, identities strongly imply a particular set of interests or preferences with respect to choices of action in particular domains, and with respect to particular actors* »<sup>74</sup>.

Pour les constructivistes, même si l'identité est un phénomène relativement stable, elle est néanmoins susceptible d'évoluer en fonction des changements survenus à l'intérieur du pays (entre autres, le changement de gouvernement ou de génération des décideurs), dans le système

---

<sup>72</sup> J. Ann Tickner, « Identity in International Relations Theory. Feminist Perspectives » in Yosef Lapid et Friedrich Kratochwil, *The return of culture and identity in IR theory*, London, 1996, p.148-151.

<sup>73</sup> Hopf, *art.cit.*, p.174.

<sup>74</sup> *Ibid*, p.175.

international (par ex. la décolonisation, la fin de la Guerre froide, la globalisation), ainsi que ou en situation de crise<sup>75</sup>.

Le constructivisme, en privilégiant l'étude de l'intérêt fondé sur le concept de l'identité, permet de mieux saisir les transformations dans la politique étrangère d'un État. Impliquant les préférences et les actions de ce dernier, l'identité se révèle donc être un élément analytique d'une grande importance dans les relations internationales. Pour Ted Hopf, la tâche d'étudier l'identité s'avère complexe, car elle s'appuie sur le grand volume des données empiriques obtenu grâce à la recherche des archives, des mois d'entretiens et la lecture de milliers de pages<sup>76</sup>. En revanche, Alex Macleod, jugeant cette approche excessive, suggère de l'entreprendre par la réalisation « *des études empiriques plus modestes, qui se contenteraient de mettre l'accent sur certains aspects les plus pertinents de la politique internationale* »<sup>77</sup>.

Comme nous le fait remarquer Robert Frank, l'approche de l'identité collective nous permet également à comprendre des mentalités et des représentations, car elles s'articulent dans un système de la manière « *dont la collectivité concernée se voit, se situe, se projette dans ce monde, face aux autres et par rapport à eux* »<sup>78</sup>. Selon lui : « *Cette projection du Soi collectif qui structure les représentations construit l'identité de la collectivité, (...) en retour l'identité donne un sens aux représentations* »<sup>79</sup>. Dans le cadre de notre recherche, justement cette qualité de l'identité de donner un sens aux représentations nous intéresse plus particulièrement. À cet effet, il sera utile à discuter davantage les représentations (ou la perception) et leur lien avec l'identité collective.

### La perception et son lien avec l'identité

Étudier les représentations (ou la perception, deux termes qui s'utilisent de manière interchangeable), c'est en effet étudier la subjectivité des relations internationales. Déjà, dans les années 1960, Renouvin et Duroselle, dans l'ouvrage fondamental *Introduction à l'histoire des relations internationales*<sup>80</sup> attirent notre attention sur ce phénomène. Alors qu'ils cherchent

---

<sup>75</sup> Cf. Macleod, « L'approche constructiviste... *art.cit.*, 65-88.

<sup>76</sup> Hopf, *art.cit.*, p.198.

<sup>77</sup> Macleod, « L'approche constructiviste... *art.cit.* , p. 71.

<sup>78</sup> Robert Frank, « Mentalités, opinion, représentations, imaginaires et relations internationales », in Robert Frank (éd.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Presses Universitaires de France, Paris, 2012, p.363.

<sup>79</sup> Frank, *op.cit.*, p.363.

<sup>80</sup> Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, 4<sup>e</sup> édition, Armand Colin, Paris, 1991, 533 p.



à éclairer « les forces profondes » qui influencent l'action diplomatique, ils mentionnent entre autres les facteurs géographique, démographique, économique et financier, mais aussi des aspects plus subjectifs tels que « les traits de la mentalité collective » et « les grands courants sentimentaux »<sup>81</sup>.

L'auteur du terme « intersubjectivité dynamique » (la notion qui fait un usage fréquent chez les constructivistes) Robert Jervis commence à étudier ce sujet dès les années de 1970. En appliquant une approche psychologique, il essaie de comprendre la question de l'image nationale<sup>82</sup> et de la perception<sup>83</sup> dans les relations internationales.

Un peu plus tard, c'est Michael Hearn qui analyse le thème de la perception<sup>84</sup>. Pour lui, la perception étant « l'image en politique étrangère », la représentation qui « *illustre le passé, le présent et l'avenir* » peut révéler plus importance que la réalité elle-même<sup>85</sup>.

Robert Frank, en confirmant cette idée, indique que « *les représentations de la réalité peuvent modifier la réalité, la créer et faire elles-mêmes événement* »<sup>86</sup>. Ensuite, « (...) *la réalité objective prend sa revanche sur l'imaginaire lorsque l'erreur de perception en politique étrangère conduit à une défaite militaire ou politique; en ce sens inverse, la représentation erronée de la réalité a contribué à construire une nouvelle réalité* »<sup>87</sup>.

### *Les représentations du point de vue des constructivistes*

La question des représentations occupe une place importante dans le courant du constructivisme, le concept de perception de l'autre y demeure important. Selon Wendt, les représentations de l'Autre se constituent pendant l'interaction mutuelle. Pour lui, le premier contact et le premier geste demeurent donc d'une importance primordiale en vue de comprendre les intentions de l'Autre<sup>88</sup>. C'est à ce moment précis que les États forment leurs perceptions envers l'Autre, et c'est ce processus qui lance la formation des identités :

---

<sup>81</sup> *Ibid*, p.2.

<sup>82</sup> Robert Jervis, *The logic of images in International Relations*, Columbia University Press, New York, 1989, 281p. La première édition a paru en 1970.

<sup>83</sup> Robert Jervis, *Perception and misperception in international politics*, Princeton University Press, Princeton, 1976, 445p.

<sup>84</sup> Michael Hearn, « La perception », *Revue française de science politique*, n°3, 36<sup>e</sup> année, 1986, p.317-324.

<sup>85</sup> *Ibid*.

<sup>86</sup> Frank, *op.cit.* p.359.

<sup>87</sup> *Ibid*.

<sup>88</sup> Wendt, «Anarchy is...*art.cit.*, p. 405

*«The first social act creates expectations on, both sides about each other's future behaviour: potentially mistaken and certainly tentative, but expectations nonetheless. Based on this tentative knowledge, ego make a new gesture, again signifying the basis on which it will respond to alter, and again alter responds, adding to the pool of knowledge each has about the other, and so on over time. The mechanism here is reinforcement: interaction rewards actors for holding certain ideas about each other and discourages them from holding others. If repeated long enough, these "reciprocal typifications" will create relatively stable concepts of self and other regarding the issue at stake in the interaction »<sup>89</sup>.*

Pour Wendt, l'État n'a pas de représentation préconçue de l'Autre avant interaction. Il ignore sa situation politique interne dans la mesure où il présente la formation de l'identité d'un État uniquement comme le résultat de l'interaction systémique.

En reconnaissant l'importance du premier contact entre des États, Jutta Weldes exprime son désaccord sur ce point de l'analyse Wendtienne. Elle souligne qu'avant l'interaction avec les autres États, les décideurs possèdent déjà une certaine compréhension du monde, du système international ainsi que de la place que leur État occupe dans ce système. Cette compréhension est en partie fondée sur les sens produits dans le contexte domestique, politique et culturel<sup>90</sup>.

### Représentations dans le temps et dans l'espace

Selon Valérie-Barbara Rousoux, le temps peut être compris de deux manières : la première approche voit le temps comme « *une contrainte objective qui pèse sur les acteurs de politique étrangère* »<sup>91</sup> ; la deuxième approche, plus qualitative, fait référence aux représentations<sup>92</sup>. Ces dernières s'avèrent importantes dans la mesure où « *ce ne sont pas seulement les événements eux-mêmes, mais aussi la représentation de ceux-ci qui influencent la prise de décision* »<sup>93</sup>.

Les représentations peuvent être façonnées non seulement par les idéologies, mais également par les romans, les médias ou l'enseignement historique, qui influencent également des représentations qu'un État entretient à l'égard de l'Autre.

Pour comprendre les représentations, l'apprentissage de l'histoire, selon Jervis, demeure crucial bien que cet apprentissage puisse devenir, même de façon inconsciente, subjectif<sup>94</sup>. À cet égard,

---

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> Jutta Weldes, « Constructing national interests », *European Journal of International Relations*, vol. 2, n°3, 1996, p.280.

<sup>91</sup> Valérie-Barbara Rousoux, *Les usages de la mémoire dans les relations internationales. Le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et l'Algérie, de 1962 à nos jours*, Etablissement Emile Bruylant, Bruxelles, 2001, p.4.

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> *Ibid.*, p.6.

<sup>94</sup> Jervis, *Perception and misperception...op.cit.*, p. .219.

l'auteur souligne notamment l'effet de la dernière guerre majeure dans l'imaginaire social de la collectivité en y laissant une empreinte profonde<sup>95</sup>.

Comme nous le fait remarquer Robert Frank, outre le temps, l'espace peut également influencer les représentations de la collectivité<sup>96</sup>. Cette géographie subjective qui distingue amis et ennemis s'enrichit et se transmet aux générations suivantes notamment par l'enseignement de la géographie<sup>97</sup>.

L'«espace de référence» (Robert Frank<sup>98</sup>) ou l'«espace de sens» (Zaiki Laidi)<sup>99</sup>, soit «*l'espace dans lequel une communauté investit du «sens» ou de sa raison d'être*»,<sup>100</sup> forment également un couple notionnel indissociable de l'enjeu de perception géographique. Lorsque les deux nations ou collectivité sont des espaces de référence sur la même géographie, cela est susceptible à aboutir à un conflit dans les imaginaires sociaux.

Un autre point à souligner sur les représentations porte sur leurs deux dynamiques expliquées par Robert Frank. La description de ces dynamiques permet de mieux saisir les évolutions des représentations<sup>101</sup>. La première dynamique consiste en l'existence de deux oppositions sur lesquelles se construit la représentation de l'étranger : négatif/positif et soi/autre. La première opposition concerne la coexistence simultanée de l'image négative et positive dans les imaginaires sociaux par ex. anglophobie et anglophilie. L'image négative peut devenir positive, «*non point parce qu'elle change structurellement, mais parce qu'elle utilise quasiment les mêmes représentations dont il lui suffit de retourner la valeur algébrique*»<sup>102</sup>. L'image de l'étranger dispose encore de la deuxième ambivalence-le soi et l'autre. D'après Robert Frank, «*La représentation de l'Autre comporte en fait une importante projection de Soi, et elle est souvent instrumentalisée en fonction de ce que l'on espère ou de ce que l'on redoute pour soi (...)*»<sup>103</sup>.

La deuxième dynamique des représentations réside dans leur triple temporalité - le passé, le présent et le futur (cette idée étant également évoquée par Michael Hearn dans la définition des représentations, citée plus haut). Cela signifie que les représentations sont influencées ou

---

<sup>95</sup> *Ibid*, p.266.

<sup>96</sup> Frank, *op.cit.*, p.355.

<sup>97</sup> *Ibid*.

<sup>98</sup> Frank, *op.cit.*

<sup>99</sup> Zaiki Laidi (éd.), *Géopolitique du sens*, Désclée de Brouwer, Paris, 1998, 373p.

<sup>100</sup> Frank, *op.cit.*, p.369.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p.360.

<sup>102</sup> *Ibid*.

<sup>103</sup> *Ibid*.

transformées par le poids du passé, les enjeux du présent et les perspectives d'avenir<sup>104</sup>. Ces transformations des représentations ont sans doute un effet évolutif sur l'identité d'un État, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'élaboration de sa politique étrangère.

### *La place de l'identité dans l'élaboration de la politique étrangère*

#### L'identité de l'État

En relations internationales l'approche constructiviste est utile pour expliquer les changements dans la politique étrangère résultant des évolutions des perceptions de l'identité. Comme nous le fait remarquer Alex Macleod, au lieu de chercher un lien déterministe entre ces deux éléments, cette approche nous propose d'attirer l'attention sur «*la création des conditions qui favoriseraient l'émergence de modifications tantôt mineures, tantôt majeures, dans la définition et la mise en œuvre de la politique étrangère* »<sup>105</sup>.

Afin de mieux comprendre l'effet de l'identité sur la politique étrangère, il importe d'expliquer les concepts d'identité nationale et d'identité étatique. Pour Anthony Smith, historien, sociologue et un des fondateurs des études sur le nationalisme, la distinction entre ces deux concepts s'avère évidente. Dans son ouvrage renommé *National Identity*, il définit les deux termes de façon suivante :

*«The latter [state] refers exclusively to public institutions, differentiated from, and autonomous of, other social institutions and exercising a monopoly of coercion and extraction within a given territory. The nation, on the other hand, signifies a cultural and political bond, uniting in a single political community all who share an historic culture and homeland »*<sup>106</sup>.

Un autre spécialiste important du nationalisme, Ernest Gellner, en discutant la Nation et l'Etat, souligne également que ces deux concepts ne sont pas identiques : étant tous les deux des éventualités et non une nécessité universelle (contrairement à l'idée du nationalisme), le caractère de ces éventualités n'est en rien comparable<sup>107</sup>. Comme il l'explique plus loin, « *the state has certainly emerged without the help of the nation. Some nations have certainly emerged without the blessings of their own state* ». <sup>108</sup>

---

<sup>104</sup> *Ibid*, p.362.

<sup>105</sup> Macleod, « L'approche constructiviste ... *art.cit*, p.79.

<sup>106</sup> Anthony Smith, *National Identity*, Penguin books, London, 1991, p.14-15.

<sup>107</sup> Ernest Gellner, *Nations and nationalism*, 2<sup>e</sup> édition, Cornell University Press, New York, p.6.

<sup>108</sup> *Ibid*.

Shibley Telhami et Michael Barnett, dans l'ouvrage collectif *Identity and foreign policy in the Middle East*, affirment également que l'État et la nation se révèlent être des concepts analytiques distincts<sup>109</sup>. En discutant des concepts d'identité étatique et d'identité nationale dans sa recherche doctorale relative au rôle de l'identité dans la politique étrangère turque, Şaban Çalış indique qu'il existe un fondement théorique suffisant pour affirmer que l'identité étatique et l'identité nationale ne se confondent pas<sup>110</sup>.

Ce point de vue trouve un écho dans l'ouvrage *Identity and Turkish foreign policy*<sup>111</sup> d'un autre chercheur turc, Umut Uzer. L'auteur estime que l'identité étatique est en effet limitée par l'appareil d'État tandis que la deuxième comprend les aspirations d'un peuple qui partage des mythes communs pour un État commun<sup>112</sup>.

Toutefois comme il est souligné dans *National Identity*, les deux concepts peuvent coïncider sur certains points par exemple « *la référence à un territoire historique* »<sup>113</sup>. En approfondissant ce point, Yücel Bozdağlıoğlu, qui a entrepris la recherche sur l'identité étatique de la Turquie, voit l'identité étatique comme un concept « *défini au niveau domestique en tant qu'identité nationale* »<sup>114</sup>.

De la même manière, pour certains spécialistes en relations internationales, il demeure plus pertinent de ne pas distinguer de lignes nettes de démarcation entre les concepts d'identité étatique et d'identité nationale. A cet effet, il convient de noter l'analyse des auteurs de l'article « *Identité nationale, sécurité et la théorie des relations internationales* »<sup>115</sup> qui utilisent les deux termes de façon interchangeable. Pour eux, les sources de l'identité nationale sont : « (...) *la représentation que les membres d'un État se font de celui-ci, de sa place et de son rôle au sein du système international ; la perception qu'ils développent de la manière dont les autres États considèrent leur État ; enfin, la conception qu'ils ont de ce système et des autres États qui le composent* »<sup>116</sup>. On peut donc constater que cette définition contient des éléments

---

<sup>109</sup> Shibley Telhami et Michael Barnett, «Introduction: Identity and Foreign policy in the Middle East» in Shibley Telhami et Michael Barnett (éd.), *Identity and foreign policy in the Middle East*, Cornell University Press, Ithaca, 2002, p.8.

<sup>110</sup> Şaban Çalış, *The role of identity in the making of modern Turkish foreign policy*, Thèse de doctorat, Université de Nottingham, 1996, p.25.

<sup>111</sup> Umut Uzer, *Identity and Turkish foreign policy*, I.B. Tauris, Londres, 2011, 242 p.

<sup>112</sup> *Ibid*, p.6.

<sup>113</sup> Smith, *op.cit.*, p.14-15.

<sup>114</sup> Bozdağlıoğlu, *op.cit.*, p.29.

<sup>115</sup> Macleod, Masson et Morin, *art.cit.*, p.7-24.

<sup>116</sup> *Ibid*, p.12.

provenant de l'identité nationale et l'identité étatique. Ces chercheurs préfèrent dans leur analyse utiliser les termes de l'identité étatique et de l'identité nationale comme synonymes en attirant toutefois notre attention sur la distinction entre l'identité interne et l'identité externe de l'État<sup>117</sup>. La distinction n'a rien d'évident, y compris en raison du lien étroit entre les deux, l'identité externe restant influencée par l'identité interne et vice versa (notamment dans les sociétés démocratiques)<sup>118</sup>.

Cette question de la dualité de l'identité d'un État nous rappelle les propos de Wendt sur l'existence de deux types d'identité étatique : l'identité corporative qui est liée aux éléments internes et qui constituent l'individualité de l'acteur et l'identité sociale, liée aux significations de la vision de l'autre<sup>119</sup>. Autrement dit, l'identité sociale (ou dans un autre terme l'identité externe) s'articule autour du concept de perception de l'étranger et de l'altérité. Ces perceptions demeurent en effet importantes dans la prise de décision en matière de politique étrangère.

#### L'identité en tant que variable dans l'analyse de la politique étrangère

Comme nous l'avons vu plus haut, pour les constructivistes, sans nier l'importance des facteurs matériels dans le comportement des États, le rôle des facteurs sociaux et intersubjectifs tels que l'identité et la perception y demeure considérable. Aux interrogations telles que *pourquoi les États choisissent le conflit ou la coopération ?* les théories rationalistes tentent de répondre avec le concept du pouvoir ou du bien-être économique. Pour autant, ces concepts n'expliquent pas tout à fait les raisons du refus de la Turquie d'établir les relations diplomatiques avec l'Arménie au début de l'indépendance de cette dernière, ainsi que le changement d'avis en 2008-2009 (sans changement des conditions matérielles visibles) en vue de se rapprocher de son voisin caucasien pour plus tard ne pas ratifier les protocoles bilatéraux signés en 2009 à Zurich (l'Arménie ne les a pas ratifiés non plus). Le concept d'identité pourra donc nous éclairer sur certains points de la politique étrangère, notamment parce que la prise en compte des seuls facteurs matériels semble insuffisante. Comme indiquée dans la partie introductive, le concept d'identité semble pertinent afin de comprendre le comportement de l'État turc sur cette question. Avant d'approfondir ce point, il s'avère nécessaire de discuter de quelle manière « concrètement » la politique étrangère est influencée par l'identité. Comment est-il possible de

---

<sup>117</sup> Ibid., p.9-10.

<sup>118</sup> Ibid, p.10.

<sup>119</sup> Alexander Wendt, «Collective identity formation and the international state», *The American political science review*, n°4, vol.88, juin 1994, p.385.

s'appuyer théoriquement sur cette dernière en tant que variable afin de comprendre la politique étrangère ?

A cet égard, les analyses exprimées dans l'ouvrage *Identity and foreign policy in the Middle East*<sup>120</sup> se révèlent, pour notre recherche, d'une importance majeure, d'autant plus que la Turquie appartient également au Moyen-Orient<sup>121</sup>. Les auteurs étudient, tant sur le plan théorique qu'empirique, le rôle de l'identité dans la politique étrangère notamment des États de cette région.

S'ils préviennent, dans l'introduction de cet ouvrage, de la complexité d'envisager l'identité en tant que variable, Shibley Telhami et Michael Barnett ne considèrent pas l'identité pour autant comme un élément fixe<sup>122</sup>. Ils expliquent plus loin qu'il est primordial de prendre en compte deux éléments épistémologiques dans l'établissement du lien entre la variable indépendante (l'identité) et la variable dépendante (l'orientation de la politique étrangère)<sup>123</sup>. Premièrement, il faut considérer l'identité comme un élément ayant un rôle constitutif, et non causal. En d'autres termes, il est nécessaire de réfléchir à la manière dont « *une identité particulière rend certains types de comportement de l'État possibles, probables et pourquoi ?* »<sup>124</sup>. Deuxièmement, une identité particulière n'est pas comprise de la même manière par tous les acteurs et dans tous les temps : son contenu, au contraire, peut varier en fonction de la période, du contexte et des acteurs<sup>125</sup>.

Stephen Saideman, dans le même ouvrage, s'efforce d'expliquer de quelle manière l'identité influence la politique étrangère en indiquant quatre réponses possibles: « (...) *that identity does not matter; that it constrains foreign policy; that identity essentially constructs the world so that perceptions of one's state and the others are defined by one's identity; or that it influences the ethno-political strategies (and, thus, the foreign policies) of rational politicians* »<sup>126</sup>. Comme le remarque l'auteur, ces réponses sont en effet en lien avec les approches des relations

---

<sup>120</sup> Shibley Telhami et Michael Barnett (éd.), *Identity and foreign policy in the Middle East*, Cornell University Press, Ithaca, 2002, 207p.

<sup>121</sup> Même si la définition du Moyen-Orient reste vague, ce terme dans son sens étroit fait généralement référence aux pays musulmans non arabes (Turquie, Iran, Afghanistan). Dans cet ouvrage, le terme est utilisé dans le sens plus large en évoquant notamment l'Iran, mais aussi l'Israël et les pays arabes (l'Égypte).

<sup>122</sup> Telhami et Barnett, *op. cit.*, p.17.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p.17-18.

<sup>124</sup> *Ibid.*, p.18.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p.18.

<sup>126</sup> Stephen Saideman, «Conclusion: Thinking theoretically about identity and foreign policy» in Shibley Telhami et Michael Barnett (éd.), *Identity and foreign policy in the Middle East*, Cornell University Press, Ithaca, 2002, p.169.

internationales : réalisme, institutionnalisme, constructivisme et libéralisme<sup>127</sup>. En nous inspirant de la pensée constructiviste dans le cadre de notre recherche, nous adoptons donc l'idée selon laquelle l'identité influence la perception de l'Autre en rendant un certain type de comportement de la part de l'État probable, possible ou, à l'inverse, plus difficilement envisageable.

Dans la conduite de la politique étrangère, l'identité étatique joue un rôle déterminant. Par conséquent, de nombreux spécialistes insistent sur l'importance, dans le contexte turc, de distinguer l'identité étatique et l'identité nationale<sup>128</sup>.

Il paraît toutefois pertinent, notamment du point de vue constructiviste, de supposer que l'identité nationale influence considérablement l'identité étatique. Si l'on se réfère à l'analyse de Bozdağlıoğlu sur le lien mentionné plus haut entre ces deux identités, l'identité nationale turque serait donc vue comme une dimension domestique de l'identité étatique. Ces deux restent effectivement en interaction constante.

Quant à sa construction identitaire, l'État moderne turc se base notamment sur les trois piliers identitaires : l'identité turque (turcique), musulmane et européenne. Cette construction identitaire peut être comprise grâce à l'analyse de l'époque de l'Empire ottoman, notamment de la fin du XIXe au début du XXème siècle. L'identité européenne y devient de plus en plus importante dès la fin du XIX siècle avec les réformes de Tanzimat (1876). Le point culminant est atteint néanmoins avec les politiques d'Atatürk qui avait une vision très claire de l'identité européenne et occidentale de la Turquie. Néanmoins ce sont l'identité ottomane et l'identité musulmane qui prédominent depuis des siècles chez les dirigeants de l'État ottoman (en turc *Osmanlı devleti*). Quant à la turcité, elle était, à cette époque, principalement associée aux paysans d'Anatolie. Elle véhiculait une connotation d'être « culturellement inférieur ». Quant à la langue parlée, l'ottoman, apparaissait comme un mélange du turc, de l'arabe et du persan.

Dans le contexte des mouvements nationalistes des peuples chrétiens et ensuite musulmans (notamment des Arabes) au sein de l'Empire ottoman au cours de la fin du XIXème et début du XXème siècles, les identités ottomane et musulmane perdent de leur pertinence aux yeux du parti au pouvoir *Ittihad ve Terekki* (de l'Union et du Progrès) pour protéger les territoires et empêcher l'effondrement de l'Empire. La turcification est donc regardée par l'élite politique turque comme une possible solution pour se défendre aussi bien des ennemis externes

---

<sup>127</sup> *Ibid*, p.169-170.

<sup>128</sup> Cf. Philip Robbins, *Turkey and the Middle East*, Pinter publishers, New York, 1991, p.6; Calis, *op.cit.*, p.25.



qu'internes. Dans le cadre de la République de Turquie, l'identité turque gagne encore plus d'élan. La citation d'Atatürk « *Ne mutlu Türküm deyene* » (Quel bonheur de se dire Turc) exprime parfaitement ces politiques dont l'objectif est d'œuvrer au renforcement de la conscience de l'identité turque en s'appuyant sur les institutions publiques par exemple l'Institut de la langue turque (*Türk Dili Kurumu*) et l'Institut de l'Histoire turque (*Türk Tarih Kurumu*). Il convient néanmoins de distinguer le concept de turquisme d'inspiration kémaliste, qui comprend la turcité sur le plan ethnique mais aussi sur celui de la citoyenneté, de celui de l'époque du parti *İttihad ve Terekki* qui voyait le turquisme plus dans le contexte de touranisme (surtout avec les politiques aventuristes d'Enver pasha). L'effondrement de l'Union soviétique suite auquel les pays turcophones apparaissent dans son voisinage, la Turquie est prête à réinterpréter et à élargir son concept de turquisme, cette fois-ci de façon plus modeste et prudente.

La construction identitaire a souvent besoin de l'Autre. Sur ce point, la Turquie ne fait pas exception. L'unité d'une nation est en effet largement le produit des interactions avec l'Autre<sup>129</sup>. Selon Nuri Yurdusev, le rôle de l'Autre dans la construction des identités de certaines sociétés sont beaucoup plus importantes que dans d'autres, notamment parce que cela contribue à la définition de la base des caractéristiques de l'identité<sup>130</sup>. Il présente un exemple sur l'étymologie du mot Turc car ce mot prend son origine, non de la langue turque, mais de l'appellation par les Chinois des tribus turciques<sup>131</sup>. On peut de la même manière souligner que le nom la Turquie sous forme *Turcia* avait déjà commencé à être employé par les Occidentaux dès le Moyen Age pour se référer à l'Empire ottoman et ensuite à la République de Turquie. Pourtant au sein de l'Empire ottoman, on préférait utiliser l'appellation *Osmanlı devleti*.

Afin d'expliquer le rôle de l'identité dans la politique étrangère turque, il est donc nécessaire de réfléchir aux articulations entre le Soi et l'Autre dans l'identité turque notamment du point de vue de notre sujet de recherche, car cet Autre peut être parfois représenté par les Arméniens.

Ce sujet a été étudié sous ces différents aspects par certains chercheurs tels que Taner Akçam, Ayla Göl, Ali Balcı et Çakır Ceyhan Suvari. La question de l'altérité envers les Arméniens a

---

<sup>129</sup> Ramazan Kılınç, *The place of social identity in Turkey's foreign policy options in the post Cold War era in the light of liberal and cunstructive apporoaches*, Mémoire de master, Université de Bilkent, Ankara, 2001, p.8.

<sup>130</sup> Nuri A. Yurdusev, « Avrupa Kimliği'nin Oluşumu ve Türk Kimliği [L'émergence de l'identité européenne et l'identité turque] » in Atilla Eralp (éd.), *Türkiye ve Avrupa: Batılılaşma, Kalkınma, Demokrasi [Turquie et Europe: occidentalisation, développement, démocratie]*, İmge Kitabevi, Ankara, p.20-21.

<sup>131</sup> *Ibid.*

été notamment mise en avant par l'historien Taner Akçam dès les années 1990 dont l'ouvrage *Türk ulusal kimliği ve Ermeni sorunu* publié en 1991 (première édition) fut tout premier travail critique en Turquie élaboré sur le sujet<sup>132</sup>. Selon lui, il existe un lien direct entre les massacres des Arméniens et la problématique de l'identité nationale turque<sup>133</sup>. Il explique dans son ouvrage que la construction de l'identité turque est le résultat des politiques de turcification du parti *İttihad ve Terekki* (Partie de l'Union et du Progrès) qui regardait les peuples chrétiens de l'Empire ottoman comme un danger pour leur territoire. Il les accusait d'être responsables de l'effondrement de l'Empire notamment dans le contexte de leurs révoltes contre l'Etat ottoman ainsi que leur coopération étroite avec les puissances occidentales contre les Ottomans (un acte perçu comme une trahison). Ce sentiment de danger n'a fait qu'augmenter après la guerre des Balkans de 1912, celle-ci ayant constitué un moment symbolique fort pour l'élite de l'époque<sup>134</sup>. Pour eux, la région est à la fois un territoire européen et la terre de leurs pères (surtout parce que la plupart des membres du parti vient de cette région).

N'ayant pas d'autre choix, les dirigeants du pays sont alors, d'après Taner Akçam, contraints de s'appuyer sur l'identité turque<sup>135</sup>. Ayant perdu le reste des territoires de l'Empire, ils se concentrent désormais sur l'Anatolie où justement les Arméniens, soutenus par l'Occident, expriment leurs revendications. C'est un point crucial qui permet de saisir l'intensité du sentiment d'altérité des Turcs à l'égard des Arméniens. D'autant plus que l'Anatolie devient un « espace de référence » pour l'identité nationale turque. Taner Akçam souligne ainsi la perception turque de l'Anatolie en tant que le dernier refuge laquelle impacta considérablement les relations turco-arméniennes :

*« One aspect of the mental state produced by being in the middle is the perception of the states on one's borders as threats to one's existence. There is a belief that one is surrounded by enemies bent on one's destruction. It would be no exaggeration to characterize Turkey's relationship with its neighbors today as similar. Turkish national identity already contains an aspect of siege mentality and sees Anatolia as the last refuge against the hostile environment surrounding it and the bloodletting that it has experienced on its borders. It was this siege mentality and perception of Anatolia as the last refuge that played an important role in Turkey's policies towards the Armenians that were different from those taken toward other nationalities, and their culmination in genocide»<sup>136</sup>.*

---

<sup>132</sup> Taner Akçam, *Türk ulusal kimliği ve Ermeni sorunu [L'identité nationale turque et le problème arménien]*, 4<sup>e</sup> édition, İletişim, Istanbul, 1995, 224 p.

<sup>133</sup> *Ibid*, p.35.

<sup>134</sup> *Ibid*, p .40, 57

<sup>135</sup> *Ibid*, p.42

<sup>136</sup> Taner Akçam, *From Empire to Republic. Turkish nationalism and the Armenian Génocide*, Zedbooks, London, 2004, p.50.

D'après Ayla Göl, l'auteur de l'article « Imagining the Turkish nation through 'othering' Armenians »<sup>137</sup>, les Arméniens seront même les premiers « Autre » du nationalisme turc. Cette idée va en effet à l'encontre de l'idée dominante dans l'historiographie turque que la conscience nationale turque a émergé pendant la lutte contre l'invasion grecque dans l'ouest de l'Anatolie<sup>138</sup>. En effet les Arméniens sont perçus en tant que menace pour la territorialité et l'identité turque<sup>139</sup>. Elle explique les raisons historiques ayant engendré chez les Turcs ce sentiment d'altérité à l'égard des Arméniens. L'intervention des puissances européennes au sujet de la question arménienne, territoire perçu par les Turcs comme faisant partie intégrante de leur Patrie, de même que les demandes territoriales des Arméniens envers l'Anatolie de l'Est, inspirées des sentiments nationalistes et soutenues par l'Europe, ont joué un rôle plus déterminant que l'invasion des grecques d'Izmir dans le développement d'une raison-être de la nouvelle république de Turquie<sup>140</sup>. Selon l'auteur « *le rapport entre la construction de l'État turc et le changement du statut des Arméniens de milleti sadika [le peuple fidèle] à l'autre a joué un rôle crucial dans le nationalisme turc* »<sup>141</sup>.

Dans son article écrit sur la perception turque envers les Arméniens dans le contexte de différence de leur religion, Çakır Ceyhan Suvari affirme, en s'appuyant sur les manuels scolaires turcs, que les Arméniens sont vus comme l'Autre dans l'historiographie turque<sup>142</sup>. Son argument se base sur l'importance de la religion dans l'identité turque, même si la Turquie est officiellement un État laïc. Elle est même un élément de marque dans l'identification de la turcité en terme ethnique - être turc c'est être musulman<sup>143</sup>. L'auteur, à travers l'étude de la perception négative des Arméniens dans les manuels d'histoire publiés par le Ministère turc de l'Éducation, indique qu'il y existe des stéréotypes envers ce peuple exprimées par les diverses qualités négatives prêtées à ses ressortissants (« non fiable », « insidieux », « rancunier »)<sup>144</sup>. Les intentions arméniennes y sont ainsi décrites:

---

<sup>137</sup> Ayla Göl, « Imagining the Turkish nation through 'othering' Armenians », *Nations and nationalism*, 2005, vol. 11, n°1, p.121-139.

<sup>138</sup> *Ibid*, p.130-131.

<sup>139</sup> *Ibid*, p.122.

<sup>140</sup> *Ibid*, p.133.

<sup>141</sup> *Ibid*, p.137.

<sup>142</sup> Çakır Ceyhan Suvari, « Religious identity and the construction of otherness: the perception of armenian identity in the turkish educational system » in Sergey Rumyantsev (éd.), *The South Caucasus and Turkey: History lessons of the 20<sup>th</sup> century*, Heinrich Böll Foundation South Caucasus regional office, Tbilisi, 2012, p.97.

<sup>143</sup> *Ibid*, p.97

<sup>144</sup> *Ibid*, p.99.

« They have set their sights on “our” lands and resorted to every kind of evil deed for the sake of reaching their objectives. Here, by stating that Armenians, who are perceived as others, do not have a history, it is strongly underlined that “we” have a real and ancient history, ignoring the “others” past as “our” history is being built »<sup>145</sup>.

En s’inspirant des propos de Robert Frank et Michael Hearn, on peut supposer que l’attitude d’altérité envers les Arméniens se renforce non seulement à cause de passé, mais également à cause du présent. La non-reconnaissance officielle des frontières communes par l’Arménie, la politique de reconnaissance du génocide arménien menée par la Diaspora où la République d’Arménie participe dès 1998 en sont les principaux facteurs. Les perspectives d’avenir ont également leur importance. Les possibles revendications territoriales des Arméniens interviennent dans cette perspective.

L’articulation de ces représentations dans la triple temporalité (le passé, le présent et l’avenir) reste fortement influencée par le *syndrome de Sèvres*. Le rôle du syndrome de Sèvres se révèle sans doute essentiel pour expliquer la méfiance turque à l’égard des Arméniens (aussi envers l’Europe) qui continue encore aujourd’hui. Le Traité de Sèvres, signé entre l’Empire ottoman et les Alliés sur le partage de l’Empire, mais non appliqué suite à la guerre de libération sous le commandement d’Atatürk, nous présente en effet une grille de lecture par excellence pour comprendre la politique étrangère turque d’hier et d’aujourd’hui.

David L. Arnett, ancien Consul général américain en Turquie écrit sur l’importance des émotions et des sentiments dans la politique étrangère turque en évoquant également l’effet de ce Traité ainsi que celui de Lausanne<sup>146</sup> :

« Sevres ignited the nationalist movement that led to the foundation of the Republic of Turkey, and Lausanne codified the new country’s borders and international responsibilities. Both treaties lie at the very heart of Turkish national identity, and both are wrapped in such iconographic emotional fervor that they are still referred to on a daily basis in the Turkish media and in political speeches »<sup>147</sup>.

---

<sup>145</sup> *Ibid*, p.101.

<sup>146</sup> David L. Arnett, «The Heart of The Matter: The Importance of Emotion in Turkish-American Relations», *Turkish policy quarterly*, vol.5, n°4, hiver 2006 , p.32.

<sup>147</sup> *Ibid*.

Le chercheur turc Kemal Çiftçi avance que les risques de menace interne et externe sur la Turquie et ses politiques contemporaines sont indissociables<sup>148</sup>. Les problèmes rencontrés par l'État turc, tant sur le plan intérieur qu'international, seraient le fruit d'un passé douloureux<sup>149</sup>.

En outre, l'historien américain d'origine arménienne et le spécialiste de l'Arménie, Gerard Libaridian, en discutant du poids du passé dans les relations entre la Turquie et l'Arménie, propose de ne sous-estimer ni le rôle du danger des puissances pour l'Empire ottoman, ni la place de ce danger dans les perceptions turques<sup>150</sup>.

En parlant également du rôle du passé dans les relations entre la Turquie et l'Arménie, Alexander Iskandaryan, un politologue arménien indique que « *les évènements du début du XXième siècle restent un facteur essentiel* » dans ces relations<sup>151</sup>.

Pour Bülent Aras et Havva Karakaş-Keleş, la question de l'identité de l'Etat et des structures sociales demeurent primordiales dans l'analyse des relations entre la Turquie et l'Arménie<sup>152</sup> :

*« In Turkey, the main determining factor that defines the formulations of the aforementioned perceptions is the Turkish nationalism based on the point of view of both the civilian and the military elite. The Kemalist elite in Turkey, that hold all sources and uses of power via infusing in both the civilian and military technocrats, could not go beyond a retrospective policy when evaluating the current issues. The issue of the Turco-Armenian relations cannot be freed from that point of view. Turkey does not differentiate between some of its domestic problems and fears such as the possibility of the break-up of the state, any possible reactivation of the Sevres agreement, an agreement designed to divide the territory of the state, and the revival of religious fundamentalism and its bilateral relations with the other states».*<sup>153</sup>

L'image du danger arménien en Turquie est étudiée notamment par Ali Balcı à travers l'analyse du contenu du quotidien turc *Milliyet*<sup>154</sup>. Selon l'auteur, la représentation de l'Autre à l'égard des Arméniens commence à se forger dans la vie politique de la République turque, tout d'abord

---

<sup>148</sup> Kemal Çiftçi, *Tarih, kimlik ve eleştirel kuram bağlamında Türk dış politikası (La politique étrangère turque dans le cadre des théories historique, critique et de l'identité)*, Siyasal kitabevi, Ankara, 2010, p.125.

<sup>149</sup> *Ibid.*

<sup>150</sup> Gerard Libaridian, «The past as a prison, the past as a different future», *Turkish Policy Quarterly* vol.4, n°4, hivers, 2005, pas de mention de page, URL: <http://turkishpolicy.com/article/168/the-past-as-a-prison-the-past-as-a-different-future-winter-2005>, consulté le 14.05.2016.

<sup>151</sup> Alexander Iskandaryan, « Armenia – Turkey: divided by history, united by geography» in Alexander Iskandaryan (éd.), *Identities, ideologies and institutions. A decade of insight into the Caucasus: 2001-2011*, Caucasus Institute, Erevan, 2011, p. 180.

<sup>152</sup> Bülent Aras et Havva Karakaş-Keleş, « Turco-Armenian relations: a critical analysis », *Central Asia and the Caucasus*, n°3, 2002, pas de mention de page, URL: [https://www.ca-c.org/journal/2002/journal\\_eng/cac-04/13.bulen.shtml](https://www.ca-c.org/journal/2002/journal_eng/cac-04/13.bulen.shtml), consulté le 20.03.2014.

<sup>153</sup> *Ibid.*

<sup>154</sup> Ali Balcı, «1990'lar basınında « Ermenistan tehdidi'nin» inşası: Milliyet Gazetesi Örneği» [La construction du «danger de l'Arménie» au début des années 1990: l'exemple du journal Milliyet], *Akademik İncelemeler Dergisi*, vol. 6, n°2, 2011, p.297-322.

au moment des attaques terroristes de l'ASALA arménien (1973-1985). Elle se renforce ensuite avec le déclenchement du conflit du Haut-Karabagh, ce dernier étant vécu comme une menace pour les territoires turcs<sup>155</sup>. Les nouvelles apparues dans ce journal sur la connexion présumée de la République d'Arménie avec le PKK au cours des années 1990 contribuent à approfondir cette représentation<sup>156</sup>. Comme nous le fait remarquer l'auteur, dans le contexte du conflit du Haut-Karabagh, la Turquie, influencée par le turquisme, perçoit l'Arménie comme un ennemi à l'inverse de l'Azerbaïdjan turcophone qui est *per se* vu comme ami<sup>157</sup>.

En effet, l'identité turcique, avec les idées de pan-turquisme fait son apparition dans l'Etat turc dès l'année 1989<sup>158</sup>. D'un côté, la déception vis-à-vis de l'Europe, de l'autre côté, l'émergence des nouveaux Etats turcophones en tant que sujets indépendants du système international, ont sans doute nourri davantage le nationalisme turc. Il convient également de noter, à cette époque, plus précisément dans les années entre 1989-1993, l'activisme du parti nationaliste *Milli Haraket Partisi* (Parti du Mouvement National) sous la direction d'Alparslan Türkeş qui mettait en avance les idées turciques, même voir celles de pan-touranisme.

La position de la Turquie vis-à-vis du conflit arméno-azerbaïdjanais peut être ainsi être comprise au prisme non seulement de l'existence des représentations négatives à l'égard des Arméniens, mais également des idées relevant du panturquisme et qui se renforcent au début des années 1990. De plus, dans ce contexte conflictuel, enrichi par des événements tels que les massacres de Xocalı (Khodjali) de février 1992 ou l'occupation arménienne en 1992 de Laçın (Latchine) et des autres territoires qui se trouvent hors de la région du Haut-Karabagh et habités majoritairement par les Azéris, l'Arménie est d'autant plus perçue comme un pays agresseur qui serait un jour susceptible à revendiquer les territoires de son voisin. Cette perception s'augmente encore plus dans la mesure où les diplomates arméniens refusèrent au début des années 1990 à reconnaître officiellement le Traité de Kars (signée entre la Turquie et les trois pays sud-caucasiens en 1921) et donc les frontières turco-arméniennes.

---

<sup>155</sup> *Ibid*, p.298-299.

<sup>156</sup> *Ibid*, p.301.

<sup>157</sup> *Ibid*, p.307.

<sup>158</sup> Bozdaglioglu, *op.cit.*, p.96-106.

## Problématique de recherche

Nous chercherons ici à étudier les éléments qui ont affecté la prise de décision turque et l'ont conduite à signer ces protocoles, notamment parce que la décision, en soi, n'était pas simple à prendre. Il existait et il existe encore des nombreuses oppositions à celle-ci, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur. D'autre part, malgré un certain progrès, on assiste actuellement à une rupture du processus de normalisation des relations bilatérales.

Dans la mesure où notre recherche porte principalement sur l'analyse de la Turquie, nous allons réfléchir davantage sur le rôle de la politique étrangère que cette dernière mène dans ce processus<sup>159</sup> : quels facteurs ont influencé la décision turque en vue de normaliser ses relations avec l'Arménie et de signer les protocoles ? On cherchera également à comprendre le rôle de la « nouvelle » politique turque exercée par le Parti de la Justice et du Développement (l'AKP) sur les relations turco-arméniennes. Est-ce que le dernier rapprochement turco-arménien et la signature des protocoles de Zurich est une conséquence de la « nouvelle » politique étrangère de la Turquie vis-à-vis de l'Arménie et du Caucase du Sud? Dans cette perspective, on cherchera ensuite à expliquer l'incohérence de la politique étrangère turque dans le processus de rapprochement, car malgré la signature des documents diplomatiques, ces deux pays n'ont pas établi de relations diplomatiques officielles.

Nous avons pour objectif d'analyser les relations entre l'Arménie et la Turquie et plus particulièrement le processus du rapprochement entre les deux Etats de 2008-2009. On privilégiera le point de vue de la politique étrangère turque à partir des notions d'identité et de perception : à quel point l'identité joue-t-elle un rôle dans la politique sud-caucasienne de la Turquie et notamment dans celle exercée en Arménie ? Nous tâcherons donc de comprendre de quelle manière la question de l'identité influence sa politique arménienne. À ce titre, notre question centrale sera : *dans quelle mesure le rapprochement diplomatique turco-arménien est-il le résultat du changement de la perception turque vis-à-vis l'Arménie ?*

Une telle entreprise positionne notre analyse dans le domaine de la politique étrangère, et non pas nécessairement dans les relations internationales. Dans cette perspective, nous nous concentrons davantage sur la politique étrangère turque et donc l'attitude turque envers les pays sud-caucasiens et notamment l'Arménie, que sur les relations turco-azerbaïdjanaises, turco-

---

<sup>159</sup> Cela ne signifie guère que l'incohérence dans le processus du rapprochement diplomatique était seulement le résultat de la politique étrangère de la Turquie.

géorgiennes ou turco-arméniennes, même si celles-ci seront également analysées afin, notamment, de restituer le contexte général de cette politique étrangère.

Nos constats pourront se formuler de la manière suivante :

1. En partant des outils théoriques du constructivisme, nous affirmons que la politique étrangère turque est, dans une certaine mesure, influencée par son identité. Sans chercher un lien causal entre le changement d'identité et le changement de politique étrangère turque, nous estimons néanmoins que le renforcement d'une certaine identité (occidentale, musulmane, turcique etc.) rend possible une prise de décision qui n'était pas envisageable auparavant. Une telle évolution est notamment permise par le changement des représentations (perceptions) que la Turquie a de son environnement et des autres acteurs.
2. Nous considérons que l'influence de l'identité est encore plus importante dans la politique sud-caucasienne de la Turquie et notamment dans sa politique à l'égard de l'Arménie.
3. Enfin, nous suggérons que le rapprochement de la Turquie avec l'Arménie est en partie la conséquence de dynamiques internes à la Turquie.

L'hypothèse que nous voudrions proposer dans le cadre de cette recherche est donc la suivante :

Du point de vue de la Turquie, la signature des protocoles de Zurich n'est pas uniquement la conséquence des dynamiques externes. Ce rapprochement diplomatique s'est révélé être possible dans une certaine mesure grâce au changement de perception de la Turquie vis-à-vis de l'Arménie.



## Méthodologie de recherche

L'élément principal de notre recherche est l'Etat, en l'occurrence la Turquie et l'Arménie. Donc, l'analyse s'applique notamment au niveau étatique. En ce qui concerne le fondement méthodologique de notre recherche, il se réfère à l'ensemble des différents paradigmes utilisés généralement dans les sciences sociales. En effet, ces paradigmes constituent, d'une certaine manière, les « points cardinaux de la théorie générale ».<sup>160</sup> De ce fait, nous avons décidé d'utiliser essentiellement les éléments des paradigmes comme le schéma causal, l'approche systématique et le schéma compréhensif (herméneutique).

Le schéma causal, qui nous aide à appréhender les causes des relations « froides » entre l'Arménie et la Turquie, est largement utilisé en sciences sociales et, plus particulièrement, en Relations Internationales. Pour appliquer cette méthode afin de révéler la causalité, il est nécessaire d'étudier le phénomène par la corrélation de cause à effet. Les facteurs explicatifs jouent un rôle déterminant dans ce schéma théorique.<sup>161</sup>

L'auteur s'est servi également de la méthode systémique dans la recherche. Cette approche méthodologique est un outil indispensable pour comprendre le fonctionnement du système et l'interdépendance de ces éléments. Quant au système international, bien évidemment, les éléments qui le constituent sont aussi interdépendants. Si on part de l'exemple de la politique étrangère turque en Arménie, il s'agit de plusieurs éléments du système international qui l'influencent : la politique des Etats-Unis, la question de l'adhésion à l'UE, l'influence de la Russie dans la région du Caucase du Sud, la campagne menée par la diaspora arménienne au sujet du génocide arménien, les relations entre la Turquie et l'Azerbaïdjan et le conflit du Haut-Karabagh, etc.

Nous avons également fait usage du schéma herméneutique, qui permet de comprendre « *les sens des actions humains et sociales* »<sup>162</sup>. La méthode sera très utile pour déchiffrer le comportement de la Turquie et de l'Arménie, en analysant notamment la perception de soi et de l'autre de ces deux Etats.

---

<sup>160</sup> Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en science sociales*, 3 éd., Dunod, Paris, 2006, p. 85.

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 85-86.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 90.

Une autre méthode utile dans notre recherche est l'approche génétique, qui explique notamment les aspects historiques du sujet. Cette approche nous aide à étudier plus profondément les problèmes dans les relations arméno-turques en analysant ses origines.

Quant à la méthodologie de recherche, nous avons choisi les méthodes qualitatives, qui sont plus adaptées aux sciences sociales en général et aux relations internationales plus particulièrement. L'observation, l'exploration de la littérature existante, l'analyse du contenu des discours et les entretiens semi-directifs sont des méthodes efficaces pour bien explorer le sujet du présent travail.

Dans le cadre de la recherche bibliographique, plusieurs sources ont été utilisées afin de réaliser la recherche. Bien évidemment, l'auteur a fait largement usage des sources primaires, primordiales pour la recherche scientifique. Ces sources sont principalement la documentation officielle, les discours officiels, notamment des dirigeants turcs et arméniens, et les débats parlementaires dans les deux pays.

L'exploration de la littérature existante dans les différentes langues comme l'anglais, l'azéri, le français, le russe et le turc nous permet non seulement d'enrichir nos connaissances, mais aussi de révéler différents points de vue concernant notre sujet. Les articles de la presse quotidienne et l'information provenant d'Internet sont également exploités afin de renforcer le volet empirique de notre recherche. L'absence de connaissance de l'arménien, aussi contraignante soit-elle au regard de notre recherche, a été en partie surmontée par la consultation de la documentation arménienne rédigée en russe, en anglais et en français<sup>163</sup>.

Puisque nous menons des recherches sur la politique étrangère turque et la perception qu'elle exprime de la région du Caucase du Sud, nous avons réalisé nos travaux de terrain (recherche bibliographique, observation participante, entretiens semi-directifs) principalement en Turquie (Ankara, Istanbul, ainsi que dans les régions frontalières de Kars et Iğdır) entre 2013 et 2015. La maîtrise de la langue turque et les expériences précédentes dans ce pays dans le cadre d'un master obtenu dans un établissement d'enseignement supérieur d'Ankara se sont révélées être des éléments facilitateurs de notre recherche. Appelée « compétence culturelle » (*cultural competence*) dans la littérature sur la méthodologie dans l'étude des relations internationales,

---

<sup>163</sup> Le défaut principal de la consultation de la littérature arménienne écrite dans une langue autre est qu'elle est généralement destinée aux lecteurs du monde extérieur. Toutefois, compte tenu du contexte historique et socio-culturel, les documents rédigés en russe peuvent dans une certaine mesure être considérés comme une exception.

cet aspect est en effet reconnu comme un avantage dans les méthodes qualitatives et, plus particulièrement, dans l'analyse des discours<sup>164</sup>.

Ces travaux ont fait l'objet de prolongements dans d'autres pays, notamment en Azerbaïdjan (Bakou), en Géorgie (Tbilissi, Batoum), en France (Paris, Strasbourg) et aux Pays-Bas (Leyde)<sup>165</sup>. Les entretiens semi-directifs avec des fonctionnaires (y compris des diplomates retraités) du ministère des Affaires étrangères de Turquie et des experts spécialisés dans les relations entre la Turquie et l'Arménie, les acteurs des domaines politique, diplomatique et économique aux niveaux national et local revêtent une grande importance. Ils nous ont permis de reconstituer un panorama complet des relations entre la Turquie et l'Arménie et de la politique régionale d'Ankara. Les interlocuteurs de ces 65 entretiens<sup>166</sup> peuvent être classifiés en quatre catégories. La première catégorie des participants comprend les personnalités (fonctionnaires de haut niveau, diplomates, politiciens, etc.) impliquées dans les relations turco-arméniennes, turco-azerbaïdjanaises et turco-géorgiennes<sup>167</sup>. Les spécialistes du domaine de la thèse (historiens, politistes et économistes travaillant sur la politique étrangère sud-caucasienne de la Turquie)<sup>168</sup> peuvent être inclus dans la deuxième catégorie. Il existe également des cas exceptionnels, comme celui de Gérard Libaridian, qui entre dans ces deux catégories car il est à la fois historien et homme politique (conseiller de l'ancien président arménien Levon Ter-Petrossian). Dans la troisième catégorie, nous pourrions évoquer nos interlocuteurs qui furent des experts des domaines annexes (par exemple, les chercheurs travaillant sur les relations turco-arméniennes, les économistes étudiant les régions frontalières turques)<sup>169</sup>. Enfin, ceux qui ne sont ni des spécialistes, ni des acteurs de notre sujet de thèse sont les personnalités, notamment celles habitant les régions frontalières turques (hommes politiques, hommes d'affaires)<sup>170</sup>, qui se sentent concernées par les évolutions des relations turco-arméniennes ou,

---

<sup>164</sup> Iver B. Neumann, « Discourse analysis » in Audie Klotz et Deepa Prakash (éd.), *Qualitative methods in International Relations. A pluralist guide*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2009, p.63-65.

<sup>165</sup> La réalisation de travail de terrain en Arménie ne nous a pas été possible. Par ailleurs, il a été difficile de prendre contact avec les diplomates arméniens. En l'occurrence, l'ambassade arménienne en Géorgie a laissé sans réponse notre demande de rendez-vous.

<sup>166</sup> Cf. La liste des entretiens.

<sup>167</sup> Tels que Hikmet Çetin, ancien ministre des Affaires étrangères de la Turquie (1991-1994), Ünal Çeviköz, diplomate turc qui fut un des deux négociateurs principaux de la Turquie lors des négociations de Zurich et Naif Elibeyoğlu, ancien maire de la ville frontalière turque Kars (1999-2009).

<sup>168</sup> Entre autres, Ali Faik Demir et Mitat Çelikpala, spécialistes de la politique étrangère turque au Caucase, Thomas de Waal, spécialiste du conflit du Haut Karabagh.

<sup>169</sup> Par exemple, Elise Massicard, spécialiste de la sociologie politique de la Turquie contemporaine, Özel Soli, spécialiste des relations turco-américaines, Altay Göyüşov, historien et spécialiste du Caucase et des études turques.

<sup>170</sup> Kamil Arslan, chef de la Chambre de commerce et d'industrie d'Iğdır, Özcan Günsoy, chef du département régional du MHP d'Iğdır, Fahri Ötegen, chef de la chambre de commerce de Kars etc.

plus généralement, par la politique étrangère turque menée au Caucase du Sud. Même si l'objectif de nos entretiens était à la fois le recueil de l'information et la saisie des représentations, les interlocuteurs de cette dernière catégorie nous ont notamment permis de nous concentrer davantage sur l'attitude et la perception des régions frontalières.

Le volet théorique de la recherche s'appuie notamment sur des articles de revues scientifiques et des ouvrages traitant de la théorie des Relations Internationales<sup>171</sup>, plus particulièrement le paradigme du constructivisme et l'analyse de la politique étrangère.

Quant au volet empirique, de nombreux ouvrages nous ont permis d'approfondir l'analyse : Nous avons eu recours à des ouvrages sur la région du Caucase le plus souvent privilégiant une approche géopolitique<sup>172</sup>. Les récits de diplomates et de politiciens ont également été d'une grande utilité afin d'avoir d'une meilleure vue des négociations turco-arméniennes<sup>173</sup> : les ouvrages des experts reconnus dans le domaine des sciences politiques et de l'histoire contemporaine - Thomas de Waal<sup>174</sup>, Sedat Laçiner ou Gaidz Minassian - nous permettent de saisir le poids de la question arménienne sur les relations entre les deux Etats. Nous avons

---

<sup>171</sup> Nicholas Onuf, *World of Our Making*, University of South Carolina Press, Columbia, 1989, 341 p.; Alexander Wendt, *Social Theory of International Politics*, Cambridge University Press, Cambridge, 1999, 429 p.; Alexander Wendt, « Anarchy is What States Make of It », *International Organisation*, vol. 46, 1992, p. 391-425; J. Ann Tickner, « Identity in International Relations Theory. Feminist Perspectives » in Yosef Lapid et Friedrich Kratochwil (éd.), *The return of culture and identity in IR theory*, Lynne Rienner Publisher London, 1996, p. 148-151; Ted Hopf, « The Promise of Constructivism in International Relations theory », *International security*, vol.23, n°1, summer 1998, p.171-200; Robert Jervis, *Perception and Misperception in international politics*, 1976, Princeton University Press, Princeton, 1976, 445 p; Jutta Weldes, «Constructing National Interests» in *European Journal of International Relations*, vol 2, n°3, 1996, p. 275-318; Shibley Telhami et Michael Barnett (éd.), *Identity and foreign policy in the Middle East*, Cornell University Press, Ithaca, 2002, 207 p.; Robert Frank (éd.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Presses Universitaires de France, Paris, 2012, 756 p.

<sup>172</sup> Svante E. Cornell, *Small nations and great powers: study of ethno-political conflict in the Caucasus*, Richmond, Curzon, 2001, 480 p.; Kamaludin Gadžiev, « Bol'shaâ Igra » na Kavkaze: Včera segodnâ, zavtra [«Grand Jeu» au Caucase : hier, aujourd'hui, demain], Meždunarodnye otnošenîâ, Moskva, 2012, 252 p.; Kamer Kasım, *Soğuk savaş sonrası Kafkasya. Azerbaycan, Ermenistan, Gürcistan, Türkiye, Rusiya, Iran ve ABD'nin Kafkasiya politikaları* [Le Caucase après la Guerre Froide. Les politiques caucasiennes de l'Azerbaïdjan, l'Arménie, la Géorgie, la Turquie, l'Iran et des Etats-Unis ], USAK, Ankara, 2009, 292 p.; Sylvia Serrano, *Géorgie : Sortie d'empire*, CNRS Editions, Paris, 2007, 342 p.; Cavid Veliyev et Araz Aslanlı (éd.), *Güney Kafkasya : toprak bütünlüğü, jeopolitik mücadeleler ve enerji* [Caucase du Sud : intégralité territoriale, luttes géopolitiques et énergie], Berikan, Ankara, 2011, 399 p. ; Julien Zarifian, *Les Etats-Unis au Sud Caucase post-soviétique : Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie*, l'Harmattan, Paris, 2012, 265p.

<sup>173</sup> Par exemple, Candan Azer, *Babadan oğula Güney Kafkasya [Le Caucase du Sud du père au fils]*, Truva, İstanbul, 2011, 647p. ; Leonidas T. Chrysanthopoulos, *Caucasus Chronicles : Nation-building and diplomacy in Armenia*, Gomidas Institute book, Princeton, 2002, 180 p.; Gérard Libaridian, *L'Arménie moderne: histoire des hommes et de la nation*, Karthala, Paris, 2008, 268 p. La particularité du profil de Libaridian consiste dans le fait qu'avant d'être un diplomate de la nouvelle République d'Arménie, il travaillait déjà en tant que professeur d'histoire aux Etats-Unis.

<sup>174</sup> Sedat Laçiner, *Türkler ve Ermeniler. Bir uluslararası ilişkiler çalışması [Les Turcs et les Arméniens. Une étude de relations internationales]*, Kaknüs, Istanbul, 2004, 408 p. ; Gaidz Minassian, *Arméniens: le temps de la délivrance*, CNRS, Paris, 2015, p.; Thomas de Waal, *Great catastrophe: Armenians and Turks in the shadow of genocide*, Oxford University Press, Oxford, 2015, p.

également mobilisé des travaux fondés plus sur les recherches journalistiques qui peuvent révéler certaines subtilités du processus du rapprochement turco-arménien<sup>175</sup>. L'ouvrage de David Phillips, chercheur américain, ancien conseiller principal auprès du Département d'Etat américain et ancien médiateur dans les négociations turco-arméniennes a beaucoup écrit sur ce même sujet<sup>176</sup>. Ses travaux sont une source précieuse pour notre recherche. Enfin, les manuels sur la politique étrangère turque édités sous la direction d'universitaires turcs renommés comme Baskın Oran se sont avérés forts utiles pour comprendre la politique étrangère d'Ankara pendant différentes périodes et dans une perspective comparative<sup>177</sup>. La question de la représentation, thématique centrale de notre recherche a pu être élargie grâce aux apports des essais publiés aussi bien en Turquie<sup>178</sup> qu'en France<sup>179</sup>.

En fait, le thème choisi dans le cadre de la recherche peut être considéré comme un sujet d'une grande actualité. Bien que certains aspects des relations entre la Turquie et l'Arménie aient été déjà étudiés dans plusieurs travaux scientifiques, notamment ses aspects historiques et géopolitiques, les éléments que nous souhaitons développer dans notre travail proposent une approche différente de la question. En mettant l'accent sur les événements actuels, cette recherche proposera une étude de ces relations bilatérales dans le cadre d'une analyse de la politique étrangère turque menée dans toute la région sud-caucasienne. La nouveauté de notre

---

<sup>175</sup> Tatul Hakobyan, *Turks and Armenians: from war to Cold war to diplomacy*, Lusakan, Yerevan, 2013, 411 p.; Gürkan Zengin. *Hoca: Türk dış politikasında Davutoğlu etkisi [Professeur: l'effet de Davutoğlu dans la politique étrangère turque]*, Inkilap, Istanbul, 488 p.

<sup>176</sup> David L. Phillips, *Diplomatic history: the 2009 Protocol on the establishment of diplomatic relations between the Republic of Armenia and the Republic of Turkey and the 2009 Protocol on the development of bilateral relations between the Republic of Turkey and the Republic of Armenia*, Institute for the Study of Human Rights, New York, 2012, 129 p., URL: [https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=9&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKFwiwi tDlm5PjAhUvD2MBHY8kA\\_QQFjAlEgQICRAC&url=http%3A%2F%2Fwww.humanrightscolumbia.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fpbhr\\_diplomatic\\_history.pdf&usq=AOvVaw3Q\\_CongPwYWz6cIyhaUOEw](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=9&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKFwiwi tDlm5PjAhUvD2MBHY8kA_QQFjAlEgQICRAC&url=http%3A%2F%2Fwww.humanrightscolumbia.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fpbhr_diplomatic_history.pdf&usq=AOvVaw3Q_CongPwYWz6cIyhaUOEw), consulté le 12.05.2016.

<sup>177</sup> Baskın Oran (éd.), *Türk dış politikası: Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar [La politique étrangère turque: dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui, faits, documents, analyses]*, 1919-1980, tome I, İletişim, Istanbul, 2009, 900 p. ; Baskın Oran (éd.), *Türk dış politikası. Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar [Politique étrangère turque: dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui, faits, documents, analyses]*, 1980-2001, tome II, İletişim, Istanbul, 2010, 637 p. ; Baskın Oran (éd.), *Türk dış politikası Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar [La politique étrangère turque : dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui, faits, documents, analyses]*, 2001-2012, tome III, İletişim, Istanbul, 2013, 885 p. L'auteure remercie Baskın Oran pour l'envoi de ses notes des cours sur la politique de la Turquie en Arménie et sur la question arménienne enseignés à l'Université d'Ankara. Cette source nous permet en effet de prendre connaissance du contenu de l'enseignement sur le sujet établi aux universités turques.

<sup>178</sup> Fethiye Çetin, *Anneannem. Anı [Ma grande-mère. Mémoire]*, 5<sup>e</sup> édition, Metis edebiyat, Istanbul, 2005, 115 p., Hrant Dink, *Deux peuples proches, deux voisins lointains. Arménie-Turquie*, traduction du turc, Actes du Sud, Paris, 2009, 200 p. ; Ece Temelkuran, *Ağrının derinliği [La profondeur de la montagne Ağrı (Ararat)]*, 17<sup>e</sup> édition, Istanbul, Everest, 2016, 322 p.

<sup>179</sup> Ahmet Insel et Michel Marian (animé par Ariane Bonzon), *Dialogue sur le tabou arménien*. Paris : Liana Levi, Paris, 2009, 168 p. ; Laure Marchant et Guillaume Perrier, *La Turquie et le fantôme arménien. Sur les traces du génocide*, Actes sud, Paris, 2013, 218 p.

travail réside dans le fait que l'analyse s'effectue à plusieurs niveaux - non seulement étatique, mais également au niveau local (régions frontalières turques), régional (le Caucase du Sud) et international (les acteurs internationaux). Nous démontrons en outre les divers types de dynamiques (externes, internes, sociologiques, psychologiques) dont les relations entre l'Arménie et la Turquie se sont influencées. Enfin, notre thèse est une étude de la politique étrangère turque et s'efforce d'illustrer les représentations de la Turquie concernant les relations turco-arméniennes.

Quant au plan de notre thèse, il se constitue d'un chapitre introductif et de trois parties. Avant de se lancer dans le vif du sujet, nous avons décidé de dresser un aperçu de la présence historique de la Turquie dans la région pour mieux saisir le contexte dans lequel se déploie la politique turque. Dans une première partie, nous analyserons dans les grandes lignes les transformations de la politique étrangère turque apportées par la fin de la Guerre Froide et les facteurs impactant l'organisation de la politique de la Turquie autour des pays sud-caucasiens suite à la dissolution de l'Union soviétique. Dans la deuxième partie nous nous intéresserons dans l'étude des relations bilatérales de la Turquie avec chaque Etat sud-caucasien en révélant les points principaux de ces rapports. La question de l'identité et de la représentation se trouvera au cœur de notre analyse. La troisième partie sera consacrée à l'étude de l'origine des problèmes entre la Turquie et l'Arménie et les tentatives de dialogue. Nous nous concentrons davantage sur la politique turque lors du processus de rapprochement diplomatique ainsi que l'échec des protocoles de Zurich de 2009.



## CHAPITRE INTRODUCTIF :

### PRESENCE HISTORIQUE DE LA TURQUIE AU CAUCASE DU SUD

Ce chapitre introductif est dédié à l'étude de l'implication de la Turquie<sup>180</sup> dans la région Sud-Caucase. Il vise en cela à donner un aperçu général du sujet de notre recherche. Il est utile de comprendre l'importance que cette région revêt pour les Etats turcs de l'époque avec une attention particulière sur la période ottomane. Peut-on considérer le Caucase du Sud comme une région d'influence de l'Empire ottoman ? Quels sont les aspects identitaires qui entrent en jeu dans les relations entre la Turquie et les autres acteurs de la région. Comment s'est articulée la rivalité de la Turquie avec les autres puissances régionales, l'Iran et la Russie notamment, et quelles sont les conséquences de ces rapports de force sur les équilibres régionaux ? Ce sont des questions autour desquelles s'articuleront principalement nos réflexions sur la présence historique dans le Caucase et plus particulièrement le Caucase du Sud.

La présence historique de la Turquie dans la région sud-caucasienne<sup>181</sup> pourrait sans doute remonter jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, période de l'émergence en Anatolie de l'empire des Grands Seldjoukides dont la Turquie se considère l'héritière. Les raids des Seldjoukides dans la région ont principalement commencé en 1015, sous le commandement de Çağrı bey, frère du fondateur de l'Etat Seldjoukides-Tuğrul bey<sup>182</sup>. Suite à la victoire du Dandağan (1040) contre les Ghaznevides, ces raids se sont multipliés et l'occupation d'une partie du Caucase du Sud a permis aux Seldjoukides de se servir de cette région comme une base pour leurs attaques en Anatolie et vers les autres parties du Caucase<sup>183</sup>.

Ce grand empire d'origine turque a en effet laissé des empreintes profondes, non seulement dans son foyer principal en Asie Mineure, mais également au Caucase du Sud. Le renforcement

---

<sup>180</sup> Le terme « la Turquie » doit être compris ici plus comme « les acteurs étatiques turcs dont la Turquie d'aujourd'hui se considère l'héritière »- à savoir l'Etat des Grands Seldjoukides et l'Etat ottoman.

<sup>181</sup> Une partie de ce chapitre est publiée dans un article : Nushaba Baghirova, « Lutte d'influence entre puissances dans la région du Caucase du Sud du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours » in Jérôme Clerget et Birte Wassenberg (éd.), *Gestion des conflits et coopération en Europe, Cahiers de Fare*, n°14, 2017, l'Harmattan, Paris, p.81-93.

<sup>182</sup> Yaşar Bedirhan, « Selçuklu türkmenlerin Kafkasya ve Kafkasya elleri ile münasebetleri [Les relations des Turcomans Seldjoukides avec le Caucase et les peuples caucasiens] », *Turkish Studies*, vol.9, n°4, printemps 2014, p.165.

<sup>183</sup> Yaşar Bedirhan, *Kafkasya ve Büyük Selçuklu devletinin Kafkasya politikası (Le Caucase et la politique du Caucase de l'Etat des Grandes Seldjoukides)*, thèse de doctorat, Université de Selçuk, Konya, Turquie, 1999, p.246.



de la turquisation<sup>184</sup> et de l'islamisation<sup>185</sup> dans la région en constitue l'un des éléments principaux<sup>186</sup>. Afin de sécuriser les rives orientales et sud-ouest de la Caspienne, les Seldjoukides favoriseront, comme c'était le cas en Anatolie, l'installation des tribus de Turcomans<sup>187</sup> dans la région<sup>188</sup>. Par conséquent, l'augmentation du nombre de musulmans résulte directement de l'installation des Turcs islamisés.

## ***Section 1. L'Empire ottoman face aux rivalités autour du Caucase***

### *L'Empire ottoman au Sud-Caucase*

#### L'importance de la région pour l'Empire ottoman

Historiquement, le Caucase a toujours été considéré comme une région frontalière.<sup>189</sup> Comme région, elle avait une grande importance pour les puissances avoisinantes. L'Empire ottoman ne faisait guère exception lui qui, plus particulièrement depuis le début du XV<sup>e</sup> siècle, ne cachait plus son vif intérêt pour cette région.

La région caucasienne s'étendait sur la partie orientale du vaste empire qui se répandait sur les trois continents : Asie, Europe et Afrique. Comme tout grand empire, l'Empire ottoman avait aussi besoin de sécuriser politiquement ses frontières en les appuyant sur une barrière

---

<sup>184</sup> Pour nombreux d'historiens, les Turcs étaient déjà présents en Anatolie même avant l'arrivée des Seldjoukides ; pour la composition ethnique en Anatolie à cette époque, cf. Ahmet Yaşar Ocak, « Social, cultural and intellectual life, 1071-1453 » in Kate Fleet (éd.), *The Cambridge History of Turkey*, Volume 1, Byzantium to Turkey 1071-1453, p.353-422. L'auteur y discute les points de vue des historiens occidentaux et turcs sur la question. Il en est même pour la région sud-caucasienne car notamment depuis le IV<sup>e</sup> siècle une partie des tribus turques migrant de l'Asie Centrale vers l'Europe s'installaient dans cette région. Cf Cemal Gökçe, *Kafkasya ve Osmanlı imparatorluğunun Kafkasya siyaseti (Le Caucase et la politique caucasienne de l'Empire ottomane)*, Thèse de doctorat publiée, Université d'Istanbul, Has-Kutulmuş, Istanbul, 1979, p.1.

<sup>185</sup> Pourtant les Seldjoukides eux-mêmes ont été islamisés tout récemment, pour ce sujet cf. Jean-Paul Roux, *La Turquie : géographie économie, histoire, civilisation et culture*, Payot, Paris, 1953, p. 69-70.

<sup>186</sup> Pour plus de détails cf. Yaşar Bedirhan, *op. cit.*. Selon l'auteur, suite à la prise de pouvoir des Seldjoukides au Caucase qui était à son apogée aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, la région est devenue plus susceptible aux changements politiques, économiques, sociaux et culturels venant du monde de l'Islam. En outre, d'après Bedirhan, même si la période des Seldjoukides se caractérisait par le renforcement de l'islamisation dans la région, cela ne signifiait pas l'islamisation forcée des peuples chrétiens de la région - Géorgiens ou Arméniens, ce processus était surtout le résultat de l'arrivée d'Asie Centrale d'un grand nombre de turcomans majoritairement islamisés. De plus, notamment sur la politique religieuse des sultans Seldjoukides, cf. Ocak qui souligne, par exemple que : «*With this aim in mind, therefore almost all the Seljuk sultans left the non-Muslims undisturbed as far as possible. They did not strictly enforce the law related to the ahl-al-dhima (the non Muslim population) which was firmly implemented by other Muslim countries, and adopted a policy designed to assure ease of relations, a policy known in the Ottoman periode as istimalet (persuasion)*», in Ocak, *op.cit.* p.388.

<sup>187</sup> Turcoman (appelé aussi Turkmène) - terme collectif désignant les tribus d'origine turque.

<sup>188</sup> Gökçe, *op.cit.*, p.21-22.

<sup>189</sup> William Edward David Allen et Paul Mouratoff, *Caucasian battlefields. A history of the wars on the Turco-Caucasian border 1828-1921*, Cambridge University Press, Cambridge, 1953, p.2.

naturelle<sup>190</sup>. Le Caucase, aussi bien dans sa partie sud que nord représentait une telle barrière infranchissable pour les Ottomans<sup>9</sup>, comme il l'avait d'ailleurs été pendant la période byzantine pour s'opposer aux raids des Turcomans.

Force est de constater que malgré cette importance stratégique ainsi que la situation sociale particulière pour l'Empire de la région sud-caucasienne, il a commencé à s'y intéresser sérieusement qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Même à cette époque, la région était encore perçue comme une forteresse insaisissable par les Ottomans<sup>191</sup>. Bien des raisons peuvent expliquer cette vision des choses. Tout d'abord, parce que les deux Etats puissants du Moyen-Orient de l'époque – Akkoyunlu (les moutons blancs) et Séfévides – d'origines turques, défendaient farouchement contre les invasions de leur grand voisin, leur foyer principal et noyau de leur gouvernance.

Les Ottomans réussirent toutefois à envahir la Transcaucasie à au moins deux reprises, entre 1590 et 1612 et entre 1723 et 1735<sup>192</sup>. Pour la Turquie, cette région n'était pas seulement importante en raison de la rivalité politique et religieuse avec les Séfévides, mais également en tant que lieu d'accès au Caucase du nord, le Khanat d'Astrakhan et l'Asie Centrale<sup>193</sup>. Cette spécificité de la région est donc devenue encore plus marquante à la suite de l'annexion de la Crimée par les Russes, en privant ainsi l'Empire ottoman d'accéder directement dans le nord du Caucase<sup>194</sup>.

### Les premiers signes de présence de l'Empire ottoman dans la région

Entre les XV<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le Caucase a été influencé par les tensions entre des puissances telles que l'Empire ottoman, l'Iran et la Russie qui en ont fait un véritable champ de bataille<sup>195</sup>.

---

<sup>190</sup> Gökçe, *op.cit.*, p.21-22.

<sup>191</sup> *Ibid.*, p.V.

<sup>192</sup> Elvin Valiyev, *XVIII. yüzyılın ilk yarısında Güney Kafkasya Osmanlı, Safevi ve Rusya kıskacında (Le Caucase du sud entre l'Empire ottoman, des Séfévides et la Russie dans la deuxième moitié du XVIII siècle)*, mémoire de master, Université de Selçuk, Konya, Turquie, 2014, p.1.

<sup>193</sup> Omer Kodžaman, *Úžnyj Kavkaz v politike Turcii i Rossii v postsovetskij period [Le Caucase du Sud dans les politiques de la Turquie et la Russie dans la période postsoviétique]*, thèse de doctorat, Institut d'Etat de Moscou de Relations Internationales, Moscou, 2004. p.1.

<sup>194</sup> Gökçe, *op.cit.* p.VI.

<sup>195</sup> Sadık Bilge, *Osmanlı devleti ve Kafkasya. Osmanlı varlığı döneminde Kafkasya'nın Siyasî-Askerî Tarihi ve İdarî Taksimâtı [l'Etat ottoman et le Caucase : Histoire politico-militaire et la division administrative pendant la période ottomane] (1454-1829)*, Eren, Istanbul, 2005, p.31.

La première période des conquêtes ottomanes dans la région correspond à celle qui a été entreprise entre les années 1454 et 1479 par les Sultans Mehmet II puis Beyazit II dans le cadre de la politique de mer Noire. La toute première occupation de l'Empire ottoman serait celle de l'Abkhazie qui, en 1454, la met sous sa souveraineté<sup>196</sup>.

Avec l'occupation du Khanat de Crimée en 1475, l'Empire incorporera aussi à ses territoires la région du Caucase du nord qui se trouvait sous la souveraineté criméenne<sup>197</sup>.

L'affaiblissement du commerce avec l'Europe suite à la prise de Constantinople par Mehmet II en 1453 a également affecté le Caucase, région qui se trouvait sur les routes du commerce et de la soie. L'occupation de Trabzon en 1461 aggravera grandement cette situation. Ainsi, les routes commerciales du Caucase du sud qui passaient de l'Europe à l'Asie par la mer Noire et réciproquement, seront placées sous le contrôle des Ottomans, auquel viendra s'ajouter une importante taxe de douane pour ces échanges commerciaux. Suite à ces changements, une route alternative passant par le trajet Caucase du Sud- Caspienne-Volga gagnera en importance<sup>198</sup>.

La politique menée par Mehmet II consistait en fait à saisir toutes les routes commerciales entre l'Europe et l'Asie. Dans ce but, le sultan décidera d'occuper la route passant par la partie orientale du Caucase du sud. Dans ce contexte, la confrontation des Ottomans avec l'Etat d'Akkoyunlu deviendra inévitable et se transformera en une lutte militaire à l'avantage des Akkoyunlu lors de la bataille de Malatya en 1473, puis à leur défaite dix jours plus tard lors de celle d'Otlukbeli. Cette défaite marquera également le début de la disparition de l'Etat Akkoyunlu, libérant ainsi la place pour une extension territoriale ottomane en Anatolie orientale et plus généralement, au Moyen-Orient.

---

<sup>196</sup> *Ibid*, p.33.

<sup>197</sup> *Ibid*, p.36.

<sup>198</sup> Valiyev, *op.cit.*, p.8.

Le début de la rivalité ottomano-séfévide

La politique d'expansion du Caucase du Sud débutée par le Mehmet II sera suivie par ses successeurs, notamment par les Sultans Selim et Kanunî Süleyman (Soliman le Magnifique)<sup>199</sup>. Mais cette politique sera vouée à l'échec en raison de l'existence, à l'est, de l'Etat Séfévides.

La deuxième période des conquêtes ottomanes dans la région commencera donc par l'expédition de Yavuz Sultan Selim en Iran le 20 mars 1514 pour se terminer par le *traité Kars-i-Şirin*. Cette longue période de 125 ans sera chargée de plusieurs guerres sanglantes entre les Ottomans et les Séfévides.

C'est par la politique du Sultan Selim, qui souhaitait élargir son Empire vers l'Asie, que la période de la rivalité ottomano-séfévide sera la plus intense (1514, 1533-38, 1547-1555). Cette rivalité concernait également la région sud-caucasienne. La première grande guerre entre les deux Etats se déroulera en 1514 avec une victoire des Ottomans sur Tabriz, Irevan (Revan en ottoman, aujourd'hui Erevan) et Naxçıvan (Nakhitchevan).

Cette rivalité avait des raisons politiques, économiques et religieuses. Se renforçant en tant qu'Etat shiite, les Séfévides essayeront de prendre le pouvoir en Anatolie ; les initiatives prises envers les Alevis au moyen de propagandes religieuses et politiques, constitueront un danger considérable pour l'autorité ottomane en Asie Mineure. Aussi, les révoltes encouragées par les Séfévides seront la raison politique pour la guerre contre l'Iran<sup>200</sup>.

Pour les Ottomans, la raison religieuse consistait à préserver l'unité religieuse (notamment après la réception par Yavuz Sultan Selim du titre de « Calife ») et de défendre les musulmans sunnites habitant en Anatolie et au Caucase<sup>201</sup>.

Quant à la raison économique, elle consistait, comme nous l'avions déjà indiqué précédemment, à prendre le contrôle des routes commerciales et des caravanes venant de l'est et du sud qui passaient par le Caucase, l'est de l'Anatolie et l'Irak, avec une importance majeure pour les

---

<sup>199</sup> La période du règne de Beyazit II a aussi connu une politique d'expansion au Caucase du Sud : les sources indiquent les expéditions faites à cette époque par le prince de Trabzon Yavuz Selim dans la partie occidentale de la Géorgie. Des trois expéditions, on ne connaît que celle de l'Imérétie : les détails des deux autres expéditions restent inconnus, cité in Valiyev, *op.cit.*, p.8-9.

<sup>200</sup> Bilge, *op.cit.*, p.31-32.

<sup>201</sup> *Ibid.*

situations économique et financière des deux puissances. Leurs luttes intenses couvraient un très vaste territoire s'étendant du Caucase jusqu'au Golfe persique. Les deux siècles suivants de l'histoire du Caucase restituent à ce titre les différents conflits qui ont opposé les Séfévides et les Ottomans<sup>202</sup>.

### *Expansion de l'Empire ottoman au Caucase du sud : le règne du Kanunî Sultan Süleyman*

Le Caucase du Sud gagne encore plus d'importance sous le règne de Kanunî Sultan Süleyman pendant lequel l'Empire ottoman entre dans sa période de grandeur. Trois grandes expéditions dénommées « *expéditions d'Orient* » ont été initiées par lui contre les Séfévides dans lesquelles le Caucase sera directement concerné.

Durant la première de ces expéditions qui se situe en 1534, Sarazam Paşa occupera Tabriz ainsi que Revan et Naxçıvan. Le Şah de Şirvan, Şirvanşah Sultan Halil II se verra obligé d'accepter la gouvernance de l'Empire ottoman. Néanmoins, après le retrait des Ottomans de ces territoires, ils seront repris par les Séfévides<sup>203</sup>.

Par ailleurs, au cours de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs attaques seront effectuées par l'armée ottomane au Caucase du Sud, notamment sur sa partie orientale ; les attaques contre Saatabago en 1536 (envahie par les Ottomans), en 1543 (sans succès) et en 1545 (victoire ottomane sur les armées unies des Géorgiens) placeront cette région sous la souveraineté de l'Empire<sup>204</sup>. Se trouvant une nouvelle fois sous l'influence des Séfévides, Saatabago sera de nouveau attaquée en 1547 et 1549 par les Ottomans. La région passera sous le contrôle d'Istanbul et se verra même incorporée au sein de l'Empire (sous quatre sandjaks<sup>205</sup>)<sup>206</sup>. Pendant cette expédition, certaines parties de Canet /Laz eli (Lazeti en géorgien) ainsi que Batoum seront également occupés par l'armée ottomane<sup>207</sup>.

Kanunî Sultan Süleyman effectuera sa deuxième expédition en 1548 avec pour objectif d'occuper les territoires de l'Iran et du Caucase du Sud. L'occupation par le Sultan du Şirvan,

---

<sup>202</sup> *Ibid*, p.32

<sup>203</sup> Valiyev, *op.cit.*, p.9.

<sup>204</sup> *Ibid*, p.10.

<sup>205</sup> Unité administrative dans l'Empire ottoman dont l'ensemble formait souvent les provinces (*eyalets*, aussi appelé *paşalık* ou *beylerbeylik*). Suite aux réformes de 1864 (*Tanzimat*), *eyalet* est remplacé par *vilayet*.

<sup>206</sup> Valiyev, *op.cit.*, p.10-11.

<sup>207</sup> *Ibid*, p.11.

région riche en soie, lui permet de garder sous son contrôle le commerce de ce produit, essentiel pour l'économie ottomane. La région restera sous l'autorité ottomane jusqu'en 1550<sup>208</sup>.

Suite aux raids effectués par les Séfévides au niveau des frontières ottomanes, Istanbul décidera, en 1552, d'attaquer Revan. Les Séfévides réussiront aussitôt à reprendre la ville ainsi que les autres territoires occupés récemment par les Ottomans lors de leur dernière expédition.

Le Sultan décidera alors, en 1554, d'effectuer sa troisième expédition contre les Séfévides, dite « expédition de Naxçıvan ». Malgré l'occupation facile de Revan<sup>209</sup>, Karabagh et Naxçıvan, les ripostes soudaines des Séfévides obligent le Sultan à retirer ses troupes. La tentative d'occupation du Şirvan n'obtiendra pas non plus les effets escomptés.<sup>210</sup>

Suite aux expéditions réalisées en Orient, et en particulier celle de Naxçıvan, le Sultan ottoman comprend l'impossibilité d'annexer le Caucase du Sud dans son intégralité. Il acceptera donc de signer un accord avec le Şah des Séfévides Şah Tahmasib. I. Le *traité d'Amasya* qui scelle cet accord entre les deux Etats le 29 mai 1555, formalise le partage du Caucase du Sud. Selon ce traité, une partie de la Géorgie (l'Imérétie, la Mingrélie, la Gourie et Samtskhe occidentale) sera placée sous la souveraineté de l'Empire ottoman, tandis que les Séfévides garderont sous leur contrôle le restant de la région (le Kartli, la Kakhétie, le Samtskhé oriental, le Şirvan, le Gəncə-Karabagh (Gəncə-Qarabağ), le Naxçıvan et le Revan)<sup>211</sup>.

### Le Traité d'Istanbul de 1590

Malgré la signature du traité d'Amasya, la Sublime Porte n'a pas vraiment renoncé au projet d'occupation de l'ensemble du Caucase du Sud. Les événements ayant eu lieu pendant la période du règne du Şah Ismail II qui a succédé à son père le Şah Tahmasp I en 1576, l'attaque par les Séfévides d'une caravane ottomane en 1577 et le massacre de ses commerçants, ont fourni un solide prétexte pour lui déclarer la guerre. En effet, la Porte s'inquiétait de la politique du Şah Ismail II menée dans ses frontières, notamment ses propagandes du chiisme envers les Alevites d'Anatolie ainsi que ses attaques sur les régions frontalières habitées par les Kurdes.<sup>212</sup>

---

<sup>208</sup> *Ibid.*, p.10-11.

<sup>209</sup> Aujourd'hui Erevan, la capitale d'Arménie. En turc, cette ville est appelée Revan et en Azéri Irəvan.

<sup>210</sup> Valiyev, *op.cit.* p.11-12.

<sup>211</sup> Güneş İşiksel, « L'emprise ottomane en Géorgie occidentale à l'époque de Süleymân Ier (r. 1520-1566) » in Nicola Melis et Mauro Nobili (éd.), *Collectanea Islamica*, Aracna editrice, Rome, novembre 2012, p.101-102.

<sup>212</sup> Bilge, *op.cit.*, p.58.

Pour les Ottomans, ces actes montraient explicitement une violation de la part du souverain séfévide du traité d'Amasya<sup>213</sup>.

Il s'agissait en fait d'une décision bien réfléchie, plutôt qu'une simple impulsion émotionnelle, qui avait plusieurs raisons : Tout d'abord, et la raison principale, une ambition de contrôler les bords de la Caspienne avant l'arrivée des Russes qui occupaient déjà le Khanat d'Astrakhan<sup>214</sup> ; par ailleurs, la poursuite de la politique menée par les sultans ottomans antérieurs, avec le souhait d'éliminer l'Etat chiite des Séfévides<sup>215</sup> ; une raison économique était aussi celle d'occuper les routes commerciales passant par l'Asie à travers Tabriz<sup>216</sup>. De plus, les Ottomans s'intéresseraient beaucoup à la production de la soie dont les terres du Caucase du Sud (notamment Şirvan) étaient particulièrement riches<sup>217</sup>.

Par ailleurs le prolongement en 1577 encore pour huit ans de l'accord de paix d'Andrinople (1568) avec l'Empire des Habsbourg permettant à l'Etat ottoman à sécuriser ses frontières occidentales facilita largement cette prise de décision<sup>218</sup>. Même l'intention de paix voulue par le Şah Muhammed Khudabende par l'envoi d'un émissaire pour des négociations, qui sera emprisonné à Bitlis, n'y changera rien.

Compte-tenu du conflit d'intérêt des deux Empires pour la même région - l'Azerbaïdjan et la Géorgie, la guerre entre eux deviendra inévitable<sup>219</sup>. L'avancée ottomane commencera donc en 1578<sup>220</sup> par sa victoire à la bataille de Çıldır qui facilitera son envahissement de la région<sup>221</sup>. Progressivement, les Ottomans occuperont la totalité de la région du Caucase du sud.

Sur la demande de Şah Abbas, la guerre ottomano-séfévide, qui aura duré environ douze années, s'achèvera, en 1590, par le traité d'Istanbul qui marquera l'entrée de la Géorgie, du Daghestan et du Şirvan sous le contrôle de l'Empire ottoman.<sup>222</sup>

---

<sup>213</sup>Toutefois, il faut noter qu'il existe des critiques de cet avis ; par exemple, selon l'historien Oqtay Efendiyev, Şah Ismail II n'a rien fait pour violer le traité d'Amasya, bien au contraire, son traitement de la population sunnite était meilleur que celui des Şahs antérieurs. De plus, il tentait de conserver la paix avec les Ottomans le plus longtemps possible, cf. Oqtay Efendiyev, *Azərbaycan Səfəvilər dövləti [L'Etat d'Azerbaïdjan des Séfévides]*, Şerq- Qərb, Bakou, 2007, p. 158,162.

<sup>214</sup> Bilge, *op.cit.*, p.59.

<sup>215</sup> Valiyev, *op.cit.*, p.13.

<sup>216</sup> Bilge, *op.cit.*, p.59

<sup>217</sup> Sara Aşurbəyli, *Şirvanşahlar dövləti VI-XVI əsrlər[L'Etat des Şirvanşahlar, VI-XVI siècles]*, Avrasya, Bakou, 2006, p.350.

<sup>218</sup> Bilge, *op.cit.*, p.59.

<sup>219</sup> Gokce, *op.cit.*, p.25.

<sup>220</sup> Bilge, *op.cit.*, p.60.

<sup>221</sup> Valiyev, *op.cit.*, p.13.

<sup>222</sup> Bilge, *op.cit.*, p.66.

La guerre ottomano-séfévide entraînera de lourdes conséquences pour la région sud-caucasienne. Déjà au cours la guerre, une partie de la population de Şirvan, Gəncə- Karabagh, Revan et Kartli commencera à quitter ses terres. Alors que l'Empire ottoman tentera d'effectuer une propagande pour faire cesser ces migrations, certains gouverneurs sur place adopteront des politiques discriminatoires pour faire souffrir la population shiite. Dans les territoires occupés par les Ottomans, la population shiite subira des persécutions. Les Ottomans captureront même des musulmans shiites pour les vendre sur les marchés d'esclaves à Caffa<sup>223</sup>, à Istanbul ou en Egypte. Mais ces persécutions visaient également les chrétiens<sup>224</sup>.

Suite à cette guerre, les routes commerciales perdront de leur importance. Cependant, malgré les difficultés engendrées par cette situation, certains commerçants, notamment ceux de Russie, décideront de poursuivre le commerce de la soie<sup>225</sup>.

### Les Séfévides s'affirment de nouveau dans la région

Le Şah Abbas prévoyait de reprendre les territoires laissés aux Ottomans par le traité d'Istanbul dont les conditions étaient inacceptables pour l'Etat Séfévide. En mettant fin aux troubles internes causés par les Turkmènes locaux et en effectuant des réformes nécessaires dans l'armée (surtout en ce qui concerne l'achat des armes à feu), il attendait un moment favorable pour atteindre son objectif<sup>226</sup>. Il convient de noter que la politique économique menée par le Şah Abbas avait aussi pour but d'affaiblir les revenus ottomans issus du commerce<sup>227</sup>. Dans cette optique, les Séfévides coopéraient avec l'Europe en invitant ses commerçants à se rendre en Iran pour le commerce de la soie<sup>228</sup>.

Le Şah Abbas prendra donc l'avantage sur l'Empire ottoman dont la situation était aggravée par les révoltes de Celali<sup>229</sup> en Anatolie et sa guerre contre l'Autriche. Grâce à son expédition

---

<sup>223</sup> En ottoman Kefe, une ville au sud-ouest de la Crimée aujourd'hui appelée Théodosie / Féodosie.

<sup>224</sup> Valiyev, *op.cit.* p.18.

<sup>225</sup> *Ibid.*

<sup>226</sup> Bilge, *op.cit.* p.67

<sup>227</sup> La politique d'embargo du Sultan Selim contre les Séfévides afin de les affaiblir financièrement avait été essayée par le Şah Abbas contre les Ottomans entre 1603 et 1626 pour déplacer le commerce des territoires ottomans vers l'océan indien. Les ottomans perdront complètement le commerce des épices, mais conserveront encore une partie du commerce de la soie, *in* Bilge, *op.cit.*, p.77

<sup>228</sup> Bilge, *op.cit.* ,p.67-68.

<sup>229</sup> Les révoltes de Celali – le terme utilisé pour désigner les révoltes dans l'Anatolie rural des XVI et XVII siècles resurgies contre l'Empire ottoman pour les raisons diverses, notamment des problèmes socio-économiques chez les paysans habitant dans cette partie de l'Empire. La première révolte de ce type a commencé en 1519 et était dirigée par Sheikh Celal, un disciple de Şah İsmail. Cependant cette révolte est considérée comme la continuation du plus général mecontentement des tribus turcomans de la partie centrale et de l'est du pays, qui a à son tour contribué au renforcement du mouvement Kızılbaş. Pour plus de détails, *cf.* Bruce Master, « Celali rebellion » *in*



au Caucase du sud en 1603, il réussira à reconquérir Tabriz, Naxçıvan, Revan, Kartli et Kakhétie, Gəncə-Karabagh, Tiflis et Şirvan<sup>230</sup>.

Le *traité Nasuh Paşa (Istanbul)* qui sera signé en 1612 entre les deux parties mettra fin à la gouvernance ottomane dans les territoires qui avaient été saisis entre 1578-1590, à savoir ; Kartli, Kakhétie, Şirvan, Gəncə-Karabagh et Revan. Les Ottomans imposent néanmoins aux Séfévides le paiement d'une taxe sur la soie.

Peu de temps après, l'Empire ottoman souhaitera reprendre les hostilités, car l'Iran avait cessé de payer le tribut sous forme de soie convenue par le traité. De plus, l'occupation d'une partie de la Géorgie par les Séfévides encouragera encore plus les Ottomans à ressortir les armes<sup>231</sup>.

Alors que leurs tensions se faisaient déjà ressentir depuis 1615, les Ottomans n'attaqueront et n'occuperont Revan qu'en 1634-35<sup>232</sup> qui sera une nouvelle fois saisie par les Séfévides en 1636. Les guerres entre les deux empires qui ont pris de l'ampleur, notamment dans la région de Bagdad, prendront fin par le *traité de Kasr-i-Shirin* signée le 17 mai 1639. Au Caucase du sud, l'Empire ottoman se retirera de Kartli, Kakhétie, Şirvan, Gəncə-Karabagh et Revan, ces territoires entrant alors de nouveau sous la gouvernance des Séfévides<sup>233</sup>. En revanche, Mingrélie, Gourie et Imérétie resteront placées sous le contrôle des Ottomans<sup>234</sup>.

Les résultats des guerres du XVII<sup>e</sup> siècle entre ces deux empires pour la domination au Caucase du Sud, et donc le traité de Kasr-ı Şirin définissant les frontières ottomano-iraniennes en Irak et au Caucase du Sud, resteront pratiquement identiques pendant des siècles<sup>235</sup>.

De plus, les guerres qui se sont déroulées pendant le règne de Murat IV ont démontré qu'il était impossible d'obliger l'Iran de payer un tribut, que la disparition des musulmans shiites n'était guère envisageable, et que le contrôle des territoires des Séfévides et de l'Anatolie orientale s'avèrerait pratiquement impossible<sup>236</sup>.

---

Gabor Agoston et Bruce Master (éd.), *Encyclopedia of the Ottoman empire*, Facts on file, New York, 2009, p.127-128.

<sup>230</sup> Valiyev, *op.cit.*, p.19-20.

<sup>231</sup> Bilge, *op.cit.*, p.71

<sup>232</sup> Pendant cette expédition, Murat IV donnera l'ordre aux chiïtes de quitter Revan pendant un temps très court. Cet ordre fut suivi le départ par plusieurs milliers d'entre-eux, *in* Bilge, *op.cit.*, p.75.

<sup>233</sup> Valiyev, *op.cit.*, p.21.

<sup>234</sup> Bilge, *op.cit.*, p.76-77.

<sup>235</sup> Kodžaman, *op.cit.* p.2

<sup>236</sup> Bilge, *op.cit.*, p.77

## *Entrée d'un rival russe dans la région sud-caucasienne*

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le Caucase du Sud reste dominé par deux empires : la plus grande partie du Caucase du sud, à savoir, Kartli, Kakhétie, Şirvan, Gəncə-Karabagh, Revan et Naxçıvan se trouvent sous la gouvernance des Séfévides, tandis que sa partie occidentale avec Mingrélie, Imérétie, Abhazie et Gourie restent sous tutelle Ottomane. Dans cette période, l'engagement de l'Empire ottoman au Caucase du sud demeure relativement passif. Quant aux Séfévides, leur poids dans la région diminue au début du XVIII<sup>e</sup> siècle suite à l'affaiblissement de l'Etat lui-même<sup>237</sup>. Cette situation encourage à l'indépendance, non seulement les gouverneurs locaux, mais attire également l'attention sur la région d'un nouvel acteur : la Russie.

L'occupation par la Russie des Khanats tatars de Kazan en 1522 et d'Astrakhan en 1556 lui permettra, non seulement de saisir le contrôle de la région Volga de la Caspienne, mais aussi à augmenter l'influence russe dans le Caucase du Sud. C'était en effet le début du problème russe et l'émergence d'un nouveau front de bataille pour l'Empire ottoman qui était déjà engagé militairement en Europe et en Iran<sup>238</sup>.

Pendant le règne du tsar Pierre le Grand, l'occupation du Caucase du Sud et de la région caspienne s'avérait essentielle pour la Russie. L'objectif du Tsar russe consistait à sécuriser les frontières du Sud de la Russie et établir une alliance avec les chrétiens du Caucase contre les Persans et les Turcs, suite à laquelle la région jouerait le rôle du tampon. Le Caucase était également intéressant du point de vue des routes commerciales qui se prolongeaient jusqu'à l'Inde<sup>239</sup>.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, dès que les empires Ottoman et Séfévide seront piégés par des troubles internes, la Russie se montrera plus que décisive dans sa lutte pour l'accès aux mers chaudes et son expansion vers le Sud. C'est dans cette perspective que Pierre le Grand occupera la forteresse d'Azov (1696) qui était auparavant sous la dominance ottomane, faisant ainsi un premier pas vers l'accès à la mer Noire<sup>240</sup>. Mais à cause de la guerre du Nord déclenchée avec

---

<sup>237</sup> Valiyev, *op.cit.*, p.34

<sup>238</sup> Mustafa Budak, « Kafkasya ve Osmanlı Devleti [Le Caucase et l'Etat ottoman] » in Güler Eren, Kemal Çiçek et Halil İnalçık, *Osmanlı. 1. Siyaset [Etat ottoman. Volume 1, Politique]*, Yeni Türkiye yayınları, Ankara, 1999, p.594.

<sup>239</sup> John F. Baddeley, *The Russian conquest of the Caucasus*, Longmans, Green and Co, London, 1908, p.23.

<sup>240</sup> Joseph von Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman depuis ses origines jusqu'à nos jours, tome XII*, Bellizard, Barthès, Dufour et Lowell, Paris, 1835-1843, p. 394-395.

la Suède en 1700, le tsar Pierre sera contraint de se mettre d'accord avec les Ottomans et reporter ultérieurement sa politique d'expansion vers les mers chaudes<sup>241</sup>.

A la suite à sa défaite contre les Ottomans lors de la bataille de Prut en 1711, le tsar se verra obligé de restituer la forteresse d'Azov à la Porte. Cette défaite modifiera la stratégie de la Russie qui commencera à réfléchir plus sérieusement à propos l'accès maritime par la Caspienne. D'où son intérêt croissant pour la région du Caucase qui est située au bord de cette mer<sup>242</sup>.

L'occupation de l'Iran par les Afghans et la politique passive des Ottomans dans la région encouragera la Russie à s'affirmer au Caucase.<sup>243</sup> Toutefois, en raison de la guerre du Nord, le tsar n'aura pas la possibilité de profiter avant 1722 des désordres internes régnant chez les Séfévides. Aussi, des 1713, le Şah Sultan Hüseyin essayera de se rapprocher de la Russie et de lui proposer de signer un traité d'amitié et de commerce qui sera composé de 10 articles et prendra effet le 30 juin 1717<sup>244</sup>. Envoyé en Iran pour négocier les conditions de cet accord, l'émissaire russe Volinski tentera en même temps de prendre discrètement contact avec les chrétiens habitant dans ce pays, à savoir les Géorgiens et les Arméniens, pour les encourager à se rapprocher de la Russie.<sup>245</sup>

La prétexte pour une guerre contre l'Iran s'ouvrira avec le pillage par les Daghestanais des commerçants russes de Şamaxi<sup>246</sup>. Comme la demande russe de réparation des préjudices causés ne sera pas satisfaite, le tsar commencera sans tarder son expédition aux bords de la Caspienne qui résultera, en 1722<sup>247</sup>, par l'occupation de Derbent, Kartli et Bakou.

L'Empire ottoman sera extrêmement inquiet de l'avancée des Russes, notamment au Caucase. La Porte voulait aussi profiter de la situation aggravée par l'invasion de l'Etat séfévide par les Afghans pour avancer dans la région<sup>248</sup>. Istanbul restait informée de la situation intérieure de

---

<sup>241</sup> Budak, *art. cit.*, p.595.

<sup>242</sup> *Ibid*, p. 595-596.

<sup>243</sup> *Ibid*, p. 596.

<sup>244</sup> Valiyev, *op.cit.* p.53.

<sup>245</sup> *Ibid*, p.54.

<sup>246</sup> Baddeley, *op.cit.*, p.23-24.

<sup>247</sup> Pierre le Grand avait au début caché sa vraie intention d'invasion. Il l'expliqua par l'intention d'aider les Séfévides et de punir ceux qui ont tués les commerçants russes volant 400.000 tumen de marchandises lors de l'attaque de la forteresse de Shamakhi. Pierre le Grand a même préparé un manifeste sur ce sujet et l'a fait traduire en turc de dialecte Azéri. A ce propos, c'est le premier document imprimé en langue Azerbaïdjanaise publié dans la presse, in Valiyev, *op.cit.*, p.54.

<sup>248</sup> Baddeley, *op.cit.*, p.23.

l'Iran grâce aux rapports réguliers fournis par les *valis* (gouverneurs) des régions frontalières<sup>249</sup>. Désormais ces rapports comportaient souvent des informations complètes sur les intentions russes d'attaquer le Caucase du Sud<sup>250</sup>.

Ces inquiétudes ottomanes ne faisaient que s'accroître sous l'influence de la diplomatie des puissances européennes, et plus particulièrement celle de l'Angleterre qui était mécontente du possible avancement de la Russie sur le Sud-Caucase. L'Empire ottoman décidera par conséquent d'accélérer son expansion sans tarder qui commencera par l'occupation en juin 1723 de Tiflis, puis de toute la région de Kartli<sup>251</sup>.

Les interventions des deux pays au Caucase du sud ont considérablement approfondi les contradictions entre la Russie et l'Empire ottoman. Malgré leurs tensions<sup>252</sup>, les deux parties parviendront à signer, en 1724, un accord sur le partage du territoire des Séfévides. Selon le *Traité d'Istanbul (Iran Mukasemenamesi)*, à l'exception des bords de la Caspienne qui resteront sous contrôle russe, tout le Caucase du Sud, à savoir Kartli, Kakhétie, Şirvan, Gəncə-Karabagh et Çukur Sa'ad dépendront de la souveraineté ottomane. La rivière de Kura sera délimitée comme ligne frontalière entre les deux Etats.<sup>253</sup>

Etant donné que Kartli était déjà sous occupation ottomane, l'armée continuera son expansion territoriale sous le commandement du Vizir (*Sadrzazam*) Ahmet Arifi Paşa vers la région de Çukur Sa'ad qui sera occupée en 1724. La conquête de Revan s'avèrera extrêmement difficile

---

<sup>249</sup> Sur le rôle des gouverneurs locaux des régions frontalières concernant la politique ottomane au Caucase : « *Information about these distant parts was forthcoming primarily from the eastern serhadd provinces, or marches, of the Ottoman Empire, with Childir, Kars, Van and Erzurum were among the most prominent up to the Russian conquests of the 19<sup>th</sup> century. Unlike ordinary governors, the serhadd valileri , or governors of the marches, were frequently appointed for longer terms of office during which they were required to report regularly on the condition 'out there* » in Michael Ursinus, «The Role of Vali of Childir in Ottoman-Caucasian relations during the late 18th Century» in Raoul Motika et Michael Ursinus (éd.), *Caucasia between the Ottoman Empire and Iran, 1555-1914*, Reichert, Wiesbaden, 2000, p.42.

<sup>250</sup> Valiyev, *op.cit.* p.63.

<sup>251</sup> Bilge, *op.cit.* p.106.

<sup>252</sup> La Russie n'avait pas l'intention d'entrer en guerre avec l'Empire ottoman qui exige le retrait russe de Bakou et Derbent sous la menace de guerre. Cela n'a pas empêché cette première d'occuper Bakou et Gilan. Du côté ottoman, le vizir Damat İbrahim Paşa aussi soutenait la paix avec la Russie. Dans les négociations pour un tel accord, le rôle du Marquis de Bonnac, diplomate français a été primordial. La France était intéressée par le rapprochement de ces deux empires, car elle voulait créer une alliance russo-ottomano-française contre l'Autriche ; in Valiyev, *op.cit.* p.66-67.

<sup>253</sup> Bilge, *op.cit.*, p.107-108.

en raison des mois de résistance qui seront opposés par les *Kızılbaş*<sup>254</sup> et les Arméniens.<sup>255</sup> Les autres régions importantes de Chukur Sa'ad, Naxçıvan et d'Ordubad seront également occupées par les Ottomans au cours de leur opération militaire de Revan.<sup>256</sup>

Il faut noter que pendant la prise de Revan, le sultan Ahmet III se montrera particulièrement sensible au devenir de l'église d'Etchmiadzine qu'il interdira d'attaquer ou d'endommager.<sup>257</sup> Cette bienveillance se poursuivra après l'intégration complète de toute la région à l'Empire ottoman. Une fondation (*vakıf*) d'église sera créée pour les Arméniens de Revan et certaines taxes imposées par le gouvernement seront supprimées. Cette attitude bienveillante<sup>258</sup> sera aussi manifestée vis-à-vis les autres églises grégoriennes des Arméniens.<sup>259</sup> Istanbul tentera également mettre l'église Etchmiadzine sous son influence<sup>260</sup>.

Au cours de leur expansion dans le Caucase du Sud, les Ottomans ont rencontré une forte résistance pendant l'occupation de Ganja-Karabagh entre les années 1723-1725<sup>261</sup>. L'occupation de la région de Kakhétie en 1732 mettra fin à la conquête du Caucase du sud par les Ottomans<sup>262</sup>.

Toutefois, cette occupation ne durera qu'une douzaine d'années, car Nâdir Şah qui régna en Iran à partir de 1736 retournera cette situation à son avantage grâce à la signature de l'accord

---

<sup>254</sup> *Kızılbaş* ou *Qızılbaş* (aussi *Kızılbaşı* ou *Qızılbaşı*) -la traduction littérale de ce mot turc serait «tête rouge» en faisant allusion au bonnet rouge avec douze plis en référence au douze imams du chiisme que portaient les *Kızılbaş*. C'est une confédération des tribus turques semi-nomades acceptant le soufisme chiite des Séfévides. Leur soutien à Ismail à fonder un Etat des Séfévides est remarquable.

<sup>255</sup> Valiyev, *op.cit.* p.69-73, Abraham of Erevan, *History of the Wars.1721-1738*, Mazda Publishers, California, 1999, p.18-27.

<sup>256</sup> Valiyev, *op.cit.*, p.73

<sup>257</sup> Erevan of, *op.cit.*, p.22.

<sup>258</sup> Il faut constater que tous les chrétiens de la région ne recevaient pas la même bienveillance. Par exemple, les Géorgiens orthodoxes, qui auraient reçu des promesses de non-intervention sur leur vie religieuse, subiront de fortes pressions contraires. Ce harcèlement religieux encouragera les géorgiens orthodoxes à se tourner vers la Russie. Certains membres importants de cette communauté se verront mêmes obligés de chercher un protectorat en Russie, *in* Valiyev, *op.cit.*, p.91-92.

<sup>259</sup> Valiyev, *op.cit.*, p.91

<sup>260</sup> A partir de 1725 après la mort de Catholicos d'Etchmiadzine Asdvadzaur I, l'élection de Catholicos se tiendra à İstanbul au lieu de Revan. L'influence des Arméniens ottomans sur l'église Etchmiadzine se terminera avec l'occupation russe de cette région, *cf.* Bilge, *op.cit.* p.320.

<sup>261</sup> Contre l'occupation à l'avenir par les Ottomans les principautés féodales azerbaïdjanais et meliks arméniens se sont regroupées. Un accord a été signé entre elles en mars 1724 pour s'opposer aux attaques des Ottomans et de leurs alliés, les Lezgis. L'accord a été établi en arménien et en farsi. Cette résistance n'a pas pu être poursuivie sans aide extérieure, en l'occurrence, celle de la Russie pour laquelle les principautés locales ont plaidé. L'échec dans leur défense peut s'expliquer par l'hostilité qui se met en place entre les deux parties de l'union, les Arméniens et les Azerbaïdjanais, *in* Valiyev, *op.cit.*, p.74-77.

<sup>262</sup> Valiyev, *op.cit.*, p. 81.

d'Istanbul avec l'Empire ottoman qui confirmera les frontières entre les deux Etats comme elles avaient été définies par le Kasr-ı-Şirin.<sup>263</sup>

L'Iran se renforce donc sous la gouvernance de Nâdir Şah. A cet effet, la Russie décidera de rendre à l'Iran tous les territoires envahis sous le règne du Pierre le Grand, à travers l'Accord de Gence (mars 1735). Même si cette décision était difficile à prendre, l'objectif de Saint-Pétersbourg consistait à écarter l'Empire ottoman de la région caucasienne. Dans cette perspective, Nâdir Şah sera un allié précieux car, grâce à lui, les Ottomans ne pourront pas s'approcher de la région de la Caspienne<sup>264</sup>.

L'Empire ottoman sera fortement encouragé pour avancer vers le Caucase et plus particulièrement le Daghestan<sup>265</sup>, en raison des troubles internes qui se développeront en Iran à la suite de la mort de Nâdir Shâh (1747). Mais cette idée ne pourra être réalisée qu'après le Traité de Küçük Kaynarça et l'occupation de la Crimée par la Russie en 1783. Signé en 1774 consécutivement à la guerre russo-ottomane déclenchée en 1768, ce traité attribuera à la Russie l'accès à la mer Noire et à la Crimée, son indépendance de l'Empire ottoman<sup>266</sup>.

Après l'annexion de la Crimée et se préparant pour une possible guerre contre la Turquie, la Russie activera sa politique au Caucase du Sud dans l'intention d'y ouvrir, si possible, un deuxième front. L'idée qui prévalait consistait à créer un Etat chrétien des Géorgiens et Arméniens sous la bannière russe qui pourrait jouer un rôle de tampon en cas d'agression par les Turques ou les Perses. Les chrétiens de la région y étaient favorables. La signature en 1783 de l'accord de protectorat russe sur la Kartli-Kakhétie<sup>267</sup> qui prévoyait la protection de cette région contre de possibles attaques par les Ottomans ou les Iraniens pouvaient être considérée comme le résultat logique de ce plan. Etant perçu comme un danger direct pour l'Etat ottoman, le Tractât Georgiyevsk<sup>268</sup> engendra une crise entre Saint-Pétersbourg et Istanbul.

---

<sup>263</sup> Bilge, *op.cit.*, p.117.

<sup>264</sup> Baddeley, *op.cit.*, p.30-31.

<sup>265</sup> Ursinus, *art. cit.*, p.42.

<sup>266</sup> Kodžaman, *op.cit.*, p.3.

<sup>267</sup> Les régions de Kartli et Kakhétie ont été unies sous le règne d'Irakli II en 1762, qui avait également pour ambition de créer la « Grande Géorgie » avec les régions de Kartli-Kakhétie, Imérétie, Gəncə (Gandja), Revan, Naxçıvan (Nakhitchevan), Karabagh, Ahıska Paşalık et quelques autres territoires. Pour sa réalisation, il a même demandé le soutien de la Russie. Restant réticente à toute sorte de provocation susceptible de la mettre en conflit avec les Etats ottoman et iranien, la Russie refusera ouvertement d'apporter son soutien ; *in* Kodžaman, *op.cit.*, p.3-4.

<sup>268</sup> Traité signé entre l'Empire russe et le roi de Kartli-Kakhétie (Géorgie) le 24 juillet 1783. Par cet accord, la Géorgie orientale devient le protectorat de la Russie. C'est par cet acte que la domination de Russie commence au Caucase du Sud.

Devant les menaces d'attaques venant plus particulièrement de Fatali Şah de l'Iran et, bien qu'à un moindre degré des raids d'Omar Khan du Khanat d'Avar (Nord du Caucase), ce protectorat sera étendu jusqu'en janvier 1801 sur la demande du roi géorgien.

L'annexion russe de la Mingrélie en 1804 (la région ayant été proclamée indépendante par le traité de Küçük Kaynarça, qui avait besoin de protection contre des attaques de ses voisins, a été suivie par celui du royaume d'Imérétie. La Géorgie se réunifiera donc sous la bannière russe. Le mécontentement d'Istanbul face à l'absorption des Etats chrétiens par la Russie s'approfondira encore plus après l'expédition russe en Abkhazie et l'annexion d'Anaklia (en Mingrélie), la forteresse turque au bord de la mer Noire<sup>269</sup>.

Sous le commandement de Tsitsianov, en trois années (1803-1806), les Khanats de Gence, Erevan, Karabakh, Şirvan, Şeki, Bakou, le territoire des Lezgis de Car-Balaken (actuel Azerbaïdjan), le Ahıska Paşalık (en géorgien Akhaltsikhé) et les forteresses turques situées au bord de la mer Noire seront occupés par la Russie. La Turquie et, plus particulièrement encore l'Iran, étant inquiets par ces réussites militaires russes se verront aussitôt obligés d'entrer en guerre contre la Russie, cela d'autant plus que les Khanats occupés se trouvaient encore officiellement sous la souveraineté d'Ispahan<sup>270</sup>.

La guerre russo-iranienne (1804-1813) finira par la victoire russe et la signature, le 24 octobre 1813, du Traité de Gülistan, dont les conditions seront négociées par l'intermédiaire de l'ambassadeur britannique. Selon ce traité, Karabagh, Gence, Şeki, Şirvan, Derbend, Guba et Bakou, ainsi qu'une partie de Talış et de la forteresse de Lenkeran resteront sous la domination russe, et l'Iran se retirera totalement du Daghestan, de la Géorgie, de la Mingrélie, de l'Imérétie et de l'Abkhazie<sup>271</sup>. Ispahan reconnaîtra donc officiellement la souveraineté russe sur la Géorgie orientale et occidentale<sup>272</sup>. Mais cette paix russo-persane n'aura qu'un caractère temporaire puisque leurs hostilités reprendront entre 1826 et 1828 et se termineront par le traité de Türkmençay du 21 février 1828 en vertu duquel, la Perse vaincue une nouvelle fois perdra la souveraineté sur les khanats d'Erevan, de Naxçıvan et de Talış, les régions d'Ordubad et Muğan et toutes les terres qui avaient été annexées par la Russie lors du Traité de Gülistan.

Alors que le premier conflit armé russo-iranien était encore en plein développement, la Russie sera obligée d'ouvrir un deuxième front au Caucase en raison de la guerre que lui déclarera

---

<sup>269</sup> Baddeley, *op.cit.* p.66-67.

<sup>270</sup> *Ibid*, p.67-72.

<sup>271</sup> *Ibid*, p.90.

<sup>272</sup> Kodžaman, *op.cit.*, p.6.

l'Empire ottoman en 1807, à la suite de la révolte des Serbes. Les Russes réussirent à reprendre rapidement la forteresse d'Anapa (aujourd'hui un krai de Krasnodarsk en Russie) et à avancer sur Poti, Kars et Ahilkelek (aujourd'hui Akhalkalaki)<sup>273</sup>. Mais les difficultés liées tout d'abord à leur guerre avec Napoléon 1<sup>er</sup>, puis la situation complexe au Caucase (entre autres, l'hostilité des musulmans du Caucase à leur rencontre), inciteront les Russes à signer le plus rapidement possible un accord de Paix avec les Turcs<sup>274</sup>. Signé entre les deux Empires le 28 mai 1812, le Traité de Bucarest permettra à la Sublime Porte, à la grande déception des Russes, de reprendre tous les territoires perdus au Caucase au cours des années précédentes, y compris Anapa, Poti et Ahilkelek, à l'exception de la petite ville de Soukhoum-kalé<sup>275</sup>, qui demeurera sous contrôle russe<sup>276</sup>.

Une fois la paix rétablie avec Ispahan et Istanbul, la Russie réfléchira à la question de l'annexion complète du Caucase, cela d'autant plus que les khanats nord-caucasiens de Şirvan (1820) et de Karabagh (1822) étaient déjà pleinement intégrés au sein de l'Empire russe<sup>277</sup>.

Par ailleurs, la présence russe au Caucase du sud sera renforcée grâce au Traité de Türkmençay, par lequel l'Iran s'engagera également à ne pas empêcher l'immigration des Arméniens d'Iran vers l'Empire russe<sup>278</sup>. Ce traité mettra donc officiellement fin à la domination iranienne au Caucase du Sud.

La guerre avec l'Empire ottoman dans les années 1828-1829 confirmera encore la supériorité militaire des Russes dans la région. Le *Traité d'Edirne* (Andrinople) signé en 1829 entre St. Pétersbourg et Istanbul affaiblira les positions ottomanes au Caucase, qui ont également cédé Anapa, Poti, Ahilkelek et Ahıska Paşalık<sup>279</sup>.

Un autre très important traité russo-ottoman concernant le Caucase du sud sera signé en 1878 à San-Stefano, suite à la défaite ottomane dans la guerre qui opposa les deux empires de 1877 à 1878. La Russie prendra le contrôle de Batoumi, Ardahan et Kars. Les pertes territoriales en Anatolie orientale ainsi qu'aux Balkans renforceront les sentiments antirusse à Istanbul. La

---

<sup>273</sup> Baddeley, *op.cit.*, p.76-82.

<sup>274</sup> Kodžaman, *op.cit.*, p.6.

<sup>275</sup> Aujourd'hui Soukhoumi, la capitale de l'Abkhazie.

<sup>276</sup> Baddeley, *op.cit.*, p.87-88.

<sup>277</sup> Kodžaman, *op.cit.*, p.6-7.

<sup>278</sup> *Ibid.*, p.7.

<sup>279</sup> *Ibid.*



politique de la Turquie au Caucase du Sud ainsi qu'aux Balkans sera désormais basée, jusque dans les années 1920, sur l'idée de reconquérir ces territoires occupés par la Russie<sup>280</sup>.

### *Spécificités des rivalités ottomano-séfévide et ottomano-russe*

Dans la période que nous venons de considérer, c'est-à-dire jusqu'aux premiers accès des pays sud-caucasiens à leur indépendance, la présence de la Turquie au Caucase du sud semblait être « paradoxalement » courte, sauf pour la Géorgie occidentale qui se trouvait déjà dans le centre d'intérêt des Ottomans depuis beaucoup plus longtemps. Certes, l'Empire était plus présent dans partie nord de la région caucasienne. Compte tenu de l'ampleur de la puissance ottomane à cette époque qui s'étendait sur trois continents, et la proximité géographique de la région ainsi que son importance stratégique, cette situation peut paraître assez paradoxale. Comment peut-on l'expliquer ?

Il est possible que la réponse tienne tout d'abord dans l'orientation politique de l'Empire ottoman, qui restait plus orientée vers l'Occident. Celle-ci commença à changer durant le règne de Kanunî Sultan Süleyman qui mit en œuvre une véritable politique orientale pour élargir l'Empire également vers l'Asie.

Un autre élément important caractérisant la présence de l'Empire ottoman au Caucase du Sud sera la rivalité ottomano-séfévide. Cette rivalité pouvait apporter en soi une réponse solide à la question posée. Il était en effet très compliqué pour les Ottomans, malgré des réussites militaires ponctuelles, de préserver cet avancement dans la région. La présence des Séfévides empêchait les Ottomans de s'y affirmer. Pour les Séfévides, la région sud-caucasienne et plus particulièrement l'Azerbaïdjan où se trouvait la première capitale, constituait de fait le noyau de leur pouvoir. Le fondateur de l'Etat Séfévide, Şah Ismail I avait été couronné à Tabriz en juillet 1501, largement soutenu par les tribus turcomanes, notamment les Kızılbaş<sup>281</sup>.

La longue distance entre Istanbul de cette région jouait également un rôle important car, du point de vue logistique et militaire, ou simplement informatique, les Séfévides se trouvaient dans une position avantageuse.

L'analyse de la rivalité ottomano-séfévide conduite plus particulièrement au Caucase du Sud met également en évidence deux aspects : l'ethnicité et la religion. Ces deux aspects qui sont

---

<sup>280</sup> *Ibid*, p.11-12.

<sup>281</sup> Laurence Lockhart, *The Fall of the Safavi dynasty and the afghan occupation of Persia*, Cambridge University Press, Cambridge, 1958, p.19.

directement liés à l'identité d'un Etat, se trouvent régulièrement au centre des interrogations des spécialistes des études ottomanes et séfévides.

Nous pourrions souligner avant tout le trait identitaire qui est considéré comme commun par certains historiens, à savoir, la turcité. Or, aujourd'hui, la question de l'identité turque de la Turquie ne se pose guère. Toutefois pour l'Empire ottoman, d'où la Turquie prend ses racines, la turcité n'avait pas aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, le même sens qu'elle prendra au début du XX<sup>e</sup> siècle. Certes, même mêlée à de nombreux mots de la langue persane et arabe, la base de la langue ottomane restait le turc. Mais il existait plusieurs ethnies dans l'Empire ainsi que dans le gouvernement et l'armée. Aussi, si nous admettons que la base culturelle, ou langue d'usage était le turc, nous pouvons considérer l'Empire ottoman (du moins en partie) en tant qu'Etat d'origine turque<sup>282</sup>.

Cependant, comme l'indique l'historien Metin Kunt, compte tenu de la continuité des traditions des turcomans et de la turcité de l'armée et des gouverneurs de l'Etat séfévide, ces derniers étaient en effet plus « turcs » que l'Empire ottoman<sup>283</sup>. Le noyau de l'armée était majoritairement composé des tribus d'origine différente, mais la langue utilisée était souvent le turc. Il est curieux de noter que les deux gouverneurs, à savoir Şah Ismail I et Sultan Salim I s'intéressaient à la poésie. Şah Ismail I écrivait ses poèmes en turc (dialecte azéri), tandis que le Sultan Selim utilisait le persan<sup>284</sup>.

Néanmoins, la turcité des Séfévides a sans doute été forte un moment donné et dans un espace limité. Si nous analysons la période du Şah Abbas I, nous allons trouver une toute autre image des Séfévides dans leur nouvelle capitale Ispahan<sup>285</sup>, l'influence politique et militaire des Kızılbaş étant très dégradée et les Séfévides ne conservant plus une vraie identité turque.

Le facteur de la turcité qui compte beaucoup aujourd'hui, ne constituait donc pas un élément décisif dans les relations ottomano-séfévides. Ce qui n'est pas tout à fait pareil en ce qui concerne le facteur religieux qui, dans ces relations est surtout accentué dans les *fatwas* énoncées par l'Empire ottoman contre les Séfévides avant les guerres de 1578 et de 1723.

---

<sup>282</sup> Metin Kunt, « Osmanlı Doğu siyaseti [Politique ottomane d'Orient] » in Sina Akşin (éd.), *Türkiye Tarihi. Cilt II: Osmanlı devleti 1300-1600 [Histoire de la Turquie. Tome II : Etat ottoman 1300-1600]*, Cem, Istanbul, 1989, p.103-104.

<sup>283</sup> *Ibid.*, p.104.

<sup>284</sup> Pour Minorsky, leurs objectifs étaient très différents. Pour Şah Ismail I, à la différence de Sultan Selim I, il s'agissait d'un objectif stratégique. Il importait pour lui d'encourager les Turcomans dans leur langue maternelle afin de créer et garder ses liens forts avec eux, cf. Vladimir Minorsky, « The poetry of Şah Isma'il I », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 1942, vol. X, partie 4, p. 1007a-1053a.

<sup>285</sup> Şah Abbas I a transféré la capitale de Tabriz à Ispahan en 1598 notamment pour les raisons de sécurité.

L'aspect religieux est plus marqué pendant les guerres, mais ne semble pas être très contraignant dans la vie quotidienne<sup>286</sup>.

En outre, les historiens constatent des changements démographiques considérables pendant les guerres ottomano-séfévides. Comme dans toutes les guerres, ces confrontations militaires avaient des conséquences néfastes pour la population locale, surtout musulmane mais aussi chrétienne. Lorsque les régions caucasiennes étaient annexées par les Ottomans, une partie de la population chiite était massacrée, soit contrainte à la déportation et il arrivait même à ces habitants de quitter volontairement leur patrie pour échapper au risque de devenir des esclaves. De tels actes inhumains se reproduisaient comme une image en miroir lorsque les Séfévides reprenaient leurs territoires qui avaient été annexés par les Ottomans, massacrant particulièrement les sunnites qui, selon eux, avaient pactisé avec l'ennemi.

Pour certains historiens, cette divergence de croyance était un prétexte qui était davantage utilisé en tant qu'outil politique et militaire.<sup>287</sup> Les effets réels de ces hostilités montrés concrètement par ces déportations et massacres ont certes changé la carte ethnique des régions frontalières au Caucase du Sud. Les victimes les plus récurrentes de ces guerres entre ces deux Etats qui luttaient sous la bannière de l'islam, étaient en effet les plus fidèles de la même religion : des musulmans locaux fussent-ils sunnites ou chiites<sup>288</sup>.

Le facteur religieux occupera également une place importante dans la région, à travers la rivalité russo-ottomane. La déception des Ottomans a été très grande lors de l'annexion de la Crimée (1787) par les Russes. Par le Traité de Yassi, la Porte reconnaitra officiellement la perte de la Crimée et la domination de la Russie, puissance chrétienne dans ce territoire peuplé majoritairement de musulmans.

Il convient de constater que la perte de la Crimée, par laquelle l'accès au Nord du Caucase était également perdu, forcera l'Empire ottoman à s'intéresser davantage au Caucase du Sud.

En utilisant l'islam, les Ottomans n'hésiteront pas mobiliser les gouverneurs musulmans du Caucase contre la Russie. Dans la même logique, l'Empire russe jouera habilement la carte de

---

<sup>286</sup> Hüsamettin Memmedov, « XVI-XVIII yüzyıllar Osmanlı-Sefevi savařları [Les guerres ottoman-séfévides aux XVI-XVIII siècles] » in Güler Eren, Kemal Çiçek et Halil İnalçık, *Osmanlı. 1, Siyaset [Etat ottoman. Volume 1, Politique]*, Yeni Türkiye yayımları, Ankara, 1999, p. 503.

<sup>287</sup> *Ibid.*

<sup>288</sup> Certaines régions ont été pratiquement vidées des chiites pendant ces guerres, ce qui fut le cas de Revan occupé par les Ottomans en 1583, *ibid.*, p.504.

la chrétienté afin d'obtenir le soutien des peuples chrétiens, à savoir les Géorgiens et les Arméniens, contre les Etats ottoman et iranien.

Les facteurs identitaires seront également d'une grande importance pendant les premières accessions à l'indépendance des pays sud-caucasiens ainsi que leurs relations avec les puissances extérieures.

## ***Section 2. La Turquie au Caucase du sud pendant la Première Guerre Mondiale***

Les événements qui se sont déroulés pendant la Première guerre mondiale (1914-1918) et juste après sa fin (1918-1921) ont eu un énorme impact sur la situation politique des pays sud-caucasiens. Ils ont eu l'occasion proclamer leur indépendance et fonder leur propre structure étatique dans ce contexte de chaos militaire et diplomatique. La présence de la Turquie au Caucase du Sud a également connu des évolutions intéressantes qui ont atteint leur point culminant pendant cette période. La politique turque développée dans la région était obligée de prendre en compte, non seulement son paysage dynamique, mais aussi les intérêts des autres puissances, l'Allemagne et l'Angleterre et surtout, la Russie.

La politique de la Turquie envers le Caucase du Sud a été réalisée en deux étapes. Dans un premier temps, le gouvernement turc soutiendra les luttes d'indépendance des Etats surgis au Caucase contre le bolchévisme puis, dans un deuxième temps, lorsque la Turquie kémaliste aura besoin des bolchéviques, elle encouragera l'arrivée dans ces pays au pouvoir, de leurs sympathisants<sup>289</sup>.

### *L'entrée dans la Première Guerre Mondiale*

Sous l'Empire russe, les pays sud-caucasiens faisait partie de l'Entente. En effet, ce sont surtout les Arméniens et les Géorgiens qui y participaient, car les Azerbaïdjanais étaient exemptés du service militaire<sup>290</sup>. Quant à la Turquie, elle décidera d'entrer en guerre du côté de l'Allemagne. Deux facteurs ont joué un rôle crucial dans la prise de cette décision. D'une part, aucun autre

---

<sup>289</sup> Ali Faik Demir, *Türk dış politikası perspektivinden Güney Kafkasya (Le Caucase du Sud dans le perspective de la politique étrangère turque)*, Bağlam, Ankara, 2003, p.36.

<sup>290</sup> Dans l'Empire russe, les musulmans étaient exemptés du service militaire.

pays européen<sup>291</sup> ne voulait être allié à la Turquie et elle craignait de se retrouver en tête-à-tête avec la Russie<sup>292</sup>, en particulier en cas d'une victoire russe qui aurait impliqué un grand danger pour sa propre existence<sup>293</sup>. D'autre part, elle souhait de reprendre les trois provinces de Kars, Ardahan et Batoum laissés à la Russie suite à la guerre russo-turque de 1877-1878<sup>294</sup>.

Des personnalités politiques ottomanes, notamment Enver Paşa défendait l'alliance avec l'Allemagne. D'après lui, si cette alliance était réalisée et la Russie battue, l'Empire ottoman pourrait enfin exercer une grande influence politique et militaire au Caucase et en Asie Centrale<sup>295</sup>. Enver Paşa s'intéressait depuis longtemps aux affaires caucasiennes. Il encourageait les révoltes des musulmans habitant sous le contrôle de la Russie et de l'Europe. Enver Paşa et son entourage étaient davantage inspirés par les idées de Ziya Gökalp, le père spirituel du turcisme, qui rêvait de l'union politique des Turcs. Cette idéologie contenait à la fois les idées d'union de l'Islam et de la Turquie<sup>296</sup>. Cela constitut en effet une des raisons pour déclaration de guerre à la Russie.

Le 29 octobre 1914, la flotte ottomane placée sous le commandement de l'Amiral Souchon bombardera les ports de la mer Noire sous contrôle russe, Odessa et Sébastopol. Les Russes passeront donc la frontière ottomane pour la détruire le 1<sup>er</sup> novembre 1914.

Désormais le Caucase se trouvera au centre des conflits entre la Turquie et la Russie. Au début de la guerre, la situation des Ottomans s'aggravait après chaque avancée de l'armée russe. La bataille de Sarıkamış qui s'étendra du 22 décembre au 3 janvier 1915, s'achèvera par la défaite des Turcs et de grandes pertes humaines et territoriales. Au printemps de l'année 1915, les Russes avanceront jusqu'à Van, Muş et Bitlis attaqueront une nouvelle fois les positions

---

<sup>291</sup> Selon l'historien Kurat, la Turquie avait proposé une alliance avec la Russie elle-même, mais la Russie n'y était pas intéressée. Cette position pouvait s'expliquer par le fait que l'intérêt russe se portait moins sur l'armée turque que sur Istanbul et les détroits. In Akdeş Nimet Kurat, *Türkiye ve Rusya [Turquie et Russie]*, Kültür bakanlığı, Ankara, 1990, p.IX.

<sup>292</sup> Kodžaman, *op.cit.*, p.13.

<sup>293</sup> On peut notamment indiquer les accords de Sykes-Picot sur le partage du Moyen-Orient entre les influences française et anglaise. Le futur de l'Anatolie et des provinces sud-est de la Turquie. La promesse faite à la Russie de lui céder Erzerum, Trabzon, Van et Bitlis jusqu'au bord de la mer Noire vers l'ouest de Trabzon., cf. Kodžaman, *op.cit.*, p.13.

<sup>294</sup> Budak, *art. cit.*, p.607. Comme Firuz Kazemzade l'indique à juste titre, la Turquie ne pouvait pas accepter la perte de ces trois provinces au bénéfice de la Russie, au contraire de l'Iran qui avait admis, avec la signature du traité de Türkmençay (1828), la perte de sa souveraineté sur le Nord de l'Azerbaïdjan, in Firuz Kazemzade, *Bor'ba za Zakavkaz'e [La lutte pour la Transcaucasie] (1917-1921)*, CA & CC Press, Baku, 2010, p.312.

<sup>295</sup> Budak, *art. cit.*, p.607.

<sup>296</sup> *Ibid.* Sous la direction de Muşid Fuad Paşa, une délégation composée de Géorgiens et d'Azerbaïdjanais a été envoyée en Europe afin de construire un Etat confédératif au Caucase auprès des gouvernements allemand et autrichien. Cette délégation a été accueillie au début de l'année 1916 de manière positive par les ministres des Affaires étrangères de Berlin et de Vienne, *ibid.*

ottomanes à partir du 14 février 1916 pour prendre possession de Erzurum, Bitlis, Muş, Rize, Trabzon, Bayburt, Gümüşhane, Erzincan et Van. Leurs avancées se poursuivront jusqu'aux premiers mois de 1918<sup>297</sup>.

### *Après la révolution bolchévique*

La révolution russe du 1917 changera toutes les données de la guerre entre la Russie et la Turquie. Après la révolution d'octobre 1917, le chaos s'installera dans l'armée russe qui commencera à se retirer de la ligne frontalière de Trabzon. Suite aux troubles intérieurs du 7 novembre, la Russie devra mettre totalement fin à la guerre et retirer son armée du Caucase. Dans ce but, les Russes signeront le 18 décembre 1917 l'accord d'Erzincan avec les militaires ottomans. Grâce à cet accord, les Ottomans commenceront à renforcer leurs positions politique et militaire au Caucase, et Enver Pacha se souviendra de son idée d'activer la politique ottomane au Caucase du Sud et en Asie Centrale<sup>298</sup>.

La Russie soviétique fera aussitôt appel à un traité de paix. Les négociations pour l'accord de Brest-Litovsk pendant lesquelles la Turquie exigera la cession de Batoum, Kars et Ardahan dureront plusieurs mois. La Russie se montrera favorable à cet accord avec la condition que la Turquie accepte le retour des réfugiés et déportés (y compris les Arméniens) dans son pays<sup>299</sup>.

Dans cette période, la politique turque était orientée dans deux directions stratégiques complémentaires : d'une part, l'accord avec la Russie soviétique en tant que base juridique de leurs relations bilatérales et, d'autre part, l'organisation de l'avancée militaire au Caucase du Sud<sup>300</sup>.

Pendant les négociations du traité de Brest-Litovsk, Istanbul préparera son activité militaire au Caucase en application des décisions du traité, et cherchera à développer une union politique avec le gouvernement de Transcaucasie qui était opposé à la Russie soviétique<sup>301</sup>. La Turquie proposera même au gouvernement transcaucasien de participer à ces négociations en lui promettant de l'aider pour sa reconnaissance officielle, mais cette proposition sera rejetée par fidélité à la Russie.

---

<sup>297</sup> *Ibid*, p.608.

<sup>298</sup> *Ibid*.

<sup>299</sup> Kodžaman, *op.cit.* p.14.

<sup>300</sup> *Ibid.*, p.15.

<sup>301</sup> Budak, *op. cit.*p.608.

L'objectif de l'Empire ottoman était, à l'époque, de créer un Etat tampon avec la Russie. C'est la raison pour laquelle Istanbul encourageait le gouvernement transcaucasien à obtenir son indépendance<sup>302</sup>, préférant avoir pour voisin la faible Transcaucasie que la puissante Russie.

C'est à Vehip Paşa que sera confié le commandement de l'avancée de l'armée ottomane au Caucase. Elle se traduira par l'occupation, à partir de 13 février 1918, d'Erzincan, Gümüşhane, Torul, Vakfikebir, Bayburt, Tercan, Trabzon, Of, Aşkale, Erzurum, Hopa, Tortum et la libération de leurs habitants des tutelles politiques russe et arménienne. Les troupes ottomanes entreront dans Batoum le 14 avril 1918<sup>303</sup>.

#### *Du traité de Brest Litovsk au traité de Mondros*

Le 3 mars 1918, l'accord de Brest-Litovsk sera enfin signé et la Russie soviétique exprimera son accord pour se retirer des territoires turcs occupés, appelés en ottoman « Elviye-i Selase », c'est-à-dire l'ensemble de trois sanjaks- Kars, Ardahan et Batoum. Dès le début de ce mois, la politique turque au Caucase du sud se basait sur le traité de Brest-Litovsk et afin de procéder à la réalisation des conditions de ce traité, le commandant de la 3<sup>ème</sup> armée ottomane Vehip Paşa envoya une note au commissariat de Transcaucasie (en ottoman- Maverâ-yi Kafkas (au delà du Caucase) qui résidait à Tbilissi, en lui demandant qu'il se retire des territoires d'Elviye-i Selase et exige le retrait des troupes militaires Géorgiennes et Arméniennes qui s'y trouvaient. Mais le commissariat déclarera ne pas reconnaître ce traité et exigera la signature d'un nouveau traité avec la Turquie. Cette proposition sera acceptée par le gouvernement ottoman, et les délégations transcaucasienne et ottomane se rassembleront donc à Trabzon entre le 14 mars et 14 avril 1918 afin d'élaborer les conditions d'un tel nouveau traité. L'insistance de la délégation transcaucasienne sur la nécessité de maintenir la frontière de 1914, qui n'était pas acceptable pour la partie ottomane, conduira les négociations à une impasse<sup>304</sup>.

Dans le même temps, l'armée ottomane avancera au Caucase. Le 12 mars, les Turcs occuperont Erzurum et le 5 avril, elle fera de même pour Sarıkamış, puis ensuite Kars et Batoum<sup>305</sup>.

---

<sup>302</sup> Kurat, *op.cit.*, p.x.

<sup>303</sup> Budak, *op.cit.*, p.608.

<sup>304</sup> Kurat, *op.cit.*, p.470-471.

<sup>305</sup> Kodžaman, *op.cit.*, p.16.

Après l'échec de la conférence de Trabzon, deux nouveaux représentants des délégations ottomane (Halil-Bey, ministre de la justice) et géorgienne (Akakaïy Ivanovich Chenkeli, chef du comité d'Etat) se réuniront à Batoum du 11 Mai jusqu'au 4 juin 1918<sup>306</sup>. Pendant ces négociations, Halil-bey exigera de l'envoyé de la Transcaucasie de laisser à la Turquie Gümürü (Gyumri), İğdir, Ahıska et Ahılkelek, alors que pendant la discussion sur cette question, l'armée ottomane occupera Gümürü<sup>307</sup>. Il convient de noter que les revendications territoriales exprimées par la Turquie pendant la conférence de Batoum dépassaient le cadre du traité de Brest-Litovsk et c'est pourquoi la Russie les avait rejetées. Dans l'intermédiaire, refusant de reconnaître l'indépendance de la Transcaucasie, Moscou proposera même d'envoyer ses représentants à Batoum<sup>308</sup>.

La situation extérieure et intérieure de la Transcaucasie se dégradera. Le conflit s'intensifiera entre les menchéviques<sup>309</sup>, dachnaks<sup>310</sup> et musavatistes<sup>311</sup>. Suite à la pression turque, le commissariat de Transcaucasie sera dissolu le 26 mai 1918<sup>312</sup>. Le même jour, les Géorgiens déclareront leur indépendance et seront suivis, deux jours plus tard, par les Azerbaïdjanais et les Arméniens. Après avoir signé des accords bilatéraux avec l'Arménie et la Géorgie, l'Empire ottoman signera également le 4 juin un traité d'amitié et d'assistance avec l'Azerbaïdjan<sup>313</sup>, et le 8 juin avec la République nord-caucasienne des Montagnards<sup>314</sup>. Toutes ces décisions traduisent les conséquences de la politique active turque au Caucase après la révolution bolchéviste à partir de laquelle l'Empire ottoman était devenu un acteur de premier plan<sup>315</sup>.

---

<sup>306</sup> Budak, *art.cit.*, p.609.

<sup>307</sup> Kodžaman, *op.cit.*, p.16.

<sup>308</sup> *Ibid*, p.16.

<sup>309</sup> Les membres du parti ouvrier social-démocrate géorgien qui était au pouvoir au sein de la République Démocratique de Géorgie (1918-1921) et également un des partis présents dans la République Fédérative de Transcaucasie en 1918.

<sup>310</sup> Les membres du parti de la Fédération révolutionnaire arménienne (Dachnak), un parti de gauche, mais avec des fortes tendances de nationalisme. Celui-ci exerce le pouvoir (excepté d'une brève période de coalition en 1920) dans la République Démocratique d'Arménie (1918-1921). Le parti Dachnak représentait également les Arméniens dans la République Fédérative de Transcaucasie de 1918.

<sup>311</sup> Les représentants du parti Mūsavat (Égalité), qui participaient dans le gouvernement de la Fédération de Transcaucasie et notamment de la République Démocratique d'Azerbaïdjan (1918-1920). Même si initialement crée un tant que parti socialiste, le parti a graduellement changé son programme en accentuant davantage les idées de nationalisme et modernisation.

<sup>312</sup> Kodžaman, *op.cit.*, p.16.

<sup>313</sup> Cet accord prévoyait, entre autres, l'assistance militaire de la Turquie à l'Azerbaïdjan en cas de demande de ce dernier.

<sup>314</sup> Budak, *op.cit.*, p.609.

<sup>315</sup> *Ibid*.



Par ailleurs, suite à ces différents traités, la Turquie retrouvera également sous sa souveraineté Ahılkelek et Ahıska, ce qui lui permettra de revenir à ses frontières de 1828. Les accords signés lui ouvriront aussi les portes du contrôle de la ligne de chemin de fer Gümürü-Culfa<sup>316</sup>.

Sur l'instruction d'Enver Paşa, l'armée de Nuri Paşa entra à Gəncə (Gandja) le 26 mai 1918. L'armée du Caucase de l'Islam a été créée en Azerbaïdjan. Une partie de celle-ci se dirigera vers Derbent le 6 octobre suite à laquelle le Caucase du Nord déclarera, le même jour, son indépendance.

Au Caucase du Sud, les conflits internes prendront de l'ampleur. Bakou se retrouvera au centre d'intérêts stratégiques et géopolitiques de la Turquie, de la Russie et des puissances Occidentales. Cette ville devient un véritable lieu de batailles pour les ressources énergétiques. Les bolchéviques russes et arméniens réclameront une république marxiste à Bakou. En effet, le Soviet de Bakou est le seul point d'appui de la Russie soviétique au Caucase du Sud. Pour la nouvelle république azerbaïdjanaise fondée par les musavatistes, Bakou représente un important centre politique et économique. Il leur était donc nécessaire de trouver un moyen de libérer la ville. C'est pour cette raison qu'ils ne tardent pas à demander une aide militaire turque en conformité de l'article 4<sup>317</sup> du traité de Batoum pour la libéralisation de la ville. Contre cette aventure turque, la Russie essaie d'obtenir de l'aide de l'Allemagne sur ce sujet en lui proposant, en échange, une partie du pétrole de Bakou<sup>318</sup>.

La lutte s'intensifiera en Géorgie entre les bolchéviques et les menchéviques. L'Arménie continuera à participer à la guerre au Sud du Caucase à côté des Alliés.

Pendant que les Alliés commençaient les négociations, et afin de ne pas compliquer leur déroulement, l'Etat Ottoman décidera de retirer l'armée qui se trouve dans des régions lointaines telles que le Caucase et l'Iran. Izzet Paşa, Ministre de la guerre, ordonnera, le 21 octobre 1918, le retrait des troupes militaires des territoires où la souveraineté ottomane n'est pas prévue par le traité de Brest-Litovsk : le Caucase et le Nord de l'Iran (Kars, Ardahan et

---

<sup>316</sup> Kodžaman, *op.cit.*, p.16.

<sup>317</sup> L'article 4 du traité de Batoum signé par l'Empire ottoman et l'Azerbaïdjan indique : « En cas de demande du gouvernement de la République Azerbaïdjanaise, le gouvernement ottoman sera prêt à intervenir militairement afin d'y établir et maintenir l'ordre et la sécurité. ». Cette demande a été effectuée par le ministre des Affaires Etrangères du gouvernement azerbaïdjanais, Mehmet Hasan Hacinski, *in* Kurat, *Türkiye ve ...*, *op.cit.*, p.669-670.

<sup>318</sup> Kodžaman, *op.cit.*, p.17.

Batoumi.). Le 26 octobre 1918, les armées du Caucase de l’Islam et du Caucase du Nord seront supprimées, retrait qui, à partir du 24 octobre, devra être effectué sous six jours<sup>319</sup>.

Suite au traité de Mondros (article n°15), le retrait de toutes les troupes militaires présentes au Caucase s’est concrétisé par des volontés affirmées. Les Anglais ont transmis une note aux Ottomans le 11 novembre 1918 leur demandant de se retirer jusqu’aux frontières de 1914<sup>320</sup>. Après le retrait de l’armée turque, c’est l’armée anglaise qui la remplacera au Caucase du sud. Pour les Britanniques, la région portait une importance majeure, notamment en tant que voisine de l’Anatolie orientale. Ils y possédaient deux sièges principaux, l’un à Batoum (position stratégique) et l’autre à Bakou (en raison des ressources énergétiques)<sup>321</sup>. Ils contrôlaient également les chemins de fer du Caucase<sup>322</sup>.

Dans cette période l’importance de la région s’est accrue considérablement, non seulement pour la Turquie et la Russie mais aussi pour les Etats occidentaux. Pour la Turquie, le Caucase était devenu un lieu où il pouvait recevoir de l’aide d’un des rares pays qui le soutenait dans sa lutte d’indépendance vis-à-vis des pays occidentaux. En même temps, elle pouvait utiliser sa force, son influence et son prestige dans cette région contre la Russie soviétique. La portée de la région était donc très spécifique pour la Turquie et elle pouvait en faire usage<sup>323</sup>. Le Caucase représentait de ce fait un pont entre la Russie et la Turquie.

Comme nous venons de le souligner, les Britanniques étaient très intéressés par cette région. Mais aussitôt, ils se trouveront confrontés à ses conflits internes : celui du Borçalı entre les Géorgiens et les Arméniens, les tensions entre les Arméniens et les Azerbaïdjanais sur Zangezour, Naxçıvan et Karabagh, mais aussi le conflit entre l’armée de Denikin qui refusait de reconnaître l’indépendance des trois républiques sud-caucasiennes et ces mêmes républiques. Après une réflexion sur le futur de la région et le potentiel militaire de la Russie, l’Angleterre décidera, à la fin de l’année 1919, de mettre fin à sa présence sur ce territoire<sup>324</sup>.

---

<sup>319</sup> Budak, *op. cit.*, p.609

<sup>320</sup> *Ibid*, p.609-610.

<sup>321</sup> Kodžaman, *op.cit.*, p.17-18.

<sup>322</sup> *Ibid.*, p.18.

<sup>323</sup> Demir, *op.cit.*, p.37.

<sup>324</sup> Kodžaman, *op. cit.*, p.19.

### Le rapprochement turco-russe

Après le traité de Mondros jusqu'à l'établissement du gouvernement national turc, la Russie et la Turquie n'entretenaient pas encore de rapports diplomatiques. Atatürk décida d'envoyer un conseiller diplomatique à Bakou afin d'établir des liens avec la Russie. La possibilité d'une coopération sera également discutée lors des conférences d'Erzurum et de Sivas,<sup>325</sup> qui se tiendront respectivement en juillet et août 1919.

Visiblement, la stratégie principale des nationalistes turcs de cette époque consistait à vouloir créer une frontière commune avec la Russie soviétique par laquelle l'aide soviétique parviendrait à la Turquie. « *Il s'agissait en somme, en échange d'un soutien soviétique à la cause anatolienne, d'aider à la bolchévisation de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de l'Arménie.* »<sup>326</sup>

Aussi, la reconnaissance *de facto* de l'indépendance de la Géorgie et de l'Azerbaïdjan lors de la conférence de Paris et la décision des Alliés de fournir une assistance militaire aux pays transcaucasiens contre la Russie ne manqueront pas d'inquiéter les Turcs<sup>327</sup>. Ayant soutenu antérieurement l'indépendance de ces pays, la Turquie se montrera irritée de l'éventuelle aide que les puissances européennes pourraient apporter au Caucase du Sud.

Mais, même si, pour certains nationalistes turcs, cette coopération russo-turque pouvait engendrer un danger « rouge » sur leur propre territoire, l'occupation d'Istanbul par les alliés, le 16 mars 1920, leur permettra de surmonter leurs dernières réticences à vouloir se tourner vers la Russie<sup>328</sup>.

Après l'ouverture de la Grande Assemblée Nationale de Turquie, le 23 avril 1920, l'un des premiers actes du chef de la résistance anatolienne sera celui d'envoyer Ali Rıza Bey pour l'ouverture de négociations avec les Soviétiques. Parallèlement, un parti communiste sera fondé à Bakou par les nationalistes turcs avec pour tâche d'établir le contact avec les bolchéviques<sup>329</sup>.

---

<sup>325</sup> *Ibid.*, p.20.

<sup>326</sup> Paul Dumont, « L'axe Moscou-Ankara [Les relations turco-soviétiques de 1919 à 1922] », *Cahier du Monde russe et soviétique*, vol 18, n°3, juillet-septembre 1977, p.169.

<sup>327</sup> Lettre de Karabekir qui exprime le mécontentement et estime que le Caucase est un « seul front » d'où les nationalistes pourront contre-attaquer l'Entente., *in* Kodžaman, *op.cit.*, p.21.

<sup>328</sup> Dumont, *art. cit.*, p.169.

<sup>329</sup> *Ibid.*, p.170.

L'un de ces objectifs, à savoir la soviétisation de l'Azerbaïdjan, sera achevée par l'Armée rouge le 27 avril 1920.

Afin d'obtenir le soutien de la Russie suite au traité de Sèvres du 11 mai 1920, le gouvernement d'Ankara, enverra une délégation à Moscou<sup>330</sup>. La Russie exprimera en juillet 1920 son accord pour fournir des aides à la Turquie sous la forme d'armes et d'or.

Néanmoins, les relations turco-russes restaient tendues sur la question du Caucase, et plus spécifiquement de l'Arménie, mais leurs relations bilatérales ne se dégraderont qu'à partir de septembre 1920, lorsque la Russie exigera de la Turquie qu'elle cède Bitlis et une partie de Van aux Arméniens, demande qui sera refusée par la partie turque<sup>331</sup>.

En effet, en septembre 1920, la Turquie attaquera l'Arménie. Pendant la deuxième attaque elle occupera Kars et Ardahan. Le traité de Gümrü du 2 décembre 1920 qui sera signé entre les deux parties résoudra leurs disputes territoriales au profit de la Turquie qui conservera également Gümrü<sup>332</sup>.

Comme indique Paul Dumont, la Russie réagira très négativement à ces aventures turques en Arménie et s'inquiètera de l'avancée possible des turcs en Azerbaïdjan<sup>333</sup> :

*« En attaquant l'Arménie, Mustafa Kemal avait voulu placer les dirigeants soviétiques devant le fait accompli et les obliger à lâcher du lest. Pour les Russes, il s'agissait à présent d'empêcher les Turcs de pénétrer trop avant en Transcaucasie. Mais il fallait aussi, à tout prix, éviter d'en venir ouvertement aux mains, car une guerre avec la Turquie, qui priverait la République des Soviets d'un précieux allié au sein du monde musulman, ne pouvait profiter qu'aux Grandes Puissances. Convaincue de la nécessité de défendre l'Arménie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan contre les convoitises des Turcs, mais acculée à un comportement conciliant, la Russie se trouvait indéniablement dans une position inconfortable »<sup>334</sup>.*

Le 29 novembre 1920, en pleine guerre turco-arménienne, les bolcheviques arméniens venant de Bakou proclament la prise du pouvoir à Dilidjan et demande l'intervention de l'Armée rouge.<sup>335</sup> « Sous la double pression russo-bolchevique et face à la population exsangue et peu décidée à combattre les Russes le gouvernement dachnac cède le pouvoir le 2 décembre 1920 [...] ».<sup>336</sup> Par conséquent, l'Arménie perd son indépendance et devient une république soviétique.

---

<sup>330</sup> Demir, *op. cit.*, 37.

<sup>331</sup> *Ibid.*, p.174.

<sup>332</sup> Kodžaman, *op.cit.* p.29.

<sup>333</sup> *Ibid.*

<sup>334</sup> Dumont, *art. cit.*, p.175-176.

<sup>335</sup> Claire Mouradian, *l'Arménie, Que sais-je ?*, Presses Universitaire de France, Paris, 2013, p.66.

<sup>336</sup> *Ibid.*

## Traités de Moscou et de Kars

Pendant les négociations du traité de Moscou deux questions étaient au centre du débat : le traité de Gümrü et le statut de Batoum. Dans l'intermédiaire, la Géorgie sera soviétisée le 25 février 1921. Dans le même temps que l'Armée rouge attaquait la Géorgie, les Turcs s'en prenaient à Batoum le 5 mars et annexaient la ville trois jours plus tard<sup>337</sup>. Mais l'armée turque se verra obligée de reculer en raison de l'avancée de l'armée soviétique sur Batoum<sup>338</sup>.

Cette occupation engendrera un conflit approfondi dans les relations turco-russes. Les Turcs essayeront d'expliquer cette annexion par deux raisons : d'une part, assurer la sécurité des Turcs vivant à Batoum ; d'autre part, réduire l'inquiétude d'Ankara concernant les activités militaires des bolchéviques qui étaient craintes et rejetées par les musulmans du Caucase. Selon certaines sources, notamment le mémoire d'Ali-Fuat Paşa, les Turcs se seraient avancés sur Batoum suite à une demande officielle émanant du gouvernement géorgien<sup>339</sup>.

Finalement, le Traité de Moscou qui sera signé le 16 mars 1921 remettra Kars, Ardahan et Artvin à la souveraineté turque et laissera Batoum à la Géorgie. Ce traité sera une réussite diplomatique pour la Turquie lui permettant de sécuriser sa frontière orientale. Il renforcera également son image de jeune gouvernement au niveau international.<sup>340</sup> Un autre accord sera signé entre la Turquie et les trois pays sud-caucasiens le 13 octobre 1921 à Kars afin de régler les délicates questions de leurs frontières. Afin de compléter les traités de Moscou et de Kars, deux autres accords seront signés à Tbilissi le 9 juillet 1922 entre les cinq parties-trois pays sud-caucasiens avec la Russie et la Turquie : celui portant sur le consulat et celui se rapportant au chemin de fer<sup>341</sup>.

Au milieu de l'année 1921, la crise politique au Caucase du Sud sera ainsi apaisée. Créée en 1922, la République Fédérative Soviétique de la Transcaucasie sera dissolue au profit de la formation de républiques soviétiques de l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.

Selon Enis Şahin, qui a analysé la politique turque pendant les conférences de Trabzon et de Batoum, on peut constater un point commun dans la manière dont la Turquie exercera sa politique envers les pays sud-caucasiens en analysant les traités de Brest-Litovsk et de Batoum

---

<sup>337</sup> Kodžaman, *op.cit.*, p.30.

<sup>338</sup> *Ibid*, p.30-31.

<sup>339</sup> *Ibid*, p.30.

<sup>340</sup> Demir, *op.cit.*, p.44.

<sup>341</sup> *Ibid.*, p.45.

et ensuite ceux de Moscou et de Kars<sup>342</sup>. Les traités de Brest-Litovsk et de Batoum sont en effet complémentaires. Or cette complémentarité se perçoit également dans les traités de Moscou et de Kars car, dans les deux cas, la Turquie a préféré à confirmer séparément avec les pays sud-caucasiens les conditions négociées avec la Russie<sup>343</sup>.

Dans ce chapitre introductif, nous avons brièvement regardé la présence de l'acteur turc dans la région sud-caucasienne. Le Caucase, région frontalière, a constamment été au centre des rivalités de ses grands voisins. L'analyse des rivalités turco-iranienne, russo-iranienne ou turco-russe autour de l'espace caucasien impacte énormément l'histoire de la région du Caucase. Cela constitue par ailleurs une grille de lecture pertinente pour mieux comprendre les subtilités de la vision que les grands voisins ont de la région.

Nous avons vu que malgré la forte présence turque qui commence au moins dès le 11<sup>ème</sup> siècle et qui se poursuit jusqu'à la première guerre mondiale, cela ne permet pas pour autant de définir la région comme zone d'influence turque/ottomane en tant que telle. Une brève présence dans toute la région durant les périodes 1590-1612 et 1723-1735 ainsi que la politique active menée dans le Caucase du Sud lors de la Première Guerre Mondiale ont toutefois laissé des traces non-négligeables. Les traités de Kasri-Shirin ou de Kars font partie des accords auxquels participent l'Etat ottoman et qui se sont avérés fondamentaux dans la définition des frontières actuelles des pays sud-caucasiens.

Le rôle de la Turquie dans la région se renforce davantage suite à l'affaiblissement de l'URSS et sa dissolution en 1991. Essayant de compenser en peu de temps sa quasi-absence de la région lors de l'époque soviétique, Ankara met en œuvre une politique régionale active et multidimensionnelle alors même qu'une situation géopolitique nouvelle émerge dans son voisinage immédiat.

---

<sup>342</sup> Enis Şahin, *Türkiye ve Maverâ-yi Kafkasya ilişkileri içerisinde Trabzon ve Batum anlaşmaları (1917-1918)*[*Les accords de Trabzon et de Batoum dans le cadre des relations entre la Turquie et la Transcaucasie (1917-1918)*], Türk Tarihi Kurumu, Ankara, p.646.

<sup>343</sup> *Ibid.*



**PARTIE I :**  
**LE SUD-CAUCASE DANS LA POLITIQUE ETRANGERE TURQUE**  
**D'APRES-GUERRE FROIDE**

La première partie de notre travail est consacrée à l'étude de la formulation de la politique régionale de la Turquie de l'après-guerre froide à l'égard du Caucase du Sud. Cette partie nous permettra d'avoir une vision globale du caractère de la politique étrangère turque menée dans cette région.

Afin de pouvoir l'étudier, nous avons organisé cette partie autour de trois thématiques. Tout d'abord, nous allons regarder la politique menée par la Turquie lors de la guerre froide et après celle-ci dans la perspective comparative. L'analyse est effectuée à la lumière des théories abordant l'influence du système international sur la politique étrangère des Etats. Il importe de comprendre les changements survenus dans la politique étrangère turque suite aux mutations apparues dans le monde avec la fin de la lutte entre deux blocs occidental et soviétique engagés dans la guerre froide. A cette même époque, nous témoignons également de la renaissance d'un espace sud-caucasien sur la scène internationale. A cet effet, il est nécessaire d'aborder dans le cadre de ce travail, les particularités géopolitiques de cet espace. Les facteurs qui ont contribué à la naissance de l'identité régionale caucasienne et la notion telle que la représentation des pays sud-caucasiens de soi-même et de leur environnement régional se trouvent au centre de nos réflexions.

Enfin, le troisième point concerne la formulation de la politique d'Ankara à l'égard de la région sud-caucasienne. Quels facteurs et quels principes ont été déterminants dans la mise en œuvre de la politique étrangère turque vis-vis de cet espace ? Les rivalités régionales surgies ou ressurgies autour du Sud-Caucase constituent également un point essentiel afin de comprendre les spécificités de la présence de la Turquie dans la région.





## **Chapitre 1. La politique étrangère turque d'après-guerre froide**

Afin de comprendre les traités principaux de la politique étrangère d'Ankara d'après-guerre froide, nous avons choisi de comparer le comportement de la Turquie lors de deux périodes - celles de la guerre froide et de l'après-guerre -froide.

La première section nous permettra, à l'aide des théories des Relations internationales, de comprendre le lien entre système international et politique étrangère. Afin de positionner la politique étrangère dans son environnement, l'approche systémique sera utilisée dans le cadre de cette étude en vue de saisir l'effet du système international sur la politique étrangère. Un regard sera également porté sur les différents types de systèmes internationaux. La particularité de la période de la guerre froide et post-guerre froide sera en outre analysée du point de vue des rapports de force. La section suivante a pour objectif d'observer le comportement de l'Etat turc lors de la guerre froide et d'après-guerre froide. Nous allons mettre en avant les évolutions apportées à la politique étrangère turque par les changements du système international. La troisième section cherche à comprendre en quoi consiste exactement l'activisme de la politique étrangère turque de l'après-guerre-froide. Notre propos sera illustré par des exemples concrets des actions politiques exercées par Ankara. La participation de la Turquie dans la gestion des conflits qui ont marqué la région et ses efforts de l'intégration régionale seront au cœur de cette étude.

### ***Section 1. Le système international et la politique étrangère***

#### *Le système international en relations internationales*

Dans l'analyse des relations internationales, la théorie générale des systèmes est régulièrement mobilisée pour analyser la politique étrangère des Etats<sup>344</sup>. Cette approche a été d'abord utilisée en biologie, puis dans les sciences physiques et mathématiques<sup>345</sup>. Dans les sciences sociales et

---

<sup>344</sup> Michael Brecher, « Système et crise en politique internationale », *Études internationales*, vol. 15, n° 4, 1984, p. 756.

<sup>345</sup> Daniel Durand, *La systémique*, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, Paris, 2010, p. 5-6.

humaines, ainsi que dans les sciences politiques, le concept n'apparaît que dans les années de 1950<sup>346</sup>.

Dans cette perspective, le terme « système international » est une notion centrée sur l'Etat (state-centric). Mais d'autres approches du système international sont également apparues au fil du temps : la théorie de la « société mondiale » élaborée par John Burton<sup>347</sup> et qui inclut les acteurs non étatiques est le principal exemple.

Quant à la définition du système international, il n'existe pas une définition unique<sup>348</sup>. Une des définitions les plus utilisées dans la littérature est celle du politologue américain Morton Kaplan, auteur de l'ouvrage *System and process in international politics*. Selon lui, le système d'action peut être défini de la sorte:

« *A system of action is a set of variables so related, in contradistinction to its environment, that describable behavioral regularities characterize the internal relationships of the variables to each other and the external relationships of the set of individual variables to combinations of external variables* »<sup>349</sup>.

L'analyse d'un système international implique l'analyse de multiples variables telles que les règles essentielles à son fonctionnement, les vecteurs de son éventuelle transformation, les variables de classification de l'acteur, de capacité et d'information<sup>350</sup>.

L'étude du système international nous aide également à comprendre en partie la politique étrangère. Cette dernière est influencée d'une part par des facteurs internes, la situation politique et institutionnelle du pays en question, et d'autre part par des éléments extérieurs qui constituent le système international dans lequel le pays se trouve inséré<sup>351</sup>.

L'interdépendance de plus en plus importante des Etats rend cette problématique encore plus actuelle. Auparavant, ce phénomène trouvait à s'incarner à travers le déséquilibre entre d'un côté, les Etats les plus puissants et de l'autre, les Etats moins puissants sur la scène internationale. Les rapports de force ont évolué notamment après la seconde Guerre mondiale, le développement des réseaux d'information et de communication entraînant le développement d'interrelations dans les différents domaines de la vie sociale<sup>352</sup>.

---

<sup>346</sup> *Ibid.*, 45-46.

<sup>347</sup> John Burton, *World society*, Cambridge University Press, Cambridge, 1972, 180p.

<sup>348</sup> Brecher, *art. cit.*, p. 757.

<sup>349</sup> Morton Kaplan, *System and process in international politics*, John Wiley and Sons, New York, 1957, p.4.

<sup>350</sup> *Ibid.*, p.9-11.

<sup>351</sup> Faruk Sönmezoğlu, *Uluslararası politika ve dış politika analizi [La politique internationale et l'analyse de la politique étrangère]*, 4<sup>e</sup> édition, Filiz kitabevi, Istanbul, 2005, p.659.

<sup>352</sup> *Ibid.*

Pour comprendre l'effet du système international sur la politique étrangère d'un Etat, il convient de réfléchir aux similarités et aux différences susceptibles d'exister entre lui et le système politique interne du pays<sup>353</sup>.

Il convient tout d'abord de noter que même entre les systèmes interne et international, il existe une interrelation. Certains éléments composant le système international sont interdépendants de ceux du système interne et vice versa. De plus, cette intrication entre les deux ensembles s'accroît constamment. Autrement dit, en comparaison avec les périodes antérieures, l'interaction mutuelle entre les éléments internes tels que l'environnement politique, les structures sociopolitiques, les régimes politiques et la structure du système externe, c'est-à-dire le système international n'a jamais été si significative<sup>354</sup>.

Néanmoins, le caractère des deux systèmes diffère largement. La différence principale est l'existence, dans le système interne, de l'autorité centrale qui a le monopole de l'exercice de la violence légitime. Autrement dit, dans le système international, il n'existe pas une autorité qui pourrait réaliser, selon l'expression de David Easton, « *la redistribution autoritaire des valeurs* »<sup>355</sup>. Dans ce contexte, certaines compétences attribuées aux Nations-Unis ne sont réalisables que dans des conditions bien limitées, ce qui signifie que le système international ne peut être considéré comme un « gouvernement mondial »<sup>356</sup>.

Dans aucun système international à travers l'histoire, il n'a jamais existé une autorité qui aurait le monopole de l'exercice de force. Dans le contexte de l'analogie politique interne-externe, le terme d'« anarchie internationale » est utilisé pour qualifier cette structure. Le système international dépourvu d'autorité centrale est alors comparable à l'Etat hobbesien – c'est-à-dire un environnement naturel où l'anarchie règne et les individus sont en guerre les uns avec les autres<sup>357</sup>.

L'analyse du système international tel qu'on le connaît depuis trois siècles prouve bien qu'il ne soit pas tout à fait juste de considérer les systèmes internationaux comme une anarchie absolue. Même s'ils ne remplacent pas l'autorité centrale étatique, les trois principes qui existent dans le système international permettent une certaine forme de maintien de l'ordre<sup>358</sup>. L'un d'eux

---

<sup>353</sup> *Ibid.*

<sup>354</sup> *Ibid.*, p.660.

<sup>355</sup> David Easton, *A systems analysis of political life*, J. Wiley and Sons, New York, 1965, p.350.

<sup>356</sup> Sönmezoğlu, *op. cit.*, p.660.

<sup>357</sup> *Ibid.*, p.668.

<sup>358</sup> *Ibid.*, p.669.

consiste en l'équilibre des puissances qui harmonisent les rapports entre Etats, groupe d'Etat et blocs. L'autre principe a un caractère plus normatif et se compose des règles qui ont pour objectif d'harmoniser le système international. Le troisième principe, c'est l'existence des organisations internationales qui possèdent ce caractère systémique et nominatif. Ces principes exercent des influences variables sur les politiques étrangères des Etats selon les périodes.

Comme nous le font remarquer Philippe Braillard et Mohammad Reza-Djalili : « *Parmi les multiples caractéristiques structurelles d'un système international, quelques grandes dimensions peuvent être dégagées : la configuration du rapport des forces, la hiérarchie, l'homogénéité, l'état des régimes internationaux* »<sup>359</sup>. Un élément fondamental du système international, la configuration du rapport des forces « *dépend à la fois du nombre des États à capacité d'action globale dans le système international et de la nature des rapports qui s'instaurent entre ces États* »<sup>360</sup>. Ces facteurs permettent en effet de distinguer les systèmes bipolaires des systèmes multipolaires. Kaplan sur la base de la configuration du rapport des forces, distingue six systèmes internationaux : l'équilibre du pouvoir, le système bipolaire souple, le système bipolaire rigide, le système universel, le système hiérarchique et le système de veto<sup>361</sup>. Le système de guerre froide représente un exemplaire classique du système bipolaire.

### *Le système de la guerre froide*

La guerre froide a été un épisode marquant de l'analyse des relations internationales pendant au moins quarante ans. Le terme de guerre froide a été avancé tout d'abord par l'écrivain George Orwell en 1945 et repris deux ans plus tard par le journaliste américain Walter Lippman afin de qualifier une tension et un conflit de forte intensité qui néanmoins ne franchit jamais le stade de l'affrontement militaire. Aucun aspect du système international de l'époque ne pouvait guère échapper à ce phénomène de dimension planétaire. L'Europe et l'Asie, ensuite le Moyen-Orient, l'Amérique et l'Afrique se retrouvent au centre des rivalités stratégiques et idéologiques entre les Etats-Unis et l'Union soviétique<sup>362</sup>.

---

<sup>359</sup> Philippe Braillard et Mohammad-Reza Djalili, « Chapitre IV. Le système international » in Philippe Braillard (éd.) *Les relations internationales*, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », Paris, 2016, p.73-74.

<sup>360</sup> *Ibid*, p.74.

<sup>361</sup> Kaplan, *op. cit.*, p. 21. Pour plus de détails sur les modèles du système international, *ibid.*, p.21-53.

<sup>362</sup> Stanislav Jeannesson, *La Guerre froide*, la Découverte, Paris, 2014, p.3.

La guerre froide ne peut se résumer au simple affrontement entre deux superpuissances pour la maîtrise du système international. Chaque superpuissance s'appuyait également sur son réseau d'alliances. Ce conflit complexe possédait une nature idéologique, stratégique et politique<sup>363</sup>.

Le terme de guerre froide peut apparaître insuffisant pour qualifier l'état du système international post deuxième guerre mondiale. Compte tenu, entre autres, des interventions militaires soviétiques en Europe de l'Est en 1953, 1956 et 1968 (alors même que l'Europe ne connaît plus de vraies guerres), la guerre de Corée, les deux guerres d'Indochine, les conflits sanglants ayant lieu en Afrique à partir des années de 1960 et 1970, « *la guerre n'a pas été froide pour tout le monde* »<sup>364</sup>, selon l'expression de Georges Henri-Soutou. C'est pourquoi, afin de qualifier cette même période, l'auteur préfère utiliser l'expression 'conflit Est-Ouest' au lieu du terme 'guerre froide' jugé « *trop eurocentré* »<sup>365</sup>.

La guerre froide a affecté, durant la seconde moitié du XXème siècle, de manière directe ou indirecte, la plupart des conflits en cours sur les cinq continents, avec quelques exceptions, telles que la guerre Iran-Irak ou bien les guerres israélo-arabes qui sont émergées selon des conditions qui sont leurs propres<sup>366</sup>. Même si la guerre froide apparaît assez simple, une rivalité entre deux puissances, en réalité, ce système, à travers l'équilibre Est-Ouest, « (...) *relève au sein de chaque camp d'une logique impériale : une puissance dominante au sommet de la hiérarchie, des pays alliés à l'échelon inférieur, des pays sous dépendance au bas de la pyramide, dans les affaires desquels les deux grands n'hésitent pas à s'immiscer* »<sup>367</sup>. Dans ce système des alliances, la Turquie s'est placée auprès des Etats-Unis.

### *Les particularités du système de la post guerre-froide*

La dissolution de l'Union soviétique et la fin du système socialiste dans ce pays ont entraîné un changement majeur dans le système international. Ce changement s'est produit de manière inattendue et dans un laps de temps très court.

---

<sup>363</sup> *Ibid.*, p.3.

<sup>364</sup> Georges-Henri Soutou, *La Guerre de cinquante ans : les relations Est-Ouest, 1943-1990*, Fayard, Paris, 2001, p.7.

<sup>365</sup> *Ibid.*, p.7-8.

<sup>366</sup> Jeannesson, *op. cit.*, p.9.

<sup>367</sup> *Ibid.*, p.97.

Une nouvelle période historique - la période de l'après-guerre-froide - commence alors en 1989. A partir de 1990, comme à la fin de chaque conflit, s'installe une phase de recherche d'un équilibre nouveau<sup>368</sup>. Malgré la similarité de la guerre froide avec les conflits 'chauds', « *il existe une différence fondamentale entre cet épisode qui commence en 1989-90 et, par exemple, celles qui ont suivi 1945, 1918 ou 1815. La chute de l'ordre bipolaire n'est pas le résultat d'une guerre dans le sens classique du terme* »<sup>369</sup>.

Comme l'indique Jean-Christophe Romer, même si les décideurs politiques s'attendaient à la fin du système socialiste et la dissolution de l'Union soviétique, ils n'étaient pas préparés au moment où cela est arrivé.<sup>370</sup> Sur ce point, l'élite politique turque n'a pas fait exception. La politique étrangère turque s'est donc adaptée progressivement à ces changements.

Selon Zaki Laïdi, on pourrait même parler de plusieurs après-guerres froide.<sup>371</sup> La première après-guerre-froide, pleine d'espoirs de paix perpétuelle et des idées kantienne et hégélienne, couvre la période qui s'ouvre avec la chute du Mur de Berlin et prend fin avec la crise du Golfe. Selon l'auteur, cette période était en effet « un moment exceptionnel », car dans l'histoire du système international, pour la première fois, « (...) on a été amené à parler d'un nouvel ordre mondial, d'une nouvelle donne planétaire, sans que la précédente (guerre froide) se soit soldée par un affrontement militaire majeur entre les puissances dominantes du système international »<sup>372</sup>. Dans ce contexte, l'après-guerre froide a été interprété par la plupart des analystes, comme une période de « normalisation à l'envers »<sup>373</sup>. C'est la période pendant laquelle la Turquie s'inquiète de l'affaiblissement de son importance stratégique auprès de ses alliés occidentaux suite à la disparition du danger soviétique.

En 1991, après la dissolution de l'Union soviétique, la période que l'auteur appelle la deuxième après-guerre froide, est marquée par la décomposition qui se déclenche non seulement au sein de l'Union soviétique, mais également dans la Fédération de la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie. Un facteur encore plus inquiétant était ce processus de décomposition politique

---

<sup>368</sup> Jean-Christophe Romer, *Le monde en crise depuis 1973. Triomphe et décadence de la bipolarité*, Ellipses, Paris, 1997, p.261.

<sup>369</sup> *Ibid.*

<sup>370</sup> *Ibid.*

<sup>371</sup> Zaki Laïdi, « Penser l'après-guerre froide », *Cultures & Conflits*, n° 8, hiver 1992, p. 4, URL : <http://conflits.revues.org/535>, consulté le 29.04.2016.

<sup>372</sup> *Ibid.*, p.4.

<sup>373</sup> *Ibid.*

qui ne s'est pas arrêté qu'aux frontières des anciens pays socialistes, celui-ci s'est prolongé jusqu'en Belgique, au Canada et en Italie<sup>374</sup>.

Dans ce contexte, la politique étrangère de la Turquie devient plus engagée en prenant une part active dans la résolution des conflits qui se multiplient dans les régions voisines.

## ***Section 2. Le système international et la politique étrangère turque***

### *La politique étrangère turque dans la Guerre Froide*

La Turquie est restée neutre pendant la deuxième Guerre mondiale et n'a pas contribué directement aux efforts des alliés pour combattre l'Allemagne. La déclaration de guerre turque avait une portée essentiellement symbolique, qui l'a aidée à devenir un des membres fondateurs des Nations Unies. Cette décision repose notamment à l'époque sur la perception turque de la politique soviétique à son égard. Les demandes de l'Union soviétique sur les concessions territoriales (voir plus loin) et le régime des Détroits ont renforcé les inquiétudes turques vis-à-vis des intentions soviétiques. C'est la raison principale de la recherche dans la politique étrangère turque d'alliances permettant d'assurer sa sécurité. Cet arrangement avait pour objectif de garantir l'intégrité de son territoire. De toute évidence, la guerre froide a commencé plus tôt pour la Turquie que pour les Alliés occidentaux<sup>375</sup>. Selon l'expression de Kemal Kirişçi, spécialiste de la politique étrangère turque, la Turquie a joué un rôle important dans la désignation de l'Union soviétique comme puissance expansionniste<sup>376</sup>

Quand la doctrine Truman a été lancée, il y avait un consensus dans l'Occident que l'Union soviétique demeurait en effet expansionniste. Cela a conduit à la mise en place d'une alliance militaire contre une possible agression soviétique. Or pour la Turquie, la période des années 1947-1952 a été principalement caractérisée par la problématique de son intégration au sein de cette alliance, ce qui a eu pour effet de faire connaître la politique étrangère du pays sur la scène internationale. L'un des principaux efforts à fournir à l'époque consistait à être le premier pays

---

<sup>374</sup> *Ibid.*, p.5

<sup>375</sup> Kemal Kirişçi, «The end of the cold war and changes in Turkish foreign policy behaviour», *Foreign Policy, The Quarterly review of the foreign policy institute*, vol. xviii, n°3-4, p.4.

<sup>376</sup> *Ibid.*



musulman de la région à reconnaître officiellement Israël<sup>377</sup>. En outre, la Turquie était également le seul pays musulman à participer par le biais des Nations-Unis, à la guerre en Corée du Nord. Cette politique active suivant la même ligne que l'Occident a notamment permis à la Turquie d'adhérer à l'OTAN en 1952<sup>378</sup>.

*Le système bipolaire rigide* décrit par Kaplan correspond au début de la guerre froide, période au cours de laquelle la politique internationale est dominée par deux superpuissances. Il reste alors très peu de marge de manœuvres pour les « *acteurs nationaux non-principaux* » (*non-leading national actors*)<sup>379</sup>. Le comportement de la Turquie dans le système international suit en effet ce schéma. Une fois qu'elle est placée auprès des Etats-Unis, Ankara se contente à suivre la politique du bloc occidental. Sa politique étrangère se limite alors aux affaires militaires et de défense, à quelques rares exceptions telles que le processus d'intégration européenne (déjà membre du Conseil de l'Europe depuis de 1949, la Turquie signe l'Accord d'association en 1963), ainsi que la question de Chypre, dans laquelle la dimension militaire était également présente<sup>380</sup>.

Néanmoins, quand la guerre froide entre dans une phase moins tendue, la politique turque évolue. Cette période peut être qualifiée conformément à la terminologie de Kaplan de *système bipolaire souple* où les superpuissances perdent, dans une certaine mesure leur monopole au sein de leurs blocs respectifs ainsi qu'une partie de leur influence dans la politique internationale. Cela se produit suite à l'affaiblissement, au sein des blocs, de la cohésion qui accentue l'autorité absolue des superpuissances<sup>381</sup>.

Le système bipolaire souple se traduit notamment dans le bloc occidental par le retrait de la France du commandement militaire intégré de l'OTAN en 1966<sup>382</sup>. Cette action fut perçue comme une mise en cause du leadership de l'Etat américain au sein du bloc occidental. Dans le contexte de l'accélération de l'interdépendance économique, le monopole économique diminuait aussi<sup>383</sup>.

---

<sup>377</sup> La Turquie reconnaît l'Israël le 28 mars 1949, cf. Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [ministère des Affaires étrangères de la Turquie], URL: <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-israil-siyasi-iliskileri.tr.mfa>, consulté le 12.08.2015.

<sup>378</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p.4-5.

<sup>379</sup> Kaplan, *op. cit.*, p.43-45.

<sup>380</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p.5.

<sup>381</sup> Kaplan, *op. cit.*, p.36-43.

<sup>382</sup> Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, « La France et l'OTAN », URL : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/defense-et-securite/la-france-et-l-otan/>, consulté le 27.08.2015.

<sup>383</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p.6.

Kaplan indique également la présence d'acteurs qui ne sont membres d'aucune alliance (*non-bloc member actors*) dans le système bipolaire souple<sup>384</sup>. Effectivement, au cours de cette période, un troisième centre d'activité politique, le mouvement des Non-alignés, qui dispose de son propre agenda politique, émerge sur la scène internationale.

C'est dans les années de 1960 qu'un changement s'est produit dans le comportement de la politique étrangère turque. L'arrière-goût amer laissé par les conséquences de la crise des missiles de Cuba pour la Turquie<sup>385</sup> a été renforcé par l'incident de la lettre de Johnson<sup>386</sup>. Ces deux événements ont incité la Turquie à s'interroger sur la nature de son alliance avec les Etats-Unis. La décision américaine, prise sans le consentement de la Turquie, de retirer les missiles de Jupiter que cette dernière considérait comme très importants pour sa propre sécurité a engendré une déception à Ankara. Mais c'est surtout la lettre de Johnson qui a affecté profondément la vision des décideurs politiques turcs<sup>387</sup>.

Kemal Kirişçi indique trois conséquences relatives à ces incidents et qui incitent les Turcs à faire évoluer leur politique étrangère qui restait jusque-là fidèle à la ligne américaine afin d'assurer la sécurité de leurs propres pays<sup>388</sup>. En renonçant à sa politique étrangère traditionnelle, la Turquie se montre plus ouverte à un rapprochement avec l'Union soviétique. Ensuite, elle n'hésite pas à réviser sa politique de sécurité qui lui permettrait, à l'avenir, à intervenir à Chypre. Troisièmement, la Turquie est désormais prête à bâtir des relations avec les pays du tiers monde, surtout les pays arabes et musulmans. Néanmoins, il est à noter que ces changements n'ont pas abouti à un changement fondamental dans la politique pro-occidentale de la Turquie<sup>389</sup>.

Malgré ces inflexions dans sa politique étrangère, Ankara n'est pas parvenue à remplir les objectifs fixés. Quand la Turquie est intervenue à Chypre en 1974 pour mettre fin aux violences

---

<sup>384</sup> Kaplan, *op. cit.*, p.42-43.

<sup>385</sup> La crise de 1962 oppose les Etats-Unis et l'Union soviétique autour des missiles déployés à Cuba par l'Union soviétique. Aujourd'hui, à la lumière des archives soviétiques et américaines, il est clair que les missiles Jupiter déployés en Turquie constituaient une des raisons secondaires de cette crise. Suite au consensus secret américano-soviétique, les Etats-Unis décident de retirer les missiles de Jupiter de la Turquie.

<sup>386</sup> La lettre du président américain Lyndon Johnson de juin 1964 adressée au Premier ministre turc Ismet İnönü cherchait à prévenir des possibles sanctions encourues par la Turquie si celle-ci optait pour le moyen militaire dans le conflit chypriote. Cela a également rappelé que les armes américaines dont la Turquie dispose pourront être utilisées seulement dans le cadre des opérations de l'OTAN.

<sup>387</sup> Ayşegül Sever, « Yeni bulgular ışığında 1962 Küba krizi ve Türkiye (La crise du Cuba de 1962 et la Turquie à la lumière des nouvelles trouvailles), *Ankara Üniversitesi Siyasal Bilgiler Fakültesi Dergisi*, vol. 52, n° 1, 1997, p.654-660.

<sup>388</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p.6-7.

<sup>389</sup> *Ibid.*, p.7.

communautaires aggravées par le coup d'Etat entre les deux parties de l'île, elle n'a pas reçu le soutien politique qu'elle espérait des pays du tiers-monde<sup>390</sup>. Toutefois, sans les conséquences de la lettre de Johnson, la Turquie n'aurait pas pu achever une telle opération militaire<sup>391</sup>.

A la fin de la décennie 1970, des événements majeurs ont influé sur la politique étrangère turque : la révolution islamiste en Iran, l'invasion de l'Union soviétique en Afghanistan et la guerre entre l'Iran et l'Irak. L'invasion de l'Afghanistan a seulement renforcé la ligne occidentale de la politique étrangère turque. Quant aux deux autres événements, ils ont affecté plus durablement la politique d'Ankara. La guerre entre l'Iran et l'Irak, qui mettait en danger sa frontière sud lui permettait en même temps de développer les liens économiques et politiques avec les pays arabes<sup>392</sup> qui ont commencé à considérer la Turquie comme un facteur d'équilibre dans la rivalité irano-irakienne<sup>393</sup>.

Le bloc occidental, et surtout les Etats-Unis, ont également vu l'importance du rôle de la Turquie dans la région du Moyen-Orient. La radicalisation de l'Iran a considérablement affirmé la position de la Turquie dans la région. Sa politique prend alors une autre dimension ; elle n'est plus seulement un obstacle militaire placé face à l'Union soviétique et ses alliées du pacte de Varsovie et défendant les intérêts politiques et économique de l'Occident. Elle remplit désormais une mission similaire au Moyen-Orient contre tout changement du *statu-quo*. Pour cette raison, l'interruption de la démocratie en Turquie par les militaires entre 1980 et 1983 a été acceptée de l'Occident. Une telle réaction contraste avec celle survenue après le coup d'Etat en Grèce de 1967 et suite auquel cette dernière a été suspendue de la participation au Conseil de l'Europe<sup>394</sup>.

Il convient de noter que le changement de position de la Turquie était plus lié aux conséquences du changement de perception des pays arabes ou bien de l'Occident, que le résultat de la politique active de la Turquie. Pendant cette période, Ankara continuait à mener une politique conservatrice et prudente<sup>395</sup>.

---

<sup>390</sup> C'est peut-être parce que pour ces pays, la Turquie restait tout d'abord un membre du bloc occidental. Cela est malgré le fait que la Turquie elle-même était subie à l'embargo des armes par les Etats-Unis jusqu'au 1978.

<sup>391</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p.7.

<sup>392</sup> C'est dans cette période que la Turquie donne son accord à l'Organisation de la libération palestinienne à ouvrir sa représentation à Ankara (1980) dans la même période qu'elle ralentit ses relations avec l'Israël.

<sup>393</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p.8.

<sup>394</sup> *Ibid*, p.9.

<sup>395</sup> *Ibid*.

On pourrait donc indiquer que la politique étrangère turque, du début des années 1950 aux années 1980 est restée réactive. Une fois qu'elle a été acceptée au sein du bloc occidental, la Turquie n'exerçait presque aucune initiative, sauf l'intervention à Chypre. Par cette intervention, la Turquie qui a agi dans le contexte de ses intérêts nationaux, a créé un nouveau statu quo qui n'était pas considéré comme légitime par la communauté internationale.

L'arrivée de Gorbatchev au pouvoir puis la désintégration de l'Union soviétique mettent fin à la confrontation Est-Ouest et permettent à la Turquie de réformer sa politique étrangère traditionnelle.

### *Le comportement de la politique étrangère turque de la période post-guerre froide*

La fin de la Guerre froide, la chute du communisme en Europe de l'Est et la dissolution de l'Union soviétique pendant les années 1989-1991 ont changé l'environnement international de la Turquie comme c'était le cas pendant les deux transformations précédentes, dans les années 1918-1923 et 1945<sup>396</sup>.

Les changements soudains dans son environnement politique international constituaient un défi pour la politique étrangère turque. La Turquie a répondu à ce défi par le lancement de politiques considérées comme actives en comparaison avec le passé. Dans ce contexte, la Turquie a activement participé aux efforts pour l'amélioration et consolidation des valeurs telles que l'inviolabilité des frontières et l'interdiction de l'usage unilatéral de la force dans la résolution des conflits. En même temps, un accent important a été mis sur le développement de l'interrelation entre les institutions politiques et économiques afin d'établir les bases d'un ordre stable et sécurisé<sup>397</sup>.

Compte tenu de la situation géographique de la Turquie, au carrefour des régions du Golfe, de la Méditerranée orientale, du Caucase et de l'Asie centrale, il est évident que la Turquie serait exposée aux effets de ces changements<sup>398</sup>. Sa position et son rôle, en tant que pays clé dans l'équilibre de la région, surtout pour l'Occident, ont commencé à être questionnés. Auparavant,

---

<sup>396</sup> William Hale, *Turkish foreign policy since 1774*, Abingdon, Oxon, Routledge, 2013, p.137.

<sup>397</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p.33.

<sup>398</sup> Asli Ege, « Türk dış politikasında 1990'lı yıllar : Soğuk Savaş sonrası dönüşüm ve istikrar [Les années de 1990 dans la politique étrangère turque : transformation et stabilité après la Guerre Froide]», *İktisadi ve İdari Bilimler dergisi, Üniversite de Marmara*, vol. 24, n°1, 2008, p. 322-323, URL: <https://dergipark.org.tr/muiibd/issue/483/4207>, consulté le 23.07.2014.

le danger soviétique rapprochait la Turquie de l'Occident, tant sur le plan militaire que politique, notamment dans le cadre de l'OTAN<sup>399</sup>. Suite à l'affaiblissement de la confrontation Est-Ouest et la dissolution de l'URSS, la Turquie entrait donc dans une phase d'incertitude concernant son rôle et sa mission dans la région.

Néanmoins, la fin de la guerre froide a également exercé une influence positive sur la position de la Turquie. Auparavant, sans aucun lien avec les Balkans qui se trouvaient dans le camp communiste et avec les pays turcophones de l'Union soviétique, la Turquie, en termes de sécurité, se trouvait en situation périphérique au regard de l'Union européenne<sup>400</sup>. Mais suite aux changements survenus dans les années de 1990, de périphérique, le statut de la Turquie devient central<sup>401</sup>.

De plus, la dissolution de l'Union soviétique et l'émergence dans son voisinage de pays proches sur le plan ethnique, religieux ou linguistique, en tant qu'acteurs indépendants de la scène internationale, ont été considérés comme des facteurs essentiels dans la redéfinition du rôle de la Turquie. Celle-ci a commencé à être considérée pour ces pays nouvellement indépendants comme un modèle non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan politique<sup>402</sup>.

Le comportement de la Turquie suite à l'effondrement de l'Union soviétique montre aussi que sa politique est active et indépendante<sup>403</sup>. Ankara essaie de nouer des liens étroits avec tous les ex-pays soviétiques, notamment turcophones, avec qui elle partage les liens ethniques et culturels. Sa position dans la région du Moyen-Orient s'affirme également. Cela se produit notamment dans le contexte de l'affaiblissement de la position de la Syrie et de l'Irak dans la région à cause de perte de leur puissance économique et militaire<sup>404</sup>. Sa politique au Proche Orient devient plus active, elle coopère plus étroitement avec Israël, en signant les accords en 1996<sup>405</sup>.

La politique étrangère turque devient également plus autonome car la Turquie prend des initiatives et n'hésite plus guère à recourir à la force<sup>406</sup>. Même si la Turquie n'est pas entrée dans une action militaire ouverte depuis son intervention à Chypre en 1974, après la guerre

---

<sup>399</sup> *Ibid*, p.322.

<sup>400</sup> *Ibid*, p.324.

<sup>401</sup> *Ibid*.

<sup>402</sup> *Ibid*, p.323.

<sup>403</sup> *Ibid*, p.325-326.

<sup>404</sup> *Ibid*, p.324.

<sup>405</sup> *Ibid*, p.326

<sup>406</sup> *Ibid*, p.324.

froide, elle commence à afficher sa force en Syrie (contre le soutien syrien au PKK et le retour d'Öcalan), en Irak (sur la question du PKK) et Chypre en menaçant de recourir à la force. Celle-ci reste néanmoins mesurée et patiente à ce sujet<sup>407</sup>. A cette époque, la Turquie participe non seulement au processus de résolution des conflits dans le cadre international en Bosnie-Herzégovine, en Somalie, au Kosovo et en Croatie, mais elle contribue également à la reconstruction des pays en transition<sup>408</sup>.

Il est possible de distinguer deux catégories d'activités dans la politique étrangère turque qui montrent bien que celle-ci revêt un caractère plus actif. Le premier type d'activités sont celles liées à la gestion des conflits apparus dans les régions frontalières de la Turquie. Ces activités prennent principalement la forme d'actions visant à attirer l'attention de la communauté internationale sur ces conflits et d'assurer son engagement de manière à arranger les objectifs de la politique étrangère turque<sup>409</sup>. Pour ce type d'activités, le rôle du réseau de communication au sein de l'OTAN ou de l'OSCE, dont la Turquie jouit depuis des décennies, demeure important<sup>410</sup>. Le second type d'activités comprend les longs efforts entrepris en faveur d'un ordre international stable qui remplacera l'environnement violent et conflictuel jusque-là en vigueur. Cela ne sera réalisable qu'à travers la création d'institutions et l'élaboration de normes qui vont constituer un « nouvel ordre » dans les régions autour de la Turquie<sup>411</sup>.

### *Changement ou adaptation ?*

Certains spécialistes mettent en cause l'existence des vrais changements dans la politique étrangère d'Ankara dans la période d'après guerre froide. En l'occurrence, pour la chercheuse turque Bilge Criss, la politique étrangère d'après-guerre froide de la Turquie souffre que de peu de changements. Les transformations dans l'attitude turque seront la conséquence de changements structurels. Il s'agirait donc d'une simple adaptation de la politique à l'environnement externe<sup>412</sup>.

Au fond, comme le fait remarquer Kemal Kirişçi, les objectifs nationaux d'Ankara n'ont pas radicalement changé. En effet, pendant l'ère de la guerre froide, l'objectif le plus important

---

<sup>407</sup> *Ibid*, p.325

<sup>408</sup> *Ibid*.

<sup>409</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p. 10-11.

<sup>410</sup> *Ibid*, p.13.

<sup>411</sup> *Ibid*, p.11-12.

<sup>412</sup> Bilge Criss, « Turkish foreign policy towards the Middle East », *Middle East Review of International Affairs*, vol. 1, n°1, janvier 1997, URL: <http://www.rubincenter.org/1997/01/criss-and-bilgin-1997-01-03/>, consulté le 17.08.2015.

restait d'assurer l'intégrité territoriale et la sécurité de la Turquie par l'adhésion à l'OTAN et son engagement dans l'alliance occidentale. En raison de la nature de l'environnement international, la politique étrangère se révélait passive et réactive. Mais les changements d'après-guerre froide, qui ont engendré un environnement instable et non-sécurisé, ont obligé la Turquie à se transformer aussi. Le changement était fondé sur le besoin d'influencer la transformation de cet environnement. Néanmoins, selon le spécialiste cité plus haut, il serait erroné expliquer ces changements seulement par le changement de l'environnement externe. Le rôle des dynamiques internes telles que le renforcement de l'économie ainsi que l'intérêt accru de l'opinion publique pour la politique étrangère est indéniable<sup>413</sup>.

Pour Mustafa Aydın aussi, le changement d'après-guerre-froide en Turquie commence déjà dans la décennie 1980 et touche les différents domaines : économique, politique et culturels ne résulte pas uniquement des pressions externes ou du changement de la politique globale : il serait également en partie engendré par les dynamiques internes au pays<sup>414</sup>.

### ***Section 3. Les nouvelles dynamiques dans la politique turque dans la période post guerre-froide***

Le changement dans la politique étrangère turque suite à la fin de la guerre froide se caractérise par les efforts entrepris dans la promotion de la coopération économique, les relations entretenues avec ses nouveaux voisins et l'assistance humanitaire accordée aux pays en transition. Le volontarisme d'Ankara à partir de cette période s'est davantage fait sentir, notamment dans la gestion des conflits apparus près de ses frontières après la guerre froide.

#### *L'activisme dans la politique étrangère turque*

Les transformations à l'œuvre au cours de la deuxième moitié des années 1980 dans le système des relations internationales ont affecté les fondements de la politique étrangère turque. La période suivant la fin de la guerre froide s'est avérée compliquée pour la Turquie. La disparition de la confrontation Est-Ouest a considérablement affecté sa valeur stratégique aux yeux de l'Occident.

---

<sup>413</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p.35.

<sup>414</sup> Mustafa Aydın, «Turkish foreign policy at the end of the Cold War: roots and dynamics», *The Turkish yearbook*, vol. 36, 2005, p.36.

Il était désormais essentiel pour l'élite turque de trouver un nouveau chemin pour asseoir sa position<sup>415</sup>. L'activisme turc dans la gestion de certains conflits apparus peu après la fin de la guerre froide peut être expliqué sous cet angle.

Il convient tout d'abord de noter quelques aspects qui permettent de saisir la perception turque vis-à-vis de la résolution de ces conflits. Tout d'abord, la Turquie est à la quête d'un nouveau rôle dans le nouveau système international. Les signes liés à l'affaiblissement de son importance géostratégique l'obligent à chercher des alternatives afin de continuer à s'exprimer sur la scène internationale. L'implication dans les conflits confère alors à Ankara un rôle spécifique.

De plus, la Turquie en tant que pays musulman laïc se sent légitime pour être le pont, le lieu de dialogue entre les civilisations, surtout s'il agit de conflits entre chrétiens et musulmans<sup>416</sup>. En outre, son identité de pays musulman laïc et démocratique lui permet non seulement d'éviter une forme d'isolement, notamment auprès de ses partenaires, mais surtout d'étendre son influence dans son nouveau voisinage, notamment dans la partie musulmane de l'espace ex-soviétique. Cette idée était d'ailleurs largement soutenue par les Etats-Unis et les pays européens, qui possèdent, eux-aussi, des intérêts spécifiques dans les régions avoisinantes de la Turquie<sup>417</sup>.

Enfin, un autre point important à souligner porte sur la vision turque de la gestion des conflits. Pour la Turquie, les efforts en matière de maintien de la paix peuvent sembler insuffisants devant certains conflits sanglants, l'objectif de rétablissement ou de maintien de la paix se justifiant d'autant plus<sup>418</sup>.

Si l'on réfléchit aux raisons de l'implication d'Ankara dans la gestion des conflits, tout d'abord, il convient de porter le regard sur la question de l'instabilité. En effet, dans la période d'après-guerre froide, la Turquie était entourée par des régions où régnait l'instabilité et le chaos. Elle s'est retrouvée au lendemain de la dissolution de l'Union soviétique, avec davantage de voisins à sa frontière, ces derniers étant pour la plupart d'entre eux engagés dans les conflits ethniques. En tant que voisin immédiat, ce facteur constituait un danger pour la sécurité de la Turquie elle-même.

---

<sup>415</sup> Michel Bözdemir, « La Turquie face à la crise du Golfe », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°62, 1991. Crise du Golfe, la "logique" des chercheurs, p. 111.

<sup>416</sup> Kirişçi, *art. cit.* p.34.

<sup>417</sup> Sayari Sabri. « La Turquie et la crise yougoslave », *Politique étrangère*, n°2 - 1992 - 57<sup>e</sup> année, p. 314.

<sup>418</sup> Kirişçi, *art. cit.* p.34.



Dans le système de la guerre froide, l'ordre régional était davantage pensé en termes militaires, ce qui le rendait plus prévisible et stable pour Ankara. Cet ordre est alors remplacé par le vide chaotique où les questions de sécurité apparaissent plus complexes et multidimensionnelles. Cette instabilité trouve en outre un écho à l'intérieur du pays.

Pour la première fois depuis la deuxième Guerre mondiale, la Turquie voit déferler à ses frontières des mouvements massifs de réfugiés. Ces mouvements présentent à l'époque un double risque : celui d'épuiser les ressources et d'aggraver la situation sécuritaire dans le pays.

En outre, le commerce se trouve également influencé par cet environnement instable. Les sanctions imposées à l'Irak ont également affecté l'économie turque. La Turquie perd non seulement un grand marché avec l'Irak mais aussi les revenus importants provenant de l'oléoduc. Quant aux conflits ethniques survenus en Yougoslavie, ils ont affecté le commerce turc avec l'Europe. Néanmoins, le danger le plus important pour Ankara réside dans les rivalités ethniques à travers la région et sa potentielle implication directe dans ces conflits<sup>419</sup>.

Durant cette période, une grande incertitude règne en Turquie. Celle-ci a trait au rôle qu'Ankara a vocation à jouer dans le nouvel ordre mondial compte tenu des discussions autour de l'influence déclinante de l'OTAN. La probabilité de son remplacement par de nouveaux accords européens suscite une certaine inquiétude en Turquie, notamment parce que les perspectives de son adhésion à la CEE paraissaient très sombres<sup>420</sup>.

La Turquie défend donc l'idée d'une OTAN forte dans un contexte marqué par l'absence de confrontation Est-Ouest. Pour Ankara, l'affaiblissement de son rôle dans l'ordre régional et mondial entraîne automatiquement un affaiblissement de la place stratégique de la Turquie dans la région. Michel Bozdemir décrit l'état d'esprit en vigueur à cette période : « *diplomates, militaires et stratèges préconisaient, comme si de rien n'était, la nécessité de conserver, telle quelle, l'OTAN dont la Turquie est membre, et rappelaient sans grande conviction la place inestimable du pays dans l'équilibre régional et mondial* »<sup>421</sup>.

En effet, dans le contexte d'échec de son adhésion à la CEE, c'est désormais l'Alliance atlantique qui constitue le seul lien fort de la Turquie à l'Occident<sup>422</sup>. Ankara encourage surtout les opérations hors - zone de l'Alliance notamment en raison des dangers pour la sécurité au

---

<sup>419</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p.20.

<sup>420</sup> Sabri, *art.cit.*, p. 314.

<sup>421</sup> Bözdemir, *art.cit.*, p.111.

<sup>422</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p. 21.

Moyen Orient. D'après les politiciens turcs, la sécurité de l'Europe et de la Turquie constitue deux éléments interdépendants comme cela était déjà le cas auparavant. La seule différence réside dans la transformation de la source et de la nature des dangers<sup>423</sup>.

Dans la foulée, la crise du Golfe, la désintégration de l'Union soviétique et la position des États-Unis au sujet de l'OTAN confirment les propos d'Ankara. Ceci a été notamment admis pendant l'invasion du Koweït par l'Irak en août 1990 et le chaos de la répression mis par l'armée irakienne contre la révolte kurde en mars 1991. L'importance de la Turquie dans la gestion de ces deux conflits a été rapidement reconnue<sup>424</sup>.

### *La Turquie et la gestion des conflits*

En matière de la résolution des conflits, la Turquie encourage la coopération et notamment une forte interrelation entre l'OTAN et la CSCE. Selon elle, l'OTAN est la seule organisation dans le domaine dotée de l'expérience nécessaire. Elle est déçue lorsque le Conseil des ministres de l'Alliance, réuni à Oslo en juin 1992, décide de limiter l'intervention de l'OTAN uniquement aux opérations aux tâches de « maintien de paix ». Pour la Turquie, les opérations de « rétablissement de paix » s'avèrent extrêmement importantes dans un nouvel ordre mondial.

Les décisions de surveiller les sanctions économiques contre la Yougoslavie en utilisant les forces navales de l'OTAN et de l'Union d'Europe occidentale et l'inclusion de forces de l'OTAN dans les missions de l'ONU en Bosnie-Herzégovine (IFOR, SFOR) ont été perçues par Ankara comme des évolutions positives. Néanmoins, pendant le sommet d'Helsinki en juillet 1992 et la conférence de Londres le mois suivant, la Turquie a soutenu l'idée d'une intervention plus importante que le simple fait d'utiliser les forces pour la protection de l'assistance humanitaire<sup>425</sup>.

Elle pousse la CSCE à être plus active dans la gestion des conflits. De même, le gouvernement turc trouve inadéquates les décisions limitant l'intervention militaire à la protection et à l'assistance humanitaire. L'accent est toujours mis sur le développement des mécanismes qui pourront permettre la formation des forces militaires internationales pour renforcer la paix<sup>426</sup>.

---

<sup>423</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>424</sup> James Brown, « Turkey and the Persian Gulf Crisis », *Mediterranean Quarterly*, printemps 1991, vol. 2, n°2, p.46-54.

<sup>425</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p. 23.

<sup>426</sup> *Ibid.*

Selon Kemal Kirişçi, il existe quatre principes structurant la quête turque d'un nouvel ordre de sécurité<sup>427</sup>. Premièrement, Ankara souhaite que le rôle de l'OSCE soit plus crédible. A cet effet, l'interrelation avec l'OTAN lui permettrait de prendre ses décisions avec plus d'efficacité. Le deuxième principe serait l'inviolabilité des frontières et l'inadmissibilité du changement des frontières par la force. Les efforts de la Turquie dans la reconnaissance par l'OSCE du Haut-Karabagh en tant que territoire azerbaïdjanais illustre parfaitement ce principe. L'autre point important pour Ankara est l'attitude ferme de la communauté internationale envers le terrorisme. Enfin, le quatrième principe porte sur la reconnaissance du lien d'interdépendance entre la dimension économique et la stabilité dans la région.

L'activisme de la Turquie dans la gestion des conflits peut être parfaitement illustré par les conflits dans le Golfe et en Yougoslavie. Néanmoins, la toute première crise de l'après-guerre froide à laquelle la Turquie a dû faire face est celui de la minorité turque/musulmane en Bulgarie engendré par le gouvernement de Sofia.

### La minorité turque en Bulgarie

La crise de la minorité turque en Bulgarie a commencé dans la deuxième moitié des années 1980 à la suite de la mise en place par Sofia d'une véritable politique d'assimilation forcée. Le gouvernement communiste bulgare a mis en œuvre des mesures extrêmement répressives contre la minorité turque. Les mesures réalisées dans le cadre du « Processus de régénération nationale », visaient tout d'abord le changement des noms à consonance turque afin de les « bulgariser ». Il était également question de supprimer les moyens d'expression des spécificités culturelles des Turcs. Lorsqu'il s'est avéré que cette politique n'avait pas atteint les objectifs escomptés, le gouvernement bulgare a procédé en 1989 à leur expulsion massive : leur nombre est estimé à 300.000 à 400.000<sup>428</sup>.

Lorsque la violente campagne du régime de Zhivkov en vue de changer l'identité ethnique et religieuse des Turcs en Bulgarie, a atteint son point culminant par leur exode, la Turquie a ouvert ses frontières à ces réfugiés<sup>429</sup>.

---

<sup>427</sup> *Ibid*, p.23-24.

<sup>428</sup> Le Courrier des Balkans, *L'Assimilation forcée des musulmans turcs de la Bulgarie*, URL: [https://www.courrierdesbalkans.fr/minorites-musulmanes-bulgarie?debut\\_derniersarticles=16#pagination\\_derniersarticles](https://www.courrierdesbalkans.fr/minorites-musulmanes-bulgarie?debut_derniersarticles=16#pagination_derniersarticles), consulté le 18.08.2016.

<sup>429</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p.15, 40.

Dès décembre 1984, les nouvelles des violences subies par la minorité turque commencent à être diffusées dans la presse internationale et turque. En janvier 1985, le président turc Kenan Evren envoie une lettre demandant la fin de ces actes de violence<sup>430</sup>.

Le gouvernement d'Özal mène une politique prudente lorsque les premiers rapports de violences sont diffusés. Toutefois, sous la pression de l'opinion publique, la Turquie envoie une note à la Bulgarie lui proposant de débiter les négociations pour résoudre les problèmes et en indiquant qu'elle est prête à négocier un accord de migration. En réponse, le gouvernement de Zhivkov accuse la Turquie d'ingérence dans les affaires intérieures de la Bulgarie<sup>431</sup>.

En effet, jusqu'en 1989, la Bulgarie refuse de négocier un accord de migration avec la Turquie. Lorsque le gouvernement de Zhivkov force la minorité turque à immigrer en Turquie, le problème prend une autre dimension. Dès lors que le nombre des réfugiés atteint 300.000, la Turquie décide de fermer sa frontière et demande un visa à tous les nouveaux entrants dans le pays. Cela engendre de nombreux problèmes sociaux et économiques pour le pays<sup>432</sup>.

Il convient de noter qu'il existe une base juridique à la régulation des questions des minorités entre la Turquie et la Bulgarie. Il s'agit notamment de l'Accord de l'amitié entre ces deux pays signé le 18 octobre 1925, plus précisément du Protocole joint à celui-ci. Ce Protocole indique que les parties ont l'obligation de respecter les obligations envers les minorités prises dans le cadre des accords signés auparavant, à savoir l'Accord de la paix de Neuilly signé entre la Bulgarie et les Alliés en 1919 (La Turquie n'est pas partie à cet accord) et l'Accord de la paix de Lausanne signé par la Turquie et dont la Bulgarie n'est pas partie)<sup>433</sup>.

Cependant la question de la minorité turque qui a compté jusqu'à 900.000 ressortissants reste toujours problématique entre les deux pays.<sup>434</sup> Cette question devient encore plus compliquée en raison de l'absence de balance des minorités comme dans le cas de la Grèce où les deux pays accueillent de minorités provenant des deux pays.

---

<sup>430</sup> Ilhan Uzgel, «Relations with the Balkans» in Baskın Oran (éd.), *Turkish foreign policy 1919-2006. Facts and Analyses with documents*, The University of Utah Press, Salt Lake City, p.629.

<sup>431</sup> *Ibid*, p.630.

<sup>432</sup> *Ibid*.

<sup>433</sup> Sevin Toluner, « Bulgarıstanda Türk-İslam azınlığa uygulanan baskılar üzerine [Sur les pressions exercées sur la minorité turco-musulmane e, Bulgarie]» in Sevin Toluner, *Millîterarası Hukuk Açısından Türkiyenin Bazı dış politika sorunları [Quelques questions de la politique étrangère de la Turquie dans le cadre du droit international]*, 2ième édition, Beta, Istanbul, 2004, p. 334-335.

<sup>434</sup> Uzgel, *op. cit.*, p. 628.

En outre, pour les autorités bulgares, il s'agit de la minorité musulmane et non de la minorité turque<sup>435</sup>. Il est à noter que même si une partie de la population musulmane n'est pas turque, les Turcs en constituent la majorité.

Les réticences de la Bulgarie à résoudre le problème de la minorité oblige la Turquie à chercher d'autres moyens. Cette crise fait comprendre aux décideurs turcs que l'environnement international change et qu'ils pourront adopter une approche non-conventionnelle qui dépasse la Guerre froide<sup>436</sup>. En effet, au début du conflit, la Turquie ne souhaite guère se confronter ouvertement à un allié de l'Union soviétique. Elle est alors surprise de ne pas voir de réaction appropriée de la part de Moscou. Les autorités turques ont alors compris que la question doit être résolue hors du contexte de la Guerre froide<sup>437</sup>.

La politique d'Ankara consiste à mobiliser le plus de soutien possible au niveau de la politique internationale. Le premier soutien est venu de la part de la conférence de l'Organisation Islamique en juin 1986. Celui-ci a été suivi par les institutions européennes : la Communauté européenne décide en effet de reporter les négociations entretenues avec la Bulgarie sur le commerce le 26 juin 1989 ; le Conseil de l'Europe condamne ces actes exercés contre les ethnies turques le 7 juillet 1989 ; l'acte du Parlement européen du 14 septembre 1992 condamne les violations des droits de l'homme en Bulgarie. L'OTAN aussi ne tarde pas à réagir : le secrétaire général Manfred Wörner fait une déclaration critique la Bulgarie le 9 août 1992 au nom des Alliés<sup>438</sup>.

Devant les pressions internationales, la politique d'assimilation forcée échoue en Bulgarie. Le changement du régime communiste de Zhivkov permet non seulement résoudre le problème de la minorité turque, mais aussi d'améliorer les relations entre Ankara et Sofia.

Les premiers contacts entre deux pays après la chute du régime de Zhivkov ont été pris le 30 novembre 1990 dans le cadre de la médiation assurée par le Koweït. A cette époque, pour la Bulgarie, la priorité réside surtout dans la normalisation des relations économiques avec la Turquie, très faibles depuis 1985 et avec tout le Moyen-Orient. L'économie du pays a souffert d'un important manque à gagner parce que son nom a longtemps figuré sur la liste noire de l'Organisation de Coopération islamique (OCI) suite à la campagne d'assimilation. La situation générale dans la région balkanique y compris en Yougoslavie, l'élection du président non

---

<sup>435</sup> Toluner, *op. cit.*, p. 336.

<sup>436</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p.15.

<sup>437</sup> *Ibid.*

<sup>438</sup> *Ibid.*, p.15, 40.

communiste et l'amélioration des droits de la minorité turque notamment par le vote de la loi sur le rétablissement des noms de mars 1990 et l'intégration de la large minorité ethnique à la vie politique du pays favorisent alors le rapprochement entre Ankara et Sofia<sup>439</sup>. Les deux pays renouent des contacts mutuels et signent les accords d'amitié, de coopération et de sécurité<sup>440</sup>.

### La crise et la guerre dans le Golfe

L'analyse du comportement de la Turquie lors de la crise survenue dans la région du Golfe dévoile le processus de transformation auquel elle a dû faire face dans un contexte post-guerre froide.

La crise du Golfe commence le 2 août 1990 par l'invasion irakienne du Koweït. La communauté internationale a réagi à cette invasion par la création de la coalition contre l'Irak sous le commandement des Etats-Unis et sous l'égide de l'ONU. La Turquie fait également partie de cette coalition même si elle n'a pas participé directement aux opérations militaires menées par la coalition.

En effet, les relations de la Turquie avec le Moyen Orient commencent à changer à partir des années 1985 car les affinités culturelles et idéologiques sont encouragées par les élites turques sous l'impulsion notamment du chef de l'Etat, Ozal, qui cherche à ouvrir la politique étrangère turque à de nouveaux horizons. De plus, on assiste à une amélioration dans les relations turco-irakiennes surtout à cause du sujet des séparatistes kurdes qui constituent une source de danger pour les deux parties. Néanmoins, les relations d'Ankara avec l'Irak ainsi qu'avec la Syrie deviennent tendues notamment au sujet du partage des eaux des fleuves Euphrate et Tigre<sup>441</sup>.

Lorsqu'une crise au Moyen-Orient a été déclenchée en 1990, la Turquie n'hésite pas à s'y impliquer et à jouer un rôle central dans une coalition anti-irakienne. Les politiques turques lors de cette crise ont démontré à la fois un changement dans leurs relations habituelles avec le Moyen-Orient et ont donné des indices importants sur la politique étrangère turque d'après-guerre-froide<sup>442</sup>.

---

<sup>439</sup> Sylvie Gangloff, *La Politique de la Turquie dans les Balkans depuis 1990. Relations bilatérales, politique régionales et influences extérieures*, Université Panthéon-Sorbonne Paris 1, thèse de doctorat, 2002, p.289.

<sup>440</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p.16.

<sup>441</sup> Aydın, *art. cit.*, p.34.

<sup>442</sup> *Ibid.*

Il ne serait pas erroné d'indiquer que la Turquie a joué un rôle important dans cette crise. Même si elle n'a envoyé au cours des opérations militaires ni ses troupes ni ses navires de guerre, Ankara a laissé quelques 150000 personnels de ses unités à la frontière irakienne. En réponse, l'Irak s'est senti obligé d'engager une partie de son armée à la frontière commune avec la Turquie. Il existait en effet à ce moment-là un doute au sein du pouvoir irakien concernant les intentions turques. En l'absence d'attaques de la part de l'Irak, la Turquie a fait savoir qu'elle n'envahirait pas son territoire<sup>443</sup>. Comme le fait remarquer Bozdemir « par son voisinage seul, la Turquie se trouve en position d'influer sur l'évolution du conflit »<sup>444</sup>.

La Turquie fait bénéficier aux Alliés de sa situation géographique non seulement en tant que pays limitrophe de l'Irak, mais également en tant que membre de l'OTAN dont certaines des installations militaires se trouvent dans le pays. Ankara autorise donc les Américains à se servir de ces bases militaires, plus particulièrement celle d'Incirlik<sup>445</sup>.

En outre, Ankara n'a pas réfléchi longtemps avant de se joindre à la décision d'embargo de l'ONU contre l'Irak. Malgré les profits économiques turcs qui proviennent des oléoducs transportant 60% du pétrole irakien, la Turquie a tout de suite fermé ces oléoducs transitant par son territoire<sup>446</sup>. Cela montre bien que l'enjeu politique s'avérait beaucoup plus important pour la Turquie que les bénéfices économiques. Cette décision illustre une volonté forte de la Turquie d'occuper une place importante dans la coalition internationale et de surcroît d'être prise en compte par l'Occident et notamment par les Etats-Unis.

Cette crise a offert en effet de nouvelles opportunités à Ankara dans sa quête de repositionnement stratégique dans la région. Le président de la république, Turgut Özal est conscient de ces occasions et essaie d'en faire profiter le pays au maximum. Le principe dans la politique étrangère turque de ne pas intervenir dans les affaires du Moyen-Orient a été radicalement transformé suite à une participation active turque dans la crise du Golfe. Özal préfère donc mener une politique plus engagée, plus particulièrement dans son voisinage immédiat, plutôt que de se contenter d'une politique prudente qui dominait auparavant la vie politique turque. Cet activisme devrait être analysé notamment dans "sa vision" de la Turquie qui se doit d'assurer un rôle important tant sur le plan régional que sur le plan international<sup>447</sup>.

---

<sup>443</sup> Bozdemir, *art. cit.*, p.111.

<sup>444</sup> *Ibid.*

<sup>445</sup> *Ibid.*

<sup>446</sup> *Ibid.*

<sup>447</sup> Aydın, *art. cit.*, p.34.

Ceci pourrait également être vu comme une réaction turque aux nouvelles réalités de l'après-guerre froide et aux nouveaux défis du nouveau système de sécurité. Cette attitude est également affichée dans le comportement turc pendant la crise en Yougoslavie.

### La crise en Yougoslavie

Pendant les crises survenues dans les Balkans à partir des années 1990, la Turquie reste engagée et active. Elle est impliquée dans les opérations militaires internationales telles que l'Opération Sharp Guard<sup>448</sup>, l'Opération Essential Harvest<sup>449</sup> et la Force pour Kosovo (KFOR)<sup>450</sup>.

En outre, Ankara exerce également une coopération bilatérale avec certains pays de la région tels que l'Albanie et la Macédoine. Cette coopération comprenait essentiellement l'envoi turc de l'aide militaire et des conseillers techniques. La Bosnie-Herzégovine fait partie des pays ayant le plus bénéficié de cette aide.

En effet, la présence turque dans le conflit bosniaque a été plus particulièrement dynamique. Elle y était militairement engagée par l'envoi d'un régiment à la FORPRONU, la Force de protection des Nations-Unis<sup>451</sup> et par la participation dans l'opération de surveillance aérienne Deny Flight<sup>452</sup>.

Lorsque la crise bosniaque a commencé, la Turquie défendait l'intégrité territoriale de la Yougoslavie. Comme déjà indiqué ci-dessus, pour la politique étrangère turque, ce principe restait prioritaire dans la résolution des conflits. Il n'était donc pas question de satisfaire les demandes de reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine et de la Macédoine. Evidemment la montée du nationalisme ethnique et des demandes sécessionnistes dans un espace géographique si proche de ses frontières inquiète la Turquie, où la voix des Kurdes demandant des droits culturels et politiques est de plus en plus forte.

Néanmoins, Ankara change d'attitude vis-à-vis la question yougoslave à partir de février 1992 et reconnaît l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine, de la Macédoine et de la Slovénie. Ce

---

<sup>448</sup> L'opération de surveillance maritime qui a été mis en œuvre conjointement par l'OTAN et l'Union de l'Europe Occidentale, lors de l'embargo contre la Serbie-et- Monténégro (1993-1996).

<sup>449</sup> L'opération de la restauration de la paix en Macédoine sous l'égide de l'OTAN (2001).

<sup>450</sup> Une force armée établie par l'OTAN sous le mandat de l'ONU pour établir un environnement sûr et sécurisé à Kosovo (depuis 1999).

<sup>451</sup> La FORPRONU a été créé le 21 février 1992 par la décision du Conseil de Sécurité de l'ONU et a été initialement déployé en Croatie. Puis elle a été étendue à la Bosnie-Herzégovine et la Macédoine. Suite aux accords de paix de Dayton de 1995, c'est l'IFOR, l'Implémentation Force de l'OTAN qui a pris la relève.

<sup>452</sup> L'opération *Deny Flight* comprend tout d'abord l'implémentation de l'interdiction des vols dans l'espace aérien, mais aussi si nécessaire la protection de la FORPRONU et les raids aériens en Bosnie (1993-1995).



changement d'attitude a été influencée principalement par le fait que ces pays de l'ex-Yougoslavie ont commencé à être reconnus par la communauté internationale<sup>453</sup>.

Dès que le conflit s'est intensifié, Ankara a redoublé ses efforts diplomatiques pour cesser les affrontements sanglants entre l'Armée yougoslave et les Musulmans de Bosnie. Selon Sayari Sabri, trois facteurs ont influencé la décision turque de s'engager activement dans la résolution du conflit<sup>454</sup>. Il s'agissait, tout d'abord, de la question de la sécurité. Le conflit, non seulement mettait en danger la sécurité de toute la région balkanique dont la Turquie faisait partie, mais pouvait aussi avoir de lourdes conséquences tant sur le plan social qu'économique pour la population bosniaque. Dans ces conditions, l'immigration des musulmans bosniaques vers la Turquie était inévitable. Ce flux migratoire a nécessité un travail important de sensibilisation de l'opinion publique.

Justement, l'influence de l'opinion publique constitue le deuxième facteur incitant l'engagement turc dans le conflit yougoslave. La presse turque accordait en effet beaucoup d'attention aux événements ayant lieu dans la Yougoslavie.

Les Musulmans de Bosnie ayant subi les atrocités perpétrées par les Serbes ont fait l'objet d'une forte vague de sympathie. Il convient à noter qu'à part des Musulmans, il y avait également une minorité turque de 200 000 personnes dans l'ex-Yougoslavie. L'inverse est vrai aussi. Il y avait également environ 4 millions des Bosniaques habitants en Turquie à cette époque. C'est une communauté relativement riche qui réside principalement à Istanbul. Les traces de la période ottomane dans les relations bilatérales s'expriment donc à plusieurs niveaux notamment sur le plan démographique et culturel. C'est dans ce contexte qu'on peut également comprendre l'attachement spécifique qu'ont les Turcs vis-à-vis de la ville de Sarajevo<sup>455</sup>. Le gouvernement turc subissait donc d'importantes pressions de la part de l'opinion publique.

Pour Sayari Sabri, le troisième élément encourageant à une participation plus active dans la résolution du conflit yougoslave serait « *la recherche turque d'un nouveau rôle en réponse aux changements consécutifs à la fin de la guerre froide* »<sup>456</sup>. Comme nous avons déjà pu le voir, cette idée est également présente dans les politiques turques vis-à-vis des autres conflits. En effet, compte tenu des liens historiques et identitaires avec la région, la Turquie se considère comme un acteur légitime dans la gestion du de la crise bosniaque. Ce statut lui permet de

---

<sup>453</sup> Sabri, *art. cit.*, p. 309-310.

<sup>454</sup> *Ibid*, p.310-314.

<sup>455</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p.16-17.

<sup>456</sup> Sabri, *art. cit.*, p.313-314.

mettre en valeur son importance sur la scène internationale et de s'engager dans la résolution du conflit.

Il convient cependant de noter que la décision d'être activement engagé dans le conflit n'a pas été simple à prendre pour Ankara. La prudence qui caractérise la politique étrangère turque depuis longtemps reste inchangée au début du conflit. On pourrait même parler des réticences du gouvernement turc à ouvertement défendre la minorité musulmane de la région. Au départ, Ankara ne souhaite pas non plus reconnaître l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine.

Une fois que la Turquie décide de s'engager dans le conflit, les moyens les plus appropriés pour le faire semblent être de nature diplomatique. Les diplomates turcs n'hésitent donc pas à faire remonter la question sur les diverses plateformes internationales. Les décideurs turcs ont joué un rôle important dans l'adoption de la décision de l'ONU pour mettre en place les sanctions économiques contre la Serbie. Cela a été fait malgré la dépendance de la Turquie vis-à-vis de la Serbie. En effet, les routes serbes sont particulièrement stratégiques pour l'exportation, mais aussi pour les travailleurs émigrants turcs qui prennent la même route pour aller en Allemagne et retourner en Turquie<sup>457</sup>.

Il y a également des actes symboliques envers les dirigeants bosniaques tels que le geste du ministre des Affaires étrangères turc qui invite le président bosniaque à l'accompagner sur le trajet au sommet d'Helsinki de la CSCE en juillet 1992. Pendant le même sommet, la délégation turque dirigée par le premier ministre turc, constitue un groupe de pression avec l'Azerbaïdjan et les Etats de l'Asie centrale. Le premier ministre a eu également des conversations sur le sujet avec le président américain Bush. Ankara propose alors de mettre en place une opération militaire de consolidation de la paix (*peace enforcement*) telle que celle de Golfe pour arrêter la souffrance humaine dans les Balkans, où la Turquie serait prête à envoyer ses militaires.<sup>458</sup>

Les décisions de la CSCE apparaissent comme inefficaces à Ankara pour faire cesser la violence. La Turquie soumet donc un plan d'action au Conseil de sécurité de l'ONU. Le plan comprenait les raids aériens limités en évitant l'engagement des forces terrestres pour frapper les points stratégiques. La Turquie soutient alors les résolutions du Conseil de sécurité l'ONU

---

<sup>457</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p.17-18.

<sup>458</sup> *Ibid*, p.18.

adoptée en août<sup>459</sup> sur l'intervention militaire afin d'accorder une assistance humanitaire à la Bosnie.<sup>460</sup>

Pendant la conférence de Londres sur l'ex-Yougoslavie, les officiels turcs poussaient à l'intervention militaire internationale en Bosnie-Herzégovine. Ils ont alors été déçus par la décision n'envisageant pas cette intervention. La conférence cependant déclare qu'on ne pourra pas tolérer la division de la Bosnie-Herzégovine et décide d'augmenter le volume des forces de l'ONU avec l'inclusion des forces de l'OTAN<sup>461</sup>.

On pourrait donc conclure qu'en terme général la politique étrangère turque devient engagée et visible dans la gestion des conflits ayant émergé dans son voisinage, une position qui est très différente de la période de la guerre-froide. L'implication turque y est souvent motivée par la question d'identité, c'est à dire la forte identification de l'acteur turc avec ceux qu'ils estiment victimes. C'était le cas avec la question des turcs/musulmans Bulgares ou bien la question bosniaque. Cette attitude s'affichait également à l'égard du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, le conflit dont nous discuterons plus loin, où la Turquie se montre solidaire avec 'ses cousins' azerbaïdjanais.

Le dynamisme démontré par la politique étrangère turque ne se limite pas seulement au domaine de la gestion des conflits. L'Initiative de la coopération de la mer Noire mise en place par Ankara est signe d'un engagement fort pour la promotion de la coopération économique.

#### *La mise en place d'une initiative régionale ambitieuse : l'OCEMN*

La séparation entre les deux blocs dans le système bipolaire de la guerre froide est encore plus marquante dans le bassin de la mer Noire. Cet espace témoigne alors d'une nouvelle situation géopolitique suite à la disparition du bloc socialiste. La Turquie ne manque pas d'utiliser cette opportunité afin de mettre en œuvre une vaste coopération régionale en vue d'accroître sérieusement son potentiel stratégique- l'Initiative de Coopération de la mer Noire (la CEMN). Elle souhaite par ailleurs donner l'image positive d'un acteur dynamique d'un côté aux pays nouvellement indépendants, de l'autre à l'UE.

---

<sup>459</sup> Conseil de Sécurité, Résolution n° 769, S/RES/769, le 7 août 1992 ; Conseil de Sécurité, Résolution n° 770, S/RES/770, le 13 août 1992 ; Conseil de Sécurité, Résolution n° 771, S/RES/771, le 13 août 1992.

<sup>460</sup> Kirişçi, *art. cit.*, p. 18.

<sup>461</sup> *Ibid.*, p. 19.

Pour la spécialiste turque Duygu Bazoglu Sezer, la disparition du pouvoir hégémonique idéologique et militaire, la multiplication des conflits régionaux et notamment la transformation de cet espace en une voie de transit importante pour le transfert des ressources énergétiques de la mer Caspienne vers les marchés occidentaux, constituent des facteurs principaux de la création d'un tel projet autour de la mer Noire<sup>462</sup>.

L'importance du projet consiste dans le fait que la mer Noire, scène habituelle de la concurrence entre la Turquie et la Russie, devient une plateforme de coopération. La Turquie veut dès lors s'imposer dans cet espace en tant qu'acteur important en participant aux processus de transition économiques et politiques des ex-pays socialistes vers l'économie de marché et vers la démocratie en mettant en œuvre son expérience en la matière.<sup>463</sup>

La conception de l'initiative de coopération économique de la mer Noire est étroitement liée au nom de l'ancien ambassadeur turc à Washington Şükrü Elekdağ. Cette idée a d'abord été évoquée par Elekdağ en janvier 1990 lors de la conférence intitulée « Les développements dans le monde et la Turquie ». L'ambassadeur russe en Turquie présent à cette conférence aurait exprimé un avis favorable à l'égard de cette idée. « *J'entends pour la fois première cette idée. Je ne sais pas qu'est qu'en dira Moscou, mais personnellement l'idée me plaît* » dit Albert Tchernishev<sup>464</sup>.

Le premier article sur le sujet est publié, comme le note l'auteur lui-même, le 20 février 1990 dans le journal turc *Cumhuriyet*<sup>465</sup>. Le même mois, dans une conférence organisée avec la présence du MAE Mesut Yılmaz sur la thématique des activités des hommes d'affaires turcs dans l'Europe Orientale, le diplomate explique en détail les bénéfices que ce type de projet pourra susciter pour la région et en particulier pour la Turquie elle-même. Le ministre n'affiche alors aucun intérêt à l'égard de cette idée. En revanche, celle-ci est reçue avec un grand intérêt lors d'une réunion du Conseil d'affaire turco-russe tenu le 27 février 1990 à Istanbul<sup>466</sup>.

Dans ces communications, Elekdağ qualifie la Turquie non seulement de pays européen, mais également de pays du Moyen-Orient, des Balkans, de la mer Noire, et du Caucase asiatique et

---

<sup>462</sup> Duygu Sezer, «The Black Sea Politics and Turkey » in Mustafa Aydin (éd.), *Turkey at the threshold of the 21st Century: global encounters and/vs. regional regional alternatives*, International Relations Foundation, Ankara, 1998, p.70.

<sup>463</sup> Emel G. Oktay, «Türkiye'nin Avrasya'daki çok taraflı girişimlerine bir örnek: Karadeniz Ekonomik İşbirliği Örgütü », *Uluslararası İlişkiler / International Relations*, vol. 3, n°. 10, été 2006, p.157.

<sup>464</sup> « Cumhurbaşkanı Turgut Özal'a açık mektub [Une lettre ouverte au président Özal ] », *Milliyet*, le 28 juin 1992.

<sup>465</sup> « Karadeniz işbirliği ve refah bölgesi [La mer Noire- espace de coopération et de prospérité] », *Cumhuriyet*, le 20 février.

<sup>466</sup> « Cumhurbaşkanı Turgut Özal... *art.cit.*

méditerranéen. Les conditions de l'après-guerre froide auront permis selon lui de développer toutes ces caractéristiques de la géopolitique du pays. Par ailleurs le développement de la coopération dans la mer Noire ajouterait une autre dimension à l'importance géopolitique du pays. Il y souligne à maintes reprises qu'une telle entreprise pourra être bénéfique pour la Turquie. Dans le cadre de l'amélioration des relations entre la Turquie et l'URSS, Elekdağ avance que le développement d'une coopération multilatérale augmenterait les relations commerciales beaucoup plus rapidement. De plus, ce projet serait un exemple positif de la politique étrangère active de la Turquie. La coopération fournirait par ailleurs un fondement approprié en vue d'établir des rapports économiques et culturels durables avec les pays turcs qui viennent d'apparaître sur la scène internationale.

La proposition de Şükrü Elekdağ a été accueillie dans un premier temps avec une certaine hésitation par le gouvernement et la bureaucratie, notamment en raison d'une perception de menace à l'égard de l'Union soviétique. L'attention que le président turc de l'époque Turgut Özal accorde à ce projet dès le mois d'août 1990 permet sa réalisation sous la forme d'une initiative de coopération de la mer Noire qui se transformera plus tard à une organisation régionale à part entière<sup>467</sup>.

Les réunions de préparation dirigées par le président (en l'occurrence on peut évoquer deux réunions tenues dans les résidences présidentielles -mi-novembre 1990 à Cankaya, début décembre 1990 à Abant) sont organisées afin de discuter du projet d'accord préparé par le ministère des Affaires étrangères turc. L'auteur du concept Elekdağ participe également à une partie de ces réunions<sup>468</sup>.

La première réunion officielle entre les délégations soviétique, bulgare, roumaine et turque s'est tenue les 19 et 20 décembre 1990 à Ankara. La délégation soviétique comprenait également les représentants de l'Azerbaïdjan, de l'Arménie, de la Géorgie et de la Moldavie. La Turquie avait envoyé deux jours auparavant un accord-cadre aux parties.

La réunion d'Ankara a été suivie par les réunions qui se sont tenues à Bucarest les 12 et 13 mars 1991, à Sofia les 23 et 24 avril 1991 et à Moscou les 11 et 12 juillet 1991. Les délégations réunies lors de ces réunions ont abandonné l'approche régionaliste du projet. En conséquence,

---

<sup>467</sup> Nushaba Baghirova, *Karadeniz Ekonomik işbirliği teşkilatı [Organisation de coopération économique de la mer Noire]*, Mémoire de master, 2007, Institut d'Administration publique de la Turquie et du Moyen-Orient, 2007, Ankara, p.38.

<sup>468</sup> « Cumhurbaşkanı Turgut Özal...art.cit.

lors de la réunion à Moscou des 11 et 12 juillet 1991, un document n'a pas dépassé la déclaration d'intention et a exprimé les attentes potentielles avec un langage vague.

Selon la décision prise à la réunion de Moscou, le texte devait être signé lors d'un sommet à l'automne 1991. Cependant, les événements qui ont commencé en Union soviétique avec le coup d'État du 19 août 1991 se sont poursuivis jusqu'à la dissolution officielle de l'Union soviétique, le 26 décembre 1991. L'environnement politique complexe résultant de la proclamation de l'indépendance des Républiques soviétiques, censées participer à cette coopération, a retardé la signature de l'accord final sur la CEMN (Coopération économique de la mer Noire).

La réunion des ministres des Affaires étrangères qui s'est tenue le 3 février 1992 à Istanbul confirme les décisions auparavant prises, ouvrant ainsi la voie vers la création de la coopération économique de la mer Noire. La déclaration adoptée ce jour-là a été néanmoins assez modeste en comparaison à celle de 1990. C'est notamment le point sur le commerce qui attire l'attention. Les pays membres s'engageaient à « *réduire ou éliminer progressivement les obstacles* » qui peuvent émerger dans le domaine de commerce<sup>469</sup>. L'idée ambitieuse de la Turquie sur la libre circulation des marchandises dans la zone de la mer Noire s'est ainsi atténuée.

La signature de l'accord concernait initialement neuf pays<sup>470</sup>. Les deux États, l'Albanie et la Grèce rejoignent<sup>471</sup> le 25 juin 1992 aux chefs d'État et de gouvernement de ces neuf pays dans une cérémonie de signature de la déclaration commune à Istanbul. Avec l'entrée en vigueur de sa charte (signée le 5 juin 1998 lors du Sommet de Yalta) le 1<sup>er</sup> mai 1999, la CEMN devient une organisation économique internationale (OCEMN).

Entre 2004 et 2006, l'Organisation accueille en son sein un nouveau membre- la Serbie et Monténégro. Suite à la déclaration d'indépendance de Monténégro vis-à-vis de la Serbie, elle renonce à son statut de membre. Quant à la Serbie, elle reste douzième membre de l'organisation.

---

<sup>469</sup> William Hale, « Turkey, the Black Sea and Transcaucasia » in John F.R Wright., Suzane Goldenberg et Richard Schofield, *Transcaucasian boundaries*, UCL Press, London, 1996, p.59.

<sup>470</sup> Azerbaïdjan, Arménie, Bulgarie, Fédération de Russie, Géorgie, Moldavie, Roumanie, Turquie et Ukraine.

<sup>471</sup> Sur le site du ministère des Affaires étrangères, l'Albanie et la Grèce ne sont pas considérés comme membres fondateurs de cette initiative. Cf. Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri bakanlığı [ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], *Karadeniz Ekonomik işbirliği örgütü*[*Organisation de coopération de la mer Noire*], URL : <http://www.mfa.gov.tr/karadeniz-ekonomik-isbirligi-orgutu-kei.tr.mfa>, consulté le 23.05.2016.

Les réunions de l'OCEMN sont également investies par les observateurs, entre autres, l'Autriche, Croatie, la République tchèque, l'Égypte, la France, États-Unis et la Commission européenne. Avec le statut de partenaire du dialogue sectoriel, les pays tels que Hongrie, l'Angleterre, l'Iran, le Monténégro, la Jordanie, le Japon, la Corée du Sud et la Slovénie ont également l'occasion d'assister à ces réunions<sup>472</sup>.

Les organes principaux et subsidiaires mentionnés dans le traité fondateur de l'organisation sont le Sommet, le Conseil des ministres des Affaires étrangères, le Comité des hauts fonctionnaires, les Sous-organes (groupes de travail) et le Secrétariat international. 18 groupes de travail fonctionnent dans divers domaines notamment l'agriculture, la finance, la protection de l'environnement, l'énergie, le transport, le tourisme, la culture, l'éducation, la science, la lutte contre le crime (notamment après le 11 septembre 2001, la lutte contre le terrorisme).

Il existe également quatre organes attachés qui forment l'Assemblée parlementaire, le Conseil d'affaires, le Centre international pour les études de la mer Noire, la Banque de commerce et de développement.

Les missions principales de l'organisation sont décrites ainsi<sup>473</sup> :

- agir dans un esprit d'amitié et de bon voisinage et renforcer le respect et la confiance mutuels, le dialogue et la coopération entre les États membres;
- développer et diversifier davantage la coopération bilatérale et multilatérale sur la base des principes et des règles du droit international;
- agir pour améliorer l'environnement des entreprises et promouvoir les initiatives individuelles et collectives des entreprises directement impliquées dans le processus de coopération économique;
- développer la collaboration économique de manière à ne pas contrevenir aux obligations internationales des États membres, y compris celles qui découlent de leur appartenance à des organisations ou institutions internationales d'intégration ou autre, et à ne pas empêcher la promotion de leurs relations avec des tiers;
- prendre en compte les conditions économiques spécifiques et les intérêts des États membres concernés;

---

<sup>472</sup> *Ibid.*

<sup>473</sup> Black Sea Economic cooperation, *Our missions*, URL : <http://www.bsec-organization.org/our-mission>, consulté le 23.03.2018.

- encourager davantage la participation au processus de coopération économique au sein de l'OCEMN d'autres États intéressés, d'institutions économiques et financières internationales, ainsi que d'entreprises et de sociétés.

Bien que lors du lancement du projet, il ait immédiatement retenu l'attention des États membres qui se sont mis à mettre en place en peu de temps la structuration de l'organisation, l'enthousiasme du début s'escompte rapidement. Cela s'explique avant tout par le changement de situation dans cette région. En effet, pendant les années 1990, les pays issus du système socialiste dont la plupart des membres se trouvaient dans une situation incertaine et complexe. Dans ce cadre, l'initiative turque apparaît comme le moyen d'avoir une assistance en matière de la transition économique et la mise en place des réseaux de transport et de communication. La Turquie, qui dispose d'une expérience non-négligeable dans le domaine de la démocratie, de l'économie de marché et la privatisation, se voit comme un acteur légitime pour accorder ce type d'assistance. En revanche sur le long terme, cet objectif n'est pas suffisant pour une organisation régionale. Par ailleurs dans le contexte de l'adhésion à l'UE ou des négociations en vue de l'adhésion de la plupart des membres diminue l'importance de l'organisation. On peut y ajouter les problèmes politiques entre certains pays tels que l'Arménie et l'Azerbaïdjan, la Turquie et la Grèce, la Russie, la Moldavie, la Russie et l'Ukraine, Turquie-Arménie ne facilitent nullement le fonctionnement de cette structure.

Le projet lancé par Ankara avec les ambitions de développer l'intégration régionale devait ensuite s'étendre au domaine politique comme dans le cas de l'UE. Le travail de l'OCEMN reste certes limité, mais celle-ci propose une plateforme de dialogue entre les États qui entretiennent des rapports problématiques. Elle a en outre permis d'accentuer l'appartenance à une seule région, celle de la mer Noire. Comme l'explique le spécialiste renommé turc Mustafa Aydın, le bassin de la mer Noire a été vu non seulement comme une entité géographique, mais aussi politique ; les pays tels que l'Albanie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Grèce, les États de sud-est de l'Europe jusqu'à la Caspienne, ces acteurs qui impactent les développements politiques de cet espace et qui sont eux-mêmes impactés par ceux-ci<sup>474</sup>. En effet, tous les pays membres ne sont pas directement riverains de ce bassin maritime : seuls la Bulgarie, la Géorgie, la Roumanie, la Russie, la Turquie, l'Ukraine le sont. Dans ce cadre, la région de la mer Noire

---

<sup>474</sup> Mustafa Aydın, *Europe's next shore: The Black Sea Region after EU enlargement*, Occasional Papers, n° 53, EU Institute for Security Studies, Paris, juin 2004, p. 5, URL: <https://www.iss.europa.eu/sites/default/files/EUISSFiles/occ53.pdf>, consulté le 23.05.2017.



conçue par la Turquie était donc une référence à un espace plus large. Ce même espace fait également partie du concept de l'Eurasie qui attire l'attention des politiciens turcs.

Il est à noter que l'activisme de la politique turque ne se limitait pas certes à la gestion des conflits et la mise en œuvre de l'OCEMN. Le système de la post guerre froide, notamment l'effondrement de l'Union soviétique offrait des nouvelles opportunités à devenir une puissance régionale dont Ankara était désireux de bénéficier.

Le premier chapitre avait pour objectif de saisir des grandes lignes du comportement de l'Etat turc lors de la période post-guerre froide. Nous avons cherché à comprendre si nous pouvons parler d'un changement de la politique étrangère turque au cours de cette période et si oui, quels facteurs nous permettent d'affirmer ce changement. Dans ce but, nous avons regardé de près les deux périodes qui représentent deux systèmes internationaux différents : la guerre froide (le système bipolaire) et la période post-guerre froide (le système unipolaire). Dans ce cadre, il était utile de se pencher sur les travaux théoriques qui étudient l'effet du système international sur la politique étrangère.

Lors de la guerre froide, la question de la sécurité est une notion centrale des politiques des acteurs du système international. La Turquie choisit le camp occidental et devient membre de l'Alliance atlantique notamment en réaction aux demandes territoriales lancées par l'URSS. De manière générale, la politique étrangère turque de cette période réactive et sans initiative entre dans le moule de la politique exercée par le bloc occidental, et notamment par son leader les Etats-Unis, et touche principalement les domaines de la défense et de la sécurité.

On observe toutefois un certain changement dans la diplomatie d'Ankara dans les années 1970, période qualifiée de « Détente ». Selon la classification de Kaplan, le système bipolaire rigide est alors remplacé par le système bipolaire souple. Sans être éloignée de la ligne pro-occidentale, la Turquie démontre une volonté de rapprochement avec les pays arabes et musulmans et notamment avec l'URSS. Celui-ci se limitera néanmoins pendant longtemps aux relations économiques. A cet effet, on peut également évoquer l'intervention turque à Chypre

en 1974, une action politico-militaire qui ne sera pas soutenue par la communauté internationale.

La nouvelle période marquée par la chute du mur de Berlin et la levée du Rideau de fer laisse Ankara perplexe. C'est notamment l'affaiblissement de l'importance de sa position stratégique devant la disparition de la menace soviétique qui l'inquiète. Les transformations de son environnement régional, notamment la dissolution de l'URSS en 1991 apportent en revanche de nouvelles dynamiques, lesquelles sont perçues en Turquie en globalité en tant que dynamiques positives du point de vue turque. Il s'agit notamment de l'apparition dans son voisinage des Républiques post-soviétiques qui viennent de proclamer leur indépendance, dont certaines partagent des liens culturels, historiques, religieux et ethniques avec la Turquie. Cette nouvelle donne géopolitique motive Ankara à réévaluer sa politique isolationniste et à mener une diplomatie plus dynamique.

Ce dynamisme de la politique étrangère turque est le sujet principal de la section suivante. D'une part, nous avons étudié la participation d'Ankara à la gestion des conflits récemment apparus dans son voisinage (le problème de la minorité turque en Bulgarie, les crises dans le Golfe et en Yougoslavie) en soulignant notamment l'importance des éléments identitaires (facteurs religieux, ethnique, culturel, historique) qui influençaient cette implication turque. D'autre part, nous avons porté une attention particulière sur la conception turque de l'initiative de la Coopération économique de la mer Noire laquelle témoigne de l'objectif de la Turquie de créer dans son voisinage une zone d'influence sur des critères non seulement identitaires (espace turcophone), mais aussi sur un critère géopolitique/régional : la zone de la mer Noire dans sa conception très large. Dans ce contexte, il est utile de rappeler que les trois pays sud-caucasiens sont membres fondateurs de l'OCEMN, alors même que seule la Géorgie a une ouverture sur le bassin de la mer Noire. Cela démontre une nouvelle fois les nombreuses preuves de l'intérêt turc à l'égard de la région sud-caucasienne, à tel point que celle-ci devient un véritable enjeu politique pour Ankara.



## **Chapitre 2. Le Caucase du sud : nouvel enjeu pour Ankara**

Le présent chapitre a pour objectif de saisir l'importance de l'espace sud-caucasien du point de vue de la politique étrangère turque. Nous sommes tout d'abord penchés sur l'analyse du Caucase du Sud en tant qu'une entité géopolitique. Il est utile d'étudier de quelle manière et sous quels facteurs le Caucase méridional en tant qu'espace géographique devient un concept géopolitique à part entière. Un regard attentif est également porté sur la notion d'identité caucasienne ainsi que sur la perception de cette identité par le monde extérieur. C'est souvent cette perception qui influence le choix des termes utilisés pour dénommer cet espace, tels que le Sud-Caucase, le Caucase central ou la Transcaucasie. Dans ce contexte, la représentation des pays sud-caucasiens de son propre territoire et plus généralement celle de la région se révèlent en outre comme des points pertinents pour cette analyse.

La section suivante permet de développer les réflexions autour des pays sud-caucasiens en mettant en avant trois dimensions principales : territoire, population et organisation du pouvoir. Ces éléments deviennent encore plus importants dans la perspective de la réapparition sur la carte mondiale du Caucase du Sud en tant qu'espace géopolitique. Nous allons ensuite positionner cette région dans le cadre des études géopolitiques. L'analyse autour des notions telle que les axes d'alliances, petite et grande puissance nous donnera une grille de lecture pertinente pour mieux comprendre la politique sud-caucasienne turque.

La section 3 s'intéressera à l'organisation de la diplomatie turque en réaction aux changements multidimensionnels survenus dans son voisinage tels que l'éclatement de l'URSS après 70 ans de fonctionnement et la proclamation de leur indépendance par les Etats soviétiques dont les Etats sud-caucasiens. Nous étudierons notamment les aspects qui rendent la région comme un espace d'importance majeure pour Ankara. Les objectifs et les contraintes de la politique sud-caucasienne turque constituent les points essentiels de cette analyse.

## ***Section 1. La région du Caucase en tant qu'espace et concept***

### *La région du Caucase*

#### Le Caucase : un espace frontière

Le Caucase du Sud fait référence à la partie méridionale d'une région plus vaste région appelée Caucase. Elle comprend la grande chaîne de montagne s'allongeant sur 1200 km entre la mer Caspienne et la mer Noire. L'altitude moyenne est supérieure à 2000 m et le point culminant du Caucase est le mont d'Elbrouz (5 642 m) qui est également le plus haut sommet d'Europe. Il s'agit d'un relief à la fois jeune<sup>475</sup> (sur le plan géologique) et ancien (sur le plan historique) qui est depuis longtemps un *lieu de passage* par excellence. Comme nous l'indique le *Dictionnaire de Géopolitique*<sup>476</sup> le Caucase est :

*« Lieu de passage nord-sud, par les portes de Fer qui contrôlent à la hauteur de Derbent la route qui longe le littoral de mer Caspienne ; reliant la steppe russe au plateau iranien ; mais aussi lieu de passage est-ouest, par la vallée de l'Araxe, qui permet de relier la Perse à l'Anatolie à travers Tabriz et Erzurum »*<sup>477</sup>.

Dès l'Antiquité, la montagne caucasienne a fait office « *de refuge, de barrière disputée entre les empires et de lieux privilégiés d'échanges et de communication* »<sup>478</sup>. Elle a également joué un rôle de carrefour entre les espaces eurasiatiques, anatoliens, iraniens et mésopotamiens. Elle a enfin été l'objet de multiples invasions (grecque, arabe, mongole) et de transferts de souveraineté (notamment entre l'Empire ottoman et l'Empire perse). Ces spécificités se sont trouvées atténuées suite à l'entrée d'acteur russe dans la région qui a réussi non seulement à s'y affirmer au détriment de ces deux puissances, mais également à y monopoliser son contrôle<sup>479</sup>.

Les spécialistes des domaines tels que l'histoire, la géographie ou la sociologie distinguent en général deux parties du Caucase : le Caucase du nord (254 300 km<sup>2</sup> avec 13,5 millions d'habitants), et le Caucase du sud (186 100 km<sup>2</sup> et presque 17 millions d'habitants)<sup>480</sup>.

---

<sup>475</sup> Pour plus de détails, cf. Charles Lecœur, « Le Caucase, une très grande montagne à la croisée des plaques », *Hérodote : revue de géographie et de géopolitique*, 1996, p.29.

<sup>476</sup> Yves Lacoste (éd.), *Dictionnaire de géopolitique*, Flammarion, Paris, 1993, 1679p.

<sup>477</sup> « Caucase » in Yves Lacoste (éd.), *Dictionnaire de géopolitique*, Flammarion, Paris, 1993, p.386.

<sup>478</sup> Jean Radvanyi, « Grand Caucase, la « montagne des peuples » écartelée », *Hérodote*, vol. 4, n°107, 2002, p. 71.

<sup>479</sup> François Thual, *Géopolitique des Caucases*, Ellipses, Paris, 2004, p.7-8.

<sup>480</sup> *Ibid.*, p.8.

Constitutif de la Fédération de Russie, le Caucase du Nord aussi appelé la Ciscaucasie, inclut les républiques d'Adyguée, du Daghestan, d'Ingouchie, de Kabardino-Balkarie, de Karatchaïévo-Tcherkessie, d'Ossétie du Nord de Tchétchénie, les kraïs de Krasnodar et de Stavropol. Quant au Caucase du Sud, cette partie de la région est composée de trois pays indépendants, à savoir : l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.

Pour Charles King, il convient également de distinguer les parties est et ouest de la région. Une telle division est importante selon lui non seulement en termes géographiques (variétés dans le massif montagneux, différences entre le bassin de la Caspienne et celui de la mer Noire etc.), mais aussi en termes culturels et politiques. Par exemple, étant restée sous l'influence de l'Empire ottoman pendant des siècles, la population de l'Ouest de la Géorgie et celle du Nord-Ouest du Caucase parlait généralement un dialecte turc alors que dans l'Est de la Géorgie, de même qu'en Arménie et en Azerbaïdjan, les gens communiquaient plutôt en arabe ou en perse<sup>481</sup>.

### Montagne « des langues »

Couplé avec son histoire mouvementée, le massif caucasien avec ses vallées profondes et inaccessibles fut à l'origine de la remarquable diversité ethnique, linguistique et confessionnelle de la région. Ce sont tout d'abord les auteurs antiques qui reconnaissent cette particularité caucasienne qualifiée de « musée ethnographique »<sup>482</sup>. Lorsqu'au Vème siècle avant notre ère le « Père de l'histoire » Hérodote parle du *Taurus* (Caucase) dans son œuvre<sup>483</sup>, il évoque une région où « (...) vivent de nombreuses et diverses races d'hommes (...) »<sup>484</sup>. Dans la lignée de cet exemple, au Ier siècle avant notre ère, Strabon écrit dans sa *Géographie*<sup>485</sup> qu'«on ne compte

---

<sup>481</sup> Charles King, *The Ghost of freedom: a history of the Caucasus*, Oxford University Press, Oxford, 2008, p.12-13. L'auteur rappelle également que la Russie a pris plus de temps à conquérir la partie de l'ouest du Caucase que sa partie de l'est. Selon lui, la division nord-sud serait plus facile à surmonter que la division est-ouest.

<sup>482</sup> Y cohabitent des centaines d'ethnies dont les langues sont divisées en quatre familles (caucasique, indo-européenne, altaïque et sémitique) et des confessions diverses telles que le Polythéisme, le Christianisme, le Judaïsme (les juifs géorgiens, les juifs montagnards et juifs européens) et l'Islam (chiite, sunnite) in Mariel Tsaroieva, *Peuples et religions du Caucase du Nord*, Karthala, Paris, 2011, p.8-9. Il serait peut-être plus correct le préciser : « musée ethnologique » de l'Europe, car comme l'indique Radvanyi et Beroutchahchvili, même que la diversité ethnique et linguistique caucasienne reste sans doute la plus complexe en Europe, sur ce plan, les autres continents à l'instar de l'Afrique peuvent représenter encore plus de pluralité, in Jean Radvanyi et Nicolas Beroutchahchvili, *Atlas géopolitique du Caucase*, Autrement, Paris, 2009, p.18.

<sup>483</sup> Hérodote, *Histoires d'Hérodote*, traduit par Pierre Giguet, 9<sup>e</sup> édition, Hachette, Paris, 1913, 589 p.

<sup>484</sup> *Ibid*, p.80.

<sup>485</sup> Strabon, *Géographie de Strabon*, tome 2, livres VII-XII, traduit par Amédée Tardieu, 1878, Hachette, Paris, 555 p. Il sera le premier savant à utiliser le nom du *Caucase* dans ses œuvres.

pas moins de vingt-six langues différentes parlées en Albanie<sup>486</sup> (...)»<sup>487</sup> ou que la ville Dioscurias<sup>488</sup> est habitée par 70 peuples<sup>489</sup>. Pour l'écrivain latin Pline l'Ancien, Dioscurias serait habitée par « 300 nations qui parlait les langues différentes » où plus tard pour négocier le commerce, les Romains auraient dû faire recours aux 130 interprètes<sup>490</sup>.

Cette curiosité envers le Caucase fut également partagée par les géographes musulmans qui la découvrent notamment suite à la conquête arabe. Fascinés par la richesse linguistique de cet espace, ils vont l'appeler « la montagne des langues » (Djabal al-Alsumi)<sup>491</sup>. Au X<sup>ème</sup> siècle déjà, Al-Masudi dans son *Praries d'or* écrit qu'en montagne el-Kaikh (Caucase) 72 peuples parlant des langues différentes y cohabitent<sup>492</sup>. Selon les sources, ce chiffre varie entre 70 et 72, et peut même se monter jusqu'au 300<sup>493</sup>.

La diversité ethnique et linguistique du Caucase reste toujours une source de fascination. George Dumézil, après avoir réalisés de nombreuses recherches sur les langues du Caucase, plus particulièrement celles de la partie du nord (notamment l'oubykh et l'ossète), le considère

---

<sup>486</sup> Albanie ou Albanie caucasienne-le pays qui correspond aux territoires d'Azerbaïdjan et du Daghestan.

<sup>487</sup> *Ibid*, p.409.

<sup>488</sup> L'ancien nom de la ville de Soukhoumi en Abkhazie, Géorgie.

<sup>489</sup> *Ibid*, p.399.

<sup>490</sup> L'Ancienne Pline, *Histoire naturelle de Pline*, Tome 1, Livre VI, traduit par Littré Emile, Edition Firmin-Didot et Cie, Paris, 1877, p 240.

<sup>491</sup> Cette appellation apparaît probablement pour la première fois dans le livre d'Al-Azizi, lequel est cité par le géographe arabe du XIV<sup>ème</sup> siècle Aboulféda in Aboulféda, *Géographie d'Aboulféda*, Traduit par M. Reinaud, Tome 1, Imprimerie nationale, Paris, 1848, 327p. Il écrit des lignes décrivant la région qu'il dénomme Caytac ou Qaytaq qui corresponde plus précisément au Caucase de l'Est : « On le lit dans l'Azyzy, qu'elle a reçu le nom de la montagne des Langues (djebel Alalson), à cause du grand nombre de langues qu'on parle ; ces langues sont, dit-on, au nombre de trois cents. » in Aboulféda, *op.cit.*, p.93. Minorsky, dans les commentaires à la traduction du *Hudud Al-Alam in Hudud Al-Alam: the regions of the world. A persian geography 372 A.H-982 A.D.*, traduit par Minorsky, 2<sup>e</sup> édition, Cambridge University Press, Cambridge, 1982, p.449 ainsi que Baddeley in Baddeley, *op.cit.*, p. xxiv-xxv, confirme ce propos. Les auteurs de l'Encyclopédie de l'Islam Bosworth et Mackenzi in Clifford Edmund Bosworth et David Neil MacKenzie, «al-Ḳabkʿ», in *Encyclopédie de l'Islam en ligne*, URL : <https://referenceworks.brillonline.com/browse/encyclopedie-de-l-islam>, consulté le 5 février 2017 ainsi que Djamil et Kellner in Mohammad-Reza Djalili et Thierry Kellner, « Moyen-Orient, Caucase et Asie centrale : Des concepts géopolitiques à construire et à reconstruire ?, *Central Asian Survey*, vol.19, n°1, p.121-122, réfèrent également cette expression au XIV<sup>ème</sup> siècle. Certains auteurs l'attribuent au géographe arabe du X<sup>ème</sup> siècle Al-Masudi, cf. Bruce Grant et Lale Yalçın-Heckmann (éd.), *Caucasus Paradigms : anthropologies, histories and the making a world area*, Lit, Berlin, 2007, p.47; Yeldar Barış Kalkan, *Çerkes halkı ve sorunları: Çerkes tarih, kültür, coğrafya ve siyasetine sınıfsal yaklaşım [Le peuple circassien et ses problèmes: approche de classe sociale à l'histoire, la culture, la géographie et la politique circassiennes]*, 2006, Gün, Istanbul, 2006, p.175 ; Tsarioieva, *op.cit.*, p. 7.

<sup>492</sup> El-Masudi, *El-Masudi's historical encyclopediadia : Meadows of gold and mines of gems*, vol. 1, traduit en anglais par Aloys Sprenger, W.H. Allen, London, 1841, p. 400-401.

<sup>493</sup> Voir Charles Barbier de Meynard, *Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes*, Extrait du Modjem el- Bouldan de Yaqout, et complété, traduit à l'aide de documents arabes et persanes, Imprimerie impériale, Paris, 1861, 639 p. Le livre indique 70 dans l'article « Bab el-Abwab- la porte des portes » (Derbent ou Derbend Shirwan), p.69 et 72 dans l'article « Qabq » (Caucase), p.437. Dans la citation d'Aboulféda que nous avons indiqué ci-dessus, on parle de 300 langues in Aboulféda, *op.cit.*, p.93.

comme l'« un des plus intéressants conservatoires de peuples et de langues qui subsistent sur la terre »<sup>494</sup>.

Quant à l'étymologie du Caucase, comme nous l'indique *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*<sup>495</sup> publié pour la première fois entre 1866 et 1877, le terme apparaît dans la tragédie d'Eschyle, ensuite il réapparaît dans les différentes sources sous diverses formes telles que *Enukasis, Kaukason, Kauicasion oros* (montagne caucasienne)<sup>496</sup>. De nombreuses théories existent sur son étymologie et expliquent que l'origine du mot dérive des langues sanscrite, scythe, hébreu, celtique etc.<sup>497</sup> L'explication de Klaproth, considérée comme fiable, retient plus particulièrement notre attention. En exposant les diverses analyses sur l'étymologie du terme, dans son ouvrage *Voyage au mont Caucase et en Géorgie*<sup>498</sup>, l'auteur tire la conclusion que le *Caucase* est probablement dérivé du mot persan *Koh Kâf*, c'est-à-dire la montagne de *Kaf*. Outre que le nom de la montagne qui est souvent présente dans les mythes persanes, *Kaf* serait également une altération de *Kafsp*, d'où vient le nom de la mer Caspienne. Klaproth explique ainsi son propos : « *La mer Caspienne et la nation des Caspiennes tirèrent peut-être leur nom de cette montagne ; car, (...), les peuples du Caucase lui donnaient le nom de montagne Caspienne (...)* »<sup>499</sup>. Le savant dégage donc une piste de réflexion féconde en vue de rapprocher linguistiquement le Caucase et la mer Caspienne « *qui, géographiquement, sont si intimement liés* »<sup>500</sup>. En effet, cette interprétation gagne en importance dans le contexte de rivalité géopolitique actuel ; le Caucase est vu, plus particulièrement par l'Occident, comme une *région riveraine de la Caspienne*, autrement dit, *un lieu de passage* vers les richesses de ce plus grand lac du monde<sup>501</sup>.

La proposition de Klaproth n'est guère partagée par les anciens auteurs à l'instar de Pline l'Ancien, pour qui le *Caucase* serait initialement apparu dans la langue scythe sous le forme *Groucasus*, que l'on peut traduire comme *blanchi par la neige*<sup>502</sup>. De plus, Isidore de Séville en cherchant la racine du *Caspi* dans la même langue, indique que ce mot en scythe signifie la *montagne blanche*<sup>503</sup>.

---

<sup>494</sup> George Dumézil, *Mythe et l'épopée*, 5<sup>e</sup> édition, Gallimard, Paris, 1986, p.441.

<sup>495</sup> Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique*, Caucase, Vol. 3 C-CHEM, Larousse et Boyer, Paris, 1866-1877, 1164 p.

<sup>496</sup> *Ibid.*, p.605.

<sup>497</sup> *Ibid.*

<sup>498</sup> Jule Klaproth, *Voyage au mont Caucase et en Géorgie*, Gosselin, Paris, 1823, 520 p.

<sup>499</sup> *Idem.*, p. 133.

<sup>500</sup> Larousse, *op.cit.*, p.605.

<sup>501</sup> Etant une mer fermée, la Caspienne est également considérée comme le plus grand « lac salé » du monde.

<sup>502</sup> Pline, *op.cit.*, p. 247.

<sup>503</sup> Larousse, *op.cit.*, p.605.



## Le Caucase : frontière réelle ou imaginaire ?

Comme nous le font remarquer Mohammad-Reza Djalili et Thierry Kellner, le nom étant mentionné à maintes reprises dans la mythologie grecque ainsi que dans la Bible, le Caucase n'est pas totalement inconnu dans l'imagination européenne<sup>504</sup>. Néanmoins, même ici, on parle notamment de la montagne caucasienne.

La fameuse tragédie du Vème siècle avant notre ère, *Prométhée enchaîné*, attribué à Eschyle, évoque donc pour la première fois le nom de la montagne. Le *Prométhée*, de la famille des Titans, après avoir donné le feu aux hommes, fut puni par *Zeus* et est alors enchaîné dans le mont de Kazbek. Selon une autre légende, *Saturne* y trouve refuge en essayant de fuir les géants et tue un berger appelé *Caucasus*. *Jupiter*, afin d'honorer la mémoire de ce berger, donne son nom à la montagne<sup>505</sup>. Les héros mythiques grecs *Jason* et les *Argonautes*, à la recherche de la Toison d'or, s'y rendent aussi, plus précisément dans la Colchide<sup>506</sup>. En outre, les montagnes au-dessus de l'Albanie caucasienne auraient été habitées par les *Amazones*<sup>507</sup>. Ainsi La Bible, dans le livre de la Genèse (8.4), mentionne le Caucase, plus particulièrement le mont d'Ararat (Agri dag en turc)<sup>508</sup> où s'échoue l'arche de *Noé*<sup>509</sup>.

L'analyse proposée dans l'Encyclopédie de l'Islam<sup>510</sup> nous révèle également de précieuses informations concernant la dénomination du Caucase appelé par les Musulmans *Al-Kabk* ou *Djabal al-Ḳabk* et sa place dans l'imaginaire oriental. Les spécialistes de l'Islam, dont les idées ont été largement influencées par la vision iranienne, laquelle a été, à sa tour inspirée par la cosmologie babylonienne, voient « (...) les montagnes du Caucase comme faisant partie de la chaîne du *Ḳāf* [q.v.] qui entoure la terre, laissant au Sud les régions civilisées et au Nord les Pays de l'Obscurité »<sup>511</sup>. Par ailleurs, les musulmans y localisent le lieu du rocher, de la mer et de la ville de l'histoire de Moïse et d'al-Ḳhiḍr indiquée dans le *Ḳuran* (XVIII, 59 sqq). Cet

---

<sup>504</sup> Djalili et Kellner, « Moyen-Orient, Caucase.. *art.cit.* p.120-121.

<sup>505</sup> « Caucase » in François-Joseph-Michel Noël, *Dictionnaire de la Fable, ou Mythologie Grecque, Latine, Egyptienne, Celtique, Persane, Syriaque, Indienne, Chinoise, Scandinave, Africaine, Américaine, Iconologique, etc.*, Tome I, Paris, Le Normant, 1801, p.214.

<sup>506</sup> *Idem*, p.94. La Colchide est la Géorgie actuelle.

<sup>507</sup> Strabon, *op.cit.*, p.228.

<sup>508</sup> Le mont d'Ararat / Ağrı dağ (littéralement la montagne de la douleur) se trouve à l'est de l'Anatolie, à la frontière turco-arménienne. Selon certaines hypothèses, le jardin d'Eden mentionné dans la Bible se serait trouvé au mont d'Ararat, cf. Catherine Géry, « L'Autre caucasien dans la littérature russe, de Pouchkine à Makanine », *L'Altérité-Séminaire du musée du quai Branly*, Mar 2016, Paris, France, URL : <https://hal-inalco.archives-ouvertes.fr/hal-01292878>, consulté le 02.07.2018.

<sup>509</sup> Djalili et Kellner, « Moyen-Orient, Caucase...*art.cit.*, p.121.

<sup>510</sup> Bosworth et MacKenzie, « al-Ḳabk », *art.cit.*

<sup>511</sup> *Ibid.*

espace serait également « *l'emplacement de Saddayn, c'est-à-dire des deux montagnes entre lesquelles Dhū l-Karnayn, ou Alexandre le Grand, érigea une barrière contre Gog et Magog* »<sup>512</sup> (dans le Kuran Jadjudj et Madjudj), la légende qui trouve l'écho aussi dans la Bible. Quant aux Persans, ils accordent également un intérêt particulier à cette montagne<sup>513</sup>. Le célèbre poète persan du X<sup>ème</sup> siècle, Ferdowsi, dans son *Shahname* ( le livre des Rois), mentionne le Caucase sous le nom de *Kouh-é kâf*. De plus, le *Hudud al-alam*, un ouvrage géographique persan décrit en détail cet espace géographique<sup>514</sup>.

La conscience russe fut particulièrement inspirée par le Caucase ce donc témoignent de nombreuses œuvres romanesques, poétiques et musicales créées autour de l'imagination caucasienne depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. La plus célèbre d'entre elles est sans doute le poème de Pouchkine<sup>515</sup> « *Kavkazskiy plennik* » (Le Prisonnier du Caucase)<sup>516</sup>. Le Caucase, vu comme l'Orient de la Russie, est présenté comme un *ailleurs exotisé*, comme c'était le cas de l'Égypte ou du Moyen-Orient pour la littérature française, ou de l'Inde pour la littérature britannique<sup>517</sup>. Etudiant la place du Caucase dans l'imaginaire russe, Catherine Géry nous révèle des indices intéressants sur ce phénomène :

« *En effet, la première caractéristique de l'espace romantique du Caucase est la verticalité, en opposition radicale avec l'horizontalité de l'espace russe familier. Les habitants de ces régions verticales seront d'ailleurs longtemps désignés par une expression générique : les montagnards – Gorcy. Mais la frontière entre la Russie des plaines et le Caucase des montagnes n'est pas que physique, elle est aussi culturelle et psychique* »<sup>518</sup>.

Comme nous l'avons vu plus haut, cette idée du Caucase comme frontière entre deux mondes n'existait pas qu'en Russie. Comme nous le fait remarquer Ferrari, tout d'abord pour les Grecs et les Romains, ensuite pour les Byzantins et les Arabes « (...) cette région constitue pour le monde connu, en effet, une sorte de frontière extrême, culturelle et psychologique, en plus de sa dimension géographique »<sup>519</sup>.

---

<sup>512</sup> *Ibid.*

<sup>513</sup> Djalili et Kellner, *art. cit.*, p.121.

<sup>514</sup> *Hudud Al-Alam: the regions of the world. A persian geography 372 A.H-982 A.D.*, traduit par Minorsky, 2<sup>e</sup> édition, Cambridge University Press, Cambridge, 1982, p.449.

<sup>515</sup> Dans la littérature russe, Pouchkine serait même celui qui a « découvert » le Caucase (réel) *in* Susan Layton, « The Creation of an Imaginative Caucasian Geography », *Slavic Review*, vol. 45, n<sup>o</sup>. 3, automne, 1986, p.472-473.

<sup>516</sup> Outre que le poème d'Alexandre Pouchkine (1821), ce titre fait également référence, pour citer les plus connus, au poème de Mikhaïl Lermontov (1828) et au récit du Lev Tolstoy (1871).

<sup>517</sup> Géry, *art.cit.*, p.2,

<sup>518</sup> *Idem*, p.5.

<sup>519</sup> Aldo Ferrari, *Il Caucaso. Popoli e conflitti di una frontiera europea [Le Caucase. Peuples et conflits d'une frontière européenne]*, Lavoro, Roma, 2005, p.8.

Cette idée existe-t-elle encore aujourd'hui ? Visiblement il demeure extrêmement difficile pour l'Europe non seulement de délimiter ses frontières, mais également décider de la place du Caucase : devrait-il rester à l'intérieur ou hors de l'Europe ?<sup>520</sup> De nombreuses théories, dont celles formulées par les auteurs de *l'Atlas géopolitique du Caucase*, cherchent définir du point de vue de la géographie si cette région appartient à l'Europe ou à l'Asie. Elles n'apportent guère de réponses définitives et claires<sup>521</sup>.

### *Le Caucase du Sud : naissance d'un espace géopolitique*

#### Naissance d'un espace caucasien

Le terme « Caucase » mobilisé pour désigner une région, commence à être employé à partir de la fin du XVIIIème siècle<sup>522</sup>. Cette tendance résulte principalement de la conquête russe de la région, laquelle constitue une base avancée de la politique de l'époque de Saint-Petersbourg. Or, jusqu'à cette période, le Caucase faisait généralement référence au nom de la montagne<sup>523</sup>. Par ailleurs les Européens, plus particulièrement les Britanniques, ne manquent de manifester leur intérêt vis-à-vis de la région caucasienne. Dans le contexte du *Grand Jeu*<sup>524</sup> opposant la

---

<sup>520</sup> Sur le débats au sein du Conseil de l'Europe et l'Union européenne cf. Marie Thérèse Bitsch, « L'élargissement du Conseil de l'Europe vers l'Est : les débats sur l'appartenance à l'Europe » in Marie Thérèse Bitsch, Wilfried Loth et Raymond Poidevin (éd.), *Institution européens et identités européennes*, Bruxelles, Bruylant, 1998, p.141-152 ; Nushaba Baghirova, « Les débats au sein des organisations européennes autour du Caucase du Sud », *Fare Cahier n° 11, Discours diplomatique et pratique des relations internationales, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, l'Harmattan, Paris, 2016, p. 95-107.

<sup>521</sup> Radvanyi et Beroutchahchvili, *op.cit.*, p. 6. De ces cinq théories, les trois placent, intégralement ou partiellement, le Caucase en Europe.

<sup>522</sup> Mimat Çelikpala, « Güney Kafkasya'da yeni jeopolitik denge » [Le nouvel équilibre géopolitique au Caucase du Sud] in Cavid Veliyev et Araz Aslanlı (éd.), *Güney Kafkasya : toprak bütünlüğü, jeopolitik mücadeleler ve enerji [Caucase du Sud : intégralité territoriale, luttes géopolitiques et énergie]*, Berikan, Ankara 2011, p. 293.

<sup>523</sup> Même la fréquence d'emploi du terme Caucase en tant que la chaîne de montagne augmente de manière significative, notamment dès la XIX siècle. De plus en plus de voyageurs, d'alpinistes ou de scientifiques lui témoignent un intérêt croissant. Entre autres, la montée des alpinistes britanniques (aussi des Allemands et des Suisses) aux sommets d'Elbrouz et du Kazbek, en est une illustration. Ils sont en effet des pionniers de l'histoire alpiniste du Caucase. Horace Walker et Frederick Gardinier sont parmi les premiers conquérants à atteindre le sommet occidental d'Elbrouz en 1874. « *Go to the Caucasus !* » c'est avec ce slogan que le président du club alpin très prestigieux de Londres, Clinton Dent, encourage les Britanniques à se joindre à l'expédition vers l'Elbrouz en y ajoutant : « (...) *Si vous aimez les montagnes pour leurs propres bienfaits ; si vous aimez être face à face avec la Nature quand elle mêle le sublime de la grandeur et la délicatesse de la beauté dans une parfaite harmonie ; si cette vue vous remplit de satisfaction par elle-même, alors allez-y ! (...) Si vous voulez changer non seulement votre terre et votre ciel mais votre siècle aussi, vous retrouver une semaine parmi les nations nomades qui peuplèrent un jour l'Asie du Nord, les derniers des barbares restés là tandis que le reste du monde évoluait.(.)* » in Eric Hoesli, *A la conquête du Caucase : Epopée géopolitique et guerres d'influence*, Editions des Syrtes, Paris, 2006, p. 220-223.

<sup>524</sup> Popularisée par le roman *Kim* (1901) de l'un des plus célèbres écrivains britanniques pour la jeunesse Rudyard Kipling, ce terme a été inventé par l'officier britannique Arthur Colony et est apparu pour la première fois en 1857, dans le livre de John William Kaye- *History of War in Afghanistan*.

Russie à l'Angleterre durant le XIX siècle, la portée du Caucase se voit davantage s'agrandir en tant que région stratégique se trouvant sur le chemin vers l'Iran et l'Asie centrale où la rivalité anglo-russe était la plus vive. En effet, inquiète de la possible avancée russe vers les Indes au vu de leurs ambitions d'obtenir un accès vers les mers chaudes, mais aussi des conditions trop favorables du traité d'Hünkâr *Iskelesi* (1833), l'Angleterre soupçonnait également la Russie de vouloir contrôler l'Iran où les intérêts britanniques demeuraient importants. Désireuse d'empêcher tout prix la marche russe vers le Sud, Londres préfère alors « *un Caucase indépendant, représentant un obstacle naturel entre la Russie et l'Iran* »<sup>525</sup>. Lorsque la Russie s'affirme définitivement dans la partie du sud du Caucase grâce aux traités de Gulistan (1813) et Turkmenchay (1828), il lui reste encore à conquérir sa partie du nord où la résistance des Daghestanais et des Adyguéens (Circassiens) reste considérable. Toute tentative anglaise de soutenir les mouvements indépendantistes des nord-caucasiens, notamment ceux des Circassiens, contre la Russie furent un échec<sup>526</sup>. Après avoir étouffé la résistance des montagnards, Saint-Pétersbourg insère la partie nord de la région au sein de l'Empire russe. C'est ainsi qu'en 1864, s'achève la conquête russe du Caucase.

La conception de la région caucasienne en tant que telle apparaît ainsi avec la présence russe dans cet espace. Certes, comme nous le fait remarquer le géopoliticien russe Vladimir Degoev, même avant l'arrivée de la Russie, il existait déjà une forme d'unité géopolitique entre les espaces du nord et du sud du Caucase. Elle se manifeste de plusieurs manières. Tout d'abord, du point de vue des politiques iraniennes et turques (ottoman), où le Caucase constituait une entité unique et indépendante, sa division en zones d'influence se faisait en parallèle avec les deux parties. De plus, il était à la fois un isthme d'importance majeure liant la Caspienne à la mer Noire, et une barrière naturelle qui joue également un rôle de pont entre les deux parties de la chaîne de montagne, dont les peuples entretenaient depuis longtemps des rapports intenses sur les divers formes et sphères de vie<sup>527</sup>. Comme l'indique Charles King, les montagnes caucasiennes à l'instar des Andes ou des Alpes ne furent pas que les barrières impénétrables empêchant le partage des cultures (y compris les langues, les légendes, la musique et les

---

<sup>525</sup> Alexey Tereschenko, «Le Tournoi des ombres» in Jacques Piatigorsky et Jacques Sapir (éd.), *Le Grand Jeu : XIX<sup>e</sup> siècle, les enjeux géopolitiques de l'Asie centrale*, Autrement, Paris, 2009, p.85.

<sup>526</sup> Tereschenko, *art. cit.*, p.103-105. Le soutien anglais pour l'élaboration de la Déclaration d'indépendance de la Circassie de 1835 fut considérable. La personnalité britannique David Urquhart y joua un rôle important. C'est encore lui qui est à l'origine de la crise diplomatique russo-anglaise concernant le navire « Vixen ». Par ailleurs l'Angleterre reconnaît l'indépendance de la Circassie en 1837, *ibid.*, p.103-105 ; Hoesli, *op.cit.*, p.121-134.

<sup>527</sup> Vladimir Degoev, *Rossia, Kavkaz i postsovetskij mir [La Russie, le Caucase et le monde post-soviétique]*. Moskva : Russkaâ panorama, 2006, p.210.

habitudes alimentaires.) et fournissent au contraire des canaux d'interaction et de communication<sup>528</sup>.

Toutefois, il paraît impossible de parler de l'« identité caucasienne » à cette époque. La notion était complètement inconnue aux peuples habitant dans cet espace, notamment parce qu'ils n'étaient pas conscients de l'existence, entre-eux, des liens communs<sup>529</sup>. La question de l'appartenance demeurait également floue elle aussi. Les identités étaient assez glissantes, un géorgien parlant potentiellement le turc ou bien un arménophone étant dans certains cas musulman<sup>530</sup>.

Comme l'exprime Sylvia Serrano, l'idée du « *Caucase comme une seule entité géographique et culturelle* » sans la prise en compte des différences entre les pays qui la composent s'est élaborée en raison de la politique russe de conquête<sup>531</sup>. Si on regarde la racine du terme de région, cette attitude semble être justifiée. Comme nous l'indique le *Dictionnaire de géopolitique*, celui-ci « vient du latin *regio* qui signifiait déjà ligne, limite, direction et aussi zone, territoire, pays. Il est significatif que *regio* soit un dérivé de *regere*, c'est-à-dire, diriger, régir, ce qui montre le fondement géopolitique de ce terme »<sup>532</sup>.

Il convient également indiquer que l'existence d'un système éducatif et d'une législation communs, ainsi que la place du Russe en tant que *lingua franca* régionale, contribuent largement à l'émergence d'une sorte d'identité caucasienne. Ce sentiment d'appartenance à une région, se justifie notamment au vu de sa différence avec les autres parties du vaste Empire russe<sup>533</sup>. De plus, le réseau de transport liant le Caucase au centre de l'Empire, et la mise en place du marché commun va faire au fur à mesure perdre les liens avec les territoires situés en dehors du Caucase, notamment avec ses voisins immédiats, l'Iran et la Turquie<sup>534</sup>. La situation d'isolement se trouve encore renforcée au moment de l'émergence de l'Union soviétique et de l'établissement du rideau de fer.

---

<sup>528</sup> King, *op. cit.*, p.12.

<sup>529</sup> Alexander Iskandaryan, «The South Caucasus: becoming a region or trying not to be one» in Alexander Iskandaryan (éd.), *Identities, ideologies and institutions: A decade of insight into the Caucasus 2001-2011*, Caucasus Institute, Yerevan, 2001, p.9.

<sup>530</sup> King, *op. cit.*, p.15.

<sup>531</sup> Sylvia Serrano, *Géorgie : Sortie d'empire*, CNRS Editions, Paris, 2007, p. 14.

<sup>532</sup> « Région » in Yves Lacoste, *De la Géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la Géographie*, Armand Colin, Paris, 2003, p.325

<sup>533</sup> Iskandaryan, *art. cit.*, p.10.

<sup>534</sup> *Ibid.*

Il est à noter toutefois que cette identité caucasienne généralement admise à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la région, est considérablement liée à l'identité montagnarde. La notion comprend non seulement une dimension géographique, qui interpelle à son tour la diversité ethnique et linguistique spécifique à la région<sup>535</sup>, mais également et surtout une dimension sociale évoquant dans l'imaginaire russe et européenne la figure du « djiguid » (mot à mot « brave »), produit de la résistance des peuples nord-caucasiens à la Russie au XIX siècle. La question se pose naturellement de savoir si cette désignation est justifiée notamment du point de vue du Caucase du Sud qui n'a pas démontré, sauf quelques exceptions, autant de résistance à la Russie. Quant à l'aspect géographique, il n'est pas aussi marquant que dans le cas du Caucase du Nord. Par exemple, qualifier l'Azerbaïdjan de pays montagneux consisterait à véhiculer une vision biaisée de sa situation géographique.

En termes géographiques, selon Djalili et Kellner, le Caucase serait une construction « *moins artificielle* », faisant référence à une région « *plus restreinte et mieux définie que le 'Moyen-Orient' ou l'Asie centrale* »<sup>536</sup>. Présent de longue date dans l'imaginaire européen, ce terme est ainsi évoqué dans le *Dictionnaire Universel de Larousse*, édité en 1867, tandis que les deux autres espaces mentionnés n'y apparaissent pas encore<sup>537</sup>.

### L'apparition de la « Transcaucasie »

La Russie commence aussitôt à distinguer la partie sud de la région avec la dénomination Transcaucasie (*Zakavkazye*), c'est-à-dire au-delà des montagnes caucasiennes. Cette division prend tout d'abord la forme du *Caucase* et de la *Transcaucasie*. Une troisième notion entre ensuite en jeu-le Caucase du Nord (appelé également Ciscaucasie). Pour les auteurs de l'article « *A new concept for the Caucasus* », ce concept serait le résultat de la politique étrangère russe qui démontre clairement sa préférence pour une division administrative et politique de la région alors que les intérêts des peuples locaux, les liens économiques, culturels et sociaux entre les divers groupes ont été clairement négligés<sup>538</sup>.

---

<sup>535</sup> Même que, comme nous l'indique Charles King, expliquer la diversité du Caucase uniquement par le relief montagneux serait erroné car celle-ci est autant présent aux plaines ; cf. King, *op. cit.*, p. 12.

<sup>536</sup> Djalili et Kellner, *art. cit.*, p.120.

<sup>537</sup> *Ibid*, p.122.

<sup>538</sup> Eldar Ismailov et Vladimir Papava, « *A new concept for the Caucasus* », *Southeast European and Black Sea Studies*, vol. 8, n°. 3, septembre 2008, p. 287.

Cette vision russe de la région a été ‘mécaniquement’ reprise par la communauté internationale. Comme nous le fait remarquer Papava, sur le plan géographique, vu de Téhéran, la Transcaucasie ne se trouve pas au-delà de la chaîne de montagne, mais en face de celle-ci. Pourtant l’Iran l’appelle *Maveran-e Kafkas* (littéralement- au-delà du Caucase)<sup>539</sup>.

Il n’a jamais vraiment existé de construction étatique dont l’action recouvrirait cet ensemble géographique caucasien. Au nord, suite à la révolution du février de 1917, l’Union des peuples du Caucase a été créée en mars 1917. La république des montagnards, officiellement proclamée le 11 mai 1918, sera aussitôt remplacée (en janvier 1921) par la République autonome des Montagnards. Elle réunissait au sein de l’Union soviétique la Tchétchénie, l’Ingouchie, l’Ossétie, la Kabardie, la Balkarie et la Karatchie. Un an plus tard celle-ci est réduite aux seuls Ingouches et Ossètes pour finalement disparaître en 1936<sup>540</sup>. La confédération des peuples montagnards du Caucase, créée sous l’initiative du général Doudaev en 1990 ne réussit pas non plus politiquement à réunir les peuples nord-caucasiens<sup>541</sup>.

En ce qui concerne la partie du sud de la région, les trois pays de la Transcaucasie étaient gouvernés comme un ensemble par la Russie tsariste<sup>542</sup>. Eux aussi ont été unis, suite à la révolution russe de 1917, sous un ensemble politique- la République Démocratique Fédérative de Transcaucasie mise en place en avril 1918 qui dura qu’un mois. Le gouvernement soviétique réunît ces mêmes Etats en décembre 1922 sous le nom de République socialiste fédérative de Transcaucasie (Zakfederatsia). Elle possédait le pouvoir de décision concernant les questions de budget général, de contrôle du commerce interne, de l’utilisation des terres et des ressources naturelles ainsi que des principes généraux en matière de droit, d’organisation judiciaire, d’éducation, de protection de la santé et des conditions de travail en Transcaucasie<sup>543</sup>. Suite à la suppression de Zakfederatsia en 1936, l’Arménie, l’Azerbaïdjan et la Géorgie deviennent les Républiques soviétiques en intégrant directement à l’URSS. Le terme de Transcaucasie perd alors son sens politique propre.

---

<sup>539</sup> Vladimer Papava, « Central Caucasia instead of Central Eurasia », *Central Asia and Caucasus*, vol. 50, n°2, 2008, p.35.

<sup>540</sup> Djalili et Kellner, *art. cit.*, p.122.

<sup>541</sup> *Ibid*, p.122-123.

<sup>542</sup> *Ibid*, p.123.

<sup>543</sup> Tadeusz Swietochowski, *Russia and Azerbaijan: a borderland in transition*, Columbia University Press, New York, 1995, p.107-108.

La Transcaucasie, en tant qu'entité administrative, va être remise en œuvre par le gouvernement soviétique en 1963 lors de la nouvelle planification territoriale. Cette fois, elle désigne uniquement une région économique. Néanmoins, la décision n'a pas débouché sur une quelconque politique concrète<sup>544</sup>. L'idée de région disposant d'un statut propre ne sera pas donc renforcée par Moscou qui souhaitait probablement éviter l'émergence d'un ensemble politique bien construit et cohérent.

### *Le Caucase du Sud comme concept géopolitique*

#### La représentation de la région

Le périmètre de la Transcaucasie, dénomination ancienne du Caucase du Sud, reprend en grande partie les frontières du sud tout d'abord de l'empire russe, ensuite de l'Union soviétique, celles-ci étant déjà fixées suite aux traités de Turkmenchay et Andrinople (Edirne). Vladimir Papava, rappelant le cas de Kars du XIX siècle, nous explique ce phénomène. En effet, à la suite de l'occupation de Kars, ainsi que celle des autres régions turques alentours comme Ardahan et Bajazet suite à la guerre russo-turque de 1877-1878, les villes en question deviennent une partie du Caucase dans les documents officiels de la Russie tsariste. Dès la perte de ces territoires par la Russie, celles-ci<sup>545</sup> cessent d'être caucasiennes à ses yeux<sup>546</sup>. De plus, lorsque Kars proclame l'indépendance en novembre 1918, elle sera dénommée la République Démocratique Caucasienne Sud-occidentale de Kars (en turc Cenub Gerbi Kars Kafkas Cumhuriyeti), démontrant ainsi un signe d'affiliation avec le Caucase<sup>547</sup>.

Il est heuristique de réfléchir également à la représentation de la région par les pays qui la constituent. Or, pour les géopoliticiens, cette notion demeure indispensable en vue de saisir les dynamiques géopolitiques du territoire. La représentation, définie comme « *une construction, un ensemble d'idées plus ou moins logiques et cohérentes* », lorsqu'elle devient collective, aurait pour fonction la description et l'explication d'une partie de la réalité. Celle-ci peut être

---

<sup>544</sup> Julien Zarifian, *Le Sud Caucase, un terrain nouveau de la politique extérieure des États-Unis. Analyse géopolitique*, Thèse de doctorat, Université de Paris 8, 2010, p.27.

<sup>545</sup> Le destin de la région Surmali (correspondre au territoire d'Iğdir en Turquie) sera pareil. Faisant partie du khanat Irevan (Revan en turc) à l'intérieur de l'empire iranienne et annexée par la Russie suite au traité de Turkmenchay, elle était considérée comme une partie de la Transcaucasie jusqu'au traité de Kars qui va céder la région à la Turquie. La République nationale d'Iğdir (1917-1920) créée dans cette région après la révolution russe, sera considérée en effet comme la première république turque.

<sup>546</sup> Papava, « Central Caucasia instead of ...*art.cit.* p.36.

<sup>547</sup> Zarifian, *op.cit.*, p.27.



précise ou floue, modifiée ou juste<sup>548</sup>. Le dictionnaire de géopolitique explique les deux nuances de ce terme : « (...) *il fait référence, d'une part à l'image, au dessin, à la carte du territoire- enjeu, d'autre part au théâtre, à la symbolique du drame entre ces personnages héroïques que sont les peuples et les nations* »<sup>549</sup>.

Dans cette optique, la représentation que possèdent les trois nations titulaires de leur territoire est susceptible de nous révéler des indices utiles dans la démarche consistant à appréhender celle de toute la région. Cette image du territoire déborde les frontières nationales, notamment en Arménie, en Azerbaïdjan et dans une moindre mesure en Géorgie. A cet effet, les prétentions territoriales exprimées par les diplomates arméniens, azéris et géorgiens, lors des négociations diplomatiques de la Conférence de la Paix à Paris fin 1919, et dont une partie demeure toujours d'actualité aujourd'hui, sont extrêmement révélatrices<sup>550</sup>. Ces prétentions nationales prennent généralement pour base le passé commun, ainsi que les liens ethniques, linguistiques, religieux, culturels et économiques que ces trois nations renouent avec les régions revendiquées.

Dans ce contexte, le cas de l'Arménie est assez significatif dans la mesure où à son territoire imaginaire s'ajoutent à la fois une partie des territoires des pays sud-caucasiens, notamment de l'Azerbaïdjan (le Haut-Karabagh, le Naxçıvan (Nakhitchevan)) et un peu moins de la Géorgie (Djavakheti), ainsi que l'Est de l'Anatolie en Turquie. Quant à l'Azerbaïdjan, dans son imaginaire, la réunion avec leurs frères Azéris habitant de l'autre côté de l'Araxe<sup>551</sup> (la province d'Azerbaïdjan au nord de l'Iran), constitue un rêve qui a été prononcé notamment durant les premières années de l'indépendance du pays, notamment de la bouche du président nationaliste Aboulfez Elçibey.

Le 'territoire réel' du Caucase du sud étant largement construit par la Russie<sup>552</sup>, celle-ci était surtout habile à utiliser ce même territoire imaginaire des nations titulaires. L'exemple des

---

<sup>548</sup> « Représentations géopolitiques » in Yves Lacoste (éd.), *Dictionnaire de géopolitique*, Flammarion, Paris, 1993, p.1275.

<sup>549</sup> *Ibid.*

<sup>550</sup> Cf. l'annexe n°3 : Les prétentions nationales des trois pays sud-caucasiens (1919-1920).

<sup>551</sup> Il n'est pas étonnant que dans le folklore et la musique de l'Azerbaïdjan, la représentation de la rivière Araxe s'accompagne souvent avec la tristesse et le sentiment de séparation.

<sup>552</sup> Si on pense, comme nous le suggère Yves Lacoste, les trois nations du Caucase du Sud en tant qu'« une représentation géopolitique » où il insiste sur l'importance de différencier le terme « représentation » de celui d'« illusion ». Or, « *une représentation géopolitique n'est pas sans fondement dans la réalité, et chaque nation, en tant qu'une idée chargée de valeurs fortes, implique des liens culturels, des rapports politiques, des relations économiques mais aussi des appréhensions communes dont sont plus ou moins conscientes les hommes et les femmes qui se trouvent être d'un pays* », *ibid.* Il serait impossible de nier le rôle majeur de la Russie dans la construction de la représentation de l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie tels qu'ils ont aujourd'hui avec leur population et frontières actuelles, étant donné qu'au premier chef c'est elle qui fut le décideur principal dans la définition des frontières nationales, c'est encore elle qui « dessine » des cartes ethniques des pays. Le déplacement

revendications territoriales lancées par Staline à Ankara à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale en est une bonne illustration. Les villes de Kars et d'Ardahan ont été revendiquées officiellement sur la base du lien historique de la République Soviétique de la Géorgie avec celle-ci. Cette attitude jouera plus tard un rôle central dans le rapprochement de la Turquie avec l'OTAN<sup>553</sup>. Par ailleurs, dans le cadre de son projet de prolongement de ses territoires vers le Sud, l'usage par l'Union soviétique en 1945-1946 de l'Azerbaïdjan iranien dans ses propres intérêts politiques manifeste cette même tendance. En effet, Moscou a joué la carte de la question azerbaïdjanaise en renforçant les sentiments nationaux des Azéris de l'Iran. Toutefois, voir le mouvement national de *21 Azer* (la date de création de Milli Majlis (parlement) selon le calendrier iranien) crée en décembre 1945 « *comme exclusivement un phénomène étranger serait erroné* »<sup>554</sup>. En effet, ce dernier est largement inspiré des mouvements précédents (Sattarkhan, Khiyabani) au cours du siècle et exprimait non seulement le mécontentement contre la politique discriminante des Pehlevis, mais également la lutte pour les droits politiques, économiques et notamment culturels des Azéris de l'Iran qui étaient privés de toute éducation dans leur langue maternelle<sup>555</sup>. Quant à la question arménienne, qui constitue en réalité une partie de la question d'Orient, c'est-à-dire la politique concernant le destin de l'Empire ottoman où d'ailleurs la Russie s'impose à l'époque comme l'un des principaux acteurs, Moscou en faisait usage depuis longtemps contre son voisin oriental.

### L'usage du terme Caucase du Sud

L'influence russe dans la vision de la région reste toujours d'actualité. Certes, le nom, quant à lui, a changé. Le terme Transcaucasie, utilisé jusqu'à la fin de l'Union soviétique, fait aujourd'hui l'objet d'un usage presque exclusif à la Russie. Les pays nouvellement indépendants désirant se dissocier de leur passé russo-soviétique, préfèrent alors la dénomination du Caucase du Sud à la Transcaucasie, jugé trop russo-centrique. D'après

---

des nombreuses familles d'Arméniens au XIXème siècle, de l'Iran et l'Empire ottoman vers la région sud-caucasien de l'empire russe, notamment en Haut-Karabagh, la déportation des Turcs Meskhètes de la Géorgie vers l'Asie centrale notamment en 1944, le déplacement des Azéris d'Arménie vers l'Azerbaïdjan en 1948-1950 n'en sont que quelques exemples.

<sup>553</sup> Cf. Jamil Hasanli, *Stalin and the Turkish crisis of the Cold War* (1945-1953), Lexington books, Grande Bretagne, 2011, 419p.

<sup>554</sup> *Ibid.*, p.xi.

<sup>555</sup> Pour plus de détails, cf. Hasanli, *op.cit.* ; Swietochowski, *op.cit.*

Minassian, « *plus qu'un glissement sémantique, ce changement de nom l'affranchit de ses encombrants voisins russe, turc et iranien, en vue de former une entité juridique propre* »<sup>556</sup>.

Mais pour certains spécialistes, le concept du Caucase avec la division nord et sud en soi, serait l'expression de la perception géopolitique de la Russie. Par exemple, Eldar Ismailov et Vladimir Papava trouvent-ils ce mot insuffisant de point de vue de la réflexion relative aux dynamiques géopolitiques récentes<sup>557</sup>. Selon eux, le terme s'appuie non seulement sur une logique géopolitique de la Russie de contrôle de la région qui n'est plus pertinente, mais ne parvient pas davantage à exprimer le Caucase « réel » avec son histoire socio-économique et socio-culturelle. Les auteurs suggèrent alors d'insérer les provinces nord-orientales de la Turquie (les îles de Kars, Ardahan, Artvin, Iğdır) et les territoires nord-occidentaux de l'Iran (les ostans de l'Azerbaïdjan occidentale et de l'Azerbaïdjan orientale) qui constitueront la partie du Sud du Caucase. Quant aux trois pays indépendants, ils se réuniront sous un nouveau concept de *Caucase Central*.<sup>558</sup>

Même si ces critiques nous révèlent des éléments essentiels en vue d'une meilleure compréhension de la région du point de vu socio-historique et socio-culturel, la modification du terme Caucase du Sud (avec sa variation du Caucase méridional), considéré comme relativement neutre (par rapport à la Transcaucasie), et dont l'usage persiste depuis plus de vingtaines d'années non seulement dans ces pays eux-mêmes, mais aussi dans les grandes capitales du monde, n'est plus guère d'actualité. De plus, le changement en question doit nécessairement être précédé par la transformation de la perception de la région - ce que cherchent sans doute les auteurs. La question est donc de savoir si les pays de la région eux-mêmes, ainsi que leurs grands voisins, seront prêts à ce changement. Enfin, l'usage du terme doit correspondre à la réalité.

## ***Section 2. La région du Caucase du Sud dans la période post-soviétique***

*Le Caucase indépendant : territoire, population, pouvoir*

---

<sup>556</sup> Gaïdz Minassian, « La Transcaucasie est morte, vive le Caucase du sud ? », *AFRI*, vol. 5, 2004, p.377.

<sup>557</sup> Ismailov et Papava, « A new concept for ... *art.ct.*, p. 288.

<sup>558</sup> *Ibid.*

Le Caucase indépendant, dans sa dimension géographique et historique, fait référence à la partie de la région caucasienne devenue indépendante en 1991 suite à la dissolution de l'Union soviétique. C'est ainsi que les pays sud-caucasiens- l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie réapparaissent sur la scène internationale après 70 ans d'absence. Dès lors, cet espace, qui n'était jusque-là qu'une région de l'Union soviétique, occupe désormais une position centrale du point de vue de l'analyse géopolitique<sup>559</sup>.

Afin de mieux comprendre la région, il nous semble pertinent d'étudier certains paramètres liés au territoire, à la population et au pouvoir local de ces pays sud-caucasiens.

### Le territoire

Le territoire en tant que tel est considéré comme la ressource stratégique la plus importante de l'Etat<sup>560</sup>. En effet, sa taille et sa position géographique influencent considérablement le caractère et les paramètres principaux des intérêts étatiques ainsi que les objectifs de sa politique étrangère.

Le territoire du Caucase du sud, localisé entre l'Europe et l'Asie, l'Orient et l'Occident, le monde musulman et le monde chrétien, est de longue date un lieu de passage et d'interaction. Il se situe sur l'ancienne route de la Soie<sup>561</sup> et revêt encore plus d'importance aujourd'hui en tant que lieu de transit entre les pays exportateurs et importateurs de ressources énergétiques.

La région sud-caucasienne est également une région frontalière ce qui en fait souvent un objet de rivalité entre puissances régionales. De plus, elle était souvent considérée comme une lointaine province des grands empires<sup>562</sup>, sauf quelques exceptions comme dans le cas de l'Etat Séfévide dont la capitale se trouvait à proximité de cette région - à Tabriz.

---

<sup>559</sup> Çelikpala, « Guney Kafkasyada yeni... *art.cit.*, p. 290.

<sup>560</sup> Kamaludin Gadžiev, *Geopolitika Kavkaza [La géopolitique du Caucase]*, Meždunarodnye otnošeníâ, Moskva, 2001, p.9.

<sup>561</sup> Le géographe allemand Ferdinand von Richtofen utilise pour la première fois la notion de la « grande Route de la Soie » afin de désigner la route (ou l'ensemble des routes) de transit des marchands (dont la marchandise la plus précieuse était la soie, un produit qui était, à cette époque, fabriqué uniquement en Chine) et aussi des guerriers passant entre la mer de Chine et la Méditerranée depuis plus de deux mille ans. *in* Pierre Biarnès, *La route de la Soie : une histoire géopolitique*, Ellipses, Paris, 2014, p. 13. Le déclin de cette route est du largement aux « Grandes découvertes » du XV/XVI siècles et s'inscrit dans un contexte plus général de déclin économique de l'Asie centrale.

<sup>562</sup> Ceci procurait également aux gouverneurs locaux une certaine liberté politique et surtout économique.

En ce qui concerne la taille réduite de la région (186 100 km<sup>2</sup>), elle se trouve accentuée par la présence dans son voisinage immédiat de pays possédant un territoire d'une surface conséquente. Parmi eux figurent notamment la Turquie (783 562km<sup>2</sup>), l'Iran (1 648 195km<sup>2</sup>) ou encore la Russie dont la superficie de 17 mln km<sup>2</sup> en fait le plus grand pays du monde en termes de superficie. Cette particularité renforce le déséquilibre et la dissymétrie des relations que les trois pays sud-caucasiens entretiennent avec les pays étrangers<sup>563</sup>. C'est aussi en partie pour cette raison que les grandes puissances régionales regardent ces petits Etats voisins comme une zone d'influence 'naturelle'. Conscients de leur fragilité, tant à l'échelle régionale que mondiale, les pays sud-caucasiens recherchent constamment un 'protecteur'. Sylvia Serrano, à propos des répercussions de la taille réduite de la Géorgie, estime que cela implique pour elle de se doter « *d'un allié sûr et d'un tuteur* »<sup>564</sup>.

Dans ce contexte, il est également important de trouver un partenaire pour réaliser des projets économiques, comme c'est par exemple le cas de l'Azerbaïdjan. En effet, la recherche de la part de cet Etat, riche en ressources hydrocarbures et riverain de la Caspienne, d'alliés à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la région, met le Caucase du Sud au centre des jeux géopolitiques. On parle alors de la 'géopolitique de pipelines' pour désigner l'ensemble des politiques et géopolitiques élaborées dans cette perspective par les divers acteurs concernés. La Géorgie y prend également sa part dans la mesure où le conflit arméno-azerbaïdjanais empêche l'Arménie, par laquelle la route de transit aurait été la plus courte et la plus économique, de faire partie dans les grands projets de pipelines. En conséquence, c'est finalement la Géorgie qui est choisie par les participants du projet BTC. De ce fait, l'avantage retiré par Tbilissi de cette alliance ne se limite pas aux aspects politiques ou économiques. Cette situation débouche sur un contexte géopolitique complètement nouveau où la Géorgie jouera, comme l'expriment Ismailov et Papava un « *rôle clé dans la région* »<sup>565</sup>. Ceci est encore plus vrai compte tenu de la situation d'enclavement de la région où seule la Géorgie possède un accès à la mer (par la mer Noire). De ce point de vue, la situation de l'Arménie demeure très désavantageuse. Faute des ressources naturelles et pénalisée par sa position enclavée<sup>566</sup>, l'Arménie est économiquement le pays le

---

<sup>563</sup> Zarifian, *op. cit.*, p.160.

<sup>564</sup> Serrano, *op.cit.*, p.61.

<sup>565</sup> Ismailov et Papava, *art.cit.*, p. 292.

<sup>565</sup> *Ibid.*

<sup>565</sup> *Ibid.*, p. 293.

<sup>566</sup> La position d'enclavement renforcée par l'isolation de celle-ci par l'Azerbaïdjan et la Turquie en raison de son occupation du Haut-Karabagh et les régions alentours, débouche également sur l'aspect psychologique, plus précisément sur le *complexe obsidional*. Celui-ci désigne « *le sentiment qu'éprouve un Etat d'être encerclé, contraint et menacé de toute part par ses voisins* », in Olivier Zajec, *Introduction à la géopolitique : Histoire,*

plus pauvre de la région. Ce n'est donc pas sur ses ressources naturelles ou territoriales que l'Arménie compte pour se positionner sur la scène internationale, mais bien sur ses ressources humaines et notamment sur son importante diaspora.

Il est également à noter l'effet des conflits ethniques engendrés dans la région sud-caucasienne sur la problématique du territoire. Les régions de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud se trouvent désormais hors du contrôle de Tbilissi. L'Azerbaïdjan a perdu le contrôle de la région du Haut-Karabagh et sept régions adjacentes dont l'ensemble représentera environ 14 % du territoire azerbaïdjanais<sup>567</sup>.

### La population

Un autre élément géopolitique à prendre en considération réside donc les ressources humaines des pays de la région. Nous avons déjà évoqué plus haut la diversité ethnique marquante de la région caucasienne, aussi bien au Nord qu'au Sud. De ce fait, la démographie de la Géorgie et, dans une moindre mesure, celle de l'Azerbaïdjan sont très diverses. De cette problématique peut dépendre la richesse culturelle d'un pays mais également les risques de déstabilisation qu'il est susceptible de connaître en situation de chaos ou de vide politique. C'est à cette situation que se sont trouvés confrontés les pays étudiés ici au moment de la fin de l'Union soviétique.

Un élément important permet de comprendre la situation politique d'une région : c'est le nombre des réfugiés qui y habitent. Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, le nombre des déplacés internes (les victimes des conflits en Abkhazie et Ossétie du Sud) en Géorgie s'élève à 274 milles<sup>568</sup>. Quant à l'Arménie, lors du déclenchement du conflit du Haut-Karabagh, 300 milles Arméniens habitant l'Azerbaïdjan se sont été obligés de se déplacer vers l'Arménie. Néanmoins, le pays sud-caucasien le plus touché par le problème des réfugiés est l'Azerbaïdjan. Dans le pays de 9 millions d'habitants, on compte environ 1 million de réfugiés<sup>569</sup>. Il s'agit essentiellement des Azerbaïdjanais ayant été déplacés du Haut-Karabagh

---

*outils, méthodes*, Argos, Paris, 2013, p.71. En effet, ce sentiment qui est soit une conséquence d'une situation réelle d'enclavement ou le produit d'une psychologie nationale, semble présent en Arménie sous ces deux aspects.  
<sup>567</sup> Radvanyi et Beroutchachvili, *op.cit.*, p.71.; Thomas de Waal, *Black Garden. Armenian and Azerbaijan through peace and war*. New York: New York University Press, 2003, p.286. Les autorités azerbaïdjanaises préférèrent se référer au chiffre arrondi de 20%.

<sup>568</sup> United Nations High Commissioner for refugees, « Rapport global. Géorgie », 2011, URL : <https://www.unhcr.org/fr/500e9f96b.pdf>, consulté le 23.03.2017.

<sup>569</sup> C'est le chiffre avancé par l'administration azerbaïdjanaise.

et des régions avoisinantes, aujourd'hui occupés par l'armée arménienne, vers les autres régions du pays (650 milles), mais aussi ceux qui se sont réfugiés d'Arménie (200 milles) dès les années 1987-1988, lorsque débutent les tensions ethniques arméno-azerbaïdjanaises. Le déplacement des Azerbaïdjanais accentuera alors davantage la mono-ethnicité de l'Arménie. Avec sa population plus réduite, l'Arménie en revanche, possède une large diaspora qui, sur les questions sud-caucasiennes, a un fort potentiel d'influence dans les grandes capitales du monde. Quant à la Géorgie, elle a également souffert du problème des réfugiés.

Il nous paraît également pertinent de souligner la richesse culturelle dont jouissent ces trois pays. Nourrie de diverses influences antique, iranienne, arabe, turque et évidemment russe, elle pose la question d'une sorte d'une base culturelle commune valable pour toute la région et plus particulièrement pour sa partie du sud<sup>570</sup>.

Toutefois cela n'est certainement pas ce point qui sera mis en avant par les nationalistes sud-caucasiens, généralement des groupes démocratiques déçus du pouvoir de Moscou, et militants de la souveraineté et de l'indépendance à la fin des années 1980. Le nationalisme des peuples sud-caucasiens démontre une particularité qui est notamment la conséquence des politiques soviétiques. Comme nous fait remarquer Hunter, la politique de l'URSS à l'égard de la question nationale semble contradictoire : « *d'un côté Moscou soutient les politiques culturelles de chaque pays, et d'un autre côté essaie d'affaiblir le sentiment de fort nationalisme par l'introduction des politiques telles que l'internationalisation sociale, ce qui sape des composants importants de la culture de chaque nation par exemple, la religion* »<sup>571</sup>. Dès l'indépendance, ces peuples redécouvrent et réinventent leur identité et leur histoire qui est souvent (parfois excessivement) glorifiée. Pour les spécialistes du nationalisme, il n'y a rien d'étonnant dans cette attitude car « *il est important, pour les peuples qui se sentent inférieurs, d'avoir un grand passé réel ou imaginaire, car c'est la promesse d'un avenir plus glorieux encore. Si un tel passé ne peut être invoqué, alors c'est son absence même qui sera le fondement de l'optimisme* »<sup>572</sup>. Dans un contexte marqué par des tensions ethniques, le territoire aux yeux

---

<sup>570</sup> Evoquer l'existence de points communs culturels dans le contexte où il s'agit des pays ayant des religions et langues différentes peut paraître paradoxal. Toutefois, il est à noter que ces peuples cohabitaient côte à côte depuis des siècles dans les territoires qui n'avaient pas vraiment des lignes ethniques bien délimitées, car l'Etat-nation est un phénomène relativement récent dans cette région. On pourrait effectivement parler d'une certaine « mentalité » et/ou « identité » caucasienne. Outre que l'existence d'une identité caucasienne, nous pourrions évoquer par exemple l'existence du vocabulaire proche tels que les mots persans utilisés dans les langues arménienne, azéri et géorgienne, sans même parler de l'influence de la langue russe dans les trois pays sud-caucasiens.

<sup>571</sup> Shireen Hunter, « Turkey, Central Asia and Caucasus: tens years after independence », *Southeast european and Black sea studies*, vol. 1, n° 2, mai 2001, p.3.

<sup>572</sup> Isaiah Berlin, « Le retour de bâton, sur la montée du nationalisme » in Gil Delannoï et Pierre-André Taguieff (éd.), *Théories du nationalisme*, Editions Kimé, Paris, 1991, p. 307.

des nationalistes devient alors sacré et ancien, leur appartenance historique à ce territoire n'étant plus mise en doute.

### Le pouvoir local

L'appareil d'Etat des pays sud-caucasiens ayant récemment recouvré leur indépendance se caractérise principalement par sa fragilité. Tout d'abord, il est à noter que ces pays ont d'abord eu à faire l'expérience de leur inscription nouvelle sur la scène internationale en tant qu'entité étatique. Ils ne pouvaient pas s'appuyer sur un quelconque héritage politique ou administratif. mis à part celui des républiques éphémères établies au début du XXème siècle. Malgré l'héritage des civilisations anciennes-iranienne et turco-iranienne, ces Etats n'avaient pas d'expérience étatique solide au sens moderne du terme<sup>573</sup>. Le royaume géorgien disparaît lors de son entrée au sein de l'empire russe il y a 200 ans. Au XIVème siècle déjà, l'Arménie perd son identité étatique. Son territoire de l'époque ne correspond pas aux frontières de l'Arménie moderne et correspond à l'Est de la Turquie actuelle. Quant à l'Azerbaïdjan, il existait 15 khanats<sup>574</sup> sur son territoire au moment de son incorporation dans l'Empire russe<sup>575</sup>.

L'héritage soviétique ne rend pas cette fragilité moins importante. En dépit de l'existence d'institutions étatiques dans les Républiques soviétiques, celles-ci étaient privées de toute autonomie, toutes les grandes décisions étant prises à Moscou. Les éléments tels que la corruption, le cléricisme et le bureaucratisme soviétiques gagnent un nouvel élan dans les nouvelles Républiques endommageant de nombreuses sphères de la vie.

En outre, l'effondrement de l'URSS fait perdre à ces Etats le réseau économique, social, commercial et industriel dont ils jouissaient de longue date. Enfin, la précarité persistante dans tous les domaines s'aggrave en raison de l'émergence de tensions ethniques et des conflits ethno-territoriaux.

Les élites politiques doivent alors faire face non seulement à l'instabilité et au chaos politique, économique et social directement liés à la disparition de l'Union soviétique. Ils sont également

---

<sup>573</sup> Hunter, *art.cit.*, p.3.

<sup>574</sup> Une entité politique la plus grande dont le gouverneur-le Khan jouissait de plus au moins de l'indépendance vis-à-vis de l'Empire iranienne.

<sup>575</sup> Gadžiev, *op.cit.*, p.71



contraints d'apprendre à gérer le processus de transition vers le marché économique et le système démocratique.

Il est important de se rappeler que l'émergence des Etats sud-caucasiens en tant qu'entités souveraines et indépendantes a coïncidé avec l'approfondissement du processus de mondialisation. Comme le fait remarquer Gaïdz Minassian, dans la période où « (...) *la transition politique et la mondialisation ont pris à contre-pied la formation de l'Etat-nation dans un monde où l'Etat a lui-même perdu de sa vigueur en tant qu'acteur central des relations internationales* »<sup>576</sup>, ces nouveaux Etats, avec leurs faibles appareils étatiques ont été obligés de se confronter aux principaux enjeux de la mondialisation.

La relative stabilité de ces Etats sur le plan politique a été principalement acquise grâce, d'une part, au gel des conflits armés et, d'autre part, à la consolidation du pouvoir entre les mains de l'élite politique souvent autoritaire.

De plus, la présence de nombreux acteurs internationaux, notamment l'OSCE, le Conseil de l'Europe, l'UE, la Banque mondiale dans la vie politique, économique et sociale de ces pays les encourage à mieux répondre aux défis affrontés par ces jeunes Etats. L'un des principaux défis auxquels ils ont à faire face consiste à manœuvrer habilement afin de préserver sa souveraineté et sa liberté vis-à-vis les grandes puissances qui ne cachent pas leurs intérêts à l'égard de cet espace géopolitiquement important.

### *La réapparition du Caucase du Sud en tant qu'espace géopolitique*

#### La dimension géopolitique

Le célèbre géopoliticien américain Zbigniew Brzezinski va dénommer la région « *les Balkans d'Eurasie* » afin de mettre en avant son instabilité, l'existence d'une vacance du pouvoir et la persistance de la rivalité avec de puissants voisins<sup>577</sup>. Cette région, au même titre que des Balkans traditionnels qui demeuraient un enjeu essentiel dans la lutte pour la suprématie européenne, se caractérise par son importance géostratégique cruciale sur l'échiquier eurasiatique

---

<sup>576</sup> Minassian, « La Transcaucasie est morte... *art.cit.*, p.388.

<sup>577</sup> Zbigniew Brzezinski, *The grand chessboard: American primacy and its geostrategic imperatives*, Basic Books, New York, 1997, p.123-125. Il estime que la Turquie et l'Iran pourront également y être inclus.

« *The Eurasian Balkans, astride the inevitably emerging transportation network meant to link more directly Eurasia's richest and most industrious western and eastern extremities, are also geopolitically significant. Moreover, they are of importance from the standpoint of security and historical ambitions to at least three of their most immediate and more powerful neighbors, namely, Russia, Turkey, and Iran, with China also signaling an increasing political interest in the region. But the Eurasian Balkans are infinitely more important as a potential economic prize: an enormous concentration of natural gas and oil reserves is located in the region, in addition to important minerals, including gold* »<sup>578</sup>.

L'auteur accorde une attention plus particulière à l'Azerbaïdjan, qui grâce à sa localisation sur le chemin des richesses de la Caspienne et de l'Asie centrale, serait un pivot géopolitique de la région<sup>579</sup>.

Il est vrai que les théories « classiques » de géopolitique plaçaient d'ores et déjà cette région au centre des analyses en la considérant comme le pivot géopolitique mondial<sup>580</sup>. D'après Mackinder, pour qui la puissance terrestre possède plus d'avantages que la puissance maritime, la région Caspienne, y compris l'Azerbaïdjan, se serait trouvée dans le *Heartland* (le cœur de l'Eurasie). La puissance dominante du Heartland peut donc contrôler toute l'Eurasie qui revêt une portée non-négligeable en raison de la richesse de ses ressources. Quant à la théorie de Spykman, celle-ci divise le Sud-Caucase en deux parties, l'une restant au cœur de l'Eurasie, l'autre au *Rimland*, un territoire qui se trouve entre espace maritime et espace terrestre.

### Le resurgissement des rivalités « oubliées »

L'affaiblissement puis l'effondrement de l'URSS ont engendré des transformations majeures dans le monde ainsi que dans la région caucasienne. En effet, la disparition de la domination soviétique a renforcé les rivalités régionales autour de cet espace. Selon Shireen Hunter, cela s'explique notamment, d'un côté, par la réactivation de certaines rivalités « oubliées » pendant la guerre froide, en raison de l'existence d'un ennemi commun, mais aussi par l'émergence sur la carte mondiale de nouveaux Etats émergents sur la scène internationale, plus particulièrement dans le Caucase et en Asie centrale<sup>581</sup>.

D'après Yves Lacoste, la géopolitique consiste en une rivalité de pouvoir sur un territoire<sup>582</sup>. L'étude de la région au cours de ces dernières décennies nous démontre à quel point cet aspect

---

<sup>578</sup> *Ibid*, p.124.

<sup>579</sup> *Ibid*, p.129.

<sup>580</sup> Gaïdz Minassian, *Caucase du Sud, la nouvelle guerre froide : Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie*, Autrement, Paris, 2007 p.63.

<sup>581</sup> Hunter, *art.cit.*, p.2.

<sup>582</sup> Lacoste, *Dictionnaire de Géopolitique.. op.cit.*, p.587.

est révélateur pour la compréhension de la région. Les spécialistes n'hésitent pas parler du Nouveau Grand Jeu<sup>583</sup> dès 1991, à l'instar de la rivalité anglo-russe du XIX siècle.

Le vide à la fois idéologique et politique engendré dans cette région par la disparation du système soviétique a contribué à attirer des acteurs externes. Les candidats principaux désireux de combler ce vide étaient la Turquie et l'Iran<sup>584</sup>. Effectivement, ces deux Etats voisins s'intéressaient du près aux affaires sud-caucasiennes. Comme l'indique Djalili, « *depuis la dissolution de l'Empire ottoman, et plus encore depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le centre de gravité du Moyen-Orient a été le monde arabe. La Turquie et l'Iran, malgré l'importance de leurs dimensions territoriale et démographique, ont été durant tout ce temps marginalisés, spectateurs plus qu'acteurs de la scène moyen-orientale* »<sup>585</sup>. A l'inverse les transformations politiques de la fin des années 1980 ont bouleversé l'équilibre du Moyen-Orient où le centre de gravité se déplace vers l'Iran et plus encore vers la Turquie.

Il s'agissait ici d'une sorte de compétition entre idéologies et les modèles politiques qu'ils véhiculent. Certains spécialistes, notamment ceux des Etats-Unis voyaient cette compétition comme un duel entre un modèle progressiste représenté par la Turquie, et le modèle extrémiste et réactionnaire représenté par l'Iran. Compte tenu notamment du fait que la Turquie était l'alliée de l'Occident et plus particulièrement des Etats-Unis, et que l'Iran entretenait, depuis 1979, des rapports hostiles avec ces derniers, les Etats-Unis favorisaient l'expansion du modèle politique et idéologique turc<sup>586</sup>. L'importance du rôle de la Turquie dans l'espace post-soviétique était également reconnue par un autre acteur occidental majeur, l'Union européenne, qui souhaitait entretenir une étroite coopération avec la région.

Dans ce contexte de rivalité turco-iranienne, il sera utile de penser la région comme un ensemble vaste tant sur le plan historique que géographique. A cet effet, l'ouvrage de Robert Canfield sur le monde turco-iranien comprend une large géographie s'étendant de l'Anatolie jusqu'au Sinkiang et aux rives de l'Euphrate au nord de l'Inde. Outre l'usage du persan, à la fois dans

---

<sup>583</sup> Cf. Mohammed. Ahrari, *The New Great Game in Muslim Central Asia*, McNair Paper 47, National Defense University Press, Washington, 1996; Matthew Edwards, «The New Great Game and the new great gamers: disciples of Kipling and Mackinder», *Central Asian Survey*, vol. 22, n°1, mars, 2003, p.83-102; Lutz Kleverman, *Asie centrale: le nouveau grand jeu*, traduit de l'anglais par Grégory Dejaeger, Paris, Harmattan, 2013, 233 p.

<sup>584</sup> Hunter, *art. cit.*, p.3.

<sup>585</sup> Mohammad Reza Djalili, « Emergence du Caucase et de l'Asie Centrale : recomposition du paysage régional et interrogations géopolitiques » in Riccardo Bocco et Mohammad-Reza Djalili (éd.), *Moyen-Orient : migrations démocratisation, médiations*, Presses Universitaires de France, Paris, 1994, p. 345.

<sup>586</sup> Hunter, *art. cit.*, p.3-4.

l'administration et la littérature, et l'existence de l'élite militaire turc, l'unité de cet espace est ainsi expliquée par Canfield:

*«The Ottoman, Safavid, and Mughal empires fostered specific variants of a broadly similar Turko-Persian tradition. Across the territories of Western, Central and South Asia there was a remarkable similarity in culture, particularly among the elite classes. The wealthy and powerful of these empires affected similar manners and customs, wore similar styles of dress, and enjoyed much the same literature and graphic arts. In building their palaces, mosques, and mausoleums, ruler competed for the services of the same great artisans, artists, and scholars, whose eminence enhanced their reputations.»<sup>587</sup>.*

Certes, la domination de la Russie depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle dans la région a fait rompre des liens historiques dont le Caucase faisait partie. Néanmoins, le contexte de reconfiguration géopolitique de la région sud-caucasienne nécessite la mobilisation de références historiques afin de saisir toute sa complexité. Comme l'exprime Djalili et Kellner, de point de vue géopolitique, «*cet espace turco-persan pourrait devenir pertinent à l'avenir*»<sup>588</sup>. Curieusement, le territoire de l'œcoumène turco persan correspond plus au moins à la surface de l'organisation régionale- l'ECO (Organisation de coopération économique)<sup>589</sup>.

Une autre référence historico-géographique «*Touran*» est mobilisées dans les analyses géopolitiques sur la région. Cette référence comprenant un large espace habité par les Turcophones servait notamment à saisir les aspirations régionales de la Turquie. Mécontente en raison des ambitions de la Turquie, la Russie ne tarde pas à réapparaître dans la région à partir de 1993. A partir de cette période, la présence des Etats-Unis ainsi que de l'Union européenne prend une forme plus régulière et approfondie.

#### Reconfiguration de l'espace sud-caucasien entre « amis » et « ennemis »

La reconfiguration de l'espace géopolitique du Caucase du sud au gré des conflits ethniques et des alliances, oblige à réfléchir à l'importance de l'histoire dans les relations interrégionales et internationales des pays sud-caucasiens. Nous avons déjà évoqué plus haut les disputes et prétentions territoriales des premières républiques sud-caucasiennes entre elles mais aussi avec les grandes puissances, notamment la Turquie. Elles ont laissé une empreinte importante sur l'identité étatique de chacun.

Il convient également de mentionner les conflits ethniques aux incidences territoriales apparus ou ré-apparus dès la veille de la chute de l'Union soviétique, à savoir le conflit du Haut-

---

<sup>587</sup> Robert Canfield (éd.), *Turko-Persia in historical perspective*, Cambridge University Press, Cambridge, 1991, p.20.

<sup>588</sup> Djalili et Kellner, *art. cit.*, p.131.

<sup>589</sup> *Ibid.*

Karabagh opposant l'Arménie à l'Azerbaïdjan, ainsi que les deux autres, en Géorgie, avec l'Ossétie du sud et l'Abkhazie dont l'indépendance a été dans les deux cas reconnue par Moscou en 2008. Ces conflits contribuent largement à la détermination dans cette région des ennemis et amis et renforce des représentations historiques que ces pays ont l'un de l'autre. Comme le suggèrent Snyder et Diesing dans leur ouvrage « *Conflict among nations* », « *historical analogies are used to generate either some "theory" about how to deal with conflict or some "image" of an opponent* »<sup>590</sup>.

En effet, selon Ismailov et Papava, les directions des politiques étrangères de ces pays seront largement définies par l'histoire. Par exemple, l'Azerbaïdjan<sup>591</sup> et plus encore la Géorgie s'orientent vers l'Occident. En ce qui concerne l'Arménie, elle reste fidèle à son alliance traditionnelle avec la Russie<sup>592</sup>. En revanche, comme nous le fait remarquer Charles King, cette position ne tient pas toujours la route notamment en ce qui concerne la Géorgie, qui était historiquement un allié précieux de la Russie et le premier à accepter la présence de la Russie dans la région<sup>593</sup>. Aujourd'hui Tbilissi voit en la Russie plutôt un danger qu'un soutien.

En effet, la grande partie de la politique étrangère de ces pays consiste à s'appuyer sur un allié/partenaire fiable. Cette stratégie d'alliance permet aux Etats, soit de renforcer leur position contre un autre pays de la région (par ex. rivalité entre l'Arménie et Azerbaïdjan), soit de se protéger des menaces contre leur souveraineté (par ex. de la part de la Russie)<sup>594</sup>. Ce besoin d'alliance demeure en effet plus fort pour un petit Etat (Small Power). Celui-ci, selon Robert Rothstein serait un Etat « *which recognizes that it cannot obtain security primarily by use of its own capabilities, and that it must rely fundamentally on the aid of other states, institutions, processes, or developments to do so (..)* »<sup>595</sup>. Compte tenu de cette définition, les trois pays sud-

---

<sup>590</sup> Glenn H. Snyder et Paul Diesing, *Conflict among nations*, Princeton University press, Princeton, 1977, p.321.

<sup>591</sup> De cet effet, le cas d'Azerbaïdjan demeure intéressant. Puisque étant un pays musulman à la différence de ses deux voisins, il est souvent présumé que celle-ci va préférer la direction vers l'Orient. Toutefois l'élite intellectuelle et politique du pays démontrait dès la fin du XIX siècle des signes d'affection pour l'Occident sans pour autant rejeter leur identité musulmane. L'attitude Azerbaïdjanaise pendant la conférence de la paix à Paris en est une bonne illustration. Lors de la conférence, les diplomates azéris, dans le contexte des pressions sérieuses de la part à la fois des Blancs et des Rouges, étaient en train de discuter avec leurs homologues iraniens de la possibilité de la confédération avec Téhéran ; ceci, selon ces premiers pourrait être réalisé seulement si l'Iran entrait sous le protectorat du Grand Bretagne. Vu le rejet du parlement iranien à signer un accord de protectorat, ce plan perd de sa pertinence aux yeux de l'Azerbaïdjan.

<sup>592</sup> Ismailov et Papava, « A new concept.... *art. cit.*, p. 292.

<sup>593</sup> King, *op. cit.*, p.14.

<sup>594</sup> James C. MacDougall, *Post-soviet strategic alignment: the weight of history in the South Caucasus*, Thèse de doctorat, Georgetown University, Washington, 2009, p.4.

<sup>595</sup> Robert L. Rothstein, *Alliances and small powers*, Columbia University Press, New York, 1968, p.29.

caucasiens peuvent donc être considérés comme des petit Etats qui vont toujours compter sur un acteur externe, tant sur le plan stratégique que politique.

A cet effet, il convient de noter que les spécialistes distinguent deux axes d'alliances dans la région : Bakou-Tbilissi-Ankara et Erevan -Moscou-Téhéran. Toutefois regarder ces alliances comme quelque chose de stabilisé serait erroné. Comme nous l'indique Zarifian, ces alliances peuvent être évolutives dans la mesure notamment où le rapprochement turco-arménien pourrait bouleverser l'équilibre de ces deux axes en créant une situation géopolitique complètement nouvelle<sup>596</sup>.

### ***Section 3. Le Caucase du Sud comme enjeu pour la Turquie***

#### *Ankara face à la dissolution de l'Union soviétique*

Dès la fin de la Guerre froide la perception par Ankara de dangers provenant des frontières soviétiques commence à s'estomper. Le traité sur les forces conventionnelles en Europe<sup>597</sup> contribue largement à l'affaiblissement de cette perception<sup>598</sup>. La chute de l'URSS et la disparition d'une deuxième superpuissance est alors accueilli à Ankara avec un franc soulagement. En effet, au lieu d'être voisin direct d'un géant soviétique, la Turquie partage ses frontières avec trois pays sud-caucasiens.

La Turquie essayant de s'adapter à un contexte géopolitique mondial complètement nouveau, prend également conscience des nouvelles opportunités dans son voisinage. Les régions qui attirent le plus son attention sont alors le Caucase du sud et l'Asie centrale. Comme l'indique Brzezinski, dans ses aspirations à exercer son influence, on y voit également les traces de son passé impérial<sup>599</sup>. En effet, le Caucase du sud (et non l'Asie centrale) a fait partie de l'Empire ottoman deux fois dans son histoire même si cela a duré peu de temps.

Déjà avec le lancement des politiques de *Glasnost* et de *Perestroïka* par Gorbatchev, le rideau de fer ne semblait plus être si infranchissable à l'établissement de liens avec les pays sud-

---

<sup>596</sup> Zarifian, *op. cit.*, p.161.

<sup>597</sup> Le traité signé à Paris le 19 novembre 1990 entre les 22 pays membres de l'OTAN y compris la Turquie et les six pays membres du pacte du Varsovie, prévoit limiter le niveau d'armement classique en Europe, de l'Atlantique à l'Oural (zone ATTU). Suite à l'indépendance, les trois pays sud-caucasiens ratifient également ce traité.

<sup>598</sup> Baskin Oran, « Türkiye'nin Balkanlar ve Kafkas politikası » [La politique balkanique et caucasienne de la Turquie], *Siyasi Bilimler Fakültesi dergisi*, Université d'Ankara, vol. 50, n°1, 1995, p.274.

<sup>599</sup> Brzezinski, *op. cit.*, p.136

caucasiens. Toutefois, malgré l'insertion des groupes et organisations politiques, culturelles et économiques turques au Caucase, les officiels d'Ankara gardent toujours une certaine prudence vis-à-vis de Moscou<sup>600</sup>.

A l'été et l'automne 1991, la Turquie ne saisissait pas entièrement la fin du système soviétique. Néanmoins, lorsque la décision est prise d'adapter sa politique à la nouvelle réalité, le ministre des Affaires étrangères turc en septembre 1991 envoie ses équipes de diplomates dans chaque pays soviétique afin d'exprimer sa volonté d'établir des relations proches avec ces derniers<sup>601</sup>. L'un des derniers actes du premier ministre de l'époque, Mesut Yilmaz, a alors consisté à reconnaître l'indépendance de l'Azerbaïdjan le 9 novembre. Dès la fin de 1991, Ankara abandonne complètement sa politique centrée sur Moscou et renoue des liens étroits avec les ex-pays soviétiques<sup>602</sup>.

Mohammad Reza Djalili explique parfaitement ci-dessous la réaction turque à tous ces changements :

*« (...) Un pays comme la Turquie, relativement isolée, rencontrant des difficultés à la fois s'intégrer au Moyen-Orient et pour être accepté au sein des instances européennes, qui découvre soudain des possibilités nouvelles d'action sur le plan international, ne peut qu'agréablement surpris. Cette perspective est d'autant plus réjouissante pour Ankara qu'elle se présente à un moment opportun : la fin de la guerre froide et une perte d'importance de la position stratégique de la Turquie au sein de l'Alliance atlantique. En se présentant comme un pont jeté entre l'Occident et la majorité des Etats de Transcaucasie et d'Asie centrale, la Turquie espère retrouver sa rente stratégique et une place de choix sur plusieurs échiquiers à la fois »<sup>603</sup>.*

D'après le spécialiste de la politique étrangère turque Baskın Oran, dans le contexte de l'effondrement de l'Union soviétique, Ankara se fixe plusieurs objectifs, dont deux l'occuperont particulièrement, vis-à-vis des pays sud-caucasiens<sup>604</sup>. La politique consistait tout d'abord à soutenir l'indépendance de ces nouvelles Républiques, puisque Ankara ne souhaitait pas avoir de frontière commune avec la Russie<sup>605</sup>. Du point de vue d'Ankara, cette situation devait lui permettre de créer un marché commun avec ces pays indépendants.

---

<sup>600</sup> Hunter, *art. cit.*, p.5

<sup>601</sup> Paul Henze, « Turkey : toward the twenty-first century » in Graham E. Fuller et Ian O. Lesser, *Turkeys's new geopolitics : from Balkans to Western China*, Rand, Westview Press, Boulder, 1993, p.29.

<sup>602</sup> Henze, *op. cit.*, p.29.

<sup>603</sup> Djalili, « Emergence du Caucase...*op. cit.*, p. 347.

<sup>604</sup> Oran, « Türkiyenin Balkanlar...*art. cit.*, p.275

<sup>605</sup> Il convient à noter que la même politique a été poursuivie par l'Empire ottoman au début du XXème siècle à l'égard de la Transcaucasie. Toutefois, la lutte d'indépendance de la Turquie et son besoin pour une aide soviétique fait altérer l'attitude turque car elle voit la Caucase méridionale non plus comme *barrière*, mais *comme pont* construit entre elle-même et la Russie.

Ce projet est effectivement affirmé par le ministère des Affaires étrangères turc dont le site internet décrit ainsi les éléments essentiels de sa politique exercée à l'égard des pays sud-caucasien<sup>606</sup>: il s'agit de renforcer l'indépendance des pays sud-caucasiens ; protéger leur intégrité territoriale ; mettre en œuvre le potentiel économique de la région ainsi que l'intégration de ces pays au sein des structures euro-atlantiques.

Au début des années 1990, on distinguait sur l'échiquier sud-caucasien l'apparition des deux acteurs, la Turquie et l'Iran, qui « *cherchent à bénéficier de la nouvelle configuration afin de confirmer leur statut respectif de puissances régionales* »<sup>607</sup>. La Turquie se voit en candidat naturel pour remplir le vide engendré par la chute de l'URSS, car c'est elle qui est perçue comme le précurseur du glissement vers l'Occident des pays nouvellement indépendants. Elle est également perçue en tant que puissance stabilisante, cette mission pouvant même être réalisée selon les spécialistes uniquement en lien avec les organisations internationales ou européennes<sup>608</sup>.

Tout d'abord, la Turquie voit la région comme un vaste espace post-soviétique où la place de l'Azerbaïdjan diffère en raison de la communauté de leurs liens culturels et linguistiques de ses richesses en hydrocarbures. Du point de vue d'Ankara, dans le contexte de ses politiques turciques, le Caucase du Sud et l'Asie Centrale constituent un ensemble. Par exemple, au ministère des Affaires étrangères turc, les affaires sud-caucasiennes sont gérées par la sous-direction pour l'Asie Centrale et le Caucase (en turc *Orta Asya ve Kafkasya Genel Müdür yardımcılığı*) qui se trouve au sein de la Direction Générale des Affaires Politiques Bilatérales (Caucase, Asie centrale et l'Europe de l'Est).

Mais dès le milieu des années 1990, ce lien stratégique se distend et l'unité en question prend fin suite à la déception turque à l'égard de ses ambitions en Asie Centrale. Dès lors, la région sud-caucasienne prend alors une place à part entière dans la politique étrangère turque.

---

<sup>606</sup> Türkiye Dışişleri Bakanlığı [ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie ], *Güney Kafkasya ülkeleri ile ilişkiler* [Les relations avec les pays sud-caucasiens], URL : [http://www.mfa.gov.tr/turkiye\\_nin-guney-kafkasya-ulkeleriyle-iliskileri.tr.mfa](http://www.mfa.gov.tr/turkiye_nin-guney-kafkasya-ulkeleriyle-iliskileri.tr.mfa), consulté le 11.04.2016.

<sup>607</sup> Djalili, « Emergence du Caucase... *op. cit.*, p. 347.

<sup>608</sup> Gareth M. Winrow, «Turkey's relations the Transcaucasus and the Central Asian republics», *Perceptions*, mars-mai, 1996, p.128-129.



## *Le Caucase du Sud devient un enjeu de point de vue d'Ankara*

La notion d'enjeu utilisé comme synonyme d'objectif peut apparaître de caractère différent. Comme l'indique Stéphane Rosière :

*« Le territoire est parfois un enjeu pour lui-même, fut-il dépourvu de richesse. L'enjeu est alors symbolique, mais il réside souvent dans l'intérêt que représente le territoire, soit en termes de richesses, soit en termes de sécurité. Ainsi, peut-on définir des enjeux politiques (contrôle ou domination), symboliques, économiques (ressources naturelles, régions industrielles, pôles économiques), stratégiques »<sup>609</sup>.*

Dans le cas de la politique turque à l'égard de la région sud-caucasienne, nous pouvons constater différents niveaux d'enjeu, car la région revêt pour la Turquie une portée stratégique, politique, économique et symbolique. En réalité, il est parfois compliqué de bien délimiter les enjeux de différentes sortes et comprendre quel enjeu est économique, lequel est politique etc. Par exemple, l'importance géographique du Caucase pour la Turquie réside dans sa localisation entre la Turquie et la région que les Turcs considèrent comme leur Patrie - l'Asie Centrale - dont la portée symbolique est donc indéniable. Toutefois il s'agit ici d'un espace riche en ressources énergétiques dont Ankara a tant besoin. La situation géographique de la région, située entre la Turquie et la Russie, demeure surtout d'ordre économique car aujourd'hui la Russie est devenue pour Ankara un partenaire commercial de grande envergure.

Il convient également de noter la dimension psychologique de ses relations avec le Sud-Caucase et notamment avec l'Azerbaïdjan. Comme indique Baskın Oran, *« compte tenu de son isolement sur le plan international, il était psychologiquement important pour la Turquie de (re)découvrir ses cousins plus faibles que lui »<sup>610</sup>.*

Nous venons d'indiquer le statut de barrière mais également de pont que le Caucase occupe entre Ankara et Moscou et qui constitue un enjeu d'ordre stratégique majeur pour la Turquie. Cette représentation est donc susceptible de changer en conformité avec le caractère des relations entretenues avec la Russie. Le lien stratégique est également présent dans la perception d'Ankara vis-à-vis des conflits ethniques puisque ceux-ci apparaissent comme un obstacle majeur à la sécurité de toute l'Eurasie<sup>611</sup>.

---

<sup>609</sup> Stéphane Rosière, « Géographie politique, géopolitique et géostratégie : distinctions opératoires » in *L'information géographique*, volume 65, n°1, 200, p.39.

<sup>610</sup> Oran, *art. cit.* p.274

<sup>611</sup> Türkiye Dışişleri Bakanlığı, *Güney Kafkasya ülkeleri*, *op. cit.*

En effet, les rapports que la Turquie noue avec les trois pays sud-caucasiens est susceptible d'entrer dans l'agenda de sa politique interne<sup>612</sup>. Il existe dans ce pays une grande diaspora caucasienne de 8 millions représentés par les Géorgiens, les Abkhazes, les Circassiens (Çerkes en turc) ainsi que les Azéris. Par l'intermédiaire des médias et de l'opinion publique, les affaires sud-caucasiennes peuvent donc facilement devenir une affaire interne turque. On peut ajouter à l'analyse de ce contexte les politiques des nationalistes, et notamment celles de MHP (Parti du Mouvement National), qui gagne davantage d'influence dans le contexte de rapprochement avec les pays turcophones, y compris l'Azerbaïdjan.

On pourrait approfondir ce point en insistant sur le lien entre l'identité étatique turque et la région. L'intérêt turc pour la région sud-caucasienne témoigne d'un côté de son orientation vers l'Est, où l'espace eurasiatique demeure essentiel, et d'un autre côté en coopérant en la matière avec l'Occident, elle renforce davantage sa position en Europe et à l'OTAN.

Si l'on insère la région centre-asiatique dans le cadre de la politique sud-caucasienne qui était une réalité au début des années de 1990, on peut indiquer quelques éléments qui constituent des obstacles pour le renforcement du poids d'Ankara dans cet espace. Tout d'abord, il s'agit d'un obstacle géographique. Même si elle possède des frontières avec tous les pays sud-caucasiens, avec l'Azerbaïdjan, considéré comme le pont vers l'Asie centrale, la frontière commune assurée via la République d'Autonomie de Naxçivan (Nakhitchevan) n'est pas suffisante (19 km). Cette précarité est plus claire si on tient compte de la discontinuité territoriale avec ce pays sud-caucasien et sa république autonome.

En ce qui concerne les limites politiques, économiques et militaires, sans sous-estimer l'importance du soutien apporté à ces pays en question par Ankara dans tous les sphères étatiques, l'insuffisance de la Turquie concernant ses ressources était dès le début évident. En effet, Ankara n'était pas en mesure de répondre complètement aux besoins des pays nouvellement indépendants qui se trouvaient dans une position économique et politique extrêmement compliquée. L'Etat turc en était également conscient. Il essayait donc d'inviter les autres acteurs internationaux tels que l'ONU, le Conseil de l'Europe, l'UE et l'OSCE afin de contribuer à la normalisation de la vie politique et économique de ces pays.

Ankara accordait une attention plus particulière au domaine culturel en accentuant l'affinité culturelle et linguistique que les pays turcophones possédaient en commun. Les officiels turcs

---

<sup>612</sup> Oran, *art. cit.* p.275.

ont parfois eu une vision trop simplifiée de l'espace turcophone. Au fur à mesure ils comprennent alors qu'il existe non une seule langue, mais plusieurs langues turques<sup>613</sup>. En effet, la Turquie n'avait pas de beaucoup d'information sur ces pays.

Comme l'explique Djalili : « *Pris dans le feu de l'action, et porté par une opinion publique quelque peu exaltée, le gouvernement turc néglige certaines données et mésestime quelques difficultés. Ainsi les contraintes géographiques, les données historiques et culturelles ne sont que partiellement prises en considération* »<sup>614</sup>.

La difficulté majeure de la politique turque dans la région sud-caucasienne à proprement parler constitue l'héritage de cette même histoire. L'exemple le plus significatif serait le cas de l'Arménie, où cette puissance est perçue comme un danger, ce qui marque fortement la mentalité arménienne et donc limite le potentiel d'influence de la Turquie en Arménie.

Malgré de ces obstacles, la Turquie se montrait très motivée à s'engager dans le Caucase du Sud dès la dissolution de l'Union soviétique. Cependant elle n'était guère seule dans l'intention de s'affirmer dans la région laquelle présente pour elle un intérêt géopolitique, politique, économique et culturel ; les autres acteurs régionaux ainsi que les acteurs globaux affichaient également un intérêt de plus en plus marquant pour cet espace. Nous avons décidé de parler des acteurs qui auront le plus d'influence sur la politique turque exercée dans la région, à savoir de la Russie, l'Iran, les Etats-Unis et l'Union européenne.

---

<sup>613</sup> A cet effet, il convient à rappeler l'amère expérience dont les Turcs ont eu pendant le premier Sommet des Etats turcophones où les représentants ont dû faire recours aux interprètes de la langue russe.

<sup>614</sup> Djalili, « Emergence du Caucase... », *op. cit.*, p. 347.

Dans le cadre de l'étude de la politique sud-caucasienne de la Turquie dans la période de l'après-guerre froide, il était essentiel de saisir les facteurs qui impactent la formulation de cette politique. A cet effet, nous avons choisi dans le présent chapitre d'examiner les raisons de l'attention croissante que la Turquie porte à l'espace sud-caucasien. Tout d'abord, nous avons vu que la région en question émerge en tant qu'entité géographique, notamment à partir du 18<sup>ème</sup> siècle. Avant, l'appellation « Caucase » faisait généralement référence au nom de la montagne. Nous avons en outre démontré le rôle de l'acteur russe dans la conception de la région en tant que telle, du point de vue géographique et géopolitique. On pourrait dès lors parler d'une certaine identité caucasienne culturelle qui est en passe d'être renforcée par le système commun russe/soviétique mis en place dans les domaines éducatifs et législatifs mais aussi par l'usage de la langue russe en tant que langue commune. Nous avons ensuite porté une attention particulière à la représentation que l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ont de la région ainsi que de leur propre territoire, qu'il soit réel ou imaginaire. Lorsqu'il existe un écart substantiel entre la représentation imaginaire et réelle. Cela peut aboutir à des tensions, voire même à des conflits avec les voisins.

La section suivante avait pour objectif d'étudier en détail la situation de ces trois pays nouvellement indépendants en se concentrant sur leurs spécificités en termes de territoire, de population et d'organisation du pouvoir qui peuvent par ailleurs être influencées par les conflits et crises régionales. L'étude du Caucase du Sud au prisme des théories géopolitiques facilite la compréhension de l'importance de la région pour les puissances y compris pour la Turquie.

Nous nous sommes efforcés de développer cette réflexion dans la section 3 en regardant de près les paramètres qui motivent la Turquie à s'engager activement dans la région. Nous avons vu que cet engagement turc était motivé en effet par les considérations d'ordre géographique, psychologique, économique et stratégique. Afin de saisir les spécificités de la diplomatie turque à l'égard du Sud-Caucase, il importe d'envisager en outre le cadre d'analyse géographique plus large, soit l'espace qui combinerait le Caucase du Sud et l'Asie centrale. Cet espace large constitue la cible de la politique multidimensionnelle de la Turquie qui met en avant son identité turque et musulmane afin de se rapprocher des pays post-soviétiques turcophones et musulmans.

Pourtant la vision un peu trop simpliste et un peu trop ambitieuse de l'Etat turc à l'égard de cet espace encore mal connu constitue un obstacle à la formulation de sa politique régionale. Celle-ci doit également tenir en compte de l'agenda d'autres acteurs présents dans cette région : des rivaux héréditaires (la Russie, l'Iran) et des acteurs externes tels que les Etats-Unis et l'Union européenne.

### **Chapitre 3. Les rivaux de la Turquie sur le terrain sud-caucasien**

Il ne serait pas possible de comprendre la politique étrangère turque dans Caucase du sud sans se pencher sur les rivalités autour de la région. Dans ce chapitre, nous avons tenté de démontrer à la fois le caractère des relations que la Turquie entretient avec ces acteurs notamment dans le cadre sud-caucasien et la formulation de la politique étrangère de chaque acteur concernant le Sud-Caucase.

Par rapport aux autres puissances présentes dans la région telles que l'Iran, géographiquement mais aussi historiquement, ou les acteurs externes, politiquement et économiquement, nous accorderons une plus grande attention à la présence russe et à la rivalité turco-russe. Un tel choix se justifie selon nous non seulement en raison de la spécificité des relations turco-russes, mais également par la place unique que la Russie occupe dans le Caucase du Sud. Nous intégrerons dans notre analyse les différentes facettes de cette présence dans la région, que ce soit sous l'angle politique, diplomatique, économique, militaire mais aussi géographique et historique. Cela n'est pas un hasard si, comme nous l'avons évoqué plus haut, la naissance du Caucase lui-même en tant qu'un espace géopolitique est étroitement liée à la présence russe dans cette région.

Nous avons ensuite essayé de démontrer dans les grandes lignes la politique étrangère iranienne exercée au Caucase du Sud. Le regard de l'Iran vers cette région qui constitue son ancien espace impérial et les paramètres qui influencent sa politique envers celle-ci se trouvent au cœur de notre analyse. Compte tenu du régime politique de la République d'Iran, nous allons donc regarder de plus près la place de la religion, notamment celle qu'elle occupe dans l'organisation régionale de l'Iran. Nous allons étudier les aspects différents de la rivalité turco-iranienne avec un intérêt plus particulier concernant la rivalité de l'Azerbaïdjan, qui constitue pour les deux un pays à part entière.

La dernière section de ce chapitre est consacrée à la présence d'acteurs tels que les Etats Unis et l'UE dans la région sud-caucasienne. Nous nous sommes particulièrement intéressés aux raisons pour lesquelles les acteurs américains et européens s'impliquent de façon considérable dans cet espace ainsi qu'à leur vision vis-à-vis de la présence turque dans la région.

## ***Section 1. La Turquie et la Russie dans le Caucase du Sud***

Nous allons nous pencher dans cette section sur les traits essentiels des relations turco-russes, notamment au cours de la période de la fin de guerre froide. L'objectif est ici de saisir les principaux éléments de leur rivalité mais aussi de leur coopération dans la région sud-caucasienne. Pour le comprendre, il sera également pertinent de regarder de près les motivations de la Russie pour rester active dans la région.

### *Les relations entre la Turquie et la Russie*

#### Les traits principaux des relations turco-russes dans l'après-guerre froide

Les relations que la Turquie entretient avec la Russie dans différents domaines tels que politique, la diplomatie ou la défense, occupent une place centrale dans l'histoire contemporaine de la Turquie. En raison de sa situation géopolitique et de la politique russe d'expansion développée depuis le Pierre Grand, ces Etats se sont affrontés à maintes reprises, notamment sur le plan militaire<sup>615</sup>. Outre les nombreux conflits ponctuels, neuf grandes guerres ont eu lieu entre les deux pays. Seules deux d'entre elles se sont soldées par une victoire de la Turquie, à savoir les guerres de Prut de 1711 et la guerre de Crimée de 1856<sup>616</sup>. Les confrontations, qui ont notamment commencé pendant le règne de l'Impératrice Catherine II (1762-1796), ont entraîné d'importantes pertes territoriales pour la Turquie jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. En 1878, les Russes sont même parvenus à atteindre Istanbul<sup>617</sup>.

L'histoire de la Turquie moderne et, avant elle, celle de l'Empire ottoman est en donc particulièrement marquée par les rapports souvent conflictuels avec la Russie. Depuis des siècles, les relations bilatérales entre ces deux puissances étaient pleines de méfiance et d'animosité. Comme nous l'indique le chercheur turc Omer Kodžaman, pour les Russes, la mémoire du soi-disant 'joug tatar', l'image du sultan comme l'opresseur des peuples chrétiens, et les explosions récentes de panturquisme influence considérablement son image de la Turquie. Quant aux Turcs, chez eux, l'image de la Russie impériale, obligeant sans cesse les Ottomans à se retirer de plus en plus vers le sud reste encore vivante<sup>618</sup>.

---

<sup>615</sup> Kurat, *Türkiye ve Rusya...op.cit.*, p.v.

<sup>616</sup> *Ibid.*

<sup>617</sup> *Ibid.*

<sup>618</sup> Kodžaman, *Úžnyj Kavkaz v politike Turcii...op.cit.*, p. 213.

Selon les historiens turcs, la raison principale de l'entrée de l'Empire ottoman dans la Première Guerre Mondiale serait la Russie. Aux yeux des dirigeants du parti de l'Union et du Progrès, la Russie était l'ennemie principale d'Istanbul<sup>619</sup>. Ils avaient pour objectif de créer un Etat tampon entre la Turquie et la Russie qui prendrait la forme d'un Etat islamique afin de se protéger du danger russe<sup>620</sup>. D'autre part, le rôle de Moscou en faveur de la lutte de la liberté de la Turquie est indéniable. Dans cette étape décisive de l'histoire turque, Atatürk reçoit en effet une aide essentielle de la part de Lénine en faveur de la survie et la liberté du peuple turc. Cette collaboration d'ordre conjoncturel a laissé des traces dans leurs politiques respectives dans la région du Caucase du Sud et se sont scellées par les traités de Moscou et Kars de 1921. Néanmoins, le pacifisme dans les relations bilatérales turco-russes ne durent que quelques années et, bientôt Ankara se trouve en face du danger soviétique. Les demandes de Staline au sujet des droits de contrôle des Détroits et les revendications des régions de l'Est de l'Anatolie exprimées à la fin de la Deuxième Guerre mondiale poussent Ankara à prendre une autre décision importante : faire partie de l'espace occidental en adhérant à l'OTAN et devenir un allié précieux contre l'Union soviétique.

De manière générale, les relations turco-russes de la période de la Guerre froide ont été assez distantes. Ces relations ont été ponctuellement tendues jusqu'aux années de 1960-1970. Elles évoluent à partir de la deuxième moitié des années 1960, d'abord dans le domaine économique avant de s'élargir au domaine politique<sup>621</sup>.

Les progrès réalisés dans le cadre de ces rapports bilatéraux deviennent plus visibles vers la fin de la guerre froide<sup>622</sup>. Dans un contexte marqué par les réformes de Gorbatchev, des transformations sont entreprises non seulement dans la politique interne de l'Union soviétique, mais également dans sa politique extérieure. D'après le concept de la *Nouvelle vision* (Novoye mishleniye), ces relations se développent sur le principe du bénéfice mutuel<sup>623</sup>. La signature de l'Accord de commerce frontalier et côtier le 6 juillet 1989 est à ces effet significatif. A partir de cette date, l'intensification du commerce frontalier, et du commerce de valise devient une partie intégrale des relations commerciales turco-russes. Il convient également de noter

---

<sup>619</sup> Kurat, *op. cit.*, p. IX.

<sup>620</sup> *Ibid.*, p.X.

<sup>621</sup> Erel Tellal, « SSCB ile ilişkiler [Relations avec l'URSS] » in Baskın Oran(éd.), *Türk dış politikası : Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar, (Politique étrangère turque: Dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui, faits, documents, analyses)*, Tome II: 1980-2001, İletişim, İstanbul, 2010, p.163.

<sup>622</sup> Déjà en septembre 1984, un accord portant sur le gaz naturel est signé entre les deux parties suite au quel Ankara commence, à partir de 1987, à acheter de la Russie 120 milliard m<sup>3</sup> de gaz, dont 70 % des revenus seront dépensés pour l'export de marchandise de la Turquie *Ibid*, p.163.

<sup>623</sup> *Ibid*, p.164-165.



l'importance des crédits tucs *Eximcredits* destinés à cette époque à l'URSS<sup>624</sup>. Les relations entre les deux pays sont alors plutôt en voie d'amélioration<sup>625</sup>. Sur le plan de la sécurité régionale également, la Turquie commence à voir s'éloigner la menace que pouvait représenter cet ennemi historique<sup>626</sup>.

La visite d'Edouard Shevarnadze, ministre des Affaires étrangères, à Ankara en décembre 1990 ouvre à cette époque une possibilité de discuter du futur des relations bilatérales entre les deux puissances tout en accordant plus d'attention à l'*Initiative de la Mer noire*. En effet, la dissociation de la politique étrangère soviétique d'une approche idéologique affecte positivement les relations politiques, de même que les rapports économiques facilitent un développement des échanges politiques. L'évolution de la politique turque vers une stratégie consistant à éviter de se mêler des politiques séparatistes et respectant l'intégrité territoriale constitue sans nul doute un élément favorable à l'établissement de relations apaisées<sup>627</sup>.

La visite de Turgut Özal les 11-16 mars 1991 à Moscou, la deuxième depuis celle du président turc après Cevdet Sunay en 1969, a permis d'entamer les discussions avec Gorbatchev et Yeltsin ainsi qu'avec les représentants des Turcs Meskhètes et Gagaouzes en Union soviétique. Cette visite coïncidait avec le 70<sup>ième</sup> anniversaire de la signature du traité de Moscou et a abouti à la signature le 12 mars, d'un autre accord important, le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération à une durée de 20 ans<sup>628</sup>. Ce traité devait constituer la base des relations bilatérales entre les deux Etats ainsi que celle du traité bilatéral qui allait être signé le 25 mai

---

<sup>624</sup> *Ibid*, p.164.

<sup>625</sup> Malgré l'amélioration, ils y restaient toujours des problèmes : en juillet 1986, pendant sa visite à Moscou, Özal n'a pas été reçu par Gorbatchev en signe de protestation contre la politique turque à l'égard de la Bulgarie concernant les traitements réservés à la minorité turque du pays (notamment dans le contexte du refuge du Moustafa Souleymanoğlu, bulgare turc à l'ambassade turque à Moscou). Néanmoins le 24 mars 1988, le protocole était signé pour définir la ligne de *FIR* (Flight information région) de la Mer noire. De plus, les Russes ont permis à Souleymanoğlu à quitter l'ambassade turque pour partir en Turquie. *Ibid*, p.165.

<sup>626</sup> Signé le 7 décembre 1987, le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (*INF Intermediate-Range Nuclear Forces Treaty*), Moscou supprime en septembre 1988 à Kapoustin lar des Fusées SS-20 dont le périmètre de cible visait également la Turquie. En outre, les discussions d'AKKA en mars 1989-novembre 1990 aboutissent à la signature du traité le 19 novembre avec, entre autres, la Turquie et l'URSS (22 pays). Selon le traité, le sud-est de la Turquie (24% du territoire) restait dehors de l'espace comprenant la réduction conventionnelle des armes. L'URSS étant plus occupée par ses problèmes internes, n'y a pas réagi. *Ibid*, p.166.

<sup>627</sup> *Ibid*.

<sup>628</sup> Erel Tellal, « Rusya'yla ilişkiler [Les relations avec la Russie] » in Baskın Oran(éd.) , *Türk dış politikası : Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar, (Politique étrangère turque: Dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui, faits, documents, analyses)*, Tome II: 1980-2001, Iletişim, Istanbul, 2010, p.540. Celui-ci encourageait non seulement la coopération à l'échelle des Etats, mais également à celle des unités administratives (article 16) en ouvrant la possibilité pour Ankara de communiquer directement avec les Républiques fédérées de Russie. En outre, selon l'article 17, les parties vont promouvoir l'apprentissage des langues des peuples de l'URSS en Turquie et la langue turque à l'URSS, *ibid*.

1992 (entrée en vigueur le 19 juillet 1994) entre le président de la Fédération de Russie Yeltsine et le premier ministre turc Demirel pendant la visite de ce dernier à Moscou<sup>629</sup>.

Les visites de haut niveau se multiplient à partir de cette période, notamment dans le domaine économique. L'Organisation de coopération économique de la mer Noire ont joué un rôle essentiel dans l'intensification des relations économiques. En outre, la visite de Tchernomirdin en 1997, première visite officielle russe au niveau du premier ministre, revêt une importance majeure en vue de l'approfondissement des relations économiques bilatérales<sup>630</sup>.

Les secteurs les plus importants dans les rapports turco-russes restent évidemment l'énergie<sup>631</sup>, les travaux publics,<sup>632</sup> le tourisme<sup>633</sup> et le commerce<sup>634</sup>.

### La subsistance des problèmes entre deux Etats

Malgré une certaine amélioration des relations entre la Turquie et la Russie dans la période de la post-guerre froide, un certain nombre de tensions perdurent<sup>635</sup>. Le début des années 1990 a été marqué par de nombreuses divergences entre ces deux puissances, entre autres sur la

---

<sup>629</sup> *Ibid*, p.546-547. Le contenu de ce *Traité sur les bases des relations entre la République de la Turquie et la Fédération de la Russie* est presque identique au traité de l'amitié, bon voisinage et coopération. A part de la différence du lexique lié à la dissolution de l'Union soviétique, la différence principale entre deux accords est l'accent dans le deuxième traité du 1992, à l'identité eurasiatique de deux pays. Par l'expression dans son préambule, il est noté : « (...) *Dans le but de contribuer à la paix et la stabilité dans la région laquelle réunie l'Europe et l'Asie et où se trouvent les deux pays.* (...) De plus, si on compare encore ces deux accords avec ceux du 1972 et 1978, une nette différence en témoignant l'état des relations bilatérales est évidente. Une des distinctions majeures est que les parties se définissent par la notion « amis » (pour la première fois après 1925). Pour plus d'information, *Ibid*, p.546-547.

<sup>630</sup> Cette visite a permis à deux pays à prévoir la coopération économique sur la longue durée. Les officiels ont signé sept accords de grande envergure parmi lesquelles il convient à noter le *Protocole de coopération dans le domaine énergétique* et l'*Accord sur l'achat du gaz naturel russe*, *Ibid*, p.549.

<sup>631</sup> Par l'accord de 1984, Ankara commence à acheter le gaz russe en 1987, en 1990 le volume de l'achat s'augmente. Selon l'accord turco-russe du 10 décembre 1997, cela est 6 milliard m<sup>3</sup>, à partir de 2002, 8 milliard m<sup>3</sup>. L'accord de 29 août 1997 prévoit la mise en place du gazoduc via la mer Noire, qui allait fournir 16 milliard de gaz pour 25 ans. (le Blue Stream qui est de longueur de 1200 km et qui s'étend jusqu'à Samsun). *Ibid*, p.547

<sup>632</sup> Des nombreuses entreprises turques réalisent les projets de construction en Russie. Ces entreprises qui ont commencé dans la vie économique du pays dès 1987 ont réussi à obtenir des projets de valeur de 9,5 milliard \$ dès 1987 jusqu'au 1998. *Ibid*, p.547-548.

<sup>633</sup> La Turquie est bientôt devenue un des pays de destination préférée des Russes pour les vacances. Il existe même l'anecdote : « Pour les touristes russes, l'Antalya est la capitale de la Turquie ». Le nombre des touristes en provenance de la Russie était en deuxième position derrière de celui des touristes allemands.

<sup>634</sup> En 1997 la Russie devient le deuxième important partenaire de commerce de la Turquie. Néanmoins, il y a une certaine asymétrie dans les relations commerciales car la Turquie est seulement le dixième partenaire de commerce de la Russie. *Ibid*, p.548.

<sup>635</sup> *Ibid*, p.544.

question des Balkans<sup>636</sup>, de l'acheminement des ressources énergétiques de la Caspienne<sup>637</sup>, de l'armement au Caucase du Nord<sup>638</sup> et de la position russe dans la question du Chypre<sup>639</sup>.

L'une des plus grandes sources de tension entre les deux pays portait sur les questions kurdes et tchéchènes. Même si le problème du PKK (Parti des Travailleurs du Kurdistan) semble être moins central à la fin des années 1990, les regards étant focalisés sur les combats qui recommencent en Tchétchénie en 1999, des tensions réapparaissent entre la Turquie et la Russie.

Pendant la première guerre de Tchétchénie, les autorités russes accusaient Ankara d'autoriser les Tchétchènes à utiliser son territoire, mais également de ne pas empêcher des citoyens turcs de combattre aux côtés des Tchétchènes contre la Russie. Elles reprochaient par ailleurs à la Turquie d'avoir accordé un soutien financier à la Tchétchénie<sup>640</sup>. En effet, la communauté tchéchène présente sur le territoire turc, forte de ses 250000 ressortissants se politise de manière importante au moment de l'intervention militaire de la Russie en Tchétchénie en 1994-1996. C'est dans ce contexte que le comité tchéchène rassemble les dons et envoie des volontaires et des armes vers le Caucase du Nord<sup>641</sup>. A cette même époque, l'incident du ferry boat *Avrasya*<sup>642</sup>, ou bien la nomination « Parc Doudayev<sup>643</sup> » (Şehit Cahar Dudayev parkı) d'un parc d'Istanbul et celle « la place Doudayev » (*Cahar Dudayev meydanı*) d'une des places à Ankara témoignait explicitement de la forte sympathie turques envers les combattants nord-caucasiens. Djokhar Doudayev lui-même avait été reçu deux fois par le Premier ministre turc. Généralement, les actions des organisations civiles d'origine tchéchène ou du Caucase du nord

---

<sup>636</sup> Notamment sur les questions de la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo. Aux Balkans, contre l'alliance de la Russie-Yougoslavie-Grèce a été émergé celle avec la Turquie, la Macédoine et l'Albanie.

<sup>637</sup> La Turquie cherchant à éviter la route passant par la Russie notamment afin d'affaiblir son influence géopolitique dans la région.

<sup>638</sup> Moscou refuse plus tard à réduire l'armement qui a été prévu auparavant au Caucase du Nord par le Traité FCE (les Forces Conventionnelles en Europe). Ce refus a été officiellement admis en mai 1997.

<sup>639</sup> L'incident de la vente russe de armes au Chypre du Sud par l'accord du 7 Janvier 1997 sur les « fusées S-300 » lequel était susceptible à changer l'équilibre dans la région. Suite à une proteste très ferme de la Turquie qui a été soutenue par les États-Unis, l'installation des fusées a été empêché. *Ibid*, p.544. La position russe au sujet de la question du Chypre reste une source des tensions entre deux pays.

<sup>640</sup> *Ibid*, p.545.

<sup>641</sup> Gareth Winrow, *Turkey and the Caucasus: Domestic interests and security concerns*, the Royal Institute of International affairs, London, 2000, p.34.

<sup>642</sup> Le ferry -boat *Avrasya* russe allant sur la ligne Sotchi-Trabzon qui a été pris en otage par les Tchétchènes et les citoyens turc d'origine du Caucase du Nord pour « l'indépendance du Caucase » en janvier 1996 au port de Trabzon. Cela est considéré comme le premier acte terroriste dans la mer Noire. Les Tchétchènes ont été accusés non pour la prise d'otage, mais pour le changement de la rotation du ferry- boat. De plus, les cinq accusés ont réussi à échapper de la prison cf. Erel Tellal, « Rusya'yla ilişkiler [Les relations avec la Russie] » .... *op. cit*, p.545, Elisabeth Sieca- Kozlowski et Alexandre Toumarkine, *Géopolitique de la Mer noire. Turquie et pays de l'ex-URSS*, Karthala, Paris, 2000, p.155-156.

<sup>643</sup> Djokhar Doudayev est le premier président de la République tchéchène d'Itchkérie (entre 1991 et 1996) dont l'indépendance a été proclamé unilatéralement.

n'étaient pas découragées. Pourtant le comportement du gouvernement turc ne suit pas le même schéma pendant la deuxième guerre de Tchétchénie qui commence en 1999. Il y a nettement moins de manifestations anti-russes en Turquie. Même que pendant celle-ci, la pression des lobbyistes restait aussi importante, Ankara résiste à l'opinion publique fortement anti-russe afin de ne pas permettre à la Russie d'utiliser la carte kurde<sup>644</sup>. Le parlement turc désigne alors la situation en Tchétchénie non comme 'un génocide' mais comme 'une tragédie humanitaire'<sup>645</sup>.

Cette attitude prudente peut expliquer notamment par la capacité de la Russie à utiliser contre Ankara, les aspirations à l'indépendance des Kurdes. La tenue en Russie, le 22 février 1994 de la conférence sur « *l'histoire du Kurdistan* » et le 25 janvier 1995, l'ouverture de la maison kurde à Yeroslav sont très significatives de ce point de vue. Les officiels russes venus à Ankara en février 1995 demandent à la Turquie de cesser de soutenir les Tchétchènes, d'empêcher le transfert des armes et des volontaires ainsi que de fermer les associations de soutien aux habitants de la région Caucase-Tchétchénie en mentionnant l'existence de 500 000 Kurdes en Russie<sup>646</sup>. La Turquie n'a pas souhaité répondre à ces demandes. Suite à cela, avec la permission du parlement russe, la troisième réunion du parlement kurde en exil se tient à Moscou le 30 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre, réunion à l'égard de laquelle la Turquie manifeste fermement son hostilité<sup>647</sup>. De plus, deux conférences kurdes se tiennent à Moscou en 1997. Dans la foulée, la Douma, la chambre basse du parlement russe accuse la Turquie le 26 septembre 1997<sup>648</sup> d'avoir commis un génocide contre les Kurdes<sup>649</sup>.

Le point culminant du problème kurde dans les relations turco-russes est atteint au moment de l'arrivée d'Öcalan en Russie et de sa formulation d'une demande d'asile que la Douma transmet à Yeltsin le 4 novembre 1999 en vue de l'octroi du statut d'exilé au dirigeant du PKK<sup>650</sup>.

---

<sup>644</sup> Kodžaman, *op. cit.*, p.68.

<sup>645</sup> Winrow, *op.cit.*, p.34.

<sup>646</sup> Tellal, « Rusya'yla ilişkiler .... *art.cit*, p. 545-546.

<sup>647</sup> *Ibid.*

<sup>648</sup> Postanovleniye GD FS RF ot 26.09.1997 n 1764-II GD o Zayavlenii Gosudarstvennoy Doumi Federalnovo sobraniya Rossiyskoy Federatsiyi ob ocherednoy vtorjeniyi turestkooy armii v kurdskiy avtonomniy rayon Iraka (Décret du 26.09.1997 n 1764-ii DG sur la déclaration de Douma de l'assemblée fédérale de la Fédération de la Russie sur l'attaque suivante de l'armée turque à la zone autonome kurde de l'Irak), *in* <https://www.lawmix.ru/pprf/119955>, consulté le 30.08.2017.

<sup>649</sup> Tellal, « Rusya'yla ilişkiler.... *art. cit*, p. 545-546.

<sup>650</sup> *Ibid.* La Turquie devient alors très sensible à cette question. La Russie décide de ne pas accorder à Ocalan l'autorisation de rester sur le sol russe. Il se voit ainsi obligé de se déplacer vers l'Italie après 33 jours de séjour à Moscou. Ceci allait accélérer son arrestation qui sera réalisée au Kenya. Il est à noter le soutien considérable des Etats-Unis fourni à Ankara pour le recueil d'information et les pressions diplomatiques effectués sur les Etats où Ocalan se cachait (notamment l'Italie et la Grèce).

Un des problèmes importants entre les deux pays porte sur les inquiétudes de la Turquie au sujet de la présence militaire de la Russie aux frontières avec la Turquie. Dès la fin de 1992, la stratégie russe consiste à maintenir des relations militaires étroites avec l'Arménie afin d'empêcher l'entrée des Turcs dans la région. Les Russes ont conservé quelques bases militaires dans les anciennes frontières turco-soviétiques. Les discours de Doğan Güreş, le chef d'état-major des forces armées de la Turquie, sur la politique impérialiste de la Russie dont l'armée se trouve à la frontière avec la Turquie montre clairement l'existence de ces inquiétudes auprès des hautes instances à Ankara<sup>651</sup>.

### Les raisons du rapprochement russo-turc

Les spécialistes remarquent toutefois un rapprochement considérable entre Ankara et Moscou dès le début des années 2000 notamment en vue de développer les relations commerciales. Les facteurs externes tels que la non-volonté de l'UE de faire adhérer la Turquie, ainsi que la frustration envers les Etats-Unis concernant la question de l'intervention en Irak ont contribué au développement de la dimension politique et stratégique dans le cadre de leurs relations bilatérales.

La perception de la Turquie selon laquelle elle n'appartient ni à l'Europe ni au Moyen Orient a pris encore une autre dimension lorsque le lien de sécurité existant avec les Etats-Unis s'est affaibli<sup>652</sup>. L'arrivée au pouvoir de l'AKP dont la politique étrangère s'appuie largement sur le principe de pragmatisme permettant à surpasser la perception négative historique à l'égard de la Russie contribue sans doute à renforcer la coopération turco-russe.

Selon Suat Kınıklıoğlu et Valeriy Morkva, le partenariat russo-turc est basé principalement sur les motivations défensives des deux parties<sup>653</sup>. C'est la défense contre l'instabilité dans leur voisinage immédiat qui permettrait d'expliquer l'établissement de liens entre les deux puissances. La démarche renvoie également à une stratégie de défense contre la construction de la nouvelle Europe sans ces deux puissances régionales.<sup>654</sup>

---

<sup>651</sup> Kodžaman, *op. cit.*, p.62.

<sup>652</sup> Suat Kınıklıoğlu et Valeriy Morkva, «An Anatomy of Turkish-Russian relations», *Southeast European and Black Sea Studies*, vol. 7, n<sup>o</sup>. 4, décembre 2007, p.548.

<sup>653</sup> *Ibid.*

<sup>654</sup> *Ibid.*, p.548.

## *Les intérêts russes dans le Caucase du Sud*

Au cours des derniers siècles, la Russie était un acteur central dans la région caucasienne. Cette centralité s'inscrit parfaitement dans la perception que la Russie se fait d'elle-même. Comme le souligne Jean-Christophe Romer, « *sa situation au centre de l'immense masse continentale qui représente l'Eurasie a favorisé, dans ce pays, le développement de la conscience d'occuper une place exceptionnelle dans le monde* »<sup>655</sup>.

En revanche, au lendemain de l'effondrement de l'Union soviétique, Moscou est entrée dans une période d'incertitude concernant son destin et n'a pas pu donc tout de suite déterminer quelle allait être la politique à exercer non seulement dans l'ex-espace soviétique, mais également dans le monde.

Certes, la Communauté des Etats indépendants (CEI) créée le 8 décembre 1991 par les trois républiques - la Biélorussie, la Russie et l'Ukraine - qui regroupera les anciennes républiques soviétiques, possédait les dimensions diplomatique, militaire et stratégique. Mais allait-elle pouvoir remplacer l'Union soviétique ou serait-elle un outil efficace pour réaliser les ambitions russes dans cet espace ?

Afin de prendre conscience de la spécificité des intérêts russes dans l'espace ex-soviétique et les faire accepter au monde, une nouvelle doctrine de « *l'étranger proche* » apparaît dans la diplomatie russe. La notion étant utilisée pour la première fois au début de 1992, cette « *doctrine Monroe à la russe* » commence à être largement acceptée à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du pays à partir de 1993<sup>656</sup>.

Comme l'explique Jean-Christophe Romer, le concept de l'« étranger proche » serait « *une doctrine qui présuppose la protection des populations russes résidant dans l'espace de la CEI, la garantie de la sécurité aux frontières de la Fédération de Russie, ce qui implique aussi que la sécurité de la Russie commence aux frontières extérieures de la CEI* »<sup>657</sup>. Dès les années 1996-1997, la notion de l'étranger proche disparaît du discours pour être progressivement remplacée par le concept de l'Eurasie<sup>658</sup>.

La CEI est à l'époque considérée comme le principal instrument russe devant permettre de défendre ses « intérêts vitaux » dans la région. Les attitudes des anciennes républiques

---

<sup>655</sup> Jean-Christophe Romer, *Géopolitique de la Russie*, Economica, Paris, 1999, p.5.

<sup>656</sup> Romer, *op.cit.*, p.56.

<sup>657</sup> *Ibid*, p.57.

<sup>658</sup> *Ibid*.

soviétiques sont assez différentes. En effet, cette différence est clairement démontrée dans les trois capitales de la région sud-caucasienne<sup>659</sup>. Le pays sud-caucasien le plus proche à la Russie est l'Arménie. Elle se sent enclavée par ses voisins, à savoir la Turquie et l'Azerbaïdjan et voit la Russie comme son allié naturel pour sortir de cet isolement. La Géorgie n'a adhéré à la CEI qu'en 1994 suite à la forte pression russe. Quant à l'Azerbaïdjan, le pays d'où les forces militaires russes ont été définitivement renvoyées (excepté le radar de Qəbələ (Gabala)<sup>660</sup> où se trouvent quelques dizaines militaires russes), il s'agit sans doute « *de toutes les républiques de la CEI, la plus éloignée de la Russie* »<sup>661</sup>. Néanmoins, suite à la politique russe à l'égard du conflit du Haut-Karabagh, elle a été elle aussi obligée de ratifier l'accord d'Alma-Ata après sa suspension de deux ans.

Il est à noter que l'élargissement de l'OTAN vers l'Est est considéré comme une menace pour les intérêts géopolitiques russes, car cela empêche en théorie et en pratique l'expansion russe vers cette direction. Limitée sur son versant oriental par l'océan Pacifique et les Etats-Unis, l'essence de la géopolitique russe consiste par conséquent à s'étendre vers le Sud<sup>662</sup>. La Transcaucasie constitue donc l'objectif premier dans cette politique<sup>663</sup>.

Le spécialiste turc Ahmet Sapmaz énumère ainsi les intérêts russes existant au Caucase du Sud dans son ouvrage *La politique transcaucasienne de la Russie et ses impacts sur la Turquie*<sup>664</sup> :

- Tout d'abord, le Caucase du Sud, par sa situation frontalière de la Russie, est une région importante pour la Russie notamment en termes de sécurité. De plus, les puissances comme la Turquie et l'Iran, que la Russie voyait depuis longtemps comme un danger potentiel, se trouvent dans le voisinage du Caucase du sud, ce qui accroît encore un peu plus l'importance de la région. D'autre part, les conflits ethniques existant dans la partie sud du Caucase sont susceptibles de représenter un danger pour l'intégrité territoriale de la Russie. Or, la Russie a des frontières avec ses territoires considérés comme problématiques au même titre que l'Ossétie du sud et l'Abkhazie. Ces derniers souhaitent se séparer de la Géorgie et s'unir avec la Russie. La Russie mène à cette période une politique visant à préserver le statu quo. Autrement dit, Moscou souhaite préserver une « instabilité stabilisée ».

---

<sup>659</sup> *Ibid*, p.59.

<sup>660</sup> Le radar de Gabala a été fermé en décembre 2012.

<sup>661</sup> *Ibid*.

<sup>662</sup> Ahmet Sapmaz, *Rusyanın transkaşkasya politikası ve Türkiye'ye etkileri [La politique transcaucasienne de la Russie et ses impacts sur la Turquie]*, Ötüken yayınları, İstanbul, 2008, p 151.

<sup>663</sup> *Ibid*.

<sup>664</sup> *Ibid*, p 34-39.

- Quant à la question de la stabilité, la Russie voit la Transcaucasie comme une région instable. Les conflits ethniques n'y sont pas encore résolus. Les pays transcaucasiens ont principalement un système politique fragile. Leur composition ethnique augmente encore leur fragilité. La région transcaucasienne est voisine du Caucase du nord, qui est la région la plus instable sur le plan de la sécurité et de la mixité ethnique de sa population. La Russie perçoit la Transcaucasie comme une continuité du Caucase du Nord. De ce point de vue, la Russie perçoit des risques supplémentaires d'instabilité, notamment en raison des tendances séparatistes émergeant dans la région, notamment dans la partie du sud de celle-ci où la Russie essaie d'avoir une influence considérable. Dans ce contexte, se renforcer dans la région transcaucasienne et y empêcher l'implication des autres acteurs est nécessaire de point de vue russe afin de protéger son intégrité territoriale.

- En raison de sa situation géopolitique, la région revêt également une importance géostratégique majeure pour Moscou. Pour la Russie la région est l'avant-poste stratégique de l'Asie centrale, ainsi qu'un couloir vers l'Occident et un passage sud-nord. Elle est également le passage vers le Moyen-Orient, la Méditerranée et vers l'Afrique. La Russie s'efforce d'y empêcher la présence des autres puissances telles que les Etats-Unis, l'UE, la Turquie, le Pakistan et l'Arabie -Saoudite. Le contrôle du Caucase est important en raison de l'accès de la Russie aux mers chaudes. L'influence de l'Occident et plus particulièrement des Etats-Unis augmente également dans la région. La Russie s'inquiète de la possible perte du Caucase et de l'Asie centrale après qu'elle a perdu sa zone d'influence dans la partie occidentale de l'espace ex-soviétique. Cela constituerait pour elle un échec dans sa politique d'accès aux mers chaudes.

- L'intérêt russe dans la région reste également d'ordre militaire. Les bases militaires qui sont restées dans cette région de l'époque soviétique sont le radar de Qəbələ en Azerbaïdjan (jusqu'en 2012) ainsi que les bases militaires en Arménie et en Géorgie<sup>665</sup>. Ils sont importants afin de défendre les intérêts de la Russie dans la région et de créer un système commun de défense dans l'ex-espace soviétique<sup>666</sup>.

-De même que l'importance des intérêts géopolitique et sécuritaires de la Russie dans la région est considérable, ses intérêts économiques constituent eux aussi un enjeu majeur. L'économie de l'espace post-soviétique garde toujours dans une certaine mesure le caractère de

---

<sup>665</sup> Le retrait des bases militaires russes de la Géorgie, sauf en Ossétie du sud et Abkhazie, a été effectué selon les recommandations de l'OSCE et l'engagement de la Russie lors du sommet d'Istanbul d'OSCE tenu les 18 et 19 novembre 1999. Les militaires russes restent en revanche présents en Ossétie du sud et Abkhazie dans le cadre des forces de maintien de la paix de l'Organisation du traité de Sécurité collective.

<sup>666</sup> *Ibid*, p.38.



complémentarité, de ce fait, l'économie russe a une certaine dépendance des pays Transcaucasiens. On peut également ajouter l'ambition de la Russie de contrôler les ressources énergétiques de l'espace post-soviétique<sup>667</sup>. Le fait que dans le domaine énergétique, la région transcaucasienne soit riche en ressources pétrolières et gazières mais également qu'elle bénéficie d'une localisation privilégiée pour le transit des ressources énergétiques de la mer Caspienne augmente encore plus la portée l'importance stratégique de la région aux yeux de la Russie<sup>668</sup>.

Si tous ces facteurs sont extrêmement importants afin de comprendre le caractère de la présence russe au Caucase du Sud, il convient de souligner notamment l'aspect sécuritaire de la politique russe. Selon les spécialistes russes comme Degoev, le facteur principal qui détermine depuis des siècles les relations de la Russie avec les pays du Proche et Moyen Orient est la question de la sécurité dans une acception élargie. L'expansion territoriale n'était pas pour la Russie une fin en soi, mais la conséquence de conditions objectives la contraignant à chercher les moyens effectifs de défense, y compris de défense offensive<sup>669</sup>.

De ce fait, il est important de prendre en considération que dans la perception russe, il existe un lien direct et une sorte de continuité entre le Caucase du Sud et son propre territoire (Caucase du Nord). Par conséquent, dans le contexte de la question de sécurité comprise dans son sens large, pour Moscou, la question sud-caucasienne porte tout d'abord un enjeu de sécurité.

Fiona Hill et Omer Taspinar écrivent dans leur article « La Russie et la Turquie au Caucase : se rapprocher pour préserver le statut quo ? » :

*« (...) la Russie est devenue une puissance paranoïaque sur la scène internationale, de plus en plus soucieuse de prévenir la diminution de son influence, d'éviter le prochain élargissement de l'UE, ainsi que la pénétration des compagnies et des intérêts occidentaux, notamment, américains, sur les marchés eurasiatiques »<sup>670</sup>.*

Ils ajoutent également que Moscou « est intéressée à préserver le statu quo dans la région »<sup>671</sup>. Effectivement, pour Degoyev, la pénétration massive de forces extérieures dans la région caucasienne constitue un danger important pour la Russie, et notamment les orientations antirusse qui s'y manifestent<sup>672</sup>. De plus, l'affaiblissement de l'intervention extérieure

---

<sup>667</sup> *Ibid.*

<sup>668</sup> *Ibid.*, p.39.

<sup>669</sup> Vladimir Degoev, *Rossia, Kavkaz i postsovetskij mir [La Russie, le Caucase et le monde post-soviétique]*. Moskva : Russkaâ panorama, 2006, p.242-243.

<sup>670</sup> Fiona Hill et Omer Taspinar, « La Russie et la Turquie au Caucase :se rapprocher pour préserver le statut quo ? », *Russie. Nei. Vision*, n°8, IFRI, janvier 2006, p.13.

<sup>671</sup> *Ibid.*

<sup>672</sup> Degoev, *op. cit.*, p.245.

occidentale dans les affaires des pays nouvellement indépendants renforcerait presque automatiquement la position de la Russie dans la région<sup>673</sup>. Selon lui, l'Occident essaie de séduire activement et avec succès les élites politiques de la Transcaucasie par diverses motivations dont la plus forte est sans doute la promesse implicite d'intégrer les pays de la Transcaucasie au sein de l'UE et de l'OTAN<sup>674</sup>.

En revanche, un autre géopoliticien russe, Gadjiyev, indique qu'il vaut mieux éviter de penser la politique en termes de jeu à somme nulle selon lequel si les autres acteurs pénètrent dans les régions d'intérêt vital russe telle que la région sud-caucasienne, cela se ferait au détriment des intérêts russes. Il ne faut pas considérer nécessairement l'intervention d'autres puissances telles que l'Iran ou la Turquie, qui rivalisent en Azerbaïdjan ou en Arménie ou dans tout le Caucase, comme une politique dirigée contre la Russie<sup>675</sup>.

Pourtant pour cet auteur aussi, le Caucase serait « *la partie intégrante de l'histoire et du destin de la Russie* »<sup>676</sup>. De plus, le Caucase du Nord, partie intégrante de la Fédération de Russie constitue un espace géopolitique commun avec le Caucase du Sud. De ce fait, d'un point de vue de la sécurité nationale, cette région perçue depuis des siècles par la Russie comme une sphère de ses intérêts vitaux, occupe une des positions prioritaires dans la stratégie de la politique étrangère russe<sup>677</sup>.

*La Turquie et la Russie : Rivalité ou coopération dans le Caucase du sud ?*

#### Les origines de la rivalité turco-russe au Caucase indépendant

Après la dissolution de l'Union soviétique, la Turquie se donne à voir comme un rival géopolitique naturel de la Russie, notamment en raison de sa volonté de remplir un certain nombre d'objectifs géopolitiques dans cet espace géopolitique commun que forment la Mer Noire, les Balkans et le Caucase<sup>678</sup>.

---

<sup>673</sup> *Ibid*, p.248.

<sup>674</sup> *Ibid*, p.245.

<sup>675</sup> Kamaludin Gadžiev, *Kavkazskij uzel v geopolitičeskikh prioritetah Rossii [Noeud caucasien dans les priorités géopolitiques de la Russie]*, Moskva : Logos, 2010. p.297.

<sup>676</sup> Gadžiev, *op.cit.* p.295.

<sup>677</sup> *Ibid*.

<sup>678</sup> Kodžaman, *op. cit.*, 213-214.

La rivalité turco-russe dans cet espace n'y est guère nouvelle car ces deux acteurs se trouvaient en constante confrontation à la fois militaire et idéologique depuis des siècles. Les ambitions de ces deux puissances à l'égard des ex-pays soviétiques, notamment en Asie centrale et dans le Caucase, réaniment la méfiance réciproque qui perdurait depuis des siècles. Ces régions étaient perçues par Moscou et Ankara comme leur arrière-cour respective ou « *leur 'aire de jeu' et de confrontation* » selon l'expression du journaliste turc Guldener Sonumut<sup>679</sup>.

Dans cet espace, le concept de la turcité mélangé avec l'islam laïc promu par la Turquie fait écho à celui de l'étranger proche de la Russie. Même si la carte turcique n'était pas en soi assez claire et certaine<sup>680</sup>, l'existence même de tentations turques d'y créer sa zone d'influence suffit largement à irriter le Kremlin. En parlant de la rivalité turco-russe et de l'influence turque dans l'ex-espace soviétique, Arnaud Leclercq indique que :

*« Durant ces années -là [les années de 1990], les Etats nouvellement indépendants- Azerbaïdjan, Turkménistan, Tadjikistan, Ouzbékistan, Kirghizistan et même l'Adjarie géorgienne ou les républiques autonomes de la Fédération de Russie comme celles du Tatarstan ou de Bachkirie-accueillent favorablement les entreprises turques car les Etats intéressés redoutent davantage la persistance de la domination russe ou les efforts déployés auprès d'eux par la République islamique iranienne (...) »*<sup>681</sup>.

L'Etat turc semble mettre en avant la communauté de la langue qu'est le turc comme une remplaçante potentielle de la *lingua franca* existant dans ces régions, à savoir le russe. La tâche n'est pas simple, notamment compte tenu des différences entre les diverses langues turciques. Cela a été clairement révélé pendant le Sommet des pays turcophones d novembre 1992 où les dirigeants politiques ayant éprouvé des difficultés à se comprendre dans leurs langues turciques, ont dû faire recours au service des interprètes de la langue russe<sup>682</sup>.

En outre, il convient de souligner le développement par Ankara d'une politique visant au remplacement de l'alphabet cyrillique utilisé dans ces pays et notamment en Azerbaïdjan. Dans ce pays, l'alphabet latin avait été déjà utilisé pour une courte durée au début du XXème siècle avant même son adoption dans la Turquie moderne. Il n'y a donc rien d'étonnant si l'Etat azerbaïdjanais nouvellement indépendant orientée vers l'Occident re-adopte le même alphabet même s'il est difficile de nier le soutien turc considérable concernant cette question.

---

<sup>679</sup> Guldener Sonumut, « Russie-Turquie. Querelle d'arrière-cour », *Outre-Terre*, 2003/3 no 4, p.211.

<sup>680</sup> George S. Harris, « The Russian Federation and Turkey » in Alvin Z. Rubinstein et Oles M. Smolansky, *Regional power rivalries in the new Eurasia, Russia, Turkey and Iran*, Sharpe, New York, 1995, p. 4.

<sup>681</sup> Arnaud Leclercq, *La Russie, puissance d'Eurasie : histoire géopolitique des origines à Poutine*, Ellipses, Paris, 2012, p.394.

<sup>682</sup> Freddy De Pauw, « Turkey's policies in Transcaucasia » in Bruno Coppieters (éd.), *Contested borders in the Caucasus*, Brussels: VUP press, 1996, URL: <http://poli.vub.ac.be/publi/ContBorders/eng/ch0801.htm>, consulté le 05.06.2015.

La Turquie se présentait comme un modèle économique et politique que les ex-pays soviétiques et notamment ceux du Caucase pourraient suivre. Etant un pays musulman et laïc, elle est alors le symbole de la modernisation et de l'occidentalisation. Ce modèle paraissait assez séduisant pour les Etats nouvellement indépendants qui se trouvent souvent face à un vide idéologique, notamment ceux qui disposent de la population majoritairement musulmane, à savoir l'Azerbaïdjan et les cinq pays de l'Asie centrale. Ankara participe du près au financement des mosquées dans ces pays et même en Géorgie, dans la région d'Adjarie.

En quelque sorte, la Turquie proposait aux pays du Caucase et de l'Asie centrale ce que la Russie n'était pas en mesure de leur proposer. De plus, elle était le seul pays membre de l'OTAN à posséder des liens historiques, culturels, religieux et linguistiques avec les pays de l'Union soviétique. De fait elle représentait une menace pour la présence russe<sup>683</sup>. L'ouvrage *Le Livre blanc des services spéciaux de la Russie*<sup>684</sup> en identifiant la Turquie comme une menace pour les intérêts russes, la décrit comme une puissance régionale ambitieuse qui soutient les mouvements islamiques, répand ses idées pan-turciques et profite du vide géopolitique dans le Caucase pour s'y insérer.

En effet, le rapprochement de la Turquie avec les pays turcophones de l'Asie Centrale et du Caucase au début des années de 1990, de même que les slogans des dirigeants du pays tels que « *un monde turc de la mer Adriatique jusqu'à la Muraille de Chine* » inquiétaient fortement la Russie. Selon Moscou, cela constituait un danger non seulement aux frontières de l'ex-espace soviétique, mais également sur son propre territoire, notamment en raison de l'existence des Républiques Fédérées telles que le Tatarstan et la Bachkirie au sein de la Fédération russe<sup>685</sup>.

La Turquie a soutenu l'indépendance des pays sud-caucasiens et apporté son soutien à la lutte d'indépendance de la Tchétchénie jusqu'à la deuxième guerre tchétchène. Elle a été particulièrement active en Azerbaïdjan et en Géorgie à qui elle a apporté son soutien militaire et y a établi des académies militaires. La politique caucasienne de la Turquie soutient alors fortement le renforcement de l'indépendance des républiques nouvellement indépendantes et leur intégrité territoriale<sup>686</sup>.

---

<sup>683</sup> Kodžaman, *op. cit.*, p.216.

<sup>684</sup> Aleksey Podberezkin (*dir*), *Belaya kniqa rossiyskix spetslujb [Le Livre blanc des services spéciaux de la Russie]*, Obozrevatel, Moskva, 1996.

<sup>685</sup> Tellal, « Rusya'y la ilişkiler [Les relations avec la Russie] » .... *art. cit.*, p.543.

<sup>686</sup> Kiniklioglu et Morkva, «An Anatomy of Turkish-Russian.. *art.cit.*, p.542.

Tout en favorisant l'affaiblissement de l'impact russe dans la région, elle accueillie avec satisfaction la mise en place en octobre 1997 de l'alliance informelle de GUUAM (qui devient GUAM après le retrait de l'Ouzbékistan) qui réunit l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie, l'Ukraine puis l'Ouzbékistan (qui y reste de 1999 à 2005)<sup>687</sup>. Appuyée par Washington, l'alliance se présente comme « une tentative de former un « axe » anti-russe, une alternative à la CEI qui regroupe des pays ayant manifesté leur souhait d'être intégrés à l'alliance euro-atlantique »<sup>688</sup>. Elle se transforme à une organisation internationale par la signature de la charte de Yalta en 2001 en obtenant ainsi le statut d'observateur au sein de l'ONU (2003) et prend l'appellation officielle de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique en 2006. La Turquie participe dès lors dans le travail de l'Organisation en tant que pays observateur<sup>689</sup>. A Moscou, cette initiative était « perçue comme un relais de l'entreprise américaine de roll back de la Russie »<sup>690</sup>.

De la même manière, Moscou n'a pas caché son mécontentement vis-à-vis de la construction, soutenue par les Etats-Unis de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan qui contourne le territoire russe.

Aux yeux des Russes, la Turquie représentait une menace non seulement à cause de son potentiel politique, économique ou stratégique, mais surtout parce qu'elle était une avant-garde des Etats-Unis dans la région<sup>691</sup>.

Malgré les divergences dans les questions régionales, ils évitent toutefois le discours de la guerre froide. Malgré des divergences ouvertes sur les questions telles que le Haut-Karabagh, l'Abkhazie, l'Ossétie du sud, les pipelines de la Caspienne, la réduction de l'armement au Caucase du Nord, la présence militaire de la Russie en Géorgie et dans les frontières turco-arméniennes, la question tchéchène etc., Ankara et Moscou restent soucieux de ne pas élargir ces divergences à tous les aspects de leurs relations bilatérales<sup>692</sup>.

---

<sup>687</sup> Pour plus d'information sur l'organisation, voir le site officiel : GUAM. Organisation for Democracy and Economic development, URL : <http://guam-organization.org/en/>.

<sup>688</sup> Serrano Silvia, « La Géorgie et ses voisins caucasiens. Un mariage de raison », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 3, n°1043, 2004, p. 37-50. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-courrier-des-pays-de-l-est-2004-3-page-37.htm>, consulté le 23.01.2018.

<sup>689</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri bakanlığı, URL: <http://www.mfa.gov.tr/guam-info.tr.mfa>

<sup>690</sup> Arnaud Leclercq, *La Russie, puissance d'Eurasie : histoire géopolitique des origines à Poutine*, Ellipses, Paris, 2012, p. 396.

<sup>691</sup> *Ibid*, p.394.

<sup>692</sup> Kodžaman, *op. cit.*, p.217.

## Les années de 2000 : la coopération plutôt que la rivalité

Même si le début des années de 1990 a été marqué par leur rivalité géopolitique concernant la question de leur influence dans l'ex-espace soviétique, les Etats turc et russe prennent au fur et à mesure conscience qu'ils pourront tirer plus d'avantage de leur coopération que de leur rivalité. Déjà en novembre 1999, la visite du premier ministre turc Bülent Ecevit à Moscou, illustre l'effort de deux parties en faveur d'une coopération plus étroite. Cela a abouti à la signature de nombreux accords qui visaient à la suppression des visas pour les passeports diplomatiques ou la coopération dans le domaine de média. Mais l'accord le plus important de la visite était sans doute la « Déclaration sur la lutte contre le terrorisme<sup>693</sup>. La base pour cette coopération réside dans l'attitude « constructive » de la Russie au moment de l'arrestation d'Öcalan et l'attitude turque (c'est-à-dire l'indifférence turque malgré les pressions de l'opinion publique) envers la deuxième guerre de Tchétchénie. : Ecevit n'hésite pas à qualifier la guerre en Tchétchénie comme « une affaire interne de la Russie »<sup>694</sup>.

Le changement du pouvoir dans les deux gouvernements a également favorisé cette coopération plus étroite dans le cadre des relations bilatérales et au centre desquelles se trouvaient les domaines tels que l'énergie, la défense et le commerce<sup>695</sup>. Le ministre des affaires étrangères de cette époque-İsmail Cem préfère renouer des rapports équilibrés avec ses voisins<sup>696</sup>. Cette attitude était en accord avec les politiques pragmatiques de Poutine. Dès les années 2000, une base pour la coopération multidimensionnelle entre deux pays a ainsi été créée<sup>697</sup>.

L'évolution de la perception russe envers la Turquie va jouer un rôle essentiel dans le changement de nature des relations bilatérales. D'après Kodžaman, deux facteurs semblent être décisifs dans la transformation de la perception russe<sup>698</sup>. Tout d'abord c'est la question de l'achat turc de gaz russe. La Turquie représente en effet un des marchés les plus importants pour l'importation du gaz russe. Un accord important -*Blue stream* – est signé et élève le niveau de dépendance de la Turquie vis-à-vis du gaz russe de 66 à 80%. De plus, la Turquie est vue non seulement comme un importateur mais également comme un pays de transit pour les

---

<sup>693</sup> Mitat Çelikpala, « Rusya Federasyonuyla ilişkiler [Relations avec la Fédération de Russie]» in Baskın Oran(éd.), *Türk dış politikası : Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar, (Politique étrangère turque dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui, faits, documents, analyses)*, tome III: 2001-2012, İletişim, İstanbul,2013., p.534.

<sup>694</sup> *Ibid.*

<sup>695</sup> *Ibid.*, p.532.

<sup>696</sup> *Ibid.*, p.533

<sup>697</sup> *Ibid.*, p.533-534.

<sup>698</sup> Kodžaman, *op. cit.*, p.218.

ressources énergétiques de la Russie. Deuxièmement, Ankara n'est vu plus dans l'espace post-soviétique comme un défi géopolitique par le Kremlin. La Turquie est désormais appréhendée comme un concurrent affaibli pris par les problèmes internes<sup>699</sup>.

Il est également à noter le changement en Russie elle-même : la Russie de Poutine n'est pas celle du début des années de 1990. Plus sûre d'elle et plus ambitieuse, Moscou ne perçoit visiblement plus la Turquie comme une menace sérieuse pour ses intérêts dans l'ex-espace soviétique et notamment dans le Caucase du Sud, où d'ailleurs les politiques turques rencontrent des réels obstacles.

### Un nouveau dialogue politique en Eurasie ?

Le premier ministre russe, Mikhail Kasyanov en se rendant à Ankara en octobre 2000, met l'accent sur la fin de la rivalité russo-turque et sur la nécessité du principe du partenariat dans leurs rapports bilatéraux<sup>700</sup>. La visite du ministre des Affaires Etrangères, Igor Ivanov, qui se déroule dans la foulée en juin 2001 permet alors de développer davantage la coopération sur les domaines du commerce et de l'économie mais aussi de discuter de la dimension eurasiatique du partenariat turco-russe<sup>701</sup>.

Une nouvelle page dans les relations bilatérales s'ouvre donc par la signature, entre deux Etats le 16 novembre 2001, du document intitulé « Le plan d'action de coopération en Eurasie ». De ce fait, la coopération bilatérale se mue en partenariat multi-dimensionnel comprenant notamment trois domaines principaux : les relations politiques, les relations économiques et la lutte contre le terrorisme<sup>702</sup>.

Cette évolution n'est pas rendue possible uniquement en raison de l'intensification de leurs liens dans diverses sphères telles que l'énergie, l'économie et le commerce. Celle-ci est également le produit de la déception ressentie par les deux Etats, notamment la Turquie envers l'Europe. L'autre raison, peut-être la principale, réside dans l'éloignement d'Ankara des Etats-Unis. La capitale turque désapprouve la politique américaine au Moyen-Orient et cherche à préserver une certaine distance vis-à-vis d'elle.

---

<sup>699</sup> Kodžaman, *op. cit.*, p.218.

<sup>700</sup> Çelikpala, « Rusya Federasyonu ile ilişkiler »..., *art. cit.*, p.535-536.

<sup>701</sup> *Ibid*, p.536.

<sup>702</sup> *Ibid*.

Dans le contexte du soutien américain aux révolutions de couleur dans l'ex-espace soviétique, Fiona Hill et Omer Taspınar résume de la manière suivante les effets que cela a exercé sur la perception turque de la Russie : « *l'accentuation des sentiments anti-américains, combinée à une vision plus positive de la Russie, explique pourquoi, dans certains milieux politiques ou d'analyse à Ankara, tout dossier lié aux intérêts américains en mer Noire ou dans le Caucase, est perçu comme un facteur potentiel de déstabilisation* ».

Cette réflexion devient plus claire si on prend en compte le propos des auteurs de l'article "An Anatomy of Turkish-Russian relations" et selon lequel dans l'approche turque, la notion de stabilité demeure plus importante que celle de démocratie, même si cela n'est pas dit explicitement<sup>703</sup>. Les révolutions de couleur dans la région et les projets d'exportation de la démocratie ont rapproché les deux parties qui perçoivent ces entreprises dans leur voisinage immédiat avec suspicion<sup>704</sup>.

Une situation propice à un dialogue politique dans la région de la mer Noire et du Caucase se crée alors entre deux puissances régionales. La Turquie se heurte désormais à la pénétration extrarégionale notamment parce que les Etats-Unis souhaitent un rôle plus important pour l'OTAN dans la région. Pour la Turquie, toute initiative régionale doit inclure Moscou<sup>705</sup>. En reconnaissant en Russie un rôle clé dans la résolution des conflits gelés Ankara la voit comme un acteur incontournable dans la région<sup>706</sup>.

C'est en partie à cause de ce rapprochement turco-russe que Moscou soutient la réconciliation turco-arménienne qui a atteint le point culminant en 2009 par la signature des protocoles de Zurich, même si la politique de Moscou sur cette question reste assez ambivalente.

Il est également à noter la réaction d'Ankara vis-à-vis de la guerre d'août de 2008. Evitant critiquer la Russie, Ankara essaie de jouer un rôle de médiateur et propose aussitôt la mise en place du Pacte de Stabilité pour le Caucase qui inclurait en plus de trois pays sud-caucasiens, la Russie et la Turquie. Pour évoquer le danger que cela est susceptible de présenter pour

---

<sup>703</sup> Kiniklioglu et Morkva, *art. cit.*, p.544.

<sup>704</sup> Çelikpala, « Rusya Federasyonuyla ilişkiler.. », *op. cit.*, p.532.

<sup>705</sup> Kiniklioglu et Morkva, *art. cit.*, p.543.

<sup>706</sup> *Ibid.*



Ankara, le spécialiste turc Sedat Laçiner indique qu'exclure les acteurs occidentaux de ce pacte « semblait plutôt s'enfermer dans une petite cave avec un énorme ours »<sup>707</sup>.

Malgré l'existence d'une vision de sécurité commune en Eurasie, il existe de nombreuses divergences entre deux pays qui sont liées, entre autres, à Chypre, au Caucase ou à l'OTAN. De plus, il y a une véritable inquiétude turque au sujet de sa dépendance à l'égard de la Russie en matière d'approvisionnement durable et ininterrompu, ainsi que le transport du gaz naturel et de pétrole à tel point que cette dépendance est perçue comme un problème de sécurité stratégique du pays.<sup>708</sup> Quant à la région sud-caucasienne précisément, les désaccords russo-turcs perdurent toujours, notamment en ce qui concerne les conflits ethniques et plus particulièrement celui concernant le Haut-Karabagh.

Néanmoins, comme nous le fait remarquer Degoyev, en principe, la Russie et l'Occident ont un objectif commun en Transcaucasie et dans tout espace postsoviétique – le maintien de la paix, de la stabilité et de la prospérité<sup>709</sup>. La Turquie partage également cet objectif. Ces deux puissances ont donc ce même objectif même si leur vision pour l'atteindre peut différer.

## ***Section 2. La rivalité turco-iranienne dans le Caucase du Sud***

### *Les grandes lignes de la politique étrangère iranienne dans le Caucase du Sud*

L'Iran se réjouit de la réapparition de la région sud-caucasienne sur la scène internationale après la chute de l'URSS. Cette zone faisait autrefois partie intégrante de son empire et sa perte a longtemps été considérée dans la mémoire iranienne comme « dramatique »<sup>710</sup>. En conséquence, de nouvelles opportunités sont nées pour la politique étrangère iranienne dans cette région ainsi qu'en Asie centrale<sup>711</sup>. En outre, le territoire iranien retrouve son statut de carrefour après 70 ans de fermeture de ses frontières du Nord<sup>712</sup>.

---

<sup>707</sup> Sedat Laçiner, « Is Turkey getting away from the US in the Caucasus » in *Journal of Turkish weekly*, le 1er septembre 2008, URL: [http://www.gab-bn.com/IMG/pdf/4-Is\\_Turkey\\_Getting\\_Away\\_From\\_The\\_US\\_In\\_Caucasus.pdf](http://www.gab-bn.com/IMG/pdf/4-Is_Turkey_Getting_Away_From_The_US_In_Caucasus.pdf), consulté le 21.06.2017.

<sup>708</sup> Çelikpala, « Rusya Federasyonuyla ilişkiler »....., *art. cit.*, p.559.

<sup>709</sup> Degoev, *op.cit.*, p.246.

<sup>710</sup> Mohammad-Reza Djalili, « L'Iran et la Transcaucasie » in Mohammad-Reza Djalili (éd.), *Le Caucase postsoviétique : la transition dans le conflit*, Bruylant, Bruxelles, 1995, p.181.

<sup>711</sup> Suzanne Maloney, « Identity and change in Iran's foreign policy » in Shibley Telhami et Michael Barnett (éd.), *Identity and foreign policy in the Middle East*, Cornell University Press, New York, 2002, p.112.

<sup>712</sup> Mohammad-Reza Djalili, « L'Iran en Asie centrale, politique régionale d'un voisin proche », *Les Cahiers de l'Orient*, n°89, 2008/1, p. 57-58.

L'Iran est depuis longtemps un acteur important dans la région et son statut se trouve aujourd'hui renforcé. Pour l'Iran, dont le désir de domination est une « *constante identitaire dans l'histoire de ce pays, de Cyrus II le Grand jusqu'à l'ayatollah Seyed Ali Khamenei* »<sup>713</sup>, le Caucase méridional présente une zone d'influence naturelle pour plusieurs raisons. En premier lieu, des liens historiques rapprochent l'Iran des pays sud-caucasiens compte tenu notamment de la présence impériale de l'Iran depuis des siècles avec pour corollaire l'établissement de relations culturelles fortes. Cette région fait sans doute partie intégrante de la civilisation iranienne dont l'héritage culturel a influencé, certes de manière différenciée, la langue, la littérature et l'architecture, de ces pays<sup>714</sup>.

La proximité géographique est un autre paramètre qui permet à l'Iran de s'installer dans la région comme une puissance incontournable. La zone en question se trouve en effet dans son voisinage immédiat. Cette proximité joue tout d'abord un rôle important, non seulement dans l'établissement des liens directs de l'Iran avec ces pays, mais également d'autres acteurs, notamment la Turquie qui ne dispose pas de liens terrestres avec le territoire principal de l'Azerbaïdjan. Même pour ce dernier, le chemin terrestre le plus court pour accéder à son enclave du Naxçıvan passe par l'Iran.

Cette proximité confère ensuite une importance majeure à toute forme d'instabilité dans la région, comme cela a pu être le cas lors du conflit du Haut-Karabagh. La question de la sécurité occupe donc une place centrale dans les considérations politiques de l'Iran vis-à-vis de ses voisins directs.

L'importance géopolitique de cet acteur situé au carrefour des régions du Moyen-Orient, de l'Asie-centrale et du Golfe persique, demeure importante pour la région sud-caucasienne. Celle-ci souffre de son isolement géographique. En effet, mise à part la Géorgie, les pays sud-caucasiens n'ont pas d'accès à un espace maritime ouvert.

La dimension économique et commerciale joue également un rôle fondamental dans la formulation par Téhéran de sa politique sud-caucasienne<sup>715</sup>. Pour l'Iran, le Caucase du Sud, qui vient de rompre ses liens économiques avec l'ancien espace soviétique, représente un marché

---

<sup>713</sup> Hervé Ghannad, *Identité et politique extérieure de l'Iran*, Studyrama, Levallois Perret, 2013, p.26.

<sup>714</sup> Par exemple, il existe de nombreux mots empruntés du persan dans les trois langues- arménien, azéri et géorgien, même que le vocabulaire azéri s'en est plus enrichie. En outre, jusqu'au début du XXème siècle, dans le territoire azerbaïdjanais était utilisé l'alphabet persano-arabe comme en Iran.

<sup>715</sup> Kamaludin Gadžiev, « *Bol'shâ Igra* » *na Kavkaze: Včera segodnâ, zavtra* [« *Grand Jeu* » *au Caucase : hier, aujourd'hui, demain*], *Meždunarodnye otnošeníâ*, Moskva, 2012, p. 142.

attrayant. Grâce à l'exploitation du pétrole et du gaz sur son territoire, Téhéran est doté d'une certaine puissance financière dont la région sud-caucasienne est désireuse de bénéficier. Elle est aussi vivement intéressée par les projets d'exploitation et d'acheminement des ressources énergétiques de la région.

Edmund Herzig, en parlant de la politique iranienne à l'égard de la région couvrant la partie sud de l'ex-Union soviétique, y compris le Caucase du Sud, met en avant les principales lignes de cette politique<sup>716</sup>. L'auteur souligne tout d'abord l'impact de l'émergence des nouveaux Etats voisins dans sa réintégration dans la communauté internationale et dans le renforcement de son statut de puissance régionale. Ensuite, la question de l'instabilité dans la région demeure très importante dans la mesure où pour Téhéran elle renvoie à un enjeu de sécurité intérieure. De ce fait, elle s'efforce de contribuer à la stabilité de la région en proposant sa médiation dans la résolution de conflits ethniques ou en favorisant la domination russe dans la région. D'ailleurs, les relations amicales avec Moscou restent l'une des priorités de la politique régionale de l'Iran. Outre les enjeux économiques qui expliquent une telle position, notamment en vue d'investir un nouveau marché dans le commerce des produits non-pétroliers, l'Iran souhaite également développer ses provinces du nord grâce aux relations économiques avec ses voisins sud-caucasiens

Par ailleurs, l'existence d'un héritage culturel commun est largement mise en avant par l'Iran dans la formulation de sa politique régionale. Redevenus indépendants, ces différents pays disposeraient de racines culturelles et spirituelles qui les rapprochent du monde musulman persan.

Djalili, dans son ouvrage *Le Caucase postsoviétique : la transition dans le conflit*, met en avant deux éléments essentiels des considérations géopolitiques de l'Iran dans la formulation de sa politique sud-caucasienne :

*« Il s'agit d'une part de contribuer à combler le relatif vide politique laissé dans la région par l'effondrement de l'URSS et, d'autre part, par une politique active en Transcaucasie, d'aider au raffermissement du rôle de l'Iran sur la scène internationale. S'agissant du vide politique, Téhéran est bien conscient qu'il ne peut pas concurrencer la Russie sur ce terrain, mais par contre, il lui est possible de rivaliser avec la Turquie et d'empêcher ce pays de se présenter comme le seul interlocuteur hors CEI des États de Transcaucasie dans la région »<sup>717</sup>.*

---

<sup>716</sup> Edmund Herzig, *Iran and the former Soviet south*, Royal Institute of International affairs, London, 1995, p. 54-55.

<sup>717</sup> Djalili, « L'Iran et la Transcaucasie »... *art.cit.*, p. 186.

Jusqu'à l'effondrement de l'URSS, Téhéran, comme Ankara, exerce une politique étrangère plutôt orientée vers Moscou. L'Iran reste donc prudent envers son voisin septentrional et ne reconnaît l'indépendance des pays sud-caucasiens qu'après la dissolution officielle de l'Union soviétique. Dès le début de l'année 1992, les ambassades iraniennes commencent à s'installer dans les capitales des trois pays<sup>718</sup>.

La politique sud-caucasienne de l'Iran s'est longtemps caractérisée par une approche basée sur les relations bilatérales privilégiant les considérations pragmatiques sur l'idéologie<sup>719</sup>. Dans les rapports diplomatiques que l'Iran entretient avec les pays sud-caucasiens, l'Arménie et l'Azerbaïdjan notamment, pour de nombreuses raisons, occuperont une place centrale. Ces deux pays sont en effet leurs voisins directs avec qui l'Iran possède les frontières communes les plus longues, après la Russie<sup>720</sup>. Il n'est pas donc étonnant que l'existence du conflit arméno-azerbaïdjanais soit considérée par la classe politique iranienne comme un danger pour leur sécurité. C'est l'un des raisons pour lesquelles Téhéran a proposé de jouer un rôle de médiateur lorsque le conflit s'est amplifié dans les années 1992-1994. L'Iran était vu par la plupart des acteurs dans la région comme un médiateur relativement neutre. N'ayant pas à supporter le poids du bagage historique négatif qui empoisonne les relations turco-arméniennes, Téhéran était alors considéré comme un acteur légitime à participer à la résolution du conflit du Haut-Karabagh. Concernant la résolution des conflits ethniques apparus dans le Caucase du Sud, Téhéran défend officiellement l'intégrité territoriale des pays sud-caucasiens, à savoir l'Azerbaïdjan mais également la Géorgie. Cela ne l'empêche pas de nouer des liens économiques et commerciaux avec l'Arménie, ni de rester silencieux à l'égard de la Russie pendant le conflit russo-géorgien de 2008.

Les relations avec l'Azerbaïdjan, le plus grand pays de la région, restent assez problématiques. L'Iran avait visiblement beaucoup d'attentes envers cet État sud-caucasien après la chute de l'URSS. Majoritairement musulman chiite comme l'Iran, l'Azerbaïdjan a également une importance stratégique dans le domaine des ressources énergétiques. Au départ, les relations

---

<sup>718</sup> *Ibid*, p. 185.

<sup>719</sup> Mahir Khalifa-zadeh, « Iran and the Southern Caucasus » *Central Asia and the Caucasus*, vol. 12, n°1, 2011, p. 56.

<sup>720</sup> Les frontières terrestres que l'Iran possède avec l'Azerbaïdjan représentent 689 km (celle avec le territoire principal du pays et l'enclave du Nakhitchevan) et 44 km pour l'Arménie. Voir Central Intelligence Agency, *The World Factbook*, URL :<https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ir.html>, consulté le 11.05.2017.

semblaient être normales au point qu'une des premières visites officielles du premier président azerbaïdjanais Ayaz Mütəllibov fut pour l'Iran en février 1992<sup>721</sup>.

Mais les relations entre les deux pays deviennent assez vite tendues pour plusieurs raisons. La carte religieuse, que l'Iran souhaite jouer dans ce pays postsoviétique donne en effet un résultat inverse à celui attendu. En effet, le régime islamique fait 'peur' à l'élite politique azerbaïdjanaise qui veut préserver la dimension laïque et pro-occidentale de leur État. Justement cette orientation pro-occidentale de Bakou où une place considérable est réservée aux relations avec les États-Unis, l'Europe et l'Israël, est une source importante des inquiétudes iraniennes dans un contexte de confrontation Téhéran-Washington<sup>722</sup>. À cet effet, la signature du « contrat du siècle » (en azéri *Əsrin müqaviləsi*)<sup>723</sup> en Azerbaïdjan le 20 septembre 1994 et l'ouverture inévitable du pays vers le marché international, et notamment occidental, irrite la République islamique qui s'efforce d'empêcher toute présence américaine ou européenne le long de sa frontière nord. Le mécontentement est monté encore d'un cran du côté iranien à la suite de leur exclusion du « contrat du siècle » sur décision américaine. L'Azerbaïdjan avait en effet prévu d'accorder à l'Iran 5% des profits réalisés dans le cadre de ce contrat<sup>724</sup>. Néanmoins, Bakou, qui cherche à apaiser les tensions, promet alors à Téhéran 10% de l'exploitation du pétrole et du gaz de Shah Deniz<sup>725</sup>.

Un autre problème central des relations irano-azerbaïdjanaises, toujours très marquées par la question énergétique, a trait à la définition du statut de la Caspienne<sup>726</sup>. Cette question fait figure

---

<sup>721</sup> Ayaz Mütəllibov avait également effectué une visite semi-officielle en Iran en août 1990 en qualité du chef du Conseil des Ministres de la RSS d'Azerbaïdjan.

<sup>722</sup> Khalifa-zadeh, *art. cit.*, p.60.

<sup>723</sup> Il s'agit d'un contrat signé entre l'Azerbaïdjan et onze grandes compagnies pétrolières internationales de huit pays. Cet accord à grande échelle porte sur le développement de trois champs pétroliers Azeri-Çıraq-Günəşli du secteur azerbaïdjanais de la mer Caspienne.

<sup>724</sup> Svante E. Cornell, *Small nations and great powers: study of ethnopolitical conflict in the Caucasus*, Curzon, Richmond, 2001, p.315.

<sup>725</sup> « *Eşə odna «sdelka veka» na beshoznom Kaspıi [Encore un autre « contrat du siècle» sur la mer Caspienne sans propriétaire]* », *Izvestiâ*, 5 juin, 1996.

<sup>726</sup> Pour une analyse détaillée sur le régime légal de la Caspienne voir Khagani Guliyev, *La mer Caspienne et le droit international*, Thèse doctorale non publiée, Université de Strasbourg, 2013. Le statut de la mer Caspienne, défini autrefois par les traités irano-soviétiques de 1921 et 1940, fait de nouveau l'actualité après la chute de l'Union soviétique et l'émergence non plus de deux mais de cinq pays riverains, à savoir l'Azerbaïdjan, l'Iran, le Kazakhstan, la Russie et le Turkménistan. La réponse à la question de savoir si la Caspienne est une mer (délimitation du plateau continental entre les pays littoraux) ou un lac (le principe de condominium) définit en effet son régime juridique : « *En effet, en droit international, l'utilisation des ressources d'un lac ne peut se décider qu'à l'unanimité des pays riverains, alors que chaque État riverain se voit attribuer des zones dont il est libre d'exploiter les ressources à sa convenance dans le cas d'une mer. De plus, s'il s'agit d'un lac, les richesses offshore sont réparties en cinq parts égales, alors que s'il s'agit d'une mer les eaux territoriales ne dépassent pas 12 miles soit un peu plus de 22 km* » in *La documentation française*, « Le partage de la mer Caspienne », 03.08.2005, URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/mer-caspienne/partage-mer-caspienne.shtml>, consulté le 03.03.2016. L'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et après une certaine période la Russie sont d'accord sur le principe que la Caspienne est une mer fermée et ils le confirment avec les accords bilatéraux. L'Iran

de véritable *épée de Damoclès* pour l'Azerbaïdjan. Ce dernier perçoit l'attitude iranienne comme une tentative de faire pression et voit dans cette question une entrave aux relations diplomatiques, que ce soit sur le plan bilatéral entre l'Iran et l'Azerbaïdjan, mais aussi sur le plan régional, entre les pays riverains de la Caspienne. Par exemple, une véritable crise s'est produite aux mois de juillet et août 2001 entre ces deux pays alors même que leurs rapports étaient déjà tendus depuis quelques mois. Le 23 juillet 2001, les navires de guerre de l'Iran franchissent les frontières de l'Azerbaïdjan et violent son espace maritime<sup>727</sup>. C'est la première fois que la force est utilisée en mer Caspienne, plus précisément à 150 km au sud-est de Bakou, dans la concession d'Alov-Araz-Sharg. Cette intervention a pour objectif d'empêcher les études géologiques menées par la compagnie pétrolière BP qui a été mandatée par l'Azerbaïdjan pour réaliser cette mission.<sup>728</sup> Cet incident fait suite à la violation par l'aviation iranienne de l'espace aérien azerbaïdjanais<sup>729</sup>. La compagnie britannique s'est vue contrainte de suspendre ses travaux en attendant la signature d'un accord entre les deux pays sur le droit de propriété de la concession<sup>730</sup>.

Après le 11 septembre 2001, les rapports entre les deux pays s'améliorent nettement, notamment en raison de l'inflexion de la politique extérieure iranienne à l'égard des pays de la région sud-caucasienne. L'Azerbaïdjan et la Géorgie établissent à cette époque une coopération militaire avec les États-Unis dans la lutte contre le terrorisme. L'Iran voit lui ce rapprochement d'un mauvais œil<sup>731</sup>. L'Iran saisit alors l'importance de développer de bonnes relations avec ces

---

et le Turkménistan en revanche s'y sont opposés et voient cet espace aquatique comme un lac. De ce fait, il y a plusieurs contentieux entre les pays riverains concernant la possession de tel ou tel champ, comme par exemple ce contentieux entre l'Azerbaïdjan et l'Iran notamment concernant le champ Alov (en Azerbaïdjan) /Alborz (en Iran) ou entre l'Azerbaïdjan et le Turkménistan pour les champs pétro-gaziers de Kyapaz (en Azerbaïdjan) /Serdar (en Turkménistan) et Chirag (en Azerbaïdjan) /Osman (en Turkménistan) in Samuel Lussac, *Géopolitique du Caucase : au carrefour énergétique de l'Europe de l'Ouest*, Technip, Paris, 2009, p. 21-22. Un accord sur le statut de la Caspienne fut enfin signé par les cinq pays riverains le 12 août 2018 à Aktau, Kazakhstan. Pour une analyse de cet accord, voir Patrick Chaumette, « La mer Caspienne entre mer et lac », le 29 octobre 2018, URL : <https://humanssea.hypotheses.org/1241>, consulté le 28.05.2019.

<sup>727</sup> Fazil Zeynalov, *Les ressources pétrolières et gazières de l'Azerbaïdjan : la transformation d'un pays en un hub énergétique régional*, Publibook, Paris, 2015, p.195.

<sup>728</sup> Mohammad-Reza Djalili et Thierry Kellner, *Géopolitique de la nouvelle Asie centrale*, Graduate Institute publications, Genève, 2014.

<sup>729</sup> Azer-press, Agence d'information, *Iran lays claims to Alov-Araz-Sharg (Alborz)*, Bakou, 23 juillet, 2001; *Iranian military plane was flying towards Baku*, Bakou, 31 juillet, 2001; *No love lost between Iran and Azerbaijan - relationship is worsening*, Bakou, 10 août, 2001. Les actions de l'Iran ont été fermement critiquées par les États, la Russie, le Kazakhstan et la Turquie in Zeynalov, *op.cit.*, p.195.

<sup>730</sup> La documentation française, « Le partage de la mer Caspienne, *art. cit.*

<sup>731</sup> Kamer Kasım, « Böyük güçlerin Kafkasya politikaları [Les politiques caucasiennes des grandes puissances] », Cavid Veliyev et Araz Aslanlı (éd.) *Güney Kafkasya : Toprak bütünlüğü, jeopolitik mücadeleler ve enerji [Caucase du Sud : intégralité territoriale, luttes géopolitiques et énergie]* m Berikan, Ankara, 2011, p.338-339.

pays sud-caucasiens dans un contexte de plus en plus marqué par les tensions entre l'Iran et les États-Unis.

Dans ce contexte, il est à noter que la visite de Khatemi à Bakou en 2004 s'est déroulée dans une ambiance apaisée. Cet épisode a été marqué par la signature de nombreux accords politiques et économiques. L'ouverture du consulat général azéri à Tabriz, prévu depuis douze ans<sup>732</sup> est également entérinée au cours de cette visite<sup>733</sup>.

Les relations entre les deux États connaissent à cette époque une amélioration significative, notamment dans les domaines de l'économie et du transport<sup>734</sup>. Néanmoins, les rapports politiques entre Bakou et Téhéran restent tendus sur certains points. La politique iranienne à l'égard de l'Arménie, les soupçons émis par Bakou concernant un éventuel soutien de la République islamique à l'opposition ou certains groupes radicaux en Azerbaïdjan ou encore l'accusation émise par l'Iran envers Bakou de favoriser les activités du mouvement national de libération de l'Azerbaïdjan iranienne<sup>735</sup> sont quelques-uns des points de tension apparus à cette période.

La République d'Arménie, enclavée dans la région sud-caucasienne, voit dans l'Iran un allié important dans l'optique de mettre fin à son isolement. Téhéran met à sa disposition ses infrastructures de transport grâce auxquelles l'Arménie peut accéder aux ports du golfe persique. Ce petit État sud-caucasien représente pour Iran un marché très bénéfique en matière de produits de première nécessité ainsi que pour l'énergie. Les avantages politiques que Téhéran pense pouvoir tirer de ses liens avec l'Arménie se révèlent plus importants encore que les profits économiques : éviter le renforcement de l'Azerbaïdjan au sud Caucase, affaiblir l'influence turque dans la région, mais aussi, par l'intermédiaire de la diaspora arménienne disséminée dans les pays occidentaux, améliorer l'image de la République islamique et bénéficier de l'assistance de cette forte diaspora dans le rapprochement avec Washington<sup>736</sup>. Cette communauté d'intérêts politiques et stratégiques achève de reléguer au second plan tout obstacle d'ordre idéologique à l'établissement d'une relation bilatérale entre les deux pays.

---

<sup>732</sup> «*Opening of Azerbaijani consulate in Tebriz is delayed*», *Azer-press*, 21 décembre, 1998.

<sup>733</sup> «*Iran and Azerbaijan have signed ten documents*», *Azer-press*, Bakou, 5 août, 2004. Dans son discours, Khatemi met avant les liens historiques, religieuses et culturels existant entre deux pays: «*Our common history, common religion and common culture are the guarantees of our relations* » *ibid*.

<sup>734</sup> Mohammad-Reza Djilili et Thierry Kellner, «*L'Iran dans son contexte régional* », *Politique étrangère* 2012/3 (Automne), p.526.

<sup>735</sup> Gadžiev, «*Bol'shâ Igra* » *na Kavkaze...op. cit.*, p.145.

<sup>736</sup> Khalifa-zadeh, *art. cit.*, p.60

La signature en mai 1995 d'un accord irano-arménien sur la fourniture par l'Iran de gaz et d'électricité pendant 20 ans appuie encore un peu plus les relations bilatérales qu'entretiennent les deux États<sup>737</sup>. Par ailleurs, le gazoduc iranien Tabriz-Meghri, inauguré en mars 2007 comble les besoins de l'Arménie dans le domaine énergétique<sup>738</sup>.

La Géorgie, l'autre pays chrétien de la région ne se réjouit pas des relations aussi apaisées avec Téhéran que son voisin arménien. Ne possédant pas des frontières communes avec l'État iranien, la Géorgie est géographiquement plus éloignée. Cet éloignement est également valable dans le domaine politique car Tbilissi, plus que Bakou et Erevan, se voit comme un pays occidental et donc plus proche de l'Europe et des États-Unis. Cette orientation politique est très marquée pendant la présidence de Saakachvili. Elle est alors susceptible d'attirer les acteurs occidentaux à la région, incitant à l'inverse la République islamique à garder ses distances.

En dépit de ce contexte, la Géorgie, qui a recouvré son indépendance il y a peu, éprouve un intérêt à nouer de bonnes relations avec une puissance régionale telle que l'Iran. La diversification des ressources énergétiques et la diminution de l'influence russe demeurent des éléments importants de la politique étrangère géorgienne<sup>739</sup>. À cet égard, un rapprochement mesuré avec Téhéran peut se révéler bénéfique pour Tbilissi. Il est à noter que c'est l'Iran qui a fourni du gaz à la Géorgie en hiver 2006 lorsque Moscou a coupé sa fourniture.

Toutefois Téhéran n'a pas vraiment réagi pendant le conflit russo-géorgien. Mahir Khalifa-Zadeh explique les raisons de cet attentisme :

*« These range from Iran's common cause with Moscow against expansion of the North Atlantic Treaty Organization (NATO), interpreting this crisis as a major setback for NATO's 'eastward expansion' in light of the unabashed pro-West predilections of Tbilisi's government, to Iran's sensitivity to Russia's national security concerns »*<sup>740</sup>.

---

<sup>737</sup> Cornell, *Small nations...., op. cit.*, p.320. La signature s'est déroulé un mois après l'exclusion de l'Iran du du consortium azerbaïdjanais. Svante Cornel attire l'attention sur le fait que trois semaines après la signature de l'accord, Téhéran coupe la fourniture d'électricité à Nakhitchevan. L'auteur indique ainsi que cet action démontre le lien avec l'aspect politique de cet accord économique *ibid*.

<sup>738</sup> Cecilia Tosi, « L'Arménie se tourne vers l'Est », *Outre-Terre, Vol. 1*, n° 27, 2011, p.315. Cependant suite à l'imposition russe, la dimension du tube a été réduite à 700 millimètres et le gaz arrive donc en petite quantité, *ibid*.

<sup>739</sup> Gadžiev, « *Bol'shâ Igra* » *na Kavkaze...op. cit.*, p.150.

<sup>740</sup> Khalifa-zadeh, *art. cit.*, p.60



Il est cependant à noter les progrès réalisés dans les relations bilatérales entre les deux pays au cours des dernières années<sup>741</sup>, comme l'illustre par exemple l'ouverture d'un consulat général à Batoumi<sup>742</sup>.

Le maintien d'une diplomatie multilatérale demeure important aux yeux de Téhéran en vue de l'élaboration de sa politique en direction des États de la région sud-caucasienne et plus généralement envers l'espace postsoviétique. L'ECO, fondée en 1985 par l'Iran, la Turquie et le Pakistan, et dont le secrétariat se trouve à Téhéran, représente une vaste plateforme de communication pour l'Iran qui s'efforce à la réanimer. L'Azerbaïdjan, de même que les cinq pays de l'Asie centrale, est rapidement devenu des pays membres de cette organisation qui « *est aujourd'hui une structure de coopération régionale tout ce qu'il y a de plus classique mais qui, malheureusement, ne contribue que très marginalement à la promotion des échanges entre ses membres* »<sup>743</sup>.

#### *La rivalité turco-iranienne dans le Caucase du Sud*

L'Iran, en menant une diplomatie assez active dans l'espace postsoviétique et notamment dans Caucase du Sud, se heurte aux intérêts d'un autre acteur incontournable de la région : la Turquie. Il n'y a rien de nouveau dans la rivalité turco-iranienne en ce qui concerne le sort de la région sud-caucasienne car ces deux puissances luttèrent pour exercer leur souveraineté sur ce terrain, notamment au cours des XVI-XVIII siècles. La chute de l'URSS et l'émergence des États nouvellement indépendants dans leur voisinage ont fait resurgir cette ancienne compétition où chacun tente de mettre en avant ses différences et ses atouts.

Le fossé dans le monde turco-iranien remonte au XV<sup>e</sup> siècle avec la division sunnite-chiite, un paramètre idéologique important de l'époque<sup>744</sup>. De nos jours, ce sont davantage les différences dans les régimes de ces pays qui créent une division. Ce fossé influence leurs relations dans

---

<sup>741</sup> *Ibid.*

<sup>742</sup> Le consulat général iranien a été ouvert à Batoum en novembre 2010. Il est à noter que l'Iran détenait un consulat général dans la même ville dans les années 1883-1927 in « Batumi opens Iranian Consulate General », *Trend News Agency*, le 4 novembre 2010 : <http://en.trend.az/azerbaijan/politics/1777161.html> , consulté le 24.08.2016.

<sup>743</sup> Mohammad-Reza Djalili, « L'Iran en Asie centrale, politique régionale d'un voisin proche », *Les Cahiers de l'Orient*, n° 89, 2008(1), p.61

<sup>744</sup> Henri J. Barkey, « Iran and Turkey. Confrontation across an ideological divide » in Alvin Z. Rubinstein et Oles M. Smolansky (éd.), *Regional power rivalries in the New Eurasia. Russia, Turkey and Iran*, M.E. Sharpe, New York, 1995, p.147.

beaucoup de domaines, et notamment en ce qui concerne leur rivalité autour de l'Asie centrale et du Caucase<sup>745</sup>.

Henry Barkey attire notre attention sur les parallèles existant entre les préoccupations et l'image de soi-même de ces deux pays :

*« In many respects, the two countries face parallel concerns: they inhabit what they perceive to be a hostile region where real and imaginary enemies abound. Despite the self-confident image of unity of purpose, nationhood, and ideology that Iran and Turkey project to the outside world, each remains mired in self-doubt and perceives its importance and role as being insufficiently appreciated by the international community »*<sup>746</sup>.

En ce qui concerne les transformations liées à la période post-guerre froide, ainsi que la réaction et l'adaptation à une nouvelle situation, là aussi, on pourrait parler d'une certaine similitude. Selon Djalili, « (...) sur le plan géopolitique, l'Iran et la Turquie sont affectés de manière quasi identique »<sup>747</sup> par la chute de l'Union soviétique. Nous avons déjà indiqué l'inquiétude de la Turquie à l'égard de la Russie/l'Union soviétique, dont la présence à ses frontières a suscité la méfiance du pouvoir en place. Téhéran développe une inquiétude similaire<sup>748</sup>. La fin de la guerre froide a considérablement affaibli cette inquiétude, mais aussi l'avantage stratégique dont ces deux pays jouissaient par le voisinage avec l'acteur soviétique lors de l'affrontement Est-Ouest. Une autre préoccupation turco-iranienne depuis l'émergence de l'Union soviétique qui portait alors sur la percée de l'idéologie communiste, prend également la fin par son effondrement<sup>749</sup>.

En ce qui concerne la sécurité de ces deux pays, cette question se révèle assez ambivalente<sup>750</sup>. Ils sont soulagés par l'émergence dans leur voisinage d'États de taille (très) modeste qui peuvent jouer le rôle de tampon avec la Russie. Mais dans le même temps, l'existence de conflits ethniques et l'instabilité de la région représentent une source d'inquiétude pour la sécurité de l'Iran et de la Turquie.

On pourrait également ajouter que ces deux puissances ressentent une forme d'isolement, même si celle-ci se présente sous des formes différentes. En Iran, il s'agit d'un isolement lié à l'embargo américain. En Turquie, celui-ci est davantage lié au refus de l'Europe de l'accepter en tant que membre à part entière de l'UE.

---

<sup>745</sup> Barkey, *art.cit.*, p.147.

<sup>746</sup> *Ibid.*

<sup>747</sup> Mohammad-Reza Djalili. « L'Iran face aux développements en Transcaucasie et en Asie centrale » in *CEMOTI*, n°16, 1993. Istanbul – Oulan Bator: autonomisation, mouvements identitaires et construction du politique., p.245.

<sup>748</sup> *Ibid.*

<sup>749</sup> *Ibid.*, p.245-246

<sup>750</sup> *Ibid.*, p. 246.

La rivalité turco-iranienne ne peut être complètement saisie que si l'on prend également en compte l'espace de l'Asie centrale. Cette rivalité s'articule également autour de la dimension culturelle. Là où l'Iran met en avant l'héritage riche de l'Empire perse, la Turquie insiste elle davantage sur les liens ethnolinguistiques. En l'occurrence, l'Iran défend à cette époque l'adoption de l'alphabet persano-arabe pour remplacer le cyrillique utilisé dans l'Azerbaïdjan soviétique et elle s'oppose alors au projet turc de privilégier l'alphabet latin<sup>751</sup>. La politique turque en faveur de ce dernier évoquait en Iran le lien direct avec les idées panturques et dans sa forme plus élaborée - l'idée de Touran.

En tant qu'Etat islamique, l'Iran n'hésite pas à marquer sa rivalité avec la Turquie et son modèle d'Etat islamique et, même si l'idéologie n'occupe pas forcément une place prépondérante dans la politique étrangère de l'Iran en général et dans ses relations bilatérales avec les pays sud-caucasiens en particulier. D'une part, des trois pays sud-caucasiens, c'est seulement l'Azerbaïdjan qui a une population en majorité musulmane. D'autre part, le discours idéologique du régime islamique dans les pays musulmans de l'espace ex-soviétique reste limité non seulement parce que leur passé fut fortement marqué par l'athéisme, mais aussi parce qu'il s'agit des pays sunnites y compris l'État persanophone tadjik.

L'islam politique représente toutefois aux yeux de l'Occident un instrument important que l'Iran peut mobiliser dans cet espace. La Turquie se présente en revanche comme étant aux « antipodes » du modèle iranien en mettant en avant les notions telles que l'Islam modéré et l'État laïc<sup>752</sup>. Elle est en même temps préoccupée par la possible adoption par les Etats musulmans nouvellement indépendants du Caucase et de l'Asie centrale du modèle iranien (la théocratie). L'Iran de son côté voit dans l'activisme turc dans l'espace postsoviétique une tentative d'y développer une position hégémonique<sup>753</sup>. Cette inquiétude se trouve renforcée par le soutien occidental de la Turquie.

La rivalité dans le domaine économique est elle aussi extrêmement importante. L'initiative de l'Iran de mettre en avant la dimension caspienne (où la Turquie est géographiquement absente) pour la coopération régionale afin d'éloigner son rival turc est à cet égard significative. En 1992, le plan iranien de « la coopération de la mer Caspienne », élaboré avec la Russie,

---

<sup>751</sup> Mustafa Aydın, « Kafkasya ve Orta Asyayla ilişkiler [Les relations avec les Caucases et l'Asie centrale] » in Baskın Oran (éd.), *Türk dış politikası : Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar, (Politique étrangère turque : Dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui, faits, documents, analyses)*, Tome II: 1980-2001, Iletişim, Istanbul, 2010, p.421.

<sup>752</sup> *Ibid.*

<sup>753</sup> *Ibid.*

l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et le Turkménistan afin de diminuer l'importance de l'initiative turque de la mer Noire (l'OCEMN) n'a pas beaucoup avancé, cette fois-ci en raison des ambitions de Moscou dans la région<sup>754</sup>.

La dimension économique de la rivalité turco-iranienne se retrouve clairement dans la lutte pour l'acheminement des pipelines par leurs territoires ainsi que la concentration des ressources énergétiques. Dans cette optique, l'Iran possède plusieurs avantages comme le fait d'avoir une frontière commune plus longue avec l'Azerbaïdjan ou encore de disposer d'une certaine expérience dans le domaine des questions énergétiques. En revanche l'embargo occidental et la distance entre les ports du Golfe et le marché européen (une distance plus grande qu'en Méditerranée) se révèlent être des vrais handicaps. En outre, la nature du régime politique iranien tout comme sa politique de confrontation avec l'Occident influencent fortement l'attitude des pays ayant récemment acquis leur indépendance<sup>755</sup>.

Dans le cadre des discussions portant sur l'acheminement du pétrole de Tengiz Kazakhstan et le gaz du Turkménistan, la Russie souhaite que les ressources empruntent le chemin de Novorossiysk. De son côté, l'Iran privilégie la route du Sud, c'est-à-dire celle qui passe par son territoire ainsi que par l'Azerbaïdjan et la Turquie. Quant à la Turquie, elle a une préférence pour la route Turquie-Azerbaïdjan-Géorgie<sup>756</sup>, l'acheminement étant lui finalisé dans le cadre du projet BTC. Ces débats et la divergence d'intérêts des grandes puissances de la région rappellent fortement le contexte du grand jeu du XIXe siècle.

Cependant les deux acteurs comprennent au fur à mesure qu'ils n'ont pas la capacité de rivaliser avec la Russie. Par voie de conséquence, l'Iran continue d'entretenir une certaine proximité avec la Russie, notamment parce que l'activisme turc dans l'espace caucasien rencontre une opposition intense de la part de cette dernière<sup>757</sup>. En outre, le rapprochement avec Moscou contribue à contrebalancer la présence occidentale dans la région. Le passage rapide de l'Europe de l'Est et du Caucase du Sud sous l'influence de l'UE et de l'OTAN était jusque-là négativement perçu par Téhéran et Moscou. De plus, afin d'augmenter son importance stratégique dans la région, l'Iran cherche à devenir une puissance régionale en utilisant le potentiel militaire et économique de la Russie et se libérer ainsi partiellement de la dépendance

---

<sup>754</sup> *Ibid*, p.422.

<sup>755</sup> *Ibid*, p.421.

<sup>756</sup> Pərviz Səfərov, *Azərbaycan Respublikası Rusiya-İran və Türkiyənin geosiyasi maraqlarında [La République d'Azerbaïdjan dans les intérêts géopolitiques de la Russie, l'Iran et la Turquie]*, Elm və təhsil, Bakou, 2011, p.8.

<sup>757</sup> Səfərov, *op. cit.*, p.3.

technologique et de l'influence de l'Occident<sup>758</sup>. Ayant des visions et des intérêts communs dans la région<sup>759</sup>, les anciens rivaux deviennent des alliés<sup>760</sup>. Téhéran et Moscou établissent au cours de cette période un axe stratégique auquel ils intègrent Erevan. En réponse, se met en place le bloc les Etats-Unis-Turquie-Azerbaïdjan-Géorgie<sup>761</sup>.

Dans ce contexte, on peut penser que Téhéran n'est pas intéressé par le rapprochement turco-arménien. Les relations tendues entre Ankara et Erevan augmentent encore l'importance stratégique de l'Iran aux yeux de l'Arménie, notamment en vue d'empêcher son rival turc à devenir un acteur primordial dans la région.

### *La rivalité turco-iranienne sur l'Azerbaïdjan*

La rivalité turco-iranienne apparue dans l'espace postsoviétique se concentre dans la région du Caucase et porte plus particulièrement sur l'Azerbaïdjan<sup>762</sup>. En effet, compte tenu non seulement des liens ethnolinguistiques et religieux que la Turquie et l'Iran disposent avec ce pays sud-caucasien, mais également des intérêts stratégiques en jeu, une telle orientation semble attendue de la part des deux acteurs<sup>763</sup>. Pour Ankara, la présence iranienne en Azerbaïdjan est alors perçue comme un danger pour ses intérêts. Les débats au parlement turc sur les perspectives de la politique d'Ankara à l'égard des pays turcophones nouvellement indépendant en est très illustratif : Les députés turcs y expriment, à maintes reprises, leur inquiétude vis-à-vis de la possible influence de l'Iran dans cet espace au détriment de celle de la Turquie<sup>764</sup>.

---

<sup>758</sup> *Ibid*, 6.

<sup>759</sup> Concernant la question de Tchetchénie, Téhéran souligne à chaque occasion que « *le radicalisme religieux existant au nord du Caucase n'est pas l'Islam chiïte, mais salafite (vahabite)* » in « *Strategiya Irana v Kavkaze [La stratégie de l'Iran au Caucase]* », *Izvestiâ*, 15 août 2006.

<sup>760</sup> Səfərov, *op. cit.*, p.6.

<sup>761</sup> Kasım, « *Böyük güçlerin Kafkasya... art. cit.*, p.339.

<sup>762</sup> Barkey, « *Iran and Turkey* », *op. cit.*, p.164.

<sup>763</sup> Cornell, *Small nations and... .., op. cit.*, p.308.

<sup>764</sup> Dans ce contexte, l'analyse du débat du 17 décembre 1991 à la Grande Assemblée Nationale de la Turquie demeure très importante cf. TBMM [Grande Assemblée nationale de la Turquie], *Tutanak dergisi* [Registre des comptes rendus des débats], période 19, tome 1, jonction 16, année législative 1, date 17.12.1991. URL : <https://www.tbmm.gov.tr/tutanak/tutanaklar.htm>, le registre en ligne consulté entre le 23.02.2015 et 28.07.2017. Par exemple, le député nationaliste turc Alper Türkeş indique que l'intérêt principal de l'Iran serait de repandre sa croyance et son idéologie dans les pays turcophones. L'objectif principal de ses efforts serait en effet d'affaiblir le potentiel que la Turquie y possède, d'empêcher son influence éventuelle et d'établir l'influence iranienne, *Ibid* p.611-612. Zeku Ünal (Refah Partisi-Partie de la Prosperité) en s'exprimant sur le même sujet critique la politique d'Ankara qui n'a pas affiché assez d'activisme lors du 6ième Sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique à Dakar du 9-11 septembre 1991: « *C'est l'Iran et le Pakistan qui se sont efforcés pour inviter les pays musulmans nouvellement indépendants à participer au sixième Sommet de l'OCI à Sénégal en tant qu'observateurs. Certains des ministres turcs ont même pris l'avion de Rafsandjani pour se rendre à cette conférence; La Turquie aurait pu être plus active sur cette question, mais malheureusement elle n'a pas démontré*

Dès le départ, l'Iran dispose de certains atouts vis-à-vis d'Ankara dans la compétition pour l'influence en Azerbaïdjan. Tout d'abord, l'Iran jouit d'une situation géographique plus avantageuse car elle possède des frontières plus longues avec l'Azerbaïdjan, plus précisément avec les deux parties du pays : la partie principale du territoire azéri et l'enclave de Naxçıvan<sup>765</sup>. Un autre point qu'il convient de mentionner porte sur le possible acheminement des ressources énergétiques de l'Azerbaïdjan par la voie iranienne, plus sûre et plus économique. Enfin, l'absence de passif entre Téhéran et les pays sud-caucasiens se révèle être un aspect positif qui permet à Téhéran d'assumer un rôle important dans la médiation dans le conflit du Haut-Karabagh. Du côté de la Turquie en revanche, les relations turco-arméniennes, chargées d'émotions négatives, empêchent Ankara d'occuper une place importante dans la résolution du conflit.

Néanmoins, la politique étrangère iranienne souffre dans le même temps de l'isolement imposé par les États-Unis qui apportent un soutien important à Ankara dans cette compétition des pouvoirs autour de l'espace sud-caucasien. En outre, face au système laïc turc, les pays musulmans de l'ex-URSS y compris l'Azerbaïdjan considèrent comme un point faible le fait que l'Iran privilégie un régime politique de type islamique. À part des inquiétudes de Bakou du possible soutien iranien aux groupes radicaux dans ce pays nouvellement indépendant, il est également à noter la pression américaine pour empêcher tout rapprochement des pays sud-caucasiens avec la République islamiste.

Forts de ces atouts, Téhéran et Ankara tentent d'établir une zone d'influence en Azerbaïdjan parfois même sur le principe du jeu à somme nulle (c'est-à-dire le gain de l'un constitue une perte pour l'autre). Les intérêts turco-iraniens s'y confrontent dans les domaines idéologique,

---

*cette activisme*», *Ibid*, p.627. Vehpi Dinçeler (Ana Vatan partisi-Partie de la Mère Patrie) parle de la visite du ministre iranien dans les pays en question en mettant en avant l'urgence d'y envoyer également les représentants turcs: «Nous venons d'apprendre que le Ministre des Affaires étrangères de l'Iran Velayati a visité tous les pays [turcophones] suite à sa visite à Moscou. Nous aussi, nous devons immédiatement effectuer les visites similaires de haut niveau en mettant en place sans délai les délégations politique et militaire éventuellement sous la présidence de notre Ministre des Affaires Etrangères..(...) Dans le cas contraire, le risque de manquer l'opportunité est trop élevé», *Ibid* p. 631.

<sup>765</sup> Cette situation est stratégiquement très avantageuse notamment compte tenu de la frontière commune de la Turquie avec l'Azerbaïdjan qui passe par l'enclave Nakhitchevan et compte seulement 17 km. C'est d'ailleurs grâce à la politique d'Ataturk qui souhaitant d'avoir une contiguïté territoriale avec Nakhitchevan, la région qu'il dénommait la « Porte turque » (*Türk kapısı* en turc) a réussi d'y obtenir une petite partie du terre de l'Iran pendant l'échange territorial avec ce dernier en 1932, cf. Graham E. Fuller, « Turkey's New Eastern orientation» in Graham Fuller et Ian Lesser, *Turkey's new geopolitics: From the Balkans to Western China*, Westview press, San-Francisco, 1993, p.83 et notamment sur l'échange territorial turco-iranien, voir Soheila Ghaderi-Mameli, « L'histoire mouvementée des frontières orientales de la Turquie », *Confluences Méditerranée*, vol. 2, n°53, 2005, p. 93.

culturel, politique et surtout économique. Par ailleurs, les relations avec l'État azerbaïdjanais affectent également la politique intérieure de ces deux pays.

L'Iran accorde une importance majeure aux événements qui se sont déroulés en Azerbaïdjan, cette terre étant « *pour lui chargée de symboles et fondatrice d'une part importante de son identité* »<sup>766</sup>. Les histoires des deux États se rejoignent et il est important de noter l'existence de traditions et de fêtes communes, comme par exemple celle de Novruz<sup>767</sup>. En outre, dans les différentes périodes de l'histoire de la Perse, le rôle des dynasties turques demeure très important, comme par exemple les Séfévides qui ont établi l'Islam en tant que religion d'État en Iran<sup>768</sup>, l'évènement fondamental dans la consolidation de son identité étatique, ou bien les Gadjar dont le fondateur Agha Mohammad Khan, a réussi à réunir l'Iran post-séfévide.

Justement, pendant le règne de la dynastie des Gadjar, face à l'avancée de la Russie, l'Azerbaïdjan historique est partagé avec celle-ci par les traités de 1813 et 1828. Cette division du territoire azerbaïdjanais en deux est perçue comme une véritable tragédie par les Azéris dont la plupart ont les liens familiaux et parentaux de l'autre côté de l'Araxe. Les frontières, jusque-là impénétrables, deviennent alors un lieu de passage des personnes, des idées et des légendes. L'échange culturel s'intensifie lors du boom pétrolier à Bakou de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle lorsque les travailleurs Azéris de l'Iran arrivent en masse pour profiter de meilleurs revenus<sup>769</sup>. Cependant, cet échange est compliqué par l'érection d'un rideau fer établi après l'émergence de l'Union soviétique avec laquelle Téhéran signe le traité de 1921 entérinant les frontières turco-iraniennes.

Les deux parties de l'Azerbaïdjan ayant connu des chemins historiques différents, aujourd'hui possèdent souvent des visions différentes d'eux-mêmes. Dans le discours nationaliste dans l'ancien Etat soviétique, on parle de la réunification des provinces azerbaïdjanaises de l'Iran à la République Azerbaïdjanaise<sup>770</sup>. Il est à noter que l'Iran, pendant la première République

---

<sup>766</sup> Djalili, « L'Iran et la Transcaucasie ».. *art. cit.*, p.183-184.

<sup>767</sup> Le *Novruz* signifie « nouveau jour » en persan. C'est une fête célébrée au printemps, plus précisément le 20 ou 21 mars notamment dans les pays de l'espace historique turco-iranien tels que l'Iran, l'Afghanistan, les pays d'Asie centrale, ainsi que l'Azerbaïdjan. À la différence à l'Iran, où cette fête marque le premier jour de nouvel an officiel, en Azerbaïdjan, celle-ci est chargée d'une importance plutôt traditionnelle et symbolique. L'héritage commun peut même engendrer des tensions entre les deux pays notamment au sujet de l'appartenance de tel et tel personnage historique à une ethnicité turque/Azéris ou bien persane. A titre d'exemple, il est possible de citer le poète du XII<sup>ème</sup> siècle Nizami Gandjavi (qui habitait à Gəncə, ville azerbaïdjanaise, mais écrivait en persan) ou bien le leader politique de la dynastie Séfévide - Shah Ismail Khatai.

<sup>768</sup> Cornell, *Small nations..op.cit.*, p. 308,

<sup>769</sup> Swietochowski, *Russia and Azerbaijan...op.cit.*, 1995, p. 21-22.

<sup>770</sup> En Iran, en revanche, les milieux nationalistes azéris peuvent parler de la réunification de l'Azerbaïdjan aux provinces azerbaïdjanaises, notamment compte tenu de l'histoire (au départ l'Azerbaïdjan du nord faisant partie de l'Empire Perse) et l'importance de la population azérie en Iran. Il est également à noter le fonctionnement non-

d'Azerbaïdjan, a réagi négativement au nom officiel de ce pays, Téhéran y voyant le creuset de futures revendications envers ses provinces azerbaïdjanaises. L'élite azerbaïdjanaise d'alors préfère, l'adoption du nom Azerbaïdjan (plus précisément l'Azerbaïdjan du Caucase pour se distinguer de la partie du sud), probablement afin de marquer le lien existant entre ces deux parties.

Il convient également de noter les manifestations des Azerbaïdjanais soviétiques en décembre 1989 en faveur d'une liberté de circulation vers l'Iran afin de rétablir les liens parentaux avec l'Azerbaïdjan du sud. Ces événements ont marqué fortement les esprits des Azéris de deux côtés<sup>771</sup>.

La question de l'identité des Azéris du nord de l'Iran, où la question de l'appartenance ethnique est centrale<sup>772</sup>, reste assez ambiguë, ce d'autant plus que les Azéris qui constituent environ 24-25% de la population iranienne, ne sont pas marginalisés. Ils sont au contraire bien représentés dans de nombreux domaines tels que la politique, l'armée, le clergé, l'économie et la culture. De plus, dans le contexte du régime islamique, l'idéologie officielle s'articulant autour du schisme, constitue une sorte d'identité supra-étatique<sup>773</sup> à laquelle les Azéris se sentent

---

officiel du mouvement nationaliste Azéri – le Comité de la libération nationale de l'Azerbaïdjan du Sud dont le siège se trouve à Bakou. Cela reste une des raisons des tensions entre Téhéran et Bakou. Le gouvernement azerbaïdjanais qui se distancie généralement des idées irrédentistes était obligé sous la pression iranienne à limiter largement les activités de ce mouvement. De son côté, la République azerbaïdjanaise a eu des soupçons (qui n'ont pas été pleinement confirmés) sur la possible implication de Téhéran, au début des années de 1990 dans le mouvement des Talishes, une minorité persanophone habitant près des frontières iraniennes. Selon Gareth Winrow, cela ne semble guère réaliste compte tenu du fait que ce genre de mouvements irrédentiste peut ouvrir, à court ou à long terme, la question de l'identité étatique azerbaïdjanaise. Il serait toujours possible que ce débat déborde également les frontières du nord de l'Iran. Sur ce point, voir Gareth M. Winrow, «Azerbaijan and Iran» in Alvin Z. Rubinstein et Oles M. Smolansky (éd.), *Regional power rivalries in the New Eurasia. Russia, Turkey and Iran*, M.E. Sharpe, New York, 1995, p.104. Effectivement, cela reviendrait à ouvrir la boîte de Pandore compte tenu non seulement de l'existence de la large minorité azérie, mais également de la diversité ethnique de l'Iran.

<sup>771</sup> Səfərov, *op. cit.*, p.7. Aujourd'hui le 31 décembre 1989, le jour de l'ouverture des frontières, est fêté comme une journée de solidarité en Azerbaïdjan.

<sup>772</sup> Comme indique Graham Fuller, les Azéris d'Iran sont les seuls Turcs doutant de leur turcité. Une partie des Azéris se considèrent comme iraniens qui parlent le turc à cause de la turcification de la région il y a 1000 ans. Les autres en revanche se considèrent comme Turcs et souhaitent s'exprimer plus ouvertement (in Graham E. Fuller, « Turkey's New Eastern orientation » in Graham Fuller et Ian Lesser, *Turkey's new geopolitics: From the Balkans to Western China*, Westview press, San-Francisco, 1993, p. 82). Cette ambiguïté relative à la question de l'identité doit beaucoup à la politique de « persanification » notamment de l'Iran des Pehlevis où, entre autres, se réalisait la répression de la langue azérie. Comme l'indique Olivier Roy, « l'ethnicité est systématiquement mise en avant, pour justifier par exemple l'interdiction de la langue azéri (turque) sous prétexte que les Turcophones d'Iran ne seraient que des Iraniens ethniques, mais linguistiquement turquisés. » in Olivier Roy, « Iran, schisme et frontière » in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°48-49, 1988. Le monde musulman à l'épreuve de la frontière, p. 268. Pour plus de détails sur la question azerbaïdjanaise et plus précisément sur l'identité azerbaïdjanaise voir Audrey Alstadt, *The Azerbaijani turks : power and identity under Russian rule*, Hoover Institution Press, Stanford, 1992, 331 p. ; Tadeusz Swietochowski, *Russia and Azerbaijan...*, *op. cit.* ; Brenda Shaffer, *Borders and Brethren : Iran and the challenge of Azerbaijan identity*, Cambridge, MIT press, 2002.

<sup>773</sup> Roy Olivier, « Iran, schisme et frontière » in *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°48-49, 1988. Le monde musulman à l'épreuve de la frontière, p. 274.



appartenir car l'appartenance religieuse y demeure plus importante que l'ethnicité. C'est aussi pour cette raison que « les Azéris sont très représentés dans l'élite de la révolution islamique »<sup>774</sup>.

Avec l'indépendance resurgit la question de la province azerbaïdjanaise du nord de l'Iran, paramètre susceptible de devenir décisif dans la politique extérieure de Téhéran à l'égard de ce pays sud-caucasien. Selon Oliver Roy, qui indique que l'Iran tente de protéger les musulmans de l'URSS depuis la révolution islamique<sup>775</sup>, explique la prudence de Téhéran vis-à-vis la crise azerbaïdjanaise par le caractère du mouvement qui prenait une orientation plus nationaliste que religieuse. Il écrit par exemple que selon l'Iran : « un Azerbaïdjan soviétique indépendant contesterait tôt ou tard la présence iranienne dans l'Azerbaïdjan sud »<sup>776</sup>.

La question azerbaïdjanaise explique alors le caractère ambivalent de la politique iranienne vis-à-vis l'Azerbaïdjan<sup>777</sup>. Compte tenu du discours idéologique de l'Iran, il est cohérent que Téhéran défende l'intérêt de l'Azerbaïdjan dans le conflit du Haut-Karabagh<sup>778</sup>. En réalité, Téhéran ne voit pas d'un bon œil l'émergence d'un Azerbaïdjan fort qui pourrait devenir une menace pour ses provinces nordiques, notamment dans un contexte marqué par l'arrivée au pouvoir des nationalistes azéris qui défendent, au moins dans leur discours, l'idée d'une réunification de l'Azerbaïdjan.

La question azerbaïdjanaise reste un problème épineux qui influence la politique intérieure de l'Iran ainsi que les relations bilatérales entre l'Iran et l'Azerbaïdjan, ou encore les relations de l'Iran avec la Turquie. La montée du turcisme en Azerbaïdjan ainsi que le rapprochement de Bakou avec Ankara inquiètent Téhéran qui soupçonne la Turquie d'exercer une influence d'ordre culturel également sur les Azéris d'Iran.<sup>779</sup> Au début des années 1990, la Turquie dégage l'image d'un acteur sûr de lui et dont la présence devient de plus en plus pesante dans les régions proches de l'Iran, surtout en Azerbaïdjan. Aux yeux de Téhéran, un tel contexte est susceptible de représenter un danger turc ou turco-azéri sur son propre territoire compte tenu de la mosaïque ethnique que forme l'Iran<sup>780</sup>.

---

<sup>774</sup> *Ibid*, p. 279.

<sup>775</sup> Olivier Roy, « Géopolitique de l'Asie Centrale », *Cahiers du monde russe et soviétique*, vol. 32, n°1, janvier-mars 1991. En Asie Centrale soviétique Ethnies, nations, États, p. 146.

<sup>776</sup> *Ibid*.

<sup>777</sup> Cornell, *Small nations...op.cit*, p. 308

<sup>778</sup> Kasim, « Büyük güçlerin Kafkasya..art.cit. p .338.

<sup>779</sup> Fuller, « Turkey's New Eastern orientation», *art. cit.*, p.83.

<sup>780</sup> Le soutien du PKK par Téhéran était justement une démonstration par celui-ci qu'elle a la capacité de également à exercer une pression sur le point de faiblesse de la Turquie *in* Barkey, « Iran and Turkey », *op. cit.*, p. 165.

On peut donc dire que la politique étrangère iranienne se montre généralement assez pragmatique dans la partie musulmane de l'ex-espace soviétique, y compris en Azerbaïdjan<sup>781</sup>. Gareth Winrow, rappelant la réaction de l'Iran, qui avait négocié les accords pour l'achat d'armes et de technologie soviétiques en juin 1989, à la tragédie de 20 janvier 1990 à Bakou, écrit :

*« Iran scarcely reacted when in January 1990 Soviet troops forcibly intervened in Baku to crush the Azerbaijani popular Front (PF) using the pretext that local Armenians were being massacred. Ignoring past promises to come to the aid of oppressed fellow Muslims, the Iranian Foreign Ministry merely expressed its “deep regret” at these “erroneous actions” and urged for a peaceful solution »*<sup>782</sup>.

Téhéran, en dépit du poids important du pragmatisme dans sa politique, ne manque pas de véhiculer un discours idéologique dans ce pays majoritairement chiite<sup>783</sup>. Dans le contexte de compétition idéologique avec la Turquie autour de cet espace<sup>784</sup>, le régime islamique n'hésite pas à jouer un tour, soit le fait de compter de nombreux coreligionnaires chiites dans la population azerbaïdjanaise.

Néanmoins, comme déjà mentionné plus haut, la politique iranienne menée lors du conflit du Haut-Karabagh révèle plus un caractère pragmatique qu'idéologique. En comparaison avec la politique turque qui après une certaine période de neutralité, a pris ouvertement parti en faveur de l'Azerbaïdjan, l'Iran selon de Svante Cornell, « a exercé une politique assez ambiguë, même à première vue illogique »<sup>785</sup>. En effet Téhéran préfère soutenir l'Arménie chrétienne que l'Azerbaïdjan musulman<sup>786</sup>. Suzanne Maloney explique :

*« National interests interpreted through the lens of Iranian nationalism trumped ethnic or religious affinity in two of the regional conflicts that arguably most involved Iranian identity issues, Nagorno-Karabakh and the Tajik civil war. In both cases, the “strategic interests and political sovereignty of the Iranian state have superseded the evangelical goals of the Islamic elements of the Iranian leadership »*<sup>787</sup>.

Il est tout d'abord à noter que l'Iran, comme la Turquie, redoute toute forme d'instabilité à ses frontières, notamment au Nord. Les flux de réfugiés vers les frontières iraniennes sont non seulement susceptibles d'y créer des problèmes sociaux et économiques, mais plus encore de politiser les Azéris de l'Iran vivant dans cette zone. La situation peut s'avérer d'autant plus délicate qu'une minorité arménienne, qui compte 1,5 à 2 millions d'habitants (situés

---

<sup>781</sup> Gareth M. Winrow, « Azerbaijan and... art.cit., p.95. Le soutien très limité de l'Iran à la partie islamiste d'Azerbaïdjan créée en 1992 est à cet effet un exemple significatif. *Ibid*, p.105.

<sup>782</sup> *Ibid*, p.96.

<sup>783</sup> Djalili, « L'Iran et la Transcaucasie...art.cit. , p.187.

<sup>784</sup> Aydın, « Kafkasya ve Orta Asyayla ilişkiler,..... art. cit., p.421.

<sup>785</sup> Cornell, *Small nations...*, op. cit., p.308

<sup>786</sup> Gadžiev, Gadžiev, « Bol'saâ Igra » na Kavkaze...op. cit., p.147.

<sup>787</sup> Maloney, « Identity and change in Iran's .... art.cit., p.112-113.

essentiellement en Azerbaïdjan iranien, mais aussi à Téhéran et Ispahan), entretient de bons rapports avec l'État iranien<sup>788</sup>.

Dès lors le conflit arméno-azerbaïdjanais s'intensifie aux frontières de l'Iran. Téhéran souhaite assumer un rôle de médiateur entre les deux pays belligérants. Son initiative de mars 1992 devient un échec lorsque les Arméniens, malgré la « déclaration de Téhéran » sur le cessez-le-feu, avancent leur armée vers Chousha et l'occupent le 8 mai.

Même si l'Iran continue de proposer ses bons offices, le nouveau gouvernement d'Elçibey s'y oppose fermement<sup>789</sup>, préférant l'intervention d'Ankara pour apaiser les tensions. En revanche, l'idée d'une médiation de la Turquie ne plait pas à Erevan.

L'Iran ne manque pas non plus de réagir devant l'agression arménienne notamment en raison du rapprochement d'un conflit qui se déroule désormais à ses frontières. Lorsque les Arméniens attaquent le Naxçıvan en septembre 1993, l'armée iranienne traverse alors la rivière l'Araxe, geste qui oblige les Arméniens à se retirer<sup>790</sup>. Il est également à noter la politique d'aide humanitaire de Téhéran lors du conflit arméno-azerbaïdjanais. En 1993 notamment, face à l'avancée de l'armée arménienne, un nombre important d'Azéris traverse l'Araxe pour se réfugier en Iran. Les autorités iraniennes préfèrent les déplacer vers le territoire azerbaïdjanais où elles installent les camps pour les réfugiés.<sup>791</sup>

L'échec diplomatique de Téhéran et l'incapacité de la Turquie à assumer son rôle de médiateur facilitent davantage l'implication de Moscou dans le conflit et de surcroît, le renforcement de sa position dans la région. Même si les initiatives diplomatiques iraniennes pour la résolution du conflit se poursuivent au cours des années 1994 et 1995, c'est désormais la Russie qui joue un rôle central.

Il est à noter que la politique iranienne dans le cadre du conflit du Haut-Karabagh crée des tensions avec Bakou. Lorsqu'Ankara rejoint Bakou dans l'embargo de l'Arménie pour faire pression sur ce dernier, l'Iran, au contraire, intensifie ses liens commerciaux avec Erevan. Grâce au soutien provenant de Téhéran, l'Arménie obtient malgré son isolement, un couloir vers le

---

<sup>788</sup> Gadžiev, *op.cit.*, p.143.

<sup>789</sup> Səfərov, *op. cit.*, p.10.

<sup>790</sup> Cornell, *Small nations...*, *op. cit.*, p. 318.

<sup>791</sup> Djalili, « L'Iran et la Transcaucasie...*art.cit.*, p.190-191.

monde extérieur<sup>792</sup>. L'Iran, inquiète du nationalisme azéri sur son territoire n'hésite pas à soutenir l'Arménie, politique qui n'est pas sans susciter quelques tensions avec Ankara<sup>793</sup>.

Ces tensions existaient également en ce qui concerne les autres sujets liés à l'Azerbaïdjan, comme par exemple la question de l'exploitation et de l'acheminement des ressources énergétiques du pays. Lors de la signature du « contrat du siècle » en septembre 1994, l'Iran fait part de son mécontentement à l'encontre de la décision azérie de commencer à exploiter les ressources énergétiques de la Caspienne sans attendre la détermination définitive de son statut. Ce sentiment est également partagé par Moscou<sup>794</sup>. Pour apaiser ces tensions, Bakou accorde à Téhéran 5% du consortium, une décision qui fâche les Turcs qui n'allaient recevoir que 1.75%<sup>795</sup>. Néanmoins, grâce à un lobbying efficace, Ankara réussit à augmenter sa part jusqu'à 6.75 % en mars 1995 et reçoit le soutien de Washington pour le pipeline passant par le territoire turc – l'enjeu étant ici d'éviter l'Iran<sup>796</sup>. La déception iranienne est énorme lorsque le projet du pipeline de Bakou-Tbilissi-Ceyhan réalisé avec le soutien des États-Unis contourne son territoire tout comme celui de la Russie.

En outre, Téhéran reproche souvent à Bakou ses rapports de plus en plus proches avec les acteurs occidentaux tels que Washington et Tel-Aviv, et utilise la question du statut de la Caspienne pour exercer une pression. L'incident autour du gisement d'Alov en juillet et en août 2001 entraîne l'usage de la force par Téhéran, ce qui est alors fortement critiqué par Ankara. Le MAE turc a convoqué l'ambassadeur iranien et lui a présenté une note particulièrement critique<sup>797</sup>. L'arrivée dans la foulée du commandant de l'armée turque Hüseyin Kıvıkoğlu à Bakou, accompagnée par une démonstration aérienne de l'armée turque « Etoiles de la Turquie » dans le ciel de la capitale, a été perçue à Téhéran comme une provocation<sup>798</sup>.

L'Iran n'est pas seul à se préoccuper du renforcement de l'influence turque en Azerbaïdjan. Il partage la même inquiétude que la Russie et l'Arménie. Leurs intérêts convergent autour

---

<sup>792</sup> « Stratiğiâ Irana na Kavkaze [La stratégie de l'Iran au Caucase] », *Izvestiâ*, le 15 août 2006.

<sup>793</sup> Aydın, « Kafkasya ve Orta Asyayla ilişkiler,..... art. cit., p.422.

<sup>794</sup> Səfərov, *op. cit.*, p.13.

<sup>795</sup> Barkey, «Iran and Turkey», *op. cit.*, p.164,

<sup>796</sup> *Ibid.*

<sup>797</sup> Bertrand Buchwalter, « Les relations turco-arméniennes : quelles perspectives ». Institut français d'études anatoliennes Georges Dumézil, Istanbul, 2002, p.13.

<sup>798</sup> Nuri Yeşilyurt, « Orta Doğuyla ilişkiler [les Relations avec le Moyen -Orient] » in Baskın Oran(éd.), *Türk dış politikası : Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar, (Politique étrangère turque dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui, faits, documents, analyses)*, Tome III: 2001-2012, İletişim, Istanbul, 2013. p.453.

d'objectifs consistant à diminuer cette influence dans la région afin d'empêcher le renforcement de l'Azerbaïdjan dans la région<sup>799</sup>.

Avec le temps, la rivalité turco-iranienne s'affaiblit en raison de la prise de conscience de l'impossibilité de créer une domination totale dans la région. Sur ce point notamment, la présence de la Russie dans la région apparaît désormais incontournable<sup>800</sup>. Il convient cependant de noter que l'investissement émotionnel de la Turquie en Asie centrale et au Caucase est beaucoup plus important que de la part de l'Iran qui privilégie une politique plus pragmatique<sup>801</sup>.

### ***Section 3. La présence des acteurs globaux dans la région sud-caucasienne et la Turquie***

#### *La présence des Etats-Unis dans le Caucase du Sud et la Turquie*

##### La mise en place de la politique américaine dans le Caucase indépendant

La dissolution de l'Union soviétique et l'émergence des nouveaux Etats indépendants dans la région du Caucase attire non seulement l'intérêt des puissances régionales, mais également celui des acteurs globaux tels que les Etats-Unis et l'UE. Cependant, pour Washington, cette région lointaine ne représente pas un « intérêt vital » tout au moins dans un premier temps. Cela explique une présence américaine limitée dans la région jusqu'au milieu des années 1990. En effet, au départ, la politique menée à l'égard du Caucase du sud ne se distingue pas de celle développée en direction de l'ensemble des pays de la CEI (la Communauté des Etats Indépendants).

Pour Fiona Hill, le manque d'intérêt de Washington envers cette région conduit les Etats-Unis à commettre deux erreurs :

*« La première fut de considérer que le Caucase et l'Asie centrale formaient un tout, et ce malgré les profondes différences historiques, politiques et culturelles entre les États qui le composent. La seconde fut de ne pas prendre conscience des intérêts historiques des puissances voisines : car s'ils relèvent d'un intérêt secondaire pour la Chine, le Caucase et l'Asie centrale constituent pour la Russie, la Turquie et l'Iran une zone frontalière stratégique »<sup>802</sup>.*

---

<sup>799</sup> Cornell, *Small nations... op.cit.* p.321.

<sup>800</sup> Aydın, « Kafkasya ve Orta Asyayla ilişkiler...art. cit.», p.422

<sup>801</sup> Barkery, « Iran and Turkey », *op. cit.*, p.159.

<sup>802</sup> Fiona Hill, « Une stratégie incertaine : la politique des Etats-Unis dans le Caucase et en Asie centrale depuis 1991 » in *Politique étrangère*, n°1 - 2001 - 66<sup>e</sup>année, p. 96.

Plusieurs facteurs influencent la politique américaine adoptée vis-à-vis du Sud Caucase. En premier lieu, ces sont les intérêts pour les ressources énergétiques de la Caspienne qui justifient l'établissement de liens de coopération dans la région. Même si l'administration américaine ne montre pas tout de suite un vif intérêt à l'égard de la région, les représentants des compagnies pétrolières viennent en Azerbaïdjan dès 1991 pour négocier l'exploitation du pétrole et du gaz de ce pays.

Selon Svante Cornell, l'insistance de l'administration américaine concernant l'importance de la richesse des ressources énergétiques de la région révèle l'existence d'un intérêt stratégique majeur à son égard<sup>803</sup>. Washington est en effet avant tout désireux de diminuer l'influence de la Russie dans la région. Les Américains ont longtemps respecté le concept de l'étranger proche de Moscou et ont longtemps considéré, par voie de conséquence, le Caucase du Sud, notamment jusqu'à 1996, comme une zone d'influence russe. La stratégie américaine consiste alors à « *laisser à la Russie une place prédominante dans le Caucase où celle-ci entend jouer le rôle de gendarme d'une région en plein chaos* »<sup>804</sup>.

Mais cela ne veut pas dire que les Etats-Unis ne s'efforcent pas d'affaiblir cette influence russe. Washington essaie ainsi de soutenir les Etats dans leur indépendance et dans le processus de démocratisation pour qu'ils ne reviennent pas sous la tutelle de Moscou<sup>805</sup>. La défaite de la Russie dans la guerre en Tchétchénie et son affaiblissement dans la région incitent l'administration américaine à y être plus active.

La deuxième préoccupation américaine d'ordre stratégique au Sud-Caucase porte sur une possible implication de l'Iran dans la région. Particulièrement dans le cadre du régime iranien contemporain, Washington s'inquiète d'une possible diffusion de l'Islam politique aux pays musulmans de l'ex-Union-soviétique. La politique américaine d'isolement de l'Iran sur la scène internationale était également prolongée dans cette région. Washington s'oppose alors à tous les projets de grande envergure auxquels l'Iran pourrait participer. Dans la même optique, les Etats-Unis observent avec méfiance l'établissement de relations bilatérales trop étroites que les pays sud-caucasiens pourraient vouloir établir avec leur voisin du sud. Cette problématique refait surface d'abord pour ce qui concerne l'Arménie et dans une moindre mesure la Géorgie

---

<sup>803</sup> Cornell, *Small nations... op. cit.*, p.322.

<sup>804</sup> Boris Eisenbaum, « La politique américaine dans le Caucase », *Les Cahiers de l'Orient* 2011, vol. 1, n° 101, p.25.

<sup>805</sup> Inessa Baban et Zaur Shiriyeu, «The U.S. South Caucasus strategy and Azerbaijan». *Turkish Foreign Policy Quarterly*, p.94, vol.9, n°2, été 2010.

et de l'Azerbaïdjan. Selon l'administration américaine, ce dernier pourrait être amené à subir la « mauvaise » influence du régime islamique. Tout au début de leur indépendance, les pays de la région revêtaient pour les Etats-Unis une importance notamment en raison de leurs relations avec les puissances voisines.

Le lobby arménien, qui exercerait une influence importante sur le Congrès américain, constitue un autre facteur essentiel de définition de la politique américaine dans la région dans les années de 1990. Il est à noter que l'Arménie a été le premier pays caucasien à être reconnu par les Etats-Unis (en janvier 1992). Les premières relations diplomatiques avec Bakou ont été établies en février 1992, avec Tbilissi en mars. En raison des pressions exercées par la diaspora arménienne, une certaine ambiguïté subsiste dans la politique américaine à l'égard de la région. Ce lobby, en soutenant la République d'Arménie, essaie de priver Bakou du soutien que Washington pourrait lui apporter. Cet objectif a été largement atteint avec l'adoption de la section de 907 (qui interdit les aides humanitaires au gouvernement azerbaïdjanais) de l'Acte pour le soutien à l'indépendance de 1992 (*Freedom support act*<sup>806</sup>). Avec ce texte, Washington a en effet décidé, « sans prendre ouvertement parti pour l'Arménie »<sup>807</sup>, de soutenir Erevan. Grâce à sa diplomatie de l'énergie et aux intérêts énergétiques des compagnies américaines, l'Azerbaïdjan parvient à neutraliser Washington sur la question du Haut-Karabagh à tel point qu'elle soutient la candidature américaine en tant que troisième co-président du groupe de Minsk pour contrebalancer la France qui est pro-arménien aux yeux de Bakou. Au fur et à mesure qu'elle prend conscience de l'importance stratégique de l'Etat azerbaïdjanais dans la région, notamment dans le contexte de la lutte contre le terrorisme et la coopération militaire<sup>808</sup>, la Maison Blanche s'efforce de suspendre la section 907, mentionnée plus haut, réussissant partiellement à la lever à partir de 2002<sup>809</sup>. La communication du président Bush fils du 25 janvier 2002 explique les raisons d'une telle décision par la nécessité de soutenir les efforts des

---

<sup>806</sup> S. 2532 — 102nd Congress: Freedom for Russia and Emerging Eurasian Democracies and Open Markets Support Act of 1992, entrée en vigueur par la signature du président américain le 24 octobre 1992, URL: <https://www.govtrack.us/congress/bills/102/s2532>, consulté le 01.07.17. Dans la section 907 de la loi, intitulée «Restriction on assistance to Azerbaijan» il est écrit: «United States assistance under this or any other Act (other than assistance under title V of this Act) may not be provided to the Government of Azerbaijan until the President determines, and so reports to the Congress, that the Government of Azerbaijan is taking demonstrable steps to cease all blockades and other offensive uses of force against Armenia and Nagorno-Karabakh.», *Ibid.* Cf à ce sujet Esmira Gasimova, *La politique étrangère de l'Azerbaïdjan entre grandes puissances et puissances régionales, 1993-2003*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2015, p.372 -384.

<sup>807</sup> Eisenbaum, *art. cit.*, p.25.

<sup>808</sup> Baban et Shiriyev, *art. cit.*, P.97

<sup>809</sup> Le 24 octobre 2001, l'amendement du Sénat qui permet au président américain à effectuer la renonciation par « Foreign operations, export financing, and related programs appropriations act », le président effectue la renonciation (waiver) dès 2002. Dès 2002, l'administration américaine suspend la section chaque année.

États-Unis pour lutter contre le terrorisme compte tenu du fait que l'Azerbaïdjan fait partie de la coalition internationale pour la lutte contre le terrorisme<sup>810</sup>.

L'importance de la région se renforce encore un peu plus en 1999, lorsque la loi sur la stratégie de la Route de la Soie (*Silk Road Strategy Act*) est adoptée le 3 août et accorde une aide aux pays du Caucase du sud et de l'Asie centrale en vue de soutenir leur indépendance économique et politique<sup>811</sup>. Dans l'acte, les objectifs de la stratégie américaine sont énumérés de la façon suivante :

- (1) « *promouvoir et renforcer l'indépendance, la souveraineté, le gouvernement démocratique et le respect des droits de l'homme;*
- (2) *promouvoir la tolérance, le pluralisme et la compréhension et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme;*
- (3) *aider activement à résoudre les conflits régionaux et faciliter l'élimination des obstacles au commerce transfrontalier;*
- (4) *promouvoir les relations amicales et la coopération économique;*
- (5) *aider à promouvoir les principes et les pratiques axés sur le marché;*
- (6) *aider au développement des infrastructures nécessaires aux communications, aux transports, à l'éducation, à la santé et à l'énergie et au commerce sur un axe Est-Ouest afin de renforcer les relations internationales et le commerce entre ces pays et l'économie stable, démocratique et Pays orientés vers le marché de la Communauté euro-atlantique;*
- (7) *soutenir les intérêts et les investissements des États-Unis dans la région*»<sup>812</sup>.

### L'importance de la région sud-caucasienne pour Washington

#### a) L'importance géopolitique de la région pour Washington

L'importance de la région sud-caucasienne pour les Etats-Unis peut être appréhendée de plusieurs manières. Il s'agit avant tout d'un intérêt géopolitique dans le cadre duquel le concept d'Eurasie occupe une place centrale. En effet, les géopoliticiens américains soulignent à plusieurs reprises l'importance de la région pour Washington, notamment dans le contexte de l'ambition américaine pour la suprématie dans le monde dont la clé se trouve dans le contrôle de l'Eurasie. La politique américaine semble être largement inspirée par les idées de Brzezinski

---

<sup>810</sup> The White House, The presidential determination on Azerbaijan <https://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2002/01/20020128-20.html>, consulté le 01.07.2017.

<sup>811</sup> H.R. 1152 — 106th Congress: Silk Road Strategy Act of 1999.» [www.GovTrack.us](http://www.govtrack.us). 1999, URL: <https://www.govtrack.us/congress/bills/106/hr1152>, consulté le 30.06.2017.

<sup>812</sup> *Ibid.*



qui place la région sud-caucasienne et plus particulièrement l'Azerbaïdjan dans le pivot central de l'Eurasie:

*« It follows that America's primary interest is to help ensure that no single power comes to control this geopolitical space and that the global community has unhindered financial and economic access to it. Geopolitical pluralism will become an enduring reality only when a network of pipeline and transportation routes links the region directly to the major centers of global economic activity via the Mediterranean and Arabian Seas, as well as overland. It follows that America's primary interest is to help ensure that no single power comes to control this geopolitical space and that the global community has unhindered financial and economic access to it »<sup>813</sup>.*

Cependant, cela va prendre du temps avant que Washington affiche clairement cet intérêt géopolitique envers la région turbulente et qu'elle connait mal. Au lendemain de l'effondrement de l'Union soviétique, les Etats-Unis, d'une part, préfèrent au moins dans un premier temps à laisser cet espace au contrôle de la Russie qui est d'ailleurs très affaiblie pour être un rival important, d'autre part, encourager les autres acteurs telle que la Turquie à s'engager directement dans la région.

Cela ne lui n'empêche pas, afin d'endiguer toute forme d'instabilité dans la région et d'éviter le renforcement d'une puissance régionale, notamment de la Russie, à soutenir largement l'indépendance et le processus de démocratisation des pays sud-caucasiens. Une telle politique, considérée comme s'inscrivant dans une logique de *Soft Power*, favorise l'influence américaine dans la région. Le soutien à la fois financier mais aussi au fonctionnement de la démocratie, les deux étant présentés comme indissociables, représentent des outils importants en vue d'atteindre ce but. Le gouvernement azéri<sup>814</sup> a longtemps été privé de ce type d'assistance accordée par l'intermédiaire de l'agence USAID et du Millenium Challenge Program, alors qu'à l'inverse, l'Arménie et la Géorgie ont bénéficié de plus d'un milliard de dollars au cours de la période 1992-2005<sup>815</sup>.

Dès 1996, on note une accélération de la politique de Washington vis-à-vis la région dans la mesure où celle-ci encourage fortement la mise en place des nouvelles structures régionales.

---

<sup>813</sup> Brzezisnki, *op. cit.*, p.148-149.

<sup>814</sup> L'Azerbaïdjan a longtemps été le seul pays soviétique privé de ce soutien au niveau gouvernemental en raison de la section 907 du *Freedom Support Act* mentionné plus haut. Comme l'indique Fiona Hill : « *Bien que la section 907 eût été le fait du Congrès et non une initiative explicite de l'exécutif américain, elle plaça l'Azerbaïdjan dans une catégorie différente de tous ses voisins pour ce qui était des relations avec les États-Unis. Ce contraste fut mis en évidence, en 1993, quand le Congrès ne réagit pas à l'occupation d'un cinquième du territoire azerbaïdjanais par les forces arméniennes du Haut-Karabakh, occupation qui perdure encore aujourd'hui* » in Fiona Hill, *art. cit.*, p.97-98.

<sup>815</sup> Juïen Zarifian, *La politique américaine au Sud-Caucase. À l'épreuve de la géopolitique régionale*, *art. cit.*, pas de mention de page.

Dans ce cadre, le GUUAM<sup>816</sup>, créé avec l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie, et l'Ukraine et que rejoint l'Ouzbékistan entre 1999 et 2005, a bénéficié d'un large soutien des Etats-Unis. Dans le même temps, l'appui américain en faveur de la démocratie est de plus en plus fort, surtout en Géorgie. Cet Etat s'avère très important sur le plan géopolitique en raison notamment de sa situation géographique qui en fait un lieu de passage stratégique, notamment en ce qui concerne les projets énergétiques envisagés par les Américains. La portée politique du partenariat établie avec Tbilissi dans la lutte d'influence avec Moscou était en outre significative aux yeux des Etats-Unis. Quant aux Géorgiens, ils tentent de se rapprocher de Washington afin de diminuer l'influence russe et de percevoir une aide économique importante<sup>817</sup>.

Les Américains ont accordé leur soutien au cours de la révolution des roses en Géorgie et qui a abouti à l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Saakachvili en 2004 réussissant ainsi à diminuer l'influence russe dans ce pays<sup>818</sup>. Néanmoins, le soutien de Washington au gouvernement géorgien est resté limité pendant le conflit d'août 2008. En effet les Etats-Unis n'ont pas donné suite à la demande géorgienne d'un envoi de troupes en renfort au moment où elle devait faire face à un affrontement ouvert avec Moscou<sup>819</sup>. Cet épisode a rappelé qu'il existait encore certains obstacles auxquels la politique de Tbilissi, mais également dans celle de Bakou, devaient faire face pour établir des liens avec la superpuissance américaine. Comme l'expliquent Inessa Baban et Zaur Shiriyev : « (...) *the U.S. non-involvement in the Russian-Georgian "blitzkrieg" of August 2008 called in a concern regarding "the determination and the ability of the United States to come to the aid of a friendly and allied country and defend its own political economic interests in the region* »<sup>820</sup>.

---

<sup>816</sup> Organisation régionale initialement établie en tant que GUAM (Géorgie, Ukraine, Azerbaïdjan, Moldavie) en est devenue GUUAM avec l'inclusion de l'Ouzbékistan.

<sup>817</sup> Eisenbaum, *art. cit.*, p.28

<sup>818</sup> Zarifian, La politique américaine...*art. cit.*

<sup>819</sup> *Ibid.*

<sup>820</sup> Baban et Shiriyev, *art. cit.*, p.98.

De plus, la Géorgie et l'Azerbaïdjan<sup>821</sup> ont le sentiment d'être négligés par l'administration Obama qui privilégie l'amélioration de ses relations avec Moscou<sup>822</sup>. En revanche, c'est désormais la normalisation des relations entre la Turquie et l'Arménie qui constituait le point central de la politique américaine dans la région. L'Azerbaïdjan critiquait la politique américaine à ce sujet car Washington faisait des pressions sur Ankara pour la ratification des protocoles de Zurich sans se référer au conflit du Haut-Karabagh ce qui allait à l'encontre de la ligne politique azerbaïdjanaise<sup>823</sup>.

#### b) L'intérêt stratégique de Washington dans la région

Outre sa portée géopolitique, la région demeure stratégiquement importante pour les Etats-Unis. Son importance s'est accrue notamment suite aux événements du 11 Septembre 2001<sup>824</sup>. Dans le contexte de « *Global War on Terror* » menée par l'administration Bush, la région, qui ne se trouve pas loin de l'Afghanistan et l'Irak, s'avère très importante pour la politique de coopération militaire de la Maison-Blanche.

Il convient toutefois de noter que la coopération militaire entre les Etats-Unis et les trois pays sud-caucasiens avait déjà commencé dans les années de 1990, notamment dans le cadre de l'Alliance atlantique. Tous les trois, comme tous les autres Etats de la CEI, Russie comprise, sont devenus membres du programme du Partenariat pour la Paix de l'OTAN en 1994, mais aussi plus tard du Plan d'action individuel pour le partenariat (IPAP). La Géorgie a ouvert la voie en 2004, suivie ensuite par l'Azerbaïdjan et l'Arménie en 2005. Cette première, qui

---

<sup>821</sup> Il est notamment à noter la crise diplomatique en 2009-2010 liée à la désignation de l'ambassadeur des Etats-Unis à Bakou ; En effet, le poste d'ambassadeur à Bakou restait vacant depuis juillet 2009, cette absence était perçue de façon négative de la part des officiels azerbaïdjanais. Au bout d'un an, en mai 2010, la Maison-Blanche désigne Mathhew Bryza à ce poste, mais le lobby arménien au Sénat effectue des pressions au Sénat pour empêcher sa désignation, celui qu'il jugeait pro-azerbaïdjanais ou pro-turc. Obama décide néanmoins de confirmer la désignation sans l'accord du Sénat (selon la législation américaine la procédure du « *recess appointment* »), cela est possible que pour une courte durée). Un an plus tard, Bryza a dû quitter le poste suite au refus du Sénat de confirmer sa candidature, cf. « Matthew Bryza name new US ambassador to Azerbaijan », *Eurasianet*, 21.05.2010, <http://www.eurasianet.org/node/61116>, consulté le 04.07.2017 ; « US ambassador to Azerbaijan leaving post », *Radio Liberty*, 29.12.2011, URL: [https://www.rferl.org/a/matthew\\_bryza\\_azerbaijan\\_us\\_ambassador\\_washington\\_armenia/24437637.html](https://www.rferl.org/a/matthew_bryza_azerbaijan_us_ambassador_washington_armenia/24437637.html), consulté le 04.07.2017. Le Washington post en critiquant cette attitude à l'égard de M. Bryza indique que le lobby arménien (l'ANCA) serait inquiète des « liens très proches avec la Turquie » en faisant allusion à son mariage avec Zeyno Baran, une chercheuse turco-américaine in *The Washington Post*, « Two Democrats risk U.S. interests by blocking envoy », 24.09.2010, URL : <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2010/09/23/AR2010092306510.html>, consulté le 04.07.2017.

<sup>822</sup> Baban et Shiriyev, *art. cit.*, p.98-99.

<sup>823</sup> *Ibid*, p.99.

<sup>824</sup> *Ibid*, p.97

s'exprimait ouvertement pour l'adhésion à l'OTAN à la différence de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie plus distants sur ce type de discours, commençait à être perçue comme un candidat crédible à l'Organisation atlantique. Malgré les oppositions de Moscou (mais également de certains pays européens comme l'Allemagne et la France), les Etats-Unis appuient la candidature géorgienne, invitant Tbilissi à participer aux divers programmes de l'OTAN. Néanmoins, les événements d'août 2008 ont pour effet de changer les données géopolitiques de la région aux yeux de Washington et la candidature géorgienne n'est alors plus à l'ordre du jour.

Dès 2002, l'Azerbaïdjan et la Géorgie participent activement à la lutte contre le terrorisme des Etats-Unis en envoyant des troupes en Afghanistan (*International Security Assistance Force*) et en Irak (*Stabilization Force*)<sup>825</sup>. En effet, la participation de l'Azerbaïdjan, pays majoritairement musulman chiite mais également laïc, revêt encore plus d'importance dans cette lutte contre le terrorisme. Son importance consistait notamment à contrecarrer l'idée selon laquelle il s'agirait d'une guerre antimusulmane.

Il est également à noter l'initiative du « Caspian Guard » prise par Washington en 2003. Elle a pour objectif de mettre en place une coopération navale spéciale avec l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan dans la Caspienne. L'enjeu est de parvenir à lutter contre la prolifération, le terrorisme et le trafic illégal dans l'optique de sécuriser le bassin de la Caspienne contre les menaces transnationales. Cette initiative inclut une grande variété d'exercices de formation maritime et frontalière et des mises à niveau des équipements<sup>826</sup>. Même si ces deux pays ont accueilli l'initiative américaine, celle-ci n'a pas été menée à son terme, notamment en raison de l'opposition ferme de la Russie et de l'Iran qui cherchent à empêcher l'implication américaine dans les affaires de la région caspienne<sup>827</sup>.

### c) L'intérêt économique de Washington dans la région

L'intérêt économique des Etats-Unis dans la région se concentre notamment sur les ressources énergétiques de l'Azerbaïdjan. Les compagnies américaines comme Amoco sont assez actives dans la région dès 1991. Pour celles-ci, l'Azerbaïdjan fait office de potentiel « *second*

---

<sup>825</sup> *Ibid.* Quant à l'Arménie, elle envoie en Afghanistan de quarantaine personnes dont la plupart était médecins.

<sup>826</sup> Azad Garibov, « Militarization of the Caspian Sea: Naval Arms Race and Conflicting Interests » in Carlo Frapi et Azad Garibov (éd.), *The Caspian Sea Chessboard. Geopolitical, geostrategic and geo-economic analysis*, ISPI, SAM p.48.

<sup>827</sup> Garibov, *art. cit.*, p.48.

*Koweït* »<sup>828</sup>. Lors du « contrat du siècle » de 1994, les Américains obtiennent une part importante dans le consortium azerbaïdjanais (Unocal-10.3 %, Exxon Mobil 8 %, Devon Energy 5.6 %, Delta Hess 2.7 %).

L'administration américaine ne tarde pas non plus à afficher son intérêt et pour exercer son influence sur les pays riverains de la Caspienne, y compris en Azerbaïdjan car elle les voyait en tant que nouveau marché des ressources énergétiques<sup>829</sup>. Washington adossait explicitement le projet de l'oléoduc Bakou-Soupsa, « *le premier oléoduc traversant sur 833 km les pays du Sud-Caucase, et indépendant du réseau russe* »<sup>830</sup> qui est mis en fonction dès avril 1999. Il encourage également le projet BTC pour l'acheminement du pétrole caspien et le gazoduc BTE (Bakou-Tbilissi-Erzurum) qui contournent l'Iran<sup>831</sup> et la Russie<sup>832</sup>. Ces projets d'importance géopolitiques « *impliquent durablement les États-Unis dans la région et matérialisent les rapprochements avec l'Azerbaïdjan et la Géorgie* »<sup>833</sup>. Les américains ont également favorisé le projet de pipeline Nabucco non réalisé qui prévoyait l'acheminement du gaz de la Caspienne et de l'Asie centrale vers l'Europe.

Washington, notamment sous la pression du lobby arméno-américain, s'efforce d'inclure l'Arménie aux projets régionaux d'acheminement des ressources énergétiques<sup>834</sup>. Ce projet de « Peace pipeline » a pour but d'encourager les parties du conflit du Haut-Karabagh à résoudre le conflit le plus vite possible<sup>835</sup>. Le gouvernement arménien n'ayant pas fait les concessions nécessaires sur le conflit arméno-azerbaïdjanais, Bakou s'oppose catégoriquement à l'implication de son ennemi dans le projet du BTC et ce, même si en passant par l'Arménie le pipeline aurait été plus court de 600 km<sup>836</sup>.

Il est à noter, au cours de la phase initiale du projet, le manque d'enthousiasme des compagnies pétrolières américaines concernant les modalités de financement du projet BTC. En dépit de

---

<sup>828</sup> Thomas Goltz, *Azerbaijan diary. A rogue reporter's adventures in an oil-rich, war-torn, post-soviet republic*, Sharpe, New York, 1998, p.267.

<sup>829</sup> Yasha Haddaji, « Les hydrocarbures dans le Sud-Caucase. Grandes manœuvres autour des ressources de la Caspienne », *Le Courrier des pays de l'Est*, no1043, Vol. 3, 2004, 12-23pages, p.12.

<sup>830</sup> Haddaji, *art. cit.*, p.16.

<sup>831</sup> Dès 1996, la politique d'isolement de l'Iran se voit durcir dans de nombreuses régions, y compris dans l'espace caspien, par une loi américaine (Iran Libya Sanctions Act, ILSA) qui prévoit la mise en place des sanctions pour ceux qui investissent dans l'industrie du gaz et du pétrole de l'Iran *in Hill, art. cit.*, p.100.

<sup>832</sup> Hill, *art. cit.*, p.100.

<sup>833</sup> Julien Zarifian, « La politique étrangère américaine, en dehors des sentiers battus..... », *art. cit.*, p.82-83.

<sup>834</sup> Haddaji, *art. cit.*, p.17

<sup>835</sup> En effet, c'est notamment le veto arménien aux principes du sommet de l'OSCE à Lisbonne pour la résolution du conflit qui l'amène à son isolement diplomatique et de surcroît à l'impossibilité de la réalisation du projet « peace pipeline » *in Minassian, le Caucase du Sud ... , op. cit.*, p.119.

<sup>836</sup> Haddaji, *art. cit.*, p.17.

cette réticence, la Maison-Blanche réussit à négocier afin que plusieurs sociétés américaines participent au développement du projet. Unocal, Conoco Phillips et Amerada Hess participent au financement du projet à hauteur respectivement de 8,9%, 2,5% et 2,36%<sup>837</sup>.

Comme le fait remarquer Boris Eisenbaum à propos de la présence américaine au Sud-Caucase :

*« Les États-Unis, bien qu'implantés dans le Caucase, ne sont pas parvenus à déloger l'ancien « grand frère » qui garde une supériorité militaire régionale incontestable. Cette faiblesse structurelle américaine apparaît clairement lors de l'échec des négociations de Key West entre Arméniens et Azéris sur la question du Karabagh. Les deux parties refusent tout compromis, en dépit des efforts diplomatiques américains en ce sens, montrant que la première puissance mondiale ne peut imposer dans le Caucase ce qu'elle est parvenue à faire dans les Balkans »<sup>838</sup>.*

### Les États-Unis et la Turquie au Sud-Caucase

Dans les années 1990, la Turquie est perçue par les Américains comme un allié significatif dans leur politique sud-caucasienne. Washington peut compter sur un partenariat avec cet Etat moderne, majoritairement musulman et laïc. Dès lors, Washington soutient la Turquie « *comme nouvelle puissance régionale* »<sup>839</sup>.

Géographiquement proche du Caucase, la Turquie dispose en outre de liens culturels et historiques étroits avec les pays de la région et notamment avec l'Azerbaïdjan. L'implication de la Turquie, avec qui elle partage de nombreux intérêts, dans la région permet en quelque sorte à Washington d'y atteindre ses objectifs stratégiques sans autant directement s'engager dans cet espace postsoviétique. Dès lors, le partenariat turco-américain prend une nouvelle forme et investit un nouveau terrain (qui couvre également l'Asie centrale) où l'Etat turc reçoit, dans le cadre de sa politique régionale, un soutien considérable de la part de Washington tant sur le plan politique qu'économique.

Même s'ils sont économiquement présents dans la région dès 1991 avec leurs compagnies pétrolières, les Américains ne sont pas pressés s'engager politiquement dans une région qui ne représente pas pour eux un intérêt vital. Dans ce contexte, ils préférèrent s'appuyer sur

---

<sup>837</sup> Haddadji, *art. cit.*, p.18.

<sup>838</sup> Eisenbaum, *art. cit.*, p.29.

<sup>839</sup> Eisenbaum, *art. cit.*, p.25.

l'activisme turc<sup>840</sup> en vue de remplir le « vide » engendré par la dissolution de l'Union soviétique<sup>841</sup>.

Ilhan Uzgen, spécialiste des relations turco-américaines, indique qu'en raison d'intérêts communs dans la région (y compris l'Asie centrale), Washington accorde un soutien considérable à Ankara dans les domaines suivants<sup>842</sup> :

- Du point de vue politique, l'objectif est de parvenir à l'éloignement des pays sud-caucasiens de l'influence russe et iranienne et de développer la coopération politique et militaire avec la Turquie<sup>843</sup>. Dans ce cadre, de nombreux militaires issus de ces pays, notamment l'Azerbaïdjan et la Géorgie, sont formés en Turquie.
- Sur le plan culturel et linguistique, Washington appuie l'influence turque dans la région, notamment en Azerbaïdjan contre l'influence iranienne. Le modèle culturel et religieux turc est privilégié par rapport à celui de l'islam radical en vigueur en Iran. La politique turque pour le passage de l'alphabet cyrillique à l'alphabet latin dans l'Etat azerbaïdjanais est fortement encouragée par les Etats-Unis. Il est également supposé qu'il existe un soutien américain pour la mise en place des écoles de Fethullah Gülen<sup>844</sup> dans les pays turcophones.
- De point de vue économique, Washington voit la Turquie comme un modèle pour les pays de la région dans le processus de transition vers l'économie du marché. En outre, pour s'impliquer dans la vie économique de la région, les Américains bénéficient du

---

<sup>840</sup> Cet activisme était largement encouragé par certains universitaires des Etats-Unis tels que Graham Fuller, Ian Lesser et Paul Henze qui recommandaient à la Turquie à mettre en avant l'identité « turquiste » et même « neo-ottomaniste » afin d'exercer son influence sur le plan stratégique, politique et économique dans le vaste espace s'étendant des Balkans jusqu'à la Chine occidentale. Cf. Graham Fuller, Ian Lesser *et al.* (éd.), *Turkey's new geopolitics : from Balkans to Western China*, Boulder, Westview press, 1993, 197 p. ; Oran, *op.cit.*, tome 2, p.251-252. Par ailleurs, Brzezinski souligne l'importance de l'allié turc dans le destin des pays caucasiens, notamment dans le contexte du processus de son adhésion à la famille européenne. Selon le géopoliticien, plus Ankara sera proche à l'Europe, plus les pays caucasiens regarderont vers cette direction, et non vers la Russie. Cf. Brzezinski, *op. cit.*, p.149-150. Il recommande également à l'administration américaine, dans la formulation de sa politique caucasienne, de mettre en avant la coopération avec Ankara, cf. *Ibid*, p.203-204.

<sup>841</sup> Ilhan Uzgen, Türkiye dış politikası, Partie 2, *op. cit.*, p.279.

<sup>842</sup> *Ibid.*, p. 280-282.

<sup>843</sup> En tant que membre de l'Otan, la Turquie appuyait dès le début l'intégration de deux pays sud-caucasiens, l'Azerbaïdjan et la Géorgie dans l'intégration à cette organisation. Il est également à noter que les troupes Azerbaïdjanaises et géorgiennes ont participé se sont servis à Kosovo sous le commandement des forces turques in Cavid Veliyev, «Turkey's role in the South Caucasus: between fragmentation and integration » in Fuad Chiragov *et al.*, *The South Caucasus : between integration and fragmentation*, Strateji arařdırmalar mörkøzi-European policy centre , may 2015, p.86.

<sup>844</sup> Les écoles de la confrérie (néo) *nurcu* dont le leader spirituel est considéré Fethullah Gülen. L'ouverture des écoles en Azerbaïdjan et Asie centrale a commencé dès le début des années 1990. Ces écoles fonctionnant souvent sous le forme *dershane* (centre éducatif pour la préparation aux universités) ou *lycée turque* (école secondaire) avaient le caractère plus de l'établissement publique que religieux.

soutien de la Turquie et des hommes d'affaires turcs. Quant au volet énergétique, la Turquie revêt une importance majeure dans l'acheminement des ressources énergétiques de l'Est vers l'Ouest notamment dans le cadre du projet *East-West energy transport corridor* qui fait de la Turquie une véritable « plaque tournante énergétique »<sup>845</sup>.

En effet, depuis 1995, les Etats-Unis appuient projet le projet de BTC. Selon Fiona Hill, ce projet serait « (...) *explicitement destiné à récompenser la Turquie du soutien apporté aux États-Unis pendant la guerre du Golfe de 1991 et de son consentement à renoncer aux recettes de transit du pétrole irakien* »<sup>846</sup>.

Il existe cependant quelques points sur lesquels les visions des deux Etats sur la région divergent. Il s'agit notamment du conflit du Haut-Karabagh où la position américaine, à savoir le soutien américain à l'Arménie, ainsi que la section de 907 de l'*Independent Support Act* qui interdit les aides au gouvernement azerbaïdjanais, ne satisfont pas la partie turque. En outre, les pressions de l'administration américaine sur Ankara dans le dossier turco-arménien sont susceptibles d'engendrer des tensions dans leurs relations bilatérales. Au cours du discours annuel du 24 avril prononcés par les présidents américains (commencé par George Bush père, ce discours devient systématique notamment dès l'administration de Bill Clinton), la Turquie prête une attention particulière à l'évocation du terme de génocide pour qualifier les événements du 1915. Sous l'influence notamment du lobby arméno-américain, les Etats-Unis se sont fortement engagés dans le processus de normalisation des relations entre la Turquie et l'Arménie. Ils financent de nombreuses initiatives et des ONG qui interviennent dans la réconciliation et normalisation des relations turco-arméniennes. On pourrait citer notamment la commission de la réconciliation turco-arménienne (TARC) initiée en 2001. Le point culminant de l'engagement américain se situe dans les années 2008-2009 où le président Obama, avec la Secrétaire d'Etat Hillary Clinton, s'est personnellement investi dans le processus du rapprochement turco-arménien (voir Chapitre 9, section 3.).

La coopération turco-américaine dans la région commence néanmoins à se transformer à partir du début des années 2000. Ce changement résulte en premier lieu des tensions dans les relations

---

<sup>845</sup> Üzgen, *art.cit.*, p.280.

<sup>846</sup> Hill, *art.cit.*, p.100.



entre ces deux pays, notamment suite au refus du Parlement turc de 2003 d'autoriser les Etats-Unis d'utiliser le territoire turc pendant la guerre en Irak.

D'autre part, dans la même période, la vision de deux acteurs en ce qui concerne leurs rôles respectifs dans la région commence elle aussi à changer. Alors qu'ils comprennent qu'Ankara n'a pas les moyens politiques suffisants pour s'affirmer complètement dans la région et rivaliser avec la Russie, les Etats-Unis préfèrent au final s'engager directement dans la région, tout en continuant à soutenir leur allié turc<sup>847</sup>. Quant à la Turquie, elle s'oppose à l'engagement actif des Etats-Unis dans la région, notamment dans le cadre des révolutions de couleur. Elle y voit un facteur d'instabilité pour la région. Dans ce contexte, sa vision de la région, c'est à dire l'opposition à l'entrée des acteurs externes dans cette zone<sup>848</sup> coïncide avec celle de la Russie, dont elle est de plus en plus proche<sup>849</sup>. Par exemple, lorsque la Russie refuse à Washington l'accès au statut d'observateur au sein de la CEMN, la Turquie n'essaie même pas d'appuyer la demande américaine. Finalement, la candidature des Etats-Unis est acceptée suite à la pression des autres membres de l'organisation<sup>850</sup>.

La Turquie préfère désormais n'avoir en face d'elle que la Russie pour les questions régionales et s'oppose à l'entrée d'autres acteurs dans la région. L'initiative du pacte pour la Stabilité au Caucase suite à la guerre d'août 2008 en est une bonne illustration. A la différence de celui de 1999 qui avait reçu un large soutien américain, le présent pacte comprend la formule « 3 (les pays sud-caucasiens) + 2 (la Turquie et la Russie) ». Cela signifie que l'implication des Etats-Unis dans la région n'est pas souhaitée par Ankara.

Comme l'indique le politicien Cavid Veliyev, malgré son alliance avec les Etats-Unis et l'OTAN, Ankara ressent souvent de la frustration du fait que Washington ne prend pas en compte ses intérêts dans la formulation de sa politique régionale. Cette frustration se transforme vite en sentiment d'exclusion:

*« This has resulted in Turkish-Russian relations being founded to a large degree on a sense of exclusion by the US, rather than on mutual interests. Furthermore, Russian-Western rivalry coincided with a weakening of ties between Turkey and the West, which has also played a role in strengthening ties between Moscow and Ankara. Thus, Turkey has become a state that no longer acts as the US desires in the South Caucasus. However, despite the deepened economic and political ties, Russia-Turkey competition remains »<sup>851</sup>.*

---

<sup>847</sup> Eisenbaum, *art. cit.*, p.23.

<sup>848</sup> Donc contre l'élargissement de l'OTAN au Caucase du Sud ou bien l'extension du *Operation Active Endeavour* de l'OTAN de la Méditerranée jusqu'à la mer Noire)

<sup>849</sup> Il est notamment à noter le refus d'Ankara lors de la guerre d'août 2008 de laisser entrer à la mer Noire des vaisseaux humanitaires des Etats-Unis pour apporter une aide à l'Etat géorgien.

<sup>850</sup> Hill et Taspinar, *art. cit.*, p. 7.

<sup>851</sup> Cavid Veliyev, « Turkey's role in the South Caucasus: between... », *art. cit.*, p. 91.

## *L'Union européenne et la Turquie dans le Caucase du Sud*

### L'engagement de l'UE dans le Caucase du Sud

L'Union européenne est l'un des acteurs impliqués dans la région sud-caucasienne suite à la dissolution de l'URSS. Si sa présence ne se fait pas ressentir de manière aussi forte que celle de la Turquie, de la Russie ou de l'Iran, elle devient primordiale pour les pays de la région dans le processus de démocratisation à l'œuvre et la transition de leur économie vers l'économie de marché.

Jusqu'en 1999 les activités de Bruxelles dans le Caucase se limitent aux aides humanitaires et aux projets économiques. Les pays européens manifestent alors leur intérêt vers la région de façon isolée. La France devient aussitôt l'un des co-présidents du groupe de Minsk mis en place auprès de l'OSCE pour la résolution du conflit du Haut-Karabagh en 1992. Elle fait également partie avec l'Allemagne et la Grande Bretagne, des Amis du Secrétaire Général de l'ONU en Géorgie en vue de résolution de conflit d'Abkhazie.

Absorbée par les négociations relatives à l'élargissement vers l'Europe centrale et orientale au cours des années de 1990, l'Union ne fait pas de cette région lointaine et mal connue l'une de ces priorités. Cela commence à changer notamment avec l'élargissement à l'Est en 2004 et sa volonté de jouer un rôle plus important dans son voisinage direct. Bruxelles y devient alors plus impliquée notamment en favorisant les coopérations bilatérales mais aussi multilatérale, notamment par le biais des différents politiques européennes comme par exemple la Politique européenne de voisinage (PEV) puis le Partenariat oriental (PO).

En ce qui concerne le niveau et l'intensité des rapports que l'UE entretient avec le Caucase, la période de 1991-2010 peut être divisée en trois phrases :

- la première phase qui couvre les années 1991-1996 marque le début de l'engagement européen dans la région. A cette époque, les pays sud-caucasiens sont principalement perçus par l'Union européenne comme des entités issues de l'ex URSS. La présence européenne se résume principalement aux aides humanitaires et aux programmes d'assistance en faveur des pays post-soviétiques. A ce titre, on peut citer les projets tels que TACIS, TRACECA, I NOGATE, ECHO etc<sup>852</sup>. Dans ce cadre, l'Union européenne verse 1 million d'euros aux trois pays sud-caucasiens

---

<sup>852</sup> Pour l'information sur ces programmes européennes appliquées au Caucase du Sud, voir La Documentation Française, l'Union européenne et le Caucase du Sud (l'Azerbaïdjan, l'Arménie et la Géorgie) , URL :

à la situation économique et sociale particulièrement précaire. En revanche, l'implication de l'Union dans le domaine politique reste très limitée dans la mesure où elle ne tente guère de s'engager sur les questions liées à la sécurité et la stabilité politique de la région. Elle joue donc un rôle limité dans la résolution des conflits.

Comme le note, Yelda Demirağ, auteur de l'article « EU policy towards South Caucasus and Turkey », les aides humanitaires et d'assistance technique de l'UE ne doivent pas être sous-estimées. En effet, ces programmes avaient pour but non seulement de faciliter la construction des réseaux des routes et les pipelines du gaz et pétrole mais également de renforcer les réformes institutionnelles, administratives et judiciaires, ce qui a facilité par la suite l'adhésion de ces trois pays au Conseil de l'Europe<sup>853</sup>.

- La signature de l'Accord de Partenariat et de Coopération (APC) avec les trois pays sud-caucasiens en 1996 (il entre en vigueur en juillet 1999), ouvre une nouvelle page dans les relations entre l'UE et la région sud-caucasienne. Ces accords manifestent clairement une volonté de Bruxelles de s'impliquer davantage dans la vie politique de la région. En encourageant la coopération bilatérale, les APC définissent les principes généraux des rapports de l'Union avec les trois pays sud-caucasiens. L'enjeu est notamment de soutenir le processus de démocratisation ainsi que le développement de l'économie de marché<sup>854</sup>. Cependant, en pratique, il n'y a pas eu de réalisations concrètes dans le cadre de l'APC<sup>855</sup>.

- Au fil du temps, la vision de l'UE à l'égard de la région sud-caucasienne se transforme au gré de son évolution géographique et politique. Désireuse de devenir un acteur important sur la scène internationale et notamment dans son voisinage, Bruxelles souhaite élaborer une politique extérieure plus cohérente. Le traité de Lisbonne signé en 2007 et entré en vigueur en 2009 prévoit donc la création d'un poste de chef de la politique extérieure ainsi que la mise en place d'un corps diplomatique. En outre, l'élargissement à l'Est contribue au rapprochement géographique de l'UE et du Sud-Caucase. Les questions de sécurité et de stabilité de la région s'imposent alors d'elles-mêmes à l'agenda politique européen. On peut également ajouter la volonté des nouveaux membres de la famille européenne, notamment la Pologne et les pays de

---

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000084-l-union-europeenne-et-le-caucase-du-sud-armenie-Azerbaïdjan-georgie/les-accords-de-partenariat-et-de-cooperation-apc>, consulté le 11.12.2016 ; Nushaba Baghirova, *Les relations entre l'Union européenne et l'Azerbaïdjan*, (mémoire de master publié), Edition universitaires européennes, Saarbrücken, 2015, 130 p.

<sup>853</sup> Yelda Demirağ, «EU policy towards South Caucasus and Turkey», *Perceptions*, hivers, 2004-2005, p.95.

<sup>854</sup> Baghirova, *op. cit.*, p.38.

<sup>855</sup> Winrow, « Turkey and the Caucasus... », *art. cit.*, p.16.

Baltes, de nouer des relations privilégiées avec la région, notamment afin d'éloigner l'acteur russe de ce terrain. Cela n'est guère un hasard si c'est la Pologne qui lance une initiative pour bâtir un cadre propice à une coopération plus poussée avec ses voisins de l'Europe de l'Est – cette démarche prendra la forme du Partenariat oriental - dont la mise en place est appuyée par la Suède qui, elle aussi est favorable à cette politique<sup>856</sup>. Enfin, les richesses énergétiques dont cet espace dispose s'avèrent également importante pour l'Europe qui souhaite diversifier ses sources énergétiques et affaiblir sa dépendance en la matière vis-à-vis de la Russie. Dans un tel contexte, on comprend mieux le renforcement de l'engagement l'UE à travers la mise en place de différents politiques dont les plus importants sont la PEV et le PO.

### Une coopération plus étroite entre l'UE et le Caucase du Sud

Le Caucase du Sud devient progressivement un espace stratégiquement important pour Bruxelles, notamment grâce à l'élargissement de l'Union à l'Est. Le document européen portant sur la Stratégie Européenne de sécurité intitulé « Une Europe sûre dans un monde meilleur », préparé par Javier Solana, alors Haut représentant de l'UE pour la PESC (la Politique étrangère et de sécurité commune) et adoptée par le Conseil en décembre 2003, souligne l'importance de l'engagement de l'UE dans la question de sécurité et des conflits ethniques au Caucase du sud<sup>857</sup>.

L'accélération de la politique européenne dans le Sud-Caucase se fait concrètement ressentir, d'une part, par la désignation du représentant spécial pour cette région en juillet 2003 (le premier représentant est le diplomate Heikki Talviti), d'autre part, par l'inclusion de la région au sein la PEV et du PO. Bien que le mandat du représentant spécial soit limité, notamment en ce qui concerne la résolution des conflits, celui-ci a néanmoins vocation à soutenir les efforts pour la résolution des conflits, notamment en prenant part aux nombreux échanges avec les représentants des trois pays<sup>858</sup>.

---

<sup>856</sup> Baghirova, *op. cit.*, p.81-82.

<sup>857</sup> Il y est indiqué : « *Nous devrions désormais porter un intérêt plus grand et plus actif aux problèmes du Caucase du Sud, qui, le moment venu, constituera également une région voisine.* » in « Une Europe sûre dans un monde meilleure : Stratégie européenne de sécurité », Bruxelles, le 12 décembre 2003, p.8, URL : <http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/031208ESSIIFR.pdf>.

<sup>858</sup> Winrow, *art. cit.*, p.17.

Quant à la participation à la PEV, la politique européenne adoptée en 2003 et dont l'objectif principal est de proposer aux pays voisins un cadre différent de celui de l'adhésion, le Caucase du Sud en est officiellement exclu officiellement pour des raisons géographiques : « *En raison de sa localisation, le Caucase du Sud se situe pour l'instant hors du champ d'application géographique de la présente initiative* »<sup>859</sup>. Les représentants de l'UE sur ce sujet ont fait remarquer que les trois pays sud-caucasiens n'ont pas été inclus à la PEV car ils ont échoué à réaliser les réformes nécessaires dans le domaine de la législation<sup>860</sup>. Cependant la « révolution des roses » de novembre 2003 en Géorgie change de la perception européenne envers la région<sup>861</sup>. En 2004, les trois pays sud-caucasiens sont finalement inclus dans la politique européenne de voisinage.

L'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie, deux pays riverains de la Mer noire, rapprochent encore un peu plus les trois pays sud-caucasiens à l'Europe. Désormais le Caucase du Sud, plus précisément la Géorgie en tant que pays riverain de la Mer noire, dispose d'une frontière maritime avec l'Union par le biais des côtes de cette mer. Cette évolution crée un contexte favorable à la mise en place d'une nouvelle initiative, la Synergie de la Mer Noire, lancée en 2007.

La mise en place d'une autre politique régionale de l'UE, le Partenariat oriental (PO) de 2008 marque un nouveau chapitre dans les relations entre Bruxelles et les trois pays sud-caucasiens. En effet, le PO comprend les six pays de l'Europe de l'Est, à savoir l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine. Ces derniers participent également à la synergie de la mer Noire. L'initiative polono-suédoise est destinée à favoriser l'émergence d'une coopération plus approfondie avec les voisins orientaux de l'Union. Celle-ci prévoit notamment de faciliter la circulation des personnes, de créer une zone de libre-échange, d'intensifier la coopération dans les domaines des infrastructures de transport, de moderniser des frontières ainsi que d'améliorer la protection de l'environnement<sup>862</sup>.

Dans le cadre de ces programmes régionaux, certains domaines représentent un enjeu plus important pour l'UE. Il s'agit plus particulièrement du domaine de l'énergie où les rapports

---

<sup>859</sup> Commission Européenne, *Europe élargie-Voisinage : un nouveau cadre pour les relations avec nos voisins de l'Est et du Sud*, Bruxelles, le 11.3.2003 COM (2003) 104 final, URL : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52003DC0104&from=FR>, consulté le 22.07.2017.

<sup>860</sup> Winrow, *art. cit.*, p. 16-17.

<sup>861</sup> A cet effet, il importe de noter l'importance dans cette reconfiguration du profil pro-occidental (notamment pro-européen) du nouveau président géorgien Michaïl Saakachvili, élu le 4 janvier 2004. Il exprime clairement lors de son discours inaugural que son objectif principal est l'intégration de la Géorgie à l'UE.

<sup>862</sup> Baghirova, *op. cit.*, p.80.

entre Bruxelles et Bakou sont plus étroits. Un mémorandum d'entente a été signé entre ces deux acteurs le 7 novembre 2006 en vue d'établir un partenariat stratégique en matière de sécurité énergétique<sup>863</sup>.

L'UE tente également de s'impliquer dans la résolution des conflits ethniques surgis dans le Caucase du Sud. Sa participation à la médiation, sous la présidence française de Conseil européen, du conflit russo-géorgien d'août 2008 facilite alors la signature de l'accord du cessez-le-feu entre les belligérants. Néanmoins, Bruxelles se montre incapable de faire appliquer les conditions de cet accord par la Russie ni d'empêcher la reconnaissance par cette dernière de l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud<sup>864</sup>.

Même si la position de Bruxelles sur les conflits en Géorgie est plutôt claire, il n'en va pas de même au sujet du conflit du Haut-Karabagh où l'UE affiche une position plus ambiguë. En conséquence, comme le souligne Laure Delcour :

*« Les contradictions notées dans les plans d'action de cette politique (mention du principe de l'intégrité territoriale dans le plan négocié avec l'Azerbaïdjan et du principe d'auto-détermination dans celui négocié avec l'Arménie) témoignent de la faible marge de manœuvre de l'Union européenne dans ce conflit. En dépit des souhaits initiaux des deux parties, l'implication de l'UE ne s'est pas renforcée depuis le début des années 2000 »*<sup>865</sup>.

L'engagement de l'UE dans l'espace sud-caucasien s'est donc renforcé au cours ces deux décennies malgré certaines limites. Une des difficultés de l'Union pour s'affirmer dans cette région est l'existence de nombreux acteurs aux intérêts contradictoires, dont la Russie. A l'inverse, la Turquie soutient de façon générale l'implication de l'UE dans le Caucase du Sud.

### La Turquie et la présence de l'UE dans la région sud-caucasienne

La présence de l'UE dans la région sud-caucasienne prend d'abord la forme d'aides humanitaires et d'une assistance technique visant à assurer la stabilité économique. Une telle démarche est perçue de façon très positive par Ankara. En effet, l'implication des acteurs occidentaux dans la région et notamment de l'Europe permet à la Turquie de contrer l'influence

---

<sup>863</sup> Azərbaycan Respublikasının Xarici İşlər Nazirliyi [Ministre des Affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan, « Azərbaycan Respublikasının Avropa İttifaqı ilə münasibətləri [Les relations de la République d'Azerbaïdjan avec l'Union européenne] », <http://mfa.gov.az/content/566>, consulté le 23.06.2017.

<sup>864</sup> Laure Delcour, « L'Union européenne : Quelle influence au Caucase du Sud ? », *La Documentation Française*, 23.11.2016, URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/pe000041-l-union-europeenne-quelle-influence-au-caucase-du-sud-par-laure-delcour/article>, consulté le 11.02.2017.

<sup>865</sup> *Ibid.*

russe. Ankara favorise l'intégration des pays sud-caucasiens à l'Europe en appuyant considérablement leur rapprochement avec les organisations européennes telles que le Conseil de l'Europe et l'Union européenne. Dans le même temps, l'Etat turc dit vouloir respecter le processus devant aboutir à son adhésion à l'UE, même si la question devient de plus en plus épineuse, aussi bien à Ankara qu'à Bruxelles.

Il convient d'indiquer que l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne est susceptible de produire des conséquences directes pour la région sud-caucasienne. En premier lieu, la région se rapprocherait davantage de l'Union sur le plan géographique dans la mesure où les trois pays concernés deviendront ses voisins directs. Ce rapprochement aurait ensuite des effets sur le plan politique et économique. Il est évident que l'adhésion turque renforcerait les aspirations européennes des pays sud-caucasiens, plus particulièrement de l'Azerbaïdjan, qui, lui aussi, est un pays majoritairement musulman. Ensuite, la Turquie, en tant qu'Etat membre de la famille européenne serait plus enjointe à encourager ces pays à approfondir les réformes démocratiques et à s'intégrer à l'Europe. Elle serait aussi un soutien à leur adhésion auprès de Bruxelles.

Au début des années de 1990 déjà, l'UE encourageait l'activisme turc dans la région. Celle-ci représente en effet un bon modèle à suivre en matière de transition démocratique et de passage à une économie de marché. En tant que pays moderne, musulman et laïc, son modèle est attractif pour les pays post-soviétiques musulmans et turcophones tels que l'Azerbaïdjan, mais aussi ceux de l'Asie centrale. Dans une telle perspective, les liens historiques, ethniques et religieux avec ces Etats nouvellement indépendants font de la Turquie un partenaire précieux pour Bruxelles dans la mise en place d'une vision cohérente du fonctionnement du Caucase du sud, région pourtant distante et mal connue.

De plus, Ankara et Bruxelles disposent d'objectifs convergents dans la région. Tous les deux sont intéressés à la fois par la stabilité démocratique et le potentiel énergétique de la région. Ce dernier s'incarne tout d'abord à travers les richesses énergétiques de l'Azerbaïdjan, mais aussi par la position géopolitique importante que celle-ci occupe, notamment dans le cadre du transit des ressources énergétiques de l'Asie vers l'Europe. Le rôle de la Turquie en tant que pays importateur d'énergie mais aussi en tant que plaque tournante énergétique situé au centre de l'Eurasie, entre l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient, devient alors primordial dans la coopération de l'UE avec le Caucase du Sud en matière d'énergie. De ce fait, La Turquie occupe

une place centrale dans les programmes européens TRACECA<sup>866</sup> (*Transport Corridor Europe Caucasus Central Asia*) et INOGATE<sup>867</sup> (*Interstate Oil and Gas to Europe Pipelines*)<sup>868</sup>.

Selon Gareth Winrow, si la Turquie peut étendre son processus d'« européenisation » au Caucase Sud en cas d'adhésion, en cas du rejet de la part de l'EU, celle-ci n'aura au contraire que peu d'intérêt à encourager les pays sud-caucasiens à coopérer plus étroitement avec Bruxelles<sup>869</sup>. En effet, si les années 2000 ont débouché sur l'ouverture de négociations pour l'adhésion de la Turquie (2005), il y a depuis un refroidissement des relations bilatérales entre les deux. Dans ce contexte, Ankara ne manifeste pas de volonté particulière de voir l'Europe s'investir davantage dans l'espace sud-caucasien. L'exemple de la proposition turque du pacte pour la stabilité au Caucase mentionnée plus haut en est une bonne illustration. A la différence du pacte proposé par le président Demirel en 2000, puis élaboré par le ministre des Affaires Etrangères Ismail Cem en 2001, dans le cadre duquel l'UE était considérée comme une des parties intéressées externes (comme les Etats-Unis), celui proposé en 2008 l'exclut du processus.

Le dossier arménien fait partie des questions qui touchent à la fois la situation du Caucase du sud et les relations UE-Turquie. Le Parlement européen a reconnu les massacres des Arméniens de 1915 par l'Empire ottoman en les qualifiant de génocide en 1987. Or, la reconnaissance du génocide ne figure pas officiellement parmi les préconditions de Copenhague de 1995 pour l'adhésion de la Turquie. Toutefois Bruxelles, où l'influence du lobby arménien sur la définition de son agenda politique est considérable, encourage la reconnaissance par Ankara du génocide arménien ainsi que la réouverture des frontières turco-arméniennes. En outre, en 2001, suite aux discussions au sein de la Commission de coopération parlementaire entre l'UE et l'Arménie, les membres de l'Union appellent l'Etat turc à lever l'embargo contre l'Arménie et soulignent que cela peut empêcher son adhésion à l'Union<sup>870</sup>. Depuis, l'engagement européen pour le rapprochement turco-arménien s'est renforcé. De nombreux projets de financement d'initiatives civiles sont mis en œuvre dans l'optique d'encourager la réconciliation entre les deux peuples et le rapprochement entre les Etats turcs et arméniens. L'implication de l'UE se

---

<sup>866</sup> Le TRACECA est un programme d'assistance technique qui comprend la mise en place des liaisons routières, ferroviaires, aériennes et maritimes entre l'Europe et l'Asie centrale.

<sup>867</sup> L'INOGATE est le programme d'assistance technique en vue de l'amélioration de la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

<sup>868</sup> Winrow, *art. cit.*, p.16. Le développement du TRACECA a été largement empêché par la fermeture des frontières turco-arménienne, *Ibid.*

<sup>869</sup> Winrow, *art. cit.*, p.23-25.

<sup>870</sup> Demirag, *art. cit.*, p.103.



révèle très prononcée dans le rapprochement entre ces deux Etats en 2007-2009 et la signature des protocoles de Zurich en 2009 à la cérémonie de signature de laquelle a, entre autres, assisté Javier Solana, alors le Secrétaire Générale du Conseil européen.

Un autre point à mentionner au sujet des politiques européennes dans le Sud-Caucase et en Turquie porte sur la question de l'identité européenne. Pour certains officiels européens, la Turquie même si une partie de son territoire se trouve en Europe, ne possède pas d'identité européenne à proprement parler. En effet, la question de l'identité européenne reste assez ambiguë et floue, y compris pour les Européens. Le même débat se déclenche également au sujet du Caucase du Sud tout d'abord à Strasbourg, ensuite à Bruxelles<sup>871</sup>. Il est à noter que dans sa version initiale, l'initiative du Partenariat oriental définissait les pays-sud caucasiens qui participaient déjà à la PEV en tant que voisins « européens ». Dans ce contexte, il peut paraître peu pertinent de refuser cette identité européenne à la Turquie.

Quant à la participation à la PEV ou au Partenariat oriental, Ankara n'est pas incluse dans la mesure où les relations entre la Turquie et l'UE sont réglées dans le cadre du processus de préadhésion. En revanche, elle figure bel et bien parmi les membres de la politique européenne de la Synergie de la mer Noire. Lancée le 11 avril 2007 par la Commission européenne suite à l'adhésion de la Bulgarie et la Roumanie au sein de l'Union, deux Etats ayant des frontières avec la mer Noire, l'initiative comprend également les trois pays sud-caucasiens<sup>872</sup>. En privilégiant non seulement les relations bilatérales, mais également multilatérales, elle aurait pour mission « *de développer la coopération tant à l'intérieur de la région qu'entre celle-ci, dans son ensemble, et l'Union européenne* »<sup>873</sup>. Comme l'indique le document européen portant sur cette initiative, il ne s'agit pas en effet de la mise en place d'une nouvelle stratégie européenne (au même titre qu'il n'y pas de nouveaux instruments du financement séparés) qui est prévue pour ce programme car « *la politique générale de l'UE vis-à-vis de la région est déjà fixée dans la stratégie de préadhésion en faveur de la Turquie, la politique européenne de voisinage (PEV) et le partenariat stratégique avec la Russie* »<sup>874</sup>. Suite à cette initiative, l'UE porte une attention plus particulière à la coopération avec la Coopération économique de la mer

---

<sup>871</sup> Cf. Nushaba Baghirova, « Les débats au sein des organisations européennes autour du Caucase du Sud » *in Fare Cahier n°11*, Discours diplomatique et pratique des relations internationales XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, Harmattan, Paris, 2016, p.95-107.

<sup>872</sup> Les pays participants sont, outre que les trois pays sud-caucasiens, la Bulgarie, la Grèce, la Moldavie, la Roumanie, la Russie, la Turquie et l'Ukraine.

<sup>873</sup> Communication de la Commission au conseil et parlement européen, « La Synergie de la mer Noire-une nouvelle coopération de la coopération régionale », Bruxelles, le 11.04.2007, p.3, URL : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM:r17102>, consulté le 22.07.2017.

<sup>874</sup> *Ibid.*

Noire établie sous l'initiative de la Turquie en 1992 et transformée en 1999 à une organisation internationale au sein de laquelle la Commission européenne devient aussitôt un observateur.

On peut constater que la Synergie de la mer Noire démontre la volonté de Bruxelles d'élaborer sa politique à l'égard de la Turquie dans le même cadre que celle envers les pays sud-caucasiens. Il convient néanmoins de noter qu'en pratique, l'initiative de la Synergie de la mer Noire perd de son élan initial en raison de la mise en œuvre d'un autre programme européen, le Partenariat oriental<sup>875</sup>. Cela s'explique tout d'abord par le fait que les six pays étant inclus à la Synergie de la Mer noir font également désormais partie du Partenariat oriental. Ensuite, le PO avec ses propres financements et instruments s'avère une plateforme de coopération mieux adapté. D'ailleurs en proposant des perspectives concrètes sur l'avenir de coopération notamment dans le cadre de signature des accords d'association telles que la facilitation du régime du visa ou bien l'intégration économique, celle-ci fait preuve d'une politique européenne plus engagée et cohérente.

Ce dernier chapitre de la partie 1 a été dédié à l'étude de la présence des grandes puissances dans la région sud-caucasienne. Nous avons pour objectif de saisir l'intérêt de chaque puissance à l'égard de la région, le poids de leur implication, ainsi que les relations entretenues entre elles et la Turquie.

La toute première puissance que nous devons aborder dans l'analyse de la politique sud-caucasienne turque était sans doute la Russie. Il est impossible de saisir les dynamiques de la région sans étudier l'engagement russe dans cette zone et la rivalité turco-russe qui émerge progressivement en vue de son contrôle. Il nous semblait utile de nous pencher tout d'abord sur la nature des relations turco-russes. L'histoire de la Turquie est en effet marquée par les relations conflictuelles avec le voisin nordique. Des choix politiques tels que l'entrée dans la Première guerre mondiale ou bien l'adhésion à l'OTAN ont fortement influencé la façon dont la Russie, anciennement Union soviétique, a pu être perçue comme une menace.

La levée du rideau de fer impacte positivement les relations entre l'Union soviétique et la Turquie. Les deux renouent dès lors les liens économiques et commerciaux dans les domaines

---

<sup>875</sup> Carol Weaver, *The politics of the Black sea region: EU neighbourhood, conflict zone of future security community ?*, Burlington, Ashgate, 2013, p. 50.

de l'énergie, des travaux publics et du tourisme. Dans la période post-soviétique, le Caucase du Sud, zone vitale qualifiée d'« étranger proche » pour l'une, d'espace turcophone d'importance stratégique pour l'autre, reste au cœur de la rivalité russo-turque. Deux points importants méritent d'être soulignés à ce sujet. D'une part, les relations bilatérales russo-turques sont marquées non seulement par une forte concurrence, mais également par une remarquable coopération qui devient même stratégique dès les années 2000. D'autre part, cette rivalité, même dans sa période la plus intense n'a jamais été marquée par une confrontation directe, notamment l'approche de la Turquie étant souvent assez prudente à l'égard de son voisin russe.

En ce qui concerne l'autre puissance voisine, l'Iran, celui-ci a également exprimé une volonté de s'impliquer dans un espace qui est vu comme une zone d'influence naturelle en raison des liens étroits historico-culturels qu'il entretient avec les pays sud-caucasiens. Les aspects identitaires tels que la proximité religieuse ou culturelle se révèlent encore plus pertinents, notamment dans la politique iranienne à l'égard de l'Azerbaïdjan. Ce pays constitue le champ principal de la lutte d'influence turco-iranienne d'ordre culturelle, politique et économique. La place des deux pays chrétiens de la région, notamment de l'Arménie reste également centrale, notamment en raison de considérations économiques et stratégiques.

Il est toutefois à noter que la présence active de la République islamique d'Iran dans le Caucase du Sud et l'Asie centrale est vue par les acteurs occidentaux tels que les Etats-Unis et l'Union européenne comme une tentative d'exportation de son régime politique. Dans ce contexte, des ambitions régionales de la Turquie - pays démocratique, musulman et laïc étaient largement encouragées et soutenues par ces acteurs occidentaux. Ces derniers jouent un rôle considérable dans les dynamiques géopolitiques de la région. N'étant nullement prioritaire dans leurs politiques respectives, la région sud-caucasienne nouvellement indépendante se transforme peu à peu d'un simple espace post-soviétique en une région d'importance stratégique. C'est notamment la prise de conscience de son positionnement stratégique et de sa richesse en ressources énergétiques qui fait changer leur vision. Ces deux acteurs continuent toutefois considérer la région dans le cadre de ses politiques avec la Russie.

## Conclusion de la Partie I

La première partie de notre travail a été consacrée à l'étude de l'organisation de la politique régionale turque menée dans l'espace sud-caucasien au cours de la période de l'après-guerre froide avec une attention particulière sur les facteurs qui impactent cette politique. Cette démarche s'est avérée nécessaire en vue de saisir le contexte général de la politique sud-caucasienne d'Ankara entre 1991-2010. Il nous était notamment important de comprendre le rôle du facteur identitaire, qu'il s'agisse de l'identité ethnique, religieuse ou culturelle dans la politique turque de cette époque.

Les transformations de grande envergure survenues dans le système international ainsi que dans le voisinage immédiat a incité la Turquie à reconsidérer son comportement sur la scène internationale qui était autrefois assez réactive et isolationniste, conformément à l'héritage d'Atatürk ainsi qu'à la particularité du système bipolaire. Ankara a vite compris que la fin de la Guerre froide et l'éclatement de l'URSS ne signifiait que la diminution de sa portée stratégique vis-vis de l'Occident, mais aussi les opportunités réelles pour exercer une influence dans son voisinage. Il est alors amené à s'intensifier, dans les espaces considérés comme zone d'influence naturelles, les politiques qui même seront appelées « néo-ottomanisme ». Bien que plus au moins justifiée dans le cadre des politiques turques à l'égard des Balkans, cette appellation ne propose pas une grille de lecture pertinente pour les politiques turques à l'égard du Caucase du Sud et l'Asie centrale de la période post-soviétique. Ces derniers sont plus marqués par la volonté turque de devenir un modèle en matière de la démocratie et du marché économique pour les Etats ex-socialistes et un leader de l'espace turcique lequel est marquée par une richesse énergétique considérable. C'est ainsi que la Turquie envisageait de tisser les liens économiques, politiques et culturels avec les pays voisins en accroissant son poids dans cet espace qui fait partie de l'Eurasie.

La reconfiguration des dynamiques régionales dans le Sud-Caucase attire également d'autres acteurs tels que la Russie et l'Iran. En effet, pour ces trois puissances voisines, cet espace représente une zone transfrontalière stratégique à part entière. Fortement marquée par la présence russe dès le XIX siècle, la place de la Russie reste primordiale dans la géopolitique de la région. Les autres acteurs désireux de s'installer dans la région se voient obligés de faire des comptes avec Moscou qui la perçoit comme la continuité stratégique de son propre territoire.

Pourtant, historiquement parlant, c'est l'Iran qui était présente plus longtemps dans le Sud-Caucase, lequel occupe une place importante dans sa mémoire de l'ancien empire. D'une part, une rivalité avec la Russie et la Turquie, d'autre part la méfiance des pays sud-caucasiens (notamment de l'Azerbaïdjan) et occidentaux ont rendu difficile pour Tehran le fait de se réinstaller dans la région de façon durable.

Quant aux acteurs occidentaux tels que les Etats-Unis et l'UE, le Sud-Caucase représente alors une région importante, mais très éloignée (notamment pour les Etats-Unis) et peu connue. Dans ce contexte, les deux Etats préfèrent, notamment aux années 1990, se contenter de soutenir la Turquie dans ses démarches politiques et économiques à l'égard de la région. C'est pourquoi celle-ci est perçue depuis longtemps, notamment par d'autres puissances voisines, comme un allié ou un émissaire de Washington dans cette région. La concurrence stratégique russo-américaine, qui rappelle parfois l'époque de la Guerre froide est également présente dans une certaine mesure dans le Caucase du Sud. On peut par exemple évoquer la mise en place des projets de grande envergure tels que le BTC ou le BTK qui ont été réalisés avec la participation et un fort engagement des Etats-Unis en vue d'affaiblir l'influence russe dans la région. Dans ce contexte, il ne faut non plus sous-estimer la volonté des pays sud-caucasiens eux-mêmes dans la réalisation de ces projets régionaux qui redessinent le paysage géopolitique du Sud-Caucase.

En plus d'être une zone de confrontations et des conflits, le Caucase du Sud s'avère être également un espace de coopération et de partenariat. Malgré une certaine complexité, les relations que la Turquie entretient avec les pays sud-caucasiens laissent apparaître ces aspects de la région. La prochaine partie nous permettra donc de nous concentrer plus sur les relations bilatérales de l'Etat turc entretenues avec l'Azerbaïdjan, la Géorgie et l'Arménie avec une attention sur l'influence du facteur identitaire dans ces rapports.

## **PARTIE II :** **LES RELATIONS BILATERALES ENTRE LA TURQUIE ET** **LES PAYS SUD-CAUCASIENS**

La présente partie vise à exposer le cadre général des relations qu'Ankara entretient avec les trois pays sud-caucasiens, à savoir l'Azerbaïdjan, la Géorgie et l'Arménie (dans l'ordre du volume et du degré de l'intensité des relations), sans pour autant décrire en détail tous les événements de caractère diplomatique, politique ou économique qui ont jalonné leur histoire commune. Le but sera donc de réfléchir plus particulièrement à la nature et à la logique de ces rapports bilatéraux surtout tels qui sont vus depuis la Turquie.

Cette réflexion nous semble pertinente à la fois afin d'obtenir les contours précis de la politique régionale de la Turquie et de mieux comprendre la spécificité des relations entre la Turquie et l'Arménie. Ces relations bilatérales sont en effet fortement influencées par les rapports qu'Ankara entretient avec les deux autres pays sud-caucasiens- l'Azerbaïdjan, pays « frère » et la Géorgie, pays « ami ». L'analyse des relations étroites entre Ankara et Bakou, nous permet, entre autres, de saisir pourquoi le conflit azéro-arménien autour du Haut-Karabagh pèse autant dans les relations Ankara-Erevan. Nous avons choisi d'étudier la politique turque à l'égard du conflit du Haut-Karabagh, qui demeure très importante vis-à-vis des relations turco-azerbaïdjanaises, dans la partie suivante qui abordera en détails les points de tensions dans les rapports turco-arméniens.

L'autre pays sud-caucasien avec lequel l'Etat turc tisse des liens étroits est la Géorgie. Sa place reste toute particulière dans la politique sud-caucasienne d'Ankara. C'est un pays qui « remplace » l'Arménie dans les projets importants d'ordre régional tels que le BTC et le BTE. Elle se présente également comme un lien entre Ankara et Erevan en terme économique, politique et diplomatique car ils n'entretiennent pas de rapports diplomatiques officiels. En outre, les frontières communes sont fermées depuis 1993.

Les relations tendues entre Ankara et Erevan constituent un effet le point faible de la politique sud-caucasienne turque. Nous allons évoquer en détail le caractère général de ces rapports interétatiques en les plaçant dans le contexte plus large des relations turco-arméniennes. Cela nous permettra de saisir le rôle de l'image que l'un entretient vis-à-vis de l'autre dans l'évolution de leurs rapports.

Dans notre première partie, nous avons tenté d'illustrer l'importance de toute la région non seulement pour la Turquie, mais également pour les autres acteurs régionaux et globaux. De cette analyse, on retiendra tout particulièrement le fait que l'Azerbaïdjan occupe toujours une place très spécifique dans la région sud-caucasienne. Cette importance est particulièrement marquante dans la politique turque à l'égard de la région.

## Chapitre 4. Les relations entre Ankara et Bakou : deux Etats « frères » ?

Quelle place l'Azerbaïdjan occupe-t-il dans la politique sud-caucasienne turque ? C'est autour de cette interrogation que nous avons organisé le présent chapitre. Les relations officielles entretenues entre Ankara et Bakou durant les années 1990 et 2000 sera au cœur de notre analyse.

Avant d'aborder le sujet de l'établissement des relations politiques entre deux Etats, il nous semble utile d'étudier les aspects identitaires qui influencent les relations turco-azerbaïdjanaises. Cela nous incite à regarder les éléments essentiels dans le processus de construction identitaire, et ce plus particulièrement en Azerbaïdjan mais aussi en Turquie.

Nous nous intéresserons ensuite aux rapports politiques et diplomatiques maintenus entre Ankara et Bakou qui débutent même avant la dissolution de l'URSS. La densité des échanges entre officiels, le nombre d'accords diplomatiques signés, l'échelle des projets réalisés présentent tant des signes du niveau de ces relations bilatérales. Nous allons ensuite regarder la manière dont l'Azerbaïdjan est perçu du point de vue de la diplomatie régionale turque. Cela nous semble utile en vue de saisir les raisons de l'engagement fort d'Ankara dans ce pays sud-caucasien.

### *Section 1. Les aspects identitaires dans les relations turco-azerbaïdjanaises*

Après la dissolution de l'Union soviétique, Ankara privilégie à cette époque l'Azerbaïdjan parmi les trois pays sud-caucasiens. En effet comme l'indique Ali Faik Demir, spécialiste turc de la politique étrangère d'Ankara, « *lorsqu'on parle des relations de la Turquie avec le Caucase du Sud, le premier pays venant à l'esprit est l'Azerbaïdjan* ». <sup>876</sup> Cette attitude se prolonge tout au long de la période 1991-2010 qui constitue l'intervalle du temps de notre étude.

---

<sup>876</sup> Ali Faik Demir, « XXI yüzyılda geçmiş ve gelecek açmazındaki Türkiye-Güney Kafkasya ilişkileri [Les relations entre la Turquie et le Caucase du sud au XXI siècle se trouvant dans l'impasse du passé et du futur] », in Faruk Sönmezoğlu, Nurcan Baklacioğlu et Özlem Terzi (éd.), *XXI Yüzyılda Türk dış politikasının analizi* [L'analyse de la politique étrangère turque au XXI siècle], Der, İstanbul, 212, p, 761.



Il est curieux de noter que cette décision d'Ankara semble, à l'époque, naturelle non seulement pour la Turquie mais également pour l'Azerbaïdjan. L'importance de l'Etat turc dans la politique étrangère de Bakou se révèle également considérable, en particulier par ce que le voisin anatolien était perçu comme son seul allié naturel dans la région<sup>877</sup>.

L'étude de Süha Bölükbaşı sur la politique d'Ankara à l'égard de l'Azerbaïdjan publiée en 1997 nous révèle certains indices permettant de saisir la vision turque vis-à-vis de ce pays sud-caucasien<sup>878</sup>. L'auteur y évoque les cinq objectifs que la Turquie poursuivait dans la région dans les années de 1990.

*« 1) Support for Azerbaijan's independence 2) support for Azerbaijani sovereignty over Karabagh, 3) prevention or restriction of Russian presence and influence in the region 4) participation in Azerbaijani oil production and export 5) a friendly-but not necessarily pan-turkic Azerbaijani administration »<sup>879</sup>.*

Ces objectifs marquent en effet durablement les relations entre les deux pays. La principale spécificité de l'Azerbaïdjan à l'échelle régionale, voire au-delà, réside dans sa possession d'un niveau élevé de ressources énergétiques. Ces derniers sont mobilisés par l'Azerbaïdjan afin d'atteindre certains objectifs que le pays s'est fixé. Il s'agit tout d'abord pour lui de préserver son indépendance et sa souveraineté. On comprend notamment la volonté de l'élite politique azerbaïdjanaise de ne plus entrer dans l'espace impérial de la Russie (pas plus que dans celui d'une autre puissance) et même de s'affranchir, dans la mesure du possible, de la zone de l'influence russe. Ensuite, le deuxième objectif consiste à résoudre le conflit du Haut-Karabagh selon le principe de l'intégrité territoriale de l'Etat azerbaïdjanais. Ces deux objectifs restent prioritaires sous le mandat des trois présidents azerbaïdjanais de cette période<sup>880</sup>. Ils revêtent une dimension stratégique particulière dans la mesure notamment où ils sont destinés à favoriser l'idée nationale azerbaïdjanaise. Cette dimension nous paraît être la pierre angulaire des relations turco-azerbaïdjanaises, d'autant plus que, sur certains points, le nationalisme azerbaïdjanais converge avec le nationalisme turc.

---

<sup>877</sup> Səfərov, *op.cit.*, p.5.

<sup>878</sup> Suha Bolukbasi, «Ankaras's Baku-centered Transcaucasia policy: has it failed? », *Middle Eastern Journal*, vol.51, n° 1, hivers 1997, p.80-94.

<sup>879</sup> *Ibid.*, p.80-81.

<sup>880</sup> C'est-à-dire les trois présidents élus : Abulfəz Elçibey, Heydar Əliyev et son fils et « successeur héréditaire » İlham Əliyev. Le premier président élu de la République d'Azerbaïdjan Ayaz Mütəllibov étant au pouvoir pour une durée très limitée (du 8 septembre 1991—au 6 mars 1992 avec un bref retour de 5 jours les 14-18 mai 1992) ne permet pas tout à fait de confirmer la même idée. De plus, son orientation politique se caractérisait plus comme pro-russe. En même temps, nous pouvons penser que la période de sa présidence obligeait de mener cette politique sans avoir une grande marge de manœuvres en matière de politique étrangère.

La particularité des relations turco-azerbaïdjanaises repose tout d'abord sur trois éléments importants constitutifs de l'identité nationale turque et azerbaïdjanaise, à savoir, la langue, la religion et la turcité (l'ethnie). Ces aspects rendent la place de l'Azerbaïdjan unique dans la politique étrangère turque, faisant par là-même de la Turquie un allié naturel pour Bakou.

Le nationalisme azerbaïdjanais, très lié au nationalisme turc (dans son sens large de turcique), se révèle être un sujet complexe. Ce nationalisme naît plus tardivement que celui de ses voisins géorgiens et arméniens. Apparu au début du XX<sup>ème</sup> en tant qu'idéologie, les prémices du nationalisme azerbaïdjanais sont déjà présentes à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. En effet, si l'on se réfère à la prise de conscience de la spécificité de sa propre langue<sup>881</sup> et de son usage (notamment la mise en place de la presse et du théâtre dans cette langue), de la différence ethnique ainsi que l'apparition des réflexions au-delà du cadre religieux, on constate que le réveil de la conscience nationale débute dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle parmi l'élite azerbaïdjanaise. Les philosophes, écrivains et publicistes azerbaïdjanais (parmi d'autres, Mirzə Fətəli Axundov, Həsən bəy Zərdabi) réfléchissent déjà à la particularité de leur peuple au sein de l'Empire russe. Cela est devenu possible en grande partie grâce à la politique éducative de l'Empire russe<sup>882</sup>. C'est par le biais de l'éducation russe (notamment les établissements appelés les écoles russo-tatares) que les Azerbaïdjanais accèdent aux idées européennes. Ces intellectuels sont également inspirés, certes dans un moindre degré que ceux en Asie Centrale, par le *djadidisme*<sup>883</sup> qui était enseigné dans le système éducatif russe<sup>884</sup>.

Nous allons donc voir dans quelle mesure et sur quels points l'identité azerbaïdjanaise, plus précisément la langue, la religion et l'ethnicité, coïncident ou divergent de l'identité turque (de la Turquie).

---

<sup>881</sup> La langue azerbaïdjanaise, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle a été utilisée très rarement en tant que langue d'Etat et d'éducation. C'est notamment les langues persanes et arabe ainsi qu'à partir de l'occupation par la Russie, la langue russe qui disposaient de ce statut. Les cas exceptionnels furent par exemple lors de la règne de Séfévide Shah Ismail qui lui-même parlait le turc de dialect azéri et même occasionnellement rédigeait ses lettres officielles dans cette langue. Pour plus de détails, cf. Nushaba Baghirova, « L'influence de Shah Ismail Khatai » in *l'Ashiq et le troubadour : perspectives transversales sur l'art de la poésie musicale*, sous la direction de Nikol Dziub, Greta Komur-Thilloy et Pierre Thilloy, Epure, Reims, 2017, p.159-169.

<sup>882</sup> Tadeuš Sventohovskij, «Russkoe pravlenie, modernizatorskie èlity i stanovlenie nacional'noj identičnosti v Azerbajdzane [La domination russe, les élites de modernisation et la formation de l'identité nationale en Azerbaïdjan] » in Dmitrij Furman, *Azerbajdzan i Rossiâ: obšestva i gosudarstva* [Azerbaïdjan et Russie : sociétés et Etats], Letnij sad, Moskva, pas de mention de page, URL : <http://old.sakharov-center.ru/publications/azrus/default.htm>, consulté le 17.10.2017.

<sup>883</sup> Le nom de ce courant réformateur musulman le *Djadidisme* [usul-u jadid] signifie une nouvelle méthode d'apprentissage. Le concept étant développé par un Tatar de la Crimée Ismail Gasprinski, fut répandu au XIX<sup>ème</sup> siècle chez les Musulmans de l'empire russe.

<sup>884</sup> Sventohovskij, « Russkoye pravleniye... », *art.cit.*, pas de mention de page.

## *La question de la langue*

La place de la langue dans la conscience nationale est extrêmement importante. Comme le nous font remarquer Jacob Landau et Barbara Kellner-Heinkeler, outre le moyen de communication, la langue est souvent perçue primordiale pour la construction de la nation et l'identité ethnoculturelle des groupes<sup>885</sup>. Selon les auteurs, la langue devient un facteur crucial à la fois pour le présent et l'avenir souvent vu même comme « *moyen d'authentification et auto-identification* » dans un pays comme Azerbaïdjan où les autres éléments de l'éthno-nationalisme sont moins visibles et que l'Islam reste moins important par rapport aux autres pays musulmans en raison de la doctrine officielle athéiste en vigueur durant quelque 70 ans<sup>886</sup>. Les actes législatifs adoptés depuis l'indépendance autour de l'alphabet, l'enseignement et l'usage de l'Azéri dans le domaine public peuvent donc considérée comme relevant de cette logique du nationalisme linguistique.

La question touche également les relations turco-azéries plus particulièrement sur deux points : l'alphabet et l'appellation de la langue officielle en Azerbaïdjan.

### Débat autour de l'alphabet

En Azerbaïdjan, pendant plus d'une centaine d'années, la problématique de l'alphabet a été au cœur des débats. Il s'agit d'abord d'une question d'ordre intellectuel qui devient aussitôt un enjeu politique pour le pays.

Dès l'occupation arabe, l'alphabet arabe entre en usage dans l'Empire persan, y compris sur ce qui constitue le territoire de l'Azerbaïdjan actuel. Cependant, au XIX<sup>ème</sup> siècle, les intellectuels azerbaïdjanaïses réfléchissent de plus en plus à la simplification de cet alphabet qui ne correspond pas vraiment à la particularité et plus précisément aux sons d'une langue turcique. Par ailleurs, son apprentissage demeure très difficile pour une grande partie de la population.

Un des penseurs importants de l'Azerbaïdjan à l'époque moderne, Mirzə Fətəli Axundov, qui est également un écrivain et philosophe, propose d'effectuer les premières réformes de l'alphabet perso-arabe afin à la fois de l'adapter à la langue azerbaïdjanaïse (ainsi qu'aux autres

---

<sup>885</sup> Jacob M. Landau et Barbara Kellner-Heinkeler, *Politics of language in the ex-Soviet Muslim states: Azerbaijan, Uzbekistan, Kazakhstan, Kyrgyzstan, Turkmenistan and Tajikistan*, The University of Michigan Press, Ann Harbour, p.6-7.

<sup>886</sup> *Ibid.*, p.7

langues turciques) mais aussi rendre l'alphabétisation plus accessible. La proposition de projet de réforme, projet sur lequel Akhundov travaille dès 1850, ne trouvant pas un écho favorable au sein du gouvernement de l'Empire russe, sera vite rejetée par les Ottomans après son dépôt pour examen en 1863<sup>887</sup>. Ce premier échec ne décourage pas Axundov qui, rapidement élabore un nouveau projet. Il envisage cette fois-ci de créer un nouvel alphabet turc sur la base du latin. Cette entreprise, très ambitieuse pour son époque, témoigne de la volonté de s'adapter « au monde moderne » et donc au monde latin/européen.

La question de l'alphabet fait l'objet d'un débat plus large dans la société azerbaïdjanaise au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Cette question entre également dans l'agenda du gouvernement de la nouvelle République démocratique d'Azerbaïdjan. En 1919, le gouvernement crée une commission qui a pour mission d'élaborer un projet de changement de l'alphabet perso-arabe vers le latin. En raison de la vie très courte du gouvernement national, le projet ne peut néanmoins pas aboutir. Les efforts visant à modifier l'alphabet vont cependant se poursuivre durant le gouvernement soviétique. Le comité du nouvel alphabet est créé à Bakou en 1922<sup>888</sup>. La décision du changement d'alphabet est adoptée en 1923<sup>889</sup>. Afin de permettre que la transition se déroule en douceur, l'alphabet arabe restera en vigueur quelques années supplémentaires. Dès l'année scolaire 1925-1926, l'apprentissage du nouvel alphabet latin se généralise à toutes les écoles<sup>890</sup>.

Le gouvernement soviétique de l'époque ne s'oppose ni à cette volonté azerbaïdjanaise de faire évoluer son alphabet vers le latin, ni à la tenue du congrès de Turcologie qui se déroule entre le 26 février et le 6 mars 1926 à Bakou. Celui-ci a pour but de discuter la possibilité d'un changement identique dans les autres pays et peuples turcophones<sup>891</sup>. Ainsi, l'Azerbaïdjan

---

<sup>887</sup> Farid Alakbarov, «Mirza Fatali Akhundov : alphabet reformer before his time», *Azerbaijan International Magazine*, vol. 8, n° 1, printemps 2000, p.50-53, URL: [http://www.azer.com/aiweb/categories/magazine/81\\_folder/81\\_articles/81\\_akhundov.html](http://www.azer.com/aiweb/categories/magazine/81_folder/81_articles/81_akhundov.html), consulté le 3.10.2016.

<sup>888</sup> Demir, *Türk dış politikası perspektivinden... op.cit.*, p.197.

<sup>889</sup> Ayça Ergun, «Azerbaycanda bir ulusal kimlik meselesi olarak alfabe değişiklikleri»[Les changements d'alphabet en Azerbaïdjan en tant que question de l'identité nationale ], *Bilig*, n° 54, été 2010, p.139.

<sup>890</sup> Demir, *Türk dış politikası perspektivinden... op.cit.*, p.197.

<sup>891</sup> Cette politique pourrait être expliquée par la volonté de Moscou à affaiblir l'influence de l'Islam dans les pays turciques y compris en Azerbaïdjan, l'intérêt qui coïncide avec celui des intellectuels azerbaïdjanais qui lient le retardement en matière de l'éducation à la religion. Michael G. Smith indique les communistes ont décidé à choisir le moins pire, au lieu du mouvement Kazan pan-turcique et pan-islamiste appuyé sur les réformes pour le nouvel alphabet arabe, ils préférèrent le mouvement pan-turcique et anti-islamiste de Bakou qui est en faveur du changement de l'alphabet au latin. Comme l'auteur souligne, le panturquisme azerbaïdjanais après l'arrivée des bolcheviques dans le pays a pris en effet une forme d'« une doctrine purement culturelle » et ne présentait plus une menace réelle pour Moscou cf. Michael G. Smith, *Language and Power in the creation of the USSR, 1917-1953*, Mouton de Gruyter, Berlin, 1998, p.129. A l'égard de ce sujet, Bernard Lewi, en indiquant également cet même élément dans la politique de Moscou ajoute la deuxième raison- éloigner ces peuples turcophones de la Turquie qui utilisait

prend le leadership dans la mise en oeuvre du nouvel alphabet unique sous le modèle azéri afin d'unifier tous les peuples turciques du Caucase et de l'Asie centrale sous le même transcription (l'alphabet composé de 33 lettres, 29 lettres du latin et 4 du cyrillique)<sup>892</sup>. Les spécialistes des langues turciques et les représentants des pays turcophones qui y participent prennent alors la décision de changer l'alphabet perso-arabe en vigueur jusque-là dans leurs Etats respectifs pour se tourner vers le latin. Bakou applique officiellement le nouvel alphabet dès 1927. Cette décision suscite encore aujourd'hui de nombreuses interrogations. Les Azerbaïdjanais ont-ils pris un bon choix en préférant de changer leur alphabet et de se couper de leur histoire millénaire, gravée dans les lettres arabes? Ce type des questionnements est de temps en temps prononcé par certains représentants azéris dans le domaine de littérature et l'éducation à l'instar de l'écrivain azéri Anar<sup>893</sup>. Il convient toutefois de souligner les deux principaux objectifs que cette décision sous-tend. Le premier consiste à faciliter l'accès à la lecture, l'écriture et donc à l'éducation en général. Quant au deuxième objectif, il entend témoigner de la proximité éprouvée à l'égard de la latinité/de l'europeanité /de l'occidentalité à laquelle est étroitement associée le progrès dans la société.

Ces objectifs s'approchent largement à ceux du leader turc Atatürk qui favorise le passage à l'alphabet latin. Le mouvement intellectuel en Azerbaïdjan ainsi que les résultats du Congrès de Bakou ont probablement inspiré ce grand réformateur «*qui poursuivait le but de rompre avec le passé ottoman, et centraliser, moderniser et occidentaliser le pays*»<sup>894</sup>. La décision officielle fut prise en novembre 1928. Il est en outre à noter le rôle tout particulier des intellectuels Azéris émigrés en Turquie après l'institution du pouvoir soviétique en Azerbaïdjan, tels qu'Əhməd Ağaoğlu, Məmməd Əmin Rəsulzadə et Əhməd Cəfəroğlu dans la vie intellectuelle et académique de la jeune République de la Turquie. Ces intellectuels avec d'autres homologues turcophones aussi venant de l'empire russe étaient particulièrement actives, souvent avec l'encouragement d'Atatürk lui-même, dans le développement des domaines linguistique, littéraire et historique du pays en contribuant ainsi au renforcement de l'identité nationale

---

encore l'alphabet arabe cf. Bernard Lewis, *The emergence of Modern Turkey*, 2<sup>ème</sup> éd., Oxford University Press, London, 1968, p.50-57. Les réformes de l'alphabet en Turquie commencent qu'à partir de 1928.

<sup>892</sup> Smith, *op.cit.*, p.129.

<sup>893</sup> Anar, « Reading between the lines : personal reflections on the history of alphabet reform in Azerbaijan », *Azerbaijan international Magazine*, vol.8, n°1, printemps 2000 , URL : <http://www.azeri.org/>, consulté le 14.05.2016.

<sup>894</sup> Shahin Yusifov, *La Turquie dans la politique régionale de l'Azerbaïdjan en 1992-1998 : aspects politique, institutionnel et sécuritaire*. Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, Strasbourg, 2016, p.401.

turque<sup>895</sup>. A cet égard, les activités de *Türkiye Enstitüsü* (Institut de Turquie) fondé par le turcologue turc Fuad Körpülü en 1924 en sont révélateur<sup>896</sup>.

Quant à l'Azerbaïdjan, Moscou lui impose aussitôt, conformément à son objectif de russification et de-turquisation<sup>897</sup>, l'usage de l'alphabet cyrillique en 1939. La transition d'un alphabet à un autre dans si court temps est vécu comme « *une tragédie pour le peuple azerbaïdjanais* »<sup>898</sup> et laissera des traces profondes dans l'identité azerbaïdjanaise<sup>899</sup>.

Une fois que le pays devient indépendant en 1991, l'élite politique azerbaïdjanaise voit dans l'alphabet cyrillique l'héritage d'un passé soviétique. Elle cherche au cours de cette période à s'en détacher le plus rapidement possible en ré-adoptant cette fois-ci l'alphabet latin. La loi actant ce changement est adoptée le 15 décembre 1991 et définitivement appliquée à partir de 2001.

Cette question de l'alphabet est centrale dans l'analyse des relations turco-azerbaïdjanaises, mais aussi des rivalités entre les puissances de la région, chaque grand voisin promouvant son propre alphabet. Cette rivalité, surnommée la « guerre des alphabets », s'étend du Caucase à l'Asie centrale et fait partie d'un enjeu beaucoup plus important : celui d'obtenir un outil essentiel pour exercer une influence culturelle et intellectuelle. Elle oppose d'un côté la Turquie, qui soutient cette même réforme de l'alphabet en Azerbaïdjan, et de l'autre, l'Iran, partisan d'un alphabet perso-arabe. Il est à noter que même s'il existe encore aujourd'hui des doutes concernant la pertinence du changement en faveur d'un alphabet arabo-persan dans les années 1920<sup>900</sup>, très peu d'intellectuels envisagent réellement de faire le chemin inverse dans

---

<sup>895</sup> Pour plus d'information, cf. Gün Soysal, «Rusya kökenli aydınların Cumhuriyet dönemi Türk milliyetçiliyi inşasına katkısı [La contribution des intellectuels d'origine de la Russie à la construction du nationalisme turc de la période de République ]» in Tanıl Bora et Murat Gültekingil (éd.), *Modern Türkiye'de siyasi düşünce. Milliyetçilik [La pense politique en Turquie moderne. Nationalisme]*, vol. 4 , 3<sup>e</sup> édition, İletişim, İstanbul, 2008, p.483-487.

<sup>896</sup> *Ibid*, p.485.

<sup>897</sup> L'idée était non seulement d'éloigner l'Azerbaïdjan des idées turciques, mais également de la Turquie qui venait aussi d'adopter l'alphabet latin.

<sup>898</sup> Audrey L. Altstadt, *The Azerbaijani Turks: identity and power under Russian rule*, Hoover Institution press, Stanford, 1992, p. 48-52.

<sup>899</sup> Le changement des alphabets a naturellement des conséquences sur la perte des liens historiques et littéraires entre les générations. La lecture de la littérature Azerbaïdjanaise moderne écrite dans l'alphabet arabo-persane est possible si elle est transcrite dans le cyrillique (jusqu'au années 1990) et latin (pour la période actuelle). L'accès à la presse de cette époque demeure encore plus compliqué car les journaux et les magazines font rarement l'objet de transcription au nouvel alphabet. La connaissance de l'alphabet arabo-persane s'impose donc pour ce type de lecture. En outre, ce changement sépare encore plus les Azerbaïdjanais de deux côtés de la rivière Araxe ; l'Azerbaïdjan de l'Iran, comme dans tout le pays, continuent à utiliser l'alphabet arabo-persane. Il est à cet effet à noter que cela figure souvent parmi des arguments critiquant la réforme alphabétique qui favorise la suppression de ce même alphabet dans la République d'Azerbaïdjan.

<sup>900</sup> Anar, « Reading between the lines...*art.cit.*

les années 1990. La tendance de l'époque oscille soit entre un changement vers le latin, soit un maintien du cyrillique (notamment pour éviter les difficultés suscitées par ce changement et économiser le coût de l'impression des ressources écrites). On peut donc réellement parler d'une lutte d'influence opposant la Turquie et la Russie au cours de cette période. Même si la décision azerbaïdjanaise a été facilitée par la promesse turque d'offrir un soutien logistique et intellectuel, ce changement est selon nous davantage l'expression d'une certaine continuité dans l'affirmation d'une identité azerbaïdjanaise, notamment sous l'égide de son élite intellectuelle au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

### Problématique de l'appellation de la langue

Un autre point important à souligner concernant la langue porte sur le nom officiel de la langue de l'Azerbaïdjan. Cette question renvoie également à la dénomination des habitants de ce pays.

L'élite politique des Azerbaïdjan du Nord du début du 20<sup>ème</sup> siècle décide d'adopter le nom de « République d'Azerbaïdjan » (plus précisément République d'Azerbaïdjan du Caucase, en azéri *Azərbaycan Qafqaz Cumhuriyyəti*<sup>901</sup>) pour désigner leur pays. Le peuple azéri lui-même était alors appelé « les Tatars du Caucase », « les Musulmans du Caucase » et plus rarement « les Turcs du Caucase ». La République Démocratique de l'Azerbaïdjan décide en 1919 de considérer la langue turque comme la langue officielle du pays. De plus, jusqu'aux années 1930, la nationalité des Azerbaïdjanais sur leur document d'identité apparaît sous le terme « Turcs ». C'est en raison notamment de cette confusion originelle que le sujet de l'identité azerbaïdjanaise se révèle assez complexe et le terme « Azerbaïdjanais » ambigu. En effet, l'Azerbaïdjanais est une référence aux habitants du pays sans qu'une véritable ethnicité ne leur soit attribuée<sup>902</sup>. Ce concept permet néanmoins de prendre en compte non seulement le peuple turcique/turc<sup>903</sup>, mais aussi de nombreux peuples et ethnies présents sur ce territoire.

---

<sup>901</sup> Cette précision a pour le but de marquer la distinction avec l'Azerbaïdjan de l'Iran. L'Iran proteste à l'utilisation du nom Azerbaïdjan en évoquant que cela témoigne d'une revendication du gouvernement azerbaïdjanais aux provinces de l'Iran.

<sup>902</sup> L'appellation de l'« Azéri » est également problématique. En effet, avant tout, les Azéris sont un groupe ethnique d'origine iranienne. Ce n'est donc point l'appellation raccourcie du mot « Azerbaïdjanais. » Néanmoins, le mot azéri est entré en usage tout d'abord en Turquie, ensuite dans la plupart des pays occidentaux. Dès l'indépendance du pays en 1991, son usage est devenu très fréquent dans les langues étrangères (car plus court que le mot Azerbaïdjanais), moins dans la langue azerbaïdjanaise elle-même. Il est généralement pensé que le mot « Azéri » se réfère aujourd'hui à l'ethnie (majoritairement habitant dans la République d'Azerbaïdjan et dans l'Azerbaïdjan de l'Iran (dans le nord de l'Iran)) et qu'« Azerbaïdjanais » renvoie aux habitants de la République d'Azerbaïdjan.

<sup>903</sup> En azéri, comme en turc, « turc » et « turcique » est le seul mot- *türk*. Le mot « türki » (turcique) est un terme qui est entré dans le vocabulaire turc assez récemment.

Pendant l'indépendance de l'Azerbaïdjan, le dilemme que représente le choix de la langue turque comme langue officielle suscite des confusions. Le gouvernement du Front Populaire (en azéri *Xalq cəbhəsi*) préfère alors l'appellation de « langue turque » en reprenant celle en vigueur avant les années 1930. Cette décision a été perçue par l'opinion publique comme en fait le remplacement de la langue azérie par la langue turque parlée en Turquie (pourtant il s'agissait uniquement de l'appellation de la langue et bien sûr pas de son contenu). De plus, dans la situation politique du pays à cette époque, cela envoie un message ambigu aux minorités ethniques qui sont de diverses origines-iraniennes, slaves *etc.* ainsi créant des sentiments de discrimination chez elles. Cette politique linguistique a ainsi créé une véritable crise identitaire en Azerbaïdjan. L'historien azerbaïdjanais Arif Yunusov, indique concernant ces différents changements : « (...) en des *temps plus heureux, de telles mesures auraient rencontré la compréhension et l'approbation. Mais c'était l'époque de la guerre et de l'instabilité politique. La conscience nationale augmentait rapidement, non seulement parmi les Azéris, mais aussi parmi les autres minorités ethniques* »<sup>904</sup>.

De plus, il serait désormais difficile à distinguer le turc tel qu'il se pratique en Turquie et le turc que l'on retrouve en Azerbaïdjan, que ce soit d'un point de vue linguistique, mais également de citoyenneté. En effet, la décision en faveur de ce changement était motivée par le refus du passé soviétique. Si Staline avait décidé de changer le nom du peuple azerbaïdjanais, il aurait alors fallu faire l'inverse au moment de l'accès à l'indépendance<sup>905</sup>.

---

<sup>904</sup> Arif Yunusov, « *Contested ground* », *War report*, n°48, janvier-février 1997, p.26.

<sup>905</sup> Il est également à noter lorsque Elçibəy devient un président, il refuse de parler le russe, même lorsqu'il est à Moscou en visite officielle et fait un appel à l'interprète, l'usage qui n'est pas habituel (et le reste toujours). On croyait généralement qu'il ne sait simplement parler le russe. Un commentaire de Goltz qui est un des journalistes l'accompagnant dans cette visite indique que le président azerbaïdjanais répond en russe à la question d'un journaliste arménien sur la question du Haut-Karabagh. De plus, il lui arrivait même pendant cette visite à corriger les imprécisions de la traduction de son interprète qui témoigne de sa solide connaissance de la langue russe *cf.* Thomas Goltz, *op.cit.*, p.251. En termes générales, outre que la question de compétence linguistique, cette volonté de préférer parler l'azéri plutôt que le russe s'inscrit parfaitement dans la logique même de la politique nationaliste et anti-russe d'Elçibəy.



Le gouvernement sous le mandat du Front Populaire a rapidement compris l'importance de résoudre les problèmes ethniques en vigueur sur son territoire<sup>906</sup>. Pour la première fois dans l'histoire de l'ex-Union soviétique, le gouvernement azerbaïdjanais accorde aux minorités ethniques des garanties officielles, non seulement sur le plan politique et économique, mais également social et culturel, par décret présidentiel afin de protéger les droits et les libertés de toutes les ethnies habitant le pays<sup>907</sup>.

Suite aux débats très animés au sein du Parlement azerbaïdjanais, la question est enfin résolue par l'adoption en novembre 1995 de la constitution qui précise que la langue officielle est l'*Azərbaycan dili* (la langue azerbaïdjanaise). Cette décision correspond à la vision de Heydar Əliyev, le président d'Azerbaïdjan de l'époque, qui préfère le concept de « l'Azerbaïdjanais » qui permet d'atténuer le sentiment de discrimination chez les divers groupes ethniques du pays. En effet, l'Azerbaïdjan, qui se trouvait dans une situation extrêmement fragile en raison du conflit du Haut-Karabagh, se trouve encore un peu plus affaibli à cette époque par les mouvements ethniques séparatistes (notamment des Talyshehs et des Lezghis).

Cette décision, également motivée par la volonté d'affirmer la distinction de l'Azerbaïdjan en termes culturels et linguistiques vis-à-vis de la Turquie, a été reçue avec une déception de la part de cette dernière. Cela représente pour Ankara en quelque sorte le rejet de l'idée de pan-turquisme dans lequel elle s'investit alors énormément. La proximité très forte entre les cultures de deux peuples se basait avant tout sur l'aspect linguistique (on ne peut pas en dire autant par

---

<sup>906</sup> L'Azerbaïdjan est le pays où cohabitent de nombreuses ethnies. D'après les données de la dernière recensement de la population menée en 2009, les Turcs azerbaïdjanais constituent 91.6 % de la population ; les ethnies minoritaires les plus nombreux sont : les Lezghins (2%), les Arméniens (1.3%), les Russes (1.3 %), les Talishes (1.3 %) et les Avars (0.6%), les Turcs (0.4 %), les Tatars (0.3 %), les Tats (0.3 %), les Ukrainiens ( 0.3 %), les Sakhurs (0.1%), les Géorgiens (0.1 %), les Juifs (0.1%), les Kurdes (0.1 %), les Kirizis (0.04 %), les Oudis (0.04 %) et les Khinaligs (0.02%) in *Azərbaycan Respublikasının Dövlət Statistika komitəsi* [Le Comité d'Etat des Statistiques de la République Azerbaïdjanaise], « Əhali »[Population],

URL: <http://www.stat.gov.az/source/demography/index.php?mode=desktop>, consulté le 23.08.2017. Par ailleurs, des nationalités telles que les Khinalig, Ingiloy, Haput, Dzhek et Kiriz dont le nombre n'excédant pas 3000 à 5000 individus, existent qu'en Azerbaïdjan in *L'aménagement linguistique dans le monde. Azerbaïdjan*, URL : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/asia/Azerbaïdjan1.gnrl.htm>, consulté le 24.08.2017.

<sup>907</sup> *Azərbaycan Respublikasında yaşayan milli azlıq, azsaylı xalq və etnik qrupların hüquq və azadlıqlarının qorunması, dil və mədəniyyətinin inkişafı üçün dövlət yardımı haqqında Azərbaycan Respublikası Prezidentinin Fərmanı* [Le Décret du président de la République d'Azerbaïdjan portant sur la protection des droits et libertés et sur le soutien de l'État à la promotion des langues et cultures des minorités nationales et des groupes ethniques restreints vivant sur le territoire de la République azerbaïdjanaise], n°212, Bakou, le 16 septembre 1992, URL: <http://www.e-qanun.az/framework/7762>, consulté le 12.07.2017. Dans la logique de protéger ces droits et libertés, ce document officiel de caractère très progressiste définit les missions concrètes du gouvernement assurées par les institutions publiques. Ensuite le sujet de la protection des droits et des libertés des minorités ethniques et nationales est élaboré dans la Constitution de la République Azerbaïdjanaise de 1995 (y compris les amendements de 2009 et 2016) : le paragraphe 25 sur « la loi sur l'égalité », le paragraphe 44 sur « l'appartenance nationale » et 45 « sur l'usage de la langue maternelle ».

exemple au sujet de la religion ou de la civilisation). La langue azerbaïdjanaise et le turc étant du même groupe de langue « oghuz », la compréhension mutuelle s'en trouve facilitée<sup>908</sup>. Toutefois les Azerbaïdjanais comprennent en général mieux le turc que l'inverse. Une des raisons de cette différence réside sans doute dans l'influence des média turcs dans le pays, ces derniers constituant en quelque sorte un pilier important de la diplomatie culturelle d'Ankara<sup>909</sup>.

Ce *Soft power* dérange parfois l'élite azerbaïdjanaise notamment en ce qui concerne sa dimension linguistique. Sous l'effet des chaînes de télévision mais aussi des séries turques<sup>910</sup>, se joue au quotidien un enjeu d'assimilation culturelle à la Turquie. Les autorités s'efforcent donc de protéger la spécificité de la langue azerbaïdjanaise en évitant l'influence de la langue turque<sup>911</sup>. La loi sur l'interdiction de la transmission des films et des séries étrangers (y compris turques) dans les langues étrangères ainsi imposant la traduction en Azéri, est une illustration de la volonté de Bakou de préserver la spécificité de la langue nationale<sup>912</sup>.

---

<sup>908</sup> Il est à noter que le turc a été largement modifié suite aux réformes linguistiques entamées par Atatürk. En « purifiant » la langue turque des mots arabes et persanes, *Türk Dil Kurumu* (Structure étatique de la langue turque) remplace des mots par ceux « inventés » (dans une moindre mesure par les mots étrangers, notamment français) le nombre des mots purement turcs n'étant pas suffisant. La langue Azerbaïdjanaise en revanche a gardé les mots persans qui sont bien intégrés dans cette langue ainsi que la plupart des mots arabes utilisés autrefois. L'influence russe en vigueur pendant près de deux siècles a également influencé le vocabulaire *Azerbaïdjanais* en laquelle a emprunté un grand nombre de mots russes (notamment ceux liés à la technologie) et européens (via le russe). Malgré ces différences, l'intercompréhension est en grande partie possible ce qui n'est pas forcément le cas de toutes les langues turciques. Cette intercompréhension demeure beaucoup moins évidente entre deux groupes turciques différentes : par exemple, entre le groupe kiptchak (le kazakh, le kirghiz) et le groupe oghouz (le turc, l'azerbaïdjanais). Il existe encore des divisions au sein du même groupe de langue, de la manière l'azerbaïdjanais et le turc étant du groupe de l'oghouz occidentale est plus inter compréhensible que ces mêmes langues et le turkmène laquelle fait partie du groupe de l'oghouz méridional.

<sup>909</sup> Pour plus de détails, cf. Pierre Cyril Pahlavie, « La diplomatie culturelle à l'ère de l'interdépendance culturelle : la Turquie à la recherche des éléments fédérateurs de l'identité panturque », *Etudes Internationales*, vol. 33, n° 2, 2002, p. 247–274, notamment les pages 255-256.

<sup>910</sup> Pour l'effet des séries turques en tant que *Soft power*, cf. Julien Paris, « Succès et déboires des séries télévisées turques à l'international. Une influence remise en question », *Hérodote*, vol.1, n°148, 2013, p.156-170.

<sup>911</sup> En Azerbaïdjan, il existe une certaine tendance (notamment chez les intellectuels turcophiles) à utiliser quelques mots turcs qui n'existent pas dans l'azerbaïdjanais afin de remplacer (parfois délibérément) les mots empruntés du russe et de l'arabe. Il arrive toutefois que la plupart de ces mots qui sont souvent pensés être des mots purement turcs tels que *özel* (spécial), *toplum* (société), *durum* (situation) sont en réalité inventés par *Türk Dil Kurumu*.

<sup>912</sup> En réalité, la plupart des téléspectateurs, compte tenu de la qualité médiocre de la traduction et du doublage, préfèrent regarder leurs programmes et les séries préférés directement dans les chaînes turques via le satellite, les chaînes de câble ainsi que l'internet. En 2012, le gouvernement azéri allant encore plus loin, interdit officiellement la diffusion des séries étrangères dans les chaînes nationales.

## *La religion*

L'Islam est un autre pilier important de l'identité azerbaïdjanaise, mais aussi de l'identité turque. Arrivé dans le territoire de l'Azerbaïdjan vers le VII<sup>e</sup> siècle, l'Islam se renforce vers le XI<sup>e</sup> siècle, pour s'affaiblir progressivement vers le XIII<sup>e</sup> siècle, au moment de l'invasion des tribus mongoles. C'est pendant la période de l'Etat Qaragoyunlu (des Moutons noirs), et notamment l'Etat des Séfévides, que l'Islam, et surtout sa branche chiïte, se renforce sur ce territoire. Les Séfévides, et leur fondateur Shah Ismail, qui proclame le chiïsme en tant que religion officielle en 1502, occupent une place majeure dans la constitution de l'identité azerbaïdjanaise tant sur le plan religieux que politique<sup>913</sup>. Le long règne de la dynastie des Séfévides a permis aux Azéris « *d'acquérir la particularité d'être le seul peuple turcique qui est majoritairement schiite* »<sup>914</sup>, contribuant ainsi « *à la formation de leur distincte et commune identité azerbaïdjanaise* »<sup>915</sup>.

Se trouvant depuis de nombreux siècles sous la tutelle de l'Empire perse, les Azéris partagent donc l'un des traits identitaires les plus importants de l'Empire – l'identité musulmane chiïte. Au sein de l'Empire, ils se sentent chez eux car ils partagent une longue histoire avec cette puissance. En revanche, ce peuple se sent isolé et discriminé dès le XIX<sup>e</sup> siècle, au moment où il s'installe sur le territoire soviétique et compte parmi ses voisins des pays chrétiens comme la Géorgie et l'Arménie. Selon Swietochowski, cela a beaucoup contribué au réveil de la conscience nationale chez les Azéris<sup>916</sup>. La notion d'*Oummat*<sup>917</sup> étant très importante dans l'Islam, pour les Azerbaïdjanais, une appellation aussi large que « Musulmans du Caucase » ne pose guère de problème. Être musulman constitue l'indicateur principal de leur identité. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles le nationalisme s'est développé plus lentement parmi ces Musulmans du Caucase que chez les Arméniens ou les Géorgiens.

---

<sup>913</sup> Pour plus de détails, cf. Baghirova, « L'influence de Shah Ismail... *art.cit*, p. 159-169. Au contraire, en Turquie, la dynastie des Séfévides, et notamment Shah Ismail, est négativement perçue en raison de sa propagande en faveur du chiïsme et de la lutte d'influence ottomano-séfévide.

<sup>914</sup> Svante E. Cornell, *Azerbaijan since independence*, M.E. Sharpe, Armonk, New York, London, 2011, p. 7.

<sup>915</sup> *Ibid.*

<sup>916</sup> Tadeusz Swietochowski, *Russian Azerbaijan, 1905-1920: the shaping of national identity in a Muslim community*, Cambridge University Press, London, 2004, p. 1-36.

<sup>917</sup> Le mot *Oummat* se traduit par « la communauté des musulmans ». Dans ce concept, le trait caractéristique du groupe/de la personne est la religion, en l'occurrence, l'Islam.

Sous le régime tsariste, on observe un certain apaisement dans les relations sunnites-chiïtes, pourtant particulièrement tendues lors des guerres entre l'Ottoman sunnite et l'Iran chiïte<sup>918</sup>. Au cours de cette période, Saint-Petersbourg n'a toutefois pas manqué d'utiliser le clivage religieux à son profit<sup>919</sup>. L'administration russe, une fois renforcée, crée un organe Cheik-ul-Islam à Tbilissi pour contrôler les affaires religieuses des Musulmans de Transcaucasie. Il sera ensuite divisé en deux entités distinctes, l'une pour les sunnites, l'autre pour les chiïtes. En raison de la difficulté à recruter un clergé local à la fois bon connaisseur de l'Islam et fidèle au Tsar, la Russie met l'accent sur la fidélité. Cette décision va alors influencer la place du clergé dans la société azérie. En effet, le clergé perd progressivement de son poids spirituel et intellectuel dans la société, notamment parmi la partie éduquée de la population.

Le *djadidisme* a sans doute influencé les intellectuels azéris<sup>920</sup> qui ont commencé à réfléchir à l'influence de l'Islam (représentée souvent par le clergé) dans leur vie, leur éducation et leur progrès, en y voyant une conséquence de la faible conscience nationale ou du retard dans le domaine de l'éducation (souvent en se comparant à leurs voisins caucasiens chrétiens). Sans nier l'identité musulmane, l'intelligentsia envisage dès lors la mise en place d'écoles séculaires<sup>921</sup>. Considérant la religion comme un obstacle à l'évolution éducative et politique, une partie de l'élite azérie (dont une grande partie se réunit au sein du parti Mousavat) souhaite alors limiter le poids de la religion dans la société, la transformant ainsi en un élément d'appartenance culturelle.

Le principe de laïcité est également présent dans le projet politique de la première République d'Azerbaïdjan, qui essaie de diminuer l'influence de l'Islam dans la société. Il importe néanmoins de souligner, comme l'affirme Altay Göyüşov, historien azerbaïdjanais et spécialiste de l'Islam dans le Caucase, que l'élite azerbaïdjanaise entreprend des réformes au fur à mesure sans pour autant nier les spécificités identitaires des Azerbaïdjanais, notamment

---

<sup>918</sup> Yusifov, *op.cit.* p. 386. On parle notamment de l'œcuménisme dans la religion. C'est-à-dire que certains rituels chiïtes sont pratiqués par les Sunnites et vice-versa. Le plus remarquable est la structuration de mosquées, qui sont rarement seulement sunnites ou chiïtes.

<sup>919</sup> Cet usage est notamment avéré lors du conflit entre les Russes et les Ottomans du XIX<sup>e</sup> siècle, cf. Swietochowski, *Russian Azerbaijan ...op.cit.*, p. 8.

<sup>920</sup> Cependant, cette influence reste limitée en Azerbaïdjan par rapport aux sociétés musulmanes de Asie Centrale et du bassin de la Volga, notamment parce que les intellectuels azerbaïdjanais exigeaient des réformes beaucoup plus radicales que celles proposées par les djadidistes. Cf. Altay Goyushov, «Islamic revival in Azerbaijan», *Current Trends in Islamic ideology*, vol.7, 2008, p. 67.

<sup>921</sup> Le premier projet d'école séculaire pour les enfants des Musulmans a été proposé en 1832 par Abbasqulu ağa Bakıxanov, écrivain et savant azerbaïdjanais, à Gregori Rozen, gouverneur du Caucase de l'époque. Le projet a été rejeté par ce dernier.

leur identité musulmane<sup>922</sup>. Une telle démarche entre en contradiction avec les politiques soviétiques radicales menées notamment en Azerbaïdjan. Dès les années 1930, l'objectif est d'« athéiser » le pays. Moscou cherche à éloigner la religion de l'espace public, celle-ci ayant vocation à rester cantonnée à la sphère privée. Selon Bayram Balci, à l'époque soviétique, le peuple réussit néanmoins dans une certaine mesure à préserver les traditions musulmanes et même à transmettre, malgré, ou sous le contrôle des gouverneurs locaux, les connaissances religieuses aux jeunes générations<sup>923</sup>. A la fin des années 1980, l'Azerbaïdjan « redécouvre » son identité musulmane. Les puissances régionales, notamment la Turquie, ne tardent pas à « proposer » leurs services pour mener à bien cette redécouverte du sacré.

Pourtant, un tel processus peut sembler paradoxal. La Turquie, qui se proclame laïque, n'hésite pas à utiliser la religion comme une arme importante dans le jeu d'influence régional et surtout dans ses relations bilatérales avec l'Azerbaïdjan. Pourtant, la place de la religion a été bien définie dans la vie politique turque. Atatürk voit dans l'Islam la cause de nombreux problèmes auxquels la Turquie doit faire face. Selon lui, cela entraîne une forme de mise à distance de la civilisation européenne, ce qui ne serait pas sans conséquence sur l'influence du pays. De plus, en créant *Diyanet İşleri Bakanlığı* (le ministère des Affaires religieuses), les affaires religieuses sont totalement contrôlées par l'Etat central. Longtemps, les partis turcs à vocation religieuse se confrontent aux limitations juridiques et politiques qui les empêchent entrer au parlement. L'armée turque, qui soutient la vision d'Atatürk, et donc la laïcité, surveille de près les évolutions dans ce domaine de la vie sociale et politique turque. Dans les années 1980, Ankara s'ouvre davantage au sujet. Dans le cadre d'une volonté de « synthèse islamo-turc »<sup>924</sup>, la place de l'Islam augmente non seulement dans la vie quotidienne des citoyens turcs, mais également dans la vie politique.

---

<sup>922</sup> Altay Göyüşov, « L'élan brisé : les intellectuels azéris et l'enseignement islamique avant la soviétisation » in Bayram Balci et Raul Motika, *Religion et politique dans le Caucase post-soviétique : les traditions réinventées à l'épreuve des influences extérieures*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2007, p.121-133.

<sup>923</sup> Bayram Balci, « Islam et politique en Azerbaïdjan » in Bayram Balci et Raul Motika, *Religion et politique dans le Caucase post-soviétique : les traditions réinventées à l'épreuve des influences extérieures*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2007, p.135-136. L'auteur souligne en outre la particularité du chiisme local, qui allait favoriser la préservation des connaissances religieuses : «*En effet, plus que le sunnisme, le chiisme, qui considère que la vraie souveraineté appartient à l'Imam caché et que tout autre pouvoir n'est qu'une usurpation, pratique à merveille la la taqiyya, la dissimulation de la foi individuelle et collective lorsque le milieu environnant est hostile* ». *Ibid.*, p.136.

<sup>924</sup> Ce concept nationaliste ouvre une place importante à la religion, en indiquant que l'identité turque et l'identité musulmane vont de pair en Turquie. Pour plus de détails cf. Baskın Oran, « Occidentalisation, nationalisme et "synthèse turco-islamique », *CEMOTI*, n°10, 1990, p.33-53. La Communauté Européenne et la Turquie devant la question de l'adhésion : approche culturelle d'une relation politique. Dans le contexte des contestations des Kurdes (dont la religion est l'Islam Sunnite comme les Turcs), ce concept est devenu un moyen important pour le gouvernement turc en vue d'apaiser les tensions identitaires dans le pays.

Cet esprit d'ouverture envers l'Islam, qui n'est plus perçu comme une menace, représente donc un outil efficace (outil par ailleurs utilisé habilement par Atatürk lui-même, notamment dans la lutte de libération) pour l'unification du pays<sup>925</sup>. Celui-ci allait donc servir non seulement à l'intérieur mais également à l'extérieur du pays. Les pays turcophones étant également des pays musulmans, la religion complète la communauté ethnique et linguistique déjà présente.

Dans le cas de l'Azerbaïdjan, l'Etat turc intervient à la fois de manière directe auprès de Bakou en apportant notamment un soutien logistique et financier, et, indirectement, en tolérant/facilitant l'accès des réseaux religieux tels que *Nurcus* (et sa branche importante *Gulenci/néo-nurcu*), *Naqshibendi* et *Süleymancı* au territoire azerbaïdjanais<sup>926</sup> (mais aussi à la région de l'Asie centrale). Ces activités étaient en effet exercées avec la bénédiction des pays occidentaux, particulièrement des Etats-Unis (qui voyaient d'un mauvais œil une possible pénétration de l'idéologie islamiste iranienne en Azerbaïdjan). Dans les faits, ces activités ont permis au peuple azerbaïdjanais d'étayer sa soif de connaissances religieuses durant la période post-soviétique, pendant laquelle le rôle de la religion s'est en général accru dans le monde entier en raison du contexte de mondialisation. L'Islam a pu rester un trait culturel essentiel pour la plupart des Azéris, bien que ces derniers n'aient pas une bonne connaissance de leur propre religion.

L'élite politique azerbaïdjanaise, quant à elle, comprend vite l'utilité de la religion dans la construction de l'Etat-nation. Inspirée par la vision des intellectuels azéris de la période tsariste, de la politique de la première République mais aussi de l'approche soviétique sur cette question, Bakou met en œuvre une politique religieuse « à l'Azérie ». Celle-ci consiste en la construction et la diffusion d'un Islam modéré perçu plutôt comme un trait culturel, moins visible dans l'espace public (mais nettement plus par rapport à l'époque soviétique) et compatible avec un Etat laïc sympathisant du modèle turc.

---

<sup>925</sup> L'implication de la religion dans la politique est le plus souvent observée dans le Sunnisme (la situation est plus complexe dans le Chiisme) in les propos de Ednan Aslan lors de son intervention dans la conférence « Religion as a foreign tool : scrutinising the multi-dimensional role of turkey's Diyanet abroad », les 7-8 décembre 2017, MISHA, Université de Strasbourg. Cette spécificité est particulièrement visible dans l'Empire ottoman, où le sultan est également un Khalif. Cet aspect est moins présent dans le chiisme. Par exemple, pensons à l'Etat des Séfévides et notamment au règne de Shah Ismail, qui fut perçu non seulement comme un leader politique, mais également comme un leader spirituel. L'armée séfévide, dont la grande partie à cette époque était constituée de tribus turciques (notamment kizilbashi) cria en Azéri avant aller à la bataille : « *Qurban olduğum pirim, mürşidim !* » (« *O mon leader spirituel, que je sois sacrifié pour toi !* »).

<sup>926</sup> Pour plus d'information sur les mouvements religieux turcs en Azerbaïdjan, voir les travaux de Bayram Balci, notamment Balci, « Islam et politique... art.cit.

Quant à Ankara, elle s'est aussitôt investie dans la diffusion de l'Islam laïc dans ce pays ex-soviétique, pourtant déjà très marqué par la laïcité, comme l'indique Balci<sup>927</sup>. De manière générale, la vie politique et sociale de la Turquie était à cette époque plus islamisée que celle de l'Azerbaïdjan.

La volonté turque d'entrer dans la sphère religieuse de l'Azerbaïdjan est perçue de manière plutôt positive par Bakou. Bien que sa population soit majoritairement chiite, l'Islam turc sunnite est considéré par Bakou comme moins nuisible pour la société, notamment par rapport à l'influence religieuse potentielle des mondes iranien et arabe. Il est néanmoins nécessaire de préciser certains points concernant le poids de la Turquie en Azerbaïdjan en la matière. Premièrement, l'Etat azerbaïdjanais surveille de près les activités religieuses des Turcs. Les Azerbaïdjanais, souvent très laïcisés, voient avec une certaine suspicion les activités de ces missionnaires turcs. Deuxièmement, pour certains spécialistes, ces activités religieuses aggravent le clivage religieux chiite-sunnite dans le pays<sup>928</sup>, alors même qu'il ne s'agissait pas jusque-là d'une question centrale dans la société azerbaïdjanaise. Issus du courant sunnite, les missionnaires turcs propagent d'habitude les rituels propres à ce *mezhep*<sup>929</sup>. De plus, les spécialistes reconnaissent aujourd'hui que le nombre des sunnites augmente dans le pays. On ne parle plus d'une répartition des musulmans du pays dans des proportions de 80%-20%, mais davantage 60 %-40 %, voire 55 %-45 %. Difficiles à confirmer, ces données peuvent résulter soit de l'activisme des sunnites déjà présents dans le pays, soit de la conversion des musulmans nés chiites au sunnisme. En tout état de cause, ce changement a été rendu possible notamment en raison des activités des missionnaires turcs, dont l'intervention comporte le plus souvent une dimension éducative. Troisièmement, ces activités religieuses répandent une vision de la religion propre à la Turquie, ce qui contribue à renforcer la place de la langue et de la culture turque anatolienne dans la société, notamment chez les jeunes Azéris.

---

<sup>927</sup> Bayram Balci, « Entre Islam et Laïcité : la politique religieuse de la Turquie dans les républiques turcophones d'Asie Centrale et du Caucase » in Bayram Balci et Raul Motika, *Religion et politique dans le Caucase post-soviétique : les traditions réinventées à l'épreuve des influences extérieures*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2007, p. 95.

<sup>928</sup> Sofie Bedford, « Turkey and Azerbaijan. One religion-two states? » in Murad Ismayilov et Norman A. Graham, *Turkish-Azerbaijani relations: One nation-two states?*, Routledge, London, 2016, p.143-144. Même s'il est discutable, ce clivage est le résultat direct des activités des missionnaires dans le pays, mais aussi d'une meilleure prise en considération de l'Islam (et donc de la différence sunnite/chiite) à la suite notamment de l'apprentissage religieux que permettent ces activités de diffusion.

<sup>929</sup> Il est cependant à noter que dans la construction des mosquées, la présence de la *möhür* - la pierre d'argile nécessaire à la prière des chiites, avait été prise en compte.

L'Etat azerbaïdjanais, très occupé par le conflit du Haut-Karabagh et la crise politique et économique dans la société, ne porte véritablement son attention sur la sphère religieuse qu'à partir de 1995<sup>930</sup>. L'intensification de l'activité de certains groupes religieux financés par les puissances extérieures, à l'instar du Parti Islamiste, qui a bénéficié du soutien iranien au milieu des années de 1990<sup>931</sup>, influence également la politique étatique en la matière. Des restrictions juridiques et administratives mises en place pour mieux contrôler les activités religieuses visaient généralement tous les missionnaires exceptés ceux provenant de la Turquie. Cette politique, également influencée par l'état général des relations turco-azerbaïdjanaises, reste plus ou moins stable pendant deux décennies<sup>932</sup>.

### *Question de l'identité turcique*

La question de turcité liée à la fois à l'ethnie turcique et au nationalisme turc (dans son sens large) se révèle également importante dans les relations bilatérales entre Ankara et Bakou.

La question du nationalisme turc en Turquie prend en effet ses racines à l'extérieur du pays, c'est-à-dire auprès des peuples turciques de l'Empire russe, au premier rang desquels figurent les Tatars de Crimée (Ismail Gaspirinsky) et les Azéris (Əhməd bəy Ağaoğlu et Ali bəy Hüseynzadə)<sup>933</sup>.

Les intellectuels azéris de l'époque ne doutaient alors guère de leur turcité<sup>934</sup>. En revanche, dans l'Azerbaïdjan récemment indépendant, une question demeure centrale : *Sommes-nous Turcs ?* Cette question ne relève pas uniquement d'un enjeu historique. Elle renvoie en effet également à la perception que les Azerbaïdjanais se font d'eux-mêmes et de la Turquie. De la réponse à cette question découle en quelque sorte la façon dont vont se construire les relations turco-

---

<sup>930</sup> La loi sur la liberté de religion, qui permet aux organes étatiques de contrôler les activités des organisations religieuses dans le pays, a été adopté en 1995.

<sup>931</sup> Cornell, *Azerbaijan since ...*, *op.cit.*, p. 276.

<sup>932</sup> Cette attitude bienveillante de Bakou a toutefois connu des hauts et des bas pendant cette période. Par exemple, lors des tensions turco-azerbaïdjanaises dues au rapprochement turco-arménien, le gouvernement azéri ferme la mosquée turque à *Şəhidlər xiyabanı* (l'allée des Martyrs) officiellement pour travaux. Cette attitude a été perçue non seulement comme un signe de protestation adressé à Ankara, mais également comme un acte de résistance azerbaïdjanaise face à l'influence religieuse turque.

<sup>933</sup> Notamment pour le rôle des intellectuels azéris dans le nationalisme turc, cf. Jacob M. Landau, *Pan-turkism, from irredentism to cooperation*, Hurst, London, 1995, p.36-37 ; James H. Meyer, *Turks across empires : marketing muslim identity in the russian-ottoman borderlands, 1856-1914*, Oxford, Oxford University Press, 2014, p.153-154. Cette particularité exogène du nationalisme turc a été en effet peu connue dans la littérature turque jusqu'au dernier temps.

<sup>934</sup> Cf. Swietochowski, *Russian Azerbaijan...op.cit.*, p.23-36.



azerbaïdjanaises. Pour l'élite politique de l'époque Elçibəy, il n'y a aucun doute : le choix du turc comme langue officielle en est suffisamment révélateur. Etant donné les faits historiques du début du XX<sup>ème</sup> siècle, évoqués plus haut, la décision semble basée sur une connaissance solide. Toutefois, la même décision prise dans un nouveau contexte, fragilise le pays en y créant des clivages ethniques et culturels. Les propos panturquistes<sup>935</sup> d'Elçibəy (teintés parfois de pan-touranisme), source d'irritation pour l'Iran et la Russie, ont été perçus à Ankara, selon Svante Cornell, comme « *un peu trop panturquiste* »<sup>936</sup>.

En effet pour les partisans de *Xalq Cəbhəsi*, et au premier chef pour son leader, les différences dans la langue ne se révèlent guère importantes, pas plus que le passé historique différent de celui de la Turquie. En fait, le passé lointain est vu comme étant plus important que le passé proche (soviétique). Dans sa perception, il n'existe pas un ami plus parfait que la Turquie pour l'Azerbaïdjan.

Elçibəy se base en effet dans une certaine mesure sur la conception nationale d'Atatürk. Mais il y a quelques éléments spécifiques à souligner à l'égard de cette conception.

Dans la fameuse phrase d'Atatürk « *Ne mutlu Türküm deyene* » (quel bonheur de se dire Turc) le mot turc est utilisé plutôt dans le sens de citoyenneté, c'est-à-dire qu'il concerne les individus parlant le turc et se disant Turcs. Donc ici, au-delà d'être turc, il faut développer un sentiment d'appartenance particulier (soit en l'acceptant, en l'assumant ou peut être en s'adaptant au nouveau contexte de la nouvelle République de la Turquie). De plus, la turcification de l'Anatolie est rendue possible principalement par la purification ethnique des territoires turcs. En prenant l'exemple d'Atatürk, on oublie donc souvent que l'Azerbaïdjan n'a pas eu le même chemin historique.

De plus, comme l'indique Baskın Oran, pendant la guerre de la libération, Atatürk utilisait le mot *Türkiye Milleti* (La Nation de la Turquie) en évitant donc la discrimination des minorités (référence au territoire, au sol). Mais en mars 1923, il commence à utiliser également *Türk*

---

<sup>935</sup> Le symbole du panturquisme, l'image de *Bozkurt* (loup gris), tiré de la mythologie turque *Ergenekon*, se trouve à l'usage fréquent chez les militants de Front populaire, y compris Elçibey. Cette image se réfère à leurs yeux au nationalisme turc (turcique). La connotation de *Bozkurt* se révèle en revanche beaucoup plus nuancée en Turquie. En effet, le symbole officiel des *Bozkurtlar* (ou *Ülkücüler*- le groupe politique ultra nationaliste), étant accusés de l'assassinat de nombreux intellectuels turcs dans le cadre de propagande anti-communiste dans les années 1970, renforce une réputation négative toujours en vigueur dans la Turquie d'aujourd'hui.

<sup>936</sup> Cornell, *Azerbaijan since...op.cit.*, p.276-277.

*Milleti* (la Nation Turque). A partir du 29 octobre 1923, il n'emploie plus que ce terme de *Türk Milleti*, niant ainsi l'identité des autres ethnies existant sur le sol d'Anatolie<sup>937</sup>.

Enfin, dans la conception d'Atatürk de la nation turque, il n'y a pas eu vraiment la place pour les Turcs de l'Extérieur (*Dış Türkler*), l'expression turque qui se réfère aux peuples d'origine turciques habitant hors de la Turquie, en évitant l'interprétation plus large de la turcité Suite aux aventures des adhérents d'*İttihad et Terekki*, notamment d'Enver Paşa, cette idéologie panturquiste qui a coûté cher à la Turquie s'est trouvée reléguée au second plan par Atatürk (excepté quelques cas) qui n'a pas hésité à « sacrifier » l'Azerbaïdjan pour accéder aux bonnes relations avec l'Union soviétique.

Quant à la vision du nationalisme de Heydər Əliyev, transmise ensuite dans les grandes lignes à son fils İlham Əliyev, elle diffère de celle d'Elçibəy. En raison à la fois de son excellente connaissance des particularités de la nation azerbaïdjanaise et de sa capacité à s'adapter aux nouveaux enjeux du nouveau « temps », Əliyev père souligne notamment la notion de la langue azerbaïdjanaise et de l'identité azerbaïdjanaise, renforçant par là-même la citoyenneté et le sentiment d'appartenance au territoire plutôt qu'à l'ethnie. Sa phrase « *Mən fəxr edirəm ki mən Azərbaycanlıyam* » (en français, je suis fier d'être azerbaïdjanais) illustre ce processus. On peut y voir une certaine équivalence avec celle d'Atatürk cité plus haut.

Il est intéressant de saisir notamment dans les discours de deux présidents azerbaïdjanais-Elçibəy et Əliyev père devant le parlement turc, l'expression de leur admiration pour le grand leader turc. Le premier, pendant sa première visite officielle en Turquie, se voit accorder un honneur (cette pratique étant réservée à un nombre limité des chefs d'Etat<sup>938</sup>), celui de parler devant la Grand Assemblée Nationale de Turquie. Son discours délivré le 26 juin 1992, véritable éloge à la grandeur de la Turquie, aux terres d'Anatolie et bien sûr à Atatürk, marque les esprits par l'émotion qu'il véhicule<sup>939</sup>. Le public présent lui témoigne également sa gratitude et son émotion à travers de nombreux applaudissements qui ponctuent chaque envolée du

---

<sup>937</sup> Oran, « Occidentalisation...*art.cit.*, p. 39.

<sup>938</sup> Jusqu'à 2010, six discours ont été réalisés au parlement turc par les présidents de l'Azerbaïdjan (1 par Elçibəy, 3 par Əliyev père, 2 par Əliyev fils.). C'est extrêmement rare dans le parlement turc de recevoir autant de fois des leaders d'un seul pays (excepté le Chypre de Nord avec 7 discours). A titre de comparaison, le leader de la Géorgie, le président Shevardnadze y a intervenu une fois. Quant à l'Arménie, il n'y a eu aucune intervention au parlement turc de la part de ses présidents. Cf. TBMM [Grande Assemblée nationale de la Turquie], URL : [https://www.tbmm.gov.tr/develop/owa/td\\_v2\\_istatistik.yabanci\\_konuk](https://www.tbmm.gov.tr/develop/owa/td_v2_istatistik.yabanci_konuk), consulté le 22. 05.2015.

<sup>939</sup> TBMM, *Tutanak dergisi*, *op.cit.*, période 19, tome 14, jonction 89, année législative 1, date 26.06.1992, 176-178 p.

président azerbaïdjanais. Elçibəy parle ainsi de la fidélité au chemin d'Atatürk qu'il avait déjà choisi, au tout du début de sa lutte pour l'indépendance.

Le discours de Heydər Əliyev, prononcé devant le parlement le 9 février 1994, peu après son arrivée au pouvoir, exprime également son admiration pour Atatürk et ses réussites dans le domaine de la démocratisation<sup>940</sup>. Une sorte de « justification » est senti dans son discours lorsqu'il parle du temps nécessaire pour réaliser ces réformes, car « *Atatürk lui-même n'a pas fait tout cela en un seul jour* »<sup>941</sup>. Il cite également les phrases prononcées par le fameux leader turc qui cherche à prévenir ses concitoyens des risques d'effondrement de l'Empire soviétique. Si un tel évènement devrait se produire, les Turcs doivent être prêts à accueillir leurs « frères ».

Ce qui est frappant en analysant les politiques de deux présidents (Elçibəy étant perçu beaucoup plus comme idéaliste et panturquiste tandis qu'Əliyev plus pragmatiste) à l'égard de la Turquie, c'est la similarité de leur politique et de leurs attentes envers Ankara dans les années 1990.

Justement cette période, notamment celle entre 1991 et 1994 nous paraît cruciale, non seulement en ce qui concerne les relations bilatérales turco-azerbaïdjanaises, mais également de manière plus générale pour tout ce qui relève de la politique turque menée dans la région sud-caucasienne. Cette période a été marquée à la fois par l'entrée sur la scène internationale de l'Azerbaïdjan et la réaction des pays tels que la Turquie à cette indépendance mais également par la phase armée du conflit arméno-azerbaïdjanais.

## ***Section 2. Les relations diplomatiques entre la Turquie et l'Azerbaïdjan***

### *Reconnaissance officielle de l'Azerbaïdjan par Ankara*

La Turquie fut le premier pays à reconnaître l'indépendance de l'Azerbaïdjan, avant même la dissolution de l'Union soviétique. Ce geste était important non seulement pour l'Azerbaïdjan, mais également pour Ankara. La décision n'a pas été simple. Restant fidèle au principe d'Atatürk, *yurtta sulh, cihanda sulh* (paix dans le pays, paix dans le monde), Ankara a toujours cherché à éviter de prendre des décisions pouvant heurter Moscou.

---

<sup>940</sup> TBMM, *Tutanak dergisi op.cit.*, période 19, tome 53, jonction 69, année législative 3, date 09.02.1994, p.14-22.

<sup>941</sup> *Ibid*, p. 17-18.

Lorsque l'Azerbaïdjan proclame officiellement son indépendance le 30 août 1991 et demande à être reconnu par les autres pays, la Turquie évite de s'exprimer de façon claire sur cette reconnaissance. Les officiels du ministère des Affaires étrangères, tout en exprimant leur joie vis-à-vis de cette décision, se réservent cependant de prononcer un quelconque engagement officiel pour la reconnaissance. Même si cette attitude reste d'actualité dans ce ministère jusqu'au début du mois novembre<sup>942</sup>, le pouvoir politique par l'intermédiaire du premier ministre sera néanmoins plus positif à ce sujet. En effet même si le ministère des Affaires étrangères déclare le 31 août que les relations avec Moscou demeurent plus importantes que celles entretenues avec les pays turcophones et, le 3 septembre, que la reconnaissance de l'Azerbaïdjan n'est pas programmée, le premier ministre Mesut Yılmaz un jour plus tard promet de reconnaître ce pays<sup>943</sup>. Il tient sa promesse et le 9 novembre 1991, dernier jour de son mandat juste avant le changement du gouvernement. La reconnaissance de l'Azerbaïdjan par la Turquie est désormais officielle. Cette décision a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme à Bakou, d'autant plus que les officiels azerbaïdjanais avaient exprimé leur souhait que le premier pays à effectuer ce geste important soit la Turquie<sup>944</sup>, comme cela a été en 1918 avec la signature du traité de Batoum<sup>945</sup>.

### *L'établissement des relations diplomatiques*

Les relations officielles entre deux pays ont débuté avant même la reconnaissance diplomatique de Bakou par la Turquie. La première visite officielle de haut niveau a été effectuée par Ayaz Mütəllibov, à l'époque chef du Conseil des Ministres de la RSS d'Azerbaïdjan<sup>946</sup> les 5-10 janvier 1990. Même s'il a été officiellement invité par Pakdemir, le Ministre des Finance et de la Douane, il est néanmoins reçu par le premier ministre Yıldırım Akbulut et le président Turgut

---

<sup>942</sup> Une seule exception a été faite pour les pays Baltes qui ont été reconnus le 3 septembre, notamment parce que leur occupation par l'Union soviétique n'avait pas été reconnue par la Turquie en 1940.

<sup>943</sup> Bilal N. Şimşir, *Azerbaycan [Azerbaïdjan]*, Bilgi, Ankara, 2011, p. 224; Oran, *op.cit.*, tome II., p.375.

<sup>944</sup> Le 1<sup>er</sup> novembre 1991, le ministre des Affaires étrangères Hüseyin Sadıxov transmettra son souhait au consul général turc à Bakou Altan Karamanoğlu. Cette demande est retransmise aux autorités turques pendant la visite du Premier ministre azerbaïdjanais Hasan Hasanov à Ankara le 3 novembre.

<sup>945</sup> Pourtant le gouvernement ottoman a refusé à ratifier le traité de Batoum signé le 4 juin 1918 dans un délai prévu (un mois). Cette hésitation est expliquée par son intention d'annexer l'Azerbaïdjan. Ce dernier en revanche effectue la ratification 13 jours après, le 17 juin, l'acte politique qui symbolise sa volonté de garder son indépendance malgré toutes les pressions. Pour plus de détails cf. Vasif Qafarov, « Osmanlı Azərbaycan münasibətlərində ilhaq məsələsi » [La question de l'annexion dans les relations entre l'Etat ottoman et l'Azerbaïdjan], *AMEA xəbərlər, İctimai elmlər seriyası [Bulletin de l'Académie nationale des sciences de l'Azerbaïdjan, Série des sciences sociales]*, n°1, 2015, 119-137.

<sup>946</sup> Mütəllibov se rendra en Turquie également en tant que président de la République les 23-25 janvier 1992.

Özal, ainsi que par le Ministre des Affaires étrangères Yıldırım Akbulut. Plusieurs questions telles que la construction du pont entre la Turquie et le Naxçıvan, l'échange des consulats, les relations économiques, commerciales et culturelles se retrouvent au centre des discussions<sup>947</sup>. Mütəlibov s'est montré explicite quant aux objectifs de sa visite. Celle-ci vise à établir des relations économiques et socio-culturelles sans toucher aux aspects politiques. La visite a débouché sur la signature des accords portant par exemple sur les relations économiques et commerciales, sur le commerce frontalier ainsi que sur l'échange culturel et scientifique.

Cette visite officielle a été suivie de nombreuses autres effectuées par les représentants de divers ministères et organismes (culture, santé, religion etc.) des deux pays durant l'année 1990 pour établir et développer les rapports dans les domaines culturel, santé, l'économie et le commerce.

La période du 14-19 septembre 1990 a constitué un évènement important dans les relations bilatérales. Pour Həsən Həsənov, premier ministre azerbaïdjanais qui se rend en visite en Turquie, ces relations naissantes se sont concrétisées par l'adoption d'accords bilatéraux notamment en vue de la construction du pont entre le Naxçıvan et la Turquie<sup>948</sup>. Dans son interview au journal *Milliyet* le ministre souligne le souhait du peuple azerbaïdjanais de voir les relations avec la Turquie s'approfondir progressivement<sup>949</sup>.

La première visite officielle de grande envergure a lieu en mars 1991. Le Président turc Özal se rend dans le pays dans le cadre de sa visite en URSS<sup>950</sup> qui le fera passer également par l'Ukraine et le Kazakhstan.

Parmi les questions discutées figurent notamment l'établissement de la CEMN (La Coopération économique de la mer Noire) et l'adhésion de l'Azerbaïdjan à cette structure, le changement d'alphabet azerbaïdjanais, ainsi que l'ouverture d'un consulat à Bakou<sup>951</sup>. La question de construction du pont entre deux pays via le Naxçıvan est à nouveau abordée. Présenté comme un pont symbolique entre l'Europe et l'Asie, *Hasret köprüsü* (Pont de l'espérance) est ouvert officiellement le 28 mai 1992 en présence du Premier ministre turc, Süleyman Demirel.

---

<sup>947</sup> Şimşir, *Azerbaycan ..op.cit.*, p.71-89.

<sup>948</sup> *Ibid*, p.213-214.

<sup>949</sup> *Milliyet*, 4 novembre 1990.

<sup>950</sup> Sa femme Semra Özal a été déjà en visite en Azerbaïdjan les 22- 28 juin 1990.

<sup>951</sup> Şimşir, *Azerbaycan ..op.cit.*, p.215-218, Oran, *op.cit.*, partie II, p.376.

Les 13 et 14 septembre 1991, la délégation diplomatique turque arrive à Bakou. C'est la première visite diplomatique d'un tel niveau réalisée en Azerbaïdjan qui s'est proclamée souveraine<sup>952</sup>. À la suite de la reconnaissance de l'Azerbaïdjan, les relations bilatérales s'approfondissent encore un peu plus. Les relations diplomatiques commencent officiellement avec le traité du 14 janvier 1992. Quant à l'ouverture des ambassades à Bakou et dans les autres pays turcophones, la décision est prise en Turquie dès le 30 décembre 1991. Le Conseil des ministres turc prend la décision le 7 janvier 1991 d'ouvrir un consulat général à Bakou<sup>953</sup>. Altan Karamanoğlu<sup>954</sup> désigné comme nouveau consul général turc à Bakou, deviendra plus tard l'ambassadeur de la Turquie en Azerbaïdjan<sup>955</sup>. Dans la foulée un consulat général est ouvert à Naxçıvan (Nakhitchévan) et beaucoup plus tard, en 2010 à Gəncə<sup>956</sup>.

Quant à l'Azerbaïdjan, elle ouvre son ambassade à Ankara le 2 novembre 1992 et désigne Məmməd Əliyev au poste d'ambassadeur. Dans le même temps, le consulat général d'Azerbaïdjan est ouvert à Istanbul puis en 2004 à Kars.

La Turquie devient un acteur primordial dans la vie diplomatique de l'Azerbaïdjan. Dans le contexte du conflit du Haut-Karabagh, c'est un des rares pays qui soutient la cause azerbaïdjanise dans la plateforme internationale.

L'élection d'Elçibəy au poste de président et sa première visite en tant que président de l'Etat azerbaïdjanais en Turquie (qui est en même temps sa première visite officielle à l'étranger) ajoute une dimension émotionnelle marquée par le romantisme dans les relations entre les deux pays. Il participe en mars 1992 à la conférence de l'OCEMN à Istanbul et se rend à Ankara où il visite le mausolée d'Atatürk, son idole politique.

---

<sup>952</sup> Oran, *op.cit.*, II partie, p.376, Şimşir, *op.cit.*, p.236-255. La délégation a été composée par Bilal Şimşir, Kurtuluş Taşkent ye Halil Akıncı.

<sup>953</sup> Les discussions sur l'ouverture du consulat avaient été déjà entamé le 14 février 1990 à Ottawa entre le ministres Mesut Yılmaz et Shevarnazde cf. Şimşir, *op.cit.*, p.206.

<sup>954</sup> *Ibid*, p.208.

<sup>955</sup> Şimşir, *op.cit.*, p.209. Il devient aussitôt une personnalité diplomatique très importante non seulement de point de vue des relations bilatérales turco-Azerbaïdjanaises, mais également dans la vie politique interne de l'Azerbaïdjan. Comme le souligne Esmira Gasimova, il participe avec son équipe dans le travail des institutions gouvernementales azerbaïdjanaises in Gasimova, *op.cit.*, p.510. Cet engagement allait prendre une forme d'intermédiaire dans le coup d'Etat de Sürət Hüseynov en octobre 1994 et même une forme d'ingérence dans les affaires internes du pays à tel point qu'il sera renvoyé en Turquie en 1995 ayant été soupçonné de la participation dans le coup d'Etat contre le président azerbaïdjanais Heydər Əliyev en mars 1995 in Yusifov, *op.cit.*, p. 262-263, 270-273, 280.

<sup>956</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], *Dışişleri faaliyet raporu [Le rapport d'activité du Ministère des affaires étrangères]*, 2010, p.56-57.

La visite suivante, effectuée le 1 novembre et qualifiée d'« officielle » (à la différence de la précédente qui était une visite de travail) est quant à elle marquée par la signature de nombreux accords dont le volet principal porte sur l'assistance que la Turquie s'engage à accorder dans les réformes économiques et démocratiques menées en Azerbaïdjan. Au moment de l'ouverture officielle de l'ambassade azerbaïdjanaise à Ankara, Elçibəy aborde également la question de l'énergie avec les officiels turcs<sup>957</sup>.

Un autre événement diplomatique, la venue d'Özal en Azerbaïdjan le 13 avril pour trois jours, marque durablement les relations entre les deux Etats. Il est accompagné d'une imposante délégation (220 personnes) dont la moitié est issue du monde des affaires<sup>958</sup>. Cette visite témoigne de la volonté du président turc de concrétiser le projet de développement du panturquisme.

Malgré l'évolution positive des relations turco-azerbaïdjanaises au cours des dernières années, certains épisodes plus tendus viennent de temps à autre ternir le paysage. Dans le cadre du conflit armé du Haut-Karabagh, l'assistance humanitaire accordée à l'Arménie par Ankara a été très négativement reçue par les Azerbaïdjanais. Ces gestes d'Ankara seront même qualifiés par eux comme « un coup de poignard dans le dos ». Ces sentiments de trahison s'affaiblissent lorsque la Turquie prend une décision de limiter sa coopération économique avec Erevan et même de fermer leur frontière commune.

De plus, l'arrivée au pouvoir de Heydər Əliyev en juin 1993 à Bakou laisse Ankara perplexe. Dès le début de son mandat en effet, Əliyev renvoie en Turquie des conseillers turcs installés à Bakou et annule des accords signés par son prédécesseur avec Ankara dans le domaine de l'énergie.

Ces événements ont été perçus comme une perte de l'influence turque et une illustration de la remontée de l'influence russe en Azerbaïdjan. Malgré ces tensions, le président azerbaïdjanais, qui a vite saisi l'importance du soutien turc dans le conflit arméno-azerbaïdjanais, ainsi que dans ses aspirations à s'ouvrir à l'Occident, envoie également à Ankara des messages positifs. Sa première visite en Turquie en tant que président azerbaïdjanais<sup>959</sup> en février 1994 marque par exemple une volonté de rapprochement entre deux Etats.

---

<sup>957</sup> Yusifov, *op.cit.* 233.

<sup>958</sup> *Ibid*, p.241-242.

<sup>959</sup> Heydər Əliyev a été déjà en visite officiel à Ankara, mais en qualité le chef du parlement du Nakhitchevan les 22-24 mars 1992. Cette visite ayant pour but de sortir Nakhitchevan de l'isolation imposé par l'Arménie, a

Au mois de septembre de la même année, le « contrat du siècle » est signé en insérant la Turquie, mais également la Russie dans le consortium azerbaïdjanais. Bakou choisit donc de développer une politique équilibrée afin d'éviter de heurter son puissant voisin. Comme le souligne le politologue azéri Pərviz Səfərov, ce pays « *dans toutes les directions de ces activités, considérait nécessaire de prendre en compte des positions de ces trois voisins* »<sup>960</sup>.

Les tensions persistant encore dans les relations turco-azerbaïdjanaises atteignent un point culminant au moment de l'intervention des officiels turcs (qui n'étaient visiblement pas satisfaits du niveau des relations turco-azerbaïdjanaises, notamment concernant la part de leur pays dans le consortium azerbaïdjanais) dans les affaires internes de la jeune République en participant au coup d'Etat contre Əliyev en 1995. Prévenu par Süleyman Demirel avec qui il entretient des relations chaleureuses, le président réussit à prendre des mesures nécessaires pour l'empêcher.

A la suite aux discussions entre les deux Etats, le président azerbaïdjanais se résout enfin à satisfaire les demandes turques et à augmenter leur part dans le consortium azerbaïdjanais. En conséquence de l'accord conclu durant la visite de la première ministre turque Tansu Çiller le 12 avril 1995, la compagnie turque TPAO voit sa participation augmenter à hauteur de 6,75 % .

La construction de l'oléoduc Bakou-Soupsa puis la déclaration de Bakou (en 1997) sur son choix concernant son tracé (Baku-Tbilissi-Ceyhan) constituent les nouveaux piliers des relations bilatérales entre les deux pays. En effet à cette époque, celles-ci perdent largement leur dimension émotionnelle et prennent une tournure plus pragmatique. Les questions économiques, énergétiques et de transport sont alors au centre des discussions de plusieurs rencontres de haut niveau.

La Turquie ne manque pas de soutenir la candidature pour la présidence azerbaïdjanaise, d'Ilham Əliyev, fils d'Heydər Əliyev et ancien vice-président du SOCAR, compagnie pétrolière nationale qui joue un rôle stratégique dans la définition de la stratégie de Bakou dans ce domaine. Ce geste est un indicateur de l'approche turque globale à l'égard de la région. Pour Ankara, la stabilité dans la région demeure la priorité principale, bien que dans certains cas cela puisse atteindre au détriment aux normes démocratiques.

---

débouché sur la signature des documents diplomatiques tels que le protocole des relations diplomatiques ou l'accord sur l'ouverture du pont entre Nakhitchevan et la Turquie. Cet événement avait rendu Bakou très inquiète. Dans le cadre de constitution de l'Azerbaïdjan, la République autonome ne possède guère ce type de pouvoir.

<sup>960</sup> Səfərov, *op.cit.*, p.9.



Malgré de nombreuses visites officielles dans les deux pays, les relations bilatérales semblent rapidement perdre leur élan initial. L'importance des relations revêtent toujours une dimension stratégique dès lors que des relations aussi amicales que celles entretenues entre Demirel et Əliyev père n'existent plus. Cette dépersonnalisation des liens entre les deux Etats est encore plus marquée avec l'arrivée au pouvoir de l'AKP en 2002, parti islamiste modéré. Au niveau des relations entre leaders turcs et azerbaïdjanais, on trouve moins de confiance et de chaleur dans les relations personnelles mais plus de pragmatisme. A cette époque, selon le politologue azerbaïdjanais Rasim Musabəyov « (...) *c'est plutôt les nationalistes se trouvant aux échelons les plus élevés du gouvernement turc et de l'armée qui font véritablement office de partenaires pour l'Azerbaïdjan qui adopte lui une posture laïque* »<sup>961</sup>.

Dans les années 2008-2009, les relations turco-azerbaïdjanaises sont mises à rude épreuve. Tout d'abord, la guerre d'août entre la Géorgie et la Russie a considérablement augmenté le poids de cette dernière dans la région, plongeant ainsi l'Azerbaïdjan dans une certaine perplexité eu égard notamment à sa position délicate dans le conflit du Haut-Karabagh, notamment suite à la reconnaissance de l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie par Moscou. On peut ajouter à cela le rapprochement turco-arménien officialisé le 22 avril 2009 par la déclaration de trois pays - la Turquie, l'Arménie et la Suisse - sur les sites d'internet de leurs ministères des Affaires Etrangères respectifs. Le sentiment d'insécurité qu'éprouve Bakou est encore renforcé par la « trahison » de la Turquie qui ouvre ses frontières communes avec l'Arménie sans aucun avancement concret sur le conflit du Haut-Karabagh, contredisant ainsi l'engagement turc précédent. En s'opposant fermement à la signature des protocoles de Zurich, Bakou se rapproche de Moscou, et remet en cause dans le même temps les avantages que la Turquie avaient autrefois acquis dans le pays sur la question énergétique. Plus précisément, Bakou remet en cause le prix du gaz afin de souligner que la Turquie a encore besoin de l'Azerbaïdjan. Dans une recherche de normalisation des relations turco-azerbaïdjanaises, Recep Tayyip Erdoğan, le premier ministre turc de l'époque prend la parole devant le Parlement azerbaïdjanais le 13 mai 2009 en affirmant l'engagement turc dans le conflit du Haut Karabagh, essayant ainsi de regagner la confiance de l'Azerbaïdjan (voir chapitre 9, section 3).

---

<sup>961</sup> Rasim Musabekov, « Na styke polej pritāzheniā. Azerbajdžan meždu Turciej i Rossiej [Au carrefour des champs d'attraction : l'Azerbaïdjan entre la Turquie et la Russie ] », *Rossijā v global'noj politike*, n° 3, mai-juin, 2011, pas de mention de page, URL: <http://www.globalaffairs.ru/number/Na-styke-polei-prityazheniya-15230>, consulté le 21.01.2016.

Malgré le discours officiel turc « rassurant » sur la question, la signature des protocoles de Zurich le 10 octobre 2009 entre la Turquie et l'Arménie crée une véritable crise entre deux Etats « frères ». Toutefois, la non-ratification de ces accords diplomatiques remet au fur à mesure les relations turco-azerbaïdjanaises sur la voie de la normalité. L'accord sur le prix du gaz et du pétrole, qui a fait l'objet de longues discussions, est conclu en juin 2010<sup>962</sup>.

De plus, les rapports entre les deux Etats acquièrent un niveau d'intensité inédit au moment de la signature en août 2010 de l'accord sur le partenariat stratégique et l'aide mutuelle.

Les relations économiques entre deux Etats prospèrent encore un peu plus grâce à la réalisation de l'oléoduc BTC en 2005 (dont le volume de transport est à 50 mln tonnes de pétrole par an) et du gazoduc BTE (la capacité de 8 milliards de m<sup>3</sup> par an). Le projet de chemin de fer reliant Bakou, Tbilissi et Kars lancé dans les années 2000 a été achevé en novembre 2017.

En outre, la Turquie devient, en 2007, le premier importateur en Azerbaïdjan devant l'Italie et la Russie. Mais pour ce qui est de l'exportation, elle se place à la deuxième place après la Russie<sup>963</sup>. Quant à l'Azerbaïdjan, par l'intermédiaire du SOCAR, il devient vite un investisseur important en Turquie<sup>964</sup>.

En ce qui concerne le domaine militaire, la Turquie, membre de l'OTAN, reste prudente en ce qui concerne la question de la coopération militaire avec l'Azerbaïdjan. Malgré ces réticences, les deux Etats signent à cette époque de nombreux accords dans le domaine militaire. L'un d'eux porte sur la formation des militaires azerbaïdjanais par la Turquie. En effet, en 2000, 520 étudiants ont été formés dans le domaine militaire en Turquie<sup>965</sup>. Dans les années 1993-2000, 853 militaires turcs ont été envoyés en Azerbaïdjan pour la formation des officiers<sup>966</sup>. En 1996 le comité de consultation et de coordination est créé à Bakou. Son action aboutit à la création des écoles de l'armée de l'air et de terre en Azerbaïdjan<sup>967</sup>.

---

<sup>962</sup> Baskın Oran, « Kafkasya ve Orta Asiya ile ilişkiler (Les Relations avec le Caucase et l'Asie Centrale) » in Baskın Oran (éd.), *Türk dış politikası (La Politique étrangère turque)*, tome III, Istanbul, 2013, p.482.

<sup>963</sup> Demir, « XXI yüzyılda geçmiş ve gelecek açmazındaki... » *art.cit.*, p.765.

<sup>964</sup> Musabekov, *art.cit.*, pas de mention de page.

<sup>965</sup> Oran, *op.cit.*, tome II, p.287.

<sup>966</sup> *Ibid.*

<sup>967</sup> *Ibid.*

Les activités militaires portent donc principalement sur la mise à disposition de l'Azerbaïdjan de l'expertise turque en la matière. Un véritable engagement militaire commun est exclu des discussions dans les années 1990 et 2000. Cette situation change en 2010 avec la signature de l'accord stratégique évoqué plus haut. Cet accord est perçu comme une conséquence de la crise d'août 2008 suite à laquelle « *l'Azerbaïdjan estime que les garanties politico-militaires non verbales (non-dit) d'Ankara ne suffisaient plus* »<sup>968</sup>. Elle exige alors la signature du traité de partenariat stratégique et d'assistance mutuelle entre les deux pays.

Très différent des accords précédents, celui-ci met en évidence un véritable engagement militaire de deux côtés prévoyant une coopération étroite en matière de défense, de politique militaire et technique, ainsi que des actions conjointes pour éliminer les menaces à leur sécurité nationale. L'article 2 du document stipule qu'en cas d'attaque armée ou d'agression par un Etat tiers ou un groupe d'Etats, chacune des parties fournira une assistance à l'autre en utilisant tous les moyens à sa disposition. En outre, conformément à une déclaration commune adoptée par les présidents et ratifiée par les parlements, un Conseil de coopération stratégique de haut niveau réunissant les deux pays est établi<sup>969</sup>.

Les relations turco-azerbaïdjanaises restent « fidèles » dans de nombreux domaines au discours officiel *Bir millət iki dövlət* (Une nation, deux Etats). Elles souffrent néanmoins de dissensions régulières comme par exemple sur la question du Chypre Nord, la question des visas ainsi que la politique turque à l'égard du Haut-Karabagh que nous étudierons plus loin.

La question des visas est souvent au centre des discussions turco-azerbaïdjanaises car la Turquie est mécontente du régime de visa appliqué par Bakou. Après la suppression des visas de la part de la Turquie, l'Azerbaïdjan n'a pas appliqué le principe de réciprocité<sup>970</sup>.

---

<sup>968</sup> Musabekov, *art.cit.*, pas de mention de page.

<sup>969</sup> *Ibid.*

<sup>970</sup> Lors de discussions avec l'attaché commercial turc à Batoum qui était au début des années 1990 dans la mission diplomatique à Bakou, le diplomate évoque la conversation de Mesut Yilmaz, le premier ministre turc avec les officiels azerbaïdjanais sur cette question. Malgré toute la volonté de Yilmaz à les convaincre pour supprimer le visa, le côté azerbaïdjanais se justifiant par le besoin des profits financiers obtenus par l'application du visa refuse de supprimer le visa avec la Turquie.

Dans la même veine, en accordant son soutien diplomatique à Bakou sur la question du Haut-Karabagh, Ankara attendait plus d'investissement diplomatique azerbaïdjanais sur la question du Chypre Nord. Il est à noter que très peu de temps après la reconnaissance de la Turquie, c'est la République du Chypre du Nord qui a reconnu Bakou. Quant à ce dernier, essayant de faire de manœuvres pour ne pas trop vexer son « frère », il reste toutefois très prudent sur la question. En raison notamment de l'engagement de son intérêt national dans le contexte du Haut-Karabagh, il ne peut pas se permettre de reconnaître le Chypre du Nord ni d'établir des relations diplomatiques avec lui. Une telle décision aurait en outre pour effet d'affecter durablement les relations entretenues avec l'Occident.

Lors de la visite d'Erdoğan à Bakou en juin 2005, Bakou donne son accord pour affréter des vols charters depuis l'Azerbaïdjan vers la partie Nord de Chypre avant finalement d'annuler ces vols. Cette décision officiellement expliquée par l'insuffisance de la demande a été réellement perçue comme la conséquence des pressions de l'Occident sur Bakou<sup>971</sup>.

Concernant la place de l'Azerbaïdjan pour la Turquie de l'AKP, Rasim Musabəyov souligne que, pour ce gouvernement, « *même si la région ne revêt plus autant d'importance* » et « *que la priorité est désormais portée sur le Moyen-Orient, les relations avec l'Azerbaïdjan restent importantes, notamment en raison du poids important de ce dernier dans l'économie turque* »<sup>972</sup>.

### *Des relations équilibrées ?*

Aborder la question de l'égalité dans les relations turco-azerbaïdjanaises implique de porter le regard sur le poids différencié des deux Etats dans la région. Dans la première partie nous avons évoqué la notion du « Small power » et leurs besoins respectifs de disposer d'un allié puissant sur la scène internationale. C'est le cas des pays sud-caucasiens, y compris de l'Azerbaïdjan, même si ce dernier, en s'appuyant sur ses ressources énergétiques, s'efforce de devenir le plus « grand » de ces « petits » pays que compte la région.

---

<sup>971</sup> Baskın Oran, « Kafkasya ve Orta Asiya ile ilişkiler (Les Relations avec le Caucase et l'Asie Centrale) » in Baskın Oran (dir), *Türk dış politikası (La Politique étrangère turque)*, tome III, Istanbul, 2013, p.480.

<sup>972</sup> Demir, « XXI yüzyılda geçmiş ve gelecek açmazındaki ...art.cit., p.762.

Néanmoins, il est possible de dégager la nature des relations en évaluant à quel point la verticalité reste dominante et dans quelle mesure celle-ci est tolérée de part et d'autre dans les relations bilatérales entre les deux pays. Au début des années 1990, les ambitions « turciques » d'Ankara dans la région, de même que la montée du nationalisme en Azerbaïdjan font se reprocher les deux pays, Bakou étant plus enclin à accepter le rôle du « frère cadet ». Ce n'est guère un rôle imposé comme dans le cas de l'Union soviétique, il est en effet cette fois délibérément assumé notamment par le gouvernement d'Elçibəy. En effet, pour l'Azerbaïdjan récemment indépendant et qui se trouve en pleine situation de guerre, le fait de bénéficier du soutien de son puissant voisin dans différents domaines tels que la politique, l'économie, les finances, l'éducation ou la culture est plus que bienvenu. Le soutien de la Turquie dans la sphère diplomatique est particulièrement notable. L'Azerbaïdjan, de même que les autres pays turcophones, se retrouvent à cette époque au cœur des discussions diplomatiques menées par la Turquie au sein de plusieurs institutions internationales comme l'ONU, l'OTAN, l'OSCE et le Conseil de l'Europe. Dès que Bakou ressent une forme d'injustice de la part des pays européens et des Etats-Unis dans le cadre du conflit du Haut-Karabagh, la Turquie monte à chaque fois au créneau et défend ce qu'elle présente comme étant une « cause juste ».

Mais cette implication est parfois allée trop loin, comme par exemple dans ce cas d'ingérence de la Turquie dans les affaires internes de Azerbaïdjan et dont les principaux éléments ont été évoqués plus haut. A la suite de cet épisode, Bakou développe une forme de méfiance envers Ankara. Lorsque Heydər Əliyev arrive au pouvoir le 15 juin 1993 (tout d'abord en tant que chef du Conseil suprême auquel dix jours plus tard sont transférés les fonctions du président par intérim et à partir du 3 octobre 1993 en tant que le président élu de la République), il s'efforce d'adoucir cette verticalité dans les relations entre les deux pays. Comme l'indique le politologue Musabəyov, en refusant des services des conseillers militaires ainsi que l'assistance de l'armée, et en diminuant la part turque dans le consortium azéri à 1,75 (elle reviendra ensuite à un niveau de 6,75%), il souhaite de montrer que la Turquie a aussi besoin de Bakou<sup>973</sup>. Dans le même temps, il intensifie les liens avec les Etats-Unis, là aussi dans une optique de desserrement de la domination turque dans le pays.

---

<sup>973</sup> Musabekov, *art.cit.*, pas de mention de page.

De plus, depuis le début des années 2000 le pays commence à bénéficier de revenus pétroliers importants, ce qui permet à son économie d'atteindre un fort taux de croissance. Selon le même spécialiste, « *l'Azerbaïdjan, qui avait besoin d'une assistance financière et technique extérieure, d'un soutien politique et diplomatique, de recommandations et de conseils, s'est transformé en un État stable, sûr de lui et en pleine évolution* »<sup>974</sup>. L'augmentation de son poids économique et géopolitique dans la région a évidemment fait évoluer les relations qu'il entretient avec ses partenaires extérieurs, notamment la Turquie et la Russie<sup>975</sup>.

L'Azerbaïdjan refuse donc en principe le rôle du frère cadet et exige de l'égalité dans ses relations avec Ankara laquelle semble d'accepter cet état des rapports.

### ***Section 3. Perception turque à l'égard d'Azerbaïdjan***

L'Azerbaïdjan a toujours occupé une place particulière dans la politique sud-caucasienne d'Ankara. Pour la comprendre, il faut rappeler que l'Azerbaïdjan représente, du point de vue de la Turquie, un espace stratégique sur le plan géopolitique, géoculturel et géoéconomique. L'Azerbaïdjan a en outre vocation à s'inscrire dans l'espace de la Turcophonie, le *Türk dünyası*, qui implique non seulement l'appartenance à l'ethnie turcique, mais également celle à l'identité musulmane. L'autre espace de référence se trouve dans le bassin de la Caspienne.

#### *Azerbaïdjan -pays turcophone*

L'Azerbaïdjan est perçu par la Turquie avant tout comme un pays turcique. La place des pays turciques dans sa politique étrangère devient un enjeu au début des années 1990. Cette préoccupation se base non seulement sur des aspects politiques et économiques, mais également culturels et psychologiques<sup>976</sup>. Dans ce cadre, l'Azerbaïdjan se trouve au premier rang de cette politique turque. Il convient de noter que la Turquie fut le premier pays à reconnaître l'indépendance des pays turcophones nouvellement indépendants, à commencer par celle de l'Azerbaïdjan. Ce dernier a d'ailleurs été le premier pays soviétique (excepté les pays Baltes dont le statut était perçu très différemment) reconnu par l'Etat turc.

---

<sup>974</sup> *Ibid.*

<sup>975</sup> *Ibid.*

<sup>976</sup> Idris Bal, « Soğuk Savaş sonrası Türk dış politikası için Türk Cumhuriyetleri'nin önemi [L'importance des pays turcophones pour la politique étrangère turque de la post-guerre froide] » in Idris Bal (éd.), *21. Yüzyılın eşiğinde Türk dış politikası [Politique étrangère turque au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle]*, Alfa, Istanbul, 2001, p.334.

Au début des années 1990, le concept du « modèle turc » est présent dans le discours d'Ankara mais aussi des pays occidentaux. Devant la possible influence de l'Iran (à l'époque très exagérée), la présence de la Turquie en Azerbaïdjan et en Asie centrale est vue par ces derniers comme la garantie d'une préservation des valeurs occidentales<sup>977</sup>. Selon Idris Bal, le discours sur le modèle turc devient vite un outil efficace pour les décideurs turcs. Il leur permet à la fois de faire référence au *Türk dünyası* sans avoir à souffrir d'accusations relatives au développement de politiques panturquistes et obtenir à ce sujet le soutien des media internationaux<sup>978</sup>. Il s'agit donc là d'un cadre propice au développement de sa politique extérieure dans la région.

Pour Bal, l'indépendance des pays turcophones va dans le sens de l'intérêt national turc. Ces pays sont en effet perçus comme des alliés naturels susceptibles d'apporter un soutien à Ankara sur de nombreux dossiers comme le Chypre, le terrorisme du sud-est, les problèmes avec la Syrie et Irak<sup>979</sup>. Mais au final, la Turquie n'obtiendra guère le soutien espéré<sup>980</sup>. Notamment, elle n'a pas obtenu la reconnaissance de la partie Nord de Chypre, ni le soutien des pays de la région sur la question arménienne (à l'exception de Bakou). Cette déception semble être réciproque : les pays turcophones, à cause du rideau de fer, n'ont que peu d'informations sur la situation politique, économique et financière en Turquie et sont donc vite découragés quand ils constatent la faiblesse du soutien turc sur ces questions.

Les Sommets de haut niveau des pays turcophones ont commencé à être organisés afin de concrétiser la politique pan-turquiste d'Ankara. Le premier Sommet s'est tenu en 1992 à Ankara en présence des présidents de la Turquie, de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan. La Turquie avait visiblement beaucoup d'attentes à l'égard de ce Sommet comme l'illustre notamment le discours d'Özal. Le président turc propose dans ce discours la mise en place d'un marché commun avec les pays turcophones en permettant ainsi une libre circulation des personnes et des capitaux, de même que l'acheminement des ressources énergétiques de la région par la Turquie<sup>981</sup>. Le premier Sommet est vite devenu une déception. En effet, le manque de convergence sur le plan politique, économique, culturel ou émotionnel, entre les pays turcophones est clairement apparu, à l'exception de l'Azerbaïdjan. Comme le souligne Freddy De Pauw « *the cultural unity of the Turkic-speaking world should*

---

<sup>977</sup> *Idem*, p.335.

<sup>978</sup> *Ibid.*

<sup>979</sup> *Ibid.*

<sup>980</sup> *Idem*, p.344.

<sup>981</sup> Yusifov, *op.cit.*, p.230.

*not be exaggerated. The first “Turkic summit”, in November 1992 in Ankara, had to engage Russians to interpret between the participants »*<sup>982</sup>. Cela oblige donc Ankara à poursuivre une politique plus modeste à l’égard de cette institution turcophone. Cette approche se révèle être productive au cours des années suivantes. Les sommets suivants<sup>983</sup> vont, malgré un manque de bonne volonté de la part des pays turcophones<sup>984</sup>, devenir une plateforme plus au moins stable entre les pays turciques, plaçant par là-même la Turquie au centre de cet espace géopolitique.

Suite à l’accord de Naxçıvan signé par la Turquie, l’Azerbaïdjan, le Kazakhstan et le Kirghizistan, le Conseil turc des Pays Turcophones (Türk Şurası - le Conseil Turc) voit le jour. La décision de créer un secrétariat commun est prise lors du dixième Sommet qui se tient en 2010. Une autre organisation, TURKPA, l’Assemblée parlementaire au sein de ce Conseil fut créée avec les mêmes quatre pays le 21 novembre 2008 dont le secrétariat se trouve à Bakou.

Une autre institution créée par la Turquie *au cours de cette période* : les conseils d’amitié, de fraternité et de coopération des Etats et sociétés turciques (*Türk Devletleri ve toplulukları dostluk, kardeşlik ve işbirliği kurultayları*). Il s’agit d’une organisation non étatique, semi-officielle, dont le slogan est, selon l’expression de Ismail Gaspıralı, « *dilde, fikirde, işde birlik* » (l’union dans la langue, la pensée et l’action). Le *Kurultay* tenu les 21-23 mars 1993 est organisé par Turkeş. Il est fortement politisé en raison de la présence du président Özal et du premier ministre Demirel. Le deuxième se tient les 13-21 octobre 1994 à Izmir et est marqué par le discours de la première ministre turque Tansu Çiller qui évoque la possibilité de la création de l’union avec les pays turcophones à l’instar de l’UE ou NAFTA<sup>985</sup>. Ces rencontres sont organisées annuellement en Turquie jusqu’à 2001, avant de devenir moins régulières au cours des années suivantes.

Afin d’institutionnaliser ces relations « spéciales » avec les pays turcophones, Ankara met en place de nombreuses structures dans différents domaines tels que l’économie, l’éducation, le média, la langue, la religion *etc.*

---

<sup>982</sup> De Pauw, «Turkey’s policies in Transcaucasia»...*art.cit.*

<sup>983</sup> Le sommet suivant devrait se tenir à Bakou en 1993. Plusieurs événements tels que le décès du président turc Turgut Özal ainsi que le changement du pouvoir politique en Azerbaïdjan ont empêché la réalisation de ce Sommet comme prévu. L’empêchement a été notamment perçu comme la diminution de l’intérêt de l’Azerbaïdjan pour les idées panturques ainsi que la prudence des dirigeants azerbaïdjanais afin de ne pas trop irriter son voisin nordique dont la présence se fait fortement ressentir dans la région dès 1993. Le Sommet sera alors tenu en 1994 à Ankara. Jusqu’à 2010, 10 Sommets ont été organisés dans les différentes villes des pays participants.

<sup>984</sup> On pourrait à cet égard citer les propos du président kazak Nazarbaïev qui désapprouve l’idée de la communauté basée sur les principes ethniques. Pour plus de détails, cf. Yusifov, *op.cit.*, p. 231. Néanmoins cela ne sera pas Kazakstan qui sera le plus distant de ce plateformeturcophone, mais l’Ouzbékistan et le Turkménistan.

<sup>985</sup> Oran, *op.cit.*, tome II, p.399.



Un des organismes importants mis en place et dont la mission est d'établir et d'approfondir la coopération avec les pays turcophones est sans doute le TİKA - l'Agence turque pour la coopération et coordination (*Türk işbirliği ve koordinasyon ajansı*). Créée en janvier 1992 au sein du MAE turc, cette agence est placée dès 1999 sous la responsabilité du premier ministre<sup>986</sup>. TİKA a pour mission de soutenir des projets dans les domaines économiques, culturelles et sociaux mis en place sur long terme et de manière générale dans les pays turcophones. Pour tisser des liens culturels, une autre organisation turque d'importance - TÜRKSOY-*Uluslararası türk kültürü teşkilatı* (l'Organisation internationale de la culture turque) est créée en 1993. Les six pays turcophones participent au fonctionnement de cette agence<sup>987</sup>.

La Turquie s'engage également dans le domaine des médias et des télécommunications. L'installation d'une télévision satellite *Türksat* et *Avrasya* est l'un des outils les plus efficaces pour la diplomatie culturelle d'Ankara<sup>988</sup>.

Les efforts turcs dans le domaine de la langue sont également importants. Dans les réformes de l'alphabet prévues au sein des ex-pays soviétiques, la Turquie souhaite exercer son influence en organisant en 1991 le sommet de l'Alphabet turc commun (34 lettres). En outre, pour faciliter et soutenir ces réformes, Ankara accorde une aide importante de 1,5 milliard dès 1992 ainsi qu'une assistance matérielle (machines à écrire, imprimantes, manuels etc.) conséquente<sup>989</sup>.

La Turquie souhaite également faire de la langue turque la *lingua franca* (qui sera appelé en turc *Ortak türkçe* -la langue turque commune) de ces pays<sup>990</sup>. La désillusion turque est immédiate en voyant la place du russe, censé être en voie de disparition, rester intacte dans ces républiques post-soviétiques<sup>991</sup>.

---

<sup>986</sup> Pour plus d'information sur cette Agence cf. T.C. Başbakanlık Türk İşbirliği ve Koordinasyon Ajansı [l'Agence turque pour la coopération et coordination de la République de Turquie], URL : <http://www.tika.gov.tr/tr>

<sup>987</sup> Pour plus d'information cf. TÜRKSOY Uluslararası Türk Kültürü Teşkilatı [l'Organisation internationale de la culture turque (ou turque)], URL : <https://www.turksoy.org/>

<sup>988</sup> Pierre Sylvain Pahlavi, « La diplomatie culturelle à l'ère de l'interdépendance globale : la Turquie à la recherche des éléments fédérateurs de l'identité panturque », *Etudes Internationales*, n°2, vol.33, 2002, p.271.

<sup>989</sup> *Ibid*, p.258.

<sup>990</sup> Landau, *op. cit.*, p. 212.

<sup>991</sup> Comme le souligne Bayram Balci, la Turquie semble avoir accepté cette réalité et elle est désormais très attentive à l'apprentissage de la langue russe par ses officiels s'étant engagés dans la région in Bayram Balci, « Les relations entre la Turquie et l'Asie centrale turcophone 1991-2004 », *Outre-terre*, n°10, vol. 1, 2005, p.312-313.) Même si la place du russe reste assez importante également en Azerbaïdjan dans les divers domaines, les Turcs se sentent moins obligés d'utiliser le russe dans ce pays car les langues turque et azerbaïdjanaise sont très proches.

En effet, dans les domaines de l'éducation et de la culture restent prioritaires dans l'optique d'une coopération entre la Turquie et les Etats de l'espace turcophone. Ankara ouvre des postes de conseiller éducatif (*eğitim müşavirliği*) dans les pays turcophones y compris en Azerbaïdjan<sup>992</sup>. Deux centres d'apprentissage de la langue turque sont ouverts dans ce pays<sup>993</sup>.

Entre les deux Etats, la coopération dans ce domaine précède l'établissement des relations diplomatiques. Le protocole dans le domaine de la culture et l'échange scientifique est signé le 10 janvier 1990. Depuis, de nombreux accords ont été signés entre autres, sur l'éducation, la formation des enseignants et la gestion des bibliothèques<sup>994</sup>. L'Azerbaïdjan a été inséré dans la liste des universités pour les étudiants turcs sans parler du flux des étudiants Azéris vers la Turquie en vue d'obtenir une éducation moderne et occidentale. L'établissement d'un tel cadre permet donc un véritable échange entre étudiants des deux pays.

Les liens culturels sont également renforcés par la présence de plusieurs centres qui ont l'idéologie assez proche au *synthèse Turco-Islam* tels que *Aydınlar Ocağı*, *Türk Ocakları*, *Türkiye Milli Kültür Vakfı*, *Türk Dünyasına Hizmet Vakfı*, *Marmara Grubu*<sup>995</sup>.

#### *Azerbaïdjan-pays musulman*

Appartenant comme son voisin turc à l'espace musulman, l'Azerbaïdjan occupe une place importante dans la politique extérieure d'Ankara en matière de religion. En effet, l'espace turcophone et l'espace musulman se confondent parfaitement dans la zone de post-soviétique. Tous les pays turcophones de l'ancienne URSS sont majoritairement musulmans, même si tous ne sont pas turcophones (à l'instar du Tadjikistan). Dans la logique d'une synthèse islamo-turque au sein de l'Etat-turc, où l'identité musulmane se révèle essentielle pour être Turc, la Turquie laïque n'hésite donc pas à utiliser la carte de l'Islam dans le continuum de sa politique envers l'espace turcophone.

Comme déjà évoqué plus haut, cette politique se réalise en présence de l'Etat turc et le plus souvent de celle des divers mouvements religieux. Les mouvements religieux comme celui de Fethullahcı (aussi appelé Gülençi/néo-nurcu) mettent l'accent sur l'éducation pour propager les idées religieuses.

---

<sup>992</sup> Demir, *op.cit.*, p.205

<sup>993</sup> *Ibid.*, p.205-206.

<sup>994</sup> Pahlavi, *art.cit.*, p.262.

<sup>995</sup> Oran, « Kafkasya ve Orta Asiya ile ilişkiler...*art.cit.*, p.484.

Considéré comme une source d'influence importante, les écoles turques sont installées dans le territoire de l'Azerbaïdjan dès le début des années de 1990. Le premier lycée turc en Azerbaïdjan (ainsi que dans le monde turc) est ouvert à Naxçıvan en 1991 avec l'accord de Heydər Əliyev, à l'époque dirigeant de la République autonome. Le lycée est géré par l'entreprise *Zaman öğretim*. Suite à l'entente entre l'entreprise *Çağ öğretim* et le ministère de l'éducation azerbaïdjanais du 4 septembre 1992, de nombreux lycées (les premiers d'entre eux étant installés à Bakou et à Soumgaït en 1992), ainsi que les cours Araz (les cours de préparation à l'examen de l'entrée à l'université) dès 1995 s'y installent. Ces structures éducatives de *Çağ öğretim*, y compris l'Université du Caucase ainsi que celles de *Zaman Öğretim* (trois lycées dans la République de Naxçıvan), sont supposées avoir un lien avec le mouvement de Gülençi<sup>996</sup>.

Ces établissements turcs, dont la plupart sont des écoles secondaires destinées principalement aux garçons, présentent une bonne alternative en termes d'éducation dans la réalité azerbaïdjanaise de l'époque puisque la crise engendrée par l'effondrement du système soviétique touche tous les domaines de la vie quotidienne y compris la sphère éducative. Les jeunes azerbaïdjanais ayant passé une sélection préalable, bénéficient alors, dans un premier temps gratuitement, de formation aux standards occidentaux. Après leurs études généralement très prononcés dans les domaines tels que mathématiques, physiques, anglais, les élèves continuent assez souvent leurs études soit en Turquie soit dans un autre pays occidental, notamment les Etats-Unis. Quant au contenu de l'éducation, ce n'est guère une éducation religieuse qui est proposée dans ces écoles turques. Il s'agit davantage d'une éducation conforme plus au moins au programme d'Etat azerbaïdjanais. Les connaissances religieuses

---

<sup>996</sup> Tout d'abord rattachées au SOCAR sous le nom *le Centre international éducatif de l'Azerbaïdjan* en 2014 (11 écoles, 13 cours préparatifs ainsi qu'une université), les structures de *Çağ öğretim* ont été quelques mois plus tard rattachés au ministère de l'Education. Cette décision a été perçue comme une pression politique sur l'Azerbaïdjan de la part de Tayyip Erdoğan qui lutte contre le mouvement Gülençi et le « système parallèle » (l'infiltration des membres de ce groupe au sein des structures étatiques et donc leur influence dans la prise de décision de l'Etat). Officiellement considérées fermées, ces écoles ont changé leur nom, mais visiblement le corpus personnel reste largement intact. Quant l'Université du Caucase, en 2016 elle est devenue l'Université des Ingénieurs de Bakou. Les trois lycées de *Zaman öğretim* installés dans la République autonome de Naxçıvan (Nakhitchevan), dans les villes de Naxçıvan, Şərur (Cherour) et Ordubad (Ordoubad) ont été également fermés en 2014. A la différence d'autres lycées, le lycée d'Ordubad était ouvert uniquement aux filles. Cf. «Azerbaijan shuts down Gülen schools», *Eurasia net*, 19.06.2014, URL: <http://www.eurasianet.org/node/68686>, consulté le 11.10.2017; «Azerbaijan shuts down Gulen's linked schools», *Hurriyyet Daily News*, 19.06.2014, URL: <http://www.hurriyetydailynews.com/azerbaijan-shuts-down-gulen-linked-schools-----67988>, consulté le 11.10.2017; «Vasif Talibov da Gülen mekteblerini bağladı [Vasif Talibov a également fermé les écoles Gülen]», *Anspress*, 02.07.2014, URL: <http://www.anspress.com/siyaset/02-07-2014/vasif-talibov-da-gulen-mekteblerini-bagladi>, consulté le 11.10.2017.

sont alors appréhendées par les élèves notamment dans le cadre de la vie quotidienne en observant le comportement de leurs formateurs/tuteurs et en discutant avec eux.

Ouvert en 1994 au sein de l'Université d'Etat de Bakou, le lycée turc *Türkiyə Dəyanət Vəqfi Türk liseyi* (financé par la fondation Diyanet de la Turquie), dont les cours sont en azéri, est rattaché au ministère de l'Education de l'Azerbaïdjan. Le *Diyanet* turc ouvre également une faculté de théologie au sein de la même université.

Il y a également les écoles secondaires turques en Azerbaïdjan qui ne sont pas nécessairement liées aux structures religieuses telle que *Bakı Türk Anadolu liseyi*, un lycée turc créé en 1994 à Bakou et géré par le ministère de l'Education turc qui envoie des enseignants et *Bakı Atatürk liseyi*, créée par *Türk dünyası araştırmalar vakfı* le 1<sup>er</sup> septembre 1992 au sein d'une école azerbaïdjanaise qui devient une structure indépendante en 1993.

La diplomatie turque est aussi très active dans la politique religieuse menée dans l'espace post-soviétique en défendant un Islam modéré et sécularisé et présentant la Turquie comme un modèle en matière de religion. On aperçoit cette même vision dans le discours suivant de d'Ismail Cem, le MAE turc prononcé lors de sa première conférence de presse, le 18 juillet 1997 à Ankara :

*« La Turquie possède d'un avantage lequel est accordé à très peu des pays, d'une spécificité d'être un « modèle ». Parmi les pays ayant la tradition islamique et de population de 1,5 milliards, Turquie avec ses particularités et les ambitions telles que « la démocratie, les droits de l'homme, la laïcité, le modernisme » est un exemple principal. Il est un modèle »<sup>997</sup>.*

Ankara met en œuvre un mode d'emploi en impliquant un clergé fonctionnalisé et dépolitisé. Comme le souligne Pahlavi : *« la pièce maîtresse de la politique religieuse turque est le puissant Directorate des affaires religieuses »<sup>998</sup>* qui s'appuie sur un budget important.

Il est également à noter l'ambivalence de l'administration turque à l'égard des mouvements religieux turcs, notamment ceux de Gülençi qui étaient très actifs en Azerbaïdjan. Même si leurs activités ne correspondaient pas à l'idéologie kémaliste, Ankara restait pragmatique à ce sujet. Plus encore, le soutien de l'Etat turc aux écoles de Gülen devient plus visible durant le pouvoir

---

<sup>997</sup> « Dışişleri Bakanı İsmail Cem'in ilk Basın toplantısı [La première conférence de presse du ministre des Affaires étrangères İsmail Cem ], le 18 juillet 1997 à Ankara in İsmail Cem, *Dışişleri Bakanı İsmail Cem: Konuşmalar, demeçler, açıklamalar. Haziran 97-Nisan 99* [Le ministre des Affaires étrangères İsmail Cem : Discours, déclarations, commentaires. Juin 1997-avril 1999], Ankara, Dışişleri Bakanlığı, 1999, pas de mention de page.

<sup>998</sup> Pahlavi, *art.cit.*, p.262-263.

de l'AKP<sup>999</sup> dont les raisons sont expliquées par Balci comme étant idéologique et stratégique<sup>1000</sup>. En effet, ce parti avec l'idéologie de l'Islam accordait naturellement plus d'attention à l'influence religieuse de la Turquie à l'extérieur. Par ailleurs, perçu comme élément du *Soft power* par excellence, ces écoles turques permettaient aux Turcs à se renforcer dans l'espace en question de point de vue culturel, économique et bien sûr politique.

Un autre mouvement religieux turc *Naqshibendi* représenté par l'établissement *Gəncliyə Yardım Fondu* (la Fondation de l'assistance à la Jeunesse) également jouissait généralement de bonnes conditions avec l'Etat azerbaïdjanais. A la différence des néo-nurcu, ce mouvement poursuivait en effet ses activités religieuses plus ouvertement. Outre des cours de Kouran et de la langue arabe, le centre propose aux jeunes Azerbaïdjanais les cours gratuits d'anglais et d'informatique.

Par ailleurs, la Turquie, afin d'être influente dans le domaine religieux au sein de l'espace ex-soviétique turcophone, organise des réunions à vocation religieuse (appelé *Şura* - Conseil en arabe)<sup>1001</sup>. La première de ces réunions se tient en novembre 1993 à Istanbul avec la participation des représentants religieux de six pays du Caucase et de l'Asie centrale. La réunion suivante se tient en octobre 1995 à Ankara. Elle est marquée par la venue des représentants des pays musulmans balkaniques. Dès lors *Şura*, auquel participent 19 pays est dorénavant appelé *Avrasya-Islam Şurası* (Conseil de l'Islam d'Eurasie). La déclaration finale de cette réunion confirme, entre autres, la volonté de la Turquie, en l'occurrence de *Diyanet İşleri Bakanlığı*, de continuer à contribuer son assistance concernant l'envoi des officiels religieux et des publications aux pays intéressés<sup>1002</sup>. Ces conseils deviennent une plateforme importante qui attirent de plus en plus l'attention des divers pays eurasiatiques en confirmant l'influence de la Turquie dans le domaine religieux<sup>1003</sup>. Jusqu'à 2010, sept réunions du Conseil (la première de 1993 non comprise) ont été organisés ; la dernière s'est tenue en mai 2009 et a été officiellement ouverte par le premier ministre turc Tayyip Erdoğan.

---

<sup>999</sup> Curieusement ça sera aussi le même pouvoir, pour les raisons politiques, qui partira à la chasse des partisans de Gülençi soit à l'intérieur soit à l'extérieur de la Turquie.

<sup>1000</sup> Bayram Balci, «What future for the Fetullah Gülen movement in Central Asia and Caucasus» in *Central Asia-Caucasus analysisist*, bi-weekly briefing, vol. 17, n°12, le 02 juillet 2014, p.4, URL: <https://www.files.ethz.ch/isn/181797/20140702caciaanalyst.pdf>, consulté le 14.09.2016.

<sup>1001</sup> Pour les détails, cf. *Avrasya Islam Şurası* [Le Conseil de l'Islam d'Eurasie], URL : <http://avrasyaislamsurasi.diyamet.gov.tr/tr-TR/Content/Detail/2>, consulté le 12.04.2017.

<sup>1002</sup> *Ibid.*

<sup>1003</sup> Par exemple, lors du Conseil déroulé en mai 1998 à Istanbul, assisté par les 48 leaders religieux venant de 20 pays et 15 républiques autonomes, le directeur de *Diyanet İşleri* Mehmet Nuri Yılmaz souligne : « Avec un seul mot, les branches prolongeant de l'Eurasie jusqu'à la muraille de Chine étaient à la recherche de la racine

## *Azerbaïdjan-pays riverain de la Caspienne*

« Le hasard » fait que l'espace turcophone coïncide en de nombreux points avec l'espace caspien qui est riche en ressources énergétiques. En effet, du point de vue de la politique extérieure turque, le premier est souvent perçu comme un outil pour accéder au deuxième.

Dans un premier temps, la caspienne est partagée par l'Union soviétique et l'Iran. Il concerne dorénavant cinq Etats : l'Azerbaïdjan, l'Iran, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Russie et le Turkménistan. Ainsi, la question du statut de la Caspienne et de la partition de ses ressources devient aussitôt un problème épineux dans les relations entre pays riverains. L'Azerbaïdjan se retrouve dans une situation compliquée notamment en raison de ses divergences avec l'Iran et le Turkménistan. La politique turque en la matière consiste à soutenir Bakou dans sa vision à l'égard du statut de la Caspienne (discuté dans la première partie).

Les intérêts énergétiques d'un pays émergent tel que la Turquie sont évidents. Au milieu des années 1990, elle importait annuellement 22 millions tonnes de pétrole et 8 milliards de m<sup>3</sup> de gaz<sup>1004</sup>. En effet dans un contexte marqué par le manque des réserves importantes de gaz et de pétrole, Ankara est contraint d'importer 65% des ressources énergétiques (2005) pour le besoin interne<sup>1005</sup>. Cette dépendance énergétique est perçue par les décideurs turcs comme une menace stratégique<sup>1006</sup>.

Les réserves de la Caspienne, une zone historique de la production de pétrole, sont estimées à 48 milliard de barils de pétrole et à 8,3 trillion de m<sup>3</sup> de gaz (2012)<sup>1007</sup>. En raison de sa proximité géographique, elle est une zone stratégique pour l'Europe et la Turquie. Cet espace énergétique, auparavant isolé, est prêt à s'ouvrir aux marchés occidentaux.

---

*laquelle a été trouvée. Cette racine est en effet la République de la Turquie » cf. « Radical Islama ret » (Non à l'Islam radicale), *Milliyet*, le 30 mai 1998.*

<sup>1004</sup> Temel Iskit, «A new actor in the field of energy politics?», *Perceptions*, vol 1, mars-mai 1996, pas de mention de page, URL : <http://sam.gov.tr/category/publications/perceptions/>, consulté le 15.09.2017.

<sup>1005</sup> Zeyno Baran, «The Baku-Tbilissi-Ceyhan Pipeline: implications for Turkey» in Ferederik Star et Svante Cornell (éd.), *The Baku-Tbilissi-Ceyhan pipeline: an oil window to the West*, Central Asia-Caucasus Institute & Silk Road Studies Program, John Hopkins University, Massachusetts, 2005, p.103, URL: [https://www.silkroadstudies.org/resources/pdf/Monographs/2005\\_01\\_MONO\\_Starr-Cornell\\_BTC-Pipeline.pdf](https://www.silkroadstudies.org/resources/pdf/Monographs/2005_01_MONO_Starr-Cornell_BTC-Pipeline.pdf), consulté le 23..02.2016.

<sup>1006</sup> Baran, *art.cit.*, p.103.

<sup>1007</sup> US Energy Information Administration, «Oil and natural gas production is growing in Caspian sea region», le 11 septembre 2013, URL: <https://www.eia.gov/todayinenergy/detail.php?id=12911>, consulté le 12.10.216.

Compte tenu de la demande croissante de la Turquie en matière des ressources énergétiques, sa proximité géographique avec la Caspienne et notamment l'Azerbaïdjan faisait de Bakou un partenaire essentiel dans le domaine énergétique. Quant à l'Azerbaïdjan, il voit dans la possession des ressources énergétiques un moyen tout d'abord de s'affirmer à l'échelle internationale tout en préservant son indépendance. Il s'agit aussi d'un atout à utiliser dans les négociations pour la résolution du conflit du Haut-Karabagh.

Comme le souligne Temel Iskit, le diplomate retraité et universitaire turc concernant la coopération de la Turquie avec les pays riverains turcophones de la Caspienne - Kazakhstan, Azerbaïdjan et Turkménistan - cette coopération représente un bénéfice mutuel couvrant trois sphères : « *la Turquie en tant que client pour le pétrole et le gaz, en tant que participant dans la production de l'énergie et surtout en tant que pays offrant pour leurs ressources les possibilités uniques de l'accès aux marchés occidentaux* »<sup>1008</sup>.

En effet, depuis 1991, la question du transport des ressources énergétiques de la Caspienne se trouve en bonne place dans l'agenda politique de la Turquie et le couloir énergétique Ouest-Est allait accroître l'importance du pays. Selon le même auteur, « *Sa situation géographique ainsi que les circonstances politiques et économiques qui prévalent font de la Turquie une route de transit idéale vers l'ouest* »<sup>1009</sup>.

De plus, la compagnie pétrolière turque TPAO (*Türkiye Petrolleri Anonim Ortaklığı*) a été très active dans les négociations pour participer à la production des ressources énergétiques avec les pays caspiens nouvellement indépendants et notamment l'Azerbaïdjan, où elle s'est fortement impliquée. Comme déjà noté plus haut, sa part dans le consortium azerbaïdjanais (*Azəri, Çıraq, Günəşli*) initialement défini à 1,75% a augmenté à 6,75 %. Cette entreprise est également impliquée dans les projets du BTC et BTE (appelée aussi *South Caucasus Pipeline*) qui occupent une place essentielle dans la politique énergétique turque.

La nécessité de construire un pipeline reliant l'Est et l'Ouest devient évidente pour Ankara dès le début des années 1990. Les raisons principales de ce projet sont ainsi expliquées par Zeyno Baran :

---

<sup>1008</sup> Iskit, *art.cit.*, pas de mention de page.

<sup>1009</sup> *Ibid.*

« (...) first, following the Gulf War, the Kirkuk-Yumurtalik pipeline that had been transporting Iraqi oil to the Turkish Mediterranean port of Ceyhan was closed in August 1990 under UN Security Council resolution 661. As a result, the Turkish economy suffered hugely from the loss of revenues. (...) The second reason was based on a realization that the potential value of Central Asian and Caspian oil reserves would be tremendously greater if Western consumers were to have access to them. Without a safe and secure route out of the landlocked Caspian Sea, these reserves have little value. With that safe and secure route terminating in Ceyhan, Turkey would also receive enormous leverage in the region. A third and related reason was that, as a NATO ally and strategic partner of the United States and Western Europe, Turkey believed that it was best suited to enjoy such leverage»<sup>1010</sup>.

La question de l'acheminement des ressources énergétiques de la Caspienne est vite devenue un enjeu géopolitique et géoéconomique pour les pays riverains, mais également pour les Etats ayant un intérêt dans la région, y compris la Turquie. Le projet d'oléoduc Baku-Tbilissi-Ceyhan, économiquement peu rentable<sup>1011</sup>, revêt une importance géopolitique majeure. Il permet d'éviter le passage par la Russie et l'Iran et rend l'Azerbaïdjan beaucoup plus libre en ce qui concerne sa politique énergétique. Cette situation est également avantageuse pour la Turquie qui cherche à diminuer l'influence russe dans la région. Cette dernière s'est donc efforcée de promouvoir le projet auprès de Washington qui est attentif à ce dossier<sup>1012</sup>. Les Etats-Unis apportent leur soutien au projet car la stratégie d'affaiblir l'influence russe et d'écarter l'Iran des projets d'infrastructures énergétiques régionaux se coïncide avec les intérêts américains.

D'une longueur de 1768 km (743km passant par l'Azerbaïdjan, 249 km par la Géorgie et 1076 km par la Turquie) et opérationnel depuis 2006, cet oléoduc possède une capacité d'exportation d'un million de barils de pétrole par jour<sup>1013</sup>.

L'inauguration du BTC a eu lieu le 25 mai 2005 en présence des présidents de l'Azerbaïdjan, de Géorgie, de Turquie et du Kazakhstan ainsi que du secrétaire d'Etat de l'Energie des Etats-Unis, Samuel Bodman. Quant à son financement, il s'élève à 4 milliards de dollars dont la grande partie-70% a été supportée par la Banque Mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et les établissements financiers américains et 30% par le consortium (notamment BP)<sup>1014</sup>.

---

<sup>1010</sup> Baran, *art.cit.*, p.104.

<sup>1011</sup> Par exemple le coût des travaux (initialement estimés à 231 millions de dollars) est beaucoup plus haut que 56 millions de dollars estimés pour la rénovation du pipeline passant par la Russie in Pahlavi, *art.cit.*, p.269.

<sup>1012</sup> Demir, «XXI yüzyılda geçmiş ve gelecek açmazındaki...*art.cit.*, p.766.

<sup>1013</sup> *South Caucasus pipeline*, BP, URL:

[https://www.bp.com/en\\_az/caspian/operationsprojects/pipelines/SCP.html](https://www.bp.com/en_az/caspian/operationsprojects/pipelines/SCP.html), consulté le 21.02.2017.

<sup>1014</sup> « Avec le pipeline Bakou-Tbilissi-Ceyhan, le pétrole de la Caspienne va échapper à l'emprise russe », *le Monde*, 26.05.2005, URL : [http://www.lemonde.fr/economie/article/2005/05/26/avec-le-pipeline-bakou-tbilissi-ceyhan-le-petrole-de-la-caspienne-va-echapper-a-l-emprise-russe\\_654299\\_3234.html#WXAOD0PmbfbcB0hX.99](http://www.lemonde.fr/economie/article/2005/05/26/avec-le-pipeline-bakou-tbilissi-ceyhan-le-petrole-de-la-caspienne-va-echapper-a-l-emprise-russe_654299_3234.html#WXAOD0PmbfbcB0hX.99), consulté le 13.10.2017.



Même si les bénéfices économiques ne semblent pas constituer un enjeu central dans la décision de réalisation du projet, ils représentent davantage un enjeu aujourd'hui. En effet, la part de la compagnie turque dans ce projet s'élève à 6,53%. Les redevances de transit reviennent, les premiers 16 ans, de 140 mln à 200 mln de dollars, puis ils augmentent entre les 17-40 ans, à 300 mln de dollars<sup>1015</sup>. Appelée par la Turquie « la Route de Soie du XXI siècle »<sup>1016</sup>, le BTC constitue un élément clé dans l'organisation du « couloir de Transportation Est-Ouest » visé par les Turcs pour connecter les champs de gaz et de pétrole de l'Asie centrale et du Caucase du Sud aux marchés de l'Europe occidentale<sup>1017</sup>.

Quant au projet BTE où la part du TPAO turc s'élève à 19 %, ce pipeline d'une longueur de 691km (443 km en Azerbaïdjan et 248 km en Géorgie)<sup>1018</sup> transporte le gaz provenant de *Şahdəniz* (désormais appelé *Şahdəniz 1*), le champ gazifère découvert en 1999. Le gazoduc est mis en fonction en 2006 pour transporter le gaz à l'Azerbaïdjan et la Géorgie et en 2007 en Turquie<sup>1019</sup>. Grâce aux pipelines *offshore*, le *TGI (the Turkey-Greece-Inter-connector)* et l'*IGI (Interconnector- Greece -Italy)*, le gaz est acheminé jusque vers la Grèce et l'Italie<sup>1020</sup>.

Au moment de construire le BTE et le BTC, la possibilité de mettre en œuvre le projet du pipeline Trans-Caspien (Turkménistan et Kazakhstan) avait également été envisagée, ce qui a renforcé l'argument pour la réalisation du BTC. Les facteurs politiques, entre autres la non-résolution du problème du statut de la Caspienne, ainsi que le mécontentement de l'Iran et de la Russie sur cette question achevèrent de bloquer la réalisation du Trans-Caspien.

Toutefois la construction du BTC et BTE affirme déjà le rôle de la Turquie dans le transport des ressources énergétiques de l'Azerbaïdjan et de la région caspienne tandis que la Russie perd son monopole dans le corridor Est-Ouest<sup>1021</sup>.

---

<sup>1015</sup> Oran, « Kafkasya ve Orta Asiya ile ilişkiler...*art.cit.*, 516-517.

<sup>1016</sup> «Q&A: The Baku-Tbilisi-Ceyhan pipeline», *The Guardian*, 26.05.2005, URL: <https://www.theguardian.com/business/2005/may/26/businessqandas.oilandpetrol>, consulté le 23.12.2016.

<sup>1017</sup> Baran, *art.cit.*, p.103.

<sup>1018</sup> *South Caucasus pipeline*, BP, *op.cit.*

<sup>1019</sup> *Ibid.*

<sup>1020</sup> Roland Götz, «The Southern Gas Corridor and Europe's gas supply», *Caucasus Analytical Digest*, n°3, le 19 février 2009, p.2, URL: <https://css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-securities-studies/pdfs/CAD-3.pdf>, consulté le 17.12.2017.

<sup>1021</sup> Demir, «XXI yüzyılda geçmiş ve gelecek açmazındaki...*art.cit.*, p.766.

Outre les espaces turcophone et caspien, les officiels turcs mentionnent de plus en plus la notion de l'Eurasie<sup>1022</sup> où la place de l'Azerbaïdjan reste importante. Cette notion concerne donc un espace beaucoup plus vaste et varié. Il y a de la place non seulement pour les autres pays sud-caucasiens, mais également (et surtout) une grande place pour la Russie. Plus encore, la primauté de la Russie sur de nombreux dossiers touchant à cet espace est vue comme tout à fait naturelle. On retrouve cette idée notamment dans les discours d'Ismail Cem, il devient ministre des Affaires Etrangères de la Turquie en 1997, qui met de plus en plus l'accent sur le rapprochement avec la Russie. Cette question représente d'ailleurs l'une des priorités de la politique régionale de l'Etat turc au cours de cette période.

La Turquie envisage d'utiliser l'influence acquise dans les espaces turcophone et caspien pour se placer dans l'Eurasie dans le cadre de la coopération avec la Russie et aussi avec l'Iran.

Ce terme en couvrant plus d'espace que les pays turcophones, n'a pas en revanche de connotation ethnique ni religieuse. De ce point de vue, le terme peut paraître comme étant neutre.

Puisque le terme Eurasie se réfère en grande partie à l'espace turcophone et à l'espace caspien, l'Azerbaïdjan occupe une place stratégique dans la région, à cheval sur les deux espaces. L'avantage que l'espace eurasiatique représente pour la politique sud-caucasienne turque consiste dans la prise en compte de l'importance de deux autres pays de la région : la Géorgie et l'Arménie.

Ce chapitre a été consacré à l'étude des relations turco-azerbaïdjanaises dans la période contemporaine afin de saisir l'importance de l'Azerbaïdjan dans la politique sud-caucasienne d'Ankara. Dans un premier temps, nous avons analysé les aspects identitaires des relations turco-azerbaïdjanaises en nous concentrant sur les questions de langue, de religion et de l'ethnie. En soi, étant un sujet extrêmement sensible en Azerbaïdjan en raison du manque des

---

<sup>1022</sup> Comme on le voit dans les discours du MAE turc, Ismail Cem *in* Ismail Cem, *Dışişleri Bakanı İsmail Cem: Konuşmalar, demeçler, açıklamalar. Haziran 97-Nisan 99 [Le ministre des Affaires étrangères Ismail Cem : Discours, déclarations, commentaires. Juin 1997-avril 1999]*, Ankara, Dışişleri Bakanlığı, 1999, 687 p.

traditions étatiques, la question de l'identité étatique influence également ses relations avec les pays voisins, et notamment la Turquie. En effet, c'est la vision à l'égard en particulier de la turcité (ethnique, linguistique, culturelle et enfin politique), mais aussi de la religion (islam), qui impacte les relations entre ces deux pays « frères ». De ce fait, les décisions prises par la jeune République post-soviétique à l'égard de la nomination de sa langue, le choix de son alphabet ainsi que son attitude au sujet de la place de la religion dans la vie publique se trouvent au centre de nos réflexions. Il a été démontré que la politique de l'Azerbaïdjan tout en témoignant d'une forte proximité avec la Turquie sur les nombreux points concernant l'identité turcique, s'efforce de garder son originalité liée à l'identité azerbaïdjanaise (par ex. appellation – la langue azerbaïdjanaise).

Le sujet des relations officielles entre les deux pays est étudié dans la section 2. Nous avons vu qu'Ankara avait manifesté son intérêt à l'égard de l'Etat azerbaïdjanais, et ce même avant l'éclatement de l'Union soviétique et il est le premier pays soviétique étant reconnu par la Turquie. Les relations diplomatiques sont lancées officiellement le 14 janvier 1992 et ont évolué à une vitesse considérable. Nous avons essayé de démontrer la position des présidents azerbaïdjanais, notamment celle d'Əbülfəz Elçibəy et Heydər Əliyev à l'égard des relations avec la Turquie. Malgré le bilan positif, l'ingérence de la Turquie dans les affaires internes de Bakou avait créé des tensions dans les relations bilatérales. Le renforcement de la coopération dans les divers domaines, politique, économique, financier, énergétique et militaire, crée une certaine interdépendance qui rend plus compliquée la verticalité dans les relations turco-azerbaïdjanaises.

La section suivante a pour objectif de saisir le positionnement de l'Azerbaïdjan au sein des espaces qui revêtent une importance majeure pour la politique étrangère turque de l'après-guerre froide. Le volume des relations turco-azerbaïdjanaises ne peut être compris que dans le cadre bilatéral. L'appartenance de l'Azerbaïdjan aux différents espaces, aussi bien géographiques que culturels, est susceptible d'influencer les relations turco-azerbaïdjanaises car la place qu'elle occupe dans le *Türk dünyası*, le monde musulman et le bassin caspien est primordial pour comprendre le poids de ce pays sud-caucasien dans la politique étrangère régionale d'Ankara. La Turquie mène une politique active dans ces trois espaces qui représente une source de puissance pour elle. Le point commun de ces espaces est le fait que la plupart des pays turcophones post-soviétiques s'y trouvent, dont l'Azerbaïdjan. Ce dernier a été l'un des plus réceptifs aux politiques initiatives turques réalisées telles que la mise en place du cadre multilatéral des pays turcophones (Sommet réguliers du haut niveau, TÜRKSOY) ou des

réunions régulières des représentants religieux (*Şura*). Quant à l'espace caspien, le besoin en énergie et le désir de devenir plaque tournante énergétique fait de cet espace un véritable enjeu et donc de l'Azerbaïdjan, des cinq pays riverains de la Caspienne un allié précieux d'autant plus que les deux États se sont mis d'accord dans la réalisation d'importants projets tels que BTC et BTK.

Un autre État sud-caucasien qui participe dans ces projets est la Géorgie dont l'importance pour la politique régionale turque sera analysée ci-dessous.

## Chapitre 5. Les relations entre la Turquie et la Géorgie

Le deuxième pilier de la politique sud-caucasienne d'Ankara constitue ses relations maintenues avec l'Etat géorgien. Dédié à l'analyse de ces relations, souvent dans une perspective comparative, ce chapitre vise à comprendre si une certaine continuité existe dans les relations turco-azerbaïdjanaises et turco-géorgiennes. D'autre part, nous allons regarder les éléments qui sont caractéristiques des rapports turco-géorgiens. Il nous semble également utile de regarder la formulation de la politique turque en réaction aux évolutions politiques et crises survenus en Géorgie. Cela permet de saisir les facteurs qui influencent le processus décisionnel turc à l'égard de ce pays et plus généralement à la région.

Premièrement, nous nous intéresserons au cadre général des relations turco-géorgiennes avec plus d'intérêt pour les aspects identitaires qui sont susceptibles d'influencer la vision de la Turquie sur les conflits ethniques qui émergent dans ce pays post-soviétique. L'état des relations diplomatiques et les domaines de coopération seront également au centre de notre analyse.

La section suivante s'intéresse à la réaction turque à l'égard deux événements politiques majeures qui se sont déroulés en Géorgie. Nous avons porté notre regard tout d'abord sur la politique turque formulée en réaction de la révolution des Roses, qui a conduit aux changements considérables à Tbilissi en novembre 2003. La réaction d'Ankara à la crise qui émerge peu après en Adjarie, région voisine qui revêt une importance majeure, sera également étudiée ici.

La guerre russo-géorgienne de 2008 qui se révèle être un événement impactant les politiques de tous les pays de la région sera également étudiée dans le cadre des relations turco-géorgiennes. Nous nous sommes plus particulièrement intéressés par la réaction politique et diplomatique d'Ankara à cette guerre russo-géorgienne. L'une des régions les plus affectées par cette guerre est l'Abkhazie dont l'indépendance est aussitôt reconnue par la Russie. Compte tenu du lien identitaire avec les Abkhazes, nous étudierons donc la vision turque à l'égard de cette région avec une attention particulière sur la période d'après-guerre. Il sera également utile d'analyser l'impact de l'implication turque dans cette région sur les relations turco-géorgiennes.

## ***Section 1. La place de la Géorgie dans la politique sud-caucasienne d'Ankara***

### *La spécificité des relations turco-géorgiennes*

La Géorgie occupe une place toute particulière dans la politique sud-caucasienne d'Ankara. Les relations bilatérales turco-géorgiennes établies au moment de son indépendance ont évolué de façon significative durant les deux décennies suivantes. Cette évolution a donné lieu à une intensification des relations entre les deux pays, comparables à ce qui s'est passé entre la Turquie et l'Azerbaïdjan. Pourtant, au début des années de 1990, rien ne pouvait laisser présager une telle évolution. Certes, la Turquie a été l'un des premiers Etats à reconnaître l'indépendance de la Géorgie. Cependant l'engagement politique et émotionnel turc en Géorgie au moment de son indépendance n'avait rien de comparable avec celui mobilisé en Azerbaïdjan. Forte d'une meilleure compréhension du contexte sud-caucasien et de l'évolution des dynamiques régionales, la Turquie s'est progressivement rapprochée de la Géorgie.

Cet intérêt croissant peut être analysé dans le cadre général de la volonté turque d'entretenir de bonnes relations avec les Etats nouvellement indépendants de la région. En créant un cercle des pays qui lui sont favorables, la Turquie peut accroître son importance sur le plan régional, mais également sur le plan européen et international, notamment en exerçant une influence politique, économique et culturelle dans les pays post-soviétiques. Ces Etats représentent alors un nouveau marché pour les entreprises turques et, dans une moindre mesure, une potentielle nouvelle zone d'influence politique et culturelle pour Ankara. Dans les relations avec Tbilissi, comme dans le cas de l'Azerbaïdjan, d'autres dynamiques plus spécifiques entrent encore en jeu. Si la spécificité des relations turco-azerbaïdjanaises s'appuyaient principalement sur la proximité culturelle exprimée sur les plans religieux, ethniques et linguistiques et reconnue à l'échelle étatique ainsi que sur l'existence des ressources énergétiques sur le territoire azerbaïdjanais, ces relations bilatérales se sont, en revanche construites sur la base des facteurs tels que la proximité géographique et la communauté de certains objectifs stratégiques régionaux. Les enjeux de la politique étrangère de Tbilissi rejoignent en outre ceux de l'Azerbaïdjan : la préservation de son indépendance et de sa souveraineté en s'éloignant de la zone d'influence russe et la résolution des problèmes ethniques sur son territoire.

En revanche, l'autre objectif de la Géorgie renvoie à ses aspirations occidentales continues au cours des deux dernières décennies (malgré les changements des dirigeants du pays et les transformations régionales). Elle se distingue sur ce point de l'Azerbaïdjan. Certes, dans la rhétorique politique et dans les actions du gouvernement azerbaïdjanais, on constate dès l'indépendance cette aspiration occidentale. L'élite azerbaïdjanaise se perçoit souvent comme occidentalisée / européenne plutôt que pro-russe ou pro-turque. Dans la vie politique azerbaïdjanaise, la politique islamique ne reçoit pas un grand écho. C'est pourquoi les Azerbaïdjanais se sont montrés très favorables à l'intégration européenne et à la coopération étroite avec l'Europe (plus particulièrement à l'adhésion au Conseil de l'Europe, à la Politique Européenne du Voisinage et au Partenariat européen). Toutefois, ces aspirations n'étaient pas toujours réelles dans la mesure où les décideurs politiques n'optent guère pour l'Europe/l'Occident *à tout prix*, notamment parce qu'elles ne trouvent pas un répondant très important de la part de leurs homologues européens. Son identité musulmane, la non-adhésion de la Turquie à l'UE, l'influence de la diaspora arménienne en Europe et aux Etats-Unis, la place particulière (et parfois ambivalente) de la Russie dans la politique européenne à l'égard de la région ou encore les considérations dans la politique interne pèsent largement sur cette orientation.

Chez les Géorgiens, la politique euro-atlantique a pris une autre tournure. Pour l'élite géorgienne en effet, l'euroanéité de leur peuple ne fait guère de doute, notamment en raison de la proximité religieuse – chrétienne – avec les autres peuples européens. S'ajoutent à cela des considérations stratégiques importantes, notamment celle consistant à s'éloigner de la Russie. Dans cette politique menée durant les vingt années qui suivent l'indépendance, sauf à de rares exceptions (par exemple, la décision de Chevardnadze, dans le contexte de l'accélération des conflits ethniques, d'entrer à la CEI et de garder les bases militaires russes dans le pays), les politiciens géorgiens ont beaucoup compté sur l'Europe et l'OTAN. Malgré les déceptions éprouvées de temps en temps par la Géorgie devant la politique occidentale, celle-ci continue sur cette voie, avec plus ou moins de succès. Elle cherche sur ce point à se distinguer de ses voisins caucasiens<sup>1023</sup>. Le paramètre des aspirations occidentales de la Géorgie se révèle alors extrêmement important dans les relations bilatérales turco-géorgiennes. Selon

---

<sup>1023</sup> Les entretiens effectués par l'auteure avec les universitaires et chercheurs à Tbilissi (Géorgie) en juin 2016.

les mots de Stephen John : « (...) *la Turquie représentait pour la Géorgie, ce que la Russie était au XIX siècle - le pont économique, même culturel, vers l'Europe* »<sup>1024</sup>.

En analysant les relations turco-géorgiennes, nous pouvons constater que celles-ci s'insèrent en quelque sorte dans la continuité des relations turco-azerbaïdjanaises. Cela peut sembler paradoxal si l'on se rappelle que les deux piliers constitutifs des relations turco-azerbaïdjanaises, à savoir la proximité culturelle (au sens large) et les ressources énergétiques, sont absents dans le cas des relations turco-géorgiennes. Néanmoins, la Géorgie a justement la capacité d'influencer ces deux facteurs. Plus concrètement, le lien géographique entre la Turquie et l'Azerbaïdjan est assuré, permettant ainsi à ces deux pays de nouer, en toute tranquillité et sans contrainte, des relations bilatérales notamment dans le domaine économique. De l'autre côté, la Géorgie se présente en tant que pays « pertinent » pour l'acheminement des ressources énergétiques jusqu'à la Turquie et vers le marché européen. Le deuxième facteur est d'ordre stratégique, ce qui demande à ces trois pays, notamment l'Azerbaïdjan et la Géorgie, un engagement politique considérable.

Nous pouvons donc en déduire que la dimension énergétique (même si cela présente une autre forme dans les relations entre la Turquie et l'Azerbaïdjan, respectivement producteur et exportateur du pétrole et du gaz) est bel et bien présente dans les relations turco-géorgiennes, le facteur des aspirations occidentales de Tbilissi jouant également un rôle prépondérant dans les relations turco-géorgiennes.

#### *La dimension identitaire de la politique étrangère turque en Géorgie*

Malgré les différences entre la Turquie majoritairement musulmane et la Géorgie majoritairement chrétienne, il serait erroné de penser que les rapports turco-géorgiens sont dépourvus de toute dimension identitaire. De nombreux facteurs nous permettent d'observer l'existence d'une telle dynamique. En termes d'ethnie, si la turcité en tant qu'identité centrale en Turquie et en Azerbaïdjan se trouve au cœur des relations turco-azerbaïdjanaises, dans le cas des relations turco-géorgiennes, c'est alors l'identité des minorités ethniques qui jouent un rôle moteur. En effet, il y a une large diaspora caucasienne en Turquie dont une partie est d'origine géorgienne et abkhaze. Les représentants de ces ethnies qui habitent en grande partie dans la

---

<sup>1024</sup> Stephen Jones, «The role of cultural paradigms in Georgian foreign policy», *Journal of communist studies and transition politics*, vol. 19, n°3, 2003, p.101.



région de la mer Noire en Turquie, proches géographiquement et linguistiquement de la Géorgie, jouent un rôle important dans les relations bilatérales nouées entre les deux Etats dans les domaines économiques et culturels.

En revanche, dans le cadre du conflit en Abkhazie, notamment pendant ses premières années, la Turquie s'est trouvée dans une situation très complexe. D'un côté, elle subit de fortes pressions de la part de la très active diaspora abkhaze, de l'autre elle reste fidèle à sa politique traditionnelle qui défend le principe de l'intégrité territoriale dans le cadre des conflits ethniques apparus dans le périmètre de l'ancienne Union soviétique. En réponse aux pressions de l'opinion publique, Ankara utilise comme un contre-argument la présence des Géorgiens sur le territoire turc qui lui empêcherait de prendre une attitude uniquement pro-abkhaze. De la part des Géorgiens, en revanche, une campagne semblable à celle menée par les Abkhazes n'a pas été observée. Cela s'explique entre autres, par l'assimilation et la turcification de cette ethnie dont la plupart ne parlent plus le géorgien<sup>1025</sup>. De plus, les Abkhazes sont soutenus par une importante diaspora ce qui n'est pas le cas des Géorgiens.

Un autre élément important de la dimension identitaire des relations turco-géorgiennes concerne l'Adjarie, une région autonome de la Géorgie. Demeurés pendant des siècles sous la domination ottomane, une partie des Adjars s'est convertie à un Islam sunnite (notamment au XVII<sup>e</sup> siècle)<sup>1026</sup>. En évoquant la particularité de l'Islam dans cette région, Bayram Balci et Raoul Motika soulignent qu'en Adjarie, l'islamisation s'est produite plus tardivement, notamment par rapport à l'autre région géorgienne habitée par les musulmans Kvémo-Kartli<sup>1027</sup>.

En raison de l'existence d'un lien similaire entre la Turquie et l'Adjarie, le facteur religieux crée aujourd'hui des raisons justifiant la présence turque dans cette région<sup>1028</sup>. La proximité

---

<sup>1025</sup> Selçuk Çolakoğlu, «Türkiye-Gürcistan ilişkileri [Les relations entre la Turquie et la Géorgie]», *Stratejik öngörü*, TASAM, n° 6, 2005, p.34, URL: [http://www.tasam.org/Files/Icerik/File/turkiye-gurcistan\\_iliskileri\\_de57ecdc-df5b-4d5f-bf3b-65a1983a7013.pdf](http://www.tasam.org/Files/Icerik/File/turkiye-gurcistan_iliskileri_de57ecdc-df5b-4d5f-bf3b-65a1983a7013.pdf), consulté le 12.01.2018.

<sup>1026</sup> Les Adjars sont même parfois vus en Turquie comme des Turcs « géorgianisés ».

<sup>1027</sup> Bayram Balci et Raoul Motika, « Le renouveau Islam en Géorgie post-soviétique » in Bayram Balci et Raoul Motika, *Religion et politique dans le Caucase post-soviétique : Les traditions réinventées à l'épreuve des influences extérieures*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2007, p.227.

<sup>1028</sup> Il est néanmoins à noter que depuis l'indépendance de la Géorgie suite à laquelle on observe un renforcement de l'église orthodoxe, l'observation sur le terrain et les entretiens effectués en Géorgie nous permettent de constater que de plus en plus les jeunes en Adjarie optent pour se convertir en chrétienté. Pour eux, cela serait « *le retour à leurs origines* » car leurs ancêtres, avant la domination ottomane, avaient été des chrétiens. Cette tendance est essentiellement expliquée par Bayram Balci et Raoul Motika par le lien qui est créé avec la géorgianité et la chrétienté introduit à l'éducation nationale cf. Bayram Balci et Raoul Motika, *art.cit.*, p.242. Cette tendance pourrait en outre expliquée par une résistance à la présence des Turcs d'origine géorgienne (adjar, laz) de plus en plus accentuée en Adjarie afin de marquer la différence identitaire entre les Géorgiens de la Géorgie et ceux de la Turquie.

culturelle est également nourrie par la présence des Adjars musulmans en Turquie exilés au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>1029</sup>. Aujourd'hui, cette zone frontalière de la Géorgie entretient des relations économiques et commerciales très étroites avec son voisin turc<sup>1030</sup>.

En fait, cette région occupe une place particulière dans la mémoire turque. La capitale de l'Adjarie, la ville de Batoumi (en turc Batoum) qui fait partie du *Misaki-Milli*<sup>1031</sup>, constitue historiquement une source de contentieux entre les Turcs et les Géorgiens. Cette ville n'a pas pu être incluse à l'Etat turc comme le prévoyait Atatürk en son temps. La rétrocession de la ville de Batoumi a d'ailleurs constitué la première concession faite par la Turquie à l'égard du territoire national tel qu'il avait été imaginé par l'élite turque.

Il existe chez les Géorgiens une longue histoire de soupçons envers la Turquie réanimés par la forte implication turque dans le pays<sup>1032</sup>, notamment en Adjarie<sup>1033</sup>. Ces soupçons portent notamment sur l'existence d'un possible agenda caché d'Ankara, suscitant ainsi une importante méfiance à l'égard des intentions d'Ankara<sup>1034</sup>.

---

<sup>1029</sup> Balci et Motika, *art. cit.*, p.239.

<sup>1030</sup> Lors de notre séjour de recherche à Batoumi, nous avons pu observer le dynamisme particulier des échanges transfrontaliers turco-géorgiens. C'est souvent les Turcs qui se déplacent en Adjarie, notamment à Batoumi, une ville ayant un énorme potentiel économique et commercial afin de mettre en place des entreprises de petite et moyenne taille. Le centre-ville est notamment marqué par la présence d'hommes d'affaires turcs qui y ont ouvert de nombreux restaurants et hôtels. Il est notamment à noter le rôle des Turcs d'origine laze qui sont fortement engagés dans l'établissement de liens avec l'Adjarie, la proximité linguistique et culturelle leur facilitant les contacts. La région représente pour les Turcs en provenance de la mer Noire non seulement un lieu de travail, mais également un lieu de divertissement. Batoumi, en plus d'être une ville touristique, dynamique et moderne se distingue de la région turque de la mer Noire. Ces visites fréquentes, simplifiées encore par la levée de l'obligation de présenter visa en 2007 (et dès 2011 la possibilité du passage frontalière sans passeport) sont parfois vues par la population locale comme des conditions propices pour la prostitution et les jeux de hasard à Batoumi. Ce genre des perceptions est susceptible d'influencer l'image négative des Turcs en Géorgie.

<sup>1031</sup> Le Manifesto de la guerre de la liberté nationale de la Turquie.

<sup>1032</sup> Fatih Mehmet Sayin et Murat Doğan, «Political relations between Turkey and Georgia in the Post-soviet Era», *Journal of liberty and international affairs*, vol.3, n°2, 2017, URL: [https://www.ssoar.info/ssoar/bitstream/handle/document/54370/ssoar-jlibertyintaff-2017-2-sayin\\_et\\_al\\_Political\\_relations\\_between\\_Turkey\\_and.pdf?sequence=1](https://www.ssoar.info/ssoar/bitstream/handle/document/54370/ssoar-jlibertyintaff-2017-2-sayin_et_al_Political_relations_between_Turkey_and.pdf?sequence=1), consulté le 12.01.2018.

<sup>1033</sup> Joshua Kucera, «Georgians Wary of Turkey's Rising Influence in Batumi», *Eurasianet*, le 9 mars 2017, URL: <http://www.eurasianet.org/node/82751>, consulté le 12.11.2017.

<sup>1034</sup> Cette méfiance se renforce en raison des discours néo-ottomanistes de représentants turcs. Comme nous l'ont fait remarquer les diplomates turcs de l'ambassade à Tbilissi, le discours de mars 2013 d'Ahmet Davutoğlu faisant allusion à la présence de la Turquie aux territoires de l'ancien Empire ottoman y compris Batoumi ont eu des échos négatifs en Géorgie. En soulignant que ce discours fait référence à la présence de la Turquie dans le sens culturel, ils ajoutent par ailleurs qu'Ankara ne dispose d'aucun agenda caché envers l'Adjarie. Pour voir le discours, «Davutoğlu: Saraybosna'nı Şam'a bağlayacağız [Nous allons lier Sarajevo à Damas]», *NTV*, 03.03.2013, URL: [https://www.ntv.com.tr/turkiye/davutoglu-saraybosnaya-sama-baglayacagiz.EoA6Ynjf\\_0qRANKWCgEvGQ](https://www.ntv.com.tr/turkiye/davutoglu-saraybosnaya-sama-baglayacagiz.EoA6Ynjf_0qRANKWCgEvGQ), consulté le 10.12.2017. Pour voir les réactions à ce discours, «Adjara may become part of the Ottoman empire?», *Georgia times*, 03.04.2013, URL: <http://www.georgiatimes.info/en/analysis/89074.html>; «Davutoglu invokes neo-ottomanism as New Mideast Order», *Al-Monitor*, 10.03.2013, URL: <https://www.al-monitor.com/pulse/originals/2013/03/turkey-davutoglu-ottoman-new-order-mideast.html>, consultés le 12.12.2017.

La question des Meskhètes, peuple habitant auparavant sur les terres géorgiennes constitue un autre élément important du dialogue turco-géorgien. Déportés de leur foyer en Géorgie en 1944<sup>1035</sup> vers l'Asie centrale en pleine guerre de l'Union soviétique avec l'Allemagne, et soumis dans le même temps à d'importantes répressions en Ouzbékistan lorsque le pouvoir central s'affaiblit à la fin des années de 1980 en Ouzbékistan, ils ont été contraints de faire le chemin inverse ou de se répartir rapatrier dans les différents pays de la région (Kazakhstan, Azerbaïdjan, Russie, Turquie)<sup>1036</sup>. Appelé les Meskhètes (aussi les Turcs-Meskhètes, parfois les Musulmans-Meskhètes)<sup>1037</sup>, ce peuple en majorité turcophone et musulmane<sup>1038</sup> s'était vu obligé de s'enregistrer comme Azéri en 1936 en Géorgie soviétique. Pour Tbilissi, les Meskhètes est un peuple géorgien turquifié et islamisé. Quant à Ankara, elle les qualifie généralement de *Ahıska Türkleri* [les Turcs d'Ahıska/Akhalsikhé] accentuant donc à la fois la turcité de ce peuple et leur provenance-Ahıska, la région se trouvant auparavant sous l'autorité directe de l'empire Ottoman.

Le retour des Meskhètes désirant se réinstaller dans leur pays natal fait l'objet d'une forte résistance de la part de la jeune République de Géorgie. Cette résistance se nourrit non seulement des sérieux problèmes sociaux-économiques ou juridiques que le rapatriement est susceptible de provoquer, mais aussi de considérations politiques, voire géopolitiques. Plus concrètement, la région (la région Meskhétie, en turc Ahıska, à présent fait partie de la région Samtskhé-Djavakhétie), auparavant habitée majoritairement par les Meskhètes, est aujourd'hui peuplée par les Géorgiens et les Arméniens. La résistance à ce retour se manifeste aussi fortement de la part des Géorgiens que des Arméniens. Un des arguments de Tbilissi sur le sujet

---

<sup>1035</sup> 120 milles des Meskhètes furent déportés dont 20 milles ont trouvé la mort lors de cette déportation, cf. Çolakoğlu, «Türkiye-Gürcistan ilişkileri...art.cit., p.33.

<sup>1036</sup> Leur nombre est estimé dans les années 2000 (2002-2004) à 100 000 en Azerbaïdjan, 90 000 au Kazakhstan, 50 000 - 70 000 en Russie, 10 000 - 40 000 en Ouzbékistan, 30 000 au Kirghizstan, 30 000 en Turquie, 10 000 en Ukraine ainsi qu'un millier en Géorgie, in Sophie Tournon, « La Géorgie face au retour des Meskhètes », *Le Courrier des pays de l'Est*, vol.2, n° 1060, 2007, p.102.

<sup>1037</sup> Par exemple, dans la décision du président de la République de la Géorgie n°104, du 14 mars 1999 portant sur la création d'une commission pour le rapatriement et la réhabilitation de la population déportée du Sud de la Géorgie dans les années 1940, ce peuple est appelé les Meskhètes in Serhat Keskin, Mehmet Oğuzhan Tulun et Aytaç Yılmaz, «2007 Geri dönüş yasası ve Ahıska türklerinin Gürcistana geri dönüş sürecindeki son durum [La loi de rapatriement de 2007 et la situation actuelle du processus du retour en Géorgie des Turcs d'Ahıska] in Ayşegül Aydıngün, Ali Asker et Aslan Yavuz Şir (éd.), *Gürcistan'daki müslüman topluluklar. Azınlık hakları,kimlik, siyaset [les Communautés musulmanes en Géorgie. Droits des minorités, identité, politique]*, Avrasya İncelemeleri Merkezi, Ankara, juin 2016, p.295.

<sup>1038</sup> La question des racines ethniques des Meskhètes est complexe. Il est généralement admis qu'il s'agit du mélange des Géorgiens turcisés avec les Turcs. Voir par exemple. Sophie Tournon, *art.cit.*, p. 99-102.

porte sur le risque de tensions entre les Arméniens<sup>1039</sup> et les Meskhètes<sup>1040</sup> en raison de la méfiance arménienne envers les Turcs. Cet argument est parfois vu comme un prétexte qui cache des préoccupations beaucoup plus sérieuses de la Géorgie, notamment sur le plan géopolitique. L'existence des minorités ethniques fragilise l'Etat géorgien en affaiblissant sa souveraineté, ce qui constitue une source d'inquiétudes pour Tbilissi. L'accroissement de la population azérie ainsi que celle des Arméniens, selon un rythme plus rapide que pour les Géorgiens, notamment en raison d'un taux de natalité plus important, est une source d'inquiétude<sup>1041</sup> pour la Géorgie qui se voit avant tout comme un pays chrétien. Le possible arrivé de centaines milliers de musulmans turcophones laisse alors Tbilissi perplexe. Comme le souligne Sophie Tournon « *leur retour potentiel renvoie donc à l'histoire des relations turco-géorgiennes et aux rapports ambigus qu'entretiennent les Géorgiens avec leurs compatriotes adjares, eux aussi musulmans* »<sup>1042</sup>. L'implantation dans la région frontalière de ce peuple culturellement très proche à la Turquie est l'une des raisons principales de leur déportation par Staline. Peut-elle pour autant constituer un avantage pour Ankara qui pourrait s'en servir pour interférer dans les affaires internes de Tbilissi. Pire encore, cela peut créer des conditions propices à une éventuelle revendication territoriale de la part des Turcs. Certes, la propagande de l'association des Turcs d'Ahiska « *Vatan* » pour l'autonomie de la région une fois qu'ils s'y réinstallent<sup>1043</sup> complique davantage des choses dans la mesure où cela renforce encore la méfiance éprouvée envers ce processus de rapatriement.

La Turquie s'intéresse de près aux évolutions liées au destin des Meskhètes. Le dialogue est permanent entre les Etats géorgien et turc pour résoudre la question de réinstallation de ce peuple<sup>1044</sup> dont une grande partie habite aujourd'hui en Turquie. C'est d'ailleurs l'une des questions prioritaires de la politique étrangère turque envers la Géorgie<sup>1045</sup>. En effet, le retour des Meskhètes en Géorgie est fortement encouragé par la diplomatie turque. Ankara veille à ce que les droits de cette minorité ethnique soient respectés et que la Géorgie remplisse les

---

<sup>1039</sup> Les Arméniens constituent environ 40% de la population de la Samtskhé-Djavakhétie. Les deux districts de cette région sont majoritairement peuplés par les Arméniens dépassant la proportion de 90% sont Akhalkalaki et Ninostminda. Outre ces deux districts, la Samtskhé-Djavakhétie se compose des districts d'Aspindza, Adyghéni, Akhaltsikhé et Bordjomi cf. Sylvia Serrano, *Sortie d'empire, op.cit.*, p.139.

<sup>1040</sup> Il existe une inquiétude chez les Arméniens de Géorgie concernant l'entrée de la Géorgie dans l'OTAN suite à laquelle la Turquie peut installer sa base militaire dans la région.

<sup>1041</sup> Cette inquiétude avait atteint le niveau de paranoïa au début des années 1990 renforça davantage les tendances d'oppression ethnique contre les Azéris en Géorgie, cf. Elisabeth Fuller, « Extremism in the Transcaucasus », n°16, le 22 avril 1994, *RFL/RL Research report*, p.40.

<sup>1042</sup> Tournon, *art.cit.*, p.101.

<sup>1043</sup> Çolakoğlu, *art.cit.*, p.33

<sup>1044</sup> Entretien avec les diplomates turcs à Tbilissi, juin 2016.

<sup>1045</sup> *Ibid.*

conditions du Conseil de l'Europe conditionnant son adhésion à cette institution<sup>1046</sup>. Par ailleurs, le rapport du MAE turc de 2006 met en avant l'importance de la nouvelle commission pour le rapatriement des Turcs Meskhètes par la Géorgie dont les activités sont soutenues par Ankara<sup>1047</sup>. C'est notamment la loi adoptée en juillet 2007 par le parlement géorgien sur le rapatriement qui demeure essentielle, même si jusqu'à cette date d'autres décisions avaient été déjà prises par Tbilissi<sup>1048</sup>. La loi de 2007 illustre la bonne volonté du gouvernement de Saakachvili qui prône une orientation vers les valeurs démocratiques et les aspirations européennes, même si un tel projet fait l'objet de polémiques liées aux conditions trop exigeantes et aux délais resserrés des procédures de demande de rapatriement<sup>1049</sup>. Ces mêmes problèmes entrent dès lors au centre des discussions diplomatiques entre Ankara et Tbilissi conduites sur la question des Meskhètes<sup>1050</sup>. Il est néanmoins à souligner que, la Turquie n'ayant pas de responsabilité juridique sur cette question, à la différence de la situation en Adjarie, elle ne dispose pas de leviers d'action spécifiques sur cette question. De plus, dans un contexte marqué par l'accroissement de l'importance géopolitique de la Géorgie pour Ankara et la meilleure compréhension de la situation en Samtkhé-Djavakhétie, cela rend encore plus difficile l'exercice de pressions politiques sur Tbilissi. Même si elles sont exercées dans le cadre du Conseil de l'Europe, elles pourraient être interprétées comme une ingérence du grand voisin dans les affaires internes de la Géorgie.

---

<sup>1046</sup> Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, «Avis 209 (1999) – demande d'adhésion de la Géorgie au Conseil de l'Europe» le 27 janvier 1999, URL : <http://www.assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-en.asp?fileid=16669&lang=en>, consulté le 27.12.2017. Dans ce document, l'Assemblée parlementaire demande à la Géorgie de s'engager en matière de la législation interne relatif au retour des Meskhètes en Géorgie, plus précisément : « (...) à adopter, dans les deux ans suivant l'adhésion, un cadre juridique permettant le rapatriement et l'intégration de la population meskhète déportée par le régime soviétique, en lui donnant notamment le droit à la citoyenneté géorgienne, à consulter le Conseil de l'Europe sur ce cadre juridique avant son adoption, à entamer le processus de rapatriement et d'intégration dans les trois ans suivant l'adhésion et à achever ce processus dans les douze ans suivant l'adhésion », *ibid.*

<sup>1047</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], *Dışişleri faaliyet raporu [Le rapport d'activité du ministère des Affaires étrangères]*, 2006, p.31.

<sup>1048</sup> Par exemple la décision du président du n° 802, le 9 décembre 1996 prévoit la mise en place du programme d'Etat afin de résoudre des questions législatives et sociales liées au retour des Meskhètes ainsi que celle n°104, du 14 mars 1999 portant sur la création d'une commission pour le rapatriement la réhabilitation de la population déportée du Sud de la Géorgie dans les années 1940 *in* Keskin, Oğuzhan Tulun et Yılmaz, *art.cit*, p.295.

<sup>1049</sup> Pour plus d'information, *cf.* Keskin, Oğuzhan Tulun et Yılmaz, *art.cit*, p.295-317.

<sup>1050</sup> C'était notamment la question du délai de 2 ans accordé à la réalisation des démarches administratives afin d'obtenir la nationalité géorgienne aux Meskhètes disposant du statut *repatriant*. Les négociations étaient concentrées afin de prolonger cette durée à 5 ans, *in* l'entretien avec Fatih Erik, diplomate turc, 2<sup>ème</sup> secrétaire sur les questions politiques, Tbilissi, 23.06.2016.

En revanche, la minorité azérie résidant dans la région géorgienne Kvemo-Kartli<sup>1051</sup>, qui a elle-même été également le sujet des pressions du gouvernement central très nationaliste du début des années 1990<sup>1052</sup>, ne constitue pas un enjeu central des relations turco-géorgiennes. Cette minorité, liée à l'Azerbaïdjan sur différents plans ethniques, culturels, religieux, mais aussi politiques<sup>1053</sup>, constitue un enjeu important dans les des relations entre deux pays sud-caucasiens. L'adoucissement relatif de la politique nationaliste de Tbilissi, ainsi que l'accord entre la Géorgie et l'Azerbaïdjan sur cette question ont apaisé les tensions ethniques dans la région. Néanmoins, on ne peut pas exclure une quelconque influence turque même limitée dans cette région compte tenu de la proximité linguistique et culturelle entre les Turcs et les Azéris. En l'occurrence, une des écoles turques établies en Géorgie par le courant Gülençi se trouve dans la région Kvemo-Kartli, plus précisément à Marneuli. Cette région a été également incluse dans les projets d'assistance de la TIKA qui entre en fonction en Géorgie dès 1994<sup>1054</sup>. Quant à la possibilité de l'influence religieuse turque, les Azéris de Géorgie qui sont majoritairement (80%) chiites, sont administrativement rattachés à Bakou par l'intermédiaire de l'administration des Musulmans du Caucase établi à la période soviétique. Dans ce contexte, les Azéris sont naturellement plus enclins à accepter l'influence des chiites de l'Azerbaïdjan et de l'Iran que des musulmans sunnites venus de Turquie. Toutefois, comme le remarque Selçuk Çolakoğlu, compte tenue de l'opinion publique turque qui demeure assez sensible aux Azéris, une quelconque violence perpétuée contre cette minorité serait susceptible d'affecter durablement les relations turco-géorgiennes<sup>1055</sup>.

---

<sup>1051</sup> La région est parfois appelée, notamment en Azerbaïdjan, par le nom de la tribu turcique Bortchali (Borçalı). D'après Balci et Motika, le nombre des Azéris géorgiens est estimé à 280 mille dont 244 mille habitent notamment dans les villes Bolnissi, Dmanissi et Marnéouli de la région Kvemo-Kartli ainsi que dans la capitale géorgienne in Balci et Motika, le « Renouveau islam en Géorgie post-soviétique », *art.cit.*, p.232. Selon le recensement de 2002 effectué en Géorgie, 85% de la population dans le district de Bolnissi, 54,2% dans le district de Gardabani, 74,4% dans le district de Dmanissi et 86,4% dans le district de Marnéouli, était azerbaïdjanaise in Serrano, *Sortie de l'Empire, op.cit.*, p.139.

<sup>1052</sup> Fuller, «Extremism in the Transcaucasus», *art.cit.* p.40.

<sup>1053</sup> Serrano, *op.cit.*, p.142-143,150.

<sup>1054</sup> L'assistance apportée par le *Diyanet* de la Turquie aux Musulmans de la Géorgie est en partie destinée aux Azéris. Par exemple 30 % de l'aide fournie dès septembre 2009 (qui est cessée aujourd'hui) était envoyé aux Azéris de la Géorgie cf. Aslan Yavuz Şir et Hazel Çağan Elbir, « Türkiye'nin Gücistan'daki müslüman azınlıklara ilişkin politikası [La politique de la Turquie à l'égard des minorités musulmanes de la Géorgie] » in Ayşegül Aydingün, Ali Asker et Aslan Yavuz Şir (éd.), *Gürcistan'daki müslüman topluluklar. Azınlık hakları, kimlik, siyaset [Les Communautés musulmanes en Géorgie. Droits des minorités, identité, politique]*, Avrasya İncelemeleri Merkezi, Ankara, juin 2016, p.380.

<sup>1055</sup>Çolakoğlu, *art.cit.*, p.34.

### L'établissement de liens diplomatiques

La Turquie, l'un des premiers Etats à reconnaître l'indépendance de la Géorgie, a également fourni une aide humanitaire et financière importante à ce pays nouvellement indépendant qui se trouve à ce moment précis dans une crise économique profonde. Au fur à mesure que « *la Géorgie surmonte sa « peur historique » envers la Turquie, l'héritier de l'Empire ottoman* »<sup>1056</sup>, et que la Turquie prend conscience de l'importance stratégique de ce pays sud-caucasien, une forte coopération s'installe entre les deux pays. Pourtant on ne peut guère parler d'une confiance complète de la Géorgie<sup>1057</sup>, notamment en raison des activités islamiques et pan-turquistes développées au sein de certains milieux turcs ainsi que de l'organisation d'un soutien au séparatisme abkhaze sur le territoire turc<sup>1058</sup>.

Ankara reconnaît l'indépendance de la Géorgie le 16 décembre 1991, soit la même date à laquelle elle a reconnu toutes les ex-républiques soviétiques, Azerbaïdjan (dont l'indépendance avait été déjà reconnue) et pays baltes mis à part<sup>1059</sup>. Déjà à l'époque une délégation diplomatique turque dirigée par Ismet Birsnel se rend dès mois de septembre en Géorgie<sup>1060</sup>. Pourtant, les relations ne sont pas établies tout de suite. L'instabilité politique régnant en Géorgie durant la présidence de Gamsakhurdia oblige les pays occidentaux, y compris la Turquie, à ne pas se précipiter pour établir des liens diplomatiques<sup>1061</sup>. Elle est néanmoins l'un des premiers Etats, à l'instar de l'Allemagne et des Etats-Unis, à ouvrir une ambassade à

---

<sup>1056</sup> Fahrettin Çiloglu, «Post-soviet conquences in Georgian and Turkihs policy» in Ole Hoiris and Sefa Martin Yürükel, *Contrasts and Solutions in the Caucasus*, Aarhus University press, Aarhus, 1998, p.318.

<sup>1057</sup> Jones, «The role of cultural paradigms in Georgian foreign policy», *art.cit.*, , p.101. Par exemple, comme l'auteur le fait savoir, selon les sondages d'opinion de 1998, l'avis défavorable envers la Turquie (56 %) persiste encore au cours de cette période. De plus, elle est vue comme une deuxième menace potentielle pour la Géorgie par 16% des personnes sondées (la première étant la Russie avec 50%) *ibid.* Pour les sondages plus récents liées à la perception géorgienne envers la Turquie, cf. Vahram Ter-Matevosyan, « Cooperation paradigms in the South Caucasus », *Études arméniennes contemporaines*, n° 4 , 2014, 103-125.

<sup>1058</sup> Çiloglu, *art.cit.*, p.318.

<sup>1059</sup> Pour la Turquie, il n'était guère nécessaire de reconnaître l'indépendance de trois pays baltes, car leur invasion par l'Union soviétique n'avait pas été reconnue par Ankara tout comme les autres Etats membres de l'Otan.

<sup>1060</sup> Şimşir, *Azerbaycan..op.cit.*, p.239 ; « Türkiye SSCB'nin nabzını tuttu [La Turquie a parvenu à tâter le pouls de l'URSS ]», *Milliyet*, le 1<sup>er</sup> octobre 1991.

<sup>1061</sup> En raison de ce chaos dans le pays, la Géorgie a été le dernier des pays post-soviétiques à être incluse au sein de l'ONU, cf. Revaz Gachechiladze, « Geopolitics and foreign powers in the modern history of Georgia : Comparing 1918-1921 and 1991-2010 » in Stephen F. Jones (éd.), *The making of modern Georgia , 1918-2012*, Routledge, New York, 2014, p. 25. En effet, la plupart des anciens Etats de la CEI, à savoir la République de Moldavie, les 5 pays centre-asiatiques, ainsi que l'Azerbaïdjan et l'Arménie, ont adhéré à cette organisation internationale le 2 mars 1992 tandis que la Géorgie y a adhéré quatre mois plus tard, c'est à dire le 31 juillet 1992.

Tbilissi<sup>1062</sup>. La première visite diplomatique d'envergure se déroule en mai 1992. Elle est l'œuvre du ministre des Affaires étrangères turc, Hikmet Çetin<sup>1063</sup>. Lors de sa visite, une série d'accords, dont l'un portant sur les relations diplomatiques entre les deux Etats, sont signés<sup>1064</sup>. Devant les gestes d'ouverture de la Turquie pour améliorer son image en Géorgie, comme par exemple la promesse du ministre turc de donner d'urgence 50 000 tonnes de blé à la Géorgie, le dirigeant géorgien Chevardnadze ne cache pas sa vive émotion<sup>1065</sup>.

Le geste du premier ministre turc, Süleyman Demirel (la première visite de cette envergure en Géorgie<sup>1066</sup>), qui arrive à Tbilissi dans un avion plein de médicaments et de denrées alimentaires, est également reçu très positivement par les officiels géorgiens<sup>1067</sup>. Chevardnadze et Demirel signent le 30 juillet 1992 un traité-cadre d'amitié et de bon voisinage<sup>1068</sup>. Le traité du 30 juillet se révèle être extrêmement important dans les relations turco-géorgiennes. Non seulement il s'agit du premier traité diplomatique entre les deux Etats, mais il répond en outre à certaines interrogations soulevées aussi bien du côté turc que du côté géorgien. Premièrement, cet accord confirme dans son préambule les frontières existantes entre les deux Etats en reconnaissant le traité de Kars de 1921. Il est à noter les inquiétudes géorgiennes à l'égard de la Turquie sur cette question, notamment en raison de la propagande soviétique hostile à la Turquie<sup>1069</sup>. Selon Fahrettin Çiloğlu (aussi dit Çılaşvili), le chercheur turc d'origine géorgienne,

---

<sup>1062</sup> Faruk Bilici, « Les relations turco-géorgiennes : un modèle de genre », *Page Europe*, 25 juin 2013, *La Documentation Française*, pas de mention de page, URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000683-les-relations-turco-georgiennes-un-modele-du-genre-par-faruk-bilici/article>, consulté le 12.12.2017.

<sup>1063</sup> Certains enjeux régionaux se trouvent également au centre des discussions. En soutenant l'approche de la Turquie à l'égard du conflit du Haut Karabagh, le président du Conseil d'Etat de la Géorgie Chevardnadze propose alors de mettre en œuvre un Conseil du Caucase avec la participation des pays caucasiens pour la stabilité et la paix dans la région, cf. « Gürcistan, Türkiye'nin Karabağ Politikasını Paylaşıyor - Şevarnadze'den Çetin'e destek [Géorgie partage la politique de Karabagh de la Turquie-Soutien de Chevardnadze à Çetin] », *Milliyet*, 22 mai, 1992. Cependant cette initiative n'a pas pu être réalisée en raison de la situation politique compliquée et notamment de la guerre civile en Géorgie.

<sup>1064</sup> Ministry of Foreign Affairs of Georgia, « Relations between Georgia and the Republic of Turkey », URL : <http://www.mae.gov.ge>, consulté le 23.10.2017.

<sup>1065</sup> Yelda Demirağ, « Bağımsızlıktan Kadife devrime Türkiye-Gürcistan ilişkileri » [Les relations Turquie-Géorgie de l'indépendance à la Révolution de velours], *Uluslararası İlişkiler*, Vol. 2, n° 7 automne 2005, p.128.

<sup>1066</sup> Lorsque Chevardnadze souhaite le bienvenue à Demirel, le président géorgien précise qu'en tant que premier ministre, Demirel est le premier à rendre visite en Géorgie in « Demirel Tiflis'te [Demirel est à Tbilissi] », *Milliyet*, 31 juillet 1992.

<sup>1067</sup> Mustafa Aydın, « Kafkasya ve Orta Asya ilişkileri [Les relations avec les Caucases et l'Asie centrale] » in Baskın Oran (éd.), *Türk dış politikası : Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar, (Politique étrangère turque : Dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui, faits, documents, analyses)*, Tome II: 1980-2001, İletişim, İstanbul, 2010, P.416.

<sup>1068</sup> Türkiye Cumhuriyeti ile Gürcistan Cumhuriyeti arasında dostluk, işbirliği ve iyi komşuluk anlaşması [Le Traité d'amitié, coopération et bon voisinage entre la République de Turquie et la République de Géorgie], *T.C. Resmi gazete [Journal officiel]*, n° 21360, le 29 septembre 1992, URL : <http://www.resmigazete.gov.tr/default.aspx>, consulté le 22.12.2017.

<sup>1069</sup> Les propos de Thorniké Gordadze, l'universitaire franco-géorgien et l'ancien ministre d'Etat de la Géorgie, expliquent ainsi l'origine de cette perception négative envers les Turcs : « En donnant des centaines d'exemples de



la politique de la Turquie à l'égard de la Géorgie indépendante représente l'un des problèmes majeurs pour *l'Alliance de la Table ronde* dirigée par Zviad Gamsakhourdia et Giorgi Chanturia qui se préparent aux élections du 28 octobre 1990<sup>1070</sup>. L'auteur, se référant à son interview avec les deux leaders politiques, souligne qu'« *ils demandaient à la Turquie de déclarer publiquement qu'elle n'interviendrait pas militairement en Géorgie indépendante* »<sup>1071</sup>. Une telle déclaration officielle n'a pas jamais été publiée par Ankara, certainement parce qu'elle n'a pas été jugée pertinente. Entre outre, compte tenu du refus arménien de reconnaître officiellement ses frontières communes avec la Turquie, des inquiétudes, certes moins fortes, existent également du côté turc.

Deuxièmement, ce document diplomatique traite de la question de séparatisme dont les deux parties pourraient avoir à souffrir. L'article 13 du traité indique notamment que les deux Etats « *s'engagent à empêcher les activités des organisations, groupes et personnes présentes sur leur territoire et visant le changement par la force de l'intégrité territoriale et de l'ordre juridique de l'autre partie* »<sup>1072</sup>. La Turquie souhaite ainsi s'assurer du risque de développement des activités du PKK sur le territoire géorgien<sup>1073</sup> en interdisant de son côté l'organisation des Abkhazes séparatistes en Turquie<sup>1074</sup>.

Cette rencontre entre Chevardnadze et Demirel à Tbilissi débouche sur la signature de ces accords diplomatiques, rendant par là même possible l'établissement de liens inter-étatiques

---

*contes, récits et poèmes traitant des invasions, massacres et conversions de force (dans un pays supposé athée, la résistance du christianisme y est décrite comme un acte héroïque et hautement patriotique...), les auteurs tentaient de montrer la résistance de la population locale et « l'incompatibilité historique » des Turcs avec les Géorgiens. En réalité, les récits cités dans les livres portaient plutôt sur les violences intercommunautaires. Or, les « barbares turcs » décrits dans les livres de l'époque étaient principalement des populations musulmanes locales, au pire celles des Pachaliks voisins – les mêmes que la doxa patriotique considère comme étant de souche géorgienne. Les pachas d'Akhalsikhé, tant haïs dans l'historiographie géorgienne, étaient issus de la famille des Djaqeli, une dynastie géorgienne convertie à l'islam. Ainsi, l'essentiel des représentations négatives envers l'Empire ottoman dans l'imaginaire géorgien date de la période moderne et trouve ses racines dans la propagande anti-turque des années 1940. Les manuels scolaires d'histoire ou de littérature, la filmographie et même la production des sciences sociales de l'époque ont laissé une empreinte relativement forte. Aujourd'hui encore, malgré d'excellentes relations politiques entre la Turquie et la Géorgie, les représentations populaires au sujet de la Turquie et de l'Empire ottoman sont largement négatives parmi les Géorgiens, et ceci toutes générations confondues» in Thornike Gordadze, Géorgie : un nationalisme de frontière, FASOPO (Fonds d'analyse des sociétés politiques), décembre 2005, mis en ligne 12.07.2014, p.164, URL : [http://www.fasopo.org/sites/default/files/legscolonial\\_tg\\_1205.pdf](http://www.fasopo.org/sites/default/files/legscolonial_tg_1205.pdf), consulté le 15.12.2018.*

<sup>1070</sup> Çiloglu, *art.cit.*, p.320.

<sup>1071</sup> *Ibid.*

<sup>1072</sup> «Türkiye Cumhuriyeti ile Gürcistan Cumhuriyeti arasında dostluk, işbirliği ve iyi komşuluk anlaşması.....», *art.cit.*, p.5.

<sup>1073</sup> Les inquiétudes turques liées à la présence du PKK en Géorgie réapparaissent de temps en temps dans les relations turco-géorgiennes. Voir par exemple, «Turkey concerned at Kurdish activity in Georgia », *BBC Monitoring Service: Former USSR*, 8 décembre 1997.

<sup>1074</sup> Aydın, « Kafkasya ve Orta Asyayla ilişkiler....», *art.cit.*, p.417.

dans divers domaines tels que le politique, l'économique, le financier, le culturel et l'éducatif. Ces liens sont largement assurés, entre autres, par l'échange de représentants diplomatiques entre les deux Etats. La Turquie ouvre sa représentation diplomatique à Tbilissi le 13 juillet 1992, d'abord en tant que consulat général à Tbilissi (dirigé par l'ambassadeur Timoçin Arbak), ce dernier devenant une ambassade le 23 novembre 1993<sup>1075</sup>. Ahmet Rıza Demirel est nommé ambassadeur de Turquie le 1er septembre 1993<sup>1076</sup>. Quant au Consulat turc à Batoumi, il est opérationnel depuis 1921 (au début en tant que consulat turc de l'Union soviétique)<sup>1077</sup>.

En ce qui concerne la Géorgie, elle ouvre son ambassade en Turquie en 1994 et désigne Nodar Komakhidze au poste d'ambassadeur. Celui-ci reste en poste jusqu'en 1997<sup>1078</sup>. Elle dispose également de deux consulats généraux sur le territoire turc, le premier à Trabzon (le premier consul général George Janjghava, 1994-2004) et l'autre à Istanbul (le premier consul général Teimuraz Sharashenidze, 1998-2004)<sup>1079</sup>.

### Une coopération renforcée entre Ankara et Tbilissi

Au niveau régional, il s'avère moins compliqué, notamment par rapport à l'Arménie, de développer des relations avec la Géorgie, notamment en raison de l'absence de contentieux politique d'envergure entre ces deux Etats. Au début des années 1990, la politique turque intervient encore peu en Géorgie dans la mesure où cette dernière occupe « *une position basse dans la liste des priorités de la Turquie* »<sup>1080</sup>. Elle n'en est pas moins en voie de développement. Outre les échanges diplomatiques de haut niveau qui se développent durant cette même période, il convient également de noter une présence turque dans le pays dans les domaines économiques et humanitaires. L'établissement des rapports économiques et commerciaux se fonde sur l'Accord de coopération commerciale et économique conclu entre Demirel et Chevardnadze lors de la visite officielle de ce dernier en juillet 1992<sup>1081</sup>. Signé le 30 juillet 1992, l'accord a

---

<sup>1075</sup> Türkiye Cumhuriyeti Tiflis Büyükelçiliği [Ambassade de la République de Turquie à Tbilissi], URL : <http://tbilisi.emb.MAE.gov.tr/Mission/MissionChiefHistory>, consulté le 23.11.2017.

<sup>1076</sup> Türkiye Cumhuriyeti Tiflis Büyükelçiliği, *op.cit.*

<sup>1077</sup> Türkiye Cumhuriyeti Batum Baş Başkonsolosluğu [le Consulat général de la République de Turquie à Batoumi], URL : <http://batum.bk.MAE.gov.tr/Mission/MissionChiefHistory>, consulté le 23.11.2017.

<sup>1078</sup> Ministry of Foreign Affairs of Georgia, «Relations between Georgia and the Republic of Turkey», *art.cit.*

<sup>1079</sup> *Ibid.*

<sup>1080</sup> Mithat Çelikpala, « From a failed state to a weak one? Georgia and Turkish-georgian relations », *The Turkish Yearbook*, vol. 36, 2005, p.177.

<sup>1081</sup> Türkiye Cumhuriyeti ile Gürcistan Cumhuriyeti arasında ticaret ve ekonomik işbirliği anlaşması [le Traité de coopération commerciale et économique entre la République de Turquie et la République de la Géorgie], *T.C.*

été adopté par le gouvernement turc le 14 avril 1993. Un mémorandum d'entente signé entre deux Etats le 10 décembre 1992 permet à la Géorgie qui se trouve alors dans une situation économique gravissime, de bénéficier du crédit d'Eximbank turc<sup>1082</sup>.

De plus, les deux Etats tissent les liens économiques à l'échelle régionale à travers la mise en place de l'Organisation de la Mer noire créée à l'initiative d'Ankara en 1992. La Géorgie y est associée dès la création de cette plateforme régionale.

Il convient également d'évoquer l'assistance humanitaire apportée à ce pays sud-caucasien par les organisations turques, notamment par la *Kızılay*. Selon l'agence d'information *Anadolu Ajansı*, la *Kızılay*, durant la période 1991-1998 a fourni de l'aide humanitaire par voie terrestre à la Géorgie à douze reprises, ainsi qu'un soutien maritime et aérien dont le coût s'élève à 20,3 million \$<sup>1083</sup>.

Au fur à mesure, les rapports entre les deux Etats évoluent. Même si la Turquie ne saisit pas tout de suite le rôle de Tbilissi dans sa politique sud-caucasienne, l'importance de la Géorgie devient évidente une fois qu'elle comprend le rôle qu'elle peut jouer dans le transit des ressources énergétiques de l'Azerbaïdjan vers la Turquie<sup>1084</sup>. En effet, Ankara perçoit aussitôt cet acheminement comme « *une route idéale* »<sup>1085</sup> pour le BTC dans le contexte des tensions entre l'Arménie et l'Iran.

C'est donc en raison de sa position géographique, véritable pont entre l'Europe et l'Asie, que l'Etat géorgien occupe une place essentielle dans la politique sud-caucasienne d'Ankara. Comme le souligne le spécialiste de la Géorgie, Revaz Gachechiladze, « *the most important positive factor of Georgia as economic potential is its geographical location: the possibility to serve as the shortest transit way for raw materials, including oil, gas, cotton, to reach the West from the East (the Caspian Sea basin and Central Asia)* »<sup>1086</sup>. C'est justement ces atouts qui

---

*Resmi gazete* [Journal officiel], n° 21552, 14 avril 1992, URL : <http://www.resmigazete.gov.tr/default.aspx>, consulté le 12.15.2017.

<sup>1082</sup> Le Mémorandum sur les crédits d'Eximbank (la Banque du crédit d'export de la Turquie) de 50 mln \$ accordé à la Géorgie est signé le 10 décembre 1992 par le ministre des Affaires étrangères turc, Hikmet Çetin et son homologue géorgien, Alexandre Chikvaïdze. Il est approuvé par le gouvernement turc le 18 juin 1993 in *Resmi gazete*, 2 juillet 1993, n° 21625, URL: <http://www.resmigazete.gov.tr/default.aspx>, consulté le 14.12.2017.

<sup>1083</sup> « Kızılay'dan Gürcistan'a insani yardım [L'aide humanitaire fournie par Kızılay à la Géorgie ] », *Anadolu ajansı*, 15 mai 1999.

<sup>1084</sup> Bolukbasi, «Ankaras's Baku-centered Transcaucasia policy..., *art. cit.*, p.82.

<sup>1085</sup> « Gürcistanla bahar dönemi [Le printemps dans les relations avec la Géorgie] », *Milliyet*, 12 juin 1995.

<sup>1086</sup> Revaz Gachechiladze, "Making of the New Georgia: Development Factors-Pluses and Minuses", *Caucasian Regional Studies*, vol 3, n° 1, 1998, pas de mention de page, URL: <http://poli.vub.ac.be/publi/crs/eng/0301-03.htm>, consulté le 23.10.2017.

confèrent à la Géorgie, seul Etat disposant de l'accès à la mer Noire<sup>1087</sup> « un rôle clé dans la stratégie caucasienne, même eurasiatique de la Turquie »<sup>1088</sup>.

La position de la Géorgie est d'autant plus stratégique dans les relations turco-géorgiennes en raison de sa proximité géographique et de son accessibilité pour la Turquie. Ce n'est pas un hasard si une coopération transfrontalière remarquable, rappelant aujourd'hui celle pratiquée au sein de l'UE, se noue entre deux pays avant même la dissolution de l'Union soviétique.

Par exemple, la porte frontalière turco-géorgienne Sarp-Sarpi<sup>1089</sup> (à 15 km de *ilçe* Hopa, Artvin), l'une des plus fréquentées non seulement en Géorgie mais également en Turquie<sup>1090</sup> a officiellement été ouverte le 31 août 1988<sup>1091</sup>. Récemment, l'importance de cette porte d'entrée s'est accrue en raison notamment de la mise en place d'un usage de l'aéroport de Batoumi. En effet, l'accord sur l'exploitation commune turco-géorgienne de cet aéroport est signé par les dirigeants des deux Etats à Tbilissi en mars 2006<sup>1092</sup>. Les compagnies turques *TAV* et *Urban* effectuent les travaux de reconstruction de l'aéroport de Batoumi dont le coût est alors estimé à 15mln dollars<sup>1093</sup>. Prêt à l'exploitation dès 2007, l'aéroport géorgien est également mis à disposition des résidents turcs. Après avoir effectué dans la ville turque de Hopa toutes les démarches nécessaires pour l'enregistrement, les passagers sont transférés en navette directement à l'aéroport géorgien pour accéder à l'avion sans présenter un quelconque document à l'entrée en Géorgie<sup>1094</sup>.

---

<sup>1087</sup> Malgré cet accès à la mer, on ne pourrait guère parler d'une véritable vocation maritime en Géorgie dans la mesure où la mer Noire est liée au bassin fermé. Pour plus de détails, cf. Minassian, *Caucase du Sud... op.cit.*, p.137.

<sup>1088</sup> Demirağ, *art.cit.*, p.126.

<sup>1089</sup> Sarp est un village turc se trouvant dans la République d'Adjarie qui est divisé en deux parties par la frontière turco-géorgienne. La partie géorgienne s'appelle Sarpi.

<sup>1090</sup> Selon la note d'information du Ministère des affaires étrangères de la Turquie de 2016, la frontière Sarp est la porte d'entrée la plus fréquentée de la Turquie en termes de transit des passagers et la deuxième plus fréquentée après Kapikule (la porte avec la Bulgarie) en termes de transit des véhicules. Plus de 90% du transit des véhicules entrant en Turquie et Géorgie passent par ce poste frontière in « Türkiye-Gürcistan İlişkileri Bilgi Notu [Note d'information sur les relations Turquie-Géorgie] 24. 03.2016 », *Türkiye Cumhuriyeti Batum Baş konsoloslugu*[Le consulat général de la République de Turquie à Batoumi], URL: <http://batim.bk.MAE.gov.tr/Mission/ShowInfoNote/254799>, consulté le 25.10.2017.

<sup>1091</sup> « Yokohama'dan Kars'a yol gider [Un chemin passe de Yokohama vers Kars]», *Milliyet*. le 31 août 1988. Le commerce frontalier débute officiellement par la signature de l'« Accord relatif au commerce frontalier et côtier » signé entre Ankara et Moscou le 6 juillet 1989.

<sup>1092</sup> « Géorgie : les Turcs commencent de construire un aéroport international a Batoumi », *Itar-Tass*, 6 mai 2006.

<sup>1093</sup> *Ibid.*

<sup>1094</sup> Pour plus de détails cf. Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [Le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], « Sayın Bakanımızın Batum Uluslararası Havalimanı'nın Açılışını Yapmak Üzere 26 Mayıs 2007 tarihinde Gürcistan'ı Ziyareti hk [Concernant la visite prévue de notre ministre au 26 mai 2007 en Géorgie à l'occasion de l'ouverture de l'Aéroport international de Batoumi], Bakanlık açıklaması [Communiqué ministériel], n° 83, le 25 mai 2007, URL : [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr), consulté le 12.12.2017.

La seconde ouverture à la frontière turco-géorgienne, Türkgözü-Valé à partir de 1995<sup>1095</sup> se caractérise par sa proximité géographique à la fois avec l’Azerbaïdjan et l’Arménie. En raison de l’état des routes, le passage par ce poste-frontière est moins évident pour les véhicules<sup>1096</sup>.

Quant à Çıldır Aktaş-Kartsakhi, le nouveau poste-frontière est situé au bord du lac Aktaş à 62 km d’Ardahan, il lie la région turque (*ilçe*) Çıldır avec la région géorgienne Akhalkalaki, peuplée majoritairement par les Arméniens. Le passage par cette porte raccourcit encore plus la distance entre la Turquie d’une part et l’Arménie et l’Azerbaïdjan d’autre part. Les négociations sur l’ouverture de ce poste-frontière ayant commencé dans la deuxième moitié de 1990<sup>1097</sup>, les travaux préparatifs pour son ouverture débuta dès 2001<sup>1098</sup>.

Une des particularités des relations entre la Turquie et la Géorgie réside donc dans l’existence d’une frontière commune facilitant la coopération sur le plan politique. Il n’en va pas de même pour l’Azerbaïdjan avec lequel la Turquie possède une frontière moins étendue et de l’Arménie avec qui les frontières sont fermées pour les raisons politiques.

Le fait de disposer de ces trois postes-frontières avec la Géorgie constitue également un atout pour la Turquie dans ses contacts avec les Arméniens et les Azéris de la région. Notamment les postes de Türkgözü et Çıldır-Aktaş se trouvent géographiquement proches des deux voisins sud-caucasiens de la Géorgie et des régions géorgiennes peuplées majoritairement par les Arméniens et les Azéris.

Un autre pilier essentiel des relations turco-géorgiennes porte sur le facteur stratégique. Dès la première moitié de 1990, la Géorgie s’inquiète de la politique « de l’étranger proche » de Moscou cherche donc à se rapprocher de la Turquie. La présidence d’Edouard Chevardnadze, un politicien expérimenté et l’ancien ministre des Affaires étrangères de l’Union soviétique, rend

---

<sup>1095</sup> *Türkgözü* est un quartier (*mahalle* en turc) del’*ilçe* Posov d’*il* Erdahan en Turquie. Valé est un village dans la région Akhaltsikhé (en Turquie appelé Ahıska), la région auparavant habitée par les Turcs-Meskhètes, aujourd’hui par les Géorgiens et les Arméniens. Il est curieux à constater que lors de la mise en place du projet de l’ouverture de cette porte-frontalière, un des arguments pour son importance se résidait dans la spécificité démographique de la région Akhaltsikhé. Par exemple, le journal *Milliyet* en se référant aux officiels du MAE turc souligne que l’ouverture de cette porte frontalière dans la région Ahıska où habite les Turcs d’ Ahıska, revet une importance particulière *in* « Gürcistanla bahar dönemi [Le printemps dans les relations avec la Géorgie] », *Milliyet*, le 12 juin 1995. L’ouverture officielle de Posof- Türkgözü se réalise le 31 juillet 1995, *cf.* « Kapılanıyoruz [Nous avons une nouvelle porte-frontalière] », *Milliyet*, le 1<sup>er</sup> août 1995.

<sup>1096</sup> « Türkiye-Gürcistan İlişkileri Bilgi Notu [Note d’information sur les relations Turquie-Géorgie].*op.cit.*, *pas de mention de page.*

<sup>1097</sup> A ce titre, il convient de noter les discussions qui ont eu lieu lors de la visite officielle du Premier ministre turc Mesut Yılmaz à Tbilissi le 14 mars 1998, *in* « Tiflis’te 7 anlaşma [7 accords à Tbilissi] », *Milliyet*, le 14 août 1998.

<sup>1098</sup> Aydın, « Kafkasya ve Orta Asyayla ilişkiler.. », *art.cit.*, p.419. L’ouverture officielle de Çıldır-Aktaş-Kartsakhi se réalise que quatorze ans plus tard, le 18 octobre 2015. Par ailleurs, il existe un quatrième poste frontalier au long de la frontière turco-géorgienne, Muratlı qui n’a pas été ouverte.

effectivement ce rapprochement plus facile. En même temps, le retour de la Russie dans ce pays sud-caucasien, notamment dans le cadre de résolution des conflits ethniques, se fait de plus en plus sentir. Selon cette même logique, l'accord signé par ces deux Etats en février 1994 permet aux bases militaires russes de rester en Géorgie, ce qui est perçu par Ankara comme « *l'un des exemples de résurgence de l'impérialisme russe* »<sup>1099</sup>.

La Géorgie qui s'efforce de s'éloigner de la zone d'influence de Moscou devient donc incontournable dans la politique turque visant à contrebalancer la présence russe dans le Caucase du Sud. Cette même raison motive Tbilissi à approfondir la coopération avec l'Etat turc qui représente un lien important avec l'Occident, notamment avec l'OTAN<sup>1100</sup>. Dans le contexte du faible engagement de l'Occident au cours des premières fragiles années d'indépendance à la différence de la Turquie qui y était déjà présente, certes avec l'encouragement de l'Occident, accroît encore le poids de ce dernier aux yeux de Tbilissi<sup>1101</sup>.

La visite du 15 juillet 1992 à Tbilissi de Hikmet Çetin, le président du comité des ministres du Conseil de l'Europe de l'époque, accompagné par Catherine Lalumière, Secrétaire générale de cette même organisation, réalisée dans le cadre de leur visite à cinq pays de la CEI (Ukraine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan) a constitué un moment important<sup>1102</sup>. Cette initiative démontre clairement le souhait d'Ankara d'assumer ce rôle de lien avec les pays de la CEI. Cette attitude turque reçoit alors un soutien considérable de la part de l'Occident. A ce titre, la déclaration de Catherine Lalumière faite lors de cette même visite, pendant leur trajet aérien de Tbilissi à Alma-Ata, est révélatrice. La Secrétaire générale souligne alors la grande responsabilité de la Turquie dans la région en raison de sa position géographique et de son histoire constituant un modèle pour les Etats nouvellement indépendants en ajoutant qu'il est souhaitable et naturel que la Turquie assume le rôle de lien entre les pays de son entourage. Une telle attitude constituerait selon elle un facteur de stabilité pour l'ensemble du continent européen<sup>1103</sup>. En effet, la Turquie suivait de près les aspirations occidentales des pays de la CEI, notamment ceux du Caucase du Sud. Leur adhésion au Conseil de l'Europe et aux autres

---

<sup>1099</sup> Elisabeth Fuller, «Turkish-Russian relations, 1992-1994», *RFE/RL Research report*, vol.3, n° 18, le 6 mai 1994, p.7.

<sup>1100</sup> Les entretiens effectués par l'auteure avec les universitaires et chercheurs géorgiens à Tbilissi en juin 2016.

<sup>1101</sup> Demirağ, « Bağımsızlıktan Kadife devrime..art.cit., p.130.

<sup>1102</sup> «Turkish Foreign minister leads Council of Europe delegation to former USSR», *BBC Monitor Service: Former URSS*, le 16 juillet 1992.

<sup>1103</sup> *Ayin tarihi*, (*Journal d'actualité*) , le 16 juillet 1992, URL: <http://ayintarihi.byegm.gov.tr/turkce>, le journal consulté entre 05.06.2015 et 04.02.2018.

organisations euro-atlantiques fut l'un des thèmes importants abordés au cours des échanges diplomatiques entretenus avec ces mêmes Etats.

Satisfaits de leur coopération stratégique avec la Turquie, les représentants géorgiens se montrent globalement favorables à cet engagement turc. Cette position se retrouve, entre autres, dans le discours présenté par Chevardnadze lors de sa visite à l'Université de John Hopkins à Washington du 6 octobre 2001 où il souligne la grande importance de la Turquie dans la stabilité et la paix en Géorgie. Sur ce point, il ajoute : « *la Géorgie n'est pas le flanc sud de la région stratégique de la Russie, mais elle est le flanc nord des intérêts stratégiques de la Turquie et de l'OTAN (...)* »<sup>1104</sup>.

Michaïl Saakachvili poursuivra la politique de son prédécesseur en la matière. Sa visite officielle effectuée en mai 2004 à Ankara et à Istanbul lui donne l'occasion d'adresser à son voisin ses vœux concernant le soutien turc à l'intégration occidentale de la Géorgie, et plus particulièrement en ce qui concerne son adhésion à l'Alliance atlantique<sup>1105</sup>.

Dans la même logique, Tbilissi exprime son soutien à l'adhésion de la Turquie à la famille européenne en accentuant l'importance de cette adhésion non seulement pour cette dernière, mais également pour toute la région<sup>1106</sup>. L'entretien effectué par le journal *Le Figaro* avec Saakachvili au sujet des aspirations européennes de la Géorgie confirme cette position :

*« Si la Turquie adhère à l'UE, je suis persuadé que la Géorgie suivra. Ce sera presque automatique. L'économie turque est plus développée que la nôtre, leur administration est plus ancienne, mais il y a des différences. Cependant, l'islam ne doit pas être un obstacle à l'adhésion turque à l'UE. Nous avons observé de près la Turquie ces dernières années. Les réformes qu'elle a accomplies sont spectaculaires. Si sa candidature était rejetée par l'UE, les conséquences seraient dramatiques pour notre région »*<sup>1107</sup>.

La réaction positive de Tbilissi à l'égard de l'initiative de Demirel concernant la mise en place d'un Pacte de stabilité dans le Caucase présenté s'explique en grande partie par cette vision géorgienne. Le sujet du Pacte a été largement discuté au cours de la visite du président turc à Tbilissi en janvier 2000<sup>1108</sup>. Lancée dans une période de durcissement des tensions russo-

---

<sup>1104</sup>« Gürcistan Devlet Başkanı Eduard Şevardnadze: 'Rusya'nın değil, Türkiye ve NATO'nun çıkarlarının yanındayız' dedi [Nous ne sommes pas à côté des intérêts la Russie, mais ceux de la Turquie et de l'OTAN] », *Milliyet*, le 7 octobre 2001.

<sup>1105</sup> Cf. *Ayın tarihi, op.cit.*, le 20 mai 2004; «Les contacts du président géorgien Saakachvili à Istanbul», *Anadolu Agency*, le 21 mai 2004.

<sup>1106</sup> Par exemple, voir le discours du ministre des Affaires étrangères de la Géorgie Nogaideli prononcé pendant sa visite à Ankara au mois d'octobre 2005 in «Başbakan Erdoğan'dan, Nogaideli onuruna yemek [Repas de la part du président Erdoğan à l'honneur de Nogaideli]», *Anadolu ajansı*, le 5 octobre 2005.

<sup>1107</sup> « Saakachvili : l'OTAN est un ticket d'entrée à l'UE », *le Figaro*, le 30 juin 2004.

<sup>1108</sup> Demirağ, *art.cit.*, p.136.

géorgiennes<sup>1109</sup> marquée par le développement d'une nouvelle doctrine militaire de la Russie, l'initiative turque apparaît alors comme une réponse de l'Occident à la situation régionale<sup>1110</sup>. En la qualifiant d'« *historique* », Chevardnadze souligne que cette initiative caucasienne est susceptible d'attirer plus d'attention sur ce point de l'Eurasie<sup>1111</sup>.

Le cadre régional se trouvant effectivement au centre de la politique turque à l'égard des pays sud-caucasiens, cette idée a pu être réalisée grâce la participation de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie. Justement, dans la politique turque menée en Géorgie, le cadre trilatéral comprenant la Turquie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie constitue un élément central renforcé notamment par les relations positives qu'entretiennent d'un côté Ankara et Bakou et Bakou avec Tbilissi de l'autre. Ce cadre de coopération se base principalement sur la politique pragmatique de trois pays afin de d'accroître l'influence occidentale et de diminuer la domination russe dans la région. Le fondement de cette coopération trilatérale<sup>1112</sup> a été posé par le premier sommet trilatéral réunissant les dirigeants azerbaïdjanais, géorgiens et turcs qui s'est tenu à Trabzon les 29 et 30 novembre 2002<sup>1113</sup>. Celui-ci s'est concentré sur les questions d'énergie, mais aussi et surtout sur la problématique du terrorisme. Le sujet est central depuis les évènements du 11 septembre 2001<sup>1114</sup>. L'accord sur « *la lutte contre le terrorisme, les crimes organisés et les autres crises majeurs* » est d'ailleurs signé par les trois pays le 30 avril 2002<sup>1115</sup>.

---

<sup>1109</sup> La Géorgie s'est trouvée dans une situation critique suite à la coupure de gaz par Moscou au milieu de l'hiver en 2000. Cela a été vu comme un signe de mécontentement russe à l'égard de l'accord de la Géorgie pour la mise en place du projet BTC qui allait transiter par le territoire géorgien. Cf. « Gürcistanda rus parmağı » [Le doigt russe en Géorgie], *Milliyet*, le 15 octobre 2000.

<sup>1110</sup> Demirağ, *art.cit.*, p.137.

<sup>1111</sup> *Ibid.*

<sup>1112</sup> Ce cadre trilatéral de coopération est institutionnalisé par la Déclaration de Trabzon du 2012 signée par les ministres des Affaires étrangères de trois pays. Les rencontres des ministres prennent dès lors une forme de réunion annuelle. Afin de coordonner cette coopération, les plans d'action sont adoptés par les trois parties.

<sup>1113</sup> *Ayn tarihi, op.cit.*, le 29 avril 2002.

<sup>1114</sup> *Ibid.*

<sup>1115</sup> *Ayn tarihi, op.cit.*, le 30 avril 2002. Même si le prochain Sommet des dirigeants de ces trois Etats avait été prévu un an plus tard en Géorgie, celui-ci ne s'est tenu qu'en 2014. Ce retard s'explique par des problèmes politiques en Géorgie et en Azerbaïdjan. Pour plus de détails cf. Türkiye, Gürcistan, Azerbaycan zirvesi başladı [le Sommet Turquie-Géorgie-Azerbaïdjan a commencé], *Yeni Şafak*, le 6 mai 2014, URL: <https://www.yenisafak.com/amhtml/dunya/turkiye-gurcistan-azerbaycan-zirvesi-basladi-642462>, consulté le 12.15.2017.



## Les domaines de coopération

La Turquie et la Géorgie ont établi une coopération remarquable dans différents domaines. La coopération militaire demeure particulièrement importante pour ces deux pays. En effet, une assistance importante a été apportée à ce pays sud-caucasien dans le domaine militaire. La signature de l'accord de coopération en matière d'éducation, de technique et de science dans le domaine militaire joue un rôle important dans le lancement d'une large coopération en la matière. Cet accord portant sur une durée de cinq ans, signé le 4 avril 1996 à Ankara, est approuvé par le gouvernement turc le 18 juillet 1996<sup>1116</sup>. De manière générale, les relations militaires Turquie-Géorgie sont gérées au niveau du Comité de coopération et de la coordination militaire de la Turquie installée à l'ambassade turque à Tbilissi<sup>1117</sup>.

La visite du président turc Demirel à Tbilissi le 14 juillet 1997 pour s'entretenir avec Chevarnadze et le président du parlement géorgien, Zurab Jvania, marque une nouvelle phrase dans le renforcement de la coopération militaire entre les deux Etats<sup>1118</sup>. Le même jour, un accord inter-gouvernemental sur la coopération en matière de formation militaire est signé entre les représentants turc et géorgien. Il est approuvé par le gouvernement turc le 26 août 1997<sup>1119</sup>. Ankara s'engage par ce document à apporter son expertise à la Géorgie dans la formation de ses officiers et de participer à la construction d'un système de gendarmerie. Une dizaine d'officiers du service interne de la Géorgie sont aussitôt venus en Turquie pour se former<sup>1120</sup>.

L'intensification de la coopération militaire n'est pas passé inaperçu dans les médias, notamment en Russie. Les médias russes témoignent alors d'un intérêt particulier à ce sujet en établissant notamment un lien entre cette coopération militaire renforcée et le consentement de la Géorgie concernant l'acheminement par son territoire du pipeline en provenance d'Azerbaïdjan<sup>1121</sup>. Moscou, mécontent de l'avancement de ce projet qui contourne son territoire, continue d'exercer des pressions sur Tbilissi. Après avoir échappé à une tentative d'assassinat du 29 août 1995, le président géorgien n'hésite pas à désigner les Russes

---

<sup>1116</sup> T.C. Resmi gazete (Journal officiel), n° 22739, le 26 août 1996 URL : <http://www.resmigazete.gov.tr/default.aspx>, consulté le 22.12.2017.

<sup>1117</sup> «2004'te Türkiye-Gürcistan ilişkileri [Les relations entre la Turquie et la Géorgie en 2004], *Anadolu ajansı*, le 24 décembre 2004.

<sup>1118</sup> «Demirel flies to Georgia», *Turkish daily news*, le 14 juillet 1997.

<sup>1119</sup> T.C. Resmi gazete (Journal officiel), n° 23110, le 14 septembre 1997, URL : <http://www.resmigazete.gov.tr/default.aspx>, consulté le 22.12.2017.

<sup>1120</sup> Aydın, « Kafkasya ve Orta Asya ile ilişkiler... », *art.cit*, p.420.

<sup>1121</sup> « Gürcistanla tatbikat [Exercice avec la Géorgie] », *Milliyet*, le 14 mai 1998.

responsables de cet épisode, notamment suite à une seconde tentative le 9 février 1998<sup>1122</sup>. Celle-ci a lieu peu après l'annonce de son soutien au projet régional<sup>1123</sup>. L'organisation de la mutinerie au mois d'octobre 1998 dans le pays, juste quelques jours avant la signature de la Déclaration d'Ankara où la Géorgie s'engage formellement dans le projet BTC, soulève également les soupçons concernant une possible implication de la Russie<sup>1124</sup>. Tbilissi interprète ces actes malveillants comme une intention d'installer le chaos dans le pays afin d'empêcher la mise en œuvre du BTC<sup>1125</sup>.

Chevardnadze s'exprime alors au sujet du soutien qu'il a reçu au niveau international en soulignant que la stabilité de la Géorgie n'est plus une affaire interne car son pays, dans le cadre du couloir d'Eurasie, la Route de la Soie, et du développement des oléoducs et des gazoducs, est désormais directement concerné par des enjeux de stabilité régionale et même internationale<sup>1126</sup>. Le président géorgien a en effet tenu son engagement au sujet du BTC et a participé suite à la cérémonie de la signature à Ankara du 29 octobre, à la journée de la République de l'Etat turc. La Déclaration portant sur le transport du pétrole de la Caspienne à l'Asie centrale vers les marchés occidentaux à travers le couloir Est-Ouest est signée par le président turc Süleyman Demirel et le Premier ministre turc Mesut Yılmaz ainsi que par les dirigeants de l'Azerbaïdjan, Heydər Əliyev, de la Géorgie Eduard Chevardnadze, du Kazakhstan Nursultan Nazarbayev, de l'Ouzbékistan Islam Kerimov et le secrétaire de l'Energie des Etats-Unis en tant qu'observateur. La déclaration explique la logique du choix de ce trajet en évoquant le danger que le transport du pétrole par le Détroit turc pourrait susciter, ce qui qui justifiera plus tard le refus concernant le passage par les deux ports la Mer noire : Novorossiysk et Soupsa<sup>1127</sup>. Demirel qualifia alors le projet du BTC étant « *le plus brillant*

---

<sup>1122</sup> Selon les mots de Chevardnadze : « *Des forces très puissantes ont intérêt à une solution différente à la question liée au transport du pétrole sur le territoire de la Géorgie* » in « Chevardnadze échappe par miracle à un attentat », *Reuters*, le 10 février 1998; cf. également « Crise entre Moscou et Tbilissi », *les Echos*, le 11 octobre 1998 ; « Shevardnadze blames attack on oil politics », *The Independent*, le 11 février 1998; « Shevardnadze points finger at Russia over assassination bid », *Agence-France Press*, le 10 février 1998.

<sup>1123</sup> Ce lien a été mis en avant dans les médias (cf. « Shevardnadze hints at foreign motives for assassination attempt », *BBC Monitoring Service: Former USSR*, le 11 février 1998) par le fait que Chevardnadze dans l'interview à la *Newsweek* du 2 février a clairement exprimé à la faveur du BTC. Le président géorgien à la question « *Will Georgia have a part of the main export pipeline planned from Baku in Azerbaijan to the Turkish port of Ceyhan?* » répond « *We have every reason to believe that the main export pipeline will go across Georgia* » in « Banking on Caspian oil », vol. 131 n° 6, *Newsweek*, le 2 septembre 1998, p57.

<sup>1124</sup> Cf. « Les tensions en Géorgie », *les Echos*, le 21 octobre 1998 ; « World Briefing », *The New York Times*, le 21 octobre 1998, URL : [www.nytimes.com](http://www.nytimes.com), consulté le 17.08.2017; « President Shevardnadze alleges foreign involvement in mutiny », *BBC monitoring service: Former USSR*, le 24 octobre 1998.

<sup>1125</sup> « Pipeline construction work restarts in Georgia », *Reuters*, le 20 octobre 1998.

<sup>1126</sup> « Georgian president says army mutiny was no surprise », *BBC Monitoring Newslines*, le 26 octobre 1998.

<sup>1127</sup> « Turkey and neighbours sign political declaration on Caspian pipeline », *BBC Monitoring Central Asia*, le 29 octobre 1998.

*projet en faveur de la paix pour le XXI<sup>ème</sup> siècle* » ajoutant que « *cette route était la seule à contribuer au bien-être économique et à la stabilité de la région sur le long terme* »<sup>1128</sup>.

Les relations turco-géorgiennes prennent alors une tournure stratégique, suite à la visite de Chevardnadze en Turquie au mois de février 1999<sup>1129</sup>. Lors de cette même visite, il annonce alors la possibilité d'accorder l'usage de l'aéroport Marnéouli restauré par la Turquie, aux avions de guerre turcs à partir de mars 2000<sup>1130</sup>. Il se dépêche néanmoins de rassurer sur le fait que « *cette coopération n'est pas et ne sera pas dirigée contre les intérêts juridiques d'un pays tiers* »<sup>1131</sup>. Le chef d'Etat géorgien exprime également au président turc Necdet Sezer lors de la visite de ce dernier à Tbilissi 8-9 novembre 2000, son souhait de voir des soldats turcs dans la force de paix internationale en Abkhazie qui doit prendre le relais de l'armée russe<sup>1132</sup>. Necdat Sezer répond alors que la Turquie est prête à cet engagement si l'ONU va dans le même sens<sup>1133</sup>.

L'approfondissement de la coopération militaire turco-géorgienne, scellée par de nombreux accords, rappelle, si l'on reprend l'expression du quotidien turc *Milliyet*, que « *pour sa sécurité, la Géorgie regarde de plus en plus vers la Turquie* »<sup>1134</sup>. En outre 34 militaires de la Géorgie ont été mobilisés à Kosovo au sein du bataillon turc dès 1999 pour protéger la sécurité de village habités par les Turcs locaux, Mamusha<sup>1135</sup>. De plus, en janvier 2010, deux officiers de liaison sont envoyés par la Géorgie à Kaboul pour servir dans le quartier général du contingent turc au centre de commandement régional<sup>1136</sup>.

Une coopération maritime, dans le domaine tant civil que militaire, voit progressivement le jour entre ces deux pays riverains de la mer noire. A ce titre, l'accord signé en juin 2005 sur l'ouverture du trafic maritime est important<sup>1137</sup>. On peut par exemple se rappeler l'exercice

---

<sup>1128</sup> «Turkey and neighbours sign political declaration on Caspian pipeline», *BBC Monitoring Central Asia*, le 29 octobre 1998.

<sup>1129</sup> «Georgian president praises relations with Turkey», *BBC Monitoring Former Soviet Union*, le 1<sup>er</sup> mars 1999.

<sup>1130</sup> Aydın, « Kafkasya ve Orta Asyayla ilişkiler....», *art.cit*, p.420.

<sup>1131</sup> « Official visit of Georgian president to Turkey raised relations between two countries to a new level », *Black sea press* (Géorgie), 01.03.1999; «Retour du président Sezer à Ankara », *Anadolu News Agency*, le 9 novembre 2001.

<sup>1132</sup> «President Sezer and his georgian counterpart Shevardnadze hold a joint press conference (1) », *Anadolu News Agency*, le 9 novembre 2001.

<sup>1133</sup> « Kafkas Oyunu [Le jeu caucasien] », *Milliyet*. le 13 novembre 2001.

<sup>1134</sup> *Ibid.*

<sup>1135</sup> *Georgia in International peacekeeping missions*, Information centre on NATO and EU, Tbilissi, 2014, p.7, URL: <http://eu-nato.gov.ge/sites/default/files/ENGLISH.pdf>, consulté le 05.01.2018.

<sup>1136</sup> *Georgia in International peacekeeping missions*, *op.cit.* p.16.

<sup>1137</sup> « Géorgie-Turquie : signature d'un accord turco-géorgien sur l'ouverture du trafic maritime entre Batoumi et Trabzon », *Itar-Tass*, le 20 juin 2005.

naval effectué simultanément le 14 mai 1998 dans les ports géorgiens de Batoum et de Poti<sup>1138</sup>. La particularité de cet exercice réside dans le fait que c'est le premier exercice turc réalisé avec un ex-pays soviétique<sup>1139</sup>.

La BLASKSEAFOR représente un cadre pertinent pour la coopération maritime entre tous les pays de la Mer noire, c'est-à-dire la Bulgarie, la Géorgie, la Roumanie, la Russie, la Turquie et l'Ukraine. Lancée le 2 avril 2001, cette initiative turque représente une opportunité pour ces pays de participer aux activités communes liées entre autres aux problématiques maritimes et de l'aide humanitaire. Dans la cérémonie de l'inauguration, le MAE turc Ismail Cem souligne que l'accord vise à promouvoir la coopération régionale entre les pays riverains de la mer Noire et qu'il doit contribuer à la paix et à la stabilité dans la région<sup>1140</sup>.

Outre ce volet stratégique, les relations turco géorgienne se fondent largement sur les liens économiques. Ces liens ont commencé dès la des années 1980 lorsque la frontière commune s'est ouverte entre deux pays pour permettre le développement des échanges commerciaux transfrontaliers. L'invitation de la Géorgie à participer à l'initiative turque de Coopération dans la région de la Mer noire est également importante. On constate en effet que que dès 2007, la Turquie est le plus grand partenaire commercial de ce pays sud-caucasien<sup>1141</sup>. En termes d'investissement étrangers, elle occupe également une place avancée puisque dès 2010 elle est le quatrième plus grand investisseur en Géorgie<sup>1142</sup>. En 2010, la somme de ces investissements dépasse les 500mln USD<sup>1143</sup>.

De ces deux pays, c'est naturellement la Turquie qui dispose d'un avantage en matière d'exportation, 17 % de l'export effectué à la Géorgie provient des entreprises. La région autonome de l'Adjarie occupe une place particulière dans les relations économiques entre les deux pays. Il est important de noter que 400 entreprises turques sont impliquées dans la vie économique adjare<sup>1144</sup>. Les secteurs d'activité dans lesquels les entreprises turques s'impliquent

---

<sup>1138</sup> « Gürcistanla tatbikat [l'Exercice avec la Géorgie] », *Milliyet*, le 19 mai 1998.

<sup>1139</sup> *Ibid.*

<sup>1140</sup> *Ayin tarihi, op.cit.*, le 2 avril 2001.

<sup>1141</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], *Dışişleri faaliyet raporu [Le rapport d'activité du ministère des Affaires étrangères]*, 2010, p.57.

<sup>1142</sup> *Ibid.*

<sup>1143</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [ le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], « Sayın Bakanımızın Gürcistan Dışişleri Bakanı Sayın Grigol Vaşadze ile Ortak Basın Toplantısı [Conférence de presse conjointe de notre Ministre avec le Ministre des affaires étrangère de la Géorgie Grigol Vachadze], le 27 avril 2010, URL: [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr), consulté le 29.12.2017.

<sup>1144</sup> « Gürcistan'a ihracatta Türkiye ilk sırada [La Turquie est la première dans l'exportation à la Géorgie] », URL : <http://www.halkbankkobi.com.tr/NewsDetail/Gurcistan-a-ihracatta-Turkiye-ilk-sirada/8524>, consulté le 29.09.2017.

le plus en Géorgie sont notamment le textile, la confection, le tourisme et hôtellerie, le mobilier, l'alimentation, les produits d'hygiène ainsi que le secteur des services. Comme le souligne l'attaché commercial turc à Batoum, elles sont actives presque dans tous les secteurs en Adjarie<sup>1145</sup>.

En vue de renforcer les liens commerciaux, un accord de libre-échange est signé entre les deux pays le 21 novembre 2007. Il entre en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2008<sup>1146</sup>. Ces liens économiques se renforcent fortement avec la mise en place des projets tels que le BTC et le BTE. Compte tenu de la spécificité transfrontalière des relations bilatérales, le domaine de transport, à l'instar du projet BTK (Bakou-Tbilissi-Kars), appelé la *Route de Soie* ferroviaire, y joue un rôle important. La signature le 7 février 2007 à Tbilissi de l'accord pour la construction de cette ligne de 105 km qui doit permettre de transporter annuellement jusqu'à 30 mln de tonnes de chargements, marque le début officiel de ce projet<sup>1147</sup>. Le 24 juillet 2008 la construction du BTK débute<sup>1148</sup>. Alors que les travaux devaient s'achever en 2011, la livraison du projet est effective en 2017.

Les rapports entre les deux Etats dans le domaine éducatif et culturel méritent également d'être soulignés. L'enseignement de la langue turque occupe une place particulière dans ce domaine de coopération. En effet, l'apprentissage du turc se répand de plus en plus en Géorgie, notamment dans sa partie adjare. Il est tout d'abord à noter l'existence de cours de turc à titre gratuit destinés à tous à partir douze ans et qui sont proposés par le Consulat général à Batoum<sup>1149</sup>. Ces cours mis en place dès 1997 bénéficient ponctuellement du soutien financier de la TIKA<sup>1150</sup>. Le TIKA s'impose en effet en tant qu'acteur turc du premier rang dans les domaines telle que l'éducation, la science, la culture, ainsi que la santé et l'agriculture<sup>1151</sup>.

---

<sup>1145</sup> Entretien de l'auteure avec Mikail Develioğlu, attaché commercial du Consulat général turc à Batoumi, 24.06.2016.

<sup>1146</sup> « Türkiye-Gürcistan İlişkileri Bilgi Notu [Note d'information sur les relations Turquie-Géorgie] », *op.cit.*, pas de mention de page.

<sup>1147</sup> « Bakou-Tbilissi-Kars: "atteindre 30 millions de tonnes" », *Anadolu Agency*, le 8 février 2007.

<sup>1148</sup> « Caucase - Lancement d'un projet ferroviaire transfrontalier », *Reuters*, Reuters Limites, le 24 juillet 2008.

<sup>1149</sup> Entretien de l'auteure avec Mikail Develioğlu, l'attaché commercial du Consulat général turc à Batoumi, 24.06.2016. Comme mon interlocuteur l'a précisé, il y a des dizaines d'enseignants venant de Turquie qui assurent des cours en langue turque. Après ces cours qui durent 8 mois, les élèves ont également l'opportunité, avec le soutien du consulat et des entreprises turques, de visiter la Turquie. Par exemple, l'année de notre séjour à Batoumi, en 2016, ils se sont rendus à Bursa, une des villes où habitent un grand nombre des turcs d'origine géorgienne.

<sup>1150</sup> « Gürcistan'da Türkçe Öğrenimine Destek [Soutien à l'apprentissage du turc en Géorgie] », *Milliyet*, le 26 octobre 2017.

<sup>1151</sup> Selon l'information présentée par le ministère des Affaires étrangères turc, cet établissement a réalisé autour de 500 projets dont 100 concernent la construction des résidences permanentes pour les réfugiés géorgiens en 2009 dans le village de Saquasheti de la ville Gori (laquelle a été endommagée suite à la guerre russo-géorgienne

Par ailleurs, la langue turque est enseignée en tant que langue étrangère dans certains établissements éducatifs de Géorgie, le cas très rare dans un pays non-turcophone<sup>1152</sup>. Son apprentissage s'adresse, au premier chef, aux élèves géorgiens des écoles militaires et de police<sup>1153</sup>. On y ajoute également cinq écoles primaires se trouvant à Tbilissi et Batoum où le turc est proposé comme langue étrangère<sup>1154</sup>. On peut également évoquer le fonctionnement du département de Turcologie dans huit universités géorgiennes.

Le phénomène des écoles turques du courant Fettullahcı si répandu en Azerbaïdjan et en Asie centrale apparaît également ici. *Cağlar Eğitim Kurumları*, lié à ce courant<sup>1155</sup> lance l'ouverture de ses établissements éducatifs dès la première moitié des années 1990. Il s'agit principalement de deux écoles installées à Tbilissi *Özel Demirel koleji* et à Batoum *Şahin Dostluk koleji* en 1993 ainsi que d'une université en 1995 appelée *Uluslararası Karadeniz Üniversitesi* (en français l'Université Internationale de la Mer noire)<sup>1156</sup>.

L'échange d'étudiants permet la circulation des savoirs et d'intensifier les contacts humains entre les deux pays. On retrouve par exemple autour de 500 étudiants turcs qui font leurs études dans les établissements de l'enseignement supérieur de la Géorgie<sup>1157</sup>. Quant aux étudiants géorgiens, ils ont la possibilité d'étudier dans le pays voisin en vue d'effectuer des études supérieures ou d'apprendre le turc tout en bénéficiant chaque année d'une bourse de l'Etat turc qui s'inscrit dans le cadre du programme national « Les bourses de la Turquie » (en turc “*Türkiye Bursları*”). Le nombre d'étudiants boursiers venant de Géorgie s'élève chaque année à environ 50-60<sup>1158</sup>.

---

de 2008) ainsi que la rénovation de trois centres handicapés à Tbilissi, Batoumi et Bolnisi in « Türkiye-Gürcistan İlişkileri Bilgi Notu [Note d'information sur les relations Turquie-Géorgie] », *op.cit.*, pas de mention de page.

<sup>1152</sup> Demir, *Türk dış politikası perspektivinden...op.cit.*, p.207-208.

<sup>1153</sup> *Idem.*, p.207-208.

<sup>1154</sup> « Türkiye-Gürcistan İlişkileri Bilgi Notu.*op.cit.*, pas de mention de page.

<sup>1155</sup> Comme l'Azerbaïdjan, la Géorgie aussi, mais plus tardivement (à partir de 2017), commence à fermer ces écoles en leur refusant le prolongement du licence suite à l'apparition des tensions entre Tayyip Erdoğan et Fethullah Gülen, cf. « Georgia Closes Gülen-Affiliated School in Batoumi », *Civil.Ge Daily News online*, le 6 février 2017, URL : <http://www.civil.ge/eng/article.php?id=29836>, consulté le 14.12.2017.

<sup>1156</sup> Demir, *Türk dış politikası perspektivinden...op.cit.*, p.207. Ces écoles dont le nombre a rapidement atteint à 7 se trouvaient à Tbilissi, Batoumi, Roustavi, Koutaïssi et Marneouli. Cf. « Fetö'nün Gürcistan'daki faaliyetleri [Les activités de l'Organisation terroriste de Fethullahçı (l'appellation officielle par le gouvernement turc du Mouvement Fethullahçı) en Géorgie] », *Haberler.com*, le 24 juillet 2016, URL : <https://www.haberler.com/feto-nun-gurcistan-daki-faaliyetleri-8641626-haberi/>, consulté le 04.01.2018.

<sup>1157</sup> « Türkiye-Gürcistan İlişkileri Bilgi Notu [Note d'information sur les relations Turquie-Géorgie], *op.cit.*, pas de mention de page.

<sup>1158</sup> *Ibid.*

Le volet des relations culturelles s'appuie de façon significative sur les activités des associations mises en place par les Turcs d'origine géorgienne. C'est justement la présence de même lien parental qu'Ahmet Davutoğlu, le ministre des Affaires étrangères de l'époque évoque dans son discours prononcé lors de la conférence de presse avec le MAE géorgien Grigol Vashadze qui se trouvait en visite officielle en Turquie avril 2010<sup>1159</sup>. En mettant en avant les trois dynamiques affectant les relations turco-géorgiennes - la spécificité stratégique, les liens économiques et les rapports culturels - il souligne alors que la Géorgie n'est pas seulement un pays voisin, mais surtout un pays parent pour la Turquie en raison de la présence des citoyens turcs d'origine géorgienne ; c'est pourquoi la Turquie accorde beaucoup d'importance au bon déroulement des relations abkhazo-géorgienne<sup>1160</sup>. En évoquant également l'importance de l'Adjarie, le ministre turc poursuit : « *dans un tel contexte culturel, outre des liens parentaux, nous partageons une histoire commune très profonde et établie de longue date avec notre voisin. La région Adjarie et la région de Batoum constituent donc un pont extrêmement important entre la Turquie et la Géorgie* »<sup>1161</sup>.

Dans ce contexte, on peut affirmer que les événements se déroulant en Adjarie constituent l'un des centres de concentration de la politique turque menée en Géorgie. Afin de comprendre en profondeur les évolutions des relations turco-géorgiennes, l'analyse de la réaction turque à l'égard de la Révolution rose et ses conséquences sur la situation en Adjarie s'impose.

## ***Section 2. Ankara face aux évolutions politiques en Géorgie suite à la Révolution des Roses***

### *Ankara face à la Révolution des Roses*

Ankara a perçu la Révolution des Roses de novembre 2003 en Géorgie avec une certaine confusion. Qualifié de coup d'Etat par Chevardnadze, mais en tant que révolution par les opposants ainsi que les médias occidentaux, cet événement laissa la Turquie perplexe pour de nombreuses raisons. Tout d'abord, bien que consciente des défauts du gouvernement de Chevardnadze en matière de la démocratie, Ankara était dans une position confortable et habituée à cet interlocuteur pour les négociations diplomatiques. Son leadership représentait

---

<sup>1159</sup> «Sayın Bakanımızın Gürcistan Dışişleri Bakanı Sayın Grigol Vaşadze ile .....», *op.cit*, pas de mention de page.

<sup>1160</sup> *Ibid.*

<sup>1161</sup> *Ibid.*

une certaine stabilité dans la politique extérieure et intérieure de Tbilissi garantissant le bon déroulement des projets régionaux, notamment du BTC ainsi qu'un certain contrôle sur les conflits ethniques dans le pays.

À la différence de la Russie qui s'impose par son MAE, Ivan Ivanov, en tant que médiateur entre le gouvernement géorgien et l'opposition, la Turquie se tient alors assez distante. Pendant les manifestations de l'opposition devant le parlement, le Ministre des Affaires Etrangères publie le 13 novembre 2003 un communiqué où il s'abstient de prendre une quelconque position à l'égard de l'événement: « *La Turquie désire sincèrement que les développements qui se sont produits suite aux élections législatives tenues le 2 novembre 2003 en Géorgie n'affectent pas le bien-être de cet Etat voisin avec lequel nous entretenons des relations de niveau excellent et que la paix et l'unité s'installent très rapidement en Géorgie amie.*»<sup>1162</sup>. Dans un autre communiqué, Ankara fait part de « son inquiétude » concernant les événements<sup>1163</sup>. Suite à la démission de Chévardnadze et l'apaisement des tensions à Tbilissi, le MAE turc publie, le 24 novembre, le communiqué suivant où il exprime « sa satisfaction vis-à-vis de la résolution de l'atmosphère tourmentée par la démonstration du peuple géorgien (...) d'une attitude de bon sens »<sup>1164</sup>.

La mise en place du nouveau gouvernement, lequel avait visiblement bénéficié d'un soutien américain considérable, notamment de la part des organisations non-gouvernementales et des médias (la question du degré de l'implication de la Maison Blanche restant un sujet polémique), prédisait un changement d'équilibre régional. Ankara semblait en effet mécontente de l'existence d'une 'main directe' américaine sur la région.

---

<sup>1162</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], « Gürcistan'daki 2 Kasım Parlamento seçimleri sonrasında meydana gelen gelişmeler hk.[ Concernant les développements qui se sont produits suite aux élections législatives tenues le 2 novembre 2003 en Géorgie]», n°195 , le 13 novembre 2003, *Bakanlık açıklaması [Communiqué ministériel]*, URL: [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr), consulté le 13.11.2017.

<sup>1163</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], « Gürcistan'da 2 Kasım 2003 tarihinde yapılan parlamento seçimleri sonrasında ortaya çıkan gelişmeler; Gürcistan'ın komşusu Türkiye'de kaygı uyandırması hk.[ Concernant l'inquiétude éprouvée de la part de son voisin la Turquie à l'égard des développements qui se sont produits suite aux élections législatives tenues le 2 novembre 2003 en Géorgie]», n° 203 , le 23 novembre 2003, *Bakanlık açıklaması [Communiqué ministériel]*, URL: [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr), consulté le 13.11.2017.

<sup>1164</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], « Gürcistan'da 2 Kasım 2003 tarihinde düzenlenen Parlamento seçimleri sonrasında ortaya çıkan karışıklık ortamı hk. [Concernant l'atmosphère tourmentée émergée suite aux élections législatives tenues le 2 novembre 2003 en Géorgie]», n° 202, le 24 novembre 2003, *Bakanlık açıklaması [Communiqué ministériel]*, URL: [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr), consulté le 13.11.2017.



Les premiers contacts avec la nouvelle administration géorgienne ont été établis tardivement, le 3 décembre 2003<sup>1165</sup>. Le président Ahmet Necdet Sezer a appelé le chef du parlement géorgien qui exerçait par intérim les fonctions de président du pays ainsi que l'ancien président Chevardnadze<sup>1166</sup>. Le président turc leur exprima sa satisfaction vis-à-vis du dialogue et du compromis auxquels les leaders géorgiens étaient parvenus et assura le soutien continu de son pays à la Géorgie amie<sup>1167</sup>.

Dès lors, la Turquie attendait impatiemment la réaction du jeune gouvernement géorgien à l'égard des projets régionaux en cours. Consciente de l'importance de la coopération avec la Turquie ainsi que de la mise en œuvre du BTC pour le futur du pays, Saakachvili se dépêcha de rassurer Ankara à ce sujet avant même son élection en janvier 2004 en tant que président de l'Etat géorgien<sup>1168</sup>. Les visites officielles effectuées par lui-même en qualité de président géorgien en Turquie ainsi par ses représentants furent l'occasion de cimenter cette attitude<sup>1169</sup>. Quant à la deuxième inquiétude, à savoir la possible déstabilisation à la suite de l'accélération des conflits ethniques en Géorgie, celle-ci s'est partiellement justifiée dans le contexte de la crise adjare en 2004. Quant à la crise du 2008, laquelle entraîne deux Etats de la région - la Géorgie et la Russie - à la guerre, celle-ci met effectivement Ankara dans une situation très complexe.

#### *La politique de la Turquie à l'égard de la crise en Adjarie en 2004*

La République autonome d'Adjarie dont la position géopolitique revêt une importance majeure du point de vue régional devient un sujet de tensions en 2004 peu après l'élection du président géorgien Saakachvili. En effet, cette région qui se trouve au bord de la mer Noire ainsi qu'à la frontière avec la Turquie s'enrichit considérablement par son potentiel commercial,

---

<sup>1165</sup> Le passivisme d'Ankara, qui était à ce moment très occupée par d'autres affaires telles que l'attentat suicide à la bombe à Istanbul et la préparation des élections en Chypre du Nord, a été à maintes reprises critiqué en Turquie. Il lui est alors suggéré, au lieu d'être obsédée par la question européenne, de se concentrer sur les événements en Géorgie où la Turquie pourrait jouer un rôle important compte tenu de ses avantages, notamment son engagement dans le pays des premiers jours de l'indépendance lorsque le monde n'y prêtait pas attention. Pour plus de détails, cf. Mevlut Katik, «Will Turkey meet the strategic challenge in Georgia?», *Eurasianet*, le 9 décembre 2004, URL: [www.eurasianet.com](http://www.eurasianet.com), consulté le 12.09.2017.

<sup>1166</sup> *Ayn tarihi, op.cit.*, le 3 décembre 2003.

<sup>1167</sup> *Ibid.*

<sup>1168</sup> «Gürcistanda yeni yönetim Bakü-Ceyhana güven verdi» [La nouvelle administration en Géorgie a accordé sa garantie à Bakou-Ceyhan ], *Milliyet*, le 27 novembre 2003.

<sup>1169</sup> Notamment la visite officielle du président géorgien en mai 2003 ainsi que la visite du premier ministre Zhurab Zhvania en août 2004 cf. Demirağ, « Bağımsızlıktan Kadife devrime...art.cit. », p.141-142; *Ayn tarihi, op.cit.*, le 11 août, 2004.

économique et touristique. Les projets récents de grande envergure, élaborés par les trois pays voisins - la Géorgie, la Turquie et l'Azerbaïdjan - placent Batoumi au cœur même des enjeux régionaux. Que ce soit la construction du long pipeline ou celle du chemin de fer traversant ces trois pays, la mise en place de tels projets dépendent considérablement de la stabilité de la région. Par conséquent la crise déclenchée entre Tbilissi et Batoum au printemps 2004 et qui représente une menace potentielle à la stabilité régionale, devient aussitôt une grande préoccupation de la politique étrangère d'Ankara.

L'Adjarie, dotée du statut de République autonome sur la base de sa spécificité religieuse (cas très rare en URSS) conformément au traité de Kars de 1921 conclu entre la Turquie et les trois pays sud-caucasiens, jouissait d'une quasi-indépendance après la dissolution de l'Union soviétique. Aslan Abachidze<sup>1170</sup> qui dirigeait la région d'une main de fer depuis 1991 se comportait comme un souverain de la région sans compter avec le pouvoir central. Profitant de son riche potentiel économique qui le rendait auto-suffisant, Batoum se débarrasse des liens administratifs, fiscaux et financiers que la région entretenait auparavant avec Tbilissi à l'époque soviétique ; les revenus une fois entrés dans la région, y restèrent pour répondre aux besoins locaux ; de la même manière, le gouvernement adjar ne demanda guère une quelconque contribution de l'Etat central c aux dépenses de l'Adjarie.

Le caractère séparatiste du pouvoir local se distinguait cependant de celui de deux Républiques auto-proclamées - l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud. En réalité, le leader local n'avait jamais officiellement mis en cause la souveraineté de la Géorgie ni déclaré l'indépendance de l'Adjarie. Abachidze continua cette politique dont la souveraineté, jusqu'à la crise de 2004, ne fut véritablement défiée par Tbilissi. Le soutien visible de la Russie, dont la présence s'appuyait largement sur sa base militaire ainsi que sur les liens économiques et politiques privilégiés établis avec le leader adjar, constitua sans doute une des raisons principales de ce comportement prudent de Tbilissi. Ce dernier sera irrité d'ailleurs par la politique russe visant à introduire en décembre 2003 le régime simplifié du visa pour l'Adjarie, à l'instar de l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud. Cela fut pour la Géorgie un signe d'ingérence du Kremlin dans ses affaires internes<sup>1171</sup>.

---

<sup>1170</sup> « 600 yıllık hanedan çökdü [La dynastie de 600 ans s'est effondrée] », *Milliyet*, 07.05.2004. Lors de l'indépendance de l'Adjarie en 1483, c'était Kahabir Abaşıdze qui y régnait. En 1553, la région est occupée par l'armée ottomane. Ayant adopté l'Islam, le prince Géorgiy Abaşıdze (fils de Kahabir) fut désigné le dirigeant de Sandjakebeylik. En 1879, l'Adjarie s'insère à la Géorgie à la suite de la guerre russo-turque, *ibid.*

<sup>1171</sup> « L'Adjarie : une région autonome géorgienne quasi indépendante », *Agence France Presse*, le 6 mai.

Dans le cadre des relations tendues avec Tbilissi, Moscou avait manifesté un vif intérêt pour la proposition d'Abachidze de créer une grande région au sein de l'Etat géorgien, unifiant l'Adjarie avec Samtskhé-Djavakhétie<sup>1172</sup>. La Géorgie devrait alors transformer sa structure étatique en une fédération ; La proposition du leader adjar recevra également l'approbation de l'Arménie avec laquelle Abachidze entretient de très bonnes relations. L'accès de l'Arménie au port de Batoumi serait alors beaucoup plus simple en cas d'unification de Batoumi avec Samtskhé-Djavakhétie, la région géorgienne étant peuplée majoritairement d'Arméniens. Il faut également rappeler que les Arméniens avaient depuis longtemps reconnu l'importance de Batoumi, laquelle figurait parmi les territoires revendiqués par la Première République d'Arménie lors des négociations de 1919 à Paris. Les rencontres fréquentes avec Kotcharyan entamées dès 1998 ne convaincront pourtant pas Erevan à affronter Tbilissi sur ce projet aussi séduisant celui-ci lui puisse paraître<sup>1173</sup>.

L'administration adjare noua également de bonnes relations de voisinage avec la Turquie. Pour des raisons de proximité culturelle, religieuse et géographique (discutée plus haut), Ankara portait un grand intérêt à cette région dans le cadre de sa politique sud-caucasienne. Ses visites diplomatiques en Géorgie s'achevaient fréquemment par des entrevues d'officiels turcs à Batoumi. S'efforçant d'obtenir la bienveillance et le soutien politique d'Ankara, Abachidze, outre l'intérêt économique de son voisin, utilisa habilement la carte de la présence musulmane dans la région, par opposition à la politique réservée de Tbilissi à l'égard de l'Islam et des minorités musulmanes. Pourtant ce soutien turc se révèle limité au moment où les tensions s'exacerbent entre Batoumi et Tbilissi : fidèle à son discours sur l'importance de l'intégrité et la souveraineté de la Géorgie avec laquelle Ankara entretient des rapports amicaux, le gouvernement turc se positionnera franchement du côté de Tbilissi.

Les prémices de la crise adjare apparaissent dès la fin 2003 lorsque Chevardnadze se retire du gouvernement face aux fortes pressions de l'opposition. Suite à la rébellion de l'Adjarie et son annonce de la rupture de tous liens avec Tbilissi, la région fait face à une levée des tensions. Le MAE turc par l'intermédiaire de son consul général à Batoumi invite Abachidze, en vue de résoudre la crise, « à faire des efforts dans la direction du bon sens et du compromis »<sup>1174</sup>. La

---

<sup>1172</sup> Minassian, *Caucase du Sud op.cit.*, p.155.

<sup>1173</sup> *Ibid.*

<sup>1174</sup> «Acaristan ayaklandı[l'Adjarie s'est rebellée]», *Radical*, le 25 novembre 2003, URL : [www.radical.com.tr](http://www.radical.com.tr), consulté le 22.12.2017.

médiation apportée alors par Moscou parviendra à apaiser temporairement le conflit adjarogéorgien.

Atténuée pour peu de temps, la crise entre Batoumi et Tbilissi s'aggrave de nouveau le 14 mars 2004 avec le refus d'accès au territoire adjar pour le président géorgien Saakachvili qui s'y rendait pour la campagne électorale des législatives prévues le 28 mars. Dans une allocution télévisée, le président qualifie ce comportement de "*tentative de rébellion armée*"<sup>1175</sup>.

Saakachvili, afin de tenir sa promesse faite lors des élections présidentielles, celle de résoudre la question de la souveraineté de la Géorgie, insiste sur la primauté de l'autorité géorgienne sur celle de Batoumi, défiant donc pour la première fois le pouvoir local adjar. A son tour, Abachidze s'oppose à toute tentative d'affaiblir son contrôle sur l'appareil politique de la région. Saakachvili pose un ultimatum de 24 heures menaçant, en cas de refus, d'établir en Adjarie un blocus économique, à savoir la fermeture du poste frontière de Sarpi avec la Turquie, de l'espace aérien et maritime (port de Batoumi)<sup>1176</sup>. Les demandes de Saakachvili, qui exige notamment le contrôle géorgien sur la collecte des recettes fiscales et douanières, rencontrent une farouche résistance en Adjarie<sup>1177</sup>. Dans ce contexte, la crise adjare apparaît comme une lutte entre Tbilissi et Batoumi sur les richesses de la région.

Cette crise touche également les intérêts économiques d'un autre acteur, la Turquie, qui observe de près les événements survenus en Adjarie. Elle craint notamment que « *la tension entre Tbilissi et Batoumi constitue une menace potentielle pour ses intérêts économiques majeurs, y compris un très important pipeline* »<sup>1178</sup>. La possible intervention militaire dans cette région voisine, susceptible de perturber l'équilibre régional, l'inquiète aussi.

Les premiers signes de la possibilité d'une telle intervention ne tardent pas à apparaître. Malgré l'assurance de Tbilissi que l'armée géorgienne n'entrera pas en Adjarie, Abachidze n'y croit guère. Pour s'assurer du soutien russe en la matière, il se rend le jour même de la crise à Moscou. Pourtant, le message de la Russie annoncé par le chef des forces russes en Transcaucasie, le colonel Vladimir Kouparadzé, est clair : « *Les militaires russes à Batoumi ne se mêleraient sous*

---

<sup>1175</sup> « Mikhaïl Saakachvili lance un ultimatum à l'Adjarie pour en reprendre le contrôle », *Agence France Presse*, le 14 mars, 2004.

<sup>1176</sup> *Ibid.*

<sup>1177</sup> Wojciech Bartuzi, «No War, No Peace» Mood Settles Over Renegade Georgian Region of Ajaria», *Eurasianet*, le 15 mars 2004, URL: [www.eurasianet.org](http://www.eurasianet.org), consulté le 22.12.2017.

<sup>1178</sup> Jon Gorvett, «Turkey Concerned Georgian-Ajarian Tension Could Disrupt Regional Pipeline Plans», *Eurasianet*, le 22 mars, 2004, URL: [www.eurasianet.org](http://www.eurasianet.org), consulté le 22.12.2017.

*aucun prétexte des affaires intérieures géorgiennes et ne quitteraient pas leur base* »<sup>1179</sup>. En même temps, le MAE russe exprime qu'« *il y avait tout lieu de penser que Tbilissi prévoyait d'utiliser la force* »<sup>1180</sup> justifiant ainsi les inquiétudes d'Abachidze sur la possible intervention géorgienne.

Suite au rejet adjar des demandes de Saakachvili, le ministre de l'Intérieur de la Géorgie Gueorgui Baramidzé déclare le 15 mai la mise en place d'un blocus du trafic routier, ferroviaire et aérien à destination et en provenance de l'Adjarie<sup>1181</sup>. Ces mesures, entre autres, empêchant le transit des marchandises et du pétrole au port de Batoumi, ont coûté très cher aux pays de la région<sup>1182</sup>.

Le Ministre turc des Affaires Etrangères de l'époque, Abdullah Gül, se prononçant sur la crise adjare à Izmir le 15 mars, souligne que l'Adjarie fait partie de la Géorgie et que la Turquie soutient l'intégrité territoriale de l'Etat géorgien<sup>1183</sup>. En appelant Tbilissi à préserver sa souveraineté dans tout le pays, le ministre ajoute : "*La stabilité du Caucase est dans l'intérêt de la Turquie et de la région*"<sup>1184</sup>.

A la même date, le MAE turc publie un communiqué sur la crise adjaro-géorgienne en soulignant ses attentes vers sa résolution : "*La Turquie s'attend à ce que la tension qui a surgi entre les pouvoirs centraux du pays et la République autonome d'Adjarie sera surmontée par la voie raisonnable et par des moyens pacifiques dans la logique du processus de démocratisation où la Géorgie fait de grands progrès* »<sup>1185</sup> En évoquant, dans le communiqué, la portée du déroulement des élections législatives fixées au 28 mars dans le cadre des règles démocratique, la Turquie propose son assistance pour surmonter la tension<sup>1186</sup>.

Des propos du même genre ont été exprimés par le porte-parole du Ministère Namik Tan qui affirme qu'Ankara n'a pas reçu de demande sur la fermeture du passage par la frontière turco-

---

<sup>1179</sup> « Mikhaïl Saakachvili lance un ultimatum à l'Adjarie pour en reprendre le contrôle », *art.it*.

<sup>1180</sup> *Ibid.*

<sup>1181</sup> « Tbilissi et Batoumi s'acheminent vers une confrontation », *Agence France Presse*, le 15 mars, 2004.

<sup>1182</sup> Voir pour plus détails « Adjarie - Saakachvili bloque le transit de pétrole par Batoumi », *Reuters*, le 15 mai ; « Azeri oil exports switch to Iran due to Georgia's sanctions in Ajaria », *BBC Monitoring Caucasus*, le 18 mars 2004.

<sup>1183</sup> *Ayın tarihi, op.cit.*, le 15 mars 2004 ; « « L'Adjarie est une partie de la Géorgie » : Gül », *Anadolu Agency*, le 15 mars 2004.

<sup>1184</sup> « « L'Adjarie est une partie de la Géorgie... *art.cit.*

<sup>1185</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], « . Gürcistan Hükümeti ile Acara Özerk Cumhuriyeti yönetimi arasında ortaya çıkan gerginlik hk. [Concernant La tension entre le gouvernement géorgien et l'administration de la République autonome d'Adjarie] », n° 45 , le 15 mars 2004, *Bakanlık açıklaması [Communiqué ministériel]*, URL: [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr), consulté le 13.11.2017.

<sup>1186</sup> *Ibid*, pas de mention de page.

géorgienne dans le cadre des mesures appliquées par Tbilissi<sup>1187</sup>. Le représentant du MAE turc fait également part d'une série d'initiatives lancées par les diplomates turcs, notamment par l'ambassadeur à Tbilissi et le consulat général à Batoumi dans le but de contribuer à l'apaisement des tensions adjaro-géorgiennes<sup>1188</sup>.

Pourtant, c'est la Russie qui s'imposera en tant que médiateur de premier chef dans les négociations Batoumi-Tbilissi. Les entrevues du maire de Moscou<sup>1189</sup> ainsi que du MAE russe Serguei Lavrov<sup>1190</sup> ont permis en effet d'avancer dans le règlement de la discorde. Après plus de six heures d'entretiens réalisés à Batoumi entre la présidente du parlement géorgien Nino Bourdjanadzé et le chef de l'Adjarie Aslan Abachidze, ce dernier est enfin d'accord pour rencontrer Saakachvili en Adjarie<sup>1191</sup>. Un jour plus tard, le gouvernement géorgien lève le blocus économique après avoir obtenu des concessions nécessaires d'Abachidze. L'administration adjare s'est alors engagée à « *libérer toutes les personnes ayant été arrêtées pour avoir manifesté contre M. Abachidze, mais aussi organiser sur son territoire des élections législatives "libres" le 28 mars, et désarmer les groupes paramilitaires* »<sup>1192</sup>.

Le Ministère des affaires étrangères turc exprime aussitôt sa satisfaction vis-à-vis de ce règlement du conflit :

*« La Turquie, qui entretient avec son voisin la Géorgie, dès le premier jour de son indépendance, des relations d'amitié et de bon voisinage qui se basent sur une coopération sincère et fondée sur une confiance mutuelle, est satisfaite de voir que la tension entre le gouvernement géorgien et la République autonome d'Adjarie fut résolue par des moyens pacifiques »*<sup>1193</sup>.

---

<sup>1187</sup> « Turquie-Georgie - La stabilité en Géorgie est une partie intégrante de la paix et de la tranquillité au Caucase (Ankara) », *ITAR-TASS*, le 17 mars 2004.

<sup>1188</sup> « Turquie-Georgie - La stabilité en Géorgie est une partie intégrante... » *art. cit* ; « Foreign ministry spokesman Tan: "Stability of Georgia is indispensable for stability of Caucasian region" », *Anadolu Agency*, le 17 mars 2004.

<sup>1189</sup> « Le maire de Moscou est arrivé en Adjarie », *RIA Novosty*, le 16 mars 2004.

<sup>1190</sup> « La Russie est prête à prendre une part plus active au règlement de la crise en Adjarie », *RIA Novosty*, le 17 mars 2004.

<sup>1191</sup> « Intenses négociations entre Batoumi, Tbilissi et Moscou sur la crise adjare », *Agence France Presse*, le 17 mars 2004.

<sup>1192</sup> « Tbilissi lève le blocus économique contre l'Adjarie », *Agence France Presse*, le 18 mars 2004.

<sup>1193</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], « Gürcistan Hükümeti ile Acara Özerk Cumhuriyeti Yönetimi Arasındaki Krizin Aşılması hk. [Concernant la résolution de la tension entre le gouvernement de la Géorgie et l'administration de la République autonome d'Adjarie] », n°47, le 19 mars 2004, *Bakanlık açıklaması [Communiqué ministériel]*, URL: [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr), consulté le 13.11.2017.

Le communiqué précise en outre qu'à la suite des discussions débutées le 17 mars 2004 entre le premier ministre turc et le chef de l'administration présidentielle Irakli Chubinishvili, une délégation turque se rendra les 18-21 mars à Tbilissi et Batoumi<sup>1194</sup>. Le but principal de cette délégation informelle composée de l'ancien ministre des Affaires étrangères Yaşar Yakış, l'ancien ministre de l'Etat Refaeddin Şahin ainsi que l'ambassadrice turque à Tbilissi Fatma Dicle Kopuz qui les rejoindra dans la capitale géorgienne, consiste à échanger sur les mesures à prendre pour éviter une nouvelle tension<sup>1195</sup>. La délégation informelle de la Turquie est reçue le 20 mars à Tbilissi où elle rencontre Saakachvili ainsi que la présidente du parlement Bourdjanadzé et le premier ministre Jvania<sup>1196</sup>. Les représentants de la Turquie à Tbilissi s'intéressent notamment à un point: « *Comment les autorités centrales géorgiennes envisageaient de normaliser les relations avec Batoumi ?* » en ajoutant que leur pays est prêt à contribuer à ce processus<sup>1197</sup>. Se rendant le lendemain à Batoumi, la délégation s'entretient avec le leader adjar Abachidze<sup>1198</sup>. Le chef de la délégation Yaşar Yakış indique alors que le poste-frontière de Sarp n'avait pas été fermée lors des tensions adjaro-géorgiennes en soulignant l'importance qu'Ankara accorde, dans le cadre de sa politique, à préserver ouverte ce poste-frontière<sup>1199</sup>.

L'envoi de la délégation turque en Géorgie est certes un signe de la volonté turque de s'impliquer dans les événements liés à la crise adjare<sup>1200</sup>. Il est toutefois à noter que le moment choisi pour son arrivée en Géorgie, c'est-à-dire après le règlement du conflit, paraît entre autres comme un indicateur d'une prudence d'Ankara envers les événements en Adjarie où la présence russe se fait fortement sentir.

---

<sup>1194</sup> *Ibid.*

<sup>1195</sup> « Ankara satisfait de la résolution de la tension en Adjarie », *Anadolu Agency*, le 19 mars, 2004 ; « Turkish delegation glad Tbilisi-Batumi tension eased », *Itar-Tass*, le 21 mars 2004.

<sup>1196</sup> « TBMM AB Uyum Komisyonu başkanı Yakış Tiflis'te [Le chef de la Commission du Parlement turc de l'Ajustement à l'UE Yakış est à Tbilissi], *Anadolu Ajansı*, le 20 mars 2004; « Georgie-Turquie-Adjarie - il est superflu de discuter à propos d'un éventuel recours par la Turquie à la force en Adjarie (Ankara) », *Itar-Tass*, le 20 mars 2004.

<sup>1197</sup> « Géorgie-Turquie-Adjarie - il est superflu de discuter à ... », *art.cit.*

<sup>1198</sup> « TBMM AB uyum komisyonu başkanı Yakış, Acaristan lideri Abaşidze ile görüştü [Le chef de la Commission du Parlement turc de l'Ajustement à l'UE Yakış a rencontré le leader de l'Adjarie Abachidze], *Anadolu Ajansı*, le 21 mars 2004.

<sup>1199</sup> *Ibid.*

<sup>1200</sup> Gorvett, « Turkey Concerned Georgian-Ajarian Tension... *art.cit.*, pas de mention de page.

La volonté de soutenir l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Turquie s'affiche également lors du regain des tensions entre Tbilissi et Batoumi qui perdurent du 22 mars jusqu'au 6 mai 2004, date du départ définitif d'Abachidze de l'Adjarie accompagné par le chef du secrétaire du Conseil de sécurité de la Russie Igor Ivanov<sup>1201</sup>.

La diplomatie turque se prononce officiellement sur cette situation avec le communiqué du 4 mai. Le document publié lors de la surenchère de la crise adjare exprime la préoccupation de la Turquie face aux évolutions en Adjarie en soulignant l'importance qu'Ankara accorde à la stabilité en Géorgie et à la prospérité de tout le peuple géorgien<sup>1202</sup>. Le communiqué évoque de plus la satisfaction de la Turquie à l'égard de la déclaration du MAE géorgien, publiée le 2 mai qui accentue les notions de paix, de démocratie et de système juridique existant dans le cadre de la résolution de la crise. Outre ce communiqué, le chef de la diplomatie turque Abdullah Gül s'entretient à la même date avec le premier ministre géorgien Zurab Jvania par téléphone sur les événements en Adjarie<sup>1203</sup>.

Lorsque la crise se résout grâce la médiation directe de Moscou<sup>1204</sup>, la Turquie exprime sa satisfaction à l'égard du règlement pacifique de la crise en annonçant également la visite prochaine d'une délégation turque à Tbilissi et à Batoumi<sup>1205</sup>. Les médias turcs expriment également la satisfaction vis-à-vis de la fin de la crise adjare et l'établissement de la paix dans la région voisine<sup>1206</sup>. La Turquie n'a pas activement participé à la résolution du conflit adjaro-géorgienne à la différence de la Russie. Pourtant, lors des tensions entre Chevardnadze et

---

<sup>1201</sup> Pour plus de détails sur les événements cf. Gorvett, *art.cit.*, pas de mention de page ; « Regain de tension entre Tbilissi et Adjarie, deux ponts dynamités », *Reuters*, le 2 mai 2004 ; « LEAD Géorgie - Saakachvili lance un ultimatum à l'Adjarie », *Reuters*, le 2 mai ; *Ayin tarihi, op.cit.*, le 4 mai 2004.

<sup>1202</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], « Gürcistan Hükümeti ile Acara Özerk Cumhuriyeti Yönetimi Arasında Bir Süredir Yaşanmakta Olan Gerginlik hk [Concernant la tension qui perdure depuis un certain temps entre le gouvernement de la Géorgie et l'administration de la République autonome d'Adjarie]. », n°75, le 4 mai 2004, *Bakanlık açıklaması [Communiqué ministériel]*, URL : [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr), consulté le 13.11.2017.

<sup>1203</sup> Comme indiqué dans le communiqué ministériel n° 75 du 2 mai 2004 cité plus haut, Gül en appelant la Géorgie au bon sens et à la retenue dans la résolution de la tension, exprime les inquiétudes d'Ankara éprouvées au regard des événements. Il ajoute en outre la satisfaction de la Turquie à l'égard de la déclaration de Tbilissi du 2 mai Cf. *Ayin tarihi, op.cit.*, le 4 mai 2004 ; « Turkish foreign minister, Georgian premier discuss Ajaria on phone », *BBC Monitoring European*, le 4 mai 2004.

<sup>1204</sup> Suite à la demande de médiation de la Géorgie, le secrétaire du Conseil de sécurité Igor Ivanov est en effet envoyé à Batoumi le 5 mai. Ayant consulté avec le représentant de la Russie ainsi que les membres de l'administration adjare, Abachidze décide alors de partir de l'Adjarie vers Moscou dans l'avion d'Ivanov, afin d'éviter une possible effusion de sang in « Russie-Adjarie - Abachidze a décidé de quitter la Géorgie pour éviter une effusion de sang », *Itar-Tass*, le 6 mai.

<sup>1205</sup> « La Turquie est satisfaite de l'issue pacifique au conflit adjar », *Anadolu Agency*, le 6 mai, 2004.

<sup>1206</sup> « Acarya krizi «tatlı» bitti » [La crise de l'Adjarie s'est terminée « en douceur » ], *Radikal*, le 7 mai 2004, URL : [www.radikal.com.tr](http://www.radikal.com.tr); « Sirada Abhazya var [Le prochain sera l'Abkhazie] », *Milliyet*, le 7 mai 2004, URL : <http://www.milliyet.com.tr/amp/dunya/sirada-abhazya-var-334553>, consultés le 12.01.2018



Abachidze en 2000, le représentant spécial envoyé par le président turc Demirel, Hikmet Çetin, s'est fortement engagé en tant que médiateur entre les deux parties<sup>1207</sup>. Les médias turcs expriment également des réflexions sur le rôle passif d'Ankara durant la crise adjare de 2004 malgré le statut de « pays garant » de l'Adjarie dont la Turquie dispose<sup>1208</sup> selon le traité de Kars<sup>1209</sup>.

Comme il est rappelé plus haut, le statut spécifique de la république d'Adjarie prend sa source juridique dans le traité de Kars du 1921 dont la validité fut approuvée bilatéralement par le traité cadre turco-géorgien du 30 juillet 1992. Il est curieux de constater les diverses interprétations de ce même traité émergées dans le média dans le contexte de la crise adjare<sup>1210</sup>. Dans le cas de la crise de 2004, les discussions autour du traité impliquent des conséquences plus sérieuses. A quel degré le pays garant - la Turquie - et la Russie ont-ils le droit de s'impliquer dans la crise selon ce traité afin de protéger l'Adjarie ? La Géorgie aurait-elle le droit d'annuler le statut spécifique de l'Adjarie ?

Tout d'abord c'est Abachidze, en voulant le soutien russe mais aussi turc qui se réfère à ce document historique. Dans son entretien à l'Agence d'information russe Interfax, il indique que : « *Il y a un traité de Kars lequel stipule que la Turquie protégera la République d'autonome d'Adjarie. Il y a également le traité de Moscou qui évoque les mêmes engagements. La Russie doit protéger l'Adjarie conformément à ces traités* »<sup>1211</sup>.

Les médias russes se prononcent donc à voix haute sur les obligations de la Russie à l'égard de l'Adjarie de point de vue de ce traité. Dans ce contexte, les officiels géorgiens, ne pouvant guère réfuter l'existence d'une telle condition, mais visiblement inquiets d'une interprétation « trop large » de ce traité par la Russie répliqueront alors que le traité de Kars n'est plus en vigueur et que ce traité a été remplacé par d'autres traités inter-étatiques. C'est notamment l'ambassadeur

---

<sup>1207</sup> Demirağ, « Bağımsızlıktan Kadife devrime ...art.cit, p.141.

<sup>1208</sup> « Kafkasya altüst [le Caucase en désordre] », *Milliyet*, le 12 mai 2004.

<sup>1209</sup> *Ibid.*

<sup>1210</sup> Il convient de rappeler que cela n'est guère la première fois que le traité est interprété dans le contexte de la situation politique en Adjarie. Par exemple en 1999, Abachidze en s'appuyant sur les conditions du traité indique au Conseil suprême d'Adjarie que si le pouvoir central continue le blocus économique qu'il réalise depuis un certain temps, il aura recours à l'article du traité qui stipule que l'Adjarie a le droit sans aucun contrôle douanier de faire entrer des cargaisons par la voie maritime de la Turquie. L'ambassadeur turc en Géorgie Burak Gürsel déclare aussitôt à l'agence d'information géorgienne Praym-Nyus que « *aucun traité signé entre la Géorgie et la Turquie y compris le traité de Kars ne sera utilisé contre les intérêts de la Géorgie* » ainsi rassurant Tbilissi du non fondement des propos d'Abachidze car la Turquie voit les relations entre le pouvoir central et l'Adjarie comme une affaire interne de la Géorgie cf. « Posol Turcii- Karskoe soglašenje ne budet ispol'zovano protiv Gruzii [L'ambassadeur de la Turquie- Le Traité de Kars ne sera pas utilisé contre la Géorgie] », *Novosti praym, (Géorgie)*, le 29 juillet 1999.

<sup>1211</sup> «Kars treaty on protecting Ajaria expired long ago – ambassador», *Interfax*, le 15 mars 2004.

géorgien à Moscou Konstantin Kemularia qui réagit promptement à ce discours russe en faisant savoir que l'Adjarie ne peut pas compter sur la protection de la Turquie en raison du traité de Kars:

*« Il est insensé de faire des commentaires sur le traité. Sa validité a expiré il y a longtemps. Les choses sont complètement différentes de nos jours. Les relations internationales sont basées sur les réalités du 21ème siècle. Les relations entre la Russie et la Turquie, la Géorgie et la Turquie, la Géorgie et la Russie ont changé »*<sup>1212</sup>.

Les propos les plus étonnants viendront de la Turquie. L'ambassadeur turc à Bakou Ünal Çeviköz indique que « *le traité en question reste en vigueur et il n'y a rien à ajouter* ». Les médias russes interpréteront le commentaire de l'ambassadeur comme la possibilité de la Turquie d'intervenir militairement en Adjarie. Cela fut reçu avec inquiétude non seulement en Géorgie<sup>1213</sup>, mais également en Russie. Les échos du discours de Çeviköz furent forts<sup>1214</sup> notamment dans le cadre de la tenue d'un exercice militaire turco-géorgien effectué à Samtskhé-Djavakhéti, près de l'Adjarie<sup>1215</sup>. Ces propos, c'est-à-dire la possible implication militaire de la Turquie en Adjarie seront aussitôt et à plusieurs reprises réfutés par Ankara. Abdullah Gül souligne clairement que la Turquie ne lie pas le sujet de la crise en Adjarie avec le traité de Kars<sup>1216</sup>. A la question d'une éventuelle intervention militaire de la Turquie en Adjarie et du recours à l'accord de Kars, Yaşar Yakış répond qu'Ankara « n'a jamais eu une telle intention »<sup>1217</sup> et qu'« *il est superflu de discuter à propos d'une éventuelle intervention militaire de la Turquie en Adjarie et du recours à l'accord de Kars* »<sup>1218</sup>.

---

<sup>1212</sup> Kars treaty on protecting Ajaria expired long ago – ambassador, *art.cit.*

<sup>1213</sup> « Парламентарий-Грузиâ долъна вести осторожноу политику, чтобы не был задежствован Карский договор [Le parlementaire- la Géorgie doit mener une politique prudente pour que le Traité de Kars ne soit pas appliqué] », *Praym-Nyus (Géorgie)*, le 18 mars 2004

<sup>1214</sup> « Turkey, Russia can defend Georgian province according to 1921 treaty – radio (Excerpt from report by Russian Mayak radio on 17 March) », *BBC Monitoring Former Soviet Union*, le 17 mars 2004; « Turciâ po Karskomu dogovoru imeet pravo vvesti vojska v Adžariû-Posol v Baku [Conformément aux dispositions du traité de Kars, la Turquie a le droit d'intervenir militairement en Adjarie] », *Interfax*, le 17 mars 2004. ; « Posol Turcii v Baku - Ankara po Karskomu dogovoru imeet pravo vvesti vojska v Adžariû [L'ambassadeur de la Turquie à Bakou-Ankara a le droit d'intervenir militairement en Adjarie] ? », *Praym-Nyus*, le 18 mars 2004 ; « Can Turkey bring troops onto territory of Ajaria? », *Arminfo (Arménie)*, le 18 mars 2004.

<sup>1215</sup> « « Posol Turcii v Baku - Ankara po Karskomu dogovoru imeet pravo ... », *art.cit.*

<sup>1216</sup> Demirağ, « Bağımsızlıktan Kadife devrime ..*art.cit.*, p.140.

<sup>1217</sup> «Turkey will not send troops to Ajaria region of Georgia – envoy», *BBC Monitoring European*, le 21 mars 2004.

<sup>1218</sup> « Georgie-Turquie-Adjarie - il est superflu de discuter à propos d'un éventuel recours...*art.cit.*

Malgré ces réfutations<sup>1219</sup>, on pourrait présupposer que la parole de l'ambassadeur Ünal Çeviköz n'était nullement l'expression de l'avis personnel d'un diplomate expérimenté, mais celle de la volonté d'Ankara de rappeler à Tbilissi la place de la Turquie dans l'histoire de l'Adjarie<sup>1220</sup>.

C'est surtout suite aux efforts des médias russes que le sujet du traité de Kars prend de plus en plus d'importance. La Russie insiste sur le fait que le traité reste en vigueur en accentuant le non-respect de ces certains points à l'égard de l'Adjarie<sup>1221</sup>. L'explication des membres du parlement russe, à l'instar du président de la Commission parlementaire pour les affaires internationales Konstantin Kossatchev est à cet égard très intéressante à la fois en termes de relations turco-géorgiennes et de relations turco-arméniennes. En réfutant les interprétations niant la validité du traité de Kars et les déclarations turques sur le droit de recourir à la force si le statut de l'Adjarie est violé, le parlementaire commente :

« (...) *L'accord de Kars est toujours en vigueur puisque sa durée est illimitée (.....). En outre, les documents de la conférence de Potsdam qui a formulé les principes de l'organisation du monde après-guerre font référence à cet accord. Il y a finalement une clause exhaustive de la convention de Vienne (1969) sur les accords internationaux, clause selon laquelle aucune référence au changement de la situation internationale ne peut être prise en considération si l'accord traite des frontières d'un pays. « Selon l'accord de Kars, la Turquie renonçait à ses prétentions à l'Adjarie et cette dernière faisait partie de la Géorgie à deux conditions. Premièrement, la Géorgie s'engage à garantir le plus pleinement possible l'autonomie culturelle, religieuse et nationale de l'Adjarie ce qui peut aller jusqu'à l'octroi à cette république du droit d'adopter ses propres lois. Deuxièmement, la Géorgie s'engage à garantir le libre transit par le port de Batoumi. Ces deux clauses sont toujours valables tout comme l'ensemble de l'accord, a souligné le parlementaire. De ce fait, les récentes tentatives de Tbilissi de régler le conflit avec l'Adjarie en recourant à la force notamment en bloquant le port de Batoumi sont contraires à la loi en vigueur »*<sup>1222</sup>.

---

<sup>1219</sup> « Posol Turcii v Azerbajdžane ne zaavlâl, što po Karskomu dogovoru, Turciâ âkoby imeet vvesti vojska v Adžariû [L'ambassadeur de la Turquie en Azerbaïdjan n'a pas déclaré que conformément au traité de Kars, la Turquie a prétendument le droit d'intervenir militairement en Adjarie] », *Black Sea press (Géorgie)*, le 19 mars 2004. En démentant l'information au sujet de ses propos sur la possible intervention militaire d'Ankara en Adjarie, l'ambassadeur Çeviköz dit avoir simplement répondu à la question d'un des journalistes qui lui avait demandé de commenter la situation tendue entre le gouvernement de la Géorgie et l'Adjarie lors d'un événement à Bakou : « *Le Traité de Kars est en vigueur et il n'y a rien à commenter à l'égard de cette question* ». Par ailleurs, l'ambassade de la Turquie à Bakou a publié une déclaration spécifique sur ce sujet où elle souligne : « *La Turquie n'a pas l'intention d'utiliser de doubles standards envers la région du conflit ou les parties étant donné que la Turquie a toujours défendu et défendra le principe du règlement pacifique du conflit* », *ibid.* Voir aussi, « Foreign Ministry of Turkey voiced the new attitude to the trouble in Georgia », *Azer-Press (Azerbaïdjan)*, le 18 mars 2004.

<sup>1220</sup> Dès lors la validité du traité a été rappelée par les autres officiels, par exemple l'ambassadeur turc à Moscou Kurtuluş Taşkent à l'Interfax en ajoutant que « *lorsque certaines tensions sont apparues entre la Géorgie et l'Adjarie, la Turquie a exprimé le souhait de la résolution du problème par des moyens pacifiques sans violer l'intégrité territoriale et nationale de la Géorgie* » in « Treaty of Kars still in effect - Turkish Ambassador », *Interfax*, le 26 mars 2004.

<sup>1221</sup> Par exemple, la source du MAE russe de l'Interfax, mettant en avant la disposition du traité sur le libre commerce des marchandises par le port de Batoumi ajoute : « *S'en rappellent-ils aujourd'hui ceux qui appliquent à l'Adjarie un blocus maritime et terrestre ?* » in « V Moskve čitaût sohranâûšim silu Karsskij dogovor ot 1921 goda [Moscou voit le traité de Kars comme un traité toujours en vigueur] », *Interfax*, 18 mars 2004.

<sup>1222</sup> « La libre interprétation de l'accord de Kars suscite la vive préoccupation d'un parlementaire russe », *Itar-Tass*, le 22 mars 2004.

Un autre point souligné dans le contexte du traité est la préservation du statut d'autonomie de la république d'Adjarie. La Turquie reste inquiète sur la possibilité du changement de statut de l'Adjarie sans même demander l'avis d'Ankara et accentue le statut spécifique de la région tout en respectant l'intégralité territoriale de la Géorgie<sup>1223</sup>. Le gouvernement géorgien la rassure sur la préservation du statut spécifique<sup>1224</sup> notamment lors de la visite de Saakachvili en Turquie les 20-22 mai 2004<sup>1225</sup>.

Des changements administratifs ont néanmoins été mis en place en Adjarie, affaiblissant en réalité l'autonomie de la région, tels que l'insertion d'un poste de délégué nommé directement par le centre<sup>1226</sup>. Malgré l'importance qu'Ankara accorde au statut de la République autonome<sup>1227</sup>, elle choisit ne pas s'ingérer dans les affaires internes de la Géorgie. Saakachvili, en commentant plus tard l'attitude de la Turquie durant la crise en Adjarie, indique que le gouvernement turc a affiché un comportement constructiviste et sa prise de distance était rationnelle car en Russie, certains, notamment certains milieux conservateurs de la Douma cherchaient des prétextes pour intervenir dans la crise adjare et qu'ils voulaient donc utiliser l'ingérence de la Turquie comme prétexte<sup>1228</sup>.

En effet, pour certains analystes en Géorgie, Moscou était intéressée par l'escalade des tensions dans la région et s'engagerait donc militairement pour aider l'Adjarie en cas d'intervention militaire de Tbilissi car « *un conflit en Adjarie offrirait à Moscou l'occasion de s'introduire à nouveau dans les affaires intérieures géorgiennes et de mettre un terme à la dérive de la Géorgie vers l'Occident* »<sup>1229</sup>. Cette crainte se réalise effectivement dans le cadre de la guerre d'août 2008 lorsque Saakachvili choisit d'intervenir militairement en Ossétie du Sud, une autre région séparatiste de la Géorgie, celle-ci étant frontalière de la Russie.

---

<sup>1223</sup> « Foreign minister Gul: "Ajarian administration should know that it is a part of Georgia", *Anadolu Agency*, le 16 mars, 2004.

<sup>1224</sup> « Le gouvernement géorgien : Zourab Jvania - L'autonomie Adjare n'est pas mise en question », *Itar-Tass*, 6 mai 2004 ; « U Saakašvili net planov anulirovat' avtonomiû v Adžarii [Saakachvili n'a pas l'intention d'annuler l'autonomie en Adjarie], *Interfax*, le 15 mars 2004.

<sup>1225</sup> « Turquie - Géorgie - Il n'est pas question de discuter de l'autonomie Adjare (Saakachvili) », *Itar-Tass*, le 22 mai 2004.

<sup>1226</sup> De plus, le parlement géorgien annule le 7 mai le poste de chef de la République autonome d'Adjarie, lequel avait été mis en place en 2001 par Abachidze. Dès lors, le poste le plus haut dans cette République est celui de chef du Conseil suprême in « Le parlement adjare amende la constitution et annule le poste de chef de la République autonome d'Adjarie », *Itar-Tass*, le 7 mai.

<sup>1227</sup> *Dışişleri Faaliyet raporu [Le rapport d'Activité]...*, *op.cit.*, 2006, *op.cit.*, p.31.

<sup>1228</sup> Demirağ, *art.cit.*, p.141.

<sup>1229</sup> Bartuzi, *art.cit.*, pas de mention de page.

### ***Section 3. La guerre russo-géorgienne en 2008 et ses répercussions sur la politique étrangère turque en Géorgie***

#### *Ankara et la guerre de cinq jours*

La guerre russo-géorgienne de cinq jours se déclenche le 7 août par la pénétration de l'armée géorgienne à Tskhinvali en Ossétie du Sud, région qui se trouve hors du contrôle de Tbilissi. Les opérations militaires initiées par Saakachvili désirant y « rétablir l'ordre constitutionnel » se sont confrontées à la riposte foudroyante de la Russie. L'avancée rapide de l'armée russo-ossète jusqu'aux portes de la capitale de la Géorgie oblige son gouvernement à opter pour la voie diplomatique. La médiation de la France, alors assurant la présidence de l'Union européenne, représente pour lui une porte de secours. Pourtant, ni le dialogue diplomatique entre Tbilissi et Moscou, ni l'accord de cessez-le-feu du 12 août (puis celui du 8 septembre) 2008 n'empêchent la reconnaissance par ce dernier des Républiques auto-proclamées d'Ossétie du Sud<sup>1230</sup> et d'Abkhazie. A son tour, la Géorgie réagit à cet acte politique par la rupture de ses relations diplomatiques avec Moscou.

Les répercussions du conflit russo-géorgien à l'égard de la position de la Turquie dans la région furent considérables à la fois par rapport à la coopération avec la Russie et celle avec l'Occident<sup>1231</sup>. Les liens économiques mais également la coopération mise en œuvre dans le cadre de la Mer noire telles que *Blackseafor* et *Black Sea Harmony* se sont détériorés<sup>1232</sup>. La sécurité du pipeline BTC qui a été également mise en danger durant le conflit a dû suspendre son fonctionnement suivant la décision de la compagnie BP (British Petroleum). Plus encore, la guerre, perçue notamment dans le contexte du conflit d'intérêts Russie-Occident (la « Nouvelle Guerre Froide »), changea fortement l'équilibre dans la région à la faveur de la Russie.

Lors de la crise d'août 2008, Ankara démontra une véritable diplomatie dynamique sans pour autant prendre partie pour l'un de ses deux voisins. D'un côté, ses relations rapprochées avec Moscou, de l'autre, son engagement à l'égard de l'intégrité et de la souveraineté de la Géorgie ne lui permettent guère de s'engager dans une telle position.

---

<sup>1230</sup> Suite au référendum réalisé en 2017 en Ossétie du Sud, le nom de la République auto-proclamée change pour l'Ossétie du Sud-Alanie.

<sup>1231</sup> Mitat Čelikpala, « Turciâ i Ūžnyj Kavkaz v 2009 g. [La Turquie et le Caucase du Sud en 2009] » in Aleksandr Iskandarân (éd.), *Kavkaz-2009. Ežegodnik Instituta Kavkaza [Caucase- 2009. Annuaire de l'Institut du Caucase]*, Institut Kavkaza, Erevan, 2011, p.174.

<sup>1232</sup> *Ibid*, p.175.

Il est vrai que le gouvernement turc se voit gêné par la politique imprudente du pouvoir géorgien vis-à-vis de Moscou, attestée plus tard par le rapport Tagliavini de l'UE<sup>1233</sup>. Le comportement du président géorgien apparemment trop confiant sur l'éventuel appui occidental, notamment américain, fut reçu avec déception dans les capitales occidentales tout comme à Ankara.

Trois points importants méritent d'être soulignés au regard de la politique turque menée pendant la guerre russo-géorgienne. Le premier consiste en l'activation de la diplomatie turque et la multiplication des échanges diplomatiques afin d'apaiser les tensions entre ses deux voisins. Dès les premiers jours, à savoir le 8 août, le MAE turc réagit aux événements qui se sont déroulés en Géorgie en indiquant qu'il suit « *avec anxiété les événements qui ont commencé entre la Géorgie et les Ossètes du Sud hier après-midi et qui, dans la matinée, se sont transformés dans un conflit généralisé* »<sup>1234</sup>. Exprimant sa crainte que « *le conflit puisse déstabiliser le Caucase* »<sup>1235</sup>, le Ministre turc des Affaires Etrangères Ali Babacan a dès lors de nombreux échanges téléphoniques avec le chef de la diplomatie géorgienne Eka Tkeshelashvili et russe Sergey Lavrov (premiers contacts le 10 août 2008) ainsi que d'autres acteurs impliqués dans le conflit tels que la secrétaire d'Etat des Etats-Unis Condolezza Rice, les ministres des Affaires étrangères des pays européens, à savoir, Bernard Kouchner, le ministre de la France- alors à la présidence de l'UE, Frank Walter Steinmeier, de l'Allemagne, Carl Bildt, de la Suède- alors à la présidence du Conseil de l'Europe, Alexander Stubb, de la Finlande - alors à la présidence en exercice de l'OSCE<sup>1236</sup>. Ces échanges s'approfondissent et

---

<sup>1233</sup> Le rapport du Conseil de l'Union Européenne préparé par Mme. Heidi Tagliavini, diplomate suisse et ancien chef de la mission d'observation des Nations unies en Géorgie, indique clairement, contre la thèse officielle de Saakachvili (« *la Géorgie a réagi à l'invasion de la Russie* »), que c'est l'armée géorgienne qui a attaqué la première, cf. Conseil de l'Union européenne, « Présentation du rapport de la mission d'enquête internationale indépendante sur le conflit en Géorgie », 13875/09 (Presse 278), Bruxelles, le 30 septembre 2009, URL : [www.europa.eu](http://www.europa.eu), consulté le 12.12.2017, ainsi que le rapport lui-même, notamment p.9 in Rapport, « Mission d'Enquête International Indépendant sur le conflit en Géorgie », septembre 2009, 719p, URL : [http://echr.coe.int/Documents/HUDOC\\_38263\\_08\\_Annexes\\_FRA.pdf](http://echr.coe.int/Documents/HUDOC_38263_08_Annexes_FRA.pdf), consulté le 12.01.2018. Le même rapport établit également que toutes les parties du conflit ont violé les Droits de l'homme et le Droit international humanitaire in Rapport, « Mission d'Enquête International Indépendant su le conflit en Géorgie », *op.cit.*, p.144.

<sup>1234</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], « Güney Osetya'daki Çatışmalar hk. [Concernant les affrontements armés en Ossétie du Sud] », n° 141 , le 8 août 2008, *Bakanlık açıklaması [Communiqué ministériel]*, URL : [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr) , consulté le 13.11.2017.

<sup>1235</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], « Sn.Bakanın Gürcistan ve ABD Dışişleri Bakanlarıyla Yaptığı Telefon Görüşmesi Hk [Concernant la conversation téléphonique de Monsieur le Ministre avec les ministres des Affaires étrangères de la Géorgie et des Etats-Unis]. », n° 145, le 10 août 2008, *Bakanlık açıklaması [Communiqué ministériel]*, URL : [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr) , consulté le 13.11.2017.

<sup>1236</sup> Cf. Les trois communiqués ministériels du MAE turc: Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], « Dışişleri Bakanı Sayın Ali Babacan'ın Gürcistan Dışişleri Bakanı Eka Tkeşelaşvili ile Yaptığı Telefon Görüşmesi Hk [Concernant la conversation téléphonique de Monsieur le ministre des Affaires étrangères Ali Babacan avec la ministre des Affaires étrangères de la Géorgie Eka Tkeshelashvili]. », n° 144, le 10 août 2008, *Bakanlık açıklaması [Communiqué ministériel]*; « Sn.Bakanın Gürcistan ve ABD Dışişleri Bakanlarıyla Yaptığı Telefon Görüşmesi Hk, *op.cit.*; Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı

s'étendent au fur à mesure à d'autres officiels tels que le MAE britannique David Miliband, le Secrétaire général de l'OTAN Jaap de Hoop Scheffer, le Haut représentant de l'UE pour la Politique étrangère et de Sécurité commune Javier Solana, la Commissaire européenne pour les Relations extérieures Benita Ferrero-Waldner et enfin le Commissaire européen pour l'Elargissement Olli Rehn<sup>1237</sup>.

Le président turc Abdullah Gül se prononce également à plusieurs reprises sur la crise russo-géorgienne. Dans son discours du 12 août à Çankaya, il exprime sa satisfaction face à l'arrêt des opérations militaires par la Russie en soulignant que « *la Turquie s'intéresse de très près à ce qui se passe dans la région* ». Il s'entretient également avec les présidents géorgien Saakachvili et russe Medvedyev le 13 août pour leur exprimer ses sentiments attristés à l'égard des victimes civiles et confirmer encore plus l'importance de l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Géorgie<sup>1238</sup>.

Lorsque l'Occident critique le comportement de la Russie adopté pendant la crise, Ankara s'efforce d'éviter une telle approche en utilisant un langage assez neutre. Ces efforts turcs sont reçus positivement de la part de son voisin nordique. A cet égard, on peut citer les propos du chargé d'affaires de l'ambassade russe d'Ankara, Andrey Buravov qu'il a prononcés lors d'une conférence de presse tenue à Ankara. En assurant que « *la Russie comprend les inquiétudes de la Turquie concernant les affrontements dans le Caucase* », le diplomate russe déclare que « *Moscou acclame « l'attitude balancée » de la Turquie* »<sup>1239</sup>.

L'attitude « balancée » d'Ankara perdure encore au premier jour de l'indépendance de Moscou de l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie. En effet, suite à une décision prise à l'unanimité le 25 août par les deux chambres du parlement russe - la Douma et le Conseil de la Fédération- d'appeler le président russe à reconnaître ces deux Républiques auto-proclamées<sup>1240</sup>, Medvedyev, un jour

---

[le Ministère des Affaires Étrangères de la République de Turquie], «Gürcistan'daki Gelişmeler Hk. Sayın Bakanın Temasları[Les contacts du Monsieur Ministre sur le sujet des évolutions en Géorgie]», n°151, le 17 août 2008, *Bakanlık açıklaması [Communiqué ministériel]*, : URL : [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr), consulté le 13.11.2017.

<sup>1237</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], «Gürcistan'daki Gelişmeler Hk.[Concernant les évolutions en Géorgie]», n°159, le 28 août 2008, *Bakanlık açıklaması [Communiqué ministériel]*, URL : [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr), consulté le 13.11.2017.

<sup>1238</sup> *Aydın tarihi, op.cit.*, 13 août 2008.

<sup>1239</sup> «Russia said to hail Turkey's "balanced attitude" to clashes in Caucasus», *BBC Monitoring*, le 12 août 2008.

<sup>1240</sup> Cf. « Gosduma edinoglasno prinâla obraşenie k prezidentu RF o priznanii nezavisimosti Ūžnoj Osetii I Abhazii [La Douma a adopté à l'unanimité un appel au Président de la Fédération de Russie pour la reconnaissance de l'indépendance de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie], *LA Regnum*, 25.08.2008 ; « Sovet Federacii proshit Medvedeva priznat' Abhazii i Ūžnuû Osetii [Le Conseil de la Fédération appelle Medvedyev à reconnaître l'indépendance de l'Ossétie du sud et l'Abkhazie ]», *Kavkazskij uzal*, le 26 août 2008.

plus tard, approuve cette décision par sa signature<sup>1241</sup>. Le Ministre des Affaires étrangères de la Turquie réagit dans la même journée : « *La Turquie attache de l'importance à l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie et éprouve une grande préoccupation à l'égard des derniers développements.* »<sup>1242</sup>. Fidèle à cette même approche prudente, le Communiqué ministériel publié le 26 août évite donc mentionner le nom de la Russie ou un quelconque reproche direct envers elle.

Le deuxième point important à évoquer à l'égard de la réaction turque face à la crise d'août est le lancement d'une nouvelle initiative régionale - le Pacte de Stabilité et de Sécurité du Caucase. Aux yeux d'Ankara, la politique équilibrée de la Turquie justifie sa place dans l'apaisement des tensions entre Moscou et Tbilissi. L'Etat turc souhaitant, par la mise en œuvre de ce pacte, « *avoir un rôle crucial à côté de la Russie* »<sup>1243</sup> sur les affaires régionales, commence à promouvoir cette initiative non seulement à l'occasion de nombreux échanges avec le Ministre des Affaires Etrangères (dont certains évoqués plus haut), mais également lors de rencontres officielles de la Turquie avec les représentants géorgiens et russes. A cet égard, il est essentiel de mentionner les visites officielles d'Erdoğan, alors Premier ministre, réalisées peu après le cessez-le-feu en Russie (le 13 août) et en Géorgie (le 14 août)<sup>1244</sup>. Le président turc appelle lors de ces visites à la création d'un forum régional<sup>1245</sup>. La venue du Ministre des Affaires Etrangères de la Géorgie Eka Tkeshelashvili le 31 août 2008, ainsi que celle de son homologue russe le 1<sup>er</sup> septembre à Istanbul offre également une occasion de discuter en détails de cette alliance caucasienne. En indiquant à quel point la Géorgie apprécie le soutien turc « *dans ces jours sombres* », Eka Tkeshelashvili lors de sa visite affirme alors que « *la Turquie a été un des premiers pays à clairement s'exprimer à la faveur de l'intégrité territoriale et la souveraineté de la Géorgie* »<sup>1246</sup>.

Malgré l'absence d'une vive objection à cette initiative de Plateforme du Caucase de la part des pays sud-caucasiens, celle-ci ne fut pas réalisée. Les raisons de cet échec résident avant tout dans les relations complexes que ces pays entretiennent entre eux et avec leur voisin nordique.

---

<sup>1241</sup> « Priznanie RF Abhazii i Ūznoj Osetii: respubliki likuût, Zapad nedovolen [La reconnaissance par la Russie de l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud : les Républiques se réjouissent, l'Occident est mécontent] », *Ria-Novosti*, le 26 août 2008.

<sup>1242</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], «Gürcistan'ın Bağımsızlığı Hk..[Concernant l'indépendance de la Géorgie]», n°158, le 26 août 2008, *Bakanlık açıklaması [Communiqué ministériel]*, [URL:www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr), consulté le 13.11.2017.

<sup>1243</sup> Gachechiladze, « Geopolitics and foreign powers in the modern history of Georgia... », *art.cit.*, p.28.

<sup>1244</sup> « Visite non planifiée du Premier ministre turc en Russie (presse) », *Ria Novosti, Ria Vesti*, le 13 août 2008.

<sup>1245</sup> « Erdogan en Russie et en Géorgie pour aider à la paix (officiel) », *Agence France Presse*, le 13 août 2008.

<sup>1246</sup> «Georgian foreign minister welcomes Turkey's support», *Anadolu Agency*, le 31 août 2008.



C'est surtout Tbilissi qui juge impossible, notamment après la reconnaissance russe de deux régions géorgiennes, de participer à cette plateforme du dialogue qui touchera les questions de la sécurité régionale.

Le spécialiste turc de la politique étrangère de la Turquie Bülent Aras, en expliquant l'attitude d'Ankara dans ce conflit, prétend que « *le comportement de la Turquie lors de la guerre russo-géorgienne d'août 2008 et son approche constructiviste et son effort à créer une plateforme régionale a été un signe du changement dans la politique étrangère turque* »<sup>1247</sup>. Cette approche, selon l'auteur, se serait beaucoup inspirée de la nouvelle vision de la Turquie envers son environnement<sup>1248</sup>.

Fruit des transformations de la politique étrangère turque, ce projet régional lancé par Ankara qui était sans doute consciente des obstacles réels, semble en réalité être une tentative à la fois pour s'imposer en tant qu'acteur bienveillant dans la région et assumer un rôle spécifique dans les échanges diplomatiques menés autour de la guerre russo-géorgienne.

Enfin le dernier point à évoquer à l'égard de l'attitude turque envers la guerre d'août sera la question du passage des navires américains dans les Détroits turcs. L'envoi par les Etats-Unis de navires en mer Noire afin d'apporter de l'aide humanitaire à la Géorgie suite à la guerre de cinq jours, a été perçu comme un geste politique pour affirmer la présence américaine dans la région. Dans cette logique, le non-passage des deux navires-hôpitaux *Mercy* et *Comfort* par les détroits turcs a été vu comme un signal de protestation de la part d'Ankara face à la présence dans la région de son allié atlantique<sup>1249</sup>. Les rumeurs dans la presse américaine prétendent alors qu'Ankara a refusé ce passage dans le cadre de la convention de Montreux<sup>1250</sup>. Le MAE turc réfuta vivement ces rumeurs<sup>1251</sup> en publiant un communiqué où il indique que la Turquie

---

<sup>1247</sup> Bülent Aras, «Turciâ i Ūžnyj Kavkaz v 2008 qodu [la Turquie et le Caucase du Sud en 2008]», in *Kavkaz-2008, Ežegodnik Instituta Kavkaz [Annuaire de l'Institut du Caucase]*, Erevan, 2010, p.168.

<sup>1248</sup> Aras, «Turciâ i Ūžnyj Kavkaz v 2008 qodu», *art.cit.*, p.168.

<sup>1249</sup> La question du passage des navires américains suite à la guerre d'août 2008, ainsi que le refus de l'expansion de l'opération de l'OTAN *Endeavor* à la mer Noire montrent une attitude plus large d'Ankara (au même titre que le refus du parlement turc du 1<sup>er</sup> mars 2003 à l'égard de l'intervention en Irak) qui voit l'implication des acteurs externes comme une source d'instabilité, a été critiquée en Géorgie en soulignant que le soutien de la Turquie accordé à la Géorgie pour l'adhésion à l'OTAN et la modernisation militaire reste limité *cf.* Şir et Elbir, «Türkiye'nin Gücistan'daki müslüman azınlıklara ilişkin politikası...», *art.cit.*, p. 374-375. Dans cette même logique, Ter-Matevosyan fait remarquer les différences dans les deux versions du Concept de sécurité nationale de la Géorgie publiées en 2005 et 2011. On observe une différence dans la définition de la Turquie. Le document du 2005 la définit en tant que « *partenaire stratégique* », « *un partenaire de commerce important* » ou « *partenaire régional de premier plan* », tandis que celui de 2011 la qualifie comme « *leader régional* », « *partenaire militaire important* » évitant la qualification de « *partenaire stratégique* » dans le deuxième document in Ter-Matevosyan, « *Cooperation paradigms in the South Caucasus..art.cit.*, p.107.

<sup>1250</sup> *Ayın tarihi, op.cit.*, le 16 août, 2008.

<sup>1251</sup> *Ibid.*

n'a apporté une réponse négative à aucune demande de ces partenaires à l'égard du passage par les Détroits des navires d'aide humanitaire ou d'évacuation en ajoutant que ce passage doit être conforme aux conditions de la convention de Montreux (concernant le passage des navires étrangers, y compris ceux des Etats-Unis)<sup>1252</sup>. Il sera plus tard clair que les deux navires américains n'ont pas pu passer à cause d'un excès de tonnage, 140 tonnes, donc non conforme à la convention<sup>1253</sup>.

Ce problème néanmoins fut résolu et deux autres navires d'aide humanitaires- un navire de guerre américain *McFaul 74* et un navire polonais lié à l'OTAN *General Plasky* apportant de l'aide à la Géorgie ont franchi les Détroits turcs le 22 août suite à l'autorisation d'Ankara<sup>1254</sup>. Le MAE turc a confirmé que ce passage a été effectué en conformité avec la Convention de 1936 régissant la circulation au travers de ces Détroits<sup>1255</sup>, dont les conditions sont rappelées dans la Note d'information de ce Ministère publiée dans la même période, le 23 août<sup>1256</sup>. Ces navires ont été suivis par d'autres dans le même but de soutenir la Géorgie qui se trouve dans une situation grave après la guerre<sup>1257</sup>.

La Turquie elle-même apporte alors une assistance humanitaire considérable à la Géorgie. On pourrait entre autres évoquer l'aide humanitaire envoyée par le *Kızılay* turc le 12 août à Tbilissi, deux camions remplis de tentes, de couvertures et d'eau portable<sup>1258</sup> ainsi que l'envoi par Ankara de dix camions de nourriture de 160 tonnes qui parviennent à Tbilissi le 16 août<sup>1259</sup>.

---

<sup>1252</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], «Gürcistan'a Yapılan İnsani yardımlar Hk.[Concernant les aides humanitaires fournies à la Géorgie]», n°150, le 16 août 2008, *Bakanlık açıklaması [Communiqué ministériel]*, URL : [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr), consulté le 13.11.2017.

<sup>1253</sup> « ABD'nin savaş gemileri boğazdan geçti [Les navires de guerres américains ont franchi les détroits]», *Milliyet*, le 21 août 2008, URL: <http://www.milliyet.com.tr/abd-nin-savas-gemileri-bogazdan-gecti-gundem-981113/>, consulté le 09.01.2018.

<sup>1254</sup> *Ayın tarihi, op.cit.*, le 22 août, 2008.

<sup>1255</sup> *Ibid.*

<sup>1256</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], «Montrö Sözleşmesi Uygulamaları Hakkında Özet Not.[ Une brève note sur les dispositions de la Convention de Montreux]», BN:11, le 23 août 2008, *Bilgi notu [Note d'information]*, : [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr), consulté le 15.11.2017.

<sup>1257</sup> « Géorgie/aide humanitaire : un navire de guerre US franchit les détroits turcs », *Agence France Presse*, le 22 août 2008.

<sup>1258</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], «Gürcistan'a Yapılan insani yardım Hk.[Concernant l'assistance humanitaire fournie à la Géorgie]», n°147, le 14 août 2008, *Bakanlık açıklaması [Communiqué ministériel]*, : [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr), consulté le 13.11.2017.

<sup>1259</sup> *Ibid.*

## *La Turquie et la question abkhaze*

L'Abkhazie fut une des régions les plus affectées par la guerre russo-géorgienne en 2008 à la suite de laquelle son indépendance a été reconnue par Moscou. Cette dynamique régionale a également influencé l'attitude turque face à la question abkhaze.

La guerre déclenchée entre la République autonome d'Abkhazie et la Géorgie en août 1992 en raison de la proclamation d'indépendance de cette dernière, se termine le 30 septembre par le retrait des forces géorgiennes. L'accord de cessez-le feu signé avec la médiation de la Russie en août 1992 par les deux parties n'a guère débouché sur un accord de paix. Les négociations pour la paix, qui se sont déroulées dans le cadre de l'ONU, impliquent la participation de l'Angleterre, des Etats-Unis, de la France et de l'Allemagne. Pour surveiller le cessez-le feu, cette organisation internationale a en outre mis en place l'UNOMIG, mission d'observation installée dans la zone du conflit (fonctionnelle jusqu'au 15 juin 2009)<sup>1260</sup> au sein de laquelle figure la Turquie.

Dès le début du conflit, Ankara s'intéresse de près aux évolutions liées à la question abkhaze. La raison principale réside dans le grand nombre de Turcs d'origine abkhaze qui habitent le pays dont le nombre s'élève à 500 000. Assez actifs dans la vie politique et publique de la Turquie, ils sont largement intégrés dans les diverses structures étatiques. Ces éléments leur ont permis de bien s'organiser autour de la cause abkhaze dès le déclenchement du conflit armé entre les Abkhazes et les Géorgiens. La diaspora abkhaze en Turquie a beaucoup soutenu l'Abkhazie soit en termes de financement, soit en termes politiques. Le centre de solidarité Caucase-Abkhazie (KADK -en turc *Kafkasya Abhaz Dayanışma merkezi*) a été créé le 21 août 1992 à Istanbul<sup>1261</sup>. Faisant partie jusqu'en 2009 de la Confédération circassienne, cette association a considérablement bénéficié du soutien moral et financier des représentants de la diaspora circassienne dont le nombre en Turquie est beaucoup plus important (estimé entre 3,5 et 4 millions).

En effet la dissolution de l'Union soviétique et la chute du Rideau de fer permettent aux Abkhazes de Turquie, dont la grande partie s'était exilée vers l'empire Ottoman au XIX<sup>ème</sup> siècle, notamment suite aux guerres russo-ottomanes, de retisser des liens avec ceux d'Abkhazie. Ces échanges contribuent sans doute au renforcement au sein de la communauté

---

<sup>1260</sup> Pour plus d'information, voir le site internet de l'ONU:

<http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/past/monug/monugM.htm>, consulté le 26.01.2018.

<sup>1261</sup> Demir, *Türk dış politikası perspektivinden...op.cit.*, p.186.

abkhaze d'une identité ethnique, la propagande de la diaspora abkhaze y jouant un rôle indéniable. Le départ des Turcs abkhazes (le nombre des volontaires varie entre 100 et 200<sup>1262</sup>) afin de combattre dans la guerre contre les Géorgiens peut sans doute s'expliquer par ces mêmes raisons. Cette propagande permet également de susciter l'intérêt chez les Abkhazes de se rapatrier en Abkhazie. Cette campagne de rapatriement ayant pour objectif de renforcer les données démographiques de l'Abkhazie à la faveur des Abkhazes prendra un nouvel élan à partir de l'année 2009<sup>1263</sup>.

L'ultime but des activités de la diaspora abkhaze consistait néanmoins à influencer l'opinion publique et les politiques d'Ankara. Les divers éléments servaient à fonder la politique pro-abkhaze d'Ankara. Le premier argument s'articulait autour de la proximité ethnique et religieuse. Or la proximité ethnique des Abkhazes en Turquie avec la population en Abkhazie (laquelle se constitue de trois ethnies- les Abkhazes, les Géorgiens et les Arméniens) n'introduisait guère *per se* la proximité religieuse. Les Abkhazes de Turquie, exilés dans l'empire Ottoman, sont en majorité musulmans, ceux d'Abkhazie sont au contraire majoritairement chrétiens. En Abkhazie, la proportion des Abkhazes musulmans varie entre 20-30%.

L'autre argument était de caractère plus géopolitique : l'Abkhazie était décrite, à l'époque du plein essor des politiques turciques d'Ankara, en tant que porte vers l'Asie centrale. Cet argument fut également utilisé par le leader abkhaze Vladimir Ardzinba<sup>1264</sup>.

La politique turque envers la Géorgie du début des années 1990 était fortement influencée par les activités de la diaspora abkhaze sur l'opinion publique turc. Malgré l'approche traditionnelle d'Ankara sur le non-changement des frontières des pays de la CEI, ce même discours n'était pas prononcé à très haute voix en Géorgie (comme cela fut par exemple le cas plus tard, à partir de la deuxième moitié des années 1990). Ankara n'empêchait activement ni les activités de la diaspora abkhaze<sup>1265</sup>, ni le départ des Turcs d'origine abkhaze en guerre avec la Géorgie.

---

<sup>1262</sup> Çolakoğlu, «Türkiye-Gürcistan ilişkileri», op.ci. p.31.

<sup>1263</sup> « Abkhazie : la diaspora de Turquie ose un timide retour », *Agence France Presse*, le 29 mai 2009,

<sup>1264</sup> L'article de *Milliyet* « Ardzinba çağırıyor [Ardzinba nous appelle] » du 24 août 1992 exprime les propos d'Ardzinba selon lesquels l'Abkhazie pourrait devenir une route pour la Turquie vers l'Asie centrale. La Turquie n'aura pas donc besoin ni de la Géorgie ni de l'Arménie. En outre, dans le même esprit, l'autre article du même quotidien « Alternatif Orta Asya kapısı [Une route alternative vers l'Asie Centrale] » du 26.08.1992, exprime également les attentes des hommes d'affaires turcs pour que la Turquie ouvre un consulat à Soukhumi.

<sup>1265</sup> Çelikpala, « From a failed state to a weak one?... », *art.cit.*, p.178.

Les discussions autour de la question abkhaze ont même gagné la haute plateforme de l'Etat, le parlement turc, notamment en raison des activités des associations caucasiennes<sup>1266</sup>. Tout d'abord mentionnée lors d'une session parlementaire au cours du mois de septembre<sup>1267</sup>, la question a été abordée plus en détails en octobre 1992<sup>1268</sup>. La discussion du mois de septembre s'articulait sous forme de questions et réponses écrites, échangées entre les membres du parlement (le parlementaire de Diyarbakir Sedat Yurtdaş et celui d'Ankara Vehbi Dinçer) et le ministre turc des Affaires étrangères Hikmet Çetin. En comparant la politique turque menée envers la Bosnie et l'Azerbaïdjan, avec celle envers l'Abkhazie, les députés interrogeaient les raisons de cette « négligence » de la part d'Ankara. « *Est-ce que c'est en raison du rôle de la Géorgie dans l'organisation de la Mer noire ?* » : demande l'un d'entre eux ?<sup>1269</sup>. Le débat reprend encore au parlement le 13 octobre 1992<sup>1270</sup> ainsi que les années suivantes<sup>1271</sup>.

L'ignorance par le gouvernement turc de la visite du chef du gouvernement de la République auto-proclamée Vladislav Ardzinba, lequel n'a pas pu rencontrer d'officiels turcs lors de cette visite, est également critiquée par les défenseurs de la cause abkhaze. Cette visite effectuée en juillet 1992 à l'initiative des associations pro-abkhazes était censée être marquée par la déclaration de l'indépendance de l'Abkhazie<sup>1272</sup>. Dans sa réponse aux critiques des parlementaires à ce sujet, le vice-premier ministre turc Erdal İnönü fait savoir qu'Ankara n'a reçu aucune demande officielle de la part d'Ardzinba<sup>1273</sup>. Par ailleurs, le gouvernement turc s'efforçait en quelque sorte de compenser l'absence de soutien politique concret à Soukhoumi par l'envoi d'aides humanitaires<sup>1274</sup>.

---

<sup>1266</sup> *Ibid*, p.180.

<sup>1267</sup> TBMM, *Tutanak dergisi op.cit.*, période 19, tome 17, jonction 4, année législative 2, date 17.09.1992, p.174-175.

<sup>1268</sup> TBMM, *Tutanak dergisi op.cit.*, période 19, tome 18, jonction 12, année législative 2, date 07.10.1992, p.374-382.

<sup>1269</sup> TBMM, *Tutanak dergisi op.cit.*, période 19, tome 18, jonction 11, année législative 06.10.1992, p.274-279.

<sup>1270</sup> TBMM, *Tutanak dergisi op.cit.*, période 19, tome 19, jonction 14, année législative 2, date 13.10.1992, p.13-58.

<sup>1271</sup> La question de la nécessité du soutien turc à l'Abkhazie fut soulevée encore en juin 1993 et en mai 1997, cf TBMM, *Tutanak dergisi op.cit.*, période 19, tome 37, année législative 2, jonction 118, date 29.06.1993, p.348-351; TBMM, *Tutanak dergisi op.cit.*, période 20, tome 27, année législative 2, jonction 98, date 27.05.1997, p.268-269.

<sup>1272</sup> Demir, *op.cit.*, p.186.

<sup>1273</sup> TBMM, *Tutanak dergisi op.cit.*, période 19, tome 19, année législative 2, jonction 14, date 13.10.1992, p.47.

<sup>1274</sup> Selon l'information du ministre des Affaires étrangères turc, l'aide humanitaire (6 tonnes de farine, 4 tonnes de riz, 4 tonnes de sucre et un tonne de médicaments: une somme de 155 millions de liras turcs) fut parvenue à la ville Goudaouta de l'Abkhazie le 18 septembre 1992 après avoir obtenu l'autorisation de la Géorgie. En janvier 1993, l'aide humanitaire de 550 tonnes furent parvenue au port de Gagra en Abkhazie. Cf. TBMM, *Tutanak dergisi op.cit.*, période 19, tome 37, année législative 2, jonction 118, date 29.06.1993, p.350.

Les pressions faites à l'égard de la présence abkhaze sont répliquées par la réponse du MAE qui souligne également la présence de Géorgien dans le pays<sup>1275</sup> même si les Turcs d'origine géorgienne n'étaient pas aussi actifs que les Abkhazes<sup>1276</sup>.

C'est à partir de 1996 que la Turquie exprime clairement le respect de l'intégrité territoriale de la Géorgie<sup>1277</sup> en maintenant sous plus de contrôle les associations caucasiennes sur le sujet<sup>1278</sup>. L'information publiée en septembre 1996 par le MAE turc selon laquelle les citoyens de l'Abkhazie doivent entrer en Turquie avec des passeports délivrés par les autorités géorgiennes et non par Soukhoumi est perçue comme un signe clair du renforcement des relations entre Ankara et Tbilissi<sup>1279</sup>. En effet, les enjeux géopolitiques ont forcé la Turquie à changer son attitude. Après la normalisation des relations avec la Géorgie, Ankara exprime son souhait d'une médiation entre les Géorgiens et les Abkhazes.

A cet égard, Ankara prend l'initiative d'organiser une conférence les 7-9 juin 1999 dans le cadre de l'ONU afin de contribuer au processus de résolution du désaccord abkhazo-géorgien. La réunion débouche sur la signature à Istanbul d'une Déclaration d'entente. La conférence était un signe envoyé pour l'Abkhazie et la Géorgie afin qu'ils perçoivent la Turquie en tant que pays de confiance dans les négociations de paix<sup>1280</sup>. Ismail Cem, en soulignant les liens historiques de la Turquie avec les deux parties du conflit, se référant ainsi à l'héritage ottoman, exprime sa satisfaction vis-à-vis des avancées positives effectuées lors de cette conférence<sup>1281</sup>. En effet, l'Abkhazie était sous souveraineté turque depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>1282</sup>. Avec l'arrivée de la Russie dans le Caucase, en 1864 celle-ci entre dans l'empire russe.

Le gouvernement de l'AKP, qui accentue davantage le poids de l'héritage ottoman dans sa politique étrangère, manifeste un vif intérêt à l'égard de la question abkhaze. La déclaration du ministre géorgien des Affaires étrangères Malkhaz Kakabadze sur la nécessité de l'insertion de la Turquie au groupe d'Amis de l'ONU peu après la visite du MAE turc Abdullah Gül à Tbilissi en septembre 2003 est significative à cet égard. Cette proposition fut reçue positivement par

---

<sup>1275</sup> TBMM, *Tutanak dergisi op.cit.*, période 19, tome 37, année législative 2, jonction 118, date 29.06.1993, p.351.

<sup>1276</sup> Lorsqu'il est en Turquie, Chevardnadze s'adresse aux Turcs d'origine géorgienne pour qu'ils ne se mêlent pas à la crise abkhaze car pourrait créer une instabilité dans le territoire de la Turquie : « *Nous savons que les Turcs d'origine abkhaze se battent en Abkhazie. Nous ne voulons pas la confrontation entre les Turcs d'origine abkhaze et géorgienne en Turquie qui pourra établir une instabilité que nous ne voulons pas* » in « Şevarnadze : Türkiye karışmasın [Chevardnadze : Que la Turquie ne s'en mêle pas] », *Milliyet*, le 4 février 1993.

<sup>1277</sup> Demirağ, *art.cit.*, p. 130-131

<sup>1278</sup> Çelikpala, « From a failed state to a weak one?... », *art.cit.*, p.181.

<sup>1279</sup> *Ibid.*

<sup>1280</sup> *Idem*, p.182.

<sup>1281</sup> *Ayın tarihi, op.cit.*, 7 juin 1999.

<sup>1282</sup> Demir, *Türk dış politikası perspektivinden... op.cit.*, p.176.

Ankara<sup>1283</sup>. Tayyip Erdoğan, en visite en Géorgie le 11 août 2004 souligne la présence des Abkhazes en Turquie dont le nombre s'élève à 300 000 tandis qu'en Abkhazie ce nombre est de 70 000, en ajoutant que cette situation pourrait être utilisée comme pont dans la résolution du problème abkhazo-géorgien<sup>1284</sup>. Sa rencontre, avant son départ en Géorgie, avec le leader du KADK Irfan Argun manifeste également l'importance qu'Ankara accorde à la diaspora abkhaze<sup>1285</sup>.

Les représentants de la Géorgie se prononcent à cette période de plus en plus en faveur des médiations turques à l'égard de l'Abkhazie<sup>1286</sup>. La visite de l'ambassadeur turc Ertan Tezgör en Abkhazie en juin 2006 qui a considérablement marqué les relations turco-abkhazes doit donc être pensée en tant qu'initiative en accord avec Tbilissi<sup>1287</sup>. Le diplomate turc y rencontre entre autres, le leader abkhaze Sergey Bagapch et le secrétaire de la sécurité Stanislav Lakoba<sup>1288</sup>. Cette visite de trois jours met en exergue une fois encore le souhait du gouvernement turc de jouer un rôle de médiateur dans les négociations abkhazo-géorgiennes<sup>1289</sup>.

Pourtant, la visite du leader abkhaze Sergey Bagapch en Turquie prévue pour le mois d'avril 2007 avait été annulée car Ankara avait refusé de lui délivrer un visa. En commentant cette décision, le président Gül exprime : « *Je ne peux que réitérer à cet égard que la Turquie soutient l'intégrité territoriale de la Géorgie* »<sup>1290</sup>.

Les tensions entre Tbilissi et Ankara surgissent cependant à l'égard de l'Abkhazie. C'est notamment la question des navires turcs traversant la Mer noire vers l'Abkhazie qui devient un sujet très polémique entre les deux Etats. La Turquie a rejoint l'embargo établi par la Géorgie en 1995<sup>1291</sup>. Dans le cadre du blocage renforcé par la Géorgie suite à la guerre d'août, de plus

---

<sup>1283</sup> Demirağ, « Bağımsızlıktan Kadife devrime ...*art.cit.*, p.131.

<sup>1284</sup> *Ibid.*,142.

<sup>1285</sup> *Ayın tarihi, op.cit.*, 11 août, 2004.

<sup>1286</sup> « Gürcü- Abhaz sorunu. Gürcistan Devle Başkanı Haindrava: «Sorunun çözümünde Türkiyenin arabuluculuk yapmasını istoyuruz [Conflit abkhazo-géorgien. Le ministre d'Etat de la Géorgie Haindrava: «Nous voulons que la Turquie soit le médiateur dans la résolution du conflit]», *Anadolu ajansı*, le 28 juillet 2005.

<sup>1287</sup> Peu après cette visite, Ertan Tezgör se rend à Tbilissi pour s'entretenir avec le MAE géorgien en indiquant que ses contacts avec l'Abkhazie sont autorisés par Tbilissi in «Gürcü-abhaz sorunu-Büyükkelçi Tezgör: "Türkiye, sorunun çözümünde Gürcistan'in bilgisi dışında bir adım atmayacak"[Le conflit abkhazo-géorgien- l'Ambassadeur Tezgör: "la Turquie ne fera rien à l'égard de la résolution du conflit sans informer la Géorgie" ]», *Anadolu ajansı*, le 5 juin 2006.

<sup>1288</sup> «Gürcistan Büyükkelçisi Abhazyaya gitti [l'Ambassadeur en Géorgie s'est rendu en Abkhazie]», 01.06.2006, *Anadolu ajansı*.

<sup>1289</sup>Gürcü- Abhaz sorunu. Gürcistan Devle Başkanı ...*art.cit.*

<sup>1290</sup> «Turkey Canceled Abkhaz Leader's Visit, President Gül», *Civil ge*, le 21 novembre 2007, URL : [www.civil.ge](http://www.civil.ge), consulté le 14.01.2018.

<sup>1291</sup> La Russie ayant également rejoint cet embargo, le lève suite à la guerre de 2008.

en plus de navires commerciaux turcs sont arrêtés par la Géorgie. Les divers incidents de ce genre apparus au cours de l'année 2009, ont considérablement tendu les relations turco-géorgiennes<sup>1292</sup>. La situation devient tellement inquiétante en Turquie que la question de l'embargo contre l'Abkhazie s'insère dans l'agenda du Parlement turc par les questions des parlementaires adressées au président du pays<sup>1293</sup>. En réponse à ces interrogations, le ministre des Affaires étrangères Davutoğlu annonce l'établissement d'un groupe de travail turco-géorgien qui se réunit régulièrement pour négocier le règlement du problème<sup>1294</sup>.

Malgré ces incidents liés aux navires turcs, il existe également une certaine tolérance de Tbilissi à l'égard des liens commerciaux que les Turcs entretiennent avec l'Abkhazie. L'influence de plus en plus prononcée de la Russie dans cette région sécessionniste inquiète la Géorgie. Ces rapports sont vus alors comme une sorte de contrebalance à la Russie, permettant également à développer la situation économique de la région<sup>1295</sup>. Cet argument est largement utilisé par Ankara afin de mettre pied plus fermement en Abkhazie, notamment après la guerre de 2008, en renforçant ces liens entretenus non seulement dans le domaine économique, mais également dans la sphère religieuse<sup>1296</sup>.

La rencontre du MAE géorgien Grigol Vaşadze avec son homologue turc Ahmet Davutoğlu le 26 avril 2010 dont un des sujets principaux porte sur l'Abkhazie, en est révélateur. L'attente de la Turquie à l'égard de la Géorgie y est clairement exprimée, c'est-à-dire que la Géorgie ne doit pas empêcher l'établissement de contacts entre Ankara et Soukhoumi ; malgré l'importance

---

<sup>1292</sup> Cf. « La Géorgie saisit deux bateaux faisant du commerce avec l'Abkhazie séparatiste », *Agence France Presse*, le 20 août 2009 ; « Türk gemilerine Gürcistan zerbesi [Le coup de la Géorgie aux navires turcs] », *Hürriyet*, le 25 août 2009, URL: <http://www.Hürriyet.com.tr/turk-gemilerine-gurcistan-darbesi-12345346>, consulté le 12.01.2018.

<sup>1293</sup> TBMM, *Tutanak dergisi op.cit.*, période 23, année législative 5, tome 77, jonction 1, date 01.10.2010, p.316-321, 1285-1290.

<sup>1294</sup> *Ibid*, p.320-321.

<sup>1295</sup> Selon les entretiens avec les diplomates turcs à Tbilissi conduits par l'auteure en juin 2016, les liens économiques établis par les activités des hommes d'affaires turcs très actifs sont tolérés par la Géorgie car cela est bénéfique pour l'Abkhazie et surtout pour le développement de l'économie abkhaze.

<sup>1296</sup> Les liens religieux sont tissés dans le cadre de l'« Accord sur les besoins de l'Abkhazie en théologiens musulmans et la construction de lieux de culte » signé entre le directeur des Affaires religieuses de Turquie Ali Bardakoğlu et le mufti abkhaz Timour Dzyba. Cf. « Abkhazie-Turquie : lancement d'une coopération dans le domaine religieux (médias) », *Agence France Presse*, le 21 novembre 2008. Quant à l'influence turque dans le domaine éducatif, il faut mentionner l'ouverture de l'école secondaire turque *Başaran koleji* en septembre 1994, laquelle avait été financée par «Çorum» *Ticaret ve Eğitim Birliği*. Supposée appartenir au courant Gülençi, l'école a été fermée par les autorités abkhazes en 2010, officiellement à cause d'une crise financière. Cette fermeture a été vue comme la conséquence de pressions de Moscou. L'école a été ensuite réouverte après avoir changé le nom et trouvé des financements. Pour plus de détails, cf. « Abhazya Eğitim Bakanlığı Fetullah Gülen okulun kapanmasına ilişkin açıklama yaptı [le ministère de l'Éducation de l'Abkhazie a fait une déclaration concernant la fermeture de l'école de Fetullah Gülen] », *Circassian center*, le 5 août 2010, URL: <http://www.circassiancenter.com/cc-turkiye/haberler/005-05-agustos.htm>, consulté le 15.12.2017;



pour Ankara de l'intégrité territoriale de la Géorgie, elle tient également à ses rapports avec l'Abkhazie ; la Turquie souhaite que les Turcs d'origine abkhaze puissent se réunir facilement et sans interruption avec leurs parents en Abkhazie<sup>1297</sup>.

Le côté abkhaze se prononce également en faveur des bonnes relations de voisinage avec Ankara, à l'instar du président de la République autoproclamée d'Abkhazie qui ne manque pas d'exprimer son souhait de construire des relations de bon voisinage avec la Turquie, restant toutefois sceptique au sujet de la possible reconnaissance par Ankara<sup>1298</sup>.

En effet, un dynamisme particulier marque les relations turco-abkhazes entre 2009 et 2010. Les visites diplomatiques turques entamées sous le discours officiel « *garder vivants les rapports avec l'Abkhazie sans reconnaissance* » et débutant par la visite d'Ünal Çeviköz, sous-secrétaire adjoint du ministre des Affaires étrangères en septembre 2009, seront suivies notamment par la visite de Nurdan Bayraktar, responsable du département du MAE turc sur le Caucase en avril 2010, accompagné par l'ambassadeur turc à Tbilissi Levent Burhan<sup>1299</sup>.

La question de la reconnaissance de l'Abkhazie par Ankara, entrée au sein des discussions dans l'opinion publique suite à la reconnaissance de celle-ci par Moscou<sup>1300</sup>, sera particulièrement animée par un article dans le *The Moscow times* publié le 16 septembre 2009<sup>1301</sup>. Son auteur Paul Goble, en soulignant l'activisme diplomatique turque en Abkhazie affiché par la visite d'Ünal Çeviköz (mentionnée plus haut), indique la possibilité de la reconnaissance de l'Abkhazie par Ankara en l'échange de la reconnaissance de Chypre du Nord par Moscou. Ces propos trouveront aussitôt écho aussi bien dans les médias turcs qu'internationaux<sup>1302</sup>. Même

---

<sup>1297</sup> «Gürcistan Dışişleri Bakanı Vaşadze Ankara'ya geliyor, gündemde Abhazya var[le ministre des Affaires étrangères de la Géorgie vient à Ankara, l'Abkhazie est dans l'agenda] », *Cihan News Agency*, le 26 avril 2010.

<sup>1298</sup> «Abhaz lider: Türkiye ile iyi komşuluk ilişkileri başlatmak lazım [Il est nécessaire de commencer à entretenir des relations de bon voisinage avec la Turquie] », *Cihan News Agency*, le 6 août 2010.

<sup>1299</sup> Hasan Kanbolat, «Turkey-Abkhazia relations after Çeviköz» , *Today's Zaman*, le 17 septembre 2009; «Dışişleri Bakanlığı Kafkasya Dairesi başkanı Bayraktar Abhazya'yi ziyaret etti [Le responsable du département du MAE pour le Caucase Bayraktar a visité l'Abkhazie] », *Anadolu ajansı*, le 20 avril 2010.; «Türkiye'nin Büyükelçisi Burhan, Abhazya'yı ziyaret etti [L'ambassadeur de la Turquie Burhan s'est rendu en Abkhazie]», *Anadolu Ajansı*, le 20 avril 2010.

<sup>1300</sup> Cette discussion portait souvent sur les attentes des représentants de l'Abkhazie à l'égard de la Turquie, par exemple cf. « Abkhazia hopes swift recognition from Turkey », *Hürriyet Daily News*, le 10 septembre 2009.

<sup>1301</sup> Paul Goble, «Could Turkey be the Next Country to Recognize Abkhazia?», *The Moscow times*, le 16 septembre 2009, URL: <https://themoscowtimes.com>, consulté le 12.01.2018.

<sup>1302</sup> «KKTC'ye karşı Abhazya [L'Abkhazie contre le Chypre du Nord]», *Milliyet*, le 21 septembre 2009, URL: <http://gazetearsivi.milliyet.com.tr/>, consulté le 12.12.2017; Emrullah Uslu, «Turkey considers the status of Abkhazia», *Eurasian Daily Monitor*, vol. 6, n° 182, le 5 octobre 2009, pas de mention de page, URL: <https://jamestown.org/program/turkey-considers-the-status-of-abkhazia/> ; Sinan Oğan, «Türkiye KKTC'ye karşılık Abhazya'yı tanıyabilir mi [La Turquie reconnaîtra-t-elle l'Abkhazie en échange de Chypre du Nord]», *Türksam*, le 23 septembre 2009, pas de mention de page, URL: <http://www.türksam.org/tr/makale-detay/173-türkiye-kkct-ye-karsilik-abhazya-yi-tanir-mi>, consultés le 12.09.2017. Le chercheur Sinan Oğan, en argumentant sur l'impossibilité d'une telle reconnaissance indique, parmi d'autres raisons, le facteur du conflit du Haut-Karabagh.

le chef de la diplomatie russe Sergey Lavrov a commenté ce propos en s'exprimant sur l'impossibilité d'un tel « marchandage ». Selon le ministre, « *l'histoire de ces deux conflits est entièrement différente, tout comme la situation qui les entoure* »<sup>1303</sup>.

Comme le fait remarquer Ünal Çeviköz, à présent diplomate retraité et universitaire, la Turquie aborde ce sujet dans le cadre de l'intégrité territoriale de la Géorgie, suivant en même temps la politique de l'UE menée en Abkhazie, c'est-à-dire, « *la politique de non-reconnaissance et de l'engagement* »<sup>1304</sup>.

En lançant des arguments intéressants (même si peu réalistes), l'article de Paul Goble réussit alors à ouvrir le débat sur ce sujet très délicat. Lui-même conscient de l'improbabilité d'une telle évolution des choses, l'auteur écrit ainsi :

*« De tels mouvements sur l'échiquier politique du Caucase du Sud semblent extrêmement invraisemblables - mais peut-être pas plus invraisemblables que le rapprochement de la Turquie avec l'Arménie, un changement qui a non seulement restructuré les relations dans cette région mais souligné le nouvel intérêt d'Ankara pour un rôle plus large et indépendant »*<sup>1305</sup>.

En effet, des transformations importantes s'accomplissent, à cette époque, dans la politique étrangère turque au sein de laquelle les relations envers l'Arménie occupent alors une place importante. Afin de comprendre la portée de ces transformations, il sera utile de réfléchir aux relations entretenues entre les deux Etats dès l'indépendance de l'Arménie.

---

L'auteur prétend que si Ankara reconnaissait l'Abkhazie, la reconnaissance par l'Arménie du Haut-Karabag deviendrait plus simple pour Erevan *in* Oğan, *art.cit.*, pas de mention de page.

<sup>1303</sup> « Pas de marchandage avec la Turquie sur la reconnaissance de l'Abkhazie (Lavrov) », *Ria Novosti*, le 2 octobre 2009.

<sup>1304</sup> Ünal Çeviköz, *Turkey in a reconnecting Eurasia. Foreign economic and security interests*, A report of the CSIS and Eurasia program, Center for Strategic & International Studies, Rowman & Littlefield, Washington, avril 2016, p.7, URL: <https://www.csis.org/analysis/turkey-reconnecting-eurasia>, consulté le 12.01.2018.

<sup>1305</sup> Goble, « Could Turkey be the Next Country to Recognize Abkhazia? »...*art.cit.*, pas de mention de page.

Dans le chapitre concernant les relations entre la Turquie et la Géorgie, nous avons effectué une analyse des rapports officiels turco-géorgiens dont le point de départ est la dissolution de l'URSS. Notre objectif était de réfléchir au poids de ces relations sur la politique sud-caucasienne de la période 1991-2010. Cette analyse nous a apporté des éléments pour confirmer que la politique étrangère turque en Géorgie a fortement évolué depuis les premiers contacts officiels. Cela a été possible notamment grâce à la prise de conscience par Ankara de l'importance du positionnement de la Géorgie et de son rôle dans les réseaux d'acheminement des ressources énergétiques de la mer caspienne. La vision commune que les deux Etats avaient de la région notamment aux années 1990, c'est-à-dire l'ouverture vers l'Occident et l'affaiblissement de l'influence russe ont également contribué à l'approfondissement des relations bilatérales. Par ailleurs, la perception géorgienne à l'égard de la Turquie en tant que puissance mineure qui soutient généralement le principe de l'intégrité territoriale dans les conflits ethniques qui ont fait leur apparition en Géorgie a par ailleurs constitué une dynamique positive.

L'étude des aspects identitaires dans les relations turco-géorgiennes nous révèle l'impact de des groupes minoritaires sur la politique étrangère des Etats. Le cas du conflit abkhaze lors duquel la Turquie, face aux fortes pressions de la part de sa communauté caucasienne (qui sont nombreux dans les postes de la fonction publique de l'Etat turc) démontre sa sympathie et son soutien direct à la partie abkhaze en est une bonne illustration. Cette influence a également ses limites car lorsque les relations turco-géorgiennes se renforcent pour des raisons stratégiques, les hésitations turques à l'égard de la reconnaissance de l'intégrité territoriale de la Géorgie s'envolent définitivement. En effet, les questions liées aux minorités ethniques/religieuses (abkhaze<sup>1306</sup>, adjars, meskhètes) constituent les dynamiques propres aux relations turco-géorgiennes. Plus encore les politiques d'intégration de deux Etats soit-il le soutien considérable turc accordé aux géorgiens dans leurs aspirations géorgiennes au sein de l'Alliance atlantique ou bien la mise en place d'une coopération transfrontalière qui reste unique dans la région sud-caucasienne révèle encore d'autres dynamiques.

L'étude de la réaction au sujet des événements politiques de grande importance tels que la révolution des Roses de 2003 et la crise en Adjarie déclenché en 2004 lors du gouvernement du nouveau président Saakachvili nous a donné les éléments utiles à notre recherche. En effet, Ankara observe avec méfiance le déroulement de la révolution des Roses soutenue par

---

<sup>1306</sup> Il ne s'agit pas ici d'un statut officiel de la minorité.

Washington dans la mesure où cette implication américaine est vue comme facteur d'instabilité dans le Caucase. Quant à la crise d'Adjarie, elle a constitué un vrai défi pour la diplomatie turque que voit cette région juridiquement sous sa protection selon le traité de Kars de 1921. Ankara a néanmoins préféré ne pas protester ouvertement en ce qui concerne la restriction du statut d'autonomie de la région pour ne pas endommager ses relations avec Tbilissi.

La diplomatie turque affiche cette même prudence lors de la guerre russo-géorgienne d'août 2008. La guerre se conclut par une perte militaire et stratégique de la Géorgie de Saakachvili devant l'intervention militaire des Russes car cette dernière reconnaît rapidement les deux Républiques sécessionnistes, l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud. La réaction d'Ankara à cette crise qui bouleverse toute la région et rappelle l'existence de nombreux conflits « gelés » qui peuvent être « dégelés » à tout moment, reste assez silencieuse. L'administration turque en revanche propose de conclure un pacte de stabilité dans le Caucase qui laissera dehors les acteurs occidentaux ainsi que l'Iran. Cela permettrait en effet de renforcer le dialogue entre les pays de la région et d'y construire un espace de sécurité. Un des Etats qui a positivement accueilli cette initiative turque fut la République d'Arménie. Le chapitre prochain sera dédié aux relations entre la Turquie et l'Arménie qui ont généralement été caractérisées comme étant tendues.

## Chapitre 6. Ankara-Erevan : deux pays antagonistes ?

L'Arménie est l'Etat avec lequel la Turquie entretient les relations les plus tendues dans la région sud-caucasienne. Les relations diplomatiques entre les deux pays sont fragiles et leurs frontières communes sont fermées depuis 1993. Ces deux dimensions – la diplomatie et la géographie – sont à la fois une illustration et un vecteur de renforcement de l'impasse dans laquelle se trouvent les relations entre les deux pays.

En dépit de ces tensions, Ankara a rapidement reconnu la jeune république post-soviétique en décembre 1991<sup>1307</sup>. L'établissement de relations diplomatiques entre ces deux pays voisins, notamment avec l'installation d'ambassades, n'a pas suivi cette reconnaissance. Dès lors, les politiques menées et les discours tenus par Ankara et Erevan à l'égard de l'un et de l'autre, que ce soit au niveau national ou international, tout au long d'une vingtaine d'années furent fortement teintés par ces tensions. Nous tenterons dans ce chapitre de saisir à la fois l'ampleur de ces tensions mais aussi leurs origines. A cet effet, un regard plus profond s'impose sur les prémisses des relations entre les deux pays, notamment au cours des premières années. Comme nous l'avons discuté dans le chapitre introductif portant sur l'aspect théorique, les premiers contacts entre les deux Etats se révèlent être d'une importance majeure pour comprendre l'évolution de leurs rapports. On n'y exclut naturellement guère l'existence d'un certain héritage historique ou psychologique dont ces Etats peuvent disposer avant même leur première interaction.

Les difficultés rencontrées dans le cadre des relations entre Ankara et Erevan se manifestent donc par deux éléments importants : l'absence de relations diplomatiques et la fermeture des frontières communes. Malgré les bonnes relations de la Turquie avec l'Azerbaïdjan et la Géorgie, sa politique sud-caucasienne se heurte à un véritable obstacle en Arménie. Pour l'Arménie, comme l'indique Richard Hovannisian, la Turquie reste « *le plus grand, le plus puissant et le plus problématique des voisins* »<sup>1308</sup>.

---

<sup>1307</sup> Voir le site internet du ministre des Affaires étrangères de l'Arménie : Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, *Bilateral relations, Turkey*, <http://www.mfa.am/en/country-by-country/tr/>, consultée le 03.2014.

<sup>1308</sup> Richard G. Hovannisian, «Historical memory and foreign relations» in S. Frederick Starr (éd.), *The legacy of history in Russia and the states of Eurasia*, Sharpe Inc, New York, 1994, p.250.

Outre des dynamiques interétatiques, les relations entretenues entre Ankara et Erevan se nourrissent des rapports turco-arméniens dans leur globalité. L'histoire occupe une place importante ici. La question arménienne, plus précisément la problématique de la qualification des événements de 1915 et la non-reconnaissance officielle des frontières communes par Erevan, joue un rôle important dans la perpétuation des tensions entre les deux pays. Il est clair qu'il ne s'agit pas ici de refaire une histoire des relations entre la Turquie et l'Arménie mais bien d'étudier cette question en termes de représentations.

Nous allons donc étudier dans ce chapitre le caractère général des relations entre la Turquie et l'Arménie avec une attention particulière accordée à la question du poids du passé qui pèse sur ces relations. Le poids de l'histoire est notamment ressenti dans les représentations que les deux Etats et les deux peuples ont l'un de l'autre. Compte tenu de la thématique de notre recherche qui porte sur la politique menée par la Turquie, nous serons davantage concentrés sur la perception turque vis-à-vis des Arméniens en général et de l'Arménie en particulier. Dans ce contexte, l'analyse de l'influence de cette perception de la diaspora arménienne et de la communauté arménienne en Turquie nous semble fort utile.

La section 1 sera dédiée au contexte des échanges officiels entre deux Etats. Nous allons tout d'abord regarder de près les débats qui se sont déroulés en Arménie et en Turquie au cours de la période de l'éclatement de l'URSS et peu après celui-ci sur le sujet des relations bilatérales. Les négociations turco-arméniennes menées notamment au début des années 1990 qui aboutira à la naissance d'un « premier » protocole diplomatique sera au cœur de notre analyse.

Nous allons ensuite nous pencher sur les contacts frontaliers qu'ils existent bel et bien entre l'Arménie et la Turquie dans la situation de l'absence des relations diplomatiques et la fermeture des frontières communes. Nous étudierons ici les initiatives locales lancées par les Turcs et les Arméniens en vue de mettre à terme non seulement l'isolement de l'Arménie mais également celle des régions frontalières de la Turquie.

## ***Section 1. La représentation arménienne vue par la Turquie***

### *Les relations turco-arméniennes : articulation de l'image de soi et de l'autre*

Les relations entre Ankara et Erevan semblent être fortement influencées par le poids de l'histoire. Du côté arménien, cela implique le trauma psychologique lié aux événements tragiques du 1915 où l'Arménie se voit en tant que victime et perçoit la Turquie en tant que bourreau. Il est indéniable que ces événements survenus à la fin de l'Empire ottoman ont influencé la mémoire collective des Arméniens, qu'ils soient issus de la République d'Arménie, de la diaspora ou qu'ils résident en Turquie. Comme nous le fait remarquer Anahide Ter-Minassian, « *la Turquie et les Turcs occupent une place obsessionnelle dans l'imaginaire politique des Arméniens* »<sup>1309</sup>.

L'histoire de la domination turque et notamment celle de l'Empire ottoman est souvent présentée par les Arméniens comme un récit d'une animosité anti-arménienne et anti-chrétienne, la tragédie arménienne de la fin de l'Empire en étant comme une conséquence logique. Pour la majorité d'entre eux, la cohabitation avec les Ottomans/Turcs relève d'une expérience nettement négative. Par exemple, selon l'historien arméno-américain Richard Hovannisian, l'image négative des Turcs dans la mémoire arménienne est beaucoup plus ancienne :

*« For the Armenians, the Turks have been the scourge of history. They overran the Armenian Plateau, which rises up from the Euphrates River, in the eleventh century and continued to swarm in the area for centuries thereafter; destroying much of the Armenian way of life and casting the Armenian in the role of the despised second-class citizen, the infidel (gavur) »*<sup>1310</sup>.

Certes tous les Arméniens ne voient pas, ou au moins s'efforcent de ne pas voir, leurs relations avec la Turquie à travers ce prisme. Au contraire, ils tentent de se débarrasser de cette notion de *victime* afin de donner à voir une image plus positive d'eux-mêmes. L'histoire de l'Arménie indépendante laisse en effet apparaître des personnalités importantes comme par exemple l'ancien président Levon Ter-Petrossian, lui-même historien, qui s'efforce de regarder les relations entre la Turquie et l'Arménie de façon plus large et multi-dimensionnelle. Il décrit sa vision du passé commun avec les Ottomans de la manière suivante :

---

<sup>1309</sup> Anahide Ter-Minassian, « l'Arménie, la Turquie et le marché commun de la mer Noire », in *CEMOTI*, n°15, 1993, La zone de coopération économique des pays riverains de la mer Noire, p.186.

<sup>1310</sup> Hovannisian, « Historical memory and...*art.cit.*, p. 251.

*« It is a mistake to explain the Armenian genocide by any religious, ethnic or racial antagonism between the Armenian and Turkish peoples or by economic and social competition, since the modus vivendi that had evolved within the Ottoman Empire had secured more or less their peaceful coexistence. Undoubtedly, that modus vivendi was based on an altogether unequal treatment of Muslim and Christian subjects; nonetheless, the Ottoman state did establish a clearly defined balance. The Armenian genocide was a strictly political program dictated by the specific interests of the Ottoman Empire »*<sup>1311</sup>.

Sur un registre proche, l'article d'un autre historien d'origine arménienne, Boghos Levon Zekiyan, met en lumière de nombreux éléments essentiels qui nous permettent de saisir les subtilités de l'articulation de l'image de soi et de l'autre chez les Turcs et les Arméniens<sup>1312</sup>. Il évoque l'existence de stéréotypes concernant les Turcs chez les Arméniens. Ces derniers apparaissent principalement en raison du traumatisme suscité par les événements de 1915. Depuis lors, l'image du Turc est associée aux personnalités historiques tels que Talat Pasha et à celle d'autres cadres dirigeants du Parti *Ittihad ve Tereki* qui étaient impliqués dans la déportation et les massacres des Arméniens :

*« Anyone who has some acquaintance of an Armenian milieu, of the Armenian community and social life, and of the Armenian literary production, except those of a very good scholarly level, knows that there is a rather large stratum of Armenian public opinion regarding the Turks as native barbarians, whose history produced nothing but bloodshed, destined to remain uncivilized forever »*<sup>1313</sup>.

Zekiyan évoque alors deux épisodes de l'histoire turco-arménienne afin de souligner l'existence dans l'historiographie arménienne de représentations positives des Turcs/Ottomans. Le premier épisode concerne la période des Seldjukides où Mathieu d'Édesse (Mattéos Ourhayetsi), un chroniqueur arménien des Croisades, fait l'éloge de Melik shah, fils d'Alp Arslan :

*« He [Mathieu d'Édesse] highly praises Melik-Shah, the son of Alp Arslan who, with his crushing victory of Manzikert upon Romanos Diogenes, opened the doors of Anatolia to Seljuk Turks. The reason why Mathew likes him is his sense of justice and his benevolent mood for whomever, especially for the Christian population, and yet more specially for the Armenians, witnessed by his most magnanimous attitude towards their vicegerent Catholicos, BarseT of Ani (...) »*<sup>1314</sup>.

L'autre épisode indiqué par Zekiyan démontre la bonne volonté de Sultan ottoman Fatih Mehmet, Conquérant de Constantinople, envers les Arméniens :

---

<sup>1311</sup> Levon Ter-Petrossian, « Inaugural address to « the problems of genocide » conference » in Levon Ter-Petrossian et Armen Grigoryan, *Armenia's future, relations with Turkey, and the Karabagh conflict*, Palgrave Macmillan, Cham, Suisse, 2018, p. 28.

<sup>1312</sup> Boghos Levon Zekiyan, « Armenian–Turkish Relations in the frame of Turkish and Armenian scholarships », *Iran and The Caucasus*, vol. 14, n° 2, 2010, p.367-385.

<sup>1313</sup> *Ibid*, p.370.

<sup>1314</sup> *Ibid*, p.374.



« To counterbalance the Christian Greek population of the capital, he [Fatih Mehmet II] encouraged the emigration to Constantinople of many Armenians from different regions of Anatolia and from Crimea. Moreover, he took care to organize, both on religious and social grounds, the quickly growing Armenian community of his new capital. He brought there his old and close friend Hovakim, the Armenian Bishop of Bursa, the early Ottoman capital, appointing him as the bishop of Constantinopolitan Armenians (...) Fatih's remarkably benevolent attitude toward the Armenians will generally be followed also by his successors»<sup>1315</sup>.

Or, certains milieux nationalistes implantés dans le pays, mais aussi en dehors, insistent délibérément sur cette mémoire douloureuse. En effet, pour le peuple arménien, les événements de 1915 marquent durablement les relations turco-arméniennes mais aussi leur conscience nationale. C'est pour cette raison que les aspects sociaux et psychologiques occupent une place aussi importante dans les relations entre la Turquie et l'Arménie.

La Turquie quant à elle refuse cette dichotomie dans les relations turco-arménienne notamment parce qu'elle refuse de se voir assigner le rôle de bourreau dans ce conflit. Cette représentation entre en contradiction avec l'image qu'elle veut se donner d'elle-même et qui prend ses origines dès l'époque des Seldjoukides, de l'Empire Ottoman et de la période de République. Le peuple turc lui aussi aurait été victime à la fin de la Première Guerre mondiale et il a réussi à se lever et à combattre ses ennemis. Selon les Turcs, cette victoire est remportée à l'époque contre les grandes puissances qui avaient développé des intentions conquérantes à leur égard.

Pour eux, l'histoire de la déportation des Arméniens ne représente pas nécessairement la réalité d'une cohabitation entre les deux peuples, vieille de neuf siècles. La période qui précède ces événements est un bon indicateur des relations où les Arméniens disposent d'un statut de *millet-i sadıka* (peuple fidèle). Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le comportement arménien aurait changé sous l'impact du nationalisme et d'influences extérieures. L'image des Arméniens se dégrade alors, ces derniers étant désormais considérés comme un *peuple ingrat* envers l'autorité centrale. Le discours nationaliste les désigne dès lors comme un Autre du peuple turc.

Les relations entre la Turquie et l'Arménie dépassent donc largement le cadre étatique. Les rapports turco-arméniens qui se révèlent beaucoup plus vastes et hétérogènes rajoutent beaucoup (même trop) de dynamiques à ces relations inter-étatiques nouvellement établies. On pourrait donc s'interroger : qui sont les Turcs pour l'Arménie ? Qui sont les Arméniens pour la Turquie ?

---

<sup>1315</sup> *Ibid*, p.375.

Nous avons déjà évoqué le lien ethnique qui existe entre les Turcs et les Azerbaïdjanais, ces derniers appelés également les Azerbaïdjanais turcs. Dans la conscience nationale arménienne, ces deux peuples sont identifiés sous une même dénomination – « les Turcs »<sup>1316</sup> - même à l'époque où cette identification était faible en Turquie et en Azerbaïdjan (en l'occurrence à l'époque de l'Union soviétique). En raison des massacres des Arméniens sous l'empire Ottoman, cette identification faite par les Arméniens diabolise donc également l'image que peuvent susciter les Azéris. Pourtant ces derniers ne faisaient pas partie de l'empire à cette époque (voir le chapitre introductif portant sur l'histoire de la présence de la Turquie dans la région).

Cette identification joue également sur le plan idéologique. Les Arméniens se perçoivent comme des victimes de l'idéologie pan-turquiste du début du XXème siècle. Cette dernière a certes eu des échos positifs au sein de l'élite azerbaïdjanaise, notamment en tant que référence identitaire pertinente. Pour autant, son application en termes politiques par l'empire Ottoman et par son armée ne correspond pas toujours aux intérêts de l'Azerbaïdjan de cette époque. L'assistance militaire apportée à l'Azerbaïdjan par l'armée ottomane sert un objectif beaucoup plus ambitieux consistant à créer un Etat musulman composé par l'Azerbaïdjan et le Daghestan et à l'insérer au sein de l'empire Touran dominé par les Ottomans<sup>1317</sup>.

En outre, l'élite azerbaïdjanaise voit dans les conditions du traité de Batoum une forme d'injustice à leur encontre. Le gouvernement azéri s'est vu contraint d'entériner l'insertion d'Erevan (en azéri *İrəvan*)<sup>1318</sup> au sein de la République d'Arménie pour que cette dernière

---

<sup>1316</sup> Par exemple, voir Anahide Ter Minassian, *art.cit.*, p.187. Dans le contexte de l'héritage du passé avec la Turquie et l'Azerbaïdjan ainsi que le conflit du Haut-Karabagh, il existe une tendance de décrire les relations entre la Turquie et l'Arménie comme un résultat d'une animosité ancienne turco-arménienne (dans le sens large-les Turcophones/Turciques). Comme nous le fait remarquer Zekiyani, l'analyse historique de l'histoire des Arméniens ne justifie guère ce propos. Au contraire, les recherches historiques révèlent par exemple une coopération étroite établie entre les Arméniens et les Huns, le peuple proto-turc/altaïc, cf. Zekiyani, *art.cit.*, p.377-378.

<sup>1317</sup> Cette raison peut expliquer le retard de l'Empire ottoman pour reconnaître l'Azerbaïdjan. Le traité signé le 4 juin 1918 devait être ratifié un mois plus tard, mais cela ne fut pas le cas. Istanbul ne le ratifie qu'en 1920. En outre, le gouvernement azerbaïdjanais subissait constamment des pressions des ottomans, notamment d'Enver Pasha, qui se mêlaient des affaires internes du pays. Cette « assistance militaire » s'apparentait donc plutôt à une « occupation ». Cf. Vasif Gafarov, *Türkiyə-Rusiya münasibətlərində Azərbaycan məsələsi [La question d'Azerbaïdjan dans les relations entre la Turquie et la Russie] (1917-1922)*, Azərnaşr, Bakı, 2011, p. 445-446.

<sup>1318</sup> Selon l'historien arménien George Bournitani, dans cette région (l'Arménie orientale qui comprend l'Erevan et Naxçıvan) les Arméniens ne sont majoritaires que jusqu'au XIVème siècle. Au XIXème siècle ils constituaient moins de 20 % de la population locale alors que les Musulmans étaient 80% dans la région. C'est suite aux guerres russo-ottomanes et russo-perses, qui résultaient de l'émigration des Musulmans vers l'Empire ottoman et de l'immigration dans la région des Arméniens de l'Empire ottoman et de la Perse que leur nombre atteint à 82 377 (les Arméniens locaux 25 151, arrivant de l'Iran 35 565 et de l'Empire ottoman 21 666 ) en 1832 tandis que les Musulmans comptaient 82 073. cf George Bournitani « The ethnic composition and the socio-economic condition of Eastern Armenia in the first half of the nineteenth century » in Ronald Grigor Suny (éd.), *Transcaucasia, socialism and social change*, the University of Michigan press, Michigan, 1996, p.77-79.

puisse en faire sa capitale. Cette concession a été présentée comme le prix à payer pour les Azéris afin de concrétiser le souhait de la Turquie de créer un Etat arménien dans le Caucase et non en Anatolie. Les Turcs espéraient ainsi résoudre la question arménienne<sup>1319</sup>. Pourtant les Arméniens eux-mêmes restaient divisés autour de la question de l'indépendance de l'Arménie et que la décision de l'indépendance a été prise parce qu'il n'y avait guère de choix<sup>1320</sup>. Il est important de savoir que pour les Arméniens c'était l'Anatolie qui était leur foyer principal. Ils comprenaient donc bien que l'établissement d'un Etat dans la région du Caucase fût susceptible de les priver de la possibilité de l'installer en Anatolie.

Cette identification des Turcs et des Azéris dans la conscience arménienne se renforce dans le contexte des violences qui ont été exercées en Azerbaïdjan contre les Arméniens au cours du déclenchement du conflit interethnique de 1988 à 1990, notamment à Soumgaït et Bakou. L'existence d'une opinion publique turque favorable à l'Azerbaïdjan dans le conflit du Haut-Karabagh, de même que le soutien à la politique étrangère de Bakou, renforcent davantage cette perception. Certes dans le contexte du discours officiel *Bir millet iki devlet*, l'identification de deux Etats à une seule nation sert qu'à renforcer cette approche arménienne<sup>1321</sup>.

---

<sup>1319</sup> Gaïdz Minassian, *Géopolitique de l'Arménie*, Ellipses, Paris, 2005, p.190-191.

<sup>1320</sup> Tatul Hakobian décrit ainsi les avis des politiciens arméniens sur cette question. Ils se sont notamment exprimés lors du Conseil national des Arméniens réunis à Tbilissi le 26 mai 1918: « *Etaient pour : les sociaux-démocrates, ardemment, ainsi qu'une partie de la FRA-Dachnaksoutioun menée par Simon Vratsian et Khatchatour Kartjikian, elle plutôt par raison, estimant qu'il n'y avait pas d'autre choix. Hovhannès Katchaznoui et Alexander Khatissian, qui faisaient partie de la délégation transcaucasienne chargée de négocier avec les Turcs à Batoum, étaient les plus ardents partisans de cette ligne. Etaient au contraire vigoureusement opposés à la proclamation de l'indépendance arménienne : un certain nombre de dachnaksakan tels qu'Avètis Aharonian, Roubèn Ter-Minassian et Artachès Babalian, les socialistes-révolutionnaires (SR) et les indépendants (sans étiquette politique).* » L'auteur cite Simon Vratsian pour exprimer la raison principale de cette opposition à l'indépendance : « (...) à ce moment-là, l'indépendance semblait à tous une perspective effroyable, avec le danger de mettre carrément le peuple arménien sous le joug turc ». in Tatul Hakobian, « Arménie-Turquie. 100 ans de relations diplomatiques », *Repairfuture*, Plateforme arméno-turque, le 4 juillet 2017, pas de mention de page, URL : <http://repairfuture.net/index.php/fr/geopolitique-point-de-vue-d-armenie/armenie-turquie-100-ans-de-relations-diplomatiques>, consulté le 27.09.2017.

<sup>1321</sup> Selon Stanislav Černāvskij, l'ancien diplomate russe et spécialiste de l'histoire politique de l'Azerbaïdjan indépendant, la politique franchement pro-turque du président azerbaïdjanais Elçibəy a renforcé cette représentation des Arméniens in Entretien réalisé par l'auteure avec Monsieur Černāvskij le 16 juin 2016 à Strasbourg.

Quant aux Turcs, l'image arménienne demeure encore plus complexe. Celle-ci s'est modifiée au gré de transformations spatiales et temporelles considérables. Les premiers contacts des Turcs avec les Arméniens remontent au XI<sup>ème</sup> siècle et à l'installation des Seldjoukides en Anatolie. L'extension de l'Empire ottoman jusqu'à Constantinople resserre encore plus ces liens avec les Arméniens. Par décision de Mehmet II, le conquérant de Constantinople, un patriarcat arménien sera installé dans cette ville en 1461. L'Empire ottoman est à l'époque un empire où toutes les croyances et les religions sont respectées tant que ces sont des religions de livre (*Ehli-kitab* en arabe) selon l'Islam.

Jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, les rapports de l'Empire ottoman avec les Arméniens se développent de façon relativement positive. Un changement intervient néanmoins dès la fin de ce siècle. Jusqu'à cette date, dans le contexte des relations asymétriques entre *milleti hakime* (le peuple dominant) et *milleti mahkume* (le peuple dominé), les Arméniens disposaient d'un statut de *millet* qui leur procurait une liberté de religion et de mode de vie. Dans l'espace public, ils se confrontent néanmoins à cette réalité d'être des *Zimmis* (non-musulman) dans un Etat musulman. Cela implique par exemple de s'acquitter d'un impôt supplémentaire-*cizye* qui avait été imposé jusqu'à l'année 1855 aux hommes non-musulmans à l'âge adulte. En le payant les non-musulmans se trouvent exemptés du service militaire.

La différenciation des individus dans la société ottomane ne se base alors guère sur des critères ethniques consistant à distinguer Turcs et Arméniens. Elle opère davantage sur la base d'indicateurs de nature religieuse. De plus, l'élite ottomane de l'époque ne se réfère guère à une identité turque. Malgré l'existence de certains aspects négatifs, la coexistence se traduit par une tolérance pour la pratique multiculturelle. Dans cette perspective, l'empire reste respectueux des différences ethniques et religieuses de cette société. Cette attitude entre alors en contradiction avec la vision centraliste et ethno-nationaliste de Parti *Ittihad ve Terekki*<sup>1322</sup>.

---

<sup>1322</sup> Günay Göksu Özdoğan *et al.*, *Türkiye'de Ermeniler: Cemaat, birey, yurttaş* [Arméniens en Turquie: communauté, individu, citoyen], İstanbul Bilgi Üniversitesi, İstanbul, 2009, p.460.

Deux images sont généralement associées aux Arméniens dans l'empire Ottoman : l'image des Arméniens citadins des villes comme Constantinople et Smyrne et celle des Arméniens des provinces orientales. Les premiers étaient très habiles dans le commerce et l'industrie, c'est ainsi que le stéréotype du « Juif du Moyen-Orient » a été créé à leur égard.<sup>1323</sup> Les plus influents d'entre ces Arméniens citadins, notamment les riches commerçants, les architectes, les banquiers, mais aussi les fonctionnaires dans l'administration ottomane étaient appelés les *Amira* (du mot arabe *emir* -le commandant).

Proches aux valeurs européennes, la bourgeoisie arménienne portait une grande importance à l'éducation séculaire. Cette élite financière, économique et intellectuelle de l'Empire ottoman se trouve dépendante des échanges avec l'Europe. En même temps, elle préférait entretenir des bonnes relations avec l'Empire et maintenir le système impérial existant<sup>1324</sup>. Lorsque l'historiographie turque se réfère aux Arméniens en tant que *milleti-sadika*, ce sont notamment les Amira qui sont considérés.

Les relations relativement paisibles avec les Arméniens se seraient transformées selon les Turcs en raison du nationalisme arménien et de la politique des puissances dite « Question d'Orient ». La situation se dégrade définitivement lors de la Première Guerre mondiale où la décision de la déportation est prise, suivie par des violences contre les Arméniens. En outre, les violences commises par les bandes arméniennes contre la population musulmane en Anatolie, notamment dans les régions frontalières, vont fortement marquer l'imaginaire collectif turc.

Dans le contexte du traité de Sèvres à l'occasion duquel les Arméniens se voient accordée une promesse de créer un Etat arménien en Anatolie, ce peuple devient « officiellement » un Autre des Turcs qui luttent pour leur libération. Cette image se renforce encore selon Taner Akçam notamment parce qu'il s'agit du dernier peuple chrétien sous l'autorité ottomane qui souhaite disposer de la souveraineté au détriment de l'Empire ottoman<sup>1325</sup>.

---

<sup>1323</sup> Ronald Grigor Suny, *Looking toward Ararat: Armenia in modern history*, Indian university Press, Bloomington, Indianapolis, 1993, p.19.

<sup>1324</sup> *Ibid*, p.20.

<sup>1325</sup> Taner Akçam, *From Empire to Republic. Turkish nationalism and the Armenian Génocide*, Zedbooks, London, 2004, p.106-107.

Quant à la représentation arménienne récente en Turquie, elle s'articule autour du triple dynamique. Bien que les relations avec l'Etat arménien constituent sa dynamique principale, la diaspora arménienne et les Arméniens en Turquie influencent également à des degrés divers la perception turque à l'égard de l'identité arménienne. L'impact de cette perception qui rend l'héritage du passé si important dans les relations bilatérales se révèle donc essentiel.

### *La diaspora arménienne dans les relations turco-arméniennes*

Comme le note Yves Lacoste, « *les diasporas sont par excellence des phénomènes géopolitiques. Non seulement elles sont le résultat de rapports de force géopolitiques, mais elles perdurent en fonction de représentations géopolitiques* »<sup>1326</sup>. Cette définition correspond bien au cas de la diaspora arménienne et de son impact sur les relations turco-arméniennes. En effet, la diaspora arménienne constitue l'une des trois dynamiques de la représentation arménienne vue par la Turquie. Alors même qu'elle est hétéroclite, la diaspora arménienne fait l'objet d'une appréhension homogénéisante de la part de la Turquie. Pour l'Etat turc, la diaspora arménienne serait unifiée autour d'une haine antiturque et son comportement constituerait une entrave à l'établissement de relations apaisées entre Ankara et Erevan.

Au 19<sup>ème</sup> siècle déjà, les Arméniens, réputés pour être « *les plus dispersés des trois principales nations de Transcaucasie* »<sup>1327</sup>, sont écartés de presque tous les pays du monde. Considérée comme particulièrement influente, la diaspora arménienne (*spurk* en arménien) est issue à la fois de l'expansion commerciale et de l'immigration survenue à la suite des différents conflits qui ont frappé la région. Comme nous le fait remarquer Anahide Ter-Minassian, « *en 1914, à la veille de la première guerre mondiale, quelques dizaines de colonies arméniennes s'échelonnent de Manchester à Java, des États-Unis à la Russie, des provinces occidentales de l'Asie Mineure aux Balkans, de la Perse à l'Egypte* »<sup>1328</sup>.

---

<sup>1326</sup> Yves Lacoste, « Editorial : géopolitique des diasporas », *Hérodote*, Géopolitique des diasporas, n°53, 2<sup>e</sup> trimestre 1989, p.8.

<sup>1327</sup> Claire Mouradian, *De Staline à Gorbatchev : histoire d'une république soviétique : l'Arménie*, Ramsay, Paris, 1990, p.23.

<sup>1328</sup> Anahide Ter-Minassian, « La diaspora arménienne », *Espace géographique*, tome 23, n°2, 1994, p.117.

Une des particularités majeures de la diaspora se trouve dans « *le fait que leur dispersion est due à un cataclysme et/ou à la coercition* »<sup>1329</sup>. Du point de vue de la diaspora arménienne, c'est surtout les événements tragiques de la fin de l'Empire ottoman qui ont engendré une grande vague d'immigration des Arméniens vers le Moyen-Orient, l'Europe et l'Amérique. Les descendants des victimes de la déportation et des massacres sont considérés comme faisant partie de la diaspora externe/classique ou encore de la grande diaspora. L'Allemagne, l'Argentine, la Belgique, l'Égypte, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Iran, l'Irak ou encore Israël, accueillent sur leurs territoires des communautés arméniennes<sup>1330</sup>. A l'inverse, les Arméniens habitant dans l'espace post-soviétique et en dehors du territoire l'Arménie composent la diaspora interne.

Avec ses 4 millions de membres - pour 7 millions d'Arméniens au total<sup>1331</sup>, cette diaspora compte aujourd'hui plus d'Arméniens que ceux habitant sur le territoire de la République d'Arménie. Pour Yves Lacoste, cet aspect d'être nombreux dehors de son pays natal met en exergue l'influence de la diaspora tant sur le plan culturel que politique<sup>1332</sup>.

Marqueur symbolique fort de l'unité nationale, l'église arménienne reste en effet « *le seul pouvoir légalisé en diaspora* »<sup>1333</sup>. Les Arméniens sont considérés comme l'un des premiers peuples à adopter cette religion. Outre la langue et l'ancien alphabet en vigueur dès le 5<sup>ème</sup> siècle, le christianisme constitue l'une des pierres angulaires de l'identité arménienne. Compte tenu du fait que 90% des Arméniens appartiennent à l'église apostolique<sup>1334</sup>, celle-ci s'impose comme « *la seule institution commune aux Arméniens de la diaspora et aux Arméniens d'Arménie (...)* »<sup>1335</sup>. Le 10 % restant sont généralement catholiques et protestants. Ils sont devenus *Millet* au sein de l'empire Ottoman, respectivement en 1831 et en 1850<sup>1336</sup>. La

---

<sup>1329</sup> Mohammad-Reza Djalili et André Liebich, « Introduction » in *Relations internationales*, vol.1, n°141, 2010, p.4.

<sup>1330</sup> Ter-Minassian, « La diaspora arménienne... *art.cit.*, p.115. Par exemple, avec plus de 250 000 habitants d'origine arménienne dans une ville américaine Los-Angeles, que l'auteur surnomme « Los-Armenos », cette ville devient alors la deuxième plus grande « ville arménienne » après Erevan, *ibid.*

<sup>1331</sup> Gaïdz Minassian, *Caucase du Sud...*, *op. cit.*, p. 81.

<sup>1332</sup> Lacoste, « Editorial : géopolitique des diasporas...*art.cit.*, p. 6.

<sup>1333</sup> Ter-Minassian, « La diaspora arménienne... *art.cit.*, p.123.

<sup>1334</sup> L'église arménienne dite grégorienne /apostolique se constitue de catholicossats celui à Etchmiadzin (dite le Patriarcât suprême) à Erevan et l'autre à Antélias à Beyrouth. Malgré l'existence d'une sévère compétition entre ces deux entités dans le passé, depuis 1988 la primauté de l'église d'Etchmiadzin est reconnue. Il y a également deux patriarcats secondaires, le patriarcât d'Istanbul et de Jérusalem.

<sup>1335</sup> Ter-Minassian, « La diaspora arménienne... *art.cit.*, p. 123.

<sup>1336</sup> *Ibid*, p. 124.

différence confessionnelle joue néanmoins un rôle important. Par exemple, jusqu'à la période récente, les mariages entre Arméniens de confessions différentes n'étaient guère possibles<sup>1337</sup>.

Une autre spécificité chez les Arméniens de la diaspora, notamment chez les descendants de l'Empire ottoman, réside dans leur identité, fortement marquée par le traumatisme des événements de 1915. Toutefois, comme nous le fait remarquer Anouch Kunth, les autres membres de la diaspora arménienne s'auto-identifient facilement à ce « *drame fondateur de la diaspora* » se créant ainsi un « *nœud gordien de la mémoire arménienne reliant les membres éparés de la communauté* »<sup>1338</sup>.

Présentée souvent comme un acteur homogène, la diaspora abrite en réalité de nombreuses différences, non seulement sur le plan religieux (grégorien, catholique, protestant) et linguistique (l'arménien oriental et l'arménien occidental<sup>1339</sup>), mais aussi sur le plan géographique (dans la dichotomie Est-Ouest et l'Orient/Occident), de la descendance (descendants de l'Empire ottoman ou l'Empire russe/l'Union soviétique) ou encore idéologique et politique.

Etienne Copeaux exprime ainsi la construction identitaire des Arméniens et l'importance de l'ennemi dans la formation des liens de solidarité qui les unissent :

*« L'histoire est jalonnée d'événements sacrés qui, pas à pas, jettent les bases de la nation : le mythe originel de Haïg qui sacralise le sol ; l'existence d'une Grande Arménie sous Tigrane, objet d'une éternelle nostalgie exprimée par les cartes ; la conversion au christianisme, le combat pour la foi (bataille d'Avarair) et l'invention de l'alphabet arménien, qui fondent véritablement l'identité arménienne autour d'un pays, d'une foi et d'une langue. A partir du iv siècle, l'identité est constituée. Elle est en butte, ensuite, aux ennemis, Grecs d'abord, puis Turcs. Ces ennemis, et les malheurs qu'ils apportent, n'ont abouti qu'à resserrer la solidarité arménienne, et à rajouter ce sentiment de solidarité comme élément constitutif de l'identité ; on la voit à l'œuvre dans la diaspora, on cherche à la pérenniser par l'éducation, par les commémorations, par le culte religieux. Tous ces éléments sont indissociables, et, couronnant l'édifice, c'est l'Église arménienne qui entretient la mémoire nationale »*<sup>1340</sup>.

Les interrogations autour de la « mère- Patrie » mettent en avant la centralité de l'aspect identitaire dans le fonctionnement de la diaspora arménienne. Celui-ci reste d'actualité même après l'indépendance de l'Arménie en 1991. Anahide ter-Minassian nous rappelant que la

---

<sup>1337</sup> *Ibid.*

<sup>1338</sup> Anouch Kunth, « La diaspora arménienne », *Études*, n° 3, tome 406, 2007, p.331.

<sup>1339</sup> L'arménien occidental est la langue des Arméniens de l'Empire ottoman et l'arménien oriental est parlé par les Arméniens d'Iran et de la république d'Arménie.

<sup>1340</sup> Etienne Copeaux, « Quelques réflexions sur les représentations arméniennes de l'histoire », *Hérodote*, n° 74-75, 1994, p. 280-281.



République d'Arménie n'est pas en effet la patrie de la diaspora classique souligne toutefois son rôle en tant qu'« *élément de référence nécessaire à la conservation de toute diaspora.* »<sup>1341</sup>.

Certes la République caucasienne occupe une place à part entière aux yeux de la diaspora, dont la vision est notamment affectée par la fin de la guerre froide, le tremblement de terre qui a touché le pays le 7 décembre 1988, le conflit au Karabagh et surtout l'indépendance en 1991<sup>1342</sup>. Pour certains membres, ce pays reste toutefois secondaire notamment en raison des différences langue et aux traditions<sup>1343</sup>. Il s'avère donc important, même après la dissolution de l'Union soviétique de penser de l'Arménie en tant que pays imaginaire, « *sans précision géographique ou sociologique, territoire sacralisé et sans frontières* »<sup>1344</sup>. Cette vision des choses peut donc influencer les objectifs politiques de la diaspora, son agenda ainsi que ses relations avec l'Arménie et son attitude envers les relations turco-arméniennes. Autrement dit, pour la diaspora, qui voit encore l'Anatolie comme leur foyer principal, il est difficile d'éviter les aspirations territoriales envers cet espace à la fois imaginaire et réel.

La diaspora « classique » considère l'Anatolie comme son foyer historique. Elle est réunie autour d'objectifs communs bien précis dont le *Hai-Dat*. En revanche, selon Tessa Hoffman, historienne allemande, « *la diaspora arménienne originaire d'émigrés d'Arménie (orientale) et des pays voisins met davantage l'accent sur le soutien de l'Etat arménien et la consolidation de l'Etat* »<sup>1345</sup>. En effet, pour les personnes originaires du Caucase et qui ont connu la période de domination russe, c'est notamment l'image du Bolchevique qui représente le pire ennemi<sup>1346</sup>.

Tout au long de la période marquée par l'absence de souveraineté de l'Etat arménien, la diaspora en tant qu'« acteur national », est porteuse de développements culturels et politiques<sup>1347</sup>. Son rôle est mis en cause lors de la première indépendance (1918-1920) et suite

---

<sup>1341</sup> Ter-Minassian, «La diaspora arménienne... *art.cit.*, p.119.

<sup>1342</sup> Idris Bal, *Dünden bu güne Türk Ermeni ilişkileri* [Les relations turco-arméniennes d'hier jusqu'à aujourd'hui], Nobel, Ankara, 2003, p.574.

<sup>1343</sup> Sedat Laçiner, *Ermeni sorunu, Diaspora ve Türk dış politikası*[*Le problème arménien, la diaspora et la politique étrangère turque*], USAK, Ankara, 2008, p.545. Selon le spécialiste turc Laçiner, cette vision se diffère également en fonction des géographies. Par exemple, la diaspora du Moyen Orient, notamment de Liban et de Syrie (ancien l'Empire ottoman) en comparaison avec celles des pays occidentaux, ne se considère guère dans un pays étranger. Notamment le Liban est vu comme la deuxième patrie, *ibid.*

<sup>1344</sup> Ter-Minassian, «La diaspora arménienne... *art.cit.*, p.119.

<sup>1345</sup> Tessa Hoffman, *One nation-three sub-ethnic groups: the Case of Armenia and of her diaspora*, Narek, Yerevan, 2011, p.77.

<sup>1346</sup> Kunth, *art.cit.*, p. 330. Claire Mouradian nous a également fait remarqué l'usage d'une expression par les Arméniens « *le Bolchevique est cinq fois pire* » (c'est le mot turc « *beş beter* » qui est utilisé pour dire cinq fois pire ) que le Turc ». Entretien de l'auteure avec Claire Mouradian, Paris, 05.12.2017.

<sup>1347</sup> Hoffman, *One nation-three sub-ethnic groups...op.cit.*, p.74.

à la consécration de l'actuelle République d'Arménie<sup>1348</sup>. Quant à l'Arménie soviétique, elle a commencé à revendiquer son rôle déterminant en tant que « mère-patrie » après la Seconde Guerre mondiale<sup>1349</sup>, largement encouragée dans sa démarche par le gouvernement de Moscou. Shain and Barth soulignent l'importance de la question identitaire dans la structuration des diasporas. C'est particulièrement le cas de l'Arménie: « *given their international location, diasporas are aptly suited to manipulate international images and thus to trigger a "national identity dynamic," as the Armenian diaspora has done with their image as genocide victims. Once triggered, this dynamic can be used to influence homeland foreign policy decision making* »<sup>1350</sup>.

La question identitaire est portée principalement par les trois partis politiques traditionnels - le parti socialiste et nationaliste la Fédération révolutionnaire arménienne (FRA), le *Dashnagtsutyun*, le parti social-démocrate *Henchag* et le parti libéral-démocrate (*Ramgavar*). La FRA se distingue fortement en tant que « *créateur d'un mythe qui véhicule les rêves et les souffrances du peuple arménien : le rassemblement des Arméniens dans « un État national indépendant constitué sur la base de l'Arménie libre, indépendante et réunifiée* »<sup>1351</sup>. Au départ les activités des institutions politiques et culturelles arméniennes se concentrent autour de la préservation de la langue, des traditions arméniennes, en un mot, de l'identité arménienne. A partir de la Seconde Guerre mondiale, la diaspora arménienne poursuit désormais des objectifs politiques, notamment au moment de l'annonce par Staline de ses revendications territoriales à l'égard de la Turquie<sup>1352</sup>. Dans le contexte de la campagne de rapatriement débutée en Arménie soviétique en 1944, cet acte politique de Moscou avait fait germer chez elle un espoir de retourner à Kars et Ardahan. Quel que soit le résultat, le processus de politisation des idées de la diaspora arménienne était lancé. Comme le souligne le politiste d'origine arménienne Vicken Cheterian : « *C'est durant les années 1960 que les organisations communautaires arméniennes évoluèrent depuis une position qui privilégia la réorganisation de la vie communautaire pour la défense de l'identité (hayabahbanum) a la formulation de revendications politiques (bahanchadirutyun) sous forme de reconnaissance et de compensation* »<sup>1353</sup>.

---

<sup>1348</sup> *Ibid*, p.74-75.

<sup>1349</sup> Tessa Hofman met en avant le rôle du Catholicos Vazgen I (1908-1994, Catholicos depuis 1955) dans le changement de la position de l'Arménie, *Ibid*, p.75.

<sup>1350</sup> Yossi Shain and Aharon Barth, « Diasporas and International relations theory », *International organization*, n°57, été 2003, p. 473.

<sup>1351</sup> Ter-Minassian, « La diaspora arménienne... *art.cit.*, p.125.

<sup>1352</sup> Vicken Cheterian, « Histoire, mémoire et relations internationales : la diaspora arménienne et les relations arméno-turques », *Relations internationales*, vol. 1, n° 141, 2010, p.28-29.

<sup>1353</sup> *Ibid*, p.29.

La commémoration en 1965 du cinquantenaire des événements de 1915 marque une nouvelle phase dans la formulation de ces objectifs politiques. Il s'agit notamment « *la reconnaissance internationale du génocide arménien comme moyen de contraindre la Turquie à reconnaître son crime et à payer des compensations pour les pertes, mais également le retour des terres historiques arméniennes à l'Arménie* »<sup>1354</sup>.

Dans cette lutte arménienne, les Arméniens basés aux Etats-Unis occupent une place à part entière car ils disposent d'un pouvoir économique qui fait rapidement d'eux les financiers et les garants de la « Cause arménienne »<sup>1355</sup>. Les arméno-américains parviennent à utiliser habilement leurs très importantes ressources financières et à tirer le profit de la situation politique particulière qui est celle de l'Etat le plus « puissant » du monde. Laçiner explique la raison principale de cette insistance sur la question de génocide et l'animosité antiturque par le fait que ces Arméniens se sont créé un monde imaginaire qui serait en rupture radicale avec la réalité de l'Arménie. Dans ce contexte, le monde des « Arméniens de l'Amérique du Nord » serait virtuel et leur haine tout comme leur amour (pour l'Arménie imaginaire) seront trop grands<sup>1356</sup>.

### Les relations de l'Arménie avec la diaspora arménienne

Les bonnes relations entretenues entre l'Arménie et la diaspora sont généralement vues comme porteuses d'un soutien précieux pour Erevan tant au niveau politique qu'économique et financier. Or elle se présente aussi en tant que défi à cette jeune République car en terme général les diasporas « *sont souvent considérées comme plus nationalistes que l'opinion publique dominante* »<sup>1357</sup>.

La diaspora est perçue en Arménie avant tout comme un atout stratégique<sup>1358</sup> afin de contrebalancer les richesses pétrolières de l'Azerbaïdjan et le lobby pétrolier. L'aspect stratégique devient encore plus précieux dans le contexte du conflit du Haut -Karabagh car les

---

<sup>1354</sup> *Ibid.*

<sup>1355</sup> Laçiner, *Ermeni sorunu, Diaspora ve...op.cit.*, p.545.

<sup>1356</sup> *Ibid.*

<sup>1357</sup> Cheterian, « Histoire, mémoire...art.cit. », p.27.

<sup>1358</sup> Minassian, *Caucase du Sud,..op.cit.*, p.81.

membres du groupe de Minsk, notamment les Etats-Unis et la France, sont les deux pays qui abritent le plus grand nombre de membres de la diaspora arménienne.

Elle constitue en outre un atout financier car ses nombreux membres dotés des ressources financières importantes effectuent des investissements considérables dès l'indépendance de l'Etat arménien. Par exemple, dans les années 2000, ces investissements provenant notamment de la diaspora de l'Occident s'élèvent à 175 millions de dollars<sup>1359</sup>. De plus, par l'intermédiaire du puissant lobby arménien, notamment celui implanté aux Etats-Unis, l'Arménie reste un pays privilégié dans la région en matière d'aide humanitaire. Comme nous le font remarquer Shain et Barth, malgré la baisse du budget de l'aide étrangère fournie par les Etats-Unis, le lobby arménien a réussi à augmenter son aide à l'Arménie et a transformé sa patrie en deuxième plus grand bénéficiaire après Israël de l'aide par habitant<sup>1360</sup>. Malgré la corruption et les problèmes dans des domaines tels que la démocratie et les droits de l'homme, l'Arménie reçoit des Etats-Unis environ 120 millions de dollars d'aide par an<sup>1361</sup>.

Il existe quatre groupes d'intérêts particulièrement puissants dans le monde : l'ANC - *Armenian National Committee* (en France connu sous le nom de Comité de défense de la cause arménienne - CDCA), l'émanation du parti Tashnak créée en 1965, l'AAA, *Armenian Assembly of America*<sup>1362</sup>, proches des républicains, établi en 1972, l'OMA - l'Organisation mondiale des Arméniens, créée par la diaspora russe à Moscou en 2003 et soutenue par *Ramgavar* et le dernier, le FA - Fonds arménien regroupant toutes les Associations et partis arméniens, créée par décret présidentiel en 1992 et dont le siège se trouve à Erevan<sup>1363</sup>.

---

<sup>1359</sup> Shain et Barth, *art. cit.*, p.471.

<sup>1360</sup> *Ibid.* Il est également à rappeler les activités de ce lobby pour empêcher qu'Azerbaïdjan puisse également profiter de ce type d'aide américaine, *cf.* partie I.

<sup>1361</sup> *Ibid.*

<sup>1362</sup> Cette organisation dispose des bureaux au sein du ministère des Affaires étrangères de l'Arménie, *in* Gaïdz Minassian, *Caucase du Sud... op. cit.*, p.93-94.

<sup>1363</sup> *Ibid.*, p. 92-98. L'AAA dispose même des bureaux au sein du Ministère des affaires étrangères de l'Arménie, *op. cit.*, p.93-94. Pour plus d'information sur les groupes d'intérêts arméniens, *ibid.*, p.92-98.

Mais la diaspora est également présente sur le territoire arménien. Tout d'abord, les trois partis diasporiques sont représentés dans la politique de l'Arménie notamment dans les années 1988-1991, période au cours de laquelle la présence des Tashnaks est la plus marquante<sup>1364</sup>. De plus, parmi les noms importants de la diplomatie arménienne, on rencontre également les membres de la diaspora : Raffi Hovannissian né aux Etats-Unis, en poste du Ministre des Affaires Etrangères en 1991-1992, Vartan Oskanian, né en Syrie, qui occupe le même poste en 1998-2008, Gérard Libaridian, historien arméno-américain né au Liban, premier conseiller en matière de politique étrangère entre 1991 et 1997. Ces cadres diplomatiques ont souvent reçu une excellente éducation en Occident, ce qui leur permet par ailleurs d'acquérir une grande maîtrise des langues étrangères, notamment l'anglais. Une telle ressource est particulièrement précieuse au sein d'un Etat nouvellement indépendant et qui reste fragile et inexpérimenté. Cette présence témoigne donc d'une influence directe de la diaspora arménienne, bien que cette influence se manifeste avec une intensité diverse en fonction de la vision des dirigeants du pays.

La présidence de Levon Ter-Petrossian (lui-même issu d'une famille de la diaspora en Syrie rapatriée en Arménie soviétique) est marquée par l'élaboration d'une politique étrangère indépendante de l'influence de la diaspora qu'il jugeait trop nationaliste et irresponsable. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles Raffi Hovannissian quitte son poste de ministre des Affaires étrangères.

C'est cette attitude de distance avec la diaspora qui a été mise en exergue avec l'arrestation des membres du parti Tashnak et son interdiction en Arménie suite aux accusations en 1994 dont certains de ses membres font l'objet pour terrorisme et trafic de drogue (dans le cadre d'une structure secrète *Tro*).

Lors de la présidence de Robert Kotcharyan, on note une transformation radicale des relations avec la diaspora. Motivé à la fois par des considérations de politique interne<sup>1365</sup> mais aussi

---

<sup>1364</sup> Khachig Tölölyan et Taline Papazian, « Armenian Diasporas and Armenia: Issues of Identity and mobilization », *Études arméniennes contemporaines*, n° 3, 2014, p. 83-101. Dans le même article, le spécialiste arménien Khachig Tölölyan souligne ainsi la particularité de la présence des Tashnaks dans la vie politique de l'Arménie : « *The Tashnagsutyun acted like many returning exiles, who think they can step back into a homeland they have idealized, not realizing that in fact it has been entirely transformed (between 1921 and 1988). Returning «exiles» often do not realize the extent to which they are perceived as idealized ghosts of the past, as outsiders who cannot become serious players in the local game without first transforming themselves.* ».

<sup>1365</sup> Par exemple, Selon Vicken Cheterian, c'est parce que Kotcharyan est originaire du Haut-Karabagh et donc un « outsider » à Erevan qu'il a fait partie du Tashnak, son allié afin de bénéficier du soutien politique en Arménie, cf. Cheterian, « Histoire, mémoire...*art.cit.*, p.38. Il est également à noter que Kotcharyan enlève l'interdiction, mise aux activités politiques de ce parti en Arménie et libère ses membres emprisonnés à la période de la présidence de Pétrossian.

extérieure, Kotcharyan cherche avec son ministre des Affaires étrangères Vartan Oskanian à se rapprocher de la diaspora. Selon Cheterian, le partenariat stratégique entre les deux entités s'appuie notamment « sur le haïtadisme, néologisme conçu à partir de l'expression *Haï Tad* ou « cause arménienne », c'est-à-dire un système politique arménien fondé sur la doctrine d'une « nation arménienne une et indivisible », comme source de pérennité de l'identité et de l'Etat arménien »<sup>1366</sup>.

La coopération est renforcée par la tenue des conférences Arménie-Diaspora dès 1999. Jusqu'à 2010, trois conférences (1999, 2002, 2006) de grande envergure ont été organisées en Arménie. La première d'entre elles se tient le 22-23 septembre 1999. Elle réunit 1200 personnes de 50 pays dont la majorité viennent des Etats-Unis, de France, de Russie, du Proche-Orient et d'Amérique du Sud<sup>1367</sup>. Elle marque une nouvelle dimension dans les relations entre l'Arménie et la diaspora. Trois types d'activités y sont alors identifiées<sup>1368</sup> :

- préserver l'unité des arméniennes, les monuments, media-presse, les événements religieux et culturels ;
- Les activités sur la formation d'une opinion publique internationale en faveur de la cause arménienne ;
- Les activités pour les Arméniens au sein des Etats et des organisations internationales afin de promouvoir la prise des décisions sur le génocide arménien par les parlements nationaux.

---

<sup>1366</sup> Minassian, *Caucase du Sud... op. cit.*, p.82. L'auteur évoque également la notion de « post- haïtadisme » qui aurait pour objectif de « s'adapter aux mutations du système international » et il repense l'identité arménienne « dans le cadre d'un Etat mondialisé », *ibid*, p.83.

<sup>1367</sup> *Dışişleri güncesi [La chronique des Affaires étrangères]*, Dışişleri Bakanlığı [ministère des Affaires étrangères], Ankara, septembre 1999, p.139.

<sup>1368</sup> Bal, *Dünden bu güne ..op.cit.*, p.582-583.

Le discours d'Erevan est au fil du temps de plus en plus marqué par la question de génocide. On peut par exemple rappeler le communiqué de 22 avril 2000 prononcé par le Premier ministre de l'Arménie, Aram Sarkissian, où il souligne l'avancement dans la reconnaissance du génocide arménien par de nombreux parlements des pays étrangers. Il ajoute que "*La reconnaissance du génocide ouvrira le chemin vers une vraie coopération et la sécurité dans la région (...)*"<sup>1369</sup>. Au cours de la même période, le président Kotcharyan dans son communiqué de commémoration, souligne qu'il s'efforcera de faire reconnaître le génocide sur la scène internationale<sup>1370</sup>.

La politique de rapprochement avec la diaspora se poursuit également sous la présidence de Serge Sarkissian. Ces relations sont alors institutionnalisées par la mise en place en 2008 d'un nouveau ministère de la Diaspora.

Malgré cette tentative de structuration, les relations restent compliquées entre la République d'Arménie et la diaspora arménienne.. D'un côté, il existe une sorte de compétition entre l'Arménie et la diaspora dans le domaine politique. Sur ce point, Erevan essaie de maintenir son leadership<sup>1371</sup>. De l'autre côté, la logique de l'Etat étant différente de celle de la diaspora, l'apparition de divergences dans l'établissement de l'agenda politique semble inévitable. Gérard Libaridian met en avant la question de la responsabilité afin d'argumenter sur la spécificité des tâches de l'Etat. En effet, celui-ci porte des réelles responsabilités et se dote d'un programme plus élargi. De ce fait, si la question de génocide reste l'une de ses principales préoccupations, elle n'est pas la seule pour autant. Ceci entre en contradiction avec la vision de la diaspora arménienne<sup>1372</sup>. Pour Hoffman, l'Etat arménien, en raison de sa faiblesse politique et économique, ne réussit guère à exercer une politique active à l'égard de la diaspora afin de bénéficier des avantages que cette dernière pourrait lui procurer<sup>1373</sup>.

---

<sup>1369</sup> *Dışişleri güncesi [La chronique des Affaires étrangères]*, Dışişleri Bakanlığı [ministère des affaires étrangères, avril 2000, p. 251-252.

<sup>1370</sup> *Ibid*, p.252.

<sup>1371</sup> Hoffman, *op.cit.*, p.75

<sup>1372</sup> Gérard Libaridian, *La construction de l'Etat en Arménie*, Karthala, Paris, 2000, p.135-167.

<sup>1373</sup> Hoffman, *op.cit.*, p.75.

## La Turquie et la diaspora arménienne

La représentation de l'Arménien dans la politique étrangère turque est étroitement liée à la diaspora arménienne. En effet, la diaspora constitue plus de la moitié de la population arménienne dans le monde. Etant un acteur à part entière jusque dans les années 1990, elle constitue un interlocuteur arménien de premier plan dans le dialogue avec la Turquie. Après la déclaration d'indépendance de l'Arménie elle joue dans les années qui suivent un rôle moins important. Toutefois, les relations entre l'Arménie et la Turquie restent largement affectées par la politique de la diaspora.

Avant les années 1990, l'influence de la diaspora se faisait surtout ressentir dans la définition des relations entre la Turquie et les Etats-Unis où la diaspora arménienne est très active. Dès la restauration de la souveraineté de l'Arménie, la diaspora devient également un acteur important dans les relations Erevan-Ankara. Les deux problèmes existant entre la Turquie et l'Arménie, à savoir la question de reconnaissance du génocide et celle de la reconnaissance officielle des frontières communes donnent l'occasion à la diaspora arménienne de jouer un rôle important. Cette dernière ayant pour idéal d'atteindre la « mère -patrie unifiée » s'efforce de faire reconnaître le génocide arménien sur la scène internationale, effectuant des pressions sur la Turquie. La reconnaissance par Ankara engendrera plus tard des compensations à la fois financières et territoriales.

L'établissement de relations avec la Turquie sans exiger la reconnaissance du génocide est vue par la diaspora comme une erreur, voire même une trahison. Cette dernière s'oppose également de manière énergique à toute reconnaissance arménienne des frontières existantes avec la Turquie par la signature des accords bilatéraux car elle estime que ces frontières sont l'expression d'une injustice envers les Arméniens. La diaspora, notamment le parti Tashnaksutyun, reste mécontente de la non-insertion de la question des territoires ainsi que de la reconnaissance du génocide dans la constitution de la République d'Arménie<sup>1374</sup>. Selon Shain et Barth, la diaspora arménienne aurait joué un rôle crucial dans le remplacement du président Pétrossian par Kotcharyan favorisant ainsi un changement dans la politique étrangère arménienne vers une ligne anti-turque<sup>1375</sup>.

---

<sup>1374</sup> Cheterian, « Histoire, mémoire...*art.cit.*, p.34.

<sup>1375</sup> Shain et Barth, *art.cit.*, p.474. Cette idée n'est pas partagée par Vicken Cheterian qui démontre comme raison de la chute de Pétrossian les problèmes de politique interne du président arménien, Cheterian, *art.cit.* p.34-35.



Dans cette logique, la politique de reconnaissance du génocide arménien de la diaspora, fortement soutenue par l'Etat arménien à partir de 1998, est vue par Ankara comme un piège en vue d'éventuelles futures revendications territoriales. Dans le contexte du Syndrome de Sèvres, dont nous avons déjà parlé dans l'Introduction, la perception par Ankara de l'activité des lobbies arméniens devient donc plus claire. Aux yeux des Turcs, cette question est utilisée par les pays occidentaux, en premier lieu pour régler certains problèmes survenus dans leurs relations avec la Turquie, mais également à des fins de politique interne, notamment dans la mesure où il existe des communautés arméniennes politiquement très actives.

En revanche, Sedat Laçiner estime que cette politique de reconnaissance bloque davantage les relations entre Ankara et Erevan, que celles que la Turquie entretient avec l'Europe et l'Amérique du Nord. La partie la plus accusée suite aux décisions de reconnaissance du génocide comme par exemple en France, c'est l'Arménie. Le Parlement turc tout comme le gouvernement accusent alors le pouvoir de Kotcharyan d'avoir creusé encore un peu plus les désaccords et d'encourager le terrorisme et le conflit entre les deux pays<sup>1376</sup>.

Dans le discours turc, c'est surtout la diaspora arménienne qui empêche les bonnes relations entre Ankara et Erevan car cet acteur influent insère dans son agenda la question arménienne et essaie de discréditer la Turquie sur la scène internationale. Le fait que la diaspora arménienne soit généralement défavorable à l'adhésion de la Turquie à l'UE renforce davantage encore cette impression.

Dans le cadre des relations entre la Turquie et la diaspora arménienne, l'enjeu identitaire reste encore plus important. Comme déjà souligné plus haut, le nationalisme est généralement plus fort dans la diaspora. Sur ce point, la diaspora arménienne ne fait pas exception, bien au contraire. Cet aspect s'accroît d'autant plus que la politique de génocide demeure très importante au sein de la diaspora arménienne. Comme le souligne l'historien arméno-américain Ronald Suny:

---

<sup>1376</sup> Laçiner, *Ermeni sorunu, Diaspora ve... op.cit*, p. 545.

« *The Armenian Genocide of 1915, in many ways one of the most potent sources of twentieth century Armenian identity, appears to resonate far more loudly in the Armenian diaspora communities than in the republic itself and has become the perpetual sign of Armenian victimhood. Diaspora newspapers and journals constantly refer to the campaigns of the Turkish government and its supporters to deny that the events of 1915 qualify as a genocide.*<sup>1377</sup> (The genocide has itself become an event so sacred that efforts by a few Armenian scholars to deviate from the accepted accounts of Turkish atrocities, to attempt to explain motivation for the massive deportations and massacres, or question the timing of the decision to eliminate the Armenians leads to accusations of (at best) incompetence and (at worst) “accepting the Turkish version »<sup>1377</sup>.

L'image de la victime au sein de la diaspora arménienne assigne donc à la Turquie le rôle du bourreau. Cette représentation arménienne vue par la Turquie complique davantage encore le rapprochement et la réconciliation entre les deux pays. Le fait que la diaspora arménienne dans sa majorité soit opposée au processus du rapprochement entre Ankara et Erevan et la signature des protocoles de Zurich en est l'une des principales illustrations.

### *Le terrorisme arménien*

Les actes terroristes perpétrés par les Arméniens de la diaspora entre 1975 et 1985<sup>1378</sup> et visant les diplomates turcs ont été vus en Turquie comme une expression explicite de l'animosité antiturque. Le premier attentat a été commis à titre individuel le 27 janvier 1973 à Los-Angeles par Gourgen Yanikian, un retraité d'origine arménien rescapé des massacres de 1915, contre le consul turc Mehmet Baydar et le vice-consul Bahadır Demir. Cet acte a été ensuite repris comme un exemple par les terroristes arméniens : le *C.J.G.A.* (Commando des justiciers du génocide arménien, émanation du parti Dashnak) en octobre 1975, *l'A.S.A.L.A.* (l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie-marxiste-révolutionnaire) et ses sous-produits tels que *Organisation du 3 octobre*, *l' Organisation de 9 juin*, le *Groupe Orly*), puis la *N.R.A* (Nouvelle Résistance arménienne) ainsi que les deux *ARA* (Armée Rouge arménienne et Armée Révolutionnaire )<sup>1379</sup>. Alors que dans un premier temps les terroristes ciblaient principalement

---

<sup>1377</sup> Ronald Grigor Suny, «Constructing Primordialism: Old Histories for New Nations», *The Journal of Modern History*, vol. 73, n°4, décembre 2001, p.891.

<sup>1378</sup> Bien que la plupart de la littérature marque l'année 1985 comme celle de la fin des actes terroristes arméniens, selon certaines sources, cette date varie entre 1984 et 1987. Par exemple, voir Bal, *Dünden bu güne Türk ..op.cit.*, p.584, p.645. Selon Fatma Müge Göçek, la fin des actes est l'année 1986 cf. Fatma Müge Göçek, «Reading Genocide. Turkish historiography on 1915» in Ronald Grigor Suny, Fatma Müge Göçek et Norman M. Naimark (éd.), *A question of genocide. Armenians and Turks at the end of the Ottoman Empire*, Oxford University Press, Oxford, 2011, p.42.

<sup>1379</sup> Pour les détails sur ces actes terroristes, cf. Armand Gaspard, *Le combat arménien : entre terrorisme et utopie, 1923-1983*, l'Age d'homme, Lausanne, 1984, 150 p. ; Gaïdz Minassian, *Guerre et le terrorisme arméniens : 1972-1998*, Presses Univeristaires de France, Paris, 2002, 291 p., Yves Ternon, *La cause arménienne*, Seuil, Paris, 1983, 311p.

les diplomates turcs, par la suite ces actes se sont davantage apparentés à une forme de terrorisme « aveugle », engendrant de nombreuses victimes sans distinction de citoyenneté.

Le premier attentat perpétré sur le sol turc s'est produit le 29 mai 1977 à l'aéroport Istanbul-Yeşilköy. Il a fait cinq morts et plus de soixantes blessés<sup>1380</sup>. Dans les autres pays, les terroristes arméniens ont attaqué plusieurs centaines de lieux emblématiques, notamment les ambassades, les représentations officielles, les centres commerciaux et touristiques, les bureaux de *Turkish Airlines*. Ces actes ont été perpétrés sur plusieurs continents : Amérique (Etats-Unis, Canada), Australie, Moyen-Orient (Liban, Iran), Europe de l'Est (Bulgarie, ancienne Yougoslavie), Europe occidentale (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grand Bretagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse)<sup>1381</sup>. Les terroristes commencent à être arrêtés et condamnés seulement à partir de 1980 (le premier étant arrêté le 3 octobre 1980 à Genève) en raison de la clandestinité de son organisation<sup>1382</sup>.

L'un des attentats les plus sanglants s'est déroulé à l'aéroport parisien d'Orly le 15 juillet 1983. Il a coûté la vie à plus de 8 personnes dont quatre Français, deux Turcs, un Américain et un Suédois<sup>1383</sup>. L'opinion publique occidentale qui, jusque-là, éprouvait une certaine sympathie pour la cause arménienne vit de manière négative cette épisode. L'auteur de l'ouvrage *le Combat arménien* Armand Gaspard, un journaliste suisse d'origine arménienne, s'exprime ainsi sur le sujet :

*« L'attentat le plus meurtrier et le plus barbare a été celui que l'A.S.A.L.A a revendiqué le 15 juillet 1983 : l'explosion d'une bombe incendiaire devant le guichet de Turkish-Airlines à l'aéroport d'Orly qui a fait huit morts et une cinquantaine de blessés parmi les touristes, la plupart grièvement brûlés. Cet acte de terrorisme aveugle a soulevé une vague d'indignation dans l'opinion publique et parmi les Arméniens dont il a grandement desservi la cause »*<sup>1384</sup>.

La libération par la France le 22 avril 2001 de l'un de trois Arméniens engagés dans la perpétuation de cet acte terroriste a trouvé un écho important dans l'opinion publique turque<sup>1385</sup>. Le fait que cette libération ait été justifiée principalement par l'adoption dans la loi française de la reconnaissance du génocide arménien a été largement critiqué. A cet égard, Ömer Lütem,

---

<sup>1380</sup> Gaspard, *op.cit.*, p.75.

<sup>1381</sup> *Ibid*, p.76.

<sup>1382</sup> *Ibid*, p.77.

<sup>1383</sup> Ömer Engin Lütem, «Olaylar ve yorumlar [Faits et commentaires]», *Ermeni araştırmaları*, vol. 1, n°3, septembre-novembre, 2001, p. 31. Tous les numéros du revue *Ermeni araştırmaları* [Etudes arméniennes] publié par *Avrasya İncelemeler Merkezi* (Centre d'Etudes eurasiennes) ont été consultés en ligne: URL: <https://avim.org.tr/tr/Dergiler/Ermeni-Araştırmaları>, consultés entre 03.02.2013- 05.08.2018.

<sup>1384</sup> Gaspard, *op.cit.*, p.76.

<sup>1385</sup> Il est envoyé en Arménie et reçu comme un héros, notamment au moment de sa participation aux événements de commémoration du 24 avril en Arménie.

ancien diplomate turc et éditeur de la revue *Ermeni Araştırmaları* (Etudes arméniennes) reproche cette à la loi française incriminée de « *permettre de libérer un assassin* », mettant ainsi en danger la vie de citoyens français d'origine turque<sup>1386</sup>.

La fin de ces actes terroristes arméniens au milieu des années de 1980 peut s'expliquer par diverses raisons, notamment par le fait que les terroristes ont atteint leur but et qu'ils ont réussi à faire parler de la question arménienne et notamment du mécontentement de la diaspora arménienne surtout parce que le terrorisme s'est répandu contre les citoyens de pays où les Arméniens résident (par exemple la France, la Suisse).

La Turquie, quant à elle, serait visiblement engagée dans une contre-offensive contre le terrorisme arménien<sup>1387</sup>. L'enlèvement du haut responsable du parti Dashnak Avram Achdjian à Beyrouth illustre l'enclenchement de ce processus. En même temps, le gouvernement turc exprime son mécontentement envers Athènes, Nicosie mais aussi Paris qu'il accuse « *de faire preuve de complaisance envers les activités arméniennes* »<sup>1388</sup>. Ankara accuse notamment Nicosie de tolérer les bases des terroristes arméniens, accusations rejetées par le gouvernement chypriote<sup>1389</sup>. En outre, lors de l'opération anti-terroriste d'Ankara lancée en mai 1983 dans le nord du Kurdistan, les Turcs ont détruit deux bases d'A.S.A.L.A mises à sa disposition par la Parti démocratique du Kurdistan selon Ankara<sup>1390</sup>.

De manière générale, le terrorisme a réussi à sensibiliser l'opinion publique et à mobiliser la diaspora arménienne<sup>1391</sup>. On parle de l'influence de ce terrorisme parmi les membres des communautés arméniennes comme élément décisif dans la prise de conscience de leurs racines et de leur identité arménienne.

Il est indéniable que ce terrorisme a laissé un effet plus profond dans la société turque. Puisque pour les Turcs, la question arménienne avait été déjà résolue avec le traité de Lausanne de 1923,

---

<sup>1386</sup> Lütem, «Olaylar ve yorumlar...*art.cit.*, p. 31-32.

<sup>1387</sup> Il existe également des soupçons non prouvés que les services secrets turcs se sont impliqués dans les attaques contre les Arméniens, par exemple les attentats dans les trois cultures arméniens à Paris en 1983, l'attaque contre le monument de commémoration du génocide arménien à Marseille ainsi que celui contre la voiture d'Ara Toranian, un des fondateurs d'ASALA au cours duquel il sera blessé. Cf. Bal, *Dünden bu güne .. op.cit.*, p.665-667.

<sup>1388</sup> Gaspard, *op.cit.*, p.78-79.

<sup>1389</sup> *Ibid*, p.79.

<sup>1390</sup> *Ibid*.

<sup>1391</sup> *Ibid* ; Cheterian, *art.cit.*, p.31.

ils ont éprouvé un choc, une incompréhension, mais surtout un sentiment de forte injustice devant ces actes de violence<sup>1392</sup>.

En ce qui concerne la politique étrangère turque, pour Baskin Oran, le terrorisme arménien n'a pas eu d'impact visible car ces actes n'ont pas été soutenus par l'opinion publique occidentale. Pour lui la véritable transformation concernant le dossier arménien s'est produite dès les années de 1990 suite aux projets de résolution parlementaire sur le génocide arménien<sup>1393</sup>.

Il convient néanmoins de souligner l'usage de la référence au terrorisme arménien dans le discours officiel turc, notamment dans le contexte des relations turco-arméniennes et même au cours des discussions entre Ankara et Erevan. On peut noter le propos de Volkan Vural, ambassadeur turc à Moscou alors qu'il se trouve en visite officielle en Arménie en avril 1991. Alors qu'il discute avec le ministre des Affaires économiques extérieures de l'Arménie, Yesai Stepanyan, il évoque le terrorisme comme cause principale des politiques restrictives d'accueil à l'égard des Arméniens<sup>1394</sup>.

A cela M. Stepanyan réplique que «*à cause des actes de centaines de terroristes, les Arméniens ne doivent pas être privés de la possibilité de visiter les monuments historiques arméniens et de rendre à leurs proches en Turquie* »<sup>1395</sup>.

La référence au terrorisme arménien est également utilisée par l'Etat turc dans ses communications pour contester les projets de résolutions du génocide arménien. Par exemple, la possible adoption du projet de résolution Coelho aux Etats-Unis a été vue par le Ministère des Affaires étrangères turc comme la possibilité d'«*assurer un puissant prétexte que les extrémistes Arméniens pourront avancer à l'avenir pour justifier leurs actes terroristes* »<sup>1396</sup>.

---

<sup>1392</sup> Göçek, «Reading Genocide...*art.cit.*, p.44-45. La presse turque de l'époque ne comprenant pas les raisons de ces actes crée un lien avec la question chypriote en excluant l'idée que les Arméniens aurons pu disposer de leur propre agenda. Pour plus de détail voir Hazel Çağan, *Armenian terrorism and the Turkish press (1973-1984)*, Mémoire de master, Orta Doğu Teknik Üniversitesi, Ankara, 2013, p.79-80.

<sup>1393</sup> Baskin Oran, « Dönemin bilançosu [Le bilan de la période] » in Oran, *op.cit.*, tome II, p.27.

<sup>1394</sup> «Ermenilerden sıcak yaklaşım » [L'attitude chaleureuse de la part des Arméniens], *Milliyet*, 12.04.1991.

<sup>1395</sup> *Ibid.*

<sup>1396</sup> « Projet de résolution en Californie par Coelho relatif « au soi-disant génocide » », *Newspot*, 13 janvier 1989, Ankara, p.1-2.

## *Les Arméniens en Turquie*

Bien que considérée par de nombreux chercheurs comme une partie de la diaspora<sup>1397</sup>, la communauté arménienne de Turquie ne partage guère cet avis. Etant donné l'émergence de l'Etat arménien en 1991 et son rôle « officiel » de mère-patrie, les Arméniens de Turquie peuvent être considérés comme faisant partie de la diaspora. Or, pour ces Arméniens, la Turquie actuelle est leur patrie, même si la majorité d'entre eux ont immigré de l'Anatolie vers les grandes villes turques comme Istanbul.

D'un point de vue juridique, politique et sociologique, la communauté arménienne de Turquie s'impose comme une communauté à part entière. Sa place reste également spécifique dans le contexte des relations turco-arméniennes.

Sur le plan juridique, les citoyens turcs d'origine arménienne constituent une minorité<sup>1398</sup> définie sur la base de la religion comme les trois autres groupes non-musulmans (les Grecs, les Juifs et les Assyro-Chaldéens) en conformité avec traité de Lausanne de 1923, considéré comme « *la fondation philosophique de la République de la Turquie* »<sup>1399</sup>.

Aujourd'hui, la population de la Turquie est à 99% musulmane turco-sunnite. La communauté chrétienne dont font partie les Arméniens compte entre 60.000 et 80.000 personnes<sup>1400</sup>, soit environ 1% de la population du pays<sup>1401</sup>. A part Istanbul, les Arméniens habitent dans les villes et régions comme Ankara, Kayseri, Sivas, Amasya, Elazığ, Hatay, Malatya, Diyarbakır (au total 2000-3000 habitants)<sup>1402</sup>. Il existe également un village entièrement arménien - Vakıflı köy dans la région Hatay<sup>1403</sup>.

---

<sup>1397</sup> C'est le cas de la majorité des spécialistes sur le sujet. Par exemple, cf. Anahide Ter-Minassian, « la Diaspora arménienne », *art.cit.*, p.315, Minassian, *Caucase du Sud...op.cit.*, p.81. En revanche Gérard Libaridian en parlant des relations turco-arméniennes, distingue deux groupes - la diaspora arménienne et la minorité arménienne en Turquie, cf. Gérard Libaridian, *L'Arménie moderne : histoire des hommes et de la nation*, Karthala, Paris, 2008, p.40-41.

<sup>1398</sup> L'ancien terme ottoman *ekalliyet* pour définir la minorité se change ensuite au terme *azlık*, ensuite *azınlık*, in Hrant Dink, *Deux peuples proches, deux voisins lointains. Arménie-Turquie*, traduction du turc, Actes du Sud, Paris, 2009, p.78-79.

<sup>1399</sup> Hrant Dink, « The taste of being a minority » in Ole Horis and Sefa Martin Yürükel (éd.), *Contrasts and solutions in the Caucasus*, Aarhus University Press, Aarhus, 1998, p.437.

<sup>1400</sup> Dink, *Deux peuples proches...*, *op.cit.*, p.78.

<sup>1401</sup> Dink, « The taste of being a minority » ...*art.cit.*, p.436; Özdoğan et al., *Türkiye'de Ermeniler...op.cit.*, p.8.

<sup>1402</sup> Özdoğan et al., *Türkiye'de Ermeniler...op.cit.*, p.462.

<sup>1403</sup> Ce village faisait partie de Sandjak d'Alexandrette qui se trouvait sous le mandat français à la fin de la Première Guerre Mondiale. Le sandjak a été transféré en Turquie en 1939 et devenu la région Hatay ( Hatay ili). Cf. « Türkiye'nin son Ermeni köyü Vakıflı köyü'nün öyküsü [l'histoire du dernier village arménien en Turquie- Vakıflı köyü] », *BBC türkçe*, le 22 avril 2015, URL: [http://www.bbc.com/turkce/haberler/2015/04/150422\\_son\\_ermen\\_i\\_koyu](http://www.bbc.com/turkce/haberler/2015/04/150422_son_ermen_i_koyu), consulté le 17.07.2017.

La minorité arménienne bénéficie donc de droits accordés aux minorités par le traité de Lausanne. Les articles 37 à 44 du traité<sup>1404</sup> ont pour but de permettre aux non-musulmans de continuer de à jouir du mode de vie autonome dont ils bénéficiaient dans le cadre l'Empire ottoman<sup>1405</sup>. Selon le traité, la République de Turquie nouvellement fondée s'engage à ce que « *les ressortissants turcs appartenant aux minorités non-musulmanes jouissent des mêmes droits civils et politiques que les musulmans* » (article 39) et qu'ils disposent d' « *un droit égal à créer, diriger et contrôler à leurs frais toutes les institutions charitables, religieuses ou sociales, toutes les écoles et autres établissements d'enseignement et d'éducation, avec le droit d'y faire librement usage de leur propre langue et d'y exercer librement leur religion* » (article 40). L'égalité des droits des citoyens turcs est également assurée par la Constitution de l'Etat turc dont la dernière a été adoptée en 1982<sup>1406</sup>.

Le Patriarcat arménien d'Istanbul joue le rôle de dirigeant des Arméniens de Turquie. Il représente les intérêts de ce peuple et fait vivre des institutions de charité, à vocation éducative ou religieuse pour la communauté arménienne<sup>1407</sup>. La communauté arménienne dispose également d'une quarantaine d'églises et d'une vingtaine d'écoles<sup>1408</sup>.

L'objectif du traité de Lausanne consistait à préserver cette tradition de coexistence de l'Empire ottoman. La réalité demeure néanmoins différente, notamment suite à l'adoption en février 1926 de la loi culturelle (*Türk Kanunu Medenisi* ou *Medeni kanun*) laquelle vise à laïciser et standardiser la sphère privée<sup>1409</sup>.

Comme nous le fait remarquer Hamit Bozarslan, « *par leur reconnaissance même en tant que minorités par le traité de Lausanne de 1923, sont exclus de la nation turque, définie avant tout comme musulmane.* »<sup>1410</sup>. Dans ce sens la religion dominante -l'Islam - se présente donc « *comme frontière d'altérité* »<sup>1411</sup>. Le fait que lors des recensements de la population dans la

---

<sup>1404</sup> Pour la version française du traité Lausanne, voir *Digithèque MJP de matériels juridiques et politiques*, URL : <http://mjp.univ-perp.fr/mjp.htm>, consulté le 23.07.2017.

<sup>1405</sup> Dink, « *The taste of being a minority* », *art.cit.*, p.437.

<sup>1406</sup> Pour la version originale de la Constitution de la République de la Turquie, voir le site de la Direction Générale de l'élobaration et de la publication de la législation: *Mevzuatı Geliştirme ve Yayın Genel Müdürlüğü*, *Mevzuat Bilgi sistemi*, URL: <http://www.mevzuat.gov.tr/Default.aspx>, consulté le 12.17.2017.

<sup>1407</sup> Libaridian, *l'Arménie moderne..op.cit.*,p.41.

<sup>1408</sup> « *Les Arméniens de Turquie pour l'entrée dans l'UE* », *le Monde*, le 4 décembre 2002.

<sup>1409</sup> Özdoğan *et al* , *Türkiye'de Ermeniler*, *op.cit.*, p.461.

<sup>1410</sup> Hamit Bozarslan, *Histoire de la Turquie: de l'Empire ottoman à nos jours*, Tallandier, Paris, 2016, p.410.

<sup>1411</sup> *Ibid.*

période de la République, les représentants des minorités étaient indiqués dans la section d'*Ecanip* (les étrangers) jusqu'aux années 1940<sup>1412</sup> en est une bonne illustration.

Le nationalisme culturel dominant s'exprime également à travers la situation des fondations caritatives (*vakıf*) appartenant aux minorités arméniennes. Les lois de 1936, 1965, 1971 établissent de nombreux obstacles juridiques empêchant l'enrichissement de ces fondations, à l'instar des interdictions concernant la possibilité de devenir propriétaire ou d'acheter un bien immobilier, allant ainsi à l'encontre de l'esprit du traité de Lausanne<sup>1413</sup>.

Les évènements tels que *20 Kura* 1942<sup>1414</sup>, le 6-7 juillet 1955<sup>1415</sup> ou encore le *Varlık vergisi*<sup>1416</sup> ont laissé des traces profondes dans la mémoire collective des minorités ainsi que dans celle des Arméniens. C'est au cours de ces dernières décennies que la situation des minorités est franchement abordée en Turquie. A cet effet, le travail scientifique effectué dans le cadre de l'ouvrage *Türkiye Ermenileri* met en exergue le sentiment de discrimination éprouvé à la fois dans l'espace privé et public (notamment au service militaire et au sein de la police) du pays. Le départ de nombreux Arméniens de Turquie s'explique en grande partie par cette attitude discriminatoire.

---

<sup>1412</sup> Özdoğan *et al*, *Türkiye'de Ermeniler*, *op.cit.*, p. 405

<sup>1413</sup> Dink, « The taste of being a minority », *art.cit.*, p.438. Toutefois des nouvelles réglementations de caractère positive à l'égard de ces fondations ont été adoptées par les lois 4771 du 03.08.2002 et 4778 du 02.01.2003. Pour plus d'information sur ce sujet cf Derya Bayir, *Minorities and Nationalism in Turkish Law*, Ashgate, Burlington, 2013, 302 p., notamment les pages 115-118.

<sup>1414</sup> Le *20 Kur'a* se réfère à l'incident de l'organisation dès mois d'avril 1941 des unités militaires constituées uniquement des hommes non-musulmans. Étant sans armes, ces militaires ont été utilisés notamment dans les travaux de constructions. Cette politique clairement discriminatoire (et allant à l'encontre de la constitution du pays) avait visiblement pour but de neutraliser « la cinquième colonne », c'est-à-dire les non-musulmans en cas d'attaque en Turquie de la part de l'Allemagne.

<sup>1415</sup> *6-7 Temmuz olurları* (les évènements de 6-7 juillet) se réfère à la violence perpétuée principalement contre les Grecques, mais aussi Juifs et Arméniens à Istanbul en 1955 en réaction de l'explosion d'une bombe au consulat turc à Thessalonique.

<sup>1416</sup> *Varlık vergisi* (taxe sur la richesse) imposé par l'Etat turc en 1942 (loi approuvée par le Parlement turc le 11 novembre 1942), particulièrement lourde pour les non-musulmans. En cas de refus de paiement, la personne est emprisonnée pour 90 jours et sa propriété est confisquée, même elle est envoyée au camp de travail. Par exemple, le 15 mars 1943, des trois 300 personnes envoyées à Aşkale (le lieu des travaux près d'Erzurum), 3 sont turcs, le reste est d'origine non-musulman-grecque, juive et arménienne, in Edward Weisband, *Turkish foreign policy, 1943-1945: Small state diplomacy and great power politics*, Princeton University Press, Princeton, 1973, p.233.



Selon Hrant Dink, journaliste turco-arménien assassiné par un nationaliste turc en 2007, en Turquie « *la diversité est souvent vue comme un fardeau de la vie sociale* »<sup>1417</sup> et les minorités non-musulmanes ont même été perçues comme « *des ennemis de l'intérieur* »<sup>1418</sup>. D'après Derya Bayir, le facteur principal engendrant « *ce climat d'anti-diversité* » tient à « *l'image de l'élite politique dirigeante turque d'une structure moderne d'Etat-nation et d'une société basée sur l'unité* »<sup>1419</sup>.

Une autre spécialiste turque, Melissa Bilal, indique à ce sujet que la légitimation de la domination de la République de Turquie sur l'Anatolie s'est avérée possible par l'exclusion des cultures différentes de ce territoire du récit historique réécrit par l'Etat. En ce sens, la politique de l'oubli du passé constitue l'élément fondateur de la politique identitaire nationaliste en Turquie<sup>1420</sup>. En soulignant les politiques identitaires de la Turquie qui font parfois ressentir aux groupes de différents ethnies et religions, y compris aux Arméniens, qu'ils ne sont pas « chez eux », elle évoque le terme de « déterritorialisation » utilisé dans son sens plus large, c'est à dire, non seulement l'éloignement physique du territoire, mais également l'arrachement de l'histoire, de la mémoire et de la culture qui étaient susceptibles d'assurer le lien de ce groupe avec le territoire<sup>1421</sup>.

Pour les auteurs de l'ouvrage *Türkiye Ermenileri*, la discrimination envers les minorités doit être pensée au-delà du réflexe assimilationniste de l'Etat-nation car dans la conscience nationale, l'effondrement de l'empire ottoman, les pertes territoriales, les massacres, la déportation, le trauma renforce le réflexe de recherche de sécurité<sup>1422</sup> : « *les minorités soutenues par les puissances étrangères qui trahissent l'Etat sont décrites dans l'historiographie, les manuels scolaires, les discours nationalistes* ». Le problème selon les auteurs, ne réside pas vraiment dans la différence culturelle, mais dans la question de la confiance. La méfiance s'installe notamment dans le contexte du patriotisme militaire où les minorités sont considérées comme étrangères<sup>1423</sup>. D'après Dink, les Arméniens, comme les autres minorités non

---

<sup>1417</sup> Dink, «The taste of being ...*art.cit.*, p.437.

<sup>1418</sup> Bozarslan, *Histoire de la Turquie....op.cit.*, p.410-411.

<sup>1419</sup> Bayir, *Minorities and Nationalism... op.cit.*, p.4.

<sup>1420</sup> Melissa Bilal, « Türkiyeli Ermenileri hatırlamak », Ömer Laçiner *et al.*, *Bir zamanlar Ermeniler vardı !. [Il y avait une fois des Arméniens!]*, Birikim, Istanbul, 2008, p.237-238.

<sup>1421</sup> *Ibid.*, p.238.

<sup>1422</sup> Özdoğan *et al.*, *Türkiye'de Ermeniler*, *op.cit.*, p.461.

<sup>1423</sup> *Ibid.*

musulmanes ont été vues comme une source d'insécurité dans l'historiographie de la République de Turquie<sup>1424</sup>.

Outre le syndrome d'insécurité, l'attitude de l'Etat turc envers ses minorités est influencée par le processus de construction identitaire. Inspirée à la fois par le modèle français qui renvoie aux principes universels de citoyenneté, à la civilisation (*uygarlık* en turc) ainsi qu'au niveau avancé de développement, et par le modèle allemand qui met l'accent sur les liens du sang, les racines historiques et la « culture » (*kultur* en allemand) s'émerge donc en tant qu'identité glissante<sup>1425</sup>. Dans cette logique, l'identité turque est conçue de deux façons : d'une part, en renvoyant à la citoyenneté, cette identité se révèle être supérieure aux autres références identitaires (ethnique et religieuse) existant au sein de la République de Turquie, d'autre part, elle renvoie à une notion plus étroite, à savoir à l'identité ethnique turque qui prend ses racines dans la turcité venant d'Asie centrale. Cette identité a tendance à nier l'existence des autres groupes ethniques en Turquie, lesquels deviennent souvent l'objet de politiques d'assimilation<sup>1426</sup>. Dans ce contexte, les Arméniens sont définis comme extérieurs à la culture turque.

L'image de l'Arménien de Turquie est affectée non seulement par l'attitude générale de la majorité du pays envers les minorités, mais également par les dynamiques spécifiquement turco-arméniennes. Les manuels scolaires turcs parlent des Arméniens comme des « traîtres », d'« ingrats ». Les concours scolaires sont organisés par le Ministère de l'éducation afin de désigner les meilleures compositions sur la thématiques « les atrocités arméniennes à l'égard des Musulmans ou des Turcs »<sup>1427</sup>. Il existe toujours une volonté soit d'insulter<sup>1428</sup>, soit de nier l'identité arménienne<sup>1429</sup>.

---

<sup>1424</sup> Dink, *Deux peuples proches...*, *op.cit.*, p.79.

<sup>1425</sup> Özdoğan *et al*, *Türkiye'de Ermeniler*, *op.cit.*, p.18.

<sup>1426</sup> *Ibid.*

<sup>1427</sup> Bozarslan, *Histoire de la Turquie...*, *op.cit.*, p.410-411.

<sup>1428</sup> L'image négative est exprimée par les insultes comme « bâtard d'arménien » qui reste encore d'usage en Turquie.

<sup>1429</sup> A cet effet, on peut évoquer un turco-arménien Agop Dilacar, un linguiste reconnu dont l'ethnicité restait toujours cachée. Même lors de l'annonce de son décès dans le radio national turc, son nom complet avait été prononcé comme *A.Dilaçar*, afin d'éviter de dire son prénom arménien Agop (ou Hagop) *in* Özdoğan *et al*, *Türkiye Ermenileri...*, *op.cit.*, p. 462-463. Son nom original étant Martayan, le nom Dilaçar, une combinaison de deux mots turcs, littéralement «Ouvreur/faciliteur de la langue» lui avait été suggéré par Atatürk pour ses services dans le domaine des réformes linguistiques de la langue turque.

Les actes terroristes perpétrés par les organisations terroristes arméniennes et qui ont fait de nombreuses victimes turques ont encore compliqué la situation des Arméniens de Turquie en renforçant le sentiment de méfiance à leur rencontre<sup>1430</sup>. Selon Tanıl Bora chercheur turc, dans l'ambiance négative renforcée par les actes terroristes ainsi que le régime du 12 septembre (1982), l'Arménien est automatiquement qualifié d'anti-turc, le discours utilisé devenant plus fort que celui contre les Grecs dans les campagnes de Chypre<sup>1431</sup>.

Une association a été créée avec les Arméniens et les Kurdes. L'expression de la Première ministre turque Tansu Çiller que « *Apo est arménien* »<sup>1432</sup> (Apo - le surnom du leader du PKK Abdullah Öcalan) au moment où il était recherché en tant que terroriste dangereux soulève des questions<sup>1433</sup>. De manière générale, les Arméniens de Turquie représentent l'un des groupes sur lequel ont été produits les plus nombreux stéréotypes dans l'histoire récente de la Turquie.

Cette image devient encore plus problématique compte tenu de l'attitude négative de la diaspora arménienne envers les Arméniens de Turquie. Le Patriarche Mesrob II s'exprime ainsi : « *si vous êtes un Arménien en Turquie, on ne vous appellera ni « Turc » en Turquie, ni « Arménien » à l'étranger* » en se référant à l'incident lors des Jeux Panarméniens organisés en Arménie en août 2003 et au cours desquels les représentants des Arméniens de Turquie ont été reçus par les expressions comme « *Qu'est-ce que vous faites là ?* »<sup>1434</sup>.

---

<sup>1430</sup> Les entretiens menés avaient également touché la question de l'impact des actes terroristes arméniens sur la vie des Arméniens en Turquie. De nombreuses réponses arméniennes à ce sujet confirment qu'ils ont sentis la complication dans leur situation et leurs relations avec leur environnement, leur voisinage etc. Cf. Özdoğan *et al*, *Türkiye'de Ermeniler*, *op.cit.*, p.400-401.

<sup>1431</sup> Tanıl Bora, « *« Ekalıyyet yılanları »...Türk Millıyetçılıđı ve Azınlıklar [« Les serpents de minorité »...Nationalisme turc et les minorités]* » in Tanıl Bora et Murat Gültekingil (éd.), *Modern Türkiye'de siyasi düşünce. Millıyetçılık [La pense politique en Turquie moderne. Nationalisme]*, vol. 4, 3<sup>e</sup> édition, İletışim, İstanbul, 2008, p.917

<sup>1432</sup> Özdoğan *et al*, *Türkiye'de Ermeniler...op.cit.*, p.431

<sup>1433</sup> Selon Tanıl Bora, dans le contexte de l'intensification du problème kurde dès années de 1985, l'Etat turc s'efforce soit nier l'identité kurde (par exemple par le discours officiel raciste que les Kurdes sont en réalité d'origine turque), soit à la lier à une image d'ennemi déjà existant-l'Arménien in Bora, « *« Ekalıyyet yılanları »...art.cit.*, p.918.

<sup>1434</sup> « Mesrob *Millıyet*'e konuştu : « Okul değil kürsü istiyoruz » [Mesrob a parlé à *Millıyet* : « Nous ne voulons pas d'école, mais de la chaire à l'Université »], *Millıyet*, le 15 novembre 2003.

A ce sujet, le journaliste Dink écrit ainsi :

*« Certains Arméniens ne tolèrent même pas le mot “Turc”. Les notions d’“Arménien de Turquie”, d’“Arménien turcophone” les rebutent. Ils pensent être les plus Arméniens des Arméniens en mettant ainsi à l’écart ceux de Turquie. Ils ne comprennent pas qu’il est essentiel de rester en Turquie et de rester Arménien. Les Arméniens de Turquie sont ceux qui réussissent, précisément, ce qui est difficile. Eux, ils parviennent à rester sur les terres où sont leurs racines et à protéger leur identité, en dépit des difficultés. Ces groupes de faucons traitent des Arméniens de Turquie d’Arméniens de troisième classe, alors qu’ils devraient les applaudir»<sup>1435</sup>.*

La tragédie de 1915 constitue, comme pour tous les autres Arméniens, l’événement le plus marquant de la mémoire collective. Il a laissé des traces profondes sur l’identité arménienne. Comme le souligne Hira Kaynat en discutant de la mémoire de cette tragédie chez les Arméniens de Turquie, la situation actuelle en Turquie contemporaine *«continue de rendre plus profond encore le conflit entre la mémoire collective et la mémoire individuelle, poussant ainsi les silencieux à s’enfermer de plus en plus dans le silence»<sup>1436</sup>.*

Les Arméniens qui ont été islamisés afin d’éviter la déportation et les massacres constituent également un autre enjeu identitaire. Compte tenu du fait que l’identité arménienne est étroitement liée au christianisme, ils (notamment les Arméniens de la République d’Arménie et de la diaspora) ont du mal à accepter les Arméniens islamisés en tant que représentants de leur peuple<sup>1437</sup>.

La question de l’adhésion de la Turquie à l’UE donne également lieu à des polémiques entre les Arméniens de Turquie et les Arméniens de la diaspora. L’adhésion à la famille européenne est généralement soutenue par les premiers car cela accélérerait le processus de démocratisation et donc la situation des minorités. Par exemple Mesrob II en s’exprimant au nom des non-musulmans de Turquie lors de sa visite à Paris indique que *« (...) le facteur religieux ne doit pas être une entrave à l’adhésion de la Turquie à l’Union européenne.(...) Il n’est déjà pas facile, en Turquie, d’être d’ascendance arménienne, de nationalité turque et de foi chrétienne. Alors, que l’Europe ne nous crée pas de difficultés supplémentaires ! »<sup>1438</sup>.*

---

<sup>1435</sup> Dink, *op.cit.*, p.184-185.

<sup>1436</sup> Hira Kaynar, « La mémoire du génocide chez les Arméniens de Turquie » in Annette Becker, Hamit Bozarslan et al. (éd.), *Le génocide des Arméniens : Cent ans de recherche*, Armand Colin, Paris, 2015, p.315.

<sup>1437</sup> Pour plus de réflexions sur le sujet, cf. Laurence Ritter, « Du silence au silence ? Identité arménienne et Arméniens islamisés », *Repair*, le 8 juin 2016, pas de mention de page, URL : <http://repairfuture.net/index.php/fr/identite-autre-point-de-vue/du-silence-au-silence-identite-armenienne-et-armeniens-islamises>, consulté le 14.02.2017.

<sup>1438</sup> « Les Arméniens de Turquie pour l’entrée dans l’UE », *le Monde*, le 4 décembre 2002.

Pour les Arméniens de la diaspora en revanche, la condition de reconnaissance de génocide doit être exigée d'Ankara. Les Arméniens de Turquie, eux aussi en faveur de cette reconnaissance, préfèrent toutefois que la Turquie ne le fasse non sous la pression, mais sous l'effet de la démocratisation et de l'apparition de la juste mémoire.

Etant une communauté politiquement invisible jusqu'à une période récente<sup>1439</sup>, les Arméniens de Turquie font entendre de plus en plus leur voix. On constate donc plus d'ouverture envers les Arméniens dans le contexte de démocratisation de la société et de prise de conscience de la situation des communautés non-musulmanes. L'apparition de l'édition arménienne *Aras* (1993) et du journal arménien *Agos* (1996) a largement contribué à la visibilité de cette communauté.

L'élite de cette communauté s'efforce de jouer un rôle de pont entre la Turquie et l'Arménie. Ce rôle a été ainsi expliqué par Hrant Dink dans son ouvrage *Deux peuples proches, deux voisins lointains. Arménie-Turquie* :

*« La position des Arméniens de Turquie est très singulière pour plus d'une raison. Quand bien même une part du monde arménien considère les Arméniens de Turquie comme membres de la diaspora-Désormais, vous ne vivez plus en Anatolie mais à Istanbul (p.182), vous êtes donc plutôt de la diaspora"-, les Arméniens de Turquie ne vivent pas dans espace défini par le concept de diaspora. Leurs problèmes ne sont pas identiques, en tout, à ceux des Arméniens qui vivent dans la diaspora. Nous n'avons pas ici d'organisations politiques, ni de dissensions internes comparables. Par conséquent, les Arméniens de Turquie n'ont peut-être pas beaucoup à dire au sujet de la restructuration des relations entre la diaspora et l'Arménie, mais ils non seulement beaucoup à dire au sujet de la restructuration entre la Turquie et l'Arménie, mais beaucoup à faire. Car les Arméniens de Turquie, qui combinent les parties du problème dans une même identité, semblent être, pour ainsi dire, le papier de tournesol de la nouvelle méthode susceptible d'assurer la protection de l'honneur de la société turque et de la société arménienne »<sup>1440</sup>.*

En effet, le tout premier contact (semi)officiel entre les deux Etats concernait un représentant des Arméniens de Turquie. L'ambassadeur turc Volkan Vural s'est rendu en mars 1990 en Arménie suite au décès du patriarche arménien d'Istanbul Kaloustyan à Erevan. Avant cette visite, un échange de messages avait été effectué entre le diplomate turc et le chef religieux de l'Arménie concernant cet événement. Dans son message de condoléances; Volkan Vural a écrit:

*« Le décès de Kaloustiyan a profondément attristé le peuple et la nation turcs. En raison de cet événement triste, je voudrais transmettre les condoléances au nom du peuple turc ainsi qu'à titre personnel à la République Soviétique Socialiste d'Arménie et à vous. Notre citoyen bien-aimé et le chef religieux respecté des Arméniens turcs, le Patriarche Kaloustyan restera dans notre mémoire comme un symbole et un pont humain entre les peuples turcs et arméniens. Kaloustyan était toujours contre les divisions entre les peuples turcs et arméniens et il était toujours pour l'harmonie, le respect et la compréhension »<sup>1441</sup>.*

---

<sup>1439</sup> Entretien de l'auteur avec Robert Koptaş, rédacteur en chef du journal arménien *Agos*, effectué le 28.06.2013 à Istanbul.

<sup>1440</sup> Dink, *op.cit.*, p.182-183.

<sup>1441</sup> « Ermenistandan büyükelçimize « anlamlı » davet » [Une invitation « significative » à notre ambassadeur de la part de l'Arménie], *Milliyet*, 18.03.1990. Selon *Milliyet*, ce message de Volkan Vural a été lu à Etchimatzin et reçu avec les applaudissements *ibid.*

L'importance des Arméniens de Turquie a été mise en exergue également à travers le plan d'activité du Ministère des Affaires étrangères de l'automne 2000 rejeté plus tard par le gouvernement. Ayant pour but de neutraliser les activités de la diaspora, l'un des trois volets d'actions prévues concernait cette communauté. En effet, le Ministère recommandait d'améliorer la situation des Arméniens en Turquie car ce sont eux qui pourront accorder le plus grand soutien à la Turquie dans la question arménienne<sup>1442</sup>.

La présence des immigrants arméniens en Turquie constitue également l'un des sujets abordés dans les discussions sur la question arménienne, plus précisément dans la politique de reconnaissance ainsi que dans les relations entre Ankara et Erevan<sup>1443</sup>. Estimés à environ 10-40 milles<sup>1444</sup>, ces Arméniens, dont la majorité habitent dans le quartier *Kumkapı*, où se trouve également le Patriarcat arménien, sont généralement impliqués dans la sphère des services. Les personnalités publiques et politiques turques n'hésitent pas à user de chiffres exagérés afin de mettre en exergue la politique de tolérance de l'Etat envers ces immigrants souvent sans-papiers ainsi qu'à faire le « chantage » de les renvoyer en Arménie pour protester contre les politiques arméniennes. Les députés tels que Yaşar Yakış de l'AKP et Şükrü Elekdağ du CHP parlent, par exemple, de 70 000 immigrants arméniens sans-papiers qu'il faudrait renvoyer dans leur pays en signe de protestation contre le projet de loi de l'Assemblée nationale française qui prévoit des sanctions en cas de négationnisme du génocide arménien. A cet égard, le propos du premier ministre Tayyip Erdoğan prononcé lors de son interview à BBC à Londres a eu encore plus d'écho :

*« Regardez, il y a 170 000 Arméniens dans mon pays ; 70000 d'entre eux sont mes concitoyens. Mais nous tolérons encore cent mille dans notre pays en ce moment. Que ferai-je demain, s'il le faut, je vais dire à cette centaine de milliers de personnes « Allez, retournez dans votre pays ». Je vais faire ça. Pourquoi? Ce ne sont pas mes concitoyens ... Je n'ai pas à les garder dans mon pays »<sup>1445</sup>.*

---

<sup>1442</sup> « Ankara'dan karsi atak » [La contre-attaque d'Ankara] », *Milliyet*, le 23 novembre 2000.

<sup>1443</sup> « Kaçak ermenilerin diyari Kumkapı » [Le pays des sans-papiers arméniens-Kumkapı], le 12 octobre 2006, *Radikal*, URL : <http://www.radikal.com.tr/turkiye/kacak-ermeniler-diyari-kumkapi-794342/>

<sup>1444</sup> Par exemple Salomoni mentionne le chiffre de 10 milles in Fabio Salomoni, *Migrations, borders and boundaries. Post soviet Armenians and Azerbaijanis in Turkey*, the ISIS Press, Istanbul, 2016, p. 44. Mustafa Aydın parle de 40 milles immigrants cf. Mustafa Aydın, « Turkey's Caucasus policies » in Mustafa Aydın, *Non-traditional security threats and regional cooperation in the Southern Caucasus*, IOS press, Amsterdam, 2011, p.142.

<sup>1445</sup> « Erdoğan: 100 bin göçmeni sınır dışı edebiliriz [Erdoğan: Nous pourrions expulser 100 000 immigrants] », *BBC*, le 16 mars 2010, URL: [https://www.bbc.com/turkce/haberler/2010/03/100316\\_bbc\\_erdogan\\_intw\\_update.shtml](https://www.bbc.com/turkce/haberler/2010/03/100316_bbc_erdogan_intw_update.shtml), consulté le 14.06.2017.

Bien que la présence des Arméniens immigrants soit susceptible de représenter un outil de pression exercé par le gouvernement turc contre la politique de reconnaissance du génocide, celle-ci engendre par ailleurs une multiplication des échanges directs entre les deux peuples qui demeure essentiel compte tenu de la fermeture des frontières communes.

## ***Section 2. Le début des relations entre Ankara et Erevan***

### *Comprendre les dynamiques de la politique turque à l'égard de l'Arménie*

La complexité actuelle des rapports entre Ankara et Erevan remonte aux tensions existant entre les deux pays dès les années 1918-1920. La période est en effet marquée par des confrontations militaires, des désaccords, des négociations diplomatiques et enfin la signature des traités de paix. Ces traités constituent à l'époque un tournant majeur dans la diplomatie de ces deux pays. Par exemple, la portée du traité de Batoum, signé en 1918 et par lequel l'Empire ottoman reconnaît l'Arménie, est particulièrement importante. L'Empire ottoman a ouvert la même année une ambassade à Erevan (elle y est maintenue jusqu'en 1923) et un consulat à Gümrü (jusqu'en 1925). Quant à l'Arménie, elle dispose d'une ambassade à Istanbul entre 1918 et 1920<sup>1446</sup>.

Le traité de Gümrü, signé lui en décembre 1920 suite à la guerre turco-arménienne, revêt une importance majeure pour la diplomatie turque, dans la mesure où il s'agit du tout premier accord international signé par la Turquie kémaliste. Les deux autres traités concernant la région sud-caucasienne et portant la signature de la Turquie, les accords de Moscou et Kars, sont perçus par l'Arménie comme particulièrement injustes à son égard. En effet, Kars, Erdahan ainsi que la région de Sürməli/Sourmalou (aujourd'hui Iğdır), vues par les Arméniens comme faisant partie de leurs terres historiques, sont cédées à la Turquie<sup>1447</sup>.

Les relations actuelles entre Ankara et Erevan laissent entrevoir un tableau radicalement différent, si l'on se concentre sur les relations turco-azerbaïdjanaises et turco-géorgiennes. En effet, il n'y a eu aucune visite officielle effectuée par les chefs de deux pays au cours de vingt

---

<sup>1446</sup> Tatul Hakobian, « Arménie-Turquie. 100 ans de relations diplomatiques », *Repairfuture*, Plateforme arméno-turque, le 4 juillet 2017, pas de mention de page, URL : <http://repairfuture.net/index.php/fr/geopolitique-point-de-vue-d-armenie/armenie-turquie-100-ans-de-relations-diplomatiques>, consulté le 27.09.2017.

<sup>1447</sup> Lors de la signature du traité de Kars, la délégation arménienne essaie de négocier afin d'obtenir Ani et Sourmalu sans succès. Cf., Tatul Hakobyan, *Turks and Armenians: from war to Cold war to diplomacy*, Lusakan, Yerevan, 2013.

dernières années, à l'exception de la visite d'Abdullah Gül en 2008 pour assister à un match de football turco-arménien dans le cadre de la Coupe du Monde. Cet épisode sera davantage rangé dans la catégorie des visites non officielles. On peut également citer les visites des présidents arméniens en Turquie, notamment à l'occasion des sommets des organisations internationales et régionales. Aucun accord bilatéral n'est par ailleurs signé entre les deux Etats à l'exception des protocoles de Zurich de 2009, qui furent ensuite dénoncés. Il n'existe pas davantage de relations économiques officielles entre les deux Etats. Pour autant, les tensions susceptibles d'apparaître dans le cadre des liens diplomatiques entre les deux pays ne signifient pas l'absence totale de relations. Le célèbre ouvrage *Talking to the enemy : how states without « diplomatic relations » communicate*<sup>1448</sup> nous révèle en effet qu'il existe de nombreux moyens d'établir des contacts utilisés par les Etats qui n'entretiennent pas entre eux de relations diplomatiques officielles. La simple présence d'une personnalité officielle de l'un des deux pays au cours d'une cérémonie d'obsèques peut par exemple déboucher sur des négociations diplomatiques entre eux.

Les rencontres turco-arméniennes qui se déroulent dans le cadre des organisations internationales et régionales telles que l'ONU, l'OSCE, l'OCEMN et le Conseil de l'Europe, permettent en effet de prolonger ces contacts plus au moins réguliers et stabilisés. En outre, comme nous allons le démontrer, les diplomates turcs et arméniens font usage de différents types de communications allant de la « *diplomatie des funérailles* » jusqu'à la « *diplomatie du football* ». Le contenu des relations non-officielles, dont les détails seront abordés dans la troisième partie revêt également une importance considérable.

La non existence de relations diplomatiques et la fermeture des frontières communes sont en effet les conséquences des trois problèmes majeurs entre les deux pays et qui seront également développés plus loin : la question du génocide arménien, la non-reconnaissance explicite et officielle par l'Arménie des frontières communes avec la Turquie et enfin l'intensification du conflit du Haut-Karabagh et l'occupation par l'armée arménienne, non seulement du Haut-Karabagh, mais également de sept régions azerbaïdjanaises dans la région.

Malgré l'existence de ces problèmes, les deux pays, notamment leurs élites politiques et économiques, œuvrent en faveur d'un rapprochement. La volonté de rester en paix avec ses voisins et d'établir des relations diplomatiques, politiques, économiques et commerciales, est

---

<sup>1448</sup> Geoff R. Berridge, *Talking to the enemy: how states without « diplomatic relations » communicate*, St. Martin's press, New York, 1994, 178 p.



non seulement naturelle, mais également tout à fait logique et légitime pour deux acteurs importants des relations internationales contemporaines. En outre, l'Arménie comme Etat nouvellement indépendant et disposant d'une capacité économique (les ressources naturelles manquantes) et géographique (isolation) réduite, éprouve un besoin urgent afin de débiter une coopération économique et commerciale avec son grand voisin. Quant à l'élite turque, elle estime de son côté qu'il est important d'entretenir des bonnes relations avec l'Arménie, entre autres, dans le but d'améliorer son image sur la scène internationale.

Un autre point essentiel pour qui veut comprendre la complexité des rapports entre Ankara et Erevan porte sur la hiérarchie des priorités de chacun des deux Etats. Alors que la partie arménienne préfère débiter les relations économiques et commerciales pour se concentrer ensuite sur les relations politiques, la Turquie, entend-elle mener ces deux politiques de front.

Cela permet de mieux comprendre pourquoi il existe autant de tensions dans les relations entre Ankara et Erevan, alors même que les rapports entretenus par la Turquie avec les deux autres pays sud-caucasiens de la région sont plus apaisés. De plus, nous avons auparavant évoqué la persistance de la représentation négative de l'Arménie en Turquie. On pense notamment à l'impact du terrorisme arménien sur l'opinion publique turque, régulièrement présenté comme un facteur de dégradation des relations entre les deux populations. D'ailleurs, la cible directe de ces terroristes étant avant tout les membres du Ministère des affaires étrangères turc, on peut présupposer, comme nous le suggère Ayşe Hür, que ce Ministère considéré comme « *la plus pragmatique structure étatique de la Turquie* » aurait été impacté directement par l'élimination physiques de ses membres se trouvant en mission à l'étranger<sup>1449</sup>. Il n'est effectivement pas exclu que cela ait pu favoriser l'émergence d'une certaine antipathie chez certains diplomates turcs envers leur homologue arméniens. Mais cela peut s'avérer encore plus fort si l'on se situe du point de vue des diplomates arméniens<sup>1450</sup>. Cet élément est extrêmement difficile à discerner tant que l'on ne peut entrer dans la « cuisine » de la diplomatie turco-arménienne. Nous

---

<sup>1449</sup> Ayşe Hür, « Türk milli kimliğinin kurucu unsuru olarak Ermeni tabusu [Le tabou arménien en tant qu'élément fondateur de l'identité nationale turque] » in Tanıl Bora et Murat Gültekingil, *Modern Türkiye'de siyasi düşünce. Dönemler ve zihniyetler [La pense politique en Turquie moderne. Périodes et mentalités]*, vol. 9, İletişim, İstanbul, 2009, p.1139.

<sup>1450</sup> Selon nous, ce type d'attitude pourra avoir lieu notamment au début des années de 1990, lors des premiers contacts. Volkan Vural nous a révélé certaines nuances de ces premiers contacts : il évoque notamment sa visite en Arménie pendant laquelle il s'est confronté à ce type de l'antipathie de la part du MAE arménien Raffi Hovannisan. Quant aux diplomates de la Turquie, nous pourrions évoquer le cas de Bilal Şimşir qui écrit dans ses mémoires que, initialement inclus au sein de la délégation turque partant en Arménie en septembre 1991, il demande le changement de destination et souhaite à se joindre à la délégation allant dans les pays turcophones, notamment l'Azerbaïdjan, voir Şimşir, *Azerbaycan..op.cit.*, p.236-255.

voudrions toutefois mettre en exergue la longue tradition diplomatique de la Turquie qui exige un grand professionnalisme de la part des membres de son ministère, ce même si le facteur humain peut intervenir dans certains cas exceptionnels.

Afin de mieux comprendre la politique que la Turquie mène à destination de l'Arménie, il est à souligner quatre dynamiques qui sont étroitement liées aux points de tension mentionnés plus haut :

- La première dynamique de la politique turque est de trouver les moyens d'affaiblir la campagne arménienne en faveur d'une reconnaissance officielle du génocide de 1915. Pour ce faire, il est nécessaire de comprendre en quoi consiste le rôle du nouvel Etat arménien dans la réalisation de cette politique. Autrement dit, dès qu'Ankara saisit que la République d'Arménie soutient « *la cause arménienne* » promue par la diaspora, non seulement d'un point de vue moral, mais également politique et diplomatique, Ankara durcissait son discours

- Cette politique de reconnaissance de génocide arménien ayant pour objectif atteindre ce qu'en turc on nomme les 3 T en turc *tanima tezminat, toprak* (en français reconnaissance, compensation, territoire) disposerait donc selon Ankara les prémices des futures revendications territoriales de l'Arménie envers les régions de l'Est de la Turquie ;

- Cette crainte de voir se réaliser les visées expansionnistes de l'Arménie prend une forme assez concrète dans le cadre du Haut-Karabagh. Dans le cadre de ce conflit en effet, l'Arménie est vue par Ankara comme le pays agresseur. Ce « courage » arménien est expliqué alors non seulement par le soutien de la diaspora, mais également par celui de la Russie

- Le facteur russe reste en effet présent dans la perception que la Turquie développe à l'égard de l'Arménie, comme d'ailleurs de toute la région sud-caucasienne. La particularité des relations turco-arméniennes est en effet marquée par l'existence de ce partenariat stratégique et d'une la base militaire russe à la frontière avec la Turquie. Cela renforce l'image de satellite que l'Arménie entretient. Lorsque la Turquie élève le ton, c'est Moscou qui vient au secours de l'Arménie.

Il est vrai que lors du premier gouvernement de l'Arménie indépendante, placé sous la présidence de Levon Ter-Petrossian (1991-1998), le pays s'efforce de prendre ses distances avec les quatre éléments mentionnés. Le président arménien déclare à l'époque ne plus vouloir s'appuyer sur la Russie, ou, au moins, diminuer la dépendance de son pays vis-à-vis de son voisin soviétique. Quant au conflit en Haut-Karabagh, afin d'éviter de détériorer l'image de l'Arménie, il ne se précipite ni pour reconnaître l'indépendance de la République auto-proclamée du Haut-Karabagh, ni pour l'annexer, « séparant » ainsi la politique du Haut-Karabagh de la politique d'Erevan. Le nouveau gouvernement de Petrossian, qui a lui-même tenu des propos nationalistes antiturcs à l'époque, évite désormais d'adopter un discours radical vis-à-vis de la Turquie. Ce faisant, il essaie de dissocier l'agenda de l'Etat arménien de celle de la diaspora arménienne. Enfin, il dit n'avoir aucune revendication territoriale envers Ankara, une ligne de conduite largement reprise par ses successeurs.

#### *Les premiers contacts entre Ankara et Erevan*

Dans le contexte de la fin de la Guerre froide et du rapprochement turco-soviétique, la Turquie commence à tisser des liens culturels et économiques avec les Républiques soviétiques de la région, notamment l'Azerbaïdjan et dans une moins degré, la Géorgie. L'Arménie ne constitue pas du point de vue turc un interlocuteur privilégié au sein de l'Union soviétique. Ankara s'efforce d'ailleurs de garder une certaine distance à l'égard du conflit azéro-arménien qui se déclenche dès le début de 1988.

L'évènement tragique que constitue le séisme survenu en Arménie le 7 décembre 1988 contribue à placer temporairement le pays au centre de l'actualité internationale. Comme de nombreux Etats, la Turquie figure parmi les fournisseurs de l'assistance humanitaire en Arménie. Le *Kızılay* turc envoie le 11 décembre 1988, six camions transportant 10 000 couvertures 50 tonnes d'alimentation et de médicaments<sup>1451</sup>. Par la suite, Turgut Özal décide d'augmenter cette aide humanitaire et annonce sa volonté d'envoyer 20 hélicoptères dans ce pays soviétique. Moscou refuse d'abord cette aide arguant de la densité de la voie aérienne<sup>1452</sup>. Même si le MAE turc est convaincu de la sincérité de ce motif, certains milieux y voient la

---

<sup>1451</sup> « 500 bin kişi sokakta », *Milliyet* [500 milles personnes dans la rue], le 11 décembre 1988 ; « Kızılay yardımı yolda » [Aide de Kızılay est envoyée], *Milliyet*, le 12 décembre 1988.

<sup>1452</sup> « Sovyetler Turk helikopteri istemedi » [l'Union soviétique n'a pas accepté l'hélicoptère], *Milliyet*, le 15 décembre 1988.

réticence de l'Arménie elle-même à accepter cette aide fournie par un Etat turc. Les critiques sont alors adressées par les députés de l'opposition tels que Mustafa Murat Sökmenoğlu, représentant d'Hatay du parti DYP (Doğru yol partisi), ainsi que İstemihan Talay, de İçel SHP (Sol Halkçı partisi) à Özal, d'avoir exagéré avec cette deuxième aide car le premier ministre turc aurait fourni cette assistance humanitaire en tant qu'outil de propagande pour améliorer l'image de la Turquie sur la scène internationale<sup>1453</sup>.

Lors des discussions entre la Turquie et l'Union soviétique en vue de l'élargissement de la coopération transfrontalière après l'ouverture du post-frontalier turco-géorgien Sarp, Moscou suggère en décembre 1988 d'utiliser plus régulièrement le chemin de fer Kars-Gyumri. La Turquie préfère en revanche utiliser plus souvent le point frontalier turco-géorgien situé à Sarp. De plus, elle suggère ouvrir le passage à la frontière entre la Turquie et la région autonome de l'Azerbaïdjan le Naxçıvan<sup>1454</sup>.

Quant aux premiers contacts diplomatiques directs entre la Turquie et l'Arménie, ils ont débuté assez tôt, avant même que la déclaration de la souveraineté cette dernière ne soit adoptée le 23 août 1990. Il s'agit notamment de la visite semi-officielle de Volkan Vural en 1990. Cet épisode survient suite au décès du patriarche arménien d'Istanbul, mentionnée plus haut<sup>1455</sup>. Dans un de ces entretiens donné au journal *Taraf*, M. Vural, indique que cette visite n'a pas été réalisée sur proposition de l'Etat turc mais bien à son initiative car il s'agissait de la cérémonie des obsèques du patriarche arménien qui était citoyen turc.<sup>1456</sup>

---

<sup>1453</sup> TBMM, *Tutanak dergisi, op.cit.*, période 18, jonction 49, année législative, date 21.12.1988, p. 445-446, 477. Selon les députés, c'est un journaliste américain qui aurait suggéré cette action au premier ministre Özal afin d'améliorer l'image de la Turquie dans l'opinion publique américaine. Cf. « Dışişlerinden Özal kaygısı [L'inquiétude du ministère des Affaires étrangères pour Özal] », *Milliyet*, le 30 décembre 1988.

<sup>1454</sup> Tatul Hakobyan, *Turks and Armenians: from war to Cold war to diplomacy*, Lusakan, Yerevan, 2013, p.212.

<sup>1455</sup> Volkan Vural souligne l'étonnement qu'éprouvent les Arméniens face à la présence d'un diplomate turc à la cérémonie d'enterrement tenue à Moscou lorsque qu'il y apparaît avec sa femme, *in* entrien de l'auteure avec Volkan Vural, Istanbul, le 23 octobre 2014.

<sup>1456</sup> « Volkan Vural : Ermeni ve Rumlar tekrar vatandaş olsunlar [Volkan Vural : Que les Arméniens et les Grecs deviennent à nouveau les citoyens] », *Turkish news*,

URL : <https://www.turkishnews.com/tr/content/2008/09/10/volkan-vural-%E2%80%98ermeni-ve-rumlar-tekrar-vatandas-olsun%E2%80%99/>, consulté le 02.10.2017. L'ancien diplomate souligne également l'étonnement des Arméniens lorsque qu'il se rend avec sa femme à l'Eglise pour participer dans la cérémonie de funérailles.

Lorsque les Républiques soviétiques commencent à proclamer leur indépendance vis-à-vis de l'URSS, avant que celle-ci ne soit d'ailleurs elle-même dissoute en décembre 1991, l'Arménie est en effet l'un des premiers nouveaux Etats à franchir le pas. La République sud-caucasienne déclare son indépendance le 21 septembre 1991 (la déclaration fut adoptée le 23 septembre) suite au referendum national.

L'indépendance de l'Arménie a été toutefois perçue comme une « *impasse stratégique* »<sup>1457</sup>, rappelant en quelque sorte l'état d'esprit des élites arméniennes de la Première République. En effet, les Arméniens considéraient depuis au moins deux cents ans la Russie comme leur principal protecteur, surtout contre les Turcs<sup>1458</sup>. Une fois qu'elle devient indépendante, l'Arménie perçoit qu' « *elle doit faire face à l'Azerbaïdjan qui lui est hostile d'un côté et à la Turquie de l'autre, son Némésis [ennemi juré] traditionnel* »<sup>1459</sup>. L'Arménie nouvellement indépendante entame alors un débat public sur ces diverses questions tout en prenant soin d'y associer les représentants de la diaspora. La question du génocide et la politique menée en vue de sa reconnaissance occupe une place centrale dans le débat qui se déroule au Soviet Suprême en juillet 1990. Dans ce contexte, les discussions de l'époque portent également sur les relations avec la Turquie<sup>1460</sup>.

La diaspora privilégie depuis le début des années 1970 la « *réunification des territoires* » plutôt que l'option de « *l'indépendance* », supprimant ainsi les risques de divisions entre anti et pro-soviets. Comme nous le fait remarquer Gérard Libaridian, « *cela signifiait que l'on mettait l'accent sur le Génocide devenu la question la plus importante et la base des revendications territoriales, qu'on voyait la Turquie plutôt que l'Europe comme le méchant de l'histoire arménienne, et qu'on estimait que la Russie était la protectrice de l'Arménie et des Arméniens* »<sup>1461</sup>.

---

<sup>1457</sup> Fuller, « Turkey's New Eastern Orientation..*art.cit.*, p.76.

<sup>1458</sup> *Ibid*, p.76-77.

<sup>1459</sup> *Ibid*, p.77.

<sup>1460</sup> Sur ce débat, voir Libaridian, *L'Arménie moderne...op.cit.*, p.225-226 ; Hakobyan, *Turks and ..op.cit.*, p.212-216.

<sup>1461</sup> Libaridian, *op.cit.* , p.225-226.

Les partisans du Mouvement National Arménien (MNA) adoptent une position différente de celle de la diaspora, dont les Dashnaks. Même si jusqu'à l'été 1990 et l'élection du parti au pouvoir, il était impossible de discerner une position homogène, à partir de cette période le MNA soutient l'idée que « *le génocide n'est pas un événement politique mais historique* » et que « *il n'existe pas ni ennemi éternel ni ami éternel* », faisant alors allusion respectivement à la Turquie et la Russie. Ils accusent même les Dashnaks et les communistes à utiliser le facteur du danger turc afin de garder l'Arménie sous la tutelle de la Russie.

Le débat parlementaire débouche sur la Déclaration d'indépendance qui mentionne *la justice historique* dans son préambule <sup>1462</sup> et l'engagement pour la reconnaissance de génocide dans son article 11 <sup>1463</sup>. La déclaration d'indépendance du 23 septembre 1991 et la Constitution du 5 juillet 1995 ne reprennent pas ces expressions et font uniquement une référence dans leur préambule à cette première déclaration.

Vue l'importance accordée par la gouvernance de la MNA aux relations avec la Turquie, Erevan s'efforce de ne pas fâcher son voisin en gardant une certaine distance avec les défenseurs de la cause arménienne. Par ailleurs, l'importance, voire même la nécessité, pour une Arménie nouvellement indépendante de coopérer étroitement avec la Turquie, devient de plus en plus évident pour de nombreux Arméniens. L'enquête effectuée par le *Armenian International Magazine* en septembre 1991 auprès de 260 Arméniens de la République et de la diaspora provenant de six pays (Etats-Unis, France, Canada, Grande-Bretagne, Argentine) confirme cette tendance <sup>1464</sup>. Selon ses résultats, 72% (188 personnes) des enquêtés sont favorables à l'établissement des relations économiques et politiques avec la Turquie car « *ces relations sont inévitables si l'Arménie veut survivre en dehors de l'Union soviétique* » <sup>1465</sup>.

En effet, le gouvernement arménien exprime dès 1990 son souhait de voir s'établir des relations économiques et commerciales avec la Turquie. L'expression du représentant permanent du gouvernement arménien à Moscou, Edouard Aikazian, dans une interview accordée au quotidien turc *Milliyet*, illustre son attente pour établir les relations avec la Turquie, notamment

---

<sup>1462</sup> « *Aware of its historic responsibility for the destiny of the Armenian people engaged in the realization of the aspirations of all Armenians and the restoration of historical justice* » in « *Armenian declaration of independence* », The government of the Republic of Armenia, URL: <http://www.gov.am/en/independence/>, consulté le 23.03.2017.

<sup>1463</sup> « *The Republic of Armenia stands in support of the task of achieving international recognition of the 1915 Genocide in Ottoman Turkey and Western Armenia.* » Ibid.

<sup>1464</sup> « *What you think ?* », *Armenian International magazine*, août septembre 1991, p.26. URL : <http://armenianinternationalmagazine.com/1991-2/>.

<sup>1465</sup> Ibid.

dans le domaine économique. Pour lui, il serait préférable d'établir en premier lieu des liens économiques et commerciaux pour développer ensuite les rapports politiques<sup>1466</sup>.

L'interview accordée par le ministre du commerce extérieur de l'Arménie soviétique, Yesai Stephanian, au journaliste turc Mehmet Ali Birand est utilisée pour envoyer un message positif à la Turquie<sup>1467</sup>. M. Stephanian y évoque la possibilité de coopérer avec la Turquie dans le domaine commercial. Il ajoute également qu'Erevan n'était pas influencée dans ses relations avec la Turquie par la politique de la diaspora arménienne en indiquant que lui-même et le gouvernement arménien « *déploraient toute sorte de terrorisme, même si les auteurs étaient de nationalité arménienne* »<sup>1468</sup>. Ankara ne tarde pas à répondre aux propos du ministre arménien. En réaction à ce discours, deux jours plus tard, le 5 décembre 1990 le porte-parole du MAE turc Murat Süngar exprime la satisfaction d'Ankara devant le souhait de l'Etat arménien de coopérer, rappelant par la même occasion que « *la Turquie attache une "très grande importance" à une coopération avec tous ses voisins, dont les Républiques soviétiques du Caucase* »<sup>1469</sup>.

Le même mois, le vice-ministre des Affaires étrangères de l'Arménie, Ashot Yeghiazaryan, rencontre Volkan Vural à Moscou<sup>1470</sup>. Effectuée la veille de la réunion en Turquie des futurs participants de l'OCEMN dont l'Arménie, l'officiel arménien transmet le souhait de son gouvernement « *de ne plus s'occuper des incidents historiques, d'ouvrir le dialogue avec la Turquie et de normaliser les relations avec elle afin de développer des liens économiques étroits* ». Cette volonté est partagée par l'ambassadeur turc invité par le gouvernement arménien<sup>1471</sup>. A son tour, M. Vural indique que « *la Turquie est toujours prête à développer ses relations avec tous ses voisins, y compris la République d'Arménie, sur la base du principe de la non-intervention dans les affaires intérieures, du respect de l'intégrité territoriale, de la bonne volonté et des intérêts réciproques* »<sup>1472</sup>. Yeghiazaryan relate ainsi sa visite:

---

<sup>1466</sup> « Ermenilerden ani yumşama »[Adoucissement soudain de la part des Arméniens], *Milliyet*, le 11 mai 1990.

<sup>1467</sup> « 32. gün 1990 » [le 32<sup>ème</sup> jour], *TRT arşiv* [Archive de la Télévision Turque], 1990, URL : <http://www.trtarsiv.com/izle/130346/32-gun-1990-sovyetler-birligi-nin-dagilma-sureci>, consulté le 30.06.2017.

<sup>1468</sup> « L'Arménie soviétique est favorable à une coopération avec la Turquie », *le Monde*, le 5 décembre 1990.

<sup>1469</sup> « Ankara favorable à l'offre de coopération avec l'Arménie », *le Monde*, le 7 décembre 1990.

<sup>1470</sup> « L'Arménie veut une coopération avec la Turquie », *Newspot*, le 20 décembre 1990.

<sup>1471</sup> *Ibid.*

<sup>1472</sup> *Ibid.*

*« We talked about the general situation in the Caucasus and the east, and Turkey-Russia-Armenia relations. Vural said that Turkey is to establish relations with Armenia, if Yerevan urges the Diaspora to abandon pursuing the recognition of the genocide, as well as recognises the Armenian-Turkish border. Vural said that he could put together meetings with Turkey's president, foreign affairs minister, and parliamentary leaders. I said that that was not on the agenda of my visit. In the end, I gave him an album as a present, in which there was a big, coloured photograph of Tsitsernakabert, with a crowd proceeding towards the genocide memorial»*<sup>1473</sup>.

Lors de son interview en janvier 1991 avec le journaliste Ali Mehmet Birand dans le cadre du programme télévisé « 32<sup>ème</sup> jour », le premier ministre turc Turgut Özal indique l'intention d'Ankara d'établir les relations économiques avec Erevan, en réponse aux appels de l'Arménie<sup>1474</sup>.

La Turquie reste néanmoins préoccupée par la Déclaration sur l'indépendance de l'Arménie, adoptée quelques mois avant, le 23 août 1990. Celle-ci mentionne non seulement les territoires de l'Est de la Turquie comme faisant partie de l'Arménie occidentale, mais elle évoque également l'intention de l'Arménie de faire reconnaître les événements de 1915 comme génocide par la communauté internationale. Comme l'exprime Hovannissian concernant l'attitude arménienne, « *désormais ce n'est plus uniquement la diaspora arménienne sous la direction des Dashnaks, qui conduit une campagne de haine contre la Turquie, mais ce comportement déplorable est devenu l'affaire commune de tous les Arméniens* »<sup>1475</sup>. On pense notamment à la décision du parlement arménien adoptée en février 1991 qui déclare la non-reconnaissance du traité de Kars de 1921<sup>1476</sup>. Cela veut clairement dire que le parlement met en cause les frontières actuelles turco-arméniennes reconnues par le même traité.

Perplexe face à ces messages ambigus émis par Erevan, Ankara choisit toutefois d'entamer des négociations diplomatiques. Tout d'abord la visite officielle de l'ambassadeur turc à Moscou Volkan Vural au mois d'avril 1991, suivie par celle de la délégation turque sous la direction de l'ambassadeur Ismet Birsnel au mois de septembre, permettent aux deux pays de mieux se connaître.

---

<sup>1473</sup> Entretien effectué par Tatul Hakobyan in Hakobyan, *op.cit.*, p.219.

<sup>1474</sup> *Ibid*, p.212.

<sup>1475</sup> Hovannissian, «Historical memory and... *art.cit.*, p.252.

<sup>1476</sup> Laçiner, *op.cit.*, p.228.



La venue pendant trois jours (10-12 avril 1991) de Volkan Vural avec cinq officiels turcs à Erevan<sup>1477</sup> est la première visite officielle d'un diplomate turc en Arménie indépendante. Il a visité la cathédrale Sainte- Etchmiadzin, rencontré le Catholikos de tous les Arméniens Vazgen I et a signé le livre d'or avec des mots chaleureux<sup>1478</sup>.

Une série de questions pratiques fait l'objet de discussions lors de cette visite riche en échanges. La rencontre avec le dirigeant de la République Levon Ter Petrossian a permis aux deux parties d'échanger autour des barrières psychologiques existant entre deux pays. La nécessité de se concentrer sur le présent et l'avenir et de laisser en arrière les événements survenus dans l'Empire ottoman est particulièrement soulignée<sup>1479</sup>. Selon certaines sources, M. Vural aurait également transmis à Erevan une demande du gouvernement turc visant à annuler la commémoration du génocide du 24 avril<sup>1480</sup>.

Par ailleurs les sujets du commencement du commerce direct frontalier, de l'ouverture des voies terrestres, notamment celle de la ligne de chemin de fer Gümru- Kars et de l'établissement d'un vol direct ont été au cœur des négociations. Les officiels arméniens ont proposé au diplomate turc à visiter le poste frontière turco-arménien Alican-Markara, une visite qui n'avait pas été prévue dans l'agenda<sup>1481</sup>.

Un des points essentiels de cette visite diplomatique fut l'élaboration du premier jet de l'accord de bon voisinage entre ces deux pays<sup>1482</sup>. Le diplomate turque déclare lors de cette visite que la Turquie est prête à initier les relations avec l'Arménie dans les sphères de l'économie, du tourisme, et de la culture, notamment la question de la préservation des monuments historiques arméniens dans le territoire de la Turquie<sup>1483</sup>. M. Vural a eu des impressions assez positives de cette visite<sup>1484</sup>.

---

<sup>1477</sup> «Ermenilerden sıcak yaklaşım » [L'attitude chaleureuse de la part des Arméniens], *Milliyet*, le 12 avril 1991.

<sup>1478</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.220.

<sup>1479</sup> Entretien de l'auteure avec Volkan Vural, le 23.10.2014 à Istanbul.

<sup>1480</sup> Par exemple, voir Erdem Karaca, «The Developments and Attitude of Turkey in the geography of Naxçıvan, Azerbaijan and Armenia in Terms of Karabakh Axis, from the Process of Disintegration of the USSR Until the Setting up the CIS (Commonwealth of Independence States) (1987 October-1991 December) », *Akademik Bakış*, Université de Gazi, vol. 9, n° 17, hivers 2015, p.130, URL: <http://www.gaziakademikbakis.com/dosyalar/be322658-49e6-483a-bb33-a9729213a620.pdf>, consulté le 12.05.2017.

<sup>1481</sup> «Diasporadaki Ermenilere çağrı yapalım, gelenlere vatandaşlık verelim», *Agos*, 18.03.2013, URL: <http://www.agos.com.tr/tr/yazi/4589/diaspora-daki-ermenilere-cagri-yapalim-gelenlere-vatandaslik-verelim>, consulté le 24.09.2018.

<sup>1482</sup> Fuller, « Turkey's New Eastern Orientation..*art.cit.*, p. 77.

<sup>1483</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.221-222.L'auteur attire notre attention sur els échos très sévères dans le média du parti Dashnaksutyun, *ibid*, p.221.

<sup>1484</sup> Entretien de l'auteure avec Volkan Vural, le 23.10.2014 à Istanbul.

Peu après cette visite, le 24 avril 1991 Ter- Petrossian fut interviewé par le quotidien turc *Cumhuriyet*. Le président arménien en exprimant le souhait de nourrir des relations amicales avec la Turquie souligne que *l'avenir* des relations bilatérales dépend des attitudes des gouvernements de deux pays<sup>1485</sup>.

La visite de Volkan Vural s'est vue prolongée par celle d'une délégation turque de haut niveau les 25 et 26 septembre 1991<sup>1486</sup>. İsmet Birsnel<sup>1487</sup> dirige la délégation composée par le conseiller de l'ambassade turque à Moscou Tarik Yalvaç et le chef de département au sein du MAE Gazne Soysal<sup>1488</sup>. La délégation est reçue par le chef de l'Etat arménien, Levon Ter-Petrossian, qui accueille les visiteurs avec quelques mots prononcés en turc. Petrossian souligne l'importance que l'Arménie accorde à la Turquie, mais aussi l'existence de certains problèmes notamment en ce qui concerne les obstacles psychologiques du passé au sein des deux nations. Il convient donc selon lui prendre en compte la sensibilité des relations et privilégier plutôt une politique des petits pas, plus réaliste selon lui. Celle-ci consiste à établir des rapports commerciaux, touristiques et culturels. Selon le Président arménien en effet, investir trop rapidement les relations politiques pourrait avoir pour effet de raviver les tensions. La délégation turque est reçue le lendemain par le vice premier-ministre Hrant Bagratian qui s'occupe notamment des affaires économiques. Il propose au cours de cette visite d'ouvrir le poste frontière et d'établir une liaison aérienne entre Erevan, Trabzon et Erzurum.<sup>1489</sup> Le chef de la délégation İsmet Birsnel partage ainsi ses impressions à Erevan :

---

<sup>1485</sup> « Erivandan dostluk mesajı » [Un message d'amitié de la part d'Erevan], *Cumhuriyet*, le 24 avril 1991.

<sup>1486</sup> Lorsque les deux délégations turques dont la mission est d'explorer la situation des Etats-soviétiques se préparent à rendre visite aux Républiques soviétiques en septembre 1991, l'information consistant à savoir si l'Arménie représente une destination possible reste floue. Le quotidien *Milliyet* écrit alors qu'il n'est pas encore décidé si la délégation dirigée par l'ambassadeur İsmet Birsnel qui va visiter l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie, la Russie passera également par l'Arménie. On pense que cette hésitation est liée aux attaques arméniennes dans le Haut-Karabagh. Finalement cette même délégation rend visite à l'Ukraine, Moldavie, la Géorgie et l'Arménie, l'objectif étant de démontrer la Turquie s'intéresse à ces pays et de se renseigner sur la situation et sur les attentes envers la Turquie, in « Türk heyetler Sovyetlerde » [Les délégations turques sont à l'Union soviétiques], *Milliyet*, le 13 septembre 1991.

<sup>1487</sup> İsmet Birsnel, à l'époque l'ambassadeur turc à Tehéran, avait été victime d'un acte de terrorisme perpétré par des ressortissants arméniens. Un de ces collègues a été tué. Son nom figurait, selon les mots de Candan Azer, dans la liste d'ASALA in Candan Azer, *Babadan oğula Güney Kafkasya*, Truva, İstanbul, 2011, p. 390

<sup>1488</sup> *Ibid*, p. 389-390.

<sup>1489</sup> *Ibid*, p. 390.

« La délégation est venue en Arménie sous les ordres immédiats du gouvernement de la Turquie et avec l'objectif de se familiariser sur place avec sa situation économique et politique actuelle. Nous avons eu une conversation intéressante et importante avec Ter-Petrossian. La partie turque est prête à signer des accords pour l'exploitation de voies ferrées et terrestres, le commerce frontalier et l'échange de biens, ainsi que pour de nouveaux bureaux de douane. Nous avons convenu de créer une commission économique bilatérale dans le proche avenir, qui préparera le dossier de tous les documents nécessaires »<sup>1490</sup>.

Tatul Hakobyan, journaliste et chercheur arménien indique à propos de cette visite que si la Turquie avait mentionné au préalable un certain nombre de conditions à l'engagement des discussions, elle n'en aurait présenté aucune lors de cette visite<sup>1491</sup>. Quant à la partie arménienne, selon Candan Azer, ancien cadre diplomatique turc, les officiels arméniens n'ont pas mentionné lors de ces rencontres les événements de 1915, malgré la référence à ces événements dans la déclaration du 23 août. Pour lui, il s'agirait d'une tactique de la part du gouvernement arménien afin d'obtenir l'accord de la Turquie pour débiter les relations économiques et commerciales<sup>1492</sup>.

Par ailleurs, les mémoires de ce diplomate expérimenté, qui a travaillé dans le département du Caucase du Sud du MAE pendant des années, nous révèlent l'existence d'une méfiance d'Ankara vis-à-vis de l'attitude arménienne consistant à privilégier les relations économiques et commerciales en reléguant au second plan les affaires politiques<sup>1493</sup>. En décrivant les discussions suscitées au MAE turc par les premiers contacts diplomatiques en Arménie, il pointe les inquiétudes des diplomates sur les futures intentions d'Erevan. Même si une partie d'entre eux estimait que la volonté d'Erevan d'accorder la priorité aux rapports économiques et culturels sur les relations politiques paraissait logique, visiblement pour la majorité d'entre eux cela n'était pas le cas. Ces derniers, y compris Candan Azer lui-même, avancent le scénario que les Arméniens, une fois les liens économiques et commerciaux établis avec la Turquie, se renforceront sur le plan économique et politique. Ils pourront ainsi plus tard se concentrer sur la reconnaissance du génocide. En conséquence, ils voudront des compensations. Un des objectifs serait également « *de maintenir les revendications territoriales* »<sup>1494</sup>. Il ne serait pas erroné de penser que le contexte du conflit du Haut-Karabagh, ainsi que la déclaration arménienne du 23 août, n'ont pas permis d'apaiser cette inquiétude.

---

<sup>1490</sup> Cité in Hakobyan, *op.cit.*, p.223.

<sup>1491</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.223.

<sup>1492</sup> Azer, *op.cit.*, p.391.

<sup>1493</sup> *Ibid*, p.390-391.

<sup>1494</sup> *Ibid*, p. 516.

Les longues discussions sur le sujet ont abouti à une prise de position turque consistant à privilégier les relations politiques afin de « *gâcher le jeu des Arméniens* »<sup>1495</sup>. Faire le contraire, c'est-à-dire commencer les relations économiques, et ensuite établir les relations politiques en se concentrant sur les principes qui intéressent Ankara (notamment le principe d'inviolabilité des frontières), serait selon eux plus compliqué. Même si ces relations économiques entretenues avec l'Arménie seront sans doute bénéfiques pour les régions frontalières de la Turquie telles que Iğdır et Kars, le coût à payer serait trop cher<sup>1496</sup>. Pour cette raison, le gouvernement décide donc d'adopter une approche similaire<sup>1497</sup>.

Quant à la discussion concernant la pertinence de cette visite effectuée par Ismet Birsel avant même la dissolution de l'URSS, elle suscite des avis semblables à ceux mentionnés plus haut. Ils ont pour l'essentiel été émis par les participants à la réunion ministérielle. Pour certains, le commerce pourrait en effet fournir un moyen efficace pour apaiser les tensions du passé. Il fut toutefois décidé de ne pas se précipiter avec la reconnaissance de l'indépendance de l'Arménie et de continuer à suivre la situation dans l'Union soviétique et à l'échelle internationale<sup>1498</sup>.

Le media turc accorde également à cette période une attention particulière au voisin ex-soviétique. Le journaliste turc Mehmed Ali Birand, qui s'est rendu en Arménie dont l'indépendance vient d'être proclamée, à l'occasion d'interviewer Petrossian dans le cadre du programme télévisé turc «32. Gün» (32<sup>ième</sup> jour) du 4 novembre 1991, partage les réflexions tirées de son voyage:

*« L'Arménie veut sortir vers le monde extérieur, mais les problèmes avec ses plus proches voisins l'en empêchent. Pendant 4 ans, il a été impliqué dans une guerre civile avec l'Azerbaïdjan ; l'autre voisin, la Géorgie, montre une attitude négative à son égard ; l'Iran n'a pas non plus d'attitude chaleureuse. [...] En un mot, la Turquie est le principal espoir de l'Arménie aujourd'hui. Mais vous pouvez voir que le peuple d'Arménie a été poussé contre la Turquie pendant des années, ils ont été disciplinés dans un esprit hostile. Est-ce que les gens peuvent changer de position vis-à-vis de la Turquie ? [...] Il serait erroné de penser que tout le monde est rempli d'amour envers la Turquie. Tout le monde défend les opinions sur les événements historiques du passé de la même manière. En réalité, l'attitude arménienne actuelle envers la Turquie n'est pas seulement conditionnée par les difficultés d'aujourd'hui. C'est le résultat d'une planification politique à long terme, car cette position est considérée comme une condition préalable à l'indépendance de la République et à la survie de l'Etat indépendant »*<sup>1499</sup>.

---

<sup>1495</sup> *Ibid.*

<sup>1496</sup> *Ibid.*, p. 517.

<sup>1497</sup> *Ibid.*, p. 516.

<sup>1498</sup> *Ibid.*, p.391.

<sup>1499</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia: the great debate*, août 2009, p.7, URL : [https://www.esiweb.org/index.php?lang=en&id=322&debate\\_ID=2#info](https://www.esiweb.org/index.php?lang=en&id=322&debate_ID=2#info) , consulté le 21.02.2016.

A la suite à la reconnaissance de l'Azerbaïdjan par Ankara, le ministre des Affaires étrangères arménien Raffi Hovannisian exprime également le souhait d'Erevan d'être reconnu par la Turquie en soulignant qu'il espère que celle-ci jouera un rôle constructif<sup>1500</sup>. De fait, Ankara ne tarde pas de reconnaître l'indépendance de l'Arménie comme celle des autres anciens pays soviétiques. Le 16 décembre, le Cabinet des ministres turc prend une décision de reconnaître tous les ex-pays soviétiques sans distinction<sup>1501</sup>. La même date, la Turquie reconnaît donc officiellement tous les pays soviétiques, y compris l'Arménie. En effet, Ankara est l'un des premiers Etats (après la Lituanie et la Roumanie) à reconnaître son indépendance.

Toutefois « *en raison de sa situation particulière* »<sup>1502</sup>, il est décidé d'adresser par écrit à l'Arménie les attentes de la Turquie concernant la reconnaissance. Le premier ministre turc Demirel envoie une lettre à Petrossian le 24 décembre 1991 où il évoque la décision du gouvernement turc à reconnaître toutes les pays ex-soviétiques en soulignant que l'indépendance de l'Azerbaïdjan avait été déjà reconnue par celui-ci<sup>1503</sup>. Demirel met en avant les attentes d'Ankara de la manière suivante : « *dans ses relations avec la Turquie et les autres pays voisins, l'Arménie respectera les principes fondamentaux du droit international. Plus spécifiquement elle respectera l'intégrité territoriale et l'inviolabilité des frontières de ses voisins* »<sup>1504</sup>. La question du respect des droits fondamentaux étant soulignée deux fois dans la même lettre, cela montre bien la Turquie souhaite ainsi à la fois prévenir l'Arménie de toute visée irrédentiste contre la Turquie, mais également de l'inciter à changer sa politique à l'égard d'un autre pays voisin, l'Azerbaïdjan, notamment dans un contexte marqué par les tensions autour du Haut-Karabagh. Il est à ajouter pour le MAE arménien la date de ce message, le 24 décembre correspond à la date de reconnaissance de l'indépendance par la Turquie<sup>1505</sup>.

Tout en faisant ces gestes positifs, Ankara émet plusieurs interrogations à l'égard des futurs choix d'Erevan. Deux questions demeurent plus particulièrement importantes : tout d'abord si l'Arménie préférerait être influencée par son passé et ensuite si l'Arménie choisissait d'être réellement indépendant ou opterait-elle de s'appuyer sur un protecteur, probablement la

---

<sup>1500</sup> «Ermenistan tanınmak istiyor» [L'Arménie souhaite d'être reconnue], *Hürriyet*, 13 Kasım 1991.

<sup>1501</sup> *Aydın tarihi, op.cit.*, 16 décembre 1991. Pour la Turquie, la date de reconnaissance de la Turquie de l'Arménie est la même date, voir Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [Ministère des Affaires Etrangères de la Turquie], Türkiye- Ermenistan siyasi ilişkileri [Les relations politiques entre la Turquie et l'Arménie], URL : <http://www.mfa.gov.tr/turkiye-ermenistan-siyasi-iliskileri.tr.MAE>. consulté le 14.05.2015.

<sup>1502</sup> *Azer, op.cit.*, p.392.

<sup>1503</sup> *Ibid.*

<sup>1504</sup> *Ibid.*

<sup>1505</sup> Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, *Bilateral relations, Turkey*, URL: <https://www.mfa.am/en/bilateral-relations/tr>, consulté le 24.06.2018.

Russie ?<sup>1506</sup>. Selon Candan Azer, dans le contexte de l'adoption de la déclaration d'indépendance et avec les références faites à la Turquie, « *il était déjà clair que cet Etat nouvellement indépendant n'aurait pas une attitude amicale à l'égard de la Turquie* »<sup>1507</sup>.

Le ministre turc des Affaires étrangères subit au cours de cette période une pression importante de l'opinion publique fortement marquée par un sentiment anti-Arménie<sup>1508</sup>. Des critiques sont également formulées par certains politiciens turcs contre la décision de reconnaître Erevan sans conditions, qu'il s'agisse de la demande de reconnaissance de génocide, ou d'éventuelles revendications territoriales. Le député du parti Refah de Malatya Oğuzhan Asiltürk souligne que « *la Turquie, en reconnaissant l'indépendance de l'Arménie qui n'avait pas reconnu les frontières turco-arméniennes, s'est ainsi trouvée dans un piège* »<sup>1509</sup>. Face à ce type de reproches de la part des députés, le MAE turc de l'époque Hikmet Çetin propose de distinguer la reconnaissance d'un Etat de l'établissement des relations avec celui-ci et indique que les éventuelles conditions au maintien des relations sont généralement posées dès lors que des relations diplomatiques sont officiellement établies<sup>1510</sup>.

Malgré cette antipathie apparue notamment dans le cadre du conflit arméno-azerbaïdjanais, le gouvernement turc reste convaincu qu'il est important non seulement de reconnaître l'indépendance de l'Arménie et mais aussi la soutenir<sup>1511</sup>.

On entend déjà les conditions pour l'établissement des rapports diplomatiques dans la bouche des officiels turcs dès le mois de novembre. L'un des interlocuteurs principaux de la Turquie avec Erevan Volkan Vural évoque le 27 novembre 1991, l'intention de la Turquie d'ouvrir un consulat à Erevan<sup>1512</sup> : « *à présent, nous discutons l'ouverture d'un point de contrôle frontalier. Nous avons officiellement proposé l'ouverture du consulat à Erevan. Nous sommes prêts à signer avec l'Arménie les accords sur les liens économiques et culturels* »<sup>1513</sup>. Il souligne que les relations se développeront plus activement si le parlement arménien clarifie sa position sur

---

<sup>1506</sup> Azer, *op.cit.*, p.392-393.

<sup>1507</sup> *Ibid*, p.393.

<sup>1508</sup> Laçiner, *Türkler ve Ermeniler...op.cit.*, 2004, p.226.

<sup>1509</sup> TBMM, *Tutanak dergisi, op.cit.* période 19, tome 7, jonction 55, année législative 1, date le 19.03.1992, p.348-349.

<sup>1510</sup> TBMM, *Tutanak dergisi, op.cit.* période 19, tome 4, jonction 38, année législative 1, date 19.02.1992, p. 216-217.

<sup>1511</sup> Oran, *op.cit.*, tome II, p.407.

<sup>1512</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia...op.cit.*, p.8.

<sup>1513</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.225.

l'inviolabilité des frontières Turquie-Arménie<sup>1514</sup>, notamment en faisant ainsi allusion à la déclaration du parlement arménien du février 1991 sur la non-reconnaissance du traité de Kars.

A cette époque, les rumeurs se multiplient dans les médias, principalement turcs que Ter-Petrosian aurait assuré la Turquie que l'Arménie peut renoncer aux événements de commémoration de génocide pour améliorer les relations bilatérales, notamment si la Turquie permet à l'Arménie de développer le fret sur son territoire<sup>1515</sup>. Le MAE arménien a dû faire une déclaration officielle sur ce sujet en niant ces rumeurs. En soulignant son intérêt pour l'établissement de relations avec les pays voisins, y compris la Turquie, qui s'avère mutuellement bénéfique, la déclaration affirme toutefois que « (...) *on ne saurait parler de telles stipulations concernant l'oubli de la période la plus tragique de l'histoire de la nation arménienne* »<sup>1516</sup>.

Visiblement Ankara estime le progrès des négociations turco-arméniennes encore insuffisant en décembre 1991 pour que le niveau des relations puisse remonter jusqu'à tendre vers un échange des représentations diplomatiques. Le 18 décembre 1991, Ankara prend la décision d'ouvrir tout d'abord les consulats et ensuite les ambassades dans les pays du Caucase et de l'Asie centrale. L'Arménie est exclue de ce mouvement en raison de « *l'attitude qu'elle manifeste à l'égard du conflit entre Arménie et Azerbaïdjan sur le Haut-Karabagh et l'invasion des territoires de l'Azerbaïdjan par l'Arménie* »<sup>1517</sup>. Cette déclaration officielle nous donne donc des indices clairs sur l'importance que le conflit du Haut-Karabagh est amené à jouer dans les années à venir sur la nature et l'intensité des relations diplomatiques turco-arméniennes.

#### *Vers le « premier » protocole turco-arménien*

Après l'indépendance de l'Arménie, le premier contact diplomatique au niveau du Ministère des Affaires étrangères a lieu en février 1992, dans le cadre de l'OCEMN à Istanbul lors de la discussion sur l'acte fondateur<sup>1518</sup>. Pour s'y rendre, la délégation arménienne aurait emprunté le passage par le poste-frontière turco-arménien, plus précisément la route Marakara-Alican-Iğdir-Erzurum et ensuite l'avion jusqu'à Istanbul<sup>1519</sup>. Leur séjour à Ankara en route vers

---

<sup>1514</sup> *Ibid.*

<sup>1515</sup> *Ibid.*

<sup>1516</sup> *Ibid.*

<sup>1517</sup> Oran, *op.cit.*, tome II, p.379.

<sup>1518</sup> Azer, *op.cit.*, p.518-519.

<sup>1519</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.228.

l'Arménie présentera une occasion unique pour les deux parties d'engager une conversation franche autour des questions épineuses entre les deux pays<sup>1520</sup>.

La toute première rencontre entre les Ministres des Affaires étrangères des deux Etats, Hikmet Çetin et Raffi Hovannisian, se tient le 24 mars 1992 lors du Conseil des Ministres de l'OSCE<sup>1521</sup>. Outre des discussions sur le conflit du Haut-Karabagh, les deux Ministres abordent le sujet de l'établissement des relations bilatérales. Pour Hovannisian, les relations économiques sont prioritaires, tandis que pour Çetin, ce sont les relations diplomatiques qui demeurent plus importantes<sup>1522</sup>.

Le président arménien Levon Ter-Pétrossian, lors de son interview pour le quotidien turc *Cumhuriyet* du 4 juin 1992 démontre la volonté de coopérer avec la Turquie et de développer des liens dans les secteurs de l'économie et des transports<sup>1523</sup>. La même année, le premier ministre turc Süleyman Demirel met en avant dans le programme « 32<sup>e</sup> jour » l'importance de la paix dans le voisinage en indiquant que les bonnes relations entre Ankara et Erevan sont non seulement au profit de la Turquie, mais aussi des pays caucasiens, notamment de l'Azerbaïdjan<sup>1524</sup>. En vue d'améliorer la perception de l'opinion publique turque, Demirel souligne en outre la nécessité de distinguer les terroristes arméniens des Arméniens de l'Arménie<sup>1525</sup>.

L'importance accordée aux liens économiques avec la Turquie se manifeste également par la participation de la délégation arménienne à la conférence internationale sur l'économie de la Turquie qui s'est tenue du 3 au 7 juin 1992 à Izmir. Le vice-Premier ministre Hrant Bagratyan

---

<sup>1520</sup> Azer, *op.cit.*, p.519. Candan Azer indique dans ses mémoires que la délégation arménienne a exprimé son souhait de rentrer en Arménie par voie terrestre. Ils voyagent d'Istanbul à Ankara dans l'intention d'y prendre le train Ankara-Kars, mais en raison du climat sévère, notamment de la neige, le fonctionnement de ce train s'avère impossible. Par conséquent les officiels arméniens sont contraints de séjourner à l'hôtel à Ankara. Les deux parties ont donc la possibilité de discuter davantage de l'état des relations bilatérales. Face aux inquiétudes prononcées par les officiels turcs concernant la Déclaration arménienne sur l'indépendance du 23 août, les Arméniens répliquent que leur gouvernement n'envisage pas de suivre les références de la déclaration sachant que ce document fut adopté dans une atmosphère particulière avec l'excitation de l'indépendance. Aux questions concernant les symboles étatiques de l'Arménie, notamment l'image de la montagne d'Ağrı dağ (en arménien Ararat) dans les armoiries du pays, les Arméniens ripostent en affirmant que le croissant et l'étoile sur le drapeau turc n'appartiennent pas non plus à la Turquie. A ce commentaire, Candan Azer répond qu'il n'est pas possible de comparer les deux cas, car dans le cas de la Turquie, les deux symboles sont purement abstraits, tandis que la montagne d'Ağrı, reflétée dans les armoiries arméniennes est une notion géographique concrète *in Azer, op.cit.*, p.519.

<sup>1521</sup> *Ibid.*, p.520.

<sup>1522</sup> *Ibid.*

<sup>1523</sup> «Petrosyandan Demirele surpriz mektup [Une lettre surprise de Petrossian à Demirel] », *Cumhuriyet*, le 4 juin 1992.

<sup>1524</sup> « 32. gün » [le 32<sup>ième</sup> jour], *TRT arşiv (Archive de la Télévision Turque)*, 1992, URL : <http://www.trtarsiv.com/izle/130334/32-gun-sovyetler-birliigi-nin-dagilma-nedenleri>, consulté le 30.06.2017.

<sup>1525</sup> *Ibid.*



qui dirige la délégation a l'occasion d'y rencontrer le Ministre d'Etat turc et la future Première ministre- Tansu Çiller. Il transmet également une lettre ainsi qu'une invitation de Petrossian adressée au Premier ministre turc Demirel<sup>1526</sup>. Dans cette lettre, Petrossian discute de trois points : l'attitude de l'Arménie sur le non-établissement des relations diplomatiques, celle sur le conflit du Haut-Karabagh et la question de Naxçıvan<sup>1527</sup>.

Les deux dirigeants Demirel et Petrossian se rencontrent peu après, le 14 juin à Rio de Janeiro dans le cadre d'un forum international. Demirel s'adresse au président arménien avec les propos suivants :

*"Vous ne pouvez pas atteindre vos objectifs par la guerre ou les conflits. Après mille ans, vous avez eu l'occasion de créer une Arménie indépendante. Mais vous ne pouvez pas baser cet Etat sur la vengeance, la haine et la guerre. Les Etats fondés sur la force brutale ne durent pas longtemps. [...] Vous êtes entouré par l'Azerbaïdjan et la Turquie. A moins d'établir des relations amicales avec eux, vous vous retrouverez dans de graves problèmes et difficultés. (...) Essayez de gouverner votre pays et n'invitez pas d'autres pays à s'ingérer dans vos affaires intérieures. Et ne laissez pas les arméno-américains gouverner vous et vos affaires »*<sup>1528</sup>.

Petrossian ne cache guère son mécontentement face à cette politique turque qui consiste à ramener à chaque occasion le conflit du Haut-Karabagh à la table des négociations. Lors de leur rencontre suivante à l'occasion du sommet de la CEMN du 25 juin 1992 à Istanbul, Petrossian s'exprime ainsi : « *L'Azerbaïdjan et le Karabakh devraient cesser d'être les principaux facteurs dans la définition des relations entre la Turquie et l'Arménie; les deux pays voisins devraient établir des relations directes les uns avec les autres sur les sujets de préoccupation* »<sup>1529</sup>.

A partir de cette période, les négociateurs chargés des pourparlers entre Ankara et Erevan étaient Gérard Libaridian et David Shahnazarian du côté arménien et Candan Azer du côté turc. De nombreux contacts sont alors entrepris par ces diplomates notamment dans le cadre du groupe de Minsk de l'OSCE établi pour la résolution du conflit du Haut-Karabagh. Candan Azer note dans son ouvrage que la partie arménienne se référait souvent à la difficulté de la situation de la politique interne (exacerbée par les idées nationalistes) et plus spécifiquement aux réflexions développées dans le *Manifesto* des Dashnaks de 1985 (lequel se concentre sur des idées irrédentistes revendiquant non seulement les territoires de l'Azerbaïdjan, mais aussi les parties orientales de la Turquie et la région de Djavakhétie en Géorgie) faisant ainsi allusion

---

<sup>1526</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate... op.cit.*, p.12.

<sup>1527</sup> *Ibid.*

<sup>1528</sup> *Ibid.*

<sup>1529</sup> *Ibid.*

au fait que la déclaration sur l'indépendance de l'Arménie du 23 août représentait une version très modeste de ces demandes arméniennes<sup>1530</sup>. En guise de réplique, M. Azer évoque l'existence, à la différence du *Manifesto* qui est un produit de l'imagination, de réelles protestations en Turquie contre les bonnes relations avec l'Arménie<sup>1531</sup>. Malgré cette pression, le gouvernement turc s'efforce de favoriser le rapprochement<sup>1532</sup>.

Le 22 août 1992, une délégation diplomatique turque avec à sa tête Bilgin Ünan, sous-secrétaire adjoint au MAE, « *la délégation turque du plus haut rang jamais effectuée en Arménie* » se rend à Erevan.<sup>1533</sup> Mis à part M. Ünan, la délégation se compose de Candan Azer et Vural Altay, le premier secrétaire au Ministère. Pour se rendre à Erevan, celle-ci prend un vol jusqu'à Kars et, après y avoir rencontré les dirigeants locaux de Kars et Iğdır, passe le 23 août le poste frontière d'Alican qui se trouve à 40 km de la capitale arménienne<sup>1534</sup>. Les diplomates turcs sont alors surpris de voir au passage de la frontière le drapeau russe au lieu du drapeau arménien<sup>1535</sup>.

Reçus par Gérard Libaridian, les officiels turcs discutent avec leurs homologues de la question de l'établissement des relations diplomatiques en soulignant l'importance de l'avancée sur la question du Haut-Karabagh. Ils ne sont toutefois pas reçus par Pétrossian car celui-ci est très occupé<sup>1536</sup>. En revanche, la délégation turque a l'occasion de rencontrer le Premier ministre Khosrov Haroutnian, qui réitère encore une fois qu'il est indispensable d'établir avant tout des liens économiques entre les deux pays<sup>1537</sup>. Les échanges entre les deux parties ont également permis de discuter en détail de la question de la livraison de blé vers l'Arménie par le territoire de la Turquie<sup>1538</sup>.

Les négociations entre Ankara et Erevan continuent malgré la forte militarisation du conflit du Haut-Karabagh. La bienveillance de la Turquie devient plus cruciale que jamais pour l'Arménie en raison du grand manque de blé et d'autres produits de première nécessité. C'est à ce moment, le 10 septembre 1992, à Istanbul, lors de la réunion spéciale des Ministres des Affaires étrangères du Conseil de l'Europe avec la participation des Ministres de la CEI, que le MAE

---

<sup>1530</sup> Azer, *op.cit.*, p.521.

<sup>1531</sup> *Ibid*, p.521-522.

<sup>1532</sup> *Ibid*.

<sup>1533</sup> « Diplomatic traffic. Foreign ministry delegation », *Newspot*, le 27 août, 1992.

<sup>1534</sup> Azer, *op.cit.*, p.522.

<sup>1535</sup> *Ibid*.

<sup>1536</sup> *Ibid*, p.523. D'après Candan Azer, ce comportement serait plutôt une réaction à la volonté des diplomates turcs d'insister sur le lien entre le conflit du Haut-Karabagh et l'établissement des relations diplomatiques.

<sup>1537</sup> *Ibid*, p.523-524.

<sup>1538</sup> Laçiner, *op.cit.*, p.227.

arménien Raffi Hovannisian délivre un discours très critique à l'encontre de la Turquie en mentionnant la tragédie arménienne et l'accusant du refroidissement des relations bilatérales:

*« Despite the tragedy of the genocide, President Ter-Petrossian has actively pursued establishing good relations with Turkey. Turkey has refused the Armenian initiation to establish diplomatic relations and open the Armenian-Turkish border. Turkey has sometimes annulled transporting humanitarian aid to Armenia and has been unable to maintain neutrality in the Nagorno-Karabakh issue »*<sup>1539</sup>.

C'est la première fois qu'un officiel de haut rang mentionne le mot génocide lors d'un tel événement<sup>1540</sup>. Ce discours allait créer « *une hésitation sérieuse sur l'intention de l'Arménie à établir des relations normales avec Ankara* »<sup>1541</sup>. Afin de remédier à cette situation, Petrossian appelle Demirel pour s'excuser et demande la démission de Raffi Hovannisian qui quitte son poste le 16 octobre 1992<sup>1542</sup>.

Ironiquement, le jour même du discours, les officiels arméniens étaient en train de rédiger une lettre de demande d'aide concernant le blé à l'attention de Demirel<sup>1543</sup>. A la demande d'aide de Petrossian de fournir de 100 milles tonnes du blé sous la forme d'un prêt en attendant l'assistance humanitaire venant d'Europe, Demirel répond positivement le 18 septembre 1992<sup>1544</sup>. Les détails de la livraison sont alors discutés avec une délégation arménienne dirigée par le Ministre d'Etat Gagik Shahbazyan qui arrive en Turquie le 7 octobre 1992. La partie turque exprime son accord pour reprendre la circulation du chemin de fer Kars-Gümürü afin de réaliser ce transport car après la dissolution de l'Union soviétique, cette ligne de chemin de fer avait été coupée<sup>1545</sup>.

En raison des relations tendues dans le cadre du conflit du Haut-Karabagh mais aussi du discours anti-turc de Hovannisian, durant un certain temps, les discussions ne se déroulent qu'en marge de réunions des organisations internationales. La démission du MAE arménien semble accélérer de nouveau les négociations diplomatiques. A cet égard, la visite des négociateurs arméniens Libaridian et Shahnazaryan qui arrivent le 22 octobre 1992 en Turquie

---

<sup>1539</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.237.

<sup>1540</sup> *Ibid.*

<sup>1541</sup> Azer, *op.cit.*, p.525.

<sup>1542</sup> Cette démission est expliquée dans l'ouvrage de Hakobyan, *op.cit.*, p.236-238. Petrossian y explique la raison de la démission de Raffi Hovannisian par le non-respect de ce dernier des principes de la politique étrangère de l'Arménie.

<sup>1543</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.238.

<sup>1544</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate... op.cit.*, p.13.

<sup>1545</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.239-240. Le président de la Syrie Hafez Assad de son côté y envoie 6 milles tonnes par la Turquie. Concernant l'aide turque, Libaridian indique que les Arméniens ont reçu 52 000 tonnes au lieu des 100 000 tonnes promises, *ibid.*

revêt une importance particulière<sup>1546</sup>. Cette visite de deux jours marque le début officiel des négociations sur le protocole définissant les relations diplomatiques entre les deux pays.

Déjà Volkan Vural, en racontant sa visite diplomatique en Arménie en avril 1991, évoque le fait d'avoir discuté d'un protocole de bon voisinage avec les officiels arméniens<sup>1547</sup>. Candan Azer parle à son tour du premier projet du protocole turco-arménien qui avait été envoyé par l'Arménie suite à la rencontre entre Çetin et Hovansian le 24 mars 1992, à propos duquel le MAE turc juge qu'« *il était tôt et le contenu n'était pas convenable* »<sup>1548</sup>. Pour Tatul Hakobyan, le début des négociations sur ce protocole aurait commencé en août 1992, visiblement lors de la visite de la délégation Bilgin Inan à Erevan<sup>1549</sup>.

Il est certain que toutes les rencontres diplomatiques entamées entre les deux pays ont permis de discuter des différents points des relations diplomatiques qui allaient être présentés dans le protocole diplomatique. Mais les négociations officielles pour discuter du contenu du protocole sont menées lors de cette visite du 22 octobre. Cette fois-ci, les deux parties ont apporté leurs propres projets de l'accord<sup>1550</sup>. Selon les mots de Candan Azer, l'ambiance semble plus propice et le contenu des ébauches plus adéquat, exceptés deux points<sup>1551</sup>. Le premier point concerne une expression dans l'ébauche arménienne : « *en rappelant les évènements tragiques vécus dans le passé* ». La partie turque s'inquiète que l'expression puisse être comprise comme une reconnaissance du génocide par la Turquie car en arménien on utilise le mot « *une grande catastrophe* » au lieu du mot « *génocide* »<sup>1552</sup>. Ayant prévu la possibilité d'une telle suggestion de la part de l'Arménie, les négociateurs turcs proposent alors de la remplacer par la suivante : « *le fait que les peuples de deux pays avaient cohabité ensemble pendant des siècles assure l'espoir à l'égard de l'avenir* », ce qui déclenche une discussion qui a duré toute la journée. Les diplomates turcs reprochent à leurs homologues de se focaliser sur cette référence aux évènements tragiques correspondant à une courte période de leur cohabitation tandis qu'il serait plus logique et constructif de mettre en avant, dans le document concernant l'avenir des relations bilatérales entre les deux Etats, la cohabitation pacifique de deux peuples pendant des siècles<sup>1553</sup>. Selon ces premiers, il serait plus bénéfique de se libérer du poids du passé et « *si on*

---

<sup>1546</sup> Azer, *op.cit.*, p.525.

<sup>1547</sup> Entretien de l'auteure avec Volkan Vural, Istanbul, 23.10.2014

<sup>1548</sup> Azer, *op.cit.*, p.521.

<sup>1549</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.241.

<sup>1550</sup> Azer, *op.cit.*, p.526.

<sup>1551</sup> Pour les détails de ces négociations de deux journées cf. Azer, *op.cit.*, p.526-528.

<sup>1552</sup> *Ibid.*

<sup>1553</sup> *Ibid.*

*parle des événements tragiques, nous aussi, nous avons des choses à dire* », ajoutent-ils<sup>1554</sup>. Selon Azer, la partie arménienne s'est finalement mise d'accord sur ce point<sup>1555</sup>.

La délégation arménienne est reçue le même jour par le MAE turc Hikmet Çetin qui s'est renseigné sur l'avancement des négociations<sup>1556</sup>. Le jour suivant est consacré à la discussion du deuxième point problématique- la confirmation de la validité du traité de Kars, lequel à son tour confirme les frontières existantes entre les deux pays<sup>1557</sup>. C'est évidemment la partie turque qui insiste sur la mention du traité de Kars dans le protocole afin d'éviter les possibles demandes territoriales de la part de l'Arménie que, selon Ankara, la déclaration sur l'Indépendance du 23 août prévoyait. En soulignant l'importance du traité de Kars en tant que seul document diplomatique valide signé par les deux parties, les diplomates turcs font également remarquer que confirmer ce même traité permettrait d'apaiser l'opinion publique turque qui s'inquiète de ladite Déclaration arménienne. Candan Azer explique dans son ouvrage leur insistance sur le traité de Kars non seulement par le fait que le traité décrit en détails avec ses annexes les frontières turco-arméniennes, mais aussi parce qu'il y est fait référence au traité de Moscou qui règle le statut de la région Naxçıvan « *que les Arméniens convoitaient* »<sup>1558</sup>. En revanche, les diplomates arméniens refusent de faire référence au traité de Kars : « *Nous faisons référence aux documents de l'Onu et de l'OSCE et nous évoquons le respect des frontières* » se défendent-ils<sup>1559</sup>.

Candan Azer indique dans son ouvrage qu'il propose d'y faire référence plus explicitement, c'est-à-dire se référer à la validité de tous les traités signés entre les deux Etats sachant que seul le traité de Kars sera a été et exécuté entre les deux parties. Il ajoute que Shahnazaryan était d'accord, mais Libaridian hésitait ; suite aux discussions entre ces deux diplomates, Libardian avance que la proposition peut être acceptable sous la condition qu'ils demandent l'avis

---

<sup>1554</sup> *Ibid.*

<sup>1555</sup> *Ibid.*

<sup>1556</sup> *Ibid.*

<sup>1557</sup> *Ibid.*, p.527.

<sup>1558</sup> *Ibid.*

<sup>1559</sup> *Ibid.* M. Azer nous raconte l'anecdote suivante qui s'est passée entre lui et Libaridian lors de cette réunion tenue à Ankara qui est révélatrice de l'état d'esprits des deux parties. Ce dernier dit à Candan Azer en plaisantant : « *Si j'accepte cette référence, je serai pendu à Erevan en mon retour* ». En réponse, Azer dit : « *Tu resteras vivant au moins le temps que tu passes d'Ankara à Eevan. Mais si moi, j'accepte ce document sans une référence au traité de Kars, je serai pendu directement à la place Kızılay [place centrale d'Ankara]* » in *Ibid.*, p.527-528.

d'Erevan<sup>1560</sup>. En revanche, Libaridian maintient un autre récit sur ce sujet en indiquant que cette proposition a été avancée par la partie arménienne<sup>1561</sup>.

Quant à David Shahnazaryan, il décrit ainsi ces négociations :

*« In essence, we agreed on the Armenian-Turkish protocol probably by 95 percent... It was balanced, did not contain any preconditions, and no reference was made to history. One of the points of the protocol which had not been agreed to remove that point. Our counter-argument was that, if reference had to be made to one international agreement, then reference should be made to all Armenian-Turkish agreements. For us the Armenian Genocide is a historical fact and is not subject to discussion, for the Turks it is not genocide and is not subject to discussion, then we leave it to history. This was the bilateral understanding. Searching for the future of Armenian-Turkish relations in history is a destructive root »<sup>1562</sup>.*

Bien que l'accord soit atteint à 95% du contenu du protocole, le document n'est pas finalisé. Pour le texte de l'Accord de bon voisinage, le MAE turc avait pris comme modèle celui des années 1970 signé entre l'Allemagne et la Pologne. Bien que le travail sur ce texte ne s'interrompe pas complètement après l'occupation arménienne de Kelbedjar, le texte sera peu après invalidé au MAE turc<sup>1563</sup>.

Lors de la conférence de presse du 11 novembre 1992, le président arménien Petrossian exprime son souhait que le protocole soit signé à la fin de l'année. Il évoque sa conversation avec Demirel sur la demande de fourniture d'électricité venant d'Allemagne et de Bulgarie par réseau turc et la promesse du Premier ministre turc de régler cette question<sup>1564</sup>.

A la différence du protocole diplomatique, le protocole sur l'électricité est en effet signé entre les Ministres de l'énergie lors de la visite de la délégation arménienne les 16-19 novembre 1992. Tout premier protocole signé entre des organismes étatiques de la Turquie et de l'Arménie, l'accord prévoyait la fourniture d'électricité en provenance d'Allemagne et de Roumanie par la Turquie, vers Arménie dès le 1<sup>er</sup> décembre 1992<sup>1565</sup>. L'application de l'accord est retardée en raison de nombreuses critiques à l'intérieur de la Turquie et de la part de l'Azerbaïdjan<sup>1566</sup>.

---

<sup>1560</sup> *Ibid*, p.528.

<sup>1561</sup> Libaridian, *l'Arménie moderne...op.cit.*, p.229. Ce propos a été réitéré par Libaridian durant notre entretien qui a précisé que cela fut sa proposition.

<sup>1562</sup> Interview de David Shahnazaryan effectué par Tatul Hakobyan in Hakobyan, *op. cit.*, p.241-242.

<sup>1563</sup> Azer, *op.cit.*, p.528. Azer raconte une remarque que Turgut Özal lui fait lors de la visite d'Elçibey, avant le repas organisé en l'honneur du président azéri à Ankara. Voulant se renseigner sur l'avancée des négociations, Özal ajoute en se référant à la situation tendue au Haut-Karabagh : « *Dépêche-toi, si nous n'arrivons pas le faire maintenant, il ne sera plus possible plus tard* » in Azer, *op.cit.*, p.528. En effet, l'avenir confirmera cette prédiction.

<sup>1564</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.241.

<sup>1565</sup> *Ibid*, p.242.

<sup>1566</sup> Ce protocole qui engendre une crise de confiance entre Ankara et Bakou fut sévèrement critiqué lors des débats parlementaires en Turquie. Cf. TBMM, *Tutanak dergisi op.cit.*, période 19, jonction 31, tome 21, année législative 2, date 25.11.1992, p.321-322; TBMM, *Tutanak dergisi op.cit.*, période 19, jonction 48, tome 25, année législative 2, date 21.12.1992, p. 608, 627. Quant à l'Azerbaïdjan, le pays voit cela comme un acte incompréhensible ( Voir

Petrosian envoie alors une délégation en Turquie le 29 janvier 1993. Les envoyés spéciaux du président arménien Gerard Libaridian et David Shahnazarian, ont pour mission de discuter avec Demirel des détails de l'aide envoyée par la Turquie<sup>1567</sup>. Demirel les reçoit le 31 janvier et réceptionne la lettre de Levon Ter-Petrosian du 27 janvier<sup>1568</sup>. Petrossian demande d'accélérer la livraison du blé, de l'aide alimentaire et des médicaments fournis par les Etats-Unis et la France. La question de l'électricité occupe une place importante dans l'agenda de cette visite<sup>1569</sup>.

Peu après, le 3 février 1993 le Premier ministre turc Demirel annonce l'envoi de 100 tonnes d'aide humanitaire<sup>1570</sup>. De retour de son voyage en Turquie, Gérard Libaridian s'exprime de façon assez optimiste sur l'imminence de l'établissement des relations diplomatiques :

*« The protocol text for establishing diplomatic relations is very close to being mutually agreed upon. There is very little disagreement. The Turkish side assured us that the little disagreement there is will disappear after a few hours of discussion. For them it is important to open relations in an atmosphere of stability. They think that it would be much worse if after having established diplomatic relations they would be forced to cut those relations as a result of some military actions [...]. They told us that as soon as there is a ceasefire they would establish relations the next day »*<sup>1571</sup>.

Selon Candan Azer qui rencontre les pourparlers arméniens avec Selim Karaosmanoğlu, chef du département au MAE, peu d'avancées sur le sujet du protocole sont constatées lors de cette visite. De plus, les négociateurs arméniens auraient alors exprimé leurs inquiétudes vis-à-vis de la réapparition de la Russie dans la région<sup>1572</sup>.

La Turquie se retrouve face à un vrai dilemme concernant la fourniture d'électricité. D'un côté, il y a des critiques très sévères de la part de l'opposition et de l'opinion publique concernant cette aide. Des critiques sont également adressées par les décideurs azerbaïdjanais.

---

« Ankara səfiri M. Əliyev : Türkiyə Ermənistanı gücləndirməz », *Zaman* (Azerbaïdjan), le 6 février 1993) car cette politique allait affaiblir l'embargo azerbaïdjanaise sur l'Arménie. Le ministère des Affaires étrangères à Bakou envoie un nota à la Turquie pour exprimer son proteste contre cet accord. Le chef de la diplomatie azerbaïdjanaise Tofiq Gasimov appelle ce geste « *un coup de couteau sur le dos* » in Süha Bölükbaşı, « Ankara's Baku centered... art.cit., p.84-85 ; Svante E. Cornell, « Turkey and the conflict of Nagorno-Karabagh: a delicate balance », *Middle Eastern Studies*, 1998, vol. 34, n°1, p.67, Akif Məhərrəmzadə, *Türkiyə və Ermənistan-Azərbaycan Dağlıq Qarabağ münaqişəsi [La Turquie et le conflit du Haut-Karabagh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan]*. Académie Nationale des Sciences de l'Azerbaïdjan, thèse de doctorat, Bakou, 2007, p.68. Selon Candan Azer, dans le contexte de mauvaise coordination entre le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Energie, le MAE n'avait pas été informé de la signature de ce protocole d'énergie avec l'Arménie, in Azer, op.cit. p.456.

<sup>1567</sup> « Petrosian's special envoys in Ankara », *Newspot*, le 11 février 1993.

<sup>1568</sup> Azer, op.cit., p.529-530.

<sup>1569</sup> « Ermeni ve elektrik » [Les Arméniens et l'électricité] », *Milliyet*, le 30 janvier 1993.

<sup>1570</sup> European Stability Initiative, Turkey-Armenia : the great debate... op.cit., op.cit.p.14.

<sup>1571</sup> *Ibid.*

<sup>1572</sup> Azer, op.cit., p.529.

Les médias turcs mettent en avant les possibles répercussions en cas d'accord de la Turquie pour fournir de l'électricité à l'Arménie. Cette situation, selon le quotidien *Milliyet* allait « *affaiblir la position d'Elçibey et renforcer celle des anciens communistes et pro-iraniens à Bakou. De plus cela va entraîner une perte de confiance dans le monde turcophone* »<sup>1573</sup>. Un autre article du même quotidien indique que la question de l'assistance humanitaire et la livraison de cette aide a présenté un vrai défi pour la diplomatie turque. D'une part, pour des raisons humanitaires ainsi que pour adoucir les relations avec l'Arménie, il est préférable pour la Turquie de donner son accord. D'autre part, l'Azerbaïdjan se sent trahi, car cette aide signifie l'annulation de son blocus imposé sur l'Arménie. L'opinion publique en Turquie s'inquiète donc des conséquences de cette situation<sup>1574</sup>.

D'un autre côté, pour la Turquie, la fourniture d'électricité semble nécessaire à plusieurs égards. Premièrement, il existe une pression des acteurs internationaux tels que les Etats-Unis et la France pour que la Turquie soit plus bienveillante à l'égard d'Erevan. L'Arménie fait face à un manque important d'électricité car elle est soumise à un embargo de la part de l'Azerbaïdjan. Deuxièmement, Ankara prend connaissance des problèmes potentiels qui pourraient émerger en cas de manque d'électricité dans la centrale nucléaire arménienne fermée suite au tremblement de terre de 1988. La communication de Hosrov Artunyan dans laquelle il prévient de ce danger en indiquant qu'il reste encore des résidus nucléaires dans cette centrale apparaît bientôt dans les médias turcs.<sup>1575</sup>

La Turquie décide de fournir l'électricité et ouvre une voie aérienne pour apporter une aide contrôlée<sup>1576</sup> même si cette décision sera peu après annulée. Candan Azer explique ainsi l'aide en blé apportée l'Arménie : « *Nous aurions pu empêcher ce transit. Mais cela constituerait encore un point de plus contre nous dans la propagande de l'Arménie et la diaspora arménienne. L'image de la Turquie se détériorait aussi* »<sup>1577</sup>.

Demirel estime qu'Ankara ne doit pas empêcher le transport du blé car, au-delà des raisons humanitaires, c'est également mieux pour l'intérêt national du pays en montrant la possibilité de médiation de la Turquie dans le conflit du Haut-Karabagh<sup>1578</sup>. De la même manière la

---

<sup>1573</sup> « « Elektrik » yakmasın ! [Il faut qu'ils n'utilisent pas de l'électricité !] », *Milliyet*, le 02 février 1993.

<sup>1574</sup> « Yardım ikilemi [Le dilemme de l'aide] », *Milliyet*, le 29 janvier 1993.

<sup>1575</sup> « Santral her an patlaya billir [Le central peut exploser à tout moment], » *Milliyet*, le 30 janvier 1993.

<sup>1576</sup> « Hükümet elektrik satmak eğiliminde [Le gouvernement est incliné à vendre de l'électricité] », *Milliyet*, le 31 janvier 1993.

<sup>1577</sup> Azer, *op.cit.*, p.541.

<sup>1578</sup> Oran, *op.cit.*, tome II, p.410



Turquie pourrait d'un côté, bénéficier d'un passage vers l'Asie centrale et de l'autre diminuer les pressions venant de la diaspora arménienne, notamment aux Etats-Unis<sup>1579</sup>.

Des gestes d'ouverture sont également amorcés de la part de l'Arménie envers la Turquie. Mustafa Aydın note le message de Petrossian en direction de la diaspora arménienne aux Etats-Unis pour apaiser sa politique contre la Turquie devant le congrès américain<sup>1580</sup>.

A cette période, les relations turco-arméniennes sont plus que jamais directement liées à la dynamique du conflit arméno-azerbaïdjanais. Plus l'armée arménienne avance dans le Karabagh, plus Ankara démontre une position rigide à l'égard d'Erevan. Malgré la remontée des tensions entre les deux pays et la fermeture des frontières communes dès le 5 avril 1993, Ankara invite, après des longues réflexions, Ter-Petrossian à participer aux obsèques de Turgut Özal qui se tiennent le 17 avril 1993<sup>1581</sup>. La délégation arménienne comprend également le Ministre des Affaires étrangères arménien Vahan Papazian et le vice-ministre du MAE Gérard Libaridian<sup>1582</sup>. Cette visite est largement désapprouvée par l'opposition et la diaspora arméniennes notamment en raison des sévères critiques contre l'Arménie prononcées par Özal quelques jours avant son décès<sup>1583</sup>. L'opposition turque est également mécontente de la présence de Petrossian aux funérailles. A titre d'exemple, on peut citer une critique très sévère d'Abdullah Gül du parti Refah (le futur président du pays) à l'égard de l'invitation du président arménien dans le contexte des combats sanglants et de l'invasion arménienne du Haut-Karabagh, estimant ce pas comme une erreur de la politique étrangère turque<sup>1584</sup>.

Pour Ankara ainsi qu'Erevan, cette présence offre en réalité un cadre propice pour le dialogue turco-arménien ainsi qu'arméno-azerbaïdjanais. La spécificité de cet événement réside dans le fait que les trois présidents du Caucase du Sud se retrouvent pour la première fois ensemble. Même si le président azerbaïdjanais Elçibey reste réticent à une discussion avec Petrossian, les officiels turcs avec le président géorgien Shevardnadze réussissent à convaincre le président azerbaïdjanais d'amorcer la discussion sur la situation aggravée dans le Haut-Karabagh.

---

<sup>1579</sup> *Ibid.*, p.407.

<sup>1580</sup> *Ibid.*, p.407-408.

<sup>1581</sup> Azer, *op.cit.*, p.531.

<sup>1582</sup> European Stability Initiative, Turkey-Armenia : the great debate... *op.cit.*, p.16.

<sup>1583</sup> Shireen Hunter, *The Transcaucasus in transition: nation-building and conflict*, Center for Strategic and International Studies, Washington, 1994, p.47; Azer, *op.cit.*, p.531.

<sup>1584</sup> TBMM, *Tutanak dergisi op.cit.*, période 19, jonction 95, tome 34, année législative 2, date 27.04.1993, p.331.

Plus généralement, le président arménien Petrossian s'efforce de garder des contacts réguliers avec Ankara. Afin d'apaiser l'opinion publique turque, il rencontre même à deux reprises Alparslan Türkeş, le leader du MHP, parti nationaliste et défenseur du discours pan-turquiste et pro-azerbaïdjanais<sup>1585</sup>.

Il envoie en outre périodiquement ses représentants en Turquie dont son conseiller principal Gérard Libaridian. Ce dernier se rend en Turquie le 24 février 1995 pour participer à la conférence organisée par le TIKA and le Foreign policy institute intitulée « *Security, Stability, Prosperity and Independence in Southern Caucasia* » où il rencontre le MAE turc et le vice-premier ministre Murat Karayalçın<sup>1586</sup>. Un an plus tard, M. Libaridian se rend en Turquie pour deux jours durant lesquels il entretient « *une conversation ouverte et sérieuse* » avec Demirel<sup>1587</sup>.

Une autre rencontre turco-arménienne importante a lieu le 30 septembre 1996 entre le MAE arménien Vahan Papazian et la vice-première ministre et MAE turque Tansu Ciller à New-York. La ministre turque indique que la Turquie souhaite entretenir de bonnes relations avec l'Arménie et ouvrir les frontières ; l'Arménie devrait à cet effet faire quelques légères concessions dans l'affaire du Haut-Karabagh<sup>1588</sup>. Un an plus tard, une délégation du MAE turc se rend en Arménie les 26-28 février 1997 afin de rencontrer les vice-ministres du Ministère des Affaires Etrangères de l'Arménie Vardan Oskanian et Sergey Minassian à propos des relations turco-arméniennes et du conflit du Haut-Karabagh<sup>1589</sup>.

---

<sup>1585</sup> Minassian, *Géopolitique de l'Arménie...op.cit.*, p.92-93, Hakobyan, *op.cit.*, p.248-249. La première rencontre a lieu le 12 mars 1993 à l'Hôtel de Crillon à Paris, à laquelle participent également Papazyan et Libaridian. Selon le quotidien *Milliyet*, du côté turc, y étaient présents le fils d'Alparslan Türkeş et l'homme politique Tuğrul Türkeş fils, Cefi Kamhi, l'homme politique et d'affaire d'origine juive et l'ambassadeur turc à Paris Tanşuğ Bleda. Du côté arménien, il y avait également le frère du président arménien et l'homme d'affaire Telman Petrosian. Le ministère des Affaires étrangères, ainsi que le premier-ministre et le président de la Turquie ainsi que les aurotités d'Azerbaïdjan auraient été informés de ces rencontres. Ce rendez-vous turco-arménien, initié par Samson Özararat, franco-arménien de Turquie, le directeur d'une association française « SOS-Arménie » (qui coordonne l'assistance humanitaire de l'Europe à l'Arménie) ainsi qu'un des conseillers du président arménien Levon Ter-Petrosian, avait été longuement caché de l'opinion publique in « *Türkeş Atatürkün imzasını hatırlattı [Türkeş a fait rappeler la signature d'Atatürk]*», *Milliyet*, le 25 avril 2005, URL: <http://www.milliyet.com.tr/turkes--ataturk-un-imzasini-hatirlatti/can- Dundar/guncel/yazardetayarsiv/25.04.2005/113327/default.htm>, «*Türkeş Ermeni sınırına anıt dikmeyi düşünmüştü [Türkeş a eu une idée d'ériger un statut à la frontière turco-arménienne]*», *Milliyet*, le 17 octobre 2009, URL: <http://www.milliyet.com.tr/yazarlar/can- Dundar/turkes--ermenii-sinirina-anit-dikmeyi-dusunmustu-1151297>, consultés le 24.06.2018. La troisième rencontre prévue pour le mois d'avril 1997 n'a pas été réalisée car Türkeş a décédé le 4 avril de la crise cardiaque. In «*Türkeş, Ermeni sınırına anıt..art.cit; Baskın Oran, Türkiye'nin Ermenistan ve ermeni politikası [La politique d'Arménie et la politique arménienne de la Turquie]*, notes des cours à l'Université d'Ankara, avril 2015 (Notes envoyées par M. Oran à l'auteure).

<sup>1586</sup> «Diplomatic traffic. Armenian chief advisor visits Ankara», *NewsSpot*, le 10 mars 1995.

<sup>1587</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.264.

<sup>1588</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate... op.cit.*, p.19

<sup>1589</sup> *Ibid.*, p.20.

En réaction à l'élection de Robert Kotcharyan en avril 1998 au poste de président arménien, le Ministère des Affaires étrangères turc exprime son espoir que « *Kocharyan prendra des mesures positives pour résoudre le problème du Karabakh* » car « *l'amélioration des relations arméno-turques dépend de la prise de mesures pour résoudre le conflit* »<sup>1590</sup>.

Le 5 juin 1998, le nouveau président de l'Arménie Robert Kotcharyan rencontre le président turc Demirel à Yalta lors du sommet de l'OCEMN. Le président arménien parle de la nécessité de créer un groupe de travail pour aborder les problèmes entre la Turquie et l'Arménie en ajoutant que « *les tiers partis ne doivent pas être inclus dans ces relations* » en faisant allusion à l'Azerbaïdjan<sup>1591</sup>. En soulignant l'importance de la paix dans le Caucase, Demirel lui répond à son tour que « *si vous voulez établir de bonnes relations avec la Turquie, vous devez travailler pour la paix* »<sup>1592</sup>.

Au début du mois de septembre, Demirel invite Kotcharian à participer à la cérémonie de la fondation de la République de Turquie prévue les 29-30 octobre 1998 à Istanbul. Cette invitation est acceptée par Erevan sans que la composition de la délégation arménienne soit précisée<sup>1593</sup>. Kotcharian décide ne pas participer personnellement à cette cérémonie en précisant par l'intermédiaire de sa porte-parole Vaga Gabrielyan que son absence « *n'était pas liée à quelconques facteurs politiques* »<sup>1594</sup>.

Le maintien du protocole sans pour autant que les contacts soient intenses s'avère important pour les deux Etats. Lors du tremblement de terre survenu dans une ville turque, Izmit, le 17 août 1999, l'Arménie envoie à la Turquie une lettre de condoléances ainsi qu'un avion avec 9 tonnes d'aide humanitaire constituée de médicaments, couvertures et tentes<sup>1595</sup>.

A son tour, Ankara ne manque pas d'accorder une politesse diplomatique lorsque les membres du Parlement arménien subissent le 27 octobre 1999 une attaque terroriste dont le leader était un Dashnak. Cet acte terroriste a fait 8 morts, tuant des personnalités étatiques importantes dont le Premier ministre arménien Vazgen Sarkissian. Le Président, le Chef du Parlement, le

---

<sup>1590</sup> Hakobyan, *op.cit*, p.275.

<sup>1591</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate...* *op.cit*, p.21.

<sup>1592</sup> «President Kocharyan urged by Turkish president to pursue peace», *BBC Monitoring service : former USRR*, le 8 juin 1998.

<sup>1593</sup> « Arménie : Robert Kotcharian a accepté une invitation du président turc, Suleyman Demirel », *le Monde*, le 28 août 1998.

<sup>1594</sup> «Armenian president unable to attend celebrations in Turkey», *BBC Monitoring service Newsfile*, le 23 octobre 1998.

<sup>1595</sup>Hakobyan, *op.cit.*, p.275. « Arménie / Turquie : aide arménienne pour les victimes du tremblement de terre en Turquie », *le Monde*, le 30 août 1999. L'aide proposée par l'Arménie avait été initialement refusée par les officiels tures qui se rappelaient le refus arménien de la proposition d'aide turque en 1988 évoqué plus haut.

Premier ministre et le Ministre des Affaires étrangères de la Turquie ont tous envoyé des messages de condoléances à Erevan. La présence d'une délégation turque dirigée par le Ministre d'Etat et l'ambassadeur Mehmet Ali Irtemçelik, aux obsèques organisées le 31 octobre 1999 à Erevan revêt une importance particulière. La venue pour la première fois d'une personnalité diplomatique de si haut rang aux funérailles des victimes d'un acte terroriste commis par les Arméniens relevait certainement du message symbolique de la part d'Ankara.

Bien que les représentants officiels de deux Etats soient restés en contact de façon de plus au moins régulière depuis 1993, les négociations diplomatiques semblent être plutôt dominées par le sujet du conflit du Haut-Karabagh. Un des acteurs principaux des relations turco-arméniennes tant au niveau politique qu'académique, Gérard Libaridian, en détaillant les négociations diplomatiques menées avec la Turquie dans son ouvrage *Arménie moderne*<sup>1596</sup>, divise la période des négociations en trois phrases<sup>1597</sup>. La première phase va d'août 1992 jusqu'à l'hiver 1993. Cette phase surmonte de sérieux obstacles dont la forte militarisation du conflit du Haut-Karabagh et l'occupation par les Arméniens de Şuşa et Latchin ainsi que le discours anti-turc du chef de la diplomatie arménienne Raffi Hovannisian. Une bonne volonté avait été affichée à cette époque pour réussir à établir des relations diplomatiques. La délégation turque arrivée en août 1992 à Erevan ne poserait, selon Gérard Libaridian, aucune -condition préalable pour commencer les négociations.

Lorsque Kəlbəcər est occupée par l'armée arménienne, les discussions sont suspendues par Ankara. Le retrait des troupes arméniennes de l'Azerbaïdjan devient un préalable pour l'établissement des relations diplomatiques et l'ouverture des frontières communes. Cette précondition perdure avec certains changements<sup>1598</sup>.

La seconde phase des négociations couvre la période d'avril 1993 à février 1998- la date de la fin de la présidence de Petrossian. A cette époque, la Turquie insiste explicitement sur l'établissement du lien entre le conflit et les relations diplomatiques turco-arméniennes. Malgré les tensions et les difficultés, les contacts diplomatiques se poursuivent entre les deux Etats<sup>1599</sup>.

---

<sup>1596</sup> Compte tenu de la date de publication de l'ouvrage en 2004 (traduction française publiée en 2008), il y manque naturellement la période des négociations diplomatiques entamées dès l'année 2007 qui amèneront aux protocoles de Zurich.

<sup>1597</sup> Libaridian, *Arménie moderne.. op.cit*, p.229-237

<sup>1598</sup> Ibid, p.229.

<sup>1599</sup> Ibid, p.231.

La troisième phase commence à partir d'avril 1998 avec l'arrivée de Kotcharyan au pouvoir. Libaridian explique ainsi la position du président arménien à l'égard de la politique d'Erevan envers la Turquie :

*« Il reprit en substance la politique du gouvernement de Ter Petrossian: l'Arménie voulait établir des relations diplomatiques et normaliser ses relations avec la Turquie sans préalables. Néanmoins, Kocharian, qui ne s'intéressait guère à l'histoire à l'inverse de son prédécesseur qui était un historien, déclara que l'Arménie soulèverait auprès de la Turquie le problème de la reconnaissance du Génocide et il intégrerait dans l'agenda de sa politique étrangère la reconnaissance internationale du Génocide»<sup>1600</sup>.*

La question du génocide est donc utilisée dans la politique étrangère arménienne avant tout contre la précondition de la Turquie sur le conflit arméno-azerbaïdjanais.

La période la plus intense des discussions se situe donc dans les années 1991-1993. L'intensification du conflit du Haut-Karabagh, notamment l'occupation par les Arméniens des territoires azerbaïdjanais, empêche la finalisation des travaux préparatoires pour le protocole. De plus, suite à l'occupation de Kelbedjar par les Arméniens, Ankara décide de fermer les frontières communes en signe de solidarité avec l'Azerbaïdjan. Le rapprochement diplomatique s'arrête<sup>1601</sup>. Les négociations turco-arméniennes ne sont pas complètement bloquées mais le progrès le plus concret ne sera visible qu'en 2008-2009.

Il est clair que c'est Ankara qui reste réticente devant l'établissement des relations diplomatiques et c'est elle qui garde les frontières turco-arméniennes fermées. L'Arménie critique à maintes reprises cette attitude de la Turquie et l'accuse d'empêcher les bonnes relations de voisinage. Pourtant, pour Ankara, cette politique obéit à une certaine logique qui a été maintenue jusqu'à aujourd'hui. Malgré les propos irrédentistes et la non-reconnaissance officielle des frontières turco-arméniennes, exprimés à la fois au Parlement et dans un document officiel de l'Etat arménien, elle s'est montrée assez bienveillante à l'égard de l'Arménie dès ses premières années d'indépendance. Tout d'abord, Ankara a invité Erevan à participer à l'OCEMN même si l'Etat arménien n'est pas un pays riverain de la mer Noire. Certes, il y'en a d'autres membres qui ne sont pas, en termes géographiques, des pays de la mer Noire, comme l'Azerbaïdjan ou l'Albanie. L'invitation de l'Arménie à cette initiative démontrait donc une bonne volonté turque à coopérer avec elle<sup>1602</sup>. L'importance de l'OCEMN en tant que

---

<sup>1600</sup> *Ibid*, p.235.

<sup>1601</sup> Oran, *op.cit.*, tome II, p.410.

<sup>1602</sup> Lors de l'entretien avec l'ancien ministre des Affaires étrangères de la Turquie Hikmet Çetin, il a évoqué que la Russie avait exprimé son souhait à l'égard de la participation de l'Arménie à cette initiative. Ne serait donc pas exclu l'impact d'autres facteurs tels que la pression exercée de la part des pays tiers dont la Russie dans la prise de cette décision.

plateforme régionale et notamment en tant que lieu de rencontre des diplomates turcs et arméniens est indéniable. Le fait que la seule représentation diplomatique dont Erevan dispose en Turquie soit celle établie dans le cadre de l'OCEMN en septembre 2001 en est révélateur.

Deuxièmement, cette bonne intention serait également exprimée par l'envoi de délégations diplomatiques en Arménie avant même la dissolution de l'URSS afin de discuter des possibles voies de coopération comme nous l'avons mentionné plus haut.

Enfin, la fourniture d'aide humanitaire dans les années 1992-1993 témoignerait d'une politique bienveillante d'Ankara envers Erevan. Certes, la question de l'aide fournie demeure plus nuancée. Concernant l'aide en blé, selon les officiels turcs, il s'agissait du prêt de blé en attendant l'aide arrivant de l'Europe<sup>1603</sup>. Il était également question de l'autorisation du passage de l'aide humanitaire venant de l'Occident à destination de l'Arménie par le territoire turc, plus précisément par le chemin de fer Kars-Gümrü. La fourniture de blé se voit néanmoins diminuer vers la fin de l'année 1992 dans le contexte de l'aggravation de la guerre arméno-azerbaïdjanaise<sup>1604</sup>.

Malgré la bonne volonté témoignée à l'égard de la livraison du blé qui est un aliment hautement important, cette attitude n'est pas la même concernant d'autres produits. En évoquant le blocage par le MAE turc du transport de 70 tonnes de chocolat envoyé en Arménie par une entreprise turque via la Géorgie, Candan Azer explique cette distinction des produits faite par le Ministère des Affaires étrangères en indiquant que le chocolat allait être consommé principalement par les militaires arméniens combattant au Haut-Karabagh tandis que le blé était prévu notamment pour la population civile<sup>1605</sup>.

Cette vision turque à l'égard de l'aide à l'Arménie est de nouveau démontrée lorsque le Premier ministre de l'Arménie Bagratian demande à Ankara dans une lettre du 27 mars 1993, l'autorisation d'utiliser en Arménie le pétrole raffiné de Turquie en échange du pétrole venant de Russie qui est non-raffiné. Ankara n'hésite donc pas à refuser cette demande car « *il était clair qu'une partie du pétrole allait être utilisée dans la guerre contre l'Azerbaïdjan* »<sup>1606</sup>.

Il est vrai que l'arrêt des combats favorisera plus tard l'apaisement des relations turco-arméniennes. En 1995, Ankara décide d'ouvrir une voie aérienne. Le site du MAE arménien

---

<sup>1603</sup> Voir notamment l'explication du MAE turc Hikmet Çetin sur cette question au parlement turc.

<sup>1604</sup> Oran, *op.cit.*, tome II, p.410.

<sup>1605</sup> Azer, p.541-542.

<sup>1606</sup> *Ibid*, p.542.

souligne que l'ouverture de la voie aérienne H-50 a été réalisée en avril 1995 « suite aux pressions internationales »<sup>1607</sup>. Il s'agit plus particulièrement des pressions de Washington sur la Turquie pour que celle-ci mène une politique moins rigide à l'égard d'Erevan.

Depuis le 15 août 1995, les citoyens de l'Arménie ont le droit d'obtenir un visa touristique turc à l'entrée du pays. Suspendue le 15 octobre 2000, cette procédure sera reprise le 10 janvier 2002.

La volonté d'Ankara d'inviter l'Arménie dans les projets régionaux est affichée dans le cadre de l'initiative de « *Peace pipeline* » soutenue par les Etats-Unis et évoquée plus haut (Partie 1). En effet, déjà en juin 1993, Mete Geknel, le président de la compagnie étatique de gaz et pétrole *Botaş*, mentionne la possibilité de construction d'un oléoduc passant par l'Arménie. L'Azerbaïdjan réagit aussitôt à cette déclaration en rejetant cette hypothèse.

Toutefois, le 18 février 1995, le MAE turc Murat Karayağın déclare que le gouvernement turc « ne s'oppose pas à la possibilité du passage du pipeline du pétrole caspien par l'Arménie »<sup>1608</sup>. Dans le même esprit, il est à noter la rencontre entre Demirel et Ter-Petrosian le 12 mars 1995 en marge du Sommet de l'ONU durant laquelle le président turc souligne que le conflit du Haut-Karabagh retarderait la réalisation des oléoducs: « *Serait-ce mauvais si l'oléoduc traversait votre pays? Résolez vos problèmes avec l'Azerbaïdjan. Ils [les problèmes existants] nous font du mal* »<sup>1609</sup>. Aujourd'hui l'Arménie reste en effet éloignée des projets régionaux en raison de la non-résolution de ce conflit.

Outre le sujet du conflit du Haut-Karabagh, les relations turco-arméniennes se détériorent encore en raison de la question du PKK. Les militaires turcs accusent Erevan à maintes reprises de coopération avec le PKK, groupe terroriste considéré comme un danger direct pour la sécurité de la Turquie. Déjà le 26 juillet 1993, le Ministre de l'Intérieur de la Turquie Mehmet Gazioglu accuse l'Arménie d'avoir des liens avec le PKK. Erevan, en rejetant ces accusations, ajoute qu'il n'y a aucun bureau de cette organisation à Erevan. Le MAE arménien publie à cet effet un communiqué en indiquant que ce type de déclarations qui détériorent la situation régionale « ont été diffusées par la presse turque pour inciter des groupes spécifiques à susciter

---

<sup>1607</sup> Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia, *Bilateral relations, Turkey, op.cit.*

<sup>1608</sup> European Stability Initiative, Turkey-Armenia : the great debate... op.cit., p.17.

<sup>1609</sup> *Ibid.*

*un sentiment anti-arménien dans la société turque, à saper l'Arménie sur la scène mondiale et à mettre à mal les relations de bon voisinage entre Ankara et Erevan »*<sup>1610</sup>.

Il y a également des rumeurs dans les médias turcs au sujet du leader du PKK Öcalan qui serait d'origine arménienne.<sup>1611</sup> Les accusations contre l'Arménie se poursuivent encore en mai 1996 lorsque le gouvernement turc, affirmant que les insurgés kurdes utilisent le territoire arménien, annonce qu'il durcit le régime frontalier turco-arménien<sup>1612</sup>.

Un an plus tard, lors d'une conférence de presse tenue le 6 juin 1997 par l'état-major général de la Turquie, le secrétaire général Erol Özkasnak, se basant sur « *des sources sûres du renseignement* », déclare dans une communication présentée suite à la destruction par le PKK en mai 1997 d'un hélicoptère turc dans le nord de l'Irak, que l'Arménie figure parmi les pays qui fournissent des missiles et la formation nécessaire au PKK<sup>1613</sup>. Une autre accusation est prononcée en 1998 par le ministre d'Etat turc Metin Gürdere alors que le leader de l'organisation Öcalan est recherché : ce dernier, en quittant la Syrie, serait arrivé en Arménie<sup>1614</sup>.

L'Arménie rejette à chaque reprise ces accusations turques. La porte-parole du président arménien Vahe Gabrielian déclare formellement qu' : « *Abdullah Öcalan n'a jamais été, n'est pas et ne sera pas en Arménie, d'ailleurs, Erevan n'a pas l'intention de l'inviter en Arménie* »<sup>1615</sup>. En répétant la même réponse, le MAE arménien Vartan Oskanian exprime les sérieuses inquiétudes d'Erevan face à des nouvelles accusations durant une conférence de presse : « *Les accusations régulières et absolument injustifiées du pouvoir turc ne font que prouver que la Turquie continue de jouer un rôle non constructif dans la région, ce qui accroît les tensions et rend le dialogue arméno-turc moins probable* »<sup>1616</sup>.

Dans une interview accordée au quotidien turc *Milliyet* par le président arménien et publiée le 11 juin 1998, Kotcharian, en réponse à une question sur le lien de l'Arménie avec le PKK, affirme également qu'il n'existe guère de preuve de la collaboration de son pays avec le PKK

---

<sup>1610</sup> « Armenia denies links with Turkish Kurds », *Agence France- Presse*, le 27 juillet 1993.

<sup>1611</sup> European Stability Initiative, Turkey-Armenia : the great debate... op.cit., p.17.

<sup>1612</sup> *Ibid*, p.18-19.

<sup>1613</sup> Araz Aslanlı, *Karabağ sorunu ve Türkiye-Ermenistan ilişkileri* [Le conflit du Haut-Karabagh et les relations entre la Turquie et l'Arménie], Berikan yayınevi, Ankara, p.193-194.

<sup>1614</sup> « Armenia denies harbouring Kurdish leader », *BBC Monitoring Newsfile*, le 13 octobre 1998.

<sup>1615</sup> « Yerevan has no intentions to invite Abdulla Ocalan to Armenia – official », *Snark News Agency (Arménie)*, le 3 novembre 1998.

<sup>1616</sup> « Turkish insinuations towards Armenia speak on non-constructive role of Turkey in the region, said the Armenian foreign minister », *Snark News Agency (Arménie)*, le 5 novembre 1998.



et il n'y en aura jamais<sup>1617</sup>. Pourtant, ces accusations turques contre l'Arménie continuent jusqu'en février 1999, date de la capture d'Öcalan au Kenya<sup>1618</sup>.

Pour certains, ces accusations turques au sujet du lien du PKK avec l'Arménie et par conséquent le renforcement de la sécurité à la frontière turco-arménienne peuvent dans une certaine mesure s'expliquer par l'irritation turque face à la coopération stratégique qui s'approfondit entre l'Arménie et la Russie. Pour Ankara, la signature d'un traité de sécurité entre ces deux pays signifie en effet le retour explicite et quasi-permanent de la Russie à la frontière turco-arménienne. Selon Mustafa Aydın, la présence militaire de plus en plus influente de l'acteur russe dans la région crée des tensions entre la Turquie et l'Arménie<sup>1619</sup>. Selon Gérard Libaridian, cette coopération militaire russo-arménienne serait elle-même la conséquence de l'échec de l'établissement des relations diplomatiques turco-arméniennes<sup>1620</sup>.

La non-résolution du conflit arméno-azerbaïdjanais reste dans les années 2000 un facteur important dans les relations bilatérales entre Ankara et Erevan, plus exactement dans la non-existence de relations diplomatiques et la fermeture des frontières. Toutefois, un autre facteur - la politique de reconnaissance internationale du génocide arménien appropriée et priorisée par Kotcharian - y ajoutera encore des tensions supplémentaires. Les ajustements du nouveau président arménien concernant la politique étrangère, laquelle s'appuiera désormais davantage sur la question du génocide, font peser le passé sur les relations turco-arméniennes plus lourdement que dix ans auparavant. Cette politique de Kotcharyan rend alors les relations entre Ankara et Erevan plus sensibles aux dynamiques externes, notamment les décisions parlementaires des Etats tiers sur la tragédie arménienne. Lorsqu'une telle décision est prise dans un Etat occidental, plus particulièrement aux Etats-Unis ou en France, Ankara réagit non seulement aux positions de ces pays, mais aussi à celle de l'Arménie (voir Partie III section la question arménienne dans les relations entre Ankara et Erevan).

A cette période, l'Arménie choisit également d'inciter l'UE et les Etats-Unis à faire pression sur le gouvernement turc pour que ce dernier lève l'embargo non-officiel<sup>1621</sup>. Ces pressions sur la Turquie pour réouvrir les frontières fermées et normaliser ses relations avec Erevan se font de plus en plus ressentir.

---

<sup>1617</sup> « Müttefik bile ola biliriz [Nous pourrions même devenir des alliés] », *Milliyet*, le 11 juin 1998.

<sup>1618</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.254.

<sup>1619</sup> Oran, *op.cit.*, tome II, p.412-413.

<sup>1620</sup> Entretien de l'auteure avec Gérard Libaridian, Ankara, 23.11.2014.

<sup>1621</sup> Oran, « Kafkasya ve Orta Asiya ile ilişkiler...*art.cit.*, p. 491.

Les Etats-Unis se distinguent comme acteur à part entière dans les relations turco-arméniennes, qui s'efforcent de réconcilier les deux Etats sur l'aspect historique en prenant l'initiative de créer une commission de réconciliation turco-arménienne (TARC) créée en juillet 2001 (voir Partie III). Dans le cadre du combat contreterrorisme suite aux événements du 11 septembre et plus généralement de l'accroissance de l'importance de la notion de sécurité dans la politique américaine, la place de la Turquie y augmente davantage. Washington insiste dès lors plus fortement sur la normalisation de ses relations avec l'Arménie afin d'affaiblir les arguments anti-turcs du lobby arménien aux Etats-Unis. Cet aspect s'est accentué notamment lors de la visite du premier ministre Bülent Ecevit aux Etats-Unis en janvier 2002. L'administration de George Bush a exprimé sa satisfaction quant à la décision d'Ankara à réinstaurer le régime du visa simplifié (l'obtention du visa à l'entrée du pays) pour les citoyens d'Arménie et encouragé le gouvernement et le secteur privé à entreprendre des initiatives concrètes sur la voie de normalisation des relations<sup>1622</sup>. Le média arménien avait également annoncé l'intention du premier-ministre turc à rencontrer les représentants du lobby arméniens durant de cette visite<sup>1623</sup>.

La discussion sur la normalisation des relations entre Ankara et Erevan est également intégrée dans le cadre du processus d'adhésion de la Turquie à l'UE<sup>1624</sup>. Les communications des officiels d'Erevan projettent une impression que la normalisation des relations et l'ouverture des frontières constituent des critères de Copenhague. En réalité, ces questions ont été abordées dans le rapport européen Arie Oostalander du 19 mars 2003 où se décrit les demandes du parlement européen à entretenir des bonnes relations avec l'Arménie et les insistance sur la résolution des problèmes entre deux pays<sup>1625</sup>.

Les officiels des deux pays s'efforcent à leur tour de trouver de nouvelles voies de dialogue. En effet, l'année 2002 fut particulièrement riche en échanges entre les Turcs et les Arméniens. Outre les contacts Two-Track (voir Partie III, section TARC), les contacts officiels

---

<sup>1622</sup> «US praises Turks for easing Armenian visa rules», *Agence France-press*, le 16 janvier 2002; «ABD'de işler iyi gitti [Aux États-Unis, tout s'est bien passé]», *Dünya*, le 21 janvier 2002.

<sup>1623</sup> « Turkish Prime Minister to meet with representatives of Armenian lobby in USA», *Arminfo*, le 12 janvier 2002. Cette information n'a pas été commentée par le gouvernement turc.

<sup>1624</sup> Oran, « Kafkasya ve Orta Asiya ile ilişkiler...art.cit.», p 491.

<sup>1625</sup> «Türkiye-Ermenistan AB gündeminde mi ?[Est-ce que les relations entre la Turquie et l'Arméniens sont à l'ordre du jour de l'UE ?] », *Hürriyet*, le 10 juin 2003. On peut également présupposer en autres, l'effet du lobby du TABDC lequel milite pour les relations économiques entre la Turquie et l'Arménien. En effet ce réseau des hommes d'affaires turco-arméniens ont eu plus d'influence sur les relations turco-arméniennes depuis que son bureau fut ouvert en avril 2003 à Bruxelles.

s'intensifient également. Il est notamment à noter la mise en fonction de la représentation arménienne au sein de l'OCEMN à Istanbul le 28 février 2002 qui s'avère importante.

Les rencontres des Ministres des Affaires Etrangères de la Turquie et de l'Arménie occupent la grande partie du dialogue officiel. En 2002, plusieurs rencontres sont en effet effectuées notamment en marge des organisations régionales. Lors de ces rencontres, le MAE arménien souligne à la chaque occasion, que l'Arménie souhaite d'établir des relations diplomatiques et ouvrir les frontières sans préconditions. Quant à la Turquie, sa réticence à établir des relations diplomatiques et la fermeture des frontières communes sont les conséquences des actions de l'Arménie elle-même, c'est-à-dire, elle occupe toujours le Haut-Karabagh et les régions azéries alentours du Haut-Karabagh, poursuit les allégations de génocide et refuse de reconnaître l'intégrité territoriale et l'inviolabilité des frontières de la Turquie<sup>1626</sup>.

La première rencontre des ministres en 2002 se tient le 1<sup>er</sup> février 2002 lors du Forum économique mondial à New-York (31 janvier-4 février 2002)<sup>1627</sup>. Satisfait des résultats de sa rencontre avec son homologue Ismail Cem, le MAE Oskanian exprime son attente que celle-ci « *contribuera positivement au processus de dialogue* »<sup>1628</sup>.

L'entrevue du 15 mai 2002 à Reykjavik, dans le cadre de la réunion des ministres des Affaires étrangères des membres de l'OTAN, porte une signification particulière du fait de la conduite de discussions entre trois Ministres, Ismail Cem, Vartan Oskanian ainsi que celui de l'Azerbaïdjan Vilayet Guliyev. Cette rencontre tenue à l'hôtel autour du thé sera dénommée la « diplomatie de thé »<sup>1629</sup>. Cette initiative de rencontre trilatérale serait proposée en février 2001 par le Ministre Cem lors d'une réunion de la TESEV (Fondation des études économiques et sociales de la Turquie), un *think tank* turc<sup>1630</sup>. L'objectif serait « *d'engager un processus de dialogue pour la paix et la stabilité aux Caucases ainsi que pour la résolution du conflit du Haut-Karabagh* »<sup>1631</sup>.

---

<sup>1626</sup> Lüttem, « Olaylar ve Yorumlar [Faits et commentaires] », *Ermeni araştırmaları, op.cit.*, vol. 2, n° 8, hivers 2003, p.7.

<sup>1627</sup> « Ermenistan dışişleri bakanı Oskanian – « Cem ile tatmin edici görüşme yaptık [le ministre des Affaires étrangères de l'Arménie Oskanian: nous avons eu un entretien satisfaisant avec Cem] », *Anadolu ajansı*, le 4 février 2002. Le forum annuel qui se déroule d'habitude à Davos s'est tenu en 2002 exceptionnellement à New York en signe de solidarité avec la ville à la suite des attentats du 11 septembre.

<sup>1628</sup> *Ibid.*

<sup>1629</sup> « Buzul ülkesinde çay diplomasisi » [Diplomatie de thé dans un pays glaciaire], *Hürriyet*, le 15 mai 2002, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/dunya/buzul-ulkisinde-cay-diplomasisi-72229>, consulté le 14.06.2018.

<sup>1630</sup> « Türkiye-Azerbaycan-Ermenistan üçlü görüşmesi » [Rencontre trilatérale Turquie-Azerbaïdjan-Arménie], *Anadolu ajansı*, le 1<sup>er</sup> mai 2002.

<sup>1631</sup> « Dışişleri bakanı Cem İzlanda'ya gitti [le MAE Cem s'est rendu en Islande] », *Anadolu ajansı*, le 13 mai 2002.

Une rencontre officielle de 45 min s'est réalisée le 25 juin 2002 à l'hôtel Çırağan Palace Kempinski à Istanbul lorsque Oskanian se rend à Istanbul à l'occasion du Sommet de l'OCEMN<sup>1632</sup>. Une réception s'est organisée à l'honneur du ministre arménien par la Patrie arménien II Mesrob le 26 juin<sup>1633</sup>. Il présente également sa vision à l'état des relations avec la Turquie à la conférence de la TESEV du 26 juin. En indiquant que « *les relations entre deux Etats ont été prises en captivité par l'Azerbaïdjan* », il ainsi nie l'existence d'un quelconque problème historique entre deux pays. Il refuse en outre, l'existence des préconditions prononcées de Cem<sup>1634</sup>.

Un autre point important dans le cadre des relations turco-arméniennes fut la discussion de ce sujet au Conseil national de sécurité de la Turquie du 29 janvier 2002 présidé par le président Ahmet Necdet Sezer. Les membres du Conseil s'échangeaient notamment sur la possibilité d'établir des liens économiques avec l'Arménie. Deux préconditions sont mises en avant durant la réunion<sup>1635</sup> : le retrait des forces arméniennes des territoires azerbaïdjanais et le rejet de la politique qui favorise la reconnaissance du génocide arménien.

Dans la même ligne, Bülent Ecevit lors d'une conférence de presse à Washington en janvier 2002, insiste sur la condition de la « *libération des territoires de l'Azerbaïdjan* » pour que la Turquie puisse établir les relations diplomatiques avec Erevan<sup>1636</sup>. Quelques jours plus tard, le 7 février, le chef du parlement turc Ömer İzgin se rend en Azerbaïdjan. Lors de ses entretiens avec son homologue Murtuz Ələsgərov et le MAE Vilayət Quliyev ainsi que son discours au parlement azerbaïdjanais il souligne à plusieurs reprises que la politique turque reste inchangée à l'égard du conflit arméno-azerbaïdjanais et la Turquie n'établira guère des relations avec l'Arménie tant que le problème du Haut-Karabagh est résolu<sup>1637</sup>.

---

<sup>1632</sup> « Dışişleri bakanı Cem, Ermenistan dışişleri bakanı Oskanyan ile görüştü [le MAE Cem a rencontré le MAE de l'Arménie Oskanian] », *Anadolu ajansı*, le 25 juin 2002.

<sup>1633</sup> « Ermeni patriği Mesrob II'den, Oskanyan'a resepsiyon » [Une réception de la part du Patriarche des Arméniens Mesrob II à Oskanian], *Anadolu ajansı*, le 26 juin 2002.

<sup>1634</sup> « Ermenistan dışişleri bakanı Oskanyan » [le ministre des Affaires étrangères de l'Arménie Oskanian], *Anadolu ajansı*, le 26 juin 2002.

<sup>1635</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate... op.cit.*, p.24.

<sup>1636</sup> « Turkey will establish diplomatic relations with Armenia only after Karabakh conflict is settled », *Black sea press*, le 21 janvier 2002. Voir également «Diplomatic ties with Armenia to be created but after Upland-Karabakh is settled», *Trend Agency*, le 21 janvier 2002.

<sup>1637</sup> « TBMM başkanı İzgi Bakü'de » [Le chef du parlement turc İzgi à Bakou], *Anadolu ajansı*, le 7 février 2002 ; « İzgi Milli Meclis'te konuştu » [İzgi a délivré un discours à parlement azéri], *Anadolu ajansı*, le 8 février 2002 ; « İzgi, Azərbaycan dışişleri bakanı Guliyev'i kabul etti » [İzgi a reçu le ministre des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan Guliyev], *Anadolu ajansı* le 8 février 2002.

Le nouveau Ministre des Affaires étrangères de la Turquie Şükrü Gina Gürel ne restant en fonction que de juillet à novembre 2002, a également eu l'occasion de rencontrer son homologue arménien Oskanian en septembre 2002<sup>1638</sup>.

Les élections dans les deux pays ont ralenti les contacts officiels turco-arméniens. Toutefois l'année 2002 marque également le changement du gouvernement turc lequel prône une politique étrangère plus ouverte et plus dynamique notamment à l'égard des voisins (voir 3.3.). De plus en octobre 2003 la Turquie a ouvert sa voie aérienne pour les avions arméniens<sup>1639</sup>. Les fruits des changements de vision turque à l'égard de l'Arménie se voient dans la période 2008-2009.

L'élection en avril 2008 à la Présidence arménienne de Serge Sarkissian qui a auparavant occupé des postes importants tels que celui du Ministre de la Défense et du Premier-ministre, facilite visiblement ce rapprochement diplomatique. Tout en restant fidèle aux contours généraux de la politique de reconnaissance du génocide fondée par Kotcharyan, Sarkissian tient toutefois un discours plus bienveillant à l'égard de la Turquie. Peu après que Sarkissian devient le chef de l'Etat, il initie « la diplomatie de football » qui trouve un écho positif à Ankara. Les événements déroulés en août 2008 au Caucase ont d'une certaine manière accéléré ce rapprochement (voir chapitre 2 portant sur les relations entre la Turquie et la Géorgie).

En 2009, les deux parties protagonistes signent des protocoles bilatéraux, leurs premiers documents diplomatiques. En soi, la signature des documents n'assure guère la mise en route de la normalisation des relations entre Ankara et Erevan (voir chapitre 9 portant sur la signature des protocoles de Zurich). Le statu quo continuera donc jusqu'en 2010.

---

<sup>1638</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.288.

<sup>1639</sup> Stratejik araştırmalar mərkəzi [Centre d'études stratégiques], « Türkiyə-Ermənistan protokolları: Udan kim uduzan kim [Les protocoles entre la Turquie et l'Arménie: qui a gagné, qui a perdu? ] », 2009, p.12.

### ***Section 3. Les régions frontalières turques dans les relations entre Ankara et Erevan***

#### *La frontière turco-arménienne : la fermeture symbolique ?*

Les frontières<sup>1640</sup>, à la fois physiques et symboliques, sont chargées d'histoire. Un regard sur les frontières peut en effet révéler le caractère des relations entre deux Etats. Selon les périodes, les politiques et les perceptions, ces frontières constituent une ligne de séparation ou d'échange entre *le Soi et l'Autre*.

La frontière fermée turco-arménienne plus que d'autres incarne l'héritage historique des relations de la Turquie avec l'Arménie et plus largement avec tout le Caucase du sud. Etant souvent le lieu de guerres et d'ambitions, les frontières entre la Turquie et la région caucasienne jouèrent longtemps le rôle de ligne de démarcation entre les empires ottoman, perse et russe (voir le chapitre introductif).

Le sort de ces zones territoriales instables et turbulentes depuis des siècles sont plus au moins régularisées par le consentement entre Ankara et Moscou après la Première Guerre Mondiale. Le traité de Moscou signé entre ces deux Etats et celui de Kars, qui implique Ankara et les trois pays sud-caucasiens, déterminent durablement l'état des frontières, les décisions de l'époque étant encore en vigueur. La transparence de ces frontières devient alors l'indicateur du niveau des relations entre la Turquie et l'Union soviétique. Par exemple, au cours de la période allant de 1921 jusqu'à 1930 où il existait encore des bonnes relations entre eux, le passage et le commerce frontalier dans ces frontières était toléré<sup>1641</sup>. En revanche, la période 1930-1960, particulièrement marquée par les tensions politiques entre deux Etats, constitue la période la plus rigide du point de vue du régime frontalier. Ces frontières entre un membre de l'OTAN et les trois républiques soviétiques désignent en effet la ligne du rideau de fer, symbole fort de la Guerre froide. Dans le même sens, lors de la Détente des années 1970, les échanges transfrontaliers sont réanimés. Le dialogue politique et économique intensifié entre Moscou et Ankara dès les années 1980 aboutit à l'ouverture des poste-frontière turco-caucasiens à Batoumi et Naxçivan.

---

<sup>1640</sup> Certains propos de ce texte ont été publiés dans l'article Nushaba Baghirova, « Frontières fermées entre la Turquie et l'Arménie : l'analyse de la décision turque » in Jamil Sayah (éd.), *Frontières et mobilité*, Harmattan, Paris, 2016, p.103-114.

<sup>1641</sup> Salomoni, *op.cit.* p.32.

Les changements intervenus suite à la dissolution de l'URSS n'ont pas seulement transformé les pays du Caucase du Sud, ils ont également affecté ses pays voisins et plus particulièrement la Turquie. L'Etat turc partage désormais une frontière non plus avec un, mais avec trois pays indépendants, à savoir l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie. D'ailleurs, la Turquie est le seul Etat partageant une frontière commune avec les trois pays de la région<sup>1642</sup>. Cette situation géographique confère en effet à Ankara une position privilégiée vis-à-vis de la région du Caucase méridional. La ligne frontalière que la Turquie partage avec cette région est de 622 km de longueur dont la plus longue est celle avec l'Arménie (328km)<sup>1643</sup>.

Séparée par une rivière (*Arpaçay*), les frontières turco-arméniennes disposent de deux postes-frontières : *Akyaka*<sup>1644</sup> et *Alican* (ville Iğdır). En fait, l'Akyaka/Ahuryan, tout premier poste-frontière entre la Turquie et l'Union soviétique a été ouvert en 1927<sup>1645</sup>. Un chemin de fer liant Kars et Gümrü passait par ce poste frontière jusqu'en 1993. En effet ces trains transportant les passagers et le fret les mercredis et vendredis de chaque semaine ont fonctionné tout au long de la guerre froide<sup>1646</sup>. Quant au poste-frontière d'Alican<sup>1647</sup>, il constitue le seul passage terrestre entre les deux pays. Malgré la fermeture officielle de cette frontière, l'administration turque a accordé des autorisations ponctuelles pour l'ouverture de la poste Alican/Markara dans le cadre des visites officielles ou semi-officielles entre les deux pays.

Depuis le 3 avril 1993, la frontière turco-arménienne reste donc officiellement fermée suite à cette décision turque en réponse à l'occupation arménienne de Kəlbəcər. La Turquie a pris cette décision non seulement pour faire pression sur l'Arménie dans la résolution du conflit du Haut-Karabagh et le retrait de l'armée arménienne de régions occupées de l'Azerbaïdjan, mais également pour protester contre la politique arménienne au sujet du génocide et de la non-reconnaissance officielle des frontières turques.

---

<sup>1642</sup> Par exemple, la Russie possède les frontières communes qu'avec l'Azerbaïdjan et la Géorgie ; quant à l'Iran, il est limitrophe de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie.

<sup>1643</sup> Les frontières avec la Géorgie et l'Azerbaïdjan (Nakhitchevan) représentent respectivement 276 km et 18 km, à voir : Devlet Su İşleri Genel Müdürlüğü [Direction générale d'Etat des travaux hydrauliques] , *Toprak su kaynakları (Ressources terrestres et hydrauliques)*, <http://www.dsi.gov.tr/toprak-ve-su-kaynaklari>, page consultée le 20.11.2014.

<sup>1644</sup> Akyaka est une *ilçe* de la ville Kars. Considérée comme la porte à l'Orient de la Turquie, elle est également appelée *Doğu Kapı* (Porte d'Orient). Du côté arménien, cette porte est appelée Ahuryan, du nom du village arménien de la province Shirak.

<sup>1645</sup> Burcu Gültekin, *Les enjeux de l'ouverture de la frontière turco-arménienne. Les contacts transfrontaliers entre la Turquie et l'Arménie*, Rapport de IFEA, 2002, p.3

<sup>1646</sup> Salomoni, *op. cit.*, p.33.

<sup>1647</sup> Ce poste-frontière se trouve à ilçe Karakoyunlu. Du côté de l'Arménie, la poste-frontière s'appelle Margara ou Markara. Margara est une ville de la province arménienne d'Armavir.

Ankara impose trois conditions à l'Arménie pour rétablir des relations diplomatiques et rouvrir la frontière<sup>1648</sup>. Tout d'abord, les frontières actuelles entre ces deux pays doivent être reconnues officiellement par cette dernière. La deuxième condition concerne la question arménienne : la Turquie demande à Erevan de cesser ses allégations au sujet du génocide dans les forums internationaux. Enfin, Ankara exige la résolution du conflit du Haut-Karabagh par le principe de l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan.

L'analyse de la fermeture des frontières avec l'Arménie est susceptible de mettre en lumière un certain nombre d'aménagements de la décision de fermer la frontière. Sans négliger les conséquences réelles de leur fermeture, nous voudrions notamment en indiquer une - la portée symbolique de la décision : car malgré la fermeture des frontières, il existe en effet un vol direct et un commerce frontalier entre les deux pays.

Il convient de noter que les Arméniens ont vu la décision turque de fermer le poste-frontière de Dogu Kapi et de ne pas ouvrir celui d'Alican Kapi/Makara comme un embargo économique, dans la continuité de celui mis en place auparavant par Bakou. Le gouvernement turc officiellement n'interdit pas pour autant le commerce turco-arménien même si la fermeture des frontières est vue par les Arméniens comme un embargo. Au strict sens du terme, cette fermeture ne constitue ni un embargo, ni un blocus<sup>1649</sup>. Burcu Gültekin et Nicolas Tavitian, spécialistes des relations turco-arméniennes expliquent ainsi ces deux termes en lien avec la décision turque en question :

*« En effet, le terme de blocus s'applique en principe à l'action d'interdire à un pays de communiquer par voie maritime. Un embargo est une politique visant à interdire le commerce vers un pays donné. Or, la politique turque consiste essentiellement à maintenir la frontière fermée, ce qui, en pratique, rend le commerce entre les deux pays très difficile, même s'il n'est pas formellement interdit »<sup>1650</sup>.*

Malgré la fermeture des frontières turco-arméniennes, les deux pays entretiennent des rapports commerciaux dont le volume est pratiquement impossible à déterminer. Les échanges commerciaux entre les deux pays sont passés de 4,5 millions dollars en 1993 à 30 millions dollars en 1997 et ensuite à 200 millions dollars en 2008<sup>1651</sup>. Les experts estiment aujourd'hui

---

<sup>1648</sup> Vicken Cheterian, « Vers une normalisation des relations turco-arméniennes? », *Le monde diplomatique*, 9 octobre 2009, pas de mention de page, URL : <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2009-10-09-Relations-turco-armeniennes>, consulté le 23.09.2015.

<sup>1649</sup> Aybars Görgülü, *Turkey-Armenia relations: A vicious circle*, Foreign policy analysis series 8, TESEV publications, Istanbul, 2008., p.2; Burcu Gültekin et Nicolas Tavitian, *Les relations arméno-turques : la porte close de l'Orient*, Le Rapport du GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et sécurité) 03/1, le 15 janvier 2003, p.7. URL : <https://www.grip.org/fr/node/1118>, consulté le 12.05.2018.

<sup>1650</sup> Gültekin et Tavitian, *op.cit.*, p 7.

<sup>1651</sup> Cavid Veliyev, « Turkey-Armenia. Borders and trade », *Azerbaijan in the World*, vol.3, n°7, 2010, URL: [http://biweekly.ada.edu.az/vol\\_3\\_no\\_7/Turkey\\_Armenia\\_Borders\\_and\\_trade.htm](http://biweekly.ada.edu.az/vol_3_no_7/Turkey_Armenia_Borders_and_trade.htm), consulté le 23.07.2017.



le volume de l'import arménien depuis la Turquie s'élève à 250 millions dollars et celui du commerce potentiel entre ces deux pays à 280 millions de dollars<sup>1652</sup>. Ce commerce se réalise en effet non par la région Kars-Ardahan-Iğdır, mais par la Géorgie et l'Iran. Le registre officiel mentionne alors le pays du transit comme pays destinataire de la marchandise<sup>1653</sup>.

La pertinence de la fermeture des frontières est encore mise en cause par la réouverture de la voie aérienne par la Turquie, notamment suite au cessez-le-feu arméno-azerbaïdjanais et aux pressions des Etats-Unis. Les vols directs entre Erevan et Istanbul d'une part, entre Erevan et Trabzon, assurés par *Armenian Airlines* sont alors autorisés par la Turquie. Le vol entre Erevan et Istanbul ainsi que les bus entre ces deux villes dont la circulation est établie plus tard fonctionnent encore aujourd'hui<sup>1654</sup>.

Bien évidemment la fermeture des frontières, non seulement affaiblit l'intensité des échanges, la mobilité et le commerce transfrontalier entre ces deux pays, mais elle a également un impact psychologique considérable. Les échanges entre les Arméniens et les Turcs, qui sont extrêmement importants pour l'établissement d'un climat de confiance, n'ont pas eu la possibilité de se développer. Par ailleurs cette situation complique davantage la situation économique de l'Arménie., les conséquences évidentes de la fermeture des frontières sont les couts élevés des frais de transit qui limitent le potentiel du marché national<sup>1655</sup>. Elle accentue en outre l'isolement géographique ainsi que politique et économique du pays en rendant la question de l'ouverture des frontières encore plus importante.

Selon les spécialistes, même si l'Arménie est la partie perdante dans cette situation, la fermeture des frontières n'est pas non plus très bénéfique pour la Turquie. Les régions transfrontalières en l'occurrence celle de Kars<sup>1656</sup> ayant souffert considérablement de ce blocage espèrent l'ouverture des frontières et la revitalisation du commerce<sup>1657</sup>.

Néanmoins, pour Ankara le coût économique paraît négligeable notamment par rapport aux gains politiques : gagner l'Arménie en prenant le risque de perdre l'Azerbaïdjan semble être

---

<sup>1652</sup> Bahçeşehir üniversitesi ekonomik ve toplumsal arařtırmalar merkezi BETAM, Sosyal Arařtırmalar merkezi SAM, Hrant Dink Vakfı, « Türkiye-Ermenistan sınırı sosyo-ekonomik etkileri arařtırması », Hrant Dink Vakfı yayınları, İstanbul, novembre 2014, p. 17

<sup>1653</sup> Gültekin, *Les enjeux de l'ouverture...*, p. 6.

<sup>1654</sup> *Ibid.*, p.4. En 2012, une nouvelle initiative turco-arménienne visant à établir une liaison aérienne entre Erevan et une ville historique Van qui est riche en héritage historique arménienne (où se trouve également Akdamar, l'église arménienne récemment rénovée par Ankara) a échoué suite au refus d'Ankara.

<sup>1655</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>1656</sup> Historiquement connu comme « Serhat Kars [Kars frontalière] » cette ville turque était depuis longtemps un espace d'échanges ; le statut qui a été considérablement perdu après la fermeture des frontières.

<sup>1657</sup> Görgülü, *Turkey-Armenia relations...op.cit.*, p. 22.

irraisonnable. Ce sujet devient actuel lorsque les acteurs locaux des régions frontalières turques, et les hommes d'affaires lancent les demandes pour la réouverture des frontières avec l'Arménie. A leurs yeux, cette fermeture constitue un obstacle essentiel au développement de ces régions frontalières par ailleurs très éloignées du centre politique et économique du pays. La réponse de l'ex-président turc, Demirel, prononcée le 30 octobre 1997 dans la province de Kars résume bien l'approche officielle. Il indique que la réouverture des frontières turco-arméniennes dépend du « *retrait complet des forces arméniennes des territoires azerbaïdjanais* » et ajoute que « *l'ouverture de la frontière turco-arménienne est une question politique. Nous ne pouvons pas mettre les Azerbaïdjanais dans des conditions difficiles en échange d'un commerce qui vaut quelques sous* »<sup>1658</sup>. Cette ligne sera poursuivie par Ankara jusqu'à aujourd'hui, le gouvernement de Tayyip Erdoğan et le parti de l'AKP restant fidèle à cette ligne (voir chapitre 9, section 3).

L'Azerbaïdjan se montre lui confiant concernant le fait que la Turquie, malgré les pressions des Etats-Unis et de l'Union européenne, ne rouvrira pas ses frontières avec l'Arménie sans le consentement de Bakou. La décision turque de garder les frontières communes avec l'Arménie, malgré le possible gain économique que l'ouverture peut promettre est contrebalancée par des concessions azéries dans le domaine de l'exportation et l'acheminement des ressources en hydrocarbures. Les officiels azéris n'hésitent donc pas à chaque occasion à démentir les rumeurs sur la réouverture des frontières turco-arméniennes car ils estiment que la Turquie ne permettrait pas que la position de Bakou s'affaiblisse dans les négociations diplomatiques avec l'Arménie dans le cadre du conflit<sup>1659</sup>.

Cette confiance de l'Azerbaïdjan s'appuie sans aucun doute sur les garanties qu'Ankara a émises à ce sujet. On l'occurrence, on peut citer les propos de l'ambassadeur turc à Bakou Ünal Çeviköz lors de son intervention de décembre 2001 au séminaire portant sur l'intégration de la Turquie et de l'Azerbaïdjan à l'UE. En commentant les possibles pressions du Secrétaire d'Etat américain Colin Powell sur le gouvernement turc pour rouvrir les frontières turco-arméniennes lors de la visite de ce dernier à Ankara, le diplomate rassure Bakou : « *La Turquie est un Etat indépendant et souverain; le gouvernement [turc] est capable de prendre des décisions sur toutes les questions* »<sup>1660</sup>.

---

<sup>1658</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate... op.cit.*, p. 20.

<sup>1659</sup> Par exemple, cf. « Aliyev'den yalanlama [La dénégation de la part d'Aliyev] », *Türkiye*, le 25 janvier 2000.

<sup>1660</sup> « Turkish diplomat denies reports on rapprochement with Armenia », *BBC Monitoring Central Asia*, le 7 décembre 2001.

Ces mêmes pressions se poursuivent suite au changement du pouvoir politique en Turquie. Lors de la visite en juillet 2003 d'Abdullah Gül, le ministre des Affaires étrangères qui occupe également le poste de vice premier-ministre du gouvernement d'Erdoğan, l'administration américaine s'efforce de le convaincre de modifier sa position en faveur de l'ouverture des frontières. Aux inquiétudes de Gül sur les éventuelles revendications territoriales de l'Arménie, Washington répondrait que de telles demandes n'existent pas de la part d'Erevan<sup>1661</sup>. Les frontières turco-arméniennes resteront toutefois fermées suite à ces échanges entre la Turquie et les Etats-Unis.

L'arrivée du nouveau gouvernement de l'AKP ne change donc pas non plus l'approche officielle à l'égard de la fermeture des frontières. La situation complexe demeurant à cette époque en Azerbaïdjan où la gravité de l'état de santé du président Əliyev père rend le régime politique extrêmement fragile n'arrange pas les choses. Favorable à la stabilité politique de ce pays, Ankara serait prête à soutenir le maintien du régime existant ce qui signifierait le transfert du pouvoir du père au fils Əliyev. L'ouverture dans de telles circonstances de ses frontières avec l'Arménie, décision susceptible de bouleverser la vie politique du « pays frère », serait estimée au moins comme un pas incohérent, ou pire encore, comme une trahison vis-à-vis de Bakou.

Malgré l'importance de l'ouverture des frontières, beaucoup plus urgente pour l'économie arménienne que turque<sup>1662</sup> et l'attitude favorable du gouvernement arménien à cette ouverture, il existe toutefois une certaine résistance de la part des Arméniens. Cette attitude est notamment emblématique pour les Dashnaks qui mettent en avant deux arguments : d'un côté pour eux, l'ouverture des frontières sans reconnaissance par la Turquie du génocide va à l'encontre des intérêts nationaux arméniens, d'un autre côté cette ouverture peut résulter de l'expansion turque de l'économie arménienne<sup>1663</sup>.

---

<sup>1661</sup> David L. Phillips, *Unsilencing the past. Track-two diplomacy and Turkish-Armenian reconciliation*, Berghahn books, New York, 2005, p.129-130.

<sup>1662</sup> Görgülü, *Turkey-Armenia relations... op.cit.*, p. 23.

<sup>1663</sup> Notamment en raison de la propagande des Dashnaks, à cette période l'Arménie n'était pas prête à l'ouverture des frontières. Phillips, *Unsilencing the past...op.it.*, p.130.

## Projet de Trabzon-une initiative transfrontalière échouée

Le projet de gestion commune du port de Trabzon fut l'une des initiatives les plus ambitieuses dans l'histoire des relations turco-arméniennes. Il s'agissait de mettre en place un consortium turco-arménien pour le but de moderniser le port et de l'ouvrir à l'usage pour l'Arménie. L'analyse de la mise en place et de l'élaboration de cette initiative dévoile en effet certaines dynamiques des relations bilatérales. Son échec est une illustration des problèmes complexes qui perdurent jusqu'à présent.

L'ouverture d'un poste-frontière turco-géorgien à Sarp accroît davantage l'importance logistique et commerciale de Trabzon. L'essor de l'exportation permet d'y établir dès l'année 1996 une zone industrielle<sup>1664</sup>. Les élites de l'Arménie nouvellement indépendantes portent une attention particulière à cette ville port qui se trouve seulement à 450 km de la ville arménienne Gumru.

L'idée du projet de Trabzon port a été visiblement conçue par le président de l'Etat arménien de l'époque Levon Ter-Petrossian ainsi que par son frère, chargé des relations économiques extérieures de l'Arménie Telman Ter Petrossian<sup>1665</sup>. Ce dernier a commencé à tisser des liens avec les milieux d'affaires de la Turquie lorsqu'il arrive avec les hommes d'affaires arméniens à Istanbul mi-avril 1990 pour présenter les produits de leur pays<sup>1666</sup>.

Les représentants arméniens engagés par ses autorités demandent un rendez-vous à Ishak Alaton à Moscou à l'automne 1991 afin de discuter du projet<sup>1667</sup>. Alaton, entrepreneur turc doté d'une large expérience dans les ex-républiques soviétiques, explique aux médias américains les raisons pour lesquelles les Arméniens ont opté pour cette initiative : « *I'm a Turkish businessman of Jewish descent. My people have been here in Istanbul for 500 years. I think the Armenians picked me because I am a Jew who would perhaps be more open-minded than a Muslim and because I could make the right contacts with the Foreign Ministry in Ankara* »<sup>1668</sup>.

---

<sup>1664</sup> Gültekin, *Les enjeux de l'ouverture..art.cit.*, p.37.

<sup>1665</sup> Telman Ter-Petrossian, un industrialiste, directeur de la plus grande usine de la défense de l'Arménie soviétique, il la converse à la venture jointe gérait un tiers de l'économie de l'Arménie, propriétaire de l'entreprise produisant des armes russes Hrazdanmash. Il est ensuite élu au parlement arménien en 1995-1997.

<sup>1666</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.221.

<sup>1667</sup> « The brief Turkish-Armenian thaw is chilled », *Washington post*, le 30 mars 1992, URL: [https://www.washingtonpost.com/archive/politics/1992/03/30/brief-turkish-armenian-thaw-is-chilled/56c19d3b-eb2a-4b0d-86bc-87512520252c/?utm\\_term=.bf2e250a173b](https://www.washingtonpost.com/archive/politics/1992/03/30/brief-turkish-armenian-thaw-is-chilled/56c19d3b-eb2a-4b0d-86bc-87512520252c/?utm_term=.bf2e250a173b), consulté le 04.03.2018.

<sup>1668</sup> *Ibid.*

Ayant voyagé à Trabzon, puis à Iğdır et à Erevan par le poste-frontière Alicant-Margara<sup>1669</sup>, l'entrepreneur comprend que pour l'Arménie l'accès à la mer notamment via Trabzon s'avère primordial. Il a même participé à la cérémonie d'investiture du président arménien le 11 novembre 1991 et fut reçu par le Premier ministre en exercice Hrant Bagratyan<sup>1670</sup>.

Alaton prend également contact avec les membres de la communauté arménienne des Etats-Unis<sup>1671</sup>. En investissant environ 20 millions de dollars, il (Alarko Holding) cofonde en décembre 1991 à Moscou un consortium privé *Hovsons-Alarko*<sup>1672</sup> avec Hrair Hovnanian<sup>1673</sup> (Hovsons), l'un des plus riches arméniens basé aux Etats-Unis<sup>1674</sup>.

Alaton transmet officiellement l'initiative des Arméniens pour la coopération économique en octobre 1991. En réalité, l'initiative n'avait pas seulement pour objectif de mettre fin à l'isolement arménien. Les officiels mandatés par Erevan présentent leur point de vue : « *la porte pour les cinq pays turcophones de l'Asie centrale doit être la Turquie via l'Arménie* »<sup>1675</sup> en soulignant le souhait de l'Arménie de transporter des produits et des matières premières de l'agriculture et l'industrie de l'Asie centrale vers la Turquie y compris le pétrole et le gaz<sup>1676</sup>. Petrossian s'exprime également en faveur de l'élargissement des liens avec le secteur privé en ajoutant que « *la situation géographique d'aujourd'hui rend inévitable l'amitié entre l'Arménie et la Turquie* »<sup>1677</sup>. Safa Giray, le MAE turc dans sa lettre adressée à Alaton affiche une approche positive à cette initiative. « *La Turquie se hâte de répliquer avec une bonne intention à tous ses voisins qui désirent établir avec elle les relations amicales sans un quelconque sentiment d'hostilité. Nous acceptons donc avec une bienveillance les mesures que les responsables arméniens prendront dans ce cadre à l'égard de la Turquie* », écrit-il en exprimant la satisfaction que cette initiative permettrait également de diversifier les relations

---

<sup>1669</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.224.

<sup>1670</sup> *Ibid.*

<sup>1671</sup> Alaton indique qu'en utilisant ses liens avec l'Administration de l'Etat américain, c'est lui qui a pris contact in « The brief Turkish-Armenian thaw..., *art.cit.* Les propos de Van Krikorian suggèrent que les officiels d'Erevan ont initialement pris contact avec Krikorian et Hovannisian in « Groong interview with Turkish-Armenian reconciliation commission (TARC) members Van Z. Krikorian and Andranik Migranian », *Armenian news network Groong*, le 4 août 2001, URL: <http://www.groong.com/ro/ro-20010804.html>, consulté le 23.05.2018.

<sup>1672</sup> *Reuter* mentionne également la participation de la troisième compagnie, une entreprise autorichienne, Rosh Credit International S.A.H. in « Turks sign port venture to link Soviet Republics with West », *Reuters news*, le 17 décembre 1991.

<sup>1673</sup> L'entrepreneur de New-Jersey, Hovannisian était cette époque le président de AAA (Armenian Assembly of America).

<sup>1674</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.224, « The brief Turkish-Armenian thaw..., *art.cit.* Hakobyan mentionne le début du projet étant juin 1991, *ibid.*

<sup>1675</sup> « *Ermenistan'tan Türkiye'ye çağrı* » (L'appel de l'Arménie à la Turquie), *Milliyet*, Le 9 octobre 1991.

<sup>1676</sup> *Ibid.*

<sup>1677</sup> *Ibid.*

commerciales des hommes d'affaires de la Turquie. Il ajoute : « (...) *notre ministère n'a aucune objection contre l'établissement de ces relations* »<sup>1678</sup>.

Alaton parle également de la lettre du Premier ministre arménien Hirant Bagratyan envoyée au Premier ministre turc Demirel en décembre 1991 afin de demander du soutien pour ce projet de port<sup>1679</sup>. Ankara n'a pas donné son accord officiel pour l'aboutissement de ce projet. Cette installation a pour but de faire transiter du gaz et du pétrole de l'Asie centrale par l'Arménie (via l'Azerbaïdjan) à la Turquie, comme le note rapport de l'ESI « *un projet tellement ambitieux n'aurait pas pu être initié sans un accord tacite du gouvernement turc* »<sup>1680</sup>.

Candan Azer, dans ses mémoires mentionnés plus haut rappelle la visite des porteurs du projet-Alaton, Hovannisian et Krikorian au mois de février 1992 au MAE turc et leur rencontre avec le ministre Hikmet Çetin<sup>1681</sup>. L'auteur décrit un rendez-vous marqué par une ambiance tendue qu'il explique en grande partie par le fait que Krikorian et Hovannian étaient les représentants du lobby arménien aux Etats-Unis<sup>1682</sup>. Suite à la proposition de collaboration par les invités, Çetin répond que la question sera étudiée par le ministère<sup>1683</sup>.

---

<sup>1678</sup> *Ibid.*

<sup>1679</sup> «Turks sign port venture to link Soviet Republics... *art.cit.*

<sup>1680</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate... op.cit.*, p. 9.

<sup>1681</sup> Azer, *op.cit.*, p. 517-518.

<sup>1682</sup> L'ancien diplomate souligne également « le mauvais souvenir » d'avoir eu une rencontre avec Van Krikorian aux Etats-Unis pendant laquelle Krikorian lui aurait menacé, *ibid.*, p. 517.

<sup>1683</sup> Candan Azer parle également du souhait exprimé par les invités de passer par l'Arménie par la poste frontière terrestre qui nécessiterait alors une autorisation officielle. Selon l'auteur, le ministre sans rien promettre, a indiqué que la demande sera considérée. La délégation arménienne a visiblement perçu cette réponse comme positive et leur insistance au poste-frontière Alican-Markara pour le passage à l'Arménie a créé un incident entre deux pays. *in Azer, op.cit.*, p.517-518. La même histoire de l'entrevue avec le MAE turc est racontée différemment par la délégation arménienne. Par exemple Krikorian aurait indiqué que le ministre Çetin leur avait promis qu'ils peuvent passer par la frontière. Ils ont même été détenus par la police frontalière. Van informe alors l'ambassade américaine en Turquie. A cette époque, Marc Grossman, chef adjoint de mission à l'ambassade leur aurait aidé pour la mise en liberté. *in Phillips, op.cit.*, p. 21. Grossman est la même personne qui a assigné David Phillips pour l'initiative de TARC. Il était à cette époque assistant du Secrétaire d'Etat pour les affaires européennes. Il a en outre occupé le poste d'ambassadeur américain en Turquie entre 1995 et 1997.

La réalisation de l'initiative turco-arménienne se heurte cependant à de nombreux obstacles politiques. L'intensification du conflit du Haut-Karabagh et les massacres de Xocalı (voir chapitre 7), en rendant l'opinion publique extrêmement sensible rend de fait la coopération turco-arménienne impossible. Suite à une fuite du MAE turc dans les médias, l'entrepreneur Alaton a été sévèrement critiqué pour avoir collaboré avec « *les ennemis traditionnels de la Turquie* » les membres du lobby arméno-américain<sup>1684</sup>. Comme le note le *Washington post*: « *Alaton soon found out that his dealings with the Armenians had transformed him, in the eyes of the Turkish press, into a traitor. He began getting hate mail and threatening phone calls. Newspaper columnists accused him of being a Zionist infiltrator. They said he was selling out Turkey for personal profit* »<sup>1685</sup>.

Les représentants arméniens du projet n'ont pas été épargnés par les pressions de toute sorte. Krikorian et Hovnannian ont été accusés de diminuer l'importance de génocide afin de faire des affaires avec la Turquie<sup>1686</sup>. Krikorian éclaire ce point:

*«Hirair Hovnannian and I were asked to look at development of the Trebizond port as part of then-President Ter Petrossian's efforts to reach out to Turkey. We met with the Turkish foreign minister and other government officials, none of whom demanded that in exchange for access, the "Armenians stop demanding recognition for the Genocide»*<sup>1687</sup>.

Malgré l'échec de l'initiative de Trabzon port, l'Arménie continue d'exprimer son intérêt pour le développement des liens économiques avec cette ville. Dans cette perspective, une liaison aérienne directe fut établie entre Erevan et Trabzon en 1996.

Telman Ter-Petrossian reste l'un des acteurs clés dans le renforcement des liens commerciaux de l'Arménie avec les hommes d'affaires turcs. Il dirigeait souvent les délégations des hommes d'affaires venant en Turquie<sup>1688</sup>. En été 1996 lors de sa visite à Istanbul, il rencontre Tugrul Türkeş, fils de Alparslan Türkeş, leader du parti MHP<sup>1689</sup>.

---

<sup>1684</sup> Republics' clash is too close for Turkey's comfort», *New York Times*, 7 march, 1991; « The brief Turkish-Armenian thaw..., *art.cit.* Face aux critiques de la venue des membres du lobby arménien au MAE, le ministre Hikmet Çetin affirme que la visite a été accordée seulement à Alaton et il n'était pas informé que les Hovannisian et Krikorian y participeront aussi. Alaton est alors accusé cette fois-ci par le média d'avoir trompé le ministre cf. Tigran Mkrtchyan, « The role of NGO's in Turkey-Armenia rapprochement» in Aydin, *Non-traditional security threats ..op.cit.*, p.155.

<sup>1685</sup> « The brief Turkish-Armenian thaw..., *art.cit.*

<sup>1686</sup> *Ibid.*

<sup>1687</sup> « Groong interview with Turkish-Armenian reconciliation commission (TARC) members...*art.cit.*

<sup>1688</sup> «Influential brother of Armenian president dies», *Monitor*, vol. 3, n° 101, le 22 mai 1997, URL: <https://jamestown.org/program/influential-brother-of-armenian-president-dies/>, consulté le 23.06.2017.

<sup>1689</sup> Alla Mirzoyan, *Armenia, the regional powers, and the West between and history*, Palgrave Macmillian, New-York, p. 194.

La délégation arménienne venant à Istanbul dans le cadre de la réunion de l'OCEMN en avril 1997 se rend également en visite à Trabzon. Lorsqu'il se trouve à Istanbul, Telman Ter-Pterossian, alors chef de délégation de *l'Union des industriels et des hommes d'affaires de l'Arménie*, s'engage dans une courte conversation privée avec le président Demirel et rencontre à cette occasion Abdullah Gül, le ministre des affaires économiques extérieures de l'époque<sup>1690</sup>. M. Petrossian avec Alexander Arzoumanian, le MAE arménien rencontrent en outre Mazhar Afacan, le directeur de la Chambre de commerce de Trabzon<sup>1691</sup>. Deux mois plus tard, une nouvelle délégation y vient afin de participer à la réunion des municipalités organisée par le Conseil de l'Europe<sup>1692</sup>. Le nouveau gouvernement arménien, sous la présidence de Robert Kotcharyan, n'arrête guère ces échanges. Un groupe d'hommes d'affaires se rend à Trabzon en mai 1998. Vu le manque de progrès dans les relations turco-arméniennes, le nouveau président décide toutefois de lâcher définitivement le projet de Trabzon et de s'investir plutôt dans les ports géorgiens de Batoumi et Poti<sup>1693</sup>.

### *Les régions frontalières face à la fermeture des frontières*

Il s'avère important d'analyser l'attitude des régions de cette zone à l'égard de la fermeture des frontières turco-arméniennes car ce sont elles qui sont affectées directement par la décision d'Ankara de fermer celle avec l'Arménie. De manière générale, les provinces de l'Anatolie orientale font partie des régions les moins développées de la Turquie. Ce sous-développement persiste malgré l'existence de frontières ouvertes ainsi que des échanges commerciaux entre la Turquie, l'Iran, la Géorgie et l'Azerbaïdjan (Naxçivan)<sup>1694</sup>.

Un regard plus attentif sur la situation à Kars et Iğdır, revêt une importance particulière en raison de leur proximité avec l'Arménie et des effets directs de la fermeture des frontières sur leur situation économique et politique<sup>1695</sup>. La vie quotidienne des habitants est en effet directement affectée par la fermeture des frontières communes.

---

<sup>1690</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.264.

<sup>1691</sup> Gültekin, *Les enjeux de l'ouverture..art.cit.*, , p. 53.

<sup>1692</sup> *Ibid.*

<sup>1693</sup> *Ibid.*

<sup>1694</sup> Görgülü, *Turkey-Armenia relations... op.cit.*, p.34.

<sup>1695</sup> Les réflexions de l'auteur sur ce point sont principalement tirées du travail de terrain effectué dans ces deux villes en avril 2015.



En tant que ville dotée d'une histoire toute particulière, Kars a connu des cultures différentes et reste marquée par les empreintes de ce riche passé. Passée sous l'autorité du Tsar russe après la guerre entre la Russie et la Turquie en 1877-1878, la ville garde encore l'héritage de cette domination russe qui a duré une quarantaine d'années<sup>1696</sup>. Les œuvres historiques plus anciennes telles que *Kümbet cami*<sup>1697</sup> témoignent quant à elles, du passé arméno-géorgien de cette région. Un autre endroit particulier est l'ancienne ville d'Ani, une ville historique située à 42 km de Kars. Elle héberge l'histoire des différentes cultures : arménienne, géorgienne et turco-ottomane.

Kars, comme d'ailleurs Ağrı, Erzurum et Iğdır, fait partie de la région *Serhat* (en français frontière/frontalier) et elle est frontalière de la ville arménienne de Gümrü (Gyumri). La région *Serhat* dispose de sept postes frontières dont quatre restent fonctionnels<sup>1698</sup>. Ces postes sont considérés comme la porte de la Turquie vers le Caucase et l'Asie Centrale. Quant au pays de ces espaces, pour eux, ces postes sont la première porte d'entrée vers les douanes européennes<sup>1699</sup>.

Ardahan<sup>1700</sup> et Iğdır auparavant, faisait partie de la province de Kars. Elle acquiert un statut de province (*il* en turc) suite à la décision du gouvernement de mai 1992. Cette situation affecte inévitablement la position de Kars qui se voit privée de l'accès direct aux postes frontières fonctionnels avec la Géorgie et l'Azerbaïdjan.

---

<sup>1696</sup> Il existe aujourd'hui les bâtiments dits « *Baltique* », construits sous la gouvernance russe, qui abritent notamment les administrations locales comme la municipalité ou la chambre de commerce. Également la *Fethiyye Cami*, situé au cœur de la ville, est le résultat de la transformation de l'église russe orthodoxe « *Alexander Nevski* » en mosquée.

<sup>1697</sup> Le destin de l'œuvre historique « 12 Havari kilisesi » (l'église de 12 apôtres), actuellement *Kümbet cami*, est encore plus intéressant ; il a fonctionné quatre fois en tant qu'église, quatre fois en tant que mosquée et une fois comme un musée depuis son existence.

<sup>1698</sup> Les 7 post-frontières sont *Gurbulak* (Iran), *Boralan* (Iran), *Dilucu* (Azerbaïdjan (Nakhitchevan)), *Turkgozu* (la Géorgie), *Aktas* (la Géorgie), *Alican* (l'Arménie), *Dogu Kapi* (l'Arménie), et ceux qui sont fermés : *Boralan*, *Alican*, *Dogu Kapi*. Comme noté plus haut, le poste-frontière turco-géorgien *Turkgozu* fut récemment ouvert.

<sup>1699</sup> SERKA (SERHAT Development Agency), « TRA2 Bölgesinde sınır ticareti ve sınır kapıları : Sosyo-ekonomik bir Analiz Sorunlar ve Çözüm Önerileri [Le commerce frontalier et les posts- frontaliers dans la région TRA2 : Analyse socio-économique. Problèmes et recommandations pour leurs résolutions] », novembre, 2012, p.1, URL : <http://www.serka.gov.tr/store/file/common/87e4158ddb3771a0e02243ade743058c.pdf>, consulté le 12.04.2018.

<sup>1700</sup> Avant 1926, Ardahan était une province. Par la loi 877 elle est rattachée au province Kars in « *Ardahan tarihi* », Ardahan belediyesi, URL : <http://www.ardahan.bel.tr/sayfa/28/ardahan-tarihi.html>

La carte ethnographique de Kars reste depuis des siècles très diversifiée<sup>1701</sup>. Aujourd'hui cette province est habitée par plusieurs ethnies : les Turcs, les Azéris, les Kurdes, les Terekemes<sup>1702</sup>, les Malakans, etc.

La situation géographique de l'autre ville frontalière avec l'Arménie - Iğdır<sup>1703</sup> (anciennement Sürmeli/Sourmalou) est en effet très différente de celle de Kars. La position frontalière avec les trois pays<sup>1704</sup> constitue son point fort. Elle se situe à la frontière de l'Arménie, mais également de l'Iran et de l'Azerbaïdjan (Naxçıvan). En revanche, parmi les trois postes frontières situés sur son territoire, seul celui avec Naxçıvan-Dilucu est fonctionnel<sup>1705</sup>.

La transformation d'Iğdır en province est notamment expliquée par l'ouverture de la frontière avec Naxçıvan et par ricochet, sa croissance en tant que centre économique et logistique.

Quant à sa démographie ethnique, la population d'Iğdır est habitée principalement par des Azéris et des Kurdes. Ces deux ethnies principales qui cohabitent dans cette région se trouvent en concurrence sur le plan politique et économique<sup>1706</sup>.

---

<sup>1701</sup> Selon les recensement de la fin du XIX siècle, parmi de nombreuses ethnies habitant dans cette région, on peut citer les Arméniens, les Azéris, les Turcs, les Karapapaq, les Grecque pontiques, les Kurdes et les Russes. Pour plus de détails, par exemple, les données du recensement de l'Empire russe en 1897, cf. site analytique russe de la démographie *Demoscope*, URL : [http://www.demoscope.ru/weekly/ssp/emp\\_lan\\_97\\_uezd.php?reg=399](http://www.demoscope.ru/weekly/ssp/emp_lan_97_uezd.php?reg=399), consulté le 20.05.2018.

<sup>1702</sup> Appelé aussi Karapapak, ce groupe ethnique parlant le dialecte azéri est souvent identifiés aux Azerbaïdjanais.

<sup>1703</sup> Le trajet de bus de Kars et Iğdır étant d'une durée de trois heures, le bus s'arrête pour une pause près du *Halıkışlak*, village situé à la frontière avec l'Arménie. La particularité de ce village réside dans le fait qu'il est le seul village parmi les 40 villages de ilçe Digor (de la province de Kars) qui réunit une majorité d'Azéris, les autres étant habités principalement par les Kurdes. Auparavant appelé *Bahçeler*, ce village a été séparé en deux à la suite du traité de *Gumri* (Alexandropol), signé entre la Turquie et l'Arménie en 1920. Une partie de ce village est restée en Turquie, l'autre partie *Bagaran* se trouve en Arménie.

<sup>1704</sup> Les habitants soulignent souvent ce positionnement géographique avec la fierté. Ils peuvent aller jusqu'à dire que c'est la seule région dans le monde qui est frontalière avec trois pays. Même si cela est correct dans le contexte de la Turquie, bien évidemment il existe beaucoup d'autres régions avec le même positionnement géographique, par exemple, la région voisine - Nakhitchevan qui est frontalière, elle aussi avec l'Iran, l'Arménie et la Turquie.

<sup>1705</sup> Les protocoles sur l'ouverture du poste frontière turco-iranien à Iğdır ont été signés par la Turquie et l'Iran en octobre 2010. Le *Boralan* est resté fermé jusqu'à aujourd'hui. Les habitants d'Iğdır en parlant des raisons de la fermeture de la frontière entre leur ville et l'Iran, souligne avant tout l'intention turque de limiter l'influence de l'Iran sur les Azéris d'Iğdır (en majorité chiites) qui est considérée déjà assez importante. La position turque officielle met cependant en avant la question de la sécurité invoquée par l'Iran et la situation géographique peu adaptée au passage des véhicules. Il a été finalement prévu d'ouvrir le poste-frontière turco-iranien à Iğdır plutôt dans la région du poste-frontière turco-azéri Dilucu car la situation géographique et l'infrastructure y est plus favorable. Il existe également un poste-frontière turco-iranien fonctionnel pas loin d'Iğdır, à Doğubeyazit.

<sup>1706</sup> Pour une illustration intéressante de cette situation voir l'article du journal local *Haftaya bakış* écrit par Akay Aktaş, disponible en ligne :

[http://www.Igdırhaftayabakis.com/pages.asp?Pagem=I%D0DIR%92DAN%20AZER%DDLER-K%DCRTLER&cat\\_id=16&cat2\\_id=15&wid=371](http://www.Igdırhaftayabakis.com/pages.asp?Pagem=I%D0DIR%92DAN%20AZER%DDLER-K%DCRTLER&cat_id=16&cat2_id=15&wid=371), consulté le 23.07.2017.

En Turquie, de nombreuses enquêtes ont été menées dans ces régions frontalières afin de cerner l'attitude de ces habitants à l'égard de la fermeture des frontières<sup>1707</sup>. En l'occurrence, une étude menée en 2003 par l'Institut français d'Istanbul - l'IFEA, notamment par l'intermédiaire de la chercheuse Burcu Gültekin avait pour objectif de révéler les enjeux de l'ouverture des frontières vis-à-vis des villes de Kars, Iğdır et Trabzon. L'auteur de cette recherche constate que le motif principal du souhait d'ouverture des frontières des locaux est de « *commercer avec tout le monde* » en soulignant donc un intérêt économique immédiat<sup>1708</sup>.

L'autre enquête turque effectuée par Karabulut *et al.* dans les régions Ağrı, Ardahan, Iğdır et Kars en 2005 a permis de questionner 116 entreprises spécialisées dans le commerce. A la question s'ils veulent l'ouverture des frontières, 65,5 % d'entre elles répondent oui et 34,5 % non. Si l'on classe les réponses par ordre d'importance décroissante en ce qui concerne la raison de la réponse favorable à l'ouverture des frontières, le résultat est le suivant<sup>1709</sup> :

- Le commerce et les autres relations doivent être séparées ;
- C'est l'Iran et la Géorgie qui, en commerçant davantage avec les Arméniens, en tirent des profits ;
- Si la frontière est ouverte, nous - la Turquie - en bénéficierons ;
- L'ouverture aura un impact positif sur les relations Turquie-Arménie et Azerbaïdjan-Arménie ;
- Cela sera positif du point de vue de l'adhésion de la Turquie à l'UE.

On constate alors que la dimension économique reste prioritaire dans cette attitude favorable à l'ouverture des frontières communes. Dans cette perspective, les raisons de la réponse négative à l'ouverture des frontières, les correspondants ont classé les réponses par l'ordre d'importance décroissante de cette manière :

- Si la Turquie ouvre la frontière avec l'Arménie, elle perdra l'Azerbaïdjan ;
- Le marché de l'Arménie n'est pas si important du point de vue du volume pour la Turquie ;

---

<sup>1707</sup> Pour les enquêtes menées en Arménie, voir l'article, Aleksandr Grigoryan, Knar Khachatryan et Vahram Ter-Matevosyan, « Armenia-Turkey border opening: what determines the attitude of Armenians? », *Caucasus Survey*, vol 7, n°1, 2018, p. 25-43.

<sup>1708</sup> Gültekin, *Les enjeux de l'ouverture...op.cit.*, p.34.

<sup>1709</sup> Kerem Karabulut *et al.*, *Türkiye-Ermenistan sınır kapıları sorunsalı : ekonomik analiz [La question des portes frontalières turco-arméniennes : l'analyse économique]*, Nobel, Ankara, 2011, p. 27.

- A cause des politiques erronées des Arméniens à l'égard de la Turquie et l'Azerbaïdjan ;
- A cause d'animosité historique ;
- Une fois que la frontière sera ouverte, les Arméniens vont lancer à la Turquie leurs revendications territoriales ;
- Si la frontière est ouverte, la coopération et le lien des organisations terroristes avec l'Arménie s'accroîtront<sup>1710</sup>.

Dans ces réponses, deux raisons –politique et économique se révèlent décisives, le facteur d'Azerbaïdjan dans le contexte de la politique arménienne vis-à-vis du conflit du Haut-Karabagh restant primordial.

En revanche, l'enquête réalisée les 19-21 avril 2005<sup>1711</sup> par le centre de recherche et consultation d'Ankara KIMAR parmi les habitants d'Erzurum, Erzincan, Kars, Van, Ağrı, Muş, Iğdır révèle d'autres types de résultats. Parmi les 1308 personnes interrogées, seulement 23,1 % se sont exprimées favorablement à l'ouverture des frontières et 62,3% d'entre eux ont dit non<sup>1712</sup>.

Il est à souligner quelques facteurs qui nous semblent essentiels afin de saisir l'attitude des régions frontalières à l'égard des relations entre la Turquie et l'Arménie et de la fermeture des frontières communes. Tout d'abord, les villes comme Kars, Trabzon et dans une moindre mesure Iğdır, deviennent en quelque sorte des victimes de la fermeture des frontières avec l'Arménie. Le chercheur turc Aybars Görgülü propose de ne pas négliger l'apport économique que les échanges commerciaux directs avec l'Arménie pourraient apporter. « *Même si le PIB de l'Arménie se révèle quatre fois moins important que celui de la Turquie, le part de l'Anatolie orientale dans le PIB turc ne constitue que 4.4%* », explique-t-il<sup>1713</sup>. Il souligne également le rétrécissement de l'économie de Kars depuis la fermeture des frontières<sup>1714</sup>.

De la même manière, l'ancien maire de Kars Naif Alibeyoğlu se plaint de la situation économique de Kars en soulignant le fort taux de l'immigration et du chômage à Kars<sup>1715</sup>. Le fait d'être très éloignée d'Ankara (plus de 1000 km) et si proche dans le même temps de la

---

<sup>1710</sup> Karabulut *et al.*, *op.cit.*, p. 27.

<sup>1711</sup> Il est toutefois à tenir compte des dates de la réalisation de cette enquête (quelques jours avant le 24 avril) qui coïncident avec le renforcement de l'ambiance critique en Turquie à l'égard des activités des Arméniens dont la campagne du génocide arménien prend un ampleur à cette période de l'année.

<sup>1712</sup> *Ibid*, p.24.

<sup>1713</sup> Görgülü, *op.cit.*, p. 34.

<sup>1714</sup> *Ibid*.

<sup>1715</sup> L'entretien de l'auteure avec Naif Elibeyoğlu, 24.11.2014, Ankara.

frontière turco-arménienne (environ 60 km) crée des frustrations chez les habitants de Kars qui se sentent négligés et même discriminés par le centre. Cette sensation de victimisation serait encore exacerbée, selon Alibeyoğlu, par l'existence du lobby de la région mer Noire qui militerait pour la réalisation du commerce turco-arménien dans cette même région (donc en passant par le poste-frontière avec la Géorgie) : « *Kars est punie. Les camions turcs vont vers l'Arménie. Il n'y pas d'embargo. Il y a des entreprises turques qui y ont été ouvertes. Pourquoi l'embargo ne concerne-t-il que Kars ?* »<sup>1716</sup>.

Quant aux discours officiels exprimés aujourd'hui au niveau local, ils sont dans les grandes lignes identiques à celui du centre. En l'occurrence le maire de Kars Murtaza Karaçanta (2014-2019) nous fait remarquer que « *tant que les Arméniens ne se retireront pas des territoires azerbaïdjanaïses et ne cesseront pas leurs allégations de génocide, la réouverture est impossible, et ce, même si cette ouverture permet éventuellement de raccourcir le trajet entre la Turquie et l'Azerbaïdjan* »<sup>1717</sup>.

Ce type de discours sur les relations avec l'Arménie et sur la fermeture des frontières est en terme général soutenu par les représentations locales de partis politiques comme l'AKP (Parti de la Justice et du Développement), le CHP (Parti de la République) et MHP (Parti du Mouvement National) à Kars et Iğdır<sup>1718</sup>.

Il est toutefois à souligner le discours des membres du parti kurde HDP (Parti démocratique des peuples), dont la position officielle est beaucoup plus favorable aux Arméniens<sup>1719</sup>. Ce parti montre une attitude complètement différente, exprimant notamment leur souhait d'une réouverture des frontières communes avec leur voisin.

Quant aux politiciens de la ville d'Iğdır, comme à Kars utilisant presque le même discours gouvernemental, ils reprennent souvent la fameuse expression : « *la Turquie et l'Azerbaïdjan : une nation, deux Etats* ». Les représentants de CHP à Iğdır, tout en rappelant toutefois la cohabitation normale entre les Azéris et les Arméniens dans le passé, proposent de leur côté de différencier la question arménienne et le problème du Haut-Karabagh entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie.

---

<sup>1716</sup> *Ibid.*

<sup>1717</sup> *Ibid.*

<sup>1718</sup> Les entretiens effectués par l'auteure en avril 2015 à Kars et à Iğdır.

<sup>1719</sup> Les représentants du HDP avaient officiellement demandé le pardon aux Arméniens.

Pour Murat Yikit, l'un des deux maires d'Iğdır<sup>1720</sup>, le dialogue est indispensable afin de trouver la solution aux problèmes entre les Turcs et les Arméniens. Le commerce étant de la politique « fine », la réouverture des frontières et le développement du commerce entre les deux pays donnera la possibilité à ces peuples de mieux se connaître. En critiquant la politique turque en Arménie, il estime que la fermeture des frontières est d'une certaine manière une façon de fermer les yeux sur les problèmes existants. En s'exprimant sur les événements de 1915, le maire indique que non seulement les Arméniens, mais les autres peuples ont aussi été des victimes à cette période<sup>1721</sup>.

Les représentants des Chambres de commerce de deux villes Fahri Ötegen (Kars)<sup>1722</sup> et Kamil Arslan (Iğdır) mettent en avant, en continuité de la politique officielle, que malgré les possibles bénéfiques économiques, sans la résolution du conflit arméno-azerbaïdjanais, l'ouverture des frontières ne sera pas possible.

Un autre point à mettre en exergue concerne la question du poids de la mémoire dans ces régions dont les grands-parents de ses habitants ont vécu des expériences douloureuses dans le contexte des affrontements avec les Arméniens au début du XX siècle<sup>1723</sup>. Ces expériences ont laissé une empreinte considérable dans leur vie culturelle, sociale et notamment politique du pays. Certains groupes d'intérêts en organisant des manifestations et événements scientifiques mettent en exergue ce point historique afin de garder vivant le sentiment anti-arménien dans ces régions<sup>1724</sup>. La mise en place du musée d'Iğdır s'apparente à une expression de la forte sensibilité à l'égard des expériences douloureuses de la ville avec les Arméniens. L'idée de la construction d'un tel musée a été avancée par l'architecte azéro-iranien Cəfər Qiyasi<sup>1725</sup> lors de la conférence « *les vérités historiques et les Arméniens* » organisée en 1995 à l'Université

---

<sup>1720</sup> Au moment de notre séjour, il y avait deux maires qui fonctionnaient à Iğdır-Şaziye Önder et Murat Yikit. Le système de gouvernance en deux a été mis en place par le HDP et BDP (en turc *Barış ve Demokrasi partisi*-en français Parti de la Paix et de la Démocratie). Murat Yikit était initialement membre du parti kurde BDP. Le BDP se fusionne avec le HDP en juillet 2014.

<sup>1721</sup> Dans le contexte de la déclaration faite par Şaziye Önder en 2014 qui a été d'ailleurs largement critiquée à Iğdır et dans toute la Turquie, l'expression de M. YIKIT sur le sujet nous a semblé beaucoup plus modérée.

<sup>1722</sup> Pendant notre entretien (effectué le 16 avril 2015 à Kars), le chef de la Chambre de commerce de Kars Fahri Ötegen évoque ses origines azéries en précisant que son père était immigré au début du XX siècle de Revan (Erevan), comme des nombreux Azéris habitants à Kars et Iğdır.

<sup>1723</sup> Les entretiens effectués par l'auteure à Kars et Iğdır, notamment avec les officiels et les professeurs des universités du Caucase à Kars et d'Iğdır en avril 2015.

<sup>1724</sup> A cet effet, nous pourrions citer, l'organisation par le *Türk Ocakları* (une organisation nationaliste créée en 1912) de la manifestation au centre de Kars ainsi que la conférence portant sur le sujet des massacres et atrocités commises par les Arméniens contre les Turcs dans la région que nous avons observées lors de notre travail de terrain à Kars en avril 2015.

<sup>1725</sup> Architecte azéro-iranien, il est né à l'Azerbaïdjan iranienne, Ardabil. Qiyasi est membre de l'Académie des Sciences de l'Azerbaïdjan.

d'Iğdır sous l'initiative du gouverneur de la province (*vali* en turc) Şemsettin Uzun. La construction du musée s'est achevée en 1999. Présentée comme une réponse au musée de génocide de l'Arménie à Erevan, la mise en œuvre de ce projet est chargée de symboles divers. Le journal turc *Radikal* interprète par exemple le choix de son emplacement comme un message fort : « *pour l'emplacement du monument d'Iğdır, il a été choisi un endroit de caractère politique et idéologique, à l'entrée d'Iğdır, au croisement des routes menant vers l'Iran, le Naxçıvan et l'Arménie et au pied de la montagne d'Ağrı qui a une portée sacrée pour les Arméniens* »<sup>1726</sup>.

L'analyse sur ces provinces révèle également que l'identité ethnique constitue un facteur primordial pour comprendre les choix politiques des habitants. Il existe en effet un lien fort entre l'identité politique et l'identité ethnique dans ces deux provinces. Par exemple, il existe une probabilité forte que les citoyens turcs d'origine Azéri soutiennent le parti MHP et que ceux d'origine kurde soutiennent le parti HDP.

Cette identité ethnique peut être également décisive dans l'attitude envers les relations avec l'Arménie. On peut à cet effet citer les études de terrain effectuées en 2014 par les trois centres de recherche en Turquie<sup>1727</sup>. Les résultats révèlent que les Kurdes habitants à Kars et Iğdır sont davantage en faveur à l'ouverture ; la population azérie reste en revanche très sensible à la question de réouverture sans la résolution du conflit du Haut-Karabagh<sup>1728</sup>.

En effet le lien que ces régions, entretiennent, sur le plan linguistique, culturel, historique et politique avec l'Azerbaïdjan, demeure non négligeable. Le dialecte des Azéris de l'Anatolie orientale est assez proche à celui parlé en Azerbaïdjan. L'originalité de ce dialecte est très bien conservée à Kars et notamment à Iğdır. Les événements culturels organisés autour de la culture et traditions azéris tels que les concours de danse caucasienne (dite Azérie) entre les écoliers ou les festivals de printemps des *aşıqs* (en turc *ozan*- signifie troubadour). Plusieurs projets d'ordre culturel et éducatifs sont réalisés et financés par l'administration azerbaïdjanaise telles que la construction d'un parc central à Iğdır ou d'un lycée à Kars.

---

<sup>1726</sup> « Soykırımın mimari boyutları » [Dimension architecturale du génocide], *Radikal*, le 19 avril 2005, URL : <http://www.radikal.com.tr/radikal2/soykirim-mimari-boyutlari-932018/>, consulté le 12.07.2018.

<sup>1727</sup> Bahçeşehir üniversitesi ekonomik ve toplumsal araştırmalar merkezi BETAM, Sosyal Araştırmalar merkezi SAM, Hrant Dink Vakfı, « Türkiye-Ermenistan sınırı sosyo-ekonomik etkileri araştırması », Hrant Dink Vakfı yayınları, İstanbul, novembre 2014, 98p.

<sup>1728</sup> *İbid*, p. 18.

La proximité géographique et culturelle facilite les échanges humains entre l'Azerbaïdjan et ces régions frontalières turques. L'Université du Caucase à Kars ouverte en 1992 abrite dès l'année 2005-2006 une faculté de langue et littérature azerbaïdjanaise (Azerbaycan türkçesi ve edebiyatı)<sup>1729</sup>. Le centre d'éducation, qui porte le nom de l'ex-président azerbaïdjanais Heydər Əliyev, est également établi à cette même université grâce au financement de la fondation Heydər Əliyev. Il fait l'objet d'une visite par le président fils Əliyev le 24 juillet 2008 lors de sa visite à Kars.

Par ailleurs de nombreux spécialistes azerbaïdjanais (en mathématiques, chimie, biologie, musique etc.) sont embauchés par les universités frontalières turques ainsi que le Conservatoire de Kars. Les liens sont également intenses entre les hommes d'affaires de ces régions frontalières turco-azerbaïdjanaises, notamment entre İğdır et Naxçıvan. Chaque année à İğdır, ville sœur de la ville avec la ville azerbaïdjanaise Şərur, est organisé le « festival de solidarité avec Naxçıvan [province] »<sup>1730</sup>. De même les représentants du parti MHP entretenaient, plus particulièrement aux années 1990 des relations spéciales avec les autorités azerbaïdjanaises<sup>1731</sup>.

Il est par ailleurs à noter l'ouverture du consulat azerbaïdjanais à Kars en 2004. Le consulat est impliqué dans les divers projets culturels, éducatifs et économiques de la province<sup>1732</sup>. Cette présence officielle de Bakou dans la région de Kars a même été perçue comme le signe d'une volonté de surveiller de près les campagnes turques en vue de la réouverture des frontières. Le choix de Kars à la place d'İğdır où il y a plus de population azérie et plus d'échanges économiques et commerciaux<sup>1733</sup> renforce cette perception.

Aujourd'hui Karst est devenu un véritable lieu de coopération transfrontalière avec l'Azerbaïdjan ainsi que la Géorgie. L'achèvement du projet de liaison Baku-Tbilissi-Kars en train limite l'isolement de Kars, notamment en rendant l'ouverture des frontières turco-

---

<sup>1729</sup> Hacali Necefoğlu, «Türkiye'nin Kafkalar'a ve Türkistan'a açılan bilim penceresi [La fenêtre de science ouverte par la Turquie aux Caucase et Turkistan ]»,TASAM (Türk Asya bilim stratejik araştırmalar merkezi), le 25 mars 2014, URL: [http://www.tasam.org/tr-TR/Icerik/26809/turkiyenin\\_kafkaslara\\_ve\\_turkistana\\_acilan\\_bilim\\_penceresi](http://www.tasam.org/tr-TR/Icerik/26809/turkiyenin_kafkaslara_ve_turkistana_acilan_bilim_penceresi), consulté le 12.07.2018.

<sup>1730</sup> Salomoni, *op. cit.* p. 119.

<sup>1731</sup> Salomoni, *op. cit.*, p. 118. Dans cette perspective, lors de notre de travail de terrain à İğdır, les hommes d'affaires et les représentants du MHP ont exprimé leurs souhaits en faveur d'une coopération plus étroite avec l'Azerbaïdjan. Opposé à la réouverture des frontières, le MHP rappelle qu'il n'y aurait aucun bénéfice à tirer pour les Azéris d'une décision d'ouverture des frontières.

<sup>1732</sup> Lors de l'entretien avec le consul général azerbaïdjanais à Kars, Süleymanov Elxan, il nous souligne la présence du président azerbaïdjanais et du premier-ministre turc Erdoğan à l'ouverture du lycée au nom Heydar Aliyev financé par l'entreprise Azerbaïdjanaise du pétrole SOCAR ouverte à Kars en 2013.

<sup>1733</sup> Les entretiens effectués à İğdır nous a permis à révéler un ressentiment et incompréhension à l'égard de ce choix de Bakou car les habitants d'İğdır se sentent proches à l'Azerbaïdjan.



arméniennes moins urgente<sup>1734</sup>. En termes d'apports économiques, les économistes de cette région restent toutefois sceptiques en constatant que pour Kars les enjeux économiques sont relativement faibles<sup>1735</sup>.

En revanche la dimension sociale et culturelle des échanges possibles après la réouverture semble fondamentale<sup>1736</sup>. Par ailleurs la société manifeste un souhait pour la réouverture des frontières en mettant d'avantage l'accent sur les échanges culturels et sociaux qui pourront éventuellement être bénéfiques pour rétablir la confiance entre deux peuples<sup>1737</sup>.

L'attitude concernant la fermeture frontière dans les régions frontalières n'est pas donc homogène. Elle est influencée par plusieurs facteurs tels que la mémoire et la perception de la question arménienne, l'identité ethnique et politique, l'intérêt économique (qui se révèle plus important pour un homme d'affaire), le lien avec l'Azerbaïdjan et la perception du conflit du Haut-Karabagh.

### *La coopération transfrontalière turco-arménienne, malgré tout*

#### La coopération transfrontalière officielle

Bien que les frontières entre l'Arménie et la Turquie soient fermées, la proximité géographique oblige ces deux pays à coopérer. Or, ses régions frontalières entretiennent des liens officiels dont la base juridique s'appuie sur les conventions et les protocoles visant à régler les relations transfrontalières entre la Turquie et l'Union soviétique. En l'occurrence, on peut évoquer les rencontres régulières entre les autorités frontalières des deux pays, ce qui est d'ailleurs conforme à l'accord signé à Moscou le 15 juillet 1937 sur les procédures de règlement des incidents et des conflits frontaliers<sup>1738</sup>. A part des réunions bimestrielles, les représentants turcs et arméniens ont également la possibilité de susciter des rencontres en cas de besoin. Vue l'absence de l'accord frontalier entre les deux Etats, le règlement des questions frontalières et

---

<sup>1734</sup> En effet, les apports stratégiques du projet Baku-Tbilissi-Kars sur la région Serhat, plus particulièrement à Kars est indéniable. L'intérêt économique pour l'ouverture des frontières turco-arméniennes s'affaiblit considérablement, à la suite de la mise en œuvre de ce projet qui est susceptible de mettre fin à l'isolement de la région.

<sup>1735</sup> Les entretiens conduits avec les spécialistes à Kars et İğdir en avril 2015.

<sup>1736</sup> Les entretiens conduits par l'auteure à Kars, notamment à l'Université de Caucase, avril 2015.

<sup>1737</sup> Les entretiens conduits par l'auteure à Kars en avril 2015. Ce type de propos était généralement suivi par l'expression de la condition de la résolution du conflit du Haut Karabagh, avril 2015.

<sup>1738</sup> Pour plus d'information, cf. Burcu Gültekin, *The ongoing official contacts and cooperation on the Turkish-Armenian border*, TEPAV, septembre 2010, 1-2 p.

de voisinage se base sur les accords turco-soviétiques. Comme nous le fait remarquer Burcu Gültekin, « *ce dialogue transfrontalier direct vise à préserver la paix et la primauté du droit à la frontière, à régler les incidents frontaliers (y compris le franchissement accidentel de la frontière par le bétail) et est guidé par le principe de l'amitié et des relations de bon voisinage* »<sup>1739</sup>.

Il en est de même pour l'usage commun de la rivière d'Araz et Arpaçay (en arménien Akhurian) ainsi que du barrage construit en 1985 sur l'Arpaçay<sup>1740</sup>. La réglementation sur laquelle cette coopération transfrontalière est fondée date de l'époque soviétique et elle n'a pas été actualisée depuis l'indépendance de l'Arménie. En l'occurrence le dernier protocole en la matière a été signé en mars 1990. La Commission permanente établie dès l'année 1928 a poursuivi ses réunions mensuelles jusqu'à aujourd'hui

Ces liens officiels d'ordre technique permettent sans doute aux deux parties de rester en contact permanent et posent les bases de la coopération transfrontalière dans d'autres domaines. En effet, certains milieux politiques et économiques à Kars, Iğdır ou Trabzon plaident pour l'établissement de relations étroites avec l'Arménie. Le cessez-le-feu arméno-azerbaïdjanais de 1994 crée une condition favorable pour une coopération transfrontalière turco-arménienne. De ce fait, les visites réciproques et les échanges transfrontaliers se multiplient dès la moitié des années 1990. A cette période, les représentants des milieux d'affaires de Kars tels que l'Association des industriels et des hommes d'affaires de Kars (KARSİAD), la Chambre de commerce et d'industrie ainsi que l'Union des commerçants et artisans ont milité pour une coopération plus renforcée avec le voisin arménien. Afin d'améliorer la communication et d'accroître les liens commerciaux entre les provinces régionales turques et le Caucase du sud, les hommes d'affaires de Kars ont en outre établi une association, la KAFSIAD (Association des hommes d'affaires et des industriels du Caucase).

---

<sup>1739</sup> *Ibid*, p.2.

<sup>1740</sup> Pour plus d'information, cf. *Ibid*, 2-3 p.

## Les initiatives locales pour une coopération turco-arménienne

Les milieux d'affaires de Kars et d'Iğdır démontrent en effet un intérêt particulier pour la réouverture des frontières turco-arméniennes. A leurs yeux, cela permettrait de dynamiser la vie économique de ces provinces et mettra fin à l'isolation, notamment celle de Kars. Le commerce transfrontalier (notamment la vente des produits agricoles tels que produits laitiers, fruits et la volaille) ainsi que le tourisme sont des enjeux centraux dans la perspective de la réouverture<sup>1741</sup>. Les habitants se souviennent encore de la vie économique animée de Kars lorsque le Doğu kapı était restée ouvert entre fin 1991 et 1993<sup>1742</sup>. C'est pourquoi une pétition demandant l'ouverture du poste-frontière Doğu kapı ("*Doğu kapı açılın*"-Ouvrons le Doğu kapı), signée par 100 000 habitants de la ville fut envoyée au gouvernement de Necmettin Erbakan en 1996. Le discours du député de Kars Çetin Bilgir, qui plaide pour l'ouverture des frontières turco-arméniennes avec pour objectif le développement économique de la région qui est « malaimée » d'Ankara, est emblématique des représentations développées par les habitants de Kars<sup>1743</sup> :

*« Comme on le sait, l'Est [les régions de l'Est de la Turquie] est une région négligée ; c'est la région qui reçoit le moins d'investissements dans la production, qui représente la plus faible part du revenu national et qui connaît le taux d'émigration le plus élevé. La très faible économie de la région repose sur l'agriculture et l'élevage (...) La seule solution pour l'Est est le commerce ... (...) »*<sup>1744</sup>.

Pour le représentant de Kars, la fermeture des frontières avec l'Arménie n'a pas donné des résultats et de ce fait elles doivent être ouvertes :

*« Le fait de garder la porte fermée comme tentative de pression politique sur l'Arménie n'a pas marché ; parce que la transition de l'aide humanitaire reste ouverte, L'énergie est vendue à l'Arménie et des activités commerciales sont menées à la fois en Iran et en Géorgie. La vente de produits turcs se fait toujours par l'intermédiaire des marchands en Géorgie et en Iran ; l'interdiction ne concerne que les régions de l'Est, en particulier Kars »*<sup>1745</sup>.

Si les échanges qui se déroulent à cette période entre les officiels locaux sont généralement tolérés par le centre, des incidents ayant eu pour conséquence de ternir cette relation ont eu lieu au même moment. Ces épisodes négatifs se multipliant dès les années 2000 démontrent bien l'attitude ferme du gouvernement à l'égard des relations avec l'Arménie et de l'ouverture des

---

<sup>1741</sup> International Crisis Group, «Turkey and Armenia: opening minds, opening borders », *Europe report*, n° 199, Istanbul, Brussels, 2009, p.29, URL: <https://www.crisisgroup.org/europe-central-asia/western-europemediterranean/turkey/turkey-and-armenia-opening-minds-opening-borders>, consulté le 26.07.2017.

<sup>1742</sup> Entretiens de l'auteure menés en avril 2015 à Kars.

<sup>1743</sup> TBMM, *Tutanak dergisi op.cit.*, période 20, jonction 10, tome 12, année législative 2, date 22.10.1996, p.244-245.

<sup>1744</sup> *Ibid.*

<sup>1745</sup> *Ibid.*, p.245.

frontières. En l'occurrence l'expulsion en 2000 de la délégation arménienne de Kars sur ordre d'Ankara dévoile bien la différence d'approche du centre et des régions frontalières à cet égard. La délégation constituée des officiels de la municipalité de Gumru avait l'intention de participer à la conférence dédiée au « Pacte de stabilité du Caucase », initiative lancée par Démirel<sup>1746</sup>.

Etant toujours en faveur de l'ouverture des frontières turco-arméniennes, l'ancien maire de Kars (1999-2009) exprime ainsi son amertume concernant les réactions aux efforts visant à se rapprocher au voisin arménien : « (...) dès qu'on déclare vouloir établir des relations avec l'Arménie, on est accusé d'être un traître à la patrie »<sup>1747</sup>. Il souligne également l'annulation suite à l'opposition d'Ankara, du projet de jumelage entre Kars et Gumru en 2004<sup>1748</sup>. Alibeyoğlu avait en effet à maintes reprises visité cette ville arménienne située à 70 km de Kars ainsi que la capitale Erevan<sup>1749</sup>.

Kars se montre toutefois déterminée à renouer des liens avec tous ces voisins sans pour autant faire de distinction entre amis et ennemis. La région d'un côté met en avant sa multiculturalité, tout en soulignant de l'autre son identité caucasienne. Ce faisant, elle cherche donc à « légitimer » ses efforts de rapprochement avec la région sud-caucasienne et plus particulièrement avec l'Arménie. Les échanges et les visites croisées entre les maires, les préfets ainsi que les hommes d'affaires des provinces turco-arméniennes s'inscrivent dans cette perspective. Il ne faut pas négliger le travail du TABDC (voir chapitre 9, section 1) dans le renforcement de ces contacts. De nombreux voyages touristiques et d'affaires furent organisés avec l'assistance de ce réseau turco-arménien. A cet effet, on peut citer le voyage en Arménie des hommes d'affaires turcs initié par le KARSİAD et organisé par le TABDC en 1998. Celui-ci est marqué par les rencontres à la fois avec Ter-Petrossian et le président nouvellement élu, Robert Koçharyan<sup>1750</sup>. Par ailleurs, pour le TABDC, l'intérêt touristique que les régions frontalières turques peuvent représenter auprès d'une certaine catégorie de la diaspora arménienne est évident. De ce fait, il était impliqué dans l'arrangement des visites touristiques en Turquie pour les membres de la diaspora. Par exemple, la visite touristique de 150 arméno-

---

<sup>1746</sup> Buchwalter, *op. cit.* p.12.

<sup>1747</sup> Ertan Kitapçıyan, « A Kars, la main tendue vers l'Arménie », *Regards sur l'Est*, le 1 mai 2001, URL : [http://www.regard-est.com/home/breve\\_contenu.php?id=217](http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=217), consulté le 21.07.2017.

<sup>1748</sup> « Trois questions à Naif Alibeyoğlu, maire de Kars », *le Monde*, le 20 août 2005.

<sup>1749</sup> «Kars Perspective - Eastern Turkish province unhappy with closed border», *Armenia now*, 12.11.2010, URL: [https://www.armenianow.com/features/25792/armenia\\_turkey\\_border\\_kars](https://www.armenianow.com/features/25792/armenia_turkey_border_kars), consulté le 14.10.2017.

<sup>1750</sup> Gültekin, *Les enjeux de l'ouverture...op.cit.*, p .42.

américaines en juin 2001 à Kars qui leur permettraient de visiter la ville natale de leurs grands-parents et de mieux connaître la Turquie fut un succès<sup>1751</sup>.

L'un des projets transfrontaliers importants portant la signature des hommes d'affaires de Kars est l'initiative du *Chômage caucasien*. Conçu au début du mars 2007 par les partenaires turcs et arméniens du Réseau Caucasien d'affaire et du développement dirigé par l'ONG international *International alert*<sup>1752</sup>, l'idée du projet consistait à échanger les recettes des producteurs des produits laitiers et à mettre en place une nouvelle marque commune de fromage. L'exposition qui s'est tenue en mai 2008 à Gumri marque en effet le lancement d'un nouveau fromage préparé par des travailleurs géorgiens, arméniens et turcs. L'évènement a en effet attiré l'attention des médias ainsi que des officiels et représentants des ambassades. Entre mai et juin 2008, le fromage a été introduit dans les magasins de Gumri, d'Erevan, de Tbilissi, Ninotsminda et Kars. Vu le succès engendré par cette initiative qui accentue les points communs de ces peuples, tout en démontrant le potentiel en faveur d'une coopération plus approfondie, la deuxième exposition de fromage fut organisée en juillet 2010 à Tbilissi<sup>1753</sup>.

La province d'Iğdır était également partie prenante dans les projets transfrontaliers turco-arméniens. Néanmoins, compte tenu de l'influence des Azéris locaux dans cette province en terme démographique, économique et politique, les échanges turco-arméniens via Iğdır se révèlent en effet encore plus compliqués et instables que prévu. La position forte du parti ultranationaliste MHP qui est d'ailleurs généralement soutenu par les Azéris, rend encore plus sensible les relations avec l'Arménie. Ainsi, la question des relations turco-arméniennes, et leur lien avec le conflit du Haut-Karabagh, s'inscrit manifestement dans le cadre de cette rivalité politique.

Ayant réalisé plusieurs voyages en Arménie, la chambre de commerce d'Iğdır milite elle ouvertement pour l'ouverture du deuxième post-frontière turco-arménien - Alican kapı. Dès l'année 1998, lorsque les relations avec Ankara se sont tendues avec l'Arménie de Kotcharyan, les hommes d'affaires de la région ont gardé une distance avec le voisin arménien<sup>1754</sup>. Les relations se sont améliorées notamment en 2002 lorsque les visites réciproques furent effectuées entre Iğdır et l'Arménie en 2002. Début août, la délégation arménienne, composée d'un

---

<sup>1751</sup> «Friends and foes. Turks and Armenians», *The Turkish daily news*, le 20 août 2001.

<sup>1752</sup> Pour plus d'information sur ce réseau, cf. le site officiel : <http://caucasusbusiness.net>

<sup>1753</sup> Esra Çuhadar et Burcu Gültekin Punsman, *Reflecting on the two-decades of bridging the divide: Taking stock of Turkish-armenian Civil society activities*, TEPAV, 2012, p. 48-49.

<sup>1754</sup> Gültekin, *Les enjeux de l'ouverture...op.cit.*, p. 47.

représentant l'ONG, Ashot Khurshudyan, du responsable du marché agricole, Ararat Papoyan, et du président du Centre du Caucase de l'Arménien Gumri, Artush Mkrtchian se sont rendues à Iğdır <sup>1755</sup>. Cela a été suivie, deux semaines plus tard, par la visite sous la direction de la Chambre de commerce et d'industrie d'Iğdır, d'une trentaine d'hommes d'affaires venus d'Iğdır, Kars et Erdahan à Erevan <sup>1756</sup>. Lors de la conférence de presse, Tayyar Oral, le président la Chambre de commerce et d'industrie d'Iğdır exprime ainsi l'objectif de cette visite : « *notre but est d'établir des relations économiques et commerciales avec l'Arménie et pour cela il est indispensable d'ouvrir la frontière entre les deux pays* » <sup>1757</sup>. Oral s'est alors trouvé confronté à une réaction négative dans sa ville à cause de cette visite. Le conseil d'administration de la Chambre demande dans la foulée sa démission pour avoir « *créé une tension inter-étatique en utilisant le nom de la Chambre de commerce et de l'industrie* » lors de sa visite à Erevan <sup>1758</sup>.

Une autre complication liée aux relations turco-arméniennes au niveau régional fut la polémique au sujet du « monument à l'Humanité » érigé à Kars. Ce monument, dont la décision de construction fut adoptée par le conseil municipal en novembre 2005 à l'unanimité, est l'œuvre du sculpteur turc Ahmet Aksoy. Suite à la signature de l'accord entre le maire de Kars et Aksoy, le travail de construction du monument de 35 mètres pour 350 tonnes débute en 2006 sur une colline qui domine la ville. Conçu comme un monument de paix et du symbole d'amitié avec l'Arménie <sup>1759</sup>, le symbolisme du monument constitué de deux silhouettes d'hommes et d'une main est expliqué par son sculpteur : « *ces deux personnages de la sculpture sont en réalité un seul être humain coupé en deux. Ils sont dans une position de confrontation, l'un*

---

<sup>1755</sup> « Armenians visit border Turkish city », *Armenpress*, le 5 août 2002, URL : [https://armenpress.am/eng/news/516093/ARMENIANS\\_VISIT\\_BORDER\\_TURKISH\\_CITY.html](https://armenpress.am/eng/news/516093/ARMENIANS_VISIT_BORDER_TURKISH_CITY.html), consulté le 23.04.2016.

<sup>1756</sup> « Iğdırlıların Erivan çıkarması [Le débarquement des habitants d'Iğdır à Erevan] », *Hürriyet*, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/Igdirli-larin-erivan-cikarmasi-91757>, consulté 05.06.2016.

<sup>1757</sup> « Turquie : hommes d'affaires turcs pour ouverture de frontière turco-arménienne », *Agence France-Presse*, le 19 août 2002.

<sup>1758</sup> « İzinsiz Ermenistan gezisi Tayyar beyon başını yedi [Voyage non autorisé de Monsieur Tayyar en Arménie l'a détruit] », *Hürriyet*, le 28 août 2002, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/ekonomi/izinsiz-ermenistan-gezisi-tayyar-beyin-basini-yedi-94014>, consulté le 12.04.2017.

<sup>1759</sup> Dans ce contexte, il nous semble utile de rappeler les propos d'Özarat, le conseiller du président arménien Lev Ter-Petrosyan au quotidien *Milliyet* sur ces conversations avec le leader du parti ultra-nationaliste Alparslan Türkeş. Ce dernier aurait suggéré, suite à sa rencontre avec Petrosian, d'ériger un monument commun à la mémoire des victimes de 1915 à la frontière turco-arménienne. Un message en turc (du côté arménien) et en arménien (du côté turc) « nous sommes désolés pour les douleurs causées » allait être gravé sur ce monument. In «Türkeş Ermeni sınırına anıt dikmeyi düşünmüştü [Türkeş a eu une idée d'ériger un statut à la frontière turco-arménienne]», *Milliyet*, le 17 octobre 2009, URL : <http://www.milliyet.com.tr/yazarlar/can- Dundar/turkes--ermeni-sinirina-anit-dikmeyi-dusunmustu-1151297>, consultés le 24.06.2018.

contre l'autre, rendus ennemis. Les deux personnes redeviennent en même temps une seule personne avec la main tendue »<sup>1760</sup>.

Les propos du premier-ministre Erdoğan sur les aspects esthétiques et géographiques de cette statue se traduisent par sa démolition rapide. C'est lors de sa visite à Kars le 8 janvier 2011 que le chef du gouvernement évoque la monstruosité (*ucube*) du monument inachevé, celui-ci se trouvant par ailleurs près d'un mausolée de l'érudit de l'Islam du 10<sup>ème</sup> siècle Hasan Harakani.

Cet acte politique étant interprété comme le fruit de la politique de réislamisation de l'espace public inscrit dans la politique de l'AKP (donc pas de statues comportant des figures humaines) ou la rivalité politique (le nouveau maire Nevzat Bozkuş de l'AKP contre l'ancien maire Naif Alibeyoğlu de CHP)<sup>1761</sup>, s'est révélée avant tout comme un message extrêmement négatif d'ordre de la politique internationale à l'adresse de l'Arménie. Alibeyoğlu met également en avant les pressions de l'Azerbaïdjan sur ce sujet<sup>1762</sup>. Le monument, dont la démolition était demandée dès l'année 2008, est finalement détruit en juin 2011<sup>1763</sup>. Estimant ce comportement d'Erdoğan comme injuste, l'architecte Aksoy s'adresse au tribunal afin de contester la démolition et notamment l'expression d' « *ucube* ». Sa plaidoirie est partiellement acceptée en 2015<sup>1764</sup>.

Un autre point important à souligner au sujet des régions frontalières et les relations turco-arméniennes est l'inquiétude turque affichée face au fonctionnement du central nucléaire Metsamor<sup>1765</sup>. Construite en 1976 et fermée suite au tremblement de terre de 1988 en Arménie,

---

<sup>1760</sup> « Le Premier ministre qualifie le monument de Kars de monstruosité et annonce sa démolition », *Collectif Van*, le 13 janvier 2011, URL : [http://www.collectifvan.org/article\\_print.php?id=50949](http://www.collectifvan.org/article_print.php?id=50949), consulté le 12.03.2017.

<sup>1761</sup> Pour plus d'information sur ce sujet, voir un article très intéressant sur ce sujet- Jean-Paul Burdy, « la démolition du « monument à l'humanité » de Kars et les relations turco-arméniennes : un signal négatif », *Ovipot, Hypothèses*, le 1<sup>er</sup> juin 2011, URL : <https://ovipot.hypotheses.org/5614>, consulté le 14.09.2018.

<sup>1762</sup> Naif Alibeyoğlu lors d'une conférence organisée à Ankara en novembre 2014, mentionne clairement ce point. Pendant l'entretien avec nous, l'ancien maire indique : « (...) le MHP de Kars avait mal informé Bakou sur ce statut en disant que c'est un monument arménien. Il s'agit du message à l'humanité, et non du symbole de l'amitié avec l'Arménie. Cela fut pour m'éloigner de la politique. C'est un travail inaccompli et on l'appelé monstruosité (...) » in l'entretien avec Naif Alibeyoglu effectué à Ankara, le 24 novembre 2014 .

<sup>1763</sup> « Kars'taki insanlık anıtı tamamen yıkıldı », *En son haber*, le 14 juin 2011, URL : <http://www.ensonhaber.com/karstaki-insanlik-aniti-tamamen-yikildi-2011-06-14.html>, consulté le 23.07.2017.

<sup>1764</sup> « Cumhurbaşkanı Recep Tayyip Erdoğan'a ucube cezası » m *Hürriyet*, le 5 mai 2015, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/cumhurbaskani-recep-tayyip-erdogana-ucube-cezasi-28349373>, consulté le 23.07.2017.

<sup>1765</sup> Pour plus de détails sur le central nucléaire Metsamor , cf. « Is Armenia's nuclear plant the World's worst danger ? », *National Geographic*, le 14 avril 2011, URL : <https://news.nationalgeographic.com/news/energy/2011/04/110412-most-dangerous-nuclear-plant-armenia/>; « Revisiting the Metsamor Nuclear Power plant », *the Armenian weekly*, le 7 décembre 2012, URL : <https://armenianweekly.com/2012/12/07/revisiting-the-metsamor-nuclear-power-plant/>; «The uncertain fate of Armenian's Nuclear Power Plant», *the Armenian weekly*, le 20 octobre 2017, URL : <https://armenianweekly.com/2017/10/20/uncertain-fate-armenias-nuclear-power-plant/>; «Metsamor, un

la centrale, dont le second réacteur est mis en service en 1979, fut rouverte en 1995. Déjà depuis plus d'une décennie, l'Arménie évoque la mise en place d'une nouvelle centrale qui coûtera 5 milliards de dollars et devrait être fait pour les années 2022-2023 par les Russes. L'ancienne centrale continue toutefois de fonctionner. Suite aux vérifications en 2015, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a encore accordé une extension jusqu'à 2027.

Le sujet des polémiques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, la centrale nucléaire de Metsamor se trouvant dans une zone sismique suscite en effet des préoccupations de multiples acteurs tels que l'UE, le Conseil de l'Europe, les Etats-Unis et les Etats voisins. Ces derniers, notamment l'Azerbaïdjan et la Turquie, qualifient cette centrale comme constituant un réel danger pour la sécurité régionale et demandent sa fermeture<sup>1766</sup>. Erevan voit, de manière générale, ces propos comme un effort visant à affaiblir l'économie arménienne pour réaliser des profits géopolitiques, notamment dans le cadre du conflit du Haut-Karabagh<sup>1767</sup>.

Se trouvant seulement à 16 km de la ville turque d'Iğdır, la centrale est une source d'inquiétude notamment pour les régions frontalières turques. Une pétition de 2004 et intitulée « *Metzamor kapatılsın, sınır açılсын* » (fermer le Metsamor, ouvrir la frontière) recueille rapidement 50 000 signatures/. Elle démontre en effet les préoccupations réelles des habitants de Kars devant les éventuels effets néfastes<sup>1768</sup> de l'« *une des plus dangereuses centrales du monde encore en fonction* »<sup>1769</sup>, peut produire à ses frontières. Le maire de Kars Naif Alibeyoğlu a annoncé en janvier 2003, qu'il s'est adressé à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) et à l'AIEA en exigeant « *la fermeture de la centrale* »<sup>1770</sup>. Par ailleurs, les députés des provinces frontalières soulèvent la question auprès du Parlement. Le député d'Iğdır Pervin Buldan, affilié au parti DSP, exprime son inquiétude et pose une question au ministre de l'Environnement de

---

Tchernobyl en puissance», *le Monde diplomatique*, novembre 2017, URL: <https://www.monde-diplomatique.fr/2017/11/CASTELIER/58106> ; «L'Arménie prolonge la durée de l'exportation d'un réacteur nucléaire datant de l'URSS», *le Monde*, le 19 avril 2012, URL : [https://www.lemonde.fr/planete/article/2012/04/19/l-armenie-prolonge-la-duree-d-exploitation-d-un-reacteur-nucleaire-datant-de-l-urss\\_1688266\\_3244.htm](https://www.lemonde.fr/planete/article/2012/04/19/l-armenie-prolonge-la-duree-d-exploitation-d-un-reacteur-nucleaire-datant-de-l-urss_1688266_3244.htm), consultés le 14.07.2018.

<sup>1766</sup> Pour voir les inquiétudes exprimés par les Etats voisins, notamment de l'Azerbaïdjan et de la Turquie, «Kafkasların korkulu rüyası Metzamor», *Milliyet*, le 26 novembre 2016, URL: <http://www.milliyet.com.tr/kafkaslarin-korkulu-ruyasi-metzamor-Igdir-yerelhaber-1674903/>; «Armenia keeps ignoring threat from Metsamor NPP», *Azernews*, le 18 septembre 2018, URL: <https://www.azernews.az/aggression/137713.html>; «Nuclear threat at the border», *Diplomatic observer*, URL: <http://diplomaticobserver.com/haber/nuclear-threat-at-the-border>, consulté le 14.07.2018.

<sup>1767</sup> « Revisiting the Metsamor Nuclear Power plant», *Armenian weekly*, le 7 décembre 2012, URL: <https://armenianweekly.com/2012/12/07/revisiting-the-metsamor-nuclear-power-plant/>.

<sup>1768</sup> Travail de terrain à Kars et Iğdır, avril 2015. Par exemple, à Iğdır, les habitants racontent de la diffusion d'un film documentaire sur les effets néfastes de Metzamor sur les animaux des régions qui sont nées avec les anomalies.

<sup>1769</sup> « Is Armenia's nuclear plant the World's worst...art.cit.

<sup>1770</sup> « Revisiting the Metsamor Nuclear Power plant», *Armenian weekly*, le 7 décembre 2012, URL: <https://armenianweekly.com/2012/12/07/revisiting-the-metsamor-nuclear-power-plant/>.



la Turquie sur les mesures que le gouvernement est en mesure de prendre afin d'empêcher les effets néfastes de la centrale sur le territoire turc<sup>1771</sup>. Ses propos mettent en exergue la perception du danger vis-à-vis de Metsamor par les régions frontalières et plus particulièrement d'Iğdır :

*«Selon les normes de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), les centrales nucléaires Metsamor 1 et 2 qui se trouvent à 20 km d'Iğdır, occupent les deux dernières places en termes de sécurité. De nombreuses fuites radioactives menacent la santé humaine. En outre, l'eau utilisée pour le refroidissement de l'usine est extraite des rivières Arpaçay et Araz et est restituée à la terre. Selon les données de la direction de l'agriculture de la province d'Iğdır, la naissance des animaux handicapés a augmenté. De plus, il y a une forte augmentation des maladies cancéreuses dans la région. Les gens expriment qu'ils voient l'effet des fuites radioactives dans les fruits et les légumes qu'ils cultivent »<sup>1772</sup>.*

La réponse du ministre Veysel Eroğlu à cette requête met en avant la coopération du ministère avec l'Institut turc de l'énergie atomique (le TAEK-*Türkiye Atom Enerjisi Kurumu*) en indiquant que cette structure effectue la veille de situation dans les régions frontalières<sup>1773</sup>. En effet, Iğdır, Ardahan, Ağrı et Kars font partie des régions où est implanté par le TAEK le système des détecteurs de radioactivité<sup>1774</sup>.

Le dernier chapitre de la seconde partie a été consacré à l'étude des relations bilatérales entre la Turquie et l'Arménie, les deux Etats voisins qui n'ont en réalité pas eu de relations diplomatiques jusqu'à aujourd'hui. En essayant de saisir le cadre général de ces rapports tendus, nous nous sommes concentrés notamment sur l'héritage du passé qui y pèse lourdement. De ce fait, nous avons examiné la notion de la représentation dans l'étude des relations turco-arméniennes plus larges. Cela nous a permis à saisir la méfiance que ressentent les deux parties envers l'une envers l'autre qui prend son origine du sujet des massacres et de la déportation des Arméniens de l'Empire ottoman en 1915.

---

<sup>1771</sup> TBMM, *Tutanak dergisi, op.cit.*, période 23, jonction 68, tome 15, année législative 2, date 21.02.2008, p.182-183.

<sup>1772</sup> *Ibid.*

<sup>1773</sup> *Ibid*, p.185.

<sup>1774</sup> Türkiye Atom Enerjisi Kurumu [Institut turc de l'énergie atomique], « Metzamor Nükleer santralinde sızıntı iddiaları hakkında basın açıklaması [Communiqué de presse sur les allégations de fuite dans la centrale nucléaire de Metzamor] », Communiqué de presse n°M1, 2011, URL : <http://www.taek.gov.tr/tr/duyurular/basin-aciklurqamalari/117-2011/799-basin24012011.html>, consulté le 23.07.2017.

Nous avons porté une attention particulière à la perception turque de l'acteur arménien, lequel apparaît en trois dimensions. L'Etat arménien, la diaspora arménienne (notamment celles dans l'Occident) et la minorité arménienne en Turquie. Ces trois dimensions impactent la vision turque à l'égard de l'Arménie et plus précisément de l'Arménie, même si le degré de cette influence est très variable.

Nous avons ensuite regardé l'état des relations entretenues à la fois à l'échelle étatique et locale. Nous avons porté notre attention sur les échanges frontaliers turco-arméniens en nous concentrant sur la vision que les régions frontalières turque telles que Kars et Iğdir ont de leur voisin arménien et des relations turco-arméniennes. Il était clair que la question de l'identité en l'occurrence l'appartenance ethnique (kurde, turque, azéri) jouait un rôle non-négligeable pour comprendre la perception de ces régions.

Quant aux relations étatiques, nous avons constaté que malgré les problèmes existant entre deux Etats, leurs relations ne commencent guère de façon négative car la Turquie reconnaît l'indépendance d'Erevan en même temps que d'autres pays ex-soviétiques et s'efforce de lui fournir du soutien humanitaire. Il est à noter le poids de deux facteurs - le conflit du Haut-Karabagh et la question arménienne sur la politique turque menée à l'égard de l'Erevan et plus généralement sur relations turco-arméniennes.

## Conclusion de la Partie 2

Afin de placer les relations entretenues entre la Turquie et l'Arménie dans le cadre régional, nous avons décidé d'étudier les relations que la Turquie maintient au niveau bilatéral avec chaque pays sud-caucasien. Cela nous permettait de saisir l'intensité, le volume et le degré de l'implication turque dans la vie politique et diplomatique de ces Etats. Nous nous sommes notamment intéressés par la place que l'Azerbaïdjan, la Géorgie et l'Arménie occupaient dans la politique sud-caucasienne d'Ankara.

Pour plusieurs raisons, qu'elles soient émotionnelles, politiques, stratégiques ou économiques, le poids de l'Azerbaïdjan labellisé « pays frère », dans la politique régionale turque était importante dès le départ. La montée du nationalisme basée sur la synthèse turco-islamique favorise également l'engagement turc fort dans ce pays nouvellement indépendant. Nous nous sommes efforcés de démontrer l'importance de l'Azerbaïdjan vis-à-vis de la Turquie en exposant les trois références qui s'avèrent essentielles pour cette dernière : espace turcophone, espace musulman et espace caspien. Elément constitutif de ces trois espaces, l'Etat azerbaïdjanais garde toujours sa place unique dans la politique d'Ankara malgré les tensions qui apparaissent de temps en temps dans les relations bilatérales.

La mise en œuvre d'une coopération de haut niveau entre les Etats turcs et azerbaïdjanais, notamment dans les domaines énergétique et stratégique a été rendue possible principalement grâce à la participation de la Géorgie dans ces initiatives régionales. En effet, celle-ci demeure un Etat « pont » permettant de faire le lien entre la Turquie et l'Azerbaïdjan, mais également entre la Turquie et l'Arménie.

L'étude des relations conflictuelles entre les Etats turc et arménien ont été la thématique centrale de notre dernier chapitre. Nous avons vu que l'absence des relations diplomatiques et la fermeture des frontières communes étaient le fruit de la décision d'Ankara. Bien qu'un avancement dans les négociations diplomatiques ait été observées dans les années 1991-1992, cela n'a abouti à aucun résultat concret. La perception de l'ennemie entre deux Etats continuant pendant des années.

La prochaine partie sera consacrée à la fois à l'analyse des obstacles qui persistent dans les relations turco-relations et à l'exposé des initiatives de réconciliation et du rapprochement dont le plus important est le processus de Zurich.

### **PARTIE III : LA SIGNATURE DES PROTOCOLES ZURICH**

La Partie 3 porte sur le processus de rapprochement turco-arménien et la signature des protocoles diplomatiques en 2009. Afin de le mieux comprendre, nous nous sommes concentrés d'une part sur les problèmes existant dans ces relations, d'autre part sur les initiatives de réconciliation et de rapprochements dont le processus de Zurich est le cadre.

Les premiers deux chapitres se concentraient sur les raisons des relations problématiques entre les Etats turc et arménien. Deux éléments importants peuvent être relevés afin de saisir les obstacles face la politique d'Ankara vis-vis-vis de l'Arménie. Le premier élément concerne l'influence du conflit du Haut-Karabagh sur la politique arménienne de la Turquie. Le désaccord autour de la région du Haut-Karabagh représente, notamment au début des années 1990, le sujet le plus déterminant des relations que la Turquie entretient à la fois avec l'Azerbaïdjan mais aussi avec l'Arménie.

Le deuxième élément réside dans le poids de la question arménienne qui s'exprime d'un côté par l'inquiétude turque vis-à-vis de la non-reconnaissance officielle des frontières communes par Erevan et d'un autre côté par la réaction négative turque face à l'intensification de la campagne de reconnaissance du génocide arménien menée par de nombreux parlements étrangers. Nous nous efforcerons de démontrer à quel point ces éléments affectent l'image de l'Arménie en Turquie ainsi que la prise de décision d'Ankara à l'égard d'Erevan.

Le dernier chapitre sera consacré aux initiatives de réconciliation et de rapprochement turco-arméniens. Nous allons évoquer les deux projets non-officiels, le TABDC et le TARC afin de comprendre les avantages et les limites de ce type d'initiatives appelée *Two-Track Diplomacy*. Nous nous serons ensuite concentrés sur une initiative diplomatique turco-arménienne de grande envergure- le rapprochement diplomatique qui sera abouti à la signature des protocoles de Zurich. L'analyse du contexte du processus en termes de l'opinion publique turc, politique interne et politique étrangère de la Turquie mettra en lumière les éléments qui ont été déterminants dans la décision d'Ankara de se rapprocher de l'Arménie entre 2007-2009.

## Chapitre 7. Le Haut-Karabagh et les relations turco-arméniennes

Le conflit du Haut-Karabagh, qui se déroule dans le voisinage direct de la Turquie a été aussitôt introduit dans son agenda de politique extérieure. Dans ce chapitre, nous allons donc nous pencher tout d'abord sur le conflit du Haut-Karabagh en démontrant dans les grandes lignes les caractéristiques de ce conflit arméno-azerbaïdjanais qui surgit en 1988 dans la région autonome de l'Azerbaïdjan soviétique. Nous analyserons ensuite les différentes étapes de la formulation de la politique étrangère turque à l'égard du conflit du Haut-Karabagh, ce qui nous permettra de saisir les subtilités du processus décisionnel d'Ankara sur cette question. La dernière section visera l'implication de la Turquie dans ce conflit en démontrant la manière dont l'engagement turc à côté de l'Azerbaïdjan influence sa politique à l'égard de l'Arménie et plus généralement les relations turco-arméniennes.

L'analyse des discours et du comportement de l'Etat turc, que ce soit au niveau du président, du Premier ministre ou du ministère des Affaires étrangères, montre bien que le Haut-Karabagh occupe une place prépondérante dans les discussions concernant le Caucase du Sud. L'implication de la Turquie dans ce conflit reste néanmoins particulière. Dès le début, l'attitude turque vis-à-vis de ce conflit a été principalement définie par rapport à sa perception des deux parties - l'Arménie et l'Azerbaïdjan. La guerre est vue comme le résultat d'une agression arménienne contre l'Azerbaïdjan et de la négligence de l'Occident envers le destin des Azéris, dont l'existence même était, jusqu'au conflit, pratiquement ignorée par l'opinion publique occidentale. La Turquie voyait cette négligence comme le résultat du fait que les Arméniens sont chrétiens et qu'ils nourrissent des liens privilégiés avec les Etats européens et américains. La Turquie se voit donc comme le seul acteur qui défend activement la cause juste que peut représenter le sort de la défense de peuple avec lesquels elle entretient des liens étroits sur le plan de l'ethnicité. En réalité plusieurs dynamiques déterminent historiquement le discours et le comportement d'Ankara à l'égard de cette question. Outre l'influence des relations bilatérales entretenues avec l'Azerbaïdjan, l'Arménie et la Russie, d'autres éléments interviennent dans la détermination d'une telle position. On pense par exemple aux ambitions panturkistes d'Ankara, à l'intérêt turc pour les ressources énergétiques de l'Azerbaïdjan, à l'opinion publique pro-azerbaïdjanaise et aux pressions du lobby azéri plus au moins cohérent en Turquie ainsi qu'à l'impact de la diaspora arménienne sur l'Occident, qui déterminent et façonnent l'attitude d'Ankara. Le conflit est rapidement devenu non seulement une affaire relevant à la fois de la diplomatie et de la politique interne turque, mais aussi une question proprement identitaire qui

touche à la veine nationaliste de la Turquie. Bien que de manière générale il soit possible de contester l'existence d'une politique turque cohérente concernant le Sud-Caucase, son attitude à l'égard du conflit du Haut-Karabagh montre une certaine continuité tout au long des quelque deux décennies qui suivent l'indépendance (1991-2010).

### ***Section 1. Un bref regard sur le conflit du Haut-Karabagh***

Nous allons tout d'abord d'étudier d'un peu plus près le conflit du Haut-Karabagh afin de saisir les enjeux de la politique turque à son égard. Il sera alors question d'observer les éléments essentiels, historiques<sup>1775</sup> et théoriques, qui semblent plus pertinents du point de vue de notre recherche.

#### *Aperçu théorique*

Le conflit arméno-azerbaïdjanais peut être considéré comme un conflit « ethnique » car il s'agit d'un conflit entre deux ethnies : les Arméniens et les Azerbaïdjanais. Il peut également être considéré comme un conflit ethno-politique ou ethno-territorial compte tenu des tensions qui secouent le Haut-Karabagh. D'après l'historien azerbaïdjanais Fazil Zeynalov, la qualification « ethno-territoriale » du conflit correspond plus à la réalité. Comme il l'explique :

*« Malgré l'existence d'une spécificité ethnique dans le conflit arméno-azerbaïdjanais, il serait inapproprié de le qualifier un tant que conflit purement ethnique. La dimension territoriale qui s'y ajoute avec la dispute territoriale même historique entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, lui donne le caractère d'un conflit ethno-territorial. En fait, depuis les premières guerres d'humanité, le territoire qui était et qui l'est toujours « un enjeu majeur des conflits, car il s'identifie à la fois à la puissance et à la richesse »<sup>1776</sup>.*

En rappelant l'existence des tensions interethniques dans le cadre de ce conflit, Anahide Ter Minassian nous prévient toutefois qu'*« il serait erroné d'interpréter le conflit du Haut-Karabagh comme le dernier épisode de luttes interethniques et religieuses séculaires »* car *« il relève d'un principe plus moderne, celui de la construction de l'Etat-Nation »<sup>1777</sup>.*

---

<sup>1775</sup> Notre objectif ici n'est pas d'effectuer une étude historique du conflit du Haut-Karabagh à proprement parler, mais d'évoquer brièvement les événements survenus dans le contexte du conflit afin de mieux comprendre ses enjeux ainsi que la perception des parties.

<sup>1776</sup> Fazil Zeynalov, *Le Conflit du Haut-Karabakh, une paix juste ou une guerre inévitable : une approche historique, géopolitique et juridique*, l'Harmattan, 2011, p.22.

<sup>1777</sup> Anahide Ter Minassian, « l'Arménie et le conflit du Haut-Karabagh » in Mohammad-Reza Djalili (éd.), *Le Caucase postsoviétique: la transition dans le conflit*. Bruxelles: Bruylant, 1995, p.74.

Il existe diverses approches à l'égard des conflits ethniques, qui sont elles-mêmes liées à la définition de la notion d'ethnie : externaliste (les facteurs externes sont importants), internaliste (ce sont les facteurs internes qui dominent), primordiale (l'ethnie est un phénomène naturel et dans le conflit ethnique ce sont les haines anciennes qui jouent un rôle principal) et structuraliste (l'ethnie est un phénomène construit et dans le conflit ethnique ce sont les facteurs sociopolitiques qui sont importants)<sup>1778</sup>.

Dell Hymes met en avant les éléments subjectifs du conflit ethnique tels que la perception, l'appartenance et le sens de l'identité<sup>1779</sup>. Michael Brown souligne quatre facteurs principaux qui peuvent engendrer un conflit ethnique : ce sont les facteurs structurels (Etat faible, problèmes de sécurité intra-étatique, géopolitique ethnique), politiques (institutions politiques discriminatoires, idéologies nationalistes exclusives, politiques intra-groupes et politiques des élites), économiques/sociaux (problèmes économiques, systèmes économiques discriminatoires, modernisation et développement économique) et culturels/subjectifs (discrimination culturelle, problématique des histoires collectives et perceptions des groupes d'eux-mêmes et des autres)<sup>1780</sup>.

Comme nous l'explique Michael Brown, les histoires qui passent d'une génération à une autre par le bouche-à-oreille deviennent des traditions et avec le temps, elles sont déformées, exagérées et biaisées et sont considérées comme des idées reçues par les membres du groupe ; les mythologies ethniques sont encore plus problématiques si les groupes rivaux ont des images spéculaires de l'un sur l'autre. Lorsque deux groupes situés à proximité ont des perceptions de l'autre qui sont exclusives et mutuellement incendiaires, la moindre petite provocation de l'autre côté confirme des croyances profondément ancrées et cette justification peut entraîner des représailles<sup>1781</sup>. En fait, les mythes deviennent encore plus importants lorsque le conflit est causé par la dispute d'un territoire notamment lorsque le territoire devient essentiel pour l'identité<sup>1782</sup>.

---

<sup>1778</sup> Gahramanova, *op. cit.*, p.159.

<sup>1779</sup> Dell Hymes, « Linguistic problems in defining the concept of Tribe », in June Helm (éd.) *Essays on the problem of «Tribe»: proceedings of the 1967 annual spring meeting of the American Ethnological Society*, Washington University Press, Washington DC, 1968, p.7-27.

<sup>1780</sup> Michael Brown, «The Causes of internal conflict» in Michael Brown *et al.* (éd.), *Nationalism and Ethnic Conflict*, Cambridge, MIT Press, 2001, p.5-13.

<sup>1781</sup> Brown, *art.cit.*, p.12-13.

<sup>1782</sup> Farid Shafiev, «Ethnic myths and perceptions as a hurdle to conflict settlement: the Armenian –Azerbaijani case», *The Caucasus and Globalization*, vol. 2, n° 1, 2007, p.61.

Dans les discussions autour du conflit du Haut-Karabagh, les notions de perception, d'émotions et de haines occupent une place importante. Marc Saroyan, en se demandant s'il est question de « *passion* » ou de « *politique* » à l'origine du conflit, met plutôt en évidence les raisons culturelles, politiques et économiques du conflit<sup>1783</sup>. Affirmant l'idée que le Nagorno-Karabagh souffrait de certaines privations économiques et culturelles, Stuart Kaufman ajoute que la situation dans la République autonome n'était pas plus grave que celle d'autres régions éloignées de l'Union soviétique<sup>1784</sup>. C'est pourquoi « *les responsables soviétiques, tous bons matérialistes, étaient convaincus qu'une enveloppe de concessions économiques et culturelles "résoudrait" le problème* »<sup>1785</sup>. L'auteur souligne l'existence d'un préjudice ethnique subi par les Arméniens à l'égard des Azerbaïdjanais qui représentent pour eux, dans la continuité de stéréotypes anciens, « des oppresseurs » souvent associés aux Turcs/Ottomans. Le préjudice existe aussi bien du côté des Azerbaïdjanais qui voient les Arméniens comme « des fauteurs de troubles »<sup>1786</sup>. Stuart Kaufman reprend, de manière plus approfondie, le sujet des conflits ethniques apparus dans l'ex-URSS et l'ex-Yougoslavie dans son ouvrage « *Modern Hatreds : The symbolic politics of ethnic war* »<sup>1787</sup>. Selon Kaufman, la véritable cause de ces conflits serait fondée sur les souffrances historiques. Pourtant toutes les haines apparues entre les groupes ne se transforment pas en conflit ethnique. Mis à part les haines anciennes, il souligne l'influence d'autres facteurs dans l'émergence du conflit tels que le rôle des élites politiques, la rivalité économique et la vulnérabilité de la sécurité<sup>1788</sup>. L'auteur accentue la portée de l'approche de « *la politique symbolique (symbolic politics)* » pour mieux expliquer les conflits ethniques. Il cherche à se distinguer des approches rationalistes qui proposent des analyses très simplistes<sup>1789</sup>. Il explique donc le conflit ethnique en analysant les mythes historiques, notamment à partir de la signification que leur accordent les participants au conflit<sup>1790</sup>.

---

<sup>1783</sup> Marc Saroyan, *Minorities, Mullahs, and Modernity: reshaping of community in the post-soviet era*, International and Areas Studies Research Series, n° 95, University of California, Berkeley, 1997, p.178-181.

<sup>1784</sup> Stuart J. Kaufman, «Ethnic fears and ethnic war in Karabagh», *PONARS working paper* 008, CSIS (Centre for strategic and international studies), octobre 1998, p.34-35, URL: <https://www.csis.org/analysis/ponars-working-paper-008-ethnic-fears-and-ethnic-war-karabagh>, consulté le 14.09.2014.

<sup>1785</sup> *Ibid.*, p.34-35.

<sup>1786</sup> *Ibid.*, p.35.

<sup>1787</sup> Stuart J. Kaufman, *Modern Hatreds : The symbolic politics of Ethnic War*, Cornell University Press, Ithaca, 2001, 262p.

<sup>1788</sup> Kaufman, *op.cit.*, p.2-13.

<sup>1789</sup> *Ibid.*, p.204.

<sup>1790</sup> *Ibid.*, p.205.



Charles King en commentant les propos de Kaufman concernant les conflits ethniques souligne que :

*« Les mythes, les peurs et les opportunités peuvent être une bonne recette pour un pogrom, mais ils conduisent rarement à une violence soutenue et à grande échelle. Pour cela, vous avez besoin des mêmes forces qui soutiennent toute guerre, qu'elle soit « ethnique » ou autre: les entrepreneurs qui profitent de la violence, les armes fournies par des puissances étrangères, les dirigeants charismatiques et beaucoup de jeunes hommes qui s'ennuient »*<sup>1791</sup>.

Même si en affirmant que l'importance que Kaufman accorde aux mythes culturels dans un contexte conflictuel se vérifie ici entre les Arméniens et les Azerbaïdjanais, l'auteur fait remarquer toutefois que dans la plupart des cas, les mythes sont fabriqués sur une courte durée, souvent suite au déclenchement des violences<sup>1792</sup>.

Même si les tensions apparues entre les deux peuples au début du XX<sup>ème</sup> siècle (1905, 1918-1920) sont bien connues, il demeure plus difficile de trouver des exemples de leur animosité mutuelle sur la période antérieure<sup>1793</sup>. Dans ce contexte, les propos concernant la fabrication de la plupart des mythes par un groupe de nationalistes, repris plus tard avec succès par les dirigeants politiques, se révèlent pertinents<sup>1794</sup>.

Thomas de Waal, spécialiste important du conflit du Haut-Karabagh, dans un de ses articles, réfléchit au poids des éléments psychologiques dans ce même conflit<sup>1795</sup>. Il met en avant que *« quatre éléments - des narrations nationales divergentes, une frontière territoriale contestée, une sécurité instable et un manque de dialogue entre les deux parties - avaient créé des fissures qui séparaient l'Arménie et l'Azerbaïdjan dès le début des troubles »*<sup>1796</sup>. L'auteur souligne toutefois qu'il serait erroné de penser le conflit arméno-azerbaïdjanais en termes de haines anciennes<sup>1797</sup>.

---

<sup>1791</sup> Charles King, « The Myth of Ethnic Warfare. Understanding conflict in Post-Cold War World », *Foreign affairs*, vol. 80, n° 6, novembre -décembre 2001, p. 169-170.

<sup>1792</sup> King, *art.cit.*, p. 167-168.

<sup>1793</sup> Shafiev, *op.cit.*, p.61.

<sup>1794</sup> *Ibid.*

<sup>1795</sup> Thomas de Waal, «The Nagorny Karabakh conflict. Origins, dynamics and misperceptions», *ACCORD*, issue 17, 2005, p.12-17, URL: <http://www.c-r.org/accord/nagorny-karabakh/nagorny-karabakh-conflict-origins-dynamics-and-misperceptions>, consulté le 14.09.2017.

<sup>1796</sup> *Ibid*, p.12.

<sup>1797</sup>*Ibid*, p.14.

Par ailleurs, il écrit dans son célèbre ouvrage consacré au conflit arméno-azerbaïdjanais que le conflit ne peut être envisagé seulement dans le cadre de problèmes politiques ou socio-économiques. Il est nécessaire selon lui de tenir compte de l'histoire et de l'identité, ou plutôt des idées erronées et dangereuses de l'histoire et de l'identité qui ont joué un rôle plus important.

Il écrit :

*« Le conflit du Haut-Karabakh n'a de sens que si nous reconnaissons que des centaines de milliers d'Arméniens et d'Azerbaïdjanais ont agi par des idées passionnément détenues sur l'histoire, l'identité et les droits. Que la grande masse de ces idées fût dangereuse et illusoire ne les rend pas moins sincèrement ressenties. (...) Les idées apparues dans le cadre du vide idéologique créée par la fin de l'Union soviétique ont reçu de l'oxygène frais avec la guerre »<sup>1798</sup>.*

Le manque d'information ne servira sans doute qu'à aggraver la situation. Comme nous le fait remarquer Rauf Garagozov, au moins deux facteurs ont conduit à des interprétations erronées et faussées des événements : le manque d'informations objectives et soigneusement vérifiées, surtout au début du conflit - l'information de l'Union soviétique a été soigneusement dosée et même déformée par les autorités communistes dans le centre et dans les républiques - ainsi que l'ignorance de nombreux observateurs et analystes sur les détails historiques et culturels de la région<sup>1799</sup>.

En effet, au début du conflit, les tensions ethniques dans la région étaient souvent interprétées, notamment dans la presse occidentale, comme une querelle religieuse entre les Azerbaïdjanais musulmans et les Arméniens chrétiens. La solidarité des Turcs avec les Azerbaïdjanais dans ce conflit renforçait sans doute cette image. Pourtant cette solidarité turque n'était pas toujours appuyée par la politique étrangère d'Ankara.

### *Le déclenchement du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan*

Le Haut-Karabagh, partie montagneuse de la région du Karabagh, majoritairement peuplée par les Arméniens<sup>1800</sup>, disposait d'un statut d'oblast autonome au sein de la République Soviétique d'Azerbaïdjan. Les Arméniens contestaient la décision soviétique de juillet 1921 de maintenir

---

<sup>1798</sup> Thomas De Waal, *Black garden. Armenia and Azerbaijan through peace and War*, New York University Press, New York, 2003, p.272-273.

<sup>1799</sup> Rauf Garagozov, « Collective memory in ethnopolitical conflicts : the case of Nagorno-Karabakh », *Central Asia and the Caucasus*, vol. 41, n° 5, 2006, p.148.

<sup>1800</sup> La population du Haut-Karabagh est constituée de 180 000 habitants en 1988 dont 75 % d'Arméniens et 20% d'Azerbaïdjanais, cf. Ter Minassian, « L'Arménie et le conflit...art.cit. », p.67.

le Haut-Karabagh dans le territoire d'Azerbaïdjan<sup>1801</sup>, y voyant l'œuvre des Turcs, dans un contexte de rapprochement turco-russe après la Première Guerre Mondiale<sup>1802</sup>. En effet, le rapport à l'histoire du Karabagh reste sujet aux interprétations nationalistes contradictoires. A cet égard, Anahide Ter Minassian écrit ainsi :

*« C'est un « territoire mythique » où les deux peuples, arménien et azéri, inscrivent l'histoire de leurs origines. C'est un exemple de l'importance des « représentations »-cartographiques, historiques, sentimentales (Yves Lacoste)-dans les raisonnements géopolitiques et dans la revendications des « droits historiques » de deux peuples sur une même « terre sacralisée »-hogh en arménien, toprag en azéri<sup>1803</sup>-qui, dans les deux langues, s'écrit et se décline avec un possessif »<sup>1804</sup>.*

En février 1988, dans le contexte des réformes de l'Union soviétique (« *Glasnost* » et « *Perestroïka* ») lancées par Mikhaïl Gorbatchev, Secrétaire général du Parti communiste de l'Union soviétique, les dirigeants du Soviet régional du Haut-Karabagh publient une demande de rattachement de cette région à la République Soviétique d'Arménie. Moscou la rejette, préférant préserver les frontières actuelles. De grandes manifestations pour le Haut-Karabagh se déroulent alors à Stepanakert (Xankəndi en azéri) et à Erevan. Les tensions interethniques remontent non seulement vers le Haut-Karabagh, mais également en Arménie et en Azerbaïdjan.

---

<sup>1801</sup> Il s'agit de la décision du 5 juillet 1921 du Bureau caucasien du Parti communiste. Le statut de l'Oblast (région) autonome du Haut-Karabagh au sein de l'Azerbaïdjan soviétique est établi le 7 juillet 1923.

<sup>1802</sup> Ces deux pays se sont considérablement rapprochés après la Première Guerre Mondiale, lorsque l'Union soviétique a accordé son soutien au nouveau gouvernement turc de résistance.

<sup>1803</sup> En azéri-c'est *torpaq*.

<sup>1804</sup> Ter Minassian, « l'Arménie et le conflit... *art.cit.*, p.67.

Le pouvoir soviétique échoue à apaiser les tensions interethniques azéro-arméniennes et prévenir l'escalade du conflit. Sa façon de contrôler la situation, à l'instar de l'entrée de l'armée soviétique à Bakou du 19 au 20 janvier 1990 sous le prétexte de protéger les Arméniens<sup>1805</sup>, entraîne des conséquences tragiques. Avec plus de 130 morts et plus de 700 blessés parmi les civils, le bilan de cette intervention de l'armée soviétique est particulièrement lourd<sup>1806</sup>.

Les violences au Haut-Karabagh entre les Arméniens et les Azerbaïdjanais avaient déjà commencé au début de l'année 1988. Le premier affrontement à Stépanakert le 12 février 1988 marque le début du conflit. Les affrontements ethniques engendrent une crise majeure entre les deux Républiques soviétiques. Les Azerbaïdjanais en Arménie et les Arméniens en Azerbaïdjan sont obligés de fuir leurs pays respectifs<sup>1807</sup>.

---

<sup>1805</sup> En février 1988 et 1990, des violences anti-arméniennes ont lieu dans les villes d'Azerbaïdjan, notamment à Soumgaït, Gəncə (Gandj-aancienne Kirovabad) et Bakou. Les événements de Soumgaït des 26-27 février 1988, appelés par les Arméniens les pogroms de Soumgaït fut une des premières violences interethniques surgies dans le contexte du conflit du Haut-Karabagh (toute première violence étant la tuerie quatre jours plus tôt de deux Azerbaïdjanais par les Arméniens dans le district Əsgəran (Askeran) au Haut-Karabagh) qui vont marquer la perception arménienne du conflit et pousser les Arméniens de l'Azerbaïdjan à un exode massif. Selon les données officielles, 32 personnes y ont été tuées dont 26 Arméniens et 6 Azerbaïdjanais. Une enquête a été mise en place par le Bureau du procureur général de l'URSS à la suite de laquelle 400 hommes furent arrêtés en lien avec ces événements. Avec les verdicts de la cour 92 personnes (dont un Arménien et un Russe) furent condamnées à une longue peine d'emprisonnement, et l'un a été condamné à la peine de mort. Ces événements ont été interprétés par Bakou comme des provocations contre les Azerbaïdjanais. A cet égard, nous pouvons citer les propos du porte-parole du Ministre des Affaires Etrangères de l'Azerbaïdjan Hikmət Hacıyev au sujet des violences de Soumgaït de 1988 prononcés lors d'une conférence de presse 30 ans après ces événements : « *Les événements de Soumgaït étaient des provocations préparées par les services spéciaux de l'Arménie et de l'URSS* » in « *Azərbaycan XİN: Sumgait hadisələri qəsdən törədilmiş təxribat idi* [Le MAE d'Azerbaïdjan: les événements de Soumgaït étaient une provocation intentionnelle], le 22 février 2018, APA (Bakou), URL: [https://apa.az/dagliq\\_qarabag/azerbaycan-xin-sumqayit-hadiseleri-qesden-toredilmis-texribat-idi-1967.html](https://apa.az/dagliq_qarabag/azerbaycan-xin-sumqayit-hadiseleri-qesden-toredilmis-texribat-idi-1967.html), consulté le 23.02.2018.

Il est également à noter les violences anti-azerbaïdjanaises éclatées en Arménie la même année. Le point culminant de ces violences interethniques fut les atrocités commises contre les Azerbaïdjanais à Gougark en novembre 1988 dont les détails ont été très peu révélés par le média. « Azerbaijan : Armenians and Azerbaijanis remember suffering », *Radio Liberty*, 09.03.1998, URL : <https://www.rferl.org/a/1088062.html>, « Gugark after Sumgait », *Caucasus Edition*, URL: <https://caucasusedition.net/gugark-after-sumgait/>, consultés le 09.11.2018.

<sup>1806</sup> Aujourd'hui, le 20 janvier, appelé le « janvier noir », est commémoré chaque année en Azerbaïdjan.

<sup>1807</sup> Comme le démontre Thomas de Waal, les Azéris ont été forcés de quitter l'Arménie dès le mois de novembre 1987 (région Kafan) in De Waal, *op.cit.*, p.18-19. Le premier grand flux des réfugiés azerbaïdjanais arrive dès janvier 1988 in Cornell, « Undeclared war...*art.cit.*, p.14. En conséquence du conflit, Azerbaïdjan compte environ 200 milles réfugiés (de l'Arménie) et 700 milles de personnes déplacées (de la région du Karabagh). Quant aux réfugiés arméniens de l'Azerbaïdjan, leur nombre s'élève à environ 300 milles in UNHCR, *UNHCR publication for CIS conference (Displacement in the CIS). Conflicts in the Caucasus*, le 1<sup>er</sup> mai 1996, URL : <https://www.unhcr.org/publications/refugeemag/3b5583fd4/unhcr-publication-cis-conference-displacement-cis-conflicts-caucasus.html?query=Nagorno-Karabakh>, consulté le 12.08.2017.

En réponse à la proclamation de l'indépendance du Haut-Karabagh par son parlement le 23 septembre 1991<sup>1808</sup>, Bakou, deux mois plus tard, supprime le statut d'autonomie de cette région<sup>1809</sup>. La déclaration officielle d'indépendance a lieu le 2 janvier 1992<sup>1810</sup>. Il est également à noter que la République auto-proclamée du Haut-Karabagh n'est reconnue par aucun pays, y compris l'Arménie.

Après l'obtention de l'indépendance de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan en 1991, cette dispute territoriale prend la dimension d'un conflit international<sup>1811</sup>. Les années 1992-1994 sont considérées comme une période de véritable conflit armé. Pendant cette période, les forces arméniennes réussissent à occuper non seulement le territoire disputé, mais également les sept régions (*raions*) avoisinantes<sup>1812</sup>. Ces régions, auparavant peuplées majoritairement par les

---

<sup>1808</sup> Ter Minassian, « Arménie et le conflit ... *art.cit.*, p.69.

<sup>1809</sup> « Azərbaycan Respublikasının Dağlıq Qarabağ Muxtar vilayətini ləğv etmək haqqında qanun [La loi de la République d'Azerbaïdjan sur la suppression de la région autonome du Haut-Karabagh] », adoptée le 26 novembre 1991.

<sup>1810</sup> Carol Migdalovitz, *Armenia-Azerbaijan Conflict*, CRS Issue Brief, août 2003, p.2, URL : <https://www.everycrsreport.com/reports/IB92109.html>, consulté le 12.12.2017.

<sup>1811</sup> Lors du déclenchement du conflit, la plupart des acteurs internationaux, notamment les grandes puissances telles que les Etats-Unis et la Russie ont préféré le présenter comme un conflit interne, même après la dissolution de l'Union soviétique ; c'est-à-dire présenter le conflit comme un contentieux entre le pouvoir central de l'Azerbaïdjan et les Arméniens du Haut-Karabagh. Or, cette approche échoue à refléter la réalité de la situation en écartant l'Arménie (qui se voit comme partie intéressée) en tant que partie du conflit ; Pour l'implication de l'Arménie dans le conflit y compris militairement, voir entre autres, Human Rights Watch/Helsinki, *Azerbaijan: Seven Years of Conflict in Nagorno-Karabakh*, Human rights watch, New York, décembre 1994, 195 p. URL: [www.hrw.org](http://www.hrw.org) ; Migdalovitz, *Armenia-Azerbaijan Conflict...op.cit.*. Par exemple, suite à l'occupation arménienne de la ville azérie Kelbedjar, le Secrétaire général de l'ONU déclare le 6 avril 1993 que les armes lourdes utilisées dans ces manœuvres impliquent la participation non seulement des forces du Karabagh, mais également celle de l'armée arménienne ; le ministre arménien de la Défense admit également que ses forces avaient tiré sur des positions azéries à Kelbajar in Migdalovitz, *op.cit.*, p.3. Carol Migdalovitz fait en outre remarquer que la décision du parlement de l'Arménie afin que le Haut-Karabagh fasse partie de l'Arménie n'a pas été annulée. Concernant l'élection de Robert Kotcharyan, ressortissant du Karabagh (donc juridiquement de l'Azerbaïdjan, compte tenu du fait que non seulement la législation de l'Azerbaïdjan mais aussi les organisations internationales telles que l'OSCE, acceptent le principe de l'intégralité territoriale de la République d'Azerbaïdjan et considèrent le Karabagh comme faisant partie du territoire de cet Etat) et 'président' du Haut-Karabagh entre 1994-1997 au poste du président de la République d'Arménie en 1998, l'auteur écrit : « *La question de son éligibilité à se présenter (élevée parce qu'il est originaire du Karabakh) a été résolue lorsque la Commission électorale centrale a noté, entre autres facteurs, que la résolution de l'Arménie de 1989 réunissant l'Arménie et le Karabakh était toujours en vigueur et ignorait la déclaration de 1992 du Karabakh d'indépendance* », *Ibid*, p.9.

La communauté internationale, à l'instar de l'ONU, préfère alors employer des expressions vagues afin d'éviter de qualifier l'Arménie comme partie directe du conflit. Le fait que ces grandes puissances se trouvent au Conseil de Sécurité de l'ONU et qu'elles disposent d'un droit de veto peut expliquer l'ambiguïté de ce langage. Par exemple, dans la résolution n°822 du Conseil de Sécurité de l'ONU adoptée suite à l'invasion de la ville Azerbaïdjanaise de Kalbadjar, est employée l'expression « *the latest invasion of the Kelbedjar district of the Republic of Azerbaijan by local Armenian forces* ». Pour plus de détails sur cette question, cf. Svante E. Cornell, « Undeclared war : The Nagorno-Karabagh conflict reconsidered », *Journal of South Asian and Middle Eastern Studies*, vol. XX, n° 4, été, 1997 p.1-24, URL: [http://isdpeu.org/content/uploads/images/stories/isdpeu-main-pdf/1997\\_cornell\\_undeclared-war.pdf](http://isdpeu.org/content/uploads/images/stories/isdpeu-main-pdf/1997_cornell_undeclared-war.pdf), consulté le 12.08.2017 ; Svante Cornell, *The Nagorno Karabagh conflict*, Report n° 46, Department of East European Studies, Uppsala University, 1999, URL: [http://www.silkroadstudies.org/new/inside/publications/1999\\_NK\\_Book.pdf](http://www.silkroadstudies.org/new/inside/publications/1999_NK_Book.pdf), consulté le 10.06.2013.

<sup>1812</sup> Les sept régions sous contrôle des forces arméniennes sont les suivantes : Kəlbəcər (Kelbedjar), Laçın (Latchine), Qubadlı (Gubatli), Cəbrayıl (Jabrayil), Zəngilan (Zanghilan), Ağdam (Agdam), Füzuli (Fuzouli).

Azéris continuent de nos jours à rester sous contrôle arménien. Cette donnée change en effet considérablement la nature du conflit : les Arméniens sont passés d'un combat pour le Haut-Karabagh, territoire qu'ils considéraient comme leur terre historique où la population était majoritairement arménienne à cette époque, à une occupation des territoires d'un autre Etat. Pour Bakou, il s'agit en effet d'une agression contre ses territoires légitimes (ainsi qu'historiques) et sa population, tandis que les Arméniens considèrent cette occupation (sur le plan stratégique) comme l'obtention d'un corridor vers l'Arménie et d'une zone-tampon pour la sécurité ou bien (sur le plan diplomatique) comme un garant et un levier pendant les négociations pour le Haut-Karabagh.

Après de nombreuses tentatives pour arriver à un accord, le traité de cessez-le-feu est signé entre l'Arménie, l'Azerbaïdjan et le Haut-Karabagh en mai 1994 avec la médiation russe. Aujourd'hui le conflit est considéré comme un conflit gelé<sup>1813</sup>, car malgré le processus de résolution de celui-ci par le *Groupe de Minsk* créé au sein du *CSCE*<sup>1814</sup> (l'OSCE actuelle) en 1992, le conflit reste irrésolu.

## ***Section 2. La formation de la politique d'Ankara vis-vis du conflit du Haut-Karabagh***

Pour Ankara, l'élaboration d'une position politique vis-à-vis de ce conflit représente tout autant un facilitateur qu'un fardeau en ce qui concerne sa diplomatie sud-caucasienne. D'un côté, sa position favorable à l'Azerbaïdjan permet à Ankara s'affirmer dans ce pays. Malgré certaines tensions qui apparaissent de temps en temps entre les deux Etats, Bakou reste toujours reconnaissante à Ankara de ses positions sur cette question. Alors que la Russie ou l'Iran jouent eux un double jeu, Ankara reste un allié fidèle de Bakou. Dès lors elle tire des bénéfices des avantages accordés par l'Azerbaïdjan sur des divers domaines. De plus, dans le cadre de ce conflit, la Turquie voit dans l'Arménie une nouvelle menace pour elle-même et toute la région.

---

<sup>1813</sup> Même si l'appellation « conflit gelé », qui comprend la plupart des conflits déclenchés dans l'ex-espace soviétique, ne paraît pas tout à fait correcte, notamment après la guerre de 2008 en Ossétie du Sud qui nous a bien montré que les conflits non résolus sont susceptibles de « dégeler » à tout moment.

<sup>1814</sup> CSCE- Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe qui s'est transformée en organisation en 1990 et prend le nom d'OSCE le 1<sup>er</sup> janvier 1995.

De l'autre côté, la politique du Haut-Karabagh d'Ankara est susceptible de devenir un fardeau en vue d'une normalisation des relations avec Erevan ou de la gestion des pressions de l'Europe et des Etats-Unis visant à infléchir la position turque.

*Le conflit du Haut-Karabagh : « une affaire interne pour l'Union soviétique »*

La position turque à l'égard des tensions arméno-azerbaïdjanaises se forme en trois étapes : la première recouvre la période soviétique au cours de laquelle la question est vue comme une affaire interne ; la deuxième période commence à partir de l'indépendance des Etats sud-caucasiens, la Turquie, tout en sympathisant avec l'Azerbaïdjan, s'efforçant de garder la neutralité et même de faire office de médiateur entre les deux pays; dans un troisième temps, face à l'impossibilité de maintenir une quelconque neutralité dans le contexte de l'avancée militaire de plus en plus audacieuse des Arméniens, Ankara s'implique franchement aux côtés de l'Azerbaïdjan.

Au moment du déclenchement du conflit arméno-azerbaïdjanais en 1988, Ankara la considère comme une affaire interne de l'Union soviétique. Les journaux tels que les *Milliyet* et *Hürriyet*, en se référant aux agences d'information *TASS* et *Reuters*, informent régulièrement le public des événements au Haut-Karabagh notamment dès la fin de l'année 1987<sup>1815</sup> et au cours de l'année 1988<sup>1816</sup>. C'est notamment à partir de l'année 1988 que les journalistes turcs à l'instar de Mehmet Ali Birand font des reportages directement sur l'Union soviétique afin d'informer les Turcs sur le déroulement de ce conflit<sup>1817</sup>.

---

<sup>1815</sup> Par exemple, « Gorbaçovun başındaki etnik sorunlar büyüyor. Şimdi de Ermeniler [Les problèmes de Gorbatchev se multiplient. Et maintenant les Arméniens]», *Milliyet*, le 19 octobre 1987 ; « Ermeni iştahı kabarıyor [L'appétit des Arméniens se renforce]», *Hürriyet*, le 25 décembre 1987.

<sup>1816</sup> Entre autres, on peut citer les articles « Toprak istemi [Révendication territoriale]», *Milliyet*, le 23 février 1992, « Ermenilerden büyük gösteri [Une grande manifestation de la part des Arméniens]», *Milliyet*, le 24 février 1992, « Ermeni-Azéri çatışması [Conflit arméno-azéri]», *Milliyet*, le 26 février 1988, «Büyük Ermenistan hayali [Rêve de la Grande Arménie]», *Hürriyet*, le 12 mars 1988 ; «Ermenistan'dan Karabağ'ı ilhak kararı [La décision de l'Arménie d'annexer le Haut-Karabagh]», *Hürriyet*, 16 juin 1988.

<sup>1817</sup> Voir l'archive en ligne du programme 32. Gün (le 32<sup>ième</sup> jour) émi en 1988 à la chaine turque, URL: <http://www.32gun.com/1988-daglik-karabag-sorunu>; <http://www.32gun.com/1988-sovyetler-birligi-mozaigi-dagiliyor-mu>, consulté le 12.08.2017.

L'opinion publique turque prend progressivement conscience d'un problème « Haut-Karabagh », notamment par le biais des événements de Soumgaït qui se déroulent en février 1988 en Azerbaïdjan. Les médias turcs attirent l'attention de l'opinion sur le fait que les Arméniens créent des parallèles entre les violences commises contre les Arméniens à Soumgaït et celles de 1915<sup>1818</sup>. Les Turcs prennent rapidement connaissance du fait que les manifestations qui se déroulent à Erevan en février 1988 suite aux événements de Soumgaït se sont transformées en une commémoration des massacres de 1915<sup>1819</sup>.

Les inquiétudes concernant les demandes arméniennes relatives aux régions du Haut-Karabagh et du Naxçıvan commencent à être exprimées par la classe politique dès 1987. Un des anciens ministres des Affaires étrangères de la Turquie Hasan Esat İşık rappelle dans les colonnes du journal *Milliyet* que le transfert de ces deux régions autonomes de l'Azerbaïdjan à l'Arménie peut encourager les demandes arméniennes à la Turquie<sup>1820</sup>. Dans le contexte des pressions arméniennes pour transférer le Karabagh mais aussi le Naxçıvan à l'Arménie, le *Milliyet*, en citant les officiels turcs du MAE, indique que pour le transfert du Naxçıvan, l'accord de la Turquie est obligatoire, conformément aux traités de Kars et de Moscou<sup>1821</sup>.

La Turquie ne se presse pourtant pas pour inclure les tensions azéro-arméniennes dans ses discours officiels. Les principes sur lesquels les relations de la Turquie sont établies avec les pays de l'Union soviétique sont décrits par le premier ministre turc Turgut Özal en décembre 1987 : « nous cherchons à développer des relations d'amitié et de bon voisinage, notamment sur le plan économique et commercial, dans un contexte de souveraineté, d'indépendance, d'égalité des droits, de respect de l'intégrité territoriale et de non-ingérence avec l'Union soviétique et les autres pays socialistes »<sup>1822</sup>.

Un des premiers discours officiels de la Turquie sur ces événements est prononcé par le Premier ministre turc Turgut Özal alors qu'il effectue une visite officielle aux Etats-Unis. Aux questions des journalistes américains sur la querelle azéro-arménienne, l'homme politique réplique que les problèmes surgis entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ne concernent pas la Turquie<sup>1823</sup>.

---

<sup>1818</sup> « Azeri çatışmasına Türkiye karıştırılıyor [Ils impliquent la Turquie dans le conflit azéri] », *Milliyet*, le 11 mars 1988.

<sup>1819</sup> « Ermeniler yüzlerini Ağrı'ya çevirdi [Les Arméniens se sont tournés vers la montagne Ağrı (Ararat)] », *Milliyet*, le 11 mars 1988.

<sup>1820</sup> « Ermeni iddiaları [Les allégations arméniennes] », *Milliyet*, le 26 décembre 1987.

<sup>1821</sup> « Azerbaycan'da söz hakkımız var [Nous avons le droit de parole en Azerbaïdjan] », *Milliyet*, le 12 mars 1988.

<sup>1822</sup> TBMM, *Tutanak Dergisi*, *op.cit.*, période 18, jonction 3, tome 1, date 25.12.1987, p. 69.

<sup>1823</sup> « Türkiye'de azeri sancısı » [La douleur azérie en Turquie], *Milliyet*, le 15 décembre 1988.



La neutralité d'Ankara sur la question est mise à mal par les tensions apparues au mois de janvier 1990 en Azerbaïdjan et dont le point culminant est la tragédie du 20 janvier. Ces événements ne changent pas cependant de l'attitude officielle consistant à ne pas se mêler des affaires internes de Moscou<sup>1824</sup>. Par exemple, suite à la décision soviétique d'installer l'état d'urgence en Azerbaïdjan, le communiqué de presse du MAE turc du 16 janvier 1990 indique que « *la Turquie voit les désaccords surgis entre l'Arménie RSS et l'Azerbaïdjan RSS comme une affaire interne à l'URSS et observe avec anxiété les événements qui ont pris une dimension armée* »<sup>1825</sup>.

Deux jours plus tard, le ministre des Affaires étrangères Mesut Yılmaz convoque l'ambassadeur russe à Ankara. A la suite de cette entrevue, il publie une déclaration qui rappelle la fidélité de la politique étrangère turque au principe de non-ingérence vis-à-vis de Moscou. Elle rappelle également la proximité culturelle avec le peuple azéri : « *la Nation turque éprouve une proximité naturelle avec les Azéris avec qui elle partage la même langue et culture suit de près les événements récents* »<sup>1826</sup>. Le ministre dénonce également les efforts de certains à décrire les événements récents comme l'illustration d'un conflit religieux opposant musulmans et chrétiens ou Turcs et Arméniens<sup>1827</sup>.

Le souhait d'Ankara de garder une distance avec les événements en Azerbaïdjan pour ne pas fâcher Moscou transparait un peu plus encore sa réaction aux événements du 20 janvier. « *Nous suivons les événements du près et avec chagrin* » souligne par exemple le porte-parole du MAE turc. Il ajoute que la Turquie souhaite que la stabilité s'installe avant que les événements ne prennent une dimension plus grave, tout en évitant de mentionner les violences commises par l'Armée rouge à Bakou<sup>1828</sup>.

---

<sup>1824</sup> Pour le panorama du média et des discours officiels au sujet des événements de janvier 1990, cf. Şimşir, *Azerbaycan ...op.cit.*, p.99-151.

<sup>1825</sup> *Ibid*, p.97.

<sup>1826</sup> *Ibid*, p.98-99.

<sup>1827</sup> *Ibid*.

<sup>1828</sup> *Ibid*, p.102.

La déclaration du ministre du 23 janvier explique par ailleurs que l'attitude du gouvernement turc de rester neutre n'est pas le signe d'un quelconque désintérêt à l'égard des développements ayant lieu le mois de janvier en Azerbaïdjan<sup>1829</sup>. Ankara en effet se tient régulièrement informée de la situation en Azerbaïdjan en convoquant à plusieurs reprises l'ambassadeur russe Albert Chernishev depuis le début des événements de janvier<sup>1830</sup>.

Le Premier ministre turc Yildirim Akbulut souligne lui la proximité entre les Turcs et les Azerbaïdjanais tout en précisant qu'il ne faut pas y voir une forme d'ingérence dans les affaires étrangères de l'URSS : « (...) *les gens vivant en Azerbaïdjan sont souvent proches de nos concitoyens, et il existe des liens culturels et sentimentaux entre les Turcs et les Azéris. Dans cette situation, il est tout à fait naturel que ces événements nous intéressent et nous souhaitons qu'ils prennent fin sans qu'aucune goutte de sang ne soit versée* »<sup>1831</sup>.

Les propos du président turc Turgut Özal sur ces événements sont tout à fait particuliers. A Washington pour une visite de 10 jours en janvier 1990, le Président, en réponse aux journalistes américains sur la position du gouvernement turc à l'égard du conflit entre Azéris et Arméniens, indique que la Turquie ne se mêlera pas à cette dispute<sup>1832</sup>. Il ajoute en outre que les Azéris parlent avec un accent différent de la langue turcique et qu'ils sont chittes, essayant ainsi de minimiser les liens ethniques et religieux entre les Turcs et les Azéris<sup>1833</sup>. Ses propos sur le fait que les Azéris ont plus de proximité avec les Iraniens chiïtes que les Turcs sunnites ont fait l'objet de nombreuses critiques. Le président turc regrettera par la suite que ses propos aient été mal compris<sup>1834</sup>.

Même si Ankara essaye de garder une certaine neutralité, l'opinion publique reste elle plus favorable à l'Azerbaïdjan. L'importance des liens sentimentaux entretenus avec ce jeune pays, plus forte elle que pour ceux établis avec les autres pays turcophones, pourrait être expliquée en partie, selon le spécialiste turc Mustafa Aydın, par les échanges académiques et idéologiques intensifs dont les intellectuels turcs et azerbaïdjanais se réjouissaient dès la deuxième moitié du

---

<sup>1829</sup> « Evénements en Azerbaïdjan », *Newspot*, le 25 janvier 1990, p.1.

<sup>1830</sup> « La Turquie fait appel à Moscou pour mettre fin aux effusions de sang en Azerbaïdjan », *Newspot*, le 25 janvier 1990, p.1.

<sup>1831</sup> « Evénements en Azerbaïdjan », *Newspot*, le 25 janvier 1990, p.7.

<sup>1832</sup> « Turkish president says his country won't interfere in Azerbaijan », *Associated Press*, le 17 janvier 1990.

<sup>1833</sup> Il est à noter qu'un des enjeux principaux de la visite d'Özal à Washington consistait à empêcher le vote pour la résolution parlementaire sur le génocide arménien. Ce propos peut être donc expliqué par le souhait de se distinguer des Azéris, donc du conflit azéro-arménien et de ne pas exacerber l'antipathie antiturque de la diaspora arménienne aux Etats-Unis. Plus généralement, cela peut également avoir un objectif de ne pas donner une image «anti-arménienne».

<sup>1834</sup> « Özaldan Buşa rest » [Özal a joué son va-tout à Bush], *Milliyet*, le 21 janvier 1990.

XIX siècle<sup>1835</sup>. D'ailleurs, l'immigration en Turquie de nombreux politiciens et intellectuels de la première République d'Azerbaïdjan peu après son occupation par l'Armée rouge favorisait l'influence azérie dans la vie intellectuelle du pays. De manière générale, la diaspora azérie, concentrée dans les grandes villes telles qu'Istanbul, Ankara, Izmir et les régions de l'Est telles que Kars, Ardahan ou encore Iğdır, se montre plus active sur le plan politique que les représentants d'autres ethnies du pays<sup>1836</sup>. Les activités des associations azéries ont largement contribué à la sensibilisation de l'opinion publique turque à l'égard de du conflit azéro-arménien. Les milieux nationalistes, notamment les représentants du parti MHP sous la direction de Türkeş, soutiennent également l'attitude pro-azerbaïdjanaise au sein l'opinion publique en Turquie. Les revendications à l'égard de la région du Haut-Karabagh sont alors vues, notamment dans les milieux nationalistes turcs, comme l'expression de leurs « vraies intentions » de créer une « Grande Arménie ». Cette idée s'expliquerait par les activités du lobby arménien menées dans cette direction. En effet les Arméniens de la diaspora, notamment le parti Dashnaksutioun, intègrent dès 1985 dans leur agenda la question du Haut-Karabagh. Au mois de décembre, pendant le XXII<sup>e</sup> Congrès du parti, une décision est prise en faveur du transfert non seulement du Haut-Karabagh, mais également du Naxçıvan et de l'Akhalkalaki à l'Arménie<sup>1837</sup>.

Les tensions survenues au mois de janvier 1990 en Azerbaïdjan et l'arrivée de l'Armée rouge à Bakou sont donc vues par les groupes pro-azerbaïdjanais en Turquie comme l'expression d'un soutien soviétique aux demandes arméniennes. Cette période est marquée par les nombreuses manifestations visant à protester contre la politique de neutralité de la Turquie envers les événements du janvier en Azerbaïdjan<sup>1838</sup>. Les Azéris de Turquie et le parti MHP dans les nombreuses villes du pays (tout d'abord à Iğdır (20 milles personnes), ensuite à Izmir, Mersin, Trabzon, Erzurum, Kars, Istanbul Bursa, Adana, Yozgat) se rassemblaient afin d'exiger du

---

<sup>1835</sup> Mustafa Aydın, « Kafkasyada Türk Dış ve Güvenlik Politikalarının Değişen Dinamikleri » (Les dynamiques changeant des politiques étrangère et sécuritaire turques au Caucase) in Mustafa Aydın (éd.) *Kafkaslar. Değişim. Dönüşüm, Les Caucases. Changement. Transformation*, Nobel, Ankara, 2012, p. 205.

<sup>1836</sup> Pour plus de détails, voir Mitat Çelikpala. « Türkiye'de Kafkas diyasporası ve Türk dış politikasına etkileri [La diaspora caucasienne en Turquie et son influence sur la politique étrangère turque] », *Uluslararası ilişkiler*, printemps 2005, vol.2, n°5, p.79-88, URL: <http://www.uidergisi.com.tr/p/819/turkiyede-kafkas-diyasporasi-ve-turk-dis-politikasina-etkileri>, consulté le 25.05.2016. Sur les activités des organisations azéries en Turquie voir aussi le site officiel- Azerbaycan Respublikasının diasporla iş üzre dövlət komitəsi [le Comité de la République d'Azerbaïdjan pour les affaires avec la diaspora], *Azerbaycan diasporası* [Diaspora azerbaïdjanaise], URL : <http://diaspora.gov.az/index.php?option=content&id=25>, consulté le 12.03.2018.

<sup>1837</sup> Zeynalov, *Le Conflit du Haut-Karabakh...op.cit.*, p.199.

<sup>1838</sup> Dans le premier temps, le gouvernement turc n'accordait pas généralement l'autorisation à ce type de manifestations, cf. « La tension monte parmi les Azéris de Turquie ; Ankara réaffirme toutefois son intention de ne pas intervenir au Caucase », *le Monde*, le 21 janvier 1990.

gouvernement turc qu'il ne considère pas les événements en Azerbaïdjan comme une affaire interne à l'Union Soviétique<sup>1839</sup>. Outre le refus de l'invasion par des militaires soviétiques, les manifestants demandent le retrait de l'Armée rouge de l'Azerbaïdjan et l'arrêt des exactions<sup>1840</sup>.

#### *Après 1991 : Ankara face à un conflit international*

La dissolution de l'Union soviétique et l'indépendance des différentes parties prenantes au conflit, notamment l'Arménie et l'Azerbaïdjan, modifient la nature d'un conflit qui est désormais interétatique. Cela modifie également la politique de la Turquie à l'égard de ce conflit. Il devient en effet très compliqué de rester neutre tandis que l'opinion publique demande un soutien plus important à l'Azerbaïdjan nouvellement indépendant. De plus, dans le contexte de l'effondrement de l'URSS et de l'affaiblissement de la Russie, Ankara n'a plus à s'inquiéter de la réaction de Moscou.

Toutefois, la Turquie se montre soucieuse de ne pas donner au conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan la dimension d'un conflit musulman-chrétien ou bien celle d'une animosité turco-arménienne. Comme le note Svante Cornell, le facteur de la diaspora arménienne freine également Ankara dans l'adoption d'une position nette à côté de l'Azerbaïdjan dès le début du conflit : « *Ankara feared that any Turkish move to support Azerbaijan actively would be inflated by the powerful Armenian Diaspora in the West so that Turkey would be pictured as planning new atrocities against Armenians* »<sup>1841</sup>. Selon le chercheur, les déclarations de l'opposition et les manifestations publiques montrent bien que la politique du gouvernement à l'égard de l'Arménie dans le cadre du conflit du Haut-Karabagh est nettement plus indulgente que ne pourrait l'être l'opinion publique en Turquie<sup>1842</sup>. La neutralité d'Ankara lui permettrait par ailleurs de devenir un médiateur, une perspective qui n'a pas été immédiatement rejetée par Erevan qui suivait toutefois l'implication turque dans le conflit avec beaucoup de prudence.<sup>1843</sup>

C'est dans cette logique que le message du premier ministre turc Süleyman Demirel du 27 novembre 1991 adressé au chef du gouvernement azerbaïdjanais Hasan Hasanov doit être interprété. Rédigée en réaction à l'annulation le 26 novembre par l'Azerbaïdjan du statut d'autonome du Haut-Karabagh, cette lettre appelle Bakou à la tenue et au sang-froid, à éviter

---

<sup>1839</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.210-211, Şimşir, *Azerbaycan...op.cit.*, p.140-141, 203.

<sup>1840</sup> Şimşir, *op.cit.*, p.203.

<sup>1841</sup> Svante Cornell, «Turkey and the conflict of Nagorno Karabakh: A delicate balance», *Middle Eastern Studies*, vol 1, n°34, p.66.

<sup>1842</sup> *Ibid.*

<sup>1843</sup> *Ibid.*, p.60.

les provocations qui pourraient aggraver la situation<sup>1844</sup>. Celle-ci fut reçue en Azerbaïdjan comme une “*douche froide*”<sup>1845</sup>. Le message, envoyé quelques jours après la reconnaissance de l’Azerbaïdjan par Ankara, est une manière de faire comprendre à Bakou qu’il ne devrait pas trop compter sur la Turquie. La réaction azerbaïdjanaise à ce message ne tarde pas. Au mois de décembre, le premier ministre Hasan Hasanov déclare que la médiation de la Turquie sera la bienvenue dans le conflit avec l’Arménie<sup>1846</sup>.

La tragédie de Khodjali au cours des nuits du 25 et du 26 février 1992 constitue un point de rupture important en ce qui concerne la politique turque à l’égard du conflit du Haut-Karabagh. Elle est considérée comme l’une des pages les plus noires du conflit arméno-azerbaïdjanais<sup>1847</sup>. Le bilan de ces deux nuits de massacre est lourd : « ...613 personnes incluant les enfants (63), les femmes (106), les vieux et les malades ont été massacrées, 487 autres gravement mutilées, 1 275 personnes âgées, femmes et enfants ont été prises en otage et ont fait l’objet de tortures, de viols, de traitements inhumains et dégradants. Par ailleurs, 150 personnes ont disparu »<sup>1848</sup>.

Les nouvelles de ces massacres de Khodjali ont en effet bouleversé toute la Turquie où ont été organisées de nombreuses manifestations qui appelaient Ankara à défendre leurs « frères » azerbaïdjanais contre l’agression arménienne. Les adhérents du parti islamiste *Refah* et ultra nationaliste *MCP (MHP)* prennent la tête des cortèges qui traversent Istanbul et d’autres villes du pays pour contester la passivité du gouvernement turc à l’égard du conflit. En effet, dans le contexte de cette tragédie, presque tous les partis politiques turcs ont critiqué le comportement passif du gouvernement<sup>1849</sup>.

Les Turcs sont quotidiennement informés par les chaînes de télévision des avancées des Arméniens et du départ forcé des Azéris du Karabagh. Les journaux tels que *Zaman*, *Milliyet*, *Hürriyet*, *Cumhuriyyet*, *Yeni Yuzyil*, *Sabah*, *Turkish daily News* font du conflit du Haut Karabagh et de la position de la Turquie face à celui-ci un sujet à part entière<sup>1850</sup>. En informant des violences commises par les Arméniens à Karabagh, la presse turque adopte une position

---

<sup>1844</sup> «Turkey urges Azeris to help cool tension with Armenia», *Reuters*, le 27 novembre 1991, « Tahriklere kapılmayın[Ne vous laissez pas d’être provoqués]», *Milliyet*, le 28 novembre 1991.

<sup>1845</sup> « Ankara Bakü arasında sıkıntı [Désagrement entre Ankara et Bakou]», *Milliyet*, le 29 novembre 1991.

<sup>1846</sup> «Azeris turn to Turkey for mediation in Karabakh crisis», *Reuters*, le 11 décembre 1991; «Azerbaijan favours Turkish mediation in Karabakh conflict», *BBC Monitoring service: Former URSS*, le 20 décembre.

<sup>1847</sup> L’Azerbaïdjan considère cette tragédie comme génocide et sa reconnaissance en tant que telle constitue un des aspects de la politique étrangère de Bakou. Pour plus de détails voir le site officiel du MAE d’Azerbaïdjan, URL : <http://un.mfa.gov.az/news/4/3069>, consulté le 14.06.2018.

<sup>1848</sup> Dilaver D. Gasimov, « Le conflit arméno-azerbaïdjanais : l’impuissance ou l’indifférence de la communauté Internationale ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 4, n° 240, 2010, p.104.

<sup>1849</sup> Cornell, «Turkey and the conflict...», *art.cit.* p. 61.

<sup>1850</sup> Məhərrəmzadə, *Türkiyə və Ermənistan.. op.cit.* p.132.

très critique à l'égard de l'impuissance du gouvernement turc dont la politique est présentée comme négligente. Le journal *Zaman*, qui est également publié en Azerbaïdjan, n'hésite pas à critiquer la position du gouvernement turc à l'égard du conflit. Les demandes faites au gouvernement turc de ne plus rester neutre et de se placer franchement à côté de la juste cause de l'Azerbaïdjan se prononçaient plus haut dans les journaux tels que *Milli gazete* et *Milliyet* qui se distinguaient par leurs idéologies religieuse (*Milli gazete*) et nationaliste (*Milliyet*)<sup>1851</sup>.

Le gouvernement turc fait alors face à une forte pression pour qu'il s'implique plus activement dans le conflit. En effet, suite aux événements tragiques de Khodjali, des manifestations anti-arméniennes de grande envergure se sont déroulées, mobilisant des centaines de milliers de personnes qui demandent l'intervention militaire de la Turquie aux côtés de l'Azerbaïdjan<sup>1852</sup>.

Les pressions les plus fortes venaient notamment du parti *Anavatan* et son leader, l'ancien ministre des Affaires étrangères Mesut Yılmaz<sup>1853</sup>. Suite à sa rencontre avec Turgut Özal, au cours d'une conférence de presse qui se déroule le 4 mars, il accuse le gouvernement de rester passif devant les attaques arméniennes et ajoute que si cela est nécessaire, les troupes pourront être envoyées à la frontière turco-arménienne<sup>1854</sup>. Selon lui, le statut de Karabagh se trouve sous la garantie de la Turquie d'après les traités de Moscou et Kars<sup>1855</sup>.

En effet, les discussions qui se déroulent au Parlement turc autour du conflit du Haut-Karabagh jouent un rôle central dans la définition de la politique d'Ankara envers ce conflit. Ces débats parlementaires représentent en outre l'un des meilleurs moyens de saisir la perception turque du conflit arméno-azerbaïdjanais.

---

<sup>1851</sup> « Haçlı ordusu gibi [Comme une croisade] », *Milliyet*, le 2 mars 1992 ; « Batı destekli Ermeni vahseti [violence arménienne soutenue par l'Occident] », *Milli gazete*, le 5 mars 1992, « Haçlı ruhu ölmedi [l'esprit des croisades est toujours vivant] », *Milli gazete*, le 10 mars 1992 ; « Karabag bizim canımız [le Karabagh est not âme] », *Milli gazete*, le 7 mars 1992.

<sup>1852</sup> Cornell, « Turkey and the conflict... », *art.cit.* p.60.

<sup>1853</sup> *Ibid*, p.61.

<sup>1854</sup> « Republics' clash is too close for Turkey's ... » *art.cit.* ; « Anap Lideri Yılmaz: «Gerekirse asker kaydırilsin» [Le leader du parti Anavatan: «Si nécessaire, il faudra envoyer les troupes»], *Cumhuriyet*, le 5 mars 1992.

<sup>1855</sup> « Uyanın Beyler » [Reveillez-vous, Messieurs], *Hürriyet* 14 mart 1992 ; « Hükümet etkin önlem almalı [le gouvernement devrait prendre des mesures efficaces] », *Milliyet*, le 5 mars 1992.

*Les débats parlementaires comme révélateur de la perception turque à l'égard du conflit arméno-azerbaïdjanais*

Les débats parlementaires qui se sont déroulés en Turquie dès la fin des années 1980 constituent un bon moyen de saisir la perception turque du conflit arméno-azerbaïdjanais. L'échange d'opinions sur ce conflit traverse, notamment au début des années 1990, une grande partie des discussions qui portent sur le Caucase du Sud. Cette région serait en effet, selon le chercheur turc Cüneyt Yenigün, la deuxième région la plus évoquée lors des discussions annuelles du budget au parlement turc<sup>1856</sup>.

L'entrée du sujet du conflit tel que mis à l'ordre du jour de la Grande Assemblée reste aussi fréquente que celle du génocide arménien, des relations Turquie-Arménie et Turquie-Azerbaïdjan, ainsi que des politiques alternatives caucasiennes<sup>1857</sup>. Cette forte présence du sujet dans les débats parlementaires doit être rapportée au lien que les députés ont créé entre les thèmes mentionnés et le conflit du Haut-Karabagh. La question occupe les parlementaires dès les premières tensions surgies en Azerbaïdjan à la fin des années 1980. L'occupation par les Arméniens du Haut-Karabagh et des régions alentours entre 1992 et 1994 s'est avérée être la période au cours de laquelle les discussions ont été les plus intenses et passionnées. Le cessez-le-feu arméno-azerbaïdjanais qui met fin à une guerre chaude diminue inévitablement l'urgence du sujet, même s'il est de temps en temps évoqué par les parlementaires.

Alors que l'opinion publique et les politiciens turcs sont encore ignorants ou indifférents au sujet des demandes arméniennes pour le Haut-Karabagh, ce sont notamment les députés représentant les régions frontalières de l'Est - Kars et Iğdır<sup>1858</sup>, où habitent un grand nombre d'Azéris - qui sont actifs dans la promotion de la cause azerbaïdjanaise à Ankara.

Une des premières interventions au parlement turc sur le sujet a lieu le 22 mars 1988. Elle est l'œuvre du député de Kars, originaire d'Iğdır Sabri Aras. En évoquant les événements qui se déroulent autour du Haut-Karabagh dès février 1988, il souligne les intentions irrédentistes des Arméniens et critique l'indifférence de l'opinion publique et des médias en Turquie. Il cible plus particulièrement la chaîne de télévision étatique *TRT* et l'agence d'information semi-

---

<sup>1856</sup> Cüneyt Yenigün, *Soğuk Savaş sonrasında TBMM ve Dış politika. Belgeler -Yorumlar* [Le parlement turc et la politique étrangère après la guerre froide. Documentation-commentaires], Nobel, Ankara, 2004, p.502.

<sup>1857</sup> *Ibid*, p.503.

<sup>1858</sup> L'il Iğdır, région frontalière du Naxçıvan, faisait partie de l'il Kars jusqu'en 1991.

officielle *Anadolu ajansı*. D'après Aras, la Turquie aurait un « *droit à la parole* » dans cette affaire en raison de deux traités, – ceux de Moscou et de Kars de 1921<sup>1859</sup>.

Le député de Kars prend la parole au parlement un an plus tard pour dénoncer les idées irrédentistes des Arméniens à l'égard de la Turquie en évoquant l'annonce émise une semaine plus tôt sur une radio d'Arménie : « *il n'est pas possible de penser l'Arménie sans Ararat (Ağrı dağ)* »<sup>1860</sup>. Il mentionne également l'arrivée de deux cents réfugiés azéris venus d'Arménie et dont la situation déplorable serait ignorée par le monde parce qu'« *ils sont Turcs et musulmans* »<sup>1861</sup>.

Sabri Aras remet le sujet de l'Azerbaïdjan au cœur du débat parlementaire, cette fois-ci pour sensibiliser ses collègues aux événements survenus suite à l'intervention de l'Armée rouge à Bakou du 19 au 20 janvier 1990 sous le prétexte officiel de chercher à protéger les Arméniens<sup>1862</sup>. Aras souligne que l'injustice fut commise contre les Azerbaïdjanais. Ils nous demandent uniquement, dit-il, un soutien pour faire entendre au monde leur message de justice<sup>1863</sup>.

Un autre député de Kars, Mustafa Alınak, critique sévèrement la réaction du président turc Turgut Özal aux événements du 20 janvier 1990, avec la fameuse expression évoquée plus haut : « *Les Azéris sont chiïtes, nous, nous sommes sunnites* », tout en indiquant que cette expression : « [...] *non seulement a divisé les gens de notre pays en créant des clivages sectaires, mais nous a également empêtrés au niveau international* »<sup>1864</sup>. De tels propos, critiques à l'égard du discours d'Özal, seront reprise par la suite par d'autres députés<sup>1865</sup>.

---

<sup>1859</sup> TBMM, *Tutanak dergisi ...op.cit.*, période 18, tome 5, jonction 39, année législative 1, date 22.03.1988, p.9-12.

<sup>1860</sup> TBMM, *Tutanak dergisi ...op.cit.*, période 18, tome 39, jonction 18, année législative 3, date le 18.10.1989, p.530.

<sup>1861</sup> *Ibid.*

<sup>1862</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.* période 18, tome 32, jonction 67, année législative 3, date 23.01.1990, p.258-260 ; TBMM, *op.cit.* période 18, tome 40, jonction 71, année législative 3, date 31.01.1990, p.197-200.

<sup>1863</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.* période 18, tome 32, jonction 67, année législative 3, date 23.01.1990, p.258-260.

<sup>1864</sup> *Ibid.*, p.265.

<sup>1865</sup> On peut citer à cet égard l'intervention du député de Tokat Kâzım Ozev du 24 janvier 1990 à propos du discours d'Özal qui est prononcé pour justifier la non-ingérence dans les événements du 20 janvier, considérés comme appartenant aux affaires internes de l'Union soviétique, et qui représente un mauvais message pour le monde extérieur ainsi que pour les citoyens de la Turquie eux-mêmes. In TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, date 24. 01. 1990, p.15-16.



Le même jour, le député de la ville d'Antalya, Ibrahim Demir, critique la position officielle d'Ankara à propos de la tragédie du 20 janvier<sup>1866</sup> : « [...] la Turquie n'est pas un pays tiers dans cette tragédie. Tout d'abord, la Turquie est un pays de la région ; deuxièmement c'est un pays voisin qui possède des frontières communes avec les autres pays de la région où ont eu lieu ces événements ; troisièmement, (...) ce sont nos frères et sœurs ethniques qui ont subi à ce drame »<sup>1867</sup>.

Le ministre des Affaires étrangères Hikmet Çetin, en ripostant à toutes ces critiques, souligne l'importance de la prudence vis-à-vis de l'Union soviétique, même dans un contexte de rapprochement car la méfiance n'aurait pas totalement disparu des relations bilatérales<sup>1868</sup>.

En évoquant les relations de la Turquie avec les pays du Caucase du Sud, le député de Yozgat, leader du parti ultranationaliste et turciste MÇP- *Milliyetçi Çalışma Partisi* (Parti nationaliste et travailliste)<sup>1869</sup>, Alparslan Türkeş, dénonce la politique antiturque de la République d'Arménie. Pour lui, il est indispensable, avant de reconnaître l'Arménie, d'exiger d'elle qu'elle renonce à son attitude agressive envers l'Azerbaïdjan et retourne aux politiques de paix et d'amitié<sup>1870</sup>.

Dans un contexte d'intensification du conflit du Haut-Karabagh, les discussions sur ce conflit deviennent plus fréquentes et plus longues. Le député du parti Anavatan (*Mère-Patrie*), Cavit Sadi Pehlivanoglu, en informant le public sur l'histoire du Haut-Karabagh, met l'accent notamment sur les possibles répercussions géopolitiques du conflit du Haut-Karabagh. Il redoute notamment la diminution possible de l'influence de la Turquie dans le monde turcique en cas d'affaiblissement de l'Azerbaïdjan dans ce conflit<sup>1871</sup>. Il explique ainsi la portée stratégique du conflit du point de vue d'Ankara :

---

<sup>1866</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 18, tome 32, jonction 67, année législative 3, date 23.01.1990, p.261-264.

<sup>1867</sup> *Ibid*, p.262.

<sup>1868</sup> *Ibid*, p.265-267.

<sup>1869</sup> Appelé généralement *Milliyetçi Hareket Partisi* (Parti d'Action nationaliste).

<sup>1870</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 19, tome 1, jonction 16, année législative 1, date 17.12.1991, p.612.

<sup>1871</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 19, tome 4, jonction 41, année législative 1, date 26.02.1992, p.403-405.

*« En cas de défaite de l'Azerbaïdjan, l'influence de la Turquie faiblira auprès des Républiques de l'Asie centrale. Stratégiquement, l'Azerbaïdjan est plus important pour nous que Chypre. Outre l'importance de l'Azerbaïdjan en termes de la turcité, c'est avec lui qu'on peut prévenir une possible agression de l'Arménie [contre la Turquie] à l'avenir. L'Azerbaïdjan est un boucle ente nous et les Républiques de l'Asie centrale. De même, dans nos relations avec l'Iran, il peut jouer, au fil de temps, un rôle positif pour nous. À cet égard, il est stratégiquement important. Le résultat du conflit arméno-azerbaïdjanais déterminera donc la position de la Turquie dans le monde turcique »<sup>1872</sup>*

Peu après, c'est Bülent Ecevit, député du parti *Demokrat sol* (Démocrate de Gauche) de Zonguldak et ancien premier -ministre, qui tient des propos similaires:

*« La Turquie se trouve dans un état de timidité et de passivité incompréhensible face à l'agressivité de l'Arménie qui met également sa propre sécurité en danger. Si la Turquie poursuit dans cette attitude, elle perdra non seulement la confiance des Azéris turcs, mais également celle des Turcs des républiques nouvellement indépendantes d'Asie centrale »<sup>1873</sup>.*

İsmet Gür, député d'Aksaray du parti MÇP évoque les massacres de Xocalı perpétrés par l'armée arménienne du 25 au 26 février 1992 en appelant la société turque à ne pas rester indifférente à cette agression arménienne en Azerbaïdjan. En indiquant qu'il s'agit avant tout d'un devoir humanitaire, Gür prévient par ailleurs que le silence turc pourrait même encourager les Arméniens à prolonger cette action d'agression jusqu'aux frontières de la Turquie<sup>1874</sup>.

Les événements de Xocalı occupent en effet une place centrale dans le débat parlementaire de cette période. Bülent Ecevit, dans son discours mentionné plus haut, suggère des solutions pour faire face à l'intensification du conflit. Selon lui, la Turquie devrait cesser toutes sortes d'acheminements via son espace aérien et terrestre vers l'Arménie et garder les postes-frontières fermés jusqu'à ce que l'Etat arménien se retire des territoires du Karabagh qu'il a occupés. Il faudrait également que l'Arménie obéisse aux règles de Prague de l'OSCE du 28 février 1992 qui reconnaissent l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan. Il estime nécessaire de fournir à l'Azerbaïdjan, mis à part l'aide humanitaire, toute sorte d'équipements militaires et une formation militaire, en évitant toutefois que la Turquie entre elle-même en guerre<sup>1875</sup>.

D'autres députés exigent également une certaine réactivité du gouvernement turc. Oğuzhan Asiltürk, député de Malatya, critique les communications officielles d'Ankara sur sa neutralité car selon lui, il ne serait pas possible pour la Turquie de rester neutre dans ce conflit. Elle devrait prendre position pour la partie qui a subi l'injustice, c'est-à-dire l'Azerbaïdjan<sup>1876</sup>. Ce député du parti *Refah* (Prosperité) critique une nuance particulière émanant de ces mêmes

---

<sup>1872</sup> *Ibid*, p.405.

<sup>1873</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 19, tome 4, jonction 44, année législative 1, date 04.03.1992, p.589.

<sup>1874</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 19, tome 4, jonction 42, année législative 1, date 27.02.1992, p.455.

<sup>1875</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 19, tome 4, jonction 44, année législative 1, date 04.03.1992, p.589.

<sup>1876</sup> TBMM, *Tutanak dergisi, op.cit.* période 19, tome 7, jonction 55, année législative 1, date le 19.03.1992, p.347-349.

communications. Selon Asiltürk, le fait que les officiels turcs aient préféré rassurer l'Arménie, inquiète face aux exercices militaires turcs déployés aux frontières turco-arméniennes pendant l'hiver 1992, en expliquant qu'il s'agissait d'exercices planifiés, aurait constituer une erreur politique. Au lieu de profiter de cette coïncidence pour dissuader les Arméniens et leur faire croire que l'armée turque pourrait immédiatement intervenir, Ankara choisit au contraire de les calmer<sup>1877</sup>.

Cette politique d'Ankara qui, face à une agression militaire, privilégie les moyens diplomatiques, fut en outre critiquée par l'ancien premier ministre Mesut Yılmaz. En précisant qu'il ne suggère point l'intervention militaire de la Turquie, le député du parti Anavatan estime toutefois que cette manœuvre militaire aurait été un moyen efficace de dissuader les Arméniens. Le rejet explicite et officiel d'une telle intention turque aurait en revanche encouragé l'avancée arménienne<sup>1878</sup>.

Aykut Edipali de Kayseri, qui intervient à titre personnel, insiste pour que la Turquie assume ses responsabilités vis-à-vis du conflit rappelant « *la détermination autrefois affichée pour le Hatay et Chypre* » en faisant ainsi allusion à une stratégie turque très active aboutissant à l'accord de la France relatif au rattachement de Hatay (ancien sandjak Iskenderun) en 1939 à la Turquie ainsi qu'à l'intervention militaire turque du 1974 au Chypre<sup>1879</sup>.

Le discours du député d'Ankara Baki Tuğ délivré le 22 mars 1992 au nom du parti *Doğru yol* (la Voie juste) révèle à quel point la question du Haut-Karabagh est intériorisée en Turquie :

*« (...) L'Etat arménien - ne peut évidemment pas représenter à elle seule une menace pour la Turquie; mais il y a la Russie, les Etats-Unis, l'Europe derrière l'Arménie. (...) L'objectif [dans les événements au Karabagh] n'est ni le Karabakh, ni l'Azerbaïdjan, mais de ne pas permettre le renforcement de la Turquie chers amis. Lorsque l'Arménie occupera le Karabakh, elle coupera la route et fermera le pont entre les républiques d'Asie centrale et la Turquie. Pour cette raison, nos amis européens et américains prennent la guerre à la légère à tel point qu'ils démontrent que les Azerbaïdjanais sont coupables sur la question du Karabakh »*<sup>1880</sup>.

Peu après l'occupation arménienne de la ville de Şuşa (une ville majoritairement peuplée d'Azerbaïdjanais) et dans le contexte des appels à ce que la Turquie protège ses frères Azéris par une action militaire, le ministre des Affaires étrangères Hikmet Çetin, exclut catégoriquement la possibilité d'une intervention militaire de la Turquie dans le conflit. Il

---

<sup>1877</sup> *Ibid*, p.348.

<sup>1878</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 19, tome 10, jonction 72, année législative 1, date 20.05.1992, p.208.

<sup>1879</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 19, tome 7, jonction 55, année législative 1, date le 19.03.1992, p.390.

<sup>1880</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 19, tome 8, jonction 58, année législative 1, date 22.03.1992, p.167.

explique, lors de son intervention à la Grande assemblée du 20 mai 1992, que cela pourrait aboutir à une guerre plus large et à caractère “chrétien-musulman”<sup>1881</sup>. Il affirme en outre que le Haut-Karabagh fait juridiquement partie de l’Azerbaïdjan, rappelant au passage que « *la Turquie ne permettrait jamais la modification de cette réalité juridique par la force et l’abus du droit international* »<sup>1882</sup>.

Le député de Kocaeli Şevket Kazan du parti Refah prend la parole après ce discours du MAE et désapprouve les déclarations d’Ankara sur la non-possibilité pour la Turquie d’intervenir dans le conflit. Pour lui, ce type de discours délivré alors même que les Arméniens ont commencé à attaquer le Naxçıvan au mois de mai 1992, conforterait les Arméniens en limitant ainsi la capacité de pression turque sur l’Arménie<sup>1883</sup>. Il met également en exergue « *la responsabilité juridique de la Turquie à l’égard du Naxçıvan* » selon le traité de Moscou en appelant le gouvernement à envisager l’intervention militaire car toute l’opposition ainsi que les médias du pays soutiendraient cette décision<sup>1884</sup>. Kazan lance ainsi un débat animé autour des traités de Kars et de Moscou afin de clarifier la question du statut de garant accordé à la Turquie au sujet du Naxçıvan comme cela fut dans le cas pour Chypre. Cette idée, défendue par les membres du parti Refah ainsi que Bülent Ecevit<sup>1885</sup>, est mise en cause par certains parlementaires tels que Mümtaz Soysal, député d’Ankara du SHP-*Sosyaldemokrat Halkçı parti* (Parti Socialiste-Démocrate et Populiste), et le MAE turc Hikmet Çetin<sup>1886</sup>.

Bülent Ecevit, quant à lui, ne se contente pas de critiquer la politique d’Ankara à l’égard du conflit. Il propose des actions concrètes afin de venir en aide à l’Azerbaïdjan :

- «1. Signifier au monde et à l’Arménie que la Turquie est consciente de ses obligations envers les accords pris au cours des années, notamment celui de Kars;
2. Envoyer les troupes le long des frontières turques;
3. Déclarer qu’une attaque contre Nahcivan équivaudrait à une attaque faite à la Turquie;
4. Porter sur le devant de l’actualité mondiale la nécessité d’ouvrir un couloir entre le Naxçıvan et l’Azerbaïdjan. »<sup>1887</sup>

---

<sup>1881</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 19, tome 10, jonction 72, année législative 1, date 20.05.1992, p.205.

<sup>1882</sup> *Ibid*, p.206.

<sup>1883</sup> *Ibid*, p.212.

<sup>1884</sup> *Ibid*, p.213-214.

<sup>1885</sup> *Ibid*, p. p.213-214, 228, 233.

<sup>1886</sup> *Ibid*, p.217-222, 227.

<sup>1887</sup> *Ibid*, p.233.

Ecevit conclut son discours en prévenant que l'Arménie teste la Turquie avec son agression dans le Haut-Karabagh et le Naxçivan. Il ajoute que « *si elle réussit à occuper une partie du Naxçivan, l'Arménie mettra par la suite à l'ordre de jour les territoires de la Turquie, Kars et Ardahan* »<sup>1888</sup>.

Les membres du parti islamiste du Refah, ardents défenseurs de la cause azerbaïdjanaise au parlement turc, interpellent par écrit, le 3 novembre 1992, le gouvernement de Démirel sur sa politique au sujet du Caucase du sud, notamment en ce qui concerne les relations avec l'Arménie et l'Azerbaïdjan<sup>1889</sup>. Les représentants du parti Oğuzhan Asiltürk Malatya et Şevket Kazan Kocaeli formulent ainsi leurs interrogations et leurs inquiétudes :

*« Dans une telle guerre, lorsque l'Occident soutient l'Arménie et la Géorgie, qui partagent la même croyance avec elle ; la Turquie n'accorde guère de soutien effectif et militaire à l'Azerbaïdjan ni au sujet du Haut-Karabagh, ni du Naxçivan bien que ces deux pays partagent la foi islamique. Malgré le traité de Moscou signé entre la Russie et la Turquie en 1920, le droit de protection du Naxçivan accordé à la Turquie par ce traité et la demande persistante d'aide militaire venant de cette région, le gouvernement turc n'a pas rempli cette obligation. Les ambitions des Arméniens concernant la Turquie sont claires. Dans l'idée imaginaire de créer la Grande Arménie, les Arméniens ont préparé toutes sortes des plans et les ont mis en pratique afin de saisir les territoires à l'est de la Turquie. Les organisations fourbes du PKK qui entrent dans notre pays par nos frontières du sud, une fois que leur situation s'est aggravée en Syrie et Irak, sont passées en Arménie et ont maintenant intensifié leurs attaques dans la montagne Agri et ses alentours. On sait depuis longtemps qu'il y avait d'importants tueurs d'origine arménienne parmi les terroristes qui perpétuaient des massacres dans le sud-est »*<sup>1890</sup>.

Les représentants de Refah, en indiquant que la Turquie a deux options pour réagir aux massacres commis par les Arméniens, l'intervention militaire et la mise en place d'un embargo économique contre l'Arménie, notent avec regret que le gouvernement turc préfère au contraire établir de bonnes relations avec Erevan<sup>1891</sup>.

Ce lien entre le conflit du Haut-Karabagh et les possibles demandes territoriales des Arméniens à la Turquie dans le cadre de la réalisation de l'idée de la *Grande Arménie* fut à maintes reprises mis en exergue au parlement turc. Par exemple, selon le député de Kahramanmaraş Esas Bütün, il existe un rapport direct entre les événements qui se sont déroulés dans le Haut-Karabagh, en Bosnie-Herzégovine et au nord de l'Irak, qui seraient contre la Turquie, ravivant ainsi le souvenir du traité de Sèvres<sup>1892</sup>. La prise par les Arméniens du couloir de Latchin, de Kelbedjar puis de Fizuli (territoires azerbaïdjanais qui se trouvent hors du Haut-Karabagh), aurait, selon

---

<sup>1888</sup> *Ibid*, p.235.

<sup>1889</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 19, tome 20, jonction 25, année législative 2, date 03.11.1992, p.19-21.

<sup>1890</sup> *Ibid*, p. 20.

<sup>1891</sup> *Ibid*, 03.11.1992, p. 21.

<sup>1892</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 19, tome 33, jonction 37, année législative 2, date 06.04.1993, p. 272.

le député, pour but de créer *la Grande Arménie*. Un tel processus anéantirait la fin de l'idée d'un monde turc qui s'étendrait de la mer Adriatique jusqu'aux murailles de Chine<sup>1893</sup>.

Alparslan Türkeş défend naturellement la cause de l'Azerbaïdjan. Ce dernier est vu comme un pays frère et une chaîne essentielle du monde turcophone. Dans son intervention du 8 avril 1993, il exige du gouvernement qu'il accorde son soutien à l'Azerbaïdjan. Selon lui, la communauté internationale devrait s'opposer à l'occupation, comme ce fut le cas pour le Koweït, cette fois-ci celle des Arméniens<sup>1894</sup>.

Les reproches des députés du parlement contre la passivité du gouvernement face à la situation déplorable du Haut-Karabagh et en Azerbaïdjan, comme ceux prononcés par le député d'Afyon, Gaffar Yakın, le 1<sup>er</sup> juillet 1993, sont rejetés par le ministre des Affaires étrangères Hikmet Çetin<sup>1895</sup>. Le ministre affirme que la Turquie a répondu à toutes les demandes de soutien de l'Azerbaïdjan, sauf les hélicoptères demandés pour évacuer la population civile de Kelbedjar lors de l'attaque arménienne de cette ville<sup>1896</sup>.

Pour Muharrem Şemşek, le représentant du MHP à Çorum, la moindre défaillance de la politique d'Ankara en Azerbaïdjan peut amener à un échec dans le monde turc<sup>1897</sup>. En évoquant le fait que l'invasion des territoires azerbaïdjanais constituerait un danger pour la propre sécurité de la Turquie. Il présente donc des suggestions concrètes d'action au gouvernement. Il demande, entre autres, que le pouvoir prenne en considération l'opinion des membres du parlement dans l'établissement de la politique à l'égard de l'Azerbaïdjan et du conflit du Haut-Karabagh. En évoquant la nécessité d'arrêter tout transit et transport vers l'Arménie et toutes relations diplomatiques avec Erevan, il parle même de la nécessité pour le parlement d'autoriser le gouvernement à utiliser si nécessaire les forces armées turques afin de prévenir l'occupation de l'Azerbaïdjan par l'Arménie<sup>1898</sup>.

Bien que les discussions au parlement turc autour du sujet du Haut-Karabagh soient dès 1994 moins fréquentes ou intenses, suite à la signature du cessez-le-feu, le sujet continue d'occuper l'agenda du parlement de temps en temps. Les anniversaires de la tragédie de Xocalı

---

<sup>1893</sup> *Ibid.*

<sup>1894</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 19, tome 33, jonction 89, année législative 2, date le 08.04.1993, p. 568-569.

<sup>1895</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 19, tome 33, jonction 120, année législative 2, date 01.07.1993, p.419-420.

<sup>1896</sup> *Ibid.*, p.420.

<sup>1897</sup> TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 19, tome 40, jonction 9, année législative 3, date le 29.09.1993, p. 215.

<sup>1898</sup> *Ibid.*, p. 216.

représentent une occasion pour les députés turcs de s'exprimer sur la situation, qu'il s'agisse des réfugiés azerbaïdjanais vivant dans des camps dans un état déplorable ou des idées irrédentistes des Arméniens<sup>1899</sup>.

Les interventions citées ne constituent qu'une partie des nombreuses interventions sur le sujet, illustrant toutefois l'esprit de la plupart des parlementaires de cette époque. La particularité de ces débats consiste avant tout dans le fait qu'il s'agit du conflit entre les Azerbaïdjanais et les Arméniens et non d'un conflit touchant directement les territoires de la Turquie. Pourtant, le sujet marque fortement les discussions de la Grande assemblée de du début des années 1990.

L'analyse des débats menés de 1988 à 2010 nous permet de souligner les points suivants :

- Au moment où la thématique du Caucase du Sud et du conflit du Haut-Karabagh ne font pas partie des préoccupations des parlementaires turcs, ce sont plus particulièrement les députés des régions frontalières (ces régions ont une forte présence azérie), par exemple Sabri Aras et Mahmut Alınak de Kars en 1988, 1989 et 1990, Abbas Bozyel d'Iğdır en 1999 qui sont actifs dans les discussions autour du conflit. Leurs discussions sont plus particulièrement riches en références à la turcité et à la communauté de liens ethniques et culturels entre les Turcs et les Azéris (qu'ils appellent souvent les Azéris turcs).
- Le contenu des discours prononcés sur le conflit du Haut-Karabagh s'enrichit au fur et à mesure grâce à d'autres considérations que l'argument ethnique ; l'argument de la portée géopolitique du Haut-Karabagh et plus généralement de l'Azerbaïdjan vis-à-vis de la Turquie, notamment en tant que pont entre celle-ci et le monde turcophone, devient de plus en plus récurrent dans le contexte des ambitions turques d'Ankara dès les années 1991-1993.
- Dans la plupart des interventions, on constate un lien permanent créé par les députés turcs entre l'avancée militaire arménienne en Azerbaïdjan, l'idée de la Grande Arménie et donc les ambitions des Arméniens à propos des régions de l'Est de la Turquie.

---

<sup>1899</sup> Par exemple, pour la commémoration de la tragédie de Xocalı, voir les interventions de Ayseli Göksoy, député de Manisa le 26 février 1998, TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 20, tome 46, jonction 60, année législative 3, date 26.02.1998, p.180-181 ; de Şevket Bülent Yahnici, député d'Ankara le 23 février 2000, TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 21, tome 27, jonction 61, année législative 2, date 23.02.2000, p.10-11; de Halik İpek, député d'Ankara, le 26 février 2006, TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 22, tome 112, jonction 67, année législative 4, date : 26.02. 2006, p.75-78. Pour le discours sur les idées irrédentistes des Arméniens, voir le discours d'Abbas Bozyel, député d'Iğdır du 16 novembre 1999, TBMM, *Tutanak dergisi...op.cit.*, période 21, tome 16, jonction 20, année législative 2, date 16.11.1999, p. 471-473.

- Les députés turcs critiquent à plusieurs reprises « *la passivité* », « *l'absence* », « *l'incohérence* » de la politique étrangère d'Ankara à l'égard de l'Azerbaïdjan et plus précisément du conflit arméno-azerbaïdjanais. Tout en tenant compte du fait que ces critiques sont généralement adressées par les membres des partis d'opposition et qu'il est assez « *naturel* » de critiquer les adversaires politiques, les discussions se distinguent toutefois par leur intensité et leur fréquence et représentent une pression forte sur l'*establishment* turc.

- Enfin, les appels des députés turcs au gouvernement à soutenir Bakou dans le cadre du conflit du Haut-Karabagh sont souvent justifiés par diverses raisons, comme par exemple celles-ci : « *c'est une cause juste* » ; « *les Azerbaïdjanais sont Turcs et musulmans* » ; « *ces actions sont en quelque sorte contre la Turquie-même* » ; « *la Turquie a une responsabilité juridique en conformité avec les traités de Moscou et Kars* » ; « *les Azerbaïdjanais sont tout seuls. L'Occident ne réagit pas à la violence arménienne car les Azerbaïdjanais sont musulmans et les Arméniens sont chrétiens* ». Ces arguments sont souvent utilisés de pair pour délivrer un discours riche à la fois du point de vue émotionnel (l'identité musulmane et turque), historique (par le rappel des éléments du début du XX<sup>e</sup> siècle, voire même plus loin, la période de la *khanate* de Karabagh du XVIII<sup>e</sup> siècle) et géopolitique (les ambitions de la Turquie dans le monde turcophone).

### ***Section 3. Quel engagement turc dans le conflit arméno-azerbaïdjanais ?***

#### *La tragédie de Xocalı et la fin de la neutralité turque*

Les nombreuses manifestations pro-azerbaïdjanaises et les débats parlementaires exigeant un soutien considérable turc à l'Azerbaïdjan dans le cadre du conflit du Haut-Karabagh rendent le maintien de la posture de neutralité d'Ankara pratiquement impossible. Les événements survenus à Xocalı au mois de février 1992 puis l'avancée militaire des Arméniens à Karabagh ont également impacté fortement la politique turque à l'égard du conflit.

Par ailleurs, comme nous le fait remarquer l'analyste politique de la *RFE/RL (Radio Free Europe/Radio Liberty)* Elisabeth Fuller, il existait des doutes concernant la position de neutralité de la Turquie vis-à-vis du Haut-Karabagh, ce qui pourrait avoir pour effet de diminuer



le soutien des pays musulmans ex-soviétiques à l'égard de la Turquie<sup>1900</sup>. Cela signifierait alors la fin des ambitions pro-turkistes d'Ankara dans la région de l'Asie centrale. La Turquie craint en outre que le soutien occidental dans le Karabagh ne crée un précédent et donne lieu à de nouvelles velléités indépendantistes, notamment de la part des Arméniens au sujet des territoires de l'Est de la Turquie. Pour autant, un tel scénario semble peu probable à l'époque.

Comme le discours officiel en témoigne, Ankara se montre plus rigide avec l'Arménie et s'engage plus activement dans les efforts diplomatiques sur la scène internationale. Le Président turc Turgut Özal réagit fermement aux événements de Xocalı, indiquant lors de sa rencontre avec les hommes d'affaires du 5 mars 1992 à Izmir qu'« *il faut faire un peu peur aux Arméniens* ». Cela signifierait pour lui notamment le blocage de la marchandise et de l'aide humanitaire qui passe par la Turquie à destination de l'Arménie<sup>1901</sup>. Ce message s'est largement répandu au sein de la diaspora arménienne qui s'efforce de discréditer la Turquie et l'accuse de planifier « *un nouveau génocide contre les Arméniens* »<sup>1902</sup>.

Le chef de la diplomatie turque Hikmet Çetin s'efforce quant à lui de se distinguer du discours radical d'Özal. Selon lui, « *il est nécessaire de se comporter avec retenue lorsqu'il s'agit d'un sujet aussi important que la politique étrangère* », ajoutant que les relations diplomatiques turco-arméniennes ne peuvent pas être établies dans cette situation de conflit<sup>1903</sup>. Selon ses mots, dès que le cessez-le feu sera établi et les moyens pacifiques seront utilisés, Ankara a l'intention d'établir des relations diplomatiques avec l'Arménie et de les développer dans un climat aussi pacifique que possible<sup>1904</sup>.

Les journaux tels que les *Hürriyet* et *Cumhuriyyet* développent une approche critique à l'égard des propos sur l'implication militaire de la Turquie dans le conflit arméno-azerbaïdjanais en conformité des traités de Kars et Moscou. Ce propos de l'ancien ministre des affaires étrangères Mesut Yılmaz est contredit, selon *Cumhuriyyet*, par des diplomates du MAE turc indiquant que la Turquie n'a pas de responsabilité à l'égard du Haut-Karabagh à la différence du Naxçıvan. L'opinion des spécialistes du droit international dans ce même article révèle que la Turquie n'a pas le droit d'intervenir, conformément aux traités de 1921 ; de plus, cela conduirait la Turquie à s'enfermer dans une forme de solitude : « *l'usage de la force seulement*

---

<sup>1900</sup> Elizabeth Fuller, «Nagorno Karabakh: Can Turkey Remain Neutral? », *Radio Free Europe/Radio Liberty Research Report*, vol.1 n° 14, le 3 avril 1992, p.36.

<sup>1901</sup> Özal: «Ermeniye korkutalım[Özal : Faisons peur aux Arméniens]», *Milliyet*, le 6 mars, 1992.

<sup>1902</sup> Cornell, «Turkey and the conflict...», *art.cit.*, p.60.

<sup>1903</sup> «Macera peşinde değiliz [Nous ne cherchons pas des aventures]», *Milliyet*, le 9 mars, 1992.

<sup>1904</sup> *Ibid.*

*entraînerait le risque d'aller contre la communauté internationale. Dans ce cas-là, les demandes arméniennes au sujet de Karabagh pourront être justifiées sous le prétexte de l'apparition d'un "danger turc" »*<sup>1905</sup>.

Quant au quotidien *Hürriyet*, il estime également que le gouvernement de coalition, en prenant ses distances avec les appels de l'opposition et de l'opinion publique démontre une attitude rationnelle et fait preuve de sang-froid. Ses articles démontrent que la politique à l'égard de la situation dans le Caucase serait pour l'essentiel justifiée. Les demandes de l'opposition en faveur d'une intervention militaire de la Turquie y sont décrites comme le signe d'une certaine légèreté et d'une vision étriquée. Si la Turquie intervient, il y n'aura selon le journal pas de soutien de la part de la communauté internationale comme dans le cas de la crise du Golfe<sup>1906</sup>. Dans le même quotidien, le diplomate retraité Kamuran Gürün, souligne la nécessité de faire advenir un accord de défense mutuelle pour que la Turquie puisse intervenir militairement aux côtés de l'Azerbaïdjan. Ce type d'accord n'existe pas même s'il est possible de le conclure si les parties en présence le souhaitent<sup>1907</sup>.

Le premier ministre Demirel, quant à lui, avec sa déclaration du 1<sup>er</sup> mars 1992, appelle les parties au calme et à la résolution du désaccord par le biais de voies pacifiques<sup>1908</sup>. Tout en essayant de calmer l'opinion publique agitée par les événements qui se déroulent en Azerbaïdjan, il indique que le soutien militaire turc à l'Azerbaïdjan rangera les puissances du monde entier aux côtés de l'Arménie<sup>1909</sup>. Le Premier ministre et ses conseillers argumentent en outre que l'adoption « *de mesures précipitées pourraient approfondir la dimension religieuse du conflit, laissant la Turquie, membre de l'OTAN, s'opposer à ses alliés occidentaux dans une guerre qui pourrait alors être décrite comme une bataille entre chrétiens et musulmans* »<sup>1910</sup>.

Demirel, doit faire face aux critiques adressées au gouvernement par les représentants des partis d'opposition tel que l'ancien premier ministre Mesut Yılmaz. Leader du parti Anavatan qui met en avant l'inaction du gouvernement, il l'accuse en effet de « *se plier à la politique de soutien*

---

<sup>1905</sup> « Karabag'a müdahale Türkiye'yi yalnızlığa iter [L'intervention de la Turquie au Karabagh la pousserait à l'isolement] », *Cumhuriyet*, le 13 mai 1992

<sup>1906</sup> « Kafkasya bunalımında Ankara politikası [Politique d'Ankara dans la crise caucasienne] », *Hürriyet*, 11 mars 1992

<sup>1907</sup> Kamuran Gürün, « Azerbaycan-2 [Azerbaïdjan. Partie 2] », *Hürriyet*, le 29 mai 1992.

<sup>1908</sup> Azer, *op.cit.*, p.578.

<sup>1909</sup> Cornell, « Turkey and the conflict ... », *art.cit.*, p.66.

<sup>1910</sup> « Republics' clash is too close for Turkey's... » *art.cit.*

*des Occidentaux à l'Arménie chrétienne* »<sup>1911</sup>. Celui-ci lui répond que la Turquie devait « *agir avec attention et sang-froid pour ne pas fournir de prétexte à ceux qui en cherchent pour l'accuser* ». Il ajoute aussi : « *nous ne sommes pas indifférents au sort des Azéris, mais un faux pas leur serait encore plus néfaste. Un pas de trop de la part de la Turquie jetterait le monde entier derrière les Arméniens* »<sup>1912</sup>.

Le Premier ministre indique également la confirmation par le CSCE de l'appartenance du Haut-Karabagh à l'Azerbaïdjan et la nouvelle décision de cet organisme de décréter un embargo sur les armes à destination de l'Azerbaïdjan et de l'Arménie. Le gouvernement turc d'Ankara déclare aussitôt (le 9 mars 1992) que « *les avions à destination de ces Républiques, transitant par l'espace aérien turc, allaient être contraints à une escale pour vérification de leur cargaison* »<sup>1913</sup>.

Vers la mi-mars, le discours du gouvernement commence à changer et l'intervention n'est plus présentée comme « *inimaginable* »<sup>1914</sup>. A cet égard, il suffit de comparer ses propos exprimés à l'égard du conflit arméno-azerbaïdjanais dans le cadre des interviews accordés aux médias américains au printemps 1992. La différence est nette entre les discours du 12 et du 19 mars du Premier ministre. Dans son interview au *New-York Times* du 12 mars, le chef du gouvernement turc prend l'engagement de résister aux pressions concernant l'implication de l'armée turque dans le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan voisins, et il exhorte les pays occidentaux à éviter les actions qui pourraient transformer les combats en une guerre religieuse entre chrétiens et musulmans<sup>1915</sup>. « *Nous voulons aider, mais nous ne voulons pas être militairement engagés* » précise-t-il au journaliste américain. Il ajoute : « *nous n'allons pas être gouvernés par les rues* » en référence aux manifestations publiques demandant une implication militaire de la Turquie dans le conflit<sup>1916</sup>.

L'interview de Demirel au *Washington post* sept jours plus tard témoigne d'un changement de discours qui fait suite aux pressions que l'opinion publique fait peser sur le gouvernement<sup>1917</sup>. Il décrit une situation complexe : « *je suis sous très forte pression. Il y a des manifestations. Ils*

---

<sup>1911</sup> « Accusé de faiblesse et de soumission à Moscou le président Moutalibov a été acculé à la démission », *le Monde*, le 9 mars 1992.

<sup>1912</sup> *Ibid.*

<sup>1913</sup> *Ibid.*

<sup>1914</sup> Fuller, «Nagorno Karabakh: Can Turkey...*art.cit.*, p.38.

<sup>1915</sup> « Turks warn of a religious war in Azerbaijan », *The New York Times*, le 12 mars 1992.

<sup>1916</sup> *Ibid.*

<sup>1917</sup> « Turkish Premier Voices Worries Over Pull of Ethnic Conflict in Caucasus », *The Washington post*, le 19 mars 1992.

*demandent même au gouvernement de démissionner. C'est un pays démocratique et à un moment donné, nous ne pourrions pas résister à l'opinion publique »*<sup>1918</sup>. En effet, les gens ont été impactés par les nouvelles sur les massacres et le déplacement forcé des Azerbaïdjanais relaté au jour le jour par les chaînes de télévision turques. Il ajoute en outre les difficultés qu'Ankara rencontre dans l'établissement des relations normales avec l'Arménie : « *s'ils [les Arméniens] continuent à tuer les Azerbaïdjanais, l'opinion publique turque ne permettra pas au gouvernement turc d'être main dans la main avec l'Arménie. Ce serait très difficile de le justifier »*<sup>1919</sup>.

Le ministre des Affaires étrangères arménien d'alors, Raffi Hovannisian, réagit vite à ce propos de Demirel : « *si la Turquie voisine venait à intervenir militairement aux côtés de l'Azerbaïdjan dans le conflit en cours dans l'enclave du Haut-Karabakh, cela engendrait une guerre totale »*. Il précise également que la Turquie ne peut pas être envisagée comme un observateur impartial dans le conflit du Haut-Karabagh<sup>1920</sup>. De plus, le chef de la diplomatie arménienne a accusé la Turquie d'entraîner des officiers au profit l'armée azerbaïdjanaise, d'effectuer des manœuvres militaires le long de la frontière turco-arménienne et de bloquer l'envoi en Arménie de milliers de tonnes d'aide alimentaire américaine<sup>1921</sup>.

Les offensives arméniennes au Naxçıvan en mai 1992 ont raidi encore plus la position turque et ont renforcé la crise entre Ankara et Erevan. Il convient de noter que cette enclave, qui constitue la seule frontière entre la Turquie et l'Azerbaïdjan, lui confère une importance géopolitique majeure. C'est principalement pour cette raison qu'Ankara réagit vite à cette avancée arménienne qui concerne directement sa frontière. Les discussions à propos de l'intervention turque dans ce conflit ont même été conditionnées par les conditions du traité de Kars de 1921, selon lesquelles, la Turquie se présente comme un pays garant de Naxçıvan<sup>1922</sup>.

La Russie réagit immédiatement aux spéculations concernant la possible intervention militaire de la Turquie. Le maréchal Shaposhnikov, alors commandant en chef des forces armées communes de la CEI, a mis en garde contre une « *troisième guerre mondiale* » si « *un pays*

---

<sup>1918</sup> *Ibid.*

<sup>1919</sup> *Ibid.*

<sup>1920</sup> « Armenia says Turkish backing Baku could spark a war », *Reuters*, le 19 mars 1992.

<sup>1921</sup> *Ibid.*

<sup>1922</sup> Güner Özkan, « Kafkaslar ile ilişkiler » (Les relations avec les Caucases) », in Haydar Çakmak (éd.), *Türk dış politikası [La politique étrangère turque] 1919-2012*, 2ème édition, Barış Platin, 2012, p. 834, De Pauw, « Turkey's policies in Transcaucasia », *art.cit.*, « Nahçıvan ve Ermenistan [Le Naxçıvan et l'Arménie] », *Milliyet*, 8 mai 1992.

*tiers* » intervient dans le conflit du Haut-Karabagh<sup>1923</sup>. Pour le chef de la diplomatie turque, le discours rappelle nettement celui de la Guerre froide<sup>1924</sup>. L'ambassadeur russe Albert Chernishev réitère la menace des militaires russes en langage diplomatique : « *le Naxçıvan ne trouve pas dans le territoire de la Turquie. Si la Turquie intervient, les autres interviendront aussi. Cela divisera le monde en deux parties ; musulmans et chrétiens* ». Il met également en avant la position russe sur les dispositions du traité de Kars : « *le traité de Kars n'accorde à personne, non plus à la Turquie, le droit d'intervenir* »<sup>1925</sup>.

A chaque avancée militaire des Arméniens, la Turquie durcit son discours. Suite à l'occupation de Şuşa (Choucha), une ville habitée majoritairement par les Azerbaïdjanais, une réunion extraordinaire du cabinet des ministres se déroule rapidement pour évoquer la situation. Le Premier ministre Demirel émet aussitôt un message assez ferme concernant cette occupation : « *le Karabagh est un territoire d'Azerbaïdjan* » dit-il en ajoutant que « *nous n'allons pas permettre que cette réalité juridique se change par la force* »<sup>1926</sup>. Suite à ces événements, l'ambassadeur turc au à l'ONU, Inal Batu, envoie une lettre au Conseil de sécurité pour demander un engagement urgent de l'organisation pour résoudre le conflit<sup>1927</sup>.

#### *La prise de Kelbedjar : Ankara ferme ses frontières avec l'Arménie*

L'occupation arménienne de Kəlbəcər, une ville azerbaïdjanaise se trouvant hors du Haut-Karabagh, marque un véritable tournant dans la politique de la Turquie à l'égard du conflit. Le 1<sup>er</sup> avril 1993, la Turquie a demandé officiellement à l'Arménie d'arrêter l'agression contre l'Azerbaïdjan et à retirer ses forces de son territoire. Le MAE turc indique son inquiétude par rapport à l'agression contre l'Azerbaïdjan, notamment parce que cela crée des obstacles pour la résolution pacifique du conflit<sup>1928</sup>.

Le 2 avril, la Turquie a exhorté l'Arménie à cesser ses attaques militaires contre les villages azéris à Kelbejer, notamment en menaçant de bloquer l'aide humanitaire passant par son territoire. Le Vice premier Ministre Erdal İnönü, dans un communiqué de presse, déclare que les attaques arméniennes qui tendent à prendre la dimension d'un massacre envers la population

---

<sup>1923</sup> « Rusyadan tehdit » [Une menace de la part de la Russie], *Milliyet*, le 21 mai 1992.

<sup>1924</sup> « Şapoşnikov'a tepki » [La réaction à Shaposhnikov], *Milliyet*, le 22 mai 1992.

<sup>1925</sup> « Rusya'dan Ankara'ya « dur » [« Stop » de la Russie à Ankara] », *Milliyet*, le 21 mai 1992.

<sup>1926</sup> « Demirelden sert uyarı [Un sévère avertissement de la part de Demirel] », *Milliyet*, le 10 mai 1992.

<sup>1927</sup> Azer, *op.cit.* p.582.

<sup>1928</sup> Məhərrəmzadə, *op.cit.* p.67.

civile, doivent immédiatement s'arrêter<sup>1929</sup>. Il ajoute qu'« *il faut comprendre qu'un pays qui prétend mourir de faim mais qui est également capable de détruire des villages où vivent des milliers de personnes, ne peut espérer un transfert facile de son aide alimentaire à travers la Turquie, qui a toujours accordé une importance primordiale aux valeurs humaines* »<sup>1930</sup>.

Suite à l'annonce de la perte de Kəlbəcər, le ministère des Affaires étrangères de la Turquie déclare officiellement la fermeture des frontières turco-arméniennes, le blocage des voies terrestres et aériennes ainsi que l'arrêt de tout transfert de l'aide humanitaire et du commerce du transit vers l'Arménie<sup>1931</sup>.

Le chef de la diplomatie turque Hikmet Çetin demande au Secrétaire d'Etat des Etats Unis, Warren Christopher, d'intervenir afin d'arrêter les dernières offensives arméniennes au Haut-Karabagh, notamment à Kəlbəcər<sup>1932</sup>. Ils intensifient également les contacts avec le MAE Andrey Kozirev sur la résolution du conflit<sup>1933</sup>. La diplomatie turque prend une allure particulière avec ses activités multipliées au sein de l'OSCE, de l'ONU et d'autres organisations internationales. Il convient de noter en effet le travail considérable des diplomates turcs à la fois dans les discussions du groupe de Minsk et l'adoption des quatre résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU mentionnées plus haut.

L'intention du gouvernement turc était avant tout d'éviter un engagement militaire direct<sup>1934</sup>. Cela peut expliquer le refus du Premier ministre turc d'envoyer deux hélicoptères à la région Kəlbəcər suite à la demande du Président azerbaïdjanais qui cherche à évacuer les civils azéris de cette ville. Le refus est justifié sur la base de motifs essentiellement techniques<sup>1935</sup>. Demirel se voit toutefois contraint d'adapter son discours à l'atmosphère générale du pays. Le chef du gouvernement turc prévient l'Arménie qu'elle doit arrêter les offensives, sinon la Turquie ne se sentira pas responsable des éventuelles représailles qui pourraient en découler<sup>1936</sup>.

---

<sup>1929</sup> *Ayın tarihi*, *op.cit.*, le 2 avril 1993.

<sup>1930</sup> « Turkey urges Armenia to stop Azeri attacks », *Reuters*, le 2 avril 1993.

<sup>1931</sup> Azer, *op.cit.*, p.531, *Ayın tarihi*, *op.cit.*, le 3 avril 1993.

<sup>1932</sup> « Turkish minister calls for U.S. intervention to stop Nagorno-Karabakh crisis », *Agence France-Presse*, le 2 avril 1993.

<sup>1933</sup> Məhərrəmzadə, *op.cit.*, p.67.

<sup>1934</sup> Suha Bolubasi, «Ankara's Baku centered Transcaucasia policy» *art. cit.*, p.85.

<sup>1935</sup> *Ayın tarihi*, *op.cit.*, le 3 avril 1993.

<sup>1936</sup> *Ibid.*

Le ministère des Affaires étrangères turc durcit également son attitude à l'égard de l'Arménie tout en excluant l'usage de force. Le ministre Hikmet Çetin met en avant le fait que « *ce problème ne peut pas être résolu par l'usage de la force ou une intervention militaire de la part de la Turquie. La Turquie va poursuivre ses efforts pour parvenir à un cessez-le-feu par les moyens politiques* »<sup>1937</sup>. Le 5 avril, le ministère turc publie en outre une déclaration qui condamne sévèrement les offensives de l'Arménie contre l'Azerbaïdjan et indique que la Turquie n'acceptera jamais la violation de l'intégrité territoriale de son voisin ni le changement par la force des frontières reconnues par les accords internationaux<sup>1938</sup>.

Les discours du président turc Özal à l'égard de l'Arménie sont encore plus fermes. Cette différence peut s'expliquer non seulement par la divergence d'opinion entre Demirel et Özal sur le sujet, mais aussi par la spécificité du poste de Président dans le système parlementaire turc<sup>1939</sup>. Le président n'étant pas le chef du gouvernement, il ne dispose donc pas d'un niveau équivalent de responsabilité politique que le Premier ministre et son gouvernement. Ce déséquilibre persiste en dépit du charisme reconnu à un profil politique fort comme celui d'Özal qui avait auparavant servi dans le pays en tant que Premier ministre pendant presque six ans (1983-1989). Il n'hésite donc pas à parler ouvertement de la possibilité d'une intervention militaire turque : « *il vaut mieux prendre des mesures dès maintenant afin de prévenir des choses plus graves qui pourraient se produire à l'avenir* »<sup>1940</sup>. Pour lui, « *il n'y a plus de sens à négocier. La Turquie doit mener une manœuvre sérieuse à la frontière arménienne. Dans la politique mondiale actuelle, rien ne peut être réalisé sans risque* »<sup>1941</sup>. Le point culminant du discours du Président a eu lieu à Bakou, lors de sa visite officielle dans le pays juste quelques jours avant son décès. Dans son discours prononcé devant le Parlement azerbaïdjanais le 14 avril, il souligne que « *le conflit ne se limite pas à la zone du Haut-Karabagh* » car « *les attaques arméniennes ont pour but de créer une « Grande Arménie »* » et que « *la patience turque est en train d'être épuisée* »<sup>1942</sup>. Il prononce plus tard des menaces concrètes à l'adresse de l'Arménie : « *Que se passerait-il si, pendant les exercices militaires, trois de nos bombes*

---

<sup>1937</sup> *Ayın tarihi, op.cit.*, le 4 avril 1993.

<sup>1938</sup> *Ayın tarihi, op.cit.*, le 5 avril 1993.

<sup>1939</sup> D'après la réforme constitutionnelle de 2017, le système parlementaire a été remplacé par le système présidentiel et le poste du premier-ministre fut supprimé.

<sup>1940</sup> *Ayın tarihi, op.cit.*, le 4 avril 1993.

<sup>1941</sup> *Ayın tarihi, op.cit.*, le 7 avril 1993.

<sup>1942</sup> Goltz, *op.cit.*, p.350.

*tombaient sur le territoire arménien ? Que se passerait-il si nous envoyions un-deux brigades militaires [au Naxçıvan]? Nous sommes liés au Naxçıvan par un accord »*<sup>1943</sup>.

Les journaux turcs rapportent au mois d'avril la mobilisation des forces de la troisième armée turque et des vols de prévention à la frontière avec l'Arménie, signifiant par-là que ses menaces deviennent plus sérieuses<sup>1944</sup>. Özal n'hésite pas à accuser la Russie suite à l'occupation arménienne de Kəlbəcər et à soutenir les Arméniens de Karabagh. Il exprime également l'intention de la Turquie de renforcer ses relations militaires avec l'Azerbaïdjan. Le ministre de Défense de la Russie Pavel Grachev réagit à ce comportement turc en incitant Ankara à rester dehors de l'Azerbaïdjan<sup>1945</sup>.

De même les Etats-Unis lors des discussions parlementaires en Turquie sur la perspective de conclure un accord militaire avec Bakou, font comprendre à son allié de l'OTAN qu'ils ne toléreront aucune ingérence d'un pays tiers dans le conflit du Haut-Karabagh<sup>1946</sup>.

Les références à l'intervention militaire dans les discours officiels turcs commencent à s'estomper. Le 15 avril, le vice premier ministre Erdal İnönü, lors de la conférence de presse, exclut nettement toute idée d'une implication militaire de la Turquie dans ce conflit et ajoute que « *Le monde avait reconnu les frontières de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan après leurs indépendances de l'Union soviétique. Personne n'acceptera le changement forcé de ces frontières* »<sup>1947</sup>. En réaction à ce propos d'İnönü, le ministre des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan Tofik Gasimov déclare le même jour que l'Azerbaïdjan n'a pas demandé d'assistance militaire à la Turquie et qu'elle souhaite bénéficier uniquement d'une aide humanitaire<sup>1948</sup>.

---

<sup>1943</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate... op.cit.*, p.15.

<sup>1944</sup> Məhərrəmzadə, *op.cit.*, p. 68, European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate... op.cit.*, p.15; Cornell, « Turkey and the conflict... », *art.cit.*, p.65.

<sup>1945</sup> Cornell, « Turkey and the conflict... », *art.cit.* p.65.

<sup>1946</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate...op.cit.* p.15.

<sup>1947</sup> «Turkey declares Azerbaijan support offers no military aid to fight Armenians», *The Globe and Mail*, le 15 avril 1993.

<sup>1948</sup> *Ibid.*



### *Ankara face au conflit non résolu*

Les déclarations officielles très critiques d'Ankara à l'égard de l'invasion arménienne du Karabagh ont visiblement servi à renforcer en Arménie « *l'image de l'ennemi turc* ». Dans cette perspective, il convient de rappeler l'agitation dans les milieux nationalistes arméniens lors des exercices militaires planifiés par la Turquie près de la frontière en février 1992. Appelées *Kış-1992* (hiver-1992), ces exercices ont été présentés à l'opinion publique arménienne comme un signe des intentions belliqueuses de la Turquie<sup>1949</sup>. Ces inquiétudes n'ont pas été en revanche partagées par le gouvernement de Levon Ter-Petrossian<sup>1950</sup>.

En effet, la Turquie dès le mois de mai 1992 envoie des signaux à l'Arménie qu'elle pourrait en effet s'engager à côté de son pays frère afin de le protéger. Il est alors parfois difficile de définir la limite entre ce qui pourrait être une simple spéculation et une menace réelle. Pour certains spécialistes, c'est l'hésitation de la Turquie et l'inactivité du gouvernement turc qui auraient encouragé les Arméniens à poursuivre les offensives en Azerbaïdjan. Comme le note le chercheur azerbaïdjanais Akif Məhərrəmzadə, la passivité turque aurait joué un rôle important dans l'aggravation du conflit : « *La politique indécise de la Turquie, le manque de position ferme à l'égard du conflit entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, sa déclaration qu'elle compte sur les mécanismes internationaux ont davantage encouragé l'Arménie.* »<sup>1951</sup>

Un engagement militaire de la part de la Turquie serait-il véritablement envisageable ? La situation dans ce pays serait-elle propice à une implication beaucoup plus poussée dans le conflit ? Des chercheurs tels que Svante Cornell, Freddy De Pauw et Xavier Follebouck ont avancé de nombreuses raisons expliquant pourquoi une telle situation avait peu de chances d'advenir. Les contraintes de la politique d'Ankara à l'égard du conflit du Haut-Karabagh résident dans plusieurs points tels que l'importance de la doctrine du Kémalisme dans la politique étrangère turque, son alliance avec l'OTAN et sa candidature à l'UE, ses relations avec la Russie, la question arménienne ainsi que les relations entre la Turquie et la diaspora

---

<sup>1949</sup> « Ermenistandan savaş çıǵlıkları [Cries de guerre de l'Arménie] », *Milliyet*, le 20.02.1992.

<sup>1950</sup> *Ibid.*

<sup>1951</sup> Məhərrəmzadə, *op.cit.*, p.67,121.

arménienne et enfin la réaction internationale qu'Ankara a affronté suite à l'invasion du Chypre du Nord en 1974<sup>1952</sup>.

Parmi ces éléments, le facteur russe occupe une place à part entière dans la politique turque à l'égard du conflit arméno-azerbaïdjanais. D'un côté Ankara privilégie le maintien de bonnes relations avec Moscou en accordant notamment une attention plus importante aux liens économiques eu égard notamment au potentiel de son voisin russe dans ce domaine.

D'un autre côté, comme nous l'avons déjà démontré plus haut, la Russie a fait comprendre que si la Turquie intervient militairement dans conflit, la Russie y interviendrait-elle aussi. Le facteur russe revient donc à chaque épisode de l'escalade rhétorique turque à l'égard de l'Arménie. Par exemple, dans le contexte de l'avancée militaire des Arméniens, la nouvelle Premier ministre turque Tansu Çiller prévient : « *si on touche à un endroit du Naxçıvan, je vais au Parlement pour obtenir une autorisation de guerre* »<sup>1953</sup>. La Turquie place par ailleurs des troupes à la frontière turco-arménienne<sup>1954</sup>. Ces actions radicales se font suite à la demande de Heydər Əliyev, le nouveau chef du gouvernement azerbaïdjanais en faveur d'un soutien militaire turc renforcé<sup>1955</sup>. Après l'entrevue de Çiller avec Əliyev, lorsque celle-ci se trouve en visite officielle à Moscou le 8 septembre 1993, elle déclare même que « *nous ne pourrions pas être observateur de l'invasion de l'Azerbaïdjan par l'Arménie. Nous accorderons tout notre soutien au pays frère : l'Azerbaïdjan* »<sup>1956</sup>. Pour Süleyman Demirel qui occupe alors le poste du Président, il est en revanche clair que la Turquie ne doit pas intervenir dans ce conflit<sup>1957</sup>. Tout en indiquant que cette intervention ne correspond pas aux intérêts nationaux turcs, il ajoute que « *si la Turquie intervient en Arménie, elle trouvera la Russie devant elle* »<sup>1958</sup>.

La Russie se présente comme un vrai obstacle en vue d'une politique plus active d'Ankara en 1994. Lorsque le chef d'État-major des forces armées turques Doğan Güreş affirme au cours de l'été 1994 qu'il était prêt à envoyer autant de soldats à Karabagh que le gouvernement de l'Azerbaïdjan avait demandé, la réaction russe ne tarde pas<sup>1959</sup>. Pavel Grachev réplique aussitôt

---

<sup>1952</sup> cf. Cornell, «Turkey and the Conflict in Nagorno Karabakh... *art.cit.*, p.63-66; De Pauw, « Turkey's policies in Transcaucasia », *art.cit.*; Xavier Follebouck, *Les conflits gelés de l'espace post-soviétique. Genèse et enjeux*, Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2012, p. 218.

<sup>1953</sup> «Back off or risk war, Armenia warned», *Toronto star*, le 5 septembre 1993.

<sup>1954</sup> Buchwalter, *op.cit.*, p.7.

<sup>1955</sup> Yusifov, *op.cit.* p.504.

<sup>1956</sup> *Ibid*, p.496-498.

<sup>1957</sup> « Türkiye Bakü için savasha giremez » [ la Turquie ne pourrait pas entrer dans la guerre pour l'Azerbaïdjan], *Milliyet*, le 31 août 1993.

<sup>1958</sup> *Ibid*.

<sup>1959</sup> De Pauw, « Turkey's policies in Transcaucasia », *art.cit.*

que « *nous ne permettrons pas l'ingérence des troupes turques* » en précisant que la Russie a ses propres intérêts en Azerbaïdjan<sup>1960</sup>. Prenant la Russie au sérieux, Ankara la considère comme un véritable danger. Doğan Güreş estime en juin 1994 que la Russie représente désormais une plus grande menace pour la Turquie qu'auparavant pendant la Guerre froide<sup>1961</sup>.

La Turquie est toutefois parvenue à accorder un certain soutien militaire turc à l'Azerbaïdjan dans le cadre du conflit du Karabagh en signe de solidarité avec ce pays. Par exemple, le rapport du CRS (*Congressional Research Service*) mentionne qu'« *environ 160 officiers militaires turcs actuels et retraités ont aidé l'armée azérie et que la Turquie a accordé un crédit de 30 millions de dollars sous forme de livraison d'armes à l'Azerbaïdjan* »<sup>1962</sup>. Selon le rapport de de l'ESI (*European Stability Initiative*), la Turquie s'est arrangée, au milieu de l'année 1991 et, en mars-avril 1992, pour envoyer secrètement en Azerbaïdjan par le Naxçıvan près « *de 5 000 fusils, munitions et mortiers* ». Elle a également entraîné « *450 volontaires dans une base du ministère de l'Intérieur près de la ville de Gabala* »<sup>1963</sup>. Ankara envoie également au cours de cette période des conseillers militaires au président azerbaïdjanais Əbülfəz Elçibəy.

Il est également à souligner une attitude paternelle que la Turquie affiche à l'égard du Naxçıvan dans le cadre du conflit comme nous l'avons pu voir plus haut. Des visites fréquentes des officiels turcs du haut à rang dans cette région ainsi que les discours prononcés sur ce sujet démontrent bien que cette attitude persiste jusqu'à nos jours. A cet effet nous pourrions citer le propos du MAE de l'époque Abdullah Gül lors de sa visite à Naxçıvan au mois d'avril 2010. En rappelant l'engagement turc à Naxçıvan dans le cadre du traité de Kars, le ministre affirme qu'« *en raison de l'existence du lien sentimental entre le Naxçıvan et la Turquie, la Turquie s'intéresse du près à l'avenir de Naxçıvan* » et que « *la sécurité et la prospérité de Naxçıvan est notre sécurité et prospérité* »<sup>1964</sup>.

La Turquie n'a pas pu pour autant diminuer l'influence russe dans la région. Au contraire, la présence de la Russie dès l'année 1992 devient de plus en plus pesante dans toute la région et notamment en Arménie où elle dispose d'une base militaire. D'après Gérard Libaridian, c'est

---

<sup>1960</sup> *Ibid.*

<sup>1961</sup> Cornell, « Turkey and the conflict... », *art.cit.*, p.65.

<sup>1962</sup> Migdalovitz, *art.cit.*

<sup>1963</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate... op.cit.*, p.12.

<sup>1964</sup> « Davutoğlu'ndan Nahçıvan'a garanti [Une garantie de Davutoğlu au Naxçıvan] », *Haber7com*, le 24 avril 2010, URL: <http://www.haber7.com/guncel/haber/521025-davutoglundan-nahcivana-garanti>, consulté le 12.05.2018, voir également à ce sujet Salomoni, *Migrations, Borders and boundaries... op.cit.*, p.22.

à cause de l'échec des négociations turco-arméniennes que l'Arménie a dû se rapprocher de la Russie<sup>1965</sup>. L'ancien conseiller du Président arménien fait ainsi allusion au pacte militaire signé entre Erevan et Moscou en 1997. Mais, comme le souligne Tatul Hakobyan, Petrossian avait donné son accord à l'été 1992 pour que les militaires russes soient regroupés dans la base militaire n°102 (créée sur la base de la division russe n°127) l'époque où subsistait encore un espoir de rapprochement avec la Turquie<sup>1966</sup>. Il s'agit en effet de l'accord russo-arménien signé le 21 août 1992 et qui porte « *sur le statut des forces armées de la Fédération de Russie situées sur le territoire de la République d'Arménie* »<sup>1967</sup>. Cette décision arménienne s'explique selon certains justement par l'attitude turque envers l'Arménie, et plus particulièrement par les propos du Président turc Özal sur la possibilité du recours à la force<sup>1968</sup>. Norat Ter-Grogoriants, l'un des fondateurs de l'Armée de la République d'Arménie, Premier chef d'état-major général et lieutenant-général à la retraite raconte dans ses mémoires comme il a reçu la proposition à l'égard de la division russe qui se préparait à quitter Gumru :

*« J'ai suggéré de garder la division et de créer une base militaire à sa place. Il était impossible de rester seul avec la Turquie. La Russie était d'accord, car il était également dans son intérêt de préserver sa présence militaire en Arménie. J'ai dit au président Ter-Petrossian: "S'il reste seulement trois soldats russes en Arménie, pour la Turquie, ce sera un signal que la Russie est là". Le président a également accepté et a décidé d'établir une commission pour déployer une base militaire russe à Gyumri, et Vazgen Sargsyan m'a invité à devenir son président »*<sup>1969</sup>.

Même si l'intervention militaire turque était peu probable pour les raisons indiquées ci-dessus, l'opinion publique arménienne a été visiblement impactée par les discours officiels turcs sur une telle hypothèse<sup>1970</sup>. Pour la majorité des Arméniens, soit ceux de la République ou de la diaspora, la politique turque à l'égard du conflit démontre l'existence d'une haine anti-arménienne, le conflit du Haut-Karabagh étant juste une prétexte pour elle<sup>1971</sup>.

---

<sup>1965</sup> L'entretien de l'auteure avec Gérard Libaridian, Ankara, 23.11.2014.

<sup>1966</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.223.

<sup>1967</sup> Konstantin Tasic et Grigor Grigorân, « Osnovnye etapy rossijsko-armânskikh voenno-političeskikh vzaimootnošenij v postsovetskij period [Les principales étapes des relations politico-militaires russo-arméniennes dans la période post-soviétique] », *Problemy nacional'noj strategii*, vol. 30, n°3, 2015, p.74.

<sup>1968</sup> *Ibid.*, p.75-76.

<sup>1969</sup> « « My sami dolžny zašišat' svoi čest' i dostoinstvo [ Nous devons nous-mêmes défendre notre honneur et notre dignité ] » », *ANIV*, vol. 25, n°4, le 22 janvier 2010, URL : <http://www.aniv.ru/archive/18/my-sami-dolzhny-zaschischat-svoi-chest-i-dostoinstvo-rasskazyvaet-norat-ter-grigorjants/>, consulté le 23.05.2018.

<sup>1970</sup> Voir notamment Hakobyan, *op.cit.*, p.228-235.

<sup>1971</sup> Libaridian, *l'Arménie moderne..op.cit.*, p.231

La Turquie est envisagée dans la politique étrangère de l'Arménie comme une menace. Comme l'avance l'ancien ministre des Affaires étrangères de l'Etat arménien Vartan Oskanian (1998-2008) dans l'un de ces discours, l'un des deux aspects majeurs de la menace militaire turque est liée directement au conflit du Haut-Karabagh (la deuxième composante étant la question kurde) :

*« Dans le passé, particulièrement au plus fort des combats entre le Haut-Karabakh et l'Azerbaïdjan, la Turquie, à maintes reprises, a menacé d'intervenir militairement et même amassé des troupes le long de la frontière turco-arménienne. A plusieurs reprises, les forces turques ont pénétré dans le territoire azerbaïdjanais de Naxçıvan, à la frontière avec l'Arménie à l'ouest. Même pendant le cessez-le-feu, la Turquie continue de fournir des armes à l'Azerbaïdjan et entraîne l'armée azerbaïdjanaise »*<sup>1972</sup>.

Quant au gouvernement arménien de l'époque, la non-intervention de la Turquie dans le conflit est considérée comme un atout de la politique d'Erevan. Le discours de Ter Petrossian du 12 septembre 1996 est sur ce point significatif. En parlant des relations entre Erevan et Ankara, le Président arménien souligne que *« la plus grande réussite de la politique étrangère de l'Arménie est que la Turquie soit restée neutre dans le conflit du Karabagh »*<sup>1973</sup>.

En dehors de l'assistance militaire, le soutien turc à l'Azerbaïdjan dans le domaine politico-diplomatique au sein des organisations internationales et auprès des grandes puissances pour la résolution du conflit a été précieux<sup>1974</sup>. En effet, les efforts de la Turquie sur la scène internationale s'avèrent importants pour tenter de contrebalancer l'opinion publique internationale globalement favorable à la cause arménienne<sup>1975</sup>.

Le soutien turc le plus important est en faveur de Bakou, notamment par le biais de la fermeture par Ankara des frontières communes avec l'Arménie. Cette décision prise immédiatement après l'occupation de Kəlbəcər début avril constitue un geste fort de solidarité de la part d'Ankara. L'objectif principal de cette décision consistait à faire des pressions sur l'Arménie. Comme le montrera l'avenir, ce geste revêt toutefois plus un caractère symbolique.

---

<sup>1972</sup> Vartan Oskanian, *Speaking to be heard: a decade of speeches*, the Civilitas Foundation, Yerevan, 2008, p.477.

<sup>1973</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate...* op.cit., p.19.

<sup>1974</sup> Pour plus d'information, voir Məhərrəmzadə, *Türkiyə və Ermənistan* op.cit.; Hakobyan, op.cit. ;Yusifov, op.cit.; European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate...* op.cit., Azer, op. cit.

<sup>1975</sup> Le journaliste américain Thomas Goltz écrit ainsi sur la bataille d'information entre Erevan et Bakou : *« In terms of the sheer volume of press stories, Yerevan also won the informational battle with Baku hands down. Journalists from around the world were encouraged to go to Armenia and Karabakh to write about bad things. Armenian officials-and indeed, the population as whole-understood the warped way the news industry works: the bleaker, the better. Sober professionals fell fool to outrageous and almost impossible exaggerations of suffering, and then reproduced it as a 'copy' that was soon on its way to becoming 'fact' »* . In Goltz, op.cit., p. xxiii.

L'attitude d'Ankara vis-à-vis du conflit scelle plus fortement l'alliance entre la Turquie et l'Azerbaïdjan. Ceci fut possible malgré des crises diplomatiques entre Bakou et Ankara surgies dans le contexte du conflit liées notamment à la décision d'Ankara d'accorder son soutien à l'Arménie. La signature de l'accord turco-arménien sur la fourniture de 300 millions de kilowatt d'électricité par la Turquie à l'Arménie, comme mentionné plus haut, a fragilisé la confiance azérie à la Turquie<sup>1976</sup>. Comme le souligne Sedat Laçiner, dans le contexte de la guerre arméno-azerbaïdjanaise, cet acte turc aurait pour effet d'invalider l'embargo appliqué par Azerbaïdjan sur l'Arménie<sup>1977</sup>.

Les grandes lignes de la politique d'Ankara à l'égard du conflit du Haut-Karabagh n'ont en effet pas changé. Elle consiste, comme l'affirme le site officiel du ministère des Affaires étrangères de la Turquie « à défendre la résolution du conflit dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale » de l'Azerbaïdjan<sup>1978</sup>.

---

<sup>1976</sup> Même si l'opinion publique azérie était mécontente également du transit de l'aide humanitaire par le territoire turc à l'Arménie, c'est l'accord de l'énergie qui a tendu les relations politico-diplomatiques turco-Azerbaïdjanaises. Lors de l'interview avec l'ancien ministre des affaires étrangères Hikmet Çetin, il parle de son appel téléphonique au président azerbaïdjanais l'Əbülfəz Elçibəy afin de demander son consentement à l'égard du transit du blé à l'Arménie. Le président serait d'accords en raison des considérations humanitaires. In entretien de l'auteure avec Hikmet Çetin, Ankara, 31.10.2014.

<sup>1977</sup> Laçiner, *Turkler ve Ermeniler... op.cit.* p.213.

<sup>1978</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la Turquie], *Güney Kafkasya ülkeleri ile ilişkiler [Les relations avec les pays du Caucase du Sud]*, URL: [http://www.mfa.gov.tr/turkiye\\_nin-guney-kafkasya-ulkeleriyle-iliskileri.tr.MAE](http://www.mfa.gov.tr/turkiye_nin-guney-kafkasya-ulkeleriyle-iliskileri.tr.MAE), consulté le 03.02.2017.

Ce chapitre avait pour objectif d'étudier la place du conflit arméno-azerbaïdjanais dans la politique sud-caucasienne de la Turquie. Afin de comprendre les caractéristiques, les acteurs impliqués et les raisons du conflit, la première section a été consacrée à une description historique du conflit en le plaçant également dans le cadre théorique. Dans ce contexte nous avons notamment insisté sur les aspects sociologiques et psychologiques qui peuvent jouer un rôle majeur dans l'émergence des conflits ethniques, y compris celui du Haut-Karabagh.

Il nous a semblé primordial de discuter de la formulation de la politique étrangère autour du conflit arméno-azerbaïdjanais en révélant de différentes étapes de celui-ci. Nous avons observé que lorsque le conflit se déclenche en 1988, Ankara ne l'évoque presque pas, ce qui semble être à la fois le signe du manque d'intérêt, mais aussi de la prudence face à Moscou. La diplomatie turque devient toutefois de plus en plus active dès que le conflit devient un conflit international et fait confronter deux Etats indépendants : l'Arménie et l'Azerbaïdjan. La perception de l'Arménie en tant qu'« oppresseur » en raison de son occupation du Haut-Karabagh et des régions adjacentes azéries place durablement la Turquie à côté de l'Azerbaïdjan. C'est la raison principale de la décision turque de fermer ses frontières communes avec l'Arménie.

## Chapitre 8. Question arménienne dans les relations entre la Turquie et l'Arménie

Afin de comprendre la place de la question arménienne<sup>1979</sup> dans les relations officielles entre Ankara et Erevan, il convient notamment de discuter deux dimensions importantes de cette question- historique et internationale. Le sujet de la situation des Arméniens dans l'Empire ottoman au début du XX siècle a été abondamment traité dans la littérature française et, plus largement, occidentale<sup>1980</sup>. C'est pourquoi nous nous contenterons d'évoquer quelques brefs points sur la dimension historique de la question arménienne en nous concentrant notamment sur son inscription dans la sphère internationale. Nous nous pencherons ensuite sur l'analyse de la question arménienne en tant que facteur influent sur les relations entre les Etats turc et arménien.

### *Section 1. La dimension historique de la question arménienne*

#### *De la question d'Orient à la question arménienne*

De par sa dimension historique, la *question arménienne* en se référant à la question nationale des Arméniens dans l'Empire ottoman, constitue un des aspects de la *question d'Orient*.

L'Empire ottoman, qui, au moment de son apogée, occupait les Balkans et une partie de l'Europe centrale et orientale, commence à régresser sur le plan géographique à partir du XVII

---

<sup>1979</sup> Le terme « la question arménienne » (*Ermeni meselesi*) ou « le problème arménien » (*Ermeni sorunu*), très courant dans les discours officiels et la littérature turcs, se comprend de deux façons en Turquie : d'un côté cela fait référence aux événements historiques de 1915, d'autre part à la politique arménienne visant à faire qualifier ces événements en génocide.

<sup>1980</sup> Cf. Taner Akçam, *Un acte honteux: le génocide arménien et la question de la responsabilité turque*, Denoël, Paris, 2008, 490 p.; Donald Bloxham, *The Great Game of Genocide: Imperialism, nationalism, and the destruction of the Ottoman Armenians*, Oxford University Press, Oxford, 2005, 329 p.; Hamit Bozarslan et al., *Comprendre le génocide des Arméniens, 1915 à nos jours*, Tallandier, Paris, 2015, 491p.; Fuat Dündar, *L'ingénierie ethnique du Comité Union et progrès et la turcisation de l'Anatolie (1913-1918)*, thèse de doctorat, EHESS, Paris, 2006, 503p. ; Raymond Kévorkian, *Le génocide des Arméniens*, 2006, Odile Jacob, Paris, 1007p. ; Ronald Grigor Suny, Fatma Müge Göçek et Norman M. Naimark (éd.), *A question of genocide. Armenians and Turks at the end of the Ottoman Empire*, Oxford University Press, Oxford, 2011, 434p.; Uğur Ümit Üngör, *The making of modern Turkey: nation and state in Eastern Anatolia, 1913-1950*, Oxford University Press, Oxford, 2011, 303 p.. Pour un bref aperçu sur la dimension historique du sujet, cf François Georgeon, « Génocide des Arméniens » in François Georgeon et al. (éd.), *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Fayard, Paris, 2015, p.489-493. Pour un regard général sur les études menées sur le sujet, cf. Raymond Kévorkian, « Un bref tour d'horizon des recherches historiques sur le génocide des Arméniens : sources, méthodes, acquis et perspectives », *Études arméniennes contemporaines*, n°1, 2013, p.61-74, mis en ligne le 1<sup>er</sup> décembre 2014, URL : <https://journals.openedition.org/eac/347#text>, consulté le 05 juin 2018.



siècle. Dès le XVIII on parle de l'émergence de la question d'Orient qui renvoie elle-même dans son sens plus étroit à la problématique de « *la volonté russe de détruire l'Empire ottoman* »<sup>1981</sup>. La signature du traité de *Küçük Kaynarca*, entre les Ottomans et les Russes est prise comme le point de départ et celle du traité de Lausanne qui résout la question nationale de la dissolution de l'Empire ottoman, marque la fin de la question d'Orient. Selon les conditions du premier texte, considéré comme, d'après l'expression de l'historien britannique Matthew Smith Anderson, « *une atteinte au prestige turc* »<sup>1982</sup>, la Russie s'est vue accorder de nombreux privilèges, notamment le droit de navigation sur la Mer noire. Plus encore, elle est érigée en protectrice légale de tous les chrétiens orthodoxes de l'Empire ottoman, ce qui s'apparente à une ingérence dans les affaires internes d'Istanbul.

C'est aussi à Saint-Pétersbourg qu'apparaît la célèbre expression de l'« *homme malade de l'Europe* »<sup>1983</sup>, prononcée en référence à l'Empire ottoman. Paul Dumont retranscrit ainsi ladite phrase qui aurait été prononcée par le tsar Nicolas I<sup>er</sup> en 1853, lors d'une fête chez la grande-duchesse Hélène, à l'adresse de Sir Hamilton Seymour, ambassadeur d'Angleterre : « *nous avons sur les bras (...) un homme très malade ; ce serait, je vous le dis franchement, un grand malheur si, un de ces jours, il venait à nous échapper, surtout avant que toutes les dispositions nécessaires fussent prises* »<sup>1984</sup>. L'expression devient célèbre notamment grâce au prince Aleksandre Gortchakov, chancelier de l'Empire russe et l'ambassadeur d'Alexandre II qui l'utilise le 3 mars 1878 lors de la signature du traité San-Stefano.

Dans son sens plus large et aussi plus courant, le terme de *la question d'Orient* s'inscrit dans la lutte d'influence et de contrôle des grandes puissances. En effet, la Russie et l'Angleterre, de même que la France, l'Autriche-Hongrie et l'Empire allemand s'opposent concernant les territoires de l'Empire ottoman. Plus précisément, comme le dictionnaire Larousse définit ce terme, la question d'Orient est l'« *ensemble des problèmes posés, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle à la diplomatie européenne par le démembrement de l'Empire ottoman et la lutte des grandes puissances pour dominer l'Europe balkanique et la Méditerranée orientale* »<sup>1985</sup>.

---

<sup>1981</sup> Bozarslan, *Histoire de la Turquie..op.cit*, p.135.

<sup>1982</sup> Matthew Smith Anderson, *The Eastern question 1774-1923. A study in International Relations*, Macmillan, New York, 1966, p. xi.

<sup>1983</sup> Pourtant les récits de voyages en Orient évoquent l'image de l'*homme malade* attribuée à l'Empire ottoman dès le XVII<sup>e</sup> siècle, pour plus de détails cf. Sarga Moussa, « La métaphore de « l'homme malade » dans les récits de voyage en Orient », *Romantisme*, vol. 1, n° 131, 2006, p.19-28.

<sup>1984</sup> Paul Dumont, « L'homme malade », dans Robert Mantran (éd.), *Histoire de l'Empire ottoman*, Fayard, Paris, 1989, p.501.

<sup>1985</sup> Larousse, *Question d'Orient*, URL : [http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/question\\_d\\_Orient/136304](http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/question_d_Orient/136304), consulté le 28.08.2017.

Quant à la question arménienne, la « *filles cadette* »<sup>1986</sup> de la question d'Orient selon l'expression de Gaïdz Minassian, elle prend son point de départ de l'année de 1878, la date de la signature du traité de Berlin, plus spécifiquement de l'article 61 de ce même traité<sup>1987</sup> :

*« La Sublime Porte s'engage à réaliser, sans plus de retard, les améliorations et les réformes qu'exigent les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Circassiens et les Kurdes. Elle donnera connaissance périodiquement des mesures prises à cet effet aux Puissances qui en surveilleront l'application »*<sup>1988</sup>.

Ce sont les six provinces orientales de l'Empire, habitées par des Arméniens, à savoir Van, Erzurum, Bitlis, Diyarbakir, Mamuret-ül Aziz et Sivas qui nécessitaient « *les améliorations et les réformes* ». Lors du Congrès de Berlin, les représentants de la communauté arménienne font part aux Grandes puissances de leur souhait d'une autonomie administrative dans les vilayets d'Erzurum, de Van et dans la partie du nord de Diyarbekir. En refusant d'accéder à cette demande, les participants font inclure l'article cité plus haut en vue de résoudre la situation difficile des Arméniens en Anatolie. Néanmoins les réformes prévues par le traité de Berlin ne furent guère appliquées.

En effet, le problème agraire, constituait l'une des principales difficultés rencontrées par les Arméniens de l'époque, comme par tous les paysans de l'Asie mineure. Leur situation, déjà fragilisée par la pression fiscale, l'endettement, le vol des récoltes et des terres, s'aggrave au cours de la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle en raison de l'arrivée en grande vague des Circassiens et des Kurdes des régions méridionales<sup>1989</sup>. Les tensions inter-ethniques rendent alors la question agraire plus problématique et la question de la sécurité encore plus urgente.

Les réformes réalisées au sein de l'Empire au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle ont certainement amélioré la situation juridique des Arméniens. Il s'agissait notamment de la mise en place d'une constitution arménienne en 1860 et d'un Conseil national arménien en 1863 grâce à l'établissement par le *firman* (décret) impérial le *Hatti-Humayoun* en 1856 accordant des droits

---

<sup>1986</sup> Gaïdz Minassian, *Le rêve brisé des Arméniens*, Flammarion, Paris, 2015, p. 15.

<sup>1987</sup> La question arménienne avait été déjà mentionnée dans l'accord de San-Stefano du 3 mars 1878 dans l'article 16 : « *Comme l'évacuation par les troupes russes, des territoires qu'elles occupent en Arménie et qui doivent être restitués à la Turquie, pourrait y donner lieu à des conflits et à des complications préjudiciables aux bonnes relations des deux pays, la Sublime -Porte s'engage à réaliser sans plus de retard les améliorations et les réformes exigées par les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Kurdes et les Circassiens* », *Digithèque MJP de matériels juridiques et politiques*, « Paix de San-Stefano 1878 », URL : <http://mjp.univ-perp.fr/traites/1878sanstefano.htm>, consulté le 05.02.2018. A la différence du traité de San-Stefano, qui prévoit la garantie russe pour la réalisation de ces réformes mentionnées, le Traité de Berlin met en avant la notion moins concrète, c'est-à-dire la garantie de toutes les Grandes Puissances.

<sup>1988</sup> *Digithèque MJP de matériels juridiques et politiques*, « Congrès de Berlin 1878 », URL : <http://mjp.univ-perp.fr/traites/1878berlin.htm>, consulté le 05.02.2018.

<sup>1989</sup> Anahide Ter-Minassian, *Histoires croisées : Diaspora, Arménie, Transcaucasie, 1890-1990*, Ed. Paranthèses, Toulouse, p. 116-117.

égaux pour tous les sujets de l'Empire, Or, à la différence de la bourgeoisie arménienne habitant à Istanbul et les ports occidentaux, les Arméniens des provinces anatoliennes n'ont pas pu véritablement bénéficier de ces nouveautés<sup>1990</sup>.

D'un part les négociations arméniennes menées avec les Grandes Puissances, d'autre part l'émergence du mouvement révolutionnaire arménien<sup>1991</sup> en Anatolie, en s'inscrivant « *dans un contexte général, celui de l'émergence des nationalismes dans les empires multinationaux et l'impérialisme des grandes puissances* »<sup>1992</sup>, contribuent au fur à mesure à changer la perception d'Istanbul envers ses sujets arméniens considérés autrefois comme *Milleti-Sadika* (le peuple fidèle). Cette appellation avait été adoptée « *par opposition aux Slaves et aux Grecs de l'Empire* »<sup>1993</sup>.

Les années 1860 (Zeytoun en 1862, à Van et Erzourum en 1863) sont alors particulièrement marquées par les révoltes arméniennes. Le premier parti révolutionnaire, le Parti *Arménagan* fut créé à Van en 1885<sup>1994</sup>.

L'application au cas arménien du modèle bulgare (la révolte du peuple engendre la venue de la Russie dans la région), qui constitue une source d'inspiration importante pour les révolutionnaires arméniens, s'avérait extrêmement compliquée. Tout d'abord les Arméniens ne constituent qu'une part minoritaire de la population de l'Anatolie multiethnique, dont l'importance stratégique mais aussi identitaire s'accroît d'avantage aux yeux d'Istanbul par la perte des territoires européens<sup>1995</sup>. Selon le dictionnaire de l'Empire ottoman : « *en dehors d'Istanbul et de la Cilicie, la grande majorité des Arméniens ottomans vivaient dans ces provinces où ils représentaient entre 30 et 40 % de la population, au milieu d'une mosaïque humaine (Turcs, Circassiens, Assyriens, Yézidis, etc.) démographiquement dominée par les Kurdes* »<sup>1996</sup>.

---

<sup>1990</sup> *Ibid*, p.116.

<sup>1991</sup> Comme nous le fait remarquer Anahide Ter Minassian, dans la mémoire arménienne, le mouvement révolutionnaire s'associe au mouvement des *fédais*, (mot persan) c'est à dire « dévoué » « sacrifié », le mot utilisé pour désigner les combattants de la liberté dans le monde musulman, *Ibid.*, p.118

<sup>1992</sup> Georgeon, « Génocide des Arméniens...*art.cit.*, p.489.

<sup>1993</sup> Ter-Minassian, *op. cit.*, p.118.

<sup>1994</sup> *Ibid*, p.119.

<sup>1995</sup> *Ibid*, p.130.

<sup>1996</sup> Georgeon, *art.cit.*, p.489.

La conjoncture de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle a également considérablement changé : la diplomatie russe manifeste alors plus d'intérêt vers l'Extrême-Orient et les révolutionnaires arméniens éprouvent une méfiance grandissante envers la Russie<sup>1997</sup>.

François Georgeon, réussit à capter le contexte général qui amènera plus tard vers la tragédie arménienne appelée à l'époque par les Arméniens *aghet* (catastrophe) ou *medz yeghern* (grand crime) et par les Ottomans *katliam* (massacre de masse) ou *kital* (tuerie) :

*« Le fiasco des réformes, les rivalités entre les grandes puissances en Anatolie orientale, notamment entre la Grande-Bretagne et la Russie, l'émergence du nationalisme arménien et la formation des deux grands partis révolutionnaires, le Hentchak à Genève en 1887 et la Fédération révolutionnaire arménienne (FRA, Dachnak) à Tiflis en 1890, la répression féroce qui s'abattit en 1895-1896 sur les Arméniens de l'Est anatolien et jusque dans la capitale de l'Empire, suivie du pogrom d'Adana en 1909, les déceptions après les espoirs d'apaisement nés de la révolution de 1908, enfin l'échec de la réforme agraire réclamée par les Arméniens, ne firent qu'aggraver la méfiance réciproque entre dirigeants ottomans et nationalistes arméniens. En outre, l'émergence dans les villes de l'Anatolie orientale d'une classe moyenne arménienne, qui suit profiter de l'ouverture du marché, du contact avec les Européens et de l'action des missionnaires, creusa l'écart économique, social et culturel en faveur des Arméniens, engendrant frustrations et jalousies chez leurs voisins. »<sup>1998</sup>.*

Il est notamment à souligner le caractère spécifique du gouvernement des Jeunes-Turcs, dont la politique et l'idéologie vont en effet à l'encontre de la philosophie du vivre-ensemble de l'Empire ottoman. Il y a eu toutefois des tentations de coopération entre les Jeunes-Turcs et les Dashnaks. Le soutien arménien auquel escomptaient les Jeunes-Turcs contre la Russie ne donne cependant pas de résultats. L'intention unioniste d'homogénéiser l'Anatolie pour sauver la Patrie, de même que les relations ambiguës entretenues avec les Arméniens dans le cadre de rivalité turco-russe renforcent visiblement le sentiment de l'altérité. Ce dernier est encore accentué en raison de la situation gravissime dans laquelle se trouve l'Empire durant la Première Guerre Mondiale.

Les déportations des Arméniens commencent dès mars 1915, tout d'abord à la destination de Konya, et plus tard vers les déserts de la Syrie et Mésopotamie<sup>1999</sup>. La « *loi provisoire de déportation (tehcir)* », la décision officielle sur l'évacuation des Arméniens est prise le 27 mai 1915, suite aux incidents à Zeytun, Dörtyol et notamment aux évènements d'avril à Van<sup>2000</sup>. Sans mentionner les Arméniens, cette loi « (...) *autorisait l'armée à réprimer tout mouvement d'opposition* » et à « *transférer toute population* » qui menacerait les intérêts de l'Etat ». Dès

---

<sup>1997</sup> Ter-Minassian, *op.cit.*, p.130

<sup>1998</sup> Georgeon, *art.cit.*, p.489.

<sup>1999</sup> Georgeon, *art.cit.*, p.490.

<sup>2000</sup> *Ibid.* « (...) à la suite des massacres opérés dans la région, les Arméniens de Van-ville stratégique de l'Anatolie orientale-prirent les armes et opposèrent que l'armée russe ne vienne les secourir un mois plus tard ». Comme Georgeon le constate, il n'existe pas un consensus sur l'interprétation de ce qui s'est exactement passé à Van : s'agit-il d'« un acte d'autodéfense ou un désir de libération avec l'aide des Russes ? ».

lors la déportation prend une forme plus systématique et continue jusqu'à l'hiver 1916. Elle « (...) incluait des provinces hors de la zone des combats comme Diyarbakır, Sivas et Harput et, pendant l'été et l'automne, elle fut étendue aux régions du centre de l'Anatolie (Kayseri, Konya, Ankara, Kastamonun Eskişehir) et aux régions de l'Ouest (Bursa) jusqu'à la Thrace orientale, à l'exception notable d'Izmir et d'Istanbul »<sup>2001</sup>. Parfois, dans les cas de Muş et Sasun, la population arménienne fut massacrée sur place avant même qu'elle ne soit déportée<sup>2002</sup>. Environ 1 million d'Arméniens<sup>2003</sup> furent victime de ces déportation et massacres.

La raison du choix du 24 avril comme date symbolique de la commémoration de la violence de masse commise contre les Arméniens est la déportation d'Istanbul de plusieurs centaines des représentants de l'élite politique et intellectuelle arménienne le 24 avril 1915, dont la plupart seront massacrés<sup>2004</sup>.

Un autre point important de la question arménienne demeure l'aspect économique. Une nouvelle loi provisoire adoptée le 26 septembre 1915, soit quelques mois après le début de déportation, préconise l'organisation de « *la confiscation des biens et la colonisation des terres vacantes (...) dans la logique de la politique de l'« économie nationale » (iktisad-i milli) »*<sup>2005</sup>. Autrement dit, les biens et les terres arméniens sont transférés unilatéralement aux musulmans de l'Anatolie.

La situation des Arméniens dans l'Empire ottoman fait réagir les grandes puissances. La France, la Grande-Bretagne et la Russie ont publié une déclaration commune le 24 mai 1915 afin de dénoncer la déportation et le massacre des Arméniens qu'ils qualifient de « *crime contre humanité et la civilisation »*<sup>2006</sup>.

---

<sup>2001</sup> *Ibid*, p.491.

<sup>2002</sup> *Ibid*.

<sup>2003</sup> Le chiffre des victimes Arméniennes constitue un des sujets les plus polémiques du point de vue de l'historiographie et discours officiel turc et arménien.

<sup>2004</sup> *Ibid.*, p.490.

<sup>2005</sup> *Ibid.*, p.491.

<sup>2006</sup> Vladimir D. Vardanyan, «The issues of legal validity pf peace treaties of Armenia and relating to Armenia: An international legal analysis », *Armenian review*, vol. 52, n°1-2, printemps-été 2010, p.70.

Des tribunaux spéciaux sont mises en place en 1919-1920 à Istanbul, lors de l'occupation de la ville par les Alliés, pour juger les coupables de ce « *meurtre collectif de la population arménienne* »<sup>2007</sup>. Le premier monument en hommage aux victimes des événements de 1915, appelé *Huşartsan*, fut érigé à cette époque à Istanbul, à la place central *Taksim*. Il y restera de 1919 à 1922, la période d'occupation de la ville.

### *L'historiographie turque et la tragédie arménienne*

L'historiographie turque de manière générale, préfère le silence et/ou le rejet du passé vis-à-vis de ces événements tragiques. Les travaux effectués par les chercheurs tels qu'Etienne Copeaux, Fatma Müge Göçek, Jennifer M. Dixon, sur la position de l'historiographie turque à l'égard de la question, démontrent que le discours officiel turc sur la question reste fidèle à la même ligne, même s'il se voit de temps en temps affecté par les évolutions telles que les actes terroristes arméniens et la reconnaissance de génocide arménien par les parlements des pays étrangers. Les auteurs sont d'accord sur le fait que ces actes terroristes ont obligé la Turquie à porter plus d'attention à la question arménienne, voire même à durcir le discours. A ce propos, Jennifer Dixon écrit:

*« Since the mid-1970s, Turkey has been under increasing pressure from international actors to acknowledge the Armenian Genocide. Since the early 1990s, domestic challenges to the government's narrative have also emerged. Over time and in response, the government's narrative has changed from silencing and denying this part of nation's past to a concerted defense that has involved mythmaking, relativizing, and acknowledging some-very basic-facts about what happened to ottoman Armenians. At the same time, Turkish officials continue to reject the label of genocide and official efforts to defend the state's narrative have become more robust and sophisticated »*<sup>2008</sup>.

L'auteur souligne la continuité du double rejet de la responsabilité officielle et de la qualification de génocide qui marque le récit officiel turc de 1950 à 2008<sup>2009</sup> :

---

<sup>2007</sup> Jean-Paul Burdy, « La Turquie candidate et le génocide des arméniens: Entre négation nationaliste et société civile », *Pôle Sud*, vol. 2, n°32, 2005, p. 80.

<sup>2008</sup> Jennifer M. Dixon, «Turkey's narrative of the Armenian génocide change within continuity» in Annette Becker, Hamit Bozarslan *et al.* (éd.), *Le génocide des Arméniens : Cent ans de recherche*, Armand Colin, Paris, 2015, p.249.

<sup>2009</sup> Dixon divise la période de 1950-2008 en quatre phases en fonction des changements dans le récit officiel turc : 1950-1980 , 1981-1993 , 1994-2000 et 2001-2008 in Dixon, *art.cit.*, p.249-256. La période de 2001-2008 qui s'est remarquée avec un plus d'ouverture sera analysée en détails plus loin.

*« This continuity at the core of the narrative has been driven by Turkish officials' persistent concerns about the material and ideational costs of greater acknowledgment. In particular, officials have worried that acknowledging the genocide (as such) could open the door to territorial claims and demands for compensation from the state of Armenia or from descendants of Ottoman Armenians. Officials have also sought to avoid undermining Turkish national identity, damaging the image of the Turkish nation, and compromising the legitimacy of the state and its institutions »<sup>2010</sup>.*

L'analyse d'une historienne turque Fatma Müge Göçek se révèle intéressante pour qui veut comprendre le comportement de l'Etat turc d'aujourd'hui à l'égard de la question arménienne.

Elle écrit notamment :

*« The new nation-state was built on an disintegrating empire with frequent episodes of violence and trauma, the most significant comprising the ethnic cleansing of the Ottoman Armenians in 1915. In building the Turkish nation, the Republican leaders made a conscious decision to concentrate on the nation's future, on progress, and on catching up with the contemporary civilization signified by the West. In doing so, they consciously omitted and repressed the past »<sup>2011</sup>.*

Elle insiste dans son article sur la notion d' « *historiographie turque mythifiée* » :

*« With time, a mythicized Turkish historiography developed. It valorized the Turkish achievements, whitewashed the crimes, blamed especially the minorities and the West for all past defeats, and silenced the violence committed against others. Between 1923 and 1975, this historiography went on to produce and reproduce itself without any interruption. It was able to do so during the Second war and the Cold war, when the focus on national security trumped all other concerns »<sup>2012</sup>.*

Fatma Müge Göçek attire également notre attention sur le fait que, l'un des discours fondateurs de la République de Turquie, le *Nutuk* (le Discours) prononcé par Atatürk du 15 au 20 octobre 1927 pendant trente-six heures et demie, désigne officiellement l'origine de la nation turque à partir de 1919, excluant ainsi les événements tragiques de 1915 du récit national. Un autre point important pointé par l'auteur est le fait que le peuple luttant pour la liberté de la nation turque dans cette historiographie est exclusivement les musulmans, notamment les Turcs musulmans ; les minorités y compris les Arméniens étant écartés du mythe fondateur de l'Etat turc.<sup>2013</sup>

L'historienne évoque deux points importants qui marquent la mise en œuvre du récit officiel sur les événements de 1915 - l'accent sur le trauma émotionnel des massacres des musulmans dans les années 1912-1922 et la perte tragique des diplomates turcs<sup>2014</sup>. Elle explique ainsi la façon dont le discours officiel « justifie » les événements de 1915 :

---

<sup>2010</sup> Dixon, «Turkey's narrative...», *art.cit.*, p.250.

<sup>2011</sup> Göçek, «Reading Genocide...», *art.cit.*, p. 42.

<sup>2012</sup> *Ibid*, p.42.

<sup>2013</sup> *Ibid*, p.43.

<sup>2014</sup> *Ibid*, p.44.

« *The official Turkish nationalist historiography selectively retold the historical events before 1915 in a way that both legitimated what happened to the Anatolian Armenians and took pains to demonstrate that the same , if not more happened to the Turks as well. This epistemological restricting of the past, undertaken to emphasize the unavoidability of 1915, enabled Turkish nationalist historiography to deny both its extent and internationality* »<sup>2015</sup>.

Un historien français, Etienne Copeux, analyse lui les manuels scolaires turcs et tire des conclusions similaires au sujet des effets sur le récit officiel turc de l'internationalisation de la question arménienne et du terrorisme arménien :

« *A partir de 1985, alors que le discours arménien avait trouvé les moyens de se faire entendre, le discours scolaire turcs s'est inversé. Le gouvernement turc a craint pour son image à l'extérieur et a aussi redouté la revendication de restitution de biens aux victimes du génocide. Aussi a-t-il jugé nécessaire de faire oublier la présence arménienne ancienne en Anatolie, à laquelle les manuels scolaires ne font plus référence, sauf exception. Inversement, la population ne pouvant plus ignorer les accusations dont leur pays était l'objet, le discours officiel produit vers 1982 sur la base de l'ouvrage d'Esat Uras a été introduit, à partir de 1985, dans tous les manuels scolaires, en un chapitre spécial et explicite intitulé « La question arménienne », inséré parmi les autres « problèmes » de la fin de l'Empire ottoman* »<sup>2016</sup>.

Ces manuels scolaires, où la communauté arménienne est décrite comme un peuple heureux de l'Empire ottoman, explique la révolte arménienne par le fait qu'elle est un « *simple pion dans le jeu des puissances* » mais aussi qu'elle est guidée « *par des idées procédant de la révolution française, dont les principes sont véhiculés par de jeunes émigrés dans l'Empire ottoman* »<sup>2017</sup>. En indiquant les massacres commis par les Arméniens contre des dizaines de milliers de Turcs (à Sassoun, Adana (1909), pendant l'avancée de la Russie en 1915 à l'Est de l'Anatolie), la déportation des Arméniens se présente alors « *comme une mesure de précaution* »<sup>2018</sup>.

---

<sup>2015</sup> *Ibid*, p.52.

<sup>2016</sup> Etienne Copeux, *Espaces et temps de la nation turque : analyse d'une historiographie nationaliste, 1931-1993*, CNRS, Paris, 1997, p.332.

<sup>2017</sup> *Ibid*, p. 333.

<sup>2018</sup> *Ibid*, p. 333, 336.



L'élément crucial que l'auteur nous révèle à partir de l'analyse de l'historiographie officielle turque, c'est que : « (...)  *dans le cas de cette affaire, il n'y a aucun rejet du passé ottoman. Bien au contraire, par l'emploi notamment de possessifs, les lecteurs sont projetés dans le passé et doivent s'identifier avec l'Etat ottoman »*<sup>2019</sup>. Malgré les critiques vis-vis de l'Empire ottoman au sujet d'autres questions, notamment celle de la perte des Balkans, le comportement ottoman sur la question arménienne n'est pas mis en cause. Au contraire, «  *la Turquie actuelle est donc invitée à assumer la politique de 1915. Cela confirme l'absence de véritable rupture entre les Jeunes-Turcs et le kémalisme, et la vision des rapports turco-arméniennes est consensuelle, à gauche comme à droite »*<sup>2020</sup>.

Cette attitude officielle turque à l'égard du destin de la communauté arménienne au sein de l'Empire ottoman complique sans doute les relations turco-arméniennes, d'autant plus que les Arméniens n'ont pas l'intention d'oublier. Au contraire, ils sont plus mobilisés que jamais à  *ne pas oublier, faire reconnaître au monde et surtout faire reconnaître à la Turquie ce qui s'est passé en 1915.*

Afin de définir les lignes générales des discours officiels turcs qui abordent le sujet, le chercheur arménien Hayk Demoyan met en avant deux postulats principaux des officiels turcs : «  *le génocide ne pouvait pas par définition être perpétré par la nation turque »* et «  *les questions du passé doivent être confiées aux historiens »*<sup>2021</sup>.

L'ouverture des archives ottomanes dès les années 1980 par l'Etat turc s'inscrit également dans la continuité de cette volonté de démontrer qu'il y a aucune preuve que l'Empire ottoman ait perpétré un génocide. Ces archives couvrent la période allant de 1691 à 1895 et traitent essentiellement la question arménienne. Les déclarations officielles prononcées sur ce sujet dès le mois de janvier 1989 sont fortement marquées par l'appropriation de l'héritage de l'Etat ottoman. Les propos du MAE de l'époque Mesut Yılmaz sont représentatifs de cette attitude. Avant d'annoncer l'ouverture des archives ottomanes «  *en vue de démentir les allégations d'un génocide arménien »*, il affirme que «  *la République de Turquie fondée en 1923 est l'héritière dans tous aspects de l'Empire ottoman »*<sup>2022</sup>. Il souligne en outre sa conviction que «  *les*

---

<sup>2019</sup> *Ibid*, p. 337.

<sup>2020</sup> *Ibid*.

<sup>2021</sup> Hayk Demoyan, « La question arméno-turque : poids du passé et conséquences des ambitions géopolitiques » in Jean-Pierre Vettovaglia, *Les déterminant des conflits et nouvelles formes de prévention*, Bruylant, Bruxelles, 2013, p.668.

<sup>2022</sup> « M. Yılmaz : « La question des allégations arméniennes doit cesser désormais d'être une question exploitée à des fins politiques » », *Newsport*, le 6 janvier, 1989, p.3.

scientifiques constateront encore une fois qu'il n'existe aucune page de l'histoire qui pourrait nous faire honte de notre pays et de notre nation »<sup>2023</sup>. Yılmaz souhaite également que cette question la question des allégations arméniennes ne soit plus exploitée « à des fins politiques »<sup>2024</sup>.

Dans le cadre des discussions turques autour de la question arménienne, la tradition ottomane du vivre-ensemble est mise en avant :

« Ce qu'il ne faut surtout pas oublier, c'est que les Ottomans ont tenu à ce que les centaines de communautés d'ethnie, de religion et de culture différentes, administrées par eux, maintiennent leur culture et leur mode de vie, et l'Etat n'a pas ménagé à cet effet, son soutien. Il n'existe en effet aucun autre Etat, même si nous remontons dans le temps jusqu'au Moyen -Age, qui ait reconnu officiellement trois religions monothéistes et qui ait réussi, aussi bien que l'Empire Ottoman à les faire cohabiter harmonieusement. Trente-huit Etats européens, asiatiques et africains sont entrés sous l'administration ottomane à des époques diverses. Ce chiffre est, à lui seul, révélateur de la réussite des Ottomans à ce sujet »<sup>2025</sup>.

La position relativement défensive de la Turquie affirmant que « la nation turque glorieuse [en turc *şanlı türk milleti*] n'aurait pas pu le [le génocide] commettre » se transforme parfois à une accusation contre les Arméniens indiquant qu' « en réalité ce sont les Turcs qui avaient subi le génocide de la main des Arméniens »<sup>2026</sup>.

La Turquie commence ainsi à ouvrir les musées sur les massacres commis par les Arméniens contre les musulmans. Il est à noter en l'occurrence l'ouverture d'une section des « *Massacres perpétrées par les Arméniens* » du musée d'Erzurum le 9 février 1989 dont l'inauguration fut marquée par la présence du Président turc de l'époque Kemal Evren accompagné par le Premier-ministre Turgut Özal et le ministre de la Defense Ercal Vuralhan<sup>2027</sup>. Son discours prononcé lors de la cérémonie de l'ouverture est représentatif de la position officielle turque :

---

<sup>2023</sup> « Les archives ottomanes pourront être mises à la disposition des chercheurs », *Newspot*, le 25 mai 1989, p.2.

<sup>2024</sup> « M. Yılmaz : « La question des allégations arméniennes doit cesser...art.cit., p.3.

<sup>2025</sup> « L'ouverture des archives ottomanes, point de vue », *Newspot*, 11 mai 1989, p.7.

<sup>2026</sup> Erdem Denk, « Türk siyasetinin dış politik(a) tabuları [Les tabous de politique étrangère turque] » in Tanıl Bora et Murat Gültekingil, *Modern Türkiye'de siyasi düşünce. Dönemler ve zihniyetler [La pense politique en Turquie moderne. Périodes et mentalités]*, vol. 9, İletişim, Istanbul, 2009, p. 1221.

<sup>2027</sup> « Le président Evren inaugure la section « Massacres commis par les Arméniens » du musée d'Erzurum », *Newspot*, le 17 février 1989, p.1.

*« Au cours de la Première guerre mondiale, les Arméniens ont massacré, dans cette région [à Erzurum], un grand nombre des Turcs, enfants, femmes et vieillards sans distinction. Mais la nation turque n'en a jamais fait un prétexte à propagande auprès de l'opinion publique mondiale, ne tenant pas à raviver ces anciennes souffrances. (...) Comme pour illustrer un vieux dicton turc qui dit que « un voleur astucieux peut bluffer même le volé », les Arméniens, oubliant leur crime ont remué ciel et terre pour annoncer à la face du monde qu'ils avaient été massacrés par les Turcs. Aussi avons-nous été obligés d'agir en conséquence. Nous avons ainsi ouvert les charniers contenant les ossements des Turcs massacrés par eux afin d'étaler au grand jour, à l'intérieur comme à l'extérieur, la cruauté arménienne. Nous avons des qualités nationales supérieures. Mais malheureusement nous voyons que ces vertus font l'objet d'abus »<sup>2028</sup>.*

L'ouverture en 1999 du musée et mémorial des « *Martyrs turcs massacrés par les Arméniens* » appelé aussi (sous son ancien nom) « *Génocide commis par les Arméniens* » à Iğdir s'inscrit également dans la logique de l'Etat turc de mettre en exergue l'image des Turcs comme victimes. Le monument est constitué de cinq baïonnettes de longueur de 43,5 mètres dont pour la construction a coûté 4 trillions de lira turque (environs 85 millions de dollars)<sup>2029</sup>. Le musée expose, entre autres, des photos et des documents sur les massacres commis notamment au cours des années de 1915-1918 par les Arméniens, notamment dans cette région contre les Turcs et les Azéris<sup>2030</sup>.

### *Les institutions étatiques turcs et la question arménienne*

La thèse de l'Etat turc sur les événements de 1915 est largement appuyée par les organes étatiques de la Turquie. Le ministère des Affaires étrangères de la Turquie décrit ainsi la tragédie arménienne sur son site officiel, dans une section spécifiquement dédiée aux « *événements de 1915* » :

*« Le gouvernement ottoman a ordonné en 1915 la déportation de la population arménienne qui vivait dans les zones de guerre ou à proximité de celles-ci vers les provinces ottomanes du sud qui étaient loin des voies de transport de matériel et d'armes de l'armée russe. Certains Arméniens, qui vivaient en dehors de la zone de guerre mais dont on craignait qu'ils soient des collaborateurs ou à propos desquels il y avait eu des rapports dans ce sens, ont également été inclus dans cette déportation obligatoire »<sup>2031</sup>.*

Le Ministère explique les conséquences de la déportation des Arméniens :

---

<sup>2028</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>2029</sup> Oran, *op.cit.*, tome II, p. 235.

<sup>2030</sup> Observation de terrain de l'auteure, Iğdir, avril 2015.

<sup>2031</sup> Le ministère des Affaires étrangères de la Turquie, *Les événements de 1915 : perspective générale*, URL : [http://www.mfa.gov.tr/les-evenements-de-1915\\_-perspective-generale.fr.mfa](http://www.mfa.gov.tr/les-evenements-de-1915_-perspective-generale.fr.mfa), consulté le 12.04.2018.

« Le gouvernement ottoman a pris diverses mesures pour assurer le transfert en toute sécurité des Arméniens pendant la déportation. Toutefois, un concours de circonstances tels que les révoltes internes aggravées par les conditions de guerre, les bandes locales qui voulaient se venger, les brigands, la famine, les épidémies et un système administratif en agonie (comprenant des personnes qui désobéirent à la chaîne de commandement et furent jugées et condamnées à mort en 1916, par la Cour martiale établie avant la fin de la guerre par le gouvernement ottoman) ont donné lieu à cette tragédie »<sup>2032</sup>.

Pour le MAE turc, la qualification des événements en termes de génocide est par ailleurs sans fondement « *d'un point de vue juridique* »<sup>2033</sup>. Sur ce point en effet, Ankara avance le fait que les événements de 1915 ne peuvent pas être qualifiés en tant que génocide pour deux raisons : premièrement, ces événements peuvent être qualifiés uniquement comme une grande tragédie car les deux parties comptent un nombre important de victimes dans leurs rangs ; deuxièmement, la référence à la Convention de l'ONU de 1948, entrée en vigueur en 1951, ne comprend pas de disposition explicite sur l'application rétroactive de ce document<sup>2034</sup>.

Le *Türk Tarih Kurumu* (l'Institution de l'Histoire Turque - TTK) est fondé en 1930. Il s'agit d'un organe stratégique dans le renforcement de la propagande étatique qui joue un rôle central dans l'élaboration d'une vision unifiée sur les événements de 1915. Selon les estimations de Yusuf Halacoğlu, ancien directeur du TTK et homme politique, lors de la Première Guerre mondiale « 519 000 musulmans ont été tués par des Arméniens » alors que « la plupart des Arméniens ont périés à cause des maladies (...) le nombre d'Arméniens assassinés est de l'ordre de huit à dix mille selon les chiffres que nous avons obtenu »<sup>2035</sup>. En 2007, il affirme par ailleurs que les Arméniens constituent un danger très sérieux pour la Turquie car la plupart des membres kurdes du PKK seraient d'origine arménienne<sup>2036</sup>.

Le ministère de l'Education nationale se présente également comme l'un des principaux organismes de diffusion de la thèse de l'Etat turc à l'égard des événements de 1915. La déclaration du Ministre du 14 juin 2002 relative à la mise en place, dans le cadre du nouveau programme d'études sur les événements de 1915, d'une formation spéciale pour les enseignants dès l'année scolaire 2002-2003, est significative. Le ministère de l'éducation exige en outre en avril 2003 la tenue d'un concours de dissertations sur le sujet. Tous les élèves des écoles

---

<sup>2032</sup> *Ibid.*

<sup>2033</sup> *Ibid.*

<sup>2034</sup> Bülent Şener, « Türkiye-Ermenistan ilişkileri [les relations entre la Turquie et l'Arménie] » in Pinar Yürür et Arda Özkan (éd.), *Soğuk savaş sonrası Türkiye'nin komşu siyaseti : Balkanlar-Kafkasya-Ortadoğu* [[La politique de voisinage de la Turquie après la guerre froide : Balkans, Caucase-Moyen-Orient]], Detay yayıncılık, Ankara, 2016, p. 210-211.

<sup>2035</sup> European Stability Initiative, *La colombe de Noé est de retour : L'Arménie, la Turquie et le débat sur le génocide*, le 21 avril 2009, p. 4-5, URL :

[https://www.esiweb.org/index.php?lang=en&id=156&document\\_ID=122](https://www.esiweb.org/index.php?lang=en&id=156&document_ID=122), consulté le 30.06.2017.

<sup>2036</sup> *Ibid.*

secondaires, enfants d'origine arménienne compris, doivent alors réfléchir sur le sujet suivant : « *les révoltes arméniennes pendant la Première guerre mondiale* »<sup>2037</sup>.

Ces mesures du Ministère sont en effet liées à la décision du Conseil national de sécurité réuni en automne 2000. Le Conseil décide alors que les questions à l'égard des événements de 1915 relèvent « *du sujet de la sécurité nationale* »<sup>2038</sup>. Dès 2001, le Comité de coordination de la lutte contre les allégations non-fondées sur le génocide (*Asılsız Soykırım İddiaları ile Mücadele Koordinasyon Kurulu*) est mis en place par le vice premier ministre et leader de MHP Devlet Bahçeli. L'une des missions du comité consisterait à collaborer avec le ministère de l'Éducation, en autres, en vue d'une révision des manuels scolaire d'histoire.

Le comité organise également la diffusion du documentaire par la chaîne étatique turque « *Sarı gelin* » (littéralement « *mariée jaune* »)<sup>2039</sup> en 2003. Ce documentaire de 40 minutes raconte dans le détail et avec de nombreuses scènes de violence, les massacres commis par les Arméniens contre les Turcs dans de nombreuses villes dont Iğdır. Le ministère de l'Éducation s'arrange également pour favoriser la diffusion du documentaire auprès des élèves les plus jeunes. Cela suscite une réaction très négative de l'opinion publique, ce qui oblige l'Etat turc à le retirer.

L'attitude officielle turque à l'égard de la question arménienne et la propagande anti-arménienne se manifeste également au quotidien dans le pays. Par exemple, lors de la cérémonie pour fêter la Journée de liberté, et notamment dans le cadre d'animations festives qui reproduisent des batailles historiques dans le cadre de la lutte pour la liberté, les Arméniens y sont présentés sous les traits de l'ennemi à combattre. Les nouvelles sur l'incident lié aux événements festifs à Erzurum ont sensibilisé l'opinion publique turque sur cette question. Devant la difficulté à trouver les gens qui voudront incarner les « bandits Arméniens », la mairie d'Erzurum n'hésite pas à engager ses employés pour jouer ce rôle<sup>2040</sup>. Cette attitude de l'Etat est susceptible d'affecter notamment les représentants de la minorité arménienne.

---

<sup>2037</sup> Hur, *op.cit.*, p.1141-1142; Özdoğan *et al.*, *Türkiye'de Ermeniler...op.cit.*, p.432-433. Cet aspect fut critiqué, en autres, dans le rapport européen de 2003, voir « Rapport régulier 2003 concernant les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion », URL : [http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2004/april/tradoc\\_116603.pdf](http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2004/april/tradoc_116603.pdf), consulté le 11.03.2018.

<sup>2038</sup> Demoyan, « La question arméno-turque. *art.cit.* p. 669.

<sup>2039</sup> C'est une chanson populaire chantée dans les différentes langues telles qu'arménienne, azerbaïdjanaise et turque. Elle est le sujet des disputes concernant son appartenance et origine.

<sup>2040</sup> « Vuran da Türk, ölen de », *Milliyet*, le 12.03.2001. Le *Milliyet* écrit même avec l'ironie que « la mairie d'Erzurum a résolu le problème arménien », *ibid.*

La forte internationalisation de la question arménienne, notamment dans le cadre des événements de commémoration de 90<sup>ième</sup> anniversaire des événements de 1915, intensifie le débat politique turc autour de la question arménienne. Le parti CHP et son leader Deniz Baykal prend l'initiative au mois de mars 2005 de lancer avec le Premier ministre turc Erdoğan un débat parlementaire sur la question arménienne<sup>2041</sup>. Le Parlement auditionne à cet effet, le 2 mars 2005, Yusuf Halacoğlu, alors directeur de l'Institut d'Histoire turque. Selon lui, les chercheurs n'ont rencontré aucune preuve de génocide arménien dans les archives ottomanes<sup>2042</sup>. Il est également important de noter que l'entrevue du chef du Parlement turc Bülent Arınç avec l'historien américain Justin Mc Carty (qui rejette le terme du génocide arménien) a lieu le 21 mars 2005. L'historien intervient également le 24 mars au Parlement avec une communication intitulée « *La vérité sur la question arménienne* »<sup>2043</sup>.

A la suite de la session générale consacrée aux discussions sur « *les relations turco-arméniennes dans l'histoire et les allégations de génocide arménien* », le Parlement turc adopte, le 13 avril, une déclaration commune « *dénonçant les allégations relatives au génocide arménien* »<sup>2044</sup>. Il y est également mentionné la nécessité d'établir une commission commune réunissant des historiens afin de discuter la question<sup>2045</sup>. L'envoi en 2005 par le Premier ministre turc Erdoğan au président arménien Kotcharyan d'une lettre proposant de discuter la question en terme historique s'inscrit justement dans cette démarche parlementaire (voir plus loin). Il existe également des appels de la part des scientifiques internationaux pour que la Turquie reconnaisse le génocide arménien. A cet effet, on peut citer la lettre des scientifiques reconnus de la Shoah en 2000 qui signe une pétition pour reconnaître le génocide arménien dans le *New York Times*<sup>2046</sup>.

Une autre initiative de ce type est l'œuvre d'une organisation, *The International Association of Genocide Scholars* (Association Internationale des Historiens du génocide) qui, en 1997, reconnaît à l'unanimité les massacres des Arméniens sous l'Empire ottoman et parlent de

---

<sup>2041</sup> «2005'de de TBMM'de neler yaşandı[Ce qui s'est passé à la Grande Assemblée nationale turque en 2005]», *Haber 7*, URL: <http://www.haber7.com/siyaset/haber/129385-2005te-tbmmde-neler-yasandi>, consulté le 23.06.2017.

<sup>2042</sup> *Ibid.*

<sup>2043</sup> *Ibid.*

<sup>2044</sup> Pour la déclaration en version anglaise cf. le Ministère des affaires étrangères de la Turquie, «Declaration by the Turkish Grand National Assembly, supporting the Turkish proposal to form a joint historical commission with Armenia (2005)», URL: [http://www.mfa.gov.tr/declaration-by-the-turkish-grand-national-assembly\\_-supporting-the-turkish-proposal-to-form-a-joint-historical-commission-with.en.MAE](http://www.mfa.gov.tr/declaration-by-the-turkish-grand-national-assembly_-supporting-the-turkish-proposal-to-form-a-joint-historical-commission-with.en.MAE), consulté le 14.09.2017.

<sup>2045</sup> Şener, «Türkiye-Ermenistan ilişkileri...*art.cit.*», p.215.

<sup>2046</sup> «Historians challenge European court», *Civilnet*, le 17 février 2014, URL: <https://www.civilnet.am/news/2014/02/17/historians-challenge-european-court/210607>, consulté le 14.09.2017.

« génocide arménien ». L'Association envoie le 13 juin 2005 (suite au tribunal suisse contre Perinçek) une lettre ouverte au Premier-ministre turc de l'époque Tayyip Erdoğan<sup>2047</sup> :

*« Nous représentons la majorité des historiens qui étudient les crimes de génocide en Amérique du Nord et en Europe. Nous sommes préoccupés par votre appel pour une étude impartiale du génocide Arménien, qui montre que vous ne prenez pas en compte les très nombreuses études historiques déjà réalisées et les travaux des spécialistes de génocides, ni le fait que cet événement se conforme à la définition de la convention des Nations Unies sur le génocide. Nous voulons souligner que ce ne sont pas seulement les Arméniens qui affirment qu'il y a eu génocide, mais c'est l'opinion générale des historiens qui étudient les génocides : des centaines d'historiens indépendants, qui n'ont aucune affiliation avec des gouvernements, et dont le travail de plusieurs décennies regroupe beaucoup de pays et de nationalités»<sup>2048</sup>.*

Il convient également de noter les efforts de certains officiels turcs en faveur de la résolution de la problématique arménienne par d'autres moyens que le développement d'une attitude défensive ou accusative. Soucieux de résoudre un problème qui entrave les relations extérieures de l'Etat turc et son image à l'international, ces politiques tentent de trouver des solutions qui vont au-delà des discours officiels classiques.

L'un des exemples significatifs de ce type de comportement sera affiché par l'ancien Premier ministre et Président de la Turquie, un homme politique réputé d'avoir avec une large vision : Turgut Özal. Ses efforts qui avaient pour but de « briser le tabou » de la politique étrangère turque que peut représenter la question arménienne furent évoqués après sa mort par les médias turcs. Cela a suscité un grand étonnement dans l'opinion publique turque. Plus précisément, le journal *Hürriyet* évoque en 2005 la question adressée par Turgut Özal à l'ambassadeur turc Nüzhet Kandemir à Washington à l'hôtel de Madison lors de sa visite aux Etats-Unis en 1991<sup>2049</sup>. La question du Président turc prononcée devant les représentants du media est formulée de la manière suivante : « ne serait-il pas mieux si nous acceptions le génocide arménien et closions cet affaire? ». Elle avait « terrifié » les officiels du ministère des Affaires étrangères turc. L'ambassadeur Kandemir, stupéfait à l'écoute de ces propos, réagit vite et propose de bien réfléchir et d'être prudent devant une affaire aussi importante. Selon lui, ce propos aurait été prononcé dans le but d'ouvrir le sujet à la discussion, ce qui ferait partie de du

---

<sup>2047</sup> «Lettre au PM turc de l'Association internationale des historiens des génocides», *Imprescriptible. Génocide arménien*, le 13 juin 2005, URL: <https://www.imprescriptible.fr/proces/proces-du-genocide/historiens/lettre-ouverte-2005.htm>

<sup>2048</sup> *Ibid.*

<sup>2049</sup> «Soykırımı tanisak daha iyi olmaz mı [Ne vaudrait-il pas mieux reconnaître le génocide?]', *Hürriyet*, le 7 mars 2005, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/soykirimi-tanisak-daha-iyi-olmaz-mi-38704248>, consulté le 23.03.2018.

caractère d'Özal. Cette explication fut en effet confirmée par l'ancien MAE turc İlder Türkmen<sup>2050</sup>.

Quelques années plus tard, le média turc annonce d'autres tentatives d'Özal et donne plus de détails sur ses contacts avec les membres de la diaspora arménienne<sup>2051</sup>. Ces révélations suggèrent que la question posée par Özal aurait pu représenter quelque chose de plus important qu'un simple geste positif. Elle serait révélatrice d'une réelle volonté d'être ouvert sur la question arménienne. Un premier détail lié à l'épisode noté plus haut dans l'hôtel Madison concerne la rencontre du Premier-ministre turc avec les membres de la diaspora arménienne dans le lobby du même hôtel juste avant cette interview. En effet, ce type de rencontres étaient plus régulier que le gouvernement turc laisser présupposer à l'opinion publique.

Ce sont notamment les bureaucrates turcs ayant travaillé avec Özal, notamment Vehbi Dinçerler, ancien ministre de la Jeunesse, qui racontent au magazine turc *Aksiyon*. ces initiatives à destination des Arméniens. Ils évoquent l'existence d'une résistance de l'opinion publique et des militaires à ce type d'initiative. Dans un contexte où le génocide a fait l'objet de multiples reconnaissances dans différents Etats américains, Özal était en effet inquiet que cela allait répandre sur le continent européen et créer des sérieux obstacles pour la Turquie. Özal pensait qu'il serait en mesure de rencontrer les Arméniens à mi-chemin pour résoudre la controverse.

D'un côté, Özal aurait ordonné la préparation des rapports historiques à partir des archives qui auraient pu déboucher sur un consensus avec les Arméniens. Özal a également demandé au gouvernement d'effectuer des études (les calculs économiques, politiques, diplomatiques) sur le scénario suivant : si la Turquie s'entend avec les Arméniens. D'un autre côté, il aurait demandé aux Arméniens par l'intermédiaire des Américains ce qu'ils attendaient de la Turquie. Il acceptait en outre, dans la mesure du possible, les demandes de rencontre formulées par les

---

<sup>2050</sup> Sedat Laçiner, spécialiste des relations turco-arméniennes interprète de geste d'Özal de la même façon, pour lui, cela fut une tentation que la question peut être discutée, c'est un manœuvre pour donner un message positif, en réalité il n'avait pas d'intention de le faire, voir Laçiner, *Ermeni sorunu... op.cit*, p.223-224. Pour le spécialiste arménien Rouben Shougarian, les discussions d'Özal et visiblement le sujet a été discuté par le premier ministre et il envisageait sérieusement à aborder le sujet de cette manière, in Rouben Shougarian, *Does Armenia need a foreign policy ?*, Gomidas Institute, London, 2016, p.13-14.

<sup>2051</sup> « Özal'ın Ermeni meselesini çözüm planı ortaya çıktı »(Le plan d' Özal pour résoudre le problème arménien s'est révélé)], *Haberler*, le 23 avril 2012, URL : <https://www.haberler.com/Özal-in-ermeni-sorununun-cozum-planı-ortaya-cikti-3561423-haberi/>, consulté le 12.04.2018.



représentants de la diaspora arménienne, leur demandait leur opinion voire même les invitait en Turquie.

Le Premier ministre aurait aussi eu l'idée du projet touristique dans une ville turque de Van, qui prévoyait la restitution des territoires aux Arméniens ayant été déportés de cette ville. Le projet ayant pour objectif de construire dans une ville alentour, à Erdemit, un complexe de vacances, en collaboration avec les représentants arméniens en 1988-1989. Le projet n'a cependant pas abouti surtout à cause d'une résistance de la part du Conseil de Sécurité et de l'opinion publique turque<sup>2052</sup>.

Des propositions en faveur d'une discussion plus ouverte auraient également été formulées par les diplomates turcs eux-mêmes. Par exemple selon Leonidas T. Chrysanthopoulos, ancien consul général grec à Istanbul, ancien diplomate et activiste de droits de l'homme, Mahmut Dikerdem aurait affirmé en 1986 qu'il avait suggéré lors de la réunion du MAE d'assumer le génocide arménien pour l'intérêt national, mais aussi d'accuser le régime ottoman précédent. Selon l'auteur, « *sa proposition a été rejetée et dès lors ses problèmes au sein du Ministère ont commencé* »<sup>2053</sup>.

Comme le note à juste titre l'historien des études de génocide Donald Bloxham, du point de vue de la question arménienne, l'aspect moral reste très important pour la Turquie. La comparaison du génocide arménien avec la Shoah apparaît en effet insupportable aux Turcs :

*« A strand of the strategy of rejection has been to focus on differences real and imagined between the Armenian tragedy and the supposedly more 'authentic' Jewish genocide. Turkish diplomats have long been at pains to stress their condemnation of the Holocaust, and its 'unique' nature, while reiterating the 'controversial', 'civil war' circumstances of the Armenian deportations »*<sup>2054</sup>.

---

<sup>2052</sup> *Ibid.* L'interlocuteur évoque également l'initiative d'Özal à mener les recherches sur les archives ottomanes. Le bâtiment où se trouvaient les archives ottomanes était dans une situation déplorable. Le premier ministre ordonne alors l'augmentation du personnel afin d'établir une équipe de recherche constitué des savants, notamment 8-10 diplomates et généraux retraités parlant en ottoman. Après avoir reçu le rapport que les documents n'évoquent pas une quelconque mauvaise attitude envers les Arméniens, Özal déclare l'ouverture des archives aux chercheurs. Le rapport historique est établi non seulement sur les documents des archives ottomanes, mais également celles aux Etats-Unis, Angleterre, Russie, Allemagne où Özal envoyait des universitaires. Il évoquait souvent ces études avec ses homologues ainsi que les autres officiels se basant sur ces documents pour refuser les allégations de génocide arménien.

<sup>2053</sup> Leonidas T. Chrysanthopoulos, *Caucasus Chronicles : Nation-building and diplomacy in Armenia*, Gomidas Institute book, Princeton, 2002, p.28.

<sup>2054</sup> Bloxham, *The Great Game of Genocide...op.cit.*, p.218.

## ***Section 2. La dimension internationale de la question arménienne***

### *Internationalisation de la question arménienne*

Le poids de la question arménienne reste important dans le cadre des relations turco-arméniennes et plus spécifiquement des relations entre Ankara et Erevan avant tout en raison de sa dimension internationale. Pour nous, quatre facteurs demeurent primordiaux qui sont liés entre eux dans l'internationalisation<sup>2055</sup> de la question arménienne :

- Tout d'abord, c'est grâce aux activités de la diaspora arménienne en vue de reconnaissance des événements de 1915 en tant que génocide que le débat autour de la question arménienne a pris une telle ampleur à l'international. Ces activités ont pris différentes formes allant du plus pacifique (les travaux scientifiques sur la question, le lobbying) au plus violent (les actes terroristes).
- Le fait que la communauté internationale devienne extrêmement sensible, dès la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, à la question humanitaire et très critique à l'égard de la responsabilité des Etats sur cette question favorise la multiplication et l'approfondissement du débat public et des travaux scientifiques sur le sujet des violences de masse. Incontestablement la Shoah et la mise en place du Tribunal Militaire International de Nürnborg en 1945 pour juger les responsables de cette tragédie humaine, et dans le cadre duquel sont révélés les détails de son organisation, ont contribué à la prise de conscience de l'opinion publique internationale sur la question.

Le droit international porte également plus d'attention sur la question humanitaire, notamment après l'adoption par l'ONU de la Convention pour la prévention et de la répression du crime de génocide le 9 décembre 1948 (entrée en vigueur le 12 janvier 1951), et la Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, adoptée le 28 novembre 1968 (entrée en vigueur le 11 novembre 1970).

---

<sup>2055</sup> Par internationalisation, nous parlons de l'intérêt porté par les pays du monde à la question arménienne et notamment des discussions des événements de 1915 au sein des organes législatifs et exécutifs des grands Etats ainsi que l'entrée de cette question en tant que facteur dans la politique internationale et dans les relations interétatiques de la Turquie.

De plus, les demandes de pardon exprimées par les Etats pour les erreurs historiques se multiplient dès les années 1990. Les responsabilités pour les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité sont de plus en plus assumées par les nouvelles générations.

- La position stratégique de la Turquie présente un énorme impact sur le renforcement de la dimension internationale de la question arménienne. Cette question a été/est instrumentalisée par les Grandes Puissances afin d'exercer une politique sur cet Etat. C'est par exemple le cas avec l'Union soviétique au moment de la crise politique qui surgit entre ces deux Etats de 1944 jusqu'à 1953 et dont les détails seront abordés plus loin. C'est également le cas de l'administration américaine qui préfère faire perdurer l'ambiguïté autour de sa position officielle à l'égard des événements de 1915.
- Enfin, ce sont les considérations politiques des Etats vis-à-vis de leurs concitoyens et la volonté d'obtenir des votes de la communauté arménienne où elle demeure considérable. C'est notamment le cas des pays occidentaux, surtout des Etats-Unis et de la France.

#### *La question arménienne dans les relations extérieures de la Turquie*

La dimension internationale de la question arménienne impacte les relations que la Turquie entretient avec les pays étrangers. Cette influence prend sa source principalement dans l'internationalisation de la question qui fut possible tout d'abord grâce aux initiatives de la diaspora arménienne dans le monde et ensuite grâce à l'alignement de la politique étrangère d'Erevan avec les positions des membres la diaspora. En termes plus généraux, pour la Turquie, la position d'un quelconque pays à l'égard de la question arménienne illustrerait plus généralement son positionnement à l'égard de la Turquie et de son histoire.

L'internationalisation de la question arménienne fait suite à l'adoption de la Convention pour la prévention et la répression du génocide de 1948. Les Arméniens considèrent le terme de génocide comme étant approprié au cas arménien. Déjà en 1947, l'ANCA dépose un mémorandum au Conseil des ministres des Affaires étrangères des Alliées pour en faire part à la communauté internationale. Dès lors, le mot génocide commence à être fréquemment utilisé en référence aux événements de la fin de l'Empire ottoman même si cet usage n'est systématique qu'à partir de 1965<sup>2056</sup>.

---

<sup>2056</sup> Bloxham, *op.cit.*, p.216.

L'Uruguay est le premier pays à adopter une résolution sur les massacres des Arméniens dans l'Empire ottoman en 1965 sans pour autant mentionner le terme « génocide ». Dès les années 1980, avec d'un côté l'intensification des activités de la diaspora et la multiplication des recherches en la matière, et, de l'autre, les actes terroristes arméniens, les opinions publiques occidentales deviennent progressivement plus attentives à cet enjeu historique. La question arménienne placée sur l'agenda politique international à la fin de la Deuxième guerre mondiale, se répand dès lors de plus en plus.

C'est notamment avec le rappel de l'ambassadeur de Turquie à Paris, Hasan Esat Işık, en signe de protestation contre l'ouverture du monument arménien à Marseille à 1973 que le sujet commence à impacter les relations bilatérales d'Ankara. Depuis, 135 monuments du génocide arménien furent érigés dans 25 pays<sup>2057</sup>.

Une des réussites arméniennes à cet égard fut l'adoption en 1985 par la sous-commission de l'ONU pour la Prévention de la Discrimination et la Protection des Minorités du « *Rapport Whitaker* » lequel reconnaît les événements de 1915-1916 comme génocide<sup>2058</sup>.

Le 18 juin 1987, soit quelques mois après l'adhésion de la Turquie en tant que candidate (le 14 avril 1987), le Parlement européen reconnaît « *les évènements tragiques de 1915-1917* ». Il parle de génocide, en conformité de la convention de 1948, tout en précisant que la Turquie actuelle n'est pas responsable des événements survenus dans l'Empire ottoman et en soulignant que « *la reconnaissance de cet événement historique en tant qu'acte de génocide ne peut être à l'origine d'aucune revendication politique, juridique ou matérielle contre la Turquie actuelle* »<sup>2059</sup>. En réaction à cette déclaration européenne, les députés turcs ont organisé une conférence de presse où ils dénoncent cette prise de position, susceptible selon eux de relancer un « *injustifiable terrorisme arménien, qui a déjà fait trente morts parmi les diplomates turcs* »<sup>2060</sup>.

Quelques points de cette décision européenne méritent d'être précisés. Tout d'abord le Parlement européen ne tient pas la République de Turquie responsable pour le génocide.

---

<sup>2057</sup> Oran, *op.cit.*, tome III, p.175-176.

<sup>2058</sup> Il est à noter que dans l'initiative précédent qui date de mars 1974, en raison des activités des représentants turcs soutenues par les diplomates américains dans la sous-commission, le mot génocide n'avait pas pu être inséré. Bloxham, *op.cit.*, p.218.

<sup>2059</sup> European Parlement, « Resolution on a political solution to the Armenian question », Doc. A2-33/87, le 18 juin 1987, URL : [http://www.europarl.europa.eu/intcoop/euro/pcc/aag/pcc\\_meeting/resolutions/1987\\_07\\_20.pdf](http://www.europarl.europa.eu/intcoop/euro/pcc/aag/pcc_meeting/resolutions/1987_07_20.pdf)

<sup>2060</sup> « Après deux ans de discussions le Parlement européen a adopté une résolution reconnaissant le génocide Arménien », *le Monde*, le 20 juin 1987.

Ensuite, il y est évoqué le terrorisme arménien, ce qui est reproché par le parlement européen. Même si le document indique que la non-reconnaissance de génocide peut constituer un obstacle dans l'adhésion de la Turquie à l'UE, cela n'est pas une condition<sup>2061</sup>. Cette décision est perçue en Turquie comme la volonté des certains milieux européens de dresser un obstacle à l'adhésion de la Turquie à l'UE<sup>2062</sup>.

Il convient toutefois de souligner le caractère non contraignant de la résolution car il s'agit d'un avis du Parlement européen. En ce qui concerne les critères de Copenhague, le sujet de la reconnaissance du génocide n'y est pas mentionné<sup>2063</sup>.

Suite à l'acceptation de la candidature turque durant le sommet d'Helsinki en 1999, Bruxelles évalue la réalisation des réformes en Turquie par le biais de rapports annuels sur le progrès en Turquie.

Le rapport de l'UE sur le progrès en Turquie<sup>2064</sup> publié le 15 novembre 2000, par exemple, ne mentionne pas la décision du Parlement européen du 1987, ni la non-reconnaissance du génocide en tant qu'obstacle à l'adhésion. Le sujet du génocide arménien et des relations turco-arméniennes est toutefois évoqué dans ces deux articles (10 et 21). L'UE a mis un accent sur la minorité arménienne qui fut affectée par le génocide arménien sans mentionner la diaspora.

Dans le rapport d'avancement de 2001, il n'y a pas en revanche de référence au génocide<sup>2065</sup>. Selon Ömer Lütem, cela peut être expliqué avant tout par l'accroissement de l'importance stratégique de la Turquie suite aux événements survenus aux Etats-Unis le 11 septembre 2001<sup>2066</sup>.

---

<sup>2061</sup> Lütem, «Olaylar ve yorumlar [Faits et commentaires]», *Ermeni arařtırmaları,op.cit.*, vol. 1, n°3, septembre-novembre, 2001, p.25

<sup>2062</sup> Soner Karagül, «Avrupa Birlięi ve Ermeni sorunu, *Ermeni arařtırmaları*», n° 8, hivers 2003, URL : <http://www.eraren.org/index.php?Page=DergiIcerik&IcerikNo=144>, pas de mention de page, consulté le 12.05.2018.

<sup>2063</sup> Ömer Engin Lütem, « La Turquie et l'Arménie: le temps de la réconciliation » in Jean-Pierre Vettovaglia, (éd.). *Les déterminants des conflits et nouvelles formes de prévention*, Bruylant, Bruxelles, 2013, p.708.

<sup>2064</sup> Ces rapports sont préparés par la Commission européenne dès l'année 1998, suite à la décision du Conseil européen réunie en juin 1998 (15-16 juin) à Cardif. Le premier rapport est issu en octobre 1998. Pour tous les rapports jusqu'à 2018, voir le site d'internet de la délégation européenne en Turquie, « Regular rapports on Turkey », URL : <https://www.avrupa.info.tr/en/regular-reports-turkey-744>, consulté le 12.05.2018.

<sup>2065</sup> Lütem, «Olaylar ve yorumlar [Faits et commentaires]», *Ermeni arařtırmaları,op.cit.*, vol. 1, n°3, septembre-novembre, 2001, p.25-27.

<sup>2066</sup> *Ibid.*, p.27.

L'impact de la question arménienne sur les relations turco-américaines se fait d'autant plus sentir. La Turquie s'inquiète au printemps de savoir si le président américain va évoquer le « *G-word* »<sup>2067</sup> dans sa déclaration officielle du 24 avril à l'adresse aux Arméniens. Cela influence inévitablement les relations turco-américaines en les rendant plus tendues au moins pendant trois à quatre mois dans l'année.

La Chambre des représentants des Etats-Unis adopte une résolution le 8 avril 1975 pour désigner le 24 avril comme étant le *National day of remembrance of man's inhumanity to man*. Dans ce cadre elle demande également au président de s'exprimer officiellement à destination des victimes du génocide, notamment celles d'origine arménienne<sup>2068</sup>. Dès lors, les présidents américains prennent l'habitude de publier des déclarations officielles à ce sujet.

Pour toute première fois, c'est le président Ronald Reagan (1981-1989) qui utilise le « *G-word* » en avril 1981 lors d'un discours public. D'autres présidents ont qualifié cet événement comme relevant plutôt des souffrances du peuple arménien. Par exemple, le président Jimmy Carter (1977-1981) affirme qu'« [...] *il y a eu un effort concerté pour éliminer tout le peuple arménien, probablement l'une des plus grandes tragédies jamais vécues par un groupe* »<sup>2069</sup>. En avril 1990, George Bush père, malgré une déclaration faite lors de sa campagne électorale, dit qu'il reconnaît le génocide arménien, commémore les victimes des « *massacres terribles* » en évitant ainsi le *G-word*. A la réaction très négative de la part du porte-parole du MAE turc Kaya Toperi<sup>2070</sup>, la Maison Blanche répond que « *la déclaration n'était pas dirigée contre la Turquie actuelle* »<sup>2071</sup>. Un discours similaire est également délivré par le président George Bush fils le 24 avril 2008 qui place ces événements comme faisant partie de « *l'une des plus grandes tragédies du 20ème siècle, les massacres et l'exil forcé de 1,5 million d'Arméniens à la fin de l'Empire ottoman* »<sup>2072</sup>.

---

<sup>2067</sup> Traduction littéraire de l'anglais -le mot commençant par la lettre G. Cette expression est fréquemment utilisée dans la littérature américaine en référence au mot génocide, notamment au génocide arménien. Ce terme renvoie en fait à l'ambiguïté rhétorique des leaders des Etats-Unis sur cette question.

<sup>2068</sup> Nikolaus Schrodt, *Modern Turkey and the Armenian genocide: An argument about the meaning of the past*, Springer, Vienna, 2014, p.12.

<sup>2069</sup> Julien Zarifian, « The United States and the (non-)Recognition of the Armenian Genocide », *Études arméniennes contemporaines*, n°1, 2013, page non mentionnée, URL : <https://journals.openedition.org/eac/361#quotation>, consulté le 05.04.2018.

<sup>2070</sup> *Ayin tarihi, op.cit.*, le 21 avril 1990 ; « Bush Marks 'Massacres' Of Armenians; Much-Disputed Term 'Genocide' Is Avoided », *The Washington post*, le 21 avril 1990.

<sup>2071</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.218.

<sup>2072</sup> The White House, «Statement by the president. The Armenian remembrance day», le 24 avril 2008, URL : , consulté le 29.06.2017.

La question de la reconnaissance de génocide apparaît souvent dans la campagne présidentielle aux Etats-Unis. Les membres du parti Démocrate Barack Obama le 19 janvier 2008 et Hillary Clinton le 25 janvier s'engagent à reconnaître le génocide s'il ils sont élus ; le Républicain Mc. Cain ne s'est pas en revanche engagé dans une telle décision<sup>2073</sup>. Il avait déjà voté, selon la diaspora arménienne, contre la résolution arménienne au Sénat<sup>2074</sup>. L'ANCA a choisi officiellement de soutenir la candidature de Barack Obama<sup>2075</sup>.

Malgré les promesses, Obama suit, dès l'année 2009, la politique traditionnelle de Washington et évite d'utiliser le mot génocide en préférant le terme arménien *Medz Yeghern* (la Grande catastrophe) tout au long de ces deux mandats (2009-2017)<sup>2076</sup>. En réaction à cette déclaration présidentielle, le ministère des Affaires étrangères turc publie le 25 avril 2009 un communiqué de presse pour exprimer son mécontentement : « *il ne devrait pas être oublié que plusieurs centaines de milliers de Turcs ont aussi perdu leurs vies dans la même région et pendant la même période dans le contexte des événements de 1915* »<sup>2077</sup>.

Même si les comportements des présidents américains déçoivent souvent les représentants de la diaspora arménienne aux Etats-Unis, ces derniers ont eu plus de succès auprès des organes législatifs des Etats fédérés. La stratégie du lobby arménien - notamment l'ANI et l'ANCA (cf. la partie II) - consiste en effet à faire adopter la résolution de reconnaissance de génocide tout d'abord dans les Etats fédérés et ensuite à Washington, compte tenu notamment des relations privilégiées de l'administration américaine avec la Turquie. Cette politique s'est avérée efficace car si jusqu'à la fin des années 1980 le nombre d'Etats américains adoptant de telles résolutions s'élevait à six Etats, dans les années 1990, le nombre de ces Etats passe à 17. Dans la majorité des cas, ce sont des résolutions pour définir le 24 avril en tant que la journée de commémoration

---

<sup>2073</sup> Schrod, *Modern Turkey and the Armenian genocide...op.cit.*, p.12.

<sup>2074</sup> *Ibid.*

<sup>2075</sup> *Ibid.*

<sup>2076</sup> Pour le texte de ses déclarations du 24 avril, voir par exemple celle du 24 avril 2010 sur le site de la Maison Blanche- The White House, « Statement of president of Barack Obama on Armenian remembrance day », le 24 avril 2010, URL : <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/statement-president-barack-obama-armenian-remembrance-day>, consulté le 21.05.2018. L'usage du terme *Medz Yeghern* est maintenu jusqu'à aujourd'hui, voir par exemple la déclaration faite par le président américain Donald Trump, The White House, « Statement by the president on Armenian remembrance day », URL : <https://www.whitehouse.gov/briefings-statements/statement-president-armenian-remembrance-day-2018/>, consulté le 23.05.2018.

<sup>2077</sup> Le ministère des Affaires étrangères de la Turquie, « Communiqué de Presse Concernant la déclaration écrite faite par le Président des EU Obama à l'occasion du "Jour de Commémoration arménien" », n°58 - 25 avril 2009, URL : [http://www.mfa.gov.tr/no\\_58--25-avril-2009\\_-communiqu-de-presse-concernant-la-declaration-ecrite-faite-par-le-president-des-eu-obama-\\_l\\_occasion-du\\_jour-de-commemoration-armenien\\_.fr.mfa](http://www.mfa.gov.tr/no_58--25-avril-2009_-communiqu-de-presse-concernant-la-declaration-ecrite-faite-par-le-president-des-eu-obama-_l_occasion-du_jour-de-commemoration-armenien_.fr.mfa), consulté le 21.05.2018.

arménienne.<sup>2078</sup> En 1999, déjà 24 Etats fédérés ont reconnu le génocide tels que la Californie, New-York, le New-Jersey ou la Géorgie. Dans certains cas, l'insertion du sujet du génocide dans les manuels scolaires devient obligatoire<sup>2079</sup>.

Quant au personnel politique américain, à part la sensibilité morale, il agit le plus souvent au gré du soutien financier et politique apporté par le lobby arménien. Comme le fait remarquer Nikolaus Schrodt, l'usage de cette question peut s'avérer également utile en tant qu'outil de négociation ou au contraire décrédibiliser les opposants<sup>2080</sup>.

Le gouvernement turc de son côté, a embauché une entreprise de relations publiques et une société de lobbying pour améliorer son image aux Etats-Unis<sup>2081</sup>. Dans cette lutte politique, la Turquie peut également compter sur le soutien du lobby juif aux Etats-Unis et d'Israël. A part des considérations géopolitiques, c'est l'accent sur l'unicité de la Shoah qui faisait coïncider les intérêts turcs et juifs<sup>2082</sup>.

Par ailleurs la Turquie, afin d'empêcher le vote, prend des mesures diplomatiques et économiques, notamment suite à la discussion au sein du Congrès américain de la résolution sur le génocide arménien. Ces actes se terminent ensuite par l'intervention des présidents pour empêcher le vote compte tenu de l'importance stratégique de la Turquie pour les Etats-Unis. Les tensions de l'année 1989 sont liées à ces débats. Lors de la discussion au Sénat américain de la résolution prévoyant la reconnaissance du 24 avril 1990 comme journée de commémoration, le gouvernement turc exprime vivement leur mécontentement. Une lettre de protestation est envoyée par l'ambassadeur turc M. Nüzhet Kandemir le 29 septembre 1989 aux tous les cent membres du Sénat<sup>2083</sup>. L'ambassadeur, en affirmant que « *la Nation turque pense que les représentants choisis par son allié principal accusent la Turquie de diffamation historique* » ajoute à cette lettre le Communiqué signé en 1985 par 69 professeurs américains qui demandent au Congrès de ne pas adopter la résolution arménienne<sup>2084</sup>.

---

<sup>2078</sup> Lütem, «Olaylar ve Yorumlar [Faits et commentaires]», *Ermeni arařtırmaları, op.cit.*, vol. 1, n°2, juin-août 2001, p. 24.

<sup>2079</sup> Şener, *art.cit.*, p. 213.

<sup>2080</sup> Schrodt, *op.cit.*, p. 11-12.

<sup>2081</sup> Bloxham, *op.cit.*, p. 220.

<sup>2082</sup> European Stability Initiative, *La colombe de Noé est de retour...op.cit.*, p. 16.

<sup>2083</sup> « La Turquie réagit violemment contre le projet de résolution arménien », *Newspot*, 5 octobre 1989, p. 1.

<sup>2084</sup> *Ibid*, p.7.



Quant aux président Kenan Evren et au Premier ministre Turgut Özal, ils font parvenir au président américain George H. W. Bush des messages exprimant leurs inquiétudes concernant « *les préjudices irréparables que la résolution va avoir sur les relations turco-américaines* »<sup>2085</sup>. La Turquie met également en garde les Etats-Unis sur le danger du terrorisme que cette résolution peut susciter. La chronique diplomatique turque prévient par exemple que « *(...) personne ne peut prétendre au fait que la ratification de ce projet ne ressuscite et n'encourage le terrorisme arménien qui a coûté la vie à tant d'innocents dans le passé* »<sup>2086</sup>.

Les tensions dans les relations turco-américaines resurgissent une nouvelle fois en octobre 2000 lors des discussions de la question au sein de la sous-commission de la Chambre des représentants. Cette fois, une lettre du président Bill Clinton souligne l'importance de la Turquie pour les intérêts américains dans la région, qu'elle se trouve et cela se résulte par l'interruption des discussions autour de la résolution arménienne. En effet, l'ambassadeur turc à Washington Gündüz Aktan avait prévenu le 14 septembre 2000, lors de son intervention sur le sujet au Comité des relations internationale de la Chambre des représentants, (*House committe on international relations-* appelée depuis 2007 *House Committte on Foreign affairs*), que si le Congrès américain adopte une résolution sur le génocide, les Américains ne pourront plus utiliser la base militaire à Incirlik<sup>2087</sup>.

Le même scénario, dans un contexte marqué par une crise diplomatique entre les deux pays provoqués par le vote de la résolution et l'intervention du président et d'autres officiels exécutifs se répète en 2005, en 2007-2008 puis en 2010<sup>2088</sup>.

La question du partenariat stratégique est souvent mise en cause par la Turquie lors de ces crises. Le chef d'Etat-major des forcées armées turques Yaşar Büyükanit exprime en octobre 2007 que les relations militaires entre deux pays ne seraient plus les mêmes si la résolution arménienne était adoptée par le parlement américain<sup>2089</sup>.

---

<sup>2085</sup> « Le président Evren et le premier ministre Özal font parvenir des messages au président Bush, exprimant leur inquiétude concernant les préjudices irréparables que la résolution va avoir sur les relations turc-américaines », *Newspot*, le 19 octobre 1989, p.1, 7.

<sup>2086</sup> «Le soi-disant génocide refait surface», *Newspot*, le 19 octobre 1989, p.7.

<sup>2087</sup> Ministry of Foreign affairs, « Presentation by Ambassador Gündüz Aktan at the House Committee on International Relations », le 14 septembre 2000, URL: [http://www.mfa.gov.tr/presentation-by-ambassador-gunduz-aktan-at-the-house-committee-on-international-relations-on-september-14\\_-2000\\_en.mfa](http://www.mfa.gov.tr/presentation-by-ambassador-gunduz-aktan-at-the-house-committee-on-international-relations-on-september-14_-2000_en.mfa), consulté le 21.06.2017.

<sup>2088</sup> Schrod, *op.cit.*,14-15.

<sup>2089</sup> *Ibid.*

Les relations économiques se détériorent également, en raison notamment de ces crises diplomatiques. Par exemple, à la même période, pour montrer la gravité de la situation, la visite du ministre du Commerce turc Kürşad Tüzmen de même que la conférence organisée avec le Conseil des relations économiques extérieures (DEIK) et le Conseil d'affaires turco-américain (TAIK) sont annulées. L'ambassadeur turc à Washington Nabı Şensoy fut rappelé, et l'ambassadeur américain Ross Wilson est convoqué dans la foulée au MAE turc. Devant la réaction ferme de la Turquie, le président Bush exprime son inquiétude à l'égard de la résolution. Elle ne sera finalement pas mise au vote<sup>2090</sup>.

Les discours officiels turcs démontrant l'irrationalité des résolutions arméniennes accentuent par ailleurs le risque de voir advenir ce type d'attitude concernant les relations entre la Turquie et les pays sud-caucasiens. Par exemple, Abdullah Gül voit l'adoption de la résolution par le Comité des relations extérieures de la Chambre des représentants des Etats-Unis le 4 mars 2010, comme une « *injustice contre l'histoire* » et prévient que cette décision va nuire à « *l'établissement de la paix et de la stabilité dans la région du sud Caucase et aux efforts dans la construction sur la longueur de relations amicales [entre la Turquie et la région du sud Cause]* »<sup>2091</sup>.

La question arménienne affecte également les relations de la Turquie avec les pays européens, dont la France. Les problèmes entre les deux Etats commencent dès l'année 1998, lorsque le Parlement français adopte un projet de la loi reconnaissant le génocide arménien. La Turquie réagit dans la foulée par la mise en place d'un embargo à destination des exportations françaises dans le pays<sup>2092</sup>.

Quant à la reconnaissance officielle du génocide arménien par la loi du 29 janvier 2001 (la loi est adoptée le 18 janvier 2001 et le président Jacques Chirac l'approuve le 29 janvier) entraîne des conséquences graves sur les relations diplomatiques, économiques et militaires turco-françaises. Pour citer quelques exemples d'actions de protestation, on peut indiquer le rappel de l'ambassadeur turc à Ankara et notamment la mise à l'écart de la France des projets économiques et militaires turcs de grande envergure ainsi que l'annulation du contrat franco-turc sur l'achat d'une satellite-espion (149 millions)<sup>2093</sup>.

---

<sup>2090</sup> *Ibid*, p. 15.

<sup>2091</sup> *Ayın tarihi*, *op.cit.*, le 4 mars 2010.

<sup>2092</sup> Aras et Karakaş-Keleş, « Turco-Armenian relations: a critical analysis »... *art.cit.*, pas de mention de page.

<sup>2093</sup> USAK, Yearbook of Politics and International relations, p.72.

Le Newspot exprime ainsi l'indignation des Turcs devant la décision française en soulignant le vivre-ensemble turco-ottoman avec les Arméniens :

« *The Turkish nation, throughout its history, has never been hostile to any community living within its territories and on the contrary has provided a haven for those displaced from their homelands. There has never been any hatred towards Armenians and in fact during the Ottoman era they were granted a privileged nation status and the members of the Armenian community (millet) rose to the highest positions in the Ottoman administration. Today, in the modern Turkish republic, Turkish citizens of Armenian descent are fully integrated into Turkish society and are valuable citizens of the country who live in an atmosphere of peace and tranquillity. Moreover, Turkey has no problems with the people of the Armenian Republic* »<sup>2094</sup>.

Le débat autour d'une loi de pénalisation du négationnisme en octobre 2006 rend les mesures turques encore plus fermes. Les militaires turcs ont en outre écarté les entreprises françaises des appels d'offre dans le domaine de la défense et fermé l'espace turc aux avions militaires de la France. De plus, la compagnie turque *Botaş* a bloqué la participation de la compagnie française *Gaz de France* du projet *Nabucco*<sup>2095</sup>. La loi pénalisant le négationnisme fut toutefois adoptée par l'Assemblée nationale le 12 octobre mais bloquée par le gouvernement en 2008<sup>2096</sup>.

Le média turc révèle des discussions sur la possibilité d'ériger un statut en mémoire du génocide algérien à Ankara et Adana en tant que signe de protestation contre cette loi française. Lancée en 2006, les discussions se poursuivront jusqu'aux années 2011-2012<sup>2097</sup>.

A part les Etats-Unis et la France, les relations que la Turquie entretient avec d'autres pays tels que le Canada, la Grande Bretagne, la Suède et la Suisse deviennent tendues notamment au cours de deux dernières décennies<sup>2098</sup>. Il est à noter la reconnaissance par plusieurs pays des du génocide de 1915<sup>2099</sup>.

---

<sup>2094</sup> « France approves bill on the so-called Armenian genocide », *Newspot*, n°25, janvier-février 2001, p.2

<sup>2095</sup> Schrod, *op.cit.*, p.17

<sup>2096</sup> Il est à rappeler que cette loi a été adoptée par le Sénat le 23 janvier 2012 et aussitôt annulé par le Conseil constitutionnel. Ce type de loi a été finalement adopté en octobre 2016 au Sénat, mais sans mention précise du génocide arménien.

<sup>2097</sup> « Ankara ve Adana'ya Cezayir soykırım anıtı [Mémorial du génocide algérien à Ankara et Adana] », *Haberturk*, le 9 octobre 2006, URL : <http://www.haberturk.com/gundem/haber/2505-ankara-ve-adanaya-cezayir-soykirimi-aniti>, « Adana'da Cezayir soykırım anıtı dikilsin talebi [La demande de construction du mémorial du génocide algérien à Adana ] », *Adanapost*, le 23 décembre 2011, <http://www.adanahabermerkezi.com/guncel/cezayir-soykirim-aniti-dikilsin-talebi-h7263.html>, consultés le 03.02.2018.

<sup>2098</sup> Pour plus de détails, voir Lütem, « Olaylar ve Yorumlar [Faits et commentaires] », *Ermeni araştırmaları*, *op.cit.*, vol. 1, n°2, juin-août 2001, p.24-26, Schrod, *op.cit.*, p.16-17.

<sup>2099</sup> La première fois, c'est l'Uruguay qui l'a reconnu sous l'influence du lobbying arménien en 1965, de plus en 2004 et 2005 son parlement le reconnaît. Ensuite c'est le Chypre du Sud (1975, 1982, 1990), l'Argentine (1993, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007), la Russie (1995, 2005), le Canada (1996, 2000, 2004), la Grèce (1996), Liban (1997, 2000), la Belgique (1998), l'Italie (2000), Suède (2000, 2010), le Vatican (2000), la France (2001, 2006), Suisse (2003), La République de Slovaquie (2004), le Pays-Bas (2004), la Pologne (2005), l'Allemagne (2005), la Venezuela (2005), Lituanie (2005), la Chili (2007), le Pays des Galles (2010), l'Ecosse (2010), Catalogne (2010),.

La reconnaissance du génocide dans une vingtaine de pays entre 1965-2012 est ainsi expliquée par le diplomate retraité et le fondateur du Centre de recherche sur les études arméniennes (*Ermeni arařtırmaları ensitüsü*) Ömer Engin Lütem en révélant la perception générale de la Turquie sur cette question :

*« La plupart ont agi pour satisfaire les demandes de leurs citoyens d'origine arménienne. Pour le Vatican, qui n'a pas de citoyen à proprement parler, il s'agit d'une préférence religieuse. La diaspora n'étant pas très influente en Grèce et à « Chypre »<sup>2100</sup>, c'est l'hostilité traditionnelle de ces deux pays envers la Turquie qui devrait en être la cause »<sup>2101</sup>.*

### *La question arménienne-tabou de la politique étrangère turque*

La reconnaissance du génocide par les pays tels que l'Allemagne, le pays avec une forte présence des citoyens d'origine turque et des bonnes relations avec la Turquie est très marquante dans ce contexte<sup>2102</sup>. Le diplomate explique ainsi cette situation :

*« Quant à l'Allemagne, la Slovaquie, la Lituanie et même la Pologne, pays à faible population arménienne, qui avaient vu leurs citoyens juifs détruits durant la Seconde Guerre mondiale, leur principal mobile est de « soulager leur culpabilité », en mettant le premier génocide du XX<sup>e</sup> siècle sur le compte de l'Empire ottoman. En dernier lieu, l'on peut penser aussi que les parlements de certains pays en adoptant ces résolutions, ont voulu créer un obstacle supplémentaire à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne »<sup>2103</sup>.*

La question arménienne constitue donc un tabou de la politique étrangère turque. Deux éléments principaux peuvent expliquer une telle approche à la question. D'un côté, la question arménienne constituerait une insulte à l'honneur de la Turquie. D'autre côté, Ankara cherche des intentions cachées derrière les activités du lobby arménien et les pays qui acceptent le génocide arménien. Dans ce cadre, la question arménienne ne peut pas être pensée sans évoquer le syndrome de Sèvres qui est étroitement lié à la question d'Orient. Pour les spécialistes turcs Bülent Aras et Havva Karakaş-Keleş, par exemple, la position actuelle d'Ankara face à la

---

Le nombre de ces pays et régions s'augmente de plus tard, notamment en 2015, avec le centenaire des événements de 1915. De plus, les parlements de 43 États des États-Unis y est inclus aussi. Entre autres, la Sous-commission de l'ONU sur la prévention de discrimination et la protection des minorités (1985), l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (1998, 2001), le Parlement européen (1987, 2000, 2002, 2005) ont pris des décisions à reconnaître le génocide arménien *in Şener, art.cit.*, p.212.

<sup>2100</sup> Les guillemets du texte original.

<sup>2101</sup> Lütem, « La Turquie et l'Arménie: le temps de la réconciliation...*art.cit.*, p.706-707.

<sup>2102</sup> Le discours du président de l'Allemagne Joachim Gauck au sujet du génocide arménien prononcé le 23 avril 2015 est très significatif. L'importance de celui-ci consiste à la fois d'être la première reconnaissance officielle de l'Allemagne et l'admission d'« une coresponsabilité », même « une complicité » allemande pour cette tragédie. Voir « Le président allemand reconnaît le « génocide » des Arméniens », *le Monde*, le 24.04.2015.

<sup>2103</sup> Lütem, « La Turquie et l'Arménie: le temps de la réconciliation...*art.cit.*, p.706-707.

problématique arménienne s'explique par sa crainte que « *sa reconnaissance internationale ne nuise à son idéologie kémaliste, à son identité occidentale et à son intégrité territoriale en réactivant le traité de Sèvres* »<sup>2104</sup>.

Dans la même logique, Gérard Libaridian crée un parallèle avec la politique de reconnaissance du génocide sur la scène internationale et les relations de l'Empire ottoman avec les grandes puissances à la fin du XIX siècle<sup>2105</sup>. Donald Bloxham affirme également cette idée : « *in terms of the moral argument with which the public case for recognition has frequently been made, such recognition as the USA and Britain are likely to accord would be in itself only an expression of capricious power politics, a mirror to Armenia's past* »<sup>2106</sup>. Pour l'historien, la prise de décisions politiques et l'adoption de résolutions parlementaires par des Etats tiers sur la question arménienne n'est pas acceptable : « *The notion of states passing resolutions on the character of historical events is undoubtedly an odd one in any circumstances. Whether in something qualifies as an instance of genocide is a matter for scholars of history and the law, not politicians acting as politicians* »<sup>2107</sup>.

### **Section 3. La question arménienne dans les relations entre Ankara et Erevan**

#### *Le débat autour de la question de génocide arménien en Arménie*

Le poids de ces événements pèse donc lourdement sur les relations turco-arméniennes et plus précisément sur celles entretenues entre Ankara et Erevan. Cette question est vue comme *une lutte pour la justice* de la part des Arméniens et une *lutte de défense de l'honneur* par les Turcs. C'est notamment la qualification de ces événements en termes éthique, politique et juridique qui influence ces relations. La Turquie devient soupçonneuse à l'égard des intentions de l'Arménie sur deux points. Elle lui prête l'intention de discréditer la Turquie sur la scène internationale, d'envoyer des demandes de compensations économiques mais aussi d'exprimer des revendications territoriales à l'égard de la Turquie. Les Turcs accusent les Arméniens de présenter les événements de manière manichéenne et de ne pas assumer leur propre

---

<sup>2104</sup> Aras et Karakaş-Keleş, « Turco-Armenian relations: a critical analysis » *art.cit.*, pas de mention de page.

<sup>2105</sup> Libaridian, *La construction de l'Etat en Arménie...op.cit.*, p.131.

<sup>2106</sup> Bloxham, *op.cit.*, p. 226.

<sup>2107</sup> *Ibid.*

responsabilité en faisant référence au mouvement révolutionnaire arménien (1878-1914) lequel « *a pour vocation de territorialiser l'identité arménienne dans l'Arménie historique* »<sup>2108</sup>.

La question arménienne en tant que telle occupe une place importante dans les relations entre Ankara et Erevan. Cet aspect est influencé à la fois par l'internationalisation de la question ainsi que par la dynamique des leurs relations bilatérales.

La commémoration en 1965 du cinquantième anniversaire des évènements de 1915 marque un tournant dans les activités de la diaspora arménienne dans le monde (à Téhéran, Beyrouth, Paris, Marseille, Los-Angeles, Rio de Janeiro *etc.*). L'Arménie soviétique organise également la cérémonie de commémoration. Le Secrétaire du Comité central du Conseil Suprême de l'Arménie, Yakov Zorabian plaide au printemps 1964 auprès du pouvoir central soviétique pour l'autorisation de marquer le 24 avril 1965, l'anniversaire de la tragédie arménienne à Erevan. Malgré le scepticisme affiché, Moscou accorde cette autorisation à la condition que les demandes territoriales des années 1940 ne soient pas réactivées<sup>2109</sup>. Le 14 juillet de la même année, les scientifiques arméniens envoient également une lettre à Zorabian au sujet de la célébration du cinquantième anniversaire en demandant notamment d'ériger un monument à la mémoire des victimes arméniennes de la Première guerre mondiale. Après l'accord de Moscou, il est décidé en février 1965 d'instaurer ce monument qui sera inauguré deux ans plus tard<sup>2110</sup>. Le 24 avril 1965, des milliers d'Arméniens manifestent dans les rues d'Erevan avec des pancartes montrant les images de la montagne Ararat. La manifestation s'intensifie au fur à mesure et devient désordonnée, avec des cris « *nos terres* », « *justice* », « *une solution juste à la question arménienne* ». L'Opéra d'Erevan où a lieu la cérémonie officielle est envahi par les manifestants qui profèrent des slogans antiturcs<sup>2111</sup>. Les cris fréquents « *nos terres* » des manifestants font référence aux régions de l'Est de la Turquie et/ou le Karabagh et le Naxçivan de la République soviétique d'Azerbaïdjan<sup>2112</sup>. Dès lors, la population arménienne commémore le 24 avril chaque année par une marche pacifique. Les médias de l'Arménie soviétique restent toutefois silencieux sur les évènements du 1915 lors des anniversaires à la différence de ceux de la diaspora arménienne<sup>2113</sup>.

---

<sup>2108</sup> Minassian, *Arméniens : le temps de la délivrance...op.cit.*, p.26.

<sup>2109</sup> Thomas De Waal, *Great catastrophe: Armenians and Turks in the shadow of genocide*, Oxford University Press, Oxford, 2015, p. 142.

<sup>2110</sup> *Ibid*, p.147.

<sup>2111</sup> Minassian, *Histoires croisées...*, *op.cit.* p. 96

<sup>2112</sup> De Waal, *Great Catastrophe... op.cit.* p.142. Suite à ces incidents, Zorabian fut puni par la délocalisation de son poste d'Erevan à Moscou, *ibid*, p.146

<sup>2113</sup> Hakobian, *op.cit.*, p. 216-217.

Dans un contexte marqué par la *Pérestroïka*, la question du génocide s'impose à l'agenda du gouvernement arménien soviétique. Le conseil suprême de l'Arménie soviétique adopte le 22 novembre 1988 une loi condamnant le génocide arménien « *comme le pire crime contre l'humanité* » et déclarant « *le 24 avril comme journée de commémoration des victimes du génocide* »<sup>2114</sup>. Dès l'année 1989, l'Arménie marque officiellement la commémoration du 24 avril<sup>2115</sup>. La commémoration est également marquée dès 1990 par la tenue tous les 5 ans d'une conférence internationale<sup>2116</sup>. Il est à souligner la participation, pour la première fois, d'un chercheur turc, le sociologue Taner Akçam, à la conférence internationale consacrée au quatre-vingtième anniversaire des événements, en 1995 à Erevan<sup>2117</sup>. Cet anniversaire est marqué également par l'ouverture du musée du génocide arménien à Erevan dont la visite officielle est incluse dans le protocole diplomatique du pays<sup>2118</sup>.

Un long débat autour de la question arménienne est initié dans le cadre des discussions autour de la déclaration sur l'indépendance du 23 août 1990<sup>2119</sup>. Il implique notamment le chef du gouvernement Levon Ter-Petrossian et son parti ANM qui était contre l'inclusion de la question dans la déclaration de point de vue politique et diplomatique<sup>2120</sup>. Pendant son discours sur le sujet, Petrossian indique qu'insérer la question du génocide arménien dans la déclaration est non appropriée pour des raisons politiques et diplomatiques et que cette question pourrait être mentionnée dans un autre document<sup>2121</sup>.

---

<sup>2114</sup> *Ibid*, p.217.

<sup>2115</sup> *Ibid*.

<sup>2116</sup> *Ibid*.

<sup>2117</sup> Libaridian, *La construction de l'Etat en Arménie...op.cit.*, p.133.

<sup>2118</sup> The Armenian genocide museum institute, URL: [http://www.genocide-museum.am/fr/museum\\_info.php](http://www.genocide-museum.am/fr/museum_info.php), consulté le 03.02.2018. Cela signifie alors qu'en cas de l'établissement des relations diplomatiques, par exemple les officiels turcs de haut rang doivent à priori visiter ce musée selon le protocole diplomatique établi en Arménie. Il est à noter que la visite officielle turque de ce musée, pour la première et seule fois fut rendue par le Maire d'Esenyurt (un district de la ville d'Istanbul) Gürbüz Çapan avec sa délégation 1996. Celle-ci fut également reçue par le président arménien Levon Ter-Petrossian le 1<sup>er</sup> juillet 1996. *In European Stability Initiative, Turkey-Armenia : the great debate... op.cit.*, p.18, Ayn tarihi, *op.cit.*, le 1 juillet 1995. La visite de la délégation turque du monument fut critiquée en Turquie, cf. par exemple, « Ya Fransada elçi olaydı [S'il était un ambassadeur en France] », *Milliyet*, le 6 juillet 1996.

<sup>2119</sup>Hakobian, *op.cit.*, p.218. Le récit de l'auteur sur le déroulement du débat et le contenu des ébauches présentées au parlement illustrent vivement la sensibilité des Arméniens et la divergence des opinions des députés sur la question. Parmi trois versions des ébauches de la déclaration de l'indépendance auraient été choisies des douzaines par le comité parlementaire et présentés aux discussions. Deux entre eux faisaient illusion à l'illégalité des traités imposés à l'Arménie tels que le traité de Gümrü (1920) et celui de Moscou (1921). La troisième n'avait en revanche aucune référence à ces traités, ni à la cause arménienne. Le parlement est ensuite invité à discuter encore une nouvelle ébauche qui n'avait pas mentionné les événements 1915, *ibid*. Finalement le parlement arménien vote pour insérer la question arménienne à la Déclaration sur l'indépendance.

<sup>2120</sup> *Ibid*.

<sup>2121</sup> *Ibid*.

Mais la majorité des parlementaires a voté pour l'inclusion de ce point alors que 25 d'entre eux ont voté contre<sup>2122</sup>. Malgré cette mention dans la déclaration, la politique étrangère du président de l'Arménie indépendante Ter-Petrossian ne voyait pas la reconnaissance du génocide comme un élément important de sa politique étrangère. Cette attitude du gouvernement arménien commence à changer dès la présidence de Robert Kotcharyan.

Pour certains milieux (notamment les Dashnaks) en Arménie, l'établissement des relations avec la Turquie est directement lié à sa reconnaissance du génocide. Gérard Libaridian estime que cette attitude consistant à « *faire de la reconnaissance du génocide la base de toute politique produit un modèle obsessionnel de comportement* »<sup>2123</sup> et ne suscite que des effets néfastes sur la vie politique arménienne.

Un autre auteur arménien, Hayk Demoyan explique l'importance de la reconnaissance turque du génocide pour Erevan en raison du lien que l'Etat arménien aurait créé entre cette reconnaissance et la sécurité du pays. Selon Demoyan : « *au-delà des aspects moraux et psychologiques, la question de reconnaissance de ce crime par la Turquie deviendrait une garantie de ne pas voir ce type d'évènement se reproduire* »<sup>2124</sup>.

Cet aspect est notamment mis en avant par le gouvernement de Kotcharian. Dans la même ligne, le MAE arménien Vartan Oskanian lors de son discours du 13 avril 2005 en critiquant la non-reconnaissance du génocide ajoute qu'avec un tel voisin l'Arménie ne peut pas se sentir en sécurité<sup>2125</sup>.

Quant à la Turquie, elle rejette le terme génocide et réitère sa position officielle à l'égard de la question dans le cadre de contacts diplomatiques établis avec l'Arménie. Par exemple, pour Volkan Vural, personnalité diplomatique fortement impliquée dans les relations turco-arméniennes, « *le fait de génocide n'est pas prouvé par l'histoire turque* »<sup>2126</sup>.

Pour l'Arménie de Ter-Petrossian, la reconnaissance du génocide n'entre pas dans le cadre des négociations diplomatiques car c'est le rapprochement avec la Turquie qui s'avère essentiel.

---

<sup>2122</sup> *Ibid*, p. 218-219.

<sup>2123</sup> Libaridian, *La construction de l'Etat en Arménie...op.cit.*, p.128.

<sup>2124</sup> Demoyan, « La question arméno-turque...*art.cit.*, p. 667.

<sup>2125</sup> « RA Minister of Foreign affairs: the issue of recognition the Armenian genocide is important for Armenia from the standpoint of safety », *ARKA News agency*, le 13 avril 2005.

<sup>2126</sup> Cité in Demoyan, « La question arméno-turque... *art.cit.*, p.668.



Ter-Petrosian, au cours de sa rencontre avec les représentants des Etats-Unis le 11 septembre 1991 souligne :

*« There are serious historical controversies between Armenia and Turkey. The Armenian people cannot forget the Genocide of 1915 committed against it; their demand for the international recognition of the genocide is quite righteous and legal. But in spite of all this Armenia and Turkey should normalize their relations »*<sup>2127</sup>.

En conformité à la politique du gouvernement, le ministre de l'Education nationale, Achot Béléian, décide de supprimer des programmes scolaires le chapitre sur le génocide car selon lui *« ce drame ne doit plus servir de référence morale dans l'éducation des collégiens »*<sup>2128</sup>.

Le gouvernement arménien s'efforce à chaque occasion d'afficher le fait que la reconnaissance du génocide ne représente pas une précondition pour les relations avec la Turquie. Cette dernière en revanche mettait la question du conflit du Haut-Karabagh sur la table des négociations turco-arméniennes. Arsen Gasparian, attaché de presse du MAE arménien déclare ainsi le 26 aout 1998 :

*« Although over the seven years since it acquired independence Armenia has not raised the issue of the genocide and has carried out a policy aimed at normalizing relations with Turkey, the Turkish side nonetheless has found in the Nagorno-Karabakh problem a reason to ignore the hand of goodwill stretched out by Armenia (...) We have stated frequently that putting the genocide issue on the agenda of the Armenian-Turkish political dialogue is not a prerequisite for the normalization of relations between the two states and is not aimed at spreading hatred between the Armenian and Turkish peoples, as the Turkish authorities say. On the contrary, it pursues the aim of getting rid of the psychological barriers which exist between the peoples »*<sup>2129</sup>.

À cette époque, la question arménienne influence les relations entre les deux pays principalement en raison des activités de la diaspora arménienne. La Turquie déclare alors souvent, comme cela fut le cas avec la résolution arménienne au congrès américain, que ce type d'initiatives affecte négativement les efforts de la normalisation des relations entre la Turquie et l'Arménie et de la paix au Caucase en général<sup>2130</sup>. A cet effet, on peut notamment citer un extrait de l'intervention de l'ambassadeur turc à Washington, Gündüz Aktan, le 14 septembre 2000, évoqué plus haut, qui prévient les Etats-Unis des conséquences négatives que la résolution arménienne peut provoquer sur les relations entre Ankara et Erevan:

*« Under the tremendous pressure of public opinion, the Turkish government will be compelled to toughen its foreign policy towards Armenia. Turkey earnestly rejoiced at Armenia's independence after the demise of the Soviet Union. As a token of friendship, the Turkish government provided wheat to the Armenian people who were then in dire need. (...). Turkey integrated Armenia into the Black Sea Cooperation Council, although it is not a littoral state.*

---

<sup>2127</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate... op.cit.*, p.7.

<sup>2128</sup> Minassian, *Géopolitique de l'Arménie... op.cit.*, p. 92-93.

<sup>2129</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia: the great debate...op.cit.* , p.21-22.

<sup>2130</sup> Dışişleri güncesi [la chronique des Affaires étrangères], « La conférence de presse hebdomadaire, le 5 octobre 2000 », Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères], octobre 2000, Ankara, p.31.

*Despite the so-called embargo, Turkish governments have deliberately turned a blind eye to the porous nature of the common border through which vital provisions reach the Armenians. Armenia, however, maintains its occupation of 20 % of Azerbaijani territory, creating one million refugees with the help of Russian protection purchased at the cost of its newly gained independence.*

*Now, by insisting on the recognition of the genocide, the Armenian leadership and the diaspora will finally silence the few remaining voices favorable to them in Turkey. This will effectively result in sealing the border. Given the situation in Armenia this attitude of the Armenian government is akin to suicide »<sup>2131</sup>.*

Pour prouver le sérieux de ses intentions, Ankara déclare le 4 octobre 2000 que dès le 15 octobre 2000, l'accord de visa à l'entrée de la Turquie pour les citoyens arméniens étant en vigueur depuis le 15 août 1995 est annulé<sup>2132</sup>. Ces mesures visiblement n'étaient pas que des conséquences des développements à Washington, mais aussi ceux déroulés à New-York. Le nouveau président Kotcharyan lors de son discours officiel délivré au sommet millénaire de l'ONU du 6 au 8 septembre 2000 à New-York, accuse la Turquie de déni du génocide arménien<sup>2133</sup>.

Les mises en garde du gouvernement turc ne changent pas l'attitude du président arménien. Kotcharyan, évoquant le 3 novembre 2000 le processus du vote au Congrès américain, rappelle que l'absence de relations diplomatiques avec Ankara et la fermeture des frontières communes signifie que l'Arménie n'a rien à perdre<sup>2134</sup>. Il souligne néanmoins que le but de l'Arménie n'est pas d'aggraver les relations avec Ankara, mais d'attirer l'attention sur le problème en ajoutant que : « *le monde entier peut reconnaître le génocide arménien, mais il est plus important qu'un dialogue s'ouvre avec la Turquie. Il est très important que les Turcs connaissent la vérité sur ces événements* »<sup>2135</sup>.

Le chef de l'Etat arménien exprime également sa satisfaction à l'égard de la reconnaissance du génocide arménien par la France lorsqu'il participe au programme du CNN turc *Manşet* (Manchette) le 31 janvier 2001<sup>2136</sup>. Il précise toutefois que cette initiative appartient non à l'Arménie, mais aux Arméniens résidant en France<sup>2137</sup>.

---

<sup>2131</sup> Ministry of Foreign affairs, « Presentation by Ambassador Gündüz Aktan at the House Committee on International Relations », le 14 septembre 2000...*op.cit.*.

<sup>2132</sup> Dışişleri güncesi, *op.cit.*, le 4 octobre, p. 24. Le régime de 1995 est ré-établie en janvier 2002.

<sup>2133</sup> *Ibid.*

<sup>2134</sup> European Stability Initiative, Turkey-Armenia : the great debate... *op.cit.*, *op.cit.*, p. 24.

<sup>2135</sup> *Ibid.*

<sup>2136</sup> *Ayın tarihi*, *op.cit.*, janvier 2001.

<sup>2137</sup> *Ibid.*

Pour Robert Kotcharyan, la reconnaissance du génocide doit désormais constituer l'un des principaux aspects de sa politique étrangère :

*« La campagne pour la reconnaissance du génocide est née dans les communautés de la diaspora. La République d'Arménie ne s'en préoccupait pas activement, c'est vrai. Aujourd'hui, en revanche, la reconnaissance du génocide à travers le monde est l'un des objectifs de notre politique extérieure, mais ce n'est pas le seul. La campagne est essentiellement organisée par la diaspora qui est, elle-même, une conséquence du génocide. La République d'Arménie a formulé son point de vue sur cette question auprès des organisations internationales. Son engagement a d'ailleurs stimulé le travail entrepris dans ce sens par la diaspora »*<sup>2138</sup>.

C'est donc pendant la présidence de Kotcharyan, surtout après 2001, que la question de génocide prend de l'importance sur l'agenda de l'Etat arménien<sup>2139</sup>. Pour le spécialiste arménien Safrastyan, le changement des priorités dans l'agenda politique arménien, plus précisément, la mise à l'agenda de la question de la reconnaissance de génocide sur l'agenda politique arménien permettrait à ce pays d'avoir une sorte d'avantage diplomatique sur la Turquie<sup>2140</sup>. Cette politique est vue, par de nombreux spécialistes, qu'ils soient Turcs ou Arméniens, comme une stratégie pour contrebalancer la position turque à l'égard du Haut-Karabagh<sup>2141</sup>, et pour disqualifier la Turquie en tant que médiateur dans ce conflit<sup>2142</sup>.

Même après le changement des priorités de la politique étrangère sous la présidence de Kotcharyan, Erevan continue de répéter qu'elle ne met pas de préconditions devant Ankara pour l'établissement des relations diplomatiques en se référant à la question de reconnaissance du génocide arménien. Par exemple, dans une interview du 18 novembre 2004 au quotidien allemand *Die Welt*, Kotcharyan affirme : « *Pour nous, la reconnaissance du génocide de 1915 perpétré contre les Arméniens par les Turcs est très importante, mais cela ne sera jamais une condition pour le développement de relations bilatérales* », en ajoutant que « *si Ankara devait*

---

<sup>2138</sup> « Kotcharyan : « Nous appartenons à l'Europe », *Le Figaro*, le 12 février 2001.

<sup>2139</sup> Ruben Safrastyan, « Armenian-Turkish Relations: From interstate dispute to Neighborliness », Center for Policy studies and Open Society Institute, 2004, URL: <http://pdc.ceu.hu/archive/00001921/01/safrastyan.pdf>, consulté le 23.04.2015.

<sup>2140</sup> Ruben Safrastyan, « Armâno-tureckie otnošeníâ: popytka teoretičeskoj interpretacii s pozicij realističeskoj školy [Les relations arméno-turques: tentative d'interprétation théorique du point de vue d'une école réaliste] » in Gaïna Novikova (éd.), *Orientiry vnešnej politiki Armenii : sbornik analitičeskih statej [Les points de repères de la politique étrangère de l'Arménie: recueil des articles analytiques]*, Spectrum, Erevan, p.46.

<sup>2141</sup> Lüttem, « Olaylar ve Yorumlar [Faits et commentaires] », *Ermeni araştırmaları, op.cit.*, , vol. 1, n°4, décembre-février, 2001-2002, p.14-15; Demoyan, « La question arméno-turque », *art.cit.*, p.668, Şener, *art.cit.*, p.211-212; Shougarian, *op.cit.*, p.62.

<sup>2142</sup> Gültekin et Tavitian, *Les relations arméno-turques...op.cit.*, p.17 ; Şener, *art.cit.*, p.212.

*le reconnaître, cela représenterait un grand pas en direction d'une normalisation des relations entre nos deux Etats »*<sup>2143</sup>.

La même année, le ministre des Affaires étrangères arméniens, dans un entretien à la revue *Politique internationale* confirme que la question de la reconnaissance « *figure en bonne place dans le calendrier diplomatique de l'Arménie* » et avance que « *pour autant, nous ne faisons pas de cette reconnaissance un préalable à la normalisation de nos relations avec la Turquie* »<sup>2144</sup>. Dans son article du 2006 paru dans le *International Herald Tribune*, il indique que l'Arménie est satisfaite de l'adoption par l'Assemblée nationale française d'une loi visant à pénaliser la négation du génocide arménien<sup>2145</sup>. Il indique que cette décision offre à des milliers de Français d'origine arménienne, descendants des survivants du génocide « la dignité que leur a été refusée » par la politique du gouvernement turc consistant à refuser ces événements en tant que génocide. Sur les relations avec la Turquie, il écrit:

*« (...) Today's Turks do not bear the guilt of the perpetrators, unless they choose to defend and identify with them. It is a political reality that both Turkey and Armenia exist today in the international community with their current borders. It is a political reality that we are neighbors. It is a political reality that Armenia is not a security threat to Turkey. Finally, it is a reality that today's Armenia calls for the establishment of diplomatic relations with today's Turkey. Armenia has no preconditions for establishing diplomatic relations »*<sup>2146</sup>.

Quant au sujet de l'adhésion de la Turquie à l'UE, il indique que l'Arménie ne se s'y oppose pas :

*“We'd like to see Turkey meet all European standards. We'd like to see Turkey become an EU member so that our borders will be open and we can cooperate to build a secure, prosperous region. We can only assume that Europe will expect that a Turkey which is serious about EU membership will come to terms with its past. A few in Turkish society have begun that difficult process of introspection and study. We can only welcome this process »*<sup>2147</sup>.

La question de la reconnaissance du génocide fut en effet soulevée par l'Arménie auprès des représentants de l'UE. A cet effet on peut noter la lettre de Kotcharyan envoyée au Parlement européen par Joseph Borrell affirmant que la non-reconnaissance du génocide par la Turquie doit constituer un obstacle à l'adhésion à l'UE<sup>2148</sup>. Le ministre des Affaires étrangères de

---

<sup>2143</sup> « Kotcharian déplore la "brimade" d'Ankara à l'égard de l'Arménie », *Agence France-Presse*, le 18 novembre 2004.

<sup>2144</sup> Marie Jégo (conduit par), « Le rêve arménien : l'entretien avec Vartan Oskanian », *Politique Internationale*, n°104, été 2004, URL : [http://www.politiqueinternationale.com/revue/article.php?id\\_revue=18&id=105&content=synopsis](http://www.politiqueinternationale.com/revue/article.php?id_revue=18&id=105&content=synopsis), consulté le 23.03.2018.

<sup>2145</sup> « A bold message, lost on Turkey. The French Armenia bill », *International Herald Tribune*, 20 octobre 2006.

<sup>2146</sup> *Ibid.*

<sup>2147</sup> *Ibid.*

<sup>2148</sup> Aslanlı, *Karabağ sorunu ve Türkiye-Ermenistan ilişkileri...op.cit.*, p.195.

l'Arménie Vartan Oskanian appelle également l'UE à faire davantage pression sur la Turquie à ce sujet<sup>2149</sup>.

Le discours arménien, notamment depuis le gouvernement de Kotcharyan, affiche une certaine contradiction. Ömer Engin Lütem attire l'attention sur l'ambiguïté de la politique étrangère arménienne qui à la fois nie l'existence d'une quelconque précondition de sa part pour établir les relations bilatérales avec la Turquie et d'autre part poursuit la politique de reconnaissance du génocide arménien<sup>2150</sup>. Compte tenu du fait que la campagne de reconnaissance du génocide a pour objectif de faire reconnaître ce terme à la Turquie, l'aspect de reconnaissance apparaît *ipso facto* dans les relations bilatérales, malgré le refus de cette réalité par Erevan.

En 2005, l'échange officiel entre les Arméniens et les Turcs autour des événements de 1915 prend une nouvelle dimension. Tout d'abord, c'est le Premier ministre Tayyip Erdoğan<sup>2151</sup>, qui envoie une lettre à Kotcharyan le 10 avril 2005 en soulignant le fait que les deux pays ont des interprétations divergentes sur une certaine période de leur histoire commune et que ces différences créent un obstacle à l'amélioration de leurs relations<sup>2152</sup>. Afin d'établir un environnement pacifique pour les jeunes générations, Erdoğan propose alors de créer une commission réunissant des historiens des deux pays :

« [...] *Within this framework, we are extending an invitation to your country to establish a joint group consisting of historians and other experts from our two countries to study the developments and events of 1915 not only in the archives of Turkey and Armenia but also in the archives of all relevant third countries and to share their findings with the international community. I believe that such an initiative would shed light on a disputed period of history and also constitute a step towards contributing to the normalization of relations between our countries. I hope that our proposal, which aims to create a friendly and more peaceful climate to be passed on to future generations, will meet your consent. If we receive a favorable response from your side to our proposal of forming such a group, we will be ready to discuss the details of this proposal with your country* »<sup>2153</sup>.

La réponse de Kocharian ne tarde pas. Elle arrive quelques jours après, le soir du 26 avril. A la question concernant la création de la commission, le président arménien répond négativement :

«*Your suggestion to address the past cannot be effective if it deflects from addressing the present and the future. In order to engage in a useful dialog, we need to create the appropriate and conducive political environment. It is the responsibility of governments to develop bilateral relations and we do not have the*

---

<sup>2149</sup> *Ibid.*

<sup>2150</sup> Lütem, «Olaylar ve Yorumlar [Faits et commentaires]», *Ermeni araştırmaları, op.cit.*, vol. 1, n°4, décembre-février, 2001-2002, p. 14-15.

<sup>2151</sup> Déjà dès l'année 2004, le ministre des Affaires étrangères Abdullah Gül en évoquant les événements de 1915 déclare qu'il est nécessaire de laisser aux historiens d'étudier ces événements. *In Minassian, Arméniens : Le temps de la délivrance, op.cit.*, p.414.

<sup>2152</sup> Le ministère des Affaires étrangères de la Turquie, «Text of letter of the prime-minister Tayyip Erdogan addressed to Robert Kocharian», URL: [http://www.mfa.gov.tr/data/DISPOLITIKA/text-of-the-letter-of-h\\_e\\_-prime-minister-recep-tayyip-erdogan-addressed-to-h\\_e\\_-robert-kocharian.pdf](http://www.mfa.gov.tr/data/DISPOLITIKA/text-of-the-letter-of-h_e_-prime-minister-recep-tayyip-erdogan-addressed-to-h_e_-robert-kocharian.pdf), consulté le 14.09.2017.

<sup>2153</sup> *Ibid.*

*right to delegate that responsibility to historians. That is why we have proposed and propose again that, without pre-conditions, we establish normal relations between our two countries. In that context, an intergovernmental commission can meet to discuss any and all outstanding issues between our two nations, with the aim of resolving them and coming to an understanding »<sup>2154</sup>.*

La proposition d'une commission mixte a été réitérée par le premier-ministre turcs le 16 mai lors du Sommet du Conseil de l'Europe à Varsovie<sup>2155</sup>. Malgré le rejet arménien, l'idée de commission fait de temps à l'autre surface dans les discours officiels d'Ankara. Par exemple, le ministre des affaires étrangères Ali Babacan réitère la proposition à l'Arménie le 21 avril 2008<sup>2156</sup>.

Malgré une certaine ouverture d'esprit en Turquie sur ce sujet, la question arménienne est longtemps restée un tabou aussi bien dans le cadre de sa politique intérieure qu'étrangère. Cette résistance peut s'expliquer avant tout par la perception d'Ankara de la question à travers le syndrome de Sèvres. Autant d'insistance de la part des Arméniens sur l'histoire est vue par l'Etat turc comme une tentative d'établir une base légitime et historique afin de lancer des revendications territoriales. Comme le souligne Bloxham: « *Armenians, Turks, and the outside world need to know for certain whether recognition is really going to open the door to healing wounds and reconciliation, as we are often told, or whether it is a means of redressing nationalist grievances. Is it an issue of historical truth, morality, and responsibility, or of unresolved political and material claims?* »<sup>2157</sup>

Il est évident que cette incertitude renforce les inquiétudes des Turcs vis-à-vis de la question arménienne. Il est donc important de comprendre à quel point cette perception est justifiée et dans quelle mesure les Arméniens en général et l'Arménie en particulier développent des revendications territoriales à l'égard d'Ankara.

---

<sup>2154</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate...* op.cit., p. 27-28.

<sup>2155</sup> *Ayın tarihi...* op.cit., le 16 mai 2005.

<sup>2156</sup> Görgülü, «Turkey-Armenia relations... op.cit, p.25.

<sup>2157</sup> Bloxham, p. 231-232.

### *Les revendications territoriales arméniennes : la perception turque*

Il nous semble que ces cinq éléments s'avèrent particulièrement importants de point de vue la perception turque de la possibilité des revendications territoriales des Arméniens concernant les régions de l'Est de la Turquie :

1. L'existence d'un *précédent* - plus précisément l'existence de revendications similaires;
2. La référence dans un des documents fondateurs de l'Etat arménien à un territoire turc en tant qu'arménien ;
3. Le refus de la République de l'Arménie indépendante pendant longtemps de reconnaître les frontières communes par un accord bilatéral ;
4. Les demandes officielles et semi-officielles sur l'annulation des traités de Moscou et Kars en Arménie prononcées en Arménie mais aussi dans la diaspora arménienne ;
5. L'influence du conflit du Haut-Karabagh où la Turquie s'inquiète du soutien que l'Arménie pourrait obtenir des grandes puissances en la matière ;
6. Enfin, cette inquiétude turque est considérablement affectée par le Syndrome de Sèvres.

Puisque les deux derniers éléments avaient été déjà discutés plus haut, nous détaillons quatre facteurs principaux.

Les frontières turco-arméniennes actuelles ayant changé plusieurs fois durant l'histoire, avaient été finalement définies en 1921 par les traités de *Moscou* signés entre la Turquie et l'Union soviétique et celui du *Kars* signé entre la Turquie et les trois pays sud-caucasiens.

Déjà le traité turco-arménien de *Gümrü* (d'Alexandropol) du 2 décembre dont la signature est vue comme « *l'épisode le plus sinistre de la brève histoire de la République* »<sup>2158</sup>, exige de l'Arménie de ne pas reconnaître le traité de Sèvres du 10 août 1920. Selon le traité de Sèvres les vilayets de l'Empire ottoman tels que Bitlis, Bitlis, Trébizonde et Erzurum lui ont été promis. Le traité de Kars scelle encore plus cette condition sur le traité de Sèvres. Dans l'article 1 du traité, il est mentionné :

---

<sup>2158</sup> Serge Afanasyan, *L'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie : de l'indépendance à l'instauration du pouvoir soviétique 1917-1923*, l'Harmattan, Paris, 1981, p.147.

« Le gouvernement de la Grande Assemblée Nationale de Turquie et les gouvernements des Républiques Socialistes Soviétiques d'Azerbaïdjan, d'Arménie et de Géorgie, considèrent comme nuls et non avenues les traités conclus entre les Gouvernements qui ont antérieurement exercé les droits de souveraineté sur le territoire faisant actuellement partie du territoire des Parties Contractantes et concernant les territoires précités ainsi que les traités conclus avec les États tiers et concernant les Républiques de la Transcaucasie, exception faite du Traité Russo-Turc, signé à Moscou le 16 mars 1921 »<sup>2159</sup>.

Avec le traité de Kars l'Arménie doit renoncer à Naxçıvan, la région qui fait l'objet de conflits entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Elle se voit alors la plus défavorisée des trois Etats caucasiens, notamment après l'échec des diplomates arméniens lors de la conférence à Kars à négocier pour obtenir la cité historique Ani et la région du Charour/Şərur<sup>2160</sup>. On peut dès lors parler de l'existence chez les Arméniens d'une sorte d'une « *frustration territoriale* »<sup>2161</sup>, exacerbée par les idées nationalistes et irrédentistes.

Le gouvernement soviétique saura plus tard utiliser cette question nationale à son profit. Il décida de profiter de la nouvelle conjoncture émergée vers la fin de la Deuxième guerre mondiale dans le but de sécuriser la zone d'influence dans l'Europe de l'Est ainsi qu'aux frontières sud et sud-ouest<sup>2162</sup>. Tout d'abord Moscou dénonce, le 20 mars 1945, le Traité turco-soviétique de neutralité et de non-agression signé en 1925<sup>2163</sup>. Le ministre des Affaires étrangères de l'URSS Viatcheslav Molotov, le 7 juin 1945, lors de son entrevue avec l'ambassadeur turc à Moscou, Selim Sarper, avance trois conditions pour renouveler ce traité : la révision du statut des Détroits (les détroits des Dardanelles et du Bosphore), réglée par la Convention de Montreux de 1936, l'installation de bases soviétique dans les Détroits et enfin le retour de Kars et Ardahan, la grande partie des territoires qui avaient été occupés par la Russie en 1878 et perdus en 1920<sup>2164</sup>. Le déroulement des événements autour de ces demandes soviétiques démontre que la condition du retour des régions de l'Est de la Turquie a joué comme outil de pression sur ce pays afin de lui tirer des concessions sur la question des Détroits.

---

<sup>2159</sup> Pour voir le Traité de Kars, *Digithèque MJP de matériels juridiques et politique*, « Traité d'Union et de Fraternité », URL : <http://mjp.univ-perp.fr/traites/1921kars.htm>, consulté le 21.07.2018.

<sup>2160</sup> Mouradian, *De Staline à Gorbatchev...op.cit.*, p. 36. Selon le journaliste et le chercheur arménien Tatul Hakobyan, les diplomates arméniens ont manifesté un intérêt pour les ruines d'Ani et la montagne d'Ağrı/d'Ararat même en 1999. Lors d'une phase très active des négociations sur le conflit du Haut-Karabagh lorsqu'il était question de l'échange des territoires entre l'Azerbaïdjan (le Haut-Karabagh) et l'Arménie (le Zanguézour), le scénario qui permettrait d'approcher géographiquement encore plus la Turquie à l'Azerbaïdjan, les Arméniens par la médiation du secrétaire-adjoint d'Etat des Etats-Unis Strobe Talbott demanderont Ani et Ararat. Les officiels turcs réagissent alors très fermement à cette demande *in* Hakobyan, *op.cit.*, p.107.

<sup>2161</sup> Mouradian, *op.cit.*, p.13-14.

<sup>2162</sup> Bloxham, *op.cit.*, p.212.

<sup>2163</sup> Mouradian, *op.cit.*, p. 279.

<sup>2164</sup> Bloxham, *op.cit.*, p. 212; George Mamouliia, « Les crises turque et iranienne 1945-1947. L'apport des archives caucasiennes », *Cahiers du monde russe*, vol 45, n°1-2, 2004, p. 268.



L'analyse de cet épisode historique<sup>2165</sup> révèle un élément essentiel du point de vue des relations turco-arméniennes : l'utilisation, par Staline, en grande partie, de la question nationale des Arméniens pour justifier ces demandes territoriales à la Turquie. Pourtant plus tard il est également ajouté les demandes pour la Géorgie soviétique<sup>2166</sup>. La demande officielle déposée par Andrei Vichinski, le représentant permanent soviétique au Conseil de Sécurité de l'ONU fut même effectuée le 24 octobre 1947 à l'ONU au nom de Tbilissi. Cependant, dans la note soviétique du 30 mai 1953 il est écrit : « *les RSS d'Arménie et de Géorgie renoncent à leurs revendications territoriales* »<sup>2167</sup> en mentionnant donc l'Arménie comme partie prenante dans la construction de ces revendications territoriales.

Dans ce contexte, le nationalisme arménien marqué par une « *orientation prioritairement irrédentiste et anti-turque* »<sup>2168</sup>, est exploité par Moscou à fin des considérations stratégiques par plusieurs moyens. D'un côté, dès l'année 1944 la campagne de rapatriement des membres de la diaspora arménienne vers l'Arménie soviétique avait été lancée<sup>2169</sup>. Le consulat soviétique en Turquie commence à enregistrer les Armenians de ce pays pour un éventuel rapatriement<sup>2170</sup>. Cette politique avait pour résultat d'obtenir la sympathie des grands partis de la diaspora, à l'instar du parti révolutionnaire arménien, qui manifestait auparavant une position antisoviétique<sup>2171</sup>.

Ensuite, se mit en place la machine de propagande soviétique, tout d'abord, par l'intermédiaire des scientifiques géorgiens qui publient dans le journal local *Kommunisti* un article sur « *les revendications légitimes à l'égard de la Turquie* » qui sera réimprimé dans d'autres journaux soviétiques<sup>2172</sup>.

La propagande prend de l'ampleur par le biais notamment des messages émis par des représentants religieux et de la diaspora arméniennes aux grandes puissances et notamment à Staline « *pour la réunification des terres et de l'organisation du retour des Arméniens dans la mère-patrie* »<sup>2173</sup>. Moscou, en autorisant la tenue entre les 16 et 25 juin 1945 du Congrès pour

---

<sup>2165</sup> Pour plus de détails, voir Mouradian, *op.cit.*, p.276-281, Suny, *Looking towards...op.cit.*, p.162-177.

<sup>2166</sup> Selon Ronald Suny, ce changement peut être en partie expliqué par l'influence des aspirations nationales du ministre de l'Intérieur Lavrentiy Beria in Suny, *op. cit.*, p. 169.

<sup>2167</sup> Mouradian, *op.cit.*, p. 282.

<sup>2168</sup> *Ibid*, p. 276.

<sup>2169</sup> Bloxham, *op.cit.*, p.212, Mouradian, *op.cit.*, p.284. Dans ce cadre des dizaines de milliers d'Azerbaïdjanais habitant en Arménie sont forcés immigrés en Azerbaïdjan, in Bloxham, *op.cit.*, p.212.

<sup>2170</sup> Suny, *op.cit.* p. 168-169.

<sup>2171</sup> *Ibid*, p.167.

<sup>2172</sup> Pour plus d détails, sur cet aspect, voir Mamoulia, « Les crises turque et iranienne...*art.cit.*, p. 267-292.

<sup>2173</sup> Mouradian, *op.cit.*, p.279-280, Laçiner, *op.cit.*, p.35-39.

l'élection du catholicos arménien d'Etchmiadzine, poste duquel avait été resté vide depuis 1938, crée des circonstances propices à l'expression de revendications nationales de ces Arméniens<sup>2174</sup>. Le sujet de la question arménienne reste par ailleurs présent dans les négociations diplomatiques soviétiques avec la Turquie et des grandes puissances<sup>2175</sup>.

Pour la Turquie, une quelconque concession territoriale restait inacceptable, une position qu'elle a affichée dès les premières négociations sur le sujet. Ankara décide en même temps de se renforcer sur le plan militaire. En décembre 1945, le parlement national vote pour l'augmentation du budget militaire<sup>2176</sup>. La Grande Bretagne et les Etats-Unis restent également sceptiques quant au changement des frontières compte tenu des données démographiques des régions demandées qui ne sont pas favorables aux Arméniens<sup>2177</sup>. Ankara pouvait notamment compter sur le soutien des Etats-Unis du président de Harry Truman (1945-1953)<sup>2178</sup>. Devant la forte résistance de la Turquie, Moscou adoucit le ton. La note soviétique du 7 août 1946 ne mentionne plus Kars et Ardahan et évoque seulement la demande de révision de la convention de Montreux<sup>2179</sup>. Le retrait explicite est effectué par la note soviétique de 1953 évoquée plus haut. Donald Bloxham souligne l'impact de cet épisode historique sur la pensée politique arménienne et plus particulièrement la diaspora arménienne : « *The brief prominence accorded to Armenian claims in the unfortunate context of Soviet expansionism 1945–7 led to a desire in the diaspora to acquaint the outside world more accurately with Armenian causes* »<sup>2180</sup>. La politique expansionniste de l'URSS au détriment de la Turquie se fondant sur la question arménienne a laissé des traces considérables en Turquie qui reste méfiante à l'égard des idées irrédentistes des Arméniens. Les slogans « *nos terres* » lancés en Arménie soviétique dans le cadre de la manifestation de commémoration de 1965 n'auraient pas pu alors laisser la Turquie indifférente. Ankara suivait également avec beaucoup d'attention les transformations politiques en Arménie soviétique apportées par les réformes de *Glasnost* et *Pérestroïka* vers la fin des années 1980.

A cette période, plus précisément le 19 octobre 1988 le mouvement national arménien dont le leader allait devenir le premier président de la République d'Arménie présente le programme de son parti. Deux objectifs mentionnés dans le programme concernaient directement la

---

<sup>2174</sup> Mouradian, *op.cit.*, p.279-280, Laçiner, *op.cit.*, p. 36.

<sup>2175</sup> Laçiner, *op.cit.* p. 35, Suny, *op.cit.* p. 166-168.

<sup>2176</sup> Suny, *op.cit.* p.168.

<sup>2177</sup> *Ibid*, p.167.

<sup>2178</sup> Bloxham, *op.cit.* , p.212-213.

<sup>2179</sup> Suny, *op.cit.* p.175.

<sup>2180</sup> Bloxham, *op.cit.*, p. 214.

Turquie : « *obtenir la reconnaissance par l'ONU du génocide arménien de 1915 et la reconnaissance internationale du droit historique et juridique de la nation arménienne sur les territoires saisis de l'Arménie* » et « *faire reconnaître au soviet suprême de l'Arménie soviétique comme illégaux les articles concernant l'Arménie dans le traité russo-turc du 16 mars 1921* »<sup>2181</sup>. Cependant l'administration de Ter-Petrossian s'efforce avec le MNA d'empêcher l'adoption de cette décision concernant le traité de Moscou en 1991<sup>2182</sup>. Le gouvernement explique le changement dans son attitude par le fait qu'évoquer les revendications territoriales pourrait donner à l'Arménie l'« *image d'un Etat revanchard* », mais aussi « *discréditer ses revendications légitimes concernant le problème du Karabagh* » ainsi que « *la priver de l'aide de ses alliés, en transformant les Arméniens en instrument entre les mains d'autres Etats pour servir leurs propres buts* »<sup>2183</sup>. Cependant cela ne signifierait pas qu'il faut oublier le génocide et les revendications territoriales<sup>2184</sup>.

Le discours de Ter-Petrossian au parlement en juin 1991 explique aussi le danger que cette décision peut engendrer : « *How will we live in such a neighbourhood, with our territorial claims and becoming enemies with everyone ? If we don't start creating guarantees for our security today, tomorrow we can destroy our nation* »<sup>2185</sup>. Aux demandes des parlementaires, notamment ceux de l'ARF visant à déclarer illégal le traité de Moscou et respecter le programme de l'AMN Petrossian justifie son opposition en raison non seulement de la possibilité d'une forte réaction de la part de la Turquie, mais également de la situation en Arménie même<sup>2186</sup> :

*« I will never sign such a decision. I will fight to the end not to allow such recklessness, because I am aware of my responsibilities. If you collect seven thousand signatures, I will collect half a million. Something else was also cheaply taken advantage of here: the Diaspora's messages. Tomorrow convey in the papers abroad that Armenian orange-eaters in Paris and New-York do not have right to dictate policies to us, because people from Paris are not dying in Karabakh and Armenia, but local Armenians. Local Armenian children are dying here from hunger »*<sup>2187</sup>.

Quant au Parlement arménien, il adopte le 2 décembre 1989, une décision sur la non-reconnaissance du traité de Moscou et sur le droit de l'Arménie à une partie des territoires turcs<sup>2188</sup>. Dès lors, les demandes territoriales sont exprimées de la part des officiels arméniens

<sup>2181</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p. 213-214.

<sup>2182</sup> *Ibid.*, p. 214. Comme nous le fait remarquer Hakobyan, Curieusement une telle décision n'est pas non plus prise durant la présidence de Kotcharyan, ni lors de son deuxième mandat lorsque le parti Dashnak faisait partie du gouvernement de coalition.

<sup>2183</sup> Demoyan, « La question arméno-turque...*art.cit.*, p. 661.

<sup>2184</sup> *Ibid.*

<sup>2185</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p. 223.

<sup>2186</sup> *Ibid.*, p. 221-222.

<sup>2187</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>2188</sup> *Ayin tarihi...op.cit.*, le 2 décembre 1989. En réaction à cette décision parlementaire, Vladimir Géorgiyev, le conseiller de l'ambassade russe en Turquie affirme que certaines décisions du parlement arménien ne concernent

du haut rang ce qui a pour effet d'alarmer l'opinion publique turque. Le premier discours de ce genre est prononcé le 19 décembre 1989 par le ministre des Affaires étrangères de l'Arménie soviétique Anatoli Mkrtychyan lors de son entrevue avec des journalistes américains<sup>2189</sup>. En affirmant que l'accord russo-turc de 1921 fut adopté sans le consentement de l'Arménie, il ajoute qu'« *une partie des terres de l'Anatolie orientale appartient à l'Arménie et doit être restituée à l'Arménie* »<sup>2190</sup>. En pointant à l'image de la montagne d'Ağrı (Ararat), il dit « *Ce sont nos territoires* »<sup>2191</sup>. Ce type des discours apparaît cependant de moins en moins sous le gouvernement de l'Arménie indépendante qui tente à se rapprocher à la Turquie.

### *La République d'Arménie et la reconnaissance des frontières turques*

La référence dans la Déclaration sur l'indépendance arménienne aux territoires de l'Anatolie de l'ouest comme une *Arménie occidentale* a été à l'origine des inquiétudes turques<sup>2192</sup>. L'article 11 de la *Déclaration sur l'indépendance* de 1990 écrit : « *La République d'Arménie soutient la cause de la reconnaissance internationale du génocide des Arméniens de 1915 en Arménie Occidentale et en Turquie Ottomane* »<sup>2193</sup>. Le conseil suprême arménien tente donc de mettre en cause la reconnaissance des frontières avec la Turquie ainsi que les traités qui définissent ces frontières. Comme le fait remarquer Baskın Oran, cette référence géographique a provoqué plus de réaction en Turquie que le mot génocide<sup>2194</sup>. Aujourd'hui cette référence demeure comme un message ayant une portée plus symbolique que revendicatrice. En revanche, à cette époque, au début des années 1990 et plus particulièrement dans le contexte de revendications arméniennes envers la région du Haut-Karabagh située en Azerbaïdjan, pour les Turcs cette même référence impliquait une grande ambiguïté.

Certains spécialistes, notamment Gérard Libaridian et Baskın Oran, pointent la confusion dans la littérature, parfois même délibérée entre ce texte et la déclaration de l'indépendance adoptée

---

pas Moscou et que l'URSS ne dispose pas des demandes territoriales envers la Turquie. *Ayn tarihi...op.cit.*, le 26 décembre 1989.

<sup>2189</sup> *Ayn tarihi...op.cit.*, le 19 décembre 1989.

<sup>2190</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p. 216.

<sup>2191</sup> *Ibid.*

<sup>2192</sup> Oran, « Kafkasya ve Orta Asiya ile ilişkiler...*art.cit.*, p. 500.

<sup>2193</sup> *La Déclaration d'indépendance de l'Arménie* adopté le 23 août 1993, disponible sur le site du parlement arménien en version française- URL : <http://www.parliament.am/legislation.php?sel=show&ID=2602&lang=frn>, consulté le 30.11.2013.

<sup>2194</sup> Oran, *op.cit.*, tome III, p. 164.

le 23 septembre 1991<sup>2195</sup>. Il est significatif que la référence au génocide ou à l'Arménie occidentale ne figure pas dans la Déclaration de l'indépendance (1991)<sup>2196</sup>, ni d'ailleurs dans la Constitution de l'Arménie (1995)<sup>2197</sup>. Le geste est vu à Ankara comme l'effort de Petrossian de limiter les dégâts causés par la première déclaration et se rapprocher à la Turquie. Les deux documents de 1991 et 1995 font en revanche référence à la déclaration du 23 août 1990.

Même si l'ambiguïté sur les frontières aurait pu être résolue sans grand effort par la voie diplomatique, les représentants de la nouvelle République d'Arménie refusent de s'exprimer clairement sur la reconnaissance des frontières communes avec leur voisin, laissant ainsi la question ouverte. La réticence de la diplomatie arménienne de confirmer le traité de Kars par l'accord bilatéral préparé en 1992-1993 en est en effet un bon exemple (voir chapitre 6, section 2).

Selon Erevan, l'adhésion de l'Arménie à l'OSCE en 1992 prouve bien qu'elle respecte le principe de l'intangibilité des frontières et qu'elle n'a aucune revendication territoriale envers la Turquie. Quant à la Turquie, elle préfère obtenir des assurances concrètes en la matière.

Dans ce contexte, l'argument de l'adhésion de l'Arménie à l'OSCE ne paraît pas suffisant. Le discours du ministre des Affaires étrangères turc Hikmet Çetin du 26 février 1992 à cet égard est assez illustratif. Lors de son intervention au Parlement national, il affirme que les déclarations de l'Arménie telles que « *nous respectons les principes de l'OSCE* » ne suffisent pas pour la Turquie qui formule des déclarations plus claires sur le sujet<sup>2198</sup>.

Les négociations qui se déroulent dans les coulisses dans le cadre de l'adhésion de l'Arménie à l'OSCE démontrent encore plus le souhait de la Turquie d'obliger Erevan à reconnaître de façon explicite des frontières communes et les manœuvres de l'État arménien pour détourner cet engagement. Christian Ter Stepanian, un officiel du MAE de l'Arménie qui a participé à ces négociations raconte ainsi la tension turco-arménienne lors de la réunion de cette organisation:

---

<sup>2195</sup> *Ibid.*, p. 163-164, 167-168. Aussi l'entretien de l'auteure avec Gérard Libaridian, entretien de l'auteure, Ankara, 23.11.2014. La déclaration de la souveraineté évoquait en général la souveraineté de l'État sur certains domaines tels que l'économie, le commerce, l'éducation sans pour autant réclamer l'indépendance du pouvoir central soviétique. Des pays sud-caucasiens, c'est l'Azerbaïdjan qui l'adopte le premier -le 23 septembre 1989, ensuite la Géorgie le 9 août 1990 et l'Arménie le 23 août 1990. En Arménie, le document est officiellement appelé « la déclaration sur l'indépendance ». Les déclarations de l'indépendance sont en revanche adoptées un peu plus tard- la Géorgie le 9 avril, l'Arménie le 23 septembre et l'Azerbaïdjan le 18 octobre 1991.

<sup>2196</sup> Oran, *op.cit.*, p.167.

<sup>2197</sup> Pour voir le texte en anglais, le site officiel du parlement arménien, National Assembly of the Republic of Armenia, « Amendments to the Constitution of the Republic of Armenia », URL : <http://www.parliament.am/parliament.php?id=constitution&lang=eng>, consulté le 12.08.2017.

<sup>2198</sup> TBMM, *op.cit.*, période 19, tome 4, jonction 41, année législative 1, date 26.02.1992.

«We talked with the Turkish side. They claimed that the Armenian side had territorial claims towards Turkey and as a proof of that, they brought the clauses about the so-called land claims in our independence declaration. They required that Armenia: (1) endorse the inviolability of borders and endorse the Kars and Moscow Treaties; (2) not sponsor terrorism and not support organizations that have territorial claims; (3) adopt laws that would exclude racial, ethnic, religious intolerance in Armenia, as well as towards OSCE states. To our question of what would happen if we did not present such a written statement, the Turks said that they would apply their right of veto against Armenia. Then the US representative undertook the responsibility of mediating. We presented our positions in the following manner:

1. As Levon Ter Petrossian stated in October (1991), Armenia wishes to normalize relations with Turkey without any preconditions;

2. We affirm that there are issues to be resolved between Turkey and Armenia;

3. All those issues that Turkey puts in front of us, we can put in front of Turkey in the same manner. We also stated that we are ready to discuss the issues raised by the Turks according to OSCE principles in bilateral negotiations. The Americans took note of those suggestions, after which Turkey, getting acquainted with our positions, stood back [...] and Armenia became an OSCE member »<sup>2199</sup>.

Malgré l'engagement de l'Arménie pour respecter les principes de l'OSCE, y compris celui de l'intangibilité des frontières, les discours de certains officiels arméniens allant à l'encontre de ce principe entravent encore plus les relations turco-arméniennes. Le ministre de la Défense (1992-1993) et l'ancien Premier ministre (1990-1991) de l'Arménie Vazgen Manoukian affirme par exemple dans son interview à l'agence TASS du 6 avril 1993 qu'« Erevan n'accepte pas le principe de l'intangibilité des frontières » car ce principe ne serait pas adapté aux ex-pays soviétiques<sup>2200</sup>. Ce discours qui met en cause l'engagement du respect des principes de l'OSCE par l'Arménie, peut être interprété comme le signe d'une ambiguïté dans la position arménienne à l'égard de la reconnaissance des frontières avec ses voisins, notamment celles avec l'Azerbaïdjan, mais aussi avec la Turquie.

L'ombudsman de l'Arménie et l'ancien dissident soviétique Paruyr Hairikian demande, à la conférence de presse du 9 mars 2001, le Naxçıvan et les territoires turcs Kars et Ardahan à l'Arménie au nom de son parti l'Union pour l'auto-détermination<sup>2201</sup>. L'homme politique a par ailleurs condamné les dirigeants arméniens actuels pour avoir négligé ce problème et a appelé tous les partis politiques arméniens à se joindre à une campagne pour demander l'annulation du traité de Kars<sup>2202</sup>. La Turquie réagit aussitôt sur cette question. Hüseyin Dirioz, l'adjoint du

---

<sup>2199</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate...* op.cit., p.9., repris de *AZG daily*, le 12 février 1992. Le même type de description est effectué également par Hovannissian et Hakobyan in Richard G. Hovannissian, « Historical memory and...art.cit. », p.253-254 et Hakobyan, op.cit., p.227-228. Les auteurs mettent également en avant le soutien diplomatique des Etats-Unis accordé à l'Arménie contre les pressions turques.

<sup>2200</sup> Hakobyan, op.cit., p.2019

<sup>2201</sup> « Former Armenian dissident calls for annulment of treaty of Kars », *RFL/RL newslines*, le 12 mars 2001, URL: <https://www.rferl.org/a/1142359.html>, consulté le 14.09.2018.

<sup>2202</sup> *Ibid.*

porte-parole du MAE turc lors de la conférence de presse hebdomadaire en commentant cette déclaration de Hairikian affirme que « *tant qu'il existe cette sorte de demandes, la normalisation des relations entre la Turquie et l'Arménie ne sera pas possible* »<sup>2203</sup>. L'Arménie a tenté immédiatement de rassurer Ankara. Le MAE arménien déclare le 15 mars que la demande de Hairikian sur l'annulation du traité de Kars « *ne reflète pas la politique officielle* » et ces déclarations « *ne correspondent pas absolument à la politique étrangère de l'Arménie* »<sup>2204</sup>.

Les appels à la non-reconnaissance des traités de Kars et Moscou apparaissent de temps en temps par le biais des politiciens de la République d'Arménie ou de la diaspora. De manière générale, ce type d'appels provient le plus souvent des représentants du parti Dashnak. A cet effet, on peut citer les déclarations similaires de Vahan Hovannisian, membre de l'AFR et vice-président du parlement arménien (aussi ancien conseiller de Kotcharyan) en 2007 lors des discussions parlementaires en Arménie<sup>2205</sup>. De la même manière, dans son interview avec la journaliste du journal *Akşam* Şenay Yıldız, Giro Manoyan, un des chefs du parti Dashnak met en cause la validité des frontières turco-arméniennes<sup>2206</sup>.

Les discours des présidents de l'Arménie et les officiels du MAE réfutent de manière générale ce type des prétentions. Dans son interview d'avril 1991 au quotidien *Cumhuriyet* publié le 24 avril 1991, le président de l'Arménie Levon ter-Petrossian affirme que la question territoriale reste très sensible<sup>2207</sup>. Pour lui, il est plus préférable de ne pas ramener les questions politiques, y compris territoriales à l'agenda<sup>2208</sup>.

---

<sup>2203</sup> «Ermenilerin Kars anlaşması'nın iptalini istemesi - Dışişleri Bakanlığı [La demande des Arméniens de l'annulation du traité de Kars ]», *Anadolu ajansı*, le 14 mars 2001.

<sup>2204</sup> «Armenia denies territorial claims on Azerbaijan, Turkey», *RFE/RL Newslines*, le 19 mars 2001, <https://www.rferl.org/a/1142364.html>, consulté le 14.09.2018.

<sup>2205</sup> European Stability Initiative, *La colombe de Noé est de retour...op.cit.*, p. 16, 25.

<sup>2206</sup> « Türkiye'den toprak ve tezminat isteyecekler [Ils vont demander de la Turquie du territoire et de la compensation financière]», *Akşam*, 9 mart 2010.

<sup>2207</sup> « Erivandan dostluk mesajı [Un message d'amitié d'Erevan]», *Cumhuriyet*, le 24 avril 1991.

<sup>2208</sup> *Ibid.*

Un mois plus tard, la déclaration de Ter-Petrosian à l'hebdomadaire russe *Argumenti i Fakti* en mai 1991 selon laquelle la ville de la Turquie « *Kars est en terre arménienne* », et que « *la Russie l'a donnée à la Turquie en 1920-1921* », a irrité la Turquie. Par la bouche du porte-parole Alek Arzoumanian, le président arménien se presse de rassurer Ankara et affirme que « *l'Arménie n'a aucune demande territoriale à l'égard de la Turquie et que cette déclaration a été mal interprétée*<sup>2209</sup>.

Quant au président Kotcharyan, il suit plus au moins le même type de discours au sujet des revendications territoriales à la Turquie. Il met en revanche plus l'accent sur l'impossibilité juridique de ces demandes visiblement pour rassurer les Turcs et les encourager à reconnaître le génocide. Dans son interview du 31 janvier 2001 au programme du CNN turc *Manşet*, le chef de la République d'Arménie proclame que son pays n'a pas des demandes territoriales à l'égard d'Ankara en affirmant que « *l'Arménie n'a pas une base juridique pour faire cette demande* »<sup>2210</sup>. Il est toutefois intéressant de noter son propos de février 2001 au *Figaro* que « *la reconnaissance du génocide donnerait à l'Arménie les bases juridiques d'une éventuelle revendication territoriale vis-à-vis de la Turquie* »<sup>2211</sup>. Le successeur de Kotcharyan, Serge Sarkissian, quant à lui exprime son étonnement à ce sujet. A la question du journaliste Cenk Bağlamış du journal turc *Milliyet*, si l'Arménie a des demandes territoriales envers Ankara, il répond : « *je suis très surpris au sujet de la revendication territoriale. Pour une raison quelconque, c'est une opinion commune. Mais de quels officiels arméniens vous avez entendu « Nous voulons des terres de la Turquie » ? Une telle déclaration n'a pas surement eu lieu. Pour une raison quelconque, il existe un lien entre la question du génocide et les revendications territoriales* »<sup>2212</sup>.

---

<sup>2209</sup> *Ayın tarihi, op.cit.*, le 30 mai 1991.

<sup>2210</sup> « Koçaryan : Toprak değil özür istiyoruz [Nous ne voulons pas de territoire, nous voulons un pardon] », *Hürriyet*, le 31 janvier 2001, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/kocaryan-toprak-degil-ozur-istiyoruz-39221560>, consulté le 25.06.2017.

<sup>2211</sup> « Kotcharian : « Nous appartenons à l'Europe », *Le Figaro*, le 12 février 2001.

<sup>2212</sup> « Erivan: toprak talebimiz yok [Erevan : Nous n'avons pas de revendication territoriale] », *Milliyet*, le 21.09.2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr/toprak-talebiniz-var-mi-dunya/dunyadetay/21.09.2008/993794/default.htm>, consulté le 12.07.2017. Il est toutefois à souligner le discours controversé de Sarkissian de 2011 qui a fait un écho en Turquie. Lors de la cérémonie de compétition de la langue et littérature arménienne, Sarkissian, à la question d'un élève « Pourrons-nous retourner nos terres occidentales avec la montagne Ağrı (Ararat) » réponds que « Cela dépend de votre génération. Nous, nous avons rempli notre devoir avec succès » en faisant allusion à l'occupation des territoires du Haut-Karabagh » in « Karabağı biz aldık, Ağrıyı size bıraktık [Nous avons pris le Karabakh et nous vous avons laissés la prise de la montagne Ağrı] », *Hürriyet*, le 26 juillet 2011, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/karabag-i-biz-aldik-agri-yi-size-biraktik-18338718>, consulté le 04.02.2018



Dans la politique nationale arménienne il existe en effet un lien entre la reconnaissance de génocide et la possibilité des revendications territoriales à l'égard de la Turquie. Au moins un certain milieu en Arménie et sûrement la diaspora arménienne adopte cette politique<sup>2213</sup>. La politique arménienne de 3T<sup>2214</sup> évoquée en Arménie et notamment dans la diaspora arménienne entrave les relations de la Turquie avec Erevan<sup>2215</sup>. La politisation et l'internationalisation de la question arménienne a été donc vue comme une stratégie en vue de demander les territoires en tant que compensation. Cette stratégie serait la partie consistante de la cause arménienne (*Hay dat*) qui prévoit de créer une *Grande Arménie*. Ankara s'inquiète donc de ce que la reconnaissance de génocide puisse déboucher sur les changements des frontières définies par Lausanne et sur un retour aux conditions de Sèvres de 1920<sup>2216</sup>. Le syndrome de Sèvres rend cette hypothèse encore plus réaliste en Turquie. Gérard Libaridian avec le propos suivant illustre bien l'inquiétude turque :

*« Il devrait être évident que si la reconnaissance implique une perte des territoires ou même simplement la possibilité de soulever la question de réparations territoriales, la Turquie a toutes les raisons de poursuivre sa politique de déni et de le faire avec véhémence, comme elle l'a fait dans le passé »*<sup>2217</sup>.

En étant d'accord avec cette idée de Libaridian, l'ancien ambassadeur grec à Erevan Leonidas Chrysanthopoulos souligne également que: « *In 1986, The Turkish fears appeared to me somewhat exaggerated, since the notion of compensation for such criminal acts was not yet so developed, and we could not imagine that the Soviet Union would collapse so that an independent Armenia could raise territorial claims*»<sup>2218</sup>. Il ajoute qu'aujourd'hui les inquiétudes turques ne semblent plus si exagérées, même s'il est peu probable que l'Arménie soulèvera cette question<sup>2219</sup>.

---

<sup>2213</sup> Nariné Ghazaryan, «A century of denial. The case of the Armenian genocide» in Paul Behrens *et al.* (éd.), *Holocaust and genocide denial: a contextual perspective*, Routledge, New York, 2017, p.174-175.

<sup>2214</sup> Les demandes 3 T, les lettres capitales de trois demandes prononcées par les Arméniens à l'égard de la Turquie-en turc *tanima, tazminat, toprak* (en français respectivement re (les demandes de) reconnaissance, compensation, territoire).

<sup>2215</sup> Denk, « Türk siyasetinin dış politik(a) tabuları... *art.cit.*, p. 1221.

<sup>2216</sup> Gadžiev, Gadžiev, « *Bol'shâ Igra* » na Kavkaze...*op. cit.*, p.158.

<sup>2217</sup> Libaridian, *La construction de l'Etat en Arménie...op.cit.*, p.132.

<sup>2218</sup> Chrysanthopoulos, *op.cit.*, p. 28-29.

<sup>2219</sup> *Ibid.*, p. 29.

Nous avons analysé dans ce chapitre l'impact de la question arménienne sur les relations entre les Etats turc et arménien. Sans entrer en détail sur les aspects historiques et éthiques de la question, son but principal était de comprendre la manière dont la politique arménienne d'Ankara était influencée par ce paramètre. De ce fait, l'étude de la dimension internationale de la question arménienne se trouvaient au centre de nos réflexions. En effet, l'Etat turc qui rejette le terme génocide en référence aux massacres et à la déportation des Arméniens de l'Empire ottoman au début du XXe siècle réagit de façon extrêmement négative lorsque les parlements de nombreux pays reconnaissent ou tentent de reconnaître officiellement, souvent sous l'influence du lobby arménien, ces événements en tant que génocide. Ankara réagit aussitôt en protestant face à ces actes perçus comme une atteinte à la dignité de l'Etat turc. Les Turcs voient dans l'usage du terme de génocide une référence à des événements qu'ils préfèrent dénommer comme étant « soi-disant le génocide arménien » ou « les allégations de génocide arménien », un agenda caché qui prévoit dans le pire scénario les revendications territoriales de la part des Arméniens. Lorsque que la jeune république d'Arménie refusait de signer un quelconque accord en affirmant l'intégrité territoriale de la Turquie et ensuite participait activement à la campagne de génocide initiée par la diaspora, cela a suscité une réaction négative de la part d'Ankara qui rejette alors la possibilité d'établir les relations diplomatiques. Dès lors, le gouvernement demande à Erevan d'accepter de discuter des événements de 1915 du point de vue historique et de reconnaître officiellement les frontières turques, deux éléments que l'on retrouve plus au moins dans les protocoles de Zurich de 2009.



## **Chapitre 9**

### **Le rapprochement diplomatique turco-arménien et la signature des protocoles de Zurich**

Avant de se lancer dans le vif du sujet, c'est-à-dire l'étude du processus de Zurich, nous avons décidé d'évoquer deux initiatives non-officielles importantes qui connaissent un certain succès dans le processus d'établissement de la confiance entre les deux peuples et de leur réconciliation. Le TABDC - réseau d'hommes d'affaire turco-arménien créé sous l'impulsion du président arménien Ter Petrossian et de son frère aîné Telman Petrossian, toujours fonctionnel actuellement, a été la toute première initiative turco-arménienne de caractère non-officiel. Le deuxième, la TARC, mis en œuvre avec l'implication directe de Washington et soutenu par les gouvernements de la Turquie et de l'Arménie, s'est révélé comme un projet original, constituant une plateforme de dialogue entre les Turcs et les Arméniens de profils divers (universitaires, hommes politiques, anciens diplomates). Dans les deux cas, le soutien des officiels turcs et arméniens est déterminant pour leur fonctionnement.

Quant au processus de Zurich, qui fut une initiative diplomatique officielle, il constitue la démarche de rapprochement la plus importante dans le cadre des relations turco-arméniennes. Nous allons donc porter une attention particulière au déroulement des négociations diplomatiques commencées dès l'année 2007, en démontrant également l'importance des protocoles signés pour les relations turco-arméniennes. L'analyse des dynamiques conduisant à ce processus de rapprochement et à son échec se trouve au centre de nos réflexions.

#### ***Section 1. La quête d'un dialogue turco-arménien : initiatives non-formelles***

L'absence de relations diplomatiques entre la Turquie et l'Arménie n'empêche pas l'existence de contacts entre les deux Etats. Sur le plan commercial, par exemple, les liens entre hommes d'affaire turcs et arméniens sont nombreux. Ces derniers sont néanmoins contraints de développer des stratégies de contournement des obstacles auxquels ils doivent faire face, notamment la fermeture des frontières. La mise en place de lignes aériennes et terrestres entre la Turquie et l'Arménie permet en outre d'effectuer de nombreux déplacements d'un pays à l'autre. Le tourisme et la présence sur le sol turc de nombreux travailleurs arméniens sont un autre signe de proximité entre les deux pays.

Force est donc de constater le rôle de la société civile dans la multiplication des canaux de communication entre les deux peuples. Appelées « diplomatie informelle » ou *track-two diplomacy*<sup>2220</sup>, les activités de la société civile en vue d'établir la paix deviennent de plus en plus centrales dans les relations internationales contemporaines. *La diplomatie informelle est même susceptible d'influencer le processus de décision des Etats.*

Selon les mots de David Phillips, spécialiste de la résolution des conflits : «*Track-two activities create a context for civil society to develop mutual understanding with the goal of transferring their insights to decision makers and shaping public opinion* »<sup>2221</sup>.

En analysant le rôle de la diplomatie informelle pendant la guerre du ViêtNam, le chercheur français Pierre Journoud<sup>2222</sup> met en évidence le rôle des initiatives civiles soutenant la fin de cette guerre dans les années 1960-1970. En citant quelques exemples d'organisations ayant essayé de jouer un rôle important dans l'établissement de la paix, telles que la *Croix-Rouge*, les *Quakers* ou la communauté de *Sant'Egidio*, l'auteur fait remarquer que, malgré la marginalisation et l'affaiblissement des officiels par la société civile, les Etats n'ont jamais perdu leur monopole et sont restés les décideurs principaux, notamment en raison de leur capacité de contrôle de ces différents acteurs. Toutefois, il admet des transformations, notamment en ce qui concerne le rôle des diplomates. Certes, ils sont les représentants officiels de l'Etat et continuent de participer aux négociations internationales. Mais le poids des réseaux transnationaux s'accroît de plus en plus dans le processus de décision et affaiblit le poids des diplomates dans le déroulement des négociations internationales<sup>2223</sup>.

---

<sup>2220</sup> A la différence de la *Track one diplomacy* ou « diplomatie formelle », la *Track two diplomacy* ou « diplomatie parallèle » fait référence à la pratique non-gouvernementale et non-formelle.

<sup>2221</sup> Phillips, *Unsilencing the past...*, *op.cit.*, p.1

<sup>2222</sup> Pierre Journoud, « Diplomatie informelle et réseaux transnationaux. Une contribution française à la fin de la guerre du Vietnam », *Relations Internationales*, n° 138 vol. 2, 2009, p. 93-109.

<sup>2223</sup> *Ibid.* p.109.

*L'autre aspect important de ces réseaux est le rôle qu'ils pourront jouer dans l'établissement de relations de confiance entre les parties et la création d'un fondement serein pour le dialogue. Toujours concernant l'exemple de la guerre du ViêtNam, Journoud indique comment, à la différence de la diplomatie secrète, qui a renforcé encore davantage l'image de l'ennemi, les initiatives de la société civile ont visiblement permis « de clarifier des positions respectives, de s'accoutumer au dialogue, et, surtout, d'accélérer l'effritement des consensus au sein des milieux dirigeants américains et vietnamiens, en renforçant progressivement la crédibilité d'une négociation directe »<sup>2224</sup>.*

Les réflexions avancées par Journoud mettent également en lumière les différents aspects des rapports informels entre la Turquie et l'Arménie. Vu l'absence de relations diplomatiques turco-arméniennes, le poids de la société civile s'accroît. Les initiatives de la société civile permettent en effet de mieux se connaître, de faire changer les mentalités et de gagner la confiance de l'autre. Les groupes représentés sont souvent ceux des médias, de la culture et de l'université, des think-tank et les milieux des affaires.

Quant au financement de ces initiatives, la principale question porte sur la responsabilité et l'indépendance des acteurs engagés. Une grande partie des subventions provient des Etats-Unis (47.3 %), notamment de l'USAID [*United States Agency for International Development*], et des pays européens (26.32 %), notamment les fondations allemandes et les ambassades scandinaves en Arménie et en Turquie. Le reste des organisations est financé soit par les structures locales (notamment en Turquie), soit par des fonds mixtes où la présence américaine reste importante<sup>2225</sup>.

Les spécialistes dénombrent plus de soixante initiatives issues de la société civile impliquée dans les relations turco-arméniennes. On peut citer, par exemple, le DurDe, l'Anadolu Kultur, le Helsinki Citizens' assembly et la Fondation de Hrant Dink, qui furent créés entre 1995 et 2010, cette période demeurant, de ce point de vue, particulièrement riche<sup>2226</sup>.

*TABDC- la solution par le commerce ?*

---

<sup>2224</sup> *Ibid.* p.108.

<sup>2225</sup> Çuhadar et Gültekin Punsmann, *Reflecting on the two-decades...op.cit.*,p. 38-40.

<sup>2226</sup> *Ibid*, p.14.

Le TABDC est sans doute l'une des initiatives majeures en vue de la normalisation des relations entre les Etats arménien et turc. Le TABDC (Conseil pour le développement des affaires turco-arméniennes) est une organisation non-gouvernementale créée en 1997 en Turquie et en Arménie par des hommes d'affaires. Elle a pour but non seulement de faciliter les échanges économiques entre les deux pays, mais également d'améliorer les relations culturelles et sociales entre Turcs et Arméniens. Cette initiative civile de dimension transnationale est née pendant le Sommet de l'Organisation de la Mer noire qui s'est tenu à Istanbul en 1997. Les négociations ont été menées par les représentants du monde des affaires, plus particulièrement dans les domaines des transports et des questions logistiques, afin d'institutionnaliser les relations économiques entre la Turquie et l'Arménie. L'idée d'établir un conseil d'affaires turco-arménien fut suggérée par la partie arménienne aux hommes d'affaires turcs<sup>2227</sup>. C'est ainsi qu'a été lancé, le 3 mai 1997, le conseil pour le développement des affaires turco-arméniennes. Son objectif est d'améliorer la coopération entre les cercles d'affaires tures et arméniens et ainsi de contribuer à l'avancée des relations entre les deux pays. Le TABDC visait notamment l'augmentation du volume du commerce, qui était déjà considérable malgré la fermeture des frontières communes<sup>2228</sup>.

Puisqu'il n'existait pas de relations officielles entre les deux Etats, il n'était pas possible pour le TABDC d'intégrer le Conseil aux affaires économiques extérieures de la Turquie. Au contraire d'autres conseils d'affaires en Turquie, l'organisation ne dispose donc pas d'un statut officiel<sup>2229</sup>. Créée sous l'égide de l'OCEMN, elle bénéficie toutefois de son soutien<sup>2230</sup>.

L'année 1997 peut être considérée en général comme le point de départ des activités de la société civile en vue de l'amélioration des relations entre les deux peuples. De ce point de vue, les auteurs de l'article « *Reflecting on the two-decades of bridging the divide : Taking stock of Turkish-armenian Civil society activities* » désignent même les premières années des activités

---

<sup>2227</sup> La base de cette initiative a déjà été préparée en amont. D'après Noyan Soyak, le représentant du TABDC à Istanbul, le président arménien Levon Ter Petrosian avait déjà pris contact avec eux pour leur proposer d'initier une activité pour améliorer le commerce entre deux pays. D'ailleurs, l'une des personnalités engagées dans cette initiative était le frère aîné du président, un entrepreneur : Telman Ter Petrosian. Entretien réalisé à Istanbul avec Noyan Soyak le 27 octobre 2014. L'entretien réalisé avec M. Soyak démontre bien à quel point la question arménienne peut affecter les vies des Turcs. Il a en effet mentionné que, titulaire d'un diplôme de Relations Internationales, il avait envisagé d'intégrer le MAE turc en tant que diplomate. Il a néanmoins dû changer d'avis en raison de l'inquiétude suscitée par les actes terroristes arméniens perpétrés contre les diplomates tures.

<sup>2228</sup> Le volume d'échange bilatérale s'élevait entre 70 et 150 millions de dollars en 1997, cf. Gültekin, *Les enjeux ...op.cit.*, p.34., p.10.

<sup>2229</sup> Le TABDC a toutefois demandé l'enregistrement officiel auprès de la préfecture d'Istanbul en 2008 et sa demande a été refusée in *Delegation of the European Union to Turkey*, « 2008 progress report », Regular reports on Turkey, p.17, URL : <https://www.avrupa.info.tr/en/regular-reports-turkey-744>, consulté le 08.09.2018.

<sup>2230</sup> «Turkish –Armenian friendship will improve with trade», *Turkish time*, le 16.02.2005.

du conseil turco-arménien comme étant « *les années de TABDC* » des relations informelles entre la Turquie et l'Arménie. C'est la période du réveil de la diplomatie informelle et des activités de *Two-Track*. A l'époque, le conseil était l'une des rares organisations engagées dans ce domaine. Le contexte politique, lui aussi, posait un problème, car les relations bilatérales se sont tendues, notamment en raison de l'arrivée de Kotcharyan au pouvoir en Arménie<sup>2231</sup>.

Le seul lien entre les secteurs privés et publics des deux pays s'inscrit dans le cadre du TABDC lequel est géré par deux co-directeurs<sup>2232</sup>, un Turc résidant à Istanbul (Kaan Soyak) et un Arménien basé à Erevan (Arsen Ghazarian). Sa branche aux Etats-Unis, intitulée *USTABDC*, a été officiellement lancée le 1<sup>er</sup> mai 2001 à New-York. Ce bureau crée des liens étroits avec la diaspora arménienne ainsi que les officiels des gouvernements américain et turc afin de promouvoir la coopération approfondie entre la Turquie et l'Arménie. Le bureau *TABDC-UE*, qui a été mis en place le 27 mai 2003 à Bruxelles, joue quant à lui un rôle significatif dans l'implication de l'Union dans les rapports turco-arméniens<sup>2233</sup>.

La question de la libéralisation du commerce se situe au cœur des activités du conseil. Il s'agit là de l'activité économique préférée des deux peuples, comme l'indique Kaan Soyak, et l'objectif est de transmettre les connaissances accumulées sur le terrain mais aussi de créer des liens entre des hommes d'affaires des deux pays<sup>2234</sup>. En effet, les entrepreneurs Kaan Soyak et son frère Noyan Soyak, spécialisés dans le transport, s'étaient impliqués dès les années 1990 dans l'espace soviétique, notamment sur le marché russe, qui commençait à être découvert par la Turquie. Leur entreprise, implantée aux Etats-Unis, obtient également des commandes de l'administration américaine pour transporter du fret jusqu'aux ex-pays soviétiques, concernant notamment l'aide humanitaire à l'Arménie. Ces activités permettent aux deux frères de mieux connaître les milieux des affaires de ces pays et d'y construire des collaborations étroites<sup>2235</sup>. Pour eux, le commerce est donc un moyen efficace pour construire et renforcer l'amitié entre Turcs et Arméniens<sup>2236</sup>.

---

<sup>2231</sup> Çuhadar et Gültekin Punsmann, *op.cit.*, p.16-17.

<sup>2232</sup> Ce système de codirection a été mis en place en février 2001. Jusque là, il existait deux conseils séparés, *in* Gültekin, *Les enjeux de l'ouverture de la frontière turco-arménienne...*, *op.cit.*, p.10.

<sup>2233</sup> TABDC, *Rapport d'activité*, 1997-2013, p.2., URL : <http://www.tabdc.org/activity-report/tabdc-activities-1997/>, consulté le 5.04.2015.

<sup>2234</sup> Entretien avec Kaan Soyak *in* « Türkiye ve Ermenistan ticaretle yakınlaşıyor [La Turquie et l'Arménie se rapproche par le commerce]», le 30 octobre 2009, <http://bianet.org/bianet/siyaset/117963-turkiye-ve-ermenistan-ticaretle-yakinlasiyor>, consulté le 19.03.2018.

<sup>2235</sup> Entretien de l'auteure avec Noyan Soyak effectué le 27 octobre 2014 à Istanbul.

<sup>2236</sup> «Turkish –Armenian friendship will improve with trade», *Turkish Time*, le 16.02.2005.



En parallèle de sa mission principale consistant à consulter et assister les hommes d'affaires des deux côtés de la frontière pour les encourager à établir des rapports commerciaux et organiser des voyages d'affaires, le Conseil turco-arménien initie de nombreux projets de caractère académique, culturel et touristique. Ces activités ont pour but d'améliorer les perceptions réciproques des populations des deux pays. Le conseil a joué un rôle important dans la signature du protocole sur l'échange des étudiants entre l'université d'Erevan, d'un côté, et les Universités Techniques du Moyen-Orient (l'ODTU) et d'Ankara de l'autre<sup>2237</sup>. Ces projets se sont pourtant révélés être assez flous. En l'occurrence, le mémorandum sur l'échange des étudiants signé en 1999 entre l'ODTU et l'Université d'Erevan ne mentionne ni le budget, ni la méthodologie concrète pour le réaliser<sup>2238</sup>. Les étudiants de l'Université d'Erevan avaient été reçus à l'ODTU lorsqu'ils se trouvaient à Ankara pour la signature du mémorandum. La visite réciproque n'a pas pu avoir lieu, en raison d'instabilités d'octobre 1999 au Parlement arménien<sup>2239</sup>. Des accords ont également été signés avec le conservatoire et l'Université d'Etat de l'Arménie par la délégation turque de l'Université d'Ankara, qui s'est rendue en visite à Erevan en avril 2000. Ces accords n'ont pas non plus débouché sur des initiatives concrètes<sup>2240</sup>.

Le Conseil a également été le premier point de contact pour la rénovation de l'église arménienne d'Akhtamar à Van, en participant activement à la signature du premier protocole entre la Chambre de commerce d'Istanbul et l'Union des architectes d'Arménie, le 6 février 1998<sup>2241</sup>. La rénovation a été réalisée grâce au financement du ministère de la Culture et du Tourisme de l'Etat turc et a été ouvert le 29 mars 2007. Ce projet de rénovation, dont le financement est estimé à 1,5 million de dollars, a été perçu comme une preuve des efforts turcs pour améliorer les relations avec les Arméniens<sup>2242</sup>.

Le TABDC s'est affranchi de sa dimension initiale du monde des affaires et est devenu une force d'influence en matière de communication politique. Défendant l'idée de l'ouverture des frontières turco-arméniennes, les personnes engagées dans le TABDC établissent et maintiennent des liens étroits avec les hommes politiques des deux pays ayant un intérêt commun pour la création des politiques économiques de dimension régionale et globale<sup>2243</sup>. Ils

---

<sup>2237</sup> Görgülü, «Turkey-Armenia relations... *op.cit.*, p.26-27.

<sup>2238</sup> Mkrtchyan, « The role of NGO's...*art.cit.*, p.156.

<sup>2239</sup> *Ibid.*

<sup>2240</sup> *Ibid.*

<sup>2241</sup> TABDC, *Rapport d'activité, 1997-2013, op.cit.*, p.2

<sup>2242</sup> « Akdamar kilisesi [Eglise d'Akdamar]», *Sabah*, URL : <http://www.sabah.com.tr/akdamar-kilisesi>, consulté le 11.04.2018.

<sup>2243</sup> TABDC 1997-2013, *Rapport d'activité, op.cit.*, p. 2 ; Entretien de l'auteure avec Noyan Soyak effectué le 27 octobre 2014 à Istanbul.

ont en outre effectué un travail de lobbying pour l'ouverture d'un troisième poste à la frontière turco-géorgienne, à Çıldır –Aktaş. Celle-ci permettrait de raccourcir le trajet non seulement entre la Turquie et la Géorgie, mais également avec l'Arménie<sup>2244</sup>. L'efficacité du TABDC se fonde en outre sur les bonnes relations que le conseil établit avec les représentants de la diaspora arménienne. Du point de vue de ce conseil d'affaires, les Arméniens des Etats-Unis, d'Europe et de Russie sont vus à la fois comme des investisseurs potentiels et comme des intermédiaires commerciaux<sup>2245</sup>.

Il convient également d'indiquer le rôle majeur que le TABDC a joué dans l'arrangement de l'aide humanitaire de l'Arménie en Turquie pendant les tremblements de terre d'août et octobre 1999<sup>2246</sup>.

L'effet positif du TABDC est également mentionné par l'Union européenne. En l'occurrence, la Commission européenne, dans son rapport de 2002 sur les progrès de la Turquie, note que : *« several initiatives have taken place at the grass root level of civil society to promote closer co-operation between the two countries. The activities of the Turkish Armenian Business Council (TABC) are worth mentioning in this context »*<sup>2247</sup>.

Dans le cas des relations turco-arméniennes, marquées par une certaine méfiance réciproque, l'existence des réseaux tels que le TABDC paraît donc utile à l'établissement de relations de confiance, qui doivent aboutir dans le futur à un possible rapprochement diplomatique. L'espace informel que forme ce réseau semble être plus adapté à la création de nouveaux canaux de communication. En outre, par ses activités, le réseau en question apporte son soutien aux officiels étatiques dans cette entreprise de normalisation des relations turco-arméniennes.

---

<sup>2244</sup> Ce poste-frontière a été ouvert le 18 octobre 2015.

<sup>2245</sup> Gültekin, *Les enjeux de l'ouverture...op.cit.*, p.11.

<sup>2246</sup> *Ibid.*

<sup>2247</sup> La délégation européenne en Turquie, « Regular reports on Turkey », p. 128. URL : <https://www.avrupa.info.tr/en/regular-reports-turkey-744>, consulté le 14.05.2018.

## *L'initiative de la TARC*

La commission de réconciliation turco-arménienne (en anglais *Turkish-Armenian Reconciliation Commission - TARC*) fait partie des initiatives de la diplomatie non-officielle (*Track-Two diplomacy*) parmi les plus connues dans l'histoire des relations turco-arméniennes. Financée par l'administration de l'Etat américain et mise en œuvre par l'*American university for Global Peace*, sa naissance a considérablement marqué le dialogue turco-arménien.

David Phillips, le spécialiste américain en matière de résolution de conflits et gestionnaire du projet<sup>2248</sup>, raconte en détail la mise en place et le fonctionnement de la commission dans son ouvrage *Unsilencing the past : Track two diplomacy and Turkish-Armenian reconciliation*<sup>2249</sup>, en permettant d'observer de près le déroulement des discussions entre Turcs et les Arméniens. Ce compte-rendu des activités de la TARC est une source précieuse : d'une part, pour témoigner des difficultés réelles auxquelles se confrontent les négociateurs turcs et arméniens, et, d'autre part, pour saisir les attitudes qu'ils adoptent les uns envers les autres.

Présenté au public comme une initiative de la diplomatie *Track-Two* (l'œuvre majeure de l'initiative *The Track Two program on Turkey and the Caucasus* créée sous l'administration de Bill Clinton<sup>2250</sup>), ce projet est en réalité, notamment dans sa phase initiale, l'œuvre de la diplomatie semi-officielle. Cela devient clair lorsqu'on prend en compte les profils des membres de la commission turco-arménienne et les liens que la plupart d'entre eux entretiennent avec leurs gouvernements respectifs. David Phillips voit cet aspect comme un atout car la connexion de la TARC avec les décideurs politiques devrait accroître son poids sur les relations turco-arméniennes et permettre un réel progrès dans la réconciliation entre les deux peuples. Il explique ainsi son point de vue concernant la sélection des membres turcs : « *I selected the Turkish TARC members precisely because of their ties to the government of Turkey. I envisioned their connection to the bureaucracy as an asset. Not only are they familiar with the attitudes of Turkish officials we were looking to influence, their reputation as defenders of the state was needed to neutralize critics of TARC in Ankara* »<sup>2251</sup>.

---

<sup>2248</sup> David L. Phillips - directeur adjoint du think-tank américain – le Centre de prévention des conflits et de la construction de la paix, ancien conseiller principal de l'ONU, ancien conseiller principal et expert en affaires étrangères au département de l'Etat américain. Il a été désigné par le gouvernement américain en janvier 1999 pour mettre en œuvre l'initiative de réconciliation entre les Arméniens et les Turcs.

<sup>2249</sup> David L. Phillips, *Unsilencing the past. Track-two diplomacy and Turkish-Armenian reconciliation*, Berghahn books, New York, 2005, 168p.

<sup>2250</sup> *Ibid*, p.2-3.

<sup>2251</sup> *Ibid*, p. 41. Ce choix est même présenté par l'auteur presque comme une nécessité dans le contexte turc, en mettant en avant la notion de l' « Etat profond » (en turc *derin devlet*), qui fait référence au contrôle des services

## TARC- une vraie initiative Two - Track ?

La commission turco-arménienne est constituée à l'origine de dix membres. La partie turque est représentée par Özdem Sanberk, Gündüz Aktan, İlter Türkmen, Üstün Ergüder, Şadi Ergüvenc et Vamik Volkan. Au moins la moitié d'entre eux entretient des liens étroits avec l'administration turque. Par exemple, Sanberk, Aktan et Türkmen sont des diplomates retraités du ministère des Affaires étrangères. Ils ont auparavant occupé des postes importants dans le service diplomatique<sup>2252</sup> et l'un des interlocuteurs principaux de la commission Sanberk était à cette époque le directeur du *TESEV (Türkiye Ekonomik ve Sosyal Etüdler Vakfı)*, en français « Fondation des études économiques et sociales », un centre de recherche proche du MAE turc. En plus de ses contacts avec le ministère, cet ancien diplomate entretient de longue date un lien étroit avec Bakou<sup>2253</sup>. Selon les propos de Phillips, sa participation assurerait le respect des intérêts de l'Azerbaïdjan<sup>2254</sup>. Le même propos est en outre confirmé par Sanberk lui-même dans son interview au journal azéri *525-ci qəzet*, où il souligne que sa participation à la TARC est « une assurance de leur [il parle des Azerbaïdjanais] tranquillité »<sup>2255</sup>.

İlter Türkmen, autre personnalité turque de poids présente dans la commission, a été ministre des Affaires étrangères de la Turquie entre 1980 et 1983<sup>2256</sup>. Il assume en quelque sorte le rôle de coordinateur informel de la délégation turque de la TARC. Gündüz Aktan, autre ancien diplomate renommé<sup>2257</sup>, aurait entretenu selon David Phillips, des contacts avec les services de

---

militaires et de sécurité en Turquie. Une transparence du dialogue turco-arménien pour les officiels turcs était donc essentielle, *ibid*, p.42.

<sup>2252</sup> Les postes du représentant permanent auprès de l'UE 1987-1991, du Secrétaire-général au sein du MAE (1991-1995) et de l'ambassadeur en Grande Bretagne (1995-2000).

<sup>2253</sup> L'un des acteurs diplomatiques clés d'Ankara dans ses relations avec l'Azerbaïdjan au début des années 1990, lorsqu'il occupait le poste de Secrétaire-général du MAE, Sanberk, avait par ailleurs joué un rôle essentiel dans l'empêchement du coup d'Etat du mars 1995 en Azerbaïdjan (mentionnée dans la II partie). Ayant décrypté le message venant de l'ambassadeur turque à Bakou, il a urgemment contacté le président de l'époque, Süleyman Demirel, qui se trouvait dans un village de vacances à Antalya à l'occasion de la fête du Ramadan. Sanberk le prévient donc le 3 mars 1995 de la possibilité d'un coup d'Etat contre Heydər Əliyev. Demirel appelle sans attendre son homologue Azerbaïdjanais le même jour au prétexte de lui souhaiter une bonne fête de Ramadan afin lui prévenir du danger, in «Azerbaycan'dan darber kokusu» [L'odeur d'un coup d'Etat en Azerbaïdjan], *Sabah*, le 24 mai 1997, URL: <http://arsiv.sabah.com.tr/1997/05/24/f16.html>, consulté le 12.07.2018.

<sup>2254</sup> Phillips, *op.cit.*, p.39. Effectivement, comme le note l'auteur, Sanberk ouvre le sujet du Haut-Karabagh dans le contexte du retour des réfugiés azéris des territoires occupés lors la réunion du 9 juillet 2001 en mentionnant les liens très étroits que la Turquie entretient avec l'Azerbaïdjan. Les membres arméniens, en l'occurrence Alexander Arzoumanian, auraient refusé de discuter de ce sujet dans le cadre de la Commission car le sujet ne concernerait pas les relations entre la Turquie et l'Arménie, *Ibid*, p. 53.

<sup>2255</sup> « Türkiyə-Ermənistan komissiyası Azərbaycan üçün təhlükə deyil » [La Commission Turquie-Arménie ne constitue pas un danger pour l'Azerbaïdjan], *525-ci qəzet*, le 19 juillet 2001.

<sup>2256</sup> Après la retraite du MAE, il a occupé le poste du sous-secrétaire général de l'ONU (1991-1995).

<sup>2257</sup> Gündüz Aktan avait exercé les postes de conseiller politique de Turgut Özal (1985-1988), d'ambassadeur à Athènes (1988-1991), de sous-secrétaire au sein du MAE 1995-1996, de représentant de la Turquie au bureau de l'ONU à Genève (1991-1995) et d'ambassadeur à Tokyo (1996-1998).

sécurité turques<sup>2258</sup>. Etant également des personnalités impliquées dans les médias, ces derniers publiaient des chroniques dans des quotidiens turcs tels que *Hürriyet* et *Radikal*.

Un autre membre de la commission lié aux services de défense et de sécurité était l'ancien général Şadi Ergüvenc<sup>2259</sup>.

Le groupe turc comprenait également deux universitaires : Üstün Ergüder, ancien recteur de l'Université de Bosphorus (*Boğaziçi*) en 1992-1992 et directeur du centre de recherche *Istanbul policy centre* créé au sein de l'Université de Sabanci, et Vamik Volkan, spécialiste turco-américain<sup>2260</sup> de psychologie politique et professeur de l'Université de Virginia aux Etats-Unis.

Van Krikorian, Antranik Migranian, Alexander Arzoumanian et David Hovannisian forment la délégation arménienne de la commission de réconciliation. Avocat arméno-américain, Van Krikorian a longtemps été un membre actif de la diaspora arménienne aux Etats-Unis<sup>2261</sup>. Alexander Arzoumanian et David Hovannisian sont tous les deux d'anciens collaborateurs du ministère des Affaires étrangères de l'Arménie. Ancien chef de la diplomatie arménienne (1996-1998), Alexander Arzoumanian était le leader de la MNA, le principal parti d'opposition du pays. Il est considéré comme un homme politique proche de l'ex-président Lev Ter-Petrossian. Quant à David Hovannisian, enseignant à l'Université d'Erevan et ancien ambassadeur en Syrie (1992-1998), il aurait exercé au sein de la commission le rôle de relais du MAE arménien<sup>2262</sup>. Enfin, le quatrième membre arménien de la TARC, un politologue russo-

---

<sup>2258</sup> Phillips, *op. cit.*, p.40.

<sup>2259</sup> Etant auparavant commandant de la force aérienne turque, Ergüvenc avait représenté son pays au comité militaire de l'OTAN. Après sa retraite, il a travaillé pour le Secrétariat du Conseil national de sécurité.

<sup>2260</sup> Selon le quotidien turc *Hürriyet*, Vamik Volkan serait d'origine arménienne in « Türk-ermeni sorununda psikologlar da devrede » [Les psychologues sont également impliqués dans le problème turco-arménien], *Hürriyet*, le 27 septembre 2001, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/turk-ermeni-sorununda-psikologlar-da-devrede-38270528>, consulté le 14.07.2018.

<sup>2261</sup> Membre du groupe de l'intérêt AAA depuis 1977, il a exercé les postes de directeur des affaires légales et gouvernement (1988-1992) et de directeur du comité exécutif (1998-2001) de cette Assemblée. Krikorian a été également ancien représentant adjoint et conseiller de l'Arménie à l'ONU (1992).

<sup>2262</sup> Phillips, *op.cit.*, p. 39, p. 52. Selon Cheterian, encore membre du service diplomatique lorsqu'il rejoint le groupe de travail de la future TARC en 2000, la démission de Hovannisian aurait été annoncée officiellement par le MAE en septembre 2000, in Vicken Cheterian, *Open wounds : Armenians, Turks and a century of genocide*, New-York, Oxford University Press, p. 174. En réalité, Hovannisian demeurait encore le collaborateur du Ministère lors du lancement officiel de l'initiative en 2001, à Genève. Selon Phillips, à la suite de l'annonce officielle du lancement de la TARC, le ministre des Affaires étrangères, Vartan Oskanian, inquiet du possible mécontentement de l'opinion publique, a préféré éloigner Hovannisian du MAE : « He instructed David to say that he had left the Foreign ministry and was participating in his private capacity. At the same time, he told David that he was expected in his office at the ministry on Monday morning. David was visibly shaken when he returned to the meeting », *ibid*, p. 52. Par ailleurs, dans sa courte bibliographie publiée sur le site de la Fondation Heinrich Boell, David Hovannisian se présente comme ambassadeur itinérant (ambassadeur at-large) au MAE arménien de 1998 à 2003 in Heinrich Boell Stiftung South Caucasus, *David Hovannisiyan*, URL : <https://ge.boell.org/en/person/david-hovhannisiyan>, consulté le 14.09.2018.

arménien, Andranik Migranyan, représente la communauté arménienne de Russie<sup>2263</sup>. Celui-ci, ayant occupé un poste clé dans l'administration russe, conseiller principal pour les questions politiques auprès du président Boris Eltsine, a la réputation d'être resté proche de cette structure.

### Le fonctionnement de la TARC

Les travaux préparatoires destinés à mettre en place cette initiative commencent dès l'année 2000. Dans ce cadre, un séminaire intitulé « *Discussion entre les scientifiques et les représentants de la société civile arméniens et turcs* » est organisé le 10 juin à l'Académie diplomatique de Vienne<sup>2264</sup>.

Les membres se sont entretenus en secret au mois de mars 2001 à Vienne<sup>2265</sup>. La Commission débute officiellement ses activités le 9 juillet 2001 à Genève, dans le centre Henri Dunant pour le Dialogue humanitaire, où elle tient sa première réunion de trois jours<sup>2266</sup>. Sa naissance est annoncée un jour plus tard par le journaliste du *New-York Times*, Douglas Frants<sup>2267</sup>. L'objectif de cette initiative est dévoilé par la voix du représentant turc Sanberk : « *notre intention n'est pas de chercher la vérité, mais d'ouvrir de nouveaux horizons pour l'avenir et renforcer la compréhension mutuelle entre les deux peuples* »<sup>2268</sup>. Cela signifie que les membres de la commission ont décidé de ne pas toucher aux questions complexes comme le génocide arménien ou le conflit du Haut-Karabagh, en se concentrant davantage sur les activités culturelles, académiques et touristiques.

Dans la déclaration officielle, la TARC décrit son objectif : « *promouvoir la compréhension mutuelle et la bonne volonté entre Turcs et Arméniens et à encourager de meilleures relations entre l'Arménie et la Turquie* »<sup>2269</sup>. La Commission encourage particulièrement les gouvernements à rouvrir les frontières communes, dont la fermeture constitue l'un des obstacles principaux dans l'amélioration des relations turco-arméniennes<sup>2270</sup>.

---

<sup>2263</sup> Le membre du conseil exécutif de la communauté arménienne en Russie, *Soyuz Armyan Rossii* (Union des Arméniens de Russie). Migranian enseigne également à l'Université d'Etat de Moscou.

<sup>2264</sup> Phillips, *op.cit.*, p.23.

<sup>2265</sup> «An historic step for both Turks and Armenians», *Turkish daily news*, le 12 juillet 2001.

<sup>2266</sup> Les réunions entre les membres avaient commencé dès le mois de mars 2001.

<sup>2267</sup> « Unofficial commission acts to ease Turkish-Armenian enmity », *The New York Times*, le 10 juillet 2001.

<sup>2268</sup> *Ibid.*

<sup>2269</sup> Phillips, *op.cit.*, 2005, p.57.

<sup>2270</sup> Görgülü, *art.cit.*, p.25.

Quant à Ankara et Erevan, il semble qu'ils avaient tacitement soutenu l'idée de la création de la commission sans pour autant s'y engager officiellement<sup>2271</sup>. L'Etat turc n'a publié aucune déclaration officielle à ce sujet<sup>2272</sup>. Le ministère des Affaires étrangères arménien, lui, proclame le 13 juillet qu'ayant été informé tardivement de la création de la commission, il n'a rien à voir avec sa création ni ses activités<sup>2273</sup>. Dans la même déclaration, la responsable de la communication, Dzyunik Agadzhanian, nie le lien avec le ministère de David Hovannisian, l'ancien ambassadeur devenu universitaire. En affichant une attitude positive à l'égard de la TARC, le MAE arménien prévient toutefois que ses activités non-gouvernementales ne peuvent pas remplacer les négociations officielles :

*« (...) Armenia regards positively and welcomes any public contacts and dialogue between the Armenian and Turkish nations because it will promote the public debate over the existing problems (...) Nevertheless, such dialogue can in no way replace serious discussions at the government level which are needed for resolving numerous tasks that the two nations are facing »<sup>2274</sup>.*

Afin de renforcer la crédibilité de la TARC, les organisateurs prennent contact avec une personnalité emblématique : Elie Wiesel, prix Nobel de la paix. Il commente la création de la commission dans l'article du *New York Times* mentionné plus haut et décrit ce projet « *comme un miracle* »<sup>2275</sup>.

Quant à l'opinion publique, la nouvelle de la création de la TARC fut généralement reçue avec bienveillance dans la société turque. Les échos positifs des articles publiés à ce sujet à la fois dans les médias internationaux<sup>2276</sup> et turcs<sup>2277</sup> ont influencé cette attitude. Il ne faut pas non plus négliger l'influence des personnalités turques participant à la commission et leurs capacités à présenter l'initiative comme un pas assez positif pour Ankara. Par exemple, Gündüz Aktan, en

<sup>2271</sup> « Unofficial commission acts to..., *art.cit.*, David Phillips indique dans son ouvrage qu'il avait pris des contacts avec les deux gouvernements et reçu leur accord pour cette initiative *in Phillips, op.cit.*

<sup>2272</sup> Lütem, « Olaylar ve Yorumlar [Faits et commentaires] », *Ermeni araştırmaları, op.cit.*, vol.1, n°2, juin-août 2001, p.18.

<sup>2273</sup> « Armenian ministry not involved in establishing Armenian-Turkish commission », *BBC Monitoring Central Asia*, le 13 juillet 2001.

<sup>2274</sup> *Ibid.*

<sup>2275</sup> Phillips, *op.cit.*, p.51.

<sup>2276</sup> « Unofficial commission acts to ease Turkish-Armenian enmity », *The New York Times*, le 10 juillet 2001, « Commission set up to promote Turkish-Armenian relations », *Agence France Press*, le 10 juillet 2001.

<sup>2277</sup> « Güvercinler iş başında » [Les conciliateurs au travail], *Milliyet*, le 11 juillet 2001, « An historic steps for both Turks and Armenians », *Turkish daily news*, le 12 juillet 2001; « Ermeni sorununu aşmak » [surmonter la question arménienne], *Hürriyet*, le 14 juillet 2001, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/ermeni-sorununu-asmak-4054>, consulté le 12.07.2018; « Yine Ermeni çalışıyor, yine Türk seyrediyor » [Les Arméniens sont à nouveau au travail, les Turcs, ils observent], *Hürriyet*, le 14 juillet 2001, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/yine-ermeni-calisiyor-yine-turk-seyrediyor-4112>, consulté le 12.07.2018.

évoquant les motivations à l'origine de cette initiative, explique la nécessité pour la Turquie de rompre le statu quo avec l'Arménie :

*« For Turkey this situation cannot continue for many reasons. Russia's considerable influence on Armenia threatens the Caucasus. Perhaps it does secure Armenia's security, but this security comes at the expense of perpetuating the disputes in the region and threatening the independence of other countries in the Caucasus »*<sup>2278</sup>.

L'autre représentant turc de la Commission, Ilter Türkmen, dans son interview à *l'Anadolu ajansı*, évoque la réaction positive que cette initiative a suscitée en Turquie. Pour lui, cette réaction illustre bien que la société turque attendait un tel signe<sup>2279</sup>. Üstün Ergüder partage également cet avis. A son étonnement, même les extrémistes en Turquie n'ont pas réagi à la nouvelle de l'établissement de la TARC<sup>2280</sup>.

Sanberk Özdem fait également remarquer l'attitude favorable des Turcs par rapport à la TARC : *« Il y a beaucoup de sympathisants de cette initiative en Turquie. Nous voulions construire un dialogue. En effet, la TARC a été vue comme une plateforme du dialogue pour discuter les sujets [sur les relations turco-arméniennes] qu'on ne discutait pas dorénavant »*<sup>2281</sup>.

Malgré un certain intérêt pour la TARC en Turquie, l'opinion publique a prêté beaucoup moins d'attention à ce sujet que l'opinion publique arménienne<sup>2282</sup>. Même si pour David Phillips, la réaction en Arménie est en général assez positive<sup>2283</sup>, celle-ci s'est révélée beaucoup plus nuancée que prévu. Gaïdz Minassian évoque trois positions arméniennes dégagées à l'égard de la Commission :

*« La plus modérée celle de l'ancien régime de Ter-Petrossian, est partie prenante de la CRAT, ne fait pas de la reconnaissance du génocide une priorité et regarde exclusivement vers l'avenir. La plus radicale, celle de la FRA, rejette catégoriquement la CRAT en posant le préalable de la reconnaissance du génocide à tout dialogue arméno-turc. La position intermédiaire, celle du président Kotcharian, qui suit les travaux de la CRAT avec réserve, considère que la reconnaissance du génocide figure en tête de l'agenda diplomatique sans constituer pour autant une condition au dialogue avec Ankara »*<sup>2284</sup>.

---

<sup>2278</sup> « Turkish-Armenian dialogue », *Turkish daily news*, le 11 juillet 2001.

<sup>2279</sup> « Türk-Ermeni Uzlaşma Komisyonu'nun çalışmaları [Les travaux de la Commission de réconciliation turco-arménienne] », *Anadolu ajansı*, le 11 juillet 2001.

<sup>2280</sup> *Le Monde*, le 3 octobre 2001.

<sup>2281</sup> L'entretien de l'auteure avec Özdem Sanberk, effectué le 24.10.2014 à Istanbul.

<sup>2282</sup> Kamer Kasım, «Türk-ermeni barışma komisyonu: kaçırılan fırsat [la Commission de réconciliation turco-arménienne : une opportunité manquée]», Version accourcie de l'article publié en anglais, *Ermeni araştırmaları, op.cit.*, vol. 1, n°4, janvier-février 2002, p.157; Mkrtchyan, *art.cit.*, p.156.

<sup>2283</sup> Phillips, *op.cit.*, p.60.

<sup>2284</sup> Gaïdz Minassian, *Géopolitique de l'Arménie*, Ellipses, Paris, 2005, p.99.



Lors du lancement de l'initiative, la communauté arménienne des Etats-Unis est divisée vis-à-vis de la TARC. Par exemple, le leader de l'AAA, Hirair Hovnanian, soutient cette idée, tandis que Dashaksutyun se montre plus critique<sup>2285</sup>.

La polémique sur la Commission s'articule notamment autour de deux questions : la faible représentativité des membres arméniens dans la commission et la question de génocide. L'un des quotidiens arméniens dévoile ainsi une attitude très critique à l'encontre de la commission :

*« It is surprising that a few members of the Armenian Pan-National Movement and Armenian Assembly dare make announcements on behalf of all Armenians, and it is clear that this commission intends to bury the question of the Armenian genocide and establish business relations between the two countries »*<sup>2286</sup>.

Le 13 juillet 2001, le parti Dashnaksutyun publie une déclaration concernant la commission turco-arménienne. Ce texte rejette les activités de la TARC, qui irait à l'encontre des intérêts arméniens<sup>2287</sup>. Par ailleurs, pour les Dashnaks, l'établissement de relations avec la Turquie est exclu tant que celle-ci refuse de reconnaître le génocide arménien :

*« Nobody is allowed to circumvent the issue of Turkey's recognition of the Armenian genocide under the guise of "reconciling" the two nations, which jeopardizes the process of the international recognition of the genocide. There can be no reconciliation without the recognition of the historical truth. An Armenian-Turkish dialogue can become topical only after Turkey recognizes the Armenian genocide, which cannot be haggled over, " the Dashnaksutyun bureau said »*<sup>2288</sup>.

Des chefs religieux et des organisations communautaires arméniennes des Etats-Unis, dont les leaders de la prélatrice des Eglises apostoliques, catholiques et évangéliques arméniennes publient eux aussi une déclaration conjointe le 9 août afin de dénoncer la création de la TARC<sup>2289</sup>. Selon les signataires, les activités de la Commission pourront « aboutir à des résultats ne correspondant pas aux intérêts de la nation arménienne »<sup>2290</sup>.

L'opinion publique arménienne devenant de plus en plus critique à l'égard de la Commission, ses membres arméniens subissent bientôt de sérieuses menaces. Le service arménien de Radio Free Europe souligne la réaction négative du public arménien jusqu'à présent en ajoutant que « de nombreux hommes politiques, personnalités publiques et universitaires en Arménie et dans

---

<sup>2285</sup> «Türk ermeni yakınlaşma girişimi [L'initiative du rapprochement turco-arménien]», *Anadolu ajansı*, le 15 juillet 2001.

<sup>2286</sup> « Yerevan paper blasts Armenian-Turkish reconciliation commission », *BBC Monitoring Central Asia*, le 13 juillet 2001.

<sup>2287</sup> «Dashaks slam Armenian-Turkish reconciliation commission», *BBC Monitoring Central Asia*, le 14 juillet 2001.

<sup>2288</sup> *Ibid.*

<sup>2289</sup> «Commission member reveals sinister intentions», *Asbarez*, le 29 août 2001, URL : <http://asbarez.com/45367/commission-member-reveals-sinister-intentions/>, consulté le 12.07.2018.

<sup>2290</sup> *Ibid.*

*la diaspora affirment qu'Ankara veut enrayer la vague de reconnaissance du génocide arménien par les législatures occidentales, en montrant qu'elle est engagée dans un dialogue avec les Arméniens »*<sup>2291</sup>.

Dans cette ambiance, les Dashnaks réussissent à élaborer une déclaration commune contre la commission, signée par 8 partis et groupes politiques (les partis - Union nationale démocratique, parti communiste, parti républicain d'Arménie, Dashnaksutyun, Union « droit constitutionnel », parti « Etat de droit », les groupes -« député du peuple » et « union du peuple agro-industriel »). Cette déclaration du 31 juillet 2001 met en doute l'efficacité et la sincérité de la création de la TARC :

*« Realising the necessity of establishing natural relationship between the two neighbouring countries and peoples, we find it necessary to note that continuing to neglect the Genocide of Armenians in 1915, and not withdrawing the blockade of Armenia and holding an evidently biased position in the Karabakh process settlement, Turkey directly rejects establishment of normal, accepted by the international community bilateral relationship. On the strength of this fact we believe that artificial initiatives on reconciliation, attempts aimed at non-disclosure of the historical truth do not contribute to the establishment of normal relationship. Similar actions target withdrawal of the issue on the Genocide of Armenians from the agenda and provision of Turkey's active participation in the Karabakh settlement. We announce that Armenian-Turkish relationship can be regulated only by those representatives who have all the authorities from both sides*<sup>2292</sup> ».

Il est significatif que la déclaration ait été signée par la majorité des membres du Parlement, y compris le parti Républicain, dont le leader était le premier-ministre de l'Arménie de cette époque, Andranik Margarian (2000-2007). La réaction du MAE arménien ne tarde pas. Le 1<sup>er</sup> août la porte-parole Agadzhanian, au nom du gouvernement arménien demande à la commission qu'elle prenne en compte cette déclaration commune laquelle affiche une position unifiée des forces politiques ayant une majorité au Parlement arménien<sup>2293</sup>. Ce communiqué démontre clairement le changement de ton du ministère vis-à-vis de la TARC. Le ministère, en évoquant la question du génocide, exprime son inquiétude que *« les questions liées au génocide arménien qui revêtent une importance transnationale et qui ont toujours constitué un facteur d'union à la fois en Arménie et dans la diaspora peuvent diviser le front arménien uni et suspendre le processus de reconnaissance du génocide arménien »*<sup>2294</sup>. Le MAE arménien

---

<sup>2291</sup> « Genocide issue » 'on agenda' of Turkish-Armenian commission», *Radio Free Europe*, le 8 août, <https://www.azatutyun.am/a/1566909.html>, consulté le 12.07.2018.

<sup>2292</sup> «Armenian parties and deputy groups marched out with statement on the issue of Armenian-Turkish relationship», *ARKA*, le 31 juillet 2001.

<sup>2293</sup> Lütém, «Olaylar ve Yorumlar [Faits et commentaires]», *Ermeni araştırmaları, op.cit.*, vol.1, n°2, juin-août 2001, p.20; «Commission member reveals sinister intentions», *Asbarez*, le 29 août 2001, URL : <http://asbarez.com/45367/commission-member-reveals-sinister-intentions/>, consulté le 12.07.2018.

<sup>2294</sup> « Commission member reveals »... , *art.cit.*

ajoute également que « *la diplomatie Track-two ne peut pas remplacer les discussions au niveau étatique et tous les problèmes existant entre l'Arménie et la Turquie ne peuvent se résoudre que par le dialogue interétatique* »<sup>2295</sup>.

La commission ne pouvait pas échapper à ces pressions. Ses membres arméniens publient aussitôt une déclaration. Le communiqué du 2 août accentue le fait que les activités de la commission ne peuvent pas se substituer au dialogue officiel. En effet, tout en indiquant qu'ils attendaient une telle censure de la part de certains partis arméniens, ils ajoutent également que les membres arméniens n'ont pas l'intention de discuter la question du génocide dans le cadre de cette commission :

*« The certainty of the Genocide of Armenians is not an object for discussions-it is an internationally recognised fact. It is obvious that legal, moral and political matters having appeared in connection with this fact require rational and constructive discussions, whereas the absence of direct dialogue aggravates the situation. The international recognition of the Genocide is essential, and each state should present its official decision on this event. We agree that there can be no real reconciliation without acknowledgement of the fact of Genocide by Turks »*<sup>2296</sup>.

La déclaration illustre la conviction des membres arméniens de la TARC : celle-ci doit faire office de premier pas d'une démarche visant à « *analyser le passé et améliorer l'avenir* »<sup>2297</sup>.

Malgré de nombreuses critiques, la commission continue ses activités et organise sa deuxième réunion officielle les 23-25 septembre 2001 à Istanbul. Les membres y ont l'occasion de s'entretenir avec les universitaires, journalistes et hommes d'affaires venus de Turquie<sup>2298</sup>. La rencontre de la TARC, notamment de ses membres arméniens avec Emin Mahir Balcıoğlu, fils du diplomate turc Beşir Balcıoğlu, assassiné à Madrid à 1978 par l'ASALA, était à ce titre tout à fait particulière<sup>2299</sup>. L'architecte et experte en art Balcıoğlu allait d'ailleurs participer à de nombreux projets culturels turco-arméniens et s'engager dans les efforts visant à réduire les préjugés entre les deux peuples<sup>2300</sup>.

La réunion a également été marquée par les tragiques événements du 11 septembre. Dans la déclaration publiée à la suite de cette réunion, les membres expriment à cet égard leur sentiment

---

<sup>2295</sup> *Ibid.*

<sup>2296</sup> «The activity of the commission on reconciliation cannot commute direct Armenain-Turkish relations», *ARKA news agency*, le 2 août 2001.

<sup>2297</sup> *Ibid.*

<sup>2298</sup> Lüttem, «Olaylar ve Yorumlar [Faits et commentaires]», *Ermeni araştırmaları, op.cit.*, vol.1, n°3, septembre-novembre 2001, p.23.

<sup>2299</sup> Phillips, *op.cit.*, p.85.

<sup>2300</sup> «ASALA babasını öldürdü, o Türk-Ermeni dostluğu için çalışıyor [ASALA a assassiné son père, mais lui, il s'efforce pour l'amitié turco-arménienne]», *Hürriyet*, 11 novembre 2001, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/asala-babasini-oldurdu-o-ermeni-turk-dostlugu-icin-calisiyor-38279817>, consulté le 04.10.2018.

« de choc et leur profond regret ». La même déclaration révèle en outre la décision d'établir un secrétariat et de créer un site web, ainsi que celle d'inviter le *Centre international pour la justice transitionnelle* (CIJT), spécialisé dans les questions juridiques, et, enfin, d'organiser un séminaire sur les modèles de la paix<sup>2301</sup>.

Malgré la décision auparavant prise par la TARC de ne pas s'impliquer dans la question du génocide, cette question refait surface lors des discussions et entrave le dialogue turco-arménien. Les Turcs suggèrent alors d'inviter des historiens, des archivistes et des psychologues afin de mettre en place une étude commune, tandis que pour les membres arméniens, cela est inutile, la communauté internationale ayant accepté de considérer les événements de 1915 comme un génocide<sup>2302</sup>. Afin de sortir de cette impasse, la commission décide, lors de la réunion tenue à New-York les 18-21 novembre 2001, de demander l'avis légal non-contraignant du CIJT sur l'applicabilité de la Convention de 1948 aux événements du début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle demande également si ces événements peuvent entrer dans le cadre de cette convention<sup>2303</sup>. Cependant, des mécontentements sont apparus au sein de la Commission au sujet de l'interprétation du mot « applicabilité » dans le contexte de cette requête. Pour les Turcs, cela signifie : vérifier si la convention peut être appliquée de façon rétroactive aux événements de 1915. Pour les Arméniens, il s'agissait d'une notion beaucoup plus large, qui comprendrait également l'analyse de la qualification juridique de ces événements. Le texte de la demande officielle était finalement rédigé de la manière suivante: « *TARC requests that ICTJ facilitate the provision of an independent third party analysis of the applicability of the 1948 Genocide Convention to events at the beginning of the twentieth century [and that] this analysis would be made available to TARC on a confidential basis* »<sup>2304</sup>.

La condition de confidentialité aurait été brisée par Andranik Migranian, qui se presse d'informer les médias de cette décision<sup>2305</sup>. Par conséquent, comme le note Phillips, les membres turcs Sanberk et Aktan contactent unilatéralement le centre international afin de demander d'effectuer uniquement l'analyse sur la rétroactivité de la convention<sup>2306</sup>. Mécontente

---

<sup>2301</sup> Lütem, « Olaylar ve Yorumlar [Faits et commentaires] », *Ermeni arařtırmaları, op.cit.*, vol.1, n°3, septembre-novembre 2001, p. 23-24.

<sup>2302</sup> Görgülü, *art.cit.*, p.25.

<sup>2303</sup> Phillips désigne Gündüz Aktan comme l'initiateur de cette idée car ce dernier évoquerait lors des travaux de la TARC des aspects juridiques de la question arménienne en proposant même que l'Arménie et la Turquie aillent à la Cour internationale de Justice à la Haye *in Phillips, op.cit.*, p.46-47.

<sup>2304</sup> Phillips, *op.cit.*, p.99.

<sup>2305</sup> *Ibid.*

<sup>2306</sup> Phillips, *op.cit.*, p.99. La lettre rédigée par Sanberk le 10 décembre 2001 à Theodore C.Sorensen, le membre de la direction CIJT et le conseiller de la TARC, énonce : « *I trust you are not aware of the row which emerged among the Commission members on the interpretation of the clause in the draft statement regarding how to make*

de cette demande unilatérale turque, la partie arménienne annonce le 11 décembre 2001 son retrait de la TARC<sup>2307</sup>.

Erevan émet le 14 décembre un message concernant les développements récents au sein de la TARC. Le porte-parole du président arménien, Vage Gabrielyan, note que cette décision des membres arméniens de quitter la TARC était prévisible. En indiquant que le dialogue entre l'Arménie et la Turquie doit être mené au niveau gouvernemental, il ajoute qu'Erevan n'a toutefois pas empêché les contacts entre les sociétés civiles turques et arméniennes<sup>2308</sup>.

Le 11 décembre 2001 marque officiellement la fin de la TARC et la quatrième réunion prévue en janvier 2002 ne s'est pas déroulée, comme cela était initialement prévu<sup>2309</sup>. En réalité, ses activités ont continué jusqu'à 2004 de manière secrète. La commission prend enfin la décision, le 12 juillet 2002, de poursuivre la requête du CIJT<sup>2310</sup>. L'audition à ce sujet des deux parties, représentées par Van et Aktan, fut organisée pour le 10 septembre 2002<sup>2311</sup>.

L'avis légal est annoncé par le centre international le 4 février 2003. Cet avis est élaboré par le conseil juridique indépendant. La décision porte alors non seulement sur la question de la réactivité, mais aussi sur l'intention génocidaire des événements du début du XX<sup>e</sup> siècle. Les juristes ont donc conclu qu'il y existait une intention génocidaire selon les normes établies par la convention de 1948 :

---

*public the outcome of the eventual study. The early leak of our understanding to the press and the unfolding controversy has led us to think that until we overcome this hurdle it not be wiser to refrain from studying the subject matter of our question as to whether the 1948 Convention would be applicable to 1915 events. It is our understanding that ICTJ is assigned to examine whether the convention of 1948 could be applied retroactively to the events of 1915, not to examine whether the events of 1915 amounted to genocide in light of the Convention», *ibid*, p. 99-100.*

<sup>2307</sup> «Armenian members of the Armenian-Turkish reconciliation commission announce on their withdrawal from the commission», *ARKA*, le 13 décembre 2001.

<sup>2308</sup> « Armenia wants government level dialogue with Turkey- president's spokesman», *BBC Monitoring Central Asia*, le 14 décembre 2001.

<sup>2309</sup> Minassian, *Géopolitique ...op.cit.*, p.100.

<sup>2310</sup> Phillips, *op.cit.*, p.108.

<sup>2311</sup> *Ibid.*, p.108-110.

« We believe that the most reasonable conclusion to draw from the various accounts referred to above of the Events is that, notwithstanding the efforts of large numbers of "righteous Turks" who intervened on behalf of the Armenians, at least some of the perpetrators of the Events knew that the consequence of their actions would be the destruction, in whole or in part, of the Armenians of eastern Anatolia, as such, or acted purposively towards this goal, and, therefore, possessed the requisite genocidal intent. Because the other three elements identified above [(1) one or more persons were killed; (2) such persons belonged to a particular national, ethnical, racial or religious group; and (3) the conduct took place in the context of a manifest pattern of similar conduct directed against that group] have been definitively established, the Events, viewed collectively, can thus be said to include all of the elements of the crime of genocide as defined in the Convention, and legal scholars as well as historians, politicians, journalists and other people would be justified in continuing to so describe them »<sup>2312</sup>.

Ils précisent toutefois que la convention ne peut pas être appliquée de façon retroactive: « *The Genocide Convention does not give rise to individual criminal or state responsibility for events which occurred during the early twentieth century or at any time prior to January 12, 1951* »<sup>2313</sup>.

Il y a eu peu de réactions à cette décision de l'organisation nongouvernementale en Turquie. Le mécontentement des membres turcs de la TARC vis-à-vis du rapport est toutefois à noter. Ils pensent que l'ONG a outrepassé son champ d'analyse. Ainsi, Sanberk, Aktan et Ergüvenc se retirent après la réunion du mois de mars 2003 à Londres<sup>2314</sup>. Les nouveaux membres turcs rejoignant la Commission ont des profils universitaires et non officiels : Emin Mahir Balcıoğlue est un expert en art tandis qu'Ersin Kalaycıoğlu, İter Turan et Şule Kut sont des professeurs en sciences politiques et relations internationales. Ce changement peut surtout être expliqué par l'intention d'Ankara d'affaiblir le lien de la TARC avec l'administration turque afin de se distancer du rapport du CIJT. Cela témoigne sans doute d'une gêne pour les Turcs occasionnée par cette décision, bien que celle-ci ne soit pas contraignante. Par exemple, le chercheur turc Kamer Kasım, en critiquant la décision, met en doute le professionnalisme du travail effectué dans le cadre du rapport sans consulter les archives<sup>2315</sup>.

Quant aux Arméniens, ils ont généralement bien reçu le rapport<sup>2316</sup>. Phillips évoque même dans son ouvrage l'attente des membres arméniens de la TARC, notamment de Van Krikorian, pour que l'administration américaine publie une déclaration à ce sujet<sup>2317</sup>. Il est curieux de

---

<sup>2312</sup> «ICTJ Legal Analysis on Applicability of UN Convention on Genocides prior to January 12, 1951», *Armenian News network, Groong*, <http://groong.usc.edu/ICTJ-analysis.html>, consulté le 23.09.2018.

<sup>2313</sup> *Ibid.*

<sup>2314</sup> Les nouveaux membres turcs rejoignant la Commission ont des profils plutôt universitaires : Emin Mahir Balcıoğlu, experte en art, Ersin Kalaycıoğlu, İter Turan et Şule Kut sont des professeurs en Sciences politiques et relations internationales. Ce changement peut surtout être expliqué par l'intention d'Ankara de briser totalement le lien de la TARC avec l'administration turque afin de se distancer du rapport du CIJT.

<sup>2315</sup> Kasım, « Türk-ermeni barışma komisyonu..art.cit., p.143.

<sup>2316</sup> Phillips, *op.cit.*, p.114.

<sup>2317</sup> *Ibid*, p.119.

mentionner une communication de *Wikileaks* publiée au sujet du rapport du CIJT. Il s'agit du message de l'ambassadeur américain à Ankara, qui aurait suggéré à Washington de s'abstenir d'une quelconque déclaration officielle sur le sujet<sup>2318</sup>. Le communiqué émane de l'ambassadeur américain à Erevan, John Ordway<sup>2319</sup>, qui s'exprime ainsi sur le rapport en question : « *I think that the report that was prepared and issued by the Center for Transitional Justice at the request of TARC was a very solid and strong contribution to the dialogue and the discussion that has to take place between Turkey and Armenia and between Turks and Armenians* »<sup>2320</sup>.

La commission de réconciliation arrête ses activités le 14 avril 2004<sup>2321</sup>. Les membres annoncent la mise en place d'un groupe consultatif turco-arménien qui se rencontrera annuellement<sup>2322</sup>. Ils élaborent également des recommandations, plus particulièrement à l'adresse des gouvernements turcs et arméniens, afin de réconcilier les deux peuples et d'améliorer les relations entre eux. Voici les recommandations de la TARC du 14 avril 2004 :

- « *Official contacts should be further improved ;*
- *Opening of the Turkish-Armenian border should be announced and implemented in 2004 ;*
- *The two governments should publicly support civil society programs focused on Education, science culture, and tourism ;*
- *Standing mechanisms for cooperation on humanitarian disaster assistance and health care should be established ;*

---

<sup>2318</sup> «Turkey-Armenia: Embassy recommends no USG statement on TARC historical study», *Wikileaks* (classification-confidentiel), le 14 avril 2003, mise en ligne 4 novembre 2013, URL : <https://search.wikileaks.org/plusd/>, le site internet consulté entre 25.06.2017 et 07.07.2017. L'ambassadeur aurait écrit ainsi : « [...] *If there is no requirement for the USG [le gouvernement des Etats-Unis] to endorse a statement of a private group, our choice would be to avoid it. We have so far managed the considerable tensions in the Armenian Turkish Track II process well by reminding everyone that the effort is non-governmental. Mixing the two Tracks, even once, will leave them intertwined. If there should be a statement, our preference would be after April 24. Perhaps there are some salon intellectuals in Istanbul or retired diplomats with contacts with this group who do not object to a pre-April 24 statement, but these people have no connection and no influence whatsoever on GOT [gouvernement de la Turquie] thinking or reactions. Following their line on Iraq and Cyprus, these people might even be happy to have the AK Party embarrassed or cornered on the Armenian issue. If there is to be a statement and it is to be before April 24, we recommend that Ambassador Logoglu be briefed in advance and that we receive the cleared press guidance well in advance. We appreciate the opportunity to provide our views* ». Ibid.

<sup>2319</sup> Il est toutefois à noter une référence explicite que le président américain fait dans son discours du 24 avril 2005 à cette décision du CIJT : « *I applaud individuals in Armenia and Turkey who have sought to examine the historical events of the early 20th century with honesty and sensitivity. The recent analysis by the International Center for Transitional Justice did not provide the final word, yet marked a significant step toward reconciliation and restoration of the spirit of tolerance and cultural richness that has connected the people of the Caucasus and Anatolia for centuries* » in Government Publishing office, «Statement on Armenian remembrance day april 24 2005», URL: <https://www.gpo.gov/fdsys/pkg/WCPD-2005-05-02/pdf/WCPD-2005-05-02-Pg664-2.pdf>, consulté le 14.07.2018.

<sup>2320</sup> «Bush again declines to mention 'Genocide' in April 24 message, RFE/RL Armenia, le 25 avril 2003, URL: <https://www.azatutyun.am/a/1571347.html>, consulté le 12.08.2018.

<sup>2321</sup> Philippe, *op.cit.*, p.134.

<sup>2322</sup> *Ibid*, p.127.

- *Security and confidence building measures between Turkey and Armenia should be enhanced ;*
- *Religious understanding should be encouraged, “the Turkish and Armenian people need to develop more confidence that their governments are working to surmount the difficulties related to the past »*<sup>2323</sup>.

Pour le bilan des activités de la TARC du point de vue des relations turco-arméniennes, on peut constater que celles-ci ont approfondi les contacts humains entre les deux peuples. Le compte-rendu écrit par Phillips nous révèle comment les discussions au sein de la TARC ont même encouragé les échanges des expériences personnelles entre les membres. On pense notamment au dialogue décrit entre Sanberk et Andranik sur les tragédies que leurs familles ont subi au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>2324</sup>.

Le travail de la TARC a également dynamisé les échanges culturels, scientifiques et touristiques entre deux pays<sup>2325</sup>. A cet effet, citons les visites réciproques des musiciens, plus particulièrement la visite du Quatuor à cordes d’Ankara à Erevan et celle du Quatuor Komitas arménien à Istanbul et Antalya<sup>2326</sup>. Par ailleurs, l’entrée en scène du groupe de musique folklorique turc *Lalezar* avec le maître arménien de l’oud Richard Hagopian à Istanbul et Erevan a marqué les contacts culturels turco-arméniens<sup>2327</sup>.

On peut notamment souligner la contribution de la TARC concernant la mise en œuvre de travaux de rénovation de l’église arménienne Akhtamar à Van. Les membres avaient visité cet édifice et créé un « *groupe d’amis de l’Eglise Akhatamar* »<sup>2328</sup>. Leurs efforts ont assuré le soutien du gouvernement turc pour la rénovation de cette œuvre appartenant à l’héritage arménien.

---

<sup>2323</sup> *Ibid*, p.153-154.

<sup>2324</sup> Phillips, *op.cit.*, p.48. Özdem évoque ses grands-parents, qui ont été obligés de fuir la Macédoine lors de l’éclatement de l’Empire ottoman, afin d’éviter d’être assassinés par les Bulgares et les Serbes. Andranik parle de sa grand-mère, qui a été confrontée aux violences physiques et sexuelles lors de la déportation des Arméniens. *Ibid*. Dans le même sens, on peut noter l’échange entre Aktan et Arzoumanian autour de la question du génocide arménien. Aktan aurait exprimé ainsi la frustration de la Turquie à l’égard des activités de la diaspora arménienne : « *savez-vous ce que nous ressentons lorsque vous essayez de nous embarrasser en présentant des résolutions dans les parlements du monde entier ? Nos sentiments sont blessés* ». « *Vos sentiments sont blessés* », réagit Arzoumanian en demandant « *comment, d’après vous, nous ressentons. Nous faisons partie de ceux qui ont subi le génocide* ». *Ibid*.

<sup>2325</sup> Pour plus de détails sur ces échanges turco-arméniens cf. Phillips, *op.cit.*, p.73-82.

<sup>2326</sup> *Ibid*, p.75-76.

<sup>2327</sup> *Ibid*, p.76.

<sup>2328</sup> Cheterian, *Open wounds...op.cit.*, p.174.



Les efforts de la TARC en matière d'affaires politiques turco-arméniennes sont notamment à relever. Il est notamment question de son influence positive sur le processus décisionnel turc à l'égard de l'Arménie et plus précisément sur la décision à soulever des restrictions des visas pour les Arméniens en 2002<sup>2329</sup>.

L'UE voit aussi cette initiative comme un pas positif du point de vue des relations entre Ankara et Erevan. Le Parlement européen, dans l'article 33 de la résolution du 25 octobre 2001 sur le rapport du progrès de 2000 indique que celui-ci « *supports the civil initiative launched by a group of former diplomats and academics from Turkey and Armenia, the aim of which is to arrive at a common understanding of the past; believes that this initiative, together with others, should lead to the normalisation of relations between the communities and states concerned* »<sup>2330</sup>.

Le 13 novembre 2001, la Commission européenne met également en avant la mise en place de cette initiative turco-arménienne dans son rapport sur les progrès effectués par la Turquie : « *An unofficial "Turkish-Armenian Reconciliation Commission" has been set up with a view to promoting dialogue and mutual understanding in the field of economy, tourism, culture, education, research, environment as well as media* »<sup>2331</sup>.

Le président américain mentionne également cette initiative dans son discours annuel du 24 avril 2003. George Bush fils exprime ainsi ses appréciations à l'égard des activités de la TARC :

*« I also salute our wise and bold friends from Armenia and Turkey who are coming together in a spirit of reconciliation to consider these events and their significance. I applaud them for rising above bitterness and taking action to create a better future. I wish them success, building on their recent and significant achievements, as they work together in a spirit of hope and understanding »*<sup>2332</sup>.

---

<sup>2329</sup> Phillips, *op. cit.*, p.69-86.

<sup>2330</sup> European Parliament resolution on the 2000 Regular Report from the Commission on Turkey's progress towards accession (COM(2000)713 + C5-0613/2000 + 2000/2014(COS)), le 25 octobre 2001, URL: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:52001IP0343&rid=20>, consulté le 14.10.2018.

<sup>2331</sup> La délégation européenne en Turquie, « regular reports on Turkey », URL : <https://www.avrupa.info.tr/en/regular-reports-turkey-744?>, consulté le 14.10.2018.

<sup>2332</sup> The White House, Presidential message: Armenian remembrance day 2003, URL: <https://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2003/04/20030424-8.html>, consulté le 24.07.2018.

## L'échec de la TARC

Les raisons de l'échec de la TARC peuvent s'expliquer de différentes manières. La plus importante est sans doute la convergence des objectifs fixés par les parties. Comme le note Phillips, Ankara, par ses efforts de réconciliation, espérait éviter l'adoption des résolutions arméniennes, notamment aux États-Unis<sup>2333</sup>. Le représentant turc à la Commission, Sanberk, a exprimé cette motivation de la Turquie de participer à la TARC auprès du journal azéri *525-ci qəzet* : « *l'objectif principal de notre commission est d'empêcher les initiatives qui visent à affaiblir la Turquie et la cause turque, en mettant en avant chaque année l'affaire du "génocide" devant le Congrès des États-Unis et d'autres pays occidentaux* »<sup>2334</sup>. En affirmant que les résultats sont peu importants, il ajoute : « *l'important pour nous est que l'affaire du "génocide" ne revienne pas devant le Congrès américain. Parce que, si nous poursuivons le dialogue, cette question ne figurera pas à l'ordre du jour du Congrès* »<sup>2335</sup>.

Sanberk a expliqué, lors de la réunion de la TARC de septembre 2001, qu'il a été mal compris. Aucune déclaration officielle n'a pourtant été publiée sur ce point. Effectivement, le lobby arménien a rencontré un échec dans l'adoption des résolutions arméniennes en Allemagne, en Suisse et en Grande Bretagne, car le travail de la TARC a été présenté par ces pays comme la raison de ne pas agir dans cette direction<sup>2336</sup>. Le parti Dashnak le reconnaît également : « *La scène politique des États-Unis et de l'Europe fut sérieusement endommagé en conséquence de cinq mois d'existence de la commission et ses activités et la reconnaissance du génocide arménien s'est heurtée à d'importants obstacles* »<sup>2337</sup>.

Cette attitude turque rend les Arméniens encore plus méfiants à l'égard de cette initiative. Cela affecte directement la situation des représentants arméniens de la Commission qui s'efforcent eux aussi de durcir le ton<sup>2338</sup>.

---

<sup>2333</sup> Phillips, *op.cit.*, p. 33.

<sup>2334</sup> «Türkiyə-Ermənistan komissiyası Azərbaycan üçün təhlükə deyil» [La Commission Turquie-Arménie ne constitue pas un danger pour l'Azerbaïdjan], *525-ci qəzet*, le 19 juillet 2001.

<sup>2335</sup> *Ibid.*

<sup>2336</sup> Phillips, *op.cit.*, p.62.

<sup>2337</sup> «Text of Dashnak statement on Armenian-Turkish dialogue», *BBC Monitoring Central Asia*, le 14 décembre 2001.

<sup>2338</sup> Phillips, *op.cit.*, p.64.

Quant à la partie arménienne, elle est motivée par la discussion de la question du génocide directement par les Turcs. Selon les mots de Phillips: « *The Armenians saw TARC as a vehicle for approaching Turkish elites and initiating a dialogue about the genocide* »<sup>2339</sup>. Les membres arméniens souhaitaient également trouver, dans le cadre de la commission, des liens avec l'administration turque<sup>2340</sup>. Cela va en effet à l'encontre des principes de travail de la TARC, qui étaient définis dès sa création.

Il semble toutefois que l'Arménie avait d'autres motivations plus pragmatiques en ce qui concerne son implication dans le développement de cette initiative. Les efforts fournis en vue de la réconciliation sont alors envisagés comme devant permettre la normalisation des relations avec Ankara et faire émerger la question de l'isolement de l'Arménie. La réalisation de cet objectif sans concessions dans la question du conflit du Haut-Karabagh représenterait un véritable succès de la diplomatie arménienne.

L'échec de la commission est également le résultat de l'attitude ambivalente des gouvernements arménien et turc. Même si Ankara et Erevan ont soutenu l'initiative, leur discours reste marqué par une forme d'ambiguïté. Dans le cas de l'Arménie, l'incohérence se retrouve dans les déclarations officielles du MAE arménien à l'égard de David Hovannisian ou son soutien à la Commission. Devant la pression politique, Erevan prend ses distances, laissant la voie libre aux politiciens radicaux.

Quant à Ankara, son ambiguïté vis-à-vis de la TARC se retrouve également dans ses relations avec Bakou. En Azerbaïdjan, même si les forces politiques s'opposent de manière générale à une telle initiative, certaines d'entre elles expriment néanmoins une compréhension devant un tel pas de la Turquie. Pour un groupe des politiciens, il s'agirait d'une manœuvre turque afin d'affaiblir les pressions du lobby arménien sur la scène internationale<sup>2341</sup>.

---

<sup>2339</sup> *Ibid*, p.53.

<sup>2340</sup> *Ibid*, p.60.

<sup>2341</sup> « Türk ermeni uzlaşma komisyonu [Commission de réconciliation turco-arménienne] », *Anadolu ajansı*, 13 juillet 2001; « Azeri politicians divided over Turkish-Armenian reconciliation commission », *BBC Monitoring Central Asia*, 13 juillet 2001. Par exemple, si le parti Müsavat critiquait clairement cette initiative, la position du parti du Front populaire et notamment de son leader Əli Kərimli restait plus nuancée. Ce dernier exigeait une garantie à l'Azerbaïdjan que l'attitude turque ne va pas changer sur le sujet des relations Ankara-Erevan. Rəşad Rzaguliyev, du parti Libéral action, expliquait la naissance de la commission par les activités propagandistes de l'Arménie in « Azeri politicians on creation of Turkish-Armenian reconciliation commission », *Turan News agency*, le 12 juillet 2001.

Bakou n'a publié aucune déclaration officielle à l'égard de la TARC. Mais son mécontentement face à une possible normalisation des relations entre la Turquie et l'Arménie et l'ouverture des frontières a toutefois été rappelé par Murtuz Ələsgərov. En visite officielle en Turquie au moment du lancement officiel de la TARC, le chef du parlement azerbaïdjanais ne cache pas sa préoccupation à l'égard des initiatives civiles turco-arméniennes. Plus concrètement, à la question d'un journaliste sur les demandes de certains hommes d'affaires à faire du « business » en Arménie, il indique que « *tant que l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan n'est pas assurée, l'établissement des affaires avec l'Arménie signifie une trahison à l'Azerbaïdjan* »<sup>2342</sup>. Par ailleurs, l'homme politique affirme quelques jours plus tard que la Turquie a assuré qu'elle n'établira aucune relation avec l'Arménie »<sup>2343</sup>.

Effectivement, lors de la rencontre entre le vice-premier ministre Mesut Yılmaz et Murtuz Ələsgərov, Yılmaz prend la position suivante à l'égard des relations turco-arméniennes : « *le message que nous transmettons continuellement à l'Arménie. Le chemin de l'amélioration des relations entre l'Arménie et la Turquie passe par la solution du problème du Karabakh* »<sup>2344</sup>.

L'ambassadeur turc à Bakou, Ünal Çeviköz, se hâte également de rassurer l'opinion publique de l'Azerbaïdjan sur ce sujet. Alors qu'il commente la mise en place de la TARC, le diplomate affirme que « *cela n'a rien à voir avec les agences officielles et la politique de la République turque* »<sup>2345</sup>.

Le message du premier-ministre Bülent Ecevit va encore plus loin. Il demande à l'Arménie non seulement « *de se retirer immédiatement et sans conditions du Haut-Karabakh, qu'elle occupe* », mais également « *d'autoriser l'ouverture d'un large corridor reliant l'Azerbaïdjan au Naxçıvan* »<sup>2346</sup>. On voit donc ici qu'Ecevit ajoute la quatrième précondition pour l'établissement de relations avec l'Arménie (les trois autres étant l'arrêt de la campagne de génocide, reconnaître les frontières communes et le retrait des Arméniens des territoires azerbaïdjanais) afin de rompre le blocage du Naxçıvan.

---

<sup>2342</sup> «Azerbaycan Milli Meclis Başkanı Murtuz Aleskerov İstanbul'da [Le chef du parlement azerbaïdjanais Murtuz Aleskerov est à Istanbul] », *Anadolu ajansı*, le 12 juillet 2001.

<sup>2343</sup> Azerbaycandan kısa-kısa.. Meclis Başkanı Aleskerov [ Nouvelles d'Azerbaïdjan... le chef du parlement Murtuz Aleskerov ] », *Anadolu ajansı*, le 16 juillet 2001.

<sup>2344</sup> Azerbaycan Milli Meclis başkanı Murtuz Aleskerovun temasları [Les contacts du chef du parlement azerbaïdjanais Murtuz Aleskerov]», *Anadolu ajansı*, le 10 juillet 2001.

<sup>2345</sup> « Turkish diplomat denies reports on rapprochement with Armenia », *BBC Monitoring Central Asia*, le 7 décembre 2001.

<sup>2346</sup> «From the papers», *the Turkish daily news*, le 16 juillet 2001.

Özdem Sanberk explique l'échec de la Commission par les pressions subies par ses membres arméniens : « *lorsqu'ils retournaient chez eux, on exigeait d'eux qu'ils fassent de la réconciliation seulement après que la Turquie reconnaisse le génocide. Au contraire d'eux, nous [les membres turcs] n'avions pas connu cette pression* »<sup>2347</sup>.

Le spécialiste de la politique turque au Caucase Kamer Kasım souligne des raisons similaires pour expliquer l'arrêt de la Commission : l'attitude négative des Arméniens de la diaspora, leur pression sur les autres Arméniens, ainsi que la mise du sujet du génocide à l'ordre du jour de la commission<sup>2348</sup>.

David Phillips met également en avant les problèmes liés à l'attitude du lobby arménien. Selon l'auteur, les représentants de la diaspora auraient soutenu la Commission en privé même si publiquement, ils affichaient une position opposée<sup>2349</sup>.

Le fonctionnement de cette commission et même sa survie était dépendant des enjeux géopolitiques. Phillips reconnaît lui aussi que la baisse d'intensité des activités de la commission était une conséquence de l'affaiblissement de l'intérêt américain pour l'initiative<sup>2350</sup>. En effet, elle était vue comme une entreprise qui permettrait à Washington d'éviter des pressions du lobby arménien au Congrès américain. A la suite des événements du 11 septembre 2001, la place de la Turquie, allié historique des Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme, s'est considérablement accrue. Cette situation a rendu difficile pour la diaspora arménienne le fait de faire passer des résolutions contre la Turquie. De ce fait, l'urgence de voir les deux pays se réconcilier devient moins importante pour les Etats-Unis. Dans la même logique, lorsque le parlement turc refuse le passage de l'armée américaine sur son territoire dans le cadre de la guerre en Irak, l'humeur antiturque à Washington permet au lobby arménien de s'avancer sur ces dossiers.

D'autres critiques à l'égard de la TARC concernent le déséquilibre dans le nombre des membres turcs et arméniens et la faible représentativité des Arméniens dans la Commission. Krikorian et Andranik, dans une interview, indiquent ainsi les critères pour la sélection des membres arméniens : « *avoir une expérience politique nationale et internationale significative ; l'habilité*

---

<sup>2347</sup> Özdem Sanberk, interview avec l'auteure le 24.10.2014 à Istanbul.

<sup>2348</sup> Kasım, *art.cit.*, p.159-160.

<sup>2349</sup> Phillips, *op.cit.*, p.104.

<sup>2350</sup> *Ibid*, p.148.

*de parler couramment l'anglais; être disposé à travailler en équipe* »<sup>2351</sup>. Visiblement, il était compliqué d'attirer des Arméniens présentant ces qualités à la commission. Les problèmes se posaient notamment avec les Dashnaks<sup>2352</sup>. Selon Phillips « *initially, the Dashnaks agreed to meet and learn about TARC. But then they refused to discuss it* ». L'auteur explique cette attitude de la façon suivante: « *To Dashnaks, TARC was an insidious device undermining their raison for being* », dans ce contexte « *if reconciliation occurs, they have no reason to exist* »<sup>2353</sup>.

Le fonctionnement de la TARC et les événements liés à cette initiative sont déjà quelques signes annonciateurs des difficultés auxquelles le processus du rapprochement diplomatique entre la Turquie et l'Arménie entre 2008 et 2009 sera confronté.

Malgré ses réels défauts, il est évident que la TARC a constitué « *le moyen le plus efficace pour briser la glace (ice-breaker)* » entre les deux peuples<sup>2354</sup>. Elle fait naître un projet important entre les Turcs et Arméniens – la VAT (Vienna Armenian-Turkish Historians' Platform).

L'objectif principal de la VAT, l'initiative autrichienne des années 2003-2005, consistait en l'échange de documents historiques entre les deux parties au sujet des événements de la déportation arménienne avec pour finalité de créer un livre commun. Il s'agit de la première initiative visant à réunir les institutions scientifiques nationales des deux pays (même si elle a été présentée comme « *une initiative académique privée avec participation des historiens officiels* »)<sup>2355</sup>. Il ne s'agissait toutefois pas d'essayer de qualifier les événements de 1915.

Lavrenti Barseghian, directeur du Musée du génocide à Erevan et Ashot Melkonian, directeur du département d'histoire à l'Académie des sciences de l'Arménie, représentaient la partie arménienne. Du côté turc, on note la participation de Yusuf Halaçoğlu, Président de la Société Historique de la Turquie et de Hikmet Özdemir, Président du département des études arméniennes de cette société.

---

<sup>2351</sup> « Groong interview with Turkish-Armenian reconciliation commission (TARC) members Van Z. Krikorian and Andranik Migranian », *Armenian news network Groong*, le 4 août 2001, URL: <http://www.groong.com/ro/ro-20010804.html>, consulté le 23.05.2018.

<sup>2352</sup> Phillips, *op.cit.* p. 66.

<sup>2353</sup> *Ibid*, p. 61-62.

<sup>2354</sup> Mkrtchyan, *art.cit.*, p.156.

<sup>2355</sup> Inanç Atılğan et Garabet Moumdjan, *Archival documents of the Viennese Armenian-Turkish platform*, Wieser Verlag, Klagenfurt, 2010, p.41, 45.

La première réunion se déroule en juillet 2004 à Vienne. Les deux parties s’y échangent des documents d’archives concernant les événements de 1915-1923<sup>2356</sup>. Les réunions suivantes, prévues au décembre 2004 et au mois de mai 2005, ont été annulées par la suite<sup>2357</sup>.

## ***Section 2. Les évolutions de l’opinion publique turque concernant les relations turco-arméniennes***

Le rapprochement diplomatique turco-arménien de 2008-2009 a été facilité par l’évolution de la vision que la population turque a des Arméniens et des relations turco-arméniennes. Ces transformations positives dans l’attitude turque se font sentir dès le début des années 2000. Malgré cette ouverture significative, certaines oppositions, notamment dans les milieux nationalistes et conservateurs, perdurent.

### *Nouvelles dynamiques pour un nouveau regard*

Ce nouveau regard turc sur son voisin arménien est la conséquence de diverses dynamiques. L’internationalisation de la question arménienne a probablement fait plus de mal que de bien à l’opinion publique turque à l’égard des Arméniens. L’objectif ici est plutôt d’analyser le rôle des dynamiques internes en Turquie, dont trois nous semblent plus particulièrement essentielles.

Une première dynamique centrale renvoie au processus de démocratisation, qui gagne en importance à la suite de l’acceptation de la candidature turque au Sommet européen du 10 et 11 décembre 1999 à Helsinki. La Turquie dispose désormais d’un projet d’adhésion encadré et concret qui passe par l’application des critères de Copenhague<sup>2358</sup>. Le gouvernement turc,

---

<sup>2356</sup> Igor Torbakov, «Turkish scholars seek to engage Armenian counterparts in historical debate», *Eurasia.net*, le 5 février 2005, <https://eurasianet.org/turkish-scholars-seek-to-engage-armenian-counterparts-in-historical-debate>, consulté le 16.03.2018. Les Arméniens ont présenté 80 documents qui étaient essentiellement des textes autrichiens. Quant aux Turcs, ils ont présenté 99 documents issus des archives turques, américaines, allemandes, françaises et autrichiennes. Curieusement les parties ont présenté deux mêmes sources – celle du 8 août 1915 sur l’évacuation des Arméniens et du 27 août sur les émeutes des Arméniens. Pour plus d’information, cf. Atılgan et Moumdjan, *op.cit.*, p.43.

<sup>2357</sup> Torbakov, «Turkish scholars .... *art.cit.*; «Armenian historians not to joint meeting on so-called Armenian genocide», *Hürriyet*, le 1 mars 2005, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/armenian-historians-not-to-join-meeting-on-so-called-armenian-genocide-38702017>, consulté le 14.03.2018.

<sup>2358</sup> Adoptés par le Conseil européen de Copenhague en 1993 et renforcés par le Conseil européen de Madrid en 1995, les critères de Copenhague sont la liste des conditions pour adhérer à l’UE. Ils sont les suivants :

constitué autour de la coalition DSP-MHP-ANAP ou de l'AKP, lance alors un processus de démocratisation du pays, dont la période la plus intense couvre les années 2001-2004.. L'adoption du programme national en 2001 marque le début de ce processus. De nombreuses réformes furent réalisées sous formes des paquets d'adaptation (*uyum paketleri*) aux standards européens.

L'autre dynamique, prolongement de la première, concerne la question kurde. En effet, la problématique kurde constitue depuis des années un défi majeur pour la société turque. Comme le note Baskın Oran, les milieux autoritaires et nationalistes du pays utilisaient le contexte du PKK et leur combat armé pour contredire les demandes de démocratisation du pays en renforçant les politiques de sécurité nationale de l'Etat<sup>2359</sup>. Le facteur de danger émanant de la question kurde ainsi que le combat réalisé contre le terrorisme empêchaient la reconnaissance de la diversité de la société turque et légitimaient en quelque sorte la négligence et l'inaction de l'Etat dans le domaine des droits de l'homme. L'arrêt du leader de PKK, Öcalan, et sa lettre aux membres de l'organisation exigeant de cesser le combat armé en Turquie ont sans doute eu un effet positif sur l'ambiance générale du pays en accroissant la confiance du gouvernement en lui-même<sup>2360</sup>. L'affaiblissement de la problématique kurde entraîne également un assouplissement de la vision sécuritaire, longtemps dominante, de l'Etat turc.

Cette entreprise de démocratisation est également l'un des objectifs du gouvernement de l'AKP, dont la stratégie consistait à diminuer le poids des militaires dans le processus décisionnel de l'Etat. Cet assouplissement est avant tout motivé par les intérêts politiques du parti au pouvoir. En tant que parti islamiste conservateur, il risquait de subir des pressions de la part des militaires qui se présentaient comme les ardents défenseurs de la vision laïque et kémaliste du pays. Jusqu'au début des années 2000, la République de Turquie avait déjà fait l'expérience de plusieurs interventions de leur part concernant les affaires gouvernementales<sup>2361</sup>. L'AKP s'est

---

« 1. La présence d'institutions stables garantissant la démocratie, l'état de droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection; 2. Une économie de marché viable et la capacité à faire face aux forces du marché et à la pression concurrentielle à l'intérieur de l'UE; 3. L'aptitude à assumer les obligations découlant de l'adhésion, notamment la capacité à mettre en œuvre avec efficacité les règles, les normes et les politiques qui forment le corpus législatif de l'UE (l'acquis) et à souscrire aux objectifs de l'union politique, économique et monétaire » in URL :

[https://eur-lex.europa.eu/summary/glossary/accession\\_criteria\\_copenhague.html?locale=fr](https://eur-lex.europa.eu/summary/glossary/accession_criteria_copenhague.html?locale=fr)

<sup>2359</sup> Oran, *op.cit.*, tome III, p.709.

<sup>2360</sup> *Ibid.*

<sup>2361</sup> Ces interventions réalisées soit sous forme d'initiative structurelle (Forces de l'Armée de Turquie) soit individuelle (groupes des militaires) étaient généralement justifiées par le prétexte de l'émergence d'une menace interne. Les coups d'Etat du 27 mai 1960 (appelé en turc *27 mayıs darbesi*) et du 12 juillet (*12 eylül darbesi*) 1980 se sont même soldés par la saisie directe du pouvoir politique par l'Armée turque. Lors des autres interventions (1971, 1997), appelées en turc *muhtıra* (pour mémorandum), les militaires ont obligé les gouvernements de



efforcée en quelque sorte de « dé-kémaliser » le régime politique en affaiblissant l'influence de l'armée turque dans le processus décisionnel étatique. Il est également question de réduire l'influence du courant ultra-nationaliste dans le pays. La révélation du réseau secret ultra-nationaliste *Ergenekon*<sup>2362</sup> et l'arrêt de ses nombreux membres influents s'inscrivent justement dans cette logique.

Un autre point important des politiques de l'AKP renvoie à la vision différente qui se développe à l'égard des minorités, notamment des Kurdes. Les conditions favorables à une révision de l'attitude envers ce groupe ethnique, le plus grand après les Turcs, sont habilement déployées par le gouvernement, notamment pour s'assurer le soutien des régions de l'Est dans les urnes.

De plus en plus, le gouvernement se positionne contre la discrimination tant au niveau régional qu'ethnique. Dans cette perspective, son leader, Erdoğan, rappelle les erreurs commises par l'Etat turc : « *Le problème kurde est notre problème à tous* » en ajoutant que le fait d'« *ignorer les erreurs du passé n'est pas digne des grands États* »<sup>2363</sup>. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire de la République de Turquie, un chef d'Etat évoque en public le problème avec une sincérité et une ouverture inédites<sup>2364</sup>.

---

démisionner ou d'accepter leurs conditions. L'AKP n'est pas non plus épargnée par ce type d'intervention. Lors de la crise politique engendrée par la participation d'Abdullah Gül, le seul candidat de l'AKP aux élections présidentielles d'avril 2007, les militaires n'ont pas manqué d'intervenir. Cela s'est produit, entre autres, dans le contexte du débat autour de la femme d'Abdullah Gül, qui porte un foulard (*turban* en turc). Le 27 avril 2007, le chef l'état-major des armées Orgeneral Yaşar Büyükanit a donc menacé d'un coup d'Etat par un mémorandum électronique mis sur le site officiel (appelé ainsi coup d'Etat postmoderne). « *En cas de nécessité, les forces armées turques exprimeront clairement et nettement leur position et agiront en conséquence. Nul ne doit en douter* », déclare le chef de l'état major dans son communiqué. La menace contre la laïcité fut présentée comme la principale raison de l'indignation des militaires. Cf. « Les militaires à nouveau tentés par le coup d'Etat », *le Figaro*, le 30 avril 2007, URL : [http://www.lefigaro.fr/international/2007/04/30/01003-20070430ARTFIG90334-les\\_militaires\\_a\\_nouveau\\_tentes\\_par\\_le\\_coup\\_d\\_etat.php](http://www.lefigaro.fr/international/2007/04/30/01003-20070430ARTFIG90334-les_militaires_a_nouveau_tentes_par_le_coup_d_etat.php), « Genelkurmay'dan çok sert açıklama [Une déclaration sévère de la part de l'Etat-major] », *Hürriyet*, le 29 avril 2007, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/genelkurmaydan-cok-sert-aciklama-6420961>, consultés le 23.06.2018. Pour plus d'information sur le rôle des militaires dans la politique de la Turquie, cf. Gilles Dorronsoro et Benjamin Gourisse, « L'Armée turque en politique. Autonomie institutionnelle, formation de coalitions sociales et production des crises » in *Revue française de Science politique*, vol.5, n°4, 2015, p.609-631.

<sup>2362</sup> Le 22 janvier 2008, l'existence d'un réseau ultranationaliste nommé *Ergenekon* (d'après la mythologie turque, la plaine Ergenekon est un berceau des Turcs) est révélée au public. Ce jour là, par une vaste opération policière, 30 individus -des journalistes, universitaires, militaires furent arrêtés, étant accusés d'être liés à l'« Etat profond ». Le réseau était accusé de vouloir fomenter un Coup d'Etat. Plus tard, un nombre de personnalités connues pour être laïques furent arrêtées sous le prétexte qu'elles seraient liées à l'Ergenekon. Pour plus d'information, voir Jean Marcou, « Le gouvernement s'attaque à l'« Etat profond » », *OVIPO*, le 25 janvier 2008, URL : <https://ovipot.hypotheses.org/438> ; « Nouveau rebondissement dans l'affaire « Ergenekon » », *OVIPO*, le 12 janvier 2009, URL : <https://ovipot.hypotheses.org/732>,

<sup>2363</sup> Ayın tarihi, *op.cit.*, le 12 août 2005.

<sup>2364</sup> « Başbakan ve Diyarbakır 12 ağustos 2005- 21 ekim 2008 [le premier ministre et Diyarbakır du 12 août 2005 au 21 octobre 2008 ] », *Hürriyet*, le 22 octobre 2008, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/basbakan-ve-diyarbakir-12-agustos-2005-21-ekim-2008-10177532>, consulté le 12.07.2018.

Dès 2009, le premier-ministre Erdoğan évoque officiellement une ouverture à l'égard des Kurdes (*Kurt açılımı*), ouverture qui se prolongera aussi en direction des Alevis (*Alevi açılımı*) ; cela signifierait avant tout accepter la spécificité religieuse des Alévis (une minorité religieuse proche du chiisme et éloignée de l'Islam classique). On parle également d'« *ermeni açılımı* », c'est-à-dire une ouverture à l'égard des Arméniens, pour se référer cette fois-ci au rapprochement diplomatique turco-arménien. Cette expression illustre le lien existant entre la dimension domestique de la politique arménienne et les relations de l'Etat turc avec l'Arménie.

L'idéologie du parti souvent qualifiée de « néo-ottomaniste » s'appuie largement sur le passé ottoman du pays, (voir plus loin). Cela souligne davantage l'héritage ottoman ainsi que la tradition de vivre-ensemble de l'Empire. Dans ce contexte, une identité supérieure (post-ottomane) demeure plus importante que la stricte dimension ethnique. Appartenant à cette identité supérieure, les communautés non-musulmanes, y compris les Arméniens, sont alors censées être protégées par l'Etat.

Ces tendances créaient des conditions favorables à une évolution des représentations anciennement établies à l'égard des minorités, plus particulièrement non-musulmanes, dans la société turque. Considérée depuis longtemps comme l'incarnation d'un « autre » tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, l'image des minorités en tant qu'ennemis s'estompe donc progressivement. Dans ce contexte, il est à noter l'affaiblissement de la représentation de l'Autre vis-à-vis des Arméniens. Le fait de se concentrer sur les pages glorieuses de l'Empire où les Arméniens étaient encore le *Millieti-Sadika* (peuple fidèle) en son sein permet non seulement de positiver l'image du voisin désormais honni, mais également d'accentuer le rapport hiérarchique (dominant-dominé) des relations entre deux peuples. Dans ce déséquilibre, la Turquie s'érige comme un pays « trop grand » et « glorieux » pour qu'elle entretienne des relations d'animosité avec la « petite » Arménie. Dans les années 2000, la vision néo-ottomaniste de l'élite politique contribue en outre à susciter de l'intérêt pour l'héritage arménien en Turquie, largement négligé jusqu'à cette époque<sup>2365</sup>.

---

<sup>2365</sup> L'ouverture du premier musée arménien en Turquie- le musée Bedros Şirinoğlu au sein de l'Hopital Surp Pırgiç d'Istanbul le 5 décembre 2004 et la restauration entre 2005-2007 de l'église arménienne Akhatamar à Van en sont les illustrations les plus importantes. La sensibilité au passé arménien fut également éveillée par la prise de conscience de l'histoire de l'héritage architectural du pays, notamment par l'information concernant l'appartenance à l'époque à une famille arménienne (Kasapyan) du siège officiel du président de la République jusqu'à 2014 -Palais de Çankaya (Çankaya Köşkü).

La démocratisation, les avancées concernant la situation des droits des minorités, le respect de l'héritage historique, bien qu'étalés dans le temps, ont contribué à créer une ambiance de dialogue<sup>2366</sup>.

Le Comité consultatif pour les Droits de l'homme établi auprès du cabinet du Premier ministre<sup>2367</sup> publie en automne 2004 un rapport dont les principaux auteurs sont Ibrahim Kaboğlu et Baskın Oran. Le rapport conseille au gouvernement de ne pas ignorer les sous-identités (en références aux identités ethniques) et de considérer les Kurdes, les Lazes et les Techerckezs comme des minorités reconnues. En proposant l'appellation *Türkiyeli* (de la Turquie) pour se référer à la population de Turquie dans la Constitution, au lieu du nom « Türk » (turc- dans le sens Hanefi-Sunni-Musulman-Turk), les auteurs ont ouvert un grand débat en Turquie<sup>2368</sup>. Le rapport, qui fut fortement critiqué, n'a pas été jugé approprié par le gouvernement non plus. Etant soumis à de nombreuses pressions des politiciens et journalistes, Kaboğlu et Baskın furent également convoqués devant le Tribunal sous le prétexte d'avoir humilié les organes judiciaires de l'Etat et d'encourager le peuple à la haine et l'animosité<sup>2369</sup>.

La suppression, le 5 janvier 2004, de la Commission (secrète) des minorités, laquelle exerçait une sorte de surveillance sur les minorités en Turquie, constitue un pas important pour améliorer la situation des minorités<sup>2370</sup>. La nouvelle structure, le Comité pour l'évaluation des problèmes de minorités (*Azınlık sorunlarını değerlendirme kurulu*), mise en place la même année, réunit les membres des ministères de l'Intérieur, de l'Education, des Affaires internes et du Ministère d'Etat responsable de la Direction générale des fondations. A la différence de la Commission secrète, le nouveau comité n'incluait donc pas les membres des organes de renseignement, de sécurité ou de l'armée.

---

<sup>2366</sup> Oran, *op.cit.*, tome III, p 493.

<sup>2367</sup> Le comité, constitué de 78 membres, fut dirigé par Ibrahim Kaboğlu, avocat et professeur de droit. Le comité était lié au vice-premier ministre et au ministre des Affaires étrangères de l'époque, Abdullah Gül.

<sup>2368</sup> Oran, *op.cit.*, tome III, p.175, «Ankara'da Azınlık raporu tartışılıyor [La rapport de minorité est discuté à Ankara]», *Vatan*, le 19 octobre 2004, URL : <http://www.gazetevatan.com/ankara--azinlik-raporu-nu-tartisiyor-38453-gundem/>, consulté le 12.04.2018.

<sup>2369</sup> « Azınlık raporu davasına kısmi durdurma [La suspension partielle de l'affaire du rapport de minorité], *BBC Turkey*, le 15 février 2006, URL : [http://www.bbc.co.uk/turkish/europe/story/2006/02/060215\\_turkey\\_trial.shtml](http://www.bbc.co.uk/turkish/europe/story/2006/02/060215_turkey_trial.shtml), consulté le 14.04.2018.

<sup>2370</sup> Etablie en 1962 par un décret secret du gouvernement, la Commission secondaire des Minorités (*Azınlık Tali Komisyonu*) restait sous la responsabilité de la direction de Sécurité au sein du ministère de l'Intérieur. Celle-ci abordait alors les minorités au prisme de la sécurité du pays.. Cf. «İşte o gizli karar [Voici cette décision secrète]», *Hürriyet*, le 24 février 2004, URL: <http://www.Hurriyet.com.tr/gundem/iste-o-gizli-karar-38572541>, consulté le 06.05.2018.

Les réformes effectuées par le gouvernement de l'AKP dans le cadre des paquets européens permettent donc d'améliorer la situation des minorités dans le pays. D'importantes avancées ont par exemple été possibles concernant la question des propriétés des fondations religieuses qui sont été saisies auparavant illégalement par l'Etat turc. En conséquence de ces réformes, ces fondations représentant les intérêts des minorités ont désormais la possibilité de réclamer ces propriétés<sup>2371</sup>. Dans certains cas, ces questions furent soumises à la Cour européenne des droits de l'homme, comme dans le cas de l'hôpital arménien *Yedikule*. La Turquie a alors proposé de résoudre le problème par un règlement amiable, en rendant à la fondation les propriétés que cette dernière avait acquises entre 1943 et 1963 et qu'avait perdues au bénéfice de l'Etat turc par la décision de la Cour de cassation turque de mai 1974<sup>2372</sup>.

Les réformes ont également rendu relativement souple l'usage des langues des minorités dans l'espace public, par exemple, l'usage de la langue kurde dans les médias. Les écoles des minorités (où font leurs études les enfants issus des groupes minoritaires) se voient également affectées par ces réformes<sup>2373</sup>. Ces écoles deviennent accessibles également aux enfants ayant seulement une mère issue des minorités en questions (jusque-là, c'était uniquement le cas quand le père en était issu). De plus, le gouvernement met en place, dès l'année 2004, la question de la révision des manuels pour éviter la discrimination sur la base de la race, religion, genre, langue et ethnicité. Cela permet sans doute d'atténuer l'image de l'ennemi accolée à des minorités souvent décrites dans les manuels d'histoire comme des traîtres ou des menaces potentielles pour la société.

Les Arméniens présents sur le territoire turc contribuent également à la prise de conscience de la problématique de la question arménienne et des relations turco-arméniennes dans la société turque. La publication dans les langues arménienne et turque du journal *Agos* ainsi que les activités de son fondateur Hrant Dink sont emblématiques du changement qui s'opère au sein de la minorité arménienne<sup>2374</sup>.

---

<sup>2371</sup> Nigar Diba Göksel, «Reconciliation initiative: emerging patterns in Turkey», *Eurasian Stability Initiative*, p.3, URL: <https://www.esiweb.org/pdf/Nigar%20Göksel%20-%20Reconciliation%20Initiatives.%20Emerging%20Patterns%20in%20Turkey%20-%2027%20November%202010.pdf>, consulté le 23.07.2018.

<sup>2372</sup> *Rapport européen, op.cit.*, 2007, p. 20.

<sup>2373</sup> *Rapport européen, op.cit.*, 2004, p.48

<sup>2374</sup> Entretien de l'auteure avec l'éditeur en chef de l'*Agos*, Koptaş Robert, effectué le 28.06.2013 à Istanbul.

Une sensibilité renforcée de la société turque l'égard de cette question contribue quant à elle au changement progressif de perception vis-à-vis des Arméniens. C'est naturellement l'élite culturelle du pays - historiens, écrivains et activistes se mobilisent - qui soulève la question au sein de la société et attire l'attention sur l'éventuelle responsabilité turque à cet égard. En effet, nous avons déjà noté les travaux de l'historien turc Taner Akcam, qui a été l'un des premiers universitaires turcs à utiliser l'expression « génocide arménien » en référence aux événements de 1915. Dès les années 2000, le paysage turc se transforme dans le cadre des réformes démocratiques et ce type de discours, généralement portés par les intellectuels du pays, se multiplient. A partir de cette période, la question arménienne cesse d'être tabou en Turquie.

### *Une nouvelle approche de la question arménienne dans le débat intellectuel*

Les changements positifs dans le domaine public, notamment sous l'influence des réformes européennes, créent une ambiance propice au développement de la liberté d'expression. Par exemple, la publication de livres écrits sur des sujets sensibles tels que questions kurde et arménienne devient plus aisée<sup>2375</sup>. Le débat pluraliste permet alors de revisiter l'histoire et la mémoire en mettant en cause le récit officiel. Dans ce contexte, ce sont notamment les élites du pays qui encouragent l'introspection historique.

De manière plus générale, la sensibilité au sujet de la mémoire est davantage accentuée par les initiatives civiles que les actions publiques. Comme le font remarquer Cengiz Aktar et Richard Giragosian dans le rapport européen sur les relations entre la Turquie et l'Arménie : « à la différence de l'Etat et la bureaucratie, la société est un acteur naturel des politiques de la mémoire »<sup>2376</sup>. Les auteurs mettent en avant l'importance des dynamiques de la société pour que les politiques de mémoire deviennent cohérentes et perpétuelles, même si la capacité de la société à influencer le processus de décision n'est pas énorme. Selon eux, les interactions entre les Turcs et les Arméniens impliquent depuis des années des personnes aux profils différents : les artistes, journalistes, travailleurs, les associations des femmes, les sportifs, les savants, les hommes d'affaires et les touristes voyageant dans les deux directions<sup>2377</sup>. Dans le rapport mentionné, on parle de quatre domaines principaux où le travail de mémoire se trouve au cœur

---

<sup>2375</sup> Rapport européen, 2005, *op.cit.* p.26.

<sup>2376</sup> Cengiz Aktar et Richard Giragosian, *Turkey-Armenia relations*. Briefing, Parlement européen, 2013, p.10, URL : [<sup>2377</sup> \*Ibid.\*](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2013/433710/EXPO-<u>AFET_NT(2013)433710_EN.pdf</u>, consulté le 05.09.2016.</a></p></div><div data-bbox=)

des activités : le domaine académique ; la recherche individuelle ou collective de mémoire ; la conscience publique et la visibilité ; la découverte religieuse et culturelle<sup>2378</sup>. La période 2000-2010, marquée par un nouveau débat relatif à la place de la question arménienne en Turquie, est riche en activités relevant de ces quatre domaines<sup>2379</sup>. Les historiens turcs tels que Taner Akçam (qui évoque le génocide arménien dès les années 1990), mais aussi Halil Berktaş<sup>2380</sup>, Mete Tunçay<sup>2381</sup>, Murat Belge et les autres n'hésitent pas à mettre en cause la mémoire officielle à l'égard des Arméniens de l'Empire ottoman.

L'un des journalistes et éditeur du quotidien *Hürriyet*, Sefa Kaplan, également écrivain et poète, met en œuvre un cadre intéressant afin de discuter ce même sujet. Il publie en 2005 un ouvrage sur les événements de 1915 sous la forme d'un « questions/réponses »<sup>2382</sup>. Les différents avis des spécialistes reconnues tels que Taner Akçam, Gündüz Aktan, Arsen Avégyan, Halil Berktaş, Selim Deringil, Hrant Dink, Şükrü Elekdağ, Yusuf Halaçoğlu, Nüzhet Kandemir, Etyen Mahçupyan et İlter Türkmen y sont présentés.

---

<sup>2378</sup> *Ibid.*

<sup>2379</sup> Göksel, *art.cit.*, p.1-3.

<sup>2380</sup> Halil Berktaş évoque en 2000 l'organisation spéciale mise en place pour tuer les Arméniens in « Ermenileri özel örgüt öldürdü [Les Arméniens ont été tués par une organisation spéciale] », *Radikal*, 09.10.2000, p.2. Il est l'un des premiers historiens turcs reconnus à utiliser l'expression « génocide arménien », par exemple lors du séminaire sur le sujet « Discussion between Armenian and Turkish scholars and Civil society representatives » organisé à l'Académie diplomatique à Vienne le 10 juin 2000 dans le cadre du future TARC, in Phillips, *Unsilencing the past...op.cit.*,p.23-25 ; cf. également « 1915'in abc'si: soykırım sorunu [l'alphabet de 1915 : la question du génocide] », le 24 avril 2013, URL: <http://www.duzceyerelhaber.com/halil-berktay/15208-1915in-abcisi-soykirim-sorunu>, consulté le 09.03.2018.

<sup>2381</sup> « Ermeni soykırımını tartışması için önce barış [Il faut d'abord la paix pour une discussion du génocide arménien] », le 10 juin 2003, *BIA Haber Merkezi*, URL: <https://m.bianet.org/biamag/siyaset/19708-ermeni-soykirim-tartismasi-icin-once-baris>, consulté le 09.03.2018.

<sup>2382</sup> Sefa Kaplan, *90. Yılında Ermeni Tragedisi- 1915'te Ne Oldu [La tragédie arménienne lors de son 90<sup>ième</sup> anniversaire- Qu'est-ce que c'est passé en 1915?]*, *Hürriyet gazetecilik -Doğan*, Istanbul, 2005, 176 p. La plus grande partie de cet ouvrage contient des articles déjà publiés dans le *Hürriyet*.

L'un des événements liés à ce sujet est la tenue, en 2005, de la conférence intitulée « *les Arméniens ottomans à la période du déclin de l'Empire : les problèmes de la responsabilité scientifique et de la démocratie* ». Cette manifestation scientifique devait être la première du genre en Turquie. Malgré les déclarations officielles sur l'importance des discussions historiques, l'intention de l'Université de Boğaziçi de tenir cette conférence les 25-27 mai 2005 suscite paradoxalement le mécontentement du gouvernement turc. Le ministre de la Justice Cemil Çiçek est allé jusqu'à qualifier l'organisation de cette conférence de « *coup de couteau dans le dos* ». Annulée à la suite de menaces, la conférence fut déplacée dans une autre université privée, l'Université de Bilgi, les 23-25 septembre 2005<sup>2383</sup>.

L'Union européenne mentionne l'effet positif de cette conférence malgré les problèmes suscités : « *Notwithstanding these obstacles, the fact that this conference was held, with the participation of different viewpoints and the public support of the Prime Minister and government, was an important step* »<sup>2384</sup>.

La publication par l'écrivain et journaliste Murat Bardakçı du livre *Les documents de Talat Pacha* (Talat Paşa'nın Evrak-ı metrûkesi) en 2009 a rouvert la discussion autour de la déportation des Arméniens. Appuyé sur les documents issus des archives personnelles de Talat Paşa, le principal décideur de cette déportation, Bardakçı révèle les données concernant le nombre d'Arméniens habitant dans l'empire avant 1915 (1,256,000) et après (284,157 en 1917), le génocide ainsi que les détails sur leurs déportations<sup>2385</sup>. D'après ce livre, 972 000 Arméniens ont disparu des registres officiels entre 1915-1916<sup>2386</sup>.

---

<sup>2383</sup> En effet, un tribunal administratif d'Istanbul avait pris la décision d'interdire la conférence du 23 septembre 2005, mais cette décision a été transmise tardivement (le 22 septembre au soir) à l'Université de Bilgi. La décision fut toutefois annulée après la tenue de la conférence. Pour plus d'information, voir Oran, *op.cit.*, tome III, p.85.

<sup>2384</sup> Rapport européen, 2005, *op.cit.*, p.26.

<sup>2385</sup> European Stability Initiative, *La colombe de Noé est de retour : L'Arménie, la Turquie et le débat sur le génocide*, le 21 avril 2009, pas de mention de page, URL : [https://www.esiweb.org/index.php?lang=en&id=156&document\\_ID=122](https://www.esiweb.org/index.php?lang=en&id=156&document_ID=122), consulté le 30.06.2017.

<sup>2386</sup> *Ibid.*

## Un regard différent de la littérature turque sur les Arméniens

L'une des figures emblématiques qui actualise la question arménienne au cœur de la société turque et anime la conférence de 2005 indiquée ci-dessus est l'écrivaine Elif Şafak. Dans son best-seller paru en 2006 en Turquie, *Baba ve pic (la Batarde d'Istanbul*<sup>2387</sup>), l'auteure, à travers l'histoire de deux familles, arménienne (les Çakmakçıyans) et turque (les Kazancı), évoque ce thème sensible. Les récits des événements de 1915, la vision des Arméniens de la diaspora et de la Turquie, ainsi que la vision des Turcs se trouvent au cœur du roman. L'auteure démontre notamment l'importance du passé et de la mémoire dans la construction de ces différents éléments<sup>2388</sup>.

Elif Şafak (née en 1971), dont la mère était une diplomate travaillant au sein du MAE dans les années 1980, période durant laquelle les actes terroristes d'ASALA ciblaient les officiels du corpus diplomatique turc, évoque sa première impression des Arméniens : « à 12 ans, pour moi, un Arménien, c'était un terroriste qui voulait tuer ma mère »<sup>2389</sup>. Şafak explique en outre la façon dont elle a obtenu l'information concernant les récits des familles arméniennes : « J'ai parlé à des grand-mères arméniennes, participé à des ateliers de réconciliation et rassemblé des histoires d'amis arméniens qui ont eu la générosité de me confier leurs souvenirs et leurs secrets de famille.. »<sup>2390</sup>. Le roman a fortement contribué à sensibiliser l'opinion publique turque à ce débat.

Ece Temelkuran, journaliste, chroniqueuse et écrivain turque publie *Ağrının derinliği*<sup>2391</sup> (première édition en 2008), qui fait écho aux débats du moment en montrant les nationalismes

---

<sup>2387</sup> Elif Şafak, *La batarde d'Istanbul*, traduit de l'anglais Aline Azoulay, Phebus, Paris, 2007, 377 p. Ce roman est même mis en scène au théâtre, tout d'abord en Italie (2015) et ensuite en Turquie (à partir de 2016), cf. « Elif Şafak'ın «Baba ve pic» romanı sahneye uyarlandı [Le roman d'Elif Şafak « la Batarde d'Istanbul a été adapté au théâtre] », *Hürriyet*, le 5 mars 2015, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/kelebek/keyif/elif-safakin-baba-ve-pic-romani-sahneye-uyarlandi-28369235>, consulté le 24.05.2018, « Soykırımın iki yüzü »[Deux visages du génocide], *Agos*, le 18 novembre 2016, URL: <http://www.agos.com.tr/tr/yazi/17063/soykirimini-iki-yuzu>, consulté le 12.05.2018.

<sup>2388</sup> Par exemple, on peut citer le propos d'Armanush, une jeune fille arménienne née aux Etats-Unis : « (...) je suis la petite-fille de survivants d'un génocide, mes ancêtres ont été assassinés par des bouchers turcs en 1915 », *ibid*, p.68 ; ou le propos d'un autre membre de la Çakmakçıyan- tante Varsenig : « Qui a dominé qui ? Juste une poignée de Turcs d'Asie Centrale, c'est ça ? Et tout à coup, ils sont partout ! Qu'est-il arrivé aux millions d'Arméniens qui vivaient déjà là ? Assimilés ! Massacrés ! Rendus orphelins ! Déportés ! », *ibid*, p.73.

<sup>2389</sup> « Elif Şafak, l'intépide d'Istanbul », *le Monde*, le 21 septembre 2006, URL : [https://www.lemonde.fr/europe/article/2006/09/21/elif-shafak-l-intepide-d-istanbul\\_815376\\_3214.html](https://www.lemonde.fr/europe/article/2006/09/21/elif-shafak-l-intepide-d-istanbul_815376_3214.html), consulté le 23.06.2018.

<sup>2390</sup> « In Istanbul, a crack in the wall of denial », *The Washington post*, le 25 septembre 2005, URL: <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2005/09/23/AR2005092302365.html>, consulté le 12.05.2018.

<sup>2391</sup> Ece Temelkuran, *Ağrının derinliği* [La profondeur de la montagne Ağrı (Ararat)], 17<sup>ième</sup> éd. Istanbul, Everest, 2016, 322 p.



turc et arménien. Il s'agit d'un récit humain portant sur la place de la mémoire dans la reconstruction des mythes nationaux aussi bien en Turquie, en Arménie que dans la diaspora arménienne de la France et des Etats-Unis. L'ouvrage, est fondé sur la recherche journalistique, notamment la rencontre de l'auteure avec les activistes, scientifiques, écrivains.

Un autre ouvrage est publié en 2004 par Fethiye Çetin, avocate et écrivain. Il s'agit d'une autobiographie<sup>2392</sup> où elle dit découvrir tardivement les origines arméniennes de sa grand-mère, qu'elle a longtemps appelée par son prénom turc, Seher (son vrai prénom est Heranuş). C'est le récit du triste destin d'Heranuş qui, en 1915, lorsqu'elle était très jeune, fut arrachée à sa mère par un officiel turc lors de la déportation de la famille. Elle se voit plus tard contrainte de cacher ses origines aux membres de sa propre famille. Ce livre, qui bénéficie d'un écho important au sein de l'opinion publique turque, contribue à actualiser la problématique des Arméniens cachés en Turquie. La découverte par la société turque de la notion d'« arménien caché » (*gizli Ermeniler*) dans les années 2000 la fait se confronter aux répercussions de la question arménienne. Cette notion renvoie à l'existence de 150 000 à 200 000 enfants arméniens qui avaient été laissés par leurs parents à la population locale ou enlevés lors de la déportation. Ces Arméniens, souvent mariés à des Musulmans (Turcs, Kurdes), ont été dans la plupart des cas convertis à l'Islam. La polémique sur la possibilité que telle ou telle personnalité politique ait des origines arméniennes (notamment celles venant des régions du sud et de l'est) fait de temps à autre son apparition dans le débat public turc. Turgut Özal, Mesut Yılmaz, Abdullah Gül, Devlet Bahçeli et Alparslan Türkeş ont par exemple fait l'objet de diverses allégations en ce sens<sup>2393</sup>. La réaction habituelle à ce type d'allégations se manifeste d'habitude par l'indignation des personnes concernées. Il est d'ailleurs important de souligner le choc que représente pour l'opinion publique turque la découverte de la probabilité de l'origine arménienne de la fille adoptive d'Atatürk. Il s'agit de Sabiha Gökçen, l'une des premières femmes pilotes, notamment dans le milieu militaire, figure emblématique de la femme moderne turque et, plus généralement, du modernisme kémaliste. Cette appartenance à la communauté arménienne est révélée par le journaliste Hrant Dink en 2004<sup>2394</sup>. La divulgation de cette

---

<sup>2392</sup> Fethiye Çetin, *Anneannem. Anı [Ma grande-mère. Mémoire]*, 5<sup>e</sup> édition, Metis edebiyat, Istanbul, 2005, 115 p.

<sup>2393</sup> Thomas Schirrmacher, « The Armenian question in Turkey's domestic and international policy », *International journal for religious freedom*, vol.7, n°1-2, janvier 2014, p. 196.

<sup>2394</sup> « Sabiha Hatun'un Sırrı [Le secret de Sabiha Hatun] », *Agos*, le 6 février 2004. L'opinion publique apprend cette information à la suite de la reprise dont elle fait l'objet par le journal *Hürriyet* « Sabiha Gökçen mi Hatun Sebilciyan mı [Sabiha Gökçen ou Hatun Sebilciyan ?] », *Hürriyet*, le 21 février 2004, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/sabiha-gokcen-mi-hatun-sebilciyan-mi-204239>, consulté le 24.06.2018. La communication de l'Etat-major du 22 février 2004 turc sur la révélation est illustrative de cette réaction négative. Il y est indiqué que : « C'est une attitude qui ne contribue pas à l'unité nationale et à la paix dans la société, quel que soit l'objectif de mettre un tel symbol en discussion. » Cf. Hrant Dink Vakfı, *Hrant Dink biyografisi*

information est en général considérée comme l'un des facteurs essentiels de l'assassinat de Hrant Dink, le 19 janvier 2007<sup>2395</sup>. Cette personnalité charismatique débattait régulièrement des représentations insultantes dont les Arméniens font historiquement l'objet en Turquie, appelant à discuter des événements de 1915 et de la question de l'identité arménienne en Turquie<sup>2396</sup>.

### Hrant Dink

L'assassinat de Hrant Dink le 19 janvier 2007 suscite une importante vague d'indignation, qui se traduit par l'apparition de slogans tels que « *Hepimiz Hrant Dink'iz* » (Nous sommes tous Hrant Dink) ou « *Hepimiz Hrantiz, hepimiz Ermeniyiz* » (Nous sommes tous Arméniens)<sup>2397</sup>. Lors de la marche vers la rédaction du journal *Agos* le jour de sa mort ou de la cérémonie de funérailles, auxquelles assistent plusieurs dizaines de milliers de personnes, les pancartes écrites en turc et arménien « nous sommes tous Hrant Dink, nous sommes tous Arméniens » sont légion<sup>2398</sup>. Des officiels tels que le vice-premier ministre Mehmet Ali Şahin et le ministre de l'Intérieur Abdülkadir Aksu assistent aux obsèques. Des représentants officiels de l'Arménie ont également été invités. Le vice-ministre des Affaires étrangères, Arman Kirakossian, représente Erevan aux obsèques<sup>2399</sup>. L'assassinat de Dink a ravivé la question des événements de 1915 en Arménie : en l'occurrence, la branche des jeunes de l'ARF proteste le 22 janvier 2007 devant le Conseil de l'Europe et défile avec des affiches « le génocide continue » ou « la Turquie a du sang sur les mains ». Le même type de slogans fut également utilisé par un

---

[*Biographie de Hrant Dink*], URL: <https://hrantdink.org/tr/hrant-dink/299-hrant-dink-biyografisi>, consulté le 05.10.2018.

<sup>2395</sup> Cf. «Hrant Dink ve Sabiha Gökçen [Hrant Dink et Sabiha Gökçen]», *OdaTV*, le 30 janvier 2011, URL: <https://odatv.com/-hrant-dink-ve-sabiha-gokcen-3001111200.html>, consulté le 23.05.2017 ; «Dersim'i bombalayan Sabiha Gökçen mi, Hatun Sebilciyan mıydı? [Qui a bombardé Dersim? Sabiha Gökçen ou Hatun Sabilciyan? ]», *Radikal*, le 05 mai 2013, URL: <http://www.radikal.com.tr/yazarlar/ayse-hur/dersimi-bombalayan-sabiha-gokcen-mi-hatun-sebilciyan-miydi-1132252/>, consulté le 23.05.2017.

<sup>2396</sup> Isabelle Kortien, « Hrant Dink, aiguillons de la conscience morale turque », *Revue de deux Mondes*, Point de vue, le 19 janvier 2017, URL : <https://www.revuedesdeuxmondes.fr/hrant-dink-aiguillon-de-conscience-morale-turque/>, consulté le 23.09.2018.

<sup>2397</sup> «Hepimiz Hrant'iz' yürüyüşü [La marche-Nous sommes tous Hrant]», *Hürriyet*, le 19 janvier 2007, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/hepimiz-hrantiz-yuruyusu-5807552>, consulté le 04.09.2018; « 'Hepimiz Hrantiz' [ «Nous sommes tous Hrant] », *Milliyet*, le 21 janvier 2007.

<sup>2398</sup> «Dink için geniş katliamlı cenaze töreni [Une grande cérémonie de funérailles pour Dink]», *CNN Türk*, le 23 janvier 2007, URL: <https://www.cnnturk.com/2007/turkiye/01/23/dink.icin.genis.katilimli.cenaze.toreni/290278.0/index.html>, consulté le 03.09.2018.

<sup>2399</sup> « Hrant Dink a réuni Turcs et Arméniens à ses funérailles », *le Figaro*, le 24 janvier 2007, URL : [http://www.lefigaro.fr/international/2007/01/24/01003-20070124ARTFIG90189-hrant\\_dink\\_a\\_reuni\\_turcs\\_et\\_armeniens\\_a\\_ses\\_funerailles.php](http://www.lefigaro.fr/international/2007/01/24/01003-20070124ARTFIG90189-hrant_dink_a_reuni_turcs_et_armeniens_a_ses_funerailles.php), consulté le 04.09.2018.

manifestant à Erevan lors de la manifestation du 24 janvier à Erevan, manifestation organisée par la mairie d'Erevan et l'Association des écrivains de l'Arménie<sup>2400</sup>. Il est toutefois à noter un changement dans l'attitude arménienne à la suite de la cérémonie des funérailles à Istanbul, lors de laquelle de nombreux Turcs ont exprimé une sincère tristesse et une colère face à l'assassinat de Hrant Dink<sup>2401</sup>.

### Campagne de pardon

« *Ma conscience m'empêche de rester insensible et de dénier la Grande catastrophe dont les Arméniens ont été victimes en 1915. Je condamne cette injustice et partage la douleur de mes frères arméniens. Je m'excuse auprès d'eux* »<sup>2402</sup>. Tel était le contenu du message publié sur le site internet [www.ozurdiliyoruz.com](http://www.ozurdiliyoruz.com) (nous demandons pardon) le 14 décembre 2008. Une campagne en faveur du pardon est ainsi lancée par 230 intellectuels turcs, laquelle campagne a rapidement récolté 32000 signatures (13000 après la vérification des doublons)<sup>2403</sup>.

Comme le note Baskin Oran, l'un des quatre initiateurs<sup>2404</sup> de la pétition, celle-ci a fait l'objet de critiques de la part des deux parties. D'un côté, les Arméniens critiquent *l'expression Medz Yeghern* (qui signifie « Grande catastrophe » en arménien, en référence aux événements de 1915) dans laquelle ils voient un moyen d'éviter le mot génocide. Pour Oran, *Medz Yeghern* est un mot plus qu'adapté, car c'est un mot arménien davantage utilisé dans le pays qu'au sein de la diaspora. Le terme est également utilisé par Obama dans sa communication d'avril 2009<sup>2405</sup>. La deuxième polémique trouve son origine dans l'expression « je demande pardon » : certains Turcs voient dans cette pétition un acte général et non personnel, malgré l'usage du pronom « je ». La diaspora est mécontente car ce pardon n'émane pas du gouvernement. Un certain

---

<sup>2400</sup> European Stability Initiative, *Gerçeklerle yüzleşmek: Ermenistan, Türkiye ve Soykırım tartışması [Faire face à la réalité: Arménie, Turquie et le débat de génocide]*, Rapport, Berlin-Istanbul-Erevan, le 21 avril 2009, p.29, URL : [https://www.esiweb.org/pdf/esi\\_document\\_id\\_110.pdf](https://www.esiweb.org/pdf/esi_document_id_110.pdf), consulté le 23.05.2017.

<sup>2401</sup> *Ibid*, p.152.

<sup>2402</sup> « Génocide arménien : une pétition sème la polémique en Turquie », *Courrier International*, le 18 décembre 2008, URL : <https://www.courrierinternational.com/breve/2008/12/18/genocide-armenien-une-petition-seme-la-polemique-en-turquie>, consulté le 04.09.2018.

<sup>2403</sup> Oran, *Türkiyenin Ermenistan ve ermeni politikası [La politique d'Arménie et la politique arménienne de la Turquie]*, *op.cit.*

<sup>2404</sup> Les trois autres sont Ali Bayramoğlu, Ahmet İnsel et Cengiz Aktar.

<sup>2405</sup> Oran, *op.cit.*, tome III, p.164.

groupe d'Arméniens se montre inquiet que cette pétition puisse affaiblir la campagne de reconnaissance du génocide<sup>2406</sup>.

La campagne de pardon a eu un effet positif sur l'image de la Turquie dans le monde et en Arménie<sup>2407</sup>. Sur ce point, la réaction est ferme de la part de certains milieux turcs, notamment la classe politique, les militaires et les anciens diplomates.<sup>2408</sup> Le président Abdullah Gül est l'une des rares personnalités politiques à ne pas s'opposer à cette pétition, en indiquant que « *chacun est libre d'exprimer son opinion* »<sup>2409</sup>. Les Arméniens, dans l'ensemble, ont également eu des réactions positives. En l'occurrence, l'un des membres de la diaspora arménienne en France, Jean Kehayan, a rédigé un article le 5 janvier 2009 en réponse à cette campagne<sup>2410</sup>.

Ruben Safrastyan, directeur de l'Institut d'études orientales de l'Académie des Sciences arménienne, en commentant cette campagne, indique que malgré le faible nombre de signatures et la non-utilisation du mot « génocide », la campagne constitue « *la première étape qui pourrait provoquer une réaction en chaîne* »<sup>2411</sup>.

### *La contestation du nouveau débat sur la question arménienne*

Les réformes des années 2001-2004 ont impacté l'ouverture aux questions sensibles, mais celles-ci ont également fait réapparaître le syndrome de Sèvres<sup>2412</sup>. Autrement dit, plus il y a de franches discussions autour de la question arménienne, plus cela renforce les résistances, notamment au niveau institutionnel. Cette contestation s'observe tant au niveau de l'administration qu'au sein des milieux juridiques. On peut par exemple évoquer le fait que le Conseil de sécurité nationale ait empêché la réalisation du projet de digitalisation des titres de propriété archivés à l'époque ottomane en pointant les risques d'abus de ces données en vue

---

<sup>2406</sup> Cf. European Stability Initiative, *La colombe de Noé...op.cit.*, pas de mention de page.

<sup>2407</sup> Oran, *op.cit.*, tome III, p 493.

<sup>2408</sup> « Büyükelçiler isyan etti [Les ambassadeurs se sont rebellés] », *Hürriyet*, le 18 décembre 2008, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/buyukelciler-isyan-etti-10574633>, consulté le 08.03.2018.

<sup>2409</sup> European Stability Initiative, *La colombe de Noé...op.cit.*, pas de mention de page.

<sup>2410</sup> « Lettre à mes frères turcs », *Libération*, le 5 janvier 2009, URL : [https://www.liberation.fr/planete/2009/01/05/lettre-a-mes-freres-turcs\\_300191](https://www.liberation.fr/planete/2009/01/05/lettre-a-mes-freres-turcs_300191), consulté le 08.03.2018. M. Kehayan écrit dans sa lettre ouverte : « *Sachez, initiateurs et signataires de la pétition, que vous êtes les frères de tous ceux qui pensent que l'avenir appartient aux porteurs d'espoir et de vérité historique. D'ores et déjà, nous savons que le sang de Hrant Dink n'a pas coulé pour rien. Et nous sommes nombreux, Français d'origine arménienne, à être solidaires de votre combat, ne réclamant rien d'autre que la vérité historique, en rejetant les avatars comme la restitution de terres ou de biens. Les fauteurs de massacres ont détruit le monde. C'est vrai, mais grâce à vous nous le reconstruirons* ». *Ibid.*

<sup>2411</sup> « Turkish apology campaign proved that public fear wanes », *PanArmenian.net*, le 22 décembre 2008, URL : <http://www.panarmenian.net/eng/world/news/27980/>, consulté le 22 décembre.

<sup>2412</sup> Oran, *op.cit.*, tome III, p.175.

d'une exploitation ethnique et politique<sup>2413</sup>. Il s'agissait du projet de la Direction générale du registre foncier et du cadastre de convertir ces titres en lettres latines et de les digitaliser en 2005 dans le cadre de la mise en place du logiciel TARBIS (Système d'information des archives du registre foncier). Cet acte du Conseil de sécurité nationale a suscité de nombreuses inquiétudes relatives à une éventuelle saisie illégale des propriétés des Arméniens déportés au cours de la Première Guerre mondiale.

La discussion ouverte par les événements de 1915, notamment au sein de l'opinion, va à l'encontre de la position officielle et constitue par conséquent un tabou tant politique que juridique en Turquie. En effet, la législation turque a la faculté de « punir » ceux qui pensent différemment sur ce sujet.

En l'occurrence, nous pourrions évoquer l'adoption, au parlement, de l'article 301 du code pénal turc n° 5237 (ancien l'article 159 du code pénal de 1926 (n°765)<sup>2414</sup>, définissant les limites de la liberté d'expression<sup>2415</sup>, le 26 septembre 2004 (ironiquement) dans le cadre des réformes européennes.

Face aux projets de loi pénalisant la négation ou la contestation du génocide arménien qui essaient un peu partout dans le monde, le ministère des Affaires étrangères indique sur son site d'internet que « *le seul pays où il est possible de discuter ouvertement et librement des événements de 1915 est la Turquie* »<sup>2416</sup>. Le Ministère ajoute que « *contrairement aux pays ayant adopté la loi contre la négation du génocide* », les diverses publications affirmant que les

---

<sup>2413</sup> *Ibid.*

<sup>2414</sup> La nouvelle loi a été adoptée dans le cadre des réformes européennes. La version initiale de la loi, telle qu'elle a été adoptée en 2004 (entrée en vigueur le 1 avril 2005) est disponible dans la langue turque sur le site du Parlement : *Türkiye Büyük Millet Meclisi*, URL : <https://www.tbmm.gov.tr/kanunlar/k5237.html>, consulté le 05.12.2017. Cet article est intitulé *Türklüğü, Cumhuriyeti, Devletin kurum ve organlarını aşağılama* [Les insultes à la Turcité, à la République et aux institutions et organes de l'Etat]. Ce même article, amendé par le Parlement en janvier 2008, s'inscrit dans la continuité d'autres modifications, telles que le raccourcissement de la durée de la peine et la nécessité de la demande d'autorisation du Ministère de la Justice avant l'engagement d'une procédure judiciaire, on peut indiquer le remplacement du mot *la turcité* par *la nation turque* et celui de *la République* par *l'Etat de la République de Turquie*. L'article 301 est désormais intitulé « Insultes à la nation turque, à l'État de la République de Turquie, aux institutions et aux organes de l'Etat ».

<sup>2415</sup> Pour plus de détails sur cette loi, voir par exemple l'article : Murat Ceyhan, « Türk milletini, Türkiye Cumhuriyeti devletini, devletin kurum ve organlarını aşağılama suçu (tck m. 301) [Insultes à la nation turque, à l'État de la République de Turquie, aux institutions et aux organes de l'Etat (article 301 du code pénal turc)] », Prof. Dr. Nur Centel'e Armağan ( Dédicace à Prof. Dr. Nur Centel ) , Istanbul, Beta Basım, 2013, p.1781-1802, URL : <http://dergipark.gov.tr/download/issue-file/536>, consulté le 01.02.2018.

<sup>2416</sup> « Dışişleri : 1915 olaylarına soykırım demek suç değil [Ministère des Affaires étrangères : Appeler les événements de 1915 du génocide n'est pas une crime] », *Hürriyet*, le 09 octobre 2010, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/disisleri-1915-olaylarina-soykirim-demek-suc-degil-15998398>, consulté le 01.02.2018.

événements de 1915 est un génocide sont disponibles en Turquie<sup>2417</sup>. En réponse aux critiques sur l'article 301 de la loi pénale, le MAE affirme : « *ni l'article 301 ni aucun autre article du code pénal turc ne contiennent de disposition telle que la négation du 'génocide arménien. Actuellement il n'y a pas non plus de personne qui a fait l'objet de poursuites judiciaires pour avoir déclaré que les événements de 1915 s'apparentaient à un génocide* »<sup>2418</sup>. En réalité, malgré l'absence d'une telle loi, les personnes utilisant ce mot sont renvoyées devant le tribunal pour une autre raison<sup>2419</sup>.

L'un des premiers intellectuels turcs persécutés en raison de cet article est Rakip Zarakolu, pour la traduction et la publication de deux ouvrages sur les relations turco-arméniennes<sup>2420</sup>. Il est activiste des droits de l'homme et coéditeur, avec sa femme Ayşenur Zarakolu, de la Maison d'édition *Belge* à İstanbul, laquelle a l'habitude de publier des ouvrages sur des sujets «*sensibles*». M. Zarakolu a par ailleurs participé à la cérémonie de commémoration du génocide arménien tenue en 1996 à l'UNESCO à Paris.

Elif Şafak, quant à elle, fut convoquée devant le tribunal (ainsi que le directeur de l'édition, Metis yayınları Hüseyin Semih Sökmen et la traductrice du livre, Aslı Biçen) au motif d'avoir porté atteinte à l'identité turque par le biais du livre *Batarde d'Istanbul* (voir plus haut). Dans sa déclaration au procureur, l'écrivaine indique que « *le but de ce livre n'était pas de dénigrer l'identité turque, mais au contraire de contribuer à la création d'un climat humain et pacifique entre les Turcs et les Arméniens* » et que « *le roman était complètement fictif et imaginaire, conformément au principe de l'œuvre littéraire* »<sup>2421</sup>. En septembre 2006, elle a été acquittée<sup>2422</sup>.

---

<sup>2417</sup> *Ibid.*

<sup>2418</sup> *Ibid.*

<sup>2419</sup> Oran, *op.cit.*, tome III, p.188.

<sup>2420</sup> US department of State, Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, «Country reports on Human rights practices, Turkey 2006, publié le 6 mars 2007, URL: <https://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/2006/78844.htm>, consulté le 24.03.2018; « Rakip Zarakolu brise le tabou sur le génocide arménien », *Libération*, le 26 avril 1996, URL : [http://www.liberation.fr/planete/1996/04/26/ragip-zarakolu-brise-un-tabou-sur-le-genocide-armenien\\_167761](http://www.liberation.fr/planete/1996/04/26/ragip-zarakolu-brise-un-tabou-sur-le-genocide-armenien_167761), consulté le 05.01.2018. Rakip Zarakolu fut également condamné le 17 juin 2008 pour cinq mois par le tribunal turc pour « les insultes aux institutions de la République de Turquie » à cause de l'édition du livre du britannique George Jerjian, « *The Truth Will Set Us Free* » en 2004. Cf. « Turkish publisher convicted over Armenian genocide claims », *The Guardian*, le 19 juin 2008, URL: <https://www.theguardian.com/world/2008/jun/19/turkey.humanrights>, consulté le 10.01.2018.

<sup>2421</sup> «Baba ve piç romani türklüğü aşağılamadı [Le livre *la Batarde d'Istanbul* n'a pas insulté l'identité turque], *Bianet*, le 15 juin 2006, URL: <https://bianet.org/bianet/medya/80754-baba-ve-pic-romani-turklugu-asagilamadi>, consulté le 23.09.2018.

<sup>2422</sup> «Elif Şafak beraet etti [Elif Şafak a été acquittée]», *BBC*, le 21 septembre 2006, URL: [http://www.bbc.co.uk/turkish/europe/story/2006/09/060921\\_elifsafak.shtml](http://www.bbc.co.uk/turkish/europe/story/2006/09/060921_elifsafak.shtml), consulté le 23.09.2018.

Un autre cas très connu tant en Turquie qu'à l'international est celui de l'écrivain turc Orhan Pamuk, lauréat du prix Nobel en 2006. Il avait été convoqué devant le tribunal pour « avoir insulté l'identité turque » par son interview accordée au journal suisse *Tages Anzeiger* en février 2005, reprise par le magazine turc *Aktuel*, indiquant que « 30 000 Kurdes et 1 million d'Arméniens ont été tués sur ces terres [en Turquie]. Presque personne n'ose le dire, à part moi »<sup>2423</sup>. Il risquait une peine de prison de trois ans, mais les charges ont été abandonnées par le tribunal en janvier 2006<sup>2424</sup>.

Une autre personnalité marquante de la vie intellectuelle turque, Hrant Dink, fut poursuivie à trois reprises et condamnée une fois, notamment pour une déclaration sur le génocide arménien. La dernière accusation fait suite à l'interview accordée à *Reuters* au mois de juillet 2006, au cours de laquelle il affirme que les événements de la fin de l'Empire peuvent être qualifiés de génocide. Cette interview est reprise plus tard par le journal *Agos*, dont il était éditeur<sup>2425</sup>. Après son assassinat, le procès concernant la publication de cette même interview dans le journal *Agos* se poursuit toutefois avec son fils et l'éditeur exécutif du journal, Arat Dink, ainsi que son directeur, Sarkis Seropyan. Ils seront tous deux condamnés à un an de prison. Appelé ironiquement « *thèse d'histoire* » par certains médias turcs, le texte du jugement, contenant plusieurs pages sur les événements de l'histoire ottomane du début du XX<sup>e</sup> siècle, est tout à fait particulier. Dans l'explication d'une vingtaine de pages du jugement sont décrits en détail les événements précédant et suivant la Première Guerre mondiale, les actes d'ASALA, l'occupation russe, de même que la présence de terroristes syriens d'origine arménienne dans la branche armée du PKK<sup>2426</sup>. Voici un bref extrait de ce texte :

---

<sup>2423</sup> US department of State, Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, «Country reports on Human rights practices, Turkey 2006, publié le 6 mars 2007, URL: <https://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/2006/78844.htm>, consulté le 24.03.2018; «Turquie, la mémoire retrouvée», *l'Express*, le 29 septembre 2005, URL: [https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/turquie-la-memoire-retrouvee\\_484465.html](https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/turquie-la-memoire-retrouvee_484465.html), consulté le 12.04.2018.

<sup>2424</sup> Phillips, *Diplomatic history... op.cit.*, p.33, Oran, *op.cit.*, tome III, p.84.

<sup>2425</sup> «Turkish publisher convicted over Armenian genocide claims», *art.cit.* Pour plus d'information concernant les affaires de Hrant Dink, cf. Fethiye Çetin, « Hrant Dink ve Agosa açılan davalar » in Baskin Oran, (éd.), *Türk dış politikası : Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar (La politique étrangère turque : dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui. Faits, documents, analyses), 2001-2012*, tome III, İletişim, İstanbul, 2013, p. 86.

<sup>2426</sup> « Tarih tezi gibi mahkeme kararı [Décision du tribunal comme une thèse d'histoire] », *Radikal*, le 06 novembre 2007, URL : <http://www.radikal.com.tr/politika/tarih-tezi-gibi-mahkeme-karari-830836/>, consulté le 01.06.2018.

« Comme cet article affirmait que le génocide avait eu lieu dans notre pays, nos citoyens d'origine turque et arménienne sont offensés. Les affirmations ont un effet psychologique négatif sur le peuple turc. Le peuple turc est face au terrorisme depuis des années, il est tellement fragilisé qu'il peut être provoqué à tout moment. L'article en question présente un danger pour l'intérêt public. Les prétentions du génocide arménien servent les intérêts politiques de certains pays et aux intérêts personnels. Ces expressions sont loin d'être sérieuses et ne sont pas le résultat d'une étude scientifique. La République turque est déclarée coupable et est condamnée d'avance. Les décisions hostiles contre la Turquie, sont comme un encerclement diplomatique. Les comportements similaires à l'intérieur du pays perturbent lourdement l'équilibre, basé sur la mixité, de ce fait, ils ne rentrent pas dans le domaine de la liberté d'expression. »<sup>2427</sup>.

Dès l'année 2006, l'Etat américain mentionne la situation juridique liée à l'article 301 en se référant aux chiffres du ministère de la Justice de la Turquie dans les rapports concernant ce pays. Selon le rapport de 2006, 65 personnes auraient été condamnées en vertu de l'article 301 pour l'insulte à l'identité turque<sup>2428</sup>. Dans sa version plus récente adoptée en 2008, l'article 301 débute de la manière suivante :

« 1) Toute personne qui insulte publiquement la nation turque, la République ou la Grande Assemblée nationale de Turquie sera punie d'une peine de prison allant de six mois à deux ans.  
2) Toute personne qui insulte publiquement l'État, l'armée ou les services de police sera punie conformément aux dispositions du paragraphe précédent »<sup>2429</sup>.

Malgré les modifications apportées en 2008 à l'article 301, les journalistes, les activistes des droits de l'homme et les chercheurs dénonçant position officielle de la Turquie sur la question arménienne sont, en pratique, concernés par cet article<sup>2430</sup>. Néanmoins, les rapports américains constatent depuis une nette diminution du nombre des condamnés. Par exemple, en 2009, parmi 424 plaintes, le Ministre de la Justice n'en a examiné que quatre<sup>2431</sup>. De même, en 2010, le Ministre autorise seulement l'examen de 10 plaintes sur 352<sup>2432</sup>.

---

<sup>2427</sup> La traduction de cette décision a été reprise du site d'internet Collectif Van, « Génocide arménien/Turquie : les juges font l'Histoire », le 8 novembre 2011, URL : <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=13569>. Pour la version turque de ce même texte, voir « Tarih tezi gibi mahkeme kararı », *art.cit.*

<sup>2428</sup> US department of State, Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, «Country reports on Human rights practices, Turkey 2006, publié le 6 mars 2007, URL: <https://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/2006/78844.htm>, consulté le 24.03.2018.

<sup>2429</sup> La traduction reprise du site internet de l'Université de Laval, *Turquie. Lois diverses à portée linguistique*, URL : [http://www.axl.cefanelaval.ca/asielurquie-lois-diverses.htm#Loi\\_modifiant\\_le\\_Code\\_p%C3%A9nal\\_turc\\_\(2008\)](http://www.axl.cefanelaval.ca/asielurquie-lois-diverses.htm#Loi_modifiant_le_Code_p%C3%A9nal_turc_(2008)), consulté le 03.01.2018. Pour la version originale en turc *cf.*, Türk hukuk sitesi [Site dela jurisprudence turque], <http://www.turkhukuk sitesi.com/mevzuat.php?mid=5250>, consulté le 03.01.2018.

<sup>2430</sup> Pour plus de détails, voir Schirrmacher, « The Armenian question...*art.cit.*, p.193.

<sup>2431</sup> US department of State, Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, «Country reports on Human rights practices, Turkey 2009, publié le 11 mars 2010, URL: <https://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/2009/eur/136062.htm>, consulté le 24.03.2018.

<sup>2432</sup> US department of State, Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, «Country reports on Human rights practices, Turkey 2010, publié le 8 avril 2011, URL: <https://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/2010/eur/154455.htm>, consulté le 24.03.2018.



L'Union européenne s'intéresse également de façon régulière à la situation liée à l'article 301 du code pénal turc. Les rapports sur le progrès en Turquie qualifient cet article de « *menace potentielle pour la liberté d'expression en raison de leur large marge d'appréciation* »<sup>2433</sup>. Il est aussi considéré comme une « *source de grave préoccupation qui peut contribuer à créer un climat d'autocensure dans le pays* »<sup>2434</sup>. La Commission européenne exprime ainsi la situation provoquée par l'interprétation de l'article :

« *Bien que cet article comporte une disposition selon laquelle l'expression d'une pensée critiquée ne doit pas constituer un crime, elle a été utilisée à maintes reprises pour poursuivre des opinions non violentes exprimées par des journalistes, des écrivains, des éditeurs, des universitaires et des défenseurs des droits de l'homme* »<sup>2435</sup>.

En 2010, Bruxelles tient toutefois compte du progrès turc dans la sphère de la liberté d'expression, en soulignant qu' « *un débat de plus en plus ouvert et libre s'est poursuivi à grande échelle dans les médias et dans le public sur des sujets perçus comme sensibles, tels que la question kurde, les droits des minorités, la question arménienne et le rôle de l'armée* »<sup>2436</sup>. Dans le même sens, le rapport met en avant le nombre réduit de cas judiciaires liés à l'article 301 depuis la modification de mai 2008<sup>2437</sup>.

Selon l'Arménie, l'existence de l'article 301 du code pénal, évoqué plus haut, est le moyen d'oppresser les intellectuels turcs qui acceptent le génocide arménien, représentant de cette manière un obstacle sérieux dans la prise de conscience de la société turque sur la question arménienne<sup>2438</sup>. Vartan Oskanian, le MAE arménien, critique l'article 301 : « *aucune proposition en faveur d'un dialogue franc ne pourra être prise au sérieux tant que l'article 301 du Code pénal turc qui prévoit des poursuites judiciaires même pour simple évocation du génocide, n'aura pas été annulé* »<sup>2439</sup>.

Malgré les obstacles juridiques et politiques, notamment l'échec des protocoles diplomatiques, le débat continue et crée une tendance positive dans la société turque à l'égard de la question arménienne et au sujet des Arméniens en particulier. Par exemple, l'universitaire, activiste et

---

<sup>2433</sup> Commission européenne, *Turkey - 2005 Progress Report* {COM(2005), URL : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=celex:52005SC1426>, consulté le 02.07.2017.

<sup>2434</sup> Commission européenne, *Turkey - 2006 Progress Report* {COM(2006), URL : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52006SC1390>, consulté le 02.07.2017.

<sup>2435</sup> *Turkey - 2006 Progress Report, op.cit.*

<sup>2436</sup> *Turkey - 2010, Progress report, op.cit*, p. 20

<sup>2437</sup> *Ibid.*

<sup>2438</sup> Cem Oğuz, *Türkiye-Azerbaycan ilişkileri ve Ermenistan faktörü* [Les relations Turquie-Azerbaïdjan et le facteur de l'Arménie], Yeni Türkiye, Ankara, 2010, p.19

<sup>2439</sup> « *Arménie-Turquie : Erevan est prêt à amorcer un dialogue et à établir des relations normales avec la Turquie (Oskanian)* », *Itar-Tass*, le 5 novembre, 2006.

journaliste Cengiz Candan demande à Recep Tayyip Erdoğan d'invoquer le pardon des Arméniens à la suite des propos radicaux du chef d'Etat au sujet des migrants Arméniens (indiqués plus haut)<sup>2440</sup>. Les commémorations des événements de 1915 en Turquie, notamment à Istanbul (place Taksim), Ankara, Diyarbakir, Bodrum et dans d'autres villes ont pris une forme régulière dès 2010.

De plus, l'un des initiateurs des procès engagés contre Orhan Pamuk, Elif Şafak et Hrant Dink sur le fondement d'une atteinte à l'identité turque - l'avocat nationaliste Kemal Kerinçsiz – fut emprisonné en 2008 dans le cadre de l'affaire Ergenekon. Connu par ses propos radicaux à l'égard de la question arménienne, l'historien Yusuf Halaçoğlu est quant à lui amené à quitter son poste de directeur de Türk Tarih Kurumu (Société de l'histoire turque) en 2008.

Nigar Goksel reste toutefois pragmatique en ce qui concerne l'ouverture du débat sur la question arménienne en Turquie :

*« (...) ceux qui souhaitent étudier et débattre cette page de l'histoire peuvent le faire, mais l'élaboration d'un nouveau discours n'est pas encouragée. Il est également difficile de dire que l'empathie est en train d'émerger au sein de la société. Cela dit, à la lumière de la remise en cause générale des actes répréhensibles de l'Etat à travers l'histoire, nous assistons au fait que la critique des récits officiels de 1915 est de plus en plus répandue en Turquie. Il semble, cependant, peu probable que cette tendance puisse atteindre un seuil critique en 2015 »<sup>2441</sup>.*

Un autre signe encourageant, témoignant d'un changement positif dans l'attitude de la Turquie à l'égard de l'Arménie, est l'ouverture d'une ligne aérienne Erevan-Antalya en 2007<sup>2442</sup>. La restauration de l'église Akdamar en mars 2007 par Ankara fut également un message social important aux Arméniens, même si ces derniers sont restés insatisfaits face à l'absence de croix et de cloches dans l'église. En effet, l'église Akdamar fut ouverte en tant que musée arménien. Pour émettre un message politique positif, la Turquie a invité des officiels arméniens à assister à la cérémonie d'ouverture. Malgré les attentes d'Ankara en faveur d'une représentation du plus haut niveau, par le ministre des Affaires étrangères ou de la Culture, c'est finalement le vice-ministre de la Culture, Gagik Gyujyan, expert en conservation, qui dirige la délégation

---

<sup>2440</sup> « Tayyip Erdoğan'ın « özür borcu » var [Tayyip Erdoğan doit demander pardon] », *Hürriyet*, le 19 mars 2010, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/tayyip-erdogan-in-ozur-borcu-var-14151120>, consulté le 23.07.2018.

<sup>2441</sup> Nigar Göksel, « Les politiques d'intérieures d'Arménie et de Turquie déterminent l'agenda de leurs relations », *Repairfuture*, URL : <https://repairfuture.net/index.php/fr/le-genocide-point-de-vue-de-turquie/les-politiques-interieures-d-armenie-et-de-turquie-determinent-l-agenda-de-leurs-relations-diba-nigar-goeksel>, consulté le 23.06.2017.

<sup>2442</sup> « Ermenistan bunu hep yapıyor [L'Arménie fait toujours cela] », *Diplomatik gözlem*, URL: <http://diplomatikgozlem.com/haber/ermenistan-bunu-hep-yapiyor->, consulté le 29.06.2017.

arménienne de 19 membres (historiens, membres de la communauté artistique)<sup>2443</sup>. L'église fut néanmoins ouverte à la prière dès l'année 2010 lors des jours importants, notamment le 24 avril<sup>2444</sup>. Cela a sans doute encouragé les Arméniens de la diaspora et vivant en Arménie à rendre visite à Akdamar. « *Les génies sont sortis de la bouteille* » : c'est ainsi que les auteurs désignent la situation actuelle des relations turco-arméniennes, soulignant par conséquent le caractère évident des effets positifs de tous ces échanges sur les relations bilatérales entre les deux peuples<sup>2445</sup>.

### ***Section 3. La signature des protocoles de Zurich***

« *Nouvelle* » diplomatie turque dans le Caucase du Sud

#### *Changement de paradigme dans la politique étrangère turque*

Il n'est pas rare que la « nouveauté » de la vision dans la politique étrangère de l'AKP soit mise en cause par les spécialistes, qui évoquent notamment la vision de l'ancien chef du gouvernement, Turgut Özal. Celui-ci se déclare favorable à une politique étrangère plus active et qui serait digne du passé de la Turquie<sup>2446</sup>. Il en est même pour le fondement philosophique de la diplomatie de l'ancien ministre des Affaires étrangères Ismail Cem qui militait pour les bonnes relations avec l'Europe et la résolution des problèmes avec les voisins, notamment la Grèce<sup>2447</sup>.

Nous voudrions toutefois montrer que le gouvernement de l'AKP a réussi à promouvoir amener une nouvelle vision concernant le rôle de la Turquie sur la scène internationale/régionale et concernant ses relations avec ses voisins. Ce changement allait à l'avenir permettre un rapprochement avec l'Arménie et la signature des protocoles de Zurich.

---

<sup>2443</sup> « Akdamar kilisesi açıldı [L'église d'Akdamar a été ouverte]», *Hürriyet*, le 29 mars 2007, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/akdamar-kilisesi-acildi-6228293>, consulté le 24.06.2018; Burcu Gültekin, Punsmann et Anna Gevorgyan, *Review of Legal issues between Turkey and Armenia*, TEPAV, Ankara, Erevan, 2012, p.10.

<sup>2444</sup> « Akdamar kilisesi ibadete açılıyor [L'église d'Akdamar s'ouvre à la prière]», *Radikal*, le 20 décembre 2009, URL : <http://www.radikal.com.tr/turkiye/akdamar-kilisesi-ibadete-aciliyor-970284/>, consulté le 25.06.2018.

<sup>2445</sup> Aktar et Giragosian, *Turkey-Armenia*, *op.cit.*, p.10.

<sup>2446</sup> Entretien de l'auteure avec Soli Özel, effectué le 25.06.2013 à Istanbul. Cf. aussi Denk, «Türk siyasetinin dış politik(a) tabuları *art.cit.*, p.1209.

<sup>2447</sup> Ali Balcı, *Türk dış politikası: İlkeler, aktörler ve uygulamalar [Politique étrangère turque: principes, acteurs et pratiques]*, Etkileşim, İstanbul, 2015, p.237.

Rappelons-nous que la politique étrangère turque s'appuyait généralement sur deux paradigmes principaux : l'occidentalisation et l'isolationnisme. Même si le premier reste relativement inchangé au cours des années de 2000, notamment si l'on considère les relations avec les Etats-Unis, le deuxième paradigme évolue avec une interprétation renouvelée du slogan d'Atatürk "*Paix dans le pays, paix dans le monde*". La diplomatie d'Ankara devient alors particulièrement dynamique et davantage impliquée dans les questions régionales et mondiales, en cherchant à confirmer la position de la Turquie en tant qu'acteur incontournable à l'échelle internationale. Cette transformation est généralement vue comme une tentative de reconstruction de l'espace de l'ancien Empire ottoman, cette tentative s'inscrivant dans ce que l'on appelle le néo-ottomanisme<sup>2448</sup>. Pourtant, l'ouverture de l'action extérieure de la Turquie allait impacter non seulement cet espace, mais bien au-delà (vers l'Afrique noire par exemple).

Les soupçons de l'existence d'une certaine ambition néo-ottomaniste chez les décideurs turcs n'est pas un phénomène nouveau. Des slogans ambitieux tels que « *de l'Adriatique jusqu'à la muraille de Chine* », « *le 21 siècle est le siècle des Turcs* » lancés par les hommes politiques représentent pour certains l'ambition néo-ottomaniste de la Turquie (voir la I partie). Cette supposition perdurait sous le gouvernement d'Erbakan, du parti islamiste *Refah* (28.06.1996-30.06.1997), qui prônait une politique active avec les pays musulmans et une présence plus dynamique au sein de l'Organisation de coopération islamique. En raison du manque de fondement méthodologique, économique et politique, ces ambitions de la politique étrangère turque n'ont que rarement été concrétisées.

---

<sup>2448</sup> L'idée de l'ottomanisme, qui prône la création d'une identité ottomane commune pour tous les *Millets* de l'empire ottoman, constitue l'une des premières méthodes pour empêcher sa dissolution. Cette idée est déjà présente dans la mise en place des réformes de Tanzimat en 1839. Celles-ci visent à instaurer une égalité entre les Chrétiens et les Musulmans en assurant notamment la sécurité physique et matérielle des premiers pour qu'ils ne cherchent plus à quitter l'empire. Quant au terme de néo-ottomanisme, cette idée va à l'encontre de la politique isolationniste, en préconisant une présence plus active pour la Turquie qui doit « *assumer ses responsabilités historiques dans la région* ». Pour plus d'information, voir Oran, *op.cit*, tome III, p. 196-197. Le discours célèbre du MAE turc Ahmet Davutoğlu délivré en octobre 2009 à Sarayevo marque en effet le caractère neo-ottoman de la politique étrangère turque : « *Comme au XVI<sup>e</sup> siècle, qui a vu les Balkans ottomans devenir le centre de la politique mondiale, nous ferons à l'avenir encore une fois des Balkans, du Caucase et du Moyen-Orient et avec la Turquie, le centre de la politique mondiale. C'est l'objectif de la politique étrangère turque et nous y parviendrons.* » in « *The historic march of our holy nation* », *Hürriyet Daily News*, URL : <http://www.hurriyetdailynews.com/opinion/burak-bekdil/the-historic-march-of-our-holy-nation-52615>, consulté le 23.09.2016.

Les années 2000 donnent cependant à voir une autre image du pays. Ayant obtenu 34.42 % des voix lors des élections générales du 3 novembre 2002<sup>2449</sup>, l'AKP a pu établir un gouvernement majoritaire en novembre 2002, ce qui n'était plus le cas pour les gouvernements précédents depuis 1991<sup>2450</sup>. Le gouvernement sans coalition permet donc d'obtenir une certaine stabilité politique et une cohérence dans la prise de décision.

Outre le facteur politique, le facteur économique a joué un rôle important. La situation économique du pays s'est améliorée : devenue une puissance moyenne émergente dans les années 2000, l'économie turque se classe désormais au 17<sup>ème</sup> rang mondial<sup>2451</sup>. Il est également à noter le un phénomène nouveau dans la vie économique turque – l'émergence d'un nouveau groupe d'entrepreneurs issus de l'Anatolie (appelés *Anadolu kaplanları* - Tigres anatoliens), qui constitue une partie importante de la base sociale de l'AKP. Ces industriels, désireux de s'ouvrir aux nouveaux marchés du Moyen-Orient, du Caucase, de l'Asie et de l'Afrique, représentent un élément important de la dynamique de la politique étrangère, ouverte et active, de l'AKP<sup>2452</sup>.

Le nouvel *establishment* a en effet apporté, comme le remarque le chercheur turc Ahmet Sözen, « une vision claire, une nouvelle direction, un ensemble de principes et une nouvelle stratégie de politique étrangère »<sup>2453</sup>. Les changements positifs apportés par les gouvernements dans les relations avec les voisins, notamment avec la Grèce (notamment à la suite de la détention d'Öcalan en 1999) et la Syrie ont également joué un rôle considérable dans la réalisation de cette nouvelle stratégie.

Il est primordial de souligner le changement de perception turque en ce qui concerne les questions de sécurité, ce qui est susceptible d'affecter fortement la politique étrangère du pays. Dans ce cadre, il est à rappeler la politique de l'AKP visant réduire, voire à exclure, l'impact

---

<sup>2449</sup> « Geçmiş seçim sonuçları [Les résultats des élections précédentes] » *ATV*, URL : <https://www.atv.com.tr/secim-sonuclari>, consulté le 02.04.2019.

<sup>2450</sup> Excepté la période du II gouvernement de Tansu Çiller entre 05.10.1995 et 30.10.1995, pour plus de détails voir la publication du parlement turc, İrfan Neziroğlu et Tuncay Yılmaz, *Koalisyon Hükümetleri, Koalisyon Protokolleri, Hükümet Programları ve Genel Kurul Görüşmeleri cilt 3* [Gouvernements de coalition, protocoles de coalition, programmes gouvernementaux et assemblées générales], TBMM, Ankara, 2015. La période des gouvernements de coalitions fut même appelée les années noires, cf, <https://www.cnnturk.com/turkiye/iste-turkiyede-bugune-kadar-kurulan-koalisyon-hukumetleri?page=12>

<sup>2451</sup> Jana J. Jabbour, *La Turquie : L'invention d'une diplomatie émergente*, CNRS éditions, Paris, 2017, p.27.

<sup>2452</sup> Didier Billion, *Une politique extérieures de la Turquie... Vous avez dit nouvelle?*. ISIS, Policy paper, le 8 septembre 2010, p.21., URL: <https://www.iris-france.org/notes/une-nouvelle-politique-exterieure-de-la-turquie-vous-avez-dit-nouvelle/>, consulté le 22.08.2017.

<sup>2453</sup> Ahmet Sözen, «A Paradigm Shift in Turkish Foreign Policy: Transition and Challenges», *Turkish Studies*, vol. 11, n°1, mars 2010, p.104.

de l'Armée sur la vie politique ainsi que sur le processus décisionnel en matière de politique étrangère. Celui-ci restait considérable depuis le coup d'Etat de février 1982. Didier Billon souligne ainsi le rôle de l'Armée : « *Ladite institution eut en effet, durant plusieurs décennies, la fâcheuse propension à considérer les affaires étrangères comme l'un de ses « domaines réservés » et incarnait une vision suspicieuse et défensive à l'égard de son environnement géopolitique* »<sup>2454</sup>. Le discours martial dominant dans les années 1990 exacerbe encore davantage les tensions avec les pays voisins (Arménie, Grèce, Syrie)<sup>2455</sup> et renforce le sentiment turc d'être entouré par des ennemis de tous les côtés. Comme le note le politologue Ali Kazancıgil, concernant l'effet de la nouvelle politique étrangère menée par l'AKP : « *l'un des ressorts de la diplomatie de paix du gouvernement est d'exclure l'armée de la vie politique, notamment en invalidant l'argument d'une Turquie « entourée de voisins hostiles »* ».<sup>2456</sup>

Considérablement impactée par la détention d'Öcalan en février 1999, la perception de la menace s'affaiblit encore lorsque le gouvernement nouvellement instauré intensifie les réformes démocratiques dans le domaine militaire. On peut par exemple noter les changements dans le statut du Conseil de sécurité nationale (*Milli Güvenlik Kurulu*), qui constituait auparavant le principal moyen d'influence des militaires turcs sur la politique étrangère du pays<sup>2457</sup>. A partir de 1997, c'est notamment par l'élaboration du Document politique de sécurité nationale (*Milli Güvenlik siyaset belgesi*) que le Conseil dispose du pouvoir d'impacter les paramètres de la politique turque, notamment ses relations avec les voisins tels que la Grèce ou la Syrie<sup>2458</sup>. Les réformes législatives menées dès l'année 2001, notamment en raison des pressions de l'UE ont contribué à l'affaiblissement du poids du Conseil dans le processus décisionnel de la politique étrangère turque<sup>2459</sup>.

<sup>2454</sup> Billon, *La nouvelle politique...op.cit.*, p. 25.

<sup>2455</sup> Béatrice Giblin, « Editorial : Turquie, puissance régionale émergente ? », *Hérodote*, vol.1, n°148, 2013, p.4-5.

<sup>2456</sup> Ali Kazancıgil, « La diplomatie tous azimuts de la Turquie : émergence d'une puissance moyenne en Méditerranée », *Confluences Méditerranée*, vol. 3, n°74, 2010, p.117.

<sup>2457</sup> Créé en 1933 sous forme du Conseil supérieur de défense (*Yüksek Müdafaa Meclisi*), le Conseil de sécurité nationale fut établi par la Constitution de 1961 et celle de 1982. Pour plus de détails sur le Conseil, cf. *TC Milli Güvenlik Kurulu Genel sekreterliği [Le secrétariat général du Conseil de sécurité nationale de la République de Turquie]*, URL : <https://www.mgk.gov.tr/index.php/milli-guvenlik-kurulu/genel-bilgi>, consulté le 23.04.2018.

<sup>2458</sup> « İşte tarihi değişiklikler » [Voici les changements historiques], *Hürriyet*, le 4 novembre 1997, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/iste-tarihi-degisiklikler-39271948>, consulté le 24.04.2018.

<sup>2459</sup> L'article 118 de la constitution de 1982 énonce que « *le Conseil de sécurité nationale se compose, sous la présidence du président, du Premier ministre, du chef de l'état-major, du ministre de la Défense nationale, des ministres des Affaires étrangères, des commandants des Forces terrestres, navales et aériennes et du commandant général de la gendarmerie* » in Murat Sevinç, « Milli Güvenlik kurulu ve 1997 süreci [Conseil de sécurité nationale et le processus de 1997] » in *Birikim*, N° 131, mars 2000, URL : <http://www.birikimdergisi.com/birikim-yazi/5860/milli-guvenlik-kurulu-ve-1997-sureci#.XJzQChKjIU>, consulté le 23.04.2018. L'amendement du 3 octobre 2001 de cet article ainsi que l'amendement du 15 janvier 2003 de la loi 2945 sur le Conseil de sécurité nationale étant les modifications les plus importantes, prévoient l'augmentation du nombre des civils (y sont

Dans cette même logique, le poids des civils, plus précisément celui du ministère des Affaires étrangères, se renforce dans l'élaboration de la politique étrangère. Les ministres Abdullah Gül (2003-2007), Ali Babacan (2007-2009), et surtout Ahmet Davutoğlu (2009-2014) ont joué un rôle prépondérant dans la mise en place d'une diplomatie dynamique et multidimensionnelle.

La personnalité principale dans l'élaboration et l'exercice de la politique étrangère turque reste toutefois le chef du gouvernement Recep Tayyip Erdoğan (2003-2014). L'élection d'Abdullah Gül en 2007 en tant que Président permet encore plus de cohérence dans l'élaboration et l'implémentation de la politique extérieure du pays.

Nous voulons ici souligner notamment le rôle d'Ahmet Davutoğlu, qui se présente comme l'un des acteurs incontournables de la politique étrangère de l'AKP. Avant de devenir Ministre des Affaires étrangères en mai 2009<sup>2460</sup>, il était un universitaire spécialisé dans le domaine des relations internationales et conseiller auprès du premier-ministre aux affaires internationales (2003-2009). Issue d'un milieu social conservateur et d'éducation occidentale, tout en étant assez proche de l'élite politique, notamment d'Erdoğan et Gül (tous les deux l'appellent 'Hoca'-professeur<sup>2461</sup>), Davutoğlu est considéré comme l'architecte de la politique étrangère de l'AKP. Comme le note le spécialiste turc Ali Balcı, même si le visage principal de la diplomatie turque est Erdoğan, ses discours et son langage furent largement construits par Davutoğlu<sup>2462</sup>. Bülent Aras, autre spécialiste de la politique étrangère turque, confirme quant à lui qu'« *il existe un consensus sur le fait que c'est Davutoğlu qui a largement modifié le discours et les pratiques de la politique étrangère turque, en lui apportant une orientation dynamique et multidimensionnelle* »<sup>2463</sup>. Dans ce contexte, l'étude de la vision d'Ahmet Davutoğlu à l'égard des relations internationales de la Turquie et plus particulièrement celles avec la région sud-caucasienne est importante.

En analysant la politique étrangère élaborée par le gouvernement de l'AKP, l'universitaire turc Hasan Kösebalan souligne que : « *la plus grande contribution de Davutoğlu à la politique*

---

ajoutés les vice-premier ministres et le ministre de la Justice) et le changement du statut vers une structure de nature purement consultative, tout en réduisant les champs des compétences du Conseil. Pour plus d'information, voir la Constitution de la République de la Turquie, URL : <http://www.mevzuat.gov.tr/MevzuatMetin/1.5.2709.pdf>, consulté le 23.03.2019 ; *TC Milli Güvenlik Kurulu Genel sekreterliği, op.cit.*; Ali Balcı, *Türkiye dış politikası... op.cit.*, p.261.

<sup>2460</sup> Restant en poste du ministre des Affaires étrangères jusqu'à 2014, Davutoğlu occupa le poste du Premier ministre entre 2014 et 2016.

<sup>2461</sup> Gürkan Zengin. *Hoca: Türk dış politikasında Davutoğlu etkisi [Professeur: l'effet de Davutoğlu dans la politique étrangère turque]*, Inkilap, Istanbul, 488 p.

<sup>2462</sup> Balcı, *op.cit.*, p.263.

<sup>2463</sup> Bülent Aras, «Davutoğlu era in Turkish foreign policy», Policy Brief n°32, SETA, mai 2009, p.3., URL: <http://file.setav.org/Files/Pdf/davutoglu-era-in-turkish-foreign-policy.pdf>, consulté le 23.07.2018.

*étrangère de la Turquie est l'insertion dans la politique étrangère de la réflexion, des idéaux et de la dimension culturel* »<sup>2464</sup>. Cette contribution repose largement sur son concept de « profondeur stratégique » (*Stratejik derinlik*). Conçu dans les années 1990 et exposé intégralement pour la première fois en 2001 dans un livre du même titre<sup>2465</sup>, le concept fut dès lors développé et enrichi à travers des publications et des discours de l'auteur. La ligne principale du concept est la critique de la vision kémaliste, qui limiterait le potentiel de la Turquie, laquelle dispose pourtant d'un héritage historique et géographique considérable<sup>2466</sup>.

Les critères géographiques se révéleront essentiels dans la reconsidération de la place de la Turquie dans un monde multipolaire. Ainsi, Gérard Groc résume cette réévaluation de Davutoğlu à l'égard du positionnement de la Turquie :

*« De la guerre froide, elle a tiré une mésalliance avec tous ses voisins, ceux de son camp comme la Grèce, d'autres directement du bord adverse, dans le Caucase et au bord de la mer Noire, d'autres indirectement du bord adverse, la plupart de ses voisins arabes. Elle doit désormais reconfigurer sa position géographique plus largement, non plus à partir de deux blocs mais de douze voisins (8 voisins directs, 3 voisins quasi directs riverains de la Mer noire et Chypre). Elle doit aussi se positionner par rapport à des bassins maritimes, mer Noire, mer Egée, Méditerranée mais aussi indirectement, la Caspienne dont elle est devenue un débouché énergétique. Elle a de fait un rapport direct avec trois continents, asiatique, européen mais aussi africain, y compris à travers les espaces intermédiaires de la péninsule arabique et du Caucase »*<sup>2467</sup>.

En accentuant l'espace de l'ancien empire ottoman, Davutoğlu pense que la Turquie pourrait atteindre plusieurs régions grâce à son passé historique multiculturel renforcé par sa géographie<sup>2468</sup>. L'auteur n'hésite pas à qualifier la Turquie de « *grand pays au milieu de la vaste étendue de terres d'Afro-Eurasie* » et de « *pays central doté de multiples identités régionales qui ne peuvent être réduites à un seul caractère* »<sup>2469</sup>.

Ahmet Davutoğlu refuse surtout la catégorisation dont la Turquie peut faire l'objet, celle-ci étant identifiée selon les cas d'européenne ou d'asiatique<sup>2470</sup>. Il note que le pays pourrait faire usage de son identité orientale pour rechercher des solutions sur les plates-formes de l'Est

---

<sup>2464</sup> Hasan Kösebalaban, *Türk dış politikası* [La politique étrangère turque], traduit en turc par Hüsametdin İnaç, BigBang, Ankara, 2014, p.293.

<sup>2465</sup> Ahmet Davutoğlu, *Stratejik derinlik. Türkiyenin uluslararası konumu* [Le profondeur stratégique : La position internationale de la Turquie], 21<sup>me</sup> ed.(première ed. en 2001) Küre, 2007, 584 p.

<sup>2466</sup> Balci, *op.cit.*, p.257.

<sup>2467</sup> Gérard Groc, « La doctrine Davutoglu : une projection diplomatique de la Turquie sur son environnement », *Confluences Méditerranée*, vol. 83, n° 4, 2012, p.77-78.

<sup>2468</sup> Oran, tome III, *op.cit.*, p.138.

<sup>2469</sup> Ahmet Davutoğlu, « Turkish foreign policy vision : an assessment of 2007 », *Insight Turkey*, le 1<sup>er</sup> novembre 2008, SETA, p.78, URL: <http://file.setav.org/Files/Pdf/ahmet-davutoglu-turkeys-foreign-policy-vision-an-assessment-of-2007.pdf>, consulté le 23.03.2018.

<sup>2470</sup> Davutoğlu, *Stratejik derinlik...op.cit.*, p.561.



comme de son identité occidentale et européenne pour parler de l'avenir de l'Europe ; cela impliquerait un changement de mentalité non seulement de la part des diplomates et politiciens, mais également chez les intellectuels turcs<sup>2471</sup>.

Davutoğlu argumente en outre en expliquant qu'il ne faut pas limiter la capacité de l'Etat turc à celle d'un acteur régional. Son champ d'intervention est, selon lui, beaucoup plus international. L'auteur estime en outre qu'il est nécessaire pour la Turquie, au lieu d'appliquer les politiques des grandes puissances, de développer sa propre politique active digne de la profondeur historique et géographique héritée de l'empire ottoman<sup>2472</sup>.

Pour Murinson, cette référence constante à l'espace de l'empire ottoman, qui fut reprise par les décideurs politiques, évoque clairement l'ambition néo-ottomaniste de la politique étrangère turque<sup>2473</sup>. Comme le note Ahmet Sozen, *“although there is a lack of a common definition of neo-Ottomanism, there is a common belief that there is a rise of something “Ottoman” and that the AKP is the main perpetrator of this trend”*<sup>2474</sup>. En réponse à la tendance néo-ottomane dans le concept de Davutoğlu, Bülent Aras répond ainsi :

*« Critics tend to present Davutoğlu's vision as neo-Ottomanism, emphasizing that most of Turkey's foreign policy activism occurs in former Ottoman territories. In fact, Davutoğlu's policies represent a continuity with Turkey's gradually developing activism during the era of former President Turgut Özal, as well as the radical steps towards EU membership taken by the coalition government that preceded the AK Party. Taking these trends further, Davutoğlu formulated a more comprehensive foreign policy vision and developed policy mechanisms to tackle the challenges of globalization in a post-nation state age. Davutoğlu's approach of making boundaries de facto meaningless while respecting national sovereignty creates geo-political imperatives to return to the backyard of the former Ottoman Empire»*<sup>2475</sup>.

Dans une logique d'approche sélective des références historiques, le discours officiel met en avant la période la plus glorieuse de l'empire (comme la conquête de Constantinople en 1453), en évitant soigneusement la période de sa dissolution. La référence est attrayante à la fois pour l'image de la Turquie, que ce soit à l'intérieur de ses frontières ou à l'extérieur. Cela permet effectivement de mettre en lumière une nouvelle vision pertinente contre l'idéologie kémaliste, dominante, ainsi que de flatter la fierté des Turcs<sup>2476</sup>. Elle rappelle également la culture de tolérance vis-vis des minorités religieuses héritée de l'empire. Face aux problèmes internes, qui

---

<sup>2471</sup> Ahmet Davutoğlu, « Türkiye merkez ülke olmalı », *Radikal*, le 26 février 2004, URL: <http://www.radikal.com.tr/yorum/turkiye-merkez-ulke-olmali-702116/>, consulté le 12.07.2018.

<sup>2472</sup> Oran, Tome III, *op.cit.*, p.138-139.

<sup>2473</sup> Alexander Murinson, « The strategic depth doctrine of Turkish foreign policy », *Middle Eastern studies*, vol. 42, n°6, novembre 2006, p.953.

<sup>2474</sup> Sözen, *art.cit.*, p.108.

<sup>2475</sup> Aras, « Davutoğlu era... », p.6-7.

<sup>2476</sup> Baskın Oran soutient que le discours néo-ottomaniste de l'AKP est davantage destiné au public interne du pays en vue de consolider le soutien politique de la population. Pour plus de détails sur les objectifs de ce type de discours, cf. Oran, tome III, *op.cit.*, p.197-198.

constituent un danger pour la stabilité du pays, la Turquie pourrait ainsi se concentrer sur son action extérieure. Certains spécialistes parlent même d'une «*transformation de la Turquie, au moins partiellement, celle-ci passant du statut d'acteur de politique étrangère hobbesienne à un rôle plus kantien* » grâce à cette idéologie néo-ottomaniste<sup>2477</sup>. Sur le plan international, le discours néo-ottomaniste accorde à la Turquie au moins une certaine «*légitimité* » d'être une puissance. Béatrice Giblin écrit ainsi :

*« Même s'il ne s'agit évidemment pas de reprendre une politique étrangère impériale ottomane qui a conduit au désastre du traité de Sèvres, la référence à la grande histoire ottomane reste néanmoins très utile à plusieurs points de vue pour servir l'image de la puissance. Elle permet en effet de rappeler que la Turquie actuelle est l'héritière d'un vaste Empire qui s'étendait à la fois sur une partie de l'Europe orientale et balkanique, sur le sud de la Russie, le Moyen-Orient et la rive sud de la Méditerranée jusqu'à la frontière algéro-marocaine, et ceci bien avant que n'existent les Empires austro-hongrois, britannique et français. Ainsi, l'histoire nationale des Turcs n'a pas connu l'épisode humiliant de la colonisation et peut même se comparer avantageusement à l'histoire impériale britannique et française, beaucoup plus courte dans le temps »*<sup>2478</sup>.

En parallèle de la spécificité historique et géographique du pays, Ahmet Davutoğlu souligne également la richesse de sa tradition diplomatique<sup>2479</sup>. Cette diplomatie doit toutefois être adaptée à son statut. Il met en avant trois principes méthodologiques pour exercer une diplomatie digne d'un Etat central comme la Turquie<sup>2480</sup> :

1. Une politique étrangère visionnaire. Au-delà de la gestion de la crise qui s'est déjà déclenchée, il est nécessaire d'empêcher son émergence ultérieure par l'anticipation et la médiation, même dans les régions par lesquelles la Turquie n'est pas directement touchée ;
2. Une diplomatie avec une formulation consistante, cohérente et systématique qui permet de mener les politiques à l'égard de chaque région selon les mêmes critères ;
3. Une diplomatie renouvelée avec une nouvelle langue, qui permettrait d'exercer le *Soft power* de la Turquie à l'extérieur.

---

<sup>2477</sup> Nora Fischer Onar, *Neo ottomanism, historical legacies and Turkish foreign policy*, EDAM Discussion paper, octobre 2009, p.13-14, URL: <http://www.gmfus.org/publications/neo-ottomanism-historical-legacies-and-turkish-foreign-policy>, consulté le 04.05.2017.

<sup>2478</sup>Giblin, *art.cit.*, p. 4-5.

<sup>2479</sup> Ahmet Davutoğlu, «Les principes phares de la politique étrangère turque dans une région en mutation» , *SAM Vision Papers*, n°3, juillet 2012, p.3. URL : [http://sam.gov.tr/wp-content/uploads/2012/07/vision\\_paper3\\_fr.pdf](http://sam.gov.tr/wp-content/uploads/2012/07/vision_paper3_fr.pdf), consulté le 14.07.2018.

<sup>2480</sup> Pour plus d'information, voir Groc, *art.cit.*, p.80.

Afin d'élaborer une diplomatie digne d'un pays devenu incontournable dans la région, du point de vue de Davutoğlu, la Turquie fait (ou au moins doit faire) également l'usage des six principes opérationnels suivants<sup>2481</sup> :

- Un équilibre entre sécurité et liberté. Dans le cadre de l'après 11 septembre, marqué par une tendance à assurer la sécurité au prix de la liberté, la Turquie s'efforce de combattre le terrorisme sans pour autant limiter les libertés civiles. Cette approche ainsi que l'amélioration de la démocratie dans le pays lui permettent de renforcer son *Soft power*.
- Zéro problème avec les voisins : ce principe prône une politique prévoyant la résolution des problèmes avec les voisins par la voie du dialogue.
- Une politique régionale : ce principe, étant en quelque sorte le prolongement du zéro problème avec les voisins, prévoit l'activation de la présence de la Turquie dans les plateformes régionales.
- Une diplomatie proactive et préemptive. Il s'agit de l'anticipation des conflits et de la médiation.
- Une diplomatie multidimensionnelle. En tant que pays pivot, la Turquie entretient de bonnes relations avec les acteurs globaux, ne faisant pas de distinction entre les pôles et les camps. Le fait que la Turquie entretient de bonnes relations avec un acteur (par exemple la Russie) ne constitue pas une alternative aux autres (aux Etats-Unis ou l'Europe).
- Une diplomatie rythmique. Celle-ci prévoit une présence active de la Turquie dans toutes les instances internationales afin de participer de façon efficace à la négociation et à la résolution et des problèmes mondiaux.

La plupart de ces principes de Davutoğlu furent mis en pratique dans la politique étrangère de l'AKP. Son principe le plus célèbre, « zéro problème avec les voisins », témoigne en effet d'un vrai changement de paradigme<sup>2482</sup>. Ce nouveau regard sur les relations bilatérales et régionales éloigne l'idée défendue par certaines élites que « *le Turc n'a pas d'autres ami que le*

---

<sup>2481</sup> Davutoğlu, «Turkish foreign policy vision.. *art.cit.*, p.79-84; Ahmet Davutoğlu, «Zero problems in a New Era», *Foreign policy*, le 21 mars 2013, URL: <https://foreignpolicy.com/2013/03/21/zero-problems-in-a-new-era/>, consulté le 02.03.2018, Groc, *art.cit.*, p.80-81. Il est à noter ces principes sont parfois présentés par les spécialistes comme étant seulement cinq, omettant alors le deuxième ou le troisième principe.

<sup>2482</sup> Billion, *La nouvelle politique...op.cit.*, p.24 ; Aras, «Davutoğlu era...*art.cit.*, p. 4.

*Turc* »<sup>2483</sup>. Il va également à l'encontre de l'interprétation traditionnelle qui voit l'environnement de la Turquie généralement du point de vue de constante menace de sécurité.

Selon ses propres termes, la politique zéro-problème de Davutoğlu comprend « *une approche construite sur l'idée d'être un pays qui entretient des bonnes relations avec tous ses voisins ayant débarrassé de la psychologie "la Turquie est constamment entourée d'ennemis" et du réflexe défensif déclenché par cette psychologie (...)* »<sup>2484</sup>. Dans ce contexte, le Syndrome de Sèvres, qui aboutit à l'apparition d'une attitude défensive et passive du pays, est donc vu comme un vrai obstacle au renforcement de la Turquie et de sa politique étrangère<sup>2485</sup>.

### Nouvelle vision turque au Caucase du Sud

La nouvelle vision apportée par le concept de Davutoğlu et appliquée par l'AKP allait également toucher la région du Caucase du sud. La politique sud-caucasienne d'Ankara, qui devient active et multidimensionnelle notamment à partir de l'année 2008, est sans doute influencée par la vision de cette personnalité académique et politique.

Pour Davutoğlu, le Caucase fait partie des régions qui constituent la zone d'influence naturelle de la Turquie. L'auteur met en lumière le caractère artificiel des frontières établies entre la Turquie et le Caucase du Sud lors de la guerre froide en évoquant notamment la division du village de Sarp, et même de la mosquée située dans ce village<sup>2486</sup>. Le dépassement de cette « ligne artificielle » aurait influencé à la fois les dynamiques internes du Caucase et le regard de la Turquie par rapport à la région<sup>2487</sup>.

Le Caucase serait important pour la Turquie non seulement en tant que région voisine, mais également comme partie d'un espace régional qu'il forme avec les Balkans et le Moyen-Orient, du bassin terrestre contigu (*yakın kara havzası*) de la Turquie. Davutoğlu insiste sur le fait que l'augmentation de l'impact et la performance de la Turquie dans ce bassin terrestre aurait pour conséquence d'augmenter son poids à l'échelle internationale dans les domaines politiques, économiques et culturels. Même les dynamiques internes du pays seraient en lien avec la

---

<sup>2483</sup> Apparue sous la République de Turquie, cette phrase, notamment le mot « Turc », dans son interprétation large et récente (depuis des années 1990), peut également renvoyer aux Azerbaïdjanais ainsi qu'à d'autres peuples turciques.

<sup>2484</sup> Davutoğlu, Türkiye merkez ülke olmalı...*art.cit.*

<sup>2485</sup> Davutoğlu, *Stratejik derinlik.... op.cit.*, p.125.

<sup>2486</sup> *Ibid.*

<sup>2487</sup> *Ibid.*

situation de cet ensemble régional. La recommandation de l'auteur consiste à ne jamais négliger ce bassin terrestre, indépendamment des alliances et des unions dans lesquelles la Turquie est impliquée, y compris le rapprochement avec l'Europe<sup>2488</sup>.

Davutoğlu met en avant l'importance de l'Azerbaïdjan dans le cadre du Caucase du Sud, comme cela serait le cas avec l'Albanie dans les Balkans<sup>2489</sup>. Le renforcement de l'Azerbaïdjan en tant qu'acteur régional permettrait à la Turquie d'augmenter son poids à la fois dans la région caucasienne et caspienne. Dans cette logique, il perçoit la perte territoriale de l'Azerbaïdjan lors du conflit du Haut-Karabagh comme « *la plus importante perte stratégique que la Turquie ait eu à affronter dans la période de l'après-guerre froide* »<sup>2490</sup>. Cette réflexion se base notamment sur les conséquences du conflit, conflit qui permettrait le renforcement de la position de la Russie dans la région.

Davutoğlu critique à maintes reprises l'absence d'une quelconque stratégie turque à l'égard de la région. Cette absence est expliquée notamment par l'existence d'une sorte de timidité de la part des hommes politiques turcs face au Caucase. Celle-ci serait la conséquence de la défaite dans la guerre russo-ottomane de 1877-1878<sup>2491</sup>.

Par ailleurs, la Turquie n'était pas prête, que ce soit du point de vue psychologique ou diplomatique, à gérer les relations avec le Caucase dans un contexte d'après-guerre froide. Ce retard s'est également reflété sur les politiques turques, qui ont eu du mal à rattraper et répondre au changement dynamique des équilibres régionaux<sup>2492</sup>. Selon Davutoğlun, ce problème de timing engendre une erreur dans la politique turque. Malgré la place importante qu'occupe le conflit arméno-azerbaïdjanais dans les affaires caucasiennes, formuler la politique sud-caucasienne en seul lien avec le conflit signifie construire la politique régionale autour d'un problème, et non d'une solution<sup>2493</sup>.

Un autre défaut de cette stratégie sud-caucasienne résiderait dans la politique de panturquisme menée au cours des années 1990. Cette politique empêche de s'adresser à l'intégralité de la région<sup>2494</sup>. Le cadre des politiques de panturquisme écarte effectivement les deux pays

---

<sup>2488</sup> *Ibid*, p.119.

<sup>2489</sup> *Ibid* ., p.127-128.

<sup>2490</sup> *Ibid*, p.127.

<sup>2491</sup> Yılmaz Bozkurt, *Türkiyenin «yeni» dış politika anlayışı ekseninde Türkiye-Ermenistan yakınlaşması*[Le rapprochement entre la Turquie et l'Arménie dans l'axe de la compréhension de la «nouvelle» politique étrangère de la Turquie]. Mémoire de master, Université de Kadir Has, Istanbul, 2013, p.22.

<sup>2492</sup> Davutoğlu, *Stratejik derinlik.... op.cit.*, p.218.

<sup>2493</sup> *Ibid*, p.128.

<sup>2494</sup> Murinson, *art.cit.*, p.952-953.

caucasiens, l'Arménie et la Géorgie. C'est pour cette raison que Davutoğlu souligne l'identité caucasienne de la Turquie : « *en termes de zone d'influence, la Turquie est un pays du Moyen-Orient, des Balkans, du Caucase, d'Asie centrale, de la Caspienne, de la Méditerranée, du Golfe et de la Mer Noire* »<sup>2495</sup>. Marquer, entre autres, l'identité caucasienne de la Turquie compte tenu d'une partie de sa géographie qui touche la région (Anatolie de l'Est), constitue un moyen de se rapprocher de la région sud-caucasienne. Cette référence appuyée à la dimension géographique permet-elle de se rapprocher du point de vue identitaire non seulement de l'Azerbaïdjan, avec lequel la Turquie partage nombre d'aspects communs, mais également des deux pays chrétiens de la région, l'Arménie et la Géorgie ? Cette identité peut donc servir de référence à tous les pays du Caucase sans distinction d'ethnie, de religion ou de langue. Elle se révèle plus neutre que l'identité néo-ottomane, celle-ci présupposant une certaine priorité donnée aux musulmans et une relation hiérarchique entre la filiation avec l'ancien empire et les pays voisins. De plus, comme noté plus haut (voir le chapitre introductif), la région sud-caucasienne (à la différence du Caucase du nord) était restée très peu de temps sous la tutelle de l'Empire ottoman.

Afin de construire une stratégie sud-caucasienne, Davutoğlu recommande de mettre en œuvre une politique caucasienne multi-dimensionnelle et, dans cette perspective, d'établir des liens avec d'autres régions du bassin terrestre<sup>2496</sup>. Cette même politique devrait également entrer dans le cadre de la stratégie élaborée à l'égard de l'Asie de l'Ouest (*Bati Asya politikası*) - la région qui couvre une zone allant du Caucase du nord jusqu'au Golfe, qui est à son tour susceptible d'impacter ses relations avec la région de l'Asie centrale<sup>2497</sup>.

Cette approche de Davutoğlu à l'égard du Caucase se reflète dans les programmes gouvernementaux de l'AKP dès l'année 2002 bien que la région soit très peu mentionnée dans le programme du gouvernement d'Abdullah Gül (18.11.2002-14.03.2003)<sup>2498</sup> et dans celui du premier (14.03.2003-29.08.2007)<sup>2499</sup> et du deuxième gouvernement (29.08.2007-06.07.2014)<sup>2500</sup> d'Erdoğan. La seule mention qui est faite de la région se trouve dans le cadre des politiques énergétiques et culturelles menées avec l'Asie centrale, ce qui ne constitue pas

---

<sup>2495</sup> Davutoğlu, « Turkish foreign policy vision », *art.cit.*, p.78.

<sup>2496</sup> Davutoğlu, *Stratejik derinlik.... op.cit.*, p.128.

<sup>2497</sup> *Ibid.*

<sup>2498</sup> Pour le programme du gouvernement d'Abdullah Gül, cf. TBMM, *op.cit.*, Hükümetler [Gouvernements], URL : <https://www.tbmm.gov.tr/hukümetler/HP58.htm>, consulté le 14.05.2017.

<sup>2499</sup> Pour le programme du premier gouvernement d'Erdoğan, cf. TBMM, *op.cit.*, Hükümetler [Gouvernements], URL : <https://www.tbmm.gov.tr/hukümetler/HP59.htm>, consulté le 14.05.2017.

<sup>2500</sup> Pour le programme du deuxième gouvernement d'Erdoğan, cf. TBMM, *op.cit.*, Hükümetler [Gouvernements], URL : <https://www.tbmm.gov.tr/hukümetler/HP60.htm>, consulté le 14.05.2017.

réellement une nouveauté. Toutefois, cet espace est mentionné dans le cadre de l'intégration économique du Caucase au Moyen-Orient et dans les Balkans, intégration à laquelle la Turquie voudrait contribuer. La notion de bassin terrestre contigu (*yakın kara havza*) élaborée par Davutoğlu est en effet au centre de cette formulation de la politique sud-caucasienne.

Ces programmes sont en outre marqués par une approche uniquement régionale, c'est à dire qu'on y évoque le nom de la région sans pour autant énumérer les pays de la région ou souligner tel et tel pays, comme dans le cas des programmes des gouvernements précédents. En effet, à partir du premier gouvernement de Çiller (25.06.1993) jusqu'au deuxième gouvernement d'Ecevit (28.05.1999-18.11.2002), les premiers ministres avaient l'habitude d'accentuer la place de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie ou, au moins, de mentionner le conflit du Haut-Karabagh dans leurs programmes gouvernementaux<sup>2501</sup>.

Quant aux critiques de Davutoğlu au sujet de la politique sud-caucasienne, l'AKP ne s'empresse guère d'y apporter des changements ou de chercher à résoudre ses problèmes avec l'Arménie. Cette attitude change dès l'année 2008, en partie en raison de la conjoncture et en partie en raison d'une nouvelle vision de l'AKP.

Pour Davutoğlu, il est nécessaire de résoudre les problèmes avec les voisins, car « *il est impossible pour un pays confronté à des crises constantes avec ses voisins proches d'élaborer des politiques régionales et mondiales dépassant ces frontières* »<sup>2502</sup>. Dans ce contexte, « *les tensions en Géorgie, en Arménie et en Iran rendent difficile l'application d'une politique du Caucase ouverte à différentes alternatives* »<sup>2503</sup>. Il faudrait éviter de mener une politique centrée sur le problème car elle n'apporte pas de résultats, même si cela peut affecter les relations avec l'Azerbaïdjan, un pays d'importance stratégique pour la Turquie. Dans ce cadre, l'auteur met en avant la politique d'équilibre que l'Azerbaïdjan mène elle-même entre la Turquie et la Russie<sup>2504</sup>.

Selon Davutoğlu, la mise en place d'une politique caucasienne dont les paramètres sont définis par la Turquie, même en tenant compte de ses intérêts stratégiques ainsi que de l'intégralité

---

<sup>2501</sup> Cf. TBMM, *op.cit*, Hükümetler [Gouvernements], URL : <https://www.tbmm.gov.tr/hukumetler.htm>, consulté le 14.05.2017.

<sup>2502</sup> Davutoğlu, *Stratejik derinlik.... op.cit.*,p.144.

<sup>2503</sup> *Ibid.*

<sup>2504</sup> *Ibid.* ; Mitat Çelikpala, « Türkiye ve Kafkasya: reaksiyoner dış politikadan proaktif ritmik diplomasiye geçiş [Turquie et Caucase: la transition de la politique étrangère réactionnaire à la diplomatie pro-active ]», *Uluslararası ilişkiler*, printemps 2010, vol.7, n°25, p.105, URL: <http://www.uidergisi.com.tr/wp-content/uploads/2013/02/turkiye-ve-kafkasya.pdf>, consulté le 12.07.2015.

territoriale de l'Azerbaïdjan, permettrait de résoudre les problèmes avec l'Arménie. Dès lors, la Turquie n'aurait plus aucun problème avec ses voisins et sa politique se doterait d'une maniabilité exceptionnelle dans l'élaboration de la politique étrangère<sup>2505</sup>.

Il est certain que la résolution des problèmes avec les voisins peut se révéler compliquée, notamment en raison d'un obstacle psychologique : un manque de confiance que ces derniers peuvent ressentir à l'égard de l'histoire de l'Empire ottoman comme celle des Grecs<sup>2506</sup>. De la même manière, l'Arménie dont une partie de la population est issue de l'ancien empire ottoman, peut également être concernée par ce phénomène. Davutoğlu indique que pour dépasser cet obstacle, la Turquie devrait développer deux politiques parallèles. D'une part, elle doit prendre des initiatives régionales dans le domaine de la sécurité et la coopération à l'égard de la région de son bassin terrestre. D'autre part, elle doit s'efforcer de renforcer ses liens d'interdépendance avec les voisins dans les domaines où la Turquie se sent confiante, notamment en ce qui concerne les dimensions économique et culturelle<sup>2507</sup>. Il pense que les relations ont plus de chance de s'améliorer si elles sortent du cadre officiel, qui peut être long et ardu, et s'étendent sur une base plus large, par exemple les relations économiques et culturelles entre les peuples<sup>2508</sup>. A cet effet, il évoque l'exemple de la coopération franco-allemande, initiée après la Deuxième Guerre mondiale, avec des relations économiques et culturelles permettant de surmonter les crises politiques et militaires entre deux pays<sup>2509</sup>.

Ce schéma suggéré par Davutoğlu est effectivement mis en place dans les relations avec la région sud-caucasienne et plus concrètement avec l'Arménie. D'un côté, les relations culturelles sont encouragées entre les Arméniens et les Turcs ; le gouvernement turc met en œuvre des projets culturels pour la restauration des églises arméniennes dans le territoire turc (voir plus haut). D'un autre côté, un pacte de stabilité pour la région caucasienne est proposé par Ankara à la suite de la guerre d'août 2008. Ces initiatives facilitent sans doute le rapprochement diplomatique entre deux pays.

---

<sup>2505</sup> Davutoğlu, « Türkiye merkez ülke olmalı... *art.cit.*

<sup>2506</sup> Davutoğlu, *Stratejik derinlik.... op.cit.*, p. 145.

<sup>2507</sup> *Ibid.*

<sup>2508</sup> *Ibid.*, p.144.

<sup>2509</sup> *Ibid.*, p.144-145.



Le début des négociations turco-arméniennes

Le changement de pouvoir politique amène certaines modifications dans la politique d'Ankara à l'égard de ses voisins. On observe une évolution tout d'abord sur le plan discursif. Dès l'année 2002, des signes positifs, bien qu'attentifs, sont envoyés à Erevan. Les propos turcs à l'adresse d'Erevan donnent l'impression que le lien entre la situation dans le Haut-Karabagh et sa politique arménienne n'est pas si fort qu'auparavant.

Désigné par le nouveau gouvernement AKP ministre des Affaires étrangères turc le 18 novembre 2002, Yaşar Yakış indique dès le départ la volonté du nouveau gouvernement de normaliser les relations avec l'Arménie et de prendre des initiatives dans ce but<sup>2510</sup>. Les propos attribués par le *Turkish daily news* au nouveau ministre laissent apparaître une vision différente de la politique étrangère turque à destination du Caucase du Sud : « *Nous développerons nos relations avec la Russie, l'Iran et l'Arménie. Nous prendrons en considération les préoccupations de l'Azerbaïdjan lorsque nous établirons des relations avec l'Arménie, et si nos intérêts économiques exigent l'établissement de relations avec l'Arménie, nous devons le faire* »<sup>2511</sup>. Les médias arméniens se sont empressés de relayer cette information<sup>2512</sup>, qui sera accueillie avec satisfaction par Erevan<sup>2513</sup>. Ce discours du ministre turc sera toutefois infirmé plus tard par Ankara<sup>2514</sup>.

Le chef de l'AKP, Tayyip Erdoğan, rappelle d'ailleurs lors de sa visite à Bakou du 7 janvier 2003 que la ligne principale de la politique étrangère turque à l'égard du Caucase du sud n'a pas changé. Ömer Lütem résume ainsi les discours d'Erdoğan prononcés sur le sujet dans la capitale azerbaïdjanaise :

---

<sup>2510</sup> Lütem, «Olaylar ve Yorumlar [Faits et commentaires]», *Ermeni araştırmaları, op.cit.*, vol.1, n° 7, automne 2002, p.17

<sup>2511</sup> «After Copenhagen », *Turkish daily news*, le 17 décembre 2002.

<sup>2512</sup> «Turkish officials voice possible development of Turkish-Armenian relations», *Arminfo*, le 17 décembre 2002.

<sup>2513</sup> « Armenia welcomes Turkey's readiness to establish neighborly relations », *Interfax*, le 18 décembre 2002; «Armenian foreign minister lauds new Turkish government's policy», *BBC Monitoring Central Asia*, le 17 décembre 2002.

<sup>2514</sup> « Armenian mass media misinterprets statement by Turkish foreign minister », *Turan Information Agency*, le 20 décembre 2002.

« Le nouveau gouvernement turc continuera de soutenir la position de l'Azerbaïdjan dans son conflit avec l'Arménie. La Turquie ne va pas améliorer ses relations avec l'Arménie avant le règlement du problème du Karabakh. Ankara soutient les contacts directs entre les responsables politiques arméniens et azerbaïdjanais en vue de la résolution de la question du Karabakh, le gouvernement turc soutient également le travail du Groupe de Minsk sur ce sujet. Il exprime cependant sa préoccupation devant l'inefficacité de ce groupe. Enfin, un dialogue trilatéral avec l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Turquie aura un impact positif sur la résolution du conflit du Karabakh »<sup>2515</sup>.

Le nouveau ministre turc Yaşar Yakış, présent lors de cette même visite, répète également que l'attitude turque à l'égard du conflit reste inchangée<sup>2516</sup>. Il ajoute que « l'Arménie doit d'abord remplir ses obligations envers la Turquie, à savoir, cesser les revendications territoriales et la campagne de mensonges sur un génocide arménien. Deuxièmement, l'Arménie doit se retirer des territoires occupés azéris »<sup>2517</sup>.

Ankara poursuit néanmoins ses échanges réguliers avec l'Arménie. Les rencontres recurrentes entre les MAE, débutées notamment dès la période d'Ismail Cem, continuent elles aussi. L'entrevue entre les responsables des diplomaties des deux Etats début juin 2003 à Madrid dans le cadre du Conseil des ministres de l'OTAN et du Conseil de partenariat euro-atlantique retient tout l'attention de la presse turque. Le *Hürriyet* parle d'un « petit pas historique »<sup>2518</sup> que les deux officiels ont franchi lors de cette rencontre. Les ministres, selon le quotidien, sont décidés à intensifier les contacts qui étaient jusqu'à présent plus épisodiques et à impliquer également l'Azerbaïdjan dans ce processus. La possibilité d'ouvrir les frontières communes fut également discutée dans la perspective d'une relance d'un commerce frontalier contrôlé. Il n'est toutefois pas question d'établir des relations diplomatiques. L'administration turque rappelle que les quatre préconditions pour l'établissement de relations diplomatiques et une ouverture complète des frontières sont toujours valables, à savoir : cesser l'hostilité historique et les allégations de génocide portées par l'administration d'Erevan ; donner l'accord pour que la question soit laissée aux historiens ; supprimer le paragraphe de la Constitution arménienne qui évoque la revendication territoriale turque ; le retrait des forces arméniennes du Karabagh, qui se trouve sous leur occupation ; établir un couloir de sécurité entre l'Azerbaïdjan et le Naxçıvan<sup>2519</sup>.

---

<sup>2515</sup> Lütem, «Olaylar ve Yorumlar [Faits et commentaires]», *Ermeni araştırmaları, op.cit.*, vol.2, n° 8, hivers 2002, p.28-29. Voir également « Erdoğanla Azərbaycan əlaqələrinin qısa tarixçəsi [Bref historique des relations entre Erdoğan et l'Azerbaïdjan]», *BBC Azərbaycan*, le 14 juillet 2018, URL: <https://www.bbc.com/azeri/region-44798810>, consulté le 12.11.2018.

<sup>2516</sup> «Turkey's position to Karabakh conflict remains unchanged, says Turkish foreign minister», *Turan Information Agency*, le 8 janvier 2003; «Azerbaijan is satisfied with stability of Turkey's foreign policy course», *Azer-Press*, le 13 janvier 2003.

<sup>2517</sup> « Turkey's relations with Armenia will not become untoward to Azerbaijan », *Azer-Press*, le 8 janvier 2003.

<sup>2518</sup> « Ankara-Erevan sınır ticareti sinyali [Le signal du commerce transfrontalier entre Ankara et Erevan] », *Hürriyet*, le 6 juin 2003.

<sup>2519</sup> *Ibid.*

Quant à Oskanian, il interprète de façon positive cette rencontre et rappelle que les parties en présence ont noté qu'il importait d'améliorer les relations entre les deux pays. En outre, les ministères ont convenu de poursuivre le dialogue<sup>2520</sup>. Le ministre arménien indique également l'intention sérieuse du nouveau gouvernement turc d'améliorer les relations bilatérales et de lever le blocage imposé à l'Arménie. Il est en outre confiant concernant le fait que l'insistance des Etats-Unis sur cette question ainsi que les conditions de l'UE pour l'adhésion permettront la résolution de ce problème<sup>2521</sup>. Les objectifs énoncés par cette résolution ont vocation à être atteints par petites étapes successives<sup>2522</sup>. Dans l'une des interviews données en juillet 2003, Oskanian met en exergue le fait que si auparavant, la partie turque accordait plus d'importance à la question du Haut-Karabagh, lors de la rencontre de Madrid, elle a donné la priorité aux relations bilatérales et a insisté sur leur nécessaire amélioration. Il déclare également envisager la possibilité de voir se développer le commerce frontalier et la mise en fonction du chemin de fer entre deux pays, même sans l'établissement de relations diplomatiques<sup>2523</sup>.

Un autre point important dans les relations turco-arméniennes de cette période est l'initiative du gouvernement turc d'établir des contacts avec les membres de la diaspora arménienne aux Etats-Unis. La nouvelle fut apprise par l'opinion publique tout d'abord à la suite de la déclaration de l'ANCA. En refusant de rencontrer le représentant turc Ecvet Tezcan, le chef de l'organisation Kenneth Hachikian appelle les autres structures de la diaspora arménienne à refuser cette rencontre turco-arménienne. Aux yeux de l'ANCA, cela fut uniquement une initiative destinée à freiner la campagne de reconnaissance du génocide arménien aux Etats-Unis<sup>2524</sup>. La nouvelle fut plus tard répétée dans le *Hürriyet* qui, en se référant au MAE turc, donnait plus de détails sur cette initiative turque. La mission d'Ecvet Tezcan, l'ancien ambassadeur turc à Bakou (1998-2001) et chef du département d'intelligence et d'enquête du MAE, consiste à entrer en contact avec les représentants de la diaspora arménienne afin de les informer de la rencontre de Madrid et de l'intention de deux pays de normaliser les relations bilatérales. Il demande dans cette perspective le soutien de la communauté arménienne dans ce

---

<sup>2520</sup> «Foreign ministers of Armenia and Turkey discuss regional issues», *ARKA*, le 4 juin 2003; « Foreign Ministers of Armenia and Turkey meet», *Arminfo*, le 4 juin 2003; « Ermenistan dışişleri bakanı Oskanyan [le ministre des Affaires étrangères Oskanian]», *Anadolu ajansı*, el 10 juin 2003.

<sup>2521</sup> « Armenian foreign minister sure that positive progress will be registered in Armenian-Turkish relations», *Arminfo*, le 12 juin 2003.

<sup>2522</sup> « Digest foreign policy», *ARKA*, le 13 juin 2003.

<sup>2523</sup> Lüttem, «Olaylar ve Yorumlar [Faits et commentaires]», *Ermeni araştırmaları, op.cit.*, vol.3, n° 10, printemps 2003, p. 14-15.

<sup>2524</sup> « Ermeni komitesi, Türkiye'nin diyalog önerisini geri çevirdiklerini iddia etti [Le comité arménien prétend qu'il a rejeté la proposition du dialogue de la Turquie]», *Anadolu ajansı*, 9 juin 2003; « Ermeni komitesi, Türkiye'nin diyalog önerisini reddetti [Le comité arménien a rejeté la proposition du dialogue de la Turquie]», *Dünya*, le 13 juin 2003.

processus compliqué et sensible. Le corps diplomatique turc présent aux Etats-Unis a été chargé de faire les travaux préparatifs et d'établir les connexions nécessaires. Bien que l'ANCA refuse cette rencontre, le représentant turc a l'occasion de rencontrer d'autres organisations importantes telles que l'AAA et le parti historique Ramgavar<sup>2525</sup>. Bien que cette initiative soit confirmée par Ankara<sup>2526</sup>, aucune déclaration n'a été faite sur le contenu de ces discussions turco-arméniennes.

Le dialogue avec la diaspora arménienne s'est également poursuivi au niveau des parlementaires turcs. Un groupe parlementaire des représentants de l'AKP et CHP ont rencontré les membres de l'AAA. En qualifiant cette entrevue de productive, le chef du groupe, Reha Denemeç, souligne l'importance d'établir le dialogue et de commencer les relations par les points simples tels que les échanges commerciaux<sup>2527</sup>.

Au cours de la même période, des rumeurs apparaissent dans les médias, rumeurs selon lesquelles le Premier ministre turc, lors de sa visite du 27 juin 2003 à Kars, s'apprêterait à « *transmettre un message positif au sujet des relations avec l'Arménie* »<sup>2528</sup>. Ces éléments sont perçus comme l'annonce de l'ouverture d'un poste-frontière avec l'Arménie<sup>2529</sup>. Ces rumeurs concernent également le changement de l'attitude des militaires turcs vis-à-vis des relations avec l'Arménie. Ils seront favorables à l'ouverture des frontières afin de renforcer la position de la Turquie dans le Caucase<sup>2530</sup>.

Face à ces nouvelles concernant le rapprochement turco-arménien, Bakou ne manque pas d'exprimer son inquiétude. L'ambassade azerbaïdjanaise à Ankara publie une déclaration à ce sujet. On peut sur ce point rappeler que l'une des préconditions de la Turquie pour normaliser les relations avec l'Arménie et ouvrir les frontières communes consiste à mettre fin à l'occupation par l'Arménie des territoires azéris au Haut-Karabagh. Elle exprime l'attente de l'Azerbaïdjan que la zone frontalière entre la Turquie et l'Arménie, fermée depuis dix ans, ne soit pas rouverte, comme le rapportaient les médias turcs. Elle affirme également que c'est au tour de l'Arménie de prendre des mesures en faveur de la paix et de la stabilité dans le

---

<sup>2525</sup> Lütem, *art. cit.*, p.14, 21-22.

<sup>2526</sup> « Diaspora ile teması doğruladı [Il a affirmé le contact avec la diaspora] », *Hürriyet*, le 14 juin 2003.

<sup>2527</sup> « Turkish parliamentary group meets with Armenians in the United States », *Arminfo*, le 30 juin 2003.

<sup>2528</sup> « Türkiye-Ermenistan AB gündeminde mi ? [Les relations entre la Turquie et l'Arménie sont-elles dans l'agenda de l'UE ?] », *Hürriyet*, le 10 juin 2003 ; « Turkish Premier to make positive statement on resumption of relations with Armenia », *Arminfo*, le 10 juin 2003.

<sup>2529</sup> *Ibid.*

<sup>2530</sup> « Gul says government, military see eye to eye on Aegean dispute - Turkey regrets report results on ... », *Turkish daily news*, le 14 juin 2003 ; « Turkish foreign office leaks information on secret negotiations with Armenia », *Arminfo*, le 11 juin 2003.

Caucase<sup>2531</sup>. L'ambassadeur azéri Məmməd Əli, dans une interview accordée à *Hürriyet* le 13 juin 2003, indique que si Ankara fait une erreur dans ce processus, l'attitude du peuple azerbaïdjanais changera envers la Turquie. Il ajoute également que « malgré la bonne volonté de la Turquie, l'Arménie n'abandonne pas sa position connue ». Quant à la diaspora arménienne, pour l'ambassadeur azéri, « la seule chose que veut le lobby arménien est de réaliser leur rêve de voir apparaître la « Grande Arménie »<sup>2532</sup>.

Le premier ministre Erdoğan n'a fait aucune annonce au sujet de l'ouverture du poste-frontière Alican, contrairement à ce que certains attendaient<sup>2533</sup>. En réaction aux demandes des habitants de Kars au sujet de l'ouverture des frontières, il affirme que les postes-frontières ne peuvent pas être ouverts en raison de certaines difficultés. Erdoğan remet alors en lumière les deux difficultés liées à l'attitude problématique de l'Arménie : la non-reconnaissance des frontières de la Turquie et la campagne de reconnaissance du génocide (et éventuellement le refus d'Erevan de créer une commission d'historiens sur cette question)<sup>2534</sup>. « Dès que ces problèmes sont résolus » ajoute le chef du gouvernement turc, « nous aussi, ferons un pas pour ouvrir les portes à l'Arménie »<sup>2535</sup>. On constate en effet qu'Erdoğan ne mentionne pas le conflit du Haut-Karabagh parmi les problèmes à résoudre avec l'Arménie.

Les contacts entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays se poursuivent à la marge des organisations internationales, notamment de l'ONU. Dès 2005, on peut toutefois observer une intensification des contacts entre les deux pays. Le transfert de la gestion des relations entre Erevan et Ankara de l'ambassade turque à Moscou à celle de Tbilissi est effectué la même année. La présence d'Ertan Tezgör, ancien responsable des questions sud-caucasiennes au MAE et négociateur dans les relations turco-arméniennes en tant qu'ambassadeur à Tbilissi dès 2004, facilitera cette entreprise.

On peut également noter la visite à Erevan, en juin 2005, d'un groupe de parlementaires constitué de députés de l'AKP et de l'opposition. Ils lancent à cette occasion « un message d'amitié » à l'Arménie et participent à une conférence à l'Université d'Etat d'Erevan<sup>2536</sup>.

---

<sup>2531</sup> « Gul says government, military see.. *art.cit.*

<sup>2532</sup> « Sevgimizi azaltmayın [N'affaiblissez pas notre amour] », *Hürriyet*, le 13 juin 2003.

<sup>2533</sup> Lütem, *art.cit.*, p.14.

<sup>2534</sup> «Başbakan Erdoğan Kars'ta [Premier ministre Erdoğan est à Kars] », *Anadolu ajansı*, le 27 juin 2003.

<sup>2535</sup> *Ibid.*

<sup>2536</sup> « Des députés turcs en Arménie pour un 'message d'amitié' », *les Echos*, le 9 juin 2005.

Une discussion diplomatique s'est également tenue lors de la visite à Istanbul du vice-ministre des Affaires étrangères, Arman Kirakossian, accompagné à cette occasion d'autres officiels du Ministère afin de participer aux obsèques du journaliste Hrant Dink assassiné le 19 janvier 2007. Pour le MAE turc, l'invitation de la délégation de l'Arménie et de la diaspora arménienne était une tentative visant à favoriser la réconciliation turco-arménienne<sup>2537</sup>. Aux propos du vice-ministre arménien « l'Arménie est prête aux relations diplomatiques sans conditions », qui avaient été prononcés dans ce moment tragique, le Ministère turc réagit immédiatement en les qualifiant d'« exploitation des sentiments »<sup>2538</sup>. Le MAE, toutefois, indique que « *nous espérons sincèrement que l'événement tragique survenu dans notre pays la semaine dernière contribuera à instaurer une nouvelle atmosphère dans les relations turco-arméniennes et que l'Arménie répondra à nos efforts bien intentionnés visant à surmonter la stagnation dans nos relations* »<sup>2539</sup>.

Le premier-ministre Erdoğan réplique également en rappelant la proposition turque de la commission d'histoire: « *Ils doivent d'abord répondre à notre suggestion. Ils n'ont toujours pas donné de réponse. Ce n'est pas une démonstration de bonne intention. Je ne trouve pas cette position sincère* »<sup>2540</sup>.

Malgré les indications d'un rapprochement turco-arménien induites par l'intensification des contacts, les discours des officiels ne laissent que peu de place à cette nouvelle situation. Une rencontre de haut niveau se produit le 25 juin 2007 entre les MAE des deux pays, Abdullah Gül et Vartan Oskanian, à l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire de l'OCEMN. Oskanian réitère la position arménienne traditionnelle, c'est-à-dire « *normaliser les relations entre Erevan et Ankara sans préconditions* »<sup>2541</sup>. Gül, à son tour, souligne l'intérêt de la Turquie dans la résolution rapide du conflit arméno-azerbaïdjanais<sup>2542</sup>.

---

<sup>2537</sup> « Ermenistan Dışişleri bakan yardımcısı Kirakosyan'ın Türkiye ile önkoşulsuz ilişki kurmaya hazır olduklarını söylemesi [Le ministre adjoint du ministre des Affaires étrangères de l'Arménie Kirakossian déclare qu'ils sont prêts à établir des relations avec la Turquie sans préconditions!], *Anadolu ajansı*, le 25 janvier 2007.

<sup>2538</sup> « Ankara responds harply to Yerevan's comments », *Hürriyet*, le 26 janvier 2007, URL: <http://www.Hürriyet.com.tr/gundem/ankara-responds-sharply-to-yerevan-comments-5842455>, consulté le 24.07.2017.

<sup>2539</sup> « Turkey. No new developpement with Armenia », *Turkish daily news*, le 27 janvier 2007.

<sup>2540</sup> « Ankara responds harply to Yerevan's ...art.cit.

<sup>2541</sup> European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate... op.cit.*, p.29.

<sup>2542</sup> *Ibid.*

D'un côté, une certaine bienveillance était déjà de mise dans la société turque à l'égard des relations turco-arméniennes (voir la section précédente). Le contexte international ainsi que la vision de la politique étrangère de l'AKP créent donc des conditions favorables à ce rapprochement diplomatique.

Les contacts réguliers entre les officiels des deux pays dès l'année 2000, notamment le dialogue entre les MAE, facilitent le rapprochement diplomatique. Comme le note David Phillips, Gül et Oskanian restent toujours en contact par téléphone, ce qui contribue à l'établissement de relations personnelles<sup>2543</sup>. La question relative à la date exacte des négociations débouchant sur la signature des protocoles de Zurich est délicate. Selon certains indices, celles-ci auraient débuté dès l'année 2002<sup>2544</sup>.

Pour certains spécialistes, il s'agit en effet de procédures différentes - 2005-2007 et 2008-2009 - et la première initiative n'a pas, finalement, porté ses fruits<sup>2545</sup>. Selon le journaliste et chercheur Tatul Hakkobian, les nouveaux négociateurs –Karen Mirzoyan, directrice du département du Proche-Orient et du Moyen-Orient au MAE de l'Arménie et Ertan Tezgör, chef de la sous-direction du Caucase du Sud au MAE de la Turquie - s'engagent aussi dès les années 2000, notamment à partir de 2002, sur une nouvelle voie concernant les négociations turco-arméniennes. Ils se sont rencontrés peu avant l'entrevue du 25 juin 2002 entre Ismail Cem et Vartan Oskanian, lors de la réunion de l'OCEMN<sup>2546</sup>.

La rencontre entre Gül et Oskanian à Madrid en 2003 avait apparemment non seulement incité Ankara à établir des contacts avec les membres de la diaspora arménienne aux Etats-Unis, comme noté plus haut, mais également à approfondir le dialogue direct avec Erevan. C'est à nouveau Ertan Tezgör, adjoint du directeur général du département du Caucase au MAE, qui se pose en interlocuteur principal avec l'Arménie. Sa mission consisterait, selon *Hürriyet*, à « *prévenir Erevan que les initiatives pour faire reconnaître le génocide au congrès américain impacteront négativement le processus [de négociation]* » et à « *demander au gouvernement arménien d'exercer des pressions sur la diaspora* »<sup>2547</sup>. De plus, Tezgör informe

---

<sup>2543</sup> Phillips, *Unsilencing the past, op.cit.*, p.88.

<sup>2544</sup> « Gizli diplomasi Azerbaycan gündeminde [La diplomatie secrète à l'ordre du jour de l'Azerbaïdjan], *Milliyet*, le 20 juillet 2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr/gizli-diplomasi-azerbaycan-gundeminde/dunya/haberdetay/20.07.2008/969223/default.htm>, consulté le 26.07.2017.

<sup>2545</sup> Tatul Hakobyan, « Point de vue d'Arménie. Arménie-Turquie, 100 ans de relations diplomatiques », *Repairfuture*, le 4 juillet 2017, URL : <https://www.repairfuture.net/index.php/fr/geopolitique-point-de-vue-d-armenie/armenie-turquie-100-ans-de-relations-diplomatiques>, consulté le 23.05.2018.

<sup>2546</sup> Hakobyan, *Turks and Armenians...op.cit.*, p.288.

<sup>2547</sup> « Diaspora ile gizli temas [Le contact secret avec la diaspora] », *Hürriyet*, le 12 juin 2003, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/diaspora-ile-gizli-temas-38472532>, consulté le 24.07.2017.

que « dans le cas de la suppression de la Constitution, des accusations de génocide et de demandes territoriales, la Turquie fera instamment un geste réciproque à l'égard d'Erevan »<sup>2548</sup>. Selon le quotidien, ce geste consistera à ouvrir les frontières et à réautoriser le commerce frontalier<sup>2549</sup>. De cette information, l'on peut tirer la conclusion qu'Ankara ne met plus en avant la condition concernant le Haut-Karabagh avant d'envisager d'ouvrir les frontières communes<sup>2550</sup>.

L'annonce de l'existence des négociations régulières a été réalisée le 12 juillet dans les médias turcs<sup>2551</sup>. Le quotidien *Hürriyet*, en se référant à un diplomate du MAE, informe que des négociations secrètes ont été entamées entre l'Arménie et la Turquie pour normaliser les relations dans une ville européenne<sup>2552</sup>. La Turquie y est représentée par Ahmet Üzümcü, sous-secrétaire adjoint du MAE (*müsteşar yardımcısı*) et l'ambassadeur turc en Géorgie, Ertan Tezgör. Ce dialogue s'inscrit à la suite de la lettre d'Erdoğan du 15 avril 2005 envoyée à Erevan afin de proposer de créer une commission pour discuter de l'histoire. La partie turque a apporté des propositions, écrit le quotidien, et attend la réponse de l'Arménie.

Le porte-parole du MAE turc, Namik Tan, confirme les négociations en cours en ajoutant que la Turquie souhaite entretenir de bonnes relations de voisinage avec l'Arménie<sup>2553</sup>. En précisant que des discussions entre la Turquie et l'Arménie se tenaient depuis longtemps à différents

---

<sup>2548</sup> *Ibid.*

<sup>2549</sup> *Ibid.*

<sup>2550</sup> L'information de *Wikileaks* de janvier 2004 révèle un autre aspect de ces négociations turco-arméniennes. Edelman raconte sa rencontre avec le directeur du département du Caucase au MAE turc, Murat Adalı, et leur discussion sur les relations entre Ankara et Erevan. Adalı aurait indiqué deux obstacles à la normalisation des relations entre les deux Etats : l'attitude arménienne relative au conflit du Haut-Karabagh et la question de la reconnaissance des frontières communes par Erevan. Le diplomate américain aurait néanmoins l'impression que l'officiel turc accorde beaucoup plus d'importance à la question du conflit arméno-Azerbaïdjanais. Cette importance est expliquée par Adalı par les considérations éthiques: «*Adalı characterized the linkage as a matter of «ethics». Asked what ethical principle he was talking about, he replied «we (Turkey and Azerbaijan) speak the same language». He is bitter about what he perceives as the U.S. and Western Europe favoring Armenia in the dispute with Azerbaijan, at one point saying that the "international community" really means "the Christian community."*» Le diplomate turc raconterait également l'objectif de la visite que lui et Tergor vont effectuer à Erevan en février 2004. Ce serait la question du retrait des Arméniens de 5 rayons azéris. La feuille de route pour de meilleures relations entre la Turquie et l'Arménie serait à 80% achevée, à l'exception des questions régionales, notamment le conflit du Haut-Karabagh, in «*Breakthroughs between Turkey and Armenia appear unlikely*», *Wikileaks, op.cit.*, classification-confidentiel, Ankara Turquie, le 19 janvier 2004.

<sup>2551</sup> «*Ermenistan ile gizli diplomasi [la diplomatie secrète avec l'Arménie]*, *Hürriyet*, le 12 juillet 2005, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/ermenistan-ile-gizli-diplomasi-334171>, consulté le 23.08.2018.

<sup>2552</sup> Les négociations se sont tenues principalement à Vienne.

<sup>2553</sup> «*Komşu iki ülke ilişkisi arzuluyoruz [Nous souhaitons des relations de deux pays voisins]*», *CNN türk*, le 12 juillet 2005, URL :

<https://www.cnnturk.com/2005/turkiye/07/12/komsu.iki.ulke.iliskisi.arzuluyoruz/110514.0/index.html>, consulté le 14.07.2017.



niveaux, notamment entre les MAE des deux pays sur les plateformes internationales, Tan qualifie ces discussions de « routine ».<sup>2554</sup>

Quant à Erevan, les officiels arméniens préfèrent eux rester silencieux sur ces négociations.<sup>2555</sup>

En précisant que trois rencontres turco-arméniennes se sont produites à Vienne de 2005 à 2006, David Phillips, dans son ouvrage consacré à l'histoire diplomatique turco-arménienne, nous révèle une précision sur le contenu des rencontres et, plus précisément, sur la proposition turque évoquée plus haut :

*« At the first meeting, Üzümcü raised concerns about a clause in Armenia's declaration of independence that stated: "The Republic of Armenia stands in support of the task of achieving international recognition of the 1915 Genocide in Ottoman Turkey and Western Armenia." Üzümcü asked Yerevan to desist from efforts aimed at gaining international recognition of the genocide. He also questioned the reference to "Western Armenia." The Armenians insisted that genocide recognition was non-negotiable. The Armenian people are bound by their common suffering and collective loss as a result of the genocide. Kirakossian pointed out that the genocide occurred during the Ottoman period and discussed Turkey's obligations as the successor state. He explained that Western Armenia was a term associated with "historic Armenia," which distinguished territories under Ottoman control from those under Tsarist rule. There was no Armenian state in 1915. Victims were citizens of the Ottoman Empire »<sup>2556</sup>.*

Cette rencontre permet donc aux diplomates arméniens à la fois d'affirmer qu'ils n'ont pas l'intention de discuter du génocide dans une commission d'histoire, mais aussi d'expliquer l'usage du terme « Arménie occidentale », qui serait davantage une référence historique. De leur côté, en revanche, ils proposent un texte sur la reconnaissance et la normalisation, texte qui serait similaire à celui des protocoles de Zurich. N'étant pas satisfaits par ce simple texte, les Turcs remettent sur la table la question de la commission d'histoire officiellement proposée par la Turquie en 2005 :

*« Turkish officials responded by reiterating Erdoğan's proposal for a joint history commission, offering terms of reference including its mandate, composition, procedures for opening archives in Turkey, Armenia, and other countries, and publishing findings with a respected third party such as UNESCO. Armenian diplomats indicated that their archives merely consisted of eyewitness accounts, memoirs, and copies of archives from different countries. The archives of greatest value were in Turkey, where the genocide had occurred. They focused on the need for a confidence-building process to address all bilateral issues rather than wait for the commission to do its work. They believed that opening the border and person-to-person contact were the most effective ways of addressing problems »<sup>2557</sup>.*

La raison de la cessation de ce dialogue turco-arménien porterait sur la question épineuse de la commission d'histoire<sup>2558</sup>. Üzümcü propose lors de la dernière rencontre de mettre en place deux

---

<sup>2554</sup> Phillips, *op.cit.*, p.25.

<sup>2555</sup> Armen Zakarian, «Armenia, Turkey in secret talks,» *Radio Free Europe/Radio Liberty*, le 14 juillet 2005, URL: <https://www.azatutyun.am/a/1577713.html>, consulté le 14.07.2017.

<sup>2556</sup> Phillips, *Diplomatic history...op.cit.* p.24-25.

<sup>2557</sup> *Ibid.*, p.25.

<sup>2558</sup> *Ibid.*

commissions parallèles - une sur l'histoire, l'autre sur les relations bilatérales. En cas de réalisation de ces propositions, la frontière sera ouverte pour la circulation des diplomates. L'ouverture normale des frontières sera réalisée en fonction des conclusions finales de la commission. Le représentant arménien, Kirakossian, propose en revanche d'établir une seule commission avec des sous-commissions. Le rejet de cette proposition se traduira par l'arrêt des négociations<sup>2559</sup>. Il est à noter que les protocoles de Zurich indiquent l'établissement d'une seule commission avec des sous-commissions, comme le proposait initialement la partie arménienne. Les négociations indiquées se sont réalisées sans une quelconque médiation, car, selon Phillips, « *Ankara insisted that no mediators be involved, deliberately seeking to exclude U.S. and Russian officials* »<sup>2560</sup>. La Turquie préférerait également maintenir les rencontres secrètes, notamment afin de limiter l'influence de la diaspora arménienne sur ce dialogue<sup>2561</sup>.

Les négociations, qui font précisément partie du processus des protocoles de Zurich, sont en effet celles qui ont commencé en 2007. Le début des négociations étant l'année 2007 (sans donner une date exacte) a été confirmé par le MAE turc sur leur site officiel<sup>2562</sup>. Il est très probable que cela soit en août 2007 à Vienne<sup>2563</sup>.

Selon Gürkan Zengin, le dialogue qui se déroule alors en secret avec l'Arménie entre dans le cadre de la nouvelle politique étrangère turque promue par Davutoğlu. Celle-ci consiste à « *garder ouvert pour tout le monde les canaux du dialogue politique, à créer une interdépendance économique et à maintenir une approche multiculturelle* ». Ces principes ayant été appliqués en Irak du nord ou à Chypre furent également réalisés en Arménie<sup>2564</sup>. Pour lui, l'un des volets principaux du *Ermeni acilimi* (ouverture arménienne) serait l'ouverture des frontières communes<sup>2565</sup>.

---

<sup>2559</sup> *Ibid.*

<sup>2560</sup> *Ibid.*, p.24.

<sup>2561</sup> *Ibid.*

<sup>2562</sup> Pour l'ancien ambassadeur arménien à Washington, Rouben Shougarian, la période des négociations est 2006-2008, à Vienne et à Genève. In Shougarian, *op.cit.* p. 50-51, 56. Selon certaines sources, comme *Hürriyet Daily news* (en se référant à l'ancien diplomate arménien David Hovannisian), cette date peut remonter à l'année 2001, où une première « feuille de route » aurait été adoptée par les chefs de la s diplomatie des deux pays, lesquels ont paraphé cet accord. Les membres de la TARC ont également participé à l'élaboration de ce document. *Hürriyet Daily news* du 26 mai 2010, cité in Shougarian, *op.cit.* p.56-57.

<sup>2563</sup> *Wikileaks*, en novembre 2007, révèle la conversation avec Bryza et Yavuz Kül pendant laquelle le diplomate turc mentionne la rencontre turco-arménienne en aout 2007 à Vienne, URL: [https://wikileaks.org/plusd/cables/07ANKARA2698\\_a.html](https://wikileaks.org/plusd/cables/07ANKARA2698_a.html). La date est également confirmée par le journaliste turc Gürkan Zengin in Zengin, *op.cit.*, p.391.

<sup>2564</sup> *Ibid.*

<sup>2565</sup> *Ibid.*

Il convient notamment de souligner le rôle que la Suisse a joué dans la conduite des négociations turco-arméniennes. Elle avait déjà joué le rôle de facilitateur des rencontres turco-arméniennes entre 2005-2006 à Vienne, comme indiqué plus haut<sup>2566</sup>. Mais celles qui ont débuté en 2007 se distinguent par l'implication directe de ce pays européen réputé pour sa neutralité.

Très peu d'informations filtrent sur le rôle joué par la Suisse au cours du processus des protocoles de Zurich. Cela démontre à la fois la volonté du pays de rester discret quant à son rôle et ses initiatives concrètes ainsi que le caractère très sensible de ces négociations turco-arméniennes<sup>2567</sup>. Dans ces circonstances, l'ouvrage de David Phillips représente une source précieuse afin d'en apprendre davantage sur le rôle suisse<sup>2568</sup>.

La volonté d'assister à la création d'une commission commune des historiens afin d'étudier le passé commun de la Turquie et l'Arménie est transmise par l'ambassade suisse à Ankara au cours de l'été 2007. Les raisons de cette initiative sont nombreuses. En s'appuyant avant tout sur son principe de neutralité, Berne a élaboré une certaine tradition de médiation dans les relations internationales. Par ailleurs, comme le note David Phillips en se référant à son entretien avec le diplomate Suisse Michael Ambuhl, « *Switzerland is too small to harm* »<sup>2569</sup>.

La deuxième raison réside dans la place que la question arménienne occupe entre Berne et Ankara. En effet, depuis 2003, à la suite de la reconnaissance du génocide par la chambre basse de la Suisse -le 13 décembre 2003- la question refait surface régulièrement et engendre des tensions entre les deux pays, qui entretiennent d'habitude de bonnes relations sur le plan politique et économique. L'incident impliquant Halaçoğlu, directeur de *Türk Tarih Kurumu* qui fut accusé de nier le génocide arménien en 2005 en Suisse, a eu pour effet de tendre les relations bilatérales et l'ambassadeur suisse Walter Gyger fut appelé au MAE turc<sup>2570</sup>. De même, le chef du parti du travail Doğu Perinçek a déclaré à Lausanne que le génocide arménien est « un mensonge impérialiste » et fut arrêté le 23 juillet 2005. Le ministre de la Justice turc s'est déplacé en Suisse pour rencontrer son homologue afin d'éclaircir la question<sup>2571</sup>. Cette initiative

---

<sup>2566</sup> Phillips, *op.cit.*, p.27-28.

<sup>2567</sup> En l'occurrence, nous pouvons évoquer la rencontre avec un diplomate suisse qui a participé à ce processus. D'un côté, il a demandé l'anonymat, et, de l'autre, il n'a pas souhaité donner plus d'information que ce qui avait déjà été révélé auprès de l'opinion publique.

<sup>2568</sup> Pour plus d'information, voir Phillips, *op.cit.*, p.27.

<sup>2569</sup> *Ibid*, p.28.

<sup>2570</sup> *Ibid*, p.27.

<sup>2571</sup> *Ibid*, p.27-28.

peut être perçue comme la principale raison de la volonté suisse d'apaiser ses relations avec la Turquie.

Une autre raison qui a pu jouer un rôle important dans l'adoption de cette décision renvoie à l'expérience de la Suisse elle-même en la matière. Cela concerne la question des dépôts dans les banques suisses de fonds appartenant à des juifs victimes de la Shoah lors de la deuxième guerre mondiale. Afin d'affronter son passé et d'étudier la question, le gouvernement met en place la commission Bergier, du nom de l'historien qui en a été l'instigateur.

Justement, ce même historien allait être impliqué dans le processus de négociation et d'adoption des protocoles de Zurich. Pour les parties en présence, le fait que Bergier ne soit pas spécialiste de la région constitue finalement un avantage. Il aura un regard nouveau et ne sera pas influencé par ses expériences précédentes sur ce sujet. Il est en revanche un expert renommé dans la méthodologie à mettre en œuvre quand il est question d'aborder le passé. Sa méthodologie consiste principalement à savoir ce que s'est passé, pourquoi et dans quel contexte<sup>2572</sup>.

Officiellement décidée par les parties turque et arménienne le 16 septembre 2007 en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, la médiation suisse est conduite par Michael Ambuhl, diplomate réputé du département fédéral des affaires étrangères n'ayant guère de relations, notamment par le biais de son histoire personnelle, avec les deux pays, ni de liens avec les enjeux concernant la Turquie et l'Arménie<sup>2573</sup>.

Après la discussion portant sur la méthodologie du dialogue entre la Turquie et l'Arménie proposée par Bergier, les deux parties ont cherché une base commune sur laquelle construire les négociations. Comme le note Phillips : « *Oskanian suggested that the normalization of bilateral relations between Turkey and Armenia should run parallel to activities of a historical commission. Ankara agreed to broaden the scope of talks to include opening and mutual recognition of the borders, as well as the establishment of diplomatic relations, if Yerevan agreed to the joint historical commission* »<sup>2574</sup>.

---

<sup>2572</sup> *Ibid*, p.28

<sup>2573</sup> *Ibid*.

<sup>2574</sup> *Ibid*.

La première rencontre organisée par la Suisse s'est déroulée le 21 mai 2008 dans un château à Gertzenzee, près de Berne<sup>2575</sup>. La Turquie a envoyé Apakan et Ünal Çeviköz pour les discussions. La partie arménienne fut représentée par Kirakossian, l'ambassadeur arménien en Suisse Zohrab Mnatsakanyan et le représentant arménien à l'OCEMN, Karen Mirzoyan. Les deux parties se sont mis d'accord sur le fait qu'Ambuhl dirige le déroulement des négociations par un mandat informel<sup>2576</sup>. En essayant de saisir d'abord les sensibilités des parties, l'expert se concentre sur les procédures en posant les questions suivantes : « *“Who should speak first? Do I go by the alphabet of the names or of the country?” Ambuhl asked at the outset, “Why is it necessary to deal with history? Do we need a commission to deal with the past? What (might be) the status of the commission? Is it a government commission or a commission of experts only?”* »<sup>2577</sup>.

Comme auparavant, les officiels arméniens rejetaient l'idée de la création d'une commission d'histoire selon le modèle de la commission Bergier. Le bilan de la discussion, rédigé par le médiateur suisse, a mis en exergue le processus visait à réaliser « la normalisation et le développement des relations bilatérales, en résolvant les divergences et les interprétations divergentes concernant le passé historique ». Le document officieux proposait également la création d'un « *groupe de travail chargé d'élaborer modalités d'établissement d'une commission historique* »<sup>2578</sup>.

La deuxième rencontre se déroule au même endroit en juillet 2008. Selon Phillips, *“The parties agreed that their work would focus on the establishment of diplomatic relations, normalization, mutual recognition, and opening the border, and creation of a trilateral commission of experts dealing with the historical dimension. Ankara entered into the process and was prepared to go along with the first two items, as long as the third item was realized”*<sup>2579</sup>. Il était évident que la mise en place d'une commission historique constituait l'une des motivations majeures de la Turquie pour participer à ces négociations.

---

<sup>2575</sup> Pour Gürkan Zengin, la première rencontre des délégations avec la médiation de la Suisse se serait tenue le 8 juillet 2008 à Berne. Le nombre très limité de diplomates turcs, notamment de haut rang - sous-secrétaires (*müsteşar*) et adjoints sous-secrétaires (*müsteşar yardımcısı*) - seraient au courant de ces rencontres récurrentes. *In Zengin, op.cit.*, p.391.

<sup>2576</sup> Phillips, *op.cit.*, p.29.

<sup>2577</sup> *Ibid.*

<sup>2578</sup> *Ibid.*

<sup>2579</sup> *Ibid.*

Les Turcs préparent aussitôt un document intitulé « Les éléments de la commission tripartite des experts et des historiens » et le soumettent le 23 juillet à Ambuhl. La partie Suisse complète rapidement la proposition turque et la présente aux deux parties. Il est à noter que les services de médiation suisses ont assuré la rédaction du document final en tenant compte, évidemment, des propositions des deux parties<sup>2580</sup>.

La troisième rencontre trilatérale, qui se tient toujours à Gertzenzee, le 15 septembre, ne débouche sur aucun résultat concret. Phillips retranscrit dans son ouvrage les propos d'Ambuhl sur les textes qui ont été élaborés à ce moment :

*« Three Protocols became two, with the Protocol on the historical commission integrated into the Protocol on the Development of Relations. The Protocols were refined during ministerial and working-level trilateral meetings in New York (September 22–24, 2008), Gertzenzee (October 25, 2008), Bern (January 21, 2009), Davos (January 27, 2009), and on the margins of the Munich Security Conference (February 7, 2009) »*<sup>2581</sup>.

Les rencontres trilatérales de Gertzenzee ont en outre permis aux diplomates de nouer des relations personnelles et de mieux se connaître. Cela faisait en effet partie du processus du renforcement de la confiance (*confidence building*), qui constitue une étape importante dans la réconciliation et le rapprochement. Le diplomate suisse, en mettant en avant la ressemblance tant physique qu'intellectuelle des diplomates turc Apakan et arménien Kirakissian souligne : *« They both are not so different. They even look like they could be brothers »*<sup>2582</sup>.

Les contacts personnels existaient également au niveau des présidents des deux pays. Il est à cet égard utile de souligner la lettre du président turc Gül à Sarkissian à l'occasion de son élection en tant que président de la République d'Arménie le 19 février 2008. Même si ce type d'échanges entre les chefs de deux Etats n'est pas exceptionnel, c'est notamment le contenu de la lettre qui exprime officiellement la volonté turque de se rapprocher de l'Arménie. Compte tenu du fait que la communauté internationale fut assez partagée face aux résultats de cette élection présidentielle et la gestion par le gouvernement arménien de la crise qu'elle a suscitée (notamment en raison des violences des forces de sécurité du 1<sup>er</sup> mars contre les manifestants), l'importance de ce message, qui arrive trois jours plus tard, constitue encore un autre indice de cette intention d'Ankara.

---

<sup>2580</sup> *Ibid.*

<sup>2581</sup> *Ibid.*

<sup>2582</sup> *Ibid.*

Abdullah Gül formule le vœu que l'élection de Sarkissian en tant que président « *permettra la création de l'environnement nécessaire à la normalisation des relations entre les peuples turc et arménien, qui ont prouvé qu'ils pouvaient vivre ensemble dans la paix et l'harmonie pendant des siècles* »<sup>2583</sup>. Plus qu'un simple message de félicitations, il constitue un véritable appel à la coopération de la part des autorités turques ; comme le note le chef de l'Etat turc : « *j'espère sincèrement que nos efforts communs créeront une atmosphère de stabilité, de confiance mutuelle et de coopération propice à la paix et à la prospérité dans notre région* »<sup>2584</sup>.

Le journaliste turc Gürkan Zengin interprète ce message de Gül comme « *une tentative pour adoucir ses relations avec Erevan* »<sup>2585</sup>. Pour Mitat Çelikpala, également, ce message de félicitations constitue le début du processus du rapprochement diplomatique<sup>2586</sup>.

La préparation de la lettre est dévoilée dans un ouvrage d'Ahmet Sever, ancien chef de communication du président Gül:

*« Le conseiller principal aux affaires internationales, l'ambassadeur Gürkan Türkoğlu demande au président Gül : « La victoire de Sarkissian aux élections semble assurée. Envisagez-vous d'envoyer un message de félicitations ? » Sa réponse fut inhabituelle : « Bien sûr. Même pas un message de simple courtoisie. Faites un message avec du contenu ». Le ministère des Affaires étrangères, conformément aux instructions du président, écrit ainsi un message "avec du contenu" »*<sup>2587</sup>.

Une lettre dans le même esprit a été envoyée par le premier-ministre turc Erdoğan à son homologue nouvellement désigné, Tigran Sarkissian, le 28 avril 2008. Le Premier ministre arménien, en le remerciant, exprime sa conviction que « les discussions bilatérales directes permettront de résoudre tous les problèmes qui concernent les deux parties »<sup>2588</sup>.

Babacan félicite également son homologue Edward Nalbandian de la même façon le 19 avril, lorsque ce dernier est désigné au poste de MAE<sup>2589</sup>. L'officiel turc ne manque pas de souligner

---

<sup>2583</sup> Le site internet d'Abdullah Gül, « Ermenistan Devlet Başkanı Sayın Serj Sarkisyan'a Kutlama Mesajı [Message de félicitations au président arménien Serge Sarkissian] », le 21 janvier 2008, URL: <http://www.abdullahgul.gen.tr/aciklamalar/252/61053/ermenistan-devlet-baskani-sayin-serj-sarkisyan-a-kutlama-mesaji.html>, consulté le 23.09.2017.

<sup>2584</sup> *Ibid.*

<sup>2585</sup> Gürkan, *op.cit.*, p.391.

<sup>2586</sup> Çelikpala, *art.cit.*, p.111

<sup>2587</sup> Ahmet Sever, *Abdullah Gül ile 12 yıl. Yaşadım, gördüm, yazdım [12 ans avec Abdullah Gül. J'ai vécu, vu et écrit]*, Dogan Egmont, Istanbul, 2015, p.89. Wikileaks évoque également la préparation du même message par le MAE turc. Le chef du département du Caucase, Yavuz Kül, aurait indiqué à l'ambassadeur américain à Ankara, Ross Wilson, que cette lettre a été préparée en avance et avait pour but de «saisir l'opportunité». Celui-ci aurait été transmis à l'Arménie par l'ambassade turc à Tbilissi in Wikileaks, URL : [https://wikileaks.org/plusd/cables/08ANKARA339\\_a.html](https://wikileaks.org/plusd/cables/08ANKARA339_a.html), consulté le 23.04.2018.

<sup>2588</sup> «Erdoğan'dan Sarkisyan'a kutlama [Erdoğan a félicité Sarkissian]», *Hürriyet*, le 28 avril 2008, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/dunya/erdogan-dan-sarkisyan-a-kutlama-8801087>, consulté le 14.07.2017.

<sup>2589</sup> « Erivan ile yeni dönem mi ? [Une nouvelle période avec Erevan ?] », *Milliyet*, le 23 avril 2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr/yazarlar/sami-kohen/erivan-ile-yeni-bir-donem-mi--520048/>, consulté le 14.07.2017.

qu'Ankara est prêt à normaliser ses relations avec son voisin<sup>2590</sup>. Le timing est important, deux jours avant la commémoration du 24 avril. En commentant sa lettre, Babacan dit : « *Nous accordons beaucoup d'importance au fait d'entamer une nouvelle période. Sans aucun doute, la manière de résoudre les problèmes est le dialogue. Nous sommes ouverts au dialogue avec l'Arménie* »<sup>2591</sup>. Cette ambiance positive est également constatée dans les médias turcs<sup>2592</sup>.

Hormis les tensions du 24 avril en Arménie et le fait que le drapeau turc ait été brûlé - événement dont l'écho dans les médias turcs a été important et qui a été très critiqué par l'opinion publique - <sup>2593</sup>, les échanges positifs continuent entre les deux pays. Les messages de félicitations de Gül et Erdoğan ainsi que le MAE turc Babacan à son homologue ont été reçus de façon positive<sup>2594</sup>. Dans son interview à *Radio Liberté Arménie*, le nouveau MAE arménien déclare : « Je ne pense pas que la Turquie ait des préconditions pour les négociations », tout en ajoutant son attente que les deux parties démontrent « des approches sérieuses et constructives » <sup>2595</sup>.

Cette démarche positive se solde par une invitation de Gül par Sarkissian au match de football qui se déroule le 6 septembre 2008 entre les deux pays dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du Monde 2010. Il évoque déjà son intention d'inviter le président turc lorsqu'il se trouve à Moscou fin juin<sup>2596</sup>. Le fait que ce message soit émis depuis la capitale russe est un signe que Moscou ne s'oppose pas à ce rapprochement.

---

<sup>2590</sup> « Babacan'ın Ermenistan'a diyalog önerisi yankı buldu [La proposition de Babacan pour un dialogue avec l'Arménie résonne] », *Milliyet*, le 22 avril 2008, URL: <http://www.milliyet.com.tr/--siyaset-519747/>, consulté le 17.07.2017.

<sup>2591</sup> «Türkiyeden yeni Ermenistan açılımı [Une nouvelle ouverture de la Turquie vers l'Arménie]», le 22 avril 2008, *Milliyet*, URL: <http://www.milliyet.com.tr/turkiye-den-yeni-ermenistan-acilimi-siyaset-519682/>, consulté le 14.07.2017.

<sup>2592</sup> « Erivan ile yeni dönem mi?... *art.cit.*

<sup>2593</sup> Ömer Engin Lütem, «Türkiye-Ermenistan ilişkilerinin güncel durumu » [L'état actuel des relations entre la Turquie et l'Arménie]. *Ermeni Araştırmaları, op.cit.*, numéro spécial, n° 50, juin 2015, p.249.

<sup>2594</sup> « Yerevan Sees 'Positive' Signals From Ankara », *RFE/RL*, le 1<sup>er</sup> mai 2008, URL: <https://www.azatutyun.am/a/1594851.html>, consulté le 14.07.2017.

<sup>2595</sup> *Ibid.*

<sup>2596</sup>«Ermenistan cumhurbaşkanı Gül'e birlikte maç izlemeyi önermeyi planlıyor [L'Arménie envisage de proposer à Gül de regarder le match ensemble]», le 24 juin 2008, *Milliyet*, URL: <http://www.milliyet.com.tr/ermenistan-cumhurbaskani--gul-e-birlikte-mac-izlemeyi-onermeyi-planliyor/dunya/haberdetay/24.06.2008/880179/default.htm>, consulté le 14.07.2017.



## La diplomatie du football

Serge Sarkissian transmet publiquement l'invitation à Abdullah Gül début juillet 2008<sup>2597</sup>. Il réitère son invitation dans un article paru dans *The Wall Street Journal* le 9 juillet 2008 « *We Are Ready to Talk to Turkey* »<sup>2598</sup>. Il y exprime en outre sa vision concernant l'état actuel des relations entre la Turquie et l'Arménie et son désir de normalisation de ces relations. En rappelant les problèmes de la fermeture des frontières et l'isolement de l'Arménie des projets régionaux tels que Baku-Tbilissi-Ceyhan, le président arménien nouvellement élu exprime sa volonté d'initier « *un nouveau départ, une nouvelle phase du dialogue avec le gouvernement et le peuple turcs* ». Le chef de l'Etat arménien évoque par ailleurs les propositions de même nature de Gül et d'Erdoğan lorsqu'ils lui ont envoyé leurs lettres de félicitations à l'occasion de sa victoire à l'élection présidentielle. « *Il n'existe pas d'alternative réelle à l'établissement des relations bilatérales* », poursuit-il, en indiquant la possibilité de la création de la commission afin de résoudre les problèmes affectant les relations bilatérales. Pour autant, il n'évoque pas la commission des historiens. Sarkissian transmet son invitation au président turc à regarder le match de football du 6 septembre 2008 à Erevan de la manière suivante :

*« And just as the people of China and the United States shared enthusiasm for ping pong before their governments fully normalized relations, the people of Armenia and Turkey are united in their love for football - which prompts me to extend the following invitation (...). Thus, we will announce a new symbolic start in our relations. Whatever our differences, there are certain cultural, humanitarian and sports links that our peoples share, even with a closed border »*<sup>2599</sup>.

Serge Sarkissian, lors de son interview au quotidien turc *Radikal*, évoque l'importance qu'Erevan accorde à la visite du Président turc. Il y réitère en outre le message des présidents précédents concernant la reconnaissance des frontières turques par Erevan<sup>2600</sup>.

Le déclenchement de la guerre russo-géorgienne en août 2008 a également affecté les relations entre Ankara et Erevan. L'Arménie, dont 90% des échanges commerciaux passent par la

---

<sup>2597</sup> «Cumhurbaşkanı Gül'e Erivandan maç izleme çağrısı[L'invitation d'Erevan à Gül de regarder le match]», *Milliyet*, le 5 juillet 2008, <http://www.milliyet.com.tr/cumhurbaskani-gul-e--erivan-dan-mac-izleme-cagrisi/dunya/haberdetay/05.07.2008/890268/default.htm>, consulté le 15.07.2017 ; «Could Turkey abandon preconditions for relations with Armenia», le 8 septembre 2008, *RFE/RL*, URL: [https://www.rferl.org/a/Turkey\\_Preconditions\\_Relations\\_With\\_Armenia/1197132.html](https://www.rferl.org/a/Turkey_Preconditions_Relations_With_Armenia/1197132.html), consulté le 14.07.2017.

<sup>2598</sup> «We are ready to talk to Turkey», *The Wall Street Journal*, le 9 juillet 2008.

<sup>2599</sup> *Ibid.*

<sup>2600</sup>« Gülün ziyaretine çok önem veriyoruz [Nous accordons une grande importance à la visite de Gül ]», *Radikal*, le 28 août 2008, URL: <http://www.radikal.com.tr/yazarlar/murat-yetkin/gulun-ziyaretine-cok-onem-veriyoruz-895833/>, consulté le 16.07.2017.

Géorgie<sup>2601</sup>, s'est en effet trouvée dans une situation économique extrêmement compliquée<sup>2602</sup>. Les Arméniens ont été obligés de chercher une solution face à un isolement encore renforcé par la guerre<sup>2603</sup>. Selon des sources diplomatiques, Erevan a dès lors démontré une attitude davantage bienveillante au sujet de l'établissement de la commission d'histoire avec la Turquie<sup>2604</sup>.

Ankara est également forcée de revoir sa politique sud-caucasienne. L'administration turque lance l'initiative du Pacte de stabilité au Caucase en y insérant également l'Arménie (voir la section portant sur la guerre d'août 2008). Ce pacte présente en effet une plateforme pertinente pour intensifier les échanges diplomatiques et politiques avec Erevan, ces derniers étant déjà bien avancés dès l'année 2007. En effet, la crise dans le Caucase du Sud fait également évoluer l'attitude turque envers l'Arménie. Le lien avec l'Azerbaïdjan via la Géorgie ne semble plus si fiable qu'autrefois. En cherchant une alternative, le gouvernement turc devient donc plus enclin à établir de bonnes relations avec Erevan<sup>2605</sup>. Dans ce cadre, comme le note le spécialiste arménien Grigoryan, la Turquie est prête à dénoncer ces préconditions<sup>2606</sup>.

Dans ce contexte, Ankara fait un geste en direction de son voisin caucasien en lui ouvrant, lors de la crise russo-géorgienne, son espace aérien. De ce fait, deux vols charter par semaine depuis Istanbul et Erevan sont autorisés afin de faciliter l'accès des Arméniens à Tbilissi<sup>2607</sup>. De façon réciproque, le ministre de l'Intérieur arménien déclare peu après que, pour la période du 1<sup>er</sup> au 6 septembre 2008, les citoyens turcs pourront visiter l'Arménie sans visa dans le cadre du match de football turco-arménien<sup>2608</sup>.

---

<sup>2601</sup> Görgülü, *art.cit.* p.23.

<sup>2602</sup> Selon le premier ministre arménien Tigran Sarkissian, l'économie du pays a perdu 670 millions dollars (520 millions euros) lors de cette crise, *cf.* European Stability Initiative, *Turkey-Armenia : the great debate..op.cit.*, p.41.

<sup>2603</sup> Zengin, *op.cit.*, p.388-390.

<sup>2604</sup> « Ermenistan yumuşadı [l'Arménie s'est adoucie] », *Milliyet*, le 16 septembre 2008, URL: <http://www.milliyet.com.tr/ermenistan-yumusadi-siyaset-991667/>, consulté le 12.04.2018.

<sup>2605</sup> *Le diplomate américain déclare également dans un rapport publié dans Wikileaks : « Turkey's geopolitical interests in the Caucasus, however, have compelled Ankara to move ahead with the difficult task of normalizing relations. Russian actions in Georgia forced the Turkish hand in that the Turks can no longer rely on Georgia to connect with Azerbaijan. Unless there is an immediate improvement in Iran's relations with the international community, Armenia remains Turkey's only other option in terms of an alternative point of access to Azerbaijan, whose energy exports via Turkey allow Ankara to be regional energy hub.»* in Wikileaks, URL: [https://wikileaks.org/gifiles/docs/55/5510312\\_re-revised-analysis-for-comments-turkey-armenia-gul-s-trip.html](https://wikileaks.org/gifiles/docs/55/5510312_re-revised-analysis-for-comments-turkey-armenia-gul-s-trip.html), consulté le 26.08.2018.

<sup>2606</sup> « Could Turkey abandon ... *art.cit.*

<sup>2607</sup> « Ankara ve Erivan Karşılıklı Kafkas Krizi Jestinde [Ankara et Erevan dans le geste réciproque dans le contexte de la crise caucasienne] », *Radikal*, le 19 août 2008, <http://www.radikal.com.tr/radikal.aspx?atype=haberyazdir&articleid=894349>, consulté le 26.08.2018.

<sup>2608</sup> *Ibid.*

L'importance symbolique et politique de la visite d'Abdullah Gül à Erevan s'en trouve renforcée. La décision d'accepter l'invitation de Sarkissian était néanmoins compliquée à prendre. Il s'agissait tout d'abord de la question de la sécurité du président turc lors de cette visite. Comme le note Ahmet Sever, le responsable de la communication de Gül : « *être présent dans un stade de 50000 spectateurs demande du courage* »<sup>2609</sup>, sachant que l'invité était un Président turc et qu'il s'agissait d'un stade en Arménie.

Nous pouvons remarquer dans l'ouvrage d'Ahmet Sever que le Premier ministre Erdoğan ainsi que le chef des armées turques, Ilker Başbuğ, n'étaient pas vraiment d'accord pour que cette visite turque soit réalisée<sup>2610</sup>. Mais le président était persuadé de l'impact positif que sa visite produirait sur les relations turco-arméniennes.

Afin de résoudre les hésitations au sujet de la sécurité, le sous-secrétaire adjoint du MAE turc Ünal Çeviköz se déplace à Erevan pour organiser cette visite et obtenir une garantie de la sécurité du président. Sur place, il est notamment en contact direct avec le diplomate Armen Kirakissian. Çeviköz obtient d'Erevan des garanties concernant la mise en place du plus haut niveau de sécurité. Un autre diplomate turc, le chef du protocole du président, Şevki Mütevellioğlu, se rend également en Arménie pour rencontrer les officiels mais aussi les membres du parti des Dashnaks. Ils négocient certains détails des démonstrations prévues lors de la visite du président turc à Erevan, tels que leur localisation et leur taille. Ils se sont accordés pour que des protestations puissent condamner le déni du génocide par la Turquie, sans toutefois critiquer personnellement le président turc<sup>2611</sup>. Une autre personnalité engagée dans l'organisation de cette visite était Samson Özararat, qui était autrefois partie prenante à l'organisation de la rencontre historique entre Alpaslan Türkeş et le président arménien Levon Ter-Petrossian, évoqué plus haut<sup>2612</sup>.

Le rapport sur les résultats de ces échanges avec les officiels arméniens fut présenté par Çeviköz à Abdullah Gül : « *ils garantissent la sécurité de votre visite. Ils assurent que toutes les mesures seront prises. Cependant, il peut y avoir quelques petites manifestations pendant le match, ils disent éprouver quelques difficultés à empêcher cela* »<sup>2613</sup>.

---

<sup>2609</sup> Sever, *op.cit.* p.90.

<sup>2610</sup> *Ibid.*

<sup>2611</sup> Phillips, *op.cit.* p.42.

<sup>2612</sup>« Tarihi cumartesi Erivanda [Samedi historique à Erevan]», *Radikal*, le 7 septembre 2008, URL : <http://www.radikal.com.tr/yazarlar/cengiz-candar/tarihi-cumartesi-erivanda-897495/>, consulté le 15.07.2017.

<sup>2613</sup> Sever, *op.cit.*, p.91.

L'administration turque a décidé de diffuser l'information sur la visite de Gül le plus tard possible. Cette décision est notamment justifiée par les mesures de sécurité mais également par la réaction négative que Bakou peut afficher face à cette visite. Les médias turcs n'évoquent l'acceptation de l'invitation que le 30 août<sup>2614</sup>. Le communiqué du Président turc n'est publié que le 3 septembre : « *au-delà de la rencontre sportive, le match offre de nombreuses opportunités importantes* », écrit-il. Le président exprime également sa conviction que cet événement sportif pourrait « *créer un terrain nécessaire afin de soulever les obstacles devant les deux peuples qui partagent une histoire commune* »<sup>2615</sup>. Le chef de la diplomatie turque, Ali Babacan, voit la visite de Gül comme « *une étape importante pour ouvrir les portes du dialogue avec l'Arménie* »<sup>2616</sup>. La réponse positive du président a reçu un écho favorable à l'échelle internationale. En effet, les Etats-Unis et l'Union européenne ont qualifié la décision de « pas vers la paix et la stabilité dans la région »<sup>2617</sup>.

La délégation turque se composait de 200 personnes : entre autres, des représentants des milieux d'affaires (notamment les membres du TABDC), de la société civile, des chroniqueurs des médias turcs (Ali Birand, Hasan Cemal), l'éditeur du plus ancien journal arménien en Turquie, Ara Kotchurian, ainsi que des journalistes des agences Associated Presse, Reuters et des journaux tels que le Monde et le Figaro<sup>2618</sup>. Lors du vol, le président turc lit le livre posthume du Hrant Dink, un recueil de textes qu'il a écrit sur les relations turco-arméniennes<sup>2619</sup>.

La visite est marquée par la manifestation des Dashnaks, qui demandent au Président turc de reconnaître le génocide arménien. Ils ont organisé une veillée au flambeau au mémorial du génocide arménien et se sont rassemblés près du palais présidentiel<sup>2620</sup>. L'éditorialiste turc Cengiz Candar avait en effet proposé qu'Abdullah Gül se rende au monument du génocide en

---

<sup>2614</sup> « Ermenistan muamması [Mystère d'Arménie] », le 31 août 2008, *Milliyet*, URL : <http://www.milliyet.com.tr/erivan-a-gidecek-mi--siyaset-984894/>, consulté le 15.07.2017.

<sup>2615</sup> Le site d'Abdullah Gül, « Ermenistan ziyareti [Visite en Arménie] », le 3 septembre 2008, URL : <http://www.abdullahgul.gen.tr/aciklamalar/252/61338/ermenistan-ziyareti.html>, consulté le 15.07.2017.

<sup>2616</sup> « Babacan : Ermenistan ziyareti önemli bir adım [Babacan : La visite en Arménie est une étape importante] », le 6 septembre 2008, *Milliyet*, URL : <http://www.milliyet.com.tr/babacan--ermenistan-ziyareti-onemli-bir-adim/dunya/haberdetay/06.09.2008/987647/default.htm>, consulté le 15.07.2017.

<sup>2617</sup> « West welcomes Turkish-Armenian football diplomacy », *Radio Liberty Arménie*, le 5 septembre 2008, URL : <https://www.azatutyun.am/a/1597188.html>, consulté le 15.07.2017.

<sup>2618</sup> Phillips, *op.cit.*, p.42-43, Sever, *op.cit.* p.92.

<sup>2619</sup> Laure Marchant et Guillaume Perrier, *la Turquie et le fantôme arménien. Sur les traces du génocide*, Actes sud, Paris, 2013, p.118. Il s'intitule *Deux peuples proches, deux voisins lointains* cité plus haut.

<sup>2620</sup> Phillips, *op.cit.*, p.42-43.

insistant sur le fait que ce geste aurait une portée symbolique significative et n'impliquerait guère la reconnaissance du génocide<sup>2621</sup>.

La visite présidentielle de 12 heures à Erevan débute par la rencontre avec l'équipe de football turque à l'hôtel. L'invité se rend ensuite au palais présidentiel, où les deux chefs d'Etats discutent lors du dîner de questions diverses liées aux questions bilatérales et régionales :

*« M. Gül a réitéré la proposition turque de créer une commission d'histoire commune ainsi que d'autres conditions préalables à la normalisation des relations, telles que la résolution du conflit au NK et la fin de la campagne menée par l'Arménie pour obtenir la reconnaissance internationale du génocide. Ils ont également discuté de la proposition turque de créer une plateforme pour la stabilité et la coopération dans le Caucase (CSCP), réunissant la Turquie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Russie et la Géorgie pour travailler sur la sécurité régionale, la lutte contre le terrorisme, le commerce et l'environnement »<sup>2622</sup>.*

Lors de son entrevue avec les journalistes turcs, Gül précise en outre qu'il a discuté avec Sarkissian de la situation en Géorgie, du pacte de stabilité, du soutien arménien à ce pacte, du conflit du Haut-Karabagh ainsi que des relations entre la Turquie et l'Arménie et de celles entre Arménien et Azerbaïdjan <sup>2623</sup>.

Dans le cadre des mesures de haute sécurité, les présidents ont regardé le match derrière des vitres pare-balles. L'équipe turque a gagné la match sur un score de deux buts à zéro. Afin de préserver l'ambiance bienveillante de cette visite, les présidents ont passé sous silence les obstacles des relations internationales lors de la conférence de presse conjointe. Tous les deux sont restés assez positifs dans leurs discours<sup>2624</sup>. Gül évoque notamment leur volonté de dépasser les obstacles inhérents aux relations turco-arméniennes. Sarkissian, à son tour, indique qu'ils vont résoudre ces problèmes sans le laisser aux générations suivantes<sup>2625</sup>.

---

<sup>2621</sup> Retiré du site : TABDC, *Abdullah Gül'ün 'Erivan seferi'*, le 3 septembre 2008, mise en ligne le 15 juin 2013, URL: <http://tabdc.org/abdullah-gulun-erivan-seferi/>, consulté le 15.07.2017.

<sup>2622</sup> Phillips, *op.cit.*, p.42.

<sup>2623</sup> Le site d'Abdullah Gül, « Ermenistan'dan Dönüşlerinde Esenboğa Havalimanı'nda Yaptıkları Açıklama [Déclaration de l'aéroport d'Esenboga au retour d'Arménie] », le 6 septembre 2008, URL : <http://www.abdullahgul.gen.tr/aciklamalar/252/61344/ermenistandan-donuslerinde-esenboga-havalimaninda-yaptiklari-aciklama.html>, consulté el 16.07.2017.

<sup>2624</sup> Phillips, *op.cit.*, p.43.

<sup>2625</sup> Sever, *op.cit.* p.92.

Les « vraies » négociations se sont tenues après le départ de Gül, lorsque les ministres Ali Babacan et Edward Nalbandian ont discuté durant la nuit, pendant au moins deux heures. Les ministres ont informé leurs délégations respectives du contenu de leurs discussions. Ahmet Davutoğlu était également présent dans la délégation turque en tant que conseiller aux affaires internationale du premier-ministre Erdoğan<sup>2626</sup>.

Le président turc publie un communiqué à la suite de sa visite, en indiquant que les deux chefs d'Etats ont démontré leur volonté de résoudre les problèmes entre les deux peuples<sup>2627</sup>. Six jours plus tard, il envoie une lettre à Sarkissian pour le remercier de son accueil et présenter officiellement son invitation, qu'il a déjà effectuée lors de sa visite à Erevan, à regarder ensemble le match retour de 2009 à Bursa<sup>2628</sup>.

La visite d'Abdullah Gül du 6 septembre est restée dans l'histoire des relations turco-arméniennes comme la toute première visite d'un chef de l'Etat turc en Arménie. Elle est également devenue l'un des exemples de la diplomatie sportive ou de la « diplomatie du football »<sup>2629</sup>. La spécificité de cet évènement consiste dans le fait que la rencontre des deux présidents a permis de remettre sur la table la question des relations bilatérales à haut niveau, en laissant toutefois les parties libres d'un quelconque engagement officiel vu le cadre non-officiel de cette visite. La diplomatie du football turco-arménienne a également impacté l'opinion publique des deux côtés. Pour le spécialiste français Polo, les officiels ont pu, par cette initiative, briser un tabou<sup>2630</sup>. Les médias turcs ont donné des échos optimistes à ce sujet<sup>2631</sup> et annoncent sans cesse des évolutions positives vers la normalisation des relations

---

<sup>2626</sup> Phillips, *op.cit.*, p.43. David Phillips mentionne dans son ouvrage la conversation qui a eu lieu entre Davutoğlu et Karen Mirzoyan lors de cette visite. Mirzoyan a amené son invité turc à la bibliothèque du ministère des Affaires étrangères afin de lui montrer que la bibliothèque disposait de son ouvrage *La profondeur stratégique*. Le diplomate arménien explique que les officiels du MAE lisent cet ouvrage afin de mieux comprendre la vision de la Turquie » in Phillips, *op.cit.*, p. 43.

<sup>2627</sup> Site officiel d'Abdullah Gül, « Ermenistan Cumhurbaşkanı Sayın Sarkisyan ile Görüşmelerinin Ardından Basına Yaptıkları Açıklama [Déclaration à la presse à la suite de rencontres avec le président arménien Sarkissian] », le 6 septembre 2008, URL : <http://www.abdullahgul.gen.tr/aciklamalar/252/61350/ermenistan-cumhurbaskani-sayin-sarkisyan-ile-gorusmelerinin-ardindan-basina-yaptiklari-aciklama.html>, consulté le 16.07.2017.

<sup>2628</sup> Site officiel d'Abdullah Gül, « Ermenistan cumhurbaşkanı Serj Sarkisyan'a gönderilen mektup [La lettre envoyée au président de l'Arménie Serge Sarkissian] », le 12 septembre 2008, URL : <http://www.abdullahgul.gen.tr/aciklamalar/252/61365/ermenistan-cumhurbaskani-serj-sarkisyana-gonderilen-mektup.html>, consulté le 15.07.2017.

<sup>2629</sup> A l'instar de la diplomatie de « ping-pong » menée entre les Etats-Unis et la Chine dans les années 1970.

<sup>2630</sup> Jean-François Polo, l'entretien effectué par l'auteure le 16.04.2013 à Istanbul.

<sup>2631</sup> Phillips, *op.cit.*, p.43 ; « Futbol diplomasisi [La diplomatie de football] », *Yeni Şafak*, le 10 septembre 2008, URL : <https://www.yenisafak.com/yazarlar/sanlisarialioglu/futbol-diplomasisi-12712>; « Bir maç çok umut verdi [Un match a donné beaucoup d'espoir] », *Milliyet*, le 7 septembre 2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr/bir-mac-cok-umut-verdi-siyaset-987804/>; « Hrant'ın rüyası gerçek oldu [le rêve de Hrant s'est réalisé ] », le 7 septembre 2008, *Milliyet*, URL : <http://www.milliyet.com.tr/hrant-in-ruyasi-gercek-oldu-gundem-987801/>; « Gül

bilatérales<sup>2632</sup>. La presse internationale qualifie également cette visite de pas important<sup>2633</sup>. L'Union européenne mentionne le rôle actif qu'Abdullah Gül a joué dans le rapprochement diplomatique avec l'Arménie en évoquant sa visite à Erevan<sup>2634</sup>.

Les signes de bienveillance de la Turquie se sont poursuivis après cette « diplomatie du football ». Ankara a accordé à l'Arménie le droit d'utiliser son espace aérien sans autorisation préalable (comme cela était le cas auparavant)<sup>2635</sup>. En outre, désormais, le corps diplomatique turc à l'étranger pouvait répondre librement aux invitations de leurs homologues. De cette manière, l'interdiction de participer aux événements arméniens à l'étranger prend fin<sup>2636</sup>.

Les membres de l'opposition turque, tels le CHP et le MHP, en revanche, critiquaient la visite de Gül en Arménie. « *Puisqu'il est en Arménie, pourquoi ne dépose-t-il pas une couronne au mémorial du génocide ?* » commente-il ironiquement, en ajoutant : « *Moi-même, je préfère*

---

bir tabu yıktı [Gül a brisé un tabou]», *Milliyet*, le 9 septembre 2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr/yazarlar/mehmet-ali-birand/gul--bir-tabu-yikti---988421/>, consultés le 23.07.2017.

<sup>2632</sup>«Çözüm için yol yarılındı [On est à mi-chemin de la solution] », le 22 septembre 2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr-cozum-icin-yol-yarilandi-/dunya/haberdetay/22.09.2008/994082/default.htm>; « Erivan : toprak tabebimiz yok [Erevan : Nous n'avons pas des revendications territoriales]», *Milliyet*, le 21 septembre 2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr/toprak-talebiniz-var-mi-/dunya/haberdetay/21.09.2008/993794/default.htm>, consultés le 15.07.2017.

<sup>2633</sup>«Old foes Armenia and Turkey put faith in football diplomacy», le 05 septembre 2008, *The Guardian*; «Turkey's President Makes Historic Visit to Armenia», le 6 septembre 2008, *The New York Times*; «Can football diplomacy lead to peace», *RFE/RL*, 16 juillet 2008, URL :

<https://www.rferl.org/a/Football-Diplomacy-Peace/1184293.html> ; «Gül Erivana gidiyor iddiası[Une information selon laquelle Gül se rend à Erevan]», *Milliyet*, le 30 septembre 2008, URL :

<http://www.milliyet.com.tr/gul--erivan-a-gidiyor-iddiasi/dunya/haberdetay/30.08.2008/984669/default.htm>;

«NYT: Cumhurbaşkanı Gül Ermenistan'a tarihi ziyarette bulundu [New York Times: Le président Gül a effectué une visite historique en Arménie]», le 7 septembre 2008, *Milliyet*, <http://www.milliyet.com.tr/nyt--cumhurbaskani-gul-ermenistan-a-tarihi-ziyarette-bulundu/dunya/haberdetay/07.09.2008/987975/default.htm>;

«Cumhurbaşkanı Gül'ün Ermenistan ziyareti dış basında [Visite du président Gül en Arménie dans les médias étrangers] », *Milliyet*, le 8 septembre 2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr/cumhurbaskani-gul-un-ermenistan-ziyareti-dis-basinda/dunya/haberdetay/08.09.2008/988279/default.htm>;

« Umutlu bir adım atıldı [Une étape pleine d'espoir] », *Milliyet*, le 25 septembre 2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr/umutlu-bir-adim-atildi-siyaset-995529/>;

« Cumhurbaşkanı Gül'ün Erivan ziyareti Alman basınında...[La visite de Gül dans le média allemand] », le 7 septembre 2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr/cumhurbaskani-gul-un-erivan-ziyareti-alman-basininda--/dunya/haberdetay/07.09.2008/987958/default.htm>;

« 8 Eylül 2008 Basın Özeti [Bilan du média du 8 juillet 2008] », le 8 septembre 2008, BBC Turquie, URL : [http://www.bbc.co.uk/turkish/pressreview/story/2008/09/printable/080908\\_pressreview.shtml](http://www.bbc.co.uk/turkish/pressreview/story/2008/09/printable/080908_pressreview.shtml), consultés le 17.07.2017.

<sup>2634</sup> Rapport européen sur la Turquie, 2008, *op.cit.*, p.7. Le rapport en question évoque également le dynamisme de la Turquie dans la région, notamment à la suite du conflit d'août 2008 : « *Turkey kept communication channels with Russia open. Following the conflict, Turkey played a conciliatory role and proposed to set up a "Caucasus Co-operation and Stability Platform" in which all countries of the region would be represented. Furthermore, Turkey has started efforts to facilitate the solution of the conflict in Nagorno-Karabakh. A first ever trilateral meeting took place between the Foreign Ministers of Turkey, Azerbaijan and Armenia in September.* », *Ibid*, p.82.

<sup>2635</sup> «Levée des restrictions aériennes en Arménie», *CNN Turquie*, le 26 septembre 2009, URL : <https://www.cnnturk.com/video/turkiye/2008/09/26/ermenistana.hava.ulasiminda.sinirlamalar.kalkti/9772.154769/index.html>, consulté le 16.07.2017.

<sup>2636</sup> Lütem, *art.cit.*, p.255.

*aller à Bakou, pas à Erevan* »<sup>2637</sup>. En appelant l'Azerbaïdjan « le plus proche ami de la Turquie dans ce monde et dans cette région », Baykal démontre ainsi son point de vue : « *nous devons rester à l'écart des relations qui rendront la situation de l'Azerbaïdjan difficile. L'Arménie et la Turquie peuvent développer une bonne relation. Mais si l'Arménie veut établir une relation d'amitié avec la Turquie, elle devra mettre fin à l'occupation en Azerbaïdjan* »<sup>2638</sup>.

En ce qui concerne l'Azerbaïdjan, cette visite y est perçue comme un signe de l'affaiblissement de l'engagement turc dans la résolution du Haut-Karabagh et de la solidarité avec l'Azerbaïdjan<sup>2639</sup>. En réalité, l'une des raisons principales de l'hésitation du MAE turc concernant la visite présidentielle à Erevan était la réaction azérie<sup>2640</sup>. « Mais c'est ridicule », écrit le journaliste Cengiz Cagdar dans le *Radikal*. « *Le président azerbaïdjanais lui-même a vu le président arménien à maintes reprises, plus précisément quarante fois pendant ces dernières 15 années. Pourquoi aurait-il interdit cette visite* », interroge-t-il<sup>2641</sup>. « *De plus* », continue le journaliste, « *sans normaliser ses relations avec Erevan, la Turquie ne peut pas avoir assez d'impact sur la résolution du conflit du Haut-Karabagh* »<sup>2642</sup>.

Gül se rend rapidement en Azerbaïdjan à la suite de la mise en œuvre de sa diplomatie de football afin de rassurer Bakou sur la consistance de la politique turque à l'égard du Haut-Karabagh. Il assure à İlham Əliyev, lors de sa visite du 10 septembre, que la normalisation des relations entre Erevan et Ankara ne va pas précéder la résolution du conflit du Haut-Karabagh<sup>2643</sup>. Le communiqué de presse du président turc fait penser qu'après avoir été informé de la visite de Gül à Erevan, le chef d'Etat azerbaïdjanais ne s'est pas opposé à ce dialogue turco-arménien<sup>2644</sup>.

---

<sup>2637</sup> Sever, *op.cit.*, p.92.

<sup>2638</sup> « Baykal : Azerbaycan'ı harcamamalıyız [Nous ne devons pas trahir l'Azerbaïdjan] », *Milliyet*, le 22 août 2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr/siyaset/baykal-montro-antlasmasi-temel-ilke-olmali-azarbeycani-harcamamaliyiz-981638>, consulté le 17.07.2017.

<sup>2639</sup> «Azeriler Türk-Ermeni açılımından endişeli [Les Azéris sont inquiets de l'ouverture turco-arménienne]», *Milliyet*, le 04 décembre 2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr/yazarlar/semih-idiz/azerbaycan-da-genis-acidan-bakabilmeli-988152/> consulté le 17.07.2017. En revanche, il y avait également des politiciens azéris qui étaient en faveur du rapprochement turco-arménien à l'instar de Zərdüşt Əlizadə, voir «Gizli diplomasi azerbaycanın... *art.cit.*

<sup>2640</sup> Sever, *op.cit.*, p.92.

<sup>2641</sup> TABDC, Abdullah Gül'ün 'Erivan seferi'.. *op.cit.*

<sup>2642</sup> *Ibid.*

<sup>2643</sup> Phillips, *op.cit.*, p.43.

<sup>2644</sup> Site officiel d'Abdullah Gül, « Azerbaycan'dan Dönüşlerinde Havaalanında Basına Yaptıkları Açıklama, le 10 septembre 2008 [Déclaration à la presse à l'aéroport à son retour d'Azerbaïdjan]», URL <http://www.abdullahgul.gen.tr/aciklamalar/252/61360/azerbaycandan-donuslerinde-havaalaninda-basina-yaptiklari-aciklama.html>, consulté le 26.08.2018.



De la feuille de route à la signature des accords turco-arméniens

La Turquie et l'Arménie ont décidé d'affirmer leur engagement sur la voie du rapprochement diplomatique et de signer deux protocoles le 10 octobre 2009, à Zurich. Les deux parties n'ont néanmoins pas réussi à maintenir cet engagement jusqu'au bout. Le président arménien déclare la suspension de ces protocoles en avril 2010<sup>2645</sup>. Quatre ans plus tard, ils seront même annulés par l'Arménie. L'analyse du processus des protocoles - la signature et les événements qui la suivent - révèle quelques indices des raisons de l'échec du rapprochement diplomatique turco-arménien.

La « diplomatie du football » a créé une ambiance favorable à la poursuite des négociations bilatérales, tant au niveau des ministres<sup>2646</sup> que des chefs d'Etats<sup>2647</sup>. Ces multiples initiatives, signes de la volonté renforcée des parties de continuer le dialogue, ont permis de concrétiser les démarches diplomatiques.

Les médias répandent déjà début avril les rumeurs sur l'accord turco-arménien concernant l'ouverture des frontières et l'établissement de relations diplomatiques. Le *Wall Street Journal* évoque 16 avril comme étant l'une des dates envisagées pour la signature du document<sup>2648</sup>. Cette date sera choisie en raison de la visite d'Obama en Turquie, écrit le journal américain.

---

<sup>2645</sup> A cette même période, le parlement arménien avait donné au président le droit de suspendre et d'annuler les traités signés.

<sup>2646</sup> Excepté la rencontre du 6 septembre, six rencontres ministérielles ont lieu durant les quatre mois suivants, voir Lüttem, « Türkiye-Ermenistan ilişkilerininart.cit., p.256. La 2<sup>ème</sup> rencontre à l'Assemblée générale de l'ONU du 26 septembre, bilatérale, ensuite le 27 septembre trilatérale. La rencontre suivante, le 24 novembre 2008 à Istanbul dans le cadre de l'OCEMN, ensuite le 4 décembre 2008 à Helsinki dans le cadre de la réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, le 29 janvier ,2009 Davos, le 7 février 2009 à Munich à la 45<sup>ème</sup> conférence de Sécurité. La longue discussion de janvier 2009 en Suisse aurait été cruciale pour la mise en accord sur la signature des protocoles. In Hakobyan, *op.cit.*, p.348-349, 353-354, Lüttem, *art.cit.*, p.256. Lors de la visite d'Obama à Istanbul, une rencontre trilatérale est organisée par l'administration américaine avec les MAE de trois pays- l'Arménie, la Susse et la Turquie ainsi que le sous-secrétaire et le négociateur turc Apakan. Durant sa visite du 16 avril 2009 à Erevan dans le cadre du conseil des MAE de l'OCEMN, Babacan fut reçu avec un autre diplomate turc, Apakan, par Sarkissian. Curieusement, aucune rencontre ne s'est déroulée entre Babacan et Nalbandian lors de cette visite. Ce n'était pas la première fois que le MAE turc privilégiait la rencontre avec le président arménien plutôt qu'avec son homologue arménien, Nalbandian. Gürkan Zengin rapporte les tensions entre les diplomates turcs et Nalbandian. Il évoque notamment l'initiative de Babacan de discuter discrètement avec le président arménien lors de la conférence de Munich en février 2009 sans que le MAE arménein Nalbandian en soit informé. Ce premier envoi son chef de cabinet Gürkan Balık afin qu'il trouve Sarkissian et lui transmette le souhait de Babacan de le voir. Les deux officiels se rencontrent à l'hôtel de Sarkissian pour la discussion « laquelle constitue le point critique dans la réalisation de la signature des protocoles » in Zengin, *op.cit.*, p.392.

<sup>2647</sup> En l'occurrence on peut évoquer l'entrevue du président Sarkissian et le premier ministre Erdoğan le 29 janvier 2009 à Davos ou celle réalisée le 8 mai 2009 entre Sarkissian et Gül à Prague.

<sup>2648</sup> «Turkey and Armenia pave the way for the historic accords», *The Wall Street Journal*, le 2 avril 2009.

Ankara et Erevan concluent un accord sur les conditions pour ouvrir des négociations formelles dans trois domaines : l'ouverture et la détermination des frontières, la restauration des relations diplomatiques et la mise en place de commissions pour examiner les différends, dont une portera sur l'histoire tendue entre les deux nations. Cette information sera reprise plus tard dans les médias turcs<sup>2649</sup>.

Effectivement, vers mi-avril, plus précisément le 22 avril 2009<sup>2650</sup>, les MAE de l'Arménie, de la Suisse et de la Turquie ont simultanément mis en ligne une déclaration commune sur leur sites officiels respectifs, déclaration qui sera nommée plus tard « feuille de route ». En évoquant « *les efforts de la Turquie et l'Arménie, avec la médiation de la Suisse, afin de normaliser les relations bilatérales, les développer dans le cadre du bon voisinage et du respect et ainsi améliorer la paix, la sécurité et la stabilité dans toute la région* », le document annonce la mise en œuvre de la feuille de route visant à la normalisation des relations<sup>2651</sup>.

L'information sur le contenu des protocoles, qui furent déjà paraphés par les parties<sup>2652</sup>, est révélée quelques jours plus tard, le 31 août 2009<sup>2653</sup>. Les deux protocoles préparés -l'un sur l'établissement des relations diplomatique et l'autre sur le développement des relations bilatérales - fournissent, selon les parties, un cadre pour la normalisation des relations bilatérales dans un délai raisonnable<sup>2654</sup>. Il est indiqué par ailleurs que des consultations

---

<sup>2649</sup> Voir par exemple « Türkiye ile Ermenistan tarihi anlaşmaya zemin hazırlıyor [La Turquie et l'Arménie préparent une base pour l'accord historique] », *Zaman*, le 3 avril 2008.

<sup>2650</sup> Etant annoncée seulement deux jours avant la date de commémoration des événements de 1915, cette déclaration a été perçue comme un moyen d'empêcher l'usage du terme « génocide » par Obama lors de son discours sur le sujet. Finalement, Obaman'utilise pas ce terme, mais préfère Medz Yeghern. Il a en effet été le seul président américain à insister pour que la Turquie s'empare de cette question. Ses propos du 6 avril devant le parlement turc, cités plus loin, sont notamment à souligner. .

<sup>2651</sup> « Türkiye Cumhuriyeti ve Ermenistan Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlıkları ile İsviçre Federal Dışişleri Bakanlığı'nın Ortak Açıklaması [La déclaration commune des ministères des Affaires étrangères de la Turquie et de l'Arménien avec le ministère fédéral des Affaires étrangères de la Suisse ], site officiel du MAE de la Turquie», n°56, le 22 avril 2009, [http://www.mfa.gov.tr/no\\_-56\\_-22-nisan-2009\\_-turkiye-ermenistan-iliskileri-hk\\_.tr.mfa](http://www.mfa.gov.tr/no_-56_-22-nisan-2009_-turkiye-ermenistan-iliskileri-hk_.tr.mfa), consulté le 08.01.2018.

<sup>2652</sup> Selon David Phillips, Babacan avait déjà paraphé le document, à la suite de la visite d'Hillary Clinton du 7 mars 2009 en Turquie in Phillips, *op.cit.*, p.47.

<sup>2653</sup> Le *timing* de cette déclaration ne doit lui non plus rien au hasard. Sarkissian avait déjà fait savoir qu'il attendait une avancée dans les négociations avec la Turquie pour se rendre en visite à Bursa en 2009. En l'occurrence, nous pouvons citer l'entretien de Sarkissian au journal américain en avril 2009 : « *We invited President Gül to Armenia to use that opportunity to intensify our dialogue, to launch a conversation. The idea of me returning to visit for the return game was to further and achieve more in that dialogue, I was not supposed to travel to Turkey as a simple tourist or as a football fan* », in « Armenia's Serzh Sargsyan; 'I was not supposed to travel to Turkey as a simple tourist or as a football fan.' », *The Wall Street Journal*, le 23 avril 2009. Pourtant, Sarkissian avait déjà accepté l'invitation de Gül de venir à Bursa en novembre 2008. C'était Nalbandyan qui en officiellement informé le ministre Babacan le 24 novembre 2008 lors de sa visite en Turquie dans le cadre de l'OCEN in Türkiye Ermenistan sınır kapıları açılıyor, *Hürriyet*, le 30 mars 2009, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/turkiye-ermenistan-sinir-kapilari-aciliyor-11324698>, consulté le 12.04.2018.

<sup>2654</sup> Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie] , « Türkiye Cumhuriyeti ve Ermenistan Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlıkları ile İsviçre Federal Dışişleri

politiques seront réalisées dans un délai de six semaines, consultations à la suite desquelles les deux protocoles seront signés et soumis à l'approbation des deux parlements »<sup>2655</sup>. La formulation de la phrase « *la normalisation des relations bilatérales va contribuer à la paix et à la stabilité dans la région* »<sup>2656</sup> peut être interprétée comme la manifestation du lien entre le processus des protocoles et la résolution du conflit arméno-azerbaïdjanais.

L'Arménie et la Turquie ont décidé de signer les protocoles en question le 10 octobre 2010 à Zurich. La cérémonie, qui devait initialement commencer à 17h, s'est finalement tenue trois heures plus tard. La raison de ce retard considérable réside dans les tensions autour des discours que les parties allaient délivrer pendant la cérémonie. La presse a même déjà commencé à annoncer que la cérémonie était reportée et Hillary Clinton est rentrée à son hôtel<sup>2657</sup>. En réalité, Madame Clinton s'est rendue à l'hôtel Dodler afin de convaincre Nalbandian de venir et de signer les protocoles. Ce dernier, après avoir vu le contenu du discours du MAE turc, a refusé de signer et préféré rester dans sa chambre d'hôtel. En effet, dix minutes seulement avant la cérémonie, la délégation arménienne demande le texte de la partie turque et les textes furent échangés par le biais de la délégation américaine<sup>2658</sup>. La raison du refus de signer de Nalbandian peut s'expliquer par deux points du discours d'Ahmet Davutoğlu - un lien entre les protocoles avec le conflit du Haut-Karabagh, d'une part, et la volonté de créer une commission d'histoire, d'autre part<sup>2659</sup>. Le discours controversé est publié le lendemain dans les médias turcs, ce qui permet de saisir les références en question. Davutoğlu allait en effet (évidemment s'il s'agit bien de ce même discours) explicitement évoquer la commission d'histoire dans son discours :

---

Bakanlığı'nın Ortak Basın Açıklaması [Communiqué de presse conjoint des ministères des Affaires étrangères de la Turquie et de l'Arménie avec le ministère fédéral de la Suisse], n°153, le 31 août 2009, URL: [http://www.mfa.gov.tr/no\\_-153-turkiye-cumhuriyeti-ve-ermenistan-cumhuriyeti-disisleri-bakanliklari-ile.tr.mfa](http://www.mfa.gov.tr/no_-153-turkiye-cumhuriyeti-ve-ermenistan-cumhuriyeti-disisleri-bakanliklari-ile.tr.mfa), consulté le 08 janvier 2018.

<sup>2655</sup> *Ibid.*

<sup>2656</sup> *Ibid.*

<sup>2657</sup> « Ceremoniâ podpisaniâ turecko-armânskih dokumentov otložena [La cérémonie de signature des documents turco-arméniens est annulée] », *Ria Novosti*, le 10 octobre 2009, URL : <https://ria.ru/20091010/188300851.html>, consulté le 4 septembre 2017.

<sup>2658</sup> Phillips, *op.cit.*, p.56.

<sup>2659</sup> « Armeniâ i Turciâ dogovorilis' molča. Po sovetu Sergeâ Lavrova [L'Arménie et la Turquie se sont mis en accords en silence. Comme l'a conseillé Sergey Lavrov ] », *Kommersant*, n°189, le 12 octobre 2009 ; « Ermenilerin kabul etmediği konuşma [Le discours que les Arméniens n'ont pas accepté] », le 12 octobre 2009, *Timeturk*, URL: <https://www.timeturk.com/tr/2009/10/12/ermenilerin-kabul-etmedigi-konusma.html>, consulté le 4 septembre 2017.

*« Les peuples turc et arménien ont un différend sur une période très douloureuse de leur histoire commune. Cette différence de perception ne devrait pas être reflétée sur nos générations futures comme un sentiment de préjugé et de vengeance. Le Protocole sur le développement des relations bilatérales aborde également cette question. Nous pensons que la sous-commission du protocole éclairera tous les faits en effectuant le bilan scientifique nécessaire des pages douloureuses de notre histoire. C'est le seul moyen pour les deux grandes et honorables nations de sortir du conflit de la mémoire, de se rencontrer dans des faits historiques et d'avoir une mémoire juste »<sup>2660</sup>.*

Le concept de la « mémoire juste » (*adil hafıza*) d'Ahmet Davutoğlu, qui allait être mis en place en Turquie notamment à l'égard des relations avec les Arméniens dès l'année 2010 prend donc son origine dans ce discours non prononcé. Cette même approche allait contribuer à un changement dans la vision officielle turque à l'égard des événements de 1915 et à l'expression, dès l'année 2014, des condoléances à l'adresse des Arméniens. Comme nous le fait remarquer la spécialiste de la politique turque Nigar Göksel, ce concept « *consiste à ne pas attribuer les tragédies vécues par les Arméniens à un trait fondamental ou héréditaire des Turcs, mais plutôt de prendre en considération le contexte de 1915 : un état de guerre au cours duquel de nombreux musulmans et Turcs ont également été pris pour cibles à cause de leur appartenance ethnique et religieuse* »<sup>2661</sup>.

Quant au lien entre les protocoles turco-arméniens et le conflit arméno-azerbaïdjanais dans le discours officiel turc, il n'est pas aussi explicite. Visiblement, c'est l'expression « tous les peuples du Caucase » qui suscite la polémique chez les diplomates arméniens : « *nous sommes là aujourd'hui pour effectuer la première étape vers un nouvel horizon. (...) Ce voyage ne peut être fait qu'ensemble avec nos partenaires qui se trouvent ici et tous les peuples du Caucase* »<sup>2662</sup>.

---

<sup>2660</sup> « Dışişleri Bakanı Davutoğlu'nun, İsviçre'nin Zürih kentinde Ermenilerce engellenen konuşmasının tam metnini açıklıyoruz [Voici le texte intégral du discours du ministre des Affaires étrangères Davutoğlu, empêché par les Arméniens à Zurich, en Suisse]», le 11 septembre 2009, *Yeni Asır*, URL : [https://www.yeniasir.com.tr/dishaberler/2009/10/12/azerbaycanin\\_cikarina\\_aykiri](https://www.yeniasir.com.tr/dishaberler/2009/10/12/azerbaycanin_cikarina_aykiri), consulté le 4 septembre 2017.

<sup>2660</sup> Phillips, *op.cit.*, p.56.

<sup>2661</sup> Nigar Göksel, « Les politiques d'intérieures...*art.cit.*,

<sup>2662</sup> « Ermenilerin kabul etmediği konuşma...*art.cit.*; « Dışişleri Bakanı Davutoğlu'nun, İsviçre'nin Zürih kentinde Ermenilerce engellenen...*art.cit.*

Lorsque la secrétaire d'Etat Clinton tente de convaincre le ministre arménien de poursuivre son engagement<sup>2663</sup>, les MAE de la Russie, Lavrov, de la France, Kouchner, de la Slovénie, Zgobar et le haut représentant pour la politique étrangère et la sécurité commune de l'UE, Solana, attendent l'arrivée de Nalbandian en regardant à la TV le match de football Allemagne-Russie<sup>2664</sup>. Vue l'absence de nouvelles même après le match, le ministre russe décide de réagir et envoie un message à son homologue arménien<sup>2665</sup>. Nalbandian accepte enfin l'idée proposée par Clinton et appuyée par Lavrov de mener la cérémonie sans les déclarations des deux partis. Après trois heures de retard, ils réussirent toutefois à convaincre Nalbandian de venir à l'Université de Zurich pour la signature. La cérémonie de signature est marquée uniquement par le discours de Madame Calmy, la chef de la diplomatie suisse, qui souligne l'importance de cet événement. Celui-ci a été effectivement hautement médiatisé au niveau international et régional.

La signature des protocoles permettait à Sarkissian de visiter la Turquie dans le cadre du match retour Turquie-Arménie, qui se termine par la victoire de l'équipe turque. Ce match est symboliquement très important mais il n'est pas décisif car les deux équipes ne se qualifient pas pour la Coupe du monde 2010. Symboles de paix, une douzaine des pigeons sont libérés.

---

<sup>2663</sup> Hillary Clinton dans sa biographie *Hard choices* (cf. la traduction en français, Hillary Clinton, Le temps des décisions. 2008-2013, Fayard, Paris, 2014, 722 p.) évoque cet incident diplomatique : et son intervention pour 'sauver' la cérémonie : « *Le 9 octobre, je suis allée à Zurich pour assister à la cérémonie, accompagnée des ministres des affaires étrangères français, russe et suisse, ainsi que du haut représentant de l'Union européenne. Le lendemain après-midi, j'ai quitté mon hôtel pour me rendre l'université, où se tenait l'événement. Mais il y a eu un problème, Nalbandian, le ministre arménien, avait changé d'avis. Préoccupé par ce que Davutoğlu allait dire durant la cérémonie, il ne voulait maintenant plus quitter son hôtel. Des mois de négociations délicates risquaient d'être réduits à néant. Mon convoi a fait demi-tour pour regagner le Dodler Hotel. Pendant que j'attendais dans la voiture, Phil Gordon et le principal négociateur suisse [il s'agissait du diplomate suisse Ambuhl, voir David Phillips, op.cit., p.56] sont allés trouver Nalbandian pour le convaincre de venir signer. Il a refusé de bouger. Phil est redescendu et m'a rejointe dans la voiture, qui était à présent garée derrière l'hôtel. J'ai sorti les téléphones. Sur le premier, j'ai appelé Nalbandian et, sur le deuxième, Davutoğlu. J'ai discuté avec l'un et l'autre alternativement pendant une heure en essayant de trouver une solution et de convaincre Nalbandian de quitter sa chambre. « C'est trop important, nous devons trouver une solution, on ne peut plus faire marche arrière maintenant », leur ai-je dit. Finalement, je suis montée voir Nalbandian en personne. Et si nous annulions simplement les discours lors de la cérémonie ? Ils signaient le document, personne ne prenait la parole et c'était terminé. Les deux camps ont approuvé et Nalbandian a fini par sortir », *ibid*, p.271*

<sup>2664</sup> Quant à la partie turque, en contraste avec l'état d'esprit énervé et agité de Nalbandian, Davutoğlu affichait un certain calme. Comme il l'évoque dans l'interview à la Télévision nationale TRT le lendemain de la cérémonie, lorsque la crise continuait pendant trois heures, il « était en train de boire du thé » avec sa délégation. Il explique cet état d'esprit par la certitude que les protocoles seront signés et que l'attitude turque sera reçue avec compréhension et c'est ce qui s'est passé, in L'entretien de Davutoğlu à TRT, site officiel du MAE Turquie, URL: [http://www.mfa.gov.tr/disisleri-bakani-sayin-ahmet-davutoglu\\_nun-turkiye-ile-ermenistan-arasinda-zurih-te-imzalanani-protokollere-iliskin-degerlendirme.tr.mfa](http://www.mfa.gov.tr/disisleri-bakani-sayin-ahmet-davutoglu_nun-turkiye-ile-ermenistan-arasinda-zurih-te-imzalanani-protokollere-iliskin-degerlendirme.tr.mfa), consulté le 29.10.2017.

<sup>2665</sup> Selon le journal russe Kommersant, Lavrov envoie ce message à Edward Nalbandian-« Èdvard! Soglašajsâ na ceremoniû bez zaâvlenij » [Edward, accepte la cérémonie sans déclarations]. Le message fut signé par Lavrov, également par Solana et Kouchner, et Zbogor, le MAE de la Slovénie in « Armeniâ i Turciâ dogovorilis' molča...art.cit.

Des mesures de haute sécurité<sup>2666</sup> sont prises lors de ce match afin d'empêcher toute provocation. « *Nous n'écrivons pas l'histoire. Nous créons l'histoire* », déclare le président turc de façon très optimiste lors de cette visite.

### Les préconditions de la Turquie et les protocoles de Zurich

La mise en œuvre des protocoles entre les deux pays a manifesté une volonté de construire des bonnes relations de voisinage. Le premier accord souligne la volonté des deux parties d'établir des relations diplomatiques et de nouer des rapports dans un climat de paix et d'harmonie<sup>2667</sup>. Le deuxième accord, quant à lui, met en avant les actions concrètes sur la voie de la normalisation des relations - l'ouverture des frontières, la mise en place de consultations politiques, ainsi que l'établissement des relations consulaires<sup>2668</sup>. Celui-ci souligne par ailleurs le développement de la coopération entre deux pays dans différents domaines tels que le commerce, le tourisme, l'économie, l'environnement, la science, la culture et notamment dans la sphère de la protection de l'héritage culturel. Les consultations politiques coordonnées par les ministères des Affaires étrangères sont confiées à une commission intergouvernementale qui se subdivise ensuite en sous-commissions thématiques : sur les consultations politiques, les infrastructures et les réseaux de transport, de communication et de l'énergie, sur les questions juridiques, sur la science et l'éducation, sur le commerce, le tourisme et la coopération économique, sur les problèmes environnementaux et sur la dimension historique<sup>2669</sup>.

Le contenu de ces protocoles semble répondre à la plupart des questions épineuses qui traversent les relations entre les deux Etats. En prévoyant l'échange des représentations diplomatiques et la réouverture des frontières (deux mois suivant la ratification), ces documents affirment en outre l'accord des deux parties sur la question du terrorisme, qui restait un sujet sensible dans les relations turco-arméniennes en raison des attaques des terroristes arméniens à l'encontre de diplomates turcs et les soupçons d'Ankara à l'égard du soutien arménien au PKK. Les protocoles confirment également la reconnaissance des frontières communes ainsi que le principe d'inviolabilité des frontières.

---

<sup>2666</sup> 3000 officiers de police furent engagés pour contrôler la sécurité du stade. L'accès au stade fut réalisé uniquement sur les invitations et non sur les billets vendus.

<sup>2667</sup> Voir Annexe n°7.

<sup>2668</sup> *Ibid.*

<sup>2669</sup> *Ibid.*

En effet, l'administration turque, dès les années 1990, pose certaines préconditions à Erevan afin d'établir des relations diplomatiques et de ré-ouvrir les frontières communes qu'elle avait fermées suite à l'occupation arménienne de la ville azérie de Kalbadjar. Trois préconditions se répètent plus au moins de façon permanente dans la rhétorique turque : la reconnaissance des frontières communes par Erevan ; un progrès dans la résolution du conflit arméno-azerbaïdjanais et /ou le retrait de l'armée arménienne des territoires azéris et enfin la cessation des allégations de génocide<sup>2670</sup>. Ces trois préconditions se manifestent sous différents angles dans les discours turcs, selon l'urgence et l'importance des questions telles que perçues par Ankara et gardent leur actualité dans l'agenda turc durant le rapprochement diplomatique de 2007-2008<sup>2671</sup>.

La première précondition- « *la reconnaissance des frontières communes* », formulée comme devant faire « *cesser les revendications territoriales* », n'a jamais été de caractère urgent, mais elle restait toujours importante pour la Turquie, car l'ambiguïté chez les Arméniens concernant la question dérangeait Ankara. La problématique des frontières reste présente dans tous les échanges diplomatiques entre les deux pays dès le début. Pourtant, l'inquiétude n'existe pas seulement en raison des documents officiels arméniens indiquant l'expression « Arménie occidentale », mais également les propos de la diaspora arménienne évoquant le rêve de « la Grande Arménie ».

Nous avons déjà vu que les premiers protocoles préparés entre deux Etats dans les années 1992-1993 ont échoué, notamment en raison du désaccord sur ce point (voir chapitre 6, section 2). Malgré la multiplication des déclarations des officiels arméniens sur la reconnaissance des frontières, Ankara privilège l'affirmation écrite, ce qu'elle obtient d'ailleurs par les protocoles de Zurich. Le préambule du protocole sur l'établissement des relations diplomatiques évoque

---

<sup>2670</sup> Il existe toutefois d'autres variantes . Par exemple, le 5 juin 2001, le premier ministre turc Bülent Ecevit évoque deux conditions pour l'établissement des relations diplomatiques : se retirer complètement du Haut-Karabagh et ouvrir le couloir de sécurité entre l'Azerbaïdjan et le Naxçıvan afin de mettre fin à l'isolement de ce dernier. In « Ecevitten Erivana iki şart [Deux préconditions d'Ecevit à Erevan]», *Hürriyet*, le 6 juin 2001, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/dunya/ecevitten-erivana-iki-sart-39247242>, consulté le 12.09.2017. Le premier ministre Ecevit, lorsqu'il se trouve en visite officielle aux Etats-Unis et discute avec le président américain Bush de la possibilité de nourrir des bonnes relations avec Erevan, ajoute encore un quatrième préalable : laisser aux personnes déplacées des régions occupées par les Arméniens retourner chez eux, in « Erivan şartları [Les préconditions à Erevan]», *Hürriyet*, le 20 janvier 2002, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/erivan-sartlari-49408>, consulté le 12.09.2017.

<sup>2671</sup> Par exemple, le quotidien turc évoque ces mêmes trois préalables en se référant aux sources diplomatiques de la Turquie in « Ermenistana sınır kapısı için 3 şart», *Hürriyet*, le 21 février 2008, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/dunya/ermenistana-sinir-kapisi-icin-3-sart-8272816>, consulté le 12.09.2017.

en effet la confirmation par les parties de « *la reconnaissance réciproque des frontières entre deux pays en conformité aux traités correspondants de droit international* »<sup>2672</sup>.

Le caractère flou de la formulation attire toutefois l'attention car le protocole ne mentionne guère explicitement le traité de Kars. Certains spécialistes arméniens tels que l'universitaire David Davidian pensent que les protocoles ne font pas allusion ni aux traités de Kars et Moscou, ni au traité d'Alexandropole car l'Arménie n'a pas d'obligation internationale à reconnaître lesdits traités<sup>2673</sup>.

En Turquie, les députés Şükrü Elekdağ (CHP), Onur Öymen (CHP) et Deniz Bölükbaşı (MHP) ont aussi pointé cette omission du traité de Kars dans les protocoles. Cette mention serait selon eux essentielle en vue non seulement de la reconnaissance des frontières actuelles, mais également de celle du statut de garant de la Turquie à l'égard de Naxçıvan<sup>2674</sup>.

Les communications des officiels arméniens de haut niveau contribuent à renforcer cette ambiguïté autour de la problématique de reconnaissance du traité. En l'occurrence, on peut noter la déclaration d'Edward Nalbandian du 2 septembre 2009, lors de la conférence de presse où il affirme : « la reconnaissance des frontières de la Turquie par l'Arménie ne signifie guère la reconnaissance du traité de Kars »<sup>2675</sup>.

Davutoğlu, en revanche, lors de son discours au Parlement turc sur le sujet des protocoles, déclare qu'il s'agit en effet des traités de Kars et Moscou, même si leurs noms n'y sont pas explicitement mentionnés<sup>2676</sup>.

Malgré les inquiétudes à l'égard de la formulation, en Turquie, la reconnaissance des frontières indiquée dans le protocole était vue comme un point positif. « *Il serait mieux que les traités de Kars et Moscou soient explicitement indiqués dans le protocole* », indique Ömer Engin Lütem, l'ancien diplomate et expert reconnu des relations turco-arméniennes. « *Toutefois, étant donné qu'il n'existe pas d'autres accords turco-arméniens définissant les frontières communes et*

---

<sup>2672</sup> Protocole sur « l'établissement des relations diplomatiques », Annexe n°7.

<sup>2673</sup> « Davidian : Turkish-Armenian protocols: reality and irrationality », le 1<sup>er</sup> octobre 2009, *Armenian weekly*, URL : <https://armenianweekly.com/2009/10/01/davidian-turkish-armenian-protocols-reality-and-irrationality/>, consulté le 12.09.2017.

<sup>2674</sup> « Ermeni protokolleri [Les protocoles arméniens] », *Hürriyet*, le 10 octobre 2009, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/ermeni-protokolleri-12660553>, consulté le 12.09.2017.

<sup>2675</sup> « Karskij dogovor [Traité de Kars] », le 2 septembre 2009, *Regnum*, URL : <https://regnum.ru/news/1202020.html>, consulté le 12.09.2017.

<sup>2676</sup> Discours de Davutoğlu du 21 octobre 2009 in TBMM, *Tutanak dergisi*, .op.cit. période 23, tome 51, jonction 9, année législative 4, date 21.10.2009.



*tenant compte du rappel dans le protocole du principe l'inviolabilité des frontières, l'Arménie reconnaît en effet le traité de Kars »<sup>2677</sup>.*

Les protocoles turco-arméniens permettent donc de résoudre l'un des points de désaccord entre les deux pays. La formulation vague ainsi que les communications équivoques des représentants de l'Arménie peuvent avoir pour objectif d'affaiblir l'opposition, notamment celle de la diaspora arménienne, particulièrement sensible sur ce sujet.

Quant au préalable concernant le conflit du Haut-Karabagh, il existait presque dans toutes les communications turques concernant les relations avec l'Arménie, notamment dès les années 2000<sup>2678</sup>. L'ancien diplomate Candan Azer avait noté que le lien avec le conflit du Haut-Karabagh et l'établissement des relations diplomatiques avait été établi dès la visite du 23 août 1992. Pour l'ancien ambassadeur de la Grèce en Turquie Leonidas T. Chrysanthopoulos, qui consacre un ouvrage à la situation politique de l'Arménie, l'obstacle substantiel pour l'établissement des relations diplomatiques en 1993 est en effet le conflit du Haut-Karabagh, qui est finalement resté principalement le seul problème<sup>2679</sup>.

Lors du conflit armé, les demandes d'Ankara pour que l'Arménie fasse des concessions sur le sujet avaient à la fois un caractère important et urgent. A la suite de ce cessez-le-feu, la résolution du conflit arméno-azerbaïdjanais reste toutefois dans l'agenda turc en tant que question importante. Ankara demande à plusieurs reprises que l'Arménie se retire au moins de quelques régions ou villages azéris qui se trouvent sous l'occupation arménienne. Devant une telle manifestation de bonne intention, Ankara pourra plus facilement faire un pas vers son pays voisin. L'un des principaux négociateurs de l'administration arménienne dans les années 1990, Gérard Libaridian, indique les évolutions dans l'approche turque à l'égard du conflit :

*« Au début, la Turquie attendait de la partie arménienne qu'elle restitue les territoires occupés et reconnaisse la souveraineté de l'Azerbaïdjan sur le Karabakh avant de normaliser ses relations avec elle. Peu à peu sa position s'assouplit et la Turquie déclara que la signature d'un document menant à la résolution du conflit, même s'il ne s'agissait pas d'une solution concrète, suffirait. Par la suite, même cette demande s'assouplit et la Turquie demanda que soit fait un geste symbolique : le retour d'un district occupé ou d'une partie d'un district. Un tel geste montrerait la bonne volonté arménienne et prouverait que la partie arménienne n'avait pas l'intention d'occuper ces territoires de façon définitive ». Alors que certains membres du gouvernement arménien étaient d'accord pour faire ce geste, les négociations sur le Karabakh continuaient à se concentrer sur l'Azerbaïdjan. On s'inquiétait de l'impact que pourrait avoir un geste unilatéral des arméniens : il pourrait durcir la position de l'Azerbaïdjan et nuire à long terme aux négociations »<sup>2680</sup>.*

---

<sup>2677</sup> Lüttem, «Türkiye-Ermenistan ilişkilerinin ...art.cit., p.270.

<sup>2678</sup> Par exemple, le discours d'Erdoğan du 27 juin 2003, déjà évoqué plus haut, lorsqu'il ne mentionne pas la précondition concernant le conflit arméno-azerbaïdjanais.

<sup>2679</sup> Chrysanthopoulos, *op.cit.*

<sup>2680</sup> Libaridian, *Arménie moderne....op.cit.*, p.322.

Comme le note Tatul Hakobian en se référant à deux anciens MAE arméniens, Vahan Papazyan (1993-1996) et Alexander Arzumanian (1996-1998), ces derniers ont également reçu ce type de propositions. Dans les années 1996 et 1997, Tansu Ciller, l'ancienne premier-ministre (1993-1996) et ministre des Affaires étrangères turque (1996-1997) aurait proposé aux Arméniens de se retirer au moins de deux villages azéris afin que la Turquie puisse ouvrir les frontières communes<sup>2681</sup>. Il est curieux de noter que certaines rumeurs non confirmées en Turquie suggéraient que lors des négociations des protocoles de Zurich, la Turquie et l'Arménie se seraient mis d'accord sur le retrait arménien de quelques régions ou villages (notamment 5 villages) azéris.

L'un des éléments expliquant l'ambiguïté du processus des protocoles de Zurich est justement la question de son lien avec le conflit arméno-azerbaïdjanais. En effet, aucun lien en tant que tel n'est indiqué explicitement dans les protocoles. Autrement dit, Ankara n'a pas officiellement mentionné dans les protocoles que le rapprochement turco-arménien dépend des progrès de la résolution du conflit arméno-azerbaïdjanais. Compte tenu du fait qu'il s'agit d'un accord bilatéral, il n'y a rien d'étonnant non plus.

Cependant, l'administration turque a fait croire à de multiples reprises à l'opinion publique que ce même lien existe bel et bien. Il est considéré par la Turquie comme un lien non écrit du processus des protocoles<sup>2682</sup>. Comme le note le journaliste turc Gürkan Zengin, « *malgré les discours inverses des Arméniens, tous les diplomates avec qui j'ai discuté ont confirmé qu'ils transmettaient le lien qui existe entre le Karabagh et la ratification des protocoles* »<sup>2683</sup>. Bien que celui-ci ne soit pas mentionné dans les protocoles, selon l'auteur, « (...) *les parties savaient qu'une normalisation permanente et complète dans le Caucase du Sud ne serait possible qu'avec la résolution du conflit azéri-arménien* »<sup>2684</sup>. Le conflit du Haut-Karabagh serait pour les officiels « *l'éléphant dans la pièce selon l'expression souvent utilisée par les diplomates* »<sup>2685</sup>, c'est-à-dire une réalité que tout le monde sait, voit et dont personne ne peut nier l'existence.

L'incident diplomatique turco-arménien survenu le 31 août 2009, juste avant la diffusion de la déclaration sur le paraphe des protocoles permet de renforcer cette impression d'une existence

---

<sup>2681</sup> Hakobyan, *op.cit.*... Les entretiens de l'auteure avec les universitaires et diplomates en Turquie

<sup>2682</sup> Les entretiens de l'auteure avec les diplomates turcs.

<sup>2683</sup> Zengin, *op.cit.*, p. 399. Les entretiens menés par l'auteure en Turquie démontrent l'existence de ce même lien.

<sup>2684</sup> *Ibid.*, p.393

<sup>2685</sup> *Ibid.*

d'une certaine précondition non écrite. L'incident décrit en détail notamment par deux journalistes turcs, Murat Yetkin (*Radikal*)<sup>2686</sup> et Erdal Şafak (*Sabah*)<sup>2687</sup>, présents à Damas avec la délégation de Davutoğlu, qui s'y trouve dans le cadre de « *la diplomatie de navette* » de la Turquie pour résoudre la crise irako-syrienne. Les journalistes évoquent la discussion entre le MAE turc et Feridun Sinirlioğlu, le sous-secrétaire, lors du dîner du 31 août. En effet, les Arméniens auraient décidé d'effectuer une modification de dernière minute dans la déclaration et d'ajouter l'expression « sans précondition ». Cette tentative fut catégoriquement refusée par Davutoğlu, qui insistait sur la version précédente du document, sur laquelle les deux parties étaient déjà tombées d'accord. Murat Yetkin explique ainsi le lien existant entre les deux processus :

*« (...) Les déclarations sur le protocole et le protocole lui-même ne contiennent pas le mot 'sans précondition' malgré la persistance de l'Arménie de l'insérer (en ouvrant ainsi la voie à l'exclusion du conflit du Haut-Karabakh de ce processus). (...) Il semble que le gouvernement ne soumettra le protocole au vote du Parlement que si des progrès ont été réalisés au Nagorno-Karabakh (il ne sera pas possible de l'approuver de toute façon). L'Azerbaïdjan et l'Arménie en sont conscients. L'appel de Davutoğlu adressé avant-hier à Clinton et hier aux ministres des Affaires étrangères russe et français, Sergueï Lavrov et Bernard Kouchner (les membres du groupe de Minsk pour le Karabakh) démontre cette approche: «Un pas en avant a été franchi, mais il ne pourrait pas être complété si la solution du Karabakh ne s'accélère pas. Persuadez l'Arménie pour une solution" »<sup>2688</sup>.*

Dans cette même logique, David Phillips, en détaillant le processus du Zurich, mentionne dans son ouvrage que le MAE turc Babacan met ses initiales sur les protocoles turco-arménien après la visite de Hillary Clinton du 7 mars 2009 à Ankara. En effet, il serait prêt à parapher les protocoles à la suite de la promesse de la Secrétaire d'Etat américaine qu'elle s'est engagée à accélérer les efforts du groupe de Minsk durant sa visite du 7 mars 2009<sup>2689</sup>.

<sup>2686</sup> «Ermenistan ile protokolün perde arkası [Dans les coulisses de la mise en place du protocole avec l'Arménie]», *Radikal*, le 2 septembre 2009, URL : <http://www.radikal.com.tr/yazarlar/murat-yetkin/ermenistan-ile-protokolun-perde-arkasi-952543/>, consulté le 15.10.2017.

<sup>2687</sup> «Ermenistan'la mutabakatın perde arkası [Dans les coulisses de la mise en place de l'accord avec l'Arménie]», *Sabah*, le 2 septembre 2009, URL : [https://www.sabah.com.tr/gundem/2009/09/02/ermenistanla\\_mutabakatın\\_perde\\_arkasi](https://www.sabah.com.tr/gundem/2009/09/02/ermenistanla_mutabakatın_perde_arkasi), consulté le 15.10.2017.

<sup>2688</sup> «Ermenistan ile protokolün perde arkası...*art.cit.*

<sup>2689</sup> Phillips, *op.cit.*, p.47.

Lorsque Davutoğlu interprète le lien du conflit du Haut-Karabagh avec les accords turco-arméniens, il mentionne souvent l'existence de « deux processus en parallèle », c'est-à-dire que le rapprochement turco-arménien et la résolution de la crise arméno-azerbaïdjanaise doivent être réalisés simultanément. Juste après la signature des protocoles, le 11 octobre à la télévision nationale turque TRT, à la question du journaliste Derya Sazak : « *Est-ce que la Turquie, en signant les protocoles, a laissé l'Azerbaïdjan seul dans la résolution de la crise du Haut-Karabagh ?* », il répond :

*« Il n'est pas possible pour nous de nuire aux intérêts de l'Azerbaïdjan et de laisser l'Azerbaïdjan seul. (...) Depuis lors [le début des négociations entre la Turquie et l'Arménie en 2007], les deux présidents Sarkissian et Aliyev se sont rencontrés à cinq reprises. Regardez combien de fois ils se sont rencontrés en 17 ans ? Pourquoi en 6-7 mois cinq rencontres sont-elles produites ? Qu'est-ce qui a changé dans la région ? Une nouvelle situation est-elle apparue ? Ce qui a changé, c'était les démarches diplomatiques de la Turquie. À cet égard, lorsque nous parlons de la paix permanente et totale, nous donnons en fait des indices sur un arrangement concernant les territoires occupés de l'Azerbaïdjan. Il n'est donc pas question de laisser l'Azerbaïdjan seul (...) Maintenant, nous voulons que tous les processus de normalisation s'ajoutent en parallèle à ce processus de normalisation »*<sup>2690</sup>.

Le chef de la diplomatie turque, en développant cette même idée peu après au parlement turc, indique qu'une délégation militaire technique a pour la première fois rendu visite à Latchin afin d'étudier les détails d'un établissement d'une force internationale dans ce couloir si la résolution s'achève<sup>2691</sup>.

Le discours de Sarkissian contient également des éléments pour appuyer cet argument turc sur l'impact positif que ce rapprochement turco-arménien peut produire sur la résolution du conflit du Haut-Karabagh :

*« I believe Turkey can assist the settlement process of the Karabakh issue and even now I think it can. President Gul's visit to Yerevan, the ongoing Armenian-Turkish negotiations, are very good examples of how to solve a very difficult issue. I am sure that, if Turkey opens the borders and establishes diplomatic relations with Armenia, it will greatly enhance the settlement of the Nagorno Karabakh issue »*<sup>2692</sup>.

---

<sup>2690</sup> Dışişleri Bakanlığı, « Dışişleri Bakanı Sayın Ahmet Davutoğlu'nun Türkiye ile Ermenistan Arasında Zürih'te İmzalanan Protokollere İlişkin TRT'ye Verdiği Mülakat [L'entretien du ministre des Affaires étrangères Ahmet Davutoğlu accordé à TRT concernant les protocoles signés entre l'Arménie et la Turquie à Zurich] », le 11 octobre 2009, URL: [http://www.mfa.gov.tr/disisleri-bakani-sayin-ahmet-davutoglu\\_nun-turkiye-ile-ermenistan-arasinda-zurih-te-imzalanan-protokollere-iliskin-degerlendirme.tr.mfa](http://www.mfa.gov.tr/disisleri-bakani-sayin-ahmet-davutoglu_nun-turkiye-ile-ermenistan-arasinda-zurih-te-imzalanan-protokollere-iliskin-degerlendirme.tr.mfa), consulté le 23.07.2017.

<sup>2691</sup> TBMM, *Tutanak dergisi*, période 23, tome 51, jonction 9, année législative 4, date 21.10.2009, URL : <https://www.tbmm.gov.tr/tutanak/donem23/yil4/bas/b009m.htm>, p.192.

<sup>2692</sup> Interview de Sarkissian du 25 octobre 2008 à la télévision publique de l'Arménie, cité par Tatul Hakobyan, in Hakobyan, *Turks and Armenians...op.cit.*, p.346.

La presse turque également mentionne l'effet du processus du rapprochement turco-arménien sur les négociations sur le Haut-Karabagh. Pour les éditorialistes Semih Idiz<sup>2693</sup> et Sami Kohen<sup>2694</sup>, les deux processus se déroulent en parallèle et de façon interactive. Ce dernier écrit dans le *Milliyet* :

*« Une déclaration trilatérale (azérie-arménienne-russe) a été publiée avec la participation active de la Russie. Avec cela, une nouvelle voie a été ouverte dans la recherche de solutions. Ce processus sera accéléré par une série de réunions le mois prochain. La Turquie sera également active dans ce processus avec le soutien des Azéris. Par conséquent, Ankara normalisera ses relations avec Erevan parallèlement au processus de la résolution du conflit du Haut-Karabagh »*<sup>2695</sup>.

Un autre point important concernant le lien des accords turco-arméniens avec le conflit du Haut-Karabagh serait selon Ankara le contenu des protocoles eux-mêmes. Le ministre turc Davutoğlu, lors de sa communication au Parlement turc le 21 octobre 2009, attire l'attention sur des formulations telles que les parties s'engagent à contribuer « *au renforcement de la paix, sécurité et stabilité dans toute la région* »<sup>2696</sup> et notamment à « *la résolution pacifique des différends et conflits régionaux et internationaux sur la base des principes et des normes du droit international* »<sup>2697</sup>. Il s'agirait en effet d'une référence à la résolution du conflit du Haut-Karabagh<sup>2698</sup>.

Les Arméniens qui sont contre les protocoles pointaient le lien qu'Ankara évoque avec le conflit arméno-azerbaïdjanais. Pour le gouvernement d'Erevan, en revanche, la partie arménienne ne lie pas le processus de normalisation des relations avec la Turquie au règlement du Karabakh. Il est à noter notamment la communication présidentielle du 10 octobre 2009, jour de la signature des protocoles, dans laquelle Serge Sarkissian nie l'existence d'une dépendance entre les protocoles et le conflit du Haut-Karabagh.

---

<sup>2693</sup> « Türk-Ermeni barışı dünyayı daha güzel bir yer yapar [La paix turco-arménienne rendra le monde meilleur] », *Milliyet*, le 29 septembre 2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr/yazarlar/semih-idiz/-turk-ermeni-barisi-dunyayi-daha-guzel-bir-yer-yapar--997137/>, consulté le 12.04.2018.

<sup>2694</sup> « Erivan ile normal ilişkilere doğru [Vers les relations normales avec Erevan] », *Milliyet*, le 26 novembre 2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr/yazarlar/sami-kohen/erivan-ile-normal-iliskilere-dogru---1020898/>, consulté le 12.04.2018.

<sup>2695</sup> *Ibid.*

<sup>2696</sup> Le préambule du protocole sur l'établissement des relations diplomatiques entre les deux Etats, voir Annexe n°7, document 1.

<sup>2697</sup> Dans le préambule du protocole sur le développement des relations entre la Turquie et l'Arménie. Voir Annexe n°7, document 2.

<sup>2698</sup> Cf. Discussion au parlement turc du 21 octobre 2009, cité plus haut : TBMM, *Tutanak dergisi op.cit*, période 23, tome 51, jonction 9, année législative 4, date 21.10.2009, p.193.

« *Le règlement de la question du Karabakh se déroule dans le cadre du groupe de Minsk de l'OSCE et l'Arménie ne peut pas accepter de services de médiation de Turquie* », avait déjà déclaré le MAE arménien Nalbandian à la suite de la révélation du contenu des protocoles<sup>2699</sup>. Le même type de propos a par ailleurs été émis le 1<sup>er</sup> octobre 2009 au Parlement arménien, où Nalbandian refuse catégoriquement l'existence d'un quelconque lien <sup>2700</sup>. Il réitère son attitude après la signature des accords. Le ministre arménien affirme lors de la rencontre avec les journalistes turcs en décembre 2009 que « *si la normalisation turco-arménienne avait été liée dès le départ au conflit du Haut-Karabagh, le rapprochement n'aurait jamais commencé* »<sup>2701</sup>.

Les difficultés principales rencontrées par la Turquie pour la ratification de ces accords étaient justement l'ambiguïté à l'égard de l'existence (ou non) de ce même lien dans les protocoles. Les protestations étaient exprimées par certains milieux en Turquie et en Azerbaïdjan, dont les détails seront abordés plus loin.

La question du génocide occupait une place à part entière dans les négociations diplomatiques entre Ankara et Erevan dès le début des années 1990. Selon Libaridian, à l'époque, il s'agissait plutôt d'une demande verbale formulée par les diplomates turcs pour que l'Arménie ne s'engage pas dans une politique de reconnaissance du génocide et qu'elle convainque la diaspora de cesser cette campagne<sup>2702</sup>.

En revanche, dès l'année 1996, cette demande turque devient plus officielle et insistante. La multiplication des résolutions sur ce sujet dans les parlements du monde et le changement de la politique étrangère arménienne sous Kotcharyan ont sans doute influencé l'approche turque. En effet, la reconnaissance du génocide demeurait désormais l'une des priorités de la politique étrangère d'Erevan. Les diplomates arméniens soulignaient néanmoins que cela n'impliquait guère une quelconque précondition dans les relations avec la Turquie<sup>2703</sup>.

D'après certains spécialistes, c'est la formulation de la reconnaissance du génocide arménien en tant que priorité dans la politique étrangère de l'Arménie qui a permis à Ankara de l'aborder également au niveau politique avec Erevan et de l'inclure dans l'agenda des relations

---

<sup>2699</sup> « *Armeniâ ne budet obsuždat' s Turciej ni Karabah, ni vopros genocida: glava MID Armenii* », le 2 septembre 2009, *Regnum*, URL : <https://regnum.ru/news/1202032.html>, consulté le 22.07.2017.

<sup>2700</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p. 353-354, 359.

<sup>2701</sup> « *Armenian FM meets with Turkish journalists* », le 19 décembre 2009, *News.am*, URL : <https://news.am/eng/news/10947.html>, consulté le 22.07.2017.

<sup>2702</sup> Libaridian, *Arménie moderne ...op.cit.*, p.227

<sup>2703</sup> Vartan Oskanian, *Speaking to be heard: a decade of speeches*, the Civilitas Foundation, Yerevan, 2008, p. 23-24.

bilatérales<sup>2704</sup>. L'ancien président Levon Ter-Pétrosyan estime également que l'administration de Robert Kotcharyan aurait commis une erreur en insérant la question de génocide dans l'agenda des relations turco-arméniennes ; même si Kotcharyan n'est plus au pouvoir, le problème qu'il a créé, lui est bien resté<sup>2705</sup>.

L'ancien diplomate arménien Shougarian indique qu'au début des années 1990, la question du génocide « *n'a jamais été une monnaie d'échange dans les négociations internationales* »<sup>2706</sup> la situation qui aurait dès lors changé. Il s'explique sur le sujet:

*« The fact that the Republic of Armenia was not directly involved in the Genocide recognition by the parliaments of third countries (some call it a Machiavellian distribution of roles, others ascribe it to unpopular pragmatism of President Levon Ter-Petrosian) deprived Turkey of a diplomatic manoeuvre to approach the Armenian government and demand the establishment of the joint commission of historians to address the events of 1915-1918 »*<sup>2707</sup>.

La question de la campagne de reconnaissance du génocide (par exemple aux Etats-Unis) est donc susceptible de devenir un outil de pression contre la Turquie<sup>2708</sup>.

Les officiels turcs ont à de multiples reprises insisté sur la discussion scientifique des événements de 1915 et en ont fait un point essentiel lors des négociations des protocoles de Zurich. Par conséquent, les protocoles mentionnent la création d'une sous-commission sur la dimension historique, dont l'objectif serait « *de mettre en place un dialogue dans le but de rétablir la confiance mutuelle entre les deux nations, y compris un examen scientifique*

---

<sup>2704</sup> Shougarian, *op.cit.*, p.62.

<sup>2705</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.301.

<sup>2706</sup> Shougarian, *op.cit.*, p.62.

<sup>2707</sup> *Ibid*, p.61.

<sup>2708</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.352-353. L'auteur évoque notamment les allégations selon lesquelles Sarkissian aurait lui-même demandé au vice-président américain Joe Biden de ne pas insister sur la question du génocide car Erevan et Ankara se trouvent en pleines négociations. Il est également à noter les informations de Wikileaks, qui démontrent cet aspect de la politique de génocide. Par exemple, dans une conversation avec Bryza, Kotcharian indique que malgré les pressions du lobby arménien aux Etats-Unis pour accorder son soutien à la résolution du génocide au congrès américain, il a refusé ce soutien car il aurait besoin seulement « *d'une frontière ouverte et d'une opportunité de compenser le déséquilibre commercial géant avec la Turquie* » in « President Kocharian discusses Iran, Turkey, and Human Rights report with EUR DAS Bryza », Wikileaks, confidential, le 30 mars 2007, Erevan, Wikileaks, URL: [https://wikileaks.org/plusd/cables/07YEREVAN385\\_a.html](https://wikileaks.org/plusd/cables/07YEREVAN385_a.html), consulté le 22.04.2018. Un autre rapport de Wikileaks évoque la discussion de Bryza avec Oskanian, le MAE arménien. Selon ce rapport, Oskanian aurait proposé un compromis au sujet du soutien d'Erevan à la résolution du génocide arménien si Ankara était prête à ouvrir ses frontières : « (...) *if Turkey were to open its border and normalize relations with Armenia, he would be "on a plane the next day" to Washington to confer with Armenia's friends on Capitol Hill and pro-Armenian lobby groups to hold off passage of an AGR [résolution du génocide arménien]. In a new twist, Oskanian said that if Turkey were willing just to restore railroad traffic on the existing Kars-Gyumri rail line, that might be enough for the GOAM [le Gouvernement de l'Arménie] to engage the Armenian-American community on AGR. He could not, of course, guarantee an outcome, but vowed to make a good faith, high-level effort to persuade Washington interlocutors that an AGR would be counter to Armenia's national interests if the Turks offered real movement on the border issue* » in « EUR Das Bryza's visit yields updates on NK, Turkey, Iran, rfe/rl, Georgia, energy, and democratic development », Wikileaks, confidential, le 7 août 2007, Erevan, URL: [https://wikileaks.org/plusd/cables/07YEREVAN1000\\_a.html](https://wikileaks.org/plusd/cables/07YEREVAN1000_a.html), consulté le 22.04.2018.

*impartial des récits historiques et des archives afin de définir les problèmes existants et de formuler des recommandations* »<sup>2709</sup>. Il y est prévu que des experts turcs, arméniens, suisses et d'autres experts internationaux contribuent à ce travail historique extrêmement sensible.

L'Arménie a visiblement accepté la proposition de la commission d'histoire à la suite de l'insistance de Washington<sup>2710</sup>. L'idée de cette commission fut le point le plus critiqué par les Arméniens, notamment ceux de la diaspora arménienne. Comme le note Hakobyan : « (...) *many in Armenia and especially in the Diaspora were criticizing the Armenian authorities in the strongest terms. The Armenian government was being accused even of treason, of casting doubt on the most strategic page of Armenian history, and of being an accomplice to denialism* »<sup>2711</sup>. Le parti nationaliste Dashnaksutyun affichait une opposition particulièrement véhémement à la création de ladite commission<sup>2712</sup>.

Probablement pour atténuer les critiques, les officiels arméniens laissent entendre que la commission n'avait pas pour objectif d'étudier la vérité sur les événements de 1915. Même avant la signature, Nalbandian commente la sous-commission de l'histoire en disant que « *Nous n'avons pas soulevé la question pour discuter des questions de 1915 ou du génocide* »<sup>2713</sup>. Dans sa communication du 10 octobre 2010 adressée à tous les Arméniens et publiée à la suite de la signature des protocoles, le président insiste sur le point ci-dessous :

*« No relations with Turkey can question the reality of the patricide and the genocide perpetrated against the Armenian nation. It is a known fact and it should be recognized and condemned by the whole progressive humanity. The relevant sub-commission to be established under the intergovernmental commission, is not a commission of historians »*<sup>2714</sup>.

Dans cette même logique, Sarkissian explique ainsi le contenu de la sous-commission de l'histoire, dans sa réponse à la lettre ouverte du 13 octobre 2009 de William Schabas, président de l'Association internationale des spécialistes du génocide:

---

<sup>2709</sup> Voir [Annexe n°7](#).

<sup>2710</sup> Oran, *op.cit.*, tome III, p.297.

<sup>2711</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.358.

<sup>2712</sup> « Dashnaks worried for Sarkissian support for Turkish-Armenian panel », *Radio Liberté Arménie*, le 30 juin 2008, URL: <https://www.azatutyun.am/a/1596072.html>, consulté le 12.04.2018.

<sup>2713</sup> « Armeniâ ne budet obsuždat' s Turciej ni Karabah, ni vopros genocida: glava MID Armenii », le 2 septembre 2009, *Regnum*, URL: <https://regnum.ru/news/1202032.html>, consulté le 16.07.2017.

<sup>2714</sup> The President of Republic of Armenia, *Address of the President of Armenia to the people of the Republic of Armenia and to all Armenians*, le 10 octobre 2009, URL: <https://www.president.am/en/statements-and-messages/item/2009/10/10/news-51/>, consulté le 16.07.2017.



« (...) it is not a commission of historians. The purpose of that commission is to give an opportunity to Armenian and Turkish peoples to find common grounds for mutual trust and dialogue. I fully agree with your approach that the contribution to the elimination of the consequences of the Genocide should be the goal of the sub-commission's work, and the fact of the Genocide itself can in no way become a subject of discussion within the agenda of the commission »<sup>2715</sup>.

Le représentant de l'Etat turc, en l'occurrence le chef de la diplomatie, Babacan, avait déclaré lors sa visite de mi-septembre 2008 à Berne que « *Nous sommes toujours prêts à faire face à notre histoire. Nous n'avons rien à craindre de notre histoire et la Turquie est déjà prête à affronter les résultats de l'étude sur les documents réalisée par la commission d'histoire* »<sup>2716</sup>. Ce type de discours fut interprété par Sarkissian comme « *les paroles d'un représentant d'une administration courageuse* »<sup>2717</sup>. Les discours de Sarkissian laissent entendre que l'approche turque à l'égard des événements de 1915 aurait changé<sup>2718</sup>.

David Phillips explique l'accord d'Erevan pour la création d'une commission d'histoire par la volonté d'ouvrir un débat sur le sujet :

« *Yerevan saw the commission on historical issues as an opportunity for Turks to engage in a discussion about their own history. A structured dialogue affirming the genocide could provide political cover for Ankara to apologize, while the sub-commission on legal issues also opened the door to reparations. In exchange, the Armenian side was also prepared for the commission on historical issues to consider a broad sweep: events in the nineteenth century, the role of "righteous Turks" who saved Armenians, and ASALA's assassination of Turkish diplomats* »<sup>2719</sup>.

En ce qui concerne l'approche d'Ankara sur cette question, l'objectif de la sous-commission consistait à fournir un jugement historique sur les événements de 1915<sup>2720</sup>. Le discours de Davutoğlu au parlement turc mentionné plus haut évoquait également le sujet de la sous-commission d'histoire. Le ministre souligne que par ces protocoles, « *l'Arménie accepte une étude scientifique neutre* » et qu'« *il s'agit d'une reconnaissance du fait que ce sujet ne peut pas être résolu par la mémoire d'une seule partie* », en faisant allusion à la mémoire arménienne du génocide. Il ajoute en outre que ce travail historique pourra créer une « *mémoire juste* » - c'est-à-dire prendre en compte les vécus des deux parties, et non seulement d'une<sup>2721</sup>.

---

<sup>2715</sup> « Sarkissian to IAGS President: No to Commission of Historians, Yes to Eliminating Consequences of Genocide », *Asbarez*, le 15 décembre 2009, URL : <http://asbarez.com/74918/Sarkissian-to-iags-president-no-to-commission-of-historians-yes-to-eliminating-consequences-of-genocide/>, consulté le 14.09.2018.

<sup>2716</sup> « Babacan : Tarihimizle yüzleşmeye hazırız [Nous sommes prêts à affronter notre histoire] », *Milliyet*, le 12 septembre 2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr/babacan--tarihimizle-yuzlesmeye-haziriz-dunya/haberdetay/12.09.2008/990278/default.htm>, consulté le 02.04.2018.

<sup>2717</sup> Cité in Hakobyan, *op.cit.*, p.347.

<sup>2718</sup> *Ibid.*

<sup>2719</sup> Phillips, *op.cit.*, p.60;

<sup>2720</sup> Yücel Güçlü, *Historical archives and the historians' Commission to investigate the Armenian events of 1915*, The University Press of America, Lanham, Maryland, 2015, p.222.

<sup>2721</sup> Discours de Davutoğlu au parlement turc du 21 octobre 2009, cité plus haut.

L'opinion publique turque a accueilli avec satisfaction la nouvelle de la création de la Commission d'histoire. La mention de cette commission intergouvernementale dans les protocoles a été vue comme un succès de la diplomatie turque. Selon le *Hürriyet*, tous les problèmes turco-arméniens seraient résolus par les protocoles, y compris la question des allégations de génocide. Pour le quotidien turc, l'un des éléments les plus critiques pour la Turquie dans ces protocoles est « l'établissement d'une sous-commission mise en place afin d'étudier les allégations de génocide »<sup>2722</sup>. De plus, l'Arménie serait engagée à ne pas mener de lobby contre la Turquie dans le cadre de la campagne de reconnaissance du génocide<sup>2723</sup>.

En appréciant également l'idée de la commission d'histoire, le journaliste Semih Idiz de *Milliyet* souligne toutefois l'importance de distinguer les aspects politiques et historiques de la question du génocide. L'insertion dans l'agenda des relations turco-arméniennes de l'aspect politique de la question par la diaspora arménienne qui l'utilise un tant qu'outil politique et diplomatique aurait obligé la Turquie de répliquer aussi par des démarches politiques. Selon Idiz, cette situation empêche de tirer des leçons d'histoire des événements de 1915<sup>2724</sup>.

L'avantage principal d'Ankara dans le processus des protocoles semble être d'obtenir la possibilité de discuter la tragédie arménienne dans le cadre bilatéral. Cela permettrait de plus de ralentir la campagne de reconnaissance du génocide dans les parlements des pays occidentaux et d'affaiblir l'influence de la diaspora arménienne.

Malgré l'optimisme affiché en Turquie à l'égard de la question, les interprétations opposées des officiels turcs et arméniens sur les missions et le contenu de la commission suggèrent que la question était loin d'être résolue. La raison principale de cette divergence sur la commission consiste sans doute dans le fait qu'aucune des parties n'avait considérablement changé son attitude à l'égard des événements de 1915 et, probablement, n'avait guère l'intention de le faire.

---

<sup>2722</sup> « Ermenistan'la protokol ne getirecek [Qu'apportera le protocole avec l'Arménie] », *Hürriyet*, le 10 octobre 2009, URL : <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/ermenistanla-protokol-ne-getirecek-12663370>, consulté le 02.04.2018.

<sup>2723</sup> *Ibid.*

<sup>2724</sup> « Ermenilerden özür dilene bilir [Le pardon pourrait être demandé aux Arméniens] », *Milliyet*, le 15 septembre 2008, URL : <http://www.milliyet.com.tr/yazarlar/semih-idiz/ermenilerden-ozur-dilenebilir-991200/>, consulté le 02.04.2018.

## L'échec de la ratification des protocoles

Après avoir passé les phases du paraphe et de la signature, les accords turco-arméniens attendent la ratification afin d'être mis en application. Les protocoles ne mentionnent aucun calendrier en ce qui concerne le processus de ratification. Bien que les gouvernements les aient envoyés aux Parlements nationaux, les documents diplomatiques sont restés au sein de la Commission des Affaires étrangères sans avoir été soumis au vote pour la validation. Dans le cadre des relations bilatérales, deux raisons principales peuvent expliquer l'échec de la ratification et, donc, de tout le processus du rapprochement diplomatique turco-arménien.

La première, et probablement la principale raison, réside dans le poids du conflit du Haut-Karabagh dans ce processus. L'ambiguïté concernant l'existence ou non du lien entre le conflit et les protocoles a déjà été rappelée plus haut. L'influence du conflit arméno-azerbaïdjanais s'introduit dans ce processus bilatéral notamment en raison de la réaction ferme de l'Azerbaïdjan ainsi que d'une opposition large dans l'opinion publique turque<sup>2725</sup>.

### a) Réaction de l'Azerbaïdjan au processus de Zurich

L'Azerbaïdjan voit le processus du rapprochement avec l'Arménie comme la conséquence des pressions externes exercées notamment par Washington sur Ankara. La question du génocide se présenterait comme un outil efficace afin d'obliger le gouvernement turc à faire des concessions à l'Arménie. Quant au changement dans l'opinion publique concernant la question arménienne et plus précisément les relations avec l'Arménie, il est plutôt vu comme de la propagande de certains milieux (les Arméniens de Turquie, le lobby des hommes d'affaires turcs, les libéraux etc.) en Turquie. Bakou n'a apparemment pas saisi les dynamiques internes propres à la Turquie, dynamiques qui l'ont amenée à privilégier la voie de la normalisation entre les deux pays.

---

<sup>2725</sup> Pour plus de détails sur la position azerbaïdjanaise concernant le rapprochement diplomatique turco-arménien, voir Zaur Shiryev et Celia Daves, «The Turkey-Armenia-Azerbaijan triangle: The unexpected outcomes of the Zurich Protocols ». *Perceptions*, été 2013, vol. 18, n°1, p.185-206. Pour une position officielle, voir le rapport de SAM- Centre d'études stratégiques auprès du président de l'Azerbaïdjan : *Strateji araşdırmalar mərkəzi [Centre d'études stratégiques], Türkiyə Ermənistan protokolları: Udan kim uduzan kim [Les protocoles Turquie-Arménie: qui a gagné, qui a perdu?]*. Bakı, 2009.

L'ambition régionale de la Turquie, qui l'incite à chercher à se rapprocher d'Erevan, n'a pas été comprise non plus à Bakou. Selon le géopoliticien russe Sergei Markedonov, c'est justement cette nouvelle approche – « la région caucasienne élargie », qui permettrait à Ankara de rompre le lien du conflit arméno-azerbaïdjanais avec le rapprochement diplomatique<sup>2726</sup>.

Le rapprochement turco-arménien sans la résolution du conflit portant sur le Haut-Karabagh a transformé la représentation de l'Azerbaïdjan vis-à-vis de la Turquie. Les propos ci-dessous de Cavid Veliyev résument bien la perception de l'Azerbaïdjan sur ce sujet :

*« Bien que les responsables azerbaïdjanais n'aient pas été opposés aux rencontres entre la Turquie et l'Arménie, ils se sont fermement opposés à l'ouverture des frontières avant la fin de l'occupation du Haut-Karabagh. Une coopération sérieuse en la matière s'était mise en place entre la Turquie et l'Azerbaïdjan ces seize dernières années. Mais en 2009, l'Azerbaïdjan s'est inquiété en raison des informations concernant les détails du processus de normalisation entre la Turquie et l'Arménie fournies par les tierces parties, des interprétations divergentes des responsables turcs et de fait que la Turquie ne réfutait pas les informations circulant dans la presse arménienne que la précondition du Haut-Karabagh n'existait pas dans le processus de normalisation des relations turco-arméniennes. On voyait que pour la première fois depuis 1993, le Haut-Karabagh n'était plus un préalable essentiel dans les relations turco-arméniennes »<sup>2727</sup>.*

Durant le processus de rapprochement, notamment peu avant l'annonce de la feuille de route, les médias turcs (repris par la presse azérie) évoquent souvent un plan secret concernant le conflit du Haut-Karabagh. Selon ces informations non confirmées, l'Arménie aurait donné son accord pour se retirer de six régions azerbaïdjanaises étape par étape. Tout d'abord, il s'agirait de la libération de cinq régions (Füzuli, Ağdam, Cəbyayıl, Qubadlı, Zəngilan) et ensuite de Kəlbəcər<sup>2728</sup>. Dans le cadre du rapprochement turco-arménien, les médias, en se référant aux ministres des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan et de la Turquie, évoquent par ailleurs le fait que les deux processus se déroulent en parallèle<sup>2729</sup>. Il est donc impossible de comprendre si l'Arménie est vraiment prête à faire des concessions sur le dossier du Haut-Karabagh et la libération d'un certain nombre de régions azéries ou si ce type d'information a pour objectif de rassurer les opinions publiques turque et azérie, en les persuadant que la question du Haut-Karabagh figure bel et bien dans le processus du rapprochement. Il est possible néanmoins de souligner sans hésitation l'existence sur cette question d'un certain « espoir » de la part des officiels turcs, espoir fondé ou non sur la promesse d'Erevan. Thomas de Waal mentionne à

---

<sup>2726</sup> « Èkspert: Turciâ pererosla uroven' staršego brata Azerbajdžana[la Turquie a dépassé le rôle du frère ainée de l'Azerbaïdjan] », le 2 septembre 2009, URL: <https://regnum.ru/news/1202023.html>, consulté le 07.06.2017.

<sup>2727</sup> *Türkiyə-Ermənistan protokolları: Udan kim uduzan kim ...op.cit.*, p.17.

<sup>2728</sup> Pour plus détails, voir le quotidien *Yeni Müsavat* : «Türkiyə mətbuatı gizli «Qarabağ planı»nın varlığına israr edir [Le média de la Turquie insiste sur l'existence d'un «plan secret sur le Karabagh»]», *Yeni Müsavat* , le 13 février 2009, URL: <https://www.musavat.com/news/turkiye-metbuati-gizli-qarabag-plani-nin-varligina-israr-edir-47876.html>, consulté le 12.05.2016.

<sup>2729</sup> «Gizli danışqların sirrini Elmar Məmmədyarov açibmiş [C'est Elmar Məmmədyarov qui aurait révélé les négociations confidentielles]», *Yeni Müsavat* , le 14 février 2009, URL : <https://www.musavat.com/news/gizli-danisiqlarin-sirrini-elmar-memmedyarov-acibmis-47954.html>, consulté le 12.05.2016.

juste titre la frustration des Turcs à la suite de l'échec du rapprochement diplomatique « *devant le fait que la partie arménienne soit aussi têtue et ne veuille même pas considérer un retrait de la plus petite partie des territoires occupés autour du Nagorny-Karabakh, donnant ainsi à voir un geste de bonne volonté qui briserait la glace et permettrait à la partie turque d'aller de l'avant et de ratifier les Protocoles*<sup>2730</sup>. Serait-il raisonnable d'attendre ces concessions du gouvernement arménien lorsqu'il se met déjà en danger par le rapprochement diplomatique avec la Turquie, une initiative qui fut sévèrement critiquée par les nationalistes arméniens. Ces concessions seront-elles réalisables à ce moment en échange de l'ouverture des frontières communes, qui restaient fermées depuis seize ans ? Pour l'analyste politique Vicken Cheterian, il s'agit d'une erreur de la diplomatie turque de croire que « *le Président arménien Serge Sarkissian était prêt à faire des concessions sur le conflit du Karabakh afin d'avoir des frontières ouvertes avec la Turquie. Sarkissian était déjà sous forte pression (en particulier de la diaspora arménienne) pour se mettre d'accord dans les protocoles pour «mettre en place un dialogue sur la dimension historique» - une référence claire aux événements de 1915* »<sup>2731</sup>. Justement, l'argument principal du gouvernement arménien afin de faire accepter les protocoles à la société arménienne consistait dans la rupture du lien entre le conflit du Haut-Karabagh et les relations bilatérales turco-arméniennes.

Quant au gouvernement azéri, il ne s'oppose pas à ce rapprochement si cela permet également d'aboutir à une avancée dans le règlement du conflit arméno-azerbaïdjanais. L'attitude relativement calme de l'Azerbaïdjan lors de la diplomatie du football de 2008 s'explique avant tout par les garanties apportées par le gouvernement turc que les intérêts azerbaïdjanais seront pris en compte dans le processus turco-arménien. Les politiciens et les diplomates<sup>2732</sup> turcs évoquent sans cesse le fait que l'administration azerbaïdjanaise était au courant des négociations turco-arméniennes. Les visites des officiels turcs à Bakou presque après chaque rencontre officielle turco-arménienne reflète en effet cette image. Il est en revanche plus difficile d'évaluer le contenu de l'information fournies à Bakou.

Une autre raison justifiant cette attitude neutre était le scepticisme azéri quant aux retombées concrètes des négociations turco-arméniennes. Le rapprochement pourrait à tout moment être interrompu en raison des divergences profondes existant entre les parties turque et arménienne,

---

<sup>2730</sup> Thomas de Waal, « L'Arménie et la Turquie : un dialogue douloureux » in Jean-Pierre Vettovaglia (éd.), *Les déterminants des conflits et nouvelles formes de prévention*, Bruylant, Bruxelles, 2013, p.656.

<sup>2731</sup> Vicken Cheterian, *The Armenia-Turkey protocols: a year on*, *Open Democracy*, le 20 octobre 2010, URL: <https://www.opendemocracy.net/en/armenia-turkey-protocols-year-on-0/>, consulté le 12.03.2016.

<sup>2732</sup> Les entretiens effectués avec les diplomates turcs.

notamment celles portant sur la question de leur histoire commune. Bakou savait que jusqu'alors, ce type d'initiatives turco-arméniennes avaient toujours échoué.

Les autorités azéries ont donc dû être très étonnées lorsqu'elles ont appris l'accord turco-arménien sur la feuille de route, officiellement conclu à la fin du mois d'avril. Pourtant, la position relativement calme de l'Azerbaïdjan au sujet du rapprochement avait commencé à changer dès le début de ce mois. Ne parvenant pas à obtenir d'information concrète de la part de la Turquie sur les négociations en cours, Bakou commence à douter de la sincérité des déclarations turques. Selon les médias, c'est l'information reçue de la part des services de renseignements de la Russie concernant le déroulement des négociations turco-arméniennes qui auraient modifié l'attitude de Bakou<sup>2733</sup>. Le gouvernement azerbaïdjanais aurait été fâché contre Ankara car cette information ne correspondait pas tout à fait à ce qui était transmis par les officiels turcs.

L'information diffusée dans la presse début avril concernant l'ouverture des frontières pendant la visite d'Obama en Turquie a renforcé le mécontentement de Bakou<sup>2734</sup>. Le mois d'avril a ainsi été l'un des moments les plus tendus dans les relations turco-azerbaïdjanaises<sup>2735</sup>.

---

<sup>2733</sup> Selon les médias azéris, les services de renseignement russes auraient effectué des écoutes lors des négociations turco-arméniennes qui se sont déroulées à Genève. Le directeur du service de renseignement russe, Michail Fradkov et le directeur du service fédéral de la sécurité Alexander Borotnikov en aurait informé le Président Azerbaïdjanais lorsqu'ils se sont rendus à Bakou fin mars 2009. La Russie n'ayant pas seulement compté sur les informations fournies par les diplomates arméniens, aurait préféré surveiller et écouter elle-même ces négociations. Comme le note le quotidien azéri Yeni Müsavat, ce dossier sur l'Azerbaïdjan aurait appris que *"la Turquie s'apprête à ouvrir ses frontières à l'Arménie, à établir des relations diplomatiques mutuelles et à lancer une coopération économique bilatérale sérieuse sans résoudre le conflit du Haut-Karabakh. L'ensemble aborde la question du Karabakh, mais il n'y est pas prévu une quelconque obligation concrète concernant la libération par l'Arménie des territoires occupés"*. in « Türkiyə-Ermənistan gizli danışıqları dinlənilib [Les négociations confidentielles ont été écoutées] », *Yeni Müsavat*, le 17 avril 2009, URL : [https://www.musavat.com/news/turkiye-ermenistan-gizli-danisiqlari-dinlenilib\\_51432.html](https://www.musavat.com/news/turkiye-ermenistan-gizli-danisiqlari-dinlenilib_51432.html), consulté le 14.06.2016. L'Ambassade russe à Bakou réagit aussitôt à cette information concernant l'intervention de la Russie dans les affaires de la Turquie et l'Arménie. Le nouvel ambassadeur russe en Azerbaïdjan, Vladimir Dorokhin, déclare de façon ambiguë que : *« de notre point de vue, les relations entre la Turquie et l'Arménie sont l'affaire des deux pays. En même temps, les autorités de l'Azerbaïdjan sont intelligentes et vigilantes et elle seront capables de trouver une position qui réponde aux intérêts du pays »* in « Rusiya səfəri « Yeni Müsavat » in xəbərinə reaksiya verdi [L'ambassadeur de la Russie a réagi à l'information de « Yeni Müsavat »] », le 16 avril 2009, *Yeni Müsavat*, URL : [https://www.musavat.com/news/rusiya-sefiri-yeni-Musavat-in-xeberine-reaksiya-verdi\\_51526.html](https://www.musavat.com/news/rusiya-sefiri-yeni-Musavat-in-xeberine-reaksiya-verdi_51526.html), consulté le 14.06.2016.

<sup>2734</sup> Shiriyev et Davies, *art.cit.* p.190. Il s'agit notamment de l'article «Turkey and Armenia pave the way for the historic accords», le 2 avril, *The Wall Street Journal*. L'article annonce la date de la feuille de route turco-arménienne étant 16 avril, donc la date est assez proche à 22 avril. Il évoque l'intention d'Ankara de s'engager dans l'ouverture des frontières avec l'Arménie afin d'envoyer un signal positif à Obama, qui se rend bientôt en Turquie.

<sup>2735</sup> Voir le câble diplomatique de l'Etat américain concernant la discussion du 5 avril entre l'ambassade américaine Anne Derse et l'ambassade turc à Bakou Hulusi Kılıç. Le diplomate turc, en demandant plus d'implication américaine dans la question du conflit du Haut-Karabagh, a exprimé sa crainte que le rapprochement turco-arménien puisse faire perdre l'Azerbaïdjan pour la Turquie, ainsi que le monde turcique et le couloir énergétique du Sud. Il

Afin de comprendre la raison de la réaction intense de Bakou, parfois jugée « excessive », notamment par les officiels turcs, il est important de saisir la situation de l'Azerbaïdjan durant cette période. En effet, les années 2008 et 2009 furent difficiles pour la politique étrangère de l'Azerbaïdjan, notamment en raison du conflit russo-géorgien d'août 2008 et l'annonce du rapprochement turco arménien. Ces deux développements « *ont perturbé les perspectives géopolitiques dans tout le Caucase et la région en mettant en question des axes de menaces et des alliances traditionnellement perçus* » et « *ont ébranlé les postulats principaux de la politique étrangère azerbaïdjanaise* », notent les analystes politiques Zaur Shiriyev et Celia Daves<sup>2736</sup>.

Le point qui inquiète le plus Bakou porte sur la question de l'ouverture des frontières turco-arméniennes. Elle se sentait concernée de près par le rapprochement turco-arménien car depuis la fermeture des frontières en 1993, Ankara déclarait que l'ouverture des frontières turco-arméniennes dépendait de l'avancement dans le règlement du conflit du Haut-Karabagh. Bakou perçoit donc le rapprochement diplomatique turco-arménien sans aucun avancement dans le conflit comme une « *trahison du frère* »<sup>2737</sup>, le facteur du Haut-Karabagh restant le sujet le plus sensible pour la société azerbaïdjanaise.

Du point de vue de l'Azerbaïdjan, il s'agirait de l'aspect moral de la question<sup>2738</sup>. La fermeture des frontières et l'isolement est en quelque sorte une punition pour l'Arménie, qui a exercé une agression contre l'Etat azerbaïdjanais. Le soutien de la Turquie sur cette question à travers la

---

s'inquiète donc que le mécontentement contre la Turquie puisse s'accroître dans toutes les sphères en Azerbaïdjan, *Wikileaks*, URL: [https://wikileaks.org/plusd/cables/09BAKU269\\_a.html](https://wikileaks.org/plusd/cables/09BAKU269_a.html), consulté le 12.02.2017.

<sup>2736</sup> Shiriyev et Davies, *art.cit.*, p.185.

<sup>2737</sup> Par exemple, voir le journal *Yeni Məsəvat* du 24 avril 2009 qui réagit à l'accord turco-arménien sans avancée dans le conflit du Haut-Karabagh comme une trahison d'un pays frère in « *Ermənistanla gizli anlaşma elan edildi [L'annonce de l'accord secret avec l'Arménie]*», *Yeni Məsəvat*, URL : [https://www.musavat.com/news/ermenistanla-gizli-anlasma-elan-edildi\\_51919.html](https://www.musavat.com/news/ermenistanla-gizli-anlasma-elan-edildi_51919.html), consulté le 15.06.2017. Il est curieux de noter que cet acte de la Turquie est vu par certains comme « une trahison pour la deuxième fois » ; la première serait - la responsabilité de la Turquie lors de l'occupation de l'Armée rouge de l'Azerbaïdjan, voir p.196 Zaur Shiriyev. Le sentiment d'être trahi est également vu dans le câble diplomatique américain dévoilé au cours de l'affaire Wikileaks. Il s'agit du rapport diplomatique de la rencontre du sous-secrétaire de l'Etat américain pour l'Europe et l'Asie Mathew Bryza et l'ambassade américaine à Baku Anne Derse avec le président et le chef de la diplomatie de l'Azerbaïdjan, qui s'est déroulée le 3 avril 2009. La réponse d'Aliyev sur la question du rapprochement turco-arménien selon la diplomatie américaine serait la suivante : « *Aliyev responded with a lengthy and bitter indictment of Turkey as a "liar, cheat and betrayer" of Azerbaijan. Noting that the consequences of the current volatile situation in the region are unpredictable, he complained that Azerbaijan had quietly supported the recent improvement in Turkish-Armenian relations, including President Sargsian's "football diplomacy," never dreaming that Turkey "would cheat us" by delinking progress on NK from that process. President Gul had promised that there would be no doors or borders opened for Armenia without progress on NK, Aliyev asserted. "He lied, I no longer trust him."*, in *Wikileaks*, URL: [https://wikileaks.org/plusd/cables/09BAKU270\\_a.html](https://wikileaks.org/plusd/cables/09BAKU270_a.html), consulté le 12.03.2018.

<sup>2738</sup> Oğuz, *op.cit.*, p.94

fermeture de ses frontières avec l'Arménie a un sens non seulement politique, mais également symbolique et moral. En revanche, l'ouverture des frontières après seize ans sans aucun progrès dans le règlement du conflit s'apparente à une forme d'abandon de la condamnation turque de l'acte d'agression arménien.

Par ailleurs, Bakou voit la fermeture des frontières comme un outil de pression sur l'Arménie afin qu'elle adopte une position plus souple dans le règlement du conflit. L'ouverture signifierait au contraire un possible durcissement de la position d'Erevan dans les négociations avec l'Azerbaïdjan<sup>2739</sup>. L'argument de la Turquie selon lequel ce rapprochement peut accélérer le règlement du conflit n'est pas approuvé par Bakou. Au contraire, le vice-ministre des Affaires étrangères et négociateur principal de l'Azerbaïdjan dans le cadre des discussions sur le conflit arméno-azerbaïdjanais est l'un des premiers officiels à rejeter cet argument. Le 6 octobre, à la question de savoir si la signature des protocoles peut influencer la position de la partie arménienne dans le processus de négociation, le vice-ministre Araz Əzimov répond : « *l'expérience montre que la réunion des présidents azerbaïdjanais et arménien du 5 mai qui s'est déroulée à la suite de la déclaration commune de la Turquie, de l'Arménie et de la Suisse du 22, a été difficile. Non seulement l'Azerbaïdjan, mais les coprésidents [du groupe de Minsk] ont également estimé que la partie arménienne avait durci sa position lors de cette réunion* »<sup>2740</sup>.

Əzimov lui-même fait part aux officiels turcs des inquiétudes du gouvernement azéri, lequel l'aurait envoyé afin de demander des explications sur le déroulement des négociations et notamment la place du conflit du Haut-Karabagh dans ce dialogue turco-arménien<sup>2741</sup>. Le

---

<sup>2739</sup> Selon les analystes, la partie arménienne serait effectivement devenue depuis la feuille de route turco-arménienne moins flexible aux négociations du Haut-Karabagh, voir Anar Valiyev, « The Turkish–Armenian Protocols: Implications for Azerbaijan », *Caucasus Digest*, n°11, le 23 novembre 2009. p.6., Cornell, ....*art.cit.*p.30.

<sup>2740</sup> « Araz Əzimov: Azərbaycan Türkiyə-Ermənistan protokollarından narahatdır [L'Azerbaïdjan est inquiète des protocoles turco-arméniens ]», le 10 octobre 2009, MIA, URL : <http://www.mia.az/w20436/details/>, consulté le 12.09.2017. Peu après, les officiels turcs eux-mêmes commencent à confirmer cette position azerbaïdjanaise. En l'occurrence, le MAE turc Davutoğlu évoque le changement négatif dans l'attitude d'Erevan dans les négociations autour du Haut-Karabagh à la suite de l'annonce du rapprochement diplomatique in « Tesadüfe inanmam [Je ne crois pas aux coïncidences]», *Hürriyet*, le 8 février 2010, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/dunya/tesadufe-inanmam-13719158>, consulté le 12.09.2017. Selon le quotidien turc *Radikal*, même le choix de la date pour la signature des protocoles serait choisie afin d'empêcher tout impact négatif sur les discussions arméno-azerbaïdjanaises. Les Arméniens auraient voulu signer les protocoles le 5 octobre, quelques jours avant la rencontre arméno-azerbaïdjanaise à Kishinyov. Les Turcs auront compris que les protocoles peuvent être mobilisés en tant qu'outil de pression contre l'Azerbaïdjan lors des négociations sur le Haut-Karabagh et auront insisté sur des dates comprises entre les 10 et 14 octobre, in «Ermenistan ile protokolün perde arkası.*art.cit.*

<sup>2741</sup> «Stəkanda fırtına yaradan gizli diplomatiya [Une diplomatie secrète qui crée une tempête dans un verre ]», *Müsavat*, le 16 mai 2009, URL: [https://musavat.com/news/stekanda-firtina-yaradan-gizli-diplomatiya\\_53117.html](https://musavat.com/news/stekanda-firtina-yaradan-gizli-diplomatiya_53117.html), consulté le 12.09.2017.



ministre des Affaires étrangères Elmar Məmmədیارov prévient à ce moment : "*Si la frontière est ouverte avant le retrait des troupes arméniennes des territoires occupés en Azerbaïdjan, cela irait à l'encontre des intérêts nationaux de l'Azerbaïdjan*"<sup>2742</sup>.

Il serait toutefois erroné de parler d'une confrontation ouverte entre l'administration azerbaïdjanaise et les autorités turques. Toutefois, les contacts officiels turco-azerbaïdjanaïse se sont espacés. Par ailleurs, malgré l'insistance de l'administration turque, le président İlham Əliyev a décidé ne pas participer début avril 2009 à l'Alliance de Civilisation à Istanbul, laquelle allait être également marquée par la présence du président américain Obama. La proposition d'Hillary Clinton d'organiser à Istanbul une rencontre bilatérale avec le président américain n'a pas non plus convaincu Əliyev<sup>2743</sup>. Ce rejet peut donc être interprété comme une protestation non seulement à l'égard d'Ankara, mais également de Washington car le rapprochement turco-arménien était aussi de son fait, selon Bakou, notamment en raison des pressions d'Obama sur la question du génocide arménien.

La fermeture, fin avril, de la mosquée turque à *Şəhidlər xiyabanı* (Allée des martyrs)<sup>2744</sup> à Bakou est interprétée comme l'expression de « *la colère de Bakou contre le projet turc d'ouvrir les frontières avec l'Arménie* »<sup>2745</sup>. Le comité d'Etat pour les associations religieuses (*Dini qurumlarla iş üzrə Dövlət komitəsi*) explique pourtant cet acte par la nécessité d'effectuer des travaux<sup>2746</sup>. La fermeture s'est poursuivie au mois de mai par la mosquée İlahiyyat qui se trouve sur le campus de l'Université d'Etat de Bakou, également ouverte par Diyanet işleri depuis la Turquie<sup>2747</sup>. Même si ce geste peut être vu comme un signe fort de protestation de la part de Bakou envers le gouvernement islamiste turc, il faut noter que, à cette même époque, d'autres mosquées sont également fermées en Azerbaïdjan pour diverses raisons.

---

<sup>2742</sup> «Azerbaijan concerned at Turkey-Armenia thaw», *Reuters News*, le 2 avril 2009.

<sup>2743</sup> Malgré l'insistance d'Abdullah Gül et Hillary Clinton, Əliyev n'a pas souhaité participer à cet événement. Clinton avait même proposé une rencontre bilatérale avec le président américain afin de le convaincre. In «Obama vaadi de ikna edemedi [Même la promesse d'Obama n'a pas pu convaincre]», *Hürriyet*, le 7 avril 2009, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/dunya/obama-vaadi-de-ikna-edemedi-11373327>, consulté le 12.03.2017.

<sup>2744</sup> La mosquée, ouverte en 1996, est construite par le Diyanet de la Turquie en mémoire des victimes de l'armée turque l'Armée turque qui a libéré Bakou en septembre 1918.

<sup>2745</sup> « Bakıda Şəhidlər Məscidi təmirə bağlanıb [La mosquée des Martyrs à Bakou a été fermée pour les travaux] », *BBC Azerbaïdjan*; URL: [https://www.bbc.com/azeri/news/story/2009/04/090427\\_azeri\\_turkey.shtml](https://www.bbc.com/azeri/news/story/2009/04/090427_azeri_turkey.shtml), consulté le 12.03.2017.

<sup>2746</sup> « «Türk comesi» niyə bağlandı? [Pourquoi la mosquée turque a été fermée] », *Azadlıq*, le 27 avril 2009, URL: <https://www.azadliq.org/a/1616489.html>, consulté le 12.03.2017.

<sup>2747</sup> «Azerbaycan'da cami krizi [Crise de mosquée en Azerbaïdjan]», *Hürriyet*, le 21 mai 2009, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/dunya/azerbaycanda-cami-krizi-11696888>, consulté le 12.03.2017.

La forte tension entre la Turquie et l'Azerbaïdjan peut être en partie expliquée par l'influence exercée par la Russie dans les relations turco-azerbaïdjanaises. Selon certains, notamment les médias turcs, cela serait le fruit de l'influence des milieux pro-russes en Azerbaïdjan ainsi qu'en Turquie<sup>2748</sup>.

La Russie semble jouer un double jeu dans cet épisode turco-azerbaïdjanais. « *Le Kremlin a fait d'une pierre deux coups dans cette affaire* » écrit le quotidien azéri *Müsavat*. En informant l'Azerbaïdjan de discussions secrètes, il a créé des tensions entre Ankara et Bakou. Par ailleurs il a tenté d'affaiblir les projets caucasiens du gouvernement turc et des Etats-Unis qui y soutiennent la Turquie. De plus, la Russie a eu ainsi une occasion d'attirer l'Azerbaïdjan à ses côtés<sup>2749</sup>.

L'analyse du politologue azéri Elşən Nəşibov met en lumière les réflexions de l'Azerbaïdjan sur le rôle de la Russie dans les derniers développements des relations turco-arméniennes et turco-azerbaïdjanais. Le spécialiste estime que la Russie cherche à servir ses intérêts:

*« L'ouverture des frontières entre la Turquie et l'Arménie et l'établissement de relations officielles entre les deux pays servent les intérêts stratégiques de l'Arménie et de la Russie dans la région. Ainsi, avec l'établissement de relations entre la Turquie et l'Arménie, la Russie pourra renforcer davantage sa politique autour de la protection de ses intérêts historiques dans la région et obtiendra plus de moyens d'exercer une pression sur la politique intérieure de la Turquie (en particulier sur les questions nationale et ethnique) et sa politique régionale »*<sup>2750</sup>.

Pour Nəşibov, l'un des principaux initiateurs du rapprochement serait donc la Russie. Elle aurait pour objectif de rompre les bonnes relations entre la Turquie et l'Azerbaïdjan et d'inclure l'Azerbaïdjan dans sa zone d'influence. Il nie par ailleurs l'hypothèse selon laquelle, en ouvrant ses frontières avec l'Arménie, la Turquie aurait plus de possibilités d'exercer une influence stratégique sur Erevan. « *la Turquie ne pourra pas obtenir de grands avantages stratégiques en Arménie qui est l'avant-poste" la Russie* » explique l'auteur, en ajoutant qu'au contraire, « *l'Arménie pourra améliorer sa situation économique grâce à la Turquie* »<sup>2751</sup>.

---

<sup>2748</sup> «Mətbuat Türkiyə-Azərbaycan gərginliyinin səbəbkarını axtarır [Le média cherche les raisons des tensions survenues entre la Turquie et l'Azerbaïdjan] », *BBC Azerbaïdjan*, le 14 avril 2009, [https://www.bbc.com/azeri/news/story/2009/04/printable/090414\\_turkish\\_press.shtml](https://www.bbc.com/azeri/news/story/2009/04/printable/090414_turkish_press.shtml), consulté le 12.03.2017.

<sup>2749</sup> « Türkiyə-Ermənistan gizli danışıqları dinlənilib...*art.cit.*

<sup>2750</sup> Elşən Nəşibov, « Türkiyə ilə Ermənistan arasında sərhədlərin açılması həm Vaşinqtonun, həm də Ankaranın Xəzər və Cənubi Qafqaz regionundakı strateji maraqlarına ən böyük zərbədir [L'ouverture des frontières entre la Turquie et l'Arménie constitue le plus grand dommage porté aux intérêts stratégiques de Washington et d'Ankara dans la Caspienne et dans le Caucase du Sud] », *Xalq qəzeti*, le 24 août 2010.

<sup>2751</sup> *Ibid.*

Un autre chercheur azéri, Anar Veliyev s'interrogeant sur les motivations de la Russie à l'égard de l'Azerbaïdjan indique :

*« Russia's policy in the wake of Armenian–Turkish rapprochement is understandable. Moscow tries to take maximum advantage of the divide between Turkey and Azerbaijan, seeking political and economic dividends from the situation. An open border will not shake Moscow's position in Armenia, since Russia still has military bases in this country. Moreover, Azerbaijan's disappointment is working well for Russia, which is presented as alternative to Turkish influence. With the strategic partnership between Azerbaijan and Turkey, and consequently with the EU and US, under threat, Russia seeks to utilize this unique opportunity to secure its position in the Caucasus. With the deal to buy Azerbaijani gas and promises to obtain more, Russia hopes eventually to kill the Nabucco project and any other alternative pipeline bypassing Russia »<sup>2752</sup>.*

Les autorités azéries ont exercé une certaine pression afin d'empêcher la réalisation du processus de Zurich en l'absence de résolution du conflit. Elle ont fortement encouragé les critiques contre la politique d'Ankara, non seulement dans l'opinion publique azérie, qui était déjà mécontente du comportement du « frère turc », mais également dans l'opinion publique en Turquie. Dans cette démarche, il était important de délivrer le message dans les deux pays que malgré les discours prononcés, l'AKP a abandonné le lien entre la résolution du conflit du Haut-Karabagh et les relations turco-arméniennes.

Les partis politiques en Azerbaïdjan font alors part de leurs préoccupations concernant le processus de normalisation en l'absence de conditions relatives au conflit du Haut-Karabakh. Le 8 avril, les partis d'opposition - le Müsavat, le Parti de l'indépendance nationale et le Parti national démocrate, se sont déclarés contre l'ouverture de la frontière turco-arménienne, indiquant que les actes de la Turquie causeraient « *un mal incurable* » aux relations avec l'Azerbaïdjan<sup>2753</sup>.

Par ailleurs, une délégation des députés azéris se rend mi-avril en Turquie afin de rencontrer les représentants des médias turcs et les membres des partis d'opposition de la Turquie tels que CHP, MHP ainsi que le chef du parlement turc, Köksal Toptan<sup>2754</sup>. Le message que la délégation

---

<sup>2752</sup> Veliyev, *art. cit.*, p.7.

<sup>2753</sup> Shiriyev et Davies, *art. cit.*, p 195

<sup>2754</sup> « Azeri kadın parlamenterler Ankara'da [Les députées azéries sont à Ankara] », *Cumhuriyet*, le 15 avril 2009, URL: [http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/diger/55514/Azeri\\_kadin\\_parlamenterler\\_Ankara\\_da.html](http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/diger/55514/Azeri_kadin_parlamenterler_Ankara_da.html). L'arrivée, dans cette ambiance de crise entre l'Azerbaïdjan et la Turquie, d'une délégation Azerbaïdjanaise constituée de femmes est perçue par certains en Turquie comme une manipulation de Bakou car le rôle de la femme comme négociateur et réconciliateur est considéré plus fort dans une société turque/turcique et musulmane et l'implication des femmes dans ce processus peut être perçue avec plus de sensibilité par l'opinion publique turque. Le choix des députées ne relevait pas non plus du hasard. Parmi ces députées, figurait notamment Gənirə Paşayeva, qui, après une carrière de journaliste, s'est lancée en politique. Officiellement députée sans parti avec une position pro-gouvernementale, elle est réputée par sa position turcophile et est très bien connue en Turquie, notamment chez les nationalistes turcs.

voulait transmettre était clair : « l'ouverture par la Turquie des frontières avec l'Arménie jusqu'à ce que l'Arménie libère les territoires azerbaïdjanais occupés est inacceptable pour nous. C'est l'opinion de tout le peuple azerbaïdjanais »<sup>2755</sup>. De plus « l'ouverture de la frontière entre la Turquie et l'Arménie pourrait avoir un impact négatif sur le règlement du conflit du Haut-Karabagh »<sup>2756</sup> selon la députée Paşayeva.

Enfin, des préoccupations sont également exprimées au plus haut niveau de l'Etat azerbaïdjanais. En l'occurrence, lors de la conférence de presse à Bruxelles du 28 avril, le président İlham Əliyev explique sa position concernant le rapprochement turco-arménien :

« Nous n'interférons jamais dans les affaires intérieures d'un autre pays, ni dans les relations entre deux États souverains. C'est une décision qui ne peut être prise que par la Turquie et l'Arménie. C'est à eux à choisir comment maintenir les relations bilatérales. En ce qui concerne certains commentaires sur les racines historiques de ce problème, je voudrais vous rappeler que la frontière entre la Turquie et l'Arménie a été fermée en 1993 en conséquence de l'occupation par l'Arménie des territoires de l'Azerbaïdjan et que l'occupation se poursuit aujourd'hui. Aujourd'hui, l'Arménie continue d'occuper des territoires d'Azerbaïdjan reconnus internationalement. Je tiens à réaffirmer que nous ne sommes pas en mesure d'autoriser ou d'empêcher les relations entre ces deux pays. Ce que je veux dire, c'est que nous avons le droit d'adapter notre politique à la nouvelle réalité de la région et de prendre les mesures appropriées pour faire face à la nouvelle situation dans la région. Aujourd'hui, nous entendons de nombreuses explications contradictoires de différentes sources sur ce problème. Certains disent qu'une "feuille de route" a été établie basée sur les préconditions. D'autres sources nous ont dit qu'il n'y avait pas des préconditions dans la "feuille de route". C'est une sorte de jeu de mots. Je pense que le monde, la région et le peuple azerbaïdjanais devraient savoir ce qui s'est passé. Le règlement du conflit du Haut-Karabakh est-il retiré du contexte du rapprochement entre la Turquie et l'Arménie ? C'est une question simple qui nécessite une réponse simple »<sup>2757</sup>.

Peu après, le Premier ministre Erdoğan, accompagné par cinq ministres, se rend à Bakou afin d'assurer l'Azerbaïdjan qu'aucune ouverture des frontières n'est possible sans le règlement du conflit arméno-azerbaïdjanais. Lors de sa visite, il délivre au *Milli Meclis*, parlement azéri, un discours important du point de vue des relations turco-azerbaïdjanaises. En affirmant que l'information concernant la non-existence d'une précondition concernant le conflit du Haut-Karabagh est une pure spéculation qui a été diffusée sur un site internet en arménien, il ajoute par ailleurs que dire que la Turquie abandonne le Karabagh est une « grande calomnie contre

<sup>2755</sup> « Qənirə Paşayeva: Sərhədlərin açılmasından yeganə qazanan Ermənistan olacaq [Qənirə Paşayeva: l'Arménie sera la seule gagnante de l'ouverture des frontières]», *525ci qəzet*, le 10 avril 2009.

<sup>2756</sup> « Türkiyə-Ermənistan sərhədlərinin açılması Dağlıq Qarabağ probleminin həllinə mənfi təsir göstərə bilər - Milli Məclis deputatı [L'ouverture de la frontière entre la Turquie et l'Arménie pourrait avoir un impact négatif sur la résolution du conflit du Haut-Karabakh: parlementaire]», *Trend*, URL : <https://az.trend.az/azerbaijan/politics/1456532.html>, consulté le 12.03.2017.

<sup>2757</sup> Azərbaycan Respublikası Prezident Kitabxanası [Bibliothèque du président de la République d'Azerbaïdjan], *Azərbaycan Prezidenti İlham Əliyevin və Avropa Komissiyasının sədri Joze Manuel Barrozunun birgə mətbuat konfransı* [Conférence de presse conjointe du président azerbaïdjanais İlham Əliyevi et du président de la Commission européenne, José Manuel Barroso], le 28 avril 2009 à Bruxelles, URL : <http://files.preslib.az/site/ialiyev/2009.pdf>, consulté le 12.02.2017.

nous ». En évaluant la fermeture des frontières entre la Turquie et l'Arménie au prisme d'un lien de cause à effet, le chef du gouvernement turc indique que la fermeture a été effectuée en conséquence de l'occupation arménienne du Haut-Karabagh et, donc, que l'ouverture sera réalisée uniquement lorsque l'occupation aura cessée<sup>2758</sup>. Le point essentiel de cette visite d'Erdoğan réside dans le fait que le Premier ministre a confirmé l'engagement turc à l'égard de l'Azerbaïdjan, qui existait depuis 1993. De plus, le chef de l'Etat turc a mentionné l'impossibilité de l'ouverture des frontières « *sans la résolution du conflit du Haut-Karabagh* », la formulation étant beaucoup plus poussée que « *l'avancement dans la résolution du conflit* », qui comprenait notamment la libération des régions azéries aux alentours du Haut-Karabagh<sup>2759</sup>. Cette visite de haut niveau est jugée en Azerbaïdjan « *tardive mais utile* »<sup>2760</sup>. Elle a satisfait le président azéri, qui réagit aux déclarations turques en indiquant qu'il ne reste plus aucun doute sur cette question<sup>2761</sup>.

Comme le note Thomas de Waal, le fait que même après cet engagement turc le processus du rapprochement puisse persister démontre bien que « *la partie turque nourrissait vraiment l'espoir qu'une sorte d'arrangement ou de progrès sur le conflit du Karabakh pourrait être trouvé en parallèle permettant au gouvernement turc de poursuivre la normalisation sans offenser l'Azerbaïdjan* »<sup>2762</sup>. C'est pourquoi, probablement Bakou affichait également une attitude relativement neutre lors de l'annonce du contenu de la feuille de route du 31 août<sup>2763</sup>. Cette attitude calme s'estompe au moment de la signature des protocoles car la Turquie décide de signer les accords avec l'Arménie sans aucun changement réel du point de vue du règlement du conflit.

Lors de la conférence de presse du 6 octobre, quatre jours avant la cérémonie de signature, Əzimov exprime l'inquiétude de l'Azerbaïdjan vis-à-vis de la signature<sup>2764</sup>. Il souligne le

---

<sup>2758</sup> Azərbaycan Respublikası Milli Məclisi [Parlement de la République d'Azerbaïdjan], Azərbaycan Respublikası Milli Məclisinin XI sessiyası iclasının protokolu [Protocole de la session 11], n° 113, le 13 mai 2009, URL : <http://www.meclis.gov.az/?/az/stenoqram/173>, consulté le 12.03.2017.

<sup>2759</sup> Selon les entretiens menés avec les diplomates, ce point du discours d'Erdoğan n'avait pas été préalablement convenu avec le ministre des Affaires étrangères, qui aurait été étonné de cette déclaration. Cette position d'Erdoğan fut même qualifiée de «sabotage» de la politique de Davutoğlu cf. « Azerbaycanla el-ele, 2015'e [Avec Azerbaïdjan, la main dans la main, vers 2015] », *Radikal*, le 22 avril 2012, URL : <http://www.radikal.com.tr/radikal2/azerbaycanla-el-ele-2015e-1085816/>, consulté le 12.05.2017.

<sup>2760</sup> « Türkiyə Ermənistan protokollar.. *art.cit.*, p.18

<sup>2761</sup> « Başbakan Erdoğan Bakü'de [Le premier ministre Erdoğan est à Bakou] », *Sabah*, le 13 mai 2009, URL : [https://www.sabah.com.tr/siyaset/2009/05/13/basbakan\\_erdogan\\_bakude](https://www.sabah.com.tr/siyaset/2009/05/13/basbakan_erdogan_bakude), consulté le 12.05.2017.

<sup>2762</sup> Waal de, « L'Arménie et la Turquie : un dialogue douloureux » *art.cit.*, p.653

<sup>2763</sup> « Türkiyə Ermənistan protokollar.. *art.cit.*, p.18.

<sup>2764</sup> « A.Əzimov Türkiyənin verdiyi zəmanət haqda [A.Əzimov à propos de la garantie donnée par la Turquie] », le 6 octobre 2009, URL : <https://www.azadliq.org/a/1844528.html>, consulté le 12.03.017.

souhait de Bakou que « *la libération des territoires occupés en Azerbaïdjan, le contrôle du corridor de Lachin par les deux parties et l'ouverture des frontières entre la Turquie et l'Arménie, constituent un seul paquet* »<sup>2765</sup>. Il exprime par ailleurs le scepticisme de Bakou vis-à-vis de la garantie du gouvernement turc qu'une fois signés, les protocoles ne seront pas ratifiés. Bakou craint qu'Ankara ne puisse pas assumer cette position face aux pressions, notamment dans le cadre de la politique de reconnaissance de génocide de la diaspora arménienne aux Etats-Unis<sup>2766</sup>.

L'Azerbaïdjan exprime son mécontentement à la suite de la signature des protocoles. Le ministère des Affaires étrangères exprime une protestation à l'encontre de la Turquie par une déclaration en date du 11 octobre:

*« (...) Tant que l'Arménie ne retire pas ses troupes des territoires occupés de l'Azerbaïdjan, la normalisation des relations entre la Turquie et l'Arménie contredit directement les intérêts nationaux de l'Azerbaïdjan et assombrit l'esprit de relations fraternelles fondées sur des racines historiques entre l'Azerbaïdjan et la Turquie. Compte tenu de l'importance de l'ouverture des frontières et des communications dans la région, l'Azerbaïdjan estime que l'ouverture unilatérale des frontières entre la Turquie et l'Arménie posera la question de l'architecture de la paix et de la sécurité régionales »*<sup>2767</sup>.

Le président azerbaïdjanais exprime pour sa part une position ferme à l'égard de la signature des protocoles malgré l'engagement turc envers Bakou.

*« Je suis absolument convaincu que ces deux processus - le règlement du conflit du Haut-Karabakh et l'ouverture de la frontière turco-arménienne - devraient aller en parallèle. Il n'y a pas de lien officiel entre eux, mais il y en a un informel. Les deux problèmes doivent être résolus simultanément. Sinon, le statu quo dans la région pourrait changer dans le sens négatif »*<sup>2768</sup>.

Le 10 octobre, la signature du protocole entre la Turquie et l'Arménie sans lien explicite avec le Haut-Karabagh représente un choc pour l'Azerbaïdjan<sup>2769</sup>. Le chercheur turc Cem Oğuz, afin de démontrer à quel point c'est un « *sujet extrêmement sensible et émouvant* », cite son entretien avec le chef de la diplomatie azerbaïdjanaise Məmmədیارov. Le ministre, afin de lui démontrer cette sensibilité, lui aurait raconté la réaction de son père, qui, à la suite de la signature des protocoles, « *a appelé son fils en pleurant* »<sup>2770</sup>.

---

<sup>2765</sup> *Ibid.*

<sup>2766</sup> *Ibid.*

<sup>2767</sup> «Rəsmi Bakıdan Türkiyə-Ermənistan razılaşmasına etiraz [Une proteste de Bakou contre l'accord conclu entre la Turquie et l'Arménie] », Modern.az, le 11 octobre 2009, URL: <https://modern.az/az/news/761>, consulté le 12.03.2017.

<sup>2768</sup> *Ibid.*

<sup>2769</sup> Veliyev, *art. cit.*, p.5.

<sup>2770</sup> Oğuz, *op. cit.*, p.92-93.

L'Ambassade turque à Bakou, afin de calmer l'opinion publique azérie, à vif à la suite d'une déclaration du 12 octobre, déclare : « *l'ouverture des frontières entre la Turquie et l'Arménie ne peut être un sujet de discussion sans la libération des territoires azerbaïdjanais occupés* »<sup>2771</sup>. L'ambassade, en se référant aux propos du MAE turc Ahmet Davutoğlu, ajoute qu'« *aucune relation ne peut être plus importante que la coopération turco-azerbaïdjanaise* »<sup>2772</sup>.

Les déclarations des officiels turcs ne semblent plus calmer une opinion publique agitée. Quelques jours plus tard, le 20 octobre, le *Milli Məclis* discute des développements récents dans les relations entre Ankara et Erevan <sup>2773</sup>. Les députés expriment des propos très critiques à l'égard de la politique du gouvernement turc.

La période d'après-signature est marquée dans les relations turco-azerbaïdjanaises par une crise de drapeau. Lors du match de football à Bursa, où était présent le président arménien, les autorités turques, en conformité avec le règlement de la FIFA, avait interdit les drapeaux azéris. Les tensions entre les deux États ont atteint leur point culminant lorsqu'un grand nombre d'Azerbaïdjanais se sont sentis « humiliés » face aux images télévisées de drapeaux azerbaïdjanais jetés à la poubelle dans le stade de Bursa<sup>2774</sup>. Une note de protestation est envoyée dans la foulée par le MAE du pays<sup>2775</sup>.

A la suite des incidents de drapeau en Turquie, les drapeaux turcs sont descendus le 15 octobre à *Şəhidlər xiyabanı*<sup>2776</sup>. Les drapeaux turcs sont également descendus devant les entreprises turques<sup>2777</sup>. L'attaché militaire de la Turquie a protesté verbalement auprès des officiels azéris<sup>2778</sup>. L'acte du gouvernement azéri, qui s'explique par une application tardive de la loi concernant les drapeaux étrangers<sup>2779</sup>, est accueilli dans la confusion par les milieux

---

<sup>2771</sup> «Türkiyə səfirliyi Azərbaycan ictimaiyyətinə müraciət edir [L'ambassade de la Turquie s'adresse à la communauté azerbaïdjanaise]», *Azadlıq*, URL: <https://www.azadliq.org/a/1849928.html>, consulté le 12.03.2017.

<sup>2772</sup> *Ibid.*

<sup>2773</sup> Voir le compte rendu de la session du 20 octobre 2009 du Parlement azeri, Milli Məclis [Assemblée nationale], Stenoqramlar [*Régistre des comptes-rendus*], le 20 octobre 2009, URL: <http://www.meclis.gov.az/?/az/stenoqram/>, consulté le 25.03.2018.

<sup>2774</sup> Veliyev, *art. cit.*, 6. Le policier turc qui avait jeté les drapeaux azéris fut ensuite licencié.

<sup>2775</sup> Oran, *op.cit.*, p.171.

<sup>2776</sup> «Azerbaycan türk bayraklarını indirdi [L'Azerbaïdjan a baissé les drapeaux turcs]», *Haber türk*, URL: <https://www.haberturk.com/dunya/haber/180182-azerbaycan-turk-bayraklarini-indirdi>, consulté le 22.03.2017.

<sup>2777</sup> «Bir millet ayrılıyor [Une nation se sépare]», *Hürriyet*, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/bir-millet-ayriliyor-12720855>, consulté le 25.03.2018.

<sup>2778</sup> *Ibid.*

<sup>2779</sup> Il s'agit de la loi adoptée le 25 avril 2008 concernant les drapeaux étrangers., voir le site E-Qanun, URL : <http://www.e-qanun.az/framework/14573>

nationalistes turcs<sup>2780</sup>. Cette crise fut même le sujet d'un débat au Parlement azéri<sup>2781</sup>. Certains députés azéris d'opposition critiquent cette attitude précipitée et non-réfléchie<sup>2782</sup>.

La visite de Davutoğlu à Bakou dans le cadre de la réunion de l'OCEM, visite durant laquelle il rencontre le président et le ministre des Affaires étrangères, permet de calmer la crise. Devant l'explication officielle de Bakou concernant la loi sur les drapeaux, Davutoğlu affirme : « *Nous avons aussi une loi sur le drapeau, mais le drapeau de l'Azerbaïdjan est une exception dans cette loi. Nous ne voyons pas le drapeau de l'Azerbaïdjan comme un drapeau étranger. Si besoin, 72 millions de Turcs sont prêts à mourir pour le drapeau azéri comme pour leur propre drapeau (...). Par conséquent nous ne souhaitons pas que le drapeau turc soit vu comme un drapeau étranger en Azerbaïdjan* »<sup>2783</sup>. A la suite de cette visite officielle, les drapeaux turcs sont alors remis à *Şəhidlər xiyabanı* le 27 octobre<sup>2784</sup>.

En parallèle de ces événements, l'opinion publique turque elle-même s'oppose au rapprochement en cas de non-résolution du conflit autour du Haut-Karabagh. Un sondage dans l'opinion publique turque démontre que 63,5% des correspondants ne souhaitent pas l'ouverture des frontières avec l'Arménie<sup>2785</sup>.

Lors de la phase de discussion interne des protocoles, Davutoğlu avait déjà informé tous les partis présents au Parlement turc du déroulement des discussions turco-arméniennes<sup>2786</sup>. Les partis d'opposition, plus particulièrement le CHP et le MHP, se sont montrés très critiques concernant la signature des protocoles. Le chef du parti CHP, Deniz Baykal, critique la décision du gouvernement turc d'ouvrir les frontières avec l'Arménie tandis que cette dernière poursuit son occupation de territoires en Azerbaïdjan<sup>2787</sup>. Devlet Bahçeli, leader du parti MHP, souligne deux problèmes qui rendent inacceptable le rapprochement turco-arménien. Le premier

---

<sup>2780</sup> Oran, *op.cit.*, p.171.

<sup>2781</sup> Voir le compte rendu de la session du 20 octobre 2009 du Parlement azeri, Milli Məclis [Assemblée nationale], *Stenoqramlar* [Régistre des comptes-rendus], le 20 octobre 2009, URL: <http://www.meclis.gov.az/?/az/stenoqram/>, consulté le 25.03.2018.

<sup>2782</sup> Notamment les députés İqbal Ağazadə, Sabir Rüstəmханlı et Cəmil Həsənlı, *ibid*.

<sup>2783</sup> «Türk bayrağı yabancı bayrak görülmesin»[Il ne faut pas voir le drapeau turc comme un drapeau étranger ], le 22 octobre 2009, *Cumhuriyet*, URL: [http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/diger/94300/Turk\\_bayragi\\_yabanci\\_bayrak\\_gorulmesin\\_.html](http://www.cumhuriyet.com.tr/haber/diger/94300/Turk_bayragi_yabanci_bayrak_gorulmesin_.html), consulté le 23.07.2018.

<sup>2784</sup> «Azerbaycan'la bayrak krizi sona erdi [La crise des drapeaux a pris fin avec l'Azerbaïdjan]», *Sabah*, le 28 octobre 2009, URL: [https://www.sabah.com.tr/dunya/2009/10/28/azerbaycanla\\_bayrak\\_krizi\\_sona\\_erdı](https://www.sabah.com.tr/dunya/2009/10/28/azerbaycanla_bayrak_krizi_sona_erdı), consulté le 23.07.2018.

<sup>2785</sup> «Önce açıldık, sonra çakıldık [Tout d'abord on s'est ouvert, ensuite on a été écrasé]», *Şişli gazetesi*, le 11 janvier 2010, <http://www.sisligazetesi.com.tr/once-acildik-sonra-cakildik-18339h.htm>, consulté le 12.09.2017.

<sup>2786</sup> Lütəm, *art.cit.*, p.285.

<sup>2787</sup> *İdem.* p.262



concerne les relations avec l’Azerbaïdjan et le problème du Haut-Karabagh. Le deuxième problème concerne la politique du génocide arménien<sup>2788</sup>.

Le Premier ministre turc reconnaît l’existence d’une opposition, même au sein de son parti, l’AKP. Le 13 octobre, lors de la réunion du groupe parlementaire du parti AKP, il affirme que la résolution des problèmes arméno-azerbaïdjanais peut faire accepter ces protocoles à l’opinion publique turque. Il ajoute également que les éventuels progrès effectués sur cette question seront également pris en compte par les membres du Parlement en vue de la ratification des protocoles<sup>2789</sup>.

Au cours de cette période de tensions turco-azerbaïdjanaises, l’influence de l’Azerbaïdjan sur l’opinion publique en Turquie est non négligeable. Après la cérémonie des protocoles et la veille du match turco-arménien du 14 octobre, une délégation azérie composée de Səməd Seyidov, Əli Hüseynov, Nizami Cəfərov, Gültəkin Hacıbəyli, Rövşən Rzayev, Qənirə Paşayeva, Fəzail Ağamalı, Əkrəm Abdullayev, Mübariz Qurbanlı, Asəf Hacıyev və Qüdrət Həsənquliyev est partie en Turquie pour rencontrer les officiels turcs. Il s’agissait notamment d’exprimer le mécontentement et l’inquiétude « *suscités par la signature des protocoles chez les responsables, les politiciens, les parlementaires et en général dans toute l’opinion azerbaïdjanaise* »<sup>2790</sup>. Ils furent également accueillis par le chef de l’Etat turc, Erdoğan<sup>2791</sup>.

Une autre démarche de Bakou afin d’exercer des pressions sur Ankara a un caractère beaucoup plus pragmatique. Le gouvernement azéri décide de jouer la carte de l’énergie pour convaincre la Turquie de rester fidèle à son engagement vis-à-vis de Bakou. Il est à rappeler que la coopération énergétique entre les deux pays demeure extrêmement importante pour Ankara en raison de ses besoins énergétiques et son ambition de devenir une plaque tournante énergétique régional. D’une part, au printemps 2009, Bakou suggère de doubler le prix du gaz vendu à la Turquie, qui s’élevait à 120\$ pour 1000m<sup>3</sup> à cette époque. Dans le contexte du rapprochement

---

<sup>2788</sup> *Idem.* p.262

<sup>2789</sup> «Protokol onayında Karabag unutulmaz», *Hurriyet*, le 14 octobre 2009, URL:<http://www.hurriyet.com.tr/gundem/protokol-onayinda-karabag-unutulmaz-12684709>, consulté le 12.03.2017.

<sup>2790</sup> «Türkiyə səfərimiz protokolların imzalanması ilə bağlı narahatlıqdan irəli gəlir [Notre visite en Turquie est liée à notre inquiétude concernant la signature des protocoles]», 14 octobre 2009, *525-ci qəzet*.

<sup>2791</sup> «Azəri millətvekili Seyidov : Görüşmede ümitlerimiz canlandı [Le parlementaire azéri Seyidov: notre espoir a été resuscité]», *Haberler.com*, URL: <https://www.haberler.com/azeri-milletvekili-seyidov-gorusmede-umitlerimiz-haberi/>, consulté le 12.09.2017.

turco-arménien, ce réajustement se justifie non seulement par des considérations économiques, mais également par les réalités politiques du moment<sup>2792</sup>.

D'autre part, les autorités azéries cherchent des moyens d'affaiblir la dépendance énergétique vis-à-vis de la Turquie. Le 14 octobre 2009, 4 jours seulement après la signature des protocoles turco-arméniens, l'Azerbaïdjan conclut un accord énergétique avec la Russie. La SOCAR, l'entreprise du pétrole de l'Etat azerbaïdjanais se met d'accord pour l'achat d'au moins 500 mln m<sup>3</sup> par la société russe Gazprom au prix de 350\$<sup>2793</sup>.

Le gouvernement d'Əliyev exprime par ailleurs le souhait de chercher des voies alternatives par la Russie, l'Iran ou la Géorgie. Le président retire son soutien au projet Nabucco et ne participe pas à la cérémonie de signature de juillet 2009<sup>2794</sup>.

Ces actes visent à démontrer à la Turquie et à l'Occident que l'Azerbaïdjan pourra à tout moment se rapprocher de la Russie au détriment des intérêts des pays occidentaux. Par ailleurs, ceux-ci vont à l'encontre des intérêts économiques de la Turquie. Ces manœuvres ont été efficaces car le gouvernement turc s'est aligné sur la position de l'Azerbaïdjan sur la question de l'ouverture des frontières turco-arméniennes.

Bakou ne manque donc pas d'utiliser tous ces outils afin d'empêcher l'ouverture des frontières turco-arméniennes sans son accord. Elle prouve que sa place dans la politique sud-caucasienne n'est pas que symbolique et qu'elle est un acteur avec lequel Ankara doit compter avant se lancer dans une quelconque décision avec l'Arménie.

Le facteur azerbaïdjanais reste certes un facteur puissant dans le retard de la ratification des protocoles. Mais la situation en Arménie n'est guère meilleure. Déjà, une forte opposition contre ces protocoles mettait le gouvernement arménien dans une situation extrêmement compliquée.

---

<sup>2792</sup> «Azerbaijan and Turkey: Ankara and Baku to discuss gas prices», *Eurasianet*, le 5 mai 2009, URL: <https://eurasianet.org/azerbaijan-and-turkey-ankara-and-baku-to-discuss-gas-prices>, consulté le 12.09.2017.

<sup>2793</sup> Shiriyev et Davies, *art.cit.*, p.194. Par l'accord du 7 juin 2010, le prix du gaz fut en effet augmenté à 300\$ pour 1000 m<sup>3</sup>.

<sup>2794</sup> «Bir millet ayrılıyor [Une nation se sépare]», *Hürriyet*, le 19 2009, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/gundem/bir-millet-ayriliyor-12720855>, consulté le 12.09.2017.

## b) La Turquie et la décision de la Cour constitutionnelle arménienne

L'opinion publique en Arménie n'était pas, en général, hostile à la fermeture des frontières malgré les ressentiments historiques envers la Turquie<sup>2795</sup>. Les trois partis qui forment la coalition au pouvoir en Arménie - le Parti Républicain, l'Arménie prospère et le Parti d'Etat de droit - affichaient une attitude positive à l'égard des accords turco-arméniens<sup>2796</sup>. En revanche, les partis d'opposition tels que le parti de l'Héritage de l'ancien MAE arménien Hovannisian et le Congrès national arménien de l'ancien président Petrossian protestent fermement contre les protocoles<sup>2797</sup>. Le groupe arménien le plus opposé au processus du rapprochement entre la Turquie et l'Arménie est le parti Dashnaksutyun. Les Dashnaks manifestent fortement leur opposition à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Faisant auparavant partie de la coalition du gouvernement arménien, les Dashnaks sortent même de la coalition après l'annonce de la feuille de route du 22 avril 2009<sup>2798</sup>. Ils déclarent le 23 avril que « *les relations de bon voisinage entre les deux pays ne peuvent être établies qu'après la reconnaissance par la Turquie du génocide arménien et le rétablissement des droits du peuple arménien* »<sup>2799</sup>. De nombreuses manifestations furent organisées par le parti afin de protester contre la normalisation des relations turco-arméniennes.

Concernant l'opposition chez les Arméniens, Bulent Aras et Ali Sarikaya résumant ainsi l'attitude de la communauté arménienne vis-à-vis du rapprochement turco-arménien et la signature des protocoles :

*« Les Dashnaks avancent d'inraisemblables théories de conspiration, accusant Sarkissian de vendre Nagorno-Karabakh et de sérieusement mettre à mal les bénéfices que la diaspora tire des allégations de génocide. Ils affirment que le processus protégera les intérêts de l'Azerbaïdjan et laissera les Arméniens insatisfaits. Bien qu'une opposition moins radicale affirme que les protocoles sont susceptibles de produire des résultats positifs, elle met également en garde contre le fait que la Turquie pourrait retourner la situation en sa faveur. Selon ce point de vue, même si des relations sont établies et les frontières ouvertes, l'économie de l'Arménie sera dépendante de la Turquie et l'influence politique de cette dernière sur l'Arménie grandira »*<sup>2800</sup>.

<sup>2795</sup> « At home and abroad, Turkey deal a tough sell for Armenian president », *RFE/RL*, le 7 octobre, 2009, URL: [https://www.rferl.org/a/At\\_Home\\_And\\_Abroad\\_Turkey\\_Deal\\_A\\_Tough\\_Sell\\_For\\_Armenian\\_President/1846073.html](https://www.rferl.org/a/At_Home_And_Abroad_Turkey_Deal_A_Tough_Sell_For_Armenian_President/1846073.html), consulté le 28.08.2018.

<sup>2796</sup> Lüttem, « Türkiye-Ermenistan ilişkilerinin...art.cit., p.279-280.

<sup>2797</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.356, 359. Phillips, *op.cit.*, p.60

<sup>2798</sup> *Ibid.*

<sup>2799</sup> « ARF quits Armenia's governing coalition », *Armenian weekly*, 27 avril 2009, URL: <https://armenianweekly.com/2009/04/27/arf-quits-armenia%E2%80%99s-governing-coalition/>, consulté le 12.03.2017.

<sup>2800</sup> Aras Bulent et Ali Sarikaya, « La Turquie et l'Arménie, face au défi d'une opportunité historique », *Politiques méditerranéennes. La Turquie-les Balkans*, 2010 Bilan, p. 225, URL : [http://www.iemed.org/anuari/2010/farticles/Aras\\_Sarikaya\\_Turquie\\_fr.pdf](http://www.iemed.org/anuari/2010/farticles/Aras_Sarikaya_Turquie_fr.pdf), consulté le 22.03.2017.

Quant à la diaspora arménienne, les partis traditionnels, la Fédération révolutionnaire arménienne (Dashnak), le parti Social-démocrate Hentchak et le parti libéral démocrate arménien (Ramgavar) se sont catégoriquement opposés à l'initiative, tandis que les organisations telles que l'AAA (Armenian Assembly of America) et l'AGBU (Armenia General Benevolent Union) ont affiché une position plus modérée en soulignant toutefois qu'ils soutiennent le rapprochement sans préconditions<sup>2801</sup>.

Les critiques des Arméniens s'articulaient généralement autour de deux points : l'existence du lien entre le règlement du Haut-Karabagh et le rapprochement, l'interdépendance qui sont réaffirmés par les autorités turques à plusieurs reprises ; le deuxième est la question de la création de la commission d'histoire avec la Turquie. Les Arméniens considèrent cette initiative de créer une sous-commission pour étudier des événements de 1915 comme « *un stratagème turc visant à empêcher davantage de pays de reconnaître les massacres de 1915 comme un génocide* »<sup>2802</sup>.

Les prises de position politiques du Président arménien n'aident pas à calmer l'ambiance tendue autour de cette question. Sarkissian se rend en France, aux Etats-Unis, au Liban et en Russie afin de rencontrer les représentants de la diaspora arménienne juste avant la signature des protocoles et se heurte à une forte protestation (notamment dans les trois premiers pays). Les Arméniens sont mécontents que le Président les convoque une fois que le texte des accords est prêt. Cette visite constitue donc pour eux plus une formalité qu'une vraie consultation.

Devant tant de critiques et de réticences, Sarkissian choisit d'attendre la ratification par la Turquie avant de soumettre les protocoles au le Parlement arménien. Les protocoles, conformément à l'article 100 de la constitution arménienne, sont soumis à l'avis de la Cour constitutionnelle. Le 12 janvier 2010, la Cour décide que les protocoles peuvent être ratifiés car leur contenu entre en conformité à la constitution de l'Arménie. Le texte de six pages expliquant cette décision est publié sur le site internet de la Cour<sup>2803</sup>.

Contestant l'avis de la Cour, le ministère des Affaires étrangères de la Turquie déclare que « *les conditions préalables et les dispositions restrictives mentionnées dans la décision vont à*

---

<sup>2801</sup> Hakobyan, *op.cit.*, p.360.

<sup>2802</sup> «Armenia, Turkey, move closer to historical deal», *RFE/RL Arménie*, le 1<sup>er</sup> septembre, URL: <https://www.azatutyun.am/a/1812174.html>, consulté le 12.04.2018.

<sup>2803</sup> Pour la traduction non-officielle de la décision de la Cour constitutionnelle de l'Arménie, voir le site : <http://concourt.am/english/decisions/common/pdf/850.pdf>, consulté le 14.09.2017

*l'encontre du contenu et de l'esprit des protocoles* »<sup>2804</sup>. Le Ministre affirme que la décision arménienne n'est pas acceptable pour l'Etat turc car elle « *contredit la raison de la négociation des protocoles et le principal objectif visé par les textes* »<sup>2805</sup>.

Le Premier ministre turc réagit également de façon très négative à la décision juridique de l'Etat arménien. Il souligne que l'Arménie a ainsi effectué une manipulation sur le texte et que celui-ci doit être corrigé<sup>2806</sup>.

Ankara est plus particulièrement mécontente en raison de deux points indiqués dans les commentaires de la Cour. Le premier aspect concerne le paragraphe 4 du texte, qui stipule que les accords bilatéraux « *cannot concern, or by various references be attributed to, any third party or the relations with such third party of the signatories of the protocols* »<sup>2807</sup>. Ainsi, la Cour fait allusion à la précondition qu'Ankara a insérée dans le processus concernant le conflit arméno-azerbaïdjanais. Le deuxième point important consiste dans la mention dans le texte de la Cour d'une référence à l'article 11 de la déclaration sur l'indépendance (1990) lequel stipule la reconnaissance par l'Arménie du génocide arménien<sup>2808</sup>. Ainsi, l'intention de la Turquie de créer une commission qui discutera de la réalité des événements du 1915 perd de sa pertinence.

En effet, l'interprétation arménienne des protocoles est vue comme une réponse de l'Arménie au changement de la position de la Turquie, qui souligne l'interdépendance de deux processus, turco-arménien et arméno-azerbaïdjanais. La réaction turque à la décision de la cour est même vue comme un prétexte pour invalider les protocoles<sup>2809</sup>.

---

<sup>2804</sup> Dışişleri bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la Turquie], «Ermenistan Anayasa Mahkemesi'nin Türkiye-Ermenistan Protokollerine İlişkin Gerekçeli Kararı Hk. [Concernant la décision de la court constitutionnelle de l'Arménie sur les protocoles signés entre la Turquie et l'Arménie]», Communiqué du ministère n°: 14, le 18 janvier 2010, URL : [http://www.mfa.gov.tr/no\\_-14\\_-18-ocak-2010\\_-ermenistan-anayasa-mahkemesi\\_nin-turkiye-ermenistan-protokollerine-iliskin-gerekceli-karari-hk\\_.tr.mfa](http://www.mfa.gov.tr/no_-14_-18-ocak-2010_-ermenistan-anayasa-mahkemesi_nin-turkiye-ermenistan-protokollerine-iliskin-gerekceli-karari-hk_.tr.mfa), consulté le 14.09.2017.

<sup>2805</sup> *Ibid.*

<sup>2806</sup> «Ermenistan metinde operasyona kalkıştı [L'Arménie a tenté de modifier le texte]», *Milliyet*, le 21 janvier 2010, URL: <http://ww2.milliyet.com.tr/siyaset/ermenistan-metinde-operasyona-kalkisti-1188755>, consulté le 14.09.2017.

<sup>2807</sup> La décision de la Cour constitutionnelle de l'Arménie.. *op.cit.*

<sup>2808</sup> «Turkey calls Armenian High Court ruling 'unacceptable'», *RFE/RL*, le 19 janvier 2010, URL: [https://www.rferl.org/a/Turkey\\_Calls\\_Armenian\\_High\\_Court\\_Ruling\\_Unacceptable/1933592.html](https://www.rferl.org/a/Turkey_Calls_Armenian_High_Court_Ruling_Unacceptable/1933592.html), consulté le 14.09.2017.

<sup>2809</sup> «Türkiye Ermenistan sınırının açılmasını istiyor mu [Turquie veut-elle l'ouverture de la frontière avec l'Arménie?]', *Timeturk*, le 9 février 2010, URL: <https://www.timeturk.com/tr/makale/alin-ozinian/turkiye-ermenistan-sinirinin-acilmasini-istiyor-mu.html>; «Protokoller için çöküşten önce son çıkış [Une dernière chance pour les protocoles]», *Radikal*, le 30 mars 2010, URL: <http://www.radikal.com.tr/yazarlar/erdal-guven/protokoller-icin-cokusten-once-son-cikis-988575/>, consultés le 14.09.2017.

En même temps, les commentaires de la Cour auraient pu calmer les nationalistes et faciliter la ratification des documents par les députés arméniens. Du point de vue turc, en revanche, les protocoles mal interprétés deviennent obsolètes et perdent leur sens initial. Les positions des deux parties auraient pu être plus en harmonie si les formulations ambiguës même « constructives » n'étaient pas présentes dans les documents diplomatiques.

Un nouvel effort entre les chefs d'Etat a été tenté en février 2010 à Washington. Les parties ont décidé selon les médias que « *les Ministères des Affaires étrangères doivent poursuivre le travail* »<sup>2810</sup>. Une rencontre a lieu à Washington en marge du premier sommet nucléaire qui s'est déroulé les 12 et 13 avril 2010. Les deux chefs d'Etats, Sarkissian et Erdoğan, discutent également le 13 avril avec Barack Obama. Ces rencontres ne donnent visiblement pas lieu à un résultat concret car le 22 avril 2010, le Président arménien déclare la suspension des protocoles en expliquant cet acte par l'absence de ratification de la part de la Turquie<sup>2811</sup>. En effet, le 23 février 2010, le Parlement arménien avait voté la loi qui autorise le Président de retirer sa signature dans les accords internationaux et donc de les suspendre et les annuler avant leur entrée en vigueur<sup>2812</sup>.

Le gouvernement turc manifeste une réaction assez calme en confirmant l'attachement de la Turquie à son engagement concernant les protocoles<sup>2813</sup>.

Au final, pour l'Arménie, l'échec de la ratification des protocoles négociés entre deux pays pendant des années est de la responsabilité de la Turquie et le changement dans sa position sur la question du Haut-Karabagh. Pour Ankara, le problème tire son origine de la mauvaise foi de l'Arménie, qui modifie l'esprit de l'accord turco-arménien par ses interprétations juridiques.

En effet, il existait une incohérence dans l'attitude des deux parties, incohérence qui empêche un réel changement dans les relations bilatérales. Le contenu des protocoles était lui aussi ouvert à diverses interprétations. Il paraît que les deux Etats, notamment la Turquie, étaient davantage intéressés par le processus que par son résultat. Par ailleurs, au sein du gouvernement turc, il semblait y avoir des divergences concernant le processus du rapprochement. Le président Gül

---

<sup>2810</sup> «Washingtonda kritik görüşme [Une rencontre décisive à Washington]», *Gazete vatan*, le 13 avril 2010, URL: <http://www.gazetevatan.com/washington-da-kritik-gorusme--299408-dunya/>, consulté le 14.09.2017.

<sup>2811</sup> « Turkey Not Ready To Continue Armenia-Turkey Process: RA President », *News.am*, le 22.04.2010, URL: <https://news.am/eng/news/19733.html>, consulté le 14.09.2017.

<sup>2812</sup> «Armenian Parliament Ratifies Law on Nullifying International Treaties», *Asbarez*, le 24 février 2009, URL: <http://asbarez.com/77791/armenian-parliament-ratifies-law-on-nullifying-international-treaties/>, consulté le 14.09.2017

<sup>2813</sup> Jean Marcou, « Gel de la ratification des protocoles entre l'Arménie et la Turquie », *OVIPO*, le 24 avril 2010, URL : <https://ovipot.hypotheses.org/1369>, consulté le 12.06.2018.

et les ministres des Affaires étrangères- Babacan et Davutoğlu semblaient être plus engagés dans le processus du rapprochement. La rhétorique du premier ministre était en revanche plus ambiguë. Son discours au parlement azéri du 13 mai 2009 a donné l'impression qu'il était plus engagé que les autres officiels turcs dans les intérêts de l'Azerbaïdjan.

Une certaine différence existait également dans la position arménienne. En effet, les officiels turcs avaient plus de mal à dialoguer avec le ministre des Affaires étrangères Nalbandian, qui semblait être plus rigide avec la Turquie que Sarkissian.

Cette position fait son apparition en raison de la position turque à l'égard de la question du Haut-Karabagh, laquelle n'avait pas été bien déterminée dès le début du processus de négociations turco-arménien. Cette position ambiguë, couplée à la rhétorique controversée du gouvernement turc, a failli lui faire perdre la confiance de son allié proche, l'Azerbaïdjan. On peut penser qu'Ankara voyait les deux processus en parallèle et que la Turquie compte réellement sur une avancée dans le règlement du conflit arméno-azerbaïdjanais. Le gouvernement de l'AKP attend un engagement sérieux de la part des Etats-Unis et de la Russie sur ce dossier.

L'échec ou la réussite d'un processus de réconciliation et de rapprochement dépendent avant tout de la volonté des deux parties. Il convient toutefois de souligner le contexte géopolitique de la région, où les intérêts des grandes puissances ne peuvent pas être négligés. A cet égard, la compréhension de la position des grandes puissances, notamment des Etats-Unis et de la Russie, qui se sont affichés comme des acteurs impliqués dans le processus des protocoles de Zurich, demeure essentielle.

Bien que les médias aient évoqué depuis 2010 l'existence d'une « diplomatie silencieuse » entre les deux pays, les deux parties, notamment l'Arménie, réfutent cette affirmation<sup>2814</sup>. Il est clair que la tentative de renouvellement du rapprochement diplomatique et la normalisation des relations bilatérales sont devenues encore plus difficiles. La méfiance existant déjà entre les deux parties semble se renforcer davantage par le processus des protocoles de Zurich.

Le caractère des relations entre la Turquie et l'Azerbaïdjan se transforme également. L'aspect identitaire, qui restait très présent dans les rapports bilatéraux pendant presque deux décennies,

---

<sup>2814</sup> « İsviçre Protokoller İçin Nabız Yokladı [La Suisse a vérifié la poulse]», *Hürriyet*, 2 octobre 2010, <http://www.Hürriyet.com.tr/dunya/isvicre-protokoller-icin-nabiz-yokladi-15919978>, consulté le 22.03.2017.

s'affaiblit au profit d'une approche plus pragmatique<sup>2815</sup> illustrée par les intérêts communs en matière d'économie, de finance, d'énergie et de politique. Les deux Etats amènent leurs relations à un niveau plus élevé. Les chefs des deux Etats signent par exemple un accord sur un partenariat stratégique et un soutien mutuel un an après la crise turco-azerbaïdjanaise- le 16 août 2010. Quatre jours plus tard, c'est l'Arménie et la Russie qui signent un accord stratégique qui renforce le pacte de défense russo-arménien de 1995 et élargit l'étendue de la coopération militaire.

Les erreurs dans la politique de Washington, qui voulait pourtant réellement le rapprochement turco-arménien, ont davantage compliqué le processus diplomatique. Certains experts, tels que David Phillips, indiquent qu'initialement, les Etats-Unis n'étaient pas au courant des négociations entre Erevan et Ankara<sup>2816</sup>. L'implication américaine directe dans les négociations turco-arméniennes commence visiblement en 2009, notamment avec l'arrivée de Barack Obama à la Maison Blanche<sup>2817</sup>. Comme le note Shougarian, l'administration d'Obama avait fortement besoin d'un « success story » dans la politique étrangère américaine après les échecs politiques en Irak et Afghanistan<sup>2818</sup>. Intéressés par les victoires diplomatiques même à court terme, les Etats-Unis ont été attirés par le processus du rapprochement turco-arménien. L'impact positif de Washington dans ce processus allait donc favoriser la popularité de l'administration américaine et affaiblir les pressions sur Obama pour utiliser le mot « génocide » dans sa déclaration du 24 avril, comme il avait promis de le faire pendant la campagne présidentielle. Lors de sa visite en Turquie, le président américain délivre un discours au parlement turc en évoquant également la nécessité de faire face à son passé et appelant la Turquie à construire de bonnes relations avec tous les pays de la région sud-caucasienne :

---

<sup>2815</sup> Il est toutefois à noter que les relations personnelles entre les chefs des deux Etats, qui étaient d'habitude assez cordiales, ne paraissent plus aussi chaleureuses dès l'arrivée de l'AKP au pouvoir. La différence de vision n'est sans doute pas étrangère à ce changement, car, si l'élite politique turque est en général conservatrice, l'azerbaïdjanaise est fortement marquée par sa vision séculière.

<sup>2816</sup> Phillips, *op.cit.*

<sup>2817</sup> L'autobiographie de Clinton démontre également l'engagement américain dès l'année 2009 : « Tout au long de l'année 2009, nous avons travaillé de concert avec nos partenaires, dont la Suisse, la France, la Russie et l'Union européenne, pour soutenir les négociations entre la Turquie et l'Arménie dans l'espoir d'aboutir à des relations diplomatiques apaisées et d'ouvrir la frontière aux échanges. Je me suis entretenue avec les représentants des deux pays près de trente fois durant les premiers mois de mon mandat et j'ai contacté personnellement Davutoğlu et le ministre arménien des Affaires étrangères, Edouard Nalbandian » in Clinton, *op.cit.*, p.270.

<sup>2818</sup> Shougarian, *op.cit.*, p.44



*« History is often tragic, but unresolved, it can be a heavy weight. Each country must work through its past. And reckoning with the past can help us seize a better future. I know there's strong views in this chamber about the terrible events of 1915. And while there's been a good deal of commentary about my views, it's really about how the Turkish and Armenian people deal with the past. And the best way forward for the Turkish and Armenian people is a process that works through the past in a way that is honest, open and constructive.*

*We've already seen historic and courageous steps taken by Turkish and Armenian leaders. These contacts hold out the promise of a new day. An open border would return the Turkish and Armenian people to a peaceful and prosperous coexistence that would serve both of your nations. So I want you to know that the United States strongly supports the full normalization of relations between Turkey and Armenia. It is a cause worth working towards.*

*It speaks to Turkey's leadership that you are poised to be the only country in the region to have normal and peaceful relations with all the South Caucasus nations. And to advance that peace, you can play a constructive role in helping to resolve the Nagorno-Karabakh conflict, which has continued for far too long »<sup>2819</sup>.*

C'est notamment en raison des pressions d'Obama<sup>2820</sup> que les parties turques et arméniennes furent contraintes d'annoncer la feuille de route du 22 avril. Dans ce contexte, le sentiment que la question du génocide peut être manipulée dans ce jeu politique s'est renforcée chez les Arméniens.

L'administration d'Obama semble de plus négliger la réaction de l'Azerbaïdjan à l'égard du rapprochement turco-arménien. Elle aurait probablement pu s'engager davantage dans le règlement du conflit du Haut-Karabagh en envoyant un message à l'Azerbaïdjan, indiquant que ses intérêts ne sont pas oubliés.

En s'investissant dans le processus de signature des protocoles, Washington a donc échoué à établir une stratégie pour faciliter la ratification des protocoles par l'Arménie et la Turquie.

Si pour l'Azerbaïdjan et certains milieux en Turquie, le rapprochement turco-arménien est perçu comme résultant d'une initiative américaine, pour les Arméniens, il est davantage le fait de la Russie. Pour l'historien franco-arménien Gaidz Minassian, « l'initiative est exclusivement russe »<sup>2821</sup>. Comme le note le rapport de la TESEV sur la perception arménienne sur l'implication russe :

---

<sup>2819</sup> The White House, « Remarks by president Obama to the Turkish parliament », le 6 avril 2009, URL: <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/remarks-president-obama-turkish-parliament>, consulté le 15.09.2018.

<sup>2820</sup> « Ermenistanla mutabakatın perde arkası ...art.cit.

<sup>2821</sup> Gaidz Minassian, *Le temp de la délivrance*, op.cit., p.434.

*«The fact that Turkish-Armenian rapprochement coincided with a revitalization of Russian-Turkish relations was cause for some concern in Yerevan. Some actors voiced fears that Russia and Turkey may agree on some regional project that could jeopardize Armenia's interests. Such opinion formers cited the 1920s Russian-Turkish agreements and the March 16th 1921 Moscow Treaty between Bolshevik Russia and Kemalist Turkey as examples »<sup>2822</sup>.*

Les medias turcs indiquent que la Russie a fourni un réel soutien dans le processus de négociation, « même au-delà de leur attente »<sup>2823</sup>. Les officiels turcs restent en contact continu avec Moscou lors du processus du rapprochement avec l'Arménie, notamment entre 2008-2010, ce qui démontre que la Turquie compte sur le soutien russe dans ce dossier. La motivation de cette implication russe est généralement expliquée par le souhait d'améliorer son image et d'affaiblir la position de la Géorgie<sup>2824</sup>. Une autre raison peut résider dans les intérêts économiques russes en Arménie.

Après l'incident du mois d'avril 2009 et la crise turco-azerbaïdjanaise, le sentiment que la Russie pourra jouer un double jeu s'en trouve renforcé<sup>2825</sup>. Les propos du ministre des Affaires étrangères russe, Lavrov en janvier 2010, qui dit soutenir « le rapprochement turco-arménien », en ajoutant qu'« aucun lien n'existe entre ce processus et le conflit du Haut-Karabagh » ravive cette crainte turque<sup>2826</sup>. La Turquie voit en effet l'engagement de la Russie plutôt comme un piège vis-à-vis de sa position régionale<sup>2827</sup>. En réalité, il n'y pas de raison majeure permettant d'expliquer l'inquiétude russe concernant l'arrivée de la Turquie en Arménie, car Moscou conserve entre ses mains les sphères principales de son influence : base militaire, infrastructure énergétique, fourniture de gaz, centrale nucléaire. Néanmoins, stratégiquement parlant, il est difficile d'imaginer que la Russie pourrait être entièrement sincère dans le soutien au rapprochement de l'Arménie avec la Turquie, car cette dernière reste toujours son principal rival dans la région.

---

<sup>2822</sup> Aybars Görgülü, Aleksandr Iskandaryan et Sergei Minasyan, *Assessing the rapprochement process*, Working paper, TESEV, Istanbul, 2010, p.14.

<sup>2823</sup> «Gizli görüşmelerde kim-kimi aldattı [Qui a triché lors des rencontres secrètes]», *Hürriyet*, le 3 avril 2010, URL: <http://www.hurriyet.com.tr/gizli-gorushmelerde-kim-kimi-aldatti-5-14303845>, consulté le 15.09.2017.

<sup>2824</sup> Gevorg Ter-Gabrielyan, «Armenia–Turkey Rapprochement: The Most Significant Positive Event in the Region Since 1994 (If It Happens)», *Caucasus Analytical digest*, n° 11, le 23 novembre 2009, p.3, URL: <https://css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-securities-studies/pdfs/CAD-11-2-5.pdf>, consulté le 15.09.2017.

<sup>2825</sup> «Rusya, Türkiye'yi aldatıyor mu? [Est-ce que la Russie triche la Turquie ?]», *Dünya bülteni*, le 9 mars 2010, URL: <https://www.dunyabulteni.net/rusya-turkiyeyi-aldatiyor-mu-makale,12842.html> consulté le 15.09.2017.

<sup>2826</sup> «Russia's only link is participation in Protocols' signing ceremony: Lavrov», *News.am*, le 22 janvier 2010, URL: <https://news.am/eng/news/12716.html>, consulté le 15.09.2017.

<sup>2827</sup> Entretien avec Beril Dedeoğlu , effectué le 09.04.2013 à Istanbul.

Le dernier chapitre de notre travail est consacré aux initiatives essentielles de la diplomatie formelle et informelle entre la Turquie et l'Arménie. Parmi environ soixante initiatives conçues par la société civile, le Conseil pour le développement des affaires turco-arméniens, première initiative de ce type, se distingue par sa longévité et sa fonctionnalité. En créant des liens entre les hommes d'affaires turcs et arméniens, ce réseau transnational contribue à la fois à l'intensification du commerce entre les deux Etats et à l'amélioration des relations culturelles et sociales entre les deux peuples.

Quant à la Commission de réconciliation turco-arménienne, elle se présente également comme un projet original, dans la mesure où il s'agissait ici de la première plateforme de dialogue des Turcs avec les Arméniens qui viennent de l'Arménie et de la diaspora arménienne. C'est également la première fois que la question du génocide arménien est discutée ouvertement entre les parties.

La ligne principale de ce chapitre constitue toutefois l'étude de l'ensemble des événements amenant à la signature le 10 octobre 2009 de deux protocoles – un sur l'établissement des relations diplomatiques et l'autre sur l'ouverture des frontières communes. Nous avons porté une attention particulière sur le rôle de la Turquie dans ce processus en nous concentrant sur les évolutions survenues dans sa politique interne et étrangère et le changement de sa perception à l'égard de l'Arménie. La situation internationale aidant, les deux parties se sont engagées à faire des concessions afin d'avancer dans leurs relations bilatérales et de signer les protocoles de Zurich, qui allaient être le tout premier accord diplomatique depuis 1921. Une forte opposition à l'encontre du rapprochement et les dynamiques géopolitiques ont négativement influencé le processus de Zurich. La suspension de la validation (la ratification par les parlements nationaux) de ces documents diplomatiques fut un signe de la cessation de tout avancement dans les relations entre la Turquie et l'Arménie.

### Conclusion de la Partie III

Cette dernière partie avait pour objectif d'analyser le processus du rapprochement diplomatique qui a résulté de l'accord entre Ankara et Erevan sur de nombreux points. Malgré l'arrêt du rapprochement turco-arménien en raison du manque de volonté politique de le poursuivre, il nous a semblé utile d'étudier en détail ce processus en vue de comprendre les dynamiques qui affectent les relations interétatiques turco-arméniennes et la politique arménienne d'Ankara.

Afin de saisir l'importance de cette démarche de rapprochement, il est nécessaire de prendre en compte les deux obstacles majeurs sur la voie des bonnes relations de voisinage. Ces deux questions liées au sujet du conflit du Haut-Karabagh et à la dimension internationale et bilatérale de la question arménienne ont été analysées en profondeur dans cette partie. Cela s'est révélé d'autant plus important qu'il s'agit de deux éléments qui ont bloqué le processus de Zurich.

Nous avons ensuite étudié les initiatives de *Track Two diplomacy* afin de saisir notamment les motivations, la modalité du fonctionnement et les apports ainsi que les difficultés rencontrées lors du lancement de type de projet de dialogue entre les Turcs et les Arméniens.

Nous nous sommes en particulier concentrés sur le déroulement des négociations diplomatiques turco-arméniennes débutées au moins en 2007, en restituant surtout l'ambiance en Turquie, qui allait positivement influencer le rapprochement diplomatique. La décision du président turc Abdullah Gül d'accepter l'invitation arménienne de visiter Erevan dans le cadre du match de football allait rester dans l'histoire diplomatique comme « la diplomatie de football ». Toute première visite du chef de la République de la Turquie réalisée en Arménie, ce geste sera interprété à juste titre comme une ouverture importante d'Ankara vers son voisin sud-caucasien.

Il nous a également semblé utile de comprendre le contexte international, d'évoquer d'autres acteurs qui étaient impliqués dans ce processus du rapprochement turco-arménien, notamment la Suisse, les Etats-Unis et la Russie. L'étude de la position de l'Azerbaïdjan, pays « ennemi » de l'Arménie et pays « frère » de la Turquie était importante pour comprendre les conséquences du processus sur les relations turco-azerbaïdjanaises.



## CONCLUSION

La Turquie est un acteur incontournable dans la région du Caucase du sud. Les pays sud-caucasiens, ayant vécu sous la domination russe puis soviétique dès le XIX<sup>e</sup> siècle, font leur entrée sur la scène internationale à la suite de l'éclatement de l'URSS. L'indépendance de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie fut le précurseur du changement de la donne géopolitique dans la région. La Turquie est en effet l'un des pays les plus marqués par ces mutations régionales. Elle cherche à imposer son leadership dans une région qu'elle considère comme sa sphère d'influence naturelle. L'espace sud-caucasien revêt par ailleurs une importance primordiale à la fois comme une zone tampon avec la Russie et un pont vers l'Asie centrale.

Pays frontalier avec ces trois Etats, la Turquie devient dès lors très présente dans le Caucase. Outre la simple relation de voisinage, les rapports avec ses voisins sud-caucasiens représentent un véritable enjeu pour la politique étrangère d'Ankara. Le renforcement de l'indépendance de ces pays et la résolution des conflits ethniques qui y ont émergé deviennent depuis des années 1990 l'un des éléments importants de la diplomatie turque à l'égard de cet espace hautement stratégique. Se considérant à la fois comme un modèle à suivre et un intermédiaire avec l'Occident, la Turquie s'implique fortement dans la vie économique, politique et culturelle du Caucase du Sud et renoue des liens étroits avec les pays de la région.

Dans cette politique régionale, il existe toutefois une exception : les relations avec l'Arménie. Nous nous sommes efforcés dans notre recherche d'expliquer les raisons de cette spécificité des relations entre la Turquie et l'Arménie. Nous avons choisi le processus de rapprochement diplomatique et notamment l'organisation de la politique étrangère turque à l'égard de celui-ci en tant que point central de notre analyse. Ce processus de rapprochement jouait en effet le rôle de fil conducteur pour étudier les relations officielles turco-arméniennes dans le cadre de la politique régionale turque. Nous nous sommes plus particulièrement intéressés aux dynamiques qui ont motivé la Turquie à revoir sa position sur les relations turco-arméniennes et à adopter une nouvelle approche régionale. L'analyse de ce processus ainsi que les raisons de son échec nous permettent de révéler la complexité des relations entre Ankara et Erevan dans le contexte régional sud-caucasien.

Au-delà de l'approche de ce nouveau « grand jeu » diplomatique qui se déroule dans le Caucase, soit l'explication des événements survenus dans la région en fonction des intérêts des grandes puissances et de leur rivalité, plus particulièrement la rivalité russo-américaine, nous avons davantage privilégié l'approche constructiviste en mettant l'accent sur la question de l'identité et de la perception, tout en analysant en parallèle les aspects géopolitiques et historiques, primordiaux pour comprendre le sujet. Cette approche nous a permis donc de distinguer le caractère identitaire dans les relations de la Turquie avec tout le Caucase du Sud et en particulier avec l'Arménie

Avant d'aborder ce sujet, nous avons tout d'abord voulu nous concentrer sur la présence historique de la Turquie dans la région sud-caucasienne afin d'avoir une grille de lecture qui nous permette de comprendre la politique qu'elle mène aujourd'hui. Une telle démarche nous semble importante car, contrairement à certaines idées reçues, la région a vécu seulement à deux reprises sous la domination de l'Empire ottoman, et ce, pour une brève durée. L'idée selon laquelle l'intensification de la politique étrangère turque dans le Caucase du Sud durant l'après-guerre froide a été une tentative de reconstruction de l'ancien espace ottoman ne résiste pas à l'analyse. Fortement marqué par la présence de l'Iran et ensuite de la Russie, le Caucase du Sud est toutefois influencé par l'héritage turc notamment dès 11<sup>ème</sup> siècle. Un bref regard sur les relations entretenues entre l'Empire ottoman et les pays sud-caucasiens qui proclament leur indépendance éphémère suite à la révolution russe de 1917 révèle les ambitions caucasiennes de ce premier. Celles-ci sont incarnées par la volonté de développer le panturquisme et le pantouranisme.

Comment se formule la politique régionale de la Turquie au Caucase du Sud dans la période de l'après-guerre froide? C'est la question autour de laquelle nous avons organisé les réflexions de la première partie. Il est intéressant de comparer la politique étrangère turque pendant et après la guerre froide. Nous pouvons donc voir que la fin de la guerre froide constitue un moment important dans l'évolution de la situation géopolitique de la Turquie. En vue, d'un côté, de maintenir son importance stratégique aux yeux des pays occidentaux et, de l'autre, de s'adapter aux transformations survenues dans son voisinage, l'Etat turc s'apprête dès lors à faire évoluer son comportement. Certains y voient une simple adaptation aux nouvelles conditions, tandis que pour d'autres, il s'agit d'un vrai changement. La politique étrangère turque de l'après-guerre froide évolue dans tous les cas, notamment en devenant plus active dans son voisinage, y compris dans le Caucase du Sud. Ankara fait également face aux rivalités régionales et aux conflits ethniques, qui représentent les dynamiques principales de cette région

dès la fin des années 1980. Dans ce cadre, l'étude des relations avec la Russie et l'Iran, qui sont les deux rivaux les plus importants dans cet espace, est importante. La portée géopolitique de cette région, introduite notamment par sa richesse énergétique et sa position géographique, rend cette rivalité encore plus pointue. Quant aux Etats-Unis et à l'Union européenne, ces acteurs extérieurs à la région se positionnent généralement en faveur d'un engagement fort de la Turquie, laquelle serait, selon eux, susceptible de contrebalancer notamment l'influence russe.

La deuxième partie a été consacrée, quant à elle, à la dimension bilatérale des relations entre la Turquie et le Sud-Caucase. On a cherché à y dresser un bilan des relations entretenues entre Ankara et les trois pays sud-caucasiens. Les aspects identitaires, centraux dans notre recherche, mais également politiques et stratégiques ont été analysés afin de comprendre le poids de l'engagement turc dans chaque pays de la région. Cela était nécessaire d'une part, pour avoir une image générale de la politique turque dans cette région, et, d'autre part, pour comparer les relations politiques turco-arméniennes avec les relations turco-azerbaïdjanaises et turco-géorgiennes. La notion de représentation (telle qu'elle est définie dans le cadre théorique de notre introduction) restait au cœur de notre analyse.

A divers égards, la place de l'Azerbaïdjan dans les relations bilatérales avec la Turquie reste particulièrement importante. A tel point que la toute première visite d'un chef d'Etat turc se déroule généralement (après celle en Chypre du Nord) en Azerbaïdjan. Outre l'intérêt énergétique et stratégique, ces deux pays sont proches dans leur vision de la turcité et de la place de cet élément dans leurs relations extérieures. L'Azerbaïdjan, plus précisément, fait partie des espaces turcique, musulman et du bassin caspien, ce qui rend sa place unique vis-à-vis de la politique régionale d'Ankara. Un autre élément unificateur dans les relations turco-azerbaïdjanaises est l'acteur arménien ainsi que le danger que ce dernier peut représenter pour leurs identités respectives. Les deux acteurs ne laissent pas les divergences concernant leurs agendas en politique étrangère ( Chypre du Nord, Israël etc.) influencer le bilan positif des relations turco-azerbaïdjanaises. Nous avons vu qu'il existe néanmoins deux éléments susceptibles d'affecter négativement ces relations de « fraternité » : l'intérêt trop prononcé de la Turquie pour les affaires internes de l'Azerbaïdjan et l'affaiblissement de l'engagement turc concernant le conflit du Haut-Karabagh.



Les relations entretenues entre la Turquie et la Géorgie sont également importantes pour comprendre la politique étrangère turque. Les points de convergence dans la vision stratégique de la région font non seulement se rapprocher ces deux pays, mais ils permettent également de construire un cadre de coopération trilatéral dont fait aussi partie l'Azerbaïdjan. L'importance de la Géorgie sur le plan de l'identité se reflète notamment dans les liens noués par Ankara avec la région frontalière de l'Adjarie en raison de l'héritage ottoman, dans les problèmes liés aux Abkhazes dans le cadre du conflit en Abkhazie (l'existence d'un fort lobby abkhaze en Turquie) ainsi que dans le cas des Meskhètes, concernant la question de leur rapatriement en Géorgie (la proximité ethnique et culturelle éprouvée par la Turquie à l'égard des Meskhètes).

Le rôle de la Géorgie dans la politique étrangère d'Ankara ne se limite pas au fait de constituer un point de relais entre la Turquie et l'Azerbaïdjan et, de ce fait, de participer à des projets régionaux tels que le BTC ou le BTK. Celle-ci représente également un lieu de contact entre les représentants officiels et non-officiels de la Turquie et de l'Arménie : des diplomates, des hommes d'affaires et des commerçants, principalement, le tout dans un contexte marqué par l'absence de relations diplomatiques et la fermeture des frontières communes entre ces deux pays.

Afin de saisir les subtilités des rapports complexes qu'entretiennent Ankara et Erevan, nous avons mis en lumière la perception que chaque partie développe l'une par rapport à l'autre, notamment à travers la question du génocide ou *ermeni meselesi* (la question arménienne), comme l'on dit en Turquie. Sans chercher à aborder ce sujet sensible du point de vue historique, éthique ou juridique, nous nous sommes intéressés notamment à son influence sur les relations turco-arméniennes.

En évoquant la représentation turque à l'égard de l'acteur arménien, nous avons distingué trois dimensions principales. La politique turque en Arménie est influencée, en plus de la question de ses relations avec l'Etat arménien, par les dynamiques induites par la présence de la diaspora arménienne et de la minorité arménienne en Turquie. Les relations turco-arméniennes sont de ce fait très compliquées et multidimensionnelles.

Le premier, un acteur étatique et principal interlocuteur de la Turquie, est évidemment la République d'Arménie. Comme nous l'avons élaboré dans la partie théorique de notre recherche, les premiers contacts entre les deux Etats sont très importants, dans la mesure où ils peuvent affecter en grande partie la suite de leurs relations. Nous avons également vu qu'on ne peut pas parler de relations de caractère « strictement nouveau » entre ces Etats.

Généralement, les acteurs du système international ont déjà une certaine idée de l'autre. Cela, notamment, s'il s'agit de relations interétatiques comme celles entre la Turquie et l'Arménie, largement impactées par le poids du passé. Nous avons toutefois vu que les éléments de la perception turque à l'égard de l'acteur arménien (notamment une interprétation différente des événements de 1915, les actes terroristes des organisations arméniennes contre les diplomates turcs, l'occupation arménienne d'une partie du territoire azéri), nuancent la simple approche dichotomique décrite sous la forme de relations entre un bourreau (Turquie) et une victime (Arménie).

Dans le contexte des relations turco-arméniennes envisagé plus largement, le deuxième acteur arménien est représenté par la diaspora arménienne. Cet acteur non-étatique est perçu par Ankara comme celui qui nuit à son image à l'international et à ses relations avec l'Arménie, par le biais de la promotion d'une campagne visant à la reconnaissance du génocide arménien. Pourtant, l'attitude de la diaspora arménienne, dont la mémoire collective est extrêmement impactée par le trauma de la déportation et des massacres survenus dans l'Empire ottoman (notamment de la diaspora dite « classique »), n'est pas toujours équivoque à l'égard de la Turquie et des relations turco-arméniennes. Vues les particularités idéologiques, historiques, géographiques des organisations représentant la diaspora arménienne, il n'est pas étonnant qu'il existe une hétérogénéité d'opinion concernant de nombreux sujets, comme les contacts avec les Turcs et le gouvernement d'Ankara, l'établissement des relations de l'Arménie avec la Turquie ou l'ouverture des frontières communes.

Les relations entretenues par l'Etat turc avec sa communauté arménienne sont également susceptibles d'influencer les relations turco-arméniennes. Officiellement reconnus comme une minorité en Turquie d'après le critère religieux, les Arméniens étaient souvent envisagés comme des ennemis (potentiels ou réels) internes au pays, ce qui rendait leur situation particulièrement délicate lorsque la perception de la menace contre la sécurité étatique demeurait particulièrement vivace (par ex. lors la Deuxième Guerre mondiale ou à l'occasion d'actes terroristes commis par des Arméniens contre les Turcs). En revanche, une ouverture politique vers la minorité arménienne en Turquie s'observe dès les années 2000 grâce à la démocratisation ainsi qu'à la multiplication des débats autour de la question arménienne, ces dernières permettant de rendre plus positive l'image de l'Arménien et par conséquent celle de l'Arménie.

Bien que les deux Etats peinent à surmonter les difficultés empêchant d'établir des relations normales, les contacts bilatéraux n'ont jamais vraiment cessé tant au niveau étatique que local, et ce, dès l'indépendance de l'Arménie. Les échanges interétatiques se poursuivent, non seulement grâce aux visites officielles réciproques plus au moins régulières, mais également au dialogue entamé en marge des organisations internationales et régionales et lors des événements diplomatiques. Il en est de même pour les échanges entretenus entre les régions frontalières de la Turquie et l'Arménie. L'étude de ces contacts transfrontaliers ainsi que des politiques des régions frontalières de la Turquie nous a en outre permis d'accentuer les nuances dans l'approche de la part du centre et de la périphérie à l'égard des relations turco-arméniennes et de la fermeture des frontières communes.

Afin de remédier aux problèmes entre les deux Etats, les officiels turcs et arméniens, avec la médiation de la Suisse, débutent les négociations diplomatiques (au moins) dès l'année 2007, celles-ci aboutissant ensuite à la mise en œuvre des protocoles de Zurich. La spécificité de cette démarche diplomatique turco-arménienne est expliquée dans la troisième partie de notre travail, partie qui s'est organisée autour de trois thématiques. Tout d'abord, il était important de comprendre l'origine des désaccords entre deux Etats, lesquels désaccords empêchaient les différentes parties de parvenir à un quelconque aboutissement officiel. L'avancée des Arméniens lors du conflit du Haut-Karabagh a impacté énormément la position de la Turquie à l'égard de ce conflit, la conduisant à fermer ses frontières avec l'Arménie en signe de protestation contre l'agression arménienne et en geste de solidarité avec l'Azerbaïdjan. Quant à la question arménienne, en analysant sa dimension interne et internationale du point de vue turc, nous avons tenté de saisir non seulement le poids du passé, mais également l'usage de ce passé sur les relations internationales et plus particulièrement sur les rapports turco-arméniens.

Quelques tentatives de réconciliation et de rapprochement avaient été entreprises auparavant entre les deux Etats. Nous avons accordé une attention particulière à deux initiatives, importantes du point de vue des relations turco-arméniennes. La première d'entre elles, le TABDC, repose sur un objectif à la fois concret et modeste : créer des liens entre les hommes d'affaires turcs et arméniens. Appuyée financièrement et politiquement par Washington, la TARC, quant à elle, représente une entreprise plus poussée et ambitieuse qui permet de faire dialoguer des membres de la communauté turque et arménienne dont les profils peuvent varier fortement : anciens diplomates, politiciens ou universitaires. L'originalité de cette initiative consistait, d'une part, à favoriser un dialogue auquel participent, entre autres, les représentants de la diaspora arménienne (notamment ses membres plus modérés), et, d'autre part, à formuler

une requête d'avis juridique au sujet des événements de 1915, requête formulée par les membres de cette Commission en direction d'une organisation internationale non-gouvernementale.

Ces deux projets, officiellement considérés comme faisant partie des initiatives de la *Track Two diplomatie*, sont en réalité soutenus de façon ouverte ou discrète par les gouvernements des deux pays. On peut donc observer que dans le cas des relations turco-arméniennes, ce type d'initiatives n'est pas lancée en dépit d'une éventuelle opposition des autorités, mais bien avec leur volonté ou soutien. Les raisons de l'échec de l'initiative de la TARC sont un autre élément important méritant d'être souligné. Les difficultés survenues dans sa réalisation, plus particulièrement celles liées aux réactions négatives des nationalistes (par exemple des Dashnaks) révèlent en effet certains indices concernant le rapprochement diplomatique de 2008-2009, ayant échoué en 2010.

Cette dernière tentative diplomatique turco-arménienne de grande envergure en vue de normaliser les relations bilatérales et rouvrir les frontières communes constitue un cas d'étude intéressant pour comprendre le caractère des relations politiques des deux Etats, et plus largement, celui de la politique étrangère régionale turque.

Dans le cadre de ce travail, nous avons tenté de montrer quelles conditions ont permis d'aboutir à ce rapprochement. Plus précisément, en Turquie, on peut évoquer les transformations survenues dans les années 2000 et plus particulièrement après l'arrivée du parti de l'AKP au pouvoir. La démocratisation de la société turque, en grande partie induite par les réformes réalisées dans le cadre du processus d'adhésion à l'UE, permettait de réviser les problèmes liés aux droits de l'homme et à la discrimination à l'égard des groupes ethniques et religieux comme les Kurdes, les Alévis et les Arméniens. La liberté d'expression dans ce pays crée en outre une ambiance propice à un franc débat autour des sujets tabous de la société turque, tels que la question arménienne. En premier lieu, les intellectuels turcs s'appêtent à se confronter au passé du pays en lançant une campagne de pardon à l'adresse de tous les Arméniens, sans pour autant utiliser le mot génocide.

Dans le domaine de la politique étrangère également, Ankara adopte une nouvelle vision, qui se veut plus ouverte et ambitieuse. Se considérant comme le représentant à la fois du monde occidental et oriental, la Turquie souhaite mettre en avant ses atouts historiques et géographiques afin de s'impliquer intensivement dans les affaires d'ordre régional et global.

La Turquie souhaite également s'affirmer dans toute la région du Caucase du Sud. Elle veut devenir un acteur de premier rang, non seulement en Azerbaïdjan et en Géorgie, mais également en Arménie. Par ailleurs, dans un cadre plus large, c'est la nouvelle attitude dans la politique étrangère présentée par Ahmet Davutoğlu, et notamment son principe de « *zéro problème avec les voisins* », qui motive la Turquie à résoudre ses problèmes avec l'Arménie. La réconciliation avec l'Arménie doit en outre contribuer à améliorer l'image de la Turquie sur la scène internationale et permettre d'affaiblir la campagne du génocide, réduisant ainsi les pressions des pays occidentaux sur Ankara, notamment de la part des Etats-Unis.

Il convient également de souligner l'affaiblissement de l'aspect de la turcité dans l'identité de l'élite turque au pouvoir, lequel affaiblissement accentue l'héritage ottoman de la Turquie. Bien que la place de l'Azerbaïdjan reste toujours très importante dans la politique turque, les liens symboliques entre deux Etats perdent de leur élan. Cette tendance, entamée dès la deuxième moitié des années 1990, atteint son point culminant vers la fin des années 2000. Le sentiment de solidarité s'atténuant relativement, c'est davantage le côté pragmatique (intérêts économiques, politiques et stratégiques) qui domine désormais les relations entre les Etats turcs et azerbaïdjanais. Le comportement du gouvernement de l'AKP permet en outre de constater la diminution de la place du conflit du Haut-Karabagh dans la politique régionale turque. Afin de pouvoir reformuler sa nouvelle politique sud-caucasienne, Ankara minore en effet le lien direct du Haut-Karabagh avec les relations turco-arméniennes sans pour autant l'abandonner. Une certaine ambiguïté s'installe dès lors dans les discours des officiels turcs sur cette question.

Si les dynamiques internes créent un climat propice au rapprochement turco-arménien, des dynamiques externes entrent elles aussi en jeu. Les conséquences de la guerre d'août en Ossétie du Sud encouragent les parties turque et arménienne à accélérer la normalisation de leurs relations. L'Arménie, dont l'isolement est davantage accentué par cette guerre, se montre plus souple sur la question de la création d'une commission d'histoire. Appuyé également par des acteurs tels que la Russie et les Etats-Unis, ce processus débouche sur l'élaboration et la signature de deux protocoles qui représentent le premier accord diplomatique entre les deux Etats depuis 1991. Les protocoles de Zurich prévoyaient, entre autres, l'établissement des relations diplomatiques entre les deux Etats (échange des ambassades et des consulats) et la réouverture des frontières turco-arméniennes.

Le rapprochement diplomatique turco-arménien s'arrête officiellement lorsque la ratification de ces deux protocoles est suspendue par l'Arménie en avril 2010. Ils sont officiellement retirés du parlement arménien en février 2015 et définitivement annulés par l'administration de Sarkissian le 1<sup>e</sup> mars 2018.

En réalité, le processus lui-même ainsi que le contenu des documents diplomatiques signés étaient chargés de contradictions et d'ambiguïtés. Deux questions épineuses – l'une liée au conflit arméno-azerbaïdjanais et l'autre à la controverse turco-arménienne – ont même fait surface lors de la cérémonie de signature des protocoles à Zurich. Les pressions de l'opinion publique turque et arménienne ont en outre fragilisé le processus en rendant les gouvernants moins enclins à poursuivre la démarche.

Nous avons accordé une attention particulière à la position de l'Azerbaïdjan dans ce processus car elle constitue de fait une dimension importante des relations turco-arméniennes. L'opposition azerbaïdjanaise à ce processus s'explique avant tout par la formulation de la politique régionale de la Turquie dans les années 1990, c'est-à-dire de l'engagement turc à l'égard du conflit du Haut-Karabagh. Le risque de perdre l'Azerbaïdjan pour gagner l'Arménie oblige Ankara à réexaminer son attitude à l'égard du processus de rapprochement et à relier ce processus avec la résolution du conflit du Haut-Karabagh. Le changement de position arménienne sur le processus qui, par le biais de la décision de sa Cour constitutionnelle, interprète à sa façon le fonctionnement de la commission d'histoire, amène le processus de rapprochement à une impasse.

Pour répondre à notre question centrale, il est donc nécessaire d'indiquer que le rapprochement diplomatique turco-arménien ne peut être expliqué uniquement par l'effet des dynamiques externes, qu'il s'agisse de pressions de l'administration Obama ou de l'Union européenne, du jeu géopolitique de la Russie ou de la guerre en Ossétie du Sud en 2008, notamment. Ce type d'éléments existaient plus au moins au long des deux décennies.

Bien que la partie arménienne, en raison de la position fragilisée du nouveau gouvernement de Sarkissian et de la situation économique aggravée suite à la guerre d'août, se montre plus accommodante lors des négociations, affichant plus ou moins une volonté permanente dès son indépendance concernant la normalisation des relations avec Ankara et plus particulièrement la réouverture des frontières communes.

Ce sont donc notamment les changements survenus dans l'attitude de la Turquie qui nous permettent de dresser un tableau plus complet de ce rapprochement. C'est ainsi l'Etat turc qui refuse dès l'année 1991 l'établissement des relations diplomatiques avec son voisin arménien et c'est lui qui prend la décision, en 1993, de fermer les frontières communes. Il nous paraît donc logique de chercher les raisons principales de ce rapprochement du côté de la Turquie.

Dans le cadre de l'approche constructiviste, nous pouvons affirmer que la transformation de la perception turque à l'égard de l'acteur arménien, tant au niveau gouvernemental que sociétal, permet à la Turquie de se rapprocher de l'Arménie. Cette évolution de la perception turque et les conséquences des changements survenus en Turquie sont ceux développés plus haut.

Malgré son caractère non-linéaire, contradictoire et modeste, le progrès dans les relations turco-arméniennes apporté par les dynamiques positives constatées en Turquie à l'égard des Arméniens se poursuit à ce jour. En l'occurrence, après avoir lancé le concept de « mémoire juste » au sujet des événements de 1915, le chef de la diplomatie turque de l'époque, Ahmet Davutoğlu, propose en 2011 de revisiter le concept de diaspora du point de vue de la Turquie. Lors de la réunion des ambassadeurs à Ankara, Davutoğlu attire l'attention des hauts représentants diplomatiques du pays sur l'évolution de ce concept. Sera dorénavant considéré comme faisant partie de la diaspora turque « *indépendamment de la religion et de la confession, chaque individu qui a émigré d'Anatolie* »<sup>2828</sup>. Dans cette proposition, certains peuvent voir une main tendue aux petits-enfants des victimes arméniennes, d'autre, en revanche, un stratagème pour affaiblir la puissante influence de diaspora arménienne. Quelle que soit la « vraie » intention de l'administration turque, on ne peut pas ignorer les signes d'une ouverture d'esprit en Turquie au sujet de la question arménienne et de ses répercussions. Jadis espace de rivalité réelle ou imaginaire, politique et symbolique entre les Turcs et les Arméniens, l'Anatolie se transforme progressivement pour devenir une référence commune d'appartenance tant historico-géographique que culturelle.

---

<sup>2828</sup> Cf. Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri bakanlığı [Le ministère des Affaires étrangères de la République de Turquie], *IV. Büyükelçiler Konferansı Açılış Konuşmaları* [Les discours d'ouverture de la IV<sup>e</sup> conférence des ambassadeurs], le 23 décembre 2011, URL : <http://www.mfa.gov.tr/dorduncu-buyukelciler-konferansi-acilis-konusmalari.tr.mfa>, consulté le 28.07.2017.

La qualification de la déportation des Arméniens en tant qu'« erreur » et « acte inhumain » par Davutoğlu, lors de sa visite à Erevan en décembre 2013<sup>2829</sup>, constituait la première condamnation de cet événement par un officiel turc de si haut niveau. Les condoléances exprimées par le chef d'Etat turc Erdoğan au sujet de la tragédie arménienne, notamment le 23 avril 2014, attestent également ce changement d'attitude. Certes, on peut reprocher au gouvernement turc de refuser d'utiliser le mot génocide. Mais comme nous l'avons déjà vu, ce sujet étant étroitement lié à la question de l'identité et à l'image de soi, l'acceptation de ce terme, (par crainte de voir la Turquie faire l'objet de rapprochements avec le nazisme) par Ankara à ce jour est peu imaginable<sup>2830</sup>.

En revanche, l'évolution du contenu du discours sur le sujet est non-négligeable : Ankara utilise désormais « les événements de 1915 » au lieu des appellations « les allégations de génocide » (*soykırım iddiaları*) ou « soi-disant le génocide arménien » (*sözde Ermeni soykırımı*).

Le renforcement de l'attention pour la protection de l'héritage arménien en Turquie et le respect pour la culture arménienne sont également des signes positifs. L'un des plus récents événements fut le lancement, en juin 2019, d'une chaîne de télévision turco-arménienne (70% en arménien) en Turquie<sup>2831</sup>.

Quant aux difficultés rencontrées lors de notre travail de recherche, il est notamment à relever la difficulté d'obtenir des informations objectives, d'une part en raison du caractère sensible et de l'actualité du sujet, et d'autre part en raison de la quasi-absence de sources primaires, notamment des archives, vu la période contemporaine étudiée. L'accès aux matériaux arméniens, en raison de la non-maîtrise de la langue, s'est également révélée être un obstacle dans notre recherche.

---

<sup>2829</sup> « Ahmet Davutoğlu, 1915'te Ermenilerin tehcirini, çok yanlış ve insanlık dışı ilan etti! » [Ahmet Davutoğlu a déclaré la déportation des Arméniens de 1915 comme une erreur et un acte inhumain !], *TV24*, le 20 décembre 2013, URL : <https://t24.com.tr/yazarlar/raffi-a-hermonn/ahmet-davutoglu-1915te-ermenilerin-tehcirini-cok-yanlis-ve-insanlik-disi-ilan-etti,8090>, consulté le 26.07.2017.

<sup>2830</sup> On peut évoquer le discours d'Erdoğan sur l'impossibilité pour quelqu'un qui appartient à la religion musulmane de commettre un génocide lorsqu'il évoque les événements au Darfour, Cf. « Erdogan's blind faith in Muslims », *The Guardian*, le 11 novembre 2009, URL : <https://www.theguardian.com/commentisfree/2009/nov/11/erdogan-muslims-turkish-sudan-gaza>, consulté le 24.07.2017.

<sup>2831</sup> « Türkiye'nin ilk Ermenice-Türkçe televizyon kanalı yayın hayatına başladı » [La première chaîne arméno-turque de la Turquie vient d'être lancée], le 13 juin 2019, *NTV*, URL : <https://www.ntv.com.tr/turkiye/turkiyenin-ilk-ermenice-turkce-televizyon-kanali-yayin-hayatina-basladi,DGhIMCjY4US3EwIG9LgdJg>, consulté le 27.06.2019.



Les dynamiques internes à l'égard des relations turco-arméniennes, et plus généralement au sujet de l'affrontement de la Turquie avec son passé dans la période récente (entre 2011 et 2019), peuvent constituer des points intéressants à étudier afin de continuer à développer notre recherche. L'analyse de l'attitude des Arméniens, à la fois ceux de la République d'Arménie et de la diaspora ainsi que celle de l'Azerbaïdjan vis-à-vis de ces changements en Turquie, sera ainsi probablement un thème à explorer dans le cadre d'une recherche postdoctorale.

## **GLOSSAIRE**

**AAA-** Armenian Assembly of America

**ANAP-** Parti de la Mère Patrie (Ana Vatan Partisi)

**ANCA-** Armenian National Committee of America

**AKP-** Parti de la justice et du développement (Adalet ve Kalkınma partisi)

**ASALA-** Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie

**BDP-** Parti de la paix et de la démocratie (Barış ve demokrasi partisi)

**BTC-** Oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan

**BTE-** Gazoduc Bakou-Tbilissi-Erzurum

**BTK-** Ligne de chemin de fer Bakou-Tbilissi-Kars

**CEI -** Communauté des États indépendants

**CHP-** Parti républicain du peuple (Cumhuriyet Halk Partisi)

**DSP-** Parti de la Gauche démocratique (Demokratik Sol Partisi)

**ECO-** Organisation de coopération économique (Economic cooperation organization)

**GUAM (GUUAM) -** Géorgie, Ukraine, (Ouzbékistan), Azerbaïdjan, Moldavie

**IFEA-**Institut français des études anatoliennes à Istanbul

**HDP-** Parti démocratique des peuples (Halkların Demokratik Partisi)

**MAE -** Ministère des Affaires étrangères ou ministre des Affaires étrangères

**MHP-** Parti d'action nationaliste (Milliyetçi Hareket Partisi)

**MÇP-** Parti du travail nationaliste (Milliyetçi Çalışma Partisi)

**OCEMN -** Organisation de coopération économique de la mer Noire

**OCE -** Organisation de coopération économique

**OCI -** Organisation de la coopération islamique

**ONU-** Organisation des Nations-Unies

**OSCE-** Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE - Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe)

**OTAN**- Organisation du traité de l'Atlantique nord

**PEV**- Politique européenne de Voisinage

**PKK**- Parti des travailleurs du Kurdistan (Partiya Karkêren Kurdistan)

**PO**- Partenariat oriental

**SOCAR**- Compagnie pétrolière de l'Etat de la République d'Azerbaïdjan (State Oil Company of the Azerbaijan Republic)

**TABDC**- Conseil pour le développement des affaires turco-arméniennes (Turkish-Armenian Business Development Council)

**TACIS**- Assistance technique à la communauté des états indépendants

**TARC**- Commission de Réconciliation turco-arménienne (Turkish Armenian Reconciliation Commission)

**TBMM**- Grande Assemblée nationale de la Turquie (Türkiye Büyük Millet Meclisi)

**TIKA**- Agence turque de coopération et de coordination (Türk İşbirliği ve Koordinasyon Ajansı Başkanlığı)

**TRACECA** - Transport corridor Europe-Caucase-Asie

**TÜRKSOY**- Organisation internationale pour la culture turque (Uluslararası Türk Kültürü Teşkilatı)

**TÜSIAB** - Association internationale des industriels et hommes d'affaires turcs de l'Azerbaïdjan

**UE**- Union européenne

**UNESCO** - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

**USA**- États-Unis

**USAID** - Agence des États-Unis pour le développement international

**URSS**- Union des Républiques soviétiques socialistes

## BIBLIOGRAPHIE

Généralités

*Les ouvrages*

ABOULFEDA. *Géographie d'Aboulféda*, Traduit par M. Reinaud, Tome 1. Paris : Imprimerie nationale, 1848, 327 p.

AGOSTON, Gabor et MASTER, Bruce (éd.). *Encyclopedia of the Ottoman empire*. New York: Facts on file, 2009, 650p.

ALLEN, William E. D. et MOURATOFF, Paul. *Caucasian battlefields. A history of the wars on the Turco-Caucasian border 1828-1921*. Cambridge: Cambridge University Press, 1953, 614 p.

ALLISON, Graham et ZELIKOW, Philip. *Essence of decision: Explaining the Cuban missile crisis*, 2<sup>e</sup> édition. New-York: Longman, 1999, 416 p.

ARI, Tayyar. *Uluslararası ilişkiler ve dış politika [Les Relations Internationales et la politique étrangère]*, 9<sup>e</sup> édition. Bursa : MKM, 2011, 670 p.

BARREA, Jean. *Théories des relations internationales : la grammaire des événements*, 3<sup>e</sup> édition. Louvain-la-Neuve : Artel, 1994, 335 p.

BATTISTELLA, Dario (dir). *Relations Internationales : Bilan et Perspectives*. Paris : Ellipses, 2013, 571 p.

BATTISTELLA, Dario. *Théorie des Relations Internationales*, 4<sup>e</sup> édition. Paris : Presses de Sciences Po, 2012, 751 p.

BAYLIS, John, SMITH Steve et OWENS Patricia. *The Globalisation of World Politics: An introduction to International Relations*, 4<sup>e</sup> édition. New-York: Oxford University Press, 2008, 622 p.

BERGER, Peter et LUCKMANN, Thomas. *La construction sociale de la réalité*. 2<sup>e</sup> édition. Paris : Méridiens-Klincksieck Masson, 1996, 288p.

BOSWORTH, Clifford Edmund et MACKENZIE, David Neil, *Encyclopédie de l'Islam en ligne*, [en ligne], [consulté le 5 février 2017], URL : <https://referenceworks.brillonline.com/browse/encyclopedie-de-l-islam>

BRAILLARD Philippe (éd.). *Les relations internationales*. Paris : Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2016, 127 p.

BROWN, Michael, COTE, Owen R., LYNN-JONES, Sean M. et al. (éd.). *Nationalism and ethnic conflict*. Cambridge: MIT Press, 2001, 491 p.

BURTON, John. *World society*. Cambridge: Cambridge University Press, 1972, 180p.

CAMPBELL, David. *Writing security: United States foreign policy and the politics of identity*. Manchester: Manchester University Press, 269 p.

CHAGNOLLAUD, Dominique. *Science politique*, 7<sup>e</sup> édition. Paris: Dalloz, 2010, 348 p.

CHARILLON Frédéric (éd.), *Politique étrangère : Nouveaux regards*. Paris : Presses de Sciences Po, 2002, 437.

ÇİFTÇİ, Kemal. *Tarih, kimlik ve eleştirel kuram bağlamında Türk dış politikası (La politique étrangère turque dans le cadre des théories historique, critique et de l'identité)*. Ankara : Siyasal kitabevi, 2010, 356 p.

CLARKE, Michael et WHITE, Brian. *Understanding foreign policy: The Foreign Policy Systems Approach*. Washington : Edward Elgar, 1989, 222 p.

DELANNOI, Gil et TAGUIEFF, Pierre-André (éd.). *Théories du nationalisme*. Paris : Kimé, 1991, 324 p.

DUMEZIL, George. *Mythe et l'épopée*. 5<sup>e</sup> édition. Paris : Gallimard, 1986, 663p.

DURAND, Daniel. *La systémique, Que sais-je ?*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010, 127p.

EL-MASUDI. *El-Masudi's historical encyclopediadia : Meadows of gold and mines of gems*, Volume 1, Traduit en anglais par Aloys Sprenger. London: W.H. Allen, 1841, 464 p.

EASTON, David. *A systems analysis of political life*. New York: J.Wiley and Sons, 1965, 507p.

*Encyclopedia Universalis*. Volume 12 : Hotter-Isidore de Séville, Paris, 2008, 992 p.

FRANK, Robert (éd.). *Pour l'histoire des relations internationales*. Paris : Presses Universitaires de France, 2012, 756 p.

GELLNER, Ernest *Nations and nationalism*, 2<sup>e</sup> edition. New York: Cornell University Press, 152 p.

*Grand Larousse Universel*. Volume 8 : Hardes à Journal, Larousse, Paris, 1993, 11038p.

HELM, June (éd.). *Essays on the problem of «Tribe: : proceedings of the 1967 annual spring meeting of the American Ethnological Society*. Washington: Washington University Press, 1968, p.227.

HERODOTE. *Histoires d'Hérodote*, traduit par Pierre Giguet, 9<sup>e</sup> édition. Paris : Hachette, 1913, 589 p.

*Hudud Al-Alam: the régions of the world. A persian geography 372 A.H-982 A.D*, traduit par Minorsky, 2<sup>e</sup> édition. Cambridge : Cambridge University Press, 1982, 524 p.

JEANNESSON, Stanislav. *La Guerre froide*, nouvelle édition. Paris : la Découverte, 2014, 125 p.

JERVIS, Robert. *The logic of images in International Relations*. New York: Columbia Univeristy Press, 1989, 281p.

- JERVIS, Robert. *Perception and Misperception in international politics*. Princeton: Princeton University Press, 1976, 445 p.
- KAPLAN, Morton. *System and process in international politics*. New-York: John Wiley and Sons, 1957, 283 p.
- KAUFMAN, Stuart. *Modern Hatreds: The symbolic politics of Ethnic War*. Ithaca: Cornell University Press, 2001, 262 p.
- LEBOW, Richard Ned et RISSE-KAPPEN, Thomas (éd.). *International Theory and the end of the Cold War*. New York: Columbia University Press, 1995, 292 p.
- KLAPROTH, Jule. *Voyage au mont Caucase et en Géorgie*. Paris : Gosselin, 1823, 520 p.
- KLOTZ, Audie et PRAKASH Deepa (éd.). *Qualitative methods in International Relations. A pluralist guide*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2009, 260 p.
- LACOSTE, Yves (éd.). *Dictionnaire de géopolitique*. Paris : Flammarion, 1993, 1679 p.
- LACOSTE, Yves. *De la Géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la Géographie*. Paris : Armand Colin, 2003, 413 p.
- LAROUSSE, Pierre. *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique*, Volume 3 C-CHEM. Paris : Larousse et Boyer, 1866-1877, 1164 p.
- MACLEOD, Alex, DUFAULT, Evelyne et DUFOUR F. Guillaume (éd.). *Relations Internationales. Théories et concepts*. 3<sup>e</sup> édition. Quebec : Athéna Editions, 2008, 573p.
- MEYNARD Charles Barbier de, *Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes*, Extrait du Modjem el- Bouldan de Yaqout, et complété, traduit à l'aide de documents arabes et persanes , Imprimerie impériale, Paris, 1861, 639p.
- PLINE, l'Ancienne. *Histoire naturelle de Pline*, Tome 1, Livre VI, traduit par Littré Emile, Edition Firmin-Didot et Cie, Paris, 1877, 740 p.
- LEGRAND, Vincent. *Prise de décision en politique étrangère et géopolitique : Le triangle « Jordanie-Palésthine-Israel » et la décision jordanienne de désengagement de Cisjordanie (1988)*. Bruxelles : P.I.E. Peter Lang, 2009, 410 p.
- LAÏDI, Zaïki, (éd.). *Géopolitique du sens*. Paris : Desclée de Brouwer, 1998, 373p.
- LAPID Yosef et KRATOCHWIL Friedrich. *The return of culture and identity in IR theory*. London: Lynne Rienner Publisher London, 1996, 255p.
- NOËL, François-Joseph-Michel. *Dictionnaire de la Fable, ou Mythologie Grecque, Latine , Egyptienne, Celtique, Persane , Syriaque , Indienne, Chinoise, Scandinave, Africaine, Américaine, Iconologique, etc.*, Tome I. Paris : le Normant, 1801, 477p.
- PAQUIN, Stéphane et DESCHENES, Dany (éd.). *Introduction aux Relations Internationales : Théories, pratiques et enjeux*. Paris : Chenelière Education, 2009, 406p.

- QUIVY, Raymond et CAMPENHOUDT, Luc Van. *Manuel de recherche en sciences sociales*, 3<sup>e</sup> édition. Paris : Dunod, 2006, 256 p.
- ROMER, Jean-Christophe. *Le monde en crises depuis 1973 : Triomphe et décadence de la bipolarité*. Paris : Ellipses, 1997, 272 p.
- RENOUVIN, Pierre et DUROSELLE, Jean-Baptiste. *Introduction à l'histoire des relations internationales*, 4<sup>e</sup> édition. Paris : Armand Colin, 1991, 532 p.
- ROTHSTEIN, Robert L.. *Alliances and small powers*, Columbia University Press, New York, 1968, 331p.
- ROUSOUX, Valérie-Barbara. *Les usages de la mémoire dans les relations internationales : Le recours au passé dans la politique étrangère de la France à l'égard de l'Allemagne et l'Algérie, de 1962 à nos jours*. Bruxelles : Bruylant, 2001, 403 p.
- SMITH, Anthony. *National Identity*. London: Penguin books, 1991, 227p.
- SMOUTS, Marie-Claude, BATTISTELLA, Dario et VENNESSON, Pascal. *Dictionnaire des Relations Internationales*. Paris : Dalloz, 2003, 506 p.
- SNYDER, Richard C., BRUCK, Henry W. et SAPIN Burton. *Foreign policy decision-making: an approach to the study of international politics*. New York: the Free Press of Glencoe, 1962, 274 p.
- SNYDER, Glenn H. et DIESING, Paul. *Conflict among nations: bargaining, decision making, and system structure in international crises*. Princeton: Princeton University press, 1977, 578 p.
- SÖNMEZOĞLU, Faruk. *Uluslararası politika ve dış politika analizi (La politique internationale et l'analyse de la politique étrangère)*, 4<sup>e</sup> édition. Istanbul : Filiz Kitabevi, 2005, 857 p.
- SOUTOU, Georges-Henri. *La Guerre de cinquante ans : 1943-1990*. Paris: Fayard, 2001, 768 p.
- STRABON, *Géographie de Strabon*, Tome 2, Livres VII-XII, traduit par Amédée Tardieu, 1878, Hachette, Paris, 555 p.
- TELHAMI, Shibley et BARNETT, Michael (éd.). *Identity and foreign policy in the Middle East*. Ithaca, New York: Cornell University Press, 2002, 207 p.
- WAEVER, Ole *et.al.*. *Identity, Migration and the New Security Agenda in Europe*. London: Pinter Publishers, 1993, 221p.
- WENDT, Alexander. *Social Theory of International Politics*. Cambridge: Cambridge University Press, 1999, 429 p.
- ZAJEC, Olivier. *Introduction à la géopolitique : Histoire, outils, méthodes*. Paris : Argos, 2013, 172 p.

### *Articles de périodiques /Chapitres d'ouvrages*

BALZACQ, Thierry. « Les constructivismes. Pour un constructivisme critique ». In : BATTISTELLA, Dario (dir), *Relations Internationales. Bilan et Perspectives* ; Paris : Ellipses, 2013, p.113-130.

BERLIN, Isaiah. « Le retour de bâton, sur la montée du nationalisme ». In : DELANNOI, Gil et TAGUIEFF, Pierre-André (éd.). *Théories du nationalisme*. Paris : Kimé, 1991, 324 p.

BRAILLARD, Philippe et DJALILI, Mohammad-Reza. « Chapitre IV. Le système international ». In : Philippe Braillard (éd.). *Les relations internationales*. Paris : Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2016, p. 72-99.

BRECHER, Michael. « Système et crise en politique internationale ». *Études internationales*, 1984, vol. 15, n° 4, p.755-788.

CARMENT, David. « The international dimensions of international conflict: Concepts, indicators, and theory ». *Journal of Peace Research*, 1993, vol.30, n° 2, p.137-150.

DJALILI, Mohammad-Reza et Liebich, André. « Introduction ». *Relations internationales*. 2010, vol.1, n°141, p.3-5.

DUROSELLE, Jean-Baptiste. « La nature des conflits internationaux ». *Revue française de science politique*, 1964, n°4, p.295-308.

ERISEN, Elif. « An introduction to political psychology for International Relations scholars ». *Perceptions*, automne 2012, vol 17, n° 3, p.9-28.

FRANK, Robert. « Mentalités, opinion, représentations, imaginaires et relations internationales ». In : FRANK, Robert. (éd.). *Pour l'histoire des relations internationales*. Paris : Presses Universitaires de France, 2012, 345-370.

GADDIS, John Lewis. « International Relations Theory and the end of the Cold War ». *International Security*, hiver 1992/1993, vol. 17, n° 3, p 5-58.

HEARN, Michael. « La perception ». *Revue française de science politique*, 1986, n°3, 36<sup>e</sup> année, 317-324.

HOBBSBAWM, Eric. « Qu'est-ce qu'un conflit ethnique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, décembre 1993, vol.100, p.51-57.

HOPF, Ted. «The Promise of Constructivisme in International Relations theory ». *International security*, été 1998, vol.23, n°1, p.171-200.

HUDSON, Valérie. « Foreign Policy Analysis Yesterday, Today, and Tomorrow ». *Mershon International Studies Review*, octobre 1995, vol. 2, n° 39, p.209-238.

HUNTINGTON, Samuel. « Clash of civilizations? ». *Foreign Affairs*, été 1993, vol.72, n° 3, p.22-49.



JOURNOUD, Pierre. « Diplomatie informelle et réseaux transnationaux. Une contribution française à la fin de la guerre du Vietnam ». *Relations Internationales*, 2009, vol.2, n° 138, p. 93-109.

KAYA, Sezgin. « Uluslararası İlişkilerde konstrüktivist yaklaşımlar [les approches constructivistes en Relations Internationales]. *Ankarara Üniversitesi Siyasal Bilgiler Fakültesi Dergisi*, [en ligne], vol. 63, n°3, 2008, p.83-111, [consulté le 05.10.2013], URL : <http://www.politics.ankara.edu.tr/dergi/pdf/63/3/6-Kaya-Sezgin.pdf>

KLOTZ, Audie et LYNCH, Cecelia. « Le constructivisme dans la théorie des relations internationales ». *Critique Internationale*, 1999, n° 2, p. 51-62.

LACOSTE, Yves. « Editorial : géopolitique des diasporas ». *Hérodote*, Géopolitique des diasporas, 2<sup>e</sup> trimestre 1989, n°53, p.3-12.

LAÏDI, Zaki. « Penser l'après-guerre froide ». *Cultures & Conflits*, [en ligne], hiver 1992, n° 08, [consulté le 14.06.2014], URL : <https://journals.openedition.org/conflits/535#quotation>

MACLEOD, Alex, MASSON, Isabelle et MORIN, David. « Identité nationale, sécurité et la théorie des relations internationales ». *Etudes Internationales*, mars 2004, vol. 35, n°1, p. 7-24.

MACLEOD, Alex. « L'approche constructiviste de la politique étrangère ». In : CHARILLON Frédéric (éd.), *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris : Presses de Sciences Po, 2002, p.65-88.

NEUMANN, Iver B. « Discourse analysis ». In: KLOTZ, Audie et PRAKASH Deepa (éd.). *Qualitative methods in International Relations. A pluralist guide*, Basingstoke: Palgrave Macmillian, 2009, p. 61-77.

ONUF, Nicholas. *World of Our Making: rules and rule in social theory and international relations*. Columbia: University of South Carolina Press, 1989, 341p.

PUTNAM, Robert D., « Diplomacy and Domestic politics: The logic of Two-level games». *International Organization*, été 1988, vol. 42, n°3, p. 427-460.

ROSIERE, Stéphane. « Géographie politique, géopolitique et géostratégie : distinctions opératoires ». *L'information géographique*, 2001, vol. 65, n°1, p.33-42.

SHAIN, Yossi et BARTH, Aharon. « Diasporas and International relations theory». *International organization*, été 2003, n°57, p. 449-479.

TICKNER, J. Anne. « Identity in International Relations Theory. Feminist Perspectives ». In: LAPID, Yosef et KRATOCHWIL, Friedrich. *The return of culture and identity in IR theory*. London: Lynne Rienner Publisher, 1996, p.148-151.

WELDES, Jutta. «Constructing National Interests». *European Journal of International Relations*, 1996, vol 2, n°3, 1996, p. 275-318.

WENDT, Alexander. «Collective identity formation and the international state». *The American political science review*, juin 1994, vol.88, n°4, p. 384-396.

WENDT, Alexander. « Anarchy is What States Make of It ». *International Organisation*, 1992, vol. 46, n° 2, p. 391-425.

## Volet Empirique

### *Documentation officielle*

TÜRKİYE BÜYÜK MİLLET MECLİSİ (TBMM) [GRANDE ASSEMBLEE NATIONALE DE LA TURQUIE], *Tutanak dergisi* [Registre des comptes rendus des débats], de 1987 à 2010, le registre en ligne consulté entre le 23.02.2015 et 28.07.2017. URL : <https://www.tbmm.gov.tr/tutanak/tutanaklar.htm>

TÜRKİYE CUMHURİYETİ DIŞİŞLERİ BAKANLIĞI [LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE], *Dışişleri faaliyet raporu* [Le rapport d'activité du Ministère des affaires étrangères], 2011.

TÜRKİYE CUMHURİYETİ DIŞİŞLERİ BAKANLIĞI [LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE], *Dışişleri faaliyet raporu* [Le rapport d'activité du Ministère des affaires étrangères], 2010.

TÜRKİYE CUMHURİYETİ DIŞİŞLERİ BAKANLIĞI [LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE], *Dışişleri faaliyet raporu* [Le rapport d'activité du Ministère des affaires étrangères], 2006.

### *Ouvrages/rapports/paper works*

#### **En français**

AKÇAM, Taner. *Un acte honteux: le génocide arménien et la question de la responsabilité turque*. Paris: Denoël, 2008, 490 p.

AFANASYAN, Serge. *L'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie : de l'indépendance à l'instauration du pouvoir soviétique, 1917-1923*. Paris : l'Harmattan, Paris, 1981, 265p.

BALCI, Bayram et MOTIKA, Raoul. *Religion et politique dans le Caucase post-soviétique : les traditions réinventées à l'épreuve des influences extérieures*. Paris : Maisonneuve et Larose, 2007, 366 p.

BAZIN, Marcel et TAPIA, Stéphane de. *Turquie: géographie d'une puissance émergente*. Paris: Armand Colin, 2012, 335p.

BECKER, Annette, BOZARSLAN, Hamit *et al.* (éd.). *Le génocide des Arméniens : Cent ans de recherche*. Paris : Armand Colin, 2015, 367 p.

BIARNES, Pierre. *La route de la Soie : une histoire géopolitique*. Paris : Ellipses, 2014, 459 p.

BILLION, Didier. *Une politique extérieures de la Turquie...Vous avez dit nouvelle?*. ISIS, Policy paper, [en ligne], le 8 septembre 2010, p.21, [consulté le 22.08.2017] URL: <https://www.iris-france.org/notes/une-nouvelle-politique-extrieure-de-la-turquie-vous-avez-dit-nouvelle/>

- BITSCH, Marie Thérèse, LOTH, Wilfried et POIDEVIN, Raymond (éd.). *Institutions européennes et identités européennes*. Bruxelles : Bruylant, 1998, 523p.
- BOCCO, Riccardo et DJALILI Mohammad-Reza (éd.). *Moyen-Orient : migrations démocratisation, médiations*. Paris : Presses Universitaires de France, 1994, 405 p.
- BOZARSLAN, Hamit. *Histoire de la Turquie: de l'Empire ottoman à nos jours*. Paris : Tallandier, 2016, 679p.
- BOZARSLAN et al.. *Comprendre le génocide des Arméniens: 1915 à nos jours*. Paris: Tallandier, 2015, 491 p.
- BRAUX, Adeline. *Moscou-Caucase : migrations et diaspora dans l'espace post-soviétique : trajectoires sud-caucasiennes en fédération de Russie*. Paris : Pétra, 344 p.
- BUCHWALTER, Bertrand. *Les relations turco-arméniennes : quelles perspectives*. IFEA Istanbul, 2002.
- CARZOU, Jean-Marie. *Un génocide exemplaire : Arménie 1915*, Paris : Flammarion, 1975, 252 p.
- CHALIAND, Gérard et TERNON Yves. *1915, Le génocide des Arméniens*. Bruxelles : Complexe, 2006, 213 p.
- COPEAUX, Etienne. *Espaces et temps de la nation turque : analyse d'une historiographie nationaliste, 1931-1993*. Paris : CNRS, 1997, 369 p.
- DADRIAN, Vahakn. *Histoire du génocide arménien. Conflits nationaux des Balkan au Caucase*, Paris : Stock, 1996, 693 p.
- DAVUTOĞLU, Ahmet. *Les principes phares de la politique étrangère turque dans une région en mutation. SAM Vision Papers*. [en ligne], juillet 2012, n°3, consulté le 14.07.2018. URL : [http://sam.gov.tr/wp-content/uploads/2012/07/vision\\_paper3\\_fr.pdf](http://sam.gov.tr/wp-content/uploads/2012/07/vision_paper3_fr.pdf)
- DINK, Hrant. *Deux peuples proches, deux voisins lointains : Arménie-Turquie*. Arles : Actes Sud, 2009, 200 p.
- DJALILI, Mohammad-Reza (éd.), *Le Caucase postsoviétique: la transition dans le conflit*. Bruxelles : Bruylant, 1995, 264 p.
- DJALILI, Mohammad-Reza et KELLNER, Thierry. *La Géopolitique de la nouvelle Asie centrale : de la fin de l'URSS à l'après-11 septembre*. Genève : Graduate Institute publications, 2014, 585 p.
- DREANO, Bernard. *Guerres et paix au Caucase : empires, peuples et nations*. Paris : Non Lieu, 2009, 211 p.
- DUCLERT, Vincent. *La France face au génocide des Arméniens : une nation impériale et le devoir d'humanité*. Paris : Fayard, 2015, 435 p.

EUROPEAN STABILITY INITIATIVE. *La colombe de Noé est de retour : L'Arménie, la Turquie et le débat sur le génocide*. [en ligne], le 21 avril 2009, [consulté le 30.06.2017]. URL : [https://www.esiweb.org/index.php?lang=en&id=156&document\\_ID=122](https://www.esiweb.org/index.php?lang=en&id=156&document_ID=122)

GASPARD, Armand. *Le combat arménien : entre terrorisme et utopie, 1923-1983* ; Lausanne : l'Age d'homme, 1984, 150 p.

GEORGEON, François, VATIN, Nicolas et VEINSTEIN, Gilles (éd.). *Dictionnaire de l'Empire ottoman*. Paris : Fayard, 2015, 1334p.

GHANNAD, Hervé. *Identité et politique extérieure de l'Iran*. Levallois Perret : Studyrama, 2013, 365 p.

GRANT, Bruce et YALÇIN-HECKMANN, Lale (éd.). *Caucasus Paradigms : anthropologies, histories and the making a world area*. Berlin: Lit, 2007, 314p.

GÜLTEKIN, Burcu et GEVORGYAN, Anna. *Review of Legal issues between Turkey and Armenia*. TEPAV, Ankara, Erevan, 2012.

GÜLTEKIN, Burcu. *The ongoing official contacts and cooperation on the Turkish-Armenian border*. TEPAV, Ankara, septembre 2010.

GÜLTEKIN, Burcu et TAVITIAN, Nicolas. *Les relations arméno-turques: la porte close de l'Orient*. Les rapports du GRIP Groupe de recherche et d'information sur la paix et sécurité), [en ligne], le 15 janvier 2003, 03/1, [consulté le 12.05.2018]. URL : <https://www.grip.org/fr/node/1118>

GÜLTEKIN, Burcu. *Les enjeux de l'ouverture de la frontière turco-arménienne : Les contacts transfrontaliers entre la Turquie et l'Arménie*. IFEA, Istanbul, 2002.

GÜRÜN, Kâmuran. *Le dossier arménien*, 2<sup>e</sup> édition. Béziers : Triangle, 1985, 360 p.

HAMMER, Joseph von. *Histoire de l'Empire Ottoman depuis ses origines jusqu'à nos jours, tome XII, Depuis la paix de Zurawna jusqu'à la paix de Carlowicz, 1676-1699*. Paris : Bellizard, Barthès, Dufour et Lowell, Paris, 1835-1841, 554 p.

HOESLI, Eric. *A la conquête du Caucase : Epopée géopolitique et guerres d'influence*. Paris : Syrtes, 2006, 686 p.

INSEL, Ahmet et MARIAN, Michel (animé par Ariane Bonzon). *Dialogue sur le tabou arménien*. Paris : Liana Levi, Paris, 2009, 168 p.

JABBOUR, Jana J. *La Turquie : L'invention d'une diplomatie émergente*. Paris : CNRS , 2017, 345 p.

KAZIMIROV, Vladimir, MINASSIAN, Sergei et GUERGUERIAN, Gérard. *Artsakh (Le Haut-Karabakh): Au service de la paix et de la sécurité régionale*. Alfortville : SIGEST, 2011, 52 p.

KEVORKIAN, Raymond Haroutiun. *Le génocide des Arméniens*. Paris : Odile Jacob, 2006, 1007 p.

- LECLERCQ, Arnaud. *La Russie, puissance d'Eurasie : histoire géopolitique des origines à Poutine*. Paris : Ellipses, 2012, 454 p.
- LEEuw, Charles Van Der. *Haut-Karabagh, la guerre oubliée du monde*. Paris : l'Harmattan, 2012, 192 p.
- LIBARIDIAN Gérard (éd.). *Le dossier Karabagh. Faits et documents sur la question du Haut-Karabagh 1918-1988*. Paris : Sevig Press, 1988, 180 p.
- LIBARIDIAN, Gérard. *La construction de l'Etat en Arménie. Un enjeu caucasien*, Paris : Karthala, 2000, 189 p.
- LIBARIDIAN, Gérard. *L'Arménie moderne: histoire des hommes et de la nation*. Paris : Karthala, 2008, 268 p.
- LUSSAC, Samuel. *Géopolitique du Caucase : au carrefour énergétique de l'Europe de l'Ouest*. Paris : Technip, 2009, 186 p.
- MANTRAN, Robert (éd.). *Histoire de l'Empire ottoman*. Paris : Fayard, 1989, 810 p.
- MARCHANT, Laure et PERRIER, Guillaume. *La Turquie et le fantôme arménien. Sur les traces du génocide*, Actes sud, Paris, 2013, 218p.
- MARCOU, Jean. *La Turquie : aux portes de l'Europe*. Paris : Notre Europe, 2004, 29 p.
- MINASSIAN, Gaïdz. *Le rêve brisé des Arméniens*. Paris : Flammarion, 2015, 356p.
- MINASSIAN, Gaïdz. *Arméniens : le temps de la délivrance*. Paris : CNRS, 2015, 527p.
- MINASSIAN, Gaïdz. *Caucase du Sud, la nouvelle guerre froide : Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie*, Paris : Autrement, 2007, 188 p.
- MINASSIAN, Gaïdz. *Géopolitique de l'Arménie*. Paris : Ellipses, 2005, 124 p.
- MINASSIAN, Gaïdz. *Guerre et le terrorisme arméniens : 1972-1998*. Paris : Presses Universitaires de France, 2002, 291 p.
- MOURADIAN, Claire. *De Staline à Gorbatchev, histoire d'une république soviétique : l'Arménie*. Paris : Ramay, 1990, 475 p.
- MOURADIAN, Claire. *L'Arménie. Que sais-je*. Paris : Presses universitaires de France, 2013, 127 p.
- MUSTAFAYEV, Elshan et FOUCHER, Adrian. *Aspects économiques, culturels et mémoriels de la relation turco-arménienne. Témoignages de terrain*. IFEA, [en ligne], 2015, [consulté le 23.07.2018], URL : <https://books.openedition.org/ifeagd/1859?lang=fr>
- PARLAR DAL, Emel (éd.). *La politique turque en question ; entre imperfections et adaptations*. Paris : l'Harmattan, 2012, 252 p.
- PIATIGORSKY, Jacques et SAPIR, Jacques (éd.). *Le grand jeu : XIXe siècle, les enjeux géopolitiques de l'Asie centrale*. Paris : Autrement, 2009, 252 p.

- RADVANYI, Jean et BEROUTCHAHCHVILI Nicolas. *Atlas géopolitique du Caucase : Russie, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan : un avenir commun possible ?* Paris : Autrement, 2009, 80 p.
- ROBENE, Luc (éd.). *Le sport et la guerre : XIX-XXe siècles*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012, 537 p.
- ROMER, Jean-Christophe. *Géopolitique de la Russie*. Paris : Economica, 1999, 112 p.
- ROUX, Jean-Paul. *La Turquie : géographie, économie, histoire, civilisation et culture*, Paris : Payot, 1953, 192 p.
- SERRANO, Sylvia. *Géorgie : Sortie d'empire*. Paris : CNRS, 2007, 344 p.
- SIECA- KOZLOWSKI, Elisabeth et TOUMARKINE, Alexandre. *Géopolitique de la mer Noire : Turquie et pays de l'ex-URSS*. Paris : Karthala, 2000, 222 p.
- TER MINASSIAN, Anahide. *La République d'Arménie : 1918-1920*. Bruxelles : Complexes, 2006, 323 p.
- TER MINASSIAN, Anahide. *Histoires croisées : Diaspora, Arménie, Transcaucasie, 1890-1990*. Toulouse : Ed. Paranthèses, 261 p.
- TERNON, Yves. *La cause arménienne*. Paris : Seuil, 1983, 311p.
- TSAROIEVA, Mariel. *Peuples et religions du Caucase du Nord*. Paris : Karthala, 2011, 389p.
- THUAL, François. *Géopolitique des Caucases*. Paris : Ellipses, 2004, 78 p.
- VETTOVAGLIA, Jean-Pierre (éd.). *Les déterminants des conflits et nouvelles formes de prévention*. Bruxelles : Bruylant, 2013, 1092 p.
- XAVIER, Follebouckt. *Les conflits gelés de l'espace postsoviétiques. Genèse et enjeux*. Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain, 2012, 275 p.
- YERASIMOS, Stéphane. *Questions d'Orient : frontières et minorités, des Balkans au Caucase*, Paris : la Découverte, 1993, 246 p.
- ZARIFIAN, Julien. *Les Etats-Unis au Sud Caucase post-soviétique : Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie*. Paris : l'Harmattan, 265p.
- ZEYNALOV, Fazil. *Le conflit du Haut-Karabakh, une paix juste ou une guerre inévitable: une approche historique, géopolitique et juridique*. Paris: l'Harmattan, 2011, 449 p.
- ZEYNALOV, Fazil. *Les ressources pétrolières et gazières de l'Azerbaïdjan : la transformation d'un pays en un hub énergétique régional*. Paris : Publibook, 2015, 245 p.

## En anglais

AKÇAM, Taner. *From Empire to Republic. Turkish nationalism and the Armenian Génocide*. London: Zedbooks, 2004, 273p.

AKTAR, Cengiz et GIRAGOSIAN, Richard. *Turkey-Armenia relations*. Briefing, Parlement européen, [en ligne], 2013, [consulté le 05.09.2016]. URL : [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2013/433710/EXPO-AFET\\_NT\(2013\)433710\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/note/join/2013/433710/EXPO-AFET_NT(2013)433710_EN.pdf)

ALTSTADT, Audrey L.. *The Azerbaijani Turks: identity and power under Russian rule*. Stanford: Hoover Institution press, 1992, 331p.

ANDERSON, Matthew Smith. *The Eastern question 1774-1923. A study in International Relations*. New York: Macmillian, 1966, 436 p.

ATAÖV, Türkkaya. *The Armenian question: conflict, trauma and objectivity*. Ankara: Ministry of Foreign Affairs, Center for Strategic Research, Ankara, 1997, 48 p.

ATILGAN, Inanç et MOUMDJAN, Garabet. *Archival documents of the Viennese Armenian-Turkish platform*. Klagenfurt: Wieser Verlag, 2010, 914 p.

AYDIN, Mustafa. *Non-traditional security threats and regional cooperation in the Southern Caucasus*. Amsterdam: IOS press, 2011, 251p.

AYDIN, Mustafa. *Europe's next shore: The Black Sea Region after EU enlargement*. Occasional Papers, n° 53, EU Institute for Security Studies, [en ligne], juin 2004, Paris, [consulté le 23.05.2017]. URL: <https://www.iss.europa.eu/sites/default/files/EUISSFiles/occ53.pdf>

AYDIN, Mustafa (éd.). *Turkey at the threshold of the 21st Century: global encounters and/vs. regional regional alternatives*. Ankara: International Relations Foundation, 1998, 232p.

BADDELEY, John F.. *The Russian conquest of the Caucasus*. London: Longmans, Green and Co, 1908, 518 p.

BAL, Idris (éd.). *Turkish foreign policy in post Cold War era*. Florida: Brown Walker Press, 464 p.

BAYIR, Derya. *Minorities and Nationalism in Turkish Law*. Burlington: Ashgate, 2013, 302 p.

BEHRENS, Paul *et al.* (éd.). *Holocaust and genocide denial: a contextual perspective*. New York: Routledge, 2017, 263p.

BERRIDGE, Geoff R.. *Talking to the enemy: how states without « diplomatic relations » communicate*. New York: St. Martin's press, 1994, 178 p.

BLOXHAM, Donald. *The Great Game of Genocide: Imperialism, nationalism, and the destruction of the Ottoman Armenians*. Oxford: Oxford University Press, 2005, 329 p.

BOLUKBASI, Suha. *Azerbaijan: A political history*. London: I.B.Tauris, 2011, 292 p.



BOZDAGLIOGLU, Yucel. *Turkish foreign policy and Turkish identity. A constructive approach*. New-York: Routledge, 2003, 224 p.

BRZEZINSKI, Zbigniew. *The grand chessboard: American primacy and its geostrategic imperatives*. New-York : Basic Books, 1997, 223 p.

CANFIELD, Robert (éd.). *Turko-Persia in Historical Perspective*. Cambridge: Cambridge University Press, 1991, 256 p.

CHESTERIAN, Vicken. *Open wounds : Armenians, Turks and a century of genocide*. New York: Oxford University Press, 2015, p.393.

CHIRAGOV, Fuad *et al.*. *The South Caucasus : between integration and fragmentation*. Strateji arařdırmalar mrkzi-European policy centre , may 2015, 109 p.

CHORBAJIAN, Levon. DONABEDIAN Patrick et MUTAFIAN Claude. *The Caucasian knot : the history and geopolitics of Nagorno-Karabagh*. London : ZED books, 1994, 198 p.

CHRYSANTHOPOULOS, Leonidas T. *Caucasus Chronicles Nation-building and diplomacy in Armenia*. Princeton: Gomidas Institute book, 2002, 180 p.

COPPIETERS, Bruno (éd.). *Contested borders in the Caucasus*. [En ligne], Brussels: VUP press, 1996, 205 p., [consult le 05.06.2015]. URL: <http://poli.vub.ac.be/publi/ContBorders/eng/ch0801.htm>

CORNELL Svante E.. *Azerbaijan since independence*. New York : M.E. Sharpe, 2011, 485 p.

CORNELL, Svante E.. *Small nations and great powers: study of ethno-political conflict in the Caucasus*. Richmond: Curzon, 2001, 480 p.

CORNELL, Svante E.. *The Nagorno Karabagh conflict*. Raport n 46, [en ligne]. Department of East European Studies, Uppsala University, 1999, [consult le 10.06.2013]. URL: [http://www.silkroadstudies.org/new/inside/publications/1999\\_NK\\_Book.pdf](http://www.silkroadstudies.org/new/inside/publications/1999_NK_Book.pdf)

CROISSANT, Michael. *The Armenia-Azerbaijan conflict: Causes and implications*. Westport, Connecticut: Praeger, 1998, 172 p.

HADAR, Esra et GLTEKIN PUNSMANN, Burcu. *Reflecting on the two-decades of bridging the divide: Taking stock of Turkish-armenian Civil society activities*. TEPAV, Ankara, dcembre 2012, 98 p.

EREVAN, Abraham of. *History of the Wars.1721-1738*. Costa Meza, California: Mazda Publishers, 1999, 111 p.

EUROPEAN STABILITY INITIATIVE. *Turkey-Armenia : the great debate*, [en ligne], aot 2009, [consult le 21.02.2016], URL : [https://www.esiweb.org/index.php?lang=en&id=322&debate\\_ID=2#info](https://www.esiweb.org/index.php?lang=en&id=322&debate_ID=2#info)

FISCHER ONAR, Nora. *Neo ottomanism, historical legacies and Turkish foreign policy*. EDAM discussion paper, [en ligne], octobre 2009, [consult le 04.05.2017]. URL: <http://www.gmfus.org/publications/neo-ottomanism-historical-legacies-and-turkish-foreign-policy>

- FLEET, Kate (éd.). *The Cambridge History of Turkey*, Volume 1, Byzantium to Turkey 1071-1453. Cambridge: Cambridge University Press, 2009, 522 p.
- FORSYTH, James. *The Caucasus: a history*, Cambridge: Cambridge University Press, 2013, 898 p.
- FULLER, Graham E. et LESSER, Ian O.. *Turkeys's new geopolitics: from Balkans to Western China*. Boulder: Westview Press, 1993, 197 p.
- GOKSEL, Nigar Diba. Reconciliation initiative: emerging patterns in Turkey. Eurasian Stability Initiative. [en ligne], [consulté le 23.07.2018.]. URL: <https://www.esiweb.org/pdf/Nigar%20Goksel%20-%20Reconciliation%20Initiatives.%20Emerging%20Patterns%20in%20Turkey%20-%2027%20November%202010.pdf>
- GOLDENBERG, Suzanne. *Pride of Small Nations: The Caucasus and post-soviet disorder*. London : Zed Books, 1994, 233 p.
- GOLTZ, Thomas. *Azerbaijan Diary: A rogue reporter's adventures in an oil-rich, war-torn, post-Soviet republic*. New York : M.E. Sharpe, 1998, 496 p.
- GÖRGÜLÜ, Aybars, ISKANDARYAN, Aleksandr et MINASYAN Sergei, *Assessing the rapprochement process*. Working paper, TESEV, Istanbul, 2010.
- GÖRGÜLÜ, Aybars, *Turkey-Armenia relations: A vicious circle*. Foreign policy analysis series 8, TESEV , Istanbul, 2008.
- GÜÇLÜ, Yücel. *Historical archives and the historians' Commission to investigate the Armenian events of 1915*. Lanham: The University Press of America, 2015, 343 p.
- HAKOBYAN, Tatul. *Turks and Armenians: from war to Cold war to diplomacy*. Yerevan: Lusakan, 2013, 411 p.
- HALE, William. *Turkish foreign policy since 1774*. 3<sup>e</sup> édition, Oxford: Routledge, 2013, 344 p.
- HASANLI, Jamil. *Stalin and the Turkish crisis of the Cold War, 1945-1953*. Lanham, Maryland : Lexington books, 2011, 419 p.
- HASANLI, Jamil. *At the dawn of the Cold War: The Soviet-American crisis over Iranian Azerbaijan, 1941-1946*, Lanham, Maryland : Rowman et Littlefield, 2006, 409 p.
- HERZIG, Edmund. *Iran and the former Soviet south*. London: Royal Institute of International affairs, 1995, 60 p.
- HERZIG, Edmund. *The New Caucasus: Armenia, Azerbaijan, Georgia*. London: The Royal Institute of International Affaires, 1999, 165 p.
- HOFFMAN, Tessa. *One nation-three sub-ethnic groups: the case of Armenia and of her diaspora*. Yerevan: Narek, 2011, 191p.
- HOIRIS, Ole et YÜRÜKEL, Sefa Martin. *Contrasts and Solutions in the Caucasus*. Aarhus: Aarhus University press, 1998, 491 p.

- HUGHES, James et GWENDOLYN, Sasse. *Ethnicity and Territory in the Former Soviet Union: regions in conflict*. London: Frank Cass, 2002, 247 p.
- HUNTER, Shireen. *The Transcaucasus in transition: nation-building and conflict*. Washington: Center for Strategic and International Studies, 1994, 223 p.
- HUMAN RIGHTS WATCH. *Azerbaijan. Seven Years of Conflict in Nagorno-Karabakh*. Rapport, Les Etats-Unis, décembre 1994.
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP. «Turkey and Armenia: opening minds, opening borders», *Europe report*, [en ligne], Istanbul, Brussels, n° 199, 2009, [consulté le 26.07.2017]. URL: <https://www.crisisgroup.org/europe-central-asia/western-europemediterranean/turkey/turkey-and-armenia-opening-minds-opening-borders>
- ISKANDARYAN, Alexander (éd.). *Identities, ideologies and institutions: A decade of insight into the Caucasus 2001-2011*. Yerevan: Caucasus Institute, 2001, p. 232.
- ISMAYILOV, Murad et GRAHAM, Norman A. (éd.) *Turkish-Azerbaijani relations: One nation-two states?* London: Routledge, 2016, 170 p.
- JONES, Stephen F. (éd.). *The making of modern Georgia, 1918-2012*. New York: Routledge, 2014, 363p.
- KING, Charles. *The Ghost of freedom: a history of the Caucasus*. Oxford: Oxford University Press, 2008, 303 p.
- LOCKHART, Laurence. *The Fall of the Safavi dynasty and the afghan occupation of Persia*. Cambridge : Cambridge University Press, 1958, 583 p.
- LANDAU, Jacob M.. *Pan-turkism, from irredentisme to cooperation*. London: Hurst, 1995, 275 p.
- LANDAU, Jacob M. et KELLNER-HEINKELER, Barbara. *Politics of language in the ex-Soviet Muslim states : Azerbaijan, Uzbekistan, Kazakhstan, Kyrgyzstan, Turkmenistan and Tajikistan*. Ann Harbour: The University of Michigan Press, 260 p.
- LEWIS, Bernard. *The emergence of Modern Turkey*, 2<sup>ième</sup> édition. London: Oxford University Press, 1968, 524p.
- MESBAHI, Mohiaddin (éd.). *Central Asia and the Caucasus after the Soviet Union : Domestic and international dynamics*. Gainesville, Florida : University Press of Florida, 1994, 353 p.
- MEYER, James H.. *Turks across empires: marketing muslim identity in the russian-ottoman borderlands, 1856-1914*. Oxford: Oxford University Press, 2014, 211 p.
- MIGDALOVITZ, Carol. *Armenia-Azerbaijan Conflict*. CRS Issue Brief, [en ligne], août 2003, [consulté le 12.12.2017]. URL : <https://www.everycrsreport.com/reports/IB92109.html>
- MIRZOYAN, Alla. *Armenia, the regional powers, and the West between and history*. New York: Palgrave Macmillian, 244 p.
- MOTIKA, Raoul et URSINUS, Michael (éd.). *Caucasia between the Ottoman Empire and Iran, 1555-1914*. Wiesbaden: Reichert, 2000, 222 p.

- ÖKE, Mim Kemâl. *The Armenian question: 1914-1923*. Nicosia: K. Rustem, 1988, 295 p.
- OKTAV, Özden Zernep. *Turkey in the 21st Century: quest for a new foreign policy*. Farnham, Burlington: Ashgate, 2011, 225 p.
- ORAN, Baskin (éd.). *Turkish foreign policy, 1919-2006: Facts and Analyses with Documents*. Salt Lake City : University of Utah Press, 2010, 968 p.
- OSKANIAN, Vartan. *Speaking to be heard: a decade of speeches*. Yerevan: the Civilitas Foundation, 2008, 489 p.
- PHILLIPS, David L. *Diplomatic history: the 2009 Protocol on the establishment of diplomatic relations between the Republic of Armenia and the Republic of Turkey and the 2009 Protocol on the Development of Bilateral Relations between the Republic of Turkey and the Republic of Armenia*. [En ligne], New-York: Institute for the Study of Human Rights, 2012, 129 p, [consulté le 12.05.2016], URL: [http://www.humanrightscolumbia.org/sites/default/files/pbhr\\_diplomatic\\_history.pdf](http://www.humanrightscolumbia.org/sites/default/files/pbhr_diplomatic_history.pdf)
- PHILLIPS, David L. *Unsilencing the past: track two diplomacy and Turkish-Armenian reconciliation*. New-York : Berghahn Books, 2005, 168 p.
- ROBBINS, Philip. *Turkey and the Middle East*, New York: Pinter Publishers, 1991, 130 p.
- RUBINSTEIN, Alvin Z. et SMOLANSKY, Oles M.. *Regional power rivalries in the new Eurasia: Russia, Turkey and Iran*. New York: Sharpe, 1995, 290 p.
- RUMYANTSEV, Sergey (éd.). *The South Caucasus and Turkey: History lessons of the 20<sup>th</sup> century*. Tbilissi: Heinrich Böll Foundation South Caucasus regional office, 2012, 210 p.
- SALOMONI, Fabio. *Migrations, borders and boundaries: Post-Soviet Armenians and Azerbaijanis in Turkey*. Istanbul: ISIS Press, 2016, 184 p.
- SAROYAN, Marc. *Minorities, Mullahs, and Modernity: reshaping of community in the post-soviet era*. International and Areas Studies Research Series, n° 95. Berkeley: University of California, 1997, 231p.
- SCHRODT, Nikolaus. *Modern Turkey and the Armenian genocide: An argument about the meaning of the past*. Vienna: Springer, 2014, 376p.
- SHAFAK, Elif . *La batarde d'Istanbul*, traduit de l'anglais Aline Azoulay. Paris : Phebus, 2007, 377 p.
- SHOUGARIAN, Rouben. *Does Armenia need a foreign policy ?* London: Gomidas Institute, 2016, 282p.
- ŞİMŞİR, Bilal N.. *British Documents on Ottoman Armenians*. 4 Volumes (vol 1.: 1856-1880, 767 p.; vol.2: 1880-1890, 784 p. ; vol.3: 1890-1895, 684 p.; vol. 4: 1895, 703 p.). Ankara: Türk Tarih Kurumu, 1982-1990.
- SMITH, Graham (éd.). *The Nationalities question in the Post-Soviet State*. London: Longman, 1996, 524 p.

- SMITH, Michael G.. *Language and Power in the creation of the USSR, 1917-1953*. Berlin: Mouton de Gruyter, 1998, 294 p.
- STARR, S. Frederick (éd.). *The legacy of history in Russia and the states of Eurasia*. New York: Sharpe Inc, 1994, 313 p.
- SUNY, Ronald Grigor, GÖÇEK, Fatma Müge et NAIMARK, Norman M. (éd.). *A question of genocide. Armenians and Turks at the end of the Ottoman Empire*. Oxford: Oxford University Press, 2011, 434 p.
- SUNY, Ronald Grigor. (éd.). *Transcaucasia, socialism and social change*. Michigan: the University of Michigan press, 1996, 543.
- SUNY, Ronald Grigor. *Looking toward Ararat: Armenia in modern history*. Bloomington, Indianapolis: Indian University Press, 1993, 289 p.
- SWIETOCHOWSKI, Tadeusz. *Russia and Azerbaijan: a borderland in transition*. New York: Columbia University Press, 1995, 290 p.
- SWIETOCHOWSKI, Tadeusz. *Russian Azerbaijan 1905-1920: the shaping of national identity in a Muslim community*. London: Cambridge University Press, 2004, 256 p.
- TAYLOR, Scott. *Unreconciled differences: Turkey, Armenia and Azerbaijan*. Ottawa: Esprit de Corps Books, 2010, 176 p.
- TER-PETROSSIAN, Levon et GRIGORYAN, Armen. *Armenia's future, relations with Turkey, and the Karabagh conflict*. Cham, Suisse: Palgrave Macmillian, 2018, 174 p.
- UMUT, Uzer. *Identity and Turkish foreign policy: The Kemalist influence in Cyprus and the Caucasus*. London: Palgrave Macmillian, 2011, 242 p.
- ÜNGÖR, Uğur Ümit. *The making of modern Turkey: nation and state in Eastern Anatolia, 1913-1950*. Oxford: Oxford University Press, 2011, 303 p.
- WAAL, Thomas de. *The Nagorny Karabakh conflict. Origins, dynamics and misperceptions*. ACCORD, [en ligne], 2005, n° 17, p.12-17, [consulté le 14.09.2017]. URL: <http://www.c-r.org/accord/nagorny-karabakh/nagorny-karabakh-conflict-origins-dynamics-and-misperceptions>
- WAAL, Thomas de. *Black Garden. Armenian and Azerbaijan through peace and war*. New York: New York University Press, 2003, 337 p.
- WAAL, Thomas de. *Great catastrophe: Turks and Armenians in the shadow of genocide*. Oxford: Oxford University Press, 2015, 298 p.
- WAAL, Thomas de. *The Caucasus: An introduction*. Oxford: Oxford University Press, 2010, 259 p.
- WALKER, Christopher. *Armenia and Karabagh: the struggle for unity*, London: Minority Rights Publications, 1991, 162 p.

WALKER, Christopher. *Armenia: the survival of a nation*. 2<sup>e</sup> édition, London: Routledge, 1991, 476 p.

WEİSBAND, Edward. *Turkish foreign policy, 1943-1945: Small state diplomacy and great power politics*. Princeton: Princeton University Press, 1973, p.392.

WINROW Gareth, *Turkey and the Caucasus: Domestic interests and security concerns*, the Royal Institute of International affairs, London, 2000, 67 p.

WRIGHT F.R. John, GOLDENBERG Suzanne et SCHOFIELD Richard (éd.). *Transcaucasian boundaries*. London: UCL Press, 1996, 237 p.

## En turc

AKÇAM, Taner. *Türk ulusal kimliği ve Ermeni sorunu [l'identité nationale turque et la question arménienne]*, 4<sup>e</sup> édition. Istanbul: İletişim, 1995, 224 p.

AKŞİN, Sina (éd.). *Türkiye Tarihi. Cilt 2 : Osmanli devleti 1300-1600 [Histoire de la Turquie. Tome 2: L'Etat ottoman 1300-1600]*. Istanbul: Cem Yayınevi, 1989, 356 p.

ASLANLI, Araz. *Karabağ sorunu ve Türkiye-Ermenistan ilişkileri [Le conflit du Haut-Karabagh et les relations entre la Turquie et l'Arménie]*. Ankara : Berikan yayınevi, p.309.

AYDIN, Mustafa (éd.). *Kafkaslar, değişim, dönüşüm: Avrasya üçlemesi III [Les Caucases, changement, transformation : la Trilogie d'Eurasie III]*, Istanbul : Nobel, 2012, 357 p.

AYDINGÜN, Ayşegül. ASKER, Ali et ŞİR, Aslan Yavuz (éd.). *Gürcistan'daki müslüman topluluklar. Azınlık hakları, kimlik, siyaset [les Communautés musulmanes en Géorgie. Droits des minorités, identité, politique]*. Ankara : Avrasya İncelemeleri Merkezi, juin 2016, 442 p.

AZER, Candan. *Babadan oğula Güney Kafkasya : Türkiye-Güney Kafkasya ilişkileri [Le Caucase du Sud du père au fils. Les relations entre la Turquie et le Caucase du Sud]*, Istanbul : Truva yayınları, 2011, 647 p.

BAHÇEŞEHİR ÜNİVERSİTESİ EKONOMİK VE TOPLUMSAL ARAŞTIRMALAR MERKEZİ BETAM, SOSYAL ARAŞTIRMALAR MERKEZİ SAM, HRANT DİNK VAKFI. *Türkiye-Ermenistan sınırı sosyo-ekonomik etkileri araştırması*. Istanbul: Hrant Dink Vakfı yayınları, novembre 2014, 98 p.

BAL, Idris (éd.). *Dünden bu güne Türk Ermeni ilişkileri [Les relations turco-arméniennes d'hier jusqu'à aujourd'hui]*. Ankara : Nobel, 2003, 734 p.

BAL, Idris (éd.). *21. Yüzyılın eşğinde Türk dış politikası [Politique étrangère turque au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle]*. Istanbul: Alfa, 2001, 732 p.

BALCI, Ali. *Türk dış politikası: İlkeler, aktörler ve uygulamalar [Politique étrangère turque: principes, acteurs et pratiques]*. Istanbul: Etkileşim, 2015, 344 p.

BILGE, Sadik. *Osmanlı devleti ve Kafkasya. Osmanli varlığı döneminde Kafkasya'nın Siyasî-Askerî Tarihi ve Idarî Taksimâtı [L'Etat ottoman et le Caucase : Histoire politico-militaire et la division administrative pendant la période ottomane] (1454-1829)*. İstanbul : Eren, 2005, 295 p.

BORA, Tanıl et GÜLTEKİNGİL, Murat. *Modern Türkiye'de siyasi düşünce. Dönemler ve zihniyetler [La pense politique en Turquie moderne. Périodes et mentalités]*, vol. 9. İstanbul: İletişim, 2009, 1350 p.

BORA, Tanıl et GÜLTEKİNGİL, Murat. *Modern Türkiye'de siyasi düşünce. Milliyetçilik [La pense politique en Turquie moderne. Nationalisme]*, vol. 4. İstanbul :İletişim, 3<sup>e</sup> édition, 2008, 1022 p.

ÇAKMAK, Haydar. *Türk dış politikası [La politique étrangère turque] 1919-2012*, 2<sup>e</sup> édition. Ankara : Platin, 2012, 1244 p.

CEM, İsmail. *Dışişleri Bakanı İsmail Cem: Konuşmalar, demeçler, açıklamalar. Haziran 97-Nisan 99 [Le ministre des Affaires étrangères İsmail Cem : Discours, déclarations, commentaires. Juin 1997-avril 1999]*. Ankara: Dışişleri Bakanlığı, 1999, 687 p.

ÇETİN, Fethiye. *Anneannem. Anı [Ma grande-mère. Mémoire]*, 5<sup>e</sup> édition. İstanbul : Metis edebiyat, 2005, 115 p.

DAVUTOĞLU, Ahmet. *Stratejik derinlik : Türkiyenin uluslararası konumu [Le profondeur stratégique : La position internationale de la Turquie]*, 21<sup>e</sup> édition. İstanbul : Küre, 2007, p. 584.

DAVUTOĞLU, Ahmet. *Teoriden pratiğe : Türk dış politikası üzerine konuşmalar*, 3<sup>e</sup> édition. İstanbul : Küre, 2013, 440 p.

DEMİR, Ali Faik. *Türk dış politikası perspektivinden Güney Kafkasya [Le Caucase du Sud dans la perspective de la politique étrangère turque]* . İstanbul : Bağlam, 2003, 358 p.

EFEGİL, Ertan et KALAYCI, Ridvan (éd.). *Dış politikası teorileri bağlamında türk dış politikasının analizi [Analyse de la politique étrangère turque dans le cadre des théories de la politique étrangère]*, Tome 1. İstanbul : Nobel, 2012, 715 p.

EFEGİL, Ertan. *Körfez krizi ve Türk dış politikası karar verme modeli [Le crise du Golf et le modèle de la prise de décision dans la politique étrangère turque]*. İstanbul : Gundogan, 2002, 284 p.

ERALP, Atila (éd.). *Türkiye ve Avrupa: Batılılaşma, Kalkınma, Demokrasi [Turquie et Europe: occidentalisation, développement, démocratie]*. Ankara: İmge Kitabevi, 381p.

EREN Güler, ÇİÇEK Kemal et İNALCIK, Halil. *Osmanlı. 1, Siyaset [Etat ottoman. Volume 1, Politique]*. Ankara : Yeni Türkiye Yayınları, 1999.

KALKAN, Yeldar Barış. *Çerkes halkı ve sorunları: Çerkes tarih, kültür, coğrafya ve siyasetine sınıfsal yaklaşım [Le peuple circassien et ses problèmes: approche de classe sociale à l'histoire, la culture, la géographie et la politique circassiennes]*. İstanbul : Gün, 2006, 354 p.

KARABULUT, Kerem et al.. *Türkiye-Ermenistan sınır kapıları sorunsalı : ekonomik analiz [La question des portes frontalières turco-arméniennes : l'analyse économique]*. Ankara : Nobel, 2011, 88 p.

KASIM, Kamer. *Soğuk savaş sonrası Kafkasya. Azerbaycan, Ermenistan, Gürcistan, Türkiye, Rusya, İran ve ABD'nin Kafkasya politikaları [Le Caucase après la Guerre Froide. Les politiques caucasiennes de l'Azerbaïdjan, l'Arménie, la Géorgie, la Turquie, l'Iran et des Etats-Unis]*. Ankara : USAK, 2009, 292 p.

KÖSEBALABAN, Hasan. *Türk dış politikası [La politique étrangère turque]*, traduit en turc par Hüsamettin İnaç. Ankara : BigBang, 2014, 431p.

KURAT, Akdeş Nimet. *Türkiye ve Rusya [Turquie et Russie]*. Ankara : Kültür bakanlığı, 1990, 755 p.

LAÇİNER, Ömer et al.. *Bir zamanlar Ermeniler vardı !..[Il y avait une fois des Arméniens !..]* Istanbul : Birikim, 2008, 261p.

LAÇİNER, Sedat. *Ermeni sorunu, Diaspora ve Türk dış politikası [Le problème arménien, la diaspora et la politique étrangère turque]*. Ankara: USAK, 2008, p.654.

LAÇİNER, Sedat. *Türkler ve Ermeniler. Bir uluslararası ilişkiler çalışması [Les Turcs et les Arméniens. Une étude de relations internationales]*. Istanbul : Kaknüs, 2004, 408 p.

OĞUZ, C. Cem. *Türkiye- Azerbaycan ilişkileri ve Ermenistan faktörü [Les relations entre la Turquie et l'Azerbaïdjan et le facteur d'Arménie]*. Ankara : Yeni Türkiye, 2010, 104 p.

ORAN, Baskın (éd.). *Türk dış politikası : Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar (La politique étrangère turque : dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui. Faits, documents, analyses), 2001-2012, tome III.* Istanbul : İletişim, 2013, 885 p.

ORAN, Baskın (éd.). *Türk dış politikası : Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar (La politique étrangère turque : dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui. Faits, documents, analyses), 1980-2001, tome II.* Istanbul : İletişim, 2010,637 p.

ORAN, Baskın (éd.). *Türk dış politikası : Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar (La politique étrangère turque : dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui. Faits, documents, analyses) 1919-1980, tome I.* Istanbul : İletişim, 2009, 900 p.

ÖZDOĞAN, Günay Göksu et al.. *Türkiye'de Ermeniler: Cemaat, birey, yurttaş [Armeniens en Turquie: communauté, individu, citoyen]*. Istanbul: İstanbul Bilgi Üniversitesi, 2009, 640 p.

ŞAHİN, Enis. *Türkiye ve Maverâ-yi Kafkasya ilişkileri içerisinde Trabzon ve Batum anlaşmaları [les Accords de Trébizonde et de Batoum dans le cadre des relations entre la Turquie et la Transcaucasie] (1917-1918).* Ankara: Türk Tarihi Kurumu, p.818.

SAPMAZ, Ahmet. *Rusyanın transkafkasya politikası ve Türkiye'ye etkileri [La politique transcaucasienne de la Russie et ses influences sur la Turquie]*. İstanbul : Ötüken, 2008, 368 p.

ŞİMŞİR, Bilal N.. *Azerbaycan [Azerbaïdjan]*. Ankara: Bilgi, 2011, 768p.



SÖNMEZOĞLU, Faruk, ÖZGÜR BAKLACIOĞLU, Nurcan et TERZİ, Özlem (éd.). *XXI yüzyılda Türk dış politikasının analizi [l'Analyse de la politique étrangère turque dans le XXI siècle]*. İstanbul : Der, 2012, 904 p.

TEMELKURAN, Ece. *Ağrının derinliği [La profondeur de la montagne Ağrı (Ararat)]*, 17<sup>e</sup> édition. İstanbul : Everest, 2016, 322 p.

TOLUNER, Sevin. *Millletlerarası Hukuk Açısından Türkiyenin Bazı dış politika sorunları [Quelques questions de la politique étrangère de la Turquie dans le cadre du droit international]*, 2<sup>e</sup> édition. İstanbul : Beta, 2004, p.589.

USLU, Nasuh. *Türk dış politikası yol ayrımında. Soğuk Savaş sonrasında Yeni sorunlar, yeni imkanlar ve yeni arayışlar [La politique étrangère turque à la croisée des chemins. Nouveaux problèmes, nouvelles opportunités et nouvelles recherches]*. İstanbul : Anka, 2006, p.375.

VELİYEV, Cavid et ASLANLI, Araz (éd.). *Güney Kafkasya : toprak bütünlüğü, jeopolitik mücadeleler ve enerji [Caucase du Sud : intégralité territoriale, luttes géopolitiques et énergie]*. Ankara : Berikan, 2011, 399 p.

YENİGÜN, Cüneyt et EFEGİL, Ertan. *Türkiyenin değişen dış politikası [La politique étrangère turque en transformation]*. Ankara : Nobel, 2010, 784 p.

YENİGÜN, Cüneyt. *Soğuk Savaş sonrasında TBMM ve Dış politika. Belgeler -Yorumlar [Le parlement turc et la politique étrangère après la guerre froide. Documentation-commentaires]*, Nobel, Ankara, 2004, 567 p.

YÜRÜR, Pınar et ÖZKAN, Arda. *Soğuk savaş sonrası Türkiye'nin komşu siyaseti : Balkanlar-Kafkasya-Ortadoğu [La politique de voisinage de la Turquie après la guerre froide : Balkans, Caucase-Moyen-Orient]*. Ankara: Detay yayıncılık, 2016, 408p.

ZENGİN, Gürkan. *Hoca: Türk dış politikasında Davutoğlu etkisi [Professeur: l'effet de Davutoğlu dans la politique étrangère turque ]*. İstanbul: Inkilap, 488 p.

## **En azərbaycanais**

AŞURBƏYLİ, Sara. *Şirvanşahlar dövləti VI-XVI əsrlər [L'Etat des Şirvanşahlar (Chirvancharlar), VI-XVI siècles]*. Bakı: Avrasya, 2006, 450 p.

EFENDİYEV, Oqtay. *Azərbaycan Səfəvilər dövləti [L'Etat d'Azerbaïdjan des Séfévides ]*. Şerq- Qerb, Bakı, 2007, 407 p.

ELÇIBƏY, Əbülfəz. *Bu mənim taleyimdir [C'est mon destin]*. Bakı: Gənclik, 1992, 304 p.

ƏHMƏDOV, Ərrəhman. *Azərbaycan Beynəlxalq Münasibətlərdə (Türkdilli dövlətlərlə əlaqələr. XX əsrin 90-cı illəri) [L'Azerbaïdjan dans les relations internationales (Les relations avec les États turcophones. Les années 1990)]*. Bakı : Elm və Təhsil, 2009, 371 p.

GAFAROV, Vasif. *Türkiyə-Rusiya münasibətlərində Azərbaycan məsələsi [La question d'Azerbaïdjan dans les relations entre la Turquie et la Russie] (1917-1922)*. Bakı: Azərənəşr, 2011, 473 p.

QULUZADƏ, Vəfa. *Gələcəyin üfüqləri* [Les horison de l'avenir]. Bakı: Azərbaycan, 1999, 288 p.

HƏSƏNOV, Əli. *Müasir beynəlxalq münasibətlər və Azərbaycanın xarici siyasəti* [Les relations internationales contemporaines et la politique étrangère de l'Azerbaïdjan]. Bakı : Azərbaycan Respublikasının Prezidenti yanında Dövlət İdarəçilik Akademiyası, 2005, 637p.

SƏFƏROV, Pərviz. *Azərbaycan Respublikası Rusiya-İran və Türkiyənin geosiyasi maraqlarında* [La République d'Azerbaïdjan dans les intérêts géopolitiques de la Russie, de l'Iran et de la Turquie], Bakı : Elm ve tehsil, 2011, 264 p.

STRATEJİ ARAŞDIRMALAR MƏRKƏZİ [CENTRE D'ETUDES STRATEGIQUES]. *Azərbaycan-Türkiyə əlaqələri son 20 ildə : uğurlar və imkanlar* [Les relations entre l'Azerbaïdjan et la Turquie pendant les dernières vingt années : réussites et possibilités]. Bakı, 2011.

STRATEJİ ARAŞDIRMALAR MƏRKƏZİ [CENTRE D'ETUDES STRATEGIQUES]. *Türkiyə Ermənistan protokolları: Udan kim uduzan kim* [Les protocoles Turquie-Arménie: qui a gagné, qui a perdu?]. Bakı, 2009.

## En russe

ALEKSEEV, Georgij. *Ot Majendorfa do Astany: principial'nye aspekty armâno-azerbajdzanskogo nagorno-karabahskogo konflikta* [De Meiendorf jusqu'à Astana : les principaux aspects du conflit du Haut-Karabagh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan]. Moskva : Informacionno-analitičeskij centr po izučeniû postsovetskogo prostranstva, 2010, 552 p.

DEGOEV, Vladimir. *Rossiâ, Kavkaz i postsovetskij mir* [La Russie, le Caucase et le monde post-soviétique]. Moskva : Russkaâ panorama, 2006, 293 p.

DEMOYAN, Gayk. *Turciâ i Karabahskij konflikt v konce XX-načala XXI vekov : istoriko-sravnitel'nyj analiz* [La Turquie et le conflit du Karabakh à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et au début du XXI<sup>e</sup> siècle: analyse historique et comparative]. Erevan : Prospektus 2006, 252 p.

FURMAN, Dmitrij (éd.). *Azerbajdzan i Rossiâ: obšestva i gosudarstva* [Azerbaïdjan et Russie : sociétés et Etats]. [en ligne], Moskva : Letnij sad, pas de mention de page,[consulté le 17.10.2017] URL : <http://old.sakharov-center.ru/publications/azrus/default.htm>

GADŽIEV, Kamaludin, « *Bol'shâ Igra* » na Kavkaze: *Včera segodnâ, zavtra* [« Grand Jeu » au Caucase : hier, aujourd'hui, demain]. Moskva : Meždunarodnye otnošeniâ, 2012, 252 p.

GADŽIEV, Kamaludin, *Kavkazskij uzel v geopolitičeskikh prioritetah Rossii* [Noeud caucasien dans les priorités géopolitiques de la Russie], Moskva : Logos, 2010, 531 p.

GADŽIEV, Kamaludin, *Geopolitika Kavkaza* [La géopolitique du Caucase], Moskva : Meždunarodnye otnošeniâ, 2001, 462 p.

KARAGƏZOV, Rauf. *Metamorfozy kollektivnoj pamâti v Rossii i na central'nom Kavkaze* [Les Métamorphoses de la mémoire collective en Russie et au Caucase Central], Baku : Nurlan, 2005, 386 p.

KAZEMZADE Firuz. *Bor'ba za Zakavkaz'e [La lutte pour la Transcaucasie] (1917-1921)*. Baku : CA & CC Press, 2010, 327 p.

NOVIKOVA, Gaâna (éd.). *Orientiry vnešnej politiki Armenii : sbornik analitičeskikh statej [Les points de repères de la politique étrangère de l'Arménie: recueil des articles analytiques]*. Erevan: Spectrum, 149 p.

KOŽOKIN, Evgenij. *Nezavisimyj Azerbajdžan: novye orientiry [L'Azerbaïdjan indépendant : nouveaux vecteurs de développement]*, recueil de textes, vol. 2. Moskva : Rossijskij Institut Strategičeskikh Issledovanij, 2000, 320 p.

ISKANDARÂN, Aleksandr (éd.). *Kavkaz-2009. Ežegodnik Instituta Kavkaza [Caucase- 2009. Annuaire de l'Institut du Caucase]*. Erevan: Institut Kavkaza, 2011, 198 p.

### **En italien**

FERRARI, Aldo. *Il Caucaso. Popoli e conflitti di una frontiera europea [Le Caucase. Peuples et conflits d'une frontière européenne]*. Roma : Lavoro, Roma, 2005, 142 p.

*Articles de périodiques/chapitres d'ouvrage*

### **En français**

ARAS, Bulent et SARIKAYA, Ali. « La Turquie et l'Arménie, face au défi d'une opportunité historique ». *Politiques méditerranéennes. La Turquie-les Balkans*, [en ligne], 2010 Bilan, p. 222-227, [consulté le 22.03.2017]. URL : [http://www.iemed.org/anuari/2010/farticles/Aras\\_Sarikaya\\_Turquie\\_fr.pdf](http://www.iemed.org/anuari/2010/farticles/Aras_Sarikaya_Turquie_fr.pdf).

BAGHIROVA, Nushaba. « Lutte d'influence entre puissances dans la région du Caucase du Sud du XXe siècle jusqu'à nos jours ». In : CLERGET, Jérôme et WASENBERG, Birte (éd.). *Gestion des conflits et coopération en Europe. Cahiers de Fare*, n°14, Paris : l'Harmattan, 2017, p.81-93.

BAGHIROVA, Nushaba. « L'influence de Shah Ismail Khatai ». In : DZIUB, Nikol, KOMUR-THILLOY, Greta et THILLOY, Pierre (éd.). *L'Ashiq et le troubadour : perspectives transversales sur l'art de la poésie musicale*. Reims : Epure, 2017, p.159-169.

BAGHIROVA, Nushaba. « Frontières fermées entre la Turquie et l'Arménie : l'analyse de la décision turque ». In : SAYAH, Jamil (éd.). *Frontières et mobilité*, l'Harmattan, Paris, 2016, p.103-114.

BAGHIROVA, Nushaba. « Les débats au sein des organisations européennes autour du Caucase du Sud ». In : ABALLEA Marion et CLERGET Jérôme (éd.). *Discours diplomatique et pratique des relations internationales : XIXe-XXe siècles*, Cahier de Fare n° 11. Paris : l'Harmattan, 2016, p. 95-107.

BALCI, Bayram. « Entre Islam et Laïcité : la politique religieuse de la Turquie dans les républiques turcophones d'Asie Centrale et du Caucase ». In : Bayram Balci et Raul Motika, *Religion et politique dans le Caucase post-soviétique : les traditions réinventées à l'épreuve des influences extérieures*. Paris : Maisonneuve et Larose, 2007, p. 81-96.

BALCI, Bayram. « Islam et politique en Azerbaïdjan ». In : Bayram Balci et Raul Motika, *Religion et politique dans le Caucase post-soviétique : les traditions réinventées à l'épreuve des influences extérieures*. Paris : Maisonneuve et Larose, 2007, p. 133-147.

BALCI, Bayram. « Le renouveau Islam en Géorgie post-soviétique ». In : Bayram Balci et Raul Motika, *Religion et politique dans le Caucase post-soviétique : les traditions réinventées à l'épreuve des influences extérieures*. Paris: Maisonneuve et Larose, 2007, p.225-6249.

BILICI, Faruk. « Les relations turco-géorgiennes : un modèle de genre ». *Page Europe*, [en ligne], le 25 juin 2013, *La Documentation Française*, [consulté le 12.12.2017] URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/pages-europe/d000683-les-relations-turco-georgiennes-un-modele-du-genre-par-faruk-bilici/article>

BILLION, Didier. « Les atouts de la politique extérieure de la Turquie ». *Pouvoirs*, [en ligne], 2005, vol. 4, n° 115, p. 113-128, [consulté le 30.06.2017]. URL : [www.cairn.info/revue-pouvoirs-2005-4-page-113.htm](http://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2005-4-page-113.htm).

BITSCH, Marie Thérèse. « L'élargissement du Conseil de l'Europe vers l'Est : les débats sur l'appartenance à l'Europe ». In: BITSCH, Marie Thérèse, LOTH Wilfried et POIDEVIN Raymond (éd.). *Institutions européennes et identités européennes*. Bruxelles : Bruylant, 1998, p.141-152.

BOZARSLAN, Hamit, PICARD, Elisabeth et VANER, Semih. « La Transfrontaliérité : le cas de la Turquie ». *Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien*, 1995, n° 19, p. 543-552.

BOZDEMIR, Michel. « La Turquie face à la crise du Golfe ». *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 1991, n° 62, Crise du Golf. La logique des chercheurs, p.111-115.

BURDY, Jean-Paul. « La démolition du « monument à l'humanité » de Kars et les relations turco-arméniennes : un signal négatif ». *Ovipot*, Hypothèses, [en ligne], le 1<sup>er</sup> juin 2011, [consulté le 14.09.2018]. URL : <https://ovipot.hypotheses.org/5614>

BURDY, Jean-Paul. « La Turquie candidate et le génocide des arméniens: Entre négation nationaliste et société civile ». *Pôle Sud*, 2005, vol. 2, n°32, 2005, p.77-93.

CHETERIAN, Vicken. « Histoire, mémoire et relations internationales : la diaspora arménienne et les relations arméno-turques ». *Relations internationales*, [en ligne], 2010, vol. 1, n° 141, p. 25-45.

CHETERIAN, Vicken. « Vers une normalisation des relations turco-arméniennes? ». *Le monde diplomatique*, [en ligne], 9 octobre 2009, pas de mention de page, [consulté le 23.09.2015]. URL : <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2009-10-09-Relations-turco-armeniennes>

COPEAUX, Etienne. « Quelques réflexions sur les représentations arméniennes de l'histoire ». *Hérodote*, 1994, n° 74-75, 1994, p.255-281.

DEMOYAN, Hayk. « La question arméno-turque : poids du passé et conséquences des ambitions géopolitiques ». In : VETTOVAGLIA, Jean-Pierre (éd.). *Les déterminants des conflits et nouvelles formes de prévention*. Bruxelles : Bruylant, 2013, p.660-687.

DESCAMPS, Philippe. « Ruineux statu quo entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan : Etat de guerre permanent dans le Haut-Karabakh ». *Le Monde diplomatique*, décembre 2012, vol. 59, n° 705, p. 18-19.

DJALILI, Mohammad-Reza. « L'Iran en Asie centrale, politique régionale d'un voisin proche ». *Les Cahiers de l'Orient*, 2008, vol. 1, n°89, p.57- 68.

DJALILI, Mohammad-Reza et KELLNER, Thierry. « Moyen-Orient, Caucase et Asie centrale : Des concepts géopolitiques à construire et à reconstruire ? ». *Central Asian Survey*, 2000, vol.19, n°1, p. 117-140.

DJALILI, Mohammad-Reza. « L'Iran et la Transcaucasie ». In: DJALILI, Mohammad-Reza (éd.). *Le Caucase postsoviétique : la transition dans le conflit*, Bruxelles : Bruylant, 1995, p.181-195.

DJALILI, Mohammad Reza. « Emergence du Caucase et de l'Asie Centrale : recomposition du paysage régional et interrogations géopolitiques ». In : BOCCO Riccardo et DJALILI, Mohammad Reza (éd.). *Moyen-Orient : migrations démocratisation, médiations*. Paris : Presses Universitaires de France, 1994, p.343-354.

DUMONT, Paul. « L'axe Moscou-Ankara. Les relations turco-soviétiques de 1919 à 1922 ». *Cahier du Monde russe et soviétique*, juillet-septembre 1977, vol 18, n°3, p.165-193.

GASIMOV, Dilaver D..« Le conflit arméno-azerbaïdjanais : l'impuissance ou l'indifférence de la communauté Internationale ? ». *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2010, vol. 4, n° 240, p.101-111.

GEORGEON, François. « Génocide des Arméniens ». In: GEORGEON, François, VATIN, Nicolas et VEINSTEIN, Gilles (éd.). *Dictionnaire de l'Empire ottoman*. Paris : Fayard, 2015, p.489-493.

GERY, Catherine. « L'Autre caucasien dans la littérature russe, de Pouchkine à Makanine ». *L'Altérité- Séminaire du musée du quai Branly*, [en ligne], mars 2016, [consulté le 02.07.2018]. URL : <https://hal-inalco.archives-ouvertes.fr/hal-01292878>

GORDADZE, Thornike. *Géorgie : un nationalisme de frontière*. FASOPO (Fonds d'analyse des sociétés politiques), [en ligne], décembre 2005, mis en ligne 12.07.2014, p.154-208, [consulté le 15.12.2018]. URL : [http://www.fasopo.org/sites/default/files/legscolonial\\_tg\\_1205.pdf](http://www.fasopo.org/sites/default/files/legscolonial_tg_1205.pdf)

GÖKSEL, Nigar Diba. « Les politiques intérieures d'Arménie et de Turquie déterminent l'agenda de leurs relations ». *Repairfuture*, [en ligne], 1<sup>er</sup> mars 2014, [consulté le 23.06.2017]. URL <https://repairfuture.net/index.php/fr/le-genocide-point-de-vue-de-turquie/les-politiques-interieures-d-armenie-et-de-turquie-determinent-l-agenda-de-leurs-relations-diba-nigar-goeksel>

GÖYÜSHOV, Altay. « L'élan brisé : les intellectuels azéris et l'enseignement islamique avant la soviétisation ». In : BALCI, Bayram et MOTIKA, Raoul. *Religion et politique dans*

le Caucase post-soviétique : les traditions réinventées à l'épreuve des influences extérieures. Paris : Maisonneuve et Larose, 2007.121-133

GROC, Gérard. « La doctrine Davutoglu : une projection diplomatique de la Turquie sur son environnement ». *Confluences Méditerranée*, 2012, vol. 83, n° 4, p. 71-85.

GÜLTEKIN PUNSMANN, Burcu. « Les perceptions du monde postsoviétique en Turquie ». *Anatoli. De l'Adriatique à la Caspienne : Territoires, politiques, sociétés*, septembre 2011, n° 2, p. 293-310.

HAKOBYAN, Tatul. « Arménie-Turquie, 100 ans de relations diplomatiques ». *Repairfuture*, [en ligne], le 4 juillet 2017, pas de mention de page, [consulté le 23.05.2018]. URL : <https://www.repairfuture.net/index.php/fr/geopolitique-point-de-vue-d-armenie/turquie-100-ans-de-relations-diplomatiques>

HILL, Fiona, TASPINAR, Omer et KASTOUEVA-JEAN, Tatiana. « La Russie et la Turquie au Caucase : se rapprocher pour préserver le statu quo ? ». *Politique étrangère*, 2007, vol. hors-série, n° 5, p. 153-166.

İSIKSEL, Güneş. « L'emprise ottomane en Géorgie occidentale à l'époque de Süleymân Ier (r. 1520-1566) ». MELIS Nicola et NOBILI, Mauro (éd.). *Collectanea Islamica*, Roma : Aracna editrice, 2012, 89-105 p.

JEGO, Marie (conduit par). « Le rêve arménien : l'entretien avec Vartan Oskanian ». *Politique Internationale*, [en ligne], été 2004, n°104, [consulté le 23.03.2018.]. URL : [http://www.politiqueinternationale.com/revue/article.php?id\\_revue=18&id=105&content=synopsis](http://www.politiqueinternationale.com/revue/article.php?id_revue=18&id=105&content=synopsis)

KAYNAR, Hira. « La mémoire du génocide chez les Arméniens de Turquie ». In : BECKER, Annette, BOZARSLAN, Hamit *et al.* (éd.). *Le génocide des Arméniens : Cent ans de recherche*. Paris : Armand Colin, 2015.

KAZANCIGIL, Ali. « La diplomatie tous azimuts de la Turquie : émergence d'une puissance moyenne en Méditerranée ». *Confluences Méditerranée*, [en ligne], 2010, vol.3, n° 74, p. 109-118, [consulté le 05.07.2014]. URL : [www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2010-3-page-109.htm](http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2010-3-page-109.htm)

KÉVORKIAN, Raymond. « Un bref tour d'horizon des recherches historiques sur le génocide des Arméniens : sources, méthodes, acquis et perspectives ». *Études arméniennes contemporaines*, [en ligne], 2013, n°1, p.61-74, [mis en ligne le 1<sup>er</sup> décembre 2014, consulté le 05 juin 2018]. URL : <https://journals.openedition.org/eac/347#text>

KITAPCIYAN, Ertan. « A Kars, la main tendue vers l'Arménie ». *Regards sur l'Est*, [en ligne], le 1<sup>er</sup> mai 2001, [consulté le 21.07.2017]. URL : [http://www.regard-est.com/home/breve\\_contenu.php?id=217](http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=217)

KORTIEN, Isabelle. « Hrant Dink, aiguillons de la conscience morale turque ». *Revue de deux Mondes*, Point de vue, [en ligne], le 19 janvier 2017, [consulté le 23.09.2018]. URL : <https://www.revuedesdeuxmondes.fr/hrant-dink-aiguillon-de-conscience-morale-turque/>

KUNTH, Anouch. « La diaspora arménienne ». *Études*, 2007, n° 3, tome 406, p.321-331.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE. « Le partage de la mer Caspienne » [en ligne], le 3 août 2005, [consulté le 03.03.2016]. URL: <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/mer-caspienne/partage-mer-caspienne.shtml>

LE COURRIER DES BALKANS. *L'Assimilation forcée des musulmans turcs de la Bulgarie*, [en ligne], [consulté le 18.08.2016]. URL: [https://www.courrierdesbalkans.fr/minorites-musulmanes-bulgarie?debut\\_derniersarticles=16#pagination\\_derniersarticles](https://www.courrierdesbalkans.fr/minorites-musulmanes-bulgarie?debut_derniersarticles=16#pagination_derniersarticles)

LECŒUR, Charles. « Le Caucase, une très grande montagne à la croisée des plaques ». *Hérodote : revue de géographie et de géopolitique*, avril-juin 1996, n° 81, p.25-34.

LÜTEM, Ömer Engin. « La Turquie et l'Arménie : le temps de la réconciliation ». In : VETTOVAGLIA, Jean-Pierre (éd.). *Les déterminants des conflits et nouvelles formes de prévention*. Bruxelles : Bruylant, 2013, p. 688-722.

MAMOULIA, George. « Les crises turque et iranienne 1945-1947. L'apport des archives caucasiennes ». *Cahiers du monde russe*, 2004, vol 45, n°1-2, p. 267-292.

MINASSIAN, Gaïdz. « Le dialogue arméno-turc ». *Revue internationale et stratégique*, [en ligne] 2009, vol.3, n° 75, p. 47-58, [consulté le 04.03.2014]. URL: [www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2009-3-page-47.htm](http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2009-3-page-47.htm)

MINASSIAN, Gaïdz. « Le Caucase du Sud entre les anciens empires ». *Questions internationales*, mai-juin 2009, n° 37, p.72-80.

MINASSIAN, Gaïdz. « La Transcaucasie est morte, vive le Caucase du sud ? ». *Annuaire français de relations internationales*, 2007, vol. 5, p.377-394.

MOURADIAN, Claire. « Le Caucase des indépendances. La nouvelle donne », *Problèmes politiques et sociaux. Dossiers d'actualité mondiale*, décembre 1993, n° 718, 66 p.

MOUSSA, Sarga. « La métaphore de « l'homme malade » dans les récits de voyage en Orient ». *Romantisme*, 2006, vol. 1, n° 131, p.19-28.

ORAN, Baskın. « Occidentalisation, nationalisme et "synthèse turco-islamique" ». *CEMOTI*, n°10, 1990, p.33-53.

PAHLAVIE, Pierre Cyril. « La diplomatie culturelle à l'ère de l'interdépendance culturelle : la Turquie à la recherche des éléments fédérateurs de l'identité panturque ». *Etudes Internationales*, 2002, vol. 33, n° 2, p. 247-274.

PARIS, Julien. « Succès et déboires des séries télévisées turques à l'international. Une influence remise en question ». *Hérodote*, 2013, vol.1, n°148, p.156-170.

PETITHOMME, Mathieu. « L'Arménie et la Turquie : vers une normalisation diplomatique complète ? ». *Questions internationales*, juillet-août 2010, n° 44, p. 86-92.

POLO, Jean François. « Quand l'événement sportif révèle l'événement politique ? Les matchs de football entre la Turquie et l'Arménie de 2008 et 2009 ». *Sciences Sociales et Sport*, 2013, n°6, p.151-178.

POLO, Jean François, « La diplomatie sportive turque à l'épreuve de l'histoire : retours sur les matchs de football entre la Turquie et l'Arménie (2008-2009) ». In : ROBENE, Luc (éd.). *Le*

*sport et la guerre : XIX-XXe siècles*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.441-454.

RADVANYI, Jean. « Grand Caucase, la « montagne des peuples » écartelée ». *Hérodote*, 2002, vol. 4, n°107, p.65-88.

RITTER, Laurence. « Du silence au silence ? Identité arménienne et Arméniens islamisés ». *Repair*, [en ligne], le 8 juin 2016, pas de mention de page, [consulté le 14.02.2017]. URL : <http://repairfuture.net/index.php/fr/identite-autre-point-de-vue/du-silence-au-silence-identite-armenienne-et-armeniens-islamises>

ROY, Olivier. « Géopolitique de l'Asie Centrale ». *Cahiers du monde russe et soviétique*, [en ligne], janvier-mars 1991, vol. 32, n°1, p.143-152, [consulté le 12.02.2015]. URL: [https://www.persee.fr/doc/cmr\\_0008-0160\\_1991\\_num\\_32\\_1\\_2269](https://www.persee.fr/doc/cmr_0008-0160_1991_num_32_1_2269)

ROY, Olivier. « Iran, schiisme et frontière ». *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, [en ligne], 1988, n°48-49, p.266-280, [consulté le 12.05.2015]. URL: [https://www.persee.fr/doc/remmm\\_0035-1474\\_1988\\_num\\_48\\_1\\_2242](https://www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1988_num_48_1_2242)

SABRI, Sayari. « La Turquie et la crise yougoslave ». *Politique étrangère*, 1992, n°2, 57<sup>e</sup>année, p. 309-316.

SONUMUT, Guldener. « Russie-Turquie. Querelle d'arrière-cours ». *Outre-Terre*, 2003, vol.3, n°4, p.209-213.

TERESCHENKO, Alexey. « Le Tournoi des ombres ». In : PIATIGORSKY, Jacques et SAPIR, Jacques (éd.). *Le grand jeu : XIXe siècle, les enjeux géopolitiques de l'Asie centrale*. Paris : Autrement, 2009, p.82-160.

TER-MINASSIAN, Anahide. « La diaspora arménienne ». *Espace géographique*, tome 23, n°2, 1994, p.115-128.

TER-MINASSIAN, Anahide. « l'Arménie, la Turquie et le marché commun de la mer Noire ». *CEMOTI*, n°15, 1993, p.185-204.

TOURNON. Sophie. « La Géorgie face au retour des Meskhètes ». *Le Courrier des pays de l'Est*, 2007, vol.2, n° 1060, p.99-102.

URJEWICZ, Charles. « Moscou face au Caucase : fin de partie ou début d'une « reconquista » impériale ? ». In : BALCI, Bayram et MOTIKA, Raoul. *Religion et politique dans le Caucase post-soviétique : les traditions réinventées à l'épreuve des influences extérieures*. Paris : Maisonneuve et Larose, 2007, p.43-51.

URJEWICZ, Charles. « Au Caucase, heurts sanglants entre Arméniens et Azéris ». In : *L'état du monde 1989-1990. Annuaire économique et géopolitique mondial*. Paris : la Découverte, 1989, p.54-55.

YERASIMOS, Stéphane. « Caucase : le retour de la Russie. ». *Politique étrangère*, 1994, n°1, 59<sup>e</sup> année, p. 61-86.

ZARIFIAN, Julien. « The United States and the (non-)Recognition of the Armenian Genocide ». *Études arméniennes contemporaines*, [en ligne], n°1 , 2013, page non mentionnée, [consulté le 05.04.2018]. URL : <https://journals.openedition.org/eac/361#quotation>



ZARIFIAN, Julien. « La politique étrangère américaine en Arménie : naviguer à vue dans les eaux russes et s'affirmer dans une région stratégique ». *Hérodote*, [en ligne] 2008, vol.2, n° 129, p. 109-122, consulté le 12.03.2013. URL : [www.cairn.info/revue-herodote-2008-2-page-109.htm](http://www.cairn.info/revue-herodote-2008-2-page-109.htm)

### En anglais

ALAKBAROV, Farid. «Mirza Fatali Akundov : alphabet reformer before his time». *Azerbaijan International Magazine*, [en ligne], printemps 2000, vol. 8, n° 1, [consulté le 3.10.2016]. URL: [http://www.azer.com/aiweb/categories/magazine/81\\_folder/81\\_articles/81\\_akhundov.html](http://www.azer.com/aiweb/categories/magazine/81_folder/81_articles/81_akhundov.html)

ANAR. « Reading between the lines : personal reflections on the history of alphabet reform in Azerbaijan ». *Azerbaijan international Magazine*, [en ligne], printemps 2000, vol. 8, n° 1, [consulté le 14.05.2016]. URL : <http://www.azeri.org/>

ARAS, Bülent et KARAKAŞ-KELEŞ, Havva. « Turco-Armenian relations: a critical analysis ». *Central Asia and the Caucasus*, [en ligne], 2002, n°3, [consulté le 20.03.2014]. URL: [https://www.ca-c.org/journal/2002/journal\\_eng/cac-04/13.bulen.shtml](https://www.ca-c.org/journal/2002/journal_eng/cac-04/13.bulen.shtml)

ARNETT, David L.. «The Heart of The Matter: The Importance of Emotion in Turkish-American Relations». *Turkish policy quarterly*, hivers 2006, vol.5, n°4, p.31-40.

AYDIN, Mustafa. «Turkish foreign policy at the end of the Cold War: roots and dynamics». *The Turkish yearbook* , 2005, vol. 36, p.1-36.

BALCI, Bayram. «What future for the Fetullah Gülen movement in Central Asia and Caucasus». *Central Asia-Caucasus analyst*, bi-weekly briefing,[en ligne], le 02 juillet 2014, vol. 17, n°12, p.3-6, (consulté le 14.09.2016). URL: <https://www.files.ethz.ch/isn/181797/20140702cacianalyst.pdf>.

BARAN, Zeyno. «The Baku-Tbilissi-Ceyhan Pipeline: implications for Turkey». In: STAR, Frederik et CORNELL, Svante (éd.). *The Baku-Tbilissi-Ceyhan pipeline: an oil window to the West*, Central Asia-Caucasus Institute & Silk Road Studies Program. [en ligne]. Massachusetts: John Hopkins University, 2005, p.103, [consulté le 23.02.2016]. URL: [https://www.silkroadstudies.org/resources/pdf/Monographs/2005\\_01\\_MONO\\_Starr-Cornell\\_BTC-Pipeline.pdf](https://www.silkroadstudies.org/resources/pdf/Monographs/2005_01_MONO_Starr-Cornell_BTC-Pipeline.pdf).

BARTUZI, Wojciech. «No War, No Peace» Mood Settles Over Renegade Georgian Region of Ajaria». *Eurasianet*, [en ligne], le 15 mars 2004, [consulté le 22.12.2017]. URL: [www.eurasianet.org](http://www.eurasianet.org)

BEDFORD, Sofie. « Turkey and Azerbaijan. One religion-two states? ». In: ISMAYILOV, Murad et GRAHAM, Norman A. (éd.) *Turkish-Azerbaijani relations: One nation-two states?* London: Routledge, 2016, 127-149.

BOLUKBASI, Suha. «Ankara's Baku-centered Transcaucasia policy. Has it failed? ». *Middle East Journal*, hiver 1997, vol.51, n°1, p.80-94.

BOURNITIAN, George. « The ethnic composition and the socio-economic condition of Eastern Armenia in the first half of the nineteenth century ». In: SUNY, Ronald Grigor. (éd.). *Transcaucasia, socialism and social change*. Michigan: the University of Michigan press, 1996, p.69-86.

BROWN, James. « Turkey and the Persian Gulf Crisis ». *Mediterranean Quaterly*, printemps 1991, vol. 2, n°2, p.46-54.

ÇELİKPALA, Mitat. « From a failed state to a weak one? Georgia and Turkish-Georgian relations». *The Turkish Yearbook*, vol. 36, 2005, p. 159-199.

ÇİLOĞLU, Fahrettin. «Post-soviet consequences in Georgian and Turkish policy». In: HOIRIS, Ole et YÜRÜKEL, Sefa Martin. *Contrasts and Solutions in the Caucasus*. Aarhus: Aarhus University press, 1998.

CORNELL, E. Svante. « Turkey and the conflict of Nagorno-Karabagh: a delicate balance», *Middle Eastern Studies*, 1998, vol. 34, n°1, p.51-72.

CORNELL, E. Svante. «Undeclared War: The Nagorno-Karabakh conflict reconsidered ». *Journal of South Asian and Middle Eastern Studies*, [en ligne], été 1997, vol. 20, n° 4, p.1-24, [consulté le 12.08.2017 ], URL: [http://isdpeu/content/uploads/images/stories/isdpeu-main-pdf/1997\\_cornell\\_undeclared-war.pdf](http://isdpeu/content/uploads/images/stories/isdpeu-main-pdf/1997_cornell_undeclared-war.pdf)

CRISS, Bilge. « Turkish foreign policy towards the Middle East». *Middle East Review of International Affairs*, [en ligne], janvier 1997, vol 1, n°1, [consulté le 17.05.2015]. URL : <http://www.rubincenter.org/1997/01/criss-and-bilgin-1997-01-03/>

DAVUTOĞLU, Ahmet. «Turkish foreign policy vision: an assessment of 2007». *Insight Turkey*,[en ligne], 1 novembre 2008, SETA, p.79-84, [ consulté le 23.03.2018] URL: <http://file.setav.org/Files/Pdf/ahmet-Davutoğlu-turkeys-foreign-policy-vision-an-assessment-of-2007.pdf>

DAVUTOĞLU, Ahmet. «Zero problems in a New Era». *Foreign policy*, [en ligne], le 21 mars 2013, [consulté le 02.03.2018]. URL: <https://foreignpolicy.com/2013/03/21/zero-problems-in-a-new-era/>

DE PAUW, Freddy. « Turkey's policies in Transcaucasia ». In: COPPIETERS, Bruno (éd.). *Contested borders in the Caucasus*. [En ligne], Brussels: VUP press, 1996, 205 p., [consulté le 05.06.2015]. URL: <http://poli.vub.ac.be/publi/ContBorders/eng/ch0801.htm>

DINK, Hrant. «The taste of being a minority». In: HOIRIS, Ole et YÜRÜKEL, Sefa Martin. *Contrasts and Solutions in the Caucasus*. Aarhus: Aarhus University press, 1998, 436-442.

DIXON, Jennifer M.. «Turkey's narrative of the Armenian génocide change within continuity». In : BECKER, Annette, BOZARSLAN, Hamit *et al.* (éd.). *Le génocide des Arméniens : Cent ans de recherche*. Paris : Armand Colin, 2015, p.249-256.

FULLER, Elisabeth. «Turkish-Russian relations, 1992-1994». *RFE/RL Research report*, le 6 mai 1994, vol.3, n° 18, p.7-10.

FULLER, Elisabeth. « Extremism in the Transcaucasus», n°16, le 22 avril 1994, *RFL/RL Research report*, p.40.

- FULLER, Elisabeth. «Nagorno Karabakh: Can Turkey Remain Neutral?». *Radio Free Europe/Radio Liberty Research Report*, le 3 avril 1992, vol.1 n° 14, p.36-38.
- FULLER, Graham E.. « Turkey's New Eastern orientation ». In: FULLER, Graham E. et LESSER, Ian O.. *Turkeys's new geopolitics: from Balkans to Western China*. Boulder: Westview Press, 1993.
- GACHECHILADZE, Revaz. « Geopolitics and foreign powers in the modern history of Georgia : Comparing 1918-1921 and 1991-2010 ». In: JONES. Stephen F. (éd.). *The making of modern Georgia, , 1918-2012*. New York: Routledge, 2014, p.17-34.
- GACHECHILADZE, Revaz. «Making of the New Georgia: Development Factors-Pluses and Minuses ». *Caucasian Regional Studies*,[en ligne] 1998, vol 3, n° 1, pas de mention de page, [consulté le 23.10.2017], URL: <http://poli.vub.ac.be/publi/crs/eng/0301-03.htm>
- GARAGOZOV, Rauf. «Collective memory in ethnopolitical conflicts: the case of Nagorno-Karabakh ». *Central Asia and the Caucasus*, 2006, vol. 41, n° 5, p.145-155.
- GORVETT, Jon. «Turkey Concerned Georgian-Ajarian Tension Could Disrupt Regional Pipeline Plans». *Eurasianet*, [en ligne], le 22 mars 2004, [consulté le 22.12.2017]. URL : [www.eurasianet.org](http://www.eurasianet.org)
- GOYUSHOV, Altay. « Islamic revival in Azerbaijan ». *Current Trends in Islamic ideology*, 2008, vol.7, p. 66-81.
- GÖÇEK, Fatma Müge. «Reading Genocide. Turkish historiography on 1915». In: SUNY, Ronald Grigor, GÖÇEK,Fatma Müge et NAIMARK, Norman M. (éd.). *A question of genocide. Armenians and Turks at the end of the Ottoman Empire*. Oxford: Oxford University Press, 2011.
- GÖL, Ayla. « Imaging the Turkish nation through 'othering' Armenians ». *Nations and nationalism*, 2005, vol. 11, n°1, p.121-139.
- GÖTZ, Roland. «The Southern Gas Corridor and Europe's gas supply». *Caucasus Analytical Digest*, [en ligne], le 19 février 2009, n°3, p.2-5, [consulté le 17.12.2017], URL: <https://css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-securities-studies/pdfs/CAD-3.pdf>
- GRIFFITHS Stephan Iwan, «Nationalism and Ethnic conflict. Threats to European Security», *SIPRI Research report N°5*, Oxford University Press, New York, 1993.
- GRIGORYAN, Aleksandr, KHACHATRYAN, Knar et TER-MATEVOSYAN, Vahram. « Armenia-Turkey border opening: what determines the attitude of Armenians? ». *Caucasus Survey*, 2019, vol 7, n°1, p. 25-43.
- HALE, William. « Turkey, the Black Sea and Transcaucasia ». In: WRIGHT F.R. John, GOLDENBERG Suzanne et SCHOFIELD Richard (éd.). *Transcaucasian boundaries*. London: UCL Press, 1996, 54-70 p.
- HARRIS, George S.. « The Russian Federation and Turkey ». In: RUBINSTEIN, Alvin Z. et SMOLANSKY Oles M. (éd.). *Regional power rivalries in the new Eurasie: Russia, Turkey and Iran*. New-York: Sharpe, 1995, p. 3-25.

HENZE, Paul. « Turkey: toward the twenty-first century ». In: FULLER, Graham E. et LESSER Ian O. *Turkeys's geopolitics: from Balkans to Western China*. Boulder: Westview Press, 1993.

HOVANNISIAN, Richard G.. «Historical memory and foreign relations». In: STARR, S. Frederick (éd.). *The legacy of history in Russia and the states of Eurasia*. New York: Sharpe Inc, 1994, p.237-276.

HUNTER, Shireen. «Turkey, Central Asia and Caucasus: tens years after independence » . *Southeast European and Black Sea studies*, mai 2001, vol. 1, n° 2, p.1-6.

ISKANDARYAN, Alexander. « The South Caucasus: becoming a region or trying not to be one». In: ISKANDARYAN, Alexander (éd.). *Identities, ideologies and institutions: A decade of insight into the Caucasus 2001-2011*. Yerevan: Caucasus Institute, 2001, p.9-15.

ISKANDARYAN, Alexander. « Armenia – Turkey: divided by history, united by geography». In: ISKANDARYAN, Alexander (éd.). *Identities, ideologies and institutions: A decade of insight into the Caucasus 2001-2011*. Yerevan: Caucasus Institute, 2001, p.180-193.

ISKIT, Temel. «A new actor in the field of energy politics?» . *Perceptions*, [en ligne], mars-mai, 1996, vol. 1, pas de mention de page, [consulté le 15.09.2017]. URL : <http://sam.gov.tr/category/publications/perceptions/>.

ISMAILOV, Eldar et PAPAVA, Vladimir. « A new concept for the Caucasus », *Southeast European and Black Sea Studies*, septembre 2008, vol. 8, n° 3, p.283-298.

JONES, Stephen. «The role of cultural paradigms in Georgian foreign policy». *Journal of communist studies and transition politics*, 2003, vol. 19, n°3, p.83-110.

KASIM, Kamer. «The Nagorno-Karabakh conflict: Regional implications and the peace process ». *Caucasus International*, printemps 2012, vol. 2, n° 1, p.93-110.

KAUFMAN Stuart, «Ethnic fears and ethnic war in Karabagh». *CSIS-Centre for strategic and international studies*, Washington, Octobre 1998.

KENGERLI, Ziia. « Turkey's strategic interests in the Caucasus ». *Central Asia and the Caucasus*, 2004, vol.30, n° 6, p.94-103.

KHALIFA-ZADEH, Mahir. « Iran and the Southern Caucasus: a struggle for influence». *Central Asia and the Caucasus*, 2011, vol. 12, n°1, p.55-62.

KING, Charles. « The Myth of Ethnic Warfare. Understanding conflict in Post-Cold War World». *Foreign affairs*, novembre -décembre 2001, vol.80, n° 6, p.165-170.

KINIKLIOGLU, Suat et MORKVA, Valeriy, « An Anatomy of Turkish-Russian relations». *Southeast European and Black Sea Studies*, décembre 2007, vol. 7, n° 4, p.533-553.

KIRIŞCI, Kemal. «The end of the cold war and changes in Turkish foreign policy behaviour ». *Foreign Policy, the Turkish foreign policy institute*, 1994, vol. XVIII, n°3-4, p.1-43.

KLUGE, Pascal. «Turkish views on Christians: Implication for Armenian-Turkish relations», *Iran and the Caucasus*, 2008, vol.12, n° 2, p.363-376.

KUCERA, Joshua. «Georgians Wary of Turkey's Rising Influence in Batumi». *Eurasianet*, [en ligne], le 9 mars 2017, [consulté le 12.11.2017]. URL: <http://www.eurasianet.org/node/82751>

LAÇINER, Sedat. « Is Turkey getting away from the US in the Caucasus ». *Journal of Turkish weekly*, [en ligne], le 01 septembre 2008, [consulté le 21.06.2017 ]. URL: [http://www.gab-bn.com/IMG/pdf/4-Is\\_Turkey\\_Getting\\_Away\\_From\\_The\\_US\\_In\\_Caucasus.pdf](http://www.gab-bn.com/IMG/pdf/4-Is_Turkey_Getting_Away_From_The_US_In_Caucasus.pdf)

LAITIN, David D. et RONALD, Grigor Suny. « Armenia and Azerbaijan: Thinking a way out of Karabakh ». *Middle East Policy*, [en ligne], octobre 1999, vol.7, n°1, [consulté le 12.03.2017]. URL: <https://www.mepc.org/journal/armenia-and-azerbaijan-thinking-way-out-karabakh>

LAYTON, Susan. « The Creation of an Imaginative Caucasian Geography ». *Slavic Review: American quarterly of Soviet and East European studies*, automne 1986, vol. 45, n° 3, p.470-485.

LIBARIDIAN, Gerard. «The past as a prison, the past as a different future». In : *Turkish Policy Quarterly* , [en ligne], hivers 2005, vol.4, n°4, [consulté le 14.05.2016 ] URL: <http://turkishpolicy.com/article/168/the-past-as-a-prison-the-past-as-a-different-future-winter-2005>

MALONEY, Suzanne. « Identity and change in Iran's foreign policy ». In: TELHAMI, Shibley et BARNETT, Michael (éd.), *Identity and foreign policy in the Middle East*. New-York: Cornell University Press, 2002.

MARTIROSIAN, Tigran. «Recognition of the Armenian genocide as part of South Caucasian and Mid-Eastern politics». *Central Asia and Caucasus*, 2004, vol.2, n° 26.

MINORSKY, Vladimir. « The poetry of Shah Isma'il I ». *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 1942, vol. X, n° 4, p. 1007a-1053a.

MURINSON, Alexander. «The strategic depth doctrine of Turkish foreign policy». *Middle Eastern studies*, novembre 2006, vol. 42, n°6, p.945-964.

OCAK, Ahmet Yaşar. « Social, cultural and intellectual life, 1071-1453 ». In: FLEET, Kate (éd.). *The Cambridge History of Turkey*, Volume 1, Byzantium to Turkey 1071-1453. Cambridge, New York: Cambridge University Press, 2009, p.353-422

PAPAVA, Vladimer. « Central Caucasia instead of Central Eurasia ». *Central Asia and Caucasus*, [en ligne], 2008, vol.50, n°2, p.30-42.

SAFRASTYAN, Ruben. « Armenian-Turkish Relations: From interstate dispute to Neighborliness ». Center for Policy studies and Open Society Institute, [en ligne], 2004, [consulté le 23.04.2015]. URL: <http://pdc.ceu.hu/archive/00001921/01/safrastyan.pdf>.

SAYIN, Fatih Mehmet et DOĞAN, Murat. «Political relations between Turkey and Georgia in the Post-soviet Era». *Journal of liberty and international affairs*, [en ligne], 2017, vol.3, n°2, [consulté le 12.01.2018]. URL: <https://www.ssoar.info/ssoar/bitstream/handle/document/54370/ssoar-jlibertyintaff-2017-2-sayin-et-al-Political-relations-between-Turkey-and.pdf?sequence=1>

SCHIRRMACHER, Thomas. « The Armenian question in Turkey's domestic and international policy ». *International journal for religious freedom*, janvier 2014, vol.7, n°1-2, p. 187-200.

SEZER, Duygu. «The Black Sea Politics and Turkey ». In: AYDIN, Mustafa (éd.). *Turkey at the threshold of the 21st Century: global encounters and/vs. regional regional alternatives*. Ankara: International Relations Foundation, 1998, p.69-76.

SHAFIEV, Farid. «Ethnic myths and perceptions as a hurdle to conflict settlement: the Armenian –Azerbaijani case». *The Caucasus and Globalization*, vol.1, n°2, 2007, p.57-70.

SÖZEN, Ahmet. «A Paradigm Shift in Turkish Foreign Policy: Transition and Challenges». *Turkish Studies*, mars 2010, vol. 11, n°1, p.103-123.

SHIRIYEV, Zaur et DAVIES, Celia, «The Turkey-Armenia-Azerbaijan triangle: The unexpected outcomes of the Zurich Protocoles ». *Perceptions*, été 2013, vol. 18, n°1, p.185-206.

SUNY, Ronald Grigor. «Constructing Primordialism: Old Histories for New Nations». *The Journal of Modern History*, décembre 2001, vol. 73, n°. 4, p.862-896.

SUVARI, Çakır Ceyhan. « Religious identity and the construction of otherness: the perception of armenian identity in the turkish educational system». In: RUMYANTSEV, Sergey (éd.). *The South Caucasus and Turkey: History lessons of the 20<sup>th</sup> century*. Tbilissi: Heinrich Böll Foundation South Caucasus regional office, 2012, p.94-117.

TER-MATEVOSYAN, Vahram. « Cooperation paradigms in the South Caucasus ». *Études arméniennes contemporaines*, 2014, n° 4 , 103-125.

TÖLÖLYAN. Khachig et PAPAŽIAN, Taline. « Armenian Diasporas and Armenia: Issues of Identity and mobilization». *Études arméniennes contemporaines*, 2014, n° 3, p. 83-101.

USLU, Emrullah. «Turkey considers the status of Abkhazia». *Eurasian Daily Monitor*, [en ligne], le 5 octobre 2009, vol. 6, n° 182, pas de mention de page, [consulté le 12.09.2017]. URL :<https://jamestown.org/program/turkey-considers-the-status-of-abkhazia/>

UZGEL, İlhan. «Relations with the Balkans» in Baskın Oran (éd.). *Turkish foreign policy 1919-2006. Facts and Analyses with documents*. Salt Lake City: the University of Utah Press, 2010, p.623-631.

VALIGHOLIZADEH, Ali, ZAKI, Yashar et BARANI, Kazem Zoghi. « An analytical study of geopolitical consequences of normalization of Turkish–Armenian relations» , *Journal of Eurasian studies*, [en ligne], le 17 avril 2013, [consulté le 02.05.2013]. URL: <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1879366513000195>

VARDANYAN, Vladimir D. « The issues of legal validity pf peace treaties of Armenia and relating to Armenia: An international legal analysis ». *Armenian review, Armenian review*, printemps - été 2010, vol. 52, n° 1-2.

VELIYEV, Cavid. « Turkey-Armenia. Borders and trade». *Azerbaijan in the World*, [en ligne], 2010, vol.3, n°7, [consulté le 23.07.2017]. URL: [http://biweekly.ada.edu.az/vol\\_3\\_no\\_7/Turkey\\_Armenia\\_Borders\\_and\\_trade.htm](http://biweekly.ada.edu.az/vol_3_no_7/Turkey_Armenia_Borders_and_trade.htm)

VELIYEV, Cavid. «Turkey's role in the South Caucasus: between fragmentation and integration». In: CHIRAGOV, Fuad *et al.*. *The South Caucasus : between integration and fragmentation*. Strateji araştırmalar merkezi-European policy centre , may 2015, p. 85-93.

VIDLICKOV, Alicia. « Turkish-Armenian Relations and the Issue of the Recognition of the claims of the Armenian genocide». *Alternatives, Turkish journal of international relations*, [en ligne], printemps 2012, vol. 11, n° 1, [consulté le 08.07.2012]. URL : <http://www.alternativesjournal.net/new/index.php>

WELT, Cory. «To link or not to link? Turkey-Armenian normalization and the Karabakh conflict». *Caucasus International*, printemps 2012, vol.2, n°1, p.53-61.

WELT, Cory. «Turkish-Armenian normalization and the Karabakh conflict». *Perceptions*, été 2013, vol. 18, n°1, p.207-221.

WINROW, Gareth M.. «Turkey's relations the Transcaucasus and the Central Asian republics». *Perceptions*, [en ligne ], mars-mai 1996, 128-145 p., [consulté le 12.04.2015], URL: <http://sam.gov.tr/wp-content/uploads/2012/01/11.-TURKEYS-RELATIONS-WITH-THE-TRANSCAUCASUS.pdf>

WINROW, Gareth. « Azerbaijan and Iran ». In: RUBINSTEIN Alvin Z. et SMOLANSKY, Oles M.. *Regional power rivalries in the new Eurasia: Russia, Turkey and Iran*. New York: Sharpe, 1995, 93-111p.

YAMSKOV, Anatoly. «Conflict in the Transcaucasus: The case of Nagorno-Karabakh». *Theory and society*, octobre 1991, vol.20, n° 5, p.631-660.

YUNUSOV, Arif. *Karabakh: past and present*. Bakı: Yeni nəsıl, 2005, 96p.

YUNUSOV, Arif. « *Contested ground* ». *War report*, janvier-février 1997, n°48, p.26-28.

ZEKIYAN, Boghos Levon. «Armenian–Turkish Relations in the frame of Turkish and Armenian scholarships». *Iran and The Caucasus*, 2010, vol. 14, n° 2, p.367-385.

## **En azerbaïdjanais et turc**

AYDIN, Mustafa. « Kafkasya ve Orta Asiya ile ilişkiler (Les relations avec le Caucase et l'Asie Centrale)» , Baskın Oran (éd.), *Türk dış politikası III Cilt (La politique étrangère turque III Partie)* 2001-2012 , İletişim, İstanbul, 2013.

AVRASYA STRATEJİK ARAŞTIRMALAR MERKEZİ [CENTRE D'ETUDES STRATEGIQUES D'EURASIE], «Avrasya dosyası : Ermenistan (Le dossier Eurasian: Arménie) » , özel, ASAM, Ankara, 1995.

BAL, Idris. « Soğuk Savaş sonrası Türk dış politikası için Türk Cumhuriyetleri'nin önemi [L'importance des pays turcophones pour la politique étrangère turque de la post-guerre froide]». In : BAL, Idris (éd.). *21. Yüzyılın eşğinde Türk dış politikası [Politique étrangère turque au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle]*. İstanbul: Alfa, 2001,

BALCI, Ali. «1990'lar başında « Ermenistan tehdidi'nin» inşası: Milliyet gazetesi örneği [La construction du «danger de l'Arménie» au début des années 1990: l'exemple du journal Milliyet] ». *Akademik İncelemeler Dergisi*, 2011, vol 6, n°2, p.297-322.

BEDIRHAN, Yaşar. « Selçuklu türkmenlerin Kafkasya ve Kafkasya elleri ile münasibetleri [Les relations des Turcomans Seldjoukides avec le Caucase et les peuples caucasiens] ». *Turkish Studies*, printemps 2014, vol.9, n°4, p.165-185.

BILAL, Melissa. « Türkiyeli Ermenileri hatırlamak ». In : LAÇİNER, Ömer *et al.*. *Bir zamanlar Ermeniler vardı !. [Il y avait une fois des Arméniens!]*. İstanbul : Birikim, 2008, p. 237-246.

BORA, Tanıl. « « Ekaliyyet yılanları»...Türk Milliyetçiliği ve Azınlıklar [« Les serpents de minorité »...Nationalisme turc et les minorités] ». In: BORA, Tanıl et GÜLTEKİNGİL, Murat (éd.). *Modern Türkiye'de siyasi düşünce. Milliyetçilik [La pense politique en Turquie moderne. Nationalisme]*, vol. 4 , 3<sup>e</sup> édition. İstanbul: İletişim, 2008, p.911-918.

BUDAK, Mustafa. « Kafkasya ve Osmanlı Devleti [le Caucase et l'Etat ottoman] ». In : EREN, Güler, ÇİÇEK, Kemal et İNALCIK, Halil (éd.). *Osmanlı. 1, Siyaset [Etat ottoman. Volume 1, Politique]*. Ankara : Yeni Türkiye yayınlari, 1999.

ÇELIKPALA, Mitat. « Rusya Federasyonu ile ilişkiler [Relations avec la Fédération de Russie]». In : ORAN, Baskın (éd.). *Türk dış politikası : Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar [Politique étrangère turque dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui, faits, documents, analyses]*, Tome III: 2001-2012, İletişim, İstanbul,2013.

ÇELIKPALA, Mitat. « Güney Kafkasya'da yeni jeopolitik denge » [Le nouvel équilibre géopolitique au Caucase du Sud] ». In: VELİYEV, Cavid et ASLANLI, Araz (éd.). *Güney Kafkasya : toprak bütünlüğü, jeopolitik mücadeleler ve enerji [Caucase du Sud : intégralité territoriale, luttes géopolitiques et énergie]*. Ankara: Berikan, 2011, p.389-312.

ÇELIKPALA, Mitat. « Türkiye ve Kafkasya: reaksiyoner dış politikadan proaktif ritmik diplomasiye geçiş [Turquie et Caucase: la transition de la politique étrangère réactionnaire à la diplomatie pro-active] ». *Uluslararası ilişkiler*, [en ligne], printemps 2010, vol.7, n°25, p. 93-126, [consulté le 12.07.2015]. URL: <http://www.uidergisi.com.tr/wp-content/uploads/2013/02/turkiye-ve-kafkasya.pdf>

ÇELIKPALA, Mitat. « Türkiye'de Kafkas diasporası ve Türk dış politikasına etkileri [La diaspora caucasienne en Turquie et son influence sur la politique étrangère turque]». *Uluslararası ilişkiler*, [en ligne], printemps 2005, vol.2, n°5, p.71-108, [consulté le 25.05.2016]. URL: <http://www.uidergisi.com.tr/p/819/turkiyede-kafkas-diyasporasi-ve-turk-dis-politikasina-etkileri>

COŞKUN, Bezen Balamir. « Uluslararası ilişkilerde 'Kimlik' ve Türk dış politikası [L'identité dans les relations internationales et la politique étrangère turque] ». In : EFEGİL, Erfan et KALAYCI, Ridvan (éd.). *Dış politikası teorileri bağlamında türk dış politikasının analizi [Analyse de la politique étrangère turque dans le cadre des théories de la politique étrangère]*, Tome 1. İstanbul : Nobel, 2012, p.603-619.

ÇOLAKOĞLU, Selçuk. «Türkiye-Gürcistan ilişkileri [Les relations entre la Turquie et Géorgie]». *Stratejik öngörü*, [en ligne], TASAM, 2005, n° 6, [consulté le 12.01.2018]. URL:



[http://www.tasam.org/Files/Icerik/File/turkiye-gurcistan\\_iliskileri\\_de57ecdc-df5b-4d5f-bf3b-65a1983a7013.pdf](http://www.tasam.org/Files/Icerik/File/turkiye-gurcistan_iliskileri_de57ecdc-df5b-4d5f-bf3b-65a1983a7013.pdf)

DEMİRAG, Yelda. « Bağımsızlıktan Kadife devrime Türkiye-Gürcistan ilişkileri [Les relations Turquie-Géorgie de l'indépendance à la Révolution de velours] ». *Uluslararası İlişkiler*, vol. 2, n° 7 automne 2005, p. 125-155.

DENK, Erdem. « Türk siyasetinin dış politik(a) tabuları [Les tabous de politique étrangère turque] ». In : BORA, Tanıl et GÜLTEKİNGİL, Murat. *Modern Türkiye'de siyasi düşünce. Dönemler ve zihniyetler [La pense politique en Turquie moderne. Périodes et mentalités]*, vol. 9 . İstanbul: İletişim, 2009, p.1207-1228.

EFEGİL, Erfan. « Türk dış politikası karar verme sürecini etkileyen faktörler (Les facteurs qui impactent la prise de décision dans la politique étrangère turque) ». In : EFEGİL, Erfan et KALAYCI, Ridvan (éd.). *Dış politikası teorileri bağlamında türk dış politikasının analizi [Analyse de la politique étrangère turque dans le cadre des théories de la politique étrangère]*, Tome 1. İstanbul : Nobel, 2012, 85-102.

EGE, Aslı. « Türk dış politikasında 1990'lı yıllar : Soğuk Savaş sonrası dönüşüm ve istikrar [Les années de 1990 dans la politique étrangère turque : la transformation et la stabilité après la Guerre Froide] ». *Iktisadi ve İdari Bilimler dergisi, Üniversite de Marmara*, [en ligne], 2008, vol. 24, n° 1, [consulté le 23.07.2014]. URL: <https://dergipark.org.tr/muiibd/issue/483/4207>

QAFAROV, Vasif. « Osmanlı Azərbaycan münasibətlərində ilhaq məsələsi » [La question de l'annexion dans les relations entre l'Etat ottoman et l'Azerbaïdjan]. *AMEA xəbərlər, İctimai elmlər seriyası [Bulletin de l'Académie nationale des sciences de l'Azerbaïdjan]*, Série des sciences sociales], n°1, 2015, 119-137.

GÖKCE, Mustafa, « Yukarı Karabağ sorunu ve Türkiye-Ermenistan ilişkileri üzerine bir değerlendirme [l'Etude sur la question du Haut-Karabagh et les relations entre la Turquie et l'Arménie] », *Turkish Studies*, vol.6, n°1, hivers 2011, pp.1111-1126.

HÜR, Ayşe. « Türk milli kimliğinin kurucu unsuru olarak Ermeni tabusu [Le tabou arménien en tant qu'élément fondateur de l'identité nationale turque] ». In : BORA, Tanıl et GÜLTEKİNGİL, Murat. *Modern Türkiye'de siyasi düşünce. Dönemler ve zihniyetler [La pense politique en Turquie moderne. Périodes et mentalités]*, vol. 9 . İstanbul: İletişim, 2009, p.1121-1148.

KARACA, Erdem. «The Developments and Attitude of Turkey in the geography of Nakhchivan, Azerbaijan and Armenia in Terms of Karabakh Axis, from the Process of Disintegration of the USSR Until the Setting up the CIS (Commonwealth of Independence States) (1987 October-1991 December) »(article en turc). *Akademik Bakış*, Université de Gazi, [en ligne], hivers 2015, vol. 9, n° 17 hivers 2015 , p.113-140, [consulté le 12.05.2017]. URL: <http://www.gaziakademikbakis.com/dosyalar/be322658-49e6-483a-bb33-a9729213a620.pdf>

KARAGÜL, Soner. «Avrupa Birliği ve Ermeni sorunu. *Ermeni araştırmaları*», [en ligne], hivers 2003, n° 8, pas de mention de page, [consulté le 12.05.2018]. URL : <http://www.eraren.org/index.php?Page=DergiIcerik&IcerikNo=144>

KASIM, Kamer. « Büyük güçlerin Kafkasya politikaları [Les politiques caucasiennes des grandes puissances] ». In: VELİYEV, Cavid et ASLANLI, Araz (éd.). *Güney Kafkasya : toprak*

*bütünlüğü, jeopolitik mücadeleler ve enerji [Caucase du Sud : intégralité territoriale, luttes géopolitiques et énergie]*. Ankara: Berikan, 2011, p.13-343.

KASIM, Kamer. «Türk-ermenî barışma komisyonu: kaçırılan fırsat [la Commission de réconciliation turco-arménienne : une opportunité manquée]». Version accourcie de l'article publié en anglais. *Ermeni arařtırmaları*. [en ligne], janvier-février 2002, vol. 1, n°4, 157-160.

KESKİN. Serhat, TULUN. Mehmet Oğuzhan et YILMAZ. Aytaç. «2007 Geri dönüş yasası ve Ahıska türklerinin Gürcistana geri dönüş sürecindeki son durum [La loi de rapatriement de 2007 et la situation actuelle du processus du retour en Géorgie des Turcs d'Ahıska]. In: AYDINGÜN. Ayşegül, ASKER Ali et ŞİR. Aslan Yavuz (éd.). *Gürcistan'daki müslüman topluluklar. Azınlık hakları, kimlik, siyaset [les Communautés musulmanes en Géorgie. Droits des minorités, identité, politique]*. Ankara : Avrasya İncelemeleri Merkezi, juin 2016, p.295-317.

LÜTEM, Ömer Engin . «Türkiye-Ermenistan ilişkilerinin güncel durumu ». *Ermeni Arařtırmaları*. [en ligne], juin 2015, numéro spécial, n° 50, p.231-373, [consulté le 14.02.2017]. URL : <https://dergipark.org.tr/erma/issue/43016/520832>

LÜTEM, Ömer Engin. «Olaylar ve Yorumlar» [Faits et commentaires]. *Ermeni arařtırmaları* [en ligne], 2001-2014, n°1 -n°48, [consulté entre 03.02.2013-05.08.2018], URL: <https://avim.org.tr/tr/Dergiler/Ermeni-Arastirmalari>

MEMMEDOV, Hüsamettin. « XVI-XVIII yüzyıllar Osmanlı-Sefevisavařları [Les guerres ottoman-séfévides aux XVI-XVIII siècles]». In : EREN Güler, ÇİÇEK Kemal et İNALCIK, Halil (éd.). *Osmanlı*. 1, *Siyaset* [Etat ottoman. Volume 1, Politique]. Ankara : Yeni Türkiye Yayınları, 1999.

NECEFOĞLU, Hacı. «Türkiye'nin Kafkalar'a ve Türkistan'a açılan bilim penceresi [La fenêtre de science ouverte par la Turquie aux Caucase et Turkistan ]»,TASAM, [en ligne], le 25 mars 2014, pas de mention page, [consulté le 12.07.2018]. URL: [http://www.tasam.org/tr-TR/Icerik/26809/turkiyenin\\_kafkaslara\\_ve\\_turkistana\\_acilan\\_bilim\\_penceresi](http://www.tasam.org/tr-TR/Icerik/26809/turkiyenin_kafkaslara_ve_turkistana_acilan_bilim_penceresi)

OĞAN, Sinan. «Türkiye KKTC'ye karşılık Abhazyay'ı tanır mı[la Turquie reconnaitra-t-elle l'Abkahlzie en échange de Chypre du Nord]?». *Türksam*, [en ligne], le 23 septembre 2009, pas de mention de page, [consulté le 12.09.2017]. URL: <http://www.turksam.org/tr/makale-detay/173-turkiye-kktc-ye-karsilik-abhazyay-yi-tanir-mi>

OKTAY, Emel G.. « Türkiye'nin Avrasya'daki çok taraflı girişimlerine bir örnek: Karadeniz Ekonomik İşbirliği Örgütü [Initiatives multilatérales de la Turquie en Eurasie: l'exemple de l'Organisation de la mer Noire ] ». *Uluslararası İlişkiler / International Relations*, printemps-été 2006, vol. 3, n°. 10, p.149-179.

ORAN, Baskın. « Türkiye'nin Balkanlar ve Kafkas politikası » [La politique balkanique et caucasienne de la Turquie]. *SBF (Siyasi Bilimler Fakültesi) dergisi*, Université d'Ankara, 1995, vol. 50, n°1, p.271-278.

SERKA (SERHAT Development Agency). « TRA2 Bölgesinde sınır ticareti ve sınır kapıları : Sosyo-ekonomik bir Analiz Sorunlar ve Çözüm Önerileri [Le commerce frontalier et les posts-frontaliers dans la région TRA2 : Analyse socio-économique. Problèmes et recommandations pour leurs résolutions]». [en ligne], novembre, 2012, [consulté le 12.04.2018], URL : <http://www.serka.gov.tr/store/file/common/87e4158ddb3771a0e02243ade743058c.pdf>

SEVER, Ayşegül. « Yeni bulgular ışığında 1962 Küba krizi ve Türkiye (La crise du Cuba de 1962 et la Turquie à la lumière des nouvelles trouvailles) », *Ankara Üniversitesi Siyasal Bilgiler Fakültesi Dergisi*, Vol. 52, n° 1, 1997, p. 647-660.

SEVINÇ, Murat. « Milli Güvenlik kurulu ve 1997 süreci [Conseil de sécurité nationale et le processus de 1997] ». *Birikim*, [en ligne], mars 2000, n° 131, [consulté le 23.04.2018], URL : <http://www.birikimdergisi.com/birikim-yazi/5860/milli-guvenlik-kurulu-ve-1997-sureci#.XJjzQChKjIU>

SOYSAL, Gün. « Rusya kökenli aydınların Cumhuriyet dönemi Türk milliyetçiliyi inşasına katkısı [La contribution des intellectuels d'origine de la Russie à la construction du nationalisme turc de la période de République ] ». In : BORA, Tanıl et GÜLTEKİNGİL, Murat. *Modern Türkiye'de siyasi düşünce. Milliyetçilik [La pense politique en Turquie moderne. Nationalisme]*, vol. 4 , İstanbul, İletişim, 3<sup>e</sup> édition, 2008, p.483-487.

ŞENER, Bülent. « Türkiye-Ermenistan ilişkileri [les relations entre la Turquie et l'Arménie] ». In : YÜRÜR, Pınar et ÖZKAN, Arda (éd.). *Soğuk savaş sonrası Türkiye'nin komşu siyaseti : Balkanlar-Kafkasya-Ortadoğu [La politique de voisinage de la Turquie après la guerre froide : Balkans, Caucase-Moyen-Orient]*. Ankara: Detay yayıncılık, 2016, p. 199-232.

ŞİR, Aslan Yavuz et ELBİR, Hazel Çağan. « Türkiye'nin Gürcistan'daki müslüman azınlıklara ilişkin politikası [La politique de la Turquie à l'égard des minorités musulmanes de la Géorgie] ». In : AYDINGÜN, Ayşegül. ASKER, Ali et ŞİR, Aslan Yavuz (éd.). *Gürcistan'daki müslüman topluluklar. Azınlık hakları, kimlik, siyaset [les Communautés musulmanes en Géorgie. Droits des minorités, identité, politique]*. Ankara : Avrasya İncelemeleri Merkezi, juin 2016, p.371-404.

TELLAL, Erel. « SSCB ile ilişkiler [Relations avec l'URSS] ». In : ORAN, Baskın (éd.). *Türk dış politikası : Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar, (Politique étrangère turque: Dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui, faits, documents, analyses)*, Partie II: 1980-2001. İstanbul: İletişim, 2010.

TELLAL, Erel. « Rusya'yla ilişkiler [Les relations avec la Russie] » ; In : ORAN, Baskın (éd.). *Türk dış politikası : Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar, (Politique étrangère turque: Dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui, faits, documents, analyses)*, Partie II: 1980-2001. İstanbul: İletişim, 2010.

TOLUNER, Sevin. « Bulgarıstanda Türk-İslam azınlığa uygulanan baskılar üzerine [Sur les pressions exercées sur la minorité turco-musulmane e, Bulgarie] ». In: TOLUNER, Sevin (éd.). *Millletlerarası Hukuk Açısından Türkiyenin Bazı dış politika sorunları [Quelques questions de la politique étrangère de la Turquie dans le cadre du droit international ]*, 2<sup>e</sup> édition, İstanbul: Beta, 2004, p.331-340.

YURDUSEV, Nuri A.. « Avrupa Kimliği'nin Oluşumu ve Türk Kimliği [L'émergence de l'identité européenne et l'identité turque] ». In: ERALP, Atila (éd.). *Türkiye ve Avrupa: Batılılaşma, Kalkınma, Demokrasi [Turquie et Europe: occidentalisation, développement, démocratie]*. Ankara: İmge Kitabevi, p. 17-87.

YESILYURT, Nuri. « Orta Doğuyla ilişkiler [les Relations avec le Moyen -Orient]. In : ORAN, Baskın (éd.), *Türk dış politikası : Kurtuluş Savaşından bugüne olgular, belgeler, yorumlar, (Politique étrangère turque dès la guerre de Libération jusqu'à aujourd'hui, faits, documents, analyses)*, Tome III: 2001-2012. İstanbul : İletişim, 2013.

## En russe

ČELĪKPALA, Mitat. « Turciâ i Ūžnyj Kavkaz v 2009 g. [La Turquie et le Caucase du Sud en 2009]» in ISKANDARÂN, Aleksandr (éd.). *Kavkaz-2009. Ežegodnik Instituta Kavkaza [Caucase- 2009. Annuaire de l'Institut du Caucase]*. Erevan: Institut Kavkaza, 2011, p.172-190.

ČERNÂVSKIJ, Stanislav. « Azerbajdžan i Turcija : strategičeskoe partnerstvo » (Azerbaïdjan et Turquie : le partenariat stratégique). In : KOZOKINA E.M. *Nezavisimyj Azerbajdžan: novye orientiry [L'Azerbaïdjan indépendant : nouveaux vecteurs de développement]*, recueil de textes, vol. 2. Moskva : Rossijskij Institut Strategičeskikh Issledovanij, 2000, p. 173-189.

MUSABEKOV, Rasim. « Na styke polej pritâženiâ. Azerbajdžan meždu Turciej i Rossiej [Au carrefour des champs d'attraction : l'Azerbaïdjan entre la Turquie et la Russie ] » . *Rossiâ v global'noj politike*, [en ligne], mai-juin 2011, n° 3, pas de mention de page, [consulté le 21.01.2016], URL: <http://www.globalaffairs.ru/number/Na-styke-polei-prityazheniya-15230>

SAFRASTÂN, Ruben. « Armâno-tureckie otnoŝeniâ: popytka teoretičeskoj interpretacii s pozicij realističeskoj školy [Les relations arméno-turques: tentative d'interprétation théorique du point de vue d'une école réaliste] ». In: NOVIKOVA, Gaâna (éd.). *Orientiry vnešnej politiki Armenii : sbornik analitičeskikh statej [Les points de repères de la politique étrangère de l'Arménie: recueil des articles analytiques]*. Erevan: Spectrum, 39-48p.

SVENTOHOVSKIJ, Tadeuš. « Russkoe pravlenie, modernizatorskie èlity i stanovlenie nacional'noj identičnosti v Azerbajdžane [La domination russe, les élites de modernisation et la formation de l'identité nationale en Azerbaïdjan] ». In : FURMAN, Dmitrij (éd.). *Azerbajdžan i Rossiâ: obšestva i gosudarstva [Azerbaïdjan et Russie : sociétés et Etats]*. [en ligne], Moskva : Letnij sad, pas de mention de page,[consulté le 17.10.2017], URL : <http://old.sakharov-center.ru/publications/azrus/default.htm>

TASIĆ, Konstantin et GRĪGORÂN, Grigor. « Osnovnye ètapy rossijsko-armânskikh voenno-političeskikh vzaimootnoŝenij v postsovetskij period [Les principales étapes des relations politico-militaires russo-arméniennes dans la période post-soviétique]». *Problemy nacional'noj strategii*, 2015, vol. 30, n°3, p.12-96.

TER-GRIGOR'ANC, Norat. « « My sami dolžny zaŝiŝat' svoi čest' i dostoinstvo [ Nous devons nous-mêmes défendre nos honneur et dignité ] » ». *ANIV*, [en ligne], le 22 janvier 2010, vol. 25, n°4, [consulté le 23.05.2018]. URL : <http://www.aniv.ru/archive/18/my-sami-dolzhny-zaschischat-svoi-chest-i-dostoinstvo-rasskazyvaet-norat-ter-grigorjants/>

## Thèses et mémoires de master

(en anglais, azerbaïdjanais, français, russe et turc)

### *Thèses de doctorat*

AMIRBEKÂN, Suren. Suren. *Problemy armâno-tureckih političeskikh otnošenij i perspektivy ih normalizacii [Les problèmes des relations politiques arméno-turques et les perspectives de leur normalisation]*. Thèse de doctorat, Académie Diplomatique du ministère des Affaires étrangères de la Russie, Moscou, 2006.

ARSLAN, Nevzat. *La place de l'identité dans la politique étrangère. Le cas de la Turquie dans la période de post- 11 Septembre*. Thèse de doctorat, Université de Liège, Liège, Belgique, 2011.

BEDIRHAN, Yaşar. *Kafkasya ve Büyük Selçuklu devletinin Kafkasya politikası (Le Caucase et la politique du Caucase de l'Etat des Grandes Seldjoukides)*. Thèse de doctorat, Université de Seldjouk, Konya, Turquie, 1999.

CABBARLI, Hatem. *Ermenistan dış politikası [La politique étrangère arménienne] (1991-2005)*, thèse de doctorat, Université de Gazi, Ankara, 2008.

CALIS, Saban. *The role of identity in the making of modern Turkish foreign policy*. Thèse de doctorat, Université de Nottingham, Nottingham, Royaume-Uni, 1996.

DAKESSIAN, Rodney. *Les effets juridiques des massacres commis contre les Arméniens en 1915 et leurs modes résolutions judiciaires et extra judiciaires possibles*. Thèse de doctorat, Université Jean Moulin- Lyon 3, 2012.

DEMOÂN, Gajk. *Karabahskij konflikt i Turciâ [Le conflit du Haut-Karabagh et la Turquie]*. Thèse de doctorat, Université pédagogique d'Etat, Erevan, 2012.

DÜNDAR, Fuat. *L'ingénierie ethnique du Comité Union et progrès et la turcisation de l'Anatolie (1913-1918)*. Thèse de doctorat, EHESS, Paris, 2006.

EKMEKCIOGLU, Lerna. *Improvising Turkishness: Being Armenian in Post-Ottoman Istanbul (1918-1933)*. These de doctorat, Université de New-York, New-York, USA, 2010.

GANGLOFF, Sylvie. *La Politique de la Turquie dans les Balkans depuis 1990. Relations bilatérales, politique régionale et influences extérieures*. Thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne Paris 1, 2000.

GASIMOVA, Esmira. *La politique étrangère de l'Azerbaïdjan entre grandes puissances et puissances régionales, 1993-2003*. Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, 2015.

GÖKÇE, Cemal. *Kafkasya ve Osmanlı imparatorluğunun Kafkasya siyaseti (Le Caucase et la politique caucasienne de l'Empire ottomane)*. Thèse de doctorat publiée, Université d'Istanbul, Has-Kutulmuş Matbaası, Istanbul, Turquie, 1979.

GULIYEV, Khagani. *La mer Caspienne et le droit international*. Thèse doctorale, Université de Strasbourg, Strasbourg, 2013.

KODŽAMAN, Omer. *Úžnyj Kavkaz v politike Turcii i Rossii v postsovetskij period* [Le Caucase du Sud dans les politiques de la Turquie et de la Russie dans la période postsoviétique]. Thèse de doctorat, Institut d'Etat de Moscou de relations internationales, Moscou, 2004.

GASIMOVA, Esmira. *La politique étrangère de l'Azerbaïdjan entre grandes puissances et puissances régionales (1993-2003)*, Université de Strasbourg, Strasbourg, 2015.

MƏHƏRRƏMZADƏ, Akif. *Türkiyə və Ermənistan-Azərbaycan Dağlıq Qarabağ münaqişəsi* [La Turquie et le conflit du Haut-Karabagh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan]. Thèse de doctorat, Académie nationale des sciences de l'Azerbaïdjan, Bakı, 2007.

MACDOUGALL, James C.. *Post-soviet strategic alignment: the weight of history in the South Caucasus*. Thèse de doctorat, Université Georgetown, Washington, 2009.

PAPAZIAN, Taline. *Dynamique de conflit dans la construction d'un Etat contemporain. Le cas de la République d'Arménie et de la question du Haut-Karabakh*, en deux volumes. Thèse de doctorat, Science Po Paris, 2011.

YUSIFOV, Shahn. *La Turquie dans la politique régionale de l'Azerbaïdjan en 1992-1998 : aspects politique, institutionnel et sécuritaire*. Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, Strasbourg, 2016.

ZARIFIAN, Julien. *Le Sud Caucase, un terrain nouveau de la politique extérieure des États-Unis. Analyse géopolitique*. Thèse de doctorat, Université de Paris 8, 2010.

#### *Mémoires de Master*

BAGHIROVA, Nushaba. *Les relations entre l'Union européenne et l'Azerbaïdjan* [mémoire de master publiée- Université de Strasbourg, 2011]. Saarbrücken : Edition universitaires européennes, 2015.

BAGHIROVA, Nushaba. *Karadeniz Ekonomik işbirliği teşkilatı [Organisation de Coopération économique de la mer Noire]*. Mémoire de master, Institut d'Administration publique de la Turquie et du Moyen-Orient, Ankara, 2007.

BARDAKCIOĞLU, Doğa. *Ermenistan dış siyaseti ve sınır kapısı sorunu [La politique étrangère de l'Arménie et la question de la porte frontière]*. Mémoire de master, Université de Kadir Has, Istanbul, 2005.

BOYACIOĞLU, Zeynep. *Ermeni diasporasının türk dış politikasına etkileri [Les effets de la diaspora arménienne sur la politique étrangère turque]*. Mémoire de master, Université de Selcuk, Konya, Turquie, 2005.

BOZKURT, Yılmaz. *Türkiyenin «yeni» dış politika anlayışı ekseninde Türkiye-Ermenistan yakınlaşması [Le rapprochement entre la Turquie et l'Arménie dans l'axe de la compréhension de la «nouvelle» politique étrangère de la Turquie]*. Mémoire de master, Université de Kadir Has, Istanbul, 2013.

BURNS, L. Natal. *An uncertain place in an uncertain times. The South Caucasus*. Mémoire de master, Université de Florida, Orlando, Florida, 2009.

ÇAĞAN, Hazel. *Armenian terrorism and the Turkish press (1973-1984)*. Mémoire de master, Université Technique du Moyen-Orient, Ankara, 2013.

EFE, Almula. *The Nagorno-Karabakh conflict and its impact on the relations between Turkey and Azerbaijan*. Mémoire de master, Université Technique du Moyen-Orient, Ankara, 2012.

ERTEKIN, Birnur. *1995-2005 yılları arasında Türkiye-Ermenistan ilişkileri [Les relations entre la Turquie et l'Arménie dans les années 1995-2005 ]*. Mémoire de master, Université de Balıkesir, Balıkesir, Turquie, 2007.

KARAMAN, Irfan. *Relations between Armenia and Russia in the 2000s: From strategic partnership to pragmatic cooperation*. Mémoire de master, Université Technique du Moyen-Orient, Ankara, 2011.

KILINÇ, Ramazan. *The place of social identity in Turkey's foreign policy options in the post Cold War era in the light of liberal and constructive approaches*. Mémoire de master, Université de Bilkent, Ankara, 2001.

MELIKYAN, Gevorg. *Paradoxical South Caucasus: Nations, Conflicts, Alliances*. Mémoire de master, Université d'Ohio, Ohio, 2010.

ŞEN, Levent. *Soğuk Savaş sonrası Türkiye'nin Güney Kafkasya politikası [La politique sud-caucasienne de la Turquie après la Guerre Froide]*. Mémoire de master, Université d'Atılım, Ankara, 2008.

TURGAYLI, Gamze. *Türkiye Ermenistan ilişkilerinin normalleşmesi bağlamında Türkiye'deki sivil toplum kuruluşlarının türk dış politikasına ilişkin yaklaşımları [Dans le contexte de la normalisation des relations entre la Turquie et l'Arménie, les approches des organisations de la société civile de la Turquie au sujet de la politique étrangère turque ]*. Mémoire de master, Université de Dokuz Eylül, Izmir, Turquie, 2013.

YAKIŞIKLI, Emin. *Dağlık Karabağ sorununun Türkiye-Ermenistan ilişkilerine etkileri [Les effets du conflit du Haut-Karabagh sur les relations entre la Turquie et l'Arménie]*. Mémoire de master, Université de Kocaeli, Kocaeli, Turquie, 2009.

SOFIYEVA, Vafa. *Türkiye-Azerbaycan ilişkilerinde Ermenistan ve normalleşme krizi [L'Arménie dans les relations entre la Turquie et l'Azerbaïdjan et la crise de la normalisation]*. Mémoire de master, Université de Gazi, Ankara, 2013.

VALIYEV, Elvin. *XVIII. yüzyılın ilk yarısında Güney Kafkasya Osmanlı, Safevi ve Rusya kışkırtıcılığı (Le Caucase du sud entre l'empire Ottoman, des Séfévides et la Russie dans la deuxième moitié du XVIII siècle)*. Mémoire de master, Université de Selçuk, Konya, Turquie, 2014.

## Sites internet

Abdullah Gül [site officiel de l'ancien président turc], URL: <http://www.abdullahgul.gen.tr/>

Ardahan belediyesi, URL : <http://www.ardahan.bel.tr/sayfa/28/ardahan-tarihi.html>

Avrupa Birliği Türkiye Delegasyonu [Délégation de la Turquie auprès de l'Union européenne], URL: <https://www.avrupa.info.tr/tr/ilerleme-raporlari-744>, également la version anglaise du site – Delegation of the European Union to Turkey, URL : <https://www.avrupa.info.tr/en/regular-reports-turkey-744>

ATV (chaîne de télévision turque), URL : <https://www.atv.com.tr/secim-sonuclari>

Azərbaycan Respublikası Xarici işlər nazirliyi [Ministère des Affaires étrangères de la République d'Azerbaïdjan], URL: <http://mfa.gov.az/>

Azərbaycan Respublikasının Dövlət Statistika komitəsi [Comité d'Etat des Statistiques de la République azerbaïdjanaise], URL: <https://www.stat.gov.az/>

Azərbaycan Respublikasının Ədliyyə Nazirliyi [Ministère de la Justice de la République d'Azerbaïdjan], *Normativ hüquqi aktların vahid internet elektron bazası [Base de données électronique sur l'internet des lois et règlements]*, URL: <http://www.e-qanun.az/>

Azərbaycan Respublikasının diasporla iş üzrə dövlət komitəsi [Comité de la République d'Azerbaïdjan pour les affaires avec la diaspora], URL : <http://diaspora.gov.az>

Azərbaycan Respublikasının Milli Məclisi [Assemblée nationale de la République d'Azerbaïdjan], URL : <http://www.meclis.gov.az/>

Azərbaycan Respublikasının prezidenti [Le président de la République d'Azerbaïdjan] İlham Əliyev, URL: <https://president.az/>

Black Sea Economic cooperation, URL: <http://www.bsec-organization.org/>

Caucasus business and développement network, URL: <http://caucasusbusiness.net>

Central Intelligence Agency, *The World Factbook*, URL: <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ir.html>

Circassian center, URL: <http://www.circassiancenter.com/cc-turkiye/haberler/005-05-agustos.htm>

Commission européenne, URL: [https://ec.europa.eu/commission/index\\_fr](https://ec.europa.eu/commission/index_fr)

Demoscope [site analytique russe de la démographie], URL : <http://www.demoscope.ru>

Digithèque MJP de matériels juridiques et politiques, URL : <http://mjp.univ-perp.fr/mjp.htm>,

Diplomatik gözlem [Observateur diplomatique], URL: <http://diplomatikgozlem.com>

Eurasia.net, URL : <http://www.eurasianet.org/>



Heinrich Boell Stiftung South Caucasus, URL: <https://ge.boell.org/>

Hrant Dink vakfı [Fondation Hrant Dink], URL : <https://hrantdink.org/tr/>

Imprescriptible. Génocide arménien, URL : <https://www.imprescriptible.fr/>

Iğdır. Haftaya bakış, URL: <http://www.igdirhaftayabakis.com/Default.asp>

Larousse, URL : [http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/question\\_d\\_Orient/136304](http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/question_d_Orient/136304)

Mevzuat Bilgi sistemi [Base des données de législation de la Turquie], URL : <https://www.mevzuat.gov.tr/>

Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, URL : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>

Ministry of Foreign affairs of Armenia, URL: <https://www.mfa.am/en/>

Ministry of Foreign affairs of Georgia, URL: <http://www.mfa.gov.ge/Home.aspx?lang=en-US>

Organisation of Black Sea Economic Cooperation, URL : <http://www.bsec-organization.org/>

OSCE, Minsk Group, URL: <http://www.osce.org/mg/108306>

Repairfuture. Plateforme arméno-turque, URL : <https://repairfuture.net/index.php/fr/>

Su İşleri Genel Müdürlüğü [Direction générale d'État des travaux hydrauliques] , Toprak su kaynakları (Ressources terrestres et hydrauliques), <http://www.dsi.gov.tr/toprak-ve-su-kaynaklari>

TABDC, URL: <http://tabdc.org/>

The Armenian genocide museum institute, URL : [http://www.genocide-museum.am/fr/museum\\_info.php](http://www.genocide-museum.am/fr/museum_info.php)

The Central Asia-Caucasus analyst, URL: <http://www.cacianalyst.org/>

Türkiye Atom Enerjisi Kurumu [Institut turc de l'énergie atomique], URL : <https://www.taek.gov.tr/tr/>

The President of Republic of Armenia, URL: <https://www.president.am/en/>

The White House, URL: <https://georgewbush-whitehouse.archives.gov/news/releases/2003/04/20030424-8.html>

Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [le ministère des Affaires étrangères de la Turquie], URL: <http://www.mfa.gov.tr/default.tr.mfa>

Türkiye Cumhuriyeti Milli Güvenlik Kurulu Genel sekreterliği [Le secrétariat général du Conseil de sécurité nationale de la République de Turquie], URL : <https://www.mgk.gov.tr/index.php/milli-guvenlik-kurulu/genel-bilgi>

Türkiye Büyük Millet Meclisi [Grande Assemblée de la Turquie], [https://www.tbmm.gov.tr/develop/owa/tbmm\\_internet.anasayfa](https://www.tbmm.gov.tr/develop/owa/tbmm_internet.anasayfa)

TÜRKSOY Uluslararası Türk Kültürü Teşkilatı [Organisation internationale pour la culture turque (turcique)], URL : <https://www.turksoy.org/>

United Nations High Commissioner for refugees, URL: <https://www.unhcr.org/>

Universté de Laval, *L'aménagement linguistique dans le monde. Azerbaïdjan*, URL : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/asi/Azerbaïdjan1.gnrl.htm>

U.S. Energy Information Administration, URL: <https://www.eia.gov/>

U.S. Department of State. Archived content, URL: <https://2009-2017.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/2006/>

Wikileaks (les cables diplomatiques des Etats-Unis publiés par Wikileaks), URL : <https://search.wikileaks.org/plusd/>.

## Presse

Chronique officielle :

Ayın tarihi [Journal d'actualité], Turquie, [en ligne], en turc, URL : <http://ayintarihi.byegm.gov.tr/turkce>, consulté entre 05.06.2015 et 04.02.2018.

Dışışleri gūncesi [La chronique des Affaires étrangères], Dışışleri Bakanlıđı [ministère des affaires étrangères], Turquie, Années-1998, 1999, 2000, en turc.

Newsport, Basın yayın ve enformasyon genel mūdūrlūđū [Direction générale de presse et d'information], Turquie, 1989-1990, 1992, 1997-2002, en français et en anglais.

Resmi gazete [Journal officiel], Turquie, [en ligne], en turc, URL : <http://www.resmigazete.gov.tr/>, consulté entre 05.06.2015 et 04.02.2018.

## Journaux /magazines d'actualité

525-ci qəzet (Azerbaïdjan)

Agos (Turquie)

Akşam (Turquie)

Ayna (Azərbaydjan)

Azadlıq (Azərbaydjan)

Azərbaycan (Azərbaydjan)

Courrier international (France)

Cumhuriyet (Turquie)

Izvestiâ (Russie)

Kommersant (Russie)

L'Express (France)

Le Figaro (France)

Le Monde (France)

Les Echos (France)

Libération (France)

Yeni Mūsavat (Azerbaïdjan)

Milliyet (Turquie)

Radikal (Turquie)

Sabah (Turquie)  
Şişli gazetesi (Turquie)  
The Guardian (Royaume-Uni)  
The New York Times (USA)  
The Washington post (USA)  
The Wall Street journal (USA)  
Turkish Daily news (Turquie)  
Türkiye (Turquie)  
Vatan (Turquie)  
Xalq Qəzeti  
Yeni Azərbaycan (Azerbaïdjan)  
Yeni Gazete (Turquie)  
Yeni Şafak (Turquie)  
Zaman (Turquie)  
Zaman (Azerbaïdjan)

### **Agences/portails d'information**

(Bulletins d'information-accès en ligne et via les catalogues Factiva /Europresse)

Agence France Presse  
Anadolu ajansı  
Anspress  
APA  
Armenia news  
Armenia now  
ARKA  
Armenpress  
Armininfo  
Asbarez  
Azernews

Azer-press  
BBC News  
BIA Haber Merkezi  
Black Sea Press  
Cihan News Agency  
Civil.Ge  
CNN/CNN türk  
Groong  
Itar-Tass  
Oda TV  
PanArmenian.net  
Radio Free Europe/Radio liberté  
Regnum  
Reuters  
RIA novosti  
Turkish time  
Trend  
Turan

*Autres*

Conférence « Religion as a foreign tool : scrutinising the multi-dimensional role of turkey's Diyanet abroad », les 7-8 décembre 2017, MISHA, Université de Strasbourg.

ORAN, Baskın. *Türkiyenin Ermenistan ve ermeni politikası [La politique d'Arménie et la politique arménienne de la Turquie]*. Notes des cours à l'Université d'Ankara, avril 2015 (les notes envoyées par M. Oran à l'auteure).

## LISTE DES ENTRETIENS

### Azerbaïdjan (Bakou)

1. **ARAZ Aslanlı**, spécialiste de la Turquie, Professeur à l'Université des Sciences économiques de l'Azerbaïdjan, Bakou, 04.07.2016.
2. **BRAUX Adeline**, chercheure en études post-soviétiques, responsable de l'Observatoire du Caucase (Bakou), antenne de l'IFEA , Bakou, 02.07.2016.
3. **CABBARLI Hatəm**, spécialiste de l'Arménie, conseiller politique au parlement azerbaïdjanais, Bakou, 05.07.2016
4. **CƏFƏRSOY Nazim**, Spécialiste en études turques, professeur à l'Université des Sciences économiques de l'Azerbaïdjan, Bakou, 04.07.2016
5. **GÖYÜŞOV Altay**, historien et spécialiste du Caucase et des études turques, professeur à l'Université d'Etat de Bakou, chercheur à *Baku Research Institute*, Bakou, 28.03.2018.
6. **MAHMUDOY Ceyhun**, professeur à (ancienne)l'Université du Caucase de Bakou, 01.07.2016.
7. **SHİRİYEV Zaur**, chercheur à Chatham House, enseignant à l'Académie diplomatique de l'Azerbaïdjan.
8. **TUNA Sibel**, deuxième secrétaire, ambassade de la Turquie à Bakou, Bakou, 05.07.2016
9. **VƏLİYEV Cavid**, responsable du Département d'analyse de la politique étrangère-Centre d'études stratégiques en Azerbaïdjan (SAM), Bakou, 04.07.2016

### **France (Paris, Strasbourg)**

10. **BUCHWALTER Bertrand**, chargé de mission au MAE de la France (actuellement consul général à Ankara), spécialiste des relations turco-arméniennes, Paris, 22.11.2013
11. **INSEL Ahmet**, universitaire franco-turc, un des initiateurs de la campagne de pardon aux Arméniens en 2008, Paris, 18.05.2015.
12. **MOURADIAN Claire**, spécialiste du Caucase et de l'histoire de l'Arménie, chercheur au CNRS et professeur à l'EHESS, Paris, 05.12.2017.
13. **ČERNÂVSKIJ Stanislav**, professeur à l'Institut de Moscou des relations internationales, Strasbourg, 16.06.2016.

### **Géorgie (Batoum, Tbilissi)**

14. **ERIK Fatih**, diplomate turc, deuxième secrétaire chargé des questions politiques, Ambassade de la Turquie à Tbilissi, 23.06.2016.
15. **ÖZDIKIŞ Harun**, diplomate turc, deuxième secrétaire chargé des questions économiques, Ambassade de la Turquie à Tbilissi, 23.06.2016.
16. **ASANISHVILI Pikria**, politologue, professeur à l'Université d'Etat de la Géorgie, Tbilissi, Tbilissi, 27.06.2016.
17. **DAVITASHVILI Zurab**, spécialiste en géopolitique, professeur à l'Université d'Etat de la Géorgie, Tbilissi, 27.06.2016.
18. **DEVELİOĞLU Mikail**, attaché commercial du consulat général turc à Batoum, Batoum, 24.06.2016.
19. **KARSHILADZE Nodar**, chercheur à Rondeli- Georgian foundation for strategic and international studies, spécialiste des questions de la politique turque au Caucase du Sud, Tbilissi 27.06.2016.

### **Pays-Bas (Leyde)**

20. **YUSUF Arif**, historien azerbaïdjanais, spécialiste de la religion et l'immigration de l'Azerbaïdjan, Leyde, 01.08.2016.

## Turquie

### Ankara

21. **ALIBEYOĞLU Naif**, ancien maire de Kars (1999-2009), homme d'affaires, Ankara, 24.11.2014.
22. **ÇETIN Hikmet**, ancien ministre des Affaires étrangères de la Turquie (1991-1994), Ankara, 31.10.2014
23. **CHASSOT Didier**, diplomate suisse à Ankara, un des diplomates suisses participants dans les négociations du rapprochement turco-arménien (le processus de Zurich), Ankara, 23.11.2014.
24. **WAAL Thomas de**, journaliste et chercheur à Carnegie Europe, spécialiste du Caucase et notamment du conflit du Haut Karabagh, Ankara, 23.11.2014.
25. **GÜLTEKIN PUNSMAN Burcu**, chercheur à TEPAV, spécialiste dans les relations turco-arméniennes, activiste de la société civile et consultante politique, Ankara, 19 avril 2013.
26. **KÜL Yavuz**, directeur du Département de l'Asie Centrale et du Caucase au ministère des Affaires étrangères de la Turquie, Ankara, 24.11.2014.
27. **LIBARIDIAN Gérard**, historien et politicien arméno-américain, ancien conseiller du président arménien Levon Ter-Petrossian, Ankara, 23.11.2014.
28. **LÜTEM Ömer Engin**, diplomate retraité, ancien ambassadeur turc aux Etats-Unis, fondateur de l'Institut des Etudes arméniennes (au sein du AVIM-Centre d'études stratégiques d'Eurasie), Ankara, 31.10.2014.

### İstanbul

29. **AUTHIER Gilles**, linguiste, ancien responsable de l'Observatoire du Caucase (Bakou), antenne de l'IFEA, Istanbul, 11.04.2013.
30. **ÇELİKPALA Mitat**, professeur à l'Université de Kadir Has, spécialiste de la politique étrangère turque au Caucase, Istanbul, 01.07.2013.
31. **ÇEVİKÖZ Ünal**, diplomate retraité, ancien ambassadeur turc en Azerbaïdjan et un des négociateurs principaux dans les discussions diplomatiques turco-arméniennes (processus de Zurich), Istanbul, 30.10.2014.



32. **DEDEOĞLU Beril**, spécialiste des Relations internationales, professeure à l'Université de Galatasaray, Istanbul, 09.04.2013.
33. **DEMIR Ali Faik**, professeur à l'Université de Galatasaray, spécialiste de la politique étrangère de la Turquie au Caucase du Sud, Istanbul, 11.04.2013.
34. **KOPTAŞ Robert**, rédacteur en chef du journal arménien *Agos*, Istanbul, 28.06. 2013.
35. **MASSICARD Elise**, spécialiste de la sociologie politique de la Turquie contemporaine, ancienne directrice de l'Observatoire de la Vie politique Turque et coordinatrice du pôle Études contemporaines de l'IFEA, Istanbul, 12.04.2013 et 25.06.2013.
36. **ÖZDOĞAN Günay**, Professeure en relations internationales à l'Université de Marmara, spécialiste dans la question de la minorité arménienne en Turquie, Istanbul, 27.10.2014.
37. **ÖZEL Soli**, professeur des relations internationales l'Université Kadir Has et spécialiste des relations turco-américaines, Istanbul, 25.06.2013.
38. **PEROUSE Jean-François**, spécialiste de la Turquie contemporaine, ancien directeur de l'IFEA, Istanbul, 16.04.2013.
39. **POLO Jean-François**, politologue, le spécialiste sur le sujet du sport et des relations internationales, Istanbul, 16. 04. 2013.
40. **SANBERK Özdem**, diplomate retraité, ancien secrétaire général (müsteşar) aux Affaires étrangères de la Turquie, Istanbul, 24.10.2014.
41. **SOYAK Noyan**, vice-directeur de la branche du TABDC en Turquie, Istanbul, 27.10.2014.
42. **VURAL Volkan**, diplomate retraité, ancien ambassadeur turc à Moscou, Istanbul, 23.10.2014.

#### **Kars**

43. **ÇELİK Adem**, professeur en Sciences politiques à 'l'Université de Caucase de Kars, Kars, 16.04.2015
44. **NAKIŞ İsmail**, adjoint du u département régional du parti CHP à Kars, Kars, 17.04.2015.
45. **DEMIRCI Savaş**, enseignant en sciences économiques à l'Université de Caucase de Kars, conseiller à la chambre de commerce de Kars, Kars, 16.04.2015.
46. **KAÇAK Özfer**, chef du département régional du parti CHP à Kars, Kars, 17.05.2015.
47. **KAPU Hüsnü**, secrétaire générale de la SERKA (Agence du développement de la région Serhat), Kars, 17.04.2015.

48. **KARAÇANTA Murtaza**, maire de Kars, 16.04.2015.
49. **MEHMETOĞLU Şengül**, co-chef du département régional du parti du BDP, Kars, 18.04.2015.
50. **MIKAIL Elnur**, enseignant en Relations internationales à l'Université de Caucase de Kars, spécialiste des relations turco-azerbaïdjanaises, Kars, 17.04.15.
51. **OĞULTAĞAN Şahsenem**, co-chef du département régional du parti HDP, Kars, 18.04.2015.
52. **OKUMUŞ Erdal**, homme d'affaire dans le domaine de l'hôtellerie, Kars, 17.04.2015.
53. **ÖTEGEN Fahri**, chef de la Chambre de commerce de Kars, Kars, 16.04.2015.
54. **ÖZYAKIN Deniz**, professeur en sciences économiques à l'Université de Caucase de Kars, Kars, 16.04.2015.
55. **SÜLEYMANOV Elxan**, consul général de l'Azerbaïdjan à Kars, Kars, 16.04.2015.
56. **YURDAKOŞ Ali Şakir**, chef du département régional du parti l'AKP, Kars, 17.04.2015.

#### **Iğdır**

57. **AKÇAN Erol**, enseignant en histoire politique de la Turquie, Université d'Iğdır, Iğdır, 21.04.2015.
58. **ARSLAN Kamil**, chef de la Chambre de commerce et d'industrie, Iğdır, 20.04.2015.
59. **BAŞARAN Eyyüp**, membre du CHP et l'homme d'affaire, Iğdır, 20.04.2015.
60. **EROĞLU Ulaş**, directeur de la communication à la Mairie d'Iğdır, Iğdır, 20.04.2015.
61. **GEÇİKLİ Murat**, enseignant en histoire contemporaine de la Turquie, Université d'Iğdır, Iğdır, 21.04.2015.
62. **GÜNŞOY Özcan**, chef du département régional du MHP d'Iğdır, Iğdır, 21.04.2015.
63. **KÜNÜ Serkan**, enseignant en Sciences économiques à l'Université d'Iğdır, Iğdır, 20.04.2015
64. **YIKIT Murat**, maire d'Iğdır, Iğdır, 21.04.2015.
65. **ZOR İlhan**, chef du département régional du CHP d'Iğdır, Iğdır, 21.04.2015.

## ANNEXES

### Annexe n°1 : Etat et territoires du Caucase

Source de la carte : « Le Caucase : un espace de convoitise », *Questions internationales*, mai-juin, 2009.



## Annexe n°2 : Conflits au Caucase

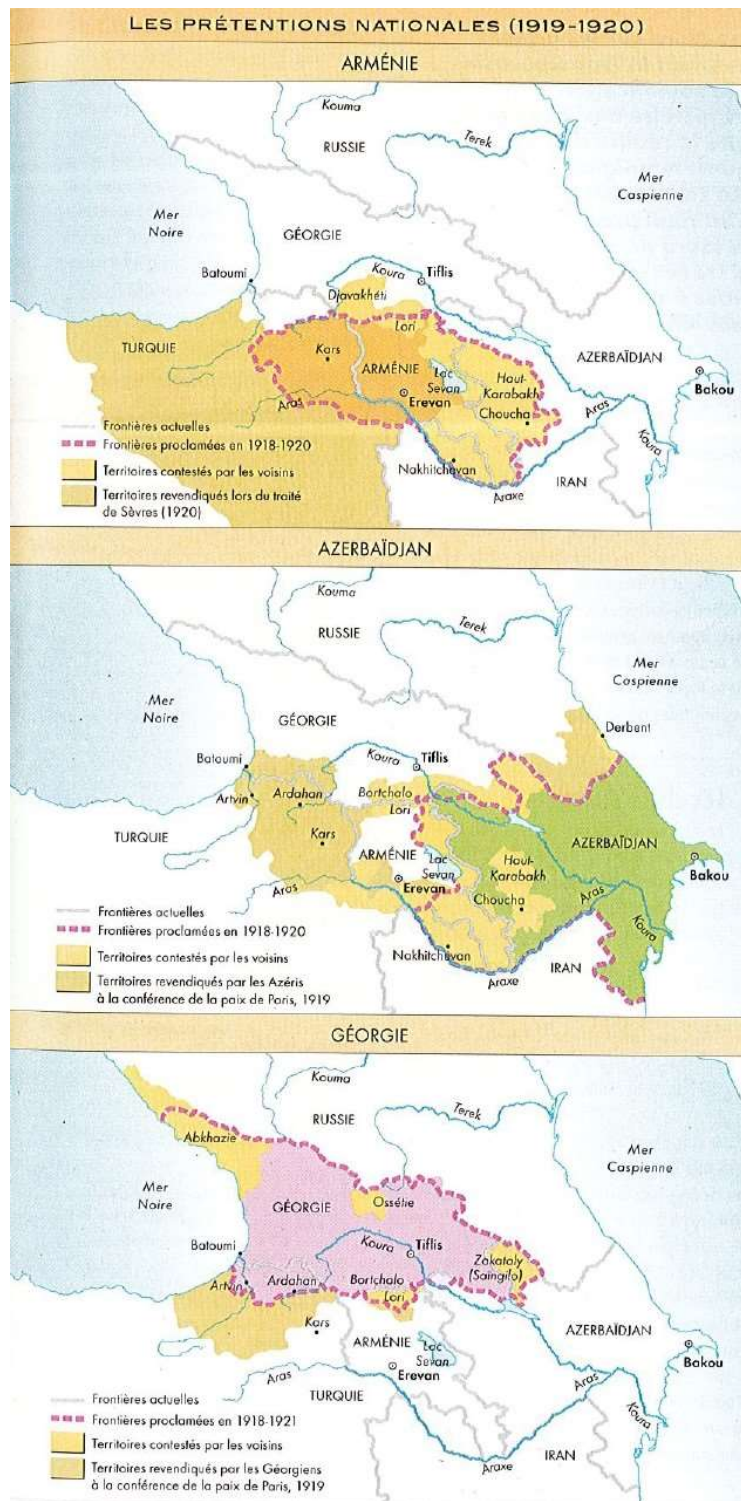
Source de la carte : « Des conflits d'intensité variable » in Jean Radvanyi et Nicolas Beroutchachvili. *Atlas géopolitique du Caucase : Russie, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan : un avenir commun possible ?*, Paris, édition « Autrement », 2010, p.63.





### Annexe n°3 : Les prétentions nationales de trois pays sud-caucasiens (1919-1920)

Source : Les prétentions nationales (1919-1920) in Jean Radvanyi et Nicolas Beroutchachvili. *Atlas géopolitique du Caucase : Russie, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan : un avenir commun possible ?*, Paris, édition « Autrement », 2010, p.9.



**Annexe n°4 : Arpaçay**

**Arpaçay/Akhourian, la rivière séparant la Turquie (Kars) et l'Arménie (Gyumri)**

La cité historique Ani, Kars

Source de la photo : Photo prise lors du séjour de recherche à Kars avril 2015



## Annexe n° 5: Monument à l'humanité à Kars

Monument à l'humanité (mesure 35 mètres de hauteur et pèse 350 tonnes) a été érigé en 2008 à Kars. Conçue par le sculpteur turc par Ahmet Aksoy, la statue symbolise l'amitié avec l'Arménie. Elle a été démolie en 2011 suite aux critiques du premier-ministre Erdoğan qui l'appelle « *ucube* » (monstruosité).

Source de la photo: «Renkarenk insanlık anıtı», *Radikal*, URL : <http://www.radikal.com.tr/turkiye/rengarenk-insanlik-aniti-1045309/> , consulté le 06.06.2018.



**Annexe n°6 : Signature des protocoles de Zurich, le 10 octobre 2009**

Source de la photo: « Türkiye ile Ermenistan arasında imzalar atıldı [La Turquie et l'Arménie ont signé]», *Yeni Şafak*, URL : <https://www.yenisafak.com/dunya/turkiye-ermenistan-arasinda-imzalar-atildi-216022>, consulté le 26 .07.2018.





## **Annexe n° 7 : Deux protocoles signés le 10 octobre à Zurich (en anglais)**

Les deux protocoles diplomatiques signés le 10 octobre 2019 à Zurich par le ministre des Affaires étrangère de la Turquie Ahmet Davutoğlu et le ministre des Affaires étrangère de l'Arménie Edouard Nalbandian.

**Document 1** : Protocole sur l'établissement des relations diplomatiques entre la République de Turquie et la République d'Arménie

**Document 2** : Protocole sur le développement des relations entre la République de Turquie et la République d'Arménie

**Document 3** : Document annexé -le calendrier et les éléments pour la mise en œuvre du Protocole sur le développement des relations entre la République de Turquie et la République d'Arménie

Source des documents: Türkiye Cumhuriyeti Dışişleri Bakanlığı [Ministère des Affaires étrangères de la Turquie], URL: [http://www.mfa.gov.tr/site\\_media/html/zurih-protokolleri-en.pdf](http://www.mfa.gov.tr/site_media/html/zurih-protokolleri-en.pdf), consulté le 05.10.2018.

**PROTOCOL  
ON  
THE ESTABLISHMENT OF DIPLOMATIC RELATIONS  
BETWEEN  
THE REPUBLIC OF TURKEY  
AND  
THE REPUBLIC OF ARMENIA**

The Republic of Turkey and the Republic of Armenia,

Desiring to establish good neighbourly relations and to develop bilateral cooperation in the political, economic, cultural and other fields for the benefit of their peoples, as envisaged in the Protocol on the development of relations signed on the same day,

Referring to their obligations under the Charter of the United Nations, the Helsinki Final Act, the Charter of Paris for a New Europe,

Reconfirming their commitment, in their bilateral and international relations, to respect and ensure respect for the principles of equality, sovereignty, non-intervention in internal affairs of other states, territorial integrity and inviolability of frontiers,

Bearing in mind the importance of the creation and maintenance of an atmosphere of trust and confidence between the two countries that will contribute to the strengthening of peace, security and stability of the whole region, as well as being determined to refrain from the threat or the use of force, to promote the peaceful settlement of disputes, and to protect human rights and fundamental freedoms,

Confirming the mutual recognition of the existing border between the two countries as defined by the relevant treaties of international law,

Emphasizing their decision to open the common border,

Reiterating their commitment to refrain from pursuing any policy incompatible with the spirit of good neighbourly relations,

Condemning all forms of terrorism, violence and extremism irrespective of their cause, pledging to refrain from encouraging and tolerating such acts and to cooperate in combating against them,

Affirming their willingness to chart a new pattern and course for their relations on the basis of common interests, goodwill and in pursuit of peace, mutual understanding and harmony,

Agree to establish diplomatic relations as of the date of the entry into force of this Protocol in accordance with the Vienna Convention on Diplomatic Relations of 1961 and to exchange Diplomatic Missions.


This Protocol and the Protocol on the Development of Relations between the Republic of Turkey and the Republic of Armenia shall enter into force on the same day, i.e. on the first day of the first month following the exchange of instruments of ratification.

Signed in Zurich on October 10, 2009 in Turkish, Armenian and English authentic copies in duplicate. In case of divergence of interpretation, the English text shall prevail.

FOR THE REPUBLIC OF  
TURKEY

  
**Ahmet Davutoglu**  
Foreign Minister of the Republic of Turkey

FOR THE REPUBLIC OF  
ARMENIA

  
**Edward Nalbandian**  
Foreign Minister of the Republic of Armenia

**PROTOCOL  
ON  
DEVELOPMENT OF RELATIONS  
BETWEEN  
THE REPUBLIC OF TURKEY AND THE REPUBLIC OF ARMENIA**

The Republic of Turkey and the Republic of Armenia,

**Guided** by the Protocol on the Establishment of Diplomatic Relations between the Republic of Turkey and the Republic of Armenia signed on the same day,

**Considering** the perspectives of developing their bilateral relations, based on confidence and respect to their mutual interests,

**Determining** to develop and enhance their bilateral relations, in the political, economic, energy, transport, scientific, technical, cultural issues and other fields, based on common interests of both countries,

**Supporting** the promotion of the cooperation between the two countries in the international and regional organisations, especially within the framework of the UN, the OSCE, the Council of Europe, the Euro-Atlantic Partnership Council and the BSEC,

**Taking into account** the common purpose of both States to cooperate for enhancing regional stability and security for ensuring the democratic and sustainable development of the region,

**Reiterating** their commitment to the peaceful settlement of regional and international disputes and conflicts on the basis of the norms and principles of international law,

**Reaffirming** their readiness to actively support the actions of the international community in addressing common security threats to the region and world security and stability, such as terrorism, transnational organised crimes, illicit trafficking of drugs and arms,

**1. Agree** to open the common border within 2 months after the entry into force of this Protocol,

**2. Agree** to

conduct regular political consultations between the Ministries of Foreign Affairs of the two countries;

implement a dialogue on the historical dimension with the aim to restore mutual confidence between the two nations, including an impartial scientific examination of the historical records and archives to define existing problems and formulate recommendations;

make the best possible use of existing transport, communications and energy infrastructure and networks between the two countries, and to undertake measures in this regard;

develop the bilateral legal framework in order to foster cooperation between the two countries;

cooperate in the fields of science and education by encouraging relations between the appropriate institutions as well as promoting the exchange of specialists and students, and act with the aim of preserving the cultural heritage of both sides and launching common cultural projects;



establish consular cooperation in accordance with the Vienna Convention on Consular Relations of 1963 in order to provide necessary assistance and protection to the citizens of the two countries;

take concrete measures in order to develop trade, tourism and economic cooperation between the two countries;

engage in a dialogue and reinforce their cooperation on environmental issues.

**3. Agree** on the establishment of an intergovernmental bilateral commission which shall comprise separate sub-commissions for the prompt implementation of the commitments mentioned in operational paragraph 2 above in this Protocol. To prepare the working modalities of the intergovernmental commission and its sub-commissions, a working group headed by the two Ministers of Foreign Affairs shall be created 2 months after the day following the entry into force of this Protocol. Within 3 months after the entry into force of this Protocol, these modalities shall be approved at ministerial level. The intergovernmental commission shall meet for the first time immediately after the adoption of the said modalities. The sub-commissions shall start their work at the latest 1 month thereafter and they shall work continuously until the completion of their mandates. Where appropriate, international experts shall take part in the sub-commissions.

The timetable and elements agreed by both sides for the implementation of this Protocol are mentioned in the annexed document, which is an integral part of this Protocol.

This Protocol and the Protocol on the Establishment of Diplomatic Relations between the Republic of Turkey and the Republic of Armenia shall enter into force on the same day, i.e. on the first day of the first month following the exchange of instruments of ratification.

Signed in Zurich on October 10, 2009 in Turkish, Armenian and English authentic copies in duplicate. In case of divergence of interpretation, the English text shall prevail.

**FOR THE REPUBLIC OF TURKEY**



**Ahmet Davutoglu**  
**Foreign Minister of the Republic of Turkey**

**FOR THE REPUBLIC OF ARMENIA**



**Edward Nalbandian**  
**Foreign Minister of the Republic of Armenia**

Annexed document: Timetable and elements for the implementation of the Protocol on development of relations between the Republic of Turkey and the Republic of Armenia

**Timetable and elements for the implementation of the Protocol on development of relations between the Republic of Turkey and the Republic of Armenia**

<b>Steps to be undertaken</b>	<b>Timing</b>
1. to open the common border	within 2 months after the entry into force of the Protocol on the development of relations between the Republic of Turkey and the Republic of Armenia
2. to establish a working group headed by the two Ministers of Foreign Affairs to prepare the working modalities of the intergovernmental commission and its sub-commissions	2 months after the day following the entry into force of the Protocol on the development of relations between the Republic of Turkey and the Republic of Armenia
3. to approve the working modalities of the intergovernmental commission and its sub-commissions at ministerial level	within 3 months after the entry into force of the Protocol on the development of relations between the Republic of Turkey and the Republic of Armenia
4. to organize the first meeting of the intergovernmental commission	immediately after the adoption of the working modalities of the intergovernmental commission and its sub-commissions at ministerial level
5. to operate the following sub-commissions: - the sub-commission on political consultations; - the sub-commission on transport, communications and energy infrastructure and networks; - the sub-commission on legal matters; - the sub-commission on science and education; - the sub-commission on trade, tourism and economic cooperation; - the sub-commission on environmental issues; and - the sub-commission on the historical dimension to implement a dialogue with the aim to restore mutual confidence between the two nations, including an impartial scientific examination of the historical records and archives to define existing problems and formulate recommendations, in which Turkish, Armenian as well as Swiss and other international experts shall take part.	at the latest 1 month after the first meeting of the intergovernmental commission

**FOR THE REPUBLIC OF TURKEY**



**Ahmet Davutoglu**  
Foreign Minister of the Republic of Turkey

**FOR THE REPUBLIC OF ARMENIA**



**Edward Nalbandian**  
Foreign Minister of the Republic of Armenia

## Résumé

Acteur incontournable dans la région du Caucase du Sud, la Turquie est l'un des pays les plus marqués par les mutations géopolitiques survenues dans cette région à la suite à l'éclatement de l'Union soviétique. Elle cherche dès lors à s'affirmer dans cette région qu'elle considère comme sa sphère d'influence naturelle.

Cette thèse porte sur l'organisation de la politique étrangère turque dans la région sud-caucasienne et plus spécifiquement sur les relations entre la Turquie et l'Arménie durant la période 1991-2010. L'anomalie des relations bilatérales entre ces deux Etats voisins se caractérise par l'absence de liens diplomatiques et la fermeture des frontières communes. Le processus de rapprochement turco-arménien et la signature des protocoles de Zurich en octobre 2009 ont été choisis comme points centraux de l'analyse de ces relations complexes et multidimensionnelles. Nos réflexions sont organisées autour d'interrogations sur le rôle de la politique étrangère turque dans le processus de rapprochement et les facteurs qui ont influencé la décision d'Ankara en vue de la normalisation de ses relations avec l'Arménie et de la signature des protocoles visant au rapprochement des deux Etats.

*Turquie, Caucase du Sud, politique sud-caucasienne de la Turquie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, relations turco-arméniennes, Protocoles de Zurich, politique étrangère, théorie des relations internationales.*

## Résumé en anglais

As a key player in the South Caucasus region, Turkey is one of the countries which was most affected by the geopolitical changes that have occurred in this region following the dissolution of the Soviet Union. Turkey seeks from then on to assert itself in this region that is considered as its sphere of natural influence.

This thesis focuses on the organisation of Turkish foreign policy in the region of the South Caucasus and more specifically on the relations between Turkey and Armenia during the period 1991-2010. The anomaly in the bilateral relations between these two neighbouring states is characterized by the absence of diplomatic relations and the closure of common borders. The process of Turkish-Armenian rapprochement and the signing of the Zurich Protocols in October 2009 were chosen as the central point of the analysis of these complex and multidimensional relations. The main objective is to understand the role of Turkish foreign policy in the rapprochement process and the factors that influenced Ankara's decision to normalize its relations with Armenia and sign the protocols.

*Turkey, South Caucasus, South Caucasian policy of Turkey, Armenia, Azerbaijan, Georgia, Turkish-Armenian relations, Zurich Protocols, foreign policy, theory of international relations.*